Le NORD du CAMEROUN

Des hommes Une région

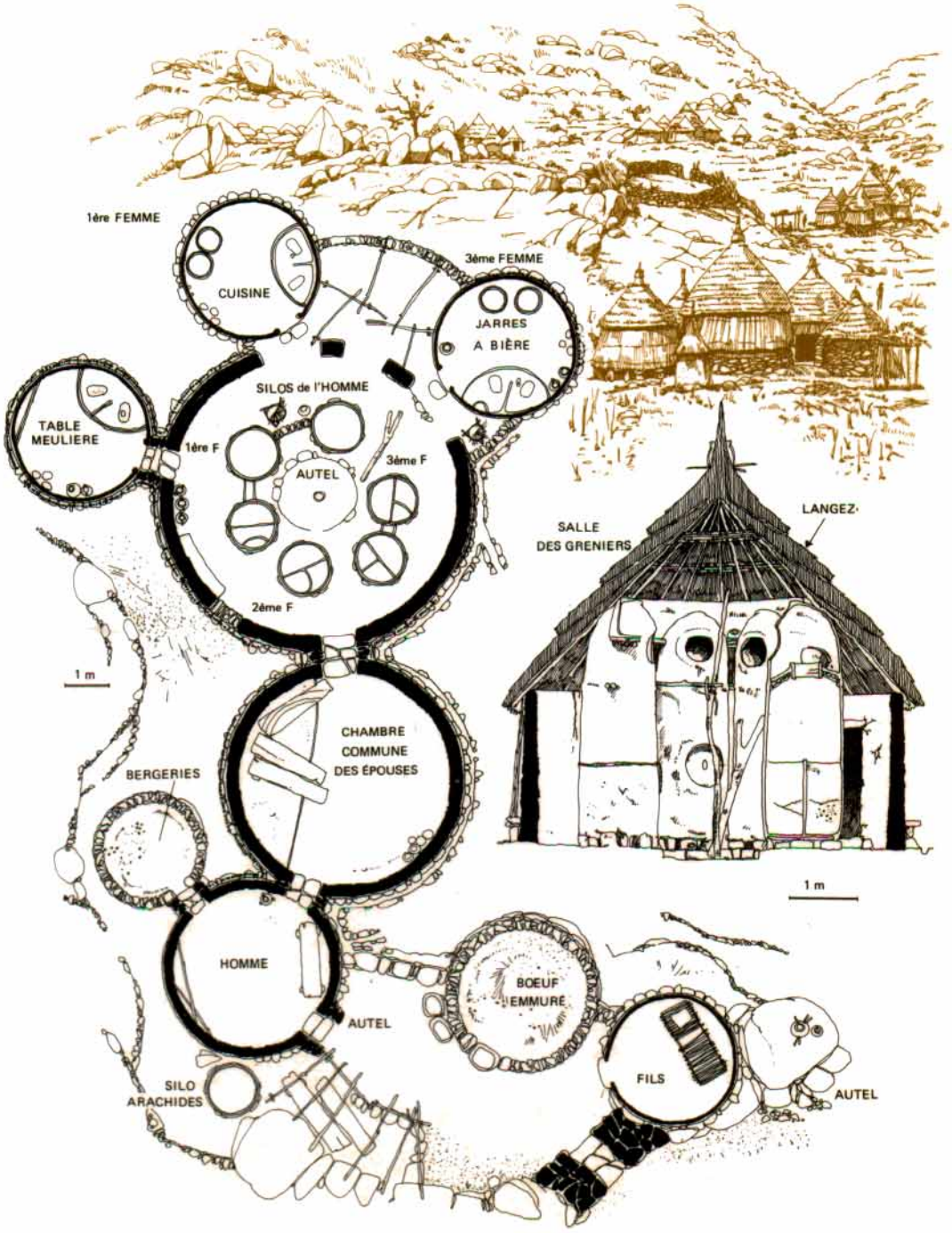

ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

LE NORD DU CAMEROUN

DES HOMMES, UNE RÉGION

Une première publication de ces textes, en version multigraphiée, a été réalisée par la DGRST du Cameroun dans la collection « Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines », n° 16, 1978 et n° 19, 1979.

© ORSTOM, 1984
ISBN 2-7099-0689-9

LE NORD DU CAMEROUN

DES HOMMES, UNE RÉGION

J. BOUTRAIS - J. BOULET - A. BEAUVILAIN
P. GUBRY - D. BARRETEAU - M. DIEU
R. BRETON - C. SEIGNOBOS - G. PONTIE
Y. MARGUERAT - A. HALLAIRE - H. FRECHOU

Éditions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Collection MÉMOIRES n° 102
PARIS - 1984

LISTE DES AUTEURS
par ordre des contributions

Jean BOUTRAIS, géographe à l'ORSTOM
Jean BOULET, géographe de l'ORSTOM
Guy PONTIE, sociologue de l'ORSTOM
Yves MARGUERAT, géographe à l'ORSTOM
Antoinette HALLAIRE, géographe de l'ORSTOM
Hubert FRECHOU, géographe de l'ORSTOM

avec la participation de :
Alain BEAUVILAIN, géographe à l'Université de Yaoundé
Patrick GUBRY, démographe de l'ORSTOM
Daniel BARRETEAU, linguiste de l'ORSTOM
Roland BRETON, géographe DGRST
Michel DIEU, linguiste CNRS
Christian SEIGNOBOS, géographe CNRS

SOMMAIRE

INTRODUCTION. - *par* J. BOUTRAIS 7

1 - **LE MILIEU NATUREL** *par* J. BOUTRAIS 19

2 - **LES POPULATIONS** *par* J. BOULET, A. BEAUVILAIN, P. GUBRY, D. BARRETEAU, M. DIEU, R. BRETON, C. SEIGNOBOS 139

3 - **LES SOCIÉTÉS** *par* G. PONTIE *et* J. BOUTRAIS 296

4 - **LES MIGRATIONS** *par* J. BOUTRAIS, G. PONTIE, Y. MARGUERAT *et* A. BEAUVILAIN 428

5 - **LES ACTIVITÉS** *par* A. HALLAIRE, H. FRECHOU, Y. MARGUERAT .. 523

CONCLUSION. - POUR UNE HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL *par* J. BOUTRAIS 679

Jean BOUTRAIS

INTRODUCTION

L'initiative de ce travail revient à Monsieur le Professeur PELISSIER. Il s'agissait, à l'origine, de constituer une équipe autour d'un programme concernant une région du Cameroun où la présence de chercheurs en Sciences Humaines de l'ORSTOM fut continue au cours de nombreuses années. Ce programme ne signifiait pas l'organisation de nouvelles recherches sur le terrain. Il visait, au contraire, à utiliser et à tirer parti des principaux résultats acquis par de multiples recherches individuelles et dispersées, aux résultats parfois non publiés ou sous des formes peu accessibles. A partir de ces recherches, l'équipe s'efforcerait d'élaborer une synthèse dégageant la personnalité géographique exceptionnelle du Nord du Cameroun.

Cet ample travail de brassage de documents, de mise en ordre par grands thèmes de réflexion et d'élaboration en synthèse, ne pouvait être mené à bien que par une équipe. Pour éviter des divergences trop profondes dans la conception générale du texte, la plupart des membres de l'équipe initiale furent des géographes. Dès le début, il fut procédé à une répartition des tâches. Chacun devint responsable de l'élaboration d'une ou plusieurs parties de la synthèse régionale.

Mais l'équipe ainsi formée n'était pas pour autant fermée sur elle-même. Chacun pouvait, à son gré, solliciter la collaboration de membres extérieurs, jugés plus compétents pour la mise au point de tel développement précis. La première publication témoignait déjà de cette ouverture à d'autres participations. Certaines parties, rédigées pour leur plus grande part par le responsable, comprenaient une contribution plus brève sous la signature d'un collaborateur différent. Cette tendance est encore plus nette dans la publication sous forme imprimée.

L'équipe initiale s'est réunie à plusieurs reprises afin d'harmoniser des conceptions, parfois très divergentes au début. Elle a effectué, avec les conseils du Professeur PELISSIER, un véritable travail collectif dans la définition des modalités et des limites de l'étude entreprise. Elle a élaboré plusieurs plans de rédaction, chaque fois passés au crible des critiques puis remaniés en fonction des remarques et des suggestions précédentes. D'autres discussions concernaient l'interprétation même de la réalité sociale et humaine de la région.

Dans l'ensemble, les membres de l'équipe sont parvenus à une vision assez cohérente qui s'exprime par des jugements concordants d'une partie à l'autre. Cependant, quelques disharmonies et contradictions subsistent parfois d'un chapitre à l'autre. Le travail en équipe, aussi fécond soit-il, ne doit pas effacer tous les points de vue personnels.

Une fois les confrontations préliminaires achevées, chaque auteur a conservé la liberté d'exprimer son opinion personnelle et de la formuler de la manière jugée la plus adéquate. Certaines interprétations divergentes auraient nécessité, pour être tranchées, de nouvelles investigations sur le terrain, qui n'étaient pas prévues. Des auteurs ont également imprimé à leur texte des tendances propres qui n'ont pas été remises en cause dans la préparation finale. En contrepartie, il est important de souligner que la responsabilité de chaque texte incombe à son signataire et non à un autre membre de l'équipe.

Malgré la répartition, plusieurs fois modifiée et précisée, des grands thèmes à traiter, il en est apparu un dont l'attribution soulevait plus de difficultés que les autres, celui de l'histoire de la région.

Il fut envisagé, un moment, d'accorder un développement préliminaire au contexte historique afin de mieux situer les données actuelles. Mais la documentation historique disponible s'avérait encore trop limitée ou partielle. Le relevé systématique des traditions orales, très riches, n'en était encore qu'à ses débuts.

Au moment de l'initiative de cette synthèse régionale, Eldridge MOHAMMADOU commençait à publier des recueils de traditions historiques concernant les Peul. Une reconstitution globale de l'histoire régionale présuppose la collecte systématique de tels documents de base. En quelques années, le relevé des traditions orales a bien avancé chez les populations islamisées, grâce à la diligence d'E. MOHAMMADOU. Par contre, les sources historiques disponibles concernant les autres populations ne semblent guère s'être enrichies. Il est probable que la mémoire historique de ces dernières soit moins profonde, à l'exception des séries généalogiques des ancêtres. Leur mémoire serait plus individuelle que collective, à l'image de leur organisation sociale. Cette fragmentation de leur passé rend plus difficile toute reconstitution historique. Cependant, des enquêtes approfondies auprès de ces populations apporteraient sans doute de nouvelles données importantes.

L'histoire événementielle de la région reste encore largement à faire, sans parler de la lente constitution des groupes humains, de leur histoire économique et d'une préhistoire particulièrement riche si l'on en croit de nombreux vestiges archéologiques en cours d'investigation. Une véritable recherche historique ne fait que commencer.

Ce constat a incité l'équipe à ne pas s'aventurer dans un tableau historique comme préalable aux grands thèmes géographiques de la région. Prudence excessive ? Aux historiens d'en juger, non seulement à présent, mais surtout après le délai de quelques années.

Sans doute, une histoire régionale, même imparfaite, aurait-elle déjà permis de situer les permanences géographiques, par référence à un passé spécifique à la région ou à l'Afrique centrale. Mais certains auteurs soutenaient l'idée que le contexte historique imprègne tous les phénomènes humains actuels. Il n'intervient pas seulement dans la localisation ou la densité des populations. Il peut aussi rendre compte en partie de la répartition de plantes cultivées, de systèmes de culture et notamment, de techniques culturales. Il s'exprime dans les paysages agraires. La plupart des volets de cette synthèse devraient, en fait, être sous-tendus par une vision historique en tant que facteur d'explication essentiel.

Finalement, le lecteur ne trouvera pas dans ce volume une histoire de la région, traitée en elle-même et pour son intérêt propre. Mais, à divers moments et selon des développements inégaux, une analyse historique soutient la présentation et l'interprétation des phénomènes géographiques. L'inconvénient d'une telle disposition est de prêter le flanc à des redites, surtout d'un auteur à l'autre. Il faut

reconnaître que cet écueil n'a pas été tout à fait surmonté, en particulier pour des parties voisines comme celles traitant des Populations puis des Sociétés. Mais il n'est pas certain qu'un aperçu historique préliminaire aurait mieux évité des redites et de fréquents rappels dans la suite du texte.

Les répétitions, qui ne se limitent pas au recours à l'analyse historique, les retours sur des idées déjà exprimées, qu'un lecteur scrupuleux ne manquera pas de relever, proviennent aussi d'une autre raison. Le travail collectif de l'équipe, intense lors du lancement du programme, aurait dû se renouveler une fois rédigées les contributions de chacun. Mais cela ne s'est pas produit. Il convient de souligner combien la constitution de l'équipe a tenu à des circonstances rares, permettant à plusieurs chercheurs d'une discipline, ayant travaillé sur le même terrain, de se rencontrer à plusieurs reprises. Ensuite, les membres de l'équipe se sont trouvés de plus en plus dispersés, à mesure que les années passaient. Or, les années ont passé, effectivement, et certaines contributions se sont fait attendre plus que prévu. L'aboutissement de la première phase du travail comprenait un ensemble de textes inégaux que seules une rencontre et une confrontation renouvelées des auteurs auraient permis d'unifier.

L'expérience prouve qu'il est très difficile de mener à bien un véritable travail collectif lorsque les participants ne communiquent que par courrier. Rien ne remplace le dialogue direct à une même table de travail. Dans ces conditions, la collection de textes fut publiée sans beaucoup de retouches. Bien que n'étant pas tout à fait homogènes, les différentes contributions s'articulaient quand même logiquement selon la trame définie lors du travail collectif préliminaire.

La publication sous forme multigraphiée, assurée par l'ONAREST à Yaoundé, n'intervint qu'en 1978 et 1979. L'ampleur du texte, intitulé : « Le Nord du Cameroun ; bilan de dix ans de recherches », conduisit à le dissocier en deux volumes de la collection des Travaux et Documents de l'Institut des Sciences Humaines (16 et 19). Malgré des imperfections formelles et de nombreuses lacunes, les commentaires de quelques lecteurs furent plutôt positifs. Parmi ces lecteurs attentifs, certains étaient d'ailleurs des chercheurs ayant eux-mêmes travaillé dans la région.

Cet accueil favorable et la très faible diffusion de la première publication ont encouragé à reprendre le travail, en vue d'une édition plus soignée, sous forme imprimée. Dans cette perspective, les participants ont eu la possibilité de revoir et de corriger leur contribution, en fonction de l'ensemble que beaucoup ignoraient jusque-là. Cette nouvelle tâche a impliqué un nouveau délai, plusieurs fois repoussé, avant de regrouper les textes remaniés.

Malgré des consignes qui prescrivaient de limiter les modifications à la présentation des textes, certains ont estimé préférable de les refondre entièrement ou de les mettre à jour. Par contre, d'autres les ont réduits ; par exemple, une présentation des paysages humains, pourtant si spectaculaires dans la région, manque dans cette publication par rapport à la première. Les mises à jour ne concernent pas toujours les domaines ayant connu les plus grands changements au cours des dernières années. Pour ces raisons, chaque chapitre est signé et daté par son auteur.

Il est certain que certains développements acquièrent déjà un intérêt historique, en particulier ceux qui ont trait aux cultures commerciales ou introduites. Cela ne veut pas dire que les auteurs ignorent les changements en cours. Seulement, ces transformations n'ont pas fait l'objet d'investigations aussi approfondies que lors de la décennie précédente. Par scrupule et par honnêteté scientifique, la plupart des participants ont préféré s'en tenir à la situation qu'ils ont étudiée sur le terrain. En effet, il semble inutile de préciser que toutes ces contributions proviennent ou sont confortées par de longues recherches personnelles de terrain.

Dans cette seconde phase d'élaboration, des linguistes et des démographes ont complété les textes initiaux. Leur participation donne une plus grande ampleur à la présentation des populations. Ils se sont conformés aux limites géographiques et à l'orientation générale de la synthèse.

Le témoignage linguistique est capital pour la classification et l'identification des ethnies de la région. Il confirme et même amplifie l'extrême fragmentation des populations. Plus la densité de peuplement est forte, notamment dans les monts Mandara, plus la fragmentation linguistique semble s'accroître. Comment rendre compte de cette corrélation surprenante ? Elle appelle une collaboration féconde entre géographes et linguistes.

Quant à la participation des démographes, elle s'appuie sur quelques résultats du recensement de 1976 qui a renouvelé la documentation de base relative aux populations. En quelques pages et par quelques graphiques, ils réussissent à raccorder les données du dernier recensement aux enquêtes précédentes. Ils mettent ainsi en évidence une évolution, phénomène bien plus intéressant à analyser qu'un indice isolé.

*
**

La constitution de l'équipe initiale et l'appel à d'autres participations ont davantage tenu aux circonstances qu'à des critères de plus grande compétence. Ainsi des chercheurs très compétents, notamment des géographes, n'ont-ils pas participé à ce travail, simplement par le hasard des situations : éloignement des autres membres de l'équipe, recherches de terrain en cours...

L'absence de certains d'entre eux se fait d'autant plus sentir que cette étude comporte des lacunes évidentes. Limitons la liste à quelques-unes : une présentation plus substantielle des villes, si importantes dans la civilisation peul développée dans la région et pour la diffusion actuelle du changement ; une étude régionale proprement dite, comprenant une analyse des unités homogènes et de leur articulation dans l'espace ; une étude plus fouillée du développement, non seulement rural mais régional, incluant le développement urbain, de même que l'amorce du développement industriel. Sur tous ces points, des travaux sont en cours dont ne témoigne pas cet ouvrage. De même, il aurait été souhaitable de compléter l'analyse des systèmes de production par une géographie régionale de l'alimentation et de la santé mais ces thèmes, pourtant si décisifs dans la vie quotidienne des populations, n'ont pas encore fait l'objet de recherches systématiques.

Des lecteurs pourront s'étonner de l'absence de Camerounais dans la liste, déjà longue, des auteurs. Lors de la formation de l'équipe, aucun géographe camerounais ne s'était en effet attaché à l'étude de la région. Les jeunes géographes, originaires du Sud ou de l'Ouest camerounais, étaient plutôt attirés par leurs régions respectives. Le recrutement et la formation par l'Université de géographes en provenance du Nord furent plus tardifs et restèrent limités. De ce point de vue aussi, le retard de la scolarisation, souligné à la fin du volume, entraîne une inégalité scientifique entre les régions du Cameroun.

Néanmoins, quelques Camerounais ont entrepris, depuis lors, des recherches dans la région. Certaines portent précisément sur les lacunes, déjà citées, de cet ouvrage.

Avec ses imperfections et l'ancienneté d'une partie de sa documentation, cette synthèse n'a pas la prétention de présenter un bilan exhaustif des recherches concernant la région. Il appartient aux jeunes chercheurs camerounais d'assumer l'initiative de nouvelles synthèses régionales qui soient, non de simples inventaires de données mais une réflexion approfondie sur les identités et les évolutions de leurs régions. Ce sera faire œuvre utile pour le pays, car son

développement harmonieux suppose nécessairement une promotion au niveau régional.

⁂

Les particularités de cet ouvrage collectif, son ampleur comme ses insuffisances, exigeaient une explication préalable. Il existe en effet une histoire de toute recherche. Elle tient à la succession plus ou moins logique des problématiques scientifiques et à une « petite histoire », faite d'aléas multiples, depuis la définition d'un projet jusqu'à sa mise en forme définitive. Plus l'équipe est large et plus l'incidence d'événements imprévus perturbe le déroulement d'un programme.

Ce fut le cas de celui-ci dont les difficultés et la durée n'étaient certes pas soupçonnées, au début, par la plupart des participants.

⁂

Pour la mise au point, une tâche d'homogénéisation de l'orthographe des ethnies et des toponymes s'est imposée.

Les divergences de graphie des ethnies entre les auteurs étaient souvent minimes (Podoko pour Podokwo, Musgum pour Mousgoum) mais d'autres risquaient de brouiller davantage les cartes (Njen pour Njegn, par exemple). Il existe bien une orthographe standardisée des noms de langues mais elle ne paraît pas transposable pour les ethnies : tous les lecteurs ne savent pas que le matal est la langue des Mouktélé, ni a fortiori, le gelvaxdaxa celle des Guelebda. Les noms de langues sont donc parfois différents de ceux d'ethnies. Un petit lexique, à la fin du volume, indique les correspondances entre les dénominations linguistique et ethnique.

L'orthographe des noms d'ethnies n'est pas standardisée comme celle des langues. Pour des raisons de commodités, l'orthographe adoptée ici reprend simplement celle de la carte des groupes humains dans l'Atlas National du Cameroun, jointe à l'ouvrage. Il s'agit uniquement de raisons de commodités car la manière d'écrire certains noms paraît discutable.

Quant aux toponymes, leur homogénéisation s'avère encore plus difficile, tant les orthographes des cartes sont changeantes. Faut-il écrire : Bourrha ou Bourha comme l'indiquent les cartes topographiques, ou Bourrah qui est devenu l'orthographe officielle ? Au risque de déconcerter un peu le lecteur, les trois sont admises car elles ne paraissent pas encore bien fixées. Il en est ainsi de quelques toponymes dont les écarts de graphie n'empêchent pas le repérage (Ngéchéwé, Nguéchéwé, Nguetchéwé).

⁂

Plusieurs éléments différencient cette synthèse des Atlas régionaux du Cameroun.

La section de Géographie de l'ORSTOM avait entrepris, au cours des années soixante, la couverture du pays par une série d'atlas régionaux. On avait, pour ce faire, découpé le territoire en carrés de superficie à peu près équivalente, selon des méridiens et des parallèles. Il est évident que certains atlas, aux limites artificielles, ne recouvrent aucune réalité régionale. Au contraire, le choix des limites de la région étudiée ici, a fait l'objet d'un raisonnement. Même si les jugements demeurent encore partagés, les auteurs se sont efforcés d'établir les limites, de façon qu'elles soient significatives d'un espace possédant une vraie personnalité.

Les atlas régionaux furent conçus dans le prolongement des Dictionnaires de villages. Ce sont d'abord des inventaires, bien que leur contenu ait beaucoup évolué du premier aux derniers numéros. Ils rassemblent toutes les données disponibles pour un espace géométrique donné et les expriment d'abord sous

forme cartographique. Dans cette synthèse, au contraire, les lecteurs pourront être étonnés par la minceur du dossier cartographique.

Au début, l'équipe avait pensé établir, en liaison avec les cartographes de l'ORSTOM, au moins deux cartes régionales pour soutenir le texte, l'une concernant la localisation du peuplement, l'autre sa répartition ethnique. Finalement, il s'est avéré que les cartes correspondantes de l'Atlas National du Cameroun suffisaient largement, bien qu'elles excèdent les limites retenues.

La publication provisoire renvoyait les lecteurs à ces cartes. En fait, bien peu d'entre eux en disposent alors qu'elles sont le complément indispensable au texte et même, le document de référence à la seconde partie. Pour cette raison, des extraits de carte comprenant la région étudiée sont joints, en hors-texte, à la présente édition.

Résultat d'un long travail de géographes et de cartographes, ces cartes ne satisfont pourtant pas pleinement les premiers. Remarquables du point de vue de la réalisation cartographique, elles le sont moins selon des critères proprement géographiques. Le regroupement des symboles de 100 habitants en autres de 1 000 habitants résulte davantage d'une logique cartographique que géographique : il ne correspond pas toujours à une concentration du peuplement en gros villages mais à une population dense tout en étant dispersée. Dans le cas des monts Mandara en particulier, la juxtaposition sur la carte de symboles de 1 000 habitants suggère l'image fausse de gros villages. Dans ce cas, la solution graphique adoptée par les cartographes contredit la disposition réelle du peuplement.

De plus, l'extension de certaines ethnies est localement sujette à caution : elles étaient relativement moins bien connues que d'autres, au moment de la réalisation de la carte. De ce point de vue, les deux cartes de l'Atlas National peuvent être complétées et précisées par celles, à plus grande échelle, des atlas régionaux Mandara-Logone et Bénoué. Ces cartes et leurs commentaires sont cependant des documents « à l'état brut », auxquels ne peut être assimilée la présente synthèse.

La plupart des contributions à ce volume respectent en effet la conception originale d'une synthèse régionale : ne pas être un inventaire neutre et purement descriptif de données mais une interprétation plus élaborée des faits régionaux, soulignant comment ils concourent pour constituer une région aussi originale, aussi riche, dotée d'éléments communs très forts et, en même temps, de si vifs contrastes.

La présentation des populations met en lumière l'originalité de chaque groupe humain, même de taille réduite, car elle reste encore très affirmée. Mais elle s'élargit ensuite à partir des constantes repérées d'un groupe à l'autre. Toutes ces populations se rattachent, avec des nuances multiples, à quelques systèmes sociaux longuement analysés.

L'étude régionale n'aboutit pas à un tableau de plusieurs données géographiques prises les unes après les autres. Une attention privilégiée est accordée aux phénomènes en devenir, aux changements et aux évolutions de longue durée. Cette optique veut montrer que des situations, même qualifiées de traditionnelles, n'étaient pas figées ni acquises une fois pour toutes. En s'efforçant de cerner les modalités et le contexte de ces tendances émergentes, parfois encore fuyantes et difficiles à saisir, on touche à vif au mode de fonctionnement spatial et social de la région.

Si autant de chercheurs ont accepté de former une équipe pour travailler ensemble sur cette région, c'est qu'ils lui sont tous attachés par quelque intérêt. Cet attachement commun n'est déjà pas banal. En fait, il se comprend facilement, tant la région est exceptionnelle. Chacun peut y trouver matière à observation et à réflexion pour ses préoccupations de recherche. On a l'impression qu'une région si

riche au point de vue humain, mérite une grande étude de géographie. C'est sans doute la même attitude qui a guidé tous les membres de l'équipe.

Mais le revers de cette conception s'oppose à son extension. Une telle étude régionale en profondeur, attachée à mettre en évidence les soubassements humains, sociaux et parfois psychologiques de la région, ne peut être menée de façon systématique sur tout un pays. Certes, il serait préférable que d'autres synthèses suivent celle-ci, afin de pouvoir comparer des évolutions de régions

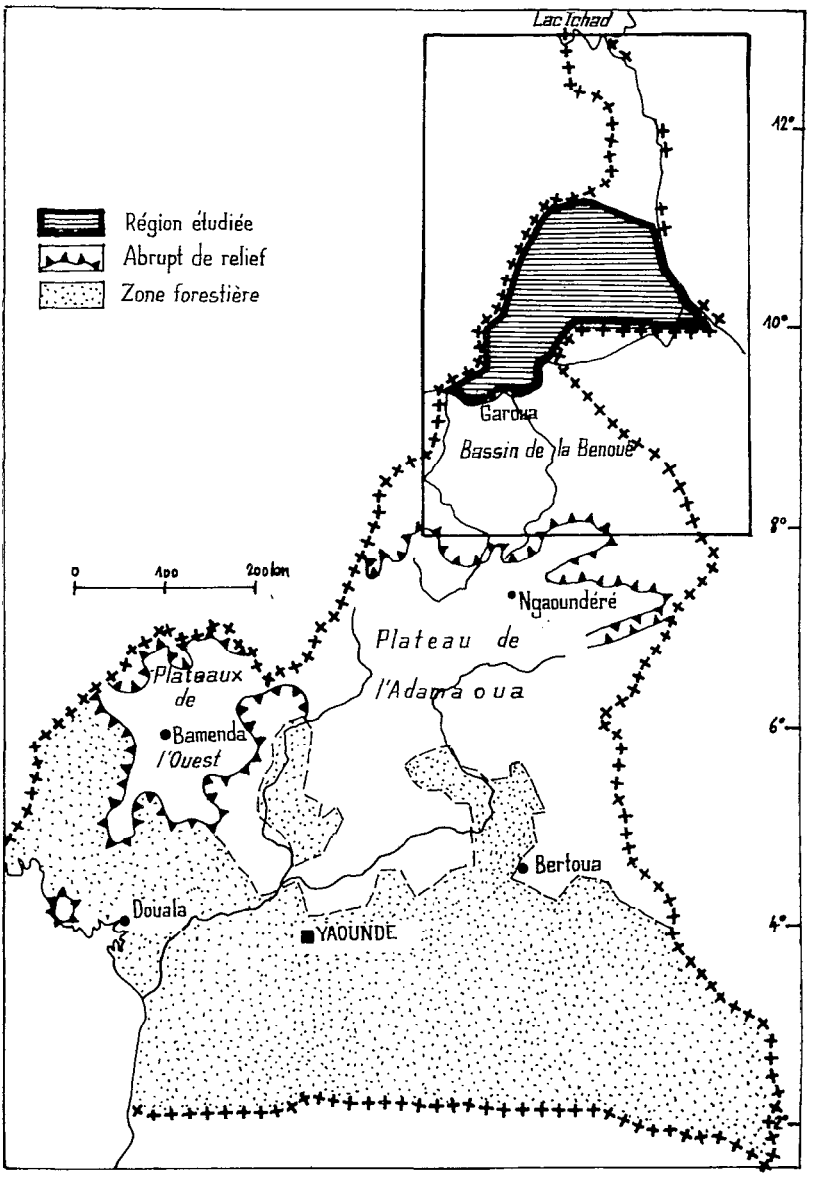

Fig. 1 Localisation de la région

appartenant à un même ensemble national. Un travail analogue serait également bénéfique du point de vue de la méthode. Il n'est pas évident que d'autres milieux humains prédisposent à une étude et à une présentation comparables.

A notre avis, il s'agit là d'un vrai travail de géographie régionale. Mais il exige des circonstances peu fréquentes : une réunion de chercheurs d'affinités voisines, concernés par une même région nécessairement très riche dans ses aspects humains.

Une autre équipe a décidé de consacrer une synthèse régionale à l'Ouest du Cameroun qui répond effectivement à la dernière condition. Il est souhaitable qu'elle aboutisse plus vite que celle-ci et mieux, si possible. Mais il serait illusoire de vouloir couvrir tout le pays de semblables synthèses.

Cependant, l'attrait de cette conception n'est peut-être pas étranger à une insatisfaction et à une réticence intellectuelles à l'égard des formules d'études régionales du Cameroun proposées jusque-là.

***

L'équipe a mûrement soupesé les avantages et les inconvénients qu'offraient les diverses limites régionales possibles. Jusqu'où aller dans ce nord du Cameroun, longue bande de territoire étirée au centre de l'Afrique ?

Fallait-il englober toute la région administrative du Nord, voire jusqu'au contact forêt-savane, comme certains le préconisaient ? L'étude aurait alors compris toutes les savanes sahéliennes et soudaniennes du Cameroun, par opposition au domaine forestier du Sud et guinéen d'altitude des plateaux de l'Ouest. Mais un cadre spatial d'une telle ampleur couvre plus de la moitié du pays (fig. 1). De plus, les populations ne présentent aucune unité sociale, religieuse ou linguistique. Les problèmes géographiques et ceux du développement y sont très hétérogènes.

Une autre proposition maintenait dans l'étude le plateau de l'Adamaoua jusqu'à son revers méridional et le fossé de la Mbéré. Cette limite présentait l'avantage de bien séparer les populations influencées par l'Islam de celles plus sensibles aux religions chrétiennes, les cultivateurs de mil des planteurs de tubercules. Mais le mil n'est déjà plus la plante alimentaire de base de la majeure partie du plateau de l'Adamaoua. Dès lors, la limite méridionale se trouvait repoussée au bassin de la Bénoué.

Certains participants étaient partisans de prendre en compte une entité régionale qui s'étendrait de la « falaise » de l'Adamaoua aux rives du lac Tchad. Mais cette entité, toute allongée, juxtapose au moins trois grandes unités géographiques du sud au nord. Des trois, c'est la partie centrale qui s'impose avec le plus d'originalité. Finalement, pour éviter une dispersion spatiale des textes, les limites adoptées correspondent à l'axe hydrographique Bénoué-Kébi au sud et aux savanes vides de la réserve de Waza au nord. Plus restreintes que certains participants ne l'auraient voulu, elles se sont avérées très significatives.

La région ainsi délimitée s'étend du 9e au 11e parallèles nord. C'est la latitude où le territoire camerounais prend un peu d'ampleur, excédant l'étroitesse du couloir qui l'amène jusqu'au lac Tchad. C'est surtout la partie la plus peuplée de tout le Nord du Cameroun, celle où des problèmes humains se posent avec le plus d'acuité : développement agricole, cultures commerciales, migrations de populations, colonisations de terres « vides », investissements ruraux. Plus au nord comme plus au sud, les principales données de ces problèmes changent de nature, en rapport avec d'autres contextes naturels et humains.

Les cartes des ethnies et du peuplement de l'Atlas National indiquent nettement qu'un bloc de concentration de la population s'individualise, à cette latitude, au nord du Cameroun. Un peuplement aussi dense ne se retrouve ailleurs qu'en petits noyaux de faible importance. Par contre, sa concentration est soutenue ici sur plus

de 250 kilomètres, du Nigeria au Tchad, et près de 200, de Waza au mayo Kébi. Même si une analyse plus fine révèle des interstices dans cet ensemble, il s'agit de l'un des entassements de populations les plus notoires en Afrique soudano-sahélienne, sur un fond général d'atonie du peuplement.

La concentration géographique est donc le critère d'identification régionale pris en considération ; ses implications sociales et économiques forment un leit-motiv de l'étude. Parmi celles-ci, deux conséquences géographiques jouent un rôle décisif pour l'avenir de la région : des systèmes de cultures intensifs et des migrations de population allégeant les secteurs les plus peuplés. Comment ces deux conséquences admettent-elles ou s'intègrent-elles dans la perspective d'un développement rural ? Telle est la question de fond qui devrait se profiler en arrière-plan à la synthèse.

C'est précisément dans cette aire de peuplement dense que les chercheurs de l'ORSTOM : géographes, sociologues, démographes, économistes, ont mené à bien, au cours des années soixante, les études les plus approfondies. La masse de la documentation disponible permettait d'entreprendre dans les meilleures conditions une synthèse régionale homogène. Cet argument ne fut pas de la moindre importance dans le choix des limites spatiales. En dehors de ce secteur privilégié, seuls quelques chercheurs avaient entrepris des investigations de terrain.

Comment se présente la région ainsi définie ? Les limites adoptées identifient-elles ou non une unité naturelle ?

Au sud, l'axe de la Bénoué et du Kébi suit la charnière du bassin de la Bénoué. L'étude ne concerne que l'un des côtés de cette immense cuvette, alors que des plaines symétriques en forment la réplique au sud. D'un bord comme de l'autre, elles se relèvent de façon progressive vers de hauts reliefs encadrant une véritable unité naturelle.

Pour respecter cette grande unité, il aurait fallu repousser les limites jusqu'à la « falaise » de l'Adamaoua. Mais cela entraînait à inclure des secteurs caractérisés par des conditions d'occupation du sol radicalement différentes de celles qui prévalent au nord de la Bénoué.

Une autre solution consistait, au contraire, à écarter l'ensemble du bassin de la Bénoué. Mais elle soustrayait aussi la partie méridionale des monts Mandara dont les populations présentent beaucoup d'affinités avec celles qui les voisinent un peu plus au nord.

Sauf quelques exceptions, tous les cantons situés au nord de l'axe Bénoué-Kébi présentaient, en 1967, une densité supérieure à 10 habitants/km², tandis qu'au sud, c'était justement l'inverse (fig. 2). L'axe de la Bénoué et du Kébi marque donc à peu près la séparation entre une partie nord du bassin de la Bénoué bien peuplée et une partie méridionale mal peuplée, avec tout ce que la faiblesse du peuplement implique dans les rapports entre les hommes et leur environnement. C'est sur ce fait humain fondamental que s'appuie la limite sud de la région. Contrairement à ce que schématisent les cartes, le contraste de peuplement interpose une frange de dégradation des fortes densités : c'est un problème géographique dont il s'agira de rendre compte.

De la même façon, la limite nord correspond à un fléchissement remarquable des densités de population. Ici, le critère des 10 habitants/km² regroupe les cantons en une seule plage dont l'extension coïncide encore mieux avec la limite adoptée. De plus, elle suit à peu près celle de la dépression tchadienne où l'inondation s'impose chaque année pendant une longue période.

Pourtant, la plaine du Logone, incluse dans la région, fait déjà partie, du point de vue naturel, de l'ensemble de la dépression tchadienne. Mais une étude des systèmes intensifs d'occupation du sol ne pouvait exclure les campagnes fortement humanisées des riverains du Logone, aux environs de Yagoua. Au nord

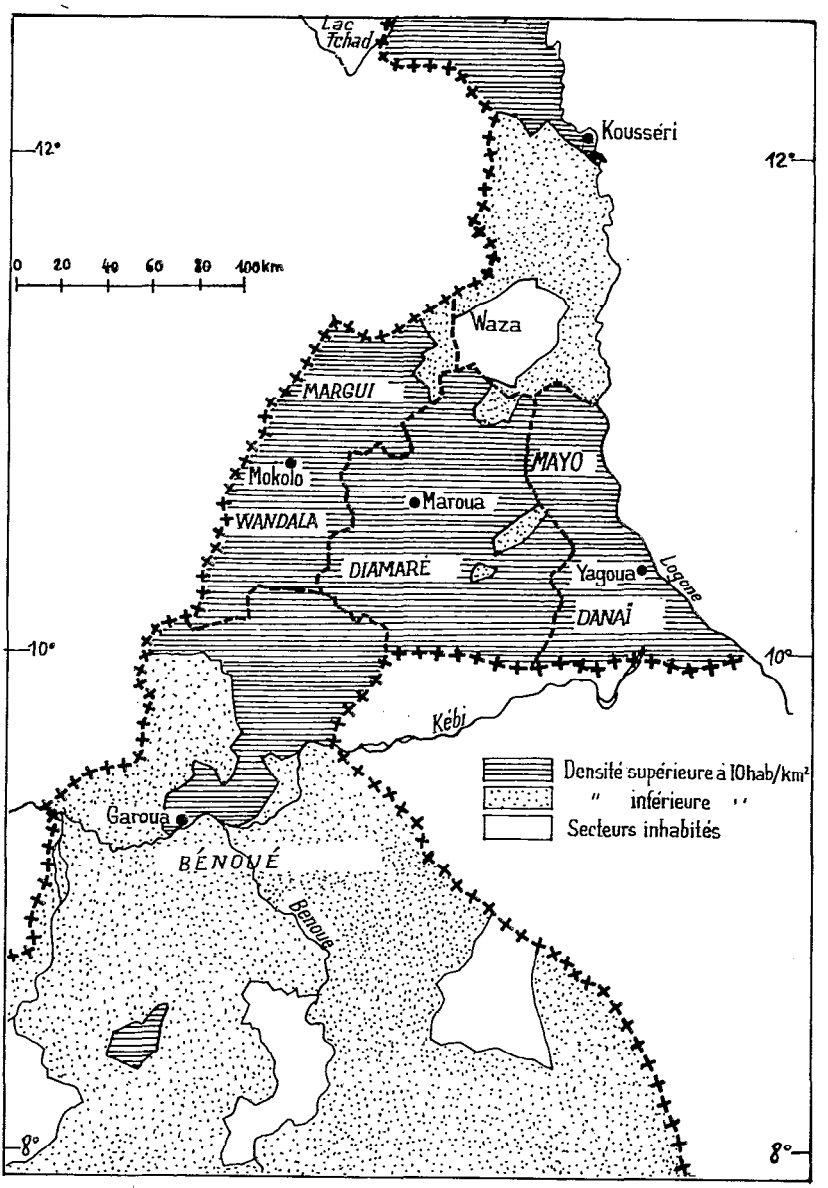

Fig. 2 Les densités de population au Nord du Cameroun

de Pouss, la vallée du Logone s'élargit à d'immenses plaines. Cette ampleur nouvelle correspond aussi à une transition vers un milieu différent, plus tchadien par ses paysages et dans ses populations, leurs structures sociales et leurs activités.

Une description rapide des limites retenues au sud et au nord indique déjà que le secteur étudié ne se rapporte pas à un ensemble naturel homogène. Une constatation identique ressort de l'examen des autres limites. Elles proviennent

d'un découpage politique compliqué dont la logique spatiale n'apparaît pas toujours évidente.

Les monts Mandara se trouvent partagés en deux moitiés inégales par la frontière entre Cameroun et Nigeria. Celle entre le Cameroun et le Tchad sépare de façon artificielle les plaines du Diamaré de leur prolongement naturel jusqu'au Kébi. A l'extrême est, le Bec de Canard s'enfonce au milieu du Tchad où l'on entre sans s'en apercevoir. Les frontières sont tout aussi artificielles du point de vue humain, en ne respectant ni les limites de groupes ethniques, ni l'aire contrôlée par d'anciennes formations politiques.

Seul, le Logone fournit une limite naturelle mais la plaine s'étale des deux côtés du fleuve et le peuplement est le même. Par son inondation saisonnière, le Logone unifie plus qu'il ne dissocie les plaines situées de part et d'autre de son cours. C'est ce qu'a mis en évidence la première grande étude de géographie consacrée à la région (CABOT, 1965).

Les limites retenues reprennent donc d'abord des clivages géographiques de première grandeur entre secteurs densément occupés et d'autres mal peuplés. Mais ils ne se superposent pas à des limites naturelles. La région comprend un assemblage d'unités très différenciées. Il est probable que leurs aptitudes agricoles le sont aussi.

Il convient alors de se demander quels rapports existent entre le peuplement soutenu de cette partie du Nord Cameroun et les conditions naturelles. Cette problématique, traditionnelle en géographie, acquiert ici une importance particulière.

La présentation des éléments composant l'identité régionale commence donc par une évaluation du rôle du milieu naturel. Cette organisation du texte ne relève pas d'une fidélité excessive au plan des études classiques de géographie régionale. Il est bien évident qu'ici, le peuplement et ses empreintes dans le paysage constituent les données géographiques majeures. Il serait donc logique de les présenter en avant-première. En fait, il a paru préférable d'analyser d'abord les principales données du milieu naturel, non tant en elles-mêmes que pour démêler leur influence sur l'occupation du sol.

JEAN BOUTRAIS

Première Partie

LE MILIEU NATUREL

Le poste (de Maroua) est dominé par une montagne pelée, de couleur cendreuse, très belle. De loin en loin, d'autres impatiences du sol : brusques sursauts dans la plaine immense. Un des paysages les plus nobles qui se puissent voir.
André GIDE, 1928.

Si la région présente une forte unité au point de vue des aspects humains, il n'en est pas de même quant au milieu. La convergence d'une même occupation dense du sol, de densités de population parmi les plus élevées du pays et de systèmes de culture parmi les plus intensifs, impose ces critères pour le choix des limites de la région.

Par contre, ces limites ne coïncident pas avec celles de régions naturelles homogènes. Elles ne circonscrivent pas non plus un milieu uniforme. La région se caractérise, au contraire, par une grande variété de paysages naturels. Quelques dizaines de kilomètres suffisent pour passer d'un relief de montagnes très accidenté à des plaines surmontées de pitons rocheux isolés, puis à d'immenses étendues planes envahies par les eaux d'inondation une partie de l'année. Aussi bien par leurs pentes, par leurs sols et par le régime de l'eau dans ces sols, ces milieux offrent des conditions très divergentes à l'occupation. Du moins, les conditions climatiques se répètent-elles identiques d'un milieu à l'autre ?

Une saison des pluies alterne avec une saison sèche s'établissant à peu près en même temps dans toute la région. Ce rythme saisonnier caractérise un climat tropical et, comme les pluies dépassent 700 mm en moyenne, il s'agit d'un climat « soudanien » (SUCHEL, 1972). Cependant la longueur de la saison des pluies se raccourcit et les totaux pluviométriques faiblissent du sud au nord.

La vallée de la Bénoué connaît un climat soudanien « franc » caractérisé par une saison sèche et une saison des pluies de durées égales et des pluies annuelles moyennes d'un mètre. Au nord de Guider, la saison sèche devient plus longue que la saison des pluies dont les totaux n'atteignent plus un mètre, ce qui définit un climat soudanien à tendance sèche. A cette disposition en latitude des climats, les monts Mandara apportent une perturbation. Il tombe en moyenne 975 mm d'eau à Mokolo et sans doute encore plus sur les sommets montagneux et les Kapsiki. Bien que peu de données soient disponibles à propos de ces montagnes, il est probable qu'elles connaissent un climat soudanien d'altitude plus humide que celui des plaines voisines.

Avec 750 mm de pluies et 8 mois de saison sèche, Mora et la plaine Nord-Diamaré se situent en limite du climat sahélien (SUCHEL, 1972). Mais ces données ne correspondent pas tout à fait avec celles qui ressortent d'études effectuées au Nigeria, juste de l'autre côté de la frontière (TULEY, 1972). La classification anglo-saxonne définit le Sahel par des pluies inférieures à 500 mm. Sa limite serait donc reportée au nord de la région, près du Lac Tchad. Toute la région se trouverait au centre de la « Sudan Zone », caractérisée par des pluies variant de 500 à 1 000 mm.

Pour éviter un malentendu, il est peut-être préférable d'adopter la classification de Génieux. Pour lui, le climat de Maroua définit un climat tropical vrai tandis que celui de Garoua sert de transition avec les plateaux de l'Adamaoua. La limite entre les deux types de climats tropicaux, vrai et de transition, passerait par Guider, c'est-à-dire presqu'au milieu de la région étudiée.

Il est remarquable que ces classifications n'englobent jamais la région dans un même ensemble climatique. Elles expriment, même à grande échelle, une gradation sensible des principaux facteurs climatiques en latitude. Certains d'entre eux, comme la durée et l'importance des pluies, leur précocité, l'absence ou non de sécheresse après les premières pluies, sont déterminants pour définir les possibilités agricoles. Comme ils ne se présentent pas non plus de manière uniforme, il conviendra de les préciser lors de la description de chaque milieu naturel.

Une grande partie des roches de la région, en particulier sur le socle, est recouverte d'une frange d'altération. Sa genèse est étroitement liée à la pluviométrie. A mesure que les pluies deviennent plus abondantes vers le sud, elle augmente d'épaisseur. Elle joue un rôle très important pour l'occupation du sol car les nappes d'eau souterraines s'y localisent de façon presqu'exclusive (TILLEMENT, 1970). Plus la couche altérée sur la roche saine est épaisse, plus la nappe phréatique a des chances d'être abondante. On comprend comment la gradation climatique peut se répercuter aussi par ce biais sur les conditions de peuplement.

De la grande variation des données climatiques résulte une variation parallèle des paysages végétaux, bien qu'ils subissent l'empreinte anthropique entraînant une uniformisation. D'après LETOUZEY, les savanes soudaniennes arborées s'étendent jusqu'au sud de Guider, laissant la place plus au nord à des steppes à épineux sahéliennes. La limite entre les deux formations végétales suit celle entre les deux types de climats tropicaux distingués par Génieux. En fait, cette limite simplifie beaucoup la complexité des paysages végétaux. L'interpénétration d'espèces soudaniennes et sahéliennes au nord de la Bénoué rend assez artificielle la limite nord des savanes soudaniennes. Inversement, des îlots soudaniens subsistent au-delà de cette limite, vers Kaélé et Yagoua.

Plus tard, LETOUZEY (1968) estime qu'il faut rattacher à la zone soudanienne la plaine du Sud-Diamaré où les espèces soudaniennes s'imposent dans les rares secteurs restés intacts. A la même zone appartient la végétation des collines de Maroua, sans compter l'ensemble des monts Mandara. Les épineux sahéliens caractérisent les sols lourds argileux ou dérivent d'un vieux fonds de végétation soudanienne désagrégé par l'occupation humaine dans toute la plaine du Diamaré. Dès lors, il faudrait considérer ces steppes comme sahélo-soudaniennes.

Signalons que, de l'autre côté de la frontière, les Anglophones identifient les formations végétales comme appartenant à une « Sudan Savanna ». TULEY (1972) définit cette « Sudan Savanna » par la présence caractéristique d'*Anogeissus leiocarpus* sur les sols meubles non défrichés et de *Boswellia dalzielii* sur les sols rocailleux. Letouzey les considère aussi comme deux espèces typiquement soudaniennes. Malgré tout, il subsiste dans les représentations cartographiques un décalage très net dans l'extension des savanes soudaniennes de part et d'autre de la frontière.

Le décalage de la limite nord de ces savanes se répercute en effet sur leur limite sud. D'après Tuley, les contreforts méridionaux des monts Mandara sont déjà occupés au Nigeria par la « Northern Guinea Savanna » alors qu'au Cameroun, ces savanes sont définies comme typiquement soudaniennes. Letouzey a critiqué l'emploi à une telle latitude du terme « guinéen », dont il limite l'usage à la végétation humide voisine du Golfe de Guinée. Tuley définit la « Northern Guinea Savanna » par l'association de grandes Légumineuses dominant un sous-bois où les Combrétacées sont bien représentées. AUBREVILLE (1950) accordait déjà une place à

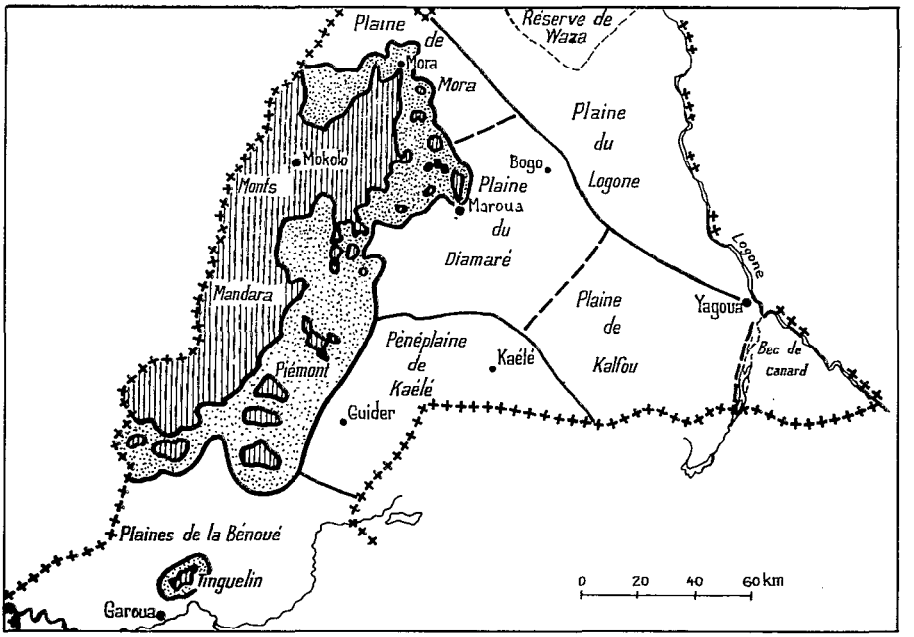

Fig. 3 Les unités naturelles

part à ces formations plus humides que les « forêts » à *Anogeissus* et *Boswellia*. Peut-être la « Northern Guinea Savanna » correspond-elle au secteur médio-soudanien de Letouzey au centre du bassin de la Bénoué.

Pour Tuley, la Northern Guinea Savanna se localise, au nord de la Bénoué, uniquement sur les reliefs : les contreforts des monts Mandara et leurs prolongements méridionaux. Au Cameroun, Letouzey fait apparaître les monts Mandara, sur la carte de l'Atlas National, avec une végétation soudanienne d'altitude presque toute enclavée dans les steppes à épineux sahéliennes. L'altitude permet à la flore soudanienne du bassin de la Bénoué de s'étaler sur les hautes surfaces des monts Mandara à une latitude inhabituelle. Même si la nomenclature diffère d'un côté à l'autre de la frontière, l'interprétation du couvert végétal va dans le même sens.

De notations toutes en nuances comme climat tropical à tendance sèche, savanes soudano-sahéliennes ou steppes encore sahélo-soudaniennes, se dégage l'impression que la région ne présente pas un milieu homogène. Toute une série de transitions s'intercalent et s'imbriquent entre les grands domaines soudanien et sahélien. Si les conditions climatiques et le couvert végétal n'uniformisent pas les soubassements du relief et des sols, il faut s'attendre à avoir affaire à plusieurs unités naturelles bien distinctes. Chacune offre une combinaison originale entre les éléments du relief, des sols, des paysages végétaux et même du climat local. Il est possible toutefois de les regrouper en trois ensembles : les hauteurs, les piémonts et les plaines (fig. 3).

Que la progression se fasse de l'ouest vers l'est ou vers le sud, elle implique en effet le passage de l'un de ces milieux à l'autre. De l'un à l'autre, les principaux facteurs qui conditionnent l'utilisation des terres changent du tout au tout. Pour chaque milieu, les facteurs qui imposent les contraintes les plus sensibles seront déjà indiqués. Puis on analysera les particularités des petites unités naturelles qui composent ces milieux.

Chapitre PREMIER

J. BOUTRAIS (1978)

LES UNITÉS NATURELLES

Les hautes terres - les piémonts - les plaines.

LES HAUTES TERRES

Deux unités très inégales commandent le relief de la région : les monts Mandara et le petit plateau du Tinguelin. Si les premiers constituent un important système de massifs et de hauts plateaux, le second ne représente qu'une petite unité. On lui accordera pourtant une place à part des monts Mandara par suite de la forte individualité géomorphologique de ses tables gréseuses et de l'originalité qu'elle confère à la vallée de la Bénoué près de Garoua.

Les monts Mandara (fig. 4)

Même dans la littérature anglophone, on a pris l'habitude d'appeler ainsi, du nom d'un petit royaume soudanais à son extrémité nord, l'ensemble des hautes terres situées à cheval sur la frontière séparant le Nigéria du Cameroun. Les monts Mandara s'allongent du nord au sud sur 150 km de long et s'étalent au Cameroun sur une cinquantaine de kilomètres de large. Le point culminant, le mont Oupay au nord de Mokolo, avoisine 1 500 mètres mais la plupart des massifs se situent entre 1 000 et 1 200 mètres. Ce ne sont donc que de moyennes ou de petites montagnes. Cependant, l'altitude paraît suffisante pour abaisser les températures et favoriser les pluies par rapport aux plaines voisines. Malgré l'influence uniformisante du peuplement humain, la végétation sur les hauteurs moyennes s'apparente déjà aux formations soudaniennes plus méridionales et, sur les sommets les plus élevés, à des formations typiques d'altitude. Enfin, quel qu'en soit l'abord, la brutalité du relief au-dessus des plaines voisines et l'ampleur des dénivellations donnent aux monts Mandara l'allure d'une vraie montagne tropicale.

L'occupation du sol doit donc tenir compte en priorité de la pente qui s'impose ici comme le facteur naturel le plus contraignant. Toutefois, la pente n'est pas partout également forte. De ce point de vue, trois grands groupes morphologiques se différencient : les plateaux internes, les reliefs montagneux de bordure, les massifs-îles isolés de la chaîne principale.

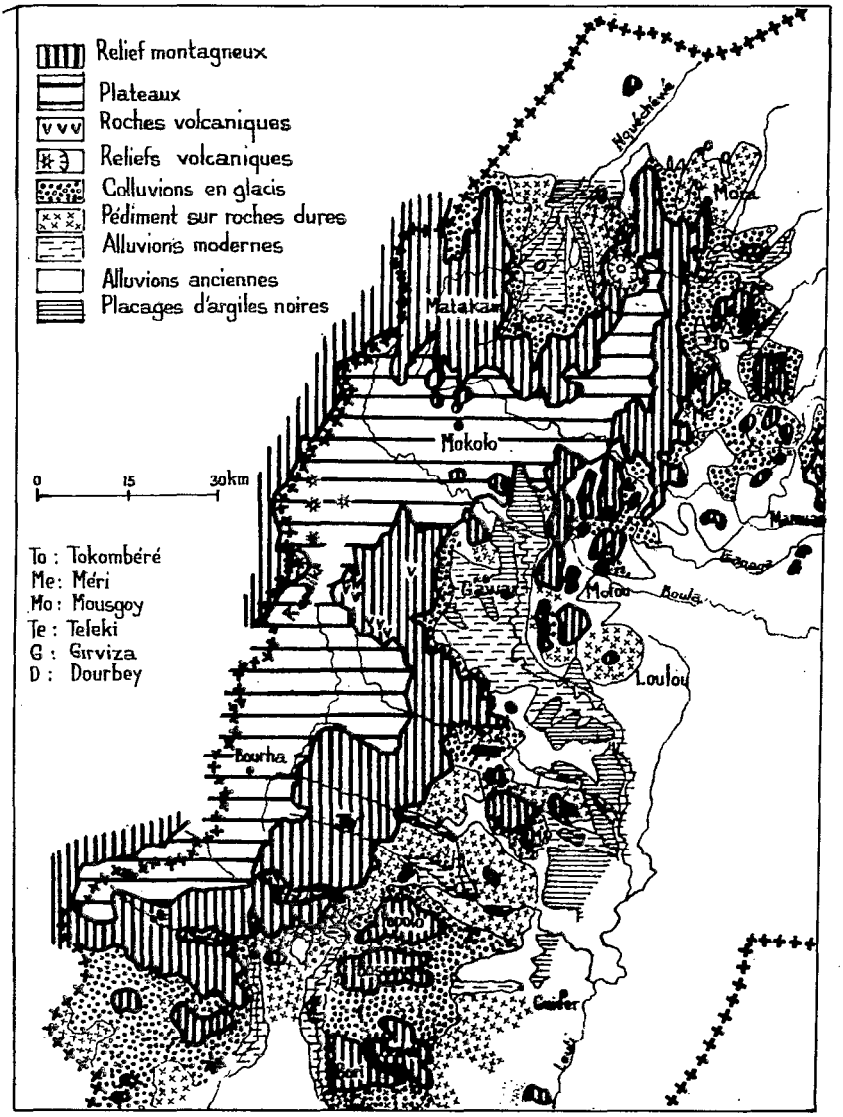

Fig. 4 Les monts Mandara et le piémont

LES PLATEAUX INTERNES

Une fois gravi le versant montagneux d'au moins 500 mètres de dénivellée, ou franchi le bourrelet encore plus élevé, l'étalement subit des paysages ne manque pas d'étonner.

Les plateaux internes occupent le centre de l'édifice dans toute sa longueur. Parfois accidentés par des collines ou des pitons rocheux, ils offrent le plus souvent un modelé mollement ondulé de versants convexes où les vallées ne commencent

à s'encaisser qu'à leur sortie. Ces plateaux ont une altitude moyenne de 750 mètres à l'extrême nord, 800 mètres aux environs de Mokolo, puis 900 à 1 000 mètres en pays Kapsiki pour s'abaisser à nouveau aux environs de 800 mètres vers Bourha et remonter au-dessus de 900 mètres aux environs de Doumo, à l'extrême sud. Ces variations d'altitude définissent plusieurs petites unités naturelles sans que des gradins très nets les séparent. Sur les plateaux, les pentes restent assez faibles pour permettre souvent de cultiver sans en tenir compte. Toutefois, les cultivateurs ébauchent des aménagements sur des versants, même en pente faible. De fait, une érosion s'y manifeste, peut-être favorisée par la nature des sols.

Tous ces plateaux sont formés sur le même substratum : des granites ou des migmatites, gneiss très granitisés. Les variations d'altitude ne proviennent donc pas de différences lithologiques. Il faut les mettre au compte de différents niveaux anciens de pénéplanation ou d'une seule pénéplaine dénivellée en compartiments par la tectonique. Quelques basaltes subsistent sur les sommets montagneux qui dominent le plateau Kapsiki à 1 300 mètres. Ils correspondent à des lambeaux d'anciennes coulées complètement démantelées. Aucun appareil volcanique d'émission n'est conservé (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963).

Sur le plateau Kapsiki, les émissions de trachytes, laves acides, se traduisent par des aiguilles élancées qui donnent au paysage un aspect un peu fantastique. Elles correspondent sans doute à d'anciens volcans de type péléen (DUMORT, PERONNE, 1966). Elles forment aussi des filons et souvent des amas rocheux. Les culots d'anciennes cheminées, mis à nu par l'érosion, se sont alors écroulés sur eux-mêmes.

La faiblesse des pentes permet aux produits de décomposition des roches du socle de se maintenir en place sur les plateaux de Guili, Bourha et Kapsiki. Le manteau continu de ces éluvions sert de support à des sols plus profonds et convient au gisement de petites nappes phréatiques (TILLEMENT, 1970). Sur les autres plateaux, malgré la faiblesse relative des pentes, le ruissellement entraîne les arènes en bas de versants ou sous forme d'alluvions reprises en charge à chaque saison des pluies par les cours d'eau. Les couches altérées de faible épaisseur se trouvent donc souvent décapées par l'érosion de leurs termes supérieurs facilement mobilisables : argile sableuse et sables argileux, mettant à jour les sables grossiers et les graviers sous-jacents, parfois même la roche pourrie sur les versants très érodés.

L'entraînement de la couverture altérée sur les plateaux est facilité par une couverture végétale discontinue ou rare comme sur le plateau Kapsiki. Une particularité de ces plateaux, surtout aux environs de Bourha, tient à la présence d'*Isoberlinia doka* qui se trouve habituellement beaucoup plus au sud, dans les savanes arborées et boisées de la cuvette de la Bénoué. *Isoberlinia doka* illustre un cortège d'autres espèces de la flore médio-soudanienne qui, depuis la Bénoué, remontent par les collines pour s'implanter sur les plateaux pénéplanés des monts Mandara (AUBREVILLE, 1950 et LETOUZEY, 1968). Arbre d'une dizaine de mètres dans le bassin de la Bénoué, il dépasse à peine un mètre sur ces plateaux mais forme par endroits des peuplements denses à perte de vue.

Cette végétation soudanienne originale reflète probablement des conditions climatiques assez humides. Tous ces plateaux sont bien exposés aux vents humides du sud-ouest. Cela se traduit par des pluies plus précoces et plus abondantes qu'en plaine : 1 100 mm à Bourha, 950 mm à Mokolo. La température est quelque peu modérée par l'altitude. De plus, le maintien d'éluvions en place sur certains plateaux tempère un peu les variations de température du sol.

A l'extrême sud, de profondes vallées découpent les hauts plateaux de Doumo et Boukoula, isolant les niveaux plans en petites unités à 900 et 1 000 mètres. Les arènes granitiques planes portent des sols rocailleux et graveleux peu épais (50 cm)

qui s'assèchent totalement en saison sèche. Sur ces sols se développe une végétation soudanienne avec des buissons et quelques arbres *(Boswellia* et *Daniellia).* Des sols aussi très pierreux, profonds de 30 à 60 cm, dérivent des gneiss métamorphisés. Mais les gros blocs de roches y sont plus rares et la roche elle-même est moins altérée. Des teneurs en argile plus élevées leur donnent un peu plus de « corps » que les précédents.

De Tchévi à Bourha, le plateau s'étale au Cameroun sur 15 km de large et se poursuit au Nigeria. Le paysage est peu accidenté sauf au nord, vers Guili, où des collines de granite le surmontent. Un massif de granites indifférenciés constitue tout le soubassement du plateau de Bourha (DUMORT, PERONNE, 1966). Comme il s'agit de granites à gros grains, ils se décomposent plus facilement que d'autres. L'horizon d'altération comprend une arène très grossière entourée d'un peu d'argile rouge. Sur cette arène se développent des sols assez profonds (plus de 1,50 m), sablo-argileux ou argilo-sableux, de couleur rouge soutenue par suite d'une forte individualisation du fer (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963).

Ce plateau est l'un des seuls à maintenir en place les éluvions grâce à ses faibles pentes et à l'importance de l'altération de la roche-mère. La couverture végétale, nettement soudanienne, n'est pourtant pas très dense. Toutes les jachères sont envahies ici par des rejets d'*Isoberlinia* et de *Daniellia oliveri* qui ne dépassent pas 2 mètres de haut. Ce plateau bénéficie de pluies plus abondantes et mieux réparties qu'ailleurs. Les eaux, traversant facilement les sols perméables, réalimentent chaque année la nappe phréatique dans les éluvions jusqu'à la fin de la saison sèche. Aucun facteur ne semble donc restreindre la mise en valeur agricole, si ce n'est l'assèchement rapide des sols très légers.

Le massif de granites discordants de Bourha se termine au nord de Guili. L'ensemble des roches métamorphiques dans lequel il s'est encastré forme le soubassement du plateau Kapsiki. Ces roches métamorphiques, des migmatites, résistent mieux à l'érosion. L'épaisseur de la zone d'altération est bien inférieure à celle des granites à gros grains. Elle est insuffisante pour que l'eau qu'elle contient en saison des pluies persiste jusqu'à la fin de la saison sèche. Il ne s'y développe que des sols minces, caillouteux, très perméables et sujets à l'érosion.

Seuls les quelques placages de basalte portent des sols encore pierreux mais qui se tiennent mieux. Ces sols sur basalte sont minces. Dès 60 cm apparaissent des blocs de basalte très peu altéré. Mais, grâce à leur bonne cohésion, ils se montrent peu sujets à l'érosion. Ailleurs, sur la majeure partie du plateau Kapsiki, les sols sont rocheux et squelettiques.

Il faut cependant faire une place à part aux larges fonds de vallons qui séparent les ondulations du plateau. Des alluvions sableuses à argilo-sableuses s'y accumulent parfois sur de grandes épaisseurs. Des sols humifères tapissent ces bas-fonds qui restent longtemps humides, même en saison sèche. Les alluvions forment ainsi des rubans continus le long des moindres cours d'eau dans tout le pays kapsiki.

Le plateau de Mokolo, d'altitude moindre, donne l'impression d'être plus aride que les précédents. Au sud de Mokolo, des amoncellements de blocs, souvent de grande taille, dominent de quelques dizaines de mètres les niveaux plans du plateau. Au nord de Mokolo, des reliefs le surplombent par contre de plusieurs centaines de mètres. L'arène provenant de la désagrégation physique des roches s'étale alors en glacis d'accumulation. Sur ces colluvions grossières se développent des sols épais, de texture sablo-graveleuse. Les fragments de roche saine n'apparaissent nombreux qu'à 80 cm-1 mètre. Mais la grande porosité de ces sols n'assure pas le maintien de l'eau infiltrée pendant les pluies.

Ailleurs, sur la majeure partie du plateau de Mokolo, la frange altérée à partir du granite ou des migmatites est plus faible. Elle ne porte que des sols rocailleux de

très faible épaisseur. Dès 50 cm, le sol est encombré de fragments de roche. Sur les sols dérivés de granites, on a souvent affaire à des blocs de roche pourrie alors que sur un autre soubassement, la roche n'est que légèrement altérée. Dans le profil de ces sols, le pourcentage de graviers et cailloux, déjà important en surface, atteint près de 50% en profondeur (SEGALEN, VALLERIE, 1963). Même sur des terrains en pente faible, ces sols minces sont mal protégés de l'érosion. Ils subissent des pertes sérieuses d'éléments fins.

Le couvert végétal, discontinu, comprend surtout des *Boswellia dalzielii* et des *Combretum*. Les *Acacia albida* se concentrent sur les glacis de colluvions aux sols plus profonds. Les cours d'eau du plateau, eux-mêmes, alluvionnent peu et montrent surtout une tendance érosive. Les alluvions ne deviennent plus épaisses qu'à l'amont de verrous rocheux qui entravent leur évacuation. Dans ces petits secteurs de barrage alluvial se développent des sols avec beaucoup plus d'humus. Mais leur extension est plus restreinte que sur le plateau kapsiki.

Le plateau de Mokolo se caractérise donc par une frange d'altération très mince sur le soubassement pénéplané. Très souvent, les points hauts du substratum affleurent en dalles. Sur une petite pellicule d'arène grossière, les sols manquent de corps, de matière organique et d'argile. Ils subissent les effets d'une érosion en nappes sur des pentes faibles mais régulières. L'importance du ruissellement limite l'infiltration de l'eau, ce qui inhibe la désagrégation de la roche-mère.

Au nord de la piste Mokolo-Méri, le plateau se prolonge entre les reliefs montagneux. Ceux-ci l'enserrent de part et d'autre en un triangle dont la largeur diminue progressivement vers le nord (d'une dizaine à moins de deux kilomètres). Même ainsi limité, le plateau central intercale ses horizons dégagés entre les deux massifs abrupts de bordure. Le soubassement granitique s'y retrouve, ce qui se reflète par une frange d'altération plus épaisse que sur le plateau de Mokolo. D'autre part, l'arène de décomposition provient directement de la roche sous-jacente ou dérive d'un remaniement peu important. Les sols développés sur ces alluvions ressemblent à ceux de Bourha par leur couleur brun-rouge. Mais ils sont moins épais. A partir de 60 cm s'intercalent déjà des blocs de granite pourri.

Comme les reliefs montagneux voisinent de très près ce plateau, ils ont fourni des matériaux abondants qui, épandus en glacis anastomosés, ont fini par le recouvrir entièrement. Les éluvions granitiques n'apparaissent plus qu'en « fenêtre » près de Tala Zoulgo (SEGALEN, 1962). Sur les glacis d'accumulation de matériaux meubles se développent des sols jeunes, un peu plus profonds que les précédents et eux-mêmes, très meubles. Ils sont parfois encombrés de rochers arrondis. Comme les précédents, ils portent une végétation arbustive caractérisée par l'abondance de *Combretum glutinosum* mais aussi, de grands *Acacia albida* mettant à profit la plus grande profondeur des dépôts meubles en bas de versant.

Malgré une uniformité apparente du cadre morphologique, la combinaison des facteurs naturels conditionnant l'utilisation des terres change donc d'un niveau de plateau à l'autre. On pourrait croire qu'avec un relief d'ensemble peu accusé, la pente intervient peu dans ce contexte naturel. En fait, il n'en est rien. L'érosion s'avère très efficace sur les sols légers et à mauvaise cohésion du plateau, développés sur un socle toujours à faible profondeur. Il semble, de plus, que les cultivateurs négligent les pratiques anti-érosives quand la pente leur paraît faible.

LES MONTAGNES DE BORDURE

Un relief montagneux accidenté entoure les plateaux centraux presque sur tout leur pourtour. Une seule interruption intervient au nord de la plaine de Gawar, au niveau du passage de la piste de Mokolo à Maroua. Le relief montagneux se manifeste sous forme de bourrelets élevés. Parfois, des vallées profondes entaillent

aussi la frange des plateaux. Le relief, plus tourmenté, prend alors une allure montagneuse.

Comme tous ces secteurs reposent sur le même soubassement que les plateaux, des différences lithologiques ne peuvent rendre compte du relief montagneux. La disposition en gradins des monts Mandara proviendrait donc d'un compartimentage tectonique. Les épanchements volcaniques des Kapsiki en seraient les témoins. Une bande mylonitisée avec des roches très écrasées sur 300 mètres de large et 25 km de long, de Méri à Mora, dont plusieurs vallées soulignent le tracé, atteste aussi l'ampleur des cassures du substratum.

Les reliefs montagneux émergent brutalement des piémonts, sous un angle voisin de 60°. Même si l'altitude de la base des versants montagneux varie, leur retombée est si nette qu'il est facile de suivre sur une carte la limite des deux unités morphologiques.

Sur ce type de relief, les fortes pentes s'imposent partout aux cultivateurs comme le facteur naturel le plus contraignant. Elles entraînent une mobilisation des horizons meubles des sols non protégés. Il s'agit donc le plus souvent de sols jeunes, au profil peu différencié, de faible profondeur et, sur les pentes les plus accusées, exposés aux menaces de l'érosion. Avec ces sols poreux développés sur un manteau altéré très mince, l'eau reçue en saison des pluies ne s'accumule pas en nappes qui la restitueraient en saison sèche.

La plupart des points d'eau en montagne tarissent en fin de journée lors de la saison sèche. Cela provient presque toujours d'une couche altérée insuffisamment épaisse sur la roche saine. De façon paradoxale, l'épaisseur moyenne de la couche d'altération sur ces reliefs accidentés est pratiquement aussi faible dans les montagnes méridionales de Guider que dans les massifs de Mora, malgré une différence de pluviométrie de 200 mm (TILLEMENT, 1970).

Pour rendre compte des variations d'épaisseur de la couche altérée, il faut souvent s'interroger sur la nature de la roche-mère. Les granites qui constituent la plupart des massifs importants, fournissent une arène assez abondante. A partir d'un réseau orthogonal de diaclases, ils se débitent en boules régulières d'assez grande taille, à patine parfois noirâtre. Par contre, les roches métamorphiques comme les anatexites présentent un réseau de diaclases moins net. Elles ne livrent que des boules irrégulières, ovoïdes, moins nombreuses et de taille plus réduite (DUMORT, PERONNE, 1966).

L'altitude de ces reliefs montagneux provoque des modifications de climat dont les effets ne sont pas indifférents pour l'utilisation des terres. Il est probable que les montagnes vers 1 200 mètres connaissent des températures annuelles moyennes de l'ordre de 24 à 25° avec des coups de froid très sensibles en début de saison sèche. Quant aux pluies, il est probable qu'elles sont encore plus abondantes que sur les plateaux. Mais il n'est pas possible de le préciser, faute de données. Des hydrologues ont calculé par extrapolation qu'elles devaient atteindre par exemple 1 400 mm au col de Méri (PELLERAY).

Avec de telles conditions climatiques, la végétation de ces montagnes serait une forêt claire sèche de type soudanien si elle n'était pas influencée par l'homme. Certains massifs peu occupés le confirment avec leur végétation bien fournie caractérisée par l'abondance d'*Anogeissus leiocarpus, Parkia biglobosa* et *Daniellia oliveri.* Mais d'autres éléments, comme *Woodfordia uniflora* signalé dans les montagnes de Girviza, soulignent la nuance montagnarde de cette végétation. Cette nuance s'affirme sur les sommets les plus élevés. Ainsi, un arbuste à l'aspect buissonnant, typique des régions d'altitude, *Olea hochstetteri,* colonise les chaos sommitaux du mont Oupay entre les boules de granite (LETOUZEY, 1968).

Bourrelet montagneux et zone de raccord du plateau à la plaine comprennent plusieurs petites unités qui se succèdent les unes aux autres. Quatre massifs

constituent l'essentiel du bourrelet : les monts de Girviza et ceux de Téléki au sud puis, au nord, les monts Matakam et les massifs de Mora. Parmi les zones de raccord montagneuses, on peut citer celle du plateau Kapsiki à la plaine de Gawar, celle du plateau de Mokolo à la plaine de Koza.

Les monts de Girviza au sud, culminant à près de 1 150 mètres, présentent un modelé plus doux que les autres. Les montagnes sont isolées par de larges vallées (mayo Tiel, mayo Oulo) où se sont déposées de grandes épaisseurs d'alluvions anciennes puis récentes. L'importance du manteau altéré d'apport en fond de vallée assure le maintien de nappes phréatiques permanentes. Mais en surface, les sols sableux grossiers restent légers et secs.

Une érosion régressive entaille vigoureusement en ravines les terrasses naturelles les plus hautes d'alluvions anciennes. Elle met à nu les couches d'alluvions sous-jacentes et même les roches du socle granito-gneissique. En contrebas de ces hautes terrasses, des alluvions récentes se présentent en petites plages remaniées de façon régulière par les cours d'eau.

Au-dessus de ces fonds de vallée, les versants montagneux conservent une mince pellicule d'arènes quand les pentes restent moyennes (20 %). Elles peuvent porter des sols peu épais, pierreux mais ne gardent pas d'humidité en saison sèche.

Au nord du mayo Oulo, les monts de Téléki constituent un vaste massif presqu'entièrement développé dans les granites. Il est découpé à l'emporte-pièces par les entailles profondes et étroites de vallées parallèles disposées de façon régulière et reprenant sans doute d'anciennes lignes de failles. Quant aux granites, ils donnent à ce massif un aspect déchiqueté.

Les pentes sont encombrées de chaos de blocs de toutes tailles. Entre les blocs et sur de petits replats s'accumulent des arènes de décomposition. Sous les arènes et dans les diaclases se maintient une certaine humidité. Mais ailleurs, la roche affleure en grandes dalles parfois à nu, parfois couvertes d'une végétation buissonnante qui s'accroche aux fissures. Entre les blocs et dans les creux, les arènes portent des sols dont la surface est parsemée de cailloux. Ils contiennent très peu d'éléments fins très vite évacués. Ils ne présentent pas non plus d'horizon humifère parce que la matière organique est entièrement minéralisée. Mais les produits de cette minéralisation contribuent à la désagrégation de la roche en profondeur et au renouvellement de ces sols (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963).

Le massif Matakam au nord de Mokolo se différencie des monts Téléki par une allure moins compacte et une altitude plus élevée. Au cœur du massif, se détache une véritable chaîne montagneuse centrée sur les monts Ziver et Oupay qui dépassent 1 400 mètres. La large vallée supérieure du mayo Moskota prolongée par le mayo Kerawa, sépare cette chaîne des hauteurs de Tourou à l'ouest, par un sillon intra-montagnard rectiligne.

Ici aussi, les granites se débitent en blocs arrondis réguliers qui encombrent les versants, tandis que les anatexites donnent des flancs montagneux plus découverts. Les pentes fortes (souvent 60°) sont interrompues par des replats fréquents. Le plus curieux est celui proche du sommet de Ziver où une petite mare subsiste en permanence au milieu d'une pelouse toujours verte. Les monts Ziver et Oupay consistent en amoncellements d'énormes blocs où la progression devient acrobatique, intercalés d'une végétation buissonnante.

Sur les versants montagneux, l'arène d'altération se maintient entre les blocs ou s'accumule sur les replats. MARTIN (1961) indique que le profil des sols sur ces arènes est en général simple : un horizon de surface artificiel avec une matière organique appréciable puis, un horizon d'altération de la roche-mère où l'on voit les minéraux non décomposés se transformer en argile. Partout des affleurements rocheux introduisent des solutions de continuité dans les sols qui présentent aussi de nombreux cailloux en surface et dans le profil. Le manteau de décomposition

de la roche saine sur les versants est insuffisant pour retenir des nappes. Les points d'eau permanents se situent à l'affleurement de grandes diaclases dans le socle.

Entre la zone de raccord du plateau de Mokolo à la plaine de Koza et les massifs de Mora, s'intercale le vaste édifice volcanique complexe de Zouelva. Il comprend une ceinture de roches volcaniques de 7,5 km de diamètre dont le centre s'est effondré en caldeira. Le relief annulaire est tronçonné par l'érosion en plusieurs unités. Cet édifice volcanique s'est encastré à l'emporte-pièces dans les migmatites de la région de Mora. Un granite intrusif formant un piton de 1,7 km de diamètre occupe le centre effondré de la « ring-structure ». Plusieurs couronnes morphologiques se succèdent dans l'anneau de roches volcaniques (DUMORT, PERONNE, 1966).

Dans ces couronnes se développent des sols jeunes contenant beaucoup de sable. Les cailloux de basalte, déjà présents en surface, deviennent abondants à partir de 35 à 65 cm en profondeur. Mais la matière organique est abondante et les propriétés chimiques très bonnes, ce qui représente des conditions remarquables pour la mise en valeur agricole (SEGALEN, 1962).

Les massifs de Mora, au sud de la petite ville du même nom, constituent un vrai bourrelet montagneux dominant à la fois le plateau interne et le piémont. Ils se terminent par un éperon vigoureux au-dessus de Mora et de là, s'allongent en une chaîne presque continue jusqu'à la coupure de la vallée de la Tsanaga qui les sépare des massifs Mofou. De Mora jusqu'aux environs de Méri, les mêmes granites calco-alcalins que pour le massif de Téléki constituent le soubassement de ces reliefs, relayés par des anatexites plus au sud. Au sein même de la masse granitique s'insèrent de vastes panneaux enclavés d'anatexites. « La morphologie de ces granites frappe par ses caractères gigantesques » (DUMORT, PERONNE, 1966). Ils ont édifié des massifs à pentes raides, flanqués de vastes éboulis et couronnés de grandes croupes plates semées de très gros blocs.

Au massif de Mora proprement dit dont le sommet est entièrement couvert d'un chaos d'amoncellements de blocs, succède une série de massifs tirant chacun leur nom de l'ethnie particulière qui l'occupe. Le massif Ouldémé s'individualise nettement entre deux vallées transversales à fond plat dont l'une est occupée par un petit volcan. Plus au sud, le bourrelet montagneux surplombe le piémont par une muraille continue dont la dénivellée dépasse 500 mètres près de Méri.

Sur ces longs abrupts, inclinés parfois à plus de 60°, dévalent les eaux de pluies qui entraînent tous les produits de désagrégation des roches. Mais sur les croupes sommitales au relief doucement vallonné, les débris issus de la désagrégation sont suffisamment abondants et stabilisés pour donner naissance à des embryons de sols. On peut les appeler avec SEGALEN (1962) des « présols » parce qu'aucun horizon ne se reconnaît dans leur profil. Bien qu'ils soient peu intéressants pour les pédologues, les populations leur accordent une grande importance agricole.

Le bourrelet montagneux qui dépasse 1 100 mètres au nord de Méri, perd de l'altitude vers le sud jusqu'à la Tsanaga. Elle le traverse de part en part par une profonde entaille établie comme en surimposition ou antécédence au relief. Au-delà de cette coupure, les massifs Mofou continuent la chaîne montagneuse de façon plus discontinue. Avec eux, on aborde une autre unité morphologique des monts Mandara, celle des massifs isolés sur le piémont.

LES MASSIFS-ÎLES

Au pourtour du grand édifice montagneux se détachent de nombreux massifs isolés qui dominent le piémont. Ils sont d'ampleur, d'altitude et de nature très différentes.

Certains correspondent à des intrusions de roches plus résistantes à l'érosion que les terrains encaissants. D'autres figurent comme les reliefs résiduels d'affleure-

ments plus vastes de composition lithologique homogène. D'autres enfin marquent un épisode tardif de l'orogenèse d'ensemble de la région.

Ces massifs-îles présentent les mêmes conditions naturelles d'occupation que les zones montagneuses des monts Mandara. Étant entourées de basses terres, les fortes pentes s'imposent de toutes parts à leurs habitants.

Dans toute la partie méridionale, les massifs-îles correspondent à des batholites de granites intrusifs, à contours nettement définis. Ils se sont encastrés dans les gneiss métamorphisés sur lesquels s'étalent les zones arasées du pourtour des monts Mandara. Les limites des massifs suivent exactement celles des intrusions qui donnent des reliefs dépassant toujours 1 000 mètres (Hosséré Demsa, Peské-Bori, Bosoum, Popologozom). La plupart des versants abrupts sont encombrés de blocs débités à partir du système de diaclases dans la roche. Plus parallèlépipèdiques aux sommets, ces blocs deviennent plus arrondis en bas de versants, sans doute par suite d'une désagrégation physique plus efficace.

Malgré la raideur des versants, des inclusions de sols se maintiennent entre les affleurements rocheux et les chaos de boules. Voici l'exemple d'un profil situé sur le flanc sud du massif Bosoum, au milieu d'un versant long de 400 mètres dont la pente atteint 60 % (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Il s'intercale entre des boules de granite atteignant 2 mètres de diamètre et couvrant 40 % du terrain. En surface se juxtaposent de nombreux fragments anguleux. L'horizon supérieur est sablo-graveleux poreux avec des fragments de roche couchés selon la pente. L'horizon en dessous de 20 cm, toujours gravelo-sableux, montre une petite accumulation d'argile et contient toujours des fragments rocheux concordants à la pente. A partir de 50 cm se produit le passage progressif à la frange d'altération du granite. Il apparaît lui-même en place, désagrégeable à la main, entre 70 et 120 cm.

Les radicelles prospectent tout l'horizon supérieur jusqu'à 9 cm. D'autres racines vont plus loin et s'incurvent comme les fragments rocheux dans le sens de la pente. Les plus grosses racines s'insinuent jusqu'à 50 cm entre les blocs rocheux. Le sol est recouvert d'un tapis graminéen continu et de quelques arbres espacés (caïlcédrats, *Acacia sieberiana*, rares *Balanites*). Malgré la vigueur de la pente, la strate herbacée et les fragments de roche en surface limitent en partie l'érosion.

Un ensemble de massifs-îles à l'est des monts Mandara appartient à la famille des reliefs résiduels. Ils sont presque tous constitués de granites hétérogènes à grains moyens. Mais les affleurements de ces granites débordent plus ou moins les limites des massifs.

Le groupe des massifs Mofou se circonscrit dans le même soubassement granitique qui se poursuit jusqu'à Hina. C'est probablement l'érosion qui les a entaillés et séparés par de larges vallées. Le même raisonnement peut s'appliquer aux petits massifs Mikiri, Douggour, Tchéré, Mogoudi, développés sur un unique affleurement. Plus au nord, d'épaisses couches d'alluvions fossilisent le substratum entre les massifs Mokyo, Mouyengué et Mémé. Il est probable qu'il se poursuit sans solution de continuité entre les massifs.

Les granites calco-alcalins formant l'ossature de ces massifs isolés se débitent eux aussi en grosses boules. Certains massifs présentent des chaos de boules juxtaposées sur tous leurs versants (Douggour, Mikiri, Tchéré). L'amoncellement est tellement continu que les arènes entre les blocs ne sont pas accessibles. D'autres massifs émergent sous forme de grands dômes lisses (Mogoudi). Quant au massif de Mokyo de plus grande taille, il juxtapose des versants encombrés de blocs et un large niveau sommital vallonné à plus de 1 000 mètres. Le massif Mouyengué, plus complexe, associe les mêmes granites à d'autres granites d'intrusion plus récents et à des pans de gneiss métamorphisés soulevés. Les granites donnent des arêtes

montagneuses vigoureuses tandis que les gneiss se traduisent par un ensellement médian.

Au large des massifs Mofou, le mont Loulou représente un relief résiduel typique. Il se situe au centre d'un large affleurement granitique arasé en grandes croupes qui s'ennoient sous leur propre arène. Il est flanqué d'un pain de sucre s'élevant d'un seul jet à plus de 300 mètres au-dessus de la plaine.

Au-delà de ce premier ensemble, d'autres massifs isolés proviennent d'une orogenèse plus récente. Des roches sédimentaires (schistes) et volcaniques (andésites) métamorphisées, en constituent l'ossature. Elles auraient d'abord comblé une fosse de sédimentation étroite, allongée nord-sud, « épicontinentale ». Le volcanisme serait du type volcanisme de cordillère. L'ensemble aurait été ensuite soulevé au cours d'un épisode tardif de l'orogenèse d'ensemble de la région (DUMORT, PERONNE, 1966).

Les affleurements s'allongent sur une bande de 80 km de long et 10 km de large avec des interruptions dues au recouvrement alluvial. Mais ils ne se traduisent par des reliefs notables qu'au nord, où les roches d'origine volcanique prédominent. Les massifs alignés y sont tronçonnés de part et d'autre de Maroua par le passage de la Tsanaga (monts Mogozang et Makabay).

Le relief de ces massifs s'avère très particulier et très différent de celui des massifs précédents. Il associe des pentes raides mais régulières à des sommets à allure molle, composant une suite de hauteurs doucement moutonnées. Aucun décrochement rocheux ne vient interrompre la ligne des versants couverts d'une strate herbacée continue et de boisements clairsemés mais purs de *Boswellia dalzielii*.

Les sols développés sur ces pentes sont peu épais et très caillouteux dans tout leur profil. Dès 15 cm, les blocs de roche laissent peu de place aux sols. Mais ils contiennent dans l'horizon supérieur des quantités appréciables d'argile limoneuse entre les pierres (SEGALEN, 1962).

Les pentes fortes et régulières entraînent davantage l'érosion que les versants à abrupts et replats. Au pourtour des massifs de Maroua, les épandages de débris mobilisés sur les versants puis étalés en bas, tendraient à le prouver.

Le plateau du Tinguelin (fig. 5)

Malgré sa faible extension, ce plateau représente une unité structurale différente des monts Mandara, se rattachant au bassin de la Bénoué.

Il domine la vallée de la Bénoué par des abrupts très raides sur près de 500 mètres, se terminant par des corniches sommitales sub-verticales. Les sommets eux-mêmes sont à peu près plats. L'ensemble constitue un plateau tabulaire découpé en plusieurs éléments par de petites vallées profondes et étagé en plusieurs niveaux par des décrochements en « touches de piano ».

Les grès de Garoua constituent l'ossature complète de ce plateau (à l'ouest) ou leur corniche sommitale (à l'est). Les mêmes grès couronnent d'autres petits massifs au nord de bancs tabulaires se terminant aussi en corniche. Ils surmontent directement les roches du socle : gneiss métamorphisés ou granites. A l'ouest, par contre, les grès forment le soubassement à la fois du plateau et des basses terres. L'opposition est due à une faille qui a affaissé un compartiment par rapport à l'autre.

Ces grès proviennent d'une sédimentation continentale fluviatile et lacustre dans la cuvette de la Bénoué à la fin du Crétacé. Leur épaisseur doit être considérable. Un sondage profond à Garoua a traversé 400 mètres de grès sans toucher le substratum (TILLEMENT, 1970). D'un autre côté, les termes supérieurs de ces grès ont probablement été érodés sur une épaisseur inconnue. Enfin, leur

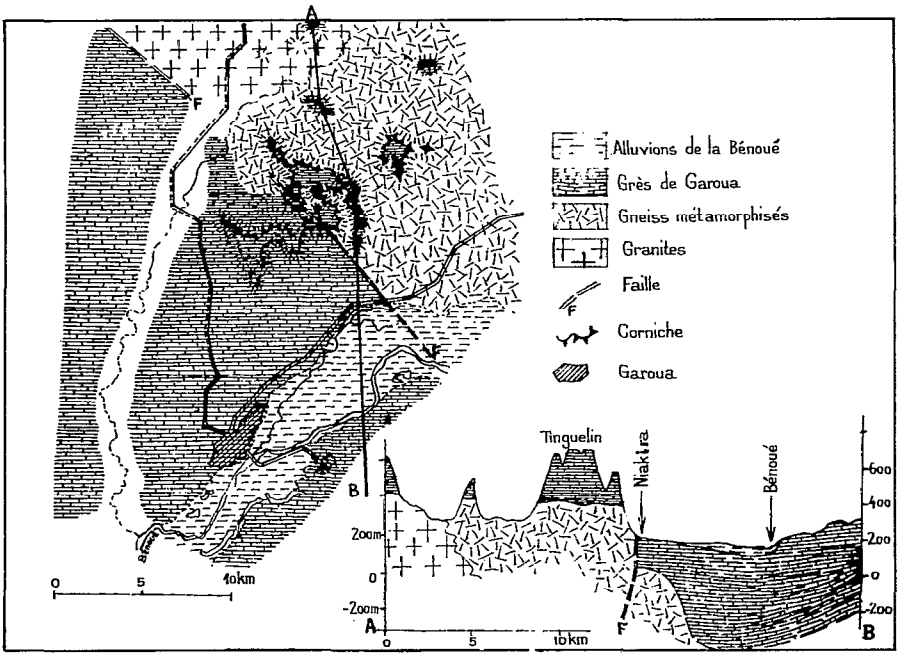

Fig. 5 Le plateau du Tinguelin

épaisseur dépend de l'âge de la faille de Niakira dont le rejet atteint 300 mètres. Si elle est post-sédimentaire, il faut déduire ce rejet de l'épaisseur des deux séries de part et d'autre. Si la faille est contemporaine de la sédimentation, l'enfoncement progressif de l'axe du bassin étant compensé par son remblaiement simultané, il faut estimer une puissance totale proche de 1 000 mètres pour ces grès.

Dans ce cas, leur extension devait être considérable. Seuls les grands massifs cristallins périphériques aux monts Mandara devaient émerger de l'ennoyage sédimentaire qui couvrait toute la pénéplaine sur socle. Ensuite, l'érosion aurait décapé ce manteau de grès, exhumant l'ancienne surface, sauf quelques buttes-témoins et le plateau tabulaire du Tinguelin. Les grès du Tinguelin devraient leur survie à l'existence d'encroûtements ferrugineux durs interstratifiés les protégeant mieux de l'érosion (SCHWOERER, 1965).

Les grès du Tinguelin se manifestent par des conditions encore plus arides que les montagnes sur socle. Les entablements sommitaux horizontaux, affleurant en dalles fissurées parfois recouvertes de cailloux libres, ne portent qu'une végétation d'arbustes rabougris et de touffes d'herbes discontinues.

Sur l'un des plateaux, à partir de quelques centimètres de profondeur, des concrétions ferrugineuses de 1 à 3 cm de grosseur, emballées dans une pâte argileuse rouge, deviennent de plus en plus nombreuses. Les éléments grossiers ménagent une forte porosité. A partir de 30 cm, les concrétions se soudent pour former une carapace dure englobant des blocs de grès (HUMBEL, BARBERY, 1974). Au sommet du plateau, la frange altérée très mince est donc prise dans un encroûtement ferrugineux qui accentue l'aridité du milieu.

Sur les fortes pentes d'éboulis encombrées de blocs de grès, les débris d'altération sont très lessivés. Jusqu'à 20 cm prédomine une texture gravelo-sableuse un peu argileuse puis une terre blanchâtre adhérant à de nombreux cailloux jusqu'à

60 cm. Ensuite on atteint tout de suite un grès rose peu friable. La roche-mère se désagrège peu et l'érosion, très active sur ces pentes de 50 %, ne laisse pas aux sols le temps de s'approfondir.

La végétation se compose toujours d'arbustes. Lorsque les grès reposent sur le socle, le contact s'exprime par une végétation assez dense et verte en toutes saisons. Bien qu'aucune source ne soit visible, elle doit correspondre à l'émergence d'une nappe profonde sous les grès, passant ensuite sous les éboulis des parties basses de versants taillés dans le socle (TILLEMENT, 1970).

Malgré son originalité géomorphologique, le plateau du Tinguelin semble donc offrir des conditions naturelles bien peu favorables à l'occupation du sol. Qu'il s'agisse des sols, de la pente ou de l'érosion, le constat est toujours négatif pour les cultivateurs.

LES PIÉMONTS (fig. 4 et 6)

On entend par ce terme toutes les basses terres voisines des montagnes et dont les traits morphologiques dérivent d'abord de ce voisinage. Est donc écartée la plaine du Diamaré uniquement alluviale, incluse dans le piémont par certains auteurs (DUMORT, PERONNE, 1966).

Les piémonts ainsi définis comprennent deux types de relief différents. Pour les géomorphologues, les pédiments sont développés uniquement sur les roches dures, alors que les pédologues accordent une acception différente à ce terme (SEGALEN, 1962 et MARTIN, 1961).

Les glacis proviennent d'une accumulation de débris arrachés au surplomb voisin. Ces matériaux sont parfois repris en charge par les cours d'eau actuels qui incisent les glacis en lanières. Enfin, des glacis s'anastomosent et passent en aval à

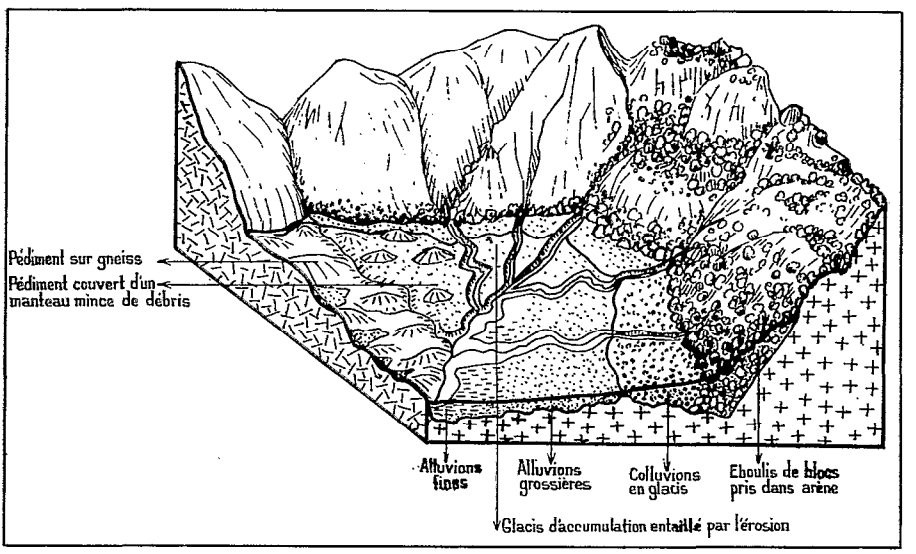

Fig. 6 Bloc-diagramme schématique du piémont

des dépôts alluvionnaires. Il en résulte des plaines intérieures colmatées par des matériaux déposés selon des modalités complexes, encadrées par un relief montagneux continu ou une série de massifs-îles.

Les pédiments

Comme la plupart des montagnes sont constituées de granites à gros grains se désagrégeant relativement bien, les abrupts montagneux fournissent une grande quantité de matériaux qui s'étalent en bas de pente. Les pédiments sont donc relativement rares autour des monts Mandara. Il est cependant possible d'en décrire quelques exemples.

Le pédiment de Mousgoy, au sud et à l'ouest de ce village, correspond à des gneiss granitisés arasés, alors que les massifs de Téléki sont surtout constitués de granites. Il prolonge la pénéplaine sur socle plus développée à l'est, vers Kaélé. Le relief vallonné comprend de nombreux affleurements rocheux de gneiss et des vallées à entaille vive. Il est possible que ce pédiment ait été autrefois recouvert par des colluvions issues des montagnes voisines.

Au pied du petit massif de Mousgoy, on a noté un liseré de colluvions avec une puissance variant de 10 à 35 mètres. Au milieu du pédiment, près de Douroum, des restes d'un ancien glacis, très attaqués par l'érosion, se trouvent comme perchés au-dessus des vallées actuelles. Ils portent des sols ferrugineux bien évolués, contrairement aux autres colluvions de bas de pente, ce qui tend à prouver l'ancienneté de leur mise en place. La vigueur de l'érosion actuelle sur le pédiment de Mousgoy est peut-être responsable du décapage de ces dépôts de faible cohésion. Il s'agirait alors d'un pédiment exhumé de son ancien manteau colluvial.

Le pédiment de Loulou est de nature différente puisqu'il entoure un petit massif résiduel isolé et qu'il est développé dans la même roche que ce massif. Le relief du pédiment est bosselé par de nombreux affleurements rocheux. La végétation est claire, avec surtout des *Boswellia dalzielii*, indice de sols peu profonds. Au pied du massif, les croupes granitiques affleurent à nu ou sous une mince pellicule d'arènes. Un peu plus loin, un horizon humifère surmonte les arènes granitiques sans dépasser 20 cm d'épaisseur. Malgré la facilité de l'évacuation des arènes, il est probable que le volume de matériaux fourni par ce petit massif n'ait jamais été suffisant pour recouvrir d'un manteau continu l'immense pédiment qui l'entoure.

Au nord de Mora s'étend aussi un pédiment développé dans les mêmes granites que le bourrelet montagneux. Pour le différencier des basses terres voisines d'épandage alluvial, MARTIN (1961) qualifie cette unité sur socle de « plateau ». Pourtant, il se trouve en continuité topographique avec les dépôts d'ennoyage alluvial contigus. Les colluvions ne tapissent que le pied de l'abrupt montagneux. Plus loin, le socle abrasé en une surface irrégulière s'abaisse vers le nord, parsemé de pitons granitiques résiduels. La végétation arbustive est peu dense avec *Terminalia macroptera, Anona senegalensis* et des *Combretum*. Les sols sableux grossiers, peu épais (50 à 80 cm), se développent sur des arènes de désagrégation du granit en place ou n'ayant subi qu'un faible déplacement sur le pédiment.

Au pied de l'extrémité nord du massif Matakam, MARTIN (1961) signale un autre « plateau », c'est-à-dire un autre pédiment sur des gneiss. A partir du pied du massif, toujours très net dans la topographie, le modelé du piémont est assez tourmenté. La végétation comprend des arbustes d'affinités sahéliennes avec des *Acacias, Zyziphus mauritiaca* et parfois *Balanites aegyptiaca*.

Pourtant les sols sont sableux. Mais leur drainage est mauvais en profondeur. Ils sont parfois formés directement sur les gneiss qui affleurent dans les lits des cours d'eau. Plus loin, les sols jeunes font place à des sols plus évolués, avec apparition

d'un horizon argileux compact en profondeur. Sur ces sols un peu plus profonds, la végétation devient plus dense qu'en bordure de massif. Mais le socle gneissique apparaît toujours dans les lits des cours d'eau. Il s'agit donc d'un pédiment sur socle couvert d'une mince frange d'altération n'ayant subi qu'un faible transport. Le fait que la corniche montagneuse soit aussi développée dans les gneiss plus résistants à l'érosion que les granites, rend peut-être compte de la faiblesse des apports colluviaux.

A mesure que les apports colluviaux se font plus épais et plus continus en bas d'abrupt montagneux, aux pédiments sur roches dures succèdent des glacis d'accumulation. Plusieurs transitions existent, par exemple autour du massif isolé Peské-Bori.

A l'est du Peské s'étend un pédiment sur granites qui donnent des sols sableux grossiers dont l'épaisseur ne dépasse pas 50 cm (VALLERIE, 1964). Le piémont sud du Bori est plus complexe (VALLERIE, 1967). Au pied de la montagne, les rivières ont construit des cônes de déjection sur lesquels se développent des sols graveleux. Entre ces cônes, les roches du socle affleurent ou sont couvertes de colluvions minces. Ailleurs, le manteau colluvial sur les granites du piémont est plus épais. Les sols atteignent alors 2 mètres d'épaisseur et présentent déjà une évolution avec lessivage en surface et accumulation d'argile rouge en profondeur. Sur ces sols profonds se localisent de grands baobabs et ficus.

Au nord du Peské, enfin, s'étale un grand glacis de colluvions épaisses qui se prolonge au nord dans le glacis de Bosoum.

D'un côté à l'autre du massif, le piémont change donc de nature morphologique, peut-être en rapport avec le décapage inégal d'un manteau colluvial initial uniforme. Au sud, la proximité du mayo Oulo renforce l'agressivité des petites rivières parallèles qui zèbrent le piémont.

Des pédiments sur roches dures aux glacis d'accumulation, le contexte agricole s'améliore en fonction de la profondeur des sols, de leur texture, de la pente mais aussi d'une agression moindre de l'érosion.

Les glacis

Les bas d'abrupts montagneux, en particulier granitiques, montrent une succession régulière de matériaux désagrégés.

En milieu de pente montagneuse, les blocs s'empilent les uns sur les autres en éboulis libres parfois affectés de décollements. En bas de pente, ils encrassent le versant en éboulis pris dans une épaisse matrice d'arène. Ces éboulis emballés marquent le pied de la montagne. La pente change brusquement.

Le placage de colluvions, qui fait suite, résulte de l'accumulation et de l'épandage uniforme des arènes granitiques entraînées par un ruissellement diffus à partir du pied de la montagne. Leur déplacement lent et faible ne suffit pas pour émousser les grains de quartz. Les arènes s'accumulent sur une telle épaisseur qu'elles ennoient la topographie du socle sous-jacent.

Une coupe des dépôts colluviaux montre une distribution anarchique d'éléments très différents par leur texture. Les graviers dominent mais avec parfois des argiles sableuses dans lesquelles peuvent être mêlés de petits blocs arrachés aux pentes montagneuses. La surface du sol est couverte aussi en partie de débris de roches anguleux.

Plus loin, le comblement se poursuit par l'épandage d'alluvions charriées par les cours d'eau qui divaguent sur des pentes de plus en plus faibles. Comme le déplacement est plus grand, les grains de quartz s'émoussent. La capacité de charge

des cours d'eau étant faible, il s'effectue un classement des matériaux déposés selon leur texture : sables grossiers puis fins, dépôts sablo-argileux puis argileux.

Sur un profil en long, de nombreux passages de matériaux correspondent à des changements latéraux de tracé des cours d'eau. Lorsque les dépôts augmentent sur un tronçon de cours d'eau, sa pente faiblit, ce qui ne fait qu'augmenter encore plus les dépôts jusqu'à bourrage du tronçon. Le cours d'eau se fraie un passage contigu où des lentilles de sables grossiers se déposent alors au voisinage de sables fins, silts et argiles. Il en résulte une grande variation de texture des profils en profondeur.

En surface, les épandages alluviaux présentent une planité d'ensemble et une pente faible et régulière. Ici aussi, les dépôts masquent entièrement le socle sous-jacent dont seuls quelques collines et pitons rocheux émergent.

Il est fréquent dans la région que les cours d'eau actuels reprennent en charge les dépôts de glacis. Ils incisent de profondes ravines, en particulier dans le plancher colluvial plus incliné. Même lors de son élaboration, ce placage colluvial subit toujours une érosion concurremment à l'accumulation. La proximité du surplomb montagneux provoque un cumul des eaux en bas de pente, évacuées en nappes sur les colluvions. Ces eaux déposent de nouvelles arènes, graviers et cailloux, mais remobilisent tout de suite les sables abandonnés par les dernières lames d'eau des averses précédentes. Actuellement, il semble que les processus d'érosion en nappes priment ceux d'accumulation en glacis et se traduisent par un rabotage en surface des colluvions.

Malgré cela, les conditions offertes par les glacis à l'occupation du sol paraissent privilégiées. Sur les colluvions et surtout les alluvions, peuvent se développer des sols profonds et meubles, faciles à travailler à la houe. La végétation profite aussi de ces dépôts meubles. Les arbres à système racinaire pivotant y prennent de grandes tailles, par exemple les *Acacia albida* et les tamariniers. De plus, ils peuvent accéder à des nappes phréatiques permanentes.

Déjà, si les éboulis comprennent une matrice suffisante, ils alimentent une nappe pérenne à faible débit. Celle-ci peut suralimenter en profondeur la nappe du glacis colluvial. Mais ce sont surtout les alluvions qui contiennent les meilleures nappes. Dès qu'elles ont une épaisseur suffisante, il s'y installe une nappe de sous-écoulement. Imprègnant en permanence le socle sous-jacent, elle accélère sa désagrégation. Les lentilles sableuses qu'elles contiennent constituent autant de gisements aquifères. En fin de saison sèche, la nappe descend dans la frange altérée du socle et peut s'y maintenir grâce à son épaisseur (TILLEMENT, 1970).

Au sud des monts Mandara, les glacis de piémont présentent une grande extension. Cela provient peut-être de la nature granitique de la plupart des massifs-îles qui ont fourni une grande quantité de matériaux désagrégés. L'épaisseur des glacis y atteint 25 à 40 mètres, leur longueur plusieurs kilomètres (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Leur pente actuelle est une pente d'érosion. Elle est supérieure au pendage originel des dépôts qui était de 3 à 10 %. Des buttes au collet des plantes, des plages de sables grossiers déliés, des plaques de dénudation superficielle, traduisent une forte érosion en nappes devenant parfois nappes ravinantes par individualisation de rigoles d'écoulement. Les ravines prennent une telle extension sur certains glacis qu'ils paraissent en voie de démantèlement.

La mise en place de ces glacis date d'époques différentes si l'on en juge par les sols qu'ils portent. Sur certains d'entre eux (Nord-Peské, Bosoum, Popologozom) ne se développent que des sols jeunes, composés simplement d'un horizon humifère reposant sur le matériau colluvial grossier (50 % de graviers). Ce sont des sols à prédominance sableuse, assez profonds (70 cm) mais légers et faciles à

dégrader par érosion. Ces glacis récents s'étalent jusqu'à plus de 5 km du rebord montagneux.

Sur des glacis plus anciens, les sols présentent un horizon d'argile à faible profondeur provenant du lessivage des horizons supérieurs. Enfin, d'autres glacis encore plus anciens portent des sols plus évolués. L'évolution s'oriente le plus souvent vers la tendance ferrugineuse, l'individualisation d'oxydes de fer conférant à l'horizon argileux sous-jacent une couleur rouge ou ocre-rouille très accusée.

La dissection actuelle des glacis était attribuée à une capture des rivières voisines par le système de la Bénoué ou à un éventuel affaissement de son bassin. Ces hypothèses se trouvent remises en cause par HERVIEU (1967). Pour lui, l'accumulation des colluvions et leur dissection sont d'origine purement climatique. Ils proviennent des variations de climat au cours du Quaternaire.

Il s'appuie sur le fait que les glacis se trouvent à des altitudes variant de 350 à 650 mètres autour des monts Mandara. Ils n'ont donc pu être élaborés à partir d'un même niveau de base. Ils se sont mis en place sous des conditions semi-arides marquées par des crues violentes mais de courte durée, des averses brutales mais peu abondantes qui déposent tout de suite les dépôts arrachés. Inversement, les phases érosives correspondent à des climats tropicaux plus humides tel que l'actuel. Hervieu propose ainsi quatre incursions de climats secs au Quaternaire.

En fait, la succession de phases d'accumulation, d'érosion puis de nouvelle accumulation n'est prouvée que dans le cas de glacis emboîtés au même endroit, ce qui est rarement le cas dans la région. La chronologie s'appuie sur différents types d'altération développés sur des glacis qui s'étalent le plus souvent au pied de massifs différents. Les quatre incursions successives de climats secs rendent difficile l'attribution d'un faciès d'altération donné à une phase paléo-climatique précise. D'autre part, le raccord d'un glacis éloigné très érodé à telle phase d'accumulation paraît aussi difficile. En l'absence de datations absolues, la généralisation aux paysages d'érosion des chronologies relatives établies à partir de formes d'accumulation paraît délicate (HUMBEL, BARBERY, 1974).

C'est le cas des glacis situés au pied des massifs nord des monts Mandara. Le placage colluvial s'étale de façon continue au pied de l'édifice montagneux principal et autour des massifs-îles mais sur une largeur bien moindre qu'au sud. Tous ces glacis ne portent que des sols jeunes sans indices d'altération chimique. Seuls, les glacis de sables grossiers développés entre les massifs Tchéré, Mikiri et Douggour, présentent des sols minces qui montrent un début de rubéfaction donc d'évolution vers les sols ferrugineux (SÉGALEN, 1962).

Il serait donc possible de raccorder les glacis de Tchéré à ceux du sud des monts Mandara dont les sols ont évolué selon la même pédogenèse. Ailleurs, tous les glacis sont apparemment récents ou, peut-être, des glacis anciens tellement érodés qu'ils ont perdu toute trace d'évolution ancienne en surface. Ce rajeunissement tient, peut-être, à la forte activité actuelle et passée de l'érosion sur tous ces glacis en bas de grands abrupts montagneux. C'est notamment le cas des glacis autour de la plaine de Koza parfois découpés par les ravines en « badlands » recouverts de sables et de graviers libres.

Au sud de la région, d'autres glacis entourent aussi les plateaux gréseux du Tinguelin. Comme ils sont constitués de matériaux plus fins qu'à partir des roches du socle, ils ont tendance à s'étaler davantage. Le degré d'évolution des sols qui les recouvrent permet de différencier à nouveau les glacis récents au nord du plateau et les glacis anciens dont les sols sont déjà ferrugineux. Comme pour les grès des entablements du plateau, les glacis en contrebas se caractérisent par le développement rapide d'un encroûtement de la frange altérée. Ainsi la carapace

ferrugineuse apparaît-elle à 50 cm de la surface sur le glacis à l'ouest du Tinguelin (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Ce cuirassement limité prend une toute autre extension au sud de la Bénoué. Dans la région, on n'observe nulle part ailleurs de glacis induré. Il en résulte des conditions d'utilisation privilégiées par rapport au sud de la Bénoué.

Les plaines intérieures

Les glacis se raccordent en aval de façon progressive à des terrasses fluviales. Comme la limite entre les deux unités est difficile à tracer, on a souvent affaire à des « glacis-terrasses » développés sur des matériaux détritiques hétérogènes colluvio-alluvionnaires. Les petites plaines intérieures aux monts Mandara permettent de décrire quelques exemples de passage de colluvions aux dépôts alluvionnaires.

Les plaines de Tokombéré et de Warba, individualisées au-devant de l'abrupt des monts Mandara par des massifs isolés, illustrent un comblement alluvial relativement simple. Le passage est régulier des colluvions grossières périphériques aux alluvions déposées au centre des plaines. Dans la plaine de Tokombéré, des alluvions relativement anciennes sur lesquelles se sont développés des sols salés compacts se distinguent d'alluvions récentes argilo-sableuses comprenant seulement un horizon humifère épais (40 cm). La nappe phréatique n'est qu'à 1,20 m du sol, au centre de la plaine parsemée de grands *Acacia albida*. Ces deux petites plaines s'ouvrent largement sur la grande plaine du Diamaré. Des placages d'argiles noires d'origine lacustre marquent le passage du piémont à cette autre unité morphologique.

Les massifs Mofou insèrent presque complètement la plaine de Gawar au centre des monts Mandara. Un glacis étroit de colluvions d'arènes granitiques borde en liseré les massifs encadrants puis passe rapidement à des alluvions qui tapissent toute la plaine. Plusieurs séries d'alluvions sont disposées en terrasses le long du mayo Louti qui draine la plaine de part en part.

Sur les lambeaux d'alluvions les plus anciennes, les sols ont subi une évolution ferrugineuse marquée par une faible rubéfaction. La majeure partie des alluvions anciennes, qui constituent le plancher de la plaine, ne portent pourtant pas de sols évolués. La puissance des alluvions dépasse 10 mètres par endroits. Le matériel alluvial est très grossier avec des lits de cailloux et graviers entremêlés et, par endroits, des niveaux de blocs atteignant la taille d'une tête d'homme (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963).

Des placages d'argiles noires se dispersent un peu partout dans la plaine mais surtout dans sa partie la plus fermée. Il est probable qu'elles se sont déposées en conditions semi-lacustres sur les alluvions anciennes. Contrairement à la plaine de Tokombéré, les alluvions récentes sont d'extension très limitée.

Toutes ces séries alluvionnaires se trouvent attaquées par l'érosion actuelle. Le mayo Louti creuse son lit dans des épaisseurs considérables d'alluvions. Vers la sortie de la plaine, l'érosion est catastrophique, d'après SIEFFERMANN et MARTIN (1963). Elle atteint aussi les placages d'argiles noires, entraîne l'argile des horizons de surface qui deviennent franchement sableux. Les argiles noires typiques ne se trouvent plus qu'en profondeur. Parfois l'argile est complètement évacuée du profil. Il ne subsiste plus que des nodules calcaires reposant directement sur les alluvions grossières (SEGALEN, VALLERIE, 1963). Il est probable que les argiles noires recouvraient autrefois une surface beaucoup plus importante qu'aujourd'hui.

La plaine de Koza au nord des Monts Mandara est un peu symétrique de celle de Gawar. Ici aussi, les alluvions en provenance des montagnes tapissent le plancher

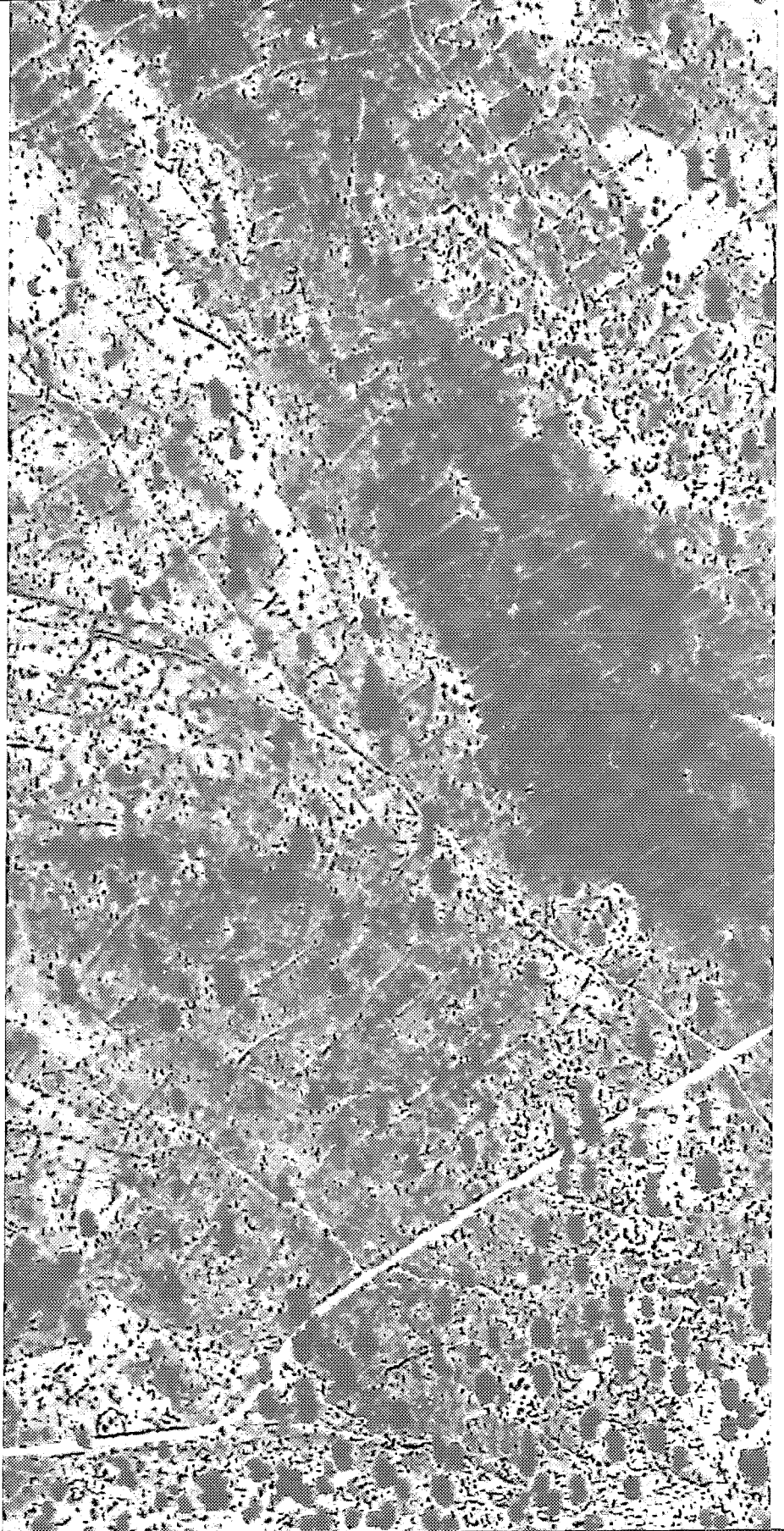

de la plaine. Mais, plus ouverte vers les grandes plaines, elle ne comporte presque pas de dépôts purement argileux.

Les glacis de colluvions ceinturent la plaine juste au pied des montagnes. Les colluvions sont constituées de matériaux grossiers : cailloux, graviers et sables en abondance. Ils s'étalent surtout au « fond » de la plaine, de part et d'autre de Koza, sur plusieurs kilomètres de large. Une partie de ces matériaux est reprise en charge par les cours d'eau qui alluvionnent au centre de la plaine.

La répartition des alluvions dans la plaine de Koza suit presque un schéma géométrique. Deux épandages d'alluvions anciennes avec des sols évoluant vers les sols salés (halomorphes), encadrent des alluvions récentes au milieu. Là convergent les principaux cours d'eau descendus du rebord montagneux. Toute une gamme d'alluvions s'y succèdent selon leur granulométrie. Les alluvions de sables grossiers se disposent en périphérie tandis que les alluvions sableuses fines à limono-sableuses occupent la majeure partie de la zone alluvionnaire actuelle où la pente varie de 1 à 2%. Elles passent par transitions, à l'aval, à des alluvions plus argileuses mais d'étendue limitée.

Sous les alluvions sableuses du centre de la plaine, des argiles se repèrent vers un mètre de profondeur. Plutôt qu'à un lessivage actuel des horizons supérieurs, elles proviendraient d'un alluvionnement ancien à tendance lacustre (DURY, 1965). Quant aux alluvions voisines des cours d'eau, elles se caractérisent par l'hétérogénéité de leurs profils, montrant des alternances répétées de matériaux grossiers et fins (SEGALEN, VALLERIE, 1963).

La nappe phréatique n'est jamais très loin de la surface du sol au centre de la plaine. Avec les alluvions meubles, elle favorise le développement d'une végétation de grande taille : d'énormes *Acacia albida*, des *caïlcédrats* accompagnés d'*Anogeissus leiocarpus* et de *Terminalia* divers. L'érosion, moins spectaculaire qu'au centre de la plaine de Gawar, est cependant à craindre dans ces alluvions fragiles : rabotage en surface par les lames d'eau, attaque des berges mal consolidées par les crues.

Tous ces phénomènes paraissent donc communs aux piémonts, avec une gravité plus ou moins accentuée. Il ne semble pas que des glacis de colluvions soient en cours de formation. Ce seraient des formes héritées, subissant un décapage et un démantèlement plus ou moins avancé. Que l'agressivité actuelle de l'érosion provienne d'une nuance plus humide du climat tropical, cela est possible sans être toutefois certain. L'activité du creusement des rivières du bassin de Bénoué n'en reste pas moins plus intense que celles du bassin tchadien. Il ne faut donc pas écarter l'influence des deux niveaux de base différents pour rendre compte de l'érosion plus forte des piémonts au sud des monts Mandara.

LES PLAINES

Malgré leur originalité géomorphologique, les piémonts couvrent des superficies modestes par rapport aux plaines. Des dénivellations très faibles par rapport aux milieux précédents ne veulent pas dire que les plaines soient uniformes. La région en juxtapose, en effet, plusieurs types : plaines sur socle ou plaines

1. *Un piémont.* Petites stries de rideaux anti-érosifs perpendiculaires à la pente du piémont, parcellaire laniéré parfois souligné par d'autres lignes de touffes d'herbes, parc d'*Acacia albida* plus dense à la retombée du massif ouldémé. Mission IGN : AE 200/125, n° 127. Agrandissement à l'échelle 1/3 000 (*Cliché* LA. 94, CNRS).

sédimentaires et, parmi celles-ci, plaines de comblement ancien ou récent, soit uniquement alluvial ou alluvial avec remaniement éolien, soit lacustre.

Comme ces types de relief s'imbriquent souvent dans l'espace, il est préférable de les regrouper par grands ensembles : les plaines du bassin de la Bénoué, celles du bassin tchadien et la pénéplaine médiane aux deux bassins.

Les plaines du bassin de la Bénoué (fig. 7)

Des piémonts au sud des monts Mandara à la Bénoué, l'altitude s'abaisse de façon progressive de 500 à moins de 200 mètres, ce qui donne une pente moyenne de 0,4 %. C'est un paysage de plaine correspondant à ce que SEGALEN (1967) appelle la surface d'aplanissement récente de la Bénoué. D'après la nature du substratum, aux plaines sur roches dures s'oppose la plaine alluviale de la Bénoué.

Les plaines sur roches dures s'étalent à peu près en continuité topographique sur le socle et sur les grès à l'ouest de Garoua. Comme les versants entre talwegs et sommets d'interfluve présentent quand même une pente sensible, il s'agit plutôt d'une pénéplaine.

La pénéplaine sur socle se développe dans des granites mais surtout des gneiss (ectinites et migmatites). De petits inselberg d'intrusions granitiques la dominent, de même que les tables de grès du Tinguelin.

Cette pénéplaine comprend aussi trois petits synclinaux comblés de dépôts au Crétacé puis épargnés par l'érosion. Les mêmes phases sédimentaires s'y sont succédées : d'abord des grès qui donnent de petites barres dans le relief, puis des épaisseurs considérables (700 à 800 mètres) de roches plus tendres, schistes et marnes, qui se traduisent par des dépressions. Par l'abondance des failles qui compliquent leur structure, ces creux sédimentaires tiennent autant à des fossés

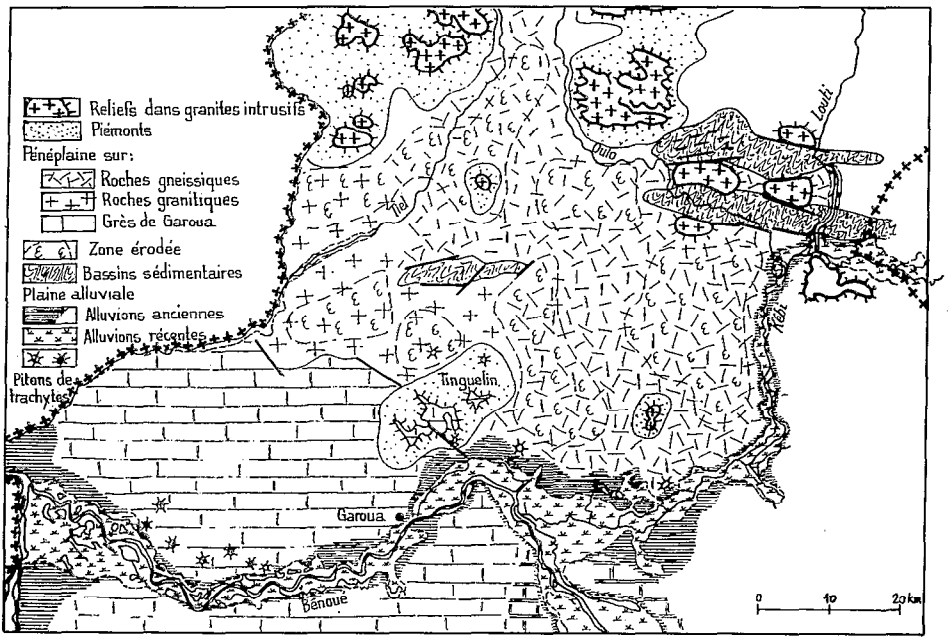

Fig. 7 Le bassin nord de la Bénoué

tectoniques qu'à des plissements en synclinaux. Des reliefs de granites intrusifs séparent les deux synclinaux de l'est, traversés en surimposition par le cours du mayo Louti. Sur les dépressions marneuses se développent surtout des sols argileux lourds qui contrastent avec l'ensemble des sols de la pénéplaine.

Les affleurements du socle, arasés en pénéplaine, présentent dans le détail un modelé tourmenté. Des « champs de cailloux » surmontent souvent des sols minces comprenant uniquement un horizon humifère au-dessus de la roche désagrégée. Il semble que l'intensité de l'érosion ne laisse pas aux sols le temps de s'approfondir et de se différencier. Malgré une pente moyenne à faible, la plus grande partie des eaux de pluie ruisselle. Le réseau hydrographique, aux mailles serrées, s'inscrit dans la roche. A part les mayo Tiel et Louti, les rivières n'alluvionnent pas.

Le paysage de zones érodées presque planes domine dans tout le centre de la plaine. Mais il n'est pas continu. Des zones pierreuses, où la roche sub-affleure , voisinent avec des poches où des sols argileux atteignent 10 mètres de profondeur (SIEFFERMANN, 1964). La végétation, d'affinités soudaniennes, est surtout arbustive avec seulement quelques arbres comme *Daniellia oliveri* et *Boswellia*.

Les grès de Garoua constituent le soubassement de la pénéplaine à l'ouest, seulement troués par quelques pitons de trachytes près de la Bénoué. La pénéplaine prend ici un aspect très différent, caractérisé par de vastes interfluves convexo-concaves mal drainés. Les grès affleurent en dalles au sommet d'interfluves mais rarement dans les vallées. Des atterrissements de sables empâtent les versants et les fonds de vallées sur plusieurs mètres, adoucissant un modelé ancien plus accidenté. Les parties bien drainées, coiffant les interfluves, présentent des sols ferrugineux avec lessivage du fer et de l'argile (HUMBEL, BARBERY, 1974). Ces sols présentent une grande perméabilité dans l'ensemble de leur profil. Même dans cette unité, l'érosion peut être agressive, se manifestant par les griffes de ravines sur les versants.

Toute la pénéplaine sur roches dures au nord de la Bénoué est donc affectée par les effets de l'érosion. Il semble que s'y étale un large front d'érosion régressive qui attaque et remodèle un paysage ancien à plus amples ondulations. Actuellement s'y substitue un paysage en cours de dissection.

Malgré les placages d'argiles en bas de versant, les sols sableux sur grès de Garoua avantagent l'infiltration sur le ruissellement. La grande porosité de ces sols n'est pas un avantage pour les activités agricoles mais elle assure l'alimentation d'une nappe phréatique contenue dans les grès sous-jacents sur une très grande épaisseur.

La surface d'aplanissement au nord de la Bénoué s'est établie à partir du niveau de base de l'axe Bénoué-Kébi. Ces deux rivières coulent dans de larges plaines alluviales dont l'épaisseur de remblaiement dépasse 50 mètres à leur confluence.

Le mayo Louti rejoint le Kébi à la frontière du Tchad au milieu d'une large plaine inondable alors qu'il creuse ses alluvions en profondeur dans tout son cours amont. D'abord large de 2 km en moyenne, la vallée du Kébi s'élargit en aval jusqu'à atteindre 13,5 km à sa confluence avec la Bénoué. Les deux rivières se sont taillées de larges vallées dans les grès tendres de la Bénoué. En aval de cette confluence, la vallée de la Bénoué se calibre de façon plus étroite et plus régulière entre 4 et 7 kilomètres de large dans les grès de Garoua plus durs.

Deux unités bien distinctes s'individualisent dans la vallée de la Bénoué et du Kébi : une plaine alluviale actuelle correspondant au lit majeur, encadrée de part et d'autre par de hautes terrasses continues.

Les terrasses proviennent d'un premier comblement alluvial au Quaternaire qui, selon SIEFFERMANN (1964), serait à raccorder avec les terrasses d'alluvions anciennes observées le long de certains cours d'eau du piémont des monts Mandara (terrasses de Douroum). Des sondages récents dans ces terrasses indiquent en fait plusieurs

phases d'alluvionnement (TILLEMENT, 1970). Une couche inférieure épaisse (20 à 30 mètres) d'argiles verdâtres avec des bancs de sables grossiers fait place ensuite à des argiles franches contenant quelques lentilles de sables. Cet alluvionnement correspondrait à un colmatage généralisé du réseau d'écoulement, de type sahélien (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER, 1975).

Des sables se sont déposés en dernier lieu sur les terrasses avec des épaisseurs de 2 à 5 mètres. D'après les auteurs précédents, ils traduiraient déjà une reprise d'écoulement suggestive d'un climat plus humide tandis que pour SIEFFERMANN (1964), ils proviendraient toujours d'un alluvionnement de période aride avec un niveau de base plus élevé que l'actuel.

Toujours est-il que l'entaille du lit majeur actuel dans les terrasses correspond à un changement climatique brutal ou à un affaissement rapide du niveau de base. Le talus de la terrasse domine maintenant la plaine inondable d'une dizaine de mètres mais il est possible que l'excavation dans les alluvions anciennes voisine 20 mètres. En effet, des alluvions actuelles se mettent en place et comblent d'abord en partie le creux initial du lit majeur. Ces nouvelles alluvions comprennent en moyenne 3 à 4 mètres d'argiles reposant sur des sables. Il est possible aussi que la base de ces alluvions actuelles appartienne encore à l'ensemble des alluvions anciennes.

La surface des terrasses présente un modelé confus édifié par un ancien alluvionnement (bourrelets, chenaux) mais aplani depuis lors et guère reconnaissable. Les sols sableux de ces terrasses portent une végétation d'épineux et de palmiers doum qui se localisent ici à leur situation la plus méridionale. Des dépressions irrégulières, des buttes isolées accidentent le bord de la terrasse au-dessus de la plaine inondable.

Emboîtée dans le remblai ancien, la plaine inondable de la Bénoué est calibrée à une largeur constante de 4 km depuis la confluence du Kébi jusqu'à celle du Faro qui marque un nouvel élargissement. La Bénoué édifie dans cette plaine des formes d'alluvionnement typiques d'une grande rivière tropicale.

A partir du lit mineur se succèdent les étroits bourrelets de berge puis les levées plus larges s'inclinant vers les plaines de débordement formées d'argiles limoneuses. Des cuvettes de décantation où se déposent des argiles pures occupent les dépressions les plus basses de la plaine alluviale. Des formes de défluence perturbent cette succession régulière d'éléments alluvionnaires : deltas de rupture de berge qui déchargent brutalement des sables grossiers du lit mineur dans les dépressions de bas-côtés, chenaux de défluence plus longs qui aboutissent aussi à des deltas de dépôts limoneux sur la plaine. Les petits affluents buttent contre l'alluvionnement de la Bénoué à leur débouché dans la plaine et y édifient de petites plaines inondables. Quant au delta du Kébi, il a sans doute perturbé l'alluvionnement de la Bénoué elle-même. Le modelé de remblaiement du Kébi est identique à celui de la Bénoué, avec les mêmes matériaux mais quelques particularités de distribution (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER, 1975).

Le paysage de la plaine inondable tire aussi son originalité de ses savanes herbeuses. Quelques lambeaux de forêts-galeries subsistent sur les levées mais les plaines atteintes de façon régulière par l'inondation portent une grande savane à Andropogonées. Cette savane inondée se couvre par endroits de fourrés épineux de *Mimosa asperata*, en particulier autour des dépressions d'arrière-berges. Des prairies flottantes d'*Echinochloa stagnina* et de *Leersia* couvrent les mares puis retombent sur le sol quand elles s'assèchent.

L'environnement très particulier de la plaine inondable ordonne les sols en séquences régulières, des levées aux dépressions latérales. Se succèdent ainsi, des sols alluviaux meubles et humifères sur les bourrelets et levées, puis des planosols, sols montrant une nette différenciation de l'argile en profondeur selon une limite

brutale de texture et de consistance. Ils font transition avec un cortège de sols argileux lourds : argiles noires des plaines (vertisols), argiles grises (sols hydromorphes à pseudo-gley), puis argiles bleues et noires (gley) où l'engorgement d'eau est permanent (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER, 1975).

Dans ce milieu particulier, la durée d'engorgement en eau des sols, leur compacité et leur durcissement à l'émersion deviennent des conditions naturelles difficiles à surmonter pour une mise en valeur agricole. Mais le plus lourd handicap pour la plaine inondable est l'absence de maîtrise de l'eau.

La pénéplaine à inselberg (fig. 8)

Au-delà des synclinaux sédimentaires de mayo Oulo et Figuil, la surface d'aplanissement de la Bénoué se prolonge sans discontinuité topographique au nord par la pénéplaine médiane aux deux bassins. Celle-ci correspond à un bombement du socle presque complètement arasé puisqu'il n'atteint que 420 mètres. Comme une dizaine de pitons la dominent de 200 à 400 mètres, entre le mayo Louti et Kaélé, on l'appelle la pénéplaine à inselberg de Kaélé.

Cette unité morphologique passe de façon insensible au nord et à l'est aux plaines de comblement récent du bassin tchadien. Elle se raccorde à l'ouest aux monts Mandara par le pédiment de Mousgoy et le glacis de Bosoum au-delà du mayo Louti. Au sud, le verrou montagneux discontinu des massifs intrusifs encadrant les synclinaux sédimentaires, la sépare donc du bassin de la Bénoué, tandis que la frontière tchadienne en soustrait toute la partie méridionale.

C'est une pénéplaine sur socle. Le soubassement comprend une succession de bandes de roches métamorphiques parallèles, toutes arasées. A l'ouest, la vallée du mayo Louti est ouverte dans des gneiss granitisés (embréchites) qui forment aussi

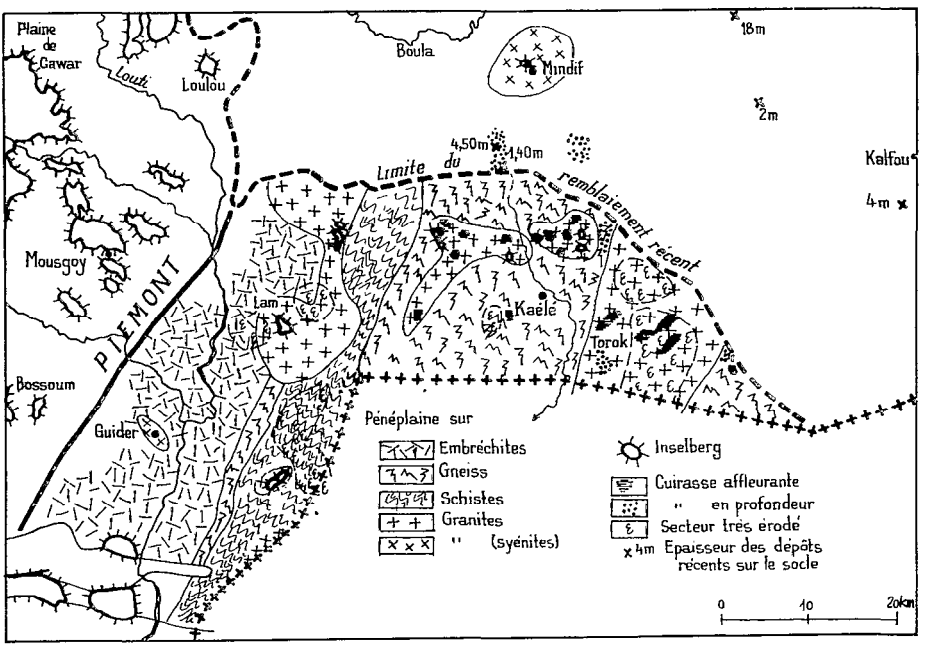

Fig. 8 La pénéplaine de Kaélé

toute la bordure sud-est des monts Mandara. La série vulcano-schisteuse de Maroua se poursuit ici sans se manifester dans le relief. Elle est encadrée par deux bandes de gneiss de largeur très inégale. Celle de l'est, large d'une trentaine de kilomètres, constitue le substratum de tous les environs de Kaélé. La pénéplaine cristalline se poursuit à l'est par la croupe de Torok : un dos à courbure légère de granites arasés, partiellement ennoyés sous les sables anciens, où les affleurements du socle sont très rares et altérés (DUMORT, PERONNE, 1966).

La pénéplaine cristalline s'ennoie sous les dépôts quaternaires de la plaine tchadienne, alluvions argileuses au nord, sables anciens à l'est. Mais le socle reste encore très près de la surface à plus de 20 km de sa limite d'affleurement. Les cotes n'indiquent pas une inclinaison très régulière de son toit sous les dépôts tchadiens. Le pic de Mindif est un pain de sucre taillé dans un granite intrusif (syénite) qui forme à cet endroit une coupole partiellement arasée et ennoyée sous les sables anciens. Plus au nord, le socle affleure encore au milieu de la plaine de comblement en un dôme surbaissé, couvert d'arènes granitiques issues de la roche sous-jacente.

Au bombement du substratum de la pénéplaine ne correspond pas tout à fait, en surface, la ligne de partage des eaux entre le bassin tchadien et celui de la Bénoué. Les têtes de rivières du bassin de la Bénoué sont décalées au nord de l'axe structural, sans doute par suite d'une érosion régressive active, commandée par un niveau de base plus affaissé. Les petites rivières qui se dirigent vers le nord n'entaillent guère le substratum tandis que celles du sud sont assez encaissées. Ceci, joint au caractère souvent argileux et peu perméable des sols, provoque un fort ruissellement et une dissection importante le long de toutes les rivières du plan sud.

Il existe une relation souvent vérifiée entre la roche-mère et les sols. Sur les schistes se développent soit des sols rocailleux érodés, soit des sols rouges très argileux. Les sols rocailleux correspondent souvent à l'affleurement de petites arêtes déchiquetées (VALLERIE, 1964). La végétation consiste en une savane arbustive très dégradée par l'érosion avec la présence caractéristique de *Boswellia*. Les sols rouges très argileux s'étendent dans un paysage plan avec des pentes faibles à moyennes.

Les roches granitiques sont acides et alcalines. Elles donnent facilement naissance à des sols ferrugineux ou à des sols gris salins (MARTIN, 1963). La plupart des affleurements de granites intrusifs dans la pénéplaine portent des sols ferrugineux bien que la réciproque ne soit pas vraie. Autour de tous les inselberg s'étalent de tels sols qui montrent en profondeur des concrétions pouvant aller jusqu'au cuirassement. Des cuirasses plus ou moins démantelées en arrivent à former une auréole au pied des principaux inselberg. Ces cuirasses sont parmi les plus septentrionales que l'on connaisse.

La plupart de ces sols ne sont pas de formation actuelle. Ils supposent un climat plus humide (MARTIN, 1963). D'après DUMORT et PERONNE (1966), les lambeaux de cuirasses de Kaélé dateraient de la fin du Tertiaire (Continental Terminal). D'autres cuirasses affleurent à nu sur les granites de Torok, recouvertes d'une végétation forestière. Mais ces granites portent surtout des sols gris très voisins des sols halomorphes.

Sur les sols halomorphes ne pousse qu'une végétation peu dense et peu caractéristique avec l'ubiquiste *Anogeissus leiocarpus* mais surtout, *Balanites aegyptiaca* et *Lannea humilis*. Au contraire, beaucoup d'espèces soudaniennes correspondent aux sols ferrugineux au pied des inselberg : le karité, *Anona senegalensis* et *Boswellia dalzielii*. Les sols gris de Torok sont souvent dépourvus de toute végétation comme les « hardé » et l'érosion en nappes y rabote tous les horizons superficiels.

Les particularités de ces sols facilitent beaucoup l'efficacité de l'érosion. Le mince

horizon de surface, légèrement humifère, ne présente qu'une faible résistance à l'érosion lorsqu'il n'a pas de couvert végétal. Quant à l'horizon sous-jacent, les argiles qui le composent se dispersent facilement dans l'eau. « C'est littéralement par liquéfaction de cet horizon que les têtes de cours d'eau s'attaquent à ce type de sol » (SIEFFERMANN, 1963).

Les roches gneissiques sont plus basiques que les granites, ce qui oriente la formation des sols vers les argiles foncées tropicales (vertisols). Ces argiles, du type montmorillonites, se caractérisent par leur couleur et la présence de fentes de retrait en saison sèche, dues à leur propriété d'être très gonflantes pendant les pluies. La texture et la couleur restent constantes dans tout le profil du sol. Cela provient du brassage continuel des éléments par les larges fentes de retrait. Sur ces argiles lourdes, la végétation diffère fortement de celle des sols précédents. Les Acacias dominent nettement avec quelques *Balanites aegyptiaca*, montrant donc des affinités déjà sahéliennes.

A ce schéma, la répartition des argiles noires sur la pénéplaine gneissique apporte quelques nuances (fig. 9).

Les larges niveaux de la pénéplaine, en continuité topographique avec les pédiments autour d'inselberg, ne portent pas les argiles noires décrites ci-dessus mais un faciès dégradé. Il se différencie en particulier par un horizon supérieur assez sableux et acide. Les argiles typiques ne se rencontrent que localement, sur des niveaux un peu déprimés de la pénéplaine.

Par ailleurs, sur les pentes de raccord de ces niveaux plans aux vallées, se trouvent des argiles encore plus dégradées. La baisse du taux d'argile et de limons dans l'horizon supérieur y devient encore plus nette, s'accompagnant d'une augmentation des teneurs en sables grossiers et graviers. Le sol peut être acide dans tout le profil. Ces particularités se traduisent par une végétation un peu différente. Aux Acacias se joignent *Anogeissus leiocarpus* et *Sclerocarya birrea*.

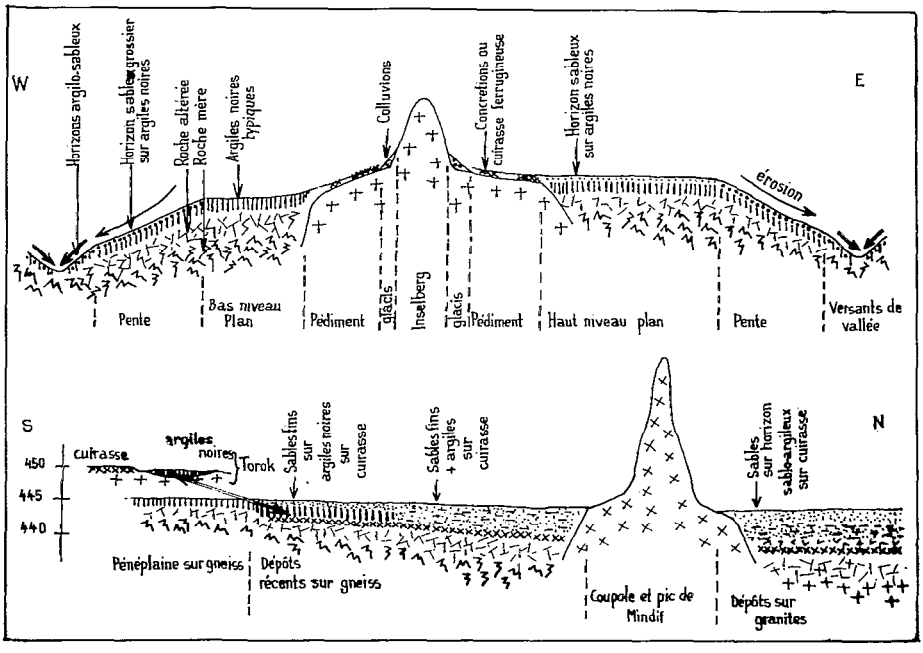

Fig. 9 Deux coupes schématiques de la pénéplaine

L'horizon sableux du dernier groupe de sols provient de l'érosion, favorisée ici par la pente. Elle évacue facilement argiles et limons, remaniant ainsi l'horizon supérieur, tandis que les horizons en profondeur restent argileux massifs. Il est plus difficile de faire intervenir le même phénomène pour rendre compte du faciès dégradé des hauts niveaux de la pénéplaine.

MARTIN (1963) explique leurs particularités par une formation plus ancienne, sous un climat analogue à l'actuel. Ils auraient ensuite connu un climat plus humide qui aurait commencé à les « détruire » : destruction d'une partie de la montmorillonite remplacée par de la kaolinite ou de l'illite, acidification du profil. Le retour à un climat plus sec n'aurait pas permis aux sols de retrouver entièrement leurs propriétés antérieures.

Les argiles typiques des niveaux plus bas se formeraient, avec le climat actuel, sur des surfaces plus récentes de la pénéplaine. Il est possible que les sols ferrugineux voisins datent de l'épisode climatique plus humide.

Les différences de faciès des argiles noires ne présentent pas seulement un intérêt scientifique. Elles se manifestent par des possibilités de mise en culture et de plantes cultivées très différentes.

Comment s'effectue le contact socle-bassin tchadien ? Aucune dépression périphérique nette ne le souligne dans le relief. Les dépôts récents sont plaqués en biseau sur la pénéplaine cristalline. Entre la pénéplaine et le pic de Mindif, le socle sous-jacent aux dépôts est recouvert d'une cuirasse latéritique bien conservée à une profondeur variable. Au-dessus de cette cuirasse se sont mis en place des apports argileux alluviaux et sableux éoliens parfois imbriqués, parfois nettement séparés (MARTIN, 1963).

Les apports argileux se traduisent par des sols argileux noirs à faciès dégradé comparable à celui des hauts niveaux de la pénéplaine et probablement, à la suite de la même histoire climatique. Mais ici, les apports postérieurs de sables fins éoliens ont aussi contribué à la dégradation de leur profil argileux supérieur.

SIEFFERMANN (1963) pense que le dépôt argileux sur cuirasse fossilisée, observé en bordure de la cuvette tchadienne, est d'origine lacustre. Il a repéré les mêmes argiles sur le dos cristallin de Torok près d'anciennes cuirasses démantelées. Sur ce bombement du socle, les cuirasses auraient été mises à nu et auraient subi un démantèlement intense avant que ne se produise un recouvrement lacustre. Le dépôt lacustre aurait lui-même été raclé, par la suite, de la surface de la pénéplaine mais conservé à la périphérie. Les témoins lacustres engagent donc à supposer une extension ancienne considérable du lac Tchad.

Le bassin tchadien : du socle au cordon sableux

La partie méridionale du bassin tchadien est parcourue de part en part par un grand cordon sableux qui marque le rivage d'un ancien lac Tchad. Ce cordon divise les plaines en deux ensembles : la plaine du Logone à « l'extérieur » du cordon et les plaines comprises entre ce cordon et les monts Mandara ou la pénéplaine sur socle (fig. 3). On appelle parfois celles-ci, plaines de « Piémont » au sens large du terme (DUMORT, PERONNE, 1966 et TILLEMENT, 1970).

Dans un passé assez récent, ces plaines n'étaient que la prolongation de la pénéplaine sur socle de Kaélé. Mais, à la différence de cette dernière, elles sont parcourues par un réseau important de grandes rivières qui dévalent des monts Mandara. Descendues dans les plaines et se heurtant à la barrière du cordon littoral, elles déposent alors quantité de matériaux. Elles ont fini par ennoyer la pénéplaine cristalline sous-jacente. D'où l'appellation de plaines de piémont.

Mais il faut signaler aussi que leur comblement n'est pas uniquement d'origine

alluviale. Avant de percer le cordon sableux, les grandes rivières alimentaient des lagunes où se produisait une sédimentation en milieu confiné. Au sud de ces plaines, l'ennoyage du socle provient surtout de sables éoliens ou à remaniement éolien. Du nord au sud, se juxtaposent ainsi des plaines de comblement différent : plaine argilo-sableuse de Mora, plaine argileuse du Diamaré, plaines sableuses de Kalfou et du Bec de Canard.

La grande planité du relief s'impose comme le caractère commun à toutes ces plaines. Partout la pente est faible et, par endroits, quasi-nulle. Dans ce cas, il en résulte un mauvais drainage et des sols engorgés d'eau une partie de l'année. La planité du relief, par ses conséquences hydrologiques, devient le facteur déterminant de l'occupation du sol.

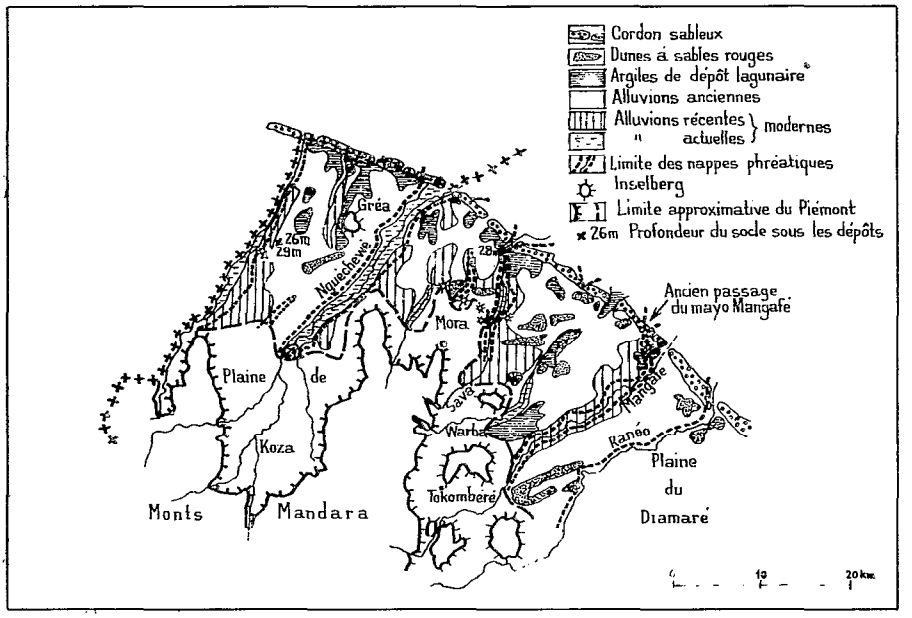

Fig. 10 La plaine de Mora

LA PLAINE DE MORA (fig. 10)

Comprise entre le nord des monts Mandara et le cordon littoral d'un ancien lac Tchad, elle s'apparente, plus que les autres, à une plaine de piémont.

Le passage du piémont, tel qu'on l'a défini, à la plaine de comblement s'effectue de manière insensible, alors que les montagnes dominent le tout par une rupture de pente majeure. Mais sur le piémont, la couverture de matériaux meubles n'atteint que quelques mètres d'épaisseur alors que, plus loin en plaine, elle dépasse toujours 10 mètres.

Le toit du socle sous la plaine de Mora s'abaisse de façon à peu près régulière avec l'éloignement de l'abrupt montagneux. Une courbure en dôme l'amène cependant au ras du sol aux environs de Kolofata, dans le prolongement de l'arête montagneuse située à l'ouest de Mora. D'autre part, il réapparaît soit sous la forme d'inselberg dominant brutalement la plaine, soit sous celle de chaos granitiques peu importants. Le rocher de Gréa, l'inselberg le plus grand de la plaine, est formé

de granites intrusifs dont l'ennoyage alluvial cache le contact avec les roches encaissantes.

La surface de la plaine de Mora présente une pente régulière du piémont vers le cordon sableux, donc concordante à celle du socle sous-jacent. Mais cette pente est plus faible, c'est-à-dire que la puissance des dépôts augmente lentement vers le cordon, où elle atteint entre 30 et 40 mètres (Limani). Au nord de Mora, le socle affleurant par un pédiment, se rapproche le plus près du cordon. Mais plus loin, sa pente sous la plaine devient rapide puisque les dépôts passent à 30 mètres d'épaisseur sur une distance de seulement 10 kilomètres. A la frontière du Nigéria, ils n'atteignent cette épaisseur qu'après 30 kilomètres.

La majeure partie des matériaux meubles provient des monts Mandara, acheminés par les grandes rivières qui en descendent ou les systèmes d'écoulement qui les ont précédées. L'augmentation de la puissance du recouvrement tient d'abord à une pente de plus en plus faible qui diminue d'autant la capacité de charge des cours d'eau. Ils alluvionnent donc de plus en plus. Sur des alluvions de plus en plus épaisses, le volume d'infiltration au fond du lit augmente en proportion. Comme ces cours d'eau ne reçoivent pas d'apports nouveaux dans la plaine, leurs débits diminuent d'amont en aval.

Certains se perdent au milieu de leurs alluvions dès la plaine de Mora (mayo Kourgui). D'autres ne franchissent le cordon sableux que pour se perdre juste au débouché. Le mayo Sava dont le lit atteint 25 mètres de large à Aïssa Hardé, n'en a plus que 5 lors de sa traversée du cordon (TILLEMENT, 1970). Son cours n'est pas stabilisé sur une partie de la plaine. Au nord de Ganay, ses eaux coulent à fleur de sol avant de retrouver un lit encaissé dans les argiles lagunaires situées plus en aval.

Le tracé de beaucoup de rivières, en particulier du mayo Nguéchéwé, ne correspond pas en profondeur à des creux dans le toit du socle. Il est donc probable que les systèmes d'écoulement anciens ont connu beaucoup de déplacements latéraux sur la surface de remblaiement.

Une série de sondages récents, pour la recherche de l'eau, donnent des indications concernant la nature du remblaiement ancien (TILLEMENT, 1970). Il s'agit de dépôts très hétérogènes, le plus souvent argileux avec des intercalations de sables à granulométrie très variable. Sous le mayo Nguéchéwé, les sondages ont presqu'uniquement traversé des sables. Toute corrélation de niveaux entre les sondages s'avère impossible, ce qui confirme le déplacement latéral continuel des cours d'eau.

Le remplissement de la plaine par les dépôts devait s'effectuer selon une série d'épandages en éventails sur lesquels divaguaient les cours d'eau. D'autre part, les sondages révèlent une couverture superficielle quasi-générale d'argiles franches. Il est probable qu'elle provient de la mise en place du cordon bloquant l'évacuation des eaux de la plaine et établissant un mode de sédimentation en milieu lagunaire (1).

Plus tard, les cours d'eau principaux ont réussi à percer le cordon et à vidanger les lagunes dont il ne reste plus que quelques mares résiduelles. Ils ont encaissé leur lit dans les argiles et en ont déblayé une partie.

(1) D'après MARTIN (1961), le grand « Karal » bordant à l'ouest le mayo Nguéchéwé est constitué d'argiles noires qui « se sont vraisemblablement formées sur gneiss, bien qu'on observe rarement la roche-mère dans les profils même profonds ». Les sondages récents ont rencontré le toit du socle à plus de 10 mètres de profondeur. Ceci indiquerait une origine lagunaire à ces argiles. D'après la configuration du toit du socle, le mayo Nguéchéwé devait s'écouler autrefois plus à l'ouest où il rejoignait le mayo Kerawa. Il alluvionnait de façon intense dans ce secteur, laissant une dépression inondée entre ses remblais et le socle sub-affleurant à l'est. Plus tard, il établit son tracé dans cette zone déprimée au milieu des argiles noires.

La répartition des sols dans la plaine de Mora permet de déduire les modalités de mise en place récente des dépôts superficiels.

Des dunes de sables rouges, toutes orientées SW-NE, se dispersent dans la plaine. Les sables fins d'origine éolienne portent des sols très évolués leur donnant une couleur rouge caractéristique. Leur mise en place est donc ancienne. Ces dunes sont peut-être les restes d'un ancien erg ennoyés par les dépôts plus récents. Elles témoigneraient d'une ancienne phase climatique aride suivie d'un épisode plus humide responsable de leur rubéfaction (PIAS, 1970). Les dunes dominent la plaine de Mora de quelques mètres et s'accrochent souvent à des affleurements du socle.

D'après l'évolution des sols sur les alluvions, il est possible de distinguer trois séries. Les alluvions anciennes, argilo-sableuses, portent le plus souvent des sols à tendance halomorphe. Elles s'étalent sur tous les interfluves mais surtout en bordure du Diamaré. Sur ces alluvions, aux sols stériles, ne pousse qu'une végétation discontinue, caractérisée par *Acacia seyal, Lannea humilis, Balanites aegyptiaca*, espèces sahéliennes.

Sur les alluvions récentes ne se développent que des sols peu évolués. Elles se répartissent en larges zones d'épandage, à peu près indépendantes des rivières actuelles. La texture des dépôts différencie des séries sableuses et sablo-argileuses mais sur la carte, elles sont souvent imbriquées les unes dans les autres (MARTIN, 1961). La végétation est nettement plus dense sur ces alluvions avec des espèces communes aux alluvions anciennes et de nouvelles comme *Anogeissus leiocarpus, Terminalia macroptera* et des *Combretum*. L'étalement des alluvions en épandage indique un mode de transport beaucoup plus diffus que l'actuel, correspondant sans doute à des conditions climatiques plus arides.

Les alluvions actuelles se localisent uniquement le long des grandes rivières de la plaine et témoignent d'un passage à un écoulement plus concentré. Le long de certaines rivières (Mangafé), elles se disposent à un niveau inférieur par rapport aux alluvions récentes. Sauf le long du mayo Nguéchéwé, elles ne forment que des bandes étroites le long des cours d'eau.

Il s'y développe une belle végétation, caractérisée par de grands *Acacia albida*, grâce à des sols meubles et profonds mais surtout à l'existence d'eau souterraine. En effet, des nappes de sous-écoulement, continues sous les principales rivières, correspondent à peu près à l'extension des alluvions actuelles. Par contre, les alluvions récentes et surtout anciennes en sont démunies, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences importantes pour le peuplement de la plaine.

LA PLAINE DU DIAMARÉ (fig. 11)

Vers le sud, la plaine de remblaiement s'élargit de façon progressive entre le cordon sableux et le piémont des monts Mandara. Le passage de la plaine de Mora à celle du Diamaré ne s'accompagne pourtant pas de grands changements dans le paysage.

La plaine du Diamaré s'étale donc du piémont et de la pénéplaine de Kaélé jusqu'au cordon. Comme celle de Mora, c'est une plaine d'accumulation de dépôts récents sur une pénéplaine développée dans des terrains métamorphiques et éruptifs. Mais la pente du toit du socle est beaucoup plus raide que sous la plaine de Mora et les inselberg, émergeant de l'ennoyage sédimentaire, deviennent beaucoup moins nombreux. Le socle s'enfonce à plus de 70 mètres de la surface du

(1) Au sud de Zongoya, des affleurements de gneiss ne se manifestent par aucun relief. Ils sont arasés en continuité topographique avec le niveau de la plaine. Tout près, la série vulcano-sédimentaire de Maroua ne se traduit que par de petites collines à pentes douces couvertes de graminées. Mais la majeure partie des schistes de cette série est aussi arasée.

sol à 40 km à l'est de Maroua. Par contre, de Maroua à la pénéplaine de Kaélé, l'épaisseur des dépôts s'amincit en une fine pellicule.

Au sud du mayo Boula, le socle sub-affleure loin déjà en deçà de la limite de la pénéplaine de Kaélé (1). Entre les mayo Boula et Tsanaga, il apparaît à nouveau à Djoulgouf sous la forme d'un grand dôme ovale dont le relief émerge peu de la plaine. A l'est de ce dôme granitique, le socle s'abaisse de façon régulière selon une pente perpendiculaire à la direction du cordon sableux. Il ne réapparaît plus qu'au rocher de Balda complètement isolé dans la plaine de remblaiement. Un granite intrusif a édifié là, en travers du cordon, un inselberg qui domine les dépôts récents de 290 mètres.

Contrairement au toit du socle, la surface de la plaine du Diamaré est subhorizontale avec seulement une pente de 0,2 % entre les affleurements cristallins et le cordon. Comme dans la plaine de Mora, la puissance des dépôts augmente donc vers l'aval et pour les mêmes raisons. De grandes rivières débouchent à intervalles réguliers du piémont des monts Mandara et parcourent la plaine de part en part jusqu'au cordon. De la comparaison entre leur tracé et les ondulations du toit du socle, il résulte qu'elles coulent à l'aplomb de hauts fonds cristallins. Leurs interfluves actuels correspondent à des vallées fossiles de la pénéplaine sur le socle (TILLEMENT, 1970).

Ces constatations conduisent à supposer que le remblaiement doit peu aux cours d'eau actuels ou que leur déplacement latéral fut considérable. Même de nos jours, le réseau hydrographique n'est pas stabilisé. Il est probable que le mayo Boula longeait le cordon vers le sud avant de le traverser à une époque récente. SEGALEN (1962) signale un changement de tracé important du mayo Mangafé. MARTIN (1961) montre comment le même mayo s'est frayé un nouveau passage à travers le cordon alors que sa nappe de sous-écoulement continue à se déverser par l'ancien passage. TILLEMENT (1970) indique que le cours inférieur de la Tsanaga s'est déplacé

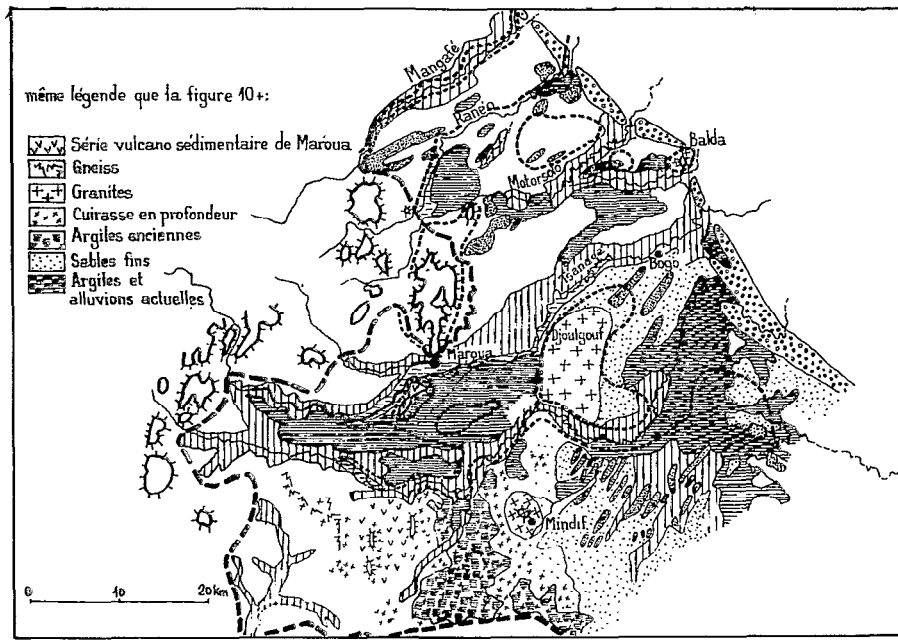

Fig. 11 La plaine du Diamaré

de 10 kilomètres vers le sud entre 1954 et 1963. On a constaté qu'en 1971, elle franchit le cordon au sud de Gingley alors que la carte IGN la montre contournant le village au nord. Toutes ces rivières alimentent enfin des défluents qui ne les rejoignent pas toujours à l'aval.

Les quelques sondages effectués dans la masse des dépôts d'interfluve ont surtout rencontré des argiles au nord de Maroua, ce qui diffère du recouvrement de la plaine de Mora. Des lentilles de sables au milieu de ces argiles correspondent sans doute aux chenaux d'anciens cours d'eau et le remblaiement argileux à leurs larges zones de débordement.

Parmi les dépôts de surface, les plus anciens sont peut-être les argiles reposant directement sur la cuirasse qui recouvre la pénéplaine cristalline ennoyée au sud du mayo Boula. Ces argiles seraient d'origine lacustre ou plutôt lagunaire, vu leur faible épaisseur. Elles se seraient déposées avant les sables anciens qui, en bordure, « contaminent » les horizons supérieurs argileux. D'après SIEFFERMANN (1963), ces argiles proviendraient de l'extension maximale d'un lac Tchad correspondant à une phase climatique pluvieuse qu'il date du Villafranchien.

Au sud-est de la plaine, les sables anciens recouvrent déjà de grandes superficies, en prolongement de la plaine de Kalfou. Ils se présentent sous deux modelés. Le plus souvent, ils s'étalent en étendues à pentes faibles, provenant peut-être d'aplanissements d'anciennes formations dunaires. Ils portent alors des sols jaunes avec une végétation arbustive à base d'*Anogeissus leiocarpus, Sclerocarya birrea* et *Guiera senegalensis.* Les dunes rouges, dispersées un peu partout dans la plaine, représentent sans doute les sommets d'anciennes formations dunaires très largement étendues puis détruites ou ennoyées sous des dépôts plus récents.

Les dépôts argileux lagunaires ou lacustres occupent de grandes superficies dans la plaine du Diamaré. Ils se traduisent dans le paysage par des étendues immenses très planes avec une végétation quasi pure d'*Acacia seyal.* Le grand « karal » au sud de Maroua entre la Tsanaga et le Boula provient peut-être du barrage provoqué par le dôme granitique de Djoulgouf en aval. Les cours d'eau issus des monts Mandara n'ont pas colmaté la plaine en avant du dôme, longtemps occupée par un lac. Maintenant la Tsanaga et le Boula traversent ces argiles mais paraissent totalement étrangers à leur dépôt (SEGALEN, 1962).

Le cours inférieur du mayo Boula inonde une vaste zone marécageuse (la dépression de Dargala) en contrebas du cordon sableux formant barrage. Le modelé relève d'atterrissements deltaïques. Les argiles continuent à se déposer dans les secteurs déprimés pendant les quelques mois d'inondation. Dans ces marécages, la végétation se réduit à une savane herbeuse à Andropogonées. L'eau se retire de ces grandes étendues herbeuses en saison sèche. Il ne subsiste alors que quelques dépressions en eau, tapissées de dépôts organiques portant des prairies à Cypéracées et à *Echinochloa.* Dans les secteurs moins inondés se retrouvent les espèces caractéristiques des argiles lourdes : *Acacia seyal* et *Balanites aegyptiaca.*

Les alluvions fluviatiles sont surtout abondantes en bordure de piémont. Comme dans la plaine de Mora, trois séries d'alluvions se juxtaposent : anciennes, récentes et actuelles.

Les alluvions anciennes, sablo-argileuses ou argilo-sableuses, constituent les remblais d'interfluve plats au nord de la plaine. Ils portent une végétation relativement dense d'*Anogeissus leiocarpus,* de divers *Acacias,* de *Balanites aegyptiaca* et de *Terminalia.*

Les autres alluvions (récentes et actuelles) bordent les grandes rivières dans la plus grande partie de leur parcours en plaine mais sur une faible largeur. Ici aussi, elles se disposent souvent en terrasses : les alluvions actuelles au ras de la plaine et les récentes à plusieurs mètres au-dessus. L'extension des alluvions récentes est bien supérieure à celle des actuelles, limitées à une mince frange en bordure des

lits de rivières. Par endroits, elles tendent à s'étaler mais les épandages en éventails sont moins nets que dans la plaine de Mora. Elles s'étendent parfois en bandes à travers la plaine, indiquant les tracés récents des grandes rivières ou celui de défluents (Tsanaga) (1).

Ces placages d'alluvions portent une végétation dense et variée qui tranche nettement avec celle des dépôts argileux voisins. Même si les sols sont assez argileux en surface, les horizons en profondeur deviennent toujours plus sableux, parfois graveleux. Sur ces sols meubles se développent des *Combretum*, des *Terminalia* et parfois de beaux Ficus, caïlcédrats et *Acacia albida*.

De la même façon que dans la plaine de Mora, l'opposition de paysages végétaux tient à la texture des sols mais aussi aux conditions hydrologiques en profondeur. La majeure partie de la plaine du Diamaré présente la particularité de posséder une nappe phréatique continue dans les alluvions (TILLEMENT, 1970).

La nappe s'interrompt au sud du mayo Boula par suite de la faible épaisseur des dépôts sur le socle et de leur nature argileuse. Il s'y intercale aussi des zones stériles correspondant à des affleurements du socle (dôme de Djoulgouf) ou aux interfluves argileux en bordure de la plaine de Mora.

Les eaux des grandes rivières, en s'infiltrant dans leurs lits sableux, alimentent cette grande nappe dont le toit s'approfondit dans les interfluves. Ainsi, en bordure des rivières, sous les alluvions actuelles, la nappe est sub-affleurante, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences pour la végétation. En s'éloignant des rivières, le toit de la nappe s'abaisse à une telle profondeur qu'elle n'est plus accessible aux racines en toutes saisons.

La nappe du Nord-Diamaré se poursuit vers l'est sous le cordon sableux pour se raccorder plus loin à celle du Logone. Dans le paysage, le cordon fournit cependant une bonne limite naturelle entre la plaine du Diamaré et la dépression tchadienne proprement dite. Bien qu'il ne domine les environs que de 10 mètres au maximum, il est repérable de loin. D'autre part, il porte une végétation caractéristique avec des buissons de *Guiera senegalensis* qui tranchent nettement avec les espèces adaptées aux sols argileux de la plaine du Diamaré. Plus au sud, le paysage végétal s'uniformise quand le cordon domine la plaine de Kalfou, elle-même recouverte de sables.

LA PLAINE DE KALFOU ET LE BEC DE CANARD (fig. 12)

Avec la plaine de Kalfou, les petites dunes, élément mineur du relief des plaines de Mora et du Diamaré, deviennent l'élément dominant du paysage. Elles s'ordonnent en un faisceau d'alignements parallèles qui viennent buter contre le grand cordon sableux au nord. Des dépressions étroites et allongées, périodiquement inondées, les séparent les unes des autres. Les séquences juxtaposent donc, sur de faibles distances, un milieu engorgé et confiné à un autre bien drainé et même soumis à la sécheresse. Leur imbrication étroite dans l'espace se traduit par des alternances rapides des conditions naturelles d'occupation du sol.

La grande zone marécageuse du cours inférieur du mayo Boula limite la plaine au nord tandis que la dépression du lac de Fianga isole le Bec de Canard. D'autre part, la plaine de Kalfou s'étend du cordon sableux à la pénéplaine de Kaélé. Au sud, la frontière suit un tracé tout à fait artificiel, la plaine se poursuivant jusqu'à la dépression Toupouri au Tchad.

Comme les plaines précédentes, celle de Kalfou provient de l'accumulation de

(1) Le processus d'alluvionnement en une série de levées individualise de petites cuvettes fermées remplies progressivement d'argiles pures à la suite d'un entraînement latéral.

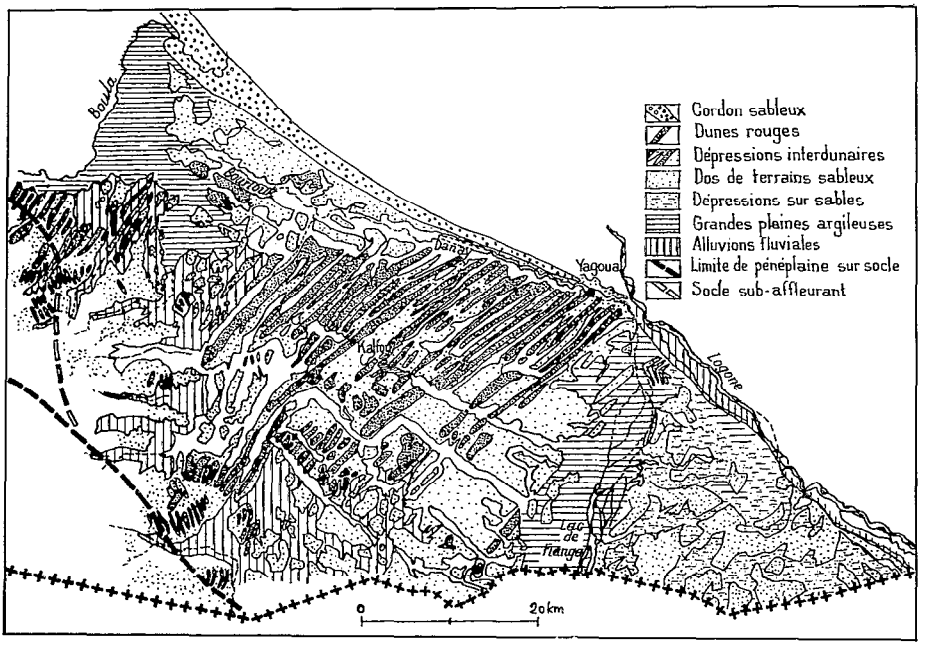

Fig. 12 La plaine de Kalfou et le Bec de Canard

dépôts du Quaternaire sur une pénéplaine cristalline sous-jacente. Le socle émerge à l'ouest selon une pente faible, de sorte que la ligne marquant le contact avec les dépôts récents est mal définie. Le socle reste sub-affleurant dans un large secteur, réapparaissant ça et là dans le fond encaissé d'une rivière. Selon les auteurs, la limite des affleurements du socle passe entre Kaélé et Mindif ou au nord de Mindif tout près du mayo Boula (TILLEMENT, 1970).

L'ennoiement de la pénéplaine sous les dépôts récents est d'abord très lent. La puissance des dépôts passe ainsi de 7 à seulement 20 mètres en une distance de 30 kilomètres. Puis la pente du toit du socle s'incline rapidement. Il s'enfonce alors de 20 à 40 mètres sur 10 kilomètres de distance, en direction du nord-est. Un sondage récent l'a rencontré à Yagoua à une profondeur de 365 mètres. Cette flexure du socle, orientée vers le Logone, est régulière sous toute la largeur de la plaine. Autre différence structurale avec les plaines précédentes : ennoyé, le socle ne réapparaît plus en pointements à travers la couverture sédimentaire.

L'absence de cours d'eau important différencie aussi la plaine de Kalfou des précédentes. La pénéplaine de Kaélé s'interpose entre elle et les monts Mandara d'où proviennent les grandes rivières du Diamaré. Seuls quelques cours d'eau insignifiants prennent naissance sur la bordure orientale de la pénéplaine de Kaélé mais se perdent dans leurs alluvions en entrant dans la plaine sédimentaire. Il en résulte une nature différente des matériaux de remblaiement.

Parmi ces matériaux, les argiles qui seraient antérieures aux sables ne subsistent plus qu'en petites pastilles à la bordure du socle. Un manteau de sables anciens, d'épaisseur variable, recouvre toute la plaine en larges placages parallèles au cordon littoral. D'après SIEFFERMANN et VALLERIE (1963), chaque placage sableux correspond à un stade ancien du Lac Tchad, d'autant plus aplani qu'il est plus ancien et situé plus au sud. Selon PIAS et GUICHARD (1958) puis DUMORT et PERONNE

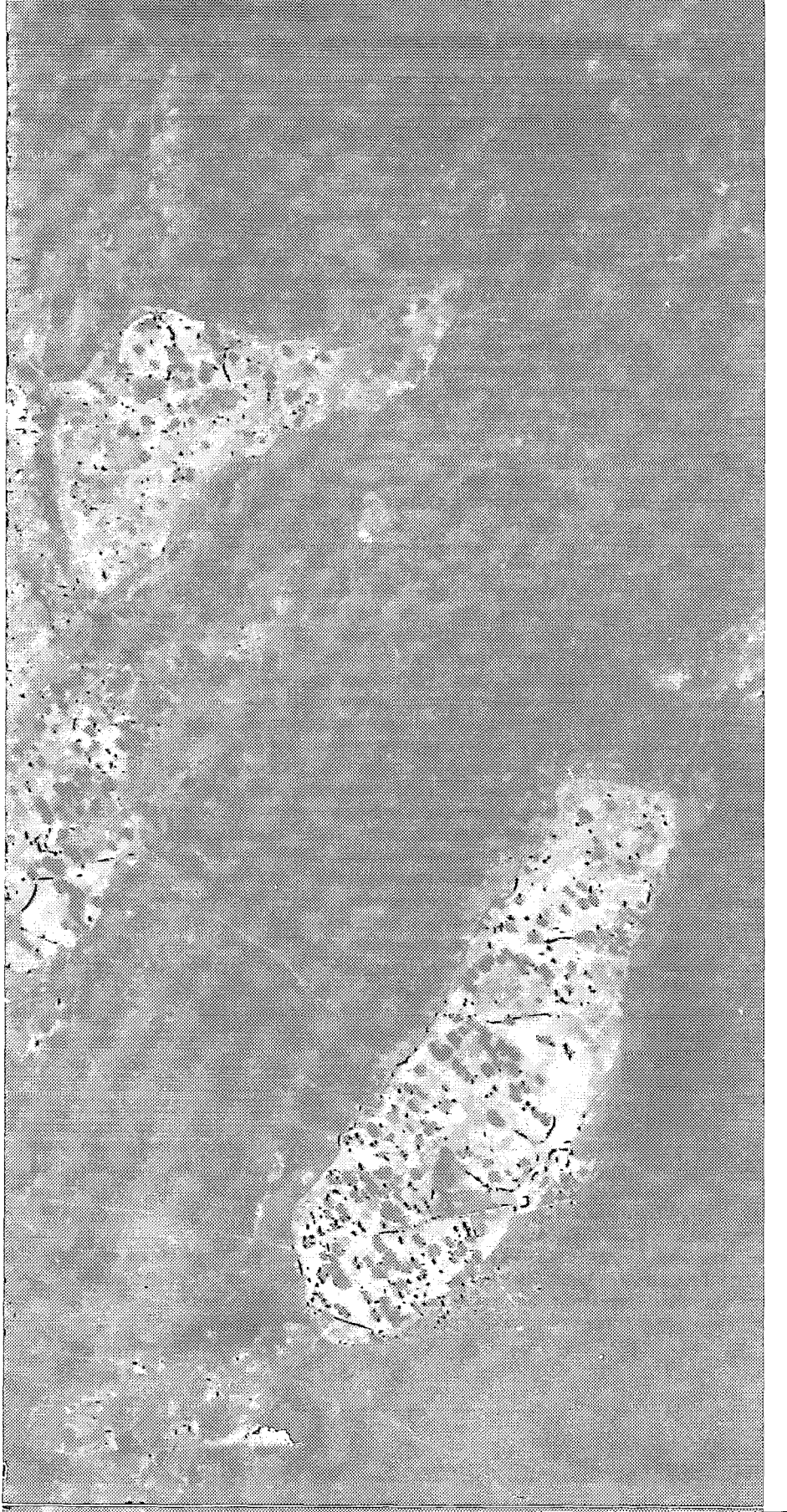

(1966), ces sables seraient assimilables à ceux de Kélo, datés au Tchad du Continental Terminal (fin du Tertiaire - début du Quaternaire). Mais d'après SIEFFERMANN (1963), les sables de Kélo seraient de formation plus récente que ceux-ci.

Chaque placage sableux, marquant un rivage du lac Tchad, est précédé d'une dépression argileuse parallèle. Les sables littoraux formaient barrage à l'écoulement normal des eaux vers le lac. Elles s'accumulaient alors en lagunes successives au fur et à mesure du recul du rivage. Le grand cordon littoral de Yagoua provient de l'un de ces derniers rivages qui se serait maintenu plus longtemps en place que les précédents. Les mayo Bourlouk puis Danay drainent maintenant la dépression lagunaire qui lui était associée.

Plus tard, ou peut-être en même temps que leur mise en place, les sables anciens furent remaniés par l'érosion éolienne et disposés en dunes perpendiculaires à la direction des placages initiaux. Ces dunes, édifiées dans des conditions désertiques, constituaient un erg immense qui s'étendait bien au-delà des restes actuels, jusqu'au-delà de la rive nord du lac Tchad (SIEFFERMANN et VALLERIE, 1963). L'extension tchadienne, marquée par le grand cordon littoral, aurait tronqué tout ce système dunaire au nord de la plaine de Kalfou.

Les dunes de Kalfou auraient subi par la suite des périodes climatiques pluviales responsables de leur rubéfaction, car le climat actuel n'est pas rougissant. Lors de la période fluviale marquée par la mise en place du cordon sableux, le pied des dunes était immergé. L'eau, imprégnant la base des dunes, était soumise à une ascension capillaire vers leur partie exondée. Cette migration verticale s'accompagnait d'une précipitation de sels ferriques, à l'origine de la couleur rouge des dos de dunes (TILLEMENT, 1970).

Le champ dunaire est particulièrement bien conservé entre Kalfou et Yagoua. Les dunes dominent les dépressions voisines de quelques mètres à 15 mètres. Les sables très fins qui les constituent présentent une granulométrie très homogène. Les grains de quartz arrondis attestent un façonnage éolien, peut-être réalisé à plusieurs reprises. Leur granulométrie, les situant à la limite des limons et des sables fins, les rendait facilement transportables par le vent, même très peu violent. Encore à présent, les dos de dunes s'éboulent aisément mais les dunes elles-mêmes paraissent fixées par une végétation arbustive à base d'*Anogeissus leiocarpus, Sclerocarya birrea* et *Guiera senegalensis*.

La même végétation couvre les grandes étendues sableuses situées à une position topographique plus basse et caractérisées par des sols jaunes. Il peut s'agir de zones aplanies d'anciennes formations dunaires ayant connu la même histoire que les dunes rouges. Mais la mobilisation des particules fines par un petit ruissellement empêchait l'évolution des sols d'atteindre le même terme. A l'ouest, ces sables reposent parfois directement sur le socle.

Un réseau orthogonal de bas-fonds argileux quadrille le champ dunaire de la plaine. Ils correspondent aux dépressions interdunaires et aux anciennes lagunes en avant des sables de rivage. Selon leur position topographique plus ou moins déprimée, ces zones subissent une inondation saisonnière plus ou moins longue.

2. *Plaines inondables.* Entre le Bec de Canard et la plaine de Kalfou, la dépression de Fianga est marécageuse. Sites d'habitat, parc d'*Acacia albida* et cultures sous pluies mettent en évidence les dos de terrain sableux qui émergent de quelques mètres au-dessus des bas-fonds argileux sombres. Grâce aux sols encore humides, les Massa cultivent dans les dépressions des sorghos d'arrière-saison. La clôture complète des dos de terrain permet de déplacer les troupeaux d'une partie à l'autre des terroirs, selon la saison. Mission IGN : AE 194/200, n° 4062, décembre 1961. Agrandissement à l'échelle 1/10 000 (*Cliché* LA. 94, CNRS).

L'inondation provient aussi d'un colmatage argileux qui empêche les eaux de s'infiltrer dans les sables sous-jacents. Les bas-fonds sont donc soumis à des alternances d'engorgement et d'assèchement qui, toutefois, ne descend jamais en-dessous de 50 cm de profondeur.

La prairie marécageuse représente le paysage végétal typique de ces dépressions avec de grandes Andropogonées, auxquelles se mêle *Terminalia macroptera*, surtout en bordure de cuvette, aux sols plus sableux. Dans la lagune du mayo Danay et quelques bas-fonds de la plaine plus déprimés, un placage d'argiles organiques se dépose actuellement. Les petites dépressions de la plaine de Kalfou se raccordent au nord-ouest et au sud-est aux deux grandes zones marécageuses qui la bordent.

A peu près en limite de la plaine et du socle, les placages argileux prennent aussi une grande extension, entourant des « îles » de sables. Par leur continuité, ils constituent une bande de terrains comparable à une légère dépression périphérique au socle. Mais cette dépression est comme ennoyée sous une série de nappes d'alluvions transportées par les petits cours d'eau qui descendent du dôme cristallin voisin.

On a déjà noté combien les têtes de ces petites rivières, même avec une pente faible, érodent avec une grande intensité les sols du dôme de Torok. Dès qu'elles atteignent la plaine, elles se perdent dans leurs alluvions, ennoyant en partie les alignements sableux. La texture de ces alluvions est très hétérogène, variant sans cesse entre les termes sableux et argilo-sableux. Il en résulte un paysage végétal aussi très variable ; soit une savane herbeuse, soit une savane arborée et buissonnante (SIEFFERMANN, 1963).

Le lac de Fianga et la grande dépression argileuse qui le prolonge au nord, séparent la plaine de Kalfou du Bec de Canard.

Ce petit secteur constitue une unité morphologique à part. Sauf les dunes, les mêmes éléments de modelé que dans la plaine de Kalfou s'y retrouvent, mais agencés de façon différente. Les dos de terrain dans les sables sont peut-être l'équivalent des placages sableux de Kalfou qui auraient subi un aplanissement plus marqué et un effacement du relief dunaire (SIEFFERMANN et VALLERIE, 1963). D'après PIAS et GUICHARD (1958), ils seraient au contraire plus récents, appartenant à une série sableuse surtout représentée à l'aval du Logone, ce que confirmerait une granulométrie plus grossière que celle des sables de Kalfou.

Des dépressions inondées deux à trois mois de l'année séparent les hauts de terrain. Elles présentent la particularité d'un soubassement sableux au-dessus de séries plus argileuses en profondeur. Il y aurait donc eu un recouvrement sableux récent continu dans tout ce secteur. Il en résulte des paysages végétaux moins contrastés que dans la plaine de Kalfou. Les dépressions portent souvent une savane arbustive comme les dos de terrain. Elle ne devient exclusivement herbeuse que dans les bas-fonds plus humides avec un petit colmatage argileux actuel.

Les oppositions de paysages végétaux (savanes herbeuses - savanes arbustives et arborées) proviennent surtout de la texture des sols (sols argileux ou sableux) et de la topographie qui commande la durée et la hauteur de l'inondation. Un troisième facteur, la proximité de la nappe phréatique, ne semble pas intervenir ici autant qu'ailleurs.

La plaine de Kalfou et le Bec de Canard disposent d'une nappe souterraine continue (TILLEMENT, 1970). Seul le début de la plaine de remblaiement, en bordure de la pénéplaine de Kaélé, en est dépourvu. L'existence de cette nappe paraît un peu paradoxale car elle n'est alimentée par aucune grande rivière comme dans le Diamaré. L'imprégnation se ferait uniquement par l'infiltration des eaux de surface, facilitée par la perméabilité des sables de la plaine de Kalfou. Quant au Bec de Canard, sa nappe sous-jacente fait déjà partie du système du Logone.

La dépression tchadienne : la plaine du Logone (fig. 13)

Alors que la plaine de Kalfou juxtapose, en une maille serrée, dos de terrain toujours exondés et dépressions inondables, celles-ci prennent une très large extension au-delà du cordon.

La plaine du Logone comprise dans la région étudiée ne représente que la partie méridionale d'une grande unité morphologique, la dépression tchadienne proprement dite, qui s'étend jusqu'aux rives du lac Tchad. Le cordon littoral et le Logone l'encadrent de part et d'autre tandis qu'au nord, la réserve de Waza sert de limite. Toute cette plaine est d'une planité remarquable. A des pentes de 1/200° dans le Diamaré succèdent des « déclivités » de 1/2 000° du cordon à la zone inondable et de 1/6 000° dans celle-ci de l'amont à l'aval.

L'accumulation des dépôts quaternaires atteint ici une puissance bien supérieure aux plaines précédentes. Des sondages profonds récents n'ont touché le socle qu'à

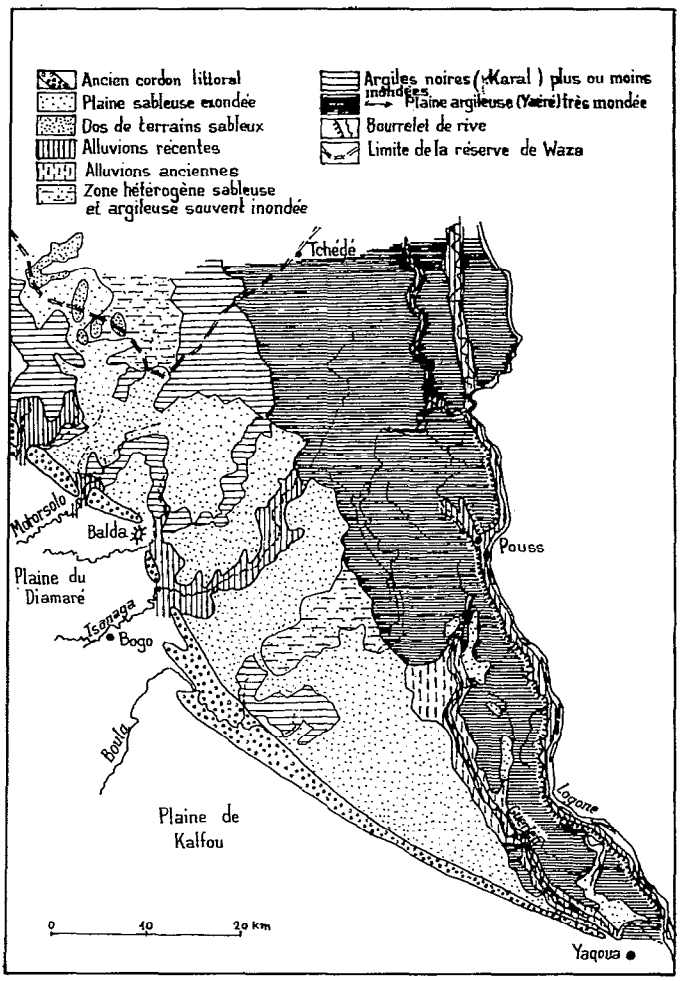

Fig. 13 La plaine du Logone

260 mètres à la limite ouest de la réserve de Waza et à plus de 300 mètres à sa limite est (Tchédé). Sous le cordon en limite de la plaine du Diamaré, il ne se trouve qu'à 70 mètres de la surface et à 30-40 mètres en bordure de celle de Mora. On sait qu'à Yagoua, il fut rencontré à 365 mètres. La plaine du Logone correspond donc à une courbure rapide du toit du socle, peut-être d'origine tectonique (TILLEMENT, 1970).

Sur ces grandes épaisseurs se sont accumulés au Quaternaire des dépôts fluvio-lacustres. Les sondages récents donnent quelques indications sur la paléogéographie de ce bassin sédimentaire. Malgré les nombreux passages latéraux de faciès, il est possible d'établir une corrélation d'ensemble des dépôts, du moins superficiels (TILLEMENT, 1970).

Les zones inondables comprennent d'abord une série argileuse de surface, composée d'argile noire. Elle correspond sans doute aux dépôts lacustres dans le lac Tchad qui s'étendait jusqu'au grand cordon littoral (2e série lacustre argileuse de PIAS et GUICHARD, 1958). Elle passe latéralement à des sables grossiers qui proviendraient du climat pluvial responsable de cette extension du lac (série sableuse récente). Elle repose sur une série argileuse et argilo-sableuse indiquant une phase lacustre antérieure (1re série lacustre argilo-sableuse à nodules calcaires de PIAS et GUICHARD).

Les nodules calcaires d'origine pédologique laissent supposer une période d'émersion prolongée à l'issue de cette phase lacustre, avec un climat désertique responsable du remaniement éolien des dépôts de sables en erg.

Les sables anciens (sables de Kélo) correspondraient à une série sableuse sous-jacente à la première série lacustre et indiqueraient un cycle pluvieux antérieur. Eux-mêmes surmontent une séquence argileuse claire qui débute à 50 mètres de la surface en moyenne et fait supposer une autre période lacustre encore plus ancienne.

Cette alternance de matériaux résulte de fluctuations incessantes du plan d'eau du lac, faisant alterner dépôts lacustres et émersions, peut-être en rapport avec des variations climatiques soit vers l'aride, soit vers le pluvial. Ces variations seraient les mêmes qui faisaient alterner les accumulations de colluvions avec leur incision, sur le piémont des monts Mandara.

Le comblement tchadien sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur s'achève par un recouvrement superficiel de sables et d'argiles. Ces deux séries de dépôts ultimes se répartissent à égalité dans la partie étudiée alors que plus en aval, toute la plaine est de colmatage argileux.

Les sables s'adossent à l'ancien cordon littoral en liseré d'abord très étroit mais s'élargissant ensuite jusqu'à atteindre 20 kilomètres. D'après PIAS et GUICHARD (1958), ce seraient surtout des sables récents qui s'apparenteraient à ceux du Bec de Canard. Ils forment des plaines sableuses peu affectées par la nappe d'inondation.

Malgré la planité d'ensemble du relief, il est possible de distinguer, dans le détail, des dos de terrain toujours exondés et de faibles dépressions humides une partie de l'année.

Sur les dos sableux, le paysage a tendance à ressembler au type « hardé » avec une végétation peu dense de *Balanites aegyptiaca* et de *Lannea humilis* sur un sol compact en profondeur. Les bas-fonds humides ont des sols sableux engorgés d'eau et portent une végétation un peu plus dense avec *Anogeissus leiocarpus* et des Acacias. Certains dos sableux présentent des sols déjà ferrugineux. Il est possible que cette évolution plus avancée affecte des sables plus anciens que les précédents. Ils sont surtout bien représentés au nord de la plaine de Mora et se caractérisent par une couverture arborée bien fournie avec surtout *Anogeissus leiocarpus* et *Sclerocarya birrea*.

Après la traversée du cordon littoral, les grandes rivières des plaines de Mora et du Diamaré débouchent dans la partie sableuse de la plaine du Logone en étalant

des alluvions hétérogènes ou en se perdant dans des zones d'inondation (« delta » du mayo Boula). Les cours d'eau, au lit mineur auparavant encadré de berges alluviales bien définies, se diluent alors dans une zone diffuse comprenant un chapelet de dépressions imperméables. Le fond des dépressions est tapissé d'un colmatage d'argiles noires tropicales.

L'inondation provient des crues des rivières qui, ayant franchi le cordon, s'étalent dans ces zones basses et ne peuvent s'infiltrer. L'inondation ne dure pas longtemps. Les eaux s'écoulent lentement vers les plaines argileuses ou sont reprises par l'évaporation. Il en résulte une faible épaisseur du recouvrement argileux. En dessous d'un à deux mètres apparaissent des horizons sableux sous-jacents épais. Cependant, le colmatage argileux imperméable, même peu épais, se traduit par une végétation caractéristique d'épineux avec *Acacia seyal, Balanites aegyptiaca, Lannea humilis.*

En bordure de la plaine argileuse s'interpose parfois une zone d'alluvionnement hétérogène (sables et argiles) souvent inondée. Les secteurs fortement inondés (un mètre d'eau pendant quelques mois) et sur sables, se remarquent par une végétation arborée, parfois assez dense, mais surtout par une strate herbacée de grandes *Hyparrhenia rufa* et déjà, de *Vetiveria nigritana.* Dès que le sol devient un peu plus compact et argileux en profondeur, la végétation s'éclaircit et *Balanites, Acacia* et *Lannea* dominent.

Les vastes plaines argileuses d'origine lacustre comprennent deux types de paysages selon l'importance de l'inondation : les « karal » et les « yaéré ».

Les « karal » ne connaissent qu'une inondation superficielle mais régulière de quelques mois. Ils prennent surtout une grande extension à partir de la latitude de la réserve de Waza. Tous les karal comportaient initialement une végétation boisée. Les karal sans strate ligneuse ont sans doute subi un déboisement (LETOUZEY, 1968).

Les Acacias dominent : *Acacia seyal* surtout et *Acacia nilotica* dans les bas-fonds. Le tapis herbacé est bien développé en saison des pluies avec des herbes de 2 à 3 mètres : des *Echinochloa, Sorghum arundinaceum* et, sur la frange avec les zones sableuses : *Andropogon pseudapriscus.* Quand l'inondation voisine ou dépasse un mètre, la végétation prend parfois l'aspect d'un parc avec les mêmes arbres plus dispersés.

Dans les « yaéré », l'inondation est plus importante, 1 à 2 mètres en moyenne et se prolonge sur 3-4 mois, d'août à novembre. Elle provient du déversement des eaux du Logone dans la plaine lorsque la crue dépasse une certaine cote. Une bonne partie des eaux s'échappe par le canal de défluents qui, en saison sèche, intervertissent leur sens d'écoulement et deviennent alors des affluents.

Le cas le plus remarquable est celui du mayo Guerléo qui prend naissance près de Yagoua puis longe le Logone sur plus de 40 kilomètres. En saison sèche, le niveau du Logone se situant à une cote inférieure à celle de la plaine, il récupère par vidange une partie des eaux d'inondation, le reste étant perdu par évaporation.

Les « yaéré » se localisent ici en bordure du Logone mais en aval, ils s'étalent sur toute la plaine tchadienne.

Les sols passent par des alternances brutales d'engorgement et d'assèchement prolongé qui détruisent la végétation arborée. Aussi le paysage végétal typique est-il une savane herbeuse qui s'assèche sur pied lors du retrait des eaux. Elle comprend une grande variété d'espèces selon la nature du sol, la profondeur et la durée de la submersion. Parmi les plus caractéristiques, *Vetiveria nigritana, Echinochloa* spp., sont spécifiques des bas-fonds tandis qu'ailleurs, les prairies d'*Hyparrhenia rufa* deviennent exclusives.

En saison sèche, il ne subsiste que quelques mares en eau avec des *Echinochloa* et des Cypéracées. Mais à la fin de la saison des pluies, l'ensemble est submergé sauf

quelques dos de terrain et les bourrelets de berges : bourrelets des défluents-affluents mais surtout bourrelets du Logone.

Le Logone a, en effet, édifié deux bourrelets de berges par alluvionnement, si bien qu'il coule maintenant sur un dos d'âne. Les deux bourrelets maintiennent durant plusieurs mois le plan d'eau du fleuve à une altitude supérieure à celle de la plaine. Des alluvions très hétérogènes, sableuses et argileuses, constituent ces bourrelets qui restent toujours exondés. Ils portent donc une végétation arborée avec surtout de grands *Acacia albida*, des palmiers « doum » *(Hyphaene thebaïca)*, des *Balanites aegyptiaca*, des Acacias. Une belle rôneraie s'est développée aux environs de Pouss mais elle est peut-être liée au peuplement.

Les oppositions de paysages végétaux entre bourrelet de berge et yaéré semblent provenir surtout de l'inondation qui perturbe tout le cycle végétal. La plaine du Logone possède une nappe phréatique continue dans les séries sableuses du comblement tchadien (TILLEMENT, 1970). Il faut cependant noter que dans les yaéré, le colmatage argileux superficiel et compact peut empêcher les racines des arbres d'accéder à cette nappe. En pleine période d'inondation, la nappe phréatique se trouve isolée des eaux libres de surface par plusieurs mètres de terrains secs imperméables. La texture des sols de yaéré se conjugue donc avec les effets de l'inondation prolongée pour interdire le développement d'une végétation arborée, au profit d'immenses prairies.

Le paysage amphibie de la plaine du Logone n'a plus rien de commun avec les pentes rocailleuses des monts Mandara. Cette opposition démontre combien la gamme des milieux est étendue.

La description de chaque unité naturelle mentionne déjà le facteur qui semble primordial pour l'occupation du sol. Il convient maintenant d'analyser, d'une manière plus systématique, les rapports entre les milieux naturels et l'occupation du sol.

Chapitre II

J. BOUTRAIS (1978)

LES MILIEUX NATURELS ET L'OCCUPATION DU SOL

Les conditions naturelles de l'utilisation des terres - les relations entre les aptitudes naturelles et l'occupation du sol - les modifications du milieu naturel par le peuplement.

LES CONDITIONS NATURELLES DE L'UTILISATION DES TERRES

Dans cette région, c'est d'abord le caractère contraignant d'une série de données naturelles qui s'impose. De la description de chaque unité naturelle, il résulte qu'un élément au moins s'interpose avec force pour contrarier une mise en valeur optimale. Pour certaines unités, ces facteurs défavorables s'associent en combinaison, par exemple : sols squelettiques, fragiles à une érosion agressive et sensibles à des pointes de sécheresse fréquentes.

De fortes contraintes naturelles

Certaines contraintes concernent toute la région, comme les aléas climatiques et l'hydrologie spasmodique qui en dérive, tandis que d'autres affectent de façon particulière certaines unités, par exemple : les pentes, l'érosion, les sols déficients.

LES ALÉAS CLIMATIQUES

La gradation des facteurs climatiques, du sud au nord, introduit certes quelques nuances. Cependant toute la région subit les effets d'une série d'aléas climatiques qui se répercutent directement sur l'activité agricole.

La faiblesse de la pluviométrie par rapport aux régions plus méridionales du Cameroun inflige au climat une nuance aride qui compromet parfois les récoltes. L'aridité provient d'abord de la rigueur de la saison sèche faiblement compensée par une saison des pluies plus courte dans la majeure partie de la région. Les totaux des pluies n'atteignent jamais ceux de l'évaporation potentielle. Le rapport moyen annuel est de 0,34 à Garoua et de 0,19 à Maroua (SUCHEL, 1972).

La plus grande partie de l'année, l'assèchement du sol se traduit par l'arrêt de toute activité végétale. Pendant les mois secs, la végétation herbeuse dépérit. Le sol apparaît à nu. Des sables à nu au mois de mars supportent alors des températures de 60 °C dans la journée (SIEFFERMANN, 1963).

Le rapport précipitations/évaporation potentielle n'est positif que de juin à septembre. Mais en début de saison pluvieuse, les plantes en plein démarrage végétal absorbent une grande part de l'eau par évapotranspiration. Le rapport précipitations/évapotranspiration potentielle n'est excédentaire qu'en juillet-août-septembre. Un drainage ne s'établit dans le sol que pendant ces trois mois. C'est aussi pendant cette brève période que les plantes cultivées risquent peu de souffrir d'un assèchement du sol. En octobre, l'évaporation l'emporte de nouveau sur les pluies et les sols commencent à s'assécher.

La saison agricole déborde cette courte période mais les plantes ne se développent pas de façon régulière. Des périodes de sécheresse interrompent plus ou moins souvent le cycle végétal. Les plantes flétrissent parce que le sol n'est pas complètement humecté en début de saison et qu'il a déjà perdu une partie de ses réserves en superficie à la fin. Même ainsi, une saison des pluies limitée le plus souvent à 5 mois provoque une forte pointe de travail annuelle séparée par de longues périodes de temps mort.

Tous les calendriers agricoles établis dans la région montrent que les activités se concentrent de mai à début octobre. La pointe de travail est particulièrement nette en mai, au moment des semailles. Les cultivateurs sont alors accaparés par les semis de mil et de coton qui doivent être effectués le plus tôt possible. La région se trouve en effet à la limite de la culture du coton sous pluie. A la latitude de Mora, le coton accomplit de justesse son cycle végétal, grâce aux réserves d'humidité des sols en fin de saison. Des sécheresses précoces entravent fréquemment, sur les sols légers, la maturation des capsules et se ressentent dans les rendements.

Les pluies tombent de telle façon que les sols ne peuvent « capitaliser » de façon optimale l'eau qu'ils reçoivent. Les chutes de pluie durent de une à quelques heures en orages et tornades violents. La majeure partie de la lame tombée s'en va par ruissellement sur les pentes. Seule une petite partie s'infiltre dans le sol. Ces pluies ne profitent donc pas pleinement aux cultures. Pour le mois d'août, le plus pluvieux, le nombre moyen de jours de pluie est souvent inférieur à la moitié des jours du mois : ainsi à Mora, Yagoua, Guider. Des périodes d'ensoleillement les suivent, prélevant par évaporation une autre partie de l'eau tombée.

Les aléas climatiques de la région s'expriment surtout par une grande irrégularité des pluies, qu'il s'agisse des totaux pluviométriques ou surtout, de l'instabilité des saisons d'une année sur l'autre. L'écart habituel du total des pluies par rapport à la moyenne dépasse partout 10% et 15% au nord d'une ligne joignant Yagoua à Mora (SUCHEL, 1972).

On observe que l'irrégularité climatique s'aggrave à mesure que les pluies deviennent plus faibles. Le déficit des années sèches 1972-73, établi à 21-25% en moyenne dans le Sahel, n'a pourtant atteint que 10% dans la région. Mais des anomalies dans la répartition mensuelle des pluies s'y sont conjuguées, abaissant les rendements agricoles plus que cet écart ne le laisserait supposer.

Les écarts moyens annuels ne donnent pas une image vraie des fluctuations d'une année sur l'autre. Par exemple, il tombe 548 mm de pluie près de Yagoua en 1963 contre 819 mm en 1965, soit une variation de 1 à 1,4. Les variations des pluies apparaissent encore mieux d'après les rapports des totaux extrêmes observés : 1 à 2,3 à Garoua, 1 à 2,5 à Yagoua, 1 à 3,1 à Mora. L'écart augmente à nouveau à mesure que les pluies moyennes se font moins abondantes. Toutefois Garoua ne représente pas le meilleur point de repère. Situé dans une cuvette, il reçoit moins de pluies que ses environs aussi bien au nord qu'au sud.

En prenant en compte l'écart des extrêmes du mois d'août, le plus pluvieux, les fluctuations des pluies deviennent encore plus sensibles : 1 à 3,9 à Guider, 1 à 4,8 à Yagoua, 1 à 4,5 à Mora (SUCHEL, 1972). Certaines années, le seul mois d'août reçoit la moitié de la pluviométrie totale annuelle. Les mois de mai et juin peuvent être

particulièrement secs, ce qui entraîne de graves conséquences pour les cultures. Il est habituel que la saison des pluies soit interrompue par des périodes de beau temps se prolongeant parfois plus d'une semaine, ce qui met en danger les jeunes pousses de mil.

L'instabilité climatique s'accentue au moment des passages de saisons. Le décalage peut dépasser un mois. Voici quelques chiffres révélateurs calculés d'après SUCHEL (1972).

Tableau 1 : Quelques indicateurs de l'irrégularité des saisons

	Guétalé	Kaélé	Garoua
Écart du début de la saison des pluies la plus précoce par rapport à la date moyenne	23 jours	21 jours	31 jours
Écart du début de la saison des pluies la plus tardive par rapport à la date moyenne	21 jours	35 jours	34 jours
Écart de la fin de la saison des pluies la plus écourtée par rapport à la date moyenne	25 jours	13 jours	8 jours
Écart de la fin de la saison des pluies la plus prolongée par rapport à la date moyenne	18 jours	17 jours	18 jours
Cas d'un début de saison pluvieuse précoce	28 %	35 %	25 %
Cas d'un début de saison pluvieuse tardif	33 %	28 %	25 %
Cas d'une fin de saison des pluies écourtée	16 %	14 %	25 %
Cas d'une fin de saison des pluies prolongée	22 %	21 %	25 %
Cas d'un écart supérieur à 10 jours par rapport aux dates moyennes	50 %	39 %	59 %

L'irrégularité des changements de saisons à Garoua est plus accusée que ne le laisserait supposer sa latitude, sans doute par suite d'une situation en cuvette. Dans l'ensemble, l'incertitude des pluies est plus accentuée à Guétalé qu'à Kaélé. En plus d'une situation plus au nord, la position abritée de la station au pied des montagnes, dans la petite plaine de Koza, doit aussi influencer les données de Guétalé.

L'instabilité se révèle partout maximum à la période d'établissement de la saison des pluies. Or, c'est le moment critique du point de vue agricole, celui des semis. Les pluies de début de saison commandent le départ des cultures. Le sol desséché par la saison sèche n'a aucune humidité en réserve. L'alimentation en eau des plantes dépend alors étroitement des chutes de pluie.

Les cultivateurs se trouvent pris dans un dilemne : pratiquer des semis les plus précoces possible, surtout pour le coton, en sachant par expérience que des averses initiales abondantes ne signifient pas des pluies régulières à venir. Chaque année, ils sont contraints de refaire des semis, parfois à plusieurs reprises. A la fin, ils ne resèment plus du mil dans les vides du champ mais de l'arachide qui se contente de semis plus tardifs. L'expérience paysanne prouve que les associations de plantes cultivées dans un même champ sont la meilleure garantie contre les aléas climatiques.

Tous les cultivateurs de la région n'affrontent pas en même temps les mêmes périodes de sécheresse, interrompant les pluies. La situation varie tout le temps d'un endroit à l'autre. Certains secteurs, comme Bogo, sont réputés pour la fréquence des petites sécheresses en début de saison des pluies. D'autres, comme

Mora, subissent souvent des débuts tardifs de saison pluvieuse. Les premières averses se localisent dans d'étroits secteurs. Les contrées voisines peuvent être en même temps ensoleillées et leurs sols asséchés.

Les irrégularités spatiales peuvent se traduire par des totaux pluviométriques contrastés sur de courtes distances. Ainsi, en 1964 il est tombé 1 020 mm de pluies à Garoua, 1 214 à Pitoa distant de 15 km et seulement 755 mm à 20 km de Garoua et 8 de Pitoa (TILLEMENT, 1970). Mais ces différences paraissent quand même exceptionnelles. Les averses avantagent tantôt un endroit par rapport à l'autre puis inversement pour aboutir à des totaux pluviométriques sensiblement équivalents, tout en recouvrant une répartition très différente.

De même, des déficits mensuels exceptionnels se trouvent souvent compensés par une forte pluviométrie les mois suivants. C'est souvent le cas dans la région quand les mois de mai et juin sont déficitaires, que la saison des pluies est tardive et mal établie. Il arrive alors fréquemment que le mois d'août soit très pluvieux. Les pluies ne cessent pas. Les rivières débordent, inondant brusquement les parties basses des plaines, ce qui abîme une partie des récoltes. Un total pluviométrique correct n'implique pas toujours une bonne année agricole.

UNE HYDROLOGIE SPASMODIQUE

Dans certains secteurs, l'hydrologie compense l'aridité du climat en maintenant une certaine humidité dans le sol en saison sèche. C'est le cas dans les zones d'épandage alluvial des grandes rivières (Tsanaga, Boula) et dans les plaines inondables du Logone et de la Bénoué. Le niveau de la nappe n'est jamais très loin de la surface du sol en saison sèche. Quelques mares en eau subsistent sur un plancher argileux imperméable, maintenant ainsi en état les pâturages. Les troupeaux s'y réfugient à cette époque de l'année. A part ces exceptions, les régimes hydrologiques reflètent dans l'excessif le caractère tropical sec du climat.

L'hydrologie de surface se singularise par l'importance du ruissellement, par des rivières à écoulement temporaire et par une inondation saisonnière ennoyant une partie de la région.

Une grande partie des eaux est évacuée par ruissellement et ne profite pas aux sols. Au centre des monts Mandara, sur le plateau entre Mokolo et Mogodé, l'ORSTOM a mesuré des coefficients d'écoulement de 58 %. Sur les mêmes bassins aménagés par reboisement et petits barrages de pierres sèches dans les talwegs, ils se réduisent à 25 %. A Maroua, le volume d'eau écoulé par la Tsanaga correspond à un coefficient d'écoulement de 30 % rapporté à un bassin versant pour moitié montagnard. Les mesures faites par l'ORSTOM indiquent un coefficient d'écoulement moyen de 40 % en montagne. Dès que les rivières abordent la plaine, le coefficient descend vers 25 % pour l'ensemble de leur bassin. Au sud de la région, le débit moyen du Kébi, rivière uniquement de plaine, correspond à un coefficient d'écoulement de 13,8 % des pluies tombées sur son bassin. Bien que les coefficients de bassins aussi inégaux en surface soient difficilement comparables, ils sont d'autant plus élevés que le relief est plus accidenté. Les chiffres du plateau de Mokolo ne correspondent toutefois qu'à des pentes faibles et moyennes. Il est probable qu'en petits bassins montagnards non aménagés en terrasses, les coefficients d'écoulement sont encore plus élevés.

L'écoulement des eaux de pluies commence avant même que l'imprégnation des sols soit complète. La violence et la courte durée des premières averses font qu'elles humectent seulement les horizons superficiels. La plus grande partie des eaux s'écoule déjà, par suite de la lenteur de leur infiltration en profondeur. Il se produit alors une sorte de refus à l'infiltration, même sur des sols perméables.

En montagne non aménagée, les forts coefficients d'écoulement proviennent

aussi de la longueur des versants pentus où les eaux dévalent mais s'infiltrent peu (HUMBEL, BARBERY, 1974). En plaine, la longue sécheresse durcit les horizons supérieurs du sol, en secteur peu boisé. Les premières pluies ruissellent et s'infiltrent peu, jusqu'à ce que cette couche dure soit humectée. Les alternances de pluies et de sécheresses en début de saison pluvieuse provoquent sur certains sols de plaine une croûte mince imperméable par effet de battance.

De toutes les rivières qui drainent la région, seuls le Logone et la Bénoué ont un écoulement permanent. Le mayo Louti, malgré l'importance de son bassin, n'a plus d'écoulement apparent pendant plusieurs mois de l'année et celui du Kébi se réduit à un mince filet d'eau (débit d'étiage : 0,1 m^3/s). Tous les autres cours d'eau ressemblent à des « oued » en saison sèche : un large lit mineur à sec où les habitants puisent de l'eau en creusant des entonnoirs dans les sables.

Si la plupart des rivières de la région présentent un régime tropical, celles des plaines de Mora et Nord-Diamaré connaissent déjà un régime sahélien caractérisé par des débits encore plus spasmodiques.

L'hydrologie de ces cours d'eau peut être illustrée par la Tsanaga qui traverse d'abord les monts Mandara puis la plaine du Diamaré et une partie de celle du Logone.

Les premières pluies d'avril-mai, très espacées, ne provoquent des crues que dans le secteur montagnard. Elles sont vite absorbées par les sables du lit. En juin, des lames d'eau déferlent sur le large lit de la plaine du Diamaré. Elles s'infiltrent rapidement dans le sable et n'atteignent pas encore le cordon. En juillet, l'écoulement devient continu jusqu'à l'aval du cordon littoral. Des crues spasmodiques de quelques heures suivent les plus gros orages. En août, la zone inondée dans la plaine du Logone communique avec les eaux de débordement du Logone. Les fortes pluies se traduisent aussi par des inondations dans la plaine du Diamaré. Même pendant ce mois à pluviosité régulière, le débit de la Tsanaga comprend une série d'ondes de crues brutales. Tous les terrains sous-jacents à la rivière s'engorgent d'eau.

En septembre, les débits de la Tsanaga commencent à baisser. Ils sont plus importants à Bogo, en aval, qu'à Maroua alors que les mois précédents, c'était l'inverse. L'imprégnation générale des sédiments sous-jacents est terminée. Les terrains montagnards commencent à se ressuyer. En octobre, quelques tornades espacées de fin de saison ne maintiennent plus un écoulement continu dans la plaine du Diamaré. Les zones inondées à l'aval du cordon s'assèchent de façon progressive par évaporation et peut-être infiltration. Les sables surchauffés du lit restent bientôt à sec pour huit mois. Mais il suffit de les creuser un peu pour rencontrer l'eau à faible profondeur. A mesure que la saison sèche s'avance, les trous et entonnoirs dans le lit se multiplient. On rencontre toujours des gens dans le mayo occupés à puiser de l'eau ou à laver des vêtements sous une chaleur torride.

Un coefficient d'écoulement des eaux très élevé et des cours d'eau temporaires empêchent de tirer le meilleur parti agricole de la pluviométrie. Ailleurs, c'est l'inondation saisonnière qui freine ou interdit l'utilisation des terres pendant cette période.

L'inondation affecte de façon régulière la majeure partie de la plaine du Logone mais aussi les grandes dépressions du Bec de Canard et les multiples petites cuvettes interdunaires de la plaine de Kalfou. Elle provient en partie des pentes très faibles et du mauvais drainage de ces régions. Les eaux de pluie s'accumulent dans les bas-fonds sans pouvoir s'écouler. Surtout, les crues du Logone se déversent en grandes quantités, à partir du mois d'août, dans la plaine inondable à l'aval de Yagoua. L'inondation se prolonge jusqu'à la fin du mois d'octobre, ennoyant la plaine sous plus d'un milliard de m^3 d'eau chaque année. A partir de début

novembre, commence la vidange de la plaine par retour des eaux vers le Logone ou par évaporation.

Tous les sols des dépressions et zones basses sont donc engorgés ou submergés pendant une partie de la saison des pluies. Ils ne peuvent être cultivés en mil sous pluies. Il faudrait des variétés de mil hâtif récolté avant l'inondation ou de mil flottant adapté à celle-ci comme aux environs de Guirvidig.

Ce mil est semé à la décrue en novembre. Il effectue la majeure partie de sa croissance avec l'inondation de l'année suivante, s'allongeant au fur et à mesure de la montée des eaux. Sa récolte se situe à la décrue, en octobre, si bien que son cycle végétal s'étale sur une année. Il s'agit d'une adaptation remarquable au milieu amphibie de la plaine du Logone. Mais cette variété, très peu répandue, fait plutôt figure de curiosité.

Le plus souvent, les cultivateurs se trouvent désarmés devant l'inondation. Avant son introduction récente, ils ne cultivaient pas le riz et se contentaient du mil sous pluies, limité aux terres légèrement exondées. De grandes étendues de sols fertiles n'étaient utilisées qu'en pâturage de saison sèche.

L'engorgement en eau des sols de la plaine du Logone provient surtout de l'inondation : les eaux ne s'infiltrent presque pas dans des sols surtout argileux. Mais il se produit aussi en profondeur par remontée de la nappe permanente. Cet engorgement en profondeur, s'il se prolonge, se traduit par un horizon de gley, argile grise plastique caractéristique d'un milieu confiné, réducteur. Le battement de la nappe provoque des alternances d'excès d'eau et d'assèchement se traduisant par un horizon massif, très dur. L'ensemble du profil comporte peu de radicelles, ce qui exprime la faiblesse de l'action biologique dans ces horizons. La compacité des sols à gley se conjugue avec l'action asphyxiante de l'inondation saisonnière pour interdire des cultures non adaptées à ce milieu. Elle ne permet pas non plus le développement d'une végétation arborée : le manque de bois se fait tellement sentir dans les « yaéré » que les habitants brûlent les bouses séchées pour assurer leur chauffage.

La submersion de la plaine du Logone limite déjà fortement les étendues cultivables en mil sous pluies aux environs de Yagoua ; plus au nord, elle l'interdit presque complètement. Avec le riz, l'inondation ne s'oppose pourtant plus à une mise en valeur agricole. Mais son irrégularité intervient alors comme facteur limitant.

Bien que les eaux du Logone proviennent de régions au climat plus régulier, le débit enregistre de nombreux aléas. Ils se manifestent chaque année au moment du déversement des eaux sur la plaine et de leur vidange. D'une année à l'autre, la hauteur maximum de la crue varie assez peu ; cela n'exclut pourtant pas des crues plus hautes (1970) ou exceptionnellement basses (1972 et 1973). L'année 1972, en particulier, n'a pratiquement pas connu de débordement des eaux, ce qui s'est traduit par une très mauvaise récolte de riz. Le bourrelet de berge et les drains de la plaine vers le nord ne suffisent pas à régulariser le mécanisme de l'inondation. Sa mise à profit pour une utilisation agricole suppose de les compléter par des aménagements, afin de s'assurer une maîtrise de l'eau.

Dans toute la région, la saison des pluies ne pose pas de problème de ravitaillement en eau. Les habitants négligent souvent les points d'eau aménagés et puisent directement aux rivières, surtout en montagne. Mais d'octobre à mai, leur écoulement s'interrompt et les mares s'assèchent vite. Les populations doivent alors se reporter aux eaux souterraines dont la répartition et l'abondance sont très inégales.

En montagne, l'eau sourd un peu partout pendant la saison pluvieuse. Au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche, les nappes, quand elles existent, s'abaissent rapidement sous l'action conjuguée de la décharge importante vers

l'aval et de l'évaporation facilitée par le grand développement de la frange capillaire dans les horizons meubles des sols de montagne (TILLEMENT, 1970).

Le plus souvent, il n'existe pas de nappes à proprement parler mais des gisements d'eau dans les creux du socle, les fractures et zones d'altération. Si les points d'eau sont nombreux, leur débit reste très faible. En saison sèche, ils tarissent en fin de journée. Les femmes doivent alors parcourir plusieurs kilomètres en montagne pour s'approvisionner ailleurs ou se lever à l'aube pour profiter de la réalimentation du point d'eau au cours de la nuit.

En fin de saison sèche, le niveau d'eau est calé dans la zone pourrie au-dessus de la roche saine. La tranche aquifère se réduit à une épaisseur très faible dans la zone la moins perméable de la frange d'altération parce que constituée d'un bourrage d'argile entre les blocs de roche saine et dans les fissures de la roche-mère. Les points d'eau atteignant cette zone renouvellent très lentement leur réserve d'eau.

Les difficultés d'approvisionnement en eau représentent un handicap sérieux à l'évolution des montagnards, en particulier à l'amélioration de la situation des femmes. Le creusement de puits y est décevant : faible débit ou tarissement en saison sèche. La solution actuelle à ce handicap consiste à édifier de petits barrages au creux des vallées. Mais ces retenues risquent de se polluer rapidement. Des puits-citernes, se réalimentant pendant la nuit à partir de faibles débits, ne seraient-ils pas une meilleure solution, guère plus onéreuse ?

Dans les pénéplaines sur socle, il n'existe pas non plus de nappe à proprement parler. La série d'altération meuble est plus épaisse qu'en montagne mais presque toujours stérile. Aussi, ces immenses pénéplaines monotones sont-elles très démunies d'eau en saison sèche. La plupart des villages s'alimentent à partir d'écoulements souterrains sous-jacents aux rivières à sec. Dans les vallées des grandes rivières (mayo Binder, Louti et affluents), le sous-écoulement est permanent. Les petites rivières, très abondantes sur socle, entretiennent des gisements aquifères discontinus que les villageois exploitent par des puisards recreusés chaque année.

Dans les plaines sédimentaires, les conditions de ravitaillement en eau paraissent meilleures, tout en se révélant très inégales. Quand le comblement est peu épais, les seules réserves d'eau souterraine correspondent aussi à des écoulements sous les lits de rivières à sec. Les sédiments ne sont imprégnés que sur une faible largeur de part et d'autre du cours d'eau. Comme la densité du réseau hydrographique est beaucoup plus faible que sur le socle, de vastes étendues subsistent sans ressources aquifères (plaine de Mora, plaine de Kalfou en bordure du socle).

Quand les sédiments sont plus épais, il y a plus de chances que des séries sableuses entre les argiles contiennent de l'eau en permanence. Mais ces nappes se situent souvent en profondeur. Elles ne peuvent alors être atteintes par les puits traditionnels qui dépassent rarement 10 mètres.

Les villageois s'approvisionnent donc surtout à partir de nappes superficielles accessibles, localisées dans de petites lentilles sableuses. Mais elles n'ont qu'une faible capacité et s'assèchent souvent en fin de saison sèche. Elles ne peuvent alimenter que de petits villages. Les villages les plus importants exploitent les nappes de sous-écoulement en bordure des rivières. Ces nappes sont abondantes et d'autant plus proches de la surface que les puits avoisinent le cours d'eau. Mais le battement de la nappe y est aussi d'autant plus important, si bien que certains puits traditionnels peu profonds se tarissent en fin de saison sèche, contraignant les habitants à se ravitailler aux puits cimentés du Génie Rural.

On pourrait penser que les placages sableux perméables de la plaine de Kalfou constituent de bons réservoirs d'eau pour les nombreux villages de ce secteur. Les recherches effectuées ont montré qu'il n'en est rien. Les dunes ne peuvent, par leur

seul impluvium, se saturer suffisamment en eau pour permettre à de petites nappes de s'individualiser. Il se produit seulement une imprégnation des dunes au niveau de la dépression interdunaire inondée. Mais cette imprégnation ne pénètre pas en profondeur sous les dunes et disparaît avec l'assèchement de la dépression voisine.

Même dans les plaines sédimentaires, l'occupation du sol subit donc les contraintes de l'hydrologie souterraine : vastes secteurs de sédiments stériles jusqu'au socle, nappes alimentées uniquement par l'écoulement sous-jacent à des rivières peu nombreuses, ce qui conduit à l'enfoncement de l'eau souterraine dans les secteurs intermédiaires. Au raccordement de la nappe du Diamaré avec celle du Logone, quand l'eau se trouve à plus de 30 mètres de la surface, le secteur est pratiquement inhabité, comme sur des sédiments stériles (plaine du Logone). Si les conditions sont plus favorables, il arrive qu'un léger enfoncement de la nappe, même à une quinzaine de mètres, suffit pour rebuter les puisatiers locaux assurés de trouver l'eau ailleurs à quelques mètres (Bec de Canard).

Il est certain qu'en ce cas, la contrainte n'est que toute relative. De même, des puits maçonnés en béton armé permettent de lever des hypothèques qui s'imposaient à des puits traditionnels non revêtus. Il est même possible de pallier une hydrologie souterraine déficiente ou négative par le creusement de mares artificielles pour l'abreuvement du bétail (plaine de Mora). Elles assurent au moins une forme d'utilisation de secteurs soustraits à l'agriculture. Encore faut-il que leur usage soit strictement réservé au bétail en raison de l'extrême pollution de l'eau, surtout en saison sèche.

L'ÉROSION ET LES PENTES

La faiblesse des réserves d'eau en montagne tient d'abord à la minceur de la frange d'altération au-dessus de la roche saine. Deux niveaux composent le plus souvent cette frange : un niveau argilo-sableux supérieur meuble reposant sur de la roche pourrie à structure initiale conservée avec des intercalations de blocs de roche saine.

Une mission BRGM a étudié par sondages l'implantation de 700 nouveaux puits dans les monts Mandara en 1966-67. Tous ces sondages se localisent dans des sites privilégiés : bas-fonds, bords de rivière, zones d'épandage. D'après une moyenne de tous ces sondages, le niveau meuble atteint 2,8 mètres d'épaisseur. Les horizons supérieurs sont presque toujours décapés et remplacés dans ces sites par des alluvions ou colluvions. Sur les interfluves et les flancs de relief, il faut s'attendre à rencontrer la roche-mère à moins d'1,5 mètre de profondeur.

Le niveau inférieur de roche pourrie est davantage développé puisqu'il atteint une épaisseur moyenne de 8 mètres. La minceur totale du manteau altéré en montagne ne provient donc pas de ce niveau inférieur mais de la tranche superficielle meuble. En somme, la roche-mère livre assez de produits d'altération mais ils ne restent pas en place. Ils se déplacent facilement en montagne sous l'action de la gravité, aggravée par l'abondance des eaux de ruissellement. Il existe donc une relation directe entre la vigueur de la pente et l'agressivité de l'érosion.

D'autres sondages effectués en 1968 pour l'implantation de puits dans la plaine de Guider tendraient à le prouver. En pénéplaine sur socle, le niveau d'altération meuble atteint une puissance moyenne de 5 à 7 mètres. Le niveau sous-jacent où la structure de la roche est conservée, présente quant à lui la même épaisseur qu'en montagne : une dizaine de mètres. En plaine, les pentes sont moins fortes, l'érosion beaucoup moins violente et les produits de l'altération d'autant moins facilement mobilisés. Il en résulte des sols beaucoup plus profonds donc, a priori, plus favorables aux activités agricoles qu'en montagne.

Il convient cependant de nuancer cette constatation habituelle. Les épaisseurs des deux niveaux d'altération indiquées ci-dessus concernent des sites restreints en montagne, sites de bas-fonds où l'humidité se maintient mieux qu'ailleurs, même en surface. L'humectation du niveau supérieur meuble favorise la décomposition chimique de la roche en place donc le développement d'un niveau épais de roche pourrie. Des épaisseurs de 8 mètres de roche pourrie ne se rencontrent en montagne qu'en bas-fonds peu étendus. Ces résultats ne peuvent être généralisés à toutes les montagnes.

Sur les versants montagneux, le profil suivant est le plus habituel : un niveau meuble superficiel de 50 à 70 cm sur un niveau d'altération de la roche en place d'environ 50 cm. Ce profil indique un certain équilibre entre la fourniture de matériaux désagrégés et altérés à partir de la roche-mère et leur redistribution et mobilisation sous l'effet de l'érosion.

En fait, les pentes des versants montagneux étant rarement régulières, l'érosion s'y fait sentir de façon inégale. Sur de fortes pentes affleurent des dalles rocheuses ou des chaos de boules où les sols ne se maintiennent que dans les fractures ou les interstices entre blocs. Par contre, des replats ou contre-pentes conservent des inclusions de sols profonds relativement bien protégés de l'érosion par de nombreux fragments anguleux en surface. Le paysage de cailloux libres est parfois si serré qu'il induit à supposer l'existence de sols squelettiques alors qu'il existe en réalité un sol profond et argileux en dessous (HUMBEL, BARBERY, 1974). Cette abondance de cailloux qu'il serait tentant d'interpréter comme un obstacle à la mise en valeur des terres, fournit au contraire une protection efficace contre l'érosion.

Les pavages serrés de blocs de toute taille caractérisent surtout les versants montagneux au soubassement granitique. Les roches métamorphiques se débitent moins facilement par fragmentation et désagrégation mécaniques. Il en résulte des pentes aussi fortes mais moins accidentées de ressauts, plus unies. Les débris de roches en surface sont de plus petite taille. Malgré les pentes fortes et régulières, l'érosion sur ces versants montagneux n'est pas très violente non plus.

Même moins nombreux, les quelques cailloux anguleux retiennent quand même mieux la terre fine qu'un sol à nu. D'autre part, la roche-mère s'altère plus vite en une argile qui provient de ses nombreux minéraux ferro-magnésiens décomposés. Il en résulte une argile qui flocule entre les débris de roches, donnant à ces sols une plus grande cohésion que les précédents (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963). Sur ce type de substratum, des pentes qui atteignent 30% sont cultivées en mil dans les massifs sans aucune précaution contre l'érosion.

Les montagnards pallient la sensibilité à l'érosion des pentes plus fortes au moyen de terrasses soutenues par des murettes de pierres sèches jointoyées. Ces aménagements de versants montagneux sont les plus efficaces qui soient contre l'érosion. Ils éparpillent le ruissellement sur toute la largeur des versants et le coupent de multiples ressauts.

Il faut cependant pour cela que le système de terrassement couvre l'ensemble du versant. Si les eaux dévalent librement sur une partie de la pente, elles atteignent les murettes avec suffisamment de force pour les démanteler par le haut ou les déchausser par la base. La mise en terrasses augmente l'infiltration de l'eau dans les sols et leur donne une profondeur suffisante pour que les accès de sécheresse en début de saison pluvieuse freinent moins les activités culturales.

Sur le plateau, la pente générale faiblit brutalement, donc l'érosion n'est plus une préoccupation dominante comme en montagne. Cependant, une topographie mouvementée dans le détail, des sols de texture sablo-graveleuse à faible cohésion, rendent ce milieu sensible à l'érosion. Dans le modelé, les pentes sont soutenues et les sols, mal protégés contre l'érosion, subissent de ce fait des pertes sérieuses. « Les

habitants négligent leur mise en terrasses ou même n'en font pas du tout, ce qui est une grave erreur » (SEGALEN, VALLERIE, 1963).

Il faut avouer que la mise en terrasses ne s'impose pas comme en montagne. D'une part, la roche-mère ne livre que des graviers et non des blocs anguleux comme en montagne. Il est impossible d'édifier des murettes de pierres jointoyées. Les talus de cailloux s'éboulent facilement lors de grosses averses. D'autre part, le fait de rassembler les cailloux de surface en petits talus, supprime le cailloutis superficiel protecteur des sols.

Le même dilemne se pose pour certains secteurs de piémont très sensibles à l'érosion, en particulier au sud des monts Mandara. Sur pentes faibles mais régulières se manifeste une érosion en nappes s'aggravant parfois de ravines. L'érosion en nappes se traduit par une dénudation du sol, des plages de sables grossiers libres de quelques centimètres d'épaisseur, des micro-abrupts d'arrachement du sol, de petites rigoles d'écoulement des eaux. Les dénivellées sont faibles, le réseau hydrographique serré et peu hiérarchisé mais l'action de l'érosion généralisée. Les sols sont tronqués de leurs horizons supérieurs.

Au sud de Dourbey, des terrassettes de cailloux, autrefois mises en culture, se trouvent maintenant à l'abandon. La partie fine des sols a presque complètement disparu. Le paysage est vallonné avec des cailloux en abondance en surface. Sous les tapis de cailloux, subsistent des argiles rouges.

L'édification de terrassettes pour limiter l'érosion n'a pas compensé la suppression du cailloutis superficiel, peut-être plus efficace. De plus, elle a exposé aux pluies des argiles rouges dont la stabilité des agrégats à l'humectation est médiocre. L'ameublissement du sol et son épierrage ont conduit à une dégradation irréversible par érosion. Sur pente non cultivée, le résidu caillouteux concentré en surface ralentit l'érosion en nappes et ravines. Par contre, il existe maintenant des ravinements superficiels récents recoupant les anciennes terrasses de culture (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Sur pentes faibles de plateau et de piémont, l'érosion paraît a priori moins agressive qu'en montagne et pourtant, ses effets y sont presqu'aussi contraignants pour l'utilisation des terres. On aboutit à la conclusion que les cultivateurs se trouvent plus désarmés devant cette érosion qu'en montagne. La nécessité d'aménagements anti-érosifs ne s'impose pas à eux d'emblée.

Dans le secteur de colonisation du piémont du Peské-Bori, la menace de l'érosion est sérieuse sur des sols récemment déboisés. Pourtant, les cultivateurs n'édifient pas d'eux-mêmes des terrasses. L'organisme d'encadrement paie des salariés pour les construire. De fait, le système des terrasses n'est pas aussi efficace en piémont qu'en montagne.

Dans la plaine de Koza, les cultivateurs cherchent plutôt à lutter contre l'érosion en mettant en place des bandes herbeuses, des ados de vieilles tiges de mil ou de mauvaises herbes entassées en petites levées allongées. Ils créent aussi, lors des sarclages, un micro-relief de petites buttes pour éparpiller le ruissellement dans les creux. Mais toutes ces tentatives ne résistent pas toujours aux lames d'eau qui dévalent sur le piémont à partir du pied de la montagne.

Les observations concernant le piémont sont aussi valables pour une grande partie des plaines. Malgré leurs pentes encore plus faibles, l'érosion se manifeste en de nombreux secteurs, en particulier dans les pénéplaines sur socle.

La dégradation globale de matériaux, dans la partie méridionale de la région, est estimée à 600-700 tonnes par an et par kilomètre carré (PELLERAY). Contrairement à une supposition, l'agressivité de l'érosion n'est donc pas nulle en plaine. D'après GAVAUD, RIEFFEL, MULLER (1975), l'érosion enlève 690 tonnes/an/km² sur la partie aplanie du bassin qui voisine la vallée de la Bénoué. VALLERIE (1964) cite le chiffre de 640 tonnes, fourni par l'étude des hydrologues de l'ORSTOM, concernant un

petit bassin versant au nord de Figuil, en terrain non cultivé. Ces chiffres concordent donc pour souligner l'importance de la dégradation des sols en plaine.

L'observation des paysages confirme ces mesures de transport solide. Dans toute la partie centrale des plaines sur socle de la Bénoué, le paysage est très marqué par les effets de l'érosion, bien que les dénivellées ne soient pas importantes. Le réseau hydrographique est serré et inscrit dans la roche. L'activité de l'érosion détermine les particularités des sols : sols peu profonds (50-60 cm) et incomplets, tous les horizons n'ayant pas le temps de se différencier. Par exemple, des « champs de cailloux » enfouissent ou interrompent un horizon d'argiles noires sous-jacent de faible épaisseur. Ailleurs, l'érosion décape l'horizon humifère supérieur ou déblaie l'ensemble du profil meuble d'un sol antérieur, ne laissant plus que la « racine » du sol. Dans ce cas, l'érosion a déjà évacué la majeure partie des éléments fins argileux. Cela se traduit par une faible capacité de rétention en eau : les sols deviennent alors très sensibles aux accès de sécheresse. Les sols incomplets par suite de l'érosion mais conservant un peu d'argile, se comportent un peu mieux.

Comment les agriculteurs font-ils face aux dangers de l'érosion en plaine sur roches ? Ils mettent fréquemment ces sols en culture de mil ou de coton quand l'argile leur donne un peu plus de corps, sans prendre de précautions particulières contre l'érosion. Le défrichement, l'ameublement de l'horizon humifère superficiel par les pratiques culturales, exacerbent l'érosion en nappes et en rigoles. Après quelques années, la surface du sol est tronquée de sa couverture pédologique meuble utile pour l'agriculteur. La dégradation du potentiel agronomique est irréversible, ces sols se renouvelant moins vite que ceux de montagne.

En plaine sédimentaire, l'action érosive du ruissellement, bien que non négligeable sur les moindres pentes, n'atteint pas la même gravité. Il s'agit surtout ici d'une érosion des berges de cours d'eau. On a vu que le remblaiement des plaines par des dépôts très hétérogènes supposait déjà un déplacement latéral incessant des rivières ou des cours d'eau qui les ont précédées au Quaternaire. Même à présent, dès qu'elles abordent la plaine, les grandes rivières changent souvent de lit, émettent des défluents ou rongent leurs berges. Le lit mineur oscille au milieu de sa plaine d'alluvionnement. Ce faisant, les cours d'eau attaquent les sols les plus fertiles. Le recul des berges peut atteindre plusieurs mètres par an. L'eau affouille les rives mal consolidées qui s'effondrent par pans entiers, parfois en plein champ de mil.

Les rivières du bassin de la Bénoué (mayo Louti) présentent un comportement différent. Elles ne divaguent pas sur leur plaine mais, gardant une partie de leur capacité érosive après leur sortie de la montagne, elles l'entaillent en ravins parfois profonds. On a noté comment le mayo Louti recreuse ainsi d'anciennes alluvions dans la plaine de Gawar. L'enfoncement des grands cours d'eau dans leurs alluvions provoque à son tour une reprise d'érosion qui gagne les plus petits affluents. Le mayo Louti est bordé de ravins d'érosion composant un paysage de « bad-lands » sur plusieurs centaines de mètres de large. Plus loin, le regain érosif se traduit par des sols tronqués de leur horizon superficiel ou démunis en partie de leurs éléments fins argileux.

Les cultivateurs de plaine cherchent à cultiver de préférence les berges alluviales car elles présentent les sols les plus riches de la région. Par suite du recul des berges ou de l'entaille des ravines, ils finissent par constater la disparition d'une partie du champ ou sa destruction complète. Les cultivateurs se trouvent totalement désarmés devant cette forme d'érosion. Il existe pourtant quelques techniques anti-érosives.

Dans le périmètre de colonisation de Doulo-Ganay, il est interdit de déboiser les berges du mayo Sava sur une certaine largeur. Mais les paysans ne délaissent ces sols que sous la contrainte. Pourtant, il est certain que le déboisement des rives et

leur mise en culture ne peut qu'accélérer leur érosion. De petits barrages en pierres au travers de certaines rivières retarderaient aussi la disparition des terrains de culture avoisinants.

Malgré tout, ces techniques ne préservent pas toujours les sols de manière absolue. Dans les plaines au sud des monts Mandara, la reprise d'érosion semble provenir d'un phénomène naturel. L'abaissement du niveau de base général se traduit par une entaille des alluvions et une dissection d'ensemble des pénéplaines. Il est difficile de contrecarrer ces effets pour préserver les sols. Les cultivateurs, impuissants, observent le phénomène prendre de plus en plus d'ampleur. Comme il semble que les rivières n'aient pas encore atteint leur profil d'équilibre, on voit mal comment arrêter le travail des forces naturelles.

Il en résulte une conclusion valable pour toute la région et déjà formulée : *« d'une manière paradoxale, ce sont les sols de montagne qui sont les mieux protégés et ceux des plaines qui pâtissent le plus des ravages des eaux »* (SEGALEN, 1962).

DES SOLS DÉFICIENTS

L'agressivité de l'érosion peut être favorisée par les propriétés de certains sols. Par exemple, ceux dont la texture compacte entraîne un mauvais drainage interne, présentent un refus important à l'infiltration. Il s'ensuit un écoulement en nappes et un ruissellement concentré plus fréquents que sur les sols à bon drainage interne.

Inversement, l'érosion compromet souvent les qualités agricoles des sols affectés : sols peu profonds, avec peu d'éléments fins argileux, vite asséchés, souvent dénudés de végétation en surface donc à faibles apports organiques.

Indépendamment de l'érosion, d'autres sols présentent de graves déficiences qui compromettent ou limitent leur utilisation agricole. L'analyse de ces cas s'appuie sur les cartes d'utilisation des sols établies par les pédologues de l'ORSTOM à la suite des cartes pédologiques.

Il se pose cependant un grave problème si l'on suit fidèlement les conclusions des pédologues. Pour eux, les montagnes du Mandara sont recouvertes de sols minéraux bruts squelettiques ou uniquement de rochers nus et d'arènes. Les minéraux s'altèrent très peu, par suite d'une durée d'évolution très courte, tenant à une mobilisation incessante des matériaux par l'érosion. Ces sols non évolués présentent un profil pédologique incomplet avec seulement un horizon de surface souvent artificiel (A) sur un horizon d'altération de la roche-mère C ou directement la roche saine R.

Pour la plupart des pédologues, les sols de montagne ne présentent aucun intérêt agronomique. Ils proposent leur abandon pur et simple. *« Ces sols ne doivent leur utilisation qu'à des circonstances historiques »* (MARTIN, 1961). *« Un abandon pur et simple de ces régions serait à conseiller, si on savait où installer les habitants »* (SIEFFERMANN, MARTIN, 1963). *« La mise en culture de ces terrains difficiles suscite plus d'admiration que d'intérêt »* (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Seuls SEGALEN et VALLERIE (1963) hésitent à aller jusqu'au bout de leur jugement pédologique. Ils avouent qu'ils seraient tentés de classer ces sols de montagne comme impropres à la culture. Mais ce serait un non-sens, écrivent-ils. *« Il est par exemple impensable de conseiller le reboisement des montagnes à l'heure actuelle, les populations montagnardes utilisant ces sols comme terrains de culture. »*

Il est compréhensible que ces « sols » ne présentent pas d'intérêt scientifique pour les pédologues car aucun processus de formation de sol n'est discernable. Ce sont des « sols » toujours jeunes, constamment remaniés et réalimentés en matériaux frais par la roche-mère sous-jacente. Mais qu'en est-il vraiment de leur fertilité ? En fait, très peu de données sont disponibles, concernant les sols de

montagne. On a quand même réussi à extraire des notices de cartes pédologiques les quelques résultats d'analyses chimiques suivants :

Tableau 2 : Caractéristiques chimiques de sols de montagnes et de plateaux

	Massifs de granites				Plateaux de r.méta.		
	Mora	Mokolo	Téléki sur		Bosoum	Mokolo	Kapsiki
matière organique (1)	0,8 - 1,6 %	1,8 %		0,3%	3%	0,2-1%	1%
rapport carbone/azote (2)	11,3			10	13	10-13	14
capacité d'échange (3)			7		10-15	4-6	4-9
somme des cations fixés (4)						3-5	
degré de saturation (5)	saturé	saturé		85 %	70-100	50-100	80
réserves minérales (6)	25-35	30			50	2,7-3,1	8-12
pH(7)	6,5-7,5		6,8	6,9	7	6,3-5,5	6-6,5

(1) Exprimée en pourcentage, par rapport à 100 g de sol ; teneur correcte à partir de 1 %.
(2) Exprime la qualité de la matière organique d'après sa décomposition ; matière organique bien décomposée avec un rapport de 10, mal décomposée au-dessus de 20.
(3) Exprime la quantité d'éléments fertilisants que peut retenir le sol, en milliéquivalents pour 100 g de sol ; faible de 0 à 10, moyenne de 10 à 30, forte au-dessus de 30 mé.
(4) Exprime la quantité d'éléments fertilisants effectivement fixés dans le sol ; très faible de 0 à 2, faible de 2 à 5, bonne de 5 à 15 mé.
(5) Exprime le rapport (3)/(4) ; faible de 0 à 10 %, moyen de 10 à 30 %, bon de 30 à 60 %, élevé au-dessus de 60 %.
(6) Exprime la quantité d'éléments fertilisants que la plante ne peut utiliser immédiatement ; correcte au-dessus de 20 mé.
(7) Exprime la réaction du sol ; acide à moins de 4, légèrement acide de 4 à 7, légèrement alcalin de 7 à 8.

Les analyses chimiques des sols sur les massifs de Mora, Mokolo et Téléki au sud, concernent des sols sur arènes du socle. Il est à souligner que, dans l'ensemble, ils sont bien pourvus en matière organique qui provient souvent d'apports de fumure. Le rapport C/N indique une bonne décomposition de cette matière organique. Le pH est neutre ou faiblement acide ; il n'y a pas de lessivage.

La capacité de rétention des éléments fertilisants, variable selon les teneurs en argiles, reste quand même assez faible. Mais les sols utilisent cette capacité à plein puisqu'ils sont tous saturés. Enfin, ils disposent d'importantes réserves d'éléments fertilisants, très abondantes en chaux mais notables aussi en tous minéraux (magnésium, potassium, sodium) et phosphore.

Cette réserve minérale abondante provient de la décomposition de la roche-mère d'autant plus importante qu'il s'agit de granites à gros grains. Cependant, les

plantes ne peuvent disposer immédiatement de tous ces éléments fertilisants. La décomposition se produit le plus souvent sous forme de feldspaths résistants aux agents de destruction. A la longue pourtant, ils s'altèrent en minéraux argileux. Comme le milieu est neutre, ces argiles sont surtout des illites et des montmorillonites. Or ces argiles donnent au sol une grande capacité de rétention des éléments fertilisants, contrairement à la kaolinite formée en milieu acide (1).

On comprend donc que plus ces sols sont fournis en argile, plus ils sont fertiles. Malheureusement, les teneurs en argile sont souvent inférieures à 10 %. Autant ces sols sur pente reçoivent lentement l'argile d'altération, autant ils risquent de la perdre vite par érosion. La mise en terrasses s'impose donc de façon absolue pour retenir le plus possible d'éléments fins argileux.

Les sols désignés par les pédologues « sols minéraux bruts » ou « lithosols » sont loin de constituer le seul support agricole en montagne. Les cultures se localisent de préférence sur les replats portant des sols plus profonds ou de petits volumes de terre meuble entre les rochers. L'étude détaillée de ces inclusions de sols profonds n'a été entamée que par HUMBEL et BARBERY (1974) sur le massif Bosoum au sud des monts Mandara. Il est intéressant de confronter les résultats de leur analyse chimique à ceux des sols précédents.

Le sol du massif Bosoum apparaît encore mieux fourni en matière organique et plus riche en éléments fertilisants que les précédents, en rapport avec un taux d'argile un peu plus élevé. Il n'est pas suffisant cependant pour lui assurer une bonne rétention de l'eau infiltrée. Tous les sols de montagne présentent une texture poreuse les rendant sensibles aux arrêts de pluies, sensibilité un peu tempérée par les terrasses.

En conclusion, il est peu satisfaisant de retenir les affleurements rocheux nus et les arènes pour caractériser l'ensemble de ces sols de montagne, comme l'ont fait jusqu'ici les pédologues. Les rochers occupent en fait rarement la moitié de la superficie des versants montagneux. Entre eux s'intercalent des sols originaux, en partie artificiels et le plus souvent fertiles. L'étude pédologique et agronomique des pentes rocheuses des monts Mandara reste à faire.

Pour apprécier la fertilité des sols de montagne, leurs propriétés chimiques sont comparées dans le même tableau, avec celles des sols du plateau de Mokolo et des Kapsiki (2).

Les sols de plateau, un peu meilleurs sur le plateau Kapsiki que sur celui de Mokolo, n'offrent qu'un médiocre support agricole. La matière organique est faible, de même que l'azote et la réaction du sol acide. Les argiles, dont le pourcentage ne dépasse pas 10 %, sont surtout des kaolinites, ce qui se traduit par une faible capacité de rétention des éléments fertilisants. Eux-mêmes se trouvent en très faibles réserves dans le sol par rapport aux montagnes. Seule la chaux est bien représentée, la magnésie, la potasse et la soude étant à peine dosables. En plus de cette fertilité médiocre, il faut rappeler que ces sols sont sensibles à l'érosion et moins bien protégés contre elle que les versants de montagne.

En plaine, les propriétés des sols sont mieux connues qu'en montagne. Leurs déficiences tiennent parfois à leur texture : porosité et drainage excessifs ou insuffisants, à leur faible profondeur ou à leur pente, trop faible ou nulle. Mais ces facteurs ne deviennent vraiment contraignants pour l'utilisation des terres que par le biais de l'érosion ou de l'irrégularité climatique déjà analysées. Il n'est donc pas nécessaire d'y revenir.

(1) La montmorillonite pure a une capacité de rétention de 100, la kaolinite pure de 10 seulement.
(2) La fertilité des sols de montagne n'est pas uniforme. On remarque la moindre qualité des sols des massifs de Téléki, surtout ceux développés sur roches métamorphiques.

Par contre, il existe en plaine des sols dont les caractéristiques intrinsèques constituent un frein ou un obstacle à leur mise en culture. Par exemple, les sols ferrugineux se comportent toujours comme des sols pauvres tandis que les sols halomorphes sont pratiquement stériles.

Les sols ferrugineux se définissent par le lessivage de l'argile et du fer de l'horizon supérieur et leur accumulation en un horizon moyen plus ou moins massif et rouge. Ils se développent dans la région sur différentes roches-mères : granites, grès de Garoua, sables (plaines sableuses et dunes). D'un soubassement à l'autre, ce sont toujours des sols peu fertiles, comme le montrent leurs propriétés chimiques. Le tableau ci-joint l'illustre à partir des études pédologiques dans la région, en ce qui concerne l'horizon superficiel, support direct des cultures.

Tableau 3 : Caractéristiques chimiques de sols ferrugineux

	sols sur granites	sols sur grès de Garoua	sols de plaines sableuses	sols de dunes
matière organique (1)	- 1 %	0,7 %	0,4-0,5 %	0,3 %
rapport C/N	15	16	10	8
capacité d'échange	4-6 mé	3 mé	3-8 mé	3,5-5 mé
somme des actions fixées			1-2,5 mé	1,8-4 mé
degré de saturation	75-90 %	35 %		50-70 %
réserves minérales	3-7 mé	1 mé	6-10 mé	6 mé
pH	6-7	6,1	5,7	5,9

(1) Pour les échelles de valeur, se reporter au tableau précédent.

Les teneurs en matière organique sont faibles mais celles d'azote aussi. La capacité de rétention des éléments fertilisants, très faible, s'explique en partie par les faibles teneurs en argile, partout inférieures à 15 % dans cet horizon de surface lessivé. Elles augmentent fortement en profondeur et pourtant, la capacité de rétention s'accroît peu ou pas du tout. En effet, le complexe argileux comprend surtout des kaolinites, en liaison avec un pH déjà acide en surface et encore plus en profondeur. La montmorillonite à forte capacité de rétention se maintient difficilement dans ce milieu. Ces sols n'utilisent même pas la faible capacité de rétention que leur donnent leurs argiles puisque leur degré de saturation n'est que moyen dans l'ensemble. Enfin, les réserves minérales sont toujours faibles, en particulier sur les grès de Garoua.

Toutes ces terres sont donc médiocres, pauvres en matière organique et éléments nutritifs. Les cultures ne peuvent y donner que de faibles rendements et nécessitent de longues jachères pour permettre aux sols de se reconstituer. Ils sont assez répandus dans la région, en particulier dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard.

Les sols halomorphes présentent des propriétés encore plus contraignantes pour leur mise en valeur. Les habitants de la région les connaissent bien, les appelant en foulfouldé « hardé » c'est-à-dire, sols stériles. Les pédologues les nomment aussi sols sodiques parce qu'ils se caractérisent par un excès de sodium parfois énorme sur les autres minéraux.

Leur excès de sodium provient le plus souvent des minéraux feldspathiques de la roche-mère sous-jacente. Il se traduit dans les sols par la présence à profondeur moyenne d'un horizon gris, compact et perméable, de structure massive. En saison sèche, il durcit en dalle. En saison des pluies, il s'humecte lentement mais, une fois imprégné d'eau, il devient fluide par dispersion de l'argile.

L'horizon supérieur, au contraire, est sableux, poreux, fréquenté de quelques racines mais le contact se fait de façon brutale avec l'horizon argileux. Comme ces sols sont très sensibles à l'érosion en nappes, il arrive que l'horizon sableux meuble de surface soit décapé et que la dalle argileuse affleure dans un paysage dénudé.

Ces sols présentent la particularité de conjuguer des propriétés physiques, hydriques, organiques et biologiques, chimiques enfin, largement défavorables aux cultures (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Parmi les propriétés physiques, citons la compacité et l'imperméabilité de l'horizon argileux s'opposant aux échanges d'air, à la pénétration de l'eau et des racines, la mauvaise stabilité à l'état humide. Le comportement hydrique est caractérisé par un refus important à l'infiltration qui engendre un ruissellement dangereux, surtout en nappes. La vie biologique est très faible par suite de la compacité du sol.

Les propriétés chimiques sont dominées par l'excès de sodium en profondeur et par la rareté d'autres minéraux et de phosphore. Pendant la saison des pluies, la mauvaise pénétration de l'eau ne permet pas l'élimination des sels en excès.

Ces sols sont représentés un peu partout dans la région. En plaine du Diamaré et de Mora, la superficie des « hardé » est évaluée à 50 000 hectares et à 200 000 celle de sols apparentés mais aux caractéristiques moins nettes.

Comme ils présentent quand même de bonnes réserves d'éléments fertilisants et qu'ils occupent des terrains plats se prêtant à l'évolution d'engins pour une culture mécanisée, il a paru possible de les récupérer pour le coton. Mais il fallait, pour cela, modifier leurs propriétés physiques et hydriques, ce qui fut tenté au moyen du sous-solage.

Le sous-solage consiste à défoncer le sol avec des engins puissants de façon à ouvrir l'horizon argileux compact. Un drainage interne se mettra en place, de même que des échanges gazeux. Les racines du cotonnier pourront progresser dans cet horizon ameubli.

Les essais de sous-solage de « hardé » ont tous été abandonnés après quelques années. Les raisons tiennent au coût élevé des pratiques culturales mécanisées que ne peut amortir la culture du coton. Le sous-solage lui-même a le plus souvent échoué. L'horizon argileux a rarement été ouvert dans toute son épaisseur et le niveau travaillé s'est vite refermé. L'ameublissement superficiel a favorisé l'érosion en nappes au lieu de l'arrêter.

Quelques années plus tard, la leçon de cet échec fut tirée. Au lieu de s'évertuer à faire pousser dans ces sols une plante à enracinement profond, il était préférable d'y introduire le riz, plante à enracinement superficiel. Pour cette culture, il est nécessaire d'établir, en fin de saison des pluies, un réseau de diguettes qui retiendront l'eau sur place l'année suivante.

Les résultats ne semblent pas avoir justifié les espérances soulevées par cette méthode. Les carences de ce type de sol en phosphore et potassium exigent des apports onéreux d'engrais. Aucune solution ne permet encore de contrer les remontées de sodium dans l'horizon superficiel imbibé d'eau.

Faut-il réserver ces terrains au reboisement ? Un essai déjà ancien au sud de Maroua n'a pas été concluant (MARTIN, 1963).

Dès lors, on voit mal comment surmonter les propriétés contraignantes de ces sols, dans l'état actuel des techniques et des prix de revient de toute opération mécanisée.

Quelques atouts non négligeables

En contrepoint aux données naturelles défavorables à une mise en valeur agricole, d'autres présentent des propriétés intéressantes qui rendent compte, en partie, des fortes densités générales de la région. Certaines sont mises à profit depuis longtemps par les habitants, d'autres de façon plus récente tandis que les dernières restent encore en grande partie à l'état potentiel.

LES MONTAGNES

Au risque de contredire toutes les études antérieures, les conditions naturelles offertes par les montagnes peuvent être estimées plutôt favorables aux activités agricoles. Bien sûr, ces bonnes disponibilités naturelles sont surtout révélées par l'intense mise en valeur et les densités de peuplement étonnantes des montagnards. Ces populations ont grandement modifié le milieu naturel de départ en s'assurant une maîtrise de la pente et de l'érosion. Il n'en reste pas moins que le support agricole est bon.

Quelques résultats d'analyses chimiques ont déjà démontré la qualité des sols de montagne. Pour résumer, la fertilité de ces sols tient surtout à deux facteurs : l'abondance de matière organique et la richesse en réserves minérales bien équilibrées et en phosphore. Cette abondance et bonne proportion proviennent de la composition des roches-mères, des granites à gros grains riches en minéraux ferro-magnésiens. En se décomposant, ces minéraux libèrent des éléments fertilisants assimilables par les plantes.

Les sols présentent en plus une texture légère et perméable défavorable à la rétention de l'eau mais favorable aux actions biologiques. La matière organique, provenant en partie d'apports de fumure, se minéralise très vite par suite de la bonne aération des sols, si bien que l'horizon humifère s'individualise mal. Mais cette minéralisation libère du gaz carbonique et des composés azotés qui accélèrent l'altération de la roche-mère. Une autre partie d'acide carbonique mis en solution provient de la respiration des micro-organismes dans le sol.

L'acide carbonique joue un grand rôle dans l'attaque des minéraux des roches qui donne des carbonates et des bicarbonates. L'abondance de carbonates ne provoque pourtant pas de déséquilibre cationique comme dans d'autres sols de plaine (sols halomorphes). Grâce au bon drainage interne des sols de montagne, les ions sodium, calcium et magnésium sont facilement évacués par les eaux d'imbibition. En somme, ces sols, grâce à la proximité de la roche-mère, sont constamment rajeunis. Ils sont le siège d'une réaction chimique qui fournit continuellement des éléments fertilisants.

La réaction chimique est d'autant plus rapide et importante que le climat est plus humide et que la roche se trouve en contact à la fois avec les eaux d'infiltration et l'atmosphère. La nuance plus humide du climat des monts Mandara pourrait donc y concourir, de même que la bonne porosité des sols. La mise en terrasses et l'approfondissement des sols pallient en partie leur manque de retenue d'eau.

L'affleurement fréquent de rochers sur les pentes ne signifie pas que les sols



3. Des sommets jusqu'en bas de leurs montagnes, les Podokwo ont aménagé des escaliers de hautes terrasses. (*Cliché* J. BOUTRAIS).

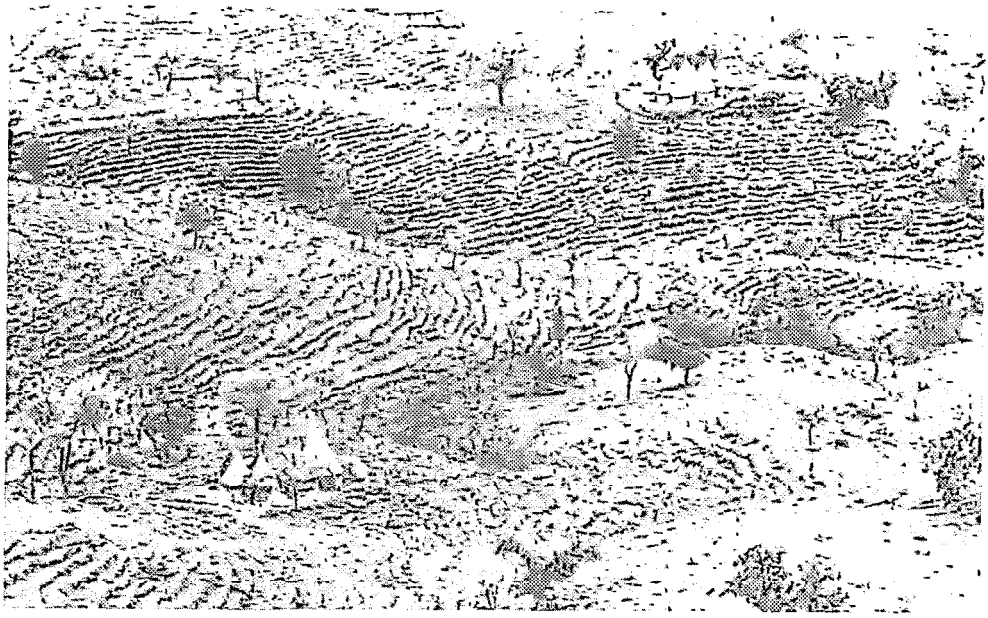

4. Un lacis de sentiers parcourt la montagne, suit la courbe des terrasses et relie les habitations isolées sur leur versant (massif Djingliya, Mafa). (*Cliché* J. BOUTRAIS).

entre les rochers sont tous peu épais. La topographie de la roche sous-jacente est accidentée de diaclases, creux et replats. L'épaisseur des sols sur pente varie donc sans cesse. Dans les creux, des poches de sols profonds maintiennent plus longtemps leur humidité. Leur horizon C d'altération participe aussi au stockage de l'humidité. La mise en terrasses aboutit au même résultat.

Les murettes de pierres jointoyées dépassent souvent un mètre de haut sur les massifs Podokwo. En leur donnant plus d'épaisseur, la mise en terrasses réduit leur assèchement et retarde d'autant l'arrêt de l'activité des sols en saison sèche.

Autant les sols squelettiques de montagne sont habituellement estimés peu favorables à la culture, autant ils seraient difficiles à travailler parce que caillouteux et en pente. Ceux de plateau seraient plus faciles à cultiver grâce à leur topographie plane.

Il paraît évident, pour un observateur habitué à d'autres techniques de culture, que les fortes pentes et la fréquence des affleurements rocheux entravent a priori leur mise en valeur. Mais on a déjà noté combien la fourniture abondante de matériaux rocheux sur pente permet de lutter efficacement contre l'érosion. De même, les cailloux de surface, si gênants soient-ils pour les travaux agricoles, assurent une protection remarquable contre l'érosion en nappes et l'impact des gouttes de pluie (HUMBEL, BARBERY, 1974).

Il est inexact d'affirmer qu'en montagne, les champs souffrent de la pente. Par l'aménagement intégral des versants, les montagnards réussissent à obtenir des champs composés de multiples banquettes horizontales. Les sols peu argileux de montagne sont sans doute plus faciles à travailler à la houe, parce que plus légers que ceux de plaine.

Enfin, des observateurs ont remarqué que l'aménagement des pentes en terrasses rend les travaux agricoles moins pénibles, le cultivateur se tenant souvent sur le niveau inférieur pour sarcler et nettoyer la banquette supérieure.

Toute une série de raisons peuvent donc remettre en cause l'affirmation selon laquelle la mise en valeur des montagnes ne tiendrait qu'à des circonstances historiques.

DE BONS SOLS DE PLAINE

Les meilleurs sols de plaine se rencontrent sur les alluvions déposées le long des grandes rivières, en bandes plus ou moins larges.

Malgré leur texture variable en liaison avec leur mode de dépôt, ils présentent déjà de bonnes propriétés physiques : grande épaisseur, texture hétérogène mais souvent fine leur donnant une bonne capacité de rétention d'eau, pas de dureté ou compacité excessives si bien qu'ils sont faciles à travailler à la houe, bon drainage interne limitant l'érosion en nappes.

De bonnes propriétés chimiques complètent ces qualités, avec cependant des nuances entre les sols sur alluvions actuelles et ceux sur alluvions récentes un peu moins fertiles.

Les teneurs en matière organique sont bonnes sur les alluvions actuelles mais déjà plus faibles sur les alluvions récentes. Le rapport carbone/azote indique une bonne activité biologique générale de ces sols, facilitée par leur texture légère et leurs bonnes propriétés physiques.

La capacité de rétention en éléments fertilisants varie en fonction des teneurs en argile dont il est difficile de donner une moyenne tant l'alluvionnement est hétérogène. Mais elle montre la nette supériorité des alluvions actuelles sur les récentes. Cela tient à la texture un peu plus sableuse des secondes et à leur pH légèrement acide en surface. Un bon drainage interne se traduit déjà par un léger lessivage et une baisse du pH de ces sols en surface.

Tableau 4 : Caractéristiques chimiques de sols sur alluvions

	alluvions actuelles plaines de		alluvions récentes plaines de	
	Mora	Tokombéré	Mora	Maroua
matière organique	1,6 %	1-4 %	0,6-1,4 %	0,8 %
rapport C/N	11		8-11	
capacité d'échange	10-30 mé	10-30 mé	5-8 mé	7-18 mé
somme des cations fixés		8-9 mé	3-7 mé	5-15 mé
degré de saturation	saturé	80-90 %		
réserves minérales	25-40 mé		15-30	fortes
pH	7,5	7	6,1	6,8-7,5

Les sols sur alluvions actuelles fixent à peu près tous les éléments fertilisants possibles. Leur fort degré de saturation est en rapport avec des pH élevés et un bon état général. Les éléments fixés se répartissent toujours de façon équilibrée : forte teneur en chaux, magnésium et potasse jamais déficients et très peu de soude.

Les réserves minérales sont particulièrement élevées dans les alluvions actuelles qui contiennent encore beaucoup de minéraux non décomposés. Leurs taux de phosphore sont corrects alors qu'ils peuvent être déficients dans les sols sur alluvions récentes.

L'ensemble de ces sols présentent donc de bonnes propriétés chimiques mais ceux sur alluvions actuelles s'imposent comme les meilleurs de la plaine. Comme en plus de leur grande fertilité, ils sont faciles à travailler, ils supportent des cultures denses de mil et de coton. Les rendements de coton le long du mayo Nguéchéwé, dans la plaine de Mora, dépassent parfois 2 tonnes/hectare.

Malheureusement, leur extension se limite aux abords des grandes rivières. A partir des classes de sols distinguées par MARTIN (1961) et SEGALEN (1962), leur superficie couvre environ 77 000 hectares dans la plaine de Mora et aux environs de Maroua, répartis de la façon suivante :

Tableau 5 : Extension des sols sur alluvions dans les plaines centrales

	superficie totale	alluvions actuelles	alluvions récentes	pourcentage par rapport à la superficie totale
plaine de Mora	120 000 ha	12 500 ha	25 000 ha	31 %
environs de Maroua (y compris Tokombéré-Warba)	257 000 ha	7 000 ha	33 200 ha	16 %

Ainsi, les meilleurs sols de plaine se trouvent sur les alluvions les plus neuves mais dont l'extension est la plus restreinte. De toute façon, les sols sur ces deux types d'alluvions sont intéressants et doivent permettre des récoltes satisfaisantes.

LA POSSIBILITÉ DE CULTURES D'ARRIÈRE-SAISON

Il existe une autre catégorie de sols fertiles en plaine mais d'un type particulier, les argiles noires. Les pédologues les nomment « vertisols » parce que leur texture reste homogène à travers tout le profil.

Ce sont des argiles surtout du type montmorillonite. La kaolinite et l'illite sont aussi présentes mais en très faible quantité. Les montmorillonites confèrent à ces sols une capacité moyenne de rétention des éléments fertilisants de 35 à 40 mé., ce qui en fait les plus riches de la plaine. Les propriétés chimiques de quelques sols de ce type en plaine confirment leur grande fertilité.

Tableau 6 : Caractéristiques chimiques d'argiles noires (karal).

	« karal » de Kolofata	« karal » de Maroua	« karal » de Kaélé
matière organique	0,9-1,4 %	0-8 %	1,3-1,7 %
rapport C/N	12	16	11-14
capacité d'échange	20-30 mé	25 mé	13-22 mé
degré de saturation	saturé	70 %	60-75 %
pH	7,5-9	7,8-8	variable

Le « Karal » de Kaélé se situe sur pentes légères de la pénéplaine alors que ceux de Kolofata et Maroua correspondent à des secteurs plans où l'écoulement des eaux est très lent. Les pourcentages d'argiles avoisinent 40 % dans tout leur profil contre seulement 20-30 % en surface pour celui de Kaélé. La faible teneur relative de celui-ci en argiles tient à sa situation en pente, favorisant un entraînement superficiel par les eaux.

La matière organique se caractérise surtout par une assez mauvaise décomposition. La compacité de ces sols entrave la minéralisation, freinée aussi par l'engorgement en eau presque constant pendant la saison pluvieuse.

La capacité de rétention des éléments fertilisants est forte, en rapport avec un pH basique et la grande teneur en argile. Celle du « karal » de Kaélé est légèrement inférieure et le pH parfois faiblement acide en surface. Tous ces sols fixent surtout de la chaux. Leurs réserves minérales sont toujours appréciables.

Leurs bonnes propriétés chimiques en font donc des sols fertiles mais la mise en valeur est soumise à leur régime hydrique. Leur situation habituelle en bas-fonds, leurs compacité et médiocre perméabilité se traduisent en saison pluvieuse par un engorgement ou une submersion sous les eaux. Les argiles se gonflent alors, augmentant de 30 à 40 % de volume et stockant souvent plus d'eau que l'apport pluvial local. Une fois gonflées d'eau, elles présentent une mauvaise tenue. Elles deviennent des bourbiers où la progression et le travail sont pénibles.

En saison sèche, elles se dessèchent rapidement, du moins en surface. Leur

dessication s'accompagne de larges fentes de retrait isolant des prismes. La surface durcit en croûte mais les horizons inférieurs conservent de l'humidité. Sur un faciès en pente comme celui de Kaélé, les caractéristiques typiques du vertisol ne se retrouvent qu'en profondeur.

De tels sols sont très difficiles à cultiver en saison pluvieuse et guère plus faciles en saison sèche. Il existe pourtant une culture qui s'accommode de leurs propriétés très particulières : le mil repiqué appelé localement « mouskouari ». C'est une culture d'arrière-saison. Elle ne souffre donc pas à cette époque du mauvais drainage de ce type de sols mais au contraire, elle profite de leur très bonne capacité de rétention en eau.

Les cultures sous pluie, mil et coton, ne peuvent se maintenir que sur des faciès un peu moins argileux, donc moins engorgés d'eau, comme celui de Kaélé. Lors de l'introduction du coton dans la région, il fut envisagé de le cultiver sur les vertisols afin de tirer parti de leur grande fertilité. On s'est vite aperçu qu'il ne supportait pas leur engorgement. Seul le riz pourrait leur convenir en culture sous pluie, mais il suppose la maîtrise de l'eau, ce que ne nécessite pas le mil repiqué.

Le mouskouari est d'abord semé en pépinières en milieu de saison des pluies ; le repiquage sur les vertisols n'intervient qu'en début de saison sèche. Le mil repiqué achève sa croissance sans recevoir de pluies mais en exploitant l'humidité des argiles que ses racines vont chercher très loin en profondeur. Le repiquage représente un travail très pénible, si bien que les cultivateurs de plaine négligeaient cette variété de mil jusqu'à l'introduction du coton.

La culture du coton aggrave les pointes de travail et concurrence le mil sous pluies dans les champs situés sur les terres alluviales les plus fertiles. Afin de maintenir leur production vivrière, les cultivateurs se sont alors reportés sur le mil repiqué qui présente, en plus, l'avantage de temps de travaux décalés. Tous les placages d'argiles noires sont maintenant cultivés en mil repiqué chaque année.

Ils occupent en plaine des superficies plus grandes que les alluvions récentes et actuelles : 30 000 hectares soit 25 % de la plaine de Mora, 62 000 hectares soit 24 % des environs de Maroua ; 180 000 hectares soit 60 % de la région de Kaélé mais ici, une partie moins argileuse de ces sols ne porte pas seulement du mil repiqué.

La mise en valeur des argiles noires en mil repiqué d'arrière-saison représente l'innovation agricole la plus importante de la dernière décennie.

LES GRANDES NAPPES PHRÉATIQUES

Des sols, aussi fertiles soient-ils ne pourraient être mis en valeur de façon optimale si un peuplement stable ne pouvait s'établir à proximité. A la latitude de la région, le ravitaillement en eau des populations conditionne pour une part leur installation.

Les villages de plaine exploitent, par des puits traditionnels, l'eau souterraine qui sourd à proximité des rivières à sec une partie de l'année. L'existence d'une nappe phréatique était soupçonnée depuis longtemps sous les plaines sédimentaires à plus grande profondeur. Une série d'études hydrogéologiques entreprises dans les années soixante et résumées par TILLEMENT (1970) ont confirmé en partie cette hypothèse.

Les nappes prennent naissance au débouché des grandes rivières sur le piémont. Elles se réduisent alors à des sous-écoulements et ne s'étendent qu'à quelques kilomètres de part et d'autre du tracé des rivières. Plus loin en plaine, elles s'élargissent et se joignent en aval pour former une nappe générale. Celle-ci devient de plus en plus profonde avant de se souder à la nappe du Logone sous-jacente à la plaine du même nom et qui fait partie du système hydrologique tchadien proprement dit.

La nappe phréatique n'est pas continue. Elle peut faire défaut pour deux raisons : soit par suite de la remontée du socle cristallin au-dessus du niveau de la nappe, soit en raison d'une sédimentation localement très argileuse qui fait en quelque sorte office de bouchon au sein de la série sédimentaire par ailleurs perméable (TILLEMENT, 1970).

Ainsi sous la plaine de Mora relativement proche des monts Mandara, les nappes se localisent d'abord de façon étroite le long des principaux cours d'eau. Elles ne s'élargissent et ne s'anastomosent pour former une nappe unique qu'au-delà de l'ancien cordon littoral. De vastes étendues entre les rivières ne contiennent aucun site aquifère important, si ce n'est de petites nappes superficielles connues et exploitées par les habitants. La faible profondeur relative du socle sous les sédiments exclut toute possibilité de ressources ignorées profondes. Ces interfluves comprennent parfois des sols fertiles d'alluvions récentes dont les possibilités ne sont pas mises en valeur.

Sous la plaine du Diamaré, les nappes de sous-écoulement atteignent une extension latérale déjà suffisante pour se rejoindre les unes les autres. Leur jonction s'effectue par une ligne où le toit de la nappe est déprimé, par exemple à moins 30 mètres entre Tsanaga et Motorsolo. Le raccordement à la nappe du Logone correspond à un approfondissement des eaux souterraines à moins 50 mètres. Le battement de la nappe est variable selon l'éloignement des rivières.

En se rapprochant de la pénéplaine sur socle de Kaélé, il n'existe plus de nappe continue quand la puissance des dépôts n'atteint pas 20 mètres. Mais la nappe du Diamaré se prolonge sous la plaine sableuse de Kalfou bien qu'aucune grande rivière ne l'alimente plus. La disposition de la nappe est ici complexe avec des bombements l'amenant à quelques mètres de la surface et des zones déprimées à moins 30 mètres. Ici-aussi le raccordement avec la nappe du Logone s'effectue par une forte pente.

Contrairement à la plaine du Diamaré, le battement de la nappe sous la plaine de Kalfou est toujours important. Que la nappe soit profonde ou proche de la surface, la profondeur de l'eau peut passer du simple au double de la saison pluvieuse à la saison sèche. Ce fort battement est peut-être lié au mode d'alimentation de cette nappe.

Les nappes précédentes se mélangent avec celle du Logone sous une ligne qui part du Bec de Canard, longe la plaine du Logone à l'ouest pour aboutir au niveau de Waza. La nappe du Logone n'est qu'une partie de la nappe générale de la dépression tchadienne.

Elle se situe près de la surface à proximité des axes d'alimentation : Logone et lac de Fianga. L'infiltration des eaux d'inondation compte peu dans son alimentation par suite de couches sédimentaires argileuses formant écran. A partir de ces axes, la nappe s'étale à toute la plaine en s'approfondissant. Comme dans le Diamaré, le battement est plus accentué le long des axes d'alimentation. Dans le Bec de Canard, la surface de la nappe dessine une dépression centrale entre le Logone et le lac de Fianga. Au centre de cette dépression, les eaux ne se trouvent toutefois qu'à 15 mètres de profondeur.

Il est certain maintenant que la majeure partie des plaines sédimentaires de la région, faisant partie du bassin tchadien, possèdent une nappe phréatique en profondeur. Bien qu'elle ne puisse pas toujours être atteinte par les puits traditionnels, cela constitue un atout considérable pour la mise en valeur de ces plaines.

Il reste cependant à connaître avec plus de précision la puissance de la nappe, c'est-à-dire d'en faire une étude quantitative. Selon les capacités de débit des puits existants ou à creuser, l'utilisation de l'eau diffère beaucoup, par exemple :

l'alimentation des populations, l'irrigation de parcelles de cultures, l'abreuvement du bétail.

L'analyse des possibilités hydrologiques de la région ne serait pas complète si elle ne mentionnait pas les nappes du bassin de la Bénoué. Deux niveaux aquifères coexistent dans la partie sédimentaire de ce bassin : une nappe générale dans les grès de Garoua et une autre, d'extension plus restreinte, dans les alluvions du système Kébi-Bénoué.

Les grès poreux de Garoua constituent le meilleur réservoir d'eau souterraine de toute la région. Ils renferment une nappe continue alimentée par l'infiltration directe des eaux de pluie. Seuls les petits reliefs volcaniques à l'ouest de Garoua l'interrompent. Du fait de son mode d'alimentation, le toit de la nappe épouse dans ses grandes lignes la forme de la surface topographique. Son battement annuel voisine 5 mètres.

Elle est en charge par rapport à la vallée de la Bénoué et du Kébi. Elle se déverse soit directement au contact versant gréseux-alluvions, soit sous les alluvions jusqu'au lit mineur. Les eaux de la nappe des grès se mélangent alors, après une rupture de pente, à celles de la nappe sous-jacente à la Bénoué.

L'extension de la nappe de la Bénoué correspond à celle des alluvions modernes et anciennes. Le long du Kébi, elle s'individualise nettement dans le socle. A ce niveau, elle correspond à un sous-écoulement tandis que dans les grès, s'y joint la décharge de la nappe générale. Les pluies qui tombent sur la terrasse de la Bénoué ne semblent guère s'infiltrer pour alimenter la nappe. Les niveaux d'alluvions argileuses de la terrasse s'y opposent (TILLEMENT, 1970). Le battement est peu important et la nappe peu profonde, une dizaine de mètres au maximum sous la terrasse.

La nappe de la Bénoué n'est exploitée par des puits qu'au niveau de la terrasse, les alluvions modernes subissant l'inondation une partie de l'année. Quant à la nappe des grès, elle n'est exploitée que pour l'adduction d'eau de Garoua et l'alimentation de quelques villages. Pourtant, elle est si continue qu'on peut creuser n'importe où avec la certitude de rencontrer de l'eau. De plus, elle est si abondante qu'elle peut alimenter les cultures irriguées à partir de puits profonds. On entrevoit les possibilités de mise en valeur qu'offre un tel gisement aquifère.

Les conditions naturelles de la région présentent donc le plus souvent un support jamais très favorable ni très défavorable à l'occupation du sol. Pourtant, d'un secteur à l'autre, les facteurs précédents s'individualisent par une influence fortement contraignante ou au contraire, très propice. Le peuplement humain s'est-il adapté à ces conditions naturelles inégales ou les a-t-il ignorées ?

RELATIONS ENTRE LES APTITUDES NATURELLES ET L'OCCUPATION DU SOL

Les rapports géographiques entre les aptitudes naturelles et l'intensité du peuplement sont vérifiés par la confrontation de deux cartes. L'une reprend les principaux résultats des études pédologiques et hydrogéologiques menées récemment dans la région (fig. 14). L'autre est la carte des densités rurales par cantons (fig. 43).

Avant de commenter leur superposition, il convient de préciser qu'elles ne reflètent pas fidèlement la réalité. Leur élaboration s'est heurtée, en effet, à quelques difficultés de représentation cartographique. La carte des aptitudes naturelles reporte les limites des nappes phréatiques et de classement des sols.

Mais pour ce faire, il a fallu beaucoup simplifier et schématiser les cartes pédologiques utilisées comme référence.

On a décidé parfois de classer des sols de même famille dans des qualités différentes selon les secteurs. C'est le cas des sols ferrugineux et des argiles noires.

La qualité des sols ferrugineux varie beaucoup en fonction de l'intensité de leur lessivage : épaisseur et texture de l'horizon lessivé, épaisseur et massivité de l'horizon d'accumulation d'argile et de fer. Les sols ferrugineux peu lessivés ne retiennent pas bien l'eau mais présentent un bon potentiel organique et minéral. Les sols bien lessivés ont peu de matière organique et un horizon superficiel léger et très sensible à l'érosion mais un horizon épais d'accumulation d'argile qui leur assure une meilleure capacité de rétention en eau.

Leur qualité dépend aussi de la roche-mère sous-jacente : roches métamorphiques, grès ou sables. Pour cette raison, les sols ferrugineux sur sables de Kalfou et grès de Garoua sont classés en sols pauvres et ceux sur roches métamorphiques du bassin de la Bénoué dans la catégorie moyenne.

De même, les argiles noires peu épaisses, à faciès dégradé de la pénéplaine de Kaélé sont répertoriées comme des sols moyens. Les mêmes argiles font par contre figure de bons sols dans les plaines sur socle de la Bénoué, par suite d'une meilleure rétention en eau et d'une plus grande richesse en éléments fertilisants que les sols sableux voisins.

Quant aux sols hydromorphes, leur qualité dépend de leur richesse chimique mais aussi de la durée d'engorgement, de la texture et de la profondeur de l'horizon argileux gris dans le profil.

Un classement agronomique unique recouvre donc de grandes variations de qualité d'un point à un autre.

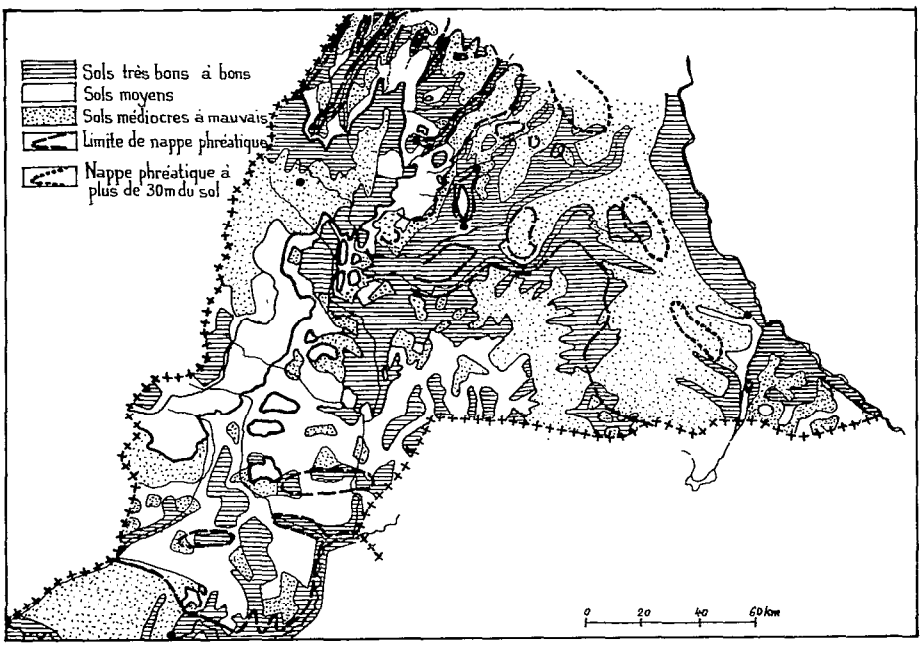

Fig. 14 Esquisse des aptitudes naturelles

D'autres déformations cartographiques proviennent du mode de représentation du peuplement par des plages de densités. Elles étalent des peuplements inégaux, au sein des limites de plages, en une moyenne qui ne reflète pas les contrastes réels. La maille des plages, les limites de cantons, est plus ou moins fine selon les secteurs, donc les contrastes de peuplement plus ou moins atténués par ce mode de représentation.

La confrontation des aptitudes naturelles avec une carte de localisation de l'habitat par points ferait mieux ressortir les rapports géographiques entre les données du milieu et la réponse du peuplement. Néanmoins, il est déjà possible de mettre en évidence, par cette méthode, des corrélations entre les deux phénomènes comme aussi quelques discordances.

Les corrélations

De la superposition des deux cartes découlent deux séries de corrélations. A de bonnes conditions naturelles correspond un peuplement dense tandis que, d'un autre côté, des conditions naturelles peu favorables semblent se traduire par un faible peuplement.

L'essentiel de la plaine du Diamaré, une partie de celles de Mora et du Logone, illustrent le premier type de corrélation.

Dans la plaine de Mora, le peuplement est soutenu au-devant des monts Mandara où se sont étalés des placages d'alluvions modernes. Plus le front montagneux s'éloigne, plus les sols d'interfluve deviennent médiocres et le peuplement plus diffus, notamment dans les interfluves.

Une plus large extension des sols fertiles et de la nappe phréatique dans la plaine Nord-Diamaré s'accompagne de densités moyennes supérieures à 30 habitants/km². La limite de ces fortes densités vers la plaine du Logone et la pénéplaine de Kaélé correspond bien à celle des alluvions et argiles noires de bonne fertilité. Au sud du mayo Boula, cette limite chevauche à peu près celle de la nappe phréatique. Les fortes densités de peuplement se prolongent seulement vers la vallée moyenne du mayo Louti sur des argiles noires dominantes fertiles.

En bordure du Logone et du Lac de Fianga, une corrélation existe entre des densités de peuplement moyennes et d'assez bonnes conditions naturelles définies par des sols hydromorphes à potentiel de fertilité élevé et des argiles noires aptes à supporter des cultures d'arrière-saison.

Dans les monts Mandara, les massifs de Mokolo et de Mora aux sols plus riches en éléments fertilisants que ceux du sud, supportent des densités bien plus élevées.

A l'autre terme de l'échelle des variations possibles, le couple : conditions naturelles peu favorables – faible peuplement, semble se vérifier de manière encore plus nette dans la région.

C'est le cas de toutes les plaines du bassin de la Bénoué, sauf quelques exceptions. De même, la partie sableuse de la plaine du Logone conjugue des sols ferrugineux pauvres ou halomorphes stériles, des enfoncements de la nappe à plus de 30 mètres de profondeur et des densités de peuplement voisines de 10 habitants/km². La même association de données convergentes se retrouve dans la plaine de Kalfou aux environs de cette localité.

La plaine du Diamaré au sud du mayo Boula et la partie orientale de la pénéplaine de Kaélé comprennent plusieurs cantons ayant des densités de 10 à 15 habitants/km², des sols pauvres ou stériles, pas de nappe phréatique continue.

Enfin, si l'ensemble du piémont supporte de fortes densités de peuplement, ce n'est pas le cas de celui des environs de Mousgoy. Cette exception est en rapport avec la présence d'un pédiment sur socle, avec des sols sableux sur arènes de

qualité moyenne et des taches nombreuses de « hardé » stériles. Par contre, dans les monts Mandara, du fait de l'étalement des limites de cantons sur les massifs et le plateau, les cartes ne mettent pas en évidence des corrélations de ce type.

En plaine, bonne qualité des sols et présence d'une nappe phréatique concourent assez bien pour favoriser le peuplement dans certains secteurs par rapport à d'autres et inversement. Cette convergence n'est infirmée que par une exception, celle des plaines de la Bénoué sur soubassement de grès de Garoua. Une nappe phréatique abondante favorise ce secteur, desservi par contre par des sols ferrugineux de médiocre qualité. Il en résulte un peuplement très faible et des possibilités naturelles inutilisées.

Toutes choses égales par ailleurs, la qualité des sols serait plus déterminante pour l'occupation du sol que la présence ou non d'une grande nappe.

Les discordances

Alors que les corrélations confirment une logique simple du peuplement, les cas de discordances sont plus intéressants à analyser parce qu'ils posent autant de problèmes géographiques. Deux types de discordances peuvent survenir : des conditions naturelles médiocres mais un fort peuplement, de bonnes conditions naturelles mais un peuplement faible.

D'après la confrontation des deux cartes, le premier cas s'observe dans plusieurs secteurs qui, chaque fois, présentent des situations aberrantes. L'exemple le plus typique est fourni par le sud de la plaine de Kalfou et par le Bec de Canard.

Le sud de la plaine de Kalfou comprend des étendues sableuses et quelques dunes surélevées dominant d'étroites dépressions argileuses inondables. Les étendues sableuses portent des sols pauvres, sauf en bordure de dépression. Les sols de dépression présentent une meilleure qualité mais ils subissent des alternances d'assèchement et d'engorgement qui freinent la vie biologique. Le sud du Bec du Canard associe, en superficies à peu près égales, des sables exondés et des cuvettes argilo-sableuses. Dans un cas, les sols souffrent d'un drainage excessif et dans l'autre, il est insuffisant. Mais tous les sols sont acides, même ceux de cuvettes, et pauvres au point de vue chimique. Si l'on ajoute l'engorgement en eau des cuvettes une partie de l'année, il en résulte un potentiel agronomique très faible.

Pourtant, en contradiction avec ces données, les cantons de ces deux secteurs supportent des densités de population voisines ou supérieures à 50 habitants/km^2. Il faut noter quand même l'existence d'une nappe phréatique continue qui fournit peut-être l'amorce d'une solution à cette contradiction.

Le piémont aux environs de Méri présente une autre anomalie géographique. Sauf le petit canton de Bozo-Débi, le peuplement du piémont dépasse une densité moyenne de 50 habitants/km^2 alors que le support naturel se montre largement défavorable.

Les glacis érodés autour de quelques massifs isolés (Mokyo, Tchéré) ne portent que des sols sableux très perméables. D'autres petits massifs dispersés sur le piémont dominent des terrains plats avec des sols apparentés aux « hardé » : très grande dureté en saison sèche des sols, argileux à faible profondeur, imperméables et presque stériles.

Cette anomalie se reproduit à un degré moindre aux environs d'autres massifs isolés sur le piémont (Loulou) ou plus loin en plaine (Moutouroua). Autour de ces massifs, se succèdent une auréole de sols sableux sur glacis de colluvions, puis des sols voisins de « hardé » formés aussi en partie sur colluvions. Tout cela ne donne qu'un support agricole médiocre et pourtant, les environs de ces massifs sont tous bien peuplés.

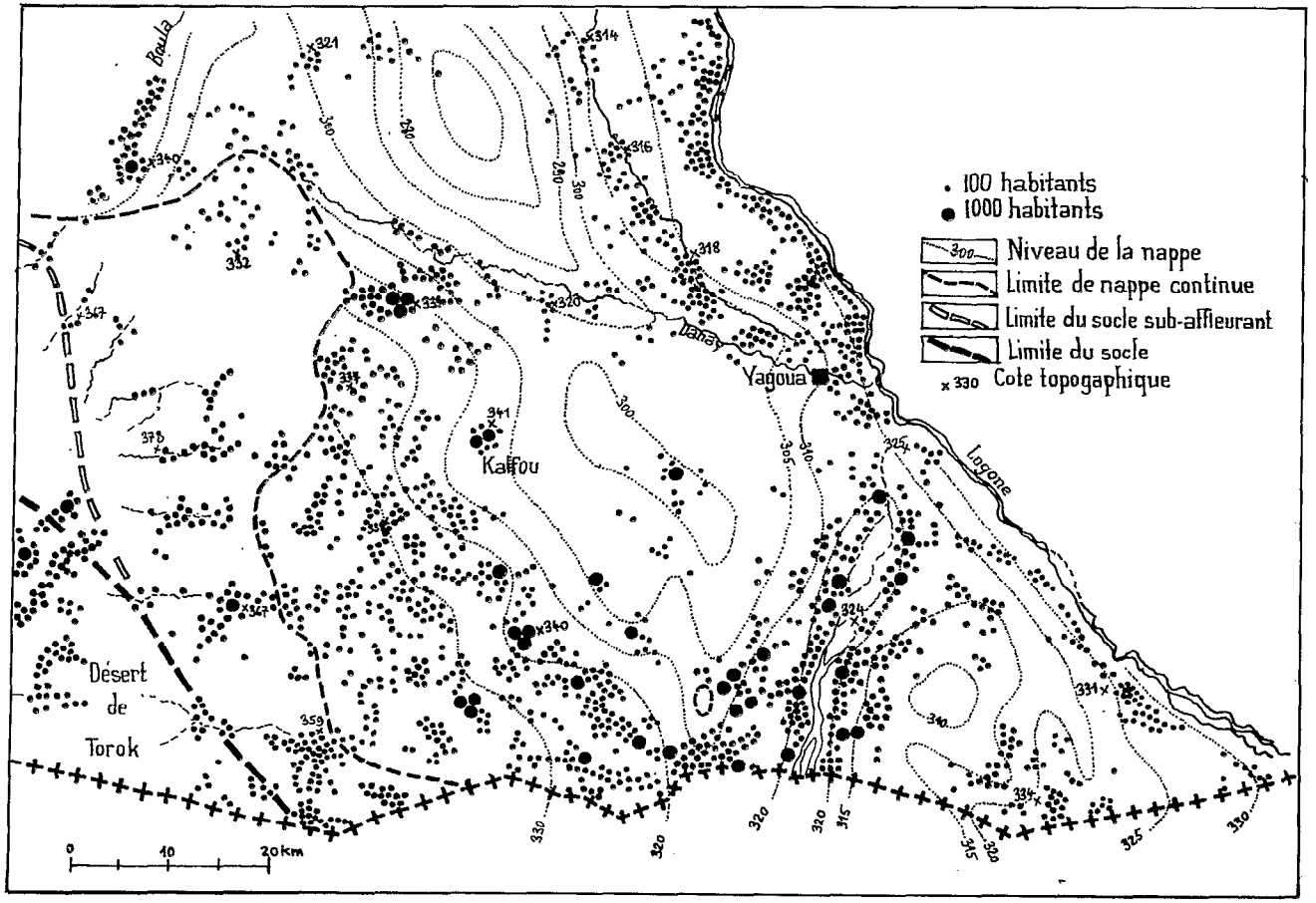

Fig. 15 Localisation du peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard

Les discordances définies par de bonnes conditions naturelles auxquelles ne répondent pas des densités de peuplement prévisibles, comprennent deux cas.

Il s'agit d'abord des alluvions modernes et anciennes des grandes rivières Kébi-Bénoué. Sur ces alluvions se développent des sols qui possèdent de nombreuses caractéristiques intéressantes : bonne texture, teneur en matière organique correcte, réserves minérales suffisantes. Les alluvions actuelles de la plaine inondable peuvent souffrir d'un engorgement en eau ou d'une submersion mais ce n'est pas le cas des sols en terrasses. Dans l'ensemble, ce sont des sols fertiles par rapport à ceux des plaines voisines et la nappe phréatique est proche. Pourtant le peuplement de ces plaines alluviales ne correspond pas à ce que l'on pourrait attendre.

D'autre part, il existe dans la région des plages d'argiles noires qui n'entraînent aucun effet sur le peuplement. Cette situation se produit dans les plaines sur socle de la Bénoué et la petite plaine de Gawar insérée au milieu des montagnes. Ces argiles noires présentent une bonne fertilité et pourtant, elles semblent moins utilisées que les sols voisins plus sableux et plus pauvres, ce qui paraît paradoxal.

Essai d'explication de quelques anomalies

Essayons de rendre compte de la discordance entre aptitudes naturelles et densités de peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard. Pour obtenir une représentation plus fidèle du peuplement, le recours à une localisation par points s'impose (fig. 15).

La répartition du peuplement n'est pas modifiée dans ses grands traits. La localisation par points permet quand même d'analyser avec plus de précision l'agencement du peuplement par rapport aux données naturelles.

Le système dunaire de Kalfou ressort nettement comme une zone vide. Elle s'intercale entre deux secteurs densément peuplés : la plaine du lac de Fianga et, à l'ouest, un secteur légèrement déprimé d'orientation méridienne. Encore plus à l'ouest, le peuplement devient de plus en plus diffus en direction de la pénéplaine de Kaélé (« désert » de Torok). Dans le Bec de Canard, un peuplement inégal ne redevient dense qu'à proximité du Logone. Cette répartition de la population est déjà moins aberrante que ne le laissaient supposer les densités par canton.

La zone vide médiane correspond à la plaine sableuse et aux dunes dont les sols sont très pauvres. Même les dépressions étroites interdunaires comportent un soubassement sableux recouvert d'un colmatage argileux discontinu. Leurs sols, peu fertiles, sont aussi assez peu cultivés.

La grande plaine du lac de Fianga présente des sols argileux de disposition complexe mais toujours fertiles, évoluant vers les argiles noires dans les bas-fonds inondables. L'intérêt agricole de ces sols dépend de la profondeur et de la durée de la submersion. De nombreux bourrelets de rives d'une série de cours d'eau fossiles peuvent supporter des cultures denses en saison des pluies, tandis que les bas-fonds argileux conviennent aux cultures d'arrière-saison.

Le secteur déprimé à l'ouest du système dunaire de Kalfou se présente comme un milieu amphibie avec des « îles » sableuses émergeant de dépressions argileuses ou d'un ennoyage d'alluvions en provenance du socle de Kaélé. L'habitat se localise à la bordure des sables et des argiles de bas-fonds. Les cultivateurs peuvent ainsi adapter leurs cultures aux deux milieux qui s'imbriquent de façon serrée. De plus, les sols sableux en bordure de bas-fonds argileux ont un potentiel de fertilité convenable et la nappe phréatique est proche. Les deux phénomènes seraient liés.

La fertilité des sols sableux situés dans son profil de battement s'expliquerait par une teneur considérable en éléments minéraux de la nappe phréatique

(SIEFFERMANN, VALLERIE, 1963). De plus, ces eaux constamment basiques équilibrent le pH acide des sols sableux qu'elles imprègnent. Dans les zones sableuses hautes du système dunaire, la nappe phréatique est trop profonde pour fertiliser les sables proches de la surface.

Ces interférences conduisent à étudier avec plus de précision l'allure de la nappe phréatique sous ces plaines (fig. 15). Il en ressort une série de corrélations avec la localisation du peuplement.

L'enfoncement du socle de Kaélé sous les dépôts se faisant très lentement, leur épaisseur reste longtemps insuffisante pour une nappe phréatique continue. Dans cette zone, le peuplement, plus dense, correspond à de petites nappes de sous-écoulement au niveau des rivières chétives qui descendent du bombement de Torok vers la partie déprimée de la plaine. Lorsque les sédiments atteignent une puissance d'environ 15 mètres, ils deviennent aquifères, sauf au nord où un secteur de dépôts épais à peu près stériles s'interpose avant la nappe sous-jacente au mayo Boula.

Dès que la limite de la nappe générale est franchie, la densité de peuplement augmente dans de fortes proportions. La nappe, d'abord peu profonde, donne lieu à une prolifération de points d'eau et de villages (TILLEMENT, 1970). La faible profondeur de la nappe tient peut-être à l'importance en superficie du secteur déprimé de la plaine dont le plancher, au colmatage argileux imparfait, laisse percoler l'eau dans les sables sous-jacents.

Bien que l'allure du toit de la nappe soit complexe dans le détail, en liaison avec la plus ou moins grande perméabilité des formations superficielles, il tend à s'abaisser de plus en plus vers l'est. A partir d'une ligne oblique marquée par les villages Moulvouday-Kalfou-Doukoula, la nappe passe à plus de 30 mètres de la surface. Cette profondeur ne peut plus être atteinte par les puits traditionnels et entraîne un faible peuplement de ce secteur.

Le même phénomène se répète au nord du cordon. L'abaissement de la nappe correspond à sa jonction avec celle du Logone. Le tracé du mayo Danay, coupant la ligne de confluence des deux nappes et jouant un rôle d'axe d'alimentation secondaire, provoque une remontée phréatique à 20 mètres de la surface du sol. Elle se traduit par un peuplement mieux fourni qu'au nord et au sud.

Le flanc de la nappe du Logone présente une pente brutale vers la plaine de Fianga où les eaux phréatiques sont sub-affleurantes. La présence de la nappe à proximité du sol coïncide à nouveau avec de très fortes densités de peuplement. Dans le secteur de Datchéka, on a compté 20 puits maçonnés pour 100 km² sans compter les points d'eau traditionnels.

La nappe s'approfondit en un léger creux à peu près au centre du Bec de Canard. L'eau s'y trouve à une quinzaine de mètres de profondeur. Il est curieux de constater que ce secteur est inhabité avec une profondeur de nappe relativement faible. Mais comme elle se trouve à moins de 10 mètres à peu près partout ailleurs, il est vraisemblable qu'elle ait suffi à rebuter les puisatiers locaux (TILLEMENT, 1970). Les sols y seraient pourtant plus fertiles qu'en secteurs bien peuplés.

La confrontation des inégalités de peuplement et de l'allure de la nappe phréatique peut donc être instructive. Elle résoud en partie les anomalies géographiques que soulevait l'examen des densités par cantons. Par contre, dans d'autres cas, elle n'apporte rien de nouveau.

Par exemple, le fort peuplement autour des massifs isolés de piémont ou de plaine sur des sols pauvres, ne doit rien aux ressources en eau souterraine de ces secteurs. D'après les études hydrogéologiques, ils seraient plutôt démunis. Les villageois se ravitaillent à de petites nappes discontinues de sous-écoulement ou d'altération dans des creux du socle. La situation n'est donc pas meilleure qu'en secteurs de plaine peu peuplés.

D'un autre côté, l'anomalie de peuplement des vallées Kébi-Bénoué ne peut se comprendre par une insuffisance de ressources en eau souterraine. Toutes ces bonnes terres possèdent une grande nappe phréatique sous-jacente. Une localisation du peuplement par points montre bien quelques villages sur la terrasse. Certains sont peuplés de cultivateurs mais leurs rendements agricoles sont « indignes de la qualité des terres » (GAVAUD, RIEFFEL, MULLER, 1975). Il semble qu'ici, l'insuffisance du peuplement relève directement de circonstances historiques.

Les mêmes auteurs ont observé des vergers à karité et « néré », indiquant un peuplement ancien de la terrasse maintenant abandonnée (1). Ce paysage ne serait pas originel mais hérité d'anciens occupants qui auraient détruit les formations forestières correspondant au climax. De même, plus tard, les feux des éleveurs en transhumance et les défrichements pour le mil repiqué ont progressivement agrandi les savanes herbeuses de la plaine inondable. Sur la terrasse, la strate ligneuse primaire ou secondaire est détruite de plus en plus vite par le ramassage du bois de chauffage et par les feux. Des pseudo-climax pyrophiles ouverts s'établissent, auxquels correspondent des sols non pas « naturels » mais lentement modifiés par l'homme.

Ces observations amènent à considérer les rapports milieu naturel-peuplement selon une nouvelle optique : dans quelle mesure les caractéristiques du milieu naturel dérivent-elles de l'occupation humaine ?

LES MODIFICATIONS DU MILIEU NATUREL PAR LE PEUPLEMENT

Comme la région est fortement peuplée, il faut s'attendre à ce que le milieu naturel soit perturbé de façon profonde. Une mise en valeur agricole intense et très ancienne se traduit d'abord par une modification complète du paysage végétal, à tel point qu'il devient difficile d'établir des relations entre groupements végétaux et types de sols sans prendre en compte les effets des cultures répétées. A plus long terme, certaines pratiques culturales finissent par modifier aussi le profil et le comportement des sols.

Un couvert végétal perturbé

Dans toute la région, il ne subsiste plus de paysage végétal qui puisse être considéré comme primaire.

On invoque souvent la forêt de la réserve de Mozogo qui indiquerait un cas de végétation spontanée non détruite pour les cultures ni mise à feu. En fait, la mise en réserve de ce petit secteur de la plaine de Koza ne date que des années trente. Il est très probable que la végétation d'alors était déjà dégradée. Aubreville puis Letouzey ont démontré qu'il s'agit d'une végétation reconstituée et non d'une relique de forêt primaire.

Protégés des feux, les arbustes ont d'abord proliféré en formation épaisse. Puis une strate ligneuse a éliminé la savane et reconstitué un couvert forestier fermé.

(1) Une mise en valeur ancienne intense de la terrasse de la Bénoué et du Kébi est confirmée par l'existence de nombreux tertres et l'abondance de débris de poteries.

Parmi les grands arbres, l'abondance des *Acacia albida* et des *Khaya* atteignant ici des dimensions exceptionnelles, atteste une vieille influence humaine (1).

L'introduction de cette partie expose les difficultés à classer les paysages végétaux des plaines dans un domaine botanique, tellement les espèces soudaniennes et sahéliennes se trouvent imbriquées.

Il existe quand même une préférence des espèces soudaniennes pour les sols sableux ou alluviaux légers, bien drainés sans l'être trop. Les espèces sahéliennes s'adaptent mieux aux sols argileux compacts marqués par une forte dessication de surface (acacias) ou aux sols sableux souffrant d'un drainage interne excessif *(Guiera senegalensis).* L'abondance des épineux en plaine indiquerait une avancée extrême de la zone sahélienne dans la région, favorisée par la nature tour à tour très argileuse ou très sableuse des dépôts tchadiens (AUBREVILLE, 1948).

Un autre point de vue tend maintenant à revenir sur cette interprétation des paysages végétaux. Le fonds de la végétation de la région, en particulier du Diamaré, appartiendrait à la flore soudanienne. Mais l'intensité du déboisement et l'ancienneté de la mise en culture sont telles qu'aux espèces soudaniennes se serait substitué un couvert végétal d'affinités sahéliennes dominantes, issu de jachères.

DES FORMATIONS DE JACHÈRES

Les formations de jachères se caractérisent soit par un recrû d'espèces soudaniennes mais à port rabougri, soit par un changement d'espèces.

Sur le plateau interne aux monts Mandara, les jachères sont très souvent envahies par des repousses de *Daniellia oliveri* et d'*Isoberlinia* ne dépassant pas la taille d'arbustes. En plaine, les jachères sont le plus souvent colonisées par des espèces différentes de celles précédant la mise en culture. Les espèces post-culturales les plus répandues sur tous les sols sont *Bauhinia reticulata* et le jujubier *(Zyziphus mauritiaca).*

Bauhinia reticulata est un arbuste aux feuilles de forme particulière. Très envahissant sur les jachères, il peut y former des taillis. Il est très répandu dans la région mais il se rencontre surtout au Sahel. Le jujubier envahit aussi les jachères sur tous les terrains. Cet arbuste buissonnant, d'affinité sahélienne, se répand jusqu'à la Bénoué qui limite son aire au sud.

D'autres espèces post-culturales paraissent plus adaptées à un type de sol particulier.

Les argiles noires tropicales non cultivées portent une végétation assez dense avec *Anogeissus leiocarpus, Balanites aegyptiaca* et divers Acacias. Après quelques années de culture, la végétation des jachères tend vers une savane arbustive à épineux avec les espèces précédentes associées à *Lannea humilis* et *Acacia seyal.* Quand les cultures se répètent jusqu'à l'épuisement du sol, il ne s'implante plus qu'un recrû exclusif d'*Acacia seyal.* Cet arbuste au fût de couleur rouille apparaît comme l'espèce typique de jachère sur argiles noires, y formant des peuplements plus clairs que la végétation naturelle.

Les sols sableux non déboisés portent une savane arborée assez dense avec toujours *Anogeissus leiocarpus* associé à *Sclerocarya birrea.* La densité de leur végétation actuelle dépend de l'ancienneté des jachères. Les jachères récentes se couvrent de fourrés à *Guiera senegalensis,* un buisson de couleur poussière. Cette espèce sahélienne s'étend ainsi vers le sud uniquement à la faveur des jachères sur

(1) SIEFFERMANN et MARTIN (1963) signalent, au sud des monts Mandara, une autre véritable forêt réinstallée sur une montagne abandonnée depuis longtemps, à une altitude de 1 000 mètres et sur des pentes de 45°.

terrains très sableux. Quand la jachère devient plus ancienne, *Bauhinia* commence à s'y installer.

Sur sols sablo-argileux, les jachères après culture de mil sont parfois envahies par une autre espèce sahélienne, *Calotropis procera*. C'est un arbuste qui ressemble à une euphorbe par son port et son suc laiteux. D'aire sahélo-saharienne, lui aussi s'étend jusqu'à cette région grâce aux jachères.

Les sols rocailleux et sableux sur arènes, couverts de *Boswellia dalzielii* et d'*Anogeissus leiocarpus* avant la mise en culture, ont des jachères envahies par les jujubiers. Les mêmes jujubiers garnissent les jachères sur alluvions pas trop argileuses.

La végétation des jachères s'apparente donc bien plus au domaine sahélien que les formations initiales. Les espèces post-culturales n'atteignent souvent qu'un port arbustif mais leur taille dépend d'abord de la durée des jachères.

Sur les argiles noires, cultivées maintenant d'année en année sans interruption, les espèces de jachère ne rejettent plus que de petites tiges coupées à chaque début de saison sèche, avant le repiquage du mil. Ces pratiques culturales aboutissent à un paysage de savanes herbeuses, ouvert à perte de vue, avant la culture du mil repiqué. La transformation du paysage végétal est radicale. Sur les autres sols, les cultivateurs n'éliminent jamais tous les arbres. Ils maintiennent ou facilitent le développement de quelques espèces, créant ainsi de façon artificielle un paysage de parc arboré.

LES PARCS ARBORÉS

Le parc à *Acacia albida* illustre le type même du paysage « construit ».

Il est reconnu que cette espèce ne peut se multiplier ni acquérir une taille d'arbre sans une intervention extérieure (PELISSIER). Inversement, elle montre des propriétés remarquables : cycle végétal inverse, fourniture de matière organique et d'azote au sol. La plupart des cultivateurs reconnaissent le rôle bénéfique de l'*Acacia albida* et le protègent depuis longtemps si l'on en juge par les dimensions exceptionnelles qu'il atteint dans certains secteurs.

Bénéficiant d'une protection instituée par l'administration locale, le parc d'*Acacia albida* semble se répandre, mais d'une manière inégale. De façon étonnante, il est présent mais pas toujours dense dans les massifs au nord des monts Mandara. Tous les cultivateurs d'aujourd'hui ne le respectent pas. Au moment du débroussage des champs, certains n'hésitent pas à couper, au ras du sol, tous les jeunes plants. La diffusion de la culture attelée n'entraîne-t-elle pas un changement de comportement des cultivateurs à l'égard des arbres ?

Les parcs à *Acacia albida* se rencontrent en milieux très divers dans la région. Ils atteignent une taille et une densité maximum sur les glacis de colluvions à sols épais et sur les alluvions récentes le long des cours d'eau de plaine. Mais ils se repèrent aussi partout dans les monts Mandara et même sur des pédiments sur socle (Mousgoy, Tchéré). Un jeune parc régulier et homogène d'*Acacia albida* s'étale sur le plateau au nord de Mokolo. Il correspond sans doute à l'occupation intense mais récente de ces terres par les montagnards des massifs voisins.

Il est devenu habituel d'interpréter tout parc d'*Acacia albida* comme l'indicateur d'un peuplement dense et l'âge des arbres comme un révélateur de l'ancienneté de l'occupation du sol.

Bien d'autres espèces sont sélectionnées et conservées en parc par les cultivateurs. Citons le jujubier et *Combretum glutinosum* sur les massifs, pour la fourniture de perches et de bois de construction. Les divers Ficus servent d'arbres d'ombrage, de même que les tamariniers *(Tamarindus indica)* dont les gousses sont aussi appréciées par le petit bétail. Dans le sud des monts Mandara, des euphorbes

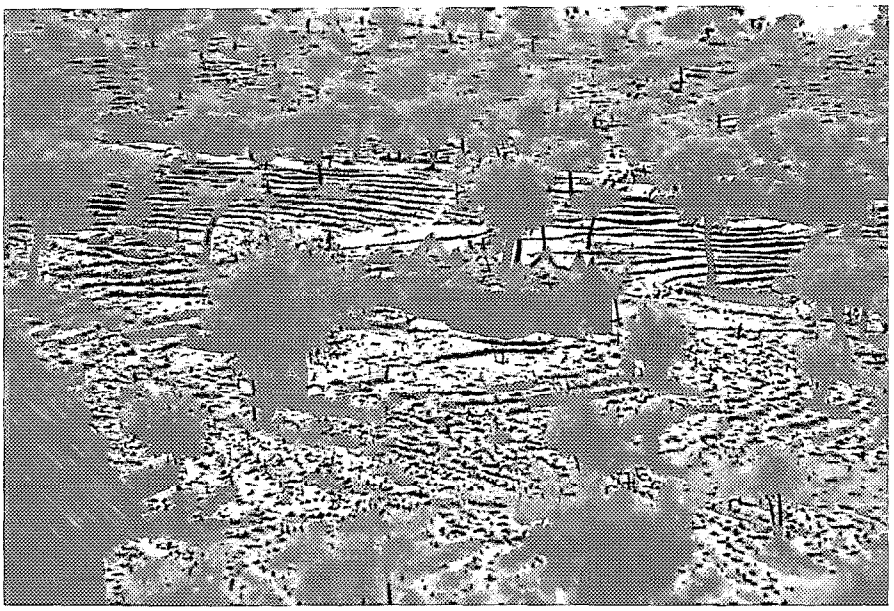

5. Un semis d'*Acacia albida* émondés et de rejets de jujubiers couvre les montagnes les plus densément peuplées (massif Gouldigoï, Podokwo).
(*Cliché* J. BOUTRAIS).



6. Vieux baobab exploité pour son écorce dans le massif Mora.
(*Cliché* J. BOUTRAIS).

cactiformes disposées en clôtures, protègent les parcelles les plus précieuses des divagations du petit bétail. Des parcs de baobabs *(Adansonia digitata)* dans les plaines de la Bénoué, de palmiers rôniers *(Borassus aethiopum)* dans les massifs Mofou et le long du Logone, attestent des sites d'habitat anciens.

Parmi les arbres souvent protégés, on peut citer aussi le caïlcédrat *(Khaya senegalensis)* abondant sur les alluvions en bordure de rivière, le néré *(Parkia biglobosa)*, le karité *(Butyrospermum parkii)*, le palmier doum *(Hyphaene thebaïca)*.

Dans les secteurs fortement peuplés de cultivateurs, l'abondance des espèces conservées aboutit à une transformation complète de la végétation naturelle. Chaque espèce protégée présente un intérêt et une ou plusieurs utilisations. La végétation est « domestiquée ».

Il s'ensuit parfois des oppositions de paysages végétaux qui ne peuvent s'expliquer seulement par la nature du sol ou la plus ou moins grande proximité de la nappe phréatique. Un type de parc révèle un système économique traditionnel. Même si l'économie des populations paysannes tend à s'uniformiser de nos jours, les oppositions de paysages végétaux témoignent des particularités de leurs systèmes de production d'autrefois.

Les parcs à *Acacia albida* les plus denses et les plus beaux correspondent souvent à des paysanneries possèdant beaucoup de petit bétail ou pratiquant un élevage de taurins, comme les Massa. Le bétail favorise la germination des graines d'*Acacia albida* et se nourrit de son fourrage vert en saison sèche.

Telle autre paysannerie, démunie de bétail pour une raison ou une autre, pallie l'absence de matières grasses d'origine animale par d'autres ressources d'origine végétale, par exemple le beurre de karité. Elle protège de façon systématique les jeunes plants de karité qui s'installent sur les terrains de culture, de même que les rejets de souche. Il se constitue ainsi des peuplements importants de karité qui ne sont pas vraiment « naturels » mais bien des vergers créés et protégés (AUBREVILLE, 1950).

Les deux types de parcs peuvent se développer à faible distance l'un de l'autre. Il en existe un exemple dans le Bec de Canard entre les secteurs habités par les Massa et leurs voisins Moussey.

Les parcs arborés d'espèces sélectionnées ne présentent pas seulement un intérêt pour leurs diverses utilisations. Ils peuvent soit directement, soit par des moyens détournés, améliorer la fertilité du sol. Ils font partie d'un ensemble de techniques culturales qui améliorent le potentiel agronomique naturel. D'autres pratiques peuvent aboutir, au contraire, au résultat inverse.

Il est rare dans la région que les cultivateurs disposent de sols dont la nature n'ait pas été modifiée par une mise en culture antérieure. Ils héritent de sols amendés ou dégradés en partie par de longues pratiques culturales.

Les pratiques culturales et les sols

L'Acacia albida a la réputation d'enrichir les terres qu'il domine. On a souvent remarqué dans la région, combien les tiges de mil étaient de meilleure venue au pied de ces arbres qu'en champ ouvert. Comme toute légumineuse, il posséderait un pouvoir fertilisant provenant d'une bonne capacité de fixation de l'azote. Les nodosités des racines fixeraient beaucoup d'azote disponible aux sols. De plus, en saison sèche, les animaux viennent se reposer à son ombrage et leurs déjections enrichissent le sol.

Les résultats de quelques analyses pédologiques dans la région confirment ces propriétés.

L'ancien cordon littoral qui traverse les plaines est constitué de sables grossiers

très pauvres. Mais autour des villages abondent les *Acacia albida* qui modifient sensiblement le comportement des sols dans leur voisinage. Ces sols présentent des teneurs en matière organique (0,4 à 0,6 %) et d'azote (0,2 à 0,3 %) très faibles. Les rapports carbone/azote, de l'ordre de 9, indiquent des sols fragiles, caractérisés par une destruction rapide de la matière organique après mise en culture.

Sous couvert d'*Acacia albida*, la teneur en matière organique passe à 1,4 %. Celle d'azote augmente selon la même proportion. Les rapports carbone/azote restent faibles, à cause d'une activité biologique intense mais l'apport continu de matière organique par les arbres maintient la richesse du sol. Près des *Acacia albida*, les champs de coton sont très beaux sur des sols sableux grossiers (MARTIN, 1961).

La réaction de ces sols, déjà acide en surface, l'est encore plus en profondeur. Sous un couvert d'*Acacia albida*, elle devient neutre et même légèrement basique. La capacité de rétention d'éléments fertilisants par ces sols est très faible, en liaison avec des teneurs en argile inférieures à 10 %. Le couvert d'*Acacia albida* leur assure déjà un potentiel minéral un peu plus élevé et bien équilibré (MARTIN, 1961).

Des sols pauvres, utilisables seulement pour la culture de l'arachide, en viennent ainsi à porter de beaux champs de mil et de coton sous les parcs arborés autour des villages.

D'autres pratiques culturales se conjuguent à la présence du parc d'*Acacia albida* pour améliorer la qualité des sols.

Autour des villages et partout autour des habitations dispersées en montagne, les cultivateurs répandent sur les champs les détritus ménagers et le fumier du petit bétail. Il se forme ainsi autour des cases un horizon anthropique superficiel à bonnes teneurs en matière organique. La dispersion des cendres ménagères sur les champs avant les pluies augmente aussi les réserves minérales en éléments directement assimilables par les plantes. Pour un même sol, le potentiel de fertilité peut varier selon l'intensité de l'influence humaine.

Cette variation se remarque bien autour des inselberg de la pénéplaine de Kaélé. Au pied des reliefs, en secteur très peuplé et même surpeuplé, les sols sableux ou sablo-argileux sur colluvions sont cultivés de façon intense. La présence d'*Acacia albida* et l'apport au sol de détritus ménagers assurent de bonnes récoltes de mil chaque année. Un peu plus loin des villages, les mêmes sols sont souvent épuisés et en voie d'érosion (MARTIN, 1963).

La plupart des cultivateurs adoptent d'autres pratiques culturales qui améliorent ou maintiennent le potentiel de fertilité des sols : rotations et associations de cultures, mises en jachères. Les bienfaits des rotations ou associations : céréales-légumineuses pour la fourniture d'azote au sol, sont connus de façon implicite.

Par contre, d'autres pratiques ne profitent pas toujours aux sols, par exemple le brûlis des tiges de mil et des chaumes avant les semailles. Cette mise à feu a l'avantage de nettoyer le champ des mauvaises herbes et de leurs graines qui traînent sur le champ après la récolte. Le brûlis, surtout après jachère, libère d'un seul coup quantité d'éléments fertilisants. Si le sol présente une bonne capacité de rétention de ces éléments, il peut les retenir et la récolte suivante sera belle. Mais si sa capacité de rétention est trop faible, les éléments fertilisants libérés ne lui profitent pas. C'est ce qui se passe sur les sols sableux pauvres de la plaine de Kalfou.

Même en montagne, il serait préférable de pratiquer un paillage des tiges de mil assurant un retour complet au sol de leur végétation. Mais c'est oublier que les tiges de mil servent d'abord aux besoins de construction et de chauffage. Selon la densité des espèces du parc arboré concourant aux mêmes usages, il reste plus ou moins de tiges de mil à brûler ou à enfouir au moment des pratiques culturales.

Sur les massifs Matakam, les tiges de mil servent surtout pour la construction (couverture des toits). Sur les massifs Podokwo, elles suffisent à peine aux besoins

de construction et de chauffage. Le retour de matière végétale au sol est alors insignifiant. Plus le parc arboré suffit aux besoins de perches pour la construction et de bois pour le feu, plus les sols peuvent être amendés par les débris végétaux de la récolte précédente.

Les cultures se montrent plus ou moins exigeantes. Le mil prélève peu de matériaux fertilisants par rapport au coton. Il est reconnu que ce dernier se comporte comme une plante épuisante pour le sol. En l'absence de fumure, les rendements baissent de façon régulière sur les mêmes parcelles cultivées en coton. Une rotation avec le mil permet de ralentir l'épuisement du sol mais une fumure régulière ou une mise en jachère serait préférable. Les cultivateurs ne l'admettent souvent que trop tard, quand l'épuisement du sol s'aggrave d'un début de dégradation par érosion.

Les pertes de potentiel de fertilité des sols proviennent parfois de cultures qui ne leur sont pas adaptées.

A l'époque du grand essor de la culture du coton, dans les années soixante, cette plante fut souvent cultivée sur des terres qui ne lui convenaient pas. Des terres pauvres, à faible teneur en argile et faible potentiel minéral, ont vite été épuisées.

Dès l'introduction du coton dans la région, les cultivateurs commencèrent à mettre en culture les argiles noires de la pénéplaine de Kaélé, intéressantes par leur grande richesse minérale. De plus, on a déjà signalé qu'une grande partie de ces argiles noires présentent sur Kaélé un horizon superficiel moins argileux, moins compact et mieux drainé qu'en profondeur, donc plus favorable au coton que des argiles noires typiques.

Après le déboisement, les rendements en coton furent corrects les premières années, grâce à cet horizon superficiel et à son stock organique relativement élevé. Mais des cultures répétées ont provoqué la baisse régulière des rendements puis l'abandon de nombreux secteurs. Les cultures de coton ont fini par détruire la structure superficielle et par diminuer fortement le stock organique. Les horizons argileux compacts affleurent maintenant mais leur engorgement en eau et leur faible teneur en matière organique ne conviennent plus au coton. De plus, la destruction de l'horizon superficiel s'accompagne d'un début d'érosion.

Les cultivateurs de Kaélé introduisent maintenant le coton sur les argiles noires en pente qui présentent un meilleur drainage externe et des teneurs modérées en argiles sur une plus grande épaisseur. Ces facteurs facilitent certes la culture du coton par rapport aux terrains plats mais ils favorisent aussi l'érosion. Déjà active sur ces terrains en pente, elle ne peut que prendre de l'ampleur en terrains cultivés sans précautions. « Des techniques culturales du coton conservatrices et bien adaptées aux sols apparentés aux argiles noires, sont encore à trouver » (MARTIN, 1963).

Sur ces sols qui ne lui conviennent pas, la culture du coton s'est traduite, après quelques années, par la destruction du potentiel organique et par le déclenchement de l'érosion.

Érosion et intensité de l'utilisation du sol

Existe-t-il un rapport entre l'importance de l'érosion et l'intensité de l'utilisation du sol ? Il semblerait évident que le déboisement systématique et la mise en culture de tous les sols, parfois sans repos, les rendent d'autant plus sensibles à l'érosion. Pourtant, c'est plutôt un rapport inverse qui se vérifie dans les faits.

Les monts Mandara fournissent l'exemple d'une utilisation du sol des plus intenses qui soient, s'accompagnant de mesures anti-érosives efficaces. Sur le

plateau de Mokolo et les piémonts, les mêmes cultivateurs tendent à négliger les mesures de conservation des sols. Des essais de techniques de protection s'observent cependant sur les piémonts les plus densément peuplés : ados perpendiculaires à la pente, petits fossés de dérivation des eaux. A mesure que les terres libres deviennent plus rares sur les piémonts, les cultivateurs paraissent incités à prendre soin de la fertilité du sol et de sa conservation. L'adoption de telles techniques dépendrait donc de l'intensité du peuplement et de la pression humaine sur les terres cultivables.

Une exception importante contredit cependant la relation logique entre la protection du potentiel agricole et la valorisation des terres.

Depuis quelques années et de façon parallèle à l'essor de la culture du coton, les argiles noires sont déboisées et utilisées pour les cultures de mil d'arrière-saison. Ces cultures se répètent d'une année sur l'autre sans repos et sans apport de fumure. Les techniques culturales ménagent peu le potentiel de fertilité des sols, heureusement très élevé. Le nettoyage de la végétation est systématique chaque année pour éviter d'offrir des perchoirs aux oiseaux mange-mil. Même les berges de cours d'eau sont déboisées, ce qui permet à l'érosion en ravines de progresser rapidement.

Comme les placages d'argiles noires sont le plus souvent plats, le ruissellement en surface reste faible. Mais la pente la plus légère risque de l'amorcer, d'autant plus que la perméabilité des sols est mauvaise. L'érosion en nappes entraîne la fraction argileuse superficielle. Les sols évoluent alors vers des vertisols dégradés à horizon de surface déjà sableux et à potentiel de fertilité amoindri.

Même sur des terrains plats, les argiles noires, gonflées d'eau en saison des pluies, se tiennent très mal et montrent une grande sensibilité à l'érosion. L'ampleur catastrophique qu'elle prend dans la petite plaine de Gawar concerne surtout ce type de terrain. L'érosion sur la périphérie des placages argileux y devient partout inquiétante. Par endroits, elle les réduit en lambeaux très dégradés et menacés de disparaître.

Aux environs de Maroua, les cultivateurs édifient des diguettes selon un canevas géométrique, chaque maille enserrant quelques mètres carrés. Ils réussissent ainsi à cultiver du mil repiqué sur des sols qui leur conviennent à peine. Les diguettes retiennent l'eau qui percole lentement et imprègne les horizons inférieurs. En même temps, elles éliminent l'écoulement et l'érosion en nappes. Des techniques traditionnelles de protection de ces sols existent donc. Mais comme il est pénible de travailler dans ces argiles noires en saison des pluies, les cultivateurs les négligent.

Comme ces terrains acquièrent depuis deux décennies un grand intérêt pour les cultures vivrières, leur exploitation devient continue d'une année sur l'autre jusqu'à ce que les sols refusent d'eux-mêmes de continuer à produire. Ils sont alors abandonnés à une jachère à *Acacia seyal*. Mais leur régénération n'en est que plus lente. Une culture sans interruption pendant une dizaine d'années peut nécessiter une jachère de reconstitution de 8 ans. Parfois le terrain n'est plus récupérable, par suite d'une dégradation irréversible du sol. Elle se manifeste par la destruction du stock de matière organique et surtout, par une accumulation de sodium en profondeur. Ces sols tendent alors à s'apparenter aux « hardé » stériles. Leur dégradation lente risque de remettre en cause les systèmes de production et les équilibres vivriers mis en place après l'introduction du coton.

Les argiles noires couvrent des étendues limitées ; leur mise en valeur est devenue primordiale pour les agriculteurs de plaine ; malgré cela, ils les exploitent sans aucune protection. Un grand danger guette donc les cultivateurs s'ils ne modifient pas leurs techniques de culture des sols pourtant les plus fertiles de la région.

JEAN BOULET

avec la participation de A. BEAUVILAIN, P. GUBRY,
D. BARRETEAU, M. DIEU, C. SEIGNOBOS

Seconde Partie

LES POPULATIONS

Chapitre III

J. BOULET (1972) avec A. BEAUVILAIN et P. GUBRY

LES GROUPES HUMAINS

Une population essentiellement rurale - une population dense mais inégalement répartie - une extrême variété des groupes humains - la mise en place des différents groupes humains - quelques données démographiques récentes.

Sur les 31 000 km² que couvre cette étude, on comptait au recensement national de 1968 près de 1 100 000 habitants. Ce recensement et celui de 1956 serviront de référence tout au long de ce chapitre. La densité moyenne était alors de 35 habitants au km². Cet extrême-nord du Cameroun est l'une des régions les plus densément peuplées du pays.

Un certain nombre de traits caractérisent cette population :

- C'est une population très largement rurale, même si la croissance urbaine s'accélère considérablement à l'heure actuelle.
- Elle est dense mais inégalement répartie. Les zones de fortes densités des monts du Mandara septentrionaux, du pays toupouri et de la vallée de la Tsanaga côtoient des zones de peuplement médiocre ou faible comme la région de Mindif, le « désert de Torok » ou la frange méridionale des Yaérés (1).
- La variété des groupes humains est grande et chacun a gardé jusqu'à aujourd'hui une identité culturelle et sociale forte, même si, peu à peu, la culture peule tend à s'imposer et à gommer les différences.
- Les aires occupées par les différents groupes humains ont varié très souvent sous les contraintes de phénomènes historiques, la pression démographique inégale d'un groupe à l'autre, et les psychologies de chaque groupe humain. Le fait historique le plus marquant, le plus important a été la conquête peule du 19e siècle qui a bouleversé le paysage humain de cette partie du Cameroun.

Ce sont ces caractéristiques que nous allons présenter tour à tour.

UNE POPULATION ESSENTIELLEMENT RURALE

En 1968 moins de 100 000 personnes pouvaient être considérées comme réellement citadines. C'est dire l'importance écrasante du monde rural, du paysan dans cette région.

(1) Zones inondées périodiquement par les défluents du Logone.

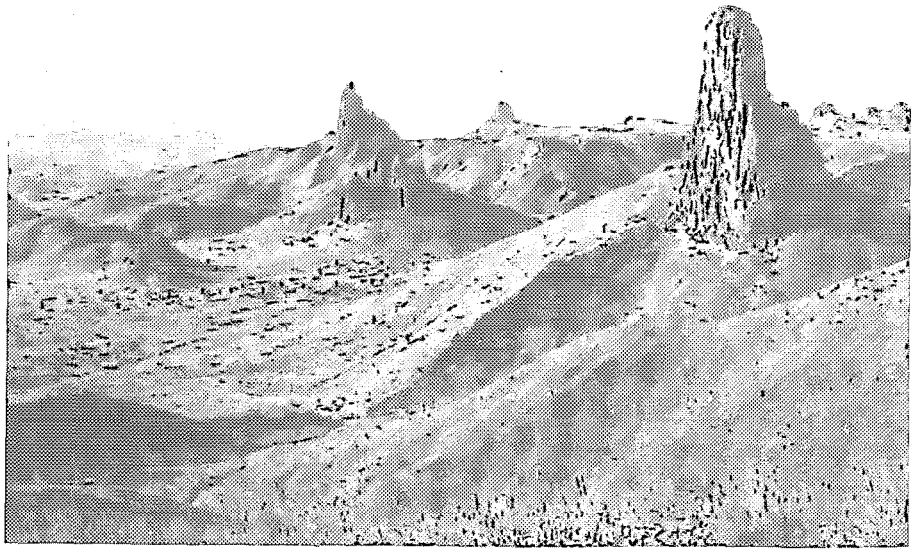

7. Les Kapsiki : un paysage fantastique et un peu irréel...



8. ... sert de cadre à un marché animé où la bière de mil fait recette. (*Clichés* J. BOUTRAIS et Y. MARGUERAT).

Ce monde paysan n'est pas lui non plus homogène. Nous distinguerons quatre types de paysans, étant entendu que l'on peut faire d'autres catégories et que, comme toute tentative de classification, celle-ci est critiquable et simplificatrice.

Nous distinguerons :

- Les paysans authentiques.
- Les paysans négligents sans tradition agricole solide.
- Les pasteurs sédentarisés ; les grands propriétaires terriens parfois entrepreneurs agricoles.
- Les paysans encadrés.

Les paysans authentiques

Nous y avons mis tous les paysannats possédant les techniques agricoles les plus savantes et les plus élaborées en même temps que les traditions agricoles les plus solides.

C'est dans le vieux fonds paléonégritique qu'on les trouve. Ce sont essentiellement les montagnards des massifs septentrionaux des Monts du Mandara, comme les Mafa et les Podokwo pour ne citer que ceux-là et les Toupouri des environs du Lac Fianga.

Ces paysans, dans des milieux aussi différents que la montagne ou des plaines saisonnièrement inondées, ont aussi à mettre au point des techniques autorisant une utilisation quasi intégrale de l'espace. Les uns et les autres occupent des espaces bien délimités où ils sont pratiquement, ethniquement purs.

Certains groupes humains sont à la charnière entre ces paysans et les paysans négligents. Charnière à la fois géographique et technologique. Ce sont les habitants des Monts du Mandara méridionaux, les Mofou dont une partie de la population est montagnarde et pratique une agriculture savante et dont une partie en plaine fait appel à des techniques plus extensives. La même observation peut être faite à propos des Kapsiki dont le rameau montagnard Kortchi peut rivaliser avec les montagnards mafa par exemple, mais dont la population vivant sur les plateaux voisins ne pousse pas aussi loin sa maîtrise des techniques et du milieu.

Des paysans sans tradition agricole solide

Les Guiziga et les Moundang en sont les représentants les plus typiques. La faiblesse de leurs traditions agricoles a eu parfois d'heureux effets en leur donnant une ouverture à l'innovation et une facilité d'adaptation plus grandes que les autres paysans. La culture attelée s'y est fortement développée et les Moundang ont été parmi les plus réceptifs à l'introduction de la culture du coton.

Les Mousgoum des rives du Logone peuvent être répertoriés dans ce groupe. La présence d'une rivière très poissonneuse, le Logone, les a davantage poussés vers des activités de pêche que d'agriculture.

Les Massa sont, eux, à la charnière de trois des groupes définis. Ils s'apparentent à des paysans authentiques par l'utilisation intensive et rationnelle qu'ils font des zones de décrue. De haut en bas s'y étagent vergers, cultures maraîchères et tabac. Par contre le reste du terroir, cultivé en sorgho et en mil, ne reçoit pas des soins dignes de paysans de qualité. Enfin une partie de plus en plus large d'entre eux participent à la culture encadrée du riz dans les casiers rizicoles de la SEMRY (1).

(1) Société d'Exploitation et de Modernisation Rizicole.

Des pasteurs sédentarisés, de grands propriétaires terriens parfois entrepreneurs agricoles

Nous avons mis dans le même groupe, pasteurs sédentarisés et grands propriétaires terriens car si les deux ne se superposent pas exactement, ils recouvrent pour une large part le même groupe humain, celui des Foulbé.

Anciennement comme ceux de Maroua, plus récemment et plus partiellement comme ceux de Bogo, la majorité des Foulbé du Nord-Cameroun est maintenant sédentarisée.

Sans tradition agricole, le monde peul a dû s'adapter à cette situation nouvelle, la disparition du travail servile l'a obligé à une reconversion dont beaucoup d'effets furent positifs. Aussi ancrée soit-elle dans les esprits, l'image traditionnelle du Peul pasteur nomade, peu enclin au travail agricole voire au travail tout court, doit être révisée, au moins au Nord-Cameroun. Beaucoup de Foulbé travaillent eux-mêmes la terre et se révèlent paysans de valeur. Beaucoup sont des maraîchers avisés comme à Maroua, Meskine, Mogom et Doumrou. Quand ses moyens financiers sont suffisants, il utilise la culture attelée, cultive des superficies importantes en faisant appel à une main-d'œuvre salariée, parfois permanente, le plus souvent saisonnière. Il travaille à façon avec sa ou ses charrues et charrettes qu'il rentabilise ainsi au maximum.

Les Mandara ou Wandala appartiennent à cette même catégorie de grands propriétaires terriens convertis à l'agriculture en grand. La proximité d'une main-d'œuvre montagnarde abondante a permis à cette aristocratie terrienne de développer la culture du coton et de s'assurer ainsi des revenus substantiels.

Des paysans encadrés

A ces sociétés paysannes plus ou moins anciennes mais traditionnelles, il convient d'ajouter des paysans d'un nouveau type « les paysans encadrés », vivant sur certains périmètres et soumis aux avantages et aux contraintes d'un encadrement organisé. Les « casiers » de Mokyo au pied du massif du même nom et de Doulo-Gané près du mayo (1) Sava à l'est de Mora, avaient pour objectif d'offrir des structures d'accueil afin de faciliter l'installation en plaine des paysans montagnards. Après des débuts prometteurs, dus en bonne partie à l'activité du chef de poste agricole, le départ de celui-ci et les structures trop autoritaires mises en place devaient concourir à limiter les chances de l'entreprise. Le casier de Doulo-Gané, avec le même chef de poste que celui de Mokyo à ses débuts et tirant les leçons de l'échec partiel du précédent, offrit des structures d'accueil plus souples qui lui assurèrent un succès incontestable. Même si des quartiers ethniques se sont créés sur ces casiers, certaines obligations dans les techniques culturales (rotation) sur même milieu physique, tendent à donner un nouveau type de paysan organisant l'espace de la même façon.

Le « Plan Guider » intéressant l'arrondissement du même nom, a été entrepris et mené à bien dans le même esprit : organiser les courants de migrations existants, faciliter les implantations en organisant ou en créant une infrastructure de pistes, de dispensaires, d'écoles et de postes d'encadrement agricole. Le succès, là aussi, est indiscutable et un nouveau type de paysans est apparu.

Nous avons vu que les Massa entraient partiellement dans ce cadre. Il en est de même de leurs voisins septentrionaux Mousgoum. L'impact des revenus

(1) mayo : cours d'eau en foulfouldé, la langue des Foulbé.

financiers, la création d'un remarquable paysage de rizière et la demande croissante de participation à la riziculture transforme les paysans traditionnels et le paysage qu'ils aménagent.

La difficulté de classer correctement les Massa montre les limites de cette classification. De plus elle simplifie la réalité. S'il est vrai que Guiziga, Mofou et Moundang sont dans l'ensemble de plus médiocres paysans que beaucoup de montagnards ou que les Toupouri, certains d'entre eux n'en sont pas moins remarquables et s'apparentent même au groupe des grands propriétaires terriens et des entrepreneurs agricoles.

Ce que nous avons voulu donner, c'est la tonalité de ce monde rural, ce sont les dominantes ; la réalité est infiniment plus variée.

Une population urbaine faible mais en accroissement rapide

Deux villes dominent le nord du Cameroun dans la partie que nous présentons : Garoua et Maroua, la nouvelle et l'ancienne capitale du Nord. Deux villes aussi différentes que possible par leur histoire, leur aspect et leur comportement actuel.

Garoua comptait 28 974 habitants en 1968. En 1973 on estimait sa population à une cinquantaine de milliers de personnes et la croissance s'est poursuivie depuis à un rythme élevé. Modeste comptoir commercial haoussa à l'origine, elle doit à sa position centrale dans la province du Nord d'avoir été préférée à sa rivale Maroua. Son rôle administratif, son port redevenu actif (1), un aéroport bientôt capable d'accueillir les longs courriers, un secteur commercial important, un secteur industriel en plein essor avec une brasserie, une importante usine de tissage, de nombreux ateliers de serrurerie et de mécanique, des entreprises de travaux publics, un secteur bancaire développé sont les atouts de sa croissance et de sa vitalité.

Toutes ces activités lui donnent une population d'ouvriers, d'employés, de cadres, de fonctionnaires du plus haut au plus bas niveau, pour l'instant unique au Nord Cameroun.

Maroua, rivale malheureuse de Garoua, a longtemps été remarquable par sa stagnation. Seconde ville du pays, après Douala, dans les années 30, avec une trentaine de milliers d'habitants, sa population était sensiblement la même 40 ans plus tard. Autant Garoua semblait éclater de toute part, autant Maroua paraissait assoupie. Le réveil s'est pourtant produit il y a un peu moins de dix ans maintenant et la vieille métropole du Nord se transforme rapidement. De nouveaux quartiers apparaissent, les constructions se multiplient et l'infrastructure se modernise. Au centre de la zone touristique, Maroua accueille de plus en plus de touristes et l'hôtellerie s'y est développée et modernisée. Cependant, la ville, grâce à son vieux noyau central, conserve son allure et son charme de vieille cité peule. Le secteur industriel y est encore assez réduit, une usine d'égrenage et une huilerie de coton, mais les travaux publics sont mieux représentés et le négoce et les activités de transports importants. Les maisons de commerce et les banques n'y sont encore que des agences dépendant de Garoua, mais des commerçants locaux relèvent le défi et atteignent une dimension comparable à ceux de Garoua. Maroua a un rôle administratif important dans le département le plus peuplé du Nord Cameroun.

Outre ces deux villes, on trouve aussi un certain nombre d'agglomérations qui, par la masse de population agglomérée et les services administratifs, techniques,

(1) L'activité était devenue presque nulle pendant la guerre du Biafra.

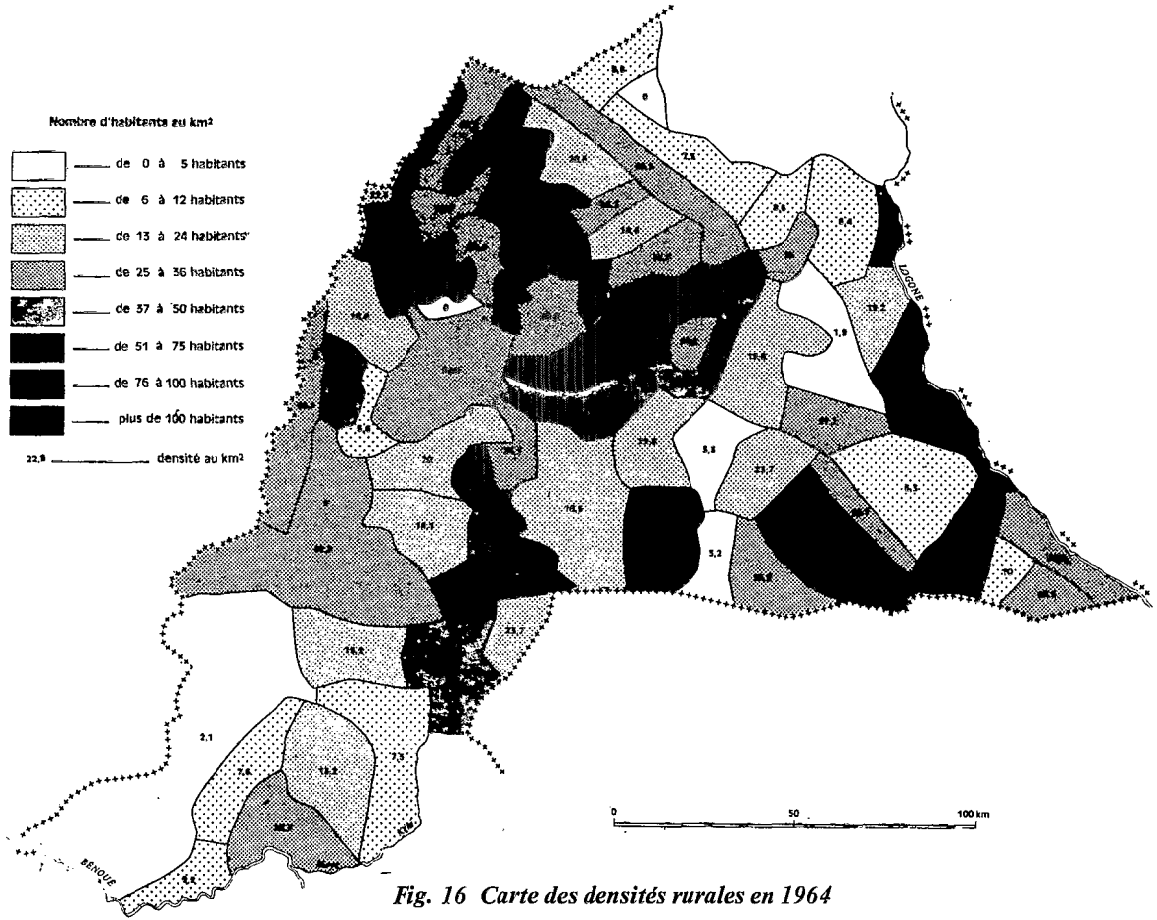

Fig. 16 Carte des densités rurales en 1964

commerciaux et industriels qu'elles renferment sont plus que de gros villages, même si une partie de la population y vit exclusivement d'activités agricoles.

De ces villes en formation, il faut d'abord retenir Yagoua (12 022 hab), Kaélé (7 252 hab) et Guider (8 591 hab). Leur activité administrative de préfecture ou de sous-préfecture est complétée par une activité commerciale et industrielle d'une certaine importance : à Yagoua avec la rizerie et l'usine de conditionnement de la SEMRY, à Kaélé avec le siège social de la SODECOTON (1), l'usine d'égrenage et l'huilerie de coton, Guider avec une usine d'égrenage du coton. A la population de fonctionnaires s'ajoute une population ouvrière qui se différencie peu à peu de la population rurale. Le modeste chef-lieu de district de Figuil subit la même transformation depuis l'implantation d'une puissante cimenterie.

Mokolo et Mora (3 450 hab et 3 965 hab), l'un chef-lieu de département, l'autre capitale de l'ancien royaume mandara et sous-préfecture, offrent aussi des traits purement urbains. Leur urbanisme, la présence d'équipements sociaux, hôpitaux, lycée ou collège leur donnent, outre leur aspect organisé, une population dont les activités et les pôles d'intérêt ne sont plus exclusivement ruraux, même si le secteur commercial moderne et l'industrie font presque totalement défaut. Doukoula (3 381 habitants) sous-préfecture et principal centre administratif du pays toupouri y représente la première ébauche urbaine.

Les deux nouvelles sous-préfectures de Bogo et Mindif, toutes deux capitales d'anciens et puissants lamidats et lawanats, complètent ce tissu urbain. L'installation de services administratifs dans certains chefs-lieux de canton, devenus chefs-lieux de district comme Koza (1 748 ha), Dourbey (1 588 hab), Bourrha (848 hab), en amenant une petite population de fonctionnaires, suscitent la création d'un petit noyau « urbain » avec quelques commerces. La construction en dur de logements et de bureaux transforment ces villages en une modeste esquisse de ville. Certains chefs-lieux de canton bénéficiant d'équipements particuliers (hôpitaux privés, marché en dur de grande importance), forment le dernier élément de cette trame urbaine en formation : Petté, Douroum, Badjouma en sont des exemples.

Il serait bien sûr exagéré de considérer la population de ces petites agglomérations comme urbaine, mais une partie au moins n'est plus strictement rurale. Ainsi se dessine peu à peu la future trame urbaine de ce Nord Cameroun encore essentiellement rural mais où les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important.

UNE POPULATION DENSE MAIS INÉGALEMENT RÉPARTIE

La carte des densités de population rurale (2) montre bien ces deux caractéristiques (fig. 16).

Pour mieux fixer les idées, comparons les superficies occupées par chacune des classes de densités retenues, et le pourcentage de la population totale qu'elles portent.

(1) Société pour le Développement du Coton.

(2) Carte établie par Jean BOULET et Hubert FRÉCHOU à partir de la carte « localisation de la population » de l'Atlas National du Cameroun. La moitié de la population de Maroua et les deux tiers de celles de Yagoua, Kaélé et Guider ont été considérées comme rurales ainsi que toute la population des autres centres administratifs, Garoua excepté.

Tableau 7 : Extension spatiale et importance démographique des classes de densités

Densité	Superficies occupées en % de la superficie totale	Population en % de la population totale
0- 5	12	0,85
6-12	16	3,30
13-24	21	12,2
25-36	26	24,85
37-50	8	12
51-75	10,5	22,25
76-100	3	9,1
+ de 100	3,5	15,45

Les zones de fortes densités (+ de 76 hab au km²) portent près du quart de la population sur seulement 6,5 % de la zone étudiée.

L'ensemble des zones bien et fortement peuplées, toutes celles qui dépassent 37 hab au km², représentent 60 % de la population sur le quart de la superficie étudiée.

Si l'on ajoute la fraction de densité comprise entre 25 et 36 hab au km², c'est presque 84 % de la population qui est intéressée sur à peine plus de la moitié de la superficie (51 %). La densité du peuplement est évidente.

L'inégalité de ce peuplement aussi puisque sur presque la moitié de la zone (49 %) les densités sont inférieures à 24 hab au km² et que sur cette moitié ne vit que 16 % du total de la population.

LES ZONES DE DENSITÉS SUPÉRIEURES A 100 HABITANTS AU KM²

On trouve les plus fortes densités dans les massifs nord des Monts du Mandara. Le pays mafa (dit aussi matakam) au nord de Mokolo a une densité moyenne de 128 habitants/km², les massifs bordiers orientaux de Wazang à Méri, le massif isolé de Mbokou, et la bordure orientale des Monts du Mandara de Mada à Mora atteignent les 135 habitants au km². Ces densités s'élèvent localement à plus de 200 hab/km² en pays podokwo. Si la montagne a les densités les plus fortes de toute cette partie du Nord-Cameroun, l'inégale répartition de la population n'y est pas moins assez vigoureusement marquée, comme nous le verrons plus loin.

Les conditions physiques apparemment peu favorables, raideurs des pentes, sols peu profonds, ont conduit certains observateurs à la conclusion un peu rapide qu'il s'agissait de zones refuges. Dans une étude consacrée aux montagnards mafa (1), nous avons tenté de démontrer qu'il n'en était rien et que l'impact de la conquête peule du 19e siècle y fut relativement peu important.

LES ZONES DE DENSITÉ ENTRE 75 ET 100 HABITANTS AU KM²

Les environs de Mora, partie massif, partie plaine, zone d'expansion naturelle des montagnards à l'étroit sur leurs massifs, ont des densités voisines de 100. La vallée du mayo Motorsolo dans le secteur Godola, Mokyo, Dogba, combine les avantages de la proximité d'une population montagnarde à ceux d'un cours d'eau assez important. Ceci est peut-être suffisant pour expliquer des densités de 78,5 hab/km².

(1) Jean BOULET, 1975.

Autre zone de forte densité de population, dans un milieu totalement différent, la région du lac Fianga et la plaine inondable qui la prolonge jusqu'à Dana. Les densités y atteignent 83 hab/km². Cette zone de contact entre Toupouri et Massa échappe à la loi fréquemment rencontrée du « no man's land » entre des groupes humains différents. Ici le contact entre les deux groupes humains a donné un mélange original, les Guissey qui sont une population intermédiaire entre les Massa et les Toupouri, tant au niveau du langage qu'à celui des coutumes.

Très fortement peuplée aussi (95 habitants au km²) la vallée du mayo Tsanaga en amont de Maroua, particulièrement entre Gazawa et Maroua. Zone où se combinent l'influence de grandes chefferies peules et la proximité d'un réservoir de population plus ou moins montagnarde, les Mofou, dont elle est l'exutoire naturel et l'ancienne zone d'expansion. Les possibilités agricoles y sont grandes avec de vastes étendues de vertisols (karal) propices à la culture du sorgho de saison sèche (mouskouari), la présence d'un cours d'eau important, et une nappe phréatique peu profonde qui permettent de nombreuses cultures irriguées, comme celle de l'oignon et le maraîchage.

Ces fortes densités se répartissent dans des milieux très différents les uns des autres, massifs montagneux, zone inondable ou vallées de cours d'eau plus ou moins importants.

LES ZONES DE DENSITÉ ENTRE 51 ET 75 HABITANTS AU KM²

Leur extension est beaucoup plus grande que celle des zones précédentes puisque couvrant 10,5 % des superficies et intéressant plus de 22 % de la population. Elles apparaissent le plus souvent comme les prolongements dégradés des zones de plus forte densité. C'est le cas pour les massifs zoulgo, guemjek et partiellement mada de la bordure orientale des monts du Mandara. Les densités (68,5 hab/km²) y sont plus faibles qu'immédiatement au sud (massif de Wazang) et qu'au nord (pays ouldémé). L'explication de cet affaissement local des densités montagnardes peut en partie s'expliquer par le desserrement d'une partie de ces populations sur les piedmonts et dans les vallées proches des « madje » Mangafé et Ranéo. C'est particulièrement vrai pour les Mada et pour les Mouyengué. Ces derniers ont en très grande partie déserté leur massif-île pour la vallée toute proche du mayo Mangafé. Même phénomène dans la vallée de la Tsanaga en aval de Maroua, les densités tombent à 66,6 entre Maroua et Balaza et à 59,3 entre Balaza et Guingley. Le peuplement décroît régulièrement vers le nord-est tout en restant important, excepté sur le cours inférieur de ce mayo entre Djiddel et Guirvidig.

Le pays massa le long du Logone et du mayo Guerléo jusqu'à une limite joignant Mozogui à Bégué-Palam atteint les 70 habitants au km². Dans les zones couvertes par cette fourchette de densité entrent aussi tout le pays toupouri avec ses 66,3 habitants au km², tout le pays moundang autour de ses chefs-lieux : Kaélé, Lara, Boboyo, ainsi que le petit lamidat peul de Doumrou qui le prolonge au sud jusqu'à la frontière tchadienne et doit sa vitalité à son énorme marché. Cette région moundang fait figure d'île de peuplement au milieu d'un vide d'hommes. De gros villages, de gros marchés et un cours d'eau important sont autant de facteurs d'explication possibles.

Le mayo Nguetchewé, de Mozogo à la frontière nigériane, a une densité moyenne de 63 habitants au km². Densité qui s'explique à la fois par la présence d'une vallée fertile et la proximité de massifs très peuplés. Il en est de même pour la haute vallée du Mangafé et ses 68,5 habitants au km². Comme toutes les vallées orientées plus ou moins ouest-est, Tsanaga, Ranéo, la vallée du Mangafé voit son peuplement décroître régulièrement vers l'est, à mesure que l'on s'éloigne du réservoir humain que sont les Monts du Mandara. Quant aux Guelebda (d = 70,5)

c'est le prolongement en plaine des hautes densités du pays mafa auxquels les Guelebda sont apparentés.

LES ZONES DE DENSITÉ ENTRE 37 ET 50 HABITANTS AU KM²

Ce sont essentiellement les vallées du mayo Louti, de Ndoukoula à son confluent avec le mayo Kébi et du mayo Boula. Les densités y approchent les 50 habitants au km². Deux autres petites zones s'y ajoutent, l'îlot de montagnards Kortchi en pays kapsiki, seul endroit des monts du Mandara au sud de Mokolo où un véritable paysage aménagé a été construit et le sultanat de Pouss en pays mousgoum, le long du Logone.

LES ZONES DE DENSITÉ ENTRE 25 ET 36 HABITANTS AU KM²

C'est la fourchette de densité qui connaît la plus grande extension territoriale (26 % de la superficie étudiée) et qui regroupe la part la plus importante du peuplement (presque 25 %). La bordure orientale des Monts du Mandara centraux au contact de la plaine Diamaré (pays des Mofou de Mokong et Zidim) ne compte plus que 34,9 habitants au km². On trouve ces densités aussi dans une zone le long du mayo Gaboua, coincée entre les fortes densités du pays mafa et les massifs de Mora. Là les densités ne sont plus que de 34,3 habitants/km². Ce vide relatif entre deux types de groupes humains est assez fréquent, héritage historique qui se comble peu à peu sous la pression de démographies galopantes et d'une sécurité assurée.

La plaine de Koza au cœur du pays mafa a une densité de 34,5 habitants au km². Cette densité est un peu plus forte en réalité, compte tenu de la réserve forestière de Gokoro qui en occupe une partie et n'a pas été décomptée dans le calcul des densités. Le peu de goût des Mafa pour les zones basses et planes, le danger du site pendant des siècles, en proie aux razzias du royaume voisin du Mandara, expliquent cette faiblesse des densités en dépit d'une bonne fertilité et de montagnes voisines très densément peuplées.

Les plateaux et les plaines intérieures des Monts du Mandara centraux, plaines de Gawar et Zamay à l'est, plateaux kapsiki, plaines bana et goudé, hautes terres disséquées de nombreuses vallées du pays daba à l'ouest ont des densités entre 25 et 32 habitants au km², bien loin des densités enregistrées dans une partie des massifs septentrionaux.

La vallée du mayo Kolofata n'atteint que 28,3 habitants au km², peut-être pour les mêmes raisons que la plaine de Koza.

Les vallées inférieures du Motorsolo (31,6), du Mangafé (25,2), du Ranéo (25,2), de la Tsanaga entre Djiddel et Guirvidig, n'ont pas connu de colonisation récente comme leurs vallées moyennes et supérieures, peut-être à cause de conditions climatiques moins favorables. Ceci explique la faiblesse relative de leur peuplement.

La dune Limani-Petté avec 28,5 habitants au km² est mieux peuplée que les plaines de part et d'autre. Les gros villages y sont nombreux, souvent chefs-lieux de cantons comme Limani, Magdémé, Kossa, Djoundé et Petté. Les difficultés d'approvisionnement en eau de chaque côté de cette dune expliquent au moins partiellement ce phénomène.

Dans le bassin du Logone, la partie sud de la vallée, pays des Massa Bandougoum et pays moussey voisin, ont des densités respectives de 27,3 et 26,3 habitants au km². La sévérité de l'inondation en saison des pluies est peut-être un des facteurs d'explication. S'y ajoutent des facteurs humains, notamment en pays moussey,

pays original au milieu des Massa, où une forte émigration des jeunes est traditionnelle.

De part et d'autre du pays toupouri existent deux zones en cours de peuplement, zones d'expansion naturelle des Toupouri sur leurs anciennes terres conquises par les Foulbé au siècle dernier. Les densités atteignent 25,2 hab/km² à l'est sur la bande grignotée sur le lamidat de Kalfou et 34,8 à l'ouest sur celle recolonisée dans le lamidat de Guidiguis.

Les environs de Garoua le long du mayo Kébi avec Pitoa et Bé sont bien peuplés (d = 26,3) par rapport aux régions voisines. L'influence de la ville de Garoua dont on a vu le dynamisme et la descente des Fali du Kangou, du Tinguelin et même du Peské-Bori dans la vallée du Kébi expliquent cette relative densité du peuplement.

LES ZONES DE DENSITÉS ENTRE 13 ET 24 HABITANTS AU KM²

Le plateau pierreux entre Mafa et Kapsiki immédiatement à l'ouest de Mokolo ne compte que 15 habitants au km², densité qui augmente continuellement par la colonisation qu'y exercent, chacun de leur côté, Mafa et Kapsiki. A noter que les densités sont déjà un peu supérieures au chiffre donné, compte tenu de la présence de la réserve forestière dite « du mayo Louti » qui n'a pas été décomptée pour le calcul des densités. Vide traditionnel entre groupes humains différents et faible fertilité des sols peuvent expliquer la faiblesse actuelle du peuplement dans cette zone.

Les pays des Hina (d = 20), des Daba de Mousgoy (d = 16,1) sont plus mal peuplés que les régions voisines. Siège de deux chefferies païennes puissantes et rivales, les habitants de ces zones ont payé un lourd tribut aux luttes sanglantes qui les ont opposées entre elles et aux Foulbé pendant tout le 19e siècle.

Tout le sud des Monts du Mandara et les massifs crétacés du Tinguelin appartiennent à cette même fourchette de densité, le Peské-Bori avec une densité de 15,2, le Tinguelin et le sud-ouest du lamidat de Golombé avec 13.

Le mayo Sava et l'extrême nord de l'arrondissement de Mora avec une densité de 20,5 hab/km² sont en cours de colonisation. Les conditions climatiques assez peu favorables, faiblesse du bilan pluviométrique et irrégularité accentuée de leur distribution, ne laissent pas présager une élévation importante de cette densité.

Au cœur du Diamaré, le pays guiziga avec des densités entre 18,5 et 22,8 habitants au km² est beaucoup plus mal peuplé que les régions environnantes. A noter un « no man's land » entre Midjivin et Moutouroua au contact des Guiziga et des Moundang. L'explication de la modestie des densités ici est vraisemblablement historique. Ethnie païenne de plaine, les Guiziga ont payé un lourd tribut à la « protection » mandara, avant d'en payer un plus lourd encore à la conquête peule.

La zone de contact des peuplements peul et mousgoum, à cheval sur la limite des départements du Diamaré et du Mayo Danaï, a des densités de l'ordre de 20. On retrouve l'affaissement traditionnel des densités au contact des groupes humains différents. Il en est de même pour la zone séparant les Massa des Mousgoum le long de la rive camerounaise du Logone.

LES ZONES DE DENSITÉS ENTRE 6 ET 12 HABITANTS AU KM²

Les contreforts du Tinguelin, à l'est comme à l'ouest, ne comptent que 7,5 ou 7,6 habitants au km². Une population païenne peu nombreuse, au dynamisme démographique inexistant, longtemps réfugiée sur les massifs gréseux voisins, recolonisant maintenant ses anciens terroirs et cédant pour partie à l'attraction de Garoua, expliquent ces faibles densités. La rive droite de la Bénoué en aval de Garoua atteint 9,2 habitants au km². Faiblesse du peuplement qui a sans doute là

aussi une explication historique quand on sait le tribut particulièrement lourd que payèrent les Bata à la conquête peule.

La bande de terrain comprise entre les massifs Kortchi et la plaine de Gawar n'atteint même pas 6 habitants au km². Vide entre deux groupes humains ennemis et conditions naturelles difficiles peuvent expliquer cette faible densité de la population.

Le lamidat peul de Kalfou avec une densité de 6,3 habitants au km² est une île de faible peuplement au milieu de zones fortement peuplées. L'explication est ici aussi historique.

Un vide relatif (d = 10) sépare les Guissey des Moussey. Enfin, toute la plaine au nord de la dune Limani-Petté et tout le nord du pays mousgoum ont entre 6,4 et 8,6 habitants au km². Pays des Mousgoum dans sa partie orientale et des Choa dans sa partie occidentale, l'influence sahélienne y est déjà sensible. La vocation d'éleveurs nomades des Choa contribue, avec les conditions naturelles difficiles, à expliquer cette faible densité.

LES ZONES DE DENSITÉ ENTRE 0 ET 5 HABITANTS AU KM²

Toute la partie sud-ouest de cette étude, des hautes terres de Dazal au nord à la Bénoué au sud, est presque vide (d = 2,1). La population s'y concentre dans quelques gros villages comme Dembo, Hama-Koussou et Gaschiga que séparent de grands espaces inhabités.

Entre le village de Zamay et le mayo Tsanaga existe une zone à peu près vide.

Entre Moundang et Toupouri le « désert de Torok », vaste zone de solonetz, est très peu peuplée (d = 3,2). Quelques habitants sur les franges et dans les parties un peu moins déshéritées de l'intérieur. La plaine qui prolonge au nord ce « désert » a des densités du même ordre (d = 3,3). Les facteurs historiques expliquent sans doute ce vide entre Moundang et Foulbé du puissant lamidat de Mindif. Cette plaine fait maintenant figure de réserve de terre à sorgho de saison sèche (mouskouari) pour les populations voisines et les citadins de Maroua.

Dernière zone peu peuplée, la zone de parcours des éleveurs foulbé entre le mayo Guerléo et la zone des « Yaérés » dans lesquels se perd le mayo Boula. On y compte moins de deux habitants au km². C'est aussi une zone de contact entre groupes humains différents, Foulbé et Massa.

En conclusion, on peut dire que cette partie du Nord-Cameroun est bien peuplée mais qu'elle se caractérise aussi par les écarts importants de densités d'une zone à l'autre et dans le détail à l'intérieur de chaque zone. On ne peut guère dégager de règles générales. Les pays païens peuplés d'un vieux fonds paléonégritique de paysans authentiques sont très densément peuplés à l'image des massifs septentrionaux des Monts du Mandara et du pays Toupouri, mais certaines parties de la plaine, dominées par des lamidats foulbé puissants comme les vallées de la Tsanaga, du Boula et du Louti ou la plaine de Mora, et les vallées du Mangafé, du Ranéo et du Sava dominés par les héritiers du royaume du Mandara, sont également très densément peuplées.

Les païens de plaine semblent avoir fait les frais des conquêtes des siècles passés et l'affaiblissement des densités, en même temps que la médiocrité des techniques agricoles, s'expliquent surtout par l'histoire.

Il est remarquable de noter l'énorme différence de peuplement entre le groupe d'authentiques montagnards des massifs septentrionaux des Monts du Mandara, et celui des réfugiés des massifs centraux ou méridionaux.

Avec une intensité variable, les zones de contact entre groupes humains différents sont des zones de faible peuplement, avec l'exception remarquable du pays guissey.

Les conditions naturelles jouent un rôle dans cette inégale répartition des hommes mais elles ne suffisent pas à l'expliquer, les facteurs humains et historiques ont une importance autrement grande. Il semble qu'il y ait relation étroite entre densité de population et technicité agricole. Cependant, chaque groupe humain a réagi de façon très différente, selon ses traditions, son histoire, sa culture. Ce sont ces aspects que nous allons examiner maintenant, car si l'inégale répartition de la population est frappante, sa diversité ne l'est pas moins.

UNE EXTRÊME VARIÉTÉ DES GROUPES HUMAINS

La carte des groupes humains de l'Atlas National du Cameroun et la Carte « populations » de l'Atlas Régional Mandara-Logone que nous utilisons comme guide pour cette étude, ne dénombrent pas moins de 42 ethnies différentes dans le périmètre étudié. On peut certes pratiquer certains regroupements entre Mafa, Mabass, Minéo voire Mouktélé et Guelebda, entre Kola, Daba et Hina par exemple. Cela ne réduit guère l'ampleur de cette variété des groupes humains, d'autant plus que certaines populations reliques comme les Maya ou totalement foulbéisées comme les Zoumaya ou les Niam-Niam, ne sont pas individualisées sur ces documents.

On peut répartir ces divers groupes humains en quatre rubriques principales avec tous les aléas et toutes les simplifications qu'implique une telle classification.

– *Les groupes humains islamisés*

- Les Foulbé
- Les Wandala ou Mandara
- Les Bornouan dits encore Kanouri ou Sirata
- Les Gamergou
- Les Arabes Choa
- Les Guelebda
- Les Mousgoum
- Les Haoussa

– *Les montagnards*

- Les Mafa ou Matakam
- Les Hidé
- Les Minéo
- Les Mabass ou Margui
- Les Mouktélé
- Les Podokwo
- Les Mora
- Les Vamé-Mbrémé
- Les Ouldémé
- Les Mada
- Les Zoulgo-Guemjek
- Les Ourza
- Les Mouyengué
- Les Mokyo-Molkoa
- Les Mbokou

On peut y ajouter les Mofou qui font transition avec les ethnies de plateaux.

– *Les groupes humains des hautes terres et des plateaux*

- Les Kola
- Les Hina
- Les Daba
- Les Guidar
- Les Fali
- Les Kangou
- Les Kapsiki (et leur rameau Kortchi nettement montagnard)
- Les Bana
- Les Goudé
- Les Djimi
- Les Njegn

– *Les païens de plaine*

- Les Guiziga
- Les Moundang
- Les Toupouri
- Les Massa et Guissey
- Les Moussey
- Les Mambay
- Les Bata

Leur importance est très variable et compte de quelques centaines d'individus à plusieurs dizaines de milliers. Leur aire d'expansion est fonction de leur poids et de leur dynamisme démographiques.

Poids humain et distribution spatiale des groupes humains islamisés

On s'en tient ici aux chiffres de 1964 de l'Atlas National du Cameroun.

– Foulbé	183 20 personnes
– Mandara ou Wandala	13 500 personnes
– Bornouan	27 700 personnes
– Gamergou	1 100 personnes
– Arabes Choa	6 300 personnes
– Guelebda	1 700 personnes
– Mousgoum	26 100 personnes
– Haoussa	1 400 personnes

Les Islamisés comptaient, en 1964, 254 900 personnes sur un total de 863 000 habitants dans la zone étudiée, soit 30% de la population. L'importance des différents groupes humains islamisés apparaît à l'évidence très variable, le fait marquant étant la dominance absolue des Foulbé, domination numérique qui se double ici d'une domination culturelle et politique. La foulbéisation est la règle pour les nouveaux islamisés et la langue peule est la langue véhiculaire de presque tout le Nord-Cameroun. Dans le cas précis des Foulbé, la notion « d'ethnie » est, plus que pour tous les autres groupes humains de cette région, une notion culturelle plus qu'une notion raciale, même si de subtiles et multiples distinctions existent à l'intérieur de ce groupe.

– *Aires d'occupation*

LES FOULBÉ

Les 3/5 des islamisés se disent Foulbé. La diversité de ce groupe est extrême et mériterait à elle seule une étude. Outre les divers rameaux Foulbé, Yllaga, Féréoobé, Wollarbé, descendants des pasteurs et des conquérants du siècle dernier, il regroupe un grand nombre de païens islamisés et foulbéisés, comme les Zoumaya de la région de Zoumaya Lamorde et Mindif ou comme les Niam-Niam du mayo Kébi totalement islamisés et, dans des proportions variables, des païens islamisés de pratiquement toutes les ethnies païennes du Nord-Cameroun. S'y ajoutent les Foulbé nomades en petit nombre (200 personnes) et les serviteurs (matchoubé).

Leur aire de dispersion obéit à deux grands critères. Pasteurs nomades on les trouve un peu partout, conquérants ils se sont concentrés dans quelques grands lamidats. Un dénombrement grossier fait à partir de la carte des groupes humains de l'Atlas National du Cameroun, permet de préciser la répartition de ce groupe humain.

Les Foulbé citadins

– 12 000 à Maroua
– 4 500 à Garoua
– 2 600 à Guider
– 800 à Yagoua
– 600 à Kaélé

soit 20 500 et une proportion de citadins légèrement supérieure à la moyenne de

10 % enregistrée pour l'ensemble de la région. La croissance urbaine généralisée a certainement augmenté notablement cette proportion. D'autant plus que nous n'avons pas considéré comme vraiment urbaines, des agglomérations comme Mindif, Bogo, à très large dominante peule et de nombreux autres centres comme Mokolo où la proportion des Foulbé n'est pas négligeable. Les Foulbé sont donc une ethnie plus citadine que la moyenne et, les rares pasteurs exceptés, vivent en majorité dans des villes ou dans des agglomérations de quelque ampleur, chefs-lieux de cantons, sièges de chefferies le plus souvent.

Les Foulbé hors des centres urbains

– Arrondissement de Garoua	
Dans la partie occidentale entre la frontière nigériane, la bordure occidentale des Monts du Mandara et la Bénoué	8 900
Dans la partie orientale (Bé, Golombé)	8 100
– Dans l'arrondissement de Guider	13 900
– Dans l'arrondissement de Mora	1 900
– Dans le district de Bourha	1 100
– Dans le district de Koza	700
– Dans le reste de l'arrondissement de Mokolo	6 200
– Dans l'arrondissement de Méri	4 600
– Dans l'arrondissement de Kaélé	7 200
– Dans l'arrondissement de Kar-Hay	4 100
– Dans le district de Guibi	1 500
– Dans le reste de l'arrondissement de Yagoua	2 500
– Dans l'arrondissement de Bogo	20 600
– Dans l'arrondissement de Mindif	22 200
– Dans l'arrondissement de Maroua	59 200
– Un groupe de Foulbé nomades Mbororo	200

On trouve des Foulbé pratiquement partout. Ils dominent numériquement dans le cœur du Diamaré avec les 3 grands lamidats de Maroua, Mindif et Bogo, ainsi que dans l'arrondissement de Garoua. Mais même là, le groupe foulbé n'est jamais ethniquement unique, et partage le pays avec d'autres groupes humains.

La dispersion dans tout le pays s'explique par leur origine de pasteurs nomades.

Leur présence, politiquement dominante, parmi d'autres groupes humains provient de leur statut de conquérant. Les pays dans lesquels ils se sont installés n'étaient pas vides.

Quant au petit groupe dit mbororo, il est en diminution constante et se localise dans la région de Figuil dont ils détiennent la chefferie. Ce sont des Foulbé qui ont refusé la sédentarisation, sont superficiellement islamisés et demeurent intégralement éleveurs.

LES MANDARA OU WANDALA

On en comptait 1 500 dans la ville de Maroua, pour le reste le groupe se concentre dans les limites de l'ancien royaume mandara, Kérawa, Doulo, Mora, les capitales successives, le piedmond oriental des Monts du Mandara jusqu'au mayo Mangafé avec les centres de Mémé, Tokombéré et Makilingay. Leur importance historique et culturelle est plus grande que leur poids humain ne le laisserait supposer.

LES BORNOUAN

Numériquement plus importants que les Mandara, ils vivent en majorité dans les limites de l'ancien royaume mandara et leur différence culturelle avec les

Mandara est peu perceptible. On les trouve surtout dans les cantons de Kolofata, Limani et Boundéri. Actuellement, ils progressent le long de la route goudronnée Mora-Maltam, zone d'extension du casier agricole de Doulo-Gané. On les trouve aussi en nombre non négligeable dans les arrondissements de Maroua (7 700), de Bogo (4 600), de Mindif (1 400), et jusque dans le sultanat Mousgoum de Guirvidig (300).

LES GAMERGOU

Un tout petit groupe, culturellement très proche des Bornouan. Ils vivent dans la partie nord-ouest du canton de Kolofata et dans le canton de Kerawa.

LES ARABES CHOA

Ils sont ici à leur limite méridionale. On les trouve dans les cantons de Kolofata, Limani, Boundéri, Magdémé et Kossa (4 000 personnes), dans ceux de Petté, Fadéré et au nord du lamidat de Bogo (1 800). Curieusement, on compte un groupe de 500 Choa dans la ville de Garoua.

LES GUELEBDA

Un petit groupe très curieux d'éleveurs cultivateurs, d'origine montagnarde qui vit actuellement dans les cantons de Kerawa, à cheval sur la frontière nigériane.

LES MOUSGOUM

Si leur islamisation est très avancée, elle n'est pas complète, et une fraction de la population mousgoum est restée païenne, notamment dans la région de Madalam-Mérigné. En contact avec les Massa, ils leur ont emprunté certains traits culturels, comme la pratique de la cure de lait, le « gourou ».

Compte tenu de l'importance numérique et politique de la fraction islamisée, nous les avons classés dans ce groupe.

On les trouve essentiellement dans les deux sultanats de Pouss et Guirvidig, dans la partie nord-est de cette étude. Ils débordent légèrement sur les lamidats voisins de Bogo, Maroua et même Mindif.

Enfin, ils occupent le canton de Kossa dans l'arrondissement de Mora. De petits groupes mousgoum s'éparpillent entre Kossa et Guirvidig dans les cantons de Petté et Fadéré.

LES HAOUSSA

Un petit groupe de 1 400 personnes, réparties entre les villes de Garoua (1 000) et Guider (400). Une population essentiellement citadine, subissant fortement l'influence peule. Nous avons vu qu'ils étaient à l'origine de la création de Garoua.

Poids humain et distribution spatiale des populations de montagnards

Les montagnards, tels que nous les entendons ici, sont les populations vivant dans les montagnes du Mandara, cultivant les pentes qu'ils ont aménagées. Les populations habitant les piedmonts, les plateaux et les vallées intérieures ont été regroupées dans la rubrique : « habitants des hautes terres et des plateaux ».

– Les Mafa ou Matakam	82 100 personnes	– Les Ouldémé	6 200 personnes
– Les Hidé	5 400 personnes	– Les Mada	10 100 personnes
– Les Minéo	3 000 personnes	– Les Zoulgo-Guemjek	8 000 personnes
– Les Mabass ou Margui	500 personnes	– Les Ourza	1 000 personnes
– Les Mouktélé	10 000 personnes	– Les Mouyengué	9 000 personnes
– Les Podokwo	9 600 personnes	– Les Mokyo-Molkoa	5 000 personnes
– Les Mora	2 300 personnes	– Les Mbokou	4 000 personnes
– Les Vamé-Mbrémé	1 200 personnes	– Les Mofou	42 100 personnes

– *Aire d'occupation*

LES MAFA

On peut légitimement regrouper en un seul groupe, Mafa, Hidé, Mabass et Ndaré (non mentionnés sur la carte des groupes humains). Soit un groupe de 91 000 personnes. La première ethnie montagnarde par le nombre et l'une des plus nombreuses du Nord-Cameroun.

Les Mafa occupent la base et la branche orientale du croissant montagneux du Mandara du Nord, soit les cantons Makatam Sud, Moskota, Gaboua, Koza et pour partie les cantons de Zamaï et Mozogo.

Parmi les Mafa émigrés, on en comptait un millier à Maroua et presque 2 000 dans l'arrondissement de Mora, au pied du rocher de Gréa notamment.

Les Hidé et les Ndaré sont à la limite nord-ouest du pays dans la région de Tourou et de Ngossi au contact avec leurs frères de race, les Guelebda. Les Mabass ou Margui sont à cheval sur la frontière du Nigeria dans les environs du village du même nom. Les Minéo occupent le canton de Gaboua, au contact avec les Zoulgo avec lesquels ils se sont métissés et auxquels ils ont emprunté des éléments de langage.

LES MOUKTÉLÉ

Voisins et sans doute parents des Mafa, ils occupent le canton du même nom, canton qui se caractérise par la présence de roches basaltiques qui donnent au paysage un aspect noir en saison sèche.

LES PODOKWO

Ils habitent les massifs enserrés entre Mouktélé et Mora. C'est la zone où les densités sont les plus élevées et, en conséquence, le paysage le plus minutieusement aménagé.

LES MORA, LES VAMÉ-MBRÉMÉ, LES OULDÉMÉ,
LES MADA, LES ZOULGO-GUEMJEK

Ils occupent la bordure orientale des Monts du Mandara, de Mora au Nord à Méri au Sud. Chaque groupe humain est bien individualisé sur un massif ou un groupe de massifs et un no man's land relatif sépare chaque groupe de ses voisins. Leur descente en plaine est plus ou moins amorcée et un petit courant de migration existe en direction du casier agricole de Doulo-Gané.

LES OURZA, MOUYENGUÉ,
MOKYO-MOLKOA ET MBOKOU

Ils occupent des inselbergs plus ou moins proches de la bordure montagneuse. Certains, comme les Mouyengué, à l'étroit sur leur massif, sont en majorité

descendus dans la plaine voisine du Mangafé et ont aussi émigré dans la région de Maroua (Meskine) travaillant comme manœuvres dans les jardins maraîchers. Les Mokyo-Molkoa hésitent entre leurs massifs et le périmètre de colonisation installé à leurs pieds. Un petit nombre ont émigré dans la région de Maroua où ils colonisent les pentes des montagnes de Maroua, dernières terres inoccupées de la région.

Tous ces montagnards représentent un monde paysan bien enraciné mais de plus en plus à l'étroit. L'émigration, seule solution pour l'avenir, pose les problèmes d'un déracinement et d'une prolétarisation inquiétants. Cette émigration, pour le moment, se fait plus spontanément vers le nord-est, vers le monde Mandara que vers les plaines du Diamaré.

LES MOFOU

C'est, après les Mafa, le groupe humain le plus nombreux. Ethnie charnière entre massifs et plaine, une partie seulement d'entre eux est véritablement montagnarde.

Les montagnards se trouvent dans les cantons de Wazang, Douroum et Douvangar, sur la bordure orientale des Monts du Mandara, au sud du Col de Méri, soit 17 600 personnes sur un total de 42 100.

19 300 dans l'arrondissement de Mokolo occupaient surtout les piedmonts et les vallées de leurs montagnes (Mokong, Zidim), 3 200 se dispersaient dans le Diamaré dans le prolongement des cantons Mofou précédemment cités, notamment dans les sites montagneux de Mogazang et Makabay près de Maroua, 2 000 enfin étaient urbanisés à Maroua.

Poids humain et distribution spatiale des populations habitant les hautes terres et les plateaux

Ce sont essentiellement les groupes humains des massifs sud des Monts du Mandara.

La montagne perd ici de sa rudesse, les plateaux, les vallées intérieures prennent de l'ampleur et accueillent la plus grande partie de la population. Bien sûr, la classification simplifie un peu la réalité. Certaines fractions de la population sont montagnardes, comme le rameau Kortchi des Kapsiki.

– Kola	3 300 personnes	– Kapsiki	24 200 personnes
– Hina	5 100 personnes	– Bana	9 600 personnes
– Daba	17 900 personnes	– Djimi	2 200 personnes
– Guidar	37 300 personnes	– Goudé	10 400 personnes
– Fali	34 000 personnes	– Njegn	10 200 personnes
– Kangou	5 700 personnes		

Ce groupe comprend 11 groupes humains différents selon la carte des populations de l'Atlas National du Cameroun. Plus qu'ailleurs peut-être, la notion d'ethnie apparaît difficile à cerner. Ainsi les Daba, les Hina et les Kola sont trois branches du rameau daba et parfois regroupés. Par contre, les Tchédé n'apparaissent pas sur la carte. Les Fali du Kangou ont été séparés des autres Fali. Tout cela relève plus de l'habitude que de la logique. La diversité de certaine ethnies autorise tout aussi bien le regroupement qu'elle ne légitime la séparation.

Zone de circulation plus facile que les massifs nord, ces hautes terres du Mandara du sud ont été le lieu de passage et d'affrontement, de fusion aussi, de nombreux groupes humains, d'où la difficulté des classifications.

Les groupes humains

– *Aire d'occupation*

LES KOLA, HINA ET DABA

Il nous paraît légitime de les regrouper. Leur aire d'occupation est à cheval sur les arrondissements de Mokolo, de Guider et de Maroua dans les cantons actuels de Kola (Maroua), Hina (Mokolo), Mousgoy et Daba indépendants (Guider) et partiellement dans les cantons limitrophes du canton de Hina, Gawar au nord et Guili à l'ouest.

LES GUIDAR

Un des groupes les plus nombreux de cet ensemble. On les trouve essentiellement dans la moitié orientale de l'arrondissement de Guider. Ils débordent légèrement sur les cantons voisins peuplés de Guiziga et de Moundang de l'arrondissement de Kaélé.

LES FALI ET KANGOU

Ils sont le groupe le plus nombreux. Il nous paraît légitime de les regrouper, en dépit de différences culturelles et de différences d'origine certaines. L'extrême hétérogénéité de ce groupe humain légitimerait tout aussi bien l'éclatement en une multitude de petits groupes.

Un petit nombre est urbanisé, 900 à Garoua, 500 à Guider. Réfugiés lors de la conquête peule dans les massifs du Peské-Bori, du Tinguelin et du Kangou, les Fali sont largement descendus dans les plaines voisines maintenant.

LES KAPSIKI, LES BANA ET LES DJIMI

Les Kapsiki sont localisés essentiellement dans le canton de Mogodé au sud du pays mafa, le long de la frontière du Nigeria. Une partie d'entre eux, dits Kortchi, est encore dans la montagne qui les sépare de la plaine de Gawar. Les Bana occupent la région immédiatement au sud du pays Kapsiki dans le canton de Guili essentiellement.

LES DJIMI

Ils prolongent vers le sud le peuplement bana précédemment évoqué. On les trouve essentiellement dans les environs du gros village de Djimi dont ils ont pris le nom.

LES GOUDÉ

Prolongent au sud le petit peuplement djimi. A cheval sur la frontière nigériane, ils occupent les cantons sud de l'arrondissement de Mokolo, Bourrha et Tchevi et ceux nord-ouest de l'arrondissement de Guider, Doumo et Guirviza qu'ils partagent avec les Njegn.

La majorité de ce groupe humain est au Nigeria mais 10 400 représentants vivaient au Cameroun en 1962.

On regroupe sous le nom de Goudé, les Tchédé qui occupent les massifs de Téléki au contact des Daba et les Motchekina qui vivent sur les plateaux de Bourrha, Boukoula et Tchévi.



9. Toupouri puisant de l'eau pour leur bétail.
(*Cliché* J. BOUTRAIS).

LES NJEGN

Sont eux aussi à cheval sur la frontière du Nigeria. Ils prolongent vers le sud le peuplement goudé, occupant le sud des cantons de Doumo et Guirviza, le canton de Dazal en entier et se mêlant aux Foulbé du lamidat de Baschéo.

Poids humain et distribution spatiale des Païens de plaine

Avec 242 300 personnes au recensement de 1964, leur importance approchait celle du groupe des islamisés. L'importance des 7 groupes recensés est, là aussi, très variable d'une ethnie à l'autre et va de quelques centaines à plus de 80 000.

– Toupouri	81 200	– Moussey	4 400



10. Vroum, « La Guerre », vieux montagnard mokyo, porte le bonnet phrygien. (*Cliché* J. Boutrais).

– Massa	75 000	– Bata	1 000
– Guiziga	52 700	– Mambay	300
– Moundang	27 700		

Deux groupes humains ont été totalement absorbés lors de la conquête peule, les Niam-Niam sur le mayo Kébi et les Zoumaya sur le bas mayo Boula. L'importance de leur rôle historique lors de la conquête peule interdit de les passer sous silence.

Par contre, nous avons regroupé les Guissey avec les Massa, eux-mêmes se disant Massa ; si on leur reconnaît une existence culturelle propre, il n'y a aucune raison de ne pas la reconnaître à d'autres groupes massa, comme les Bougoudoum par exemple.

C'est parmi certaines de ces ethnies que le phénomène de foulbéisation a été le plus rapide et le plus poussé, les deux exemples cités précédemment des Niam-Niam et des Zoumaya en est une parfaite illustration.

– *Aire d'occupation*

LES TOUPOURI

Les plus nombreux et les plus homogènes occupent tout l'espace situé entre le désert de Torok et l'axe du lac Fianga. Les cantons de Doukoula, Tchatibali, Touloum, Bizili et Golonguini sont peuplés exclusivement de Toupouri. Les Toupouri débordent ces cantons et gagnent peu à peu sur les cantons voisins, en particulier les lamidats foulbé de Kalfou et Guidiguis. Le peuplement toupouri se continue au sud, au-delà de la frontière avec le Tchad.

LES MASSA

Ils occupent les plaines inondées du Logone au sud des sultanats mousgoum de Pouss et Guirvidig. Le Logone est leur limite orientale au Cameroun, le pays toupouri et le peuplement peul la limite occidentale, la frontière tchadienne la limite méridionale. Bien sûr, leur peuplement se poursuit au sud, au-delà de la frontière et sur la rive droite du Logone au Tchad. Le canton de la Wina à l'ouest du lac Fianga est un bel exemple de ces zones de contact entre groupes humains voisins puisque peuplé de Toupouri parlant massa. Au nord du pays toupouri, la limite entre Massa et populations islamisées passe par un no man's land, ce qui est également fréquent entre groupes humains différents et souvent hostiles.

LES GUIZIGA

Ils occupent totalement ou partiellement la plaine à l'ouest de la ville de Maroua avec un peuplement pratiquement pur dans les cantons de Loulou et Moutouroua. Ailleurs, ils se mêlent aux populations foulbé et mofou dans la moitié nord de la plaine et dans la ville de Maroua, leur ancienne capitale.

Un no man's land les sépare de leurs voisins méridionaux, les Moundang. Le canton de Midjivin, peuplé de Moundang parlant le guiziga, est un autre exemple de ces zones de contact entre groupes humains.

Leur aire de distribution s'est considérablement réduite au cours du 19e siècle. Nous en reparlerons en tentant de brosser un rapide tableau de la mise en place des populations.

LES MOUNDANG

Une aire bien localisée dans les trois cantons de Kaélé, Boboyo et Lara et dans le canton de transition de Midjivin entre peuplement guiziga au nord, frontière tchadienne au sud, peuplement peul à l'est et guidar à l'ouest.

Un no man's land entoure le pays moundang et l'individualise parfaitement.

LES MOUSSEY

Ils habitent une enclave au sud du pays massa le long de la frontière tchadienne, 4 400 au recensement de 1964, ils étaient 1 000 de plus en 1968. Petit groupe humain au Cameroun, les Moussey ont une personnalité bien marquée et se différencient complètement de leurs voisins massa. Ce sont des éleveurs de chevaux. Ils ne pratiquent aucun élevage bovin. Ils ont une tradition d'émigration temporaire dans les mines de charbon du Nigeria.

LES BATA

Ils sont environ un millier sur la rive droite de la Bénoué entre Garoua et la frontière nigériane. Ce sont traditionnellement des pêcheurs, d'où leur localisation en bordure de la Bénoué.

LES MAMBAY

Ils sont une poignée dans la zone frontière tchadienne – mayo Kébi.

LA MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS GROUPES HUMAINS (1)

Cette répartition actuelle de la population, ces différentes aires géographiques occupées par les groupes humains sont le résultat d'une histoire longue, souvent mouvementée dont l'épisode majeur a été la conquête peule du 19e siècle. Le dynamisme démographique, la psychologie, la mobilité des différents groupes humains dans le contexte actuel tendent à modifier cette situation. Certains groupes agrandissent leur aire de diffusion, certains autres voient leur domaine se réduire. De nouveaux courants migratoires apparaissent et une nouvelle distribution des populations du Nord-Cameroun s'ébauche.

C'est cette histoire et ce devenir que nous allons tenter d'esquisser. Cette ébauche sera plus ou moins précise selon que l'histoire des différents groupes humains est mieux connue. Outre les rapports d'un certain nombre d'administrateurs comme LAVERGNE pour les montagnards ou BAUDELAIRE pour les habitants de la Bénoué, on dispose des remarquables travaux de base de MOHAMMADOU Eldridge sur les Foulbé du Diamaré (2) et sur le sultanat de Mora et de LESTRINGANT (3) sur les populations de l'arrondissement de Guider. Ces ouvrages sont la base de notre connaissance historique et la majorité de l'information présentée ici en est tirée.

La mise en place des populations islamisées

LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS PEULES

Relativement récente, se rattachant à la création de l'empire de Sokoto, c'est celle qui a fait l'effet de l'étude la plus approfondie. Nous la développerons largement car elle intéresse le groupe humain le plus nombreux du Nord-Cameroun et qui a modelé ce pays plus qu'aucun autre.

Quelques généralités sur l'origine des Foulbé permettront de mieux comprendre leur répartition actuelle eu égard à leur rôle historique.

La tradition situe l'origine des Foulbé au « Mallé » qui pourrait être le Fouta Toro. De là commence une immense migration historique vers l'est qui mènera les Foulbé au « Macina » (Mali) dont il est constamment fait mention dans les traditions peules du Nord-Cameroun. Là des migrations nouvelles mèneront certains groupes au Fouta-Djalon, à Djenné où ils fonderont des royaumes pendant que d'autres groupes de ces pasteurs iront jusqu'au Darfour, au Ouaday et

(1) Pour ce paragraphe on utilisera l'information contenue dans l'étude de POLDLEWSKI, 1966.
(2) MOHAMMADOU Eldrige, 1970.
(3) LESTRINGANT (J.), 1964.

au Baguirmi. Il semble que ces départs depuis l'aire de dispersion que fut le « Macina » se soient échelonnés du 16e au 18e siècle. C'est ensuite la pénétration dans le pays haoussa et le séjour prolongé de nombreux Foulbé au Bornou (5 à 6 générations parfois). C'est du Bornou que viendront la majorité des Foulbé du Nord-Cameroun, en paisibles éleveurs d'abord, en conquérants ensuite. Ce séjour au Bornou a eu une importance capitale pour les Foulbé du Nord-Cameroun car c'est pendant ce long séjour que certains abandonneront la vie nomade pour se sédentariser. Là se formeront les lettrés « les modibe » qui, en réchauffant le zèle religieux quelque peu attiédi depuis le départ du « Malle », rendront possible la conquête par l'intermédiaire de la guerre sainte « la Djihad ».

La diversité des clans est grande chez les Foulbé ; Yllaga, Wollarbé, Fereoobé, Ngara, Tara, Maoudi, Sava, Djenne, Djafoun pour ne citer que les plus répandus au Nord-Cameroun. Un des mérites de MOHAMMADOU Eldridge dans le premier volet de son étude des Foulbé du Cameroun consacré à Maroua et Petté, est d'avoir débrouillé cet écheveau.

On ne compte en effet au Nord-Cameroun que trois grands clans issus de deux des trois filles et du fils de Oukba, l'Arabe et de Badjo Manga, la Sorakolé qui, d'après la tradition, donnèrent naissance au peuple peul. Ce sont : les Yllaga, les Wollarbé et les Féréoobé, clan auquel appartiennent tous les Tara, Ngara, Badaway, Sawa, Maoudi dont les noms actuels sont, ou des surnoms donnés par les ethnies chez lesquelles ils ont séjourné (exemple : Badaway signifie nomade en kanouri), ou des noms de lieu où ils se sont longuement arrêtés (exemple des Sava dont le nom vient du mayo du même nom).

S'il semble que très tôt, dès le début du 16e siècle, des Foulbé aient traversé les Monts du Mandara pour pousser dans l'actuel Diamaré et même au-delà du Logone, dans ce qui allait devenir bientôt le royaume du Baguirmi, c'est au 18e siècle que des Foulbé, installés au Bornou, reprendront en nombre leurs migrations vers l'est, vers le royaume du Mandara et, au-delà, le Diamaré. Dès la fin du 18e siècle, les Foulbé sont installés avec leurs troupeaux dans les zones où on les trouve maintenant. Peu nombreux, ils sont sous la dépendance des chefs païens, guiziga, zoumaya, mofou, auxquels ils paient des tributs, moyennant l'autorisation de faire paître leurs troupeaux. Si pour certains groupes foulbé, comme les Bamlé dans la région de Guider, la cohabitation avec les païens se passe assez bien et somme toute à la satisfaction des deux parties, le plus souvent les Foulbé subissent les brimades des chefs païens. Cela provoque des migrations mais aussi des colères et des rancœurs. Déjà des groupes foulbé se sont organisés, semant la terreur chez certaines populations païennes ; Baoutchi Gordi chez les Goudé et Haman Yero chez les Njegn et les Fali. Le climat est à l'insurrection à la fin du 18e siècle chez les Foulbé. En lançant vers 1805, « la Djihad », le cheikou Ousmanou de Sokoto va lui donner corps et ampleur. C'est de ce début du 19e siècle que date l'implantation massive des Foulbé au Nord-Cameroun.

– *La mise en place des Foulbé Yllaga*

Clan guerrier par excellence, les Yllaga vont fonder les premiers grands lamidats et aussi, tout au long du 19e siècle, toute une série de petites chefferies au contact des païens les plus remuants, afin de tenter de les réduire ou pour le moins de protéger les axes de communications importants.

Quittant le Bornou, ils fonderont Madagali et Mubi. Certains iront jusqu'à Bé et Rey Bouba et bien plus au sud encore, d'autres partant de Mubi iront fonder Bindir.

Bindir sera l'un des lamidats les plus importants de cette région. Au cours de leur migration vers Bindir, des postes militaires furent créés, Gazawa, Meskine, Djapay et Kaya. C'est de Bindir que partira le Modibo Bouba Birowo, fondateur de

Mindif. Doumrou est une création de l'administration coloniale, son existence fortuite n'est due qu'au découpage des frontières.

C'est vraisemblablement dans la dernière décennie du 18e s. que furent créés Bindir d'abord, puis à partir de ce lamidat et avec son aide, Mindif.

C'est de cette même région de Mubi, du pays goudé, que viendront les Yllaga qui créeront successivement les lamidats de Bascheo, Messo (puis transfert à Golombé) et Bé. Tous sont issus de la même famille, celle du Modibo Karima. Vers 1770, le fils de Modibo Karima, Boumé, descend au sud de Kobotchi en pays njegn et daba. Comme dans de nombreux endroits, l'implantation peule précède le soulèvement de 1805 et la conquête.

Avec la Djihad, l'expansion et la conquête vont de pair. Vers 1802 un petit-fils de Boumé, Salihou Bouba Kobotchi, descend vers le sud à Baschéo. Il obtiendra de l'émir de Yola, Adama, la chefferie de la région.

Un de ses frères s'installe à Dourbey, descend la vallée du mayo Oulo jusqu'à Messo où il se heurte aux Fali. Là intervient un facteur que nous retrouverons souvent, la conversion d'un chef et son ralliement. C'est ce qui se passe à Messo avec la conversion d'un chef fali, Adamalé. Une partie des Fali se convertit à l'exemple de son chef, les autres se réfugient dans le massif du Bori. Le lamidat de Messo qui deviendra lamidat de Golombé, est ainsi fondé.

Djamoua Djaoro Bala, frère des précédents, guerroie lui dans la région de Badessi, soumet les Niam-Niam de Badjouma et crée le lamidat de Bé. Il sera tué dans un affrontement avec les Kangou.

Vers la même époque, c'est-à-dire les toutes premières années du 19e siècle, un autre peul Yllaga, le Cheik Bouba Yoro, traverse le pays njegn, détruit le village de Paka et s'installe au pied des massifs. Le même scénario qu'à Messo se reproduit, conversion du chef njegn de Mahiha d'où facilité de conquête et création d'un nouveau lamidat, celui de Dembo.

Dès le début du 19e siècle une ossature solide de chefferies foulbé existent de Mubi à Golombé. Vingt ans plus tard, l'expansion se poursuit par l'expédition victorieuse sur Guider. Là aussi la conversion d'un chef guidar qui sera le premier chef de cette principauté vassale de Yolo et Sokoto, simplifie la conquête. Le pays guidar est coupé en deux, les irréductibles qui n'acceptent pas la conversion et la domination se réfugieront à Libé et il restera à contrôler ceux de Lam, Djougui et Bidzar dont les incursions menacent la sécurité de cette nouvelle principauté. C'est pour les contrôler et tenter de les réduire qu'un peul Yllaga sera installé sur le mayo Louti dans ce qui restera le petit lamidat de Mayo Loué. Cette chefferie a aussi pour but d'assurer la sécurité des communications par ce couloir naturel entre Foulbé de cette région et Foulbé du Diamaré. C'est au même souci que répond l'installation des postes militaires de Babarkine et Ndoukoula.

Les Yllaga de Madagali tenteront, au début du 19e siècle, de pénétrer dans le royaume du Mandara et d'asseoir leur autorité sur les montagnards. Vers 1830, ils créent les postes militaires de Kossehone et Wanday, quelques années plus tard, celui de Mokolo. Tout le siècle sera consacré aux luttes contre les montagnards mafa, sans grand succès. Ils abandonneront définitivement leurs tentatives en 1893 après leur défaite à Tsouffok. De toute façon, une nouvelle page d'histoire s'ouvrait avec l'arrivée des colonisateurs européens qui allaient permettre aux Foulbé d'exercer une autorité au moins théorique sur les montagnards.

Vers le milieu du 19e siècle, sous l'émir Lawal, un peul Yllaga, Haman Hamalé, crée la principauté de Gawar. Partant de Mubi, les Yllaga iront conquérir les régions de Bindir et Mindif, essaimant sur leur passage toute une série de postes militaires qui s'étendront avec des fortunes diverses, Boula, Gazawa, Meskine, Djapay et Kaya et plus tard Torok puis Guidiguis, afin de tenir en respect les Toupouri.

Un autre groupe partira conquérir les régions allant jusqu'à la Bénoué et au mayo Kébi, prenant en écharpe les monts du Mandara méridionaux et coupant en deux les ethnies païennes njegn, fali et guidar, à la fois sur le plan géographique et sur le plan culturel avec la conversion d'une partie d'entre elles. Des chefferies importantes contrôlant des territoires étendus seront créées, Baschéo, Dembo, Golombé, Bé et Guider et des postes militaires seront mis en place, Mayo Loué, Babarkine, Ndoukoula. La réputation guerrière des Yllaga est telle que le lamido de Maroua, Sali, un Féréoobé, choisira deux Foulbé Yllaga de Mindif pour aller créer Zongoya entre 1870 et 1880 et y tenir en respect les Guiziga de Moutouroua et Loulou qui menaçaient la sécurité des liaisons avec le Louti.

Moins heureux seront les Yllaga qui, partant de Madagali, essaieront de contrôler les monts du Mandara centraux et septentrionaux. La détermination plus grande de païens sans doute plus nombreux, un milieu physique plus difficile limiteront leur longue tentative à l'implantation de quelques postes militaires, Kossehone, Wanday et Mokolo.

On peut déjà mesurer à la seule mise en place des Foulbé Yllaga de l'importance considérable qu'a eu la conquête peule sur la répartition actuelle de la population dans ce Nord-Cameroun.

– *La mise en place des Foulbé Féréoobé*

Les Féréoobé se sont installés essentiellement dans le Diamaré, à l'intérieur de l'arc de cercle de la poche créée par l'implantation des Yllaga. Au contraire des Yllaga guerriers, les Féréoobé sont réputés sages et leur domaine est la politique. Nous allons voir que cette réputation n'est pas sans fondement et qu'ils ont su assurer et consolider leurs conquêtes très habilement.

On date parfois leur arrivée dans la plaine de Maroua de 1760. Ils y vivent au milieu des Guiziga qui commandaient à Marva (la future Maroua peule), des Zoumaya au sud-est de Maroua et des Mofou à l'ouest. Cohabitation qui devient si difficile que dès la fin du 18e siècle, les Foulbé se donnent un chef, Haman Selbé, pour répondre par les armes aux brimades des païens. Une longue période de lutte s'ensuivit, alternativement contre les Guiziga soutenus par les armées du sultan du Mandara, leur suzerain, puis contre les Zoumaya et enfin contre les Mousgoum dans leur phase d'expansion vers l'est.

Vers 1800, Haman Selbé, jouant sur la division des Guiziga, s'alliera à une fraction d'entre eux (le clan Kaliao) pour s'emparer de leur capitale Marva. Il réduira ensuite ses alliés Kaliao et restera seul maître de la place. Les Guiziga vaincus iront se réfugier sur les massifs environnants, notamment le massif de Mogazang. Deux autres chefs de guerre succèderont à Haman Selbé mais, entre-temps, la guerre sainte a éclaté et les Foulbé de Maroua préfèreront à la descendance d'Haman Selbé, un lettré, le modibo Damraka. Ce sera le premier lamido (chef) de Maroua ; il recevra la « bannière blanche », insigne de sa chefferie, du Cheikou Ousmanou de Sokoto vers 1806.

Comme pour les grandes chefferies Yllaga voisines, le début de la conquête ici aussi aura précédé quelque peu la « Djihad ». Pendant son long commandement, il mourra en 1848, le lamido Damraka va s'employer à parachever ses conquêtes, à organiser et à peupler son immense domaine. Son fils Sali terminera son œuvre.

Au milieu du 19e siècle, quand meurt le premier lamido de Maroua, les Foulbé Féréoobé sont presque sur leur position actuelle et un immense remaniement du paysage humain a été accompli. Avant d'aborder cette nouvelle répartition humaine, voyons quelle en fut la chronologie.

Jusque vers 1816-1820, les Guiziga sont réduits, le lawanat de Bogo conquis et les Mousgoum de Guirvidig battus, refoulés ou assujettis. On ne sait trop contre quel groupe humain fut conquis Bogo ; l'ethnie bogo a pratiquement disparu sans

laisser de souvenirs, sinon qu'il en fut fait un grand carnage et que les femmes et les enfants furent emmenés en servitude. Les Bournouan et Mandara venus aider leurs vassaux guiziga furent défaits à Godola mais purent contenir les Foulbé sur le mayo Mangafé qui est resté jusqu'à nos jours la frontière de peuplement, d'influence et de culture entre les deux groupes humains. Le sort de ces païens réglé, les Féréoobé se tournèrent contre les Zoumaya. La lutte fut longue et l'ethnie zoumaya aura vécu quand, au milieu du siècle, tombera sa capitale Zoumaya Lamordé. Les hommes eurent une jambe coupée et les femmes et les enfants furent emmenés en servitude. Quelques rescapés purent se réfugier dans les rochers de Mindif où survivent encore quelques rares descendants. Il semble que cela ait eu lieu du temps du lamido Sali, fils du lamido Damraka. Celui-ci combattra aussi les Daba de Hina et créera, pour les tenir en respect, le lawanat de Zongoya avec des Yllaga de Mindif, comme nous l'avons vu précédemment.

Afin d'organiser et de peupler leur lamidat, les Féréoobé de Maroua délègueront une partie de leur autorité à des membres de leurs familles ou à des hommes de confiance chargés d'administrer un territoire déterminé. C'est ainsi que seront créés les lawanats de Kongola Saïd, Kongola Djiddéo, Kongola Djolao et Doursoungo, entre 1835 et 1845. Kaléo est également organisé pendant cette période, avec la particularité que la responsabilité en sera confiée à un bornouan, fidèle du lamido. Balaza Laouane daterait de 1820 et Balaza Alcali de 1833. A la même époque est créé Kodek. Yoldéo et Djoulgouf seraient antérieurs. Malam Petel, détruit en 1822 par les Mandara, ne deviendra lawanat qu'en 1856. Dargala, créé sur le domaine des Zoumaya, ne sera organisé que vers 1870. Papata sera créé vers 1850 avec des Mousgoum islamisés. Dogba ne verra le jour qu'à la fin du 19e siècle.

Si dès le milieu du siècle les conquêtes sont faites, on constate que l'organisation sera beaucoup plus tardive sur les zones proches du royaume des Mandara. Le peuplement du lamidat sera facilité par l'échec que connaîtront les Foulbé dit « Sawa » dans leur conquête d'une partie du royaume mandara. Après leur cuisante défaite à Haïssa-Harde, ils iront rejoindre leurs coreligionnaires déjà installés dans le Diamaré. Ils seront à l'origine des principautés de Yoldeo, Djoulgouf, Balaza, Fadéré et Petté.

Auparavant, avant leur vaine tentative de conquête du royaume mandara, ils avaient créé Kossewa et Gayak à l'est de Maroua, Doulek, Godola, Mbozo-Debi, Dakar et Domga à l'ouest.

Ainsi, au cours du 19e siècle, un nouveau pays est né, le Diamaré peuplé de Foulbé. Les anciens habitants païens sont repliés à la périphérie comme les Mousgoum, réfugiés dans les massifs environnants comme les Guiziga et les Mofou, ou ont totalement disparu comme les Zoumaya ou les Bogo. Quant au royaume du Mandara, son influence politique ne dépasse plus au sud le mayo Mangafé. C'est la situation que trouveront les colonisateurs européens. Terre conquise, mais aussi terre organisée et colonisée, la présence peule y est forte, son influence plus forte encore. Quand, avec la paix, les païens reviendront, ils ne pourront y tenir qu'une place marginale. Au contact des Foulbé, beaucoup s'islamiseront ou plutôt se foulbéiseront. Au contraire de leurs voisins Yllaga, les Féréoobé ont mené de pair, conquête, peuplement et organisation et c'est peut-être aussi pour cela que le cœur du Diamaré connaît des densités si élevées et que l'acculturation des païens s'y poursuit si aisément. Les Yllaga divisés, mal organisés, ont conquis des déserts qui ont, même maintenant, du mal à se peupler.

Il faut dire un mot des Féréoobé de Kalfou que l'on appelle aussi Foulbé Baguirmi. Contrairement aux autres Foulbé, ils ne sont pas venus de l'ouest mais de l'est de ce Baguirmi que leurs ancêtres avaient atteint plus d'un siècle auparavant. Avec l'annonce de la guerre sainte, certains vont repasser le fleuve et

tenter de se tailler une principauté dans les zones voisines du Logone peuplées de Toupouri et de Massa. Ils essaieront en vain de s'installer à Yagoua d'où les Toupouri les délogeront. Ils se réfugient alors dans le lamidat de Mindif à Ouro Lamido près de Kaya. Vers 1836, nouvelle tentative de percée vers l'est et installation à Kalfou. Ils s'y consolident et tentent, une nouvelle fois, la conquête de la région de Yagoua, nouvel échec et repli une fois de plus à Ouro Lamido. C'est alors que leur chef se rendra à Sokoto pour y recevoir l'investiture. A son retour, il se réinstallera à Kalfou, y combattra les Toupouri et trouvera la mort près de Fianga. Ses successeurs continueront la lutte contre les Massa et les Mousgoum sans grand succès. Ils créeront cependant la principauté de Tankirou.

A l'heure actuelle, ils représentent l'avancée extrême des Foulbé vers l'est au Nord-Cameroun. Ce lamidat qui dépendait directement de Sokoto, sans passer par le relais de Yola comme les autres lamidats foulbé, devait être le centre d'une nouvelle conquête vers l'est. Il échoua face à des populations païennes nombreuses, sans structure étatique et parfaitement rétives à toute sujétion et à toute collaboration. Presqu'île avancée en pays toupouri, il représentait une zone de faible peuplement. A l'heure actuelle la colonisation pacifique de Toupouri, sous la pression de leur forte croissance démographique, le rend de plus en plus marginal et tend à en faire un lamidat relique, un repère historique où s'étiole une population de Foulbé, nostalgique d'un rendez-vous manqué avec l'histoire et conscient d'un futur sans avenir.

Ainsi seuls les païens du Logone n'ont pas connu les bouleversements de la conquête peule. Le lamidat de Kalfou, peu étendu, ne les a guère changés et celui de Guidiguis n'aura obligé qu'à un repli de deux kilomètres environ, jusqu'à Doubam.

– *Les Wollarbé*

Respectés pour leur piété, ils représentent la partie des Foulbé voués à la religion, si l'on en croit la réputation qui leur est faite.

Ils occupent l'angle sud-ouest de notre zone d'étude, entre frontière nigériane à l'ouest, la Bénoué au sud et la succession des lamidats Yllaga qui contrôlent le pays à l'est, suivant une diagonale de Baschéo à Bé. Deux lamidats se partagent cette région, ceux de Demsa et de Garoua.

Les uns et les autres arriveront relativement tard, vers 1830. Les uns s'installent à Demsa, puis transfèrent leur capitale à Gaschiga afin de mieux tenir en respect les Fali du Tinguelin. Le lamidat connaîtra quelques déboires au début de ce siècle ; en 1920, il perd le canton de Belel à la suite d'une rectification de frontière et en 1928, celui de Guérété qui est rattaché au lamidat de Garoua.

Pendant ce temps, venant de la région de Kilba, le modibo Haman fonde le lamidat de Garoua où il doit combattre alternativement Njegn, Bata et Fali. Il crée Garoua-Vindé. Les Bata passent sur l'autre rive du fleuve mais les Fali continuent la lutte et brûlent la capitale peule en 1835. Les Foulbé fondent alors Ribao en 1839, puis Laindé qui devient leur nouvelle capitale avant que le modeste comptoir commercial haoussa de Garoua ne le supplante dans ce rôle.

La mise en place des Foulbé a été le résultat de longues luttes et le tribut payé par les païens fut lourd. L'aire occupée par les Fali s'est réduite aux massifs montagneux du Tinguelin, de Kangou et à quelques massifs des monts du Mandara méridionaux. Les Bata ont pratiquement disparu de cette rive de la Bénoué ; l'aire d'extension des Njegn est limitée au lamidat de Baschéo.

Avant de conclure avec la mise en place des différents clans foulbé, disons un mot des Foulbé Baoulé. On les trouvait dans la région de Guider et dans celle de Gawar. Vivant en bonne intelligence avec les païens, ils ne prirent pas part à la conquête et de ce fait, n'ont créé aucune chefferie au Nord-Cameroun.

A la fin du 19e siècle, les Foulbé contrôlent un immense territoire, tout le Diamaré, les principales vallées. Leur échappent, les pays du Logone, peuplés de Mousgoum, Massa et Toupouri, le pays moundang où la conquête fut éphémère et la région de Moutouroua peuplée de Guiziga. Leur échappent également le pays mandara au nord du mayo Mangafé, les massifs montagneux du Mandara septentrionaux et centraux où ils doivent se contenter de tenir les voies de passage et la vallée du moyen et du bas Louti et de la moyenne Tsanaga. Les massifs les plus difficiles des monts du Mandara méridionaux, Popologozom, Peské-Bori et les massifs crétacés du Kangou et du Tinguelin où se sont réfugiés Fali, Guidar et Daba vaincus mais insoumis. Leur position sera malaisée sur ces massifs isolés au milieu du monde peul. Leur échappent également les Guidar de Lam, Djangui et Bidzar à l'abri dans leurs rochers.

La redistribution des groupes humains a considérablement changé. Des ethnies ont pratiquement disparu, les Bogo, les Zoumaya, les Niam-Niam, les Bata, soit physiquement comme les Bogo et les Zoumaya, soit par assimilation comme les Niam-Niam, soit par migration comme les Bata.

D'autres ont vu leur aire se réduire considérablement comme les Guiziga, les Mofou de plaine, les Mousgoum, les Guider et plus encore les Njegn et les Fali. Les montagnards se sont vus interdire les piedmonts de leurs massifs et les Toupouri et les Massa toute possibilité d'expansion en dehors des zones qu'ils contrôlaient à la conquête.

L'influence politique du royaume mandara est limitée au sud, au mayo Mangafé.

Cette situation restera stable une bonne partie du 20e siècle. Ce n'est que depuis ces dernières années que la situation semble évoluer. Le contrôle politique appartient toujours aux descendants des conquérants foulbé mais les païens, hier vaincus ou contenus, tendent à coloniser, à peupler le domaine peul. Les Fali descendent de leurs massifs refuges et se répandent dans les plaines et vallées voisines de même que les Guidar. Les Guiziga sont revenus dans la région de Maroua, leur ancienne capitale. Certains montagnards colonisent leur piedmont et arrivent même dans le Diamaré. Mais c'est surtout les Toupouri et les Massa qui ont entrepris la colonisation du Diamaré. La plupart des centres foulbé à l'est de Maroua ont un quartier massa, certains un quartier toupouri. Ceux-ci ont surtout tendance à grignoter les marges de leur pays pour le moment.

A cela plusieurs explications. Pour les réfugiés mal à l'aise dans les massifs, une longue période de paix a gommé la méfiance ou la crainte d'hier. De plus, certains lamibe ont une politique d'accueil qui favorise le phénomène de retour sur leurs anciennes zones des vaincus.

Les montagnards, les Toupouri et les Massa connaissent une explosion démographique et le pays peul proche est un exutoire naturel, d'autant plus que la démographie défaillante des Foulbé tend à réduire leur importance numérique. Une nouvelle carte ethnique est en train de s'ébaucher. Cependant les conditions ont changé, et l'attraction culturelle du modèle peul est si forte que beaucoup de ces nouveaux migrants se foulbéisent, embrassent l'Islam mais plus encore, adoptent le style de vie peule.

On peut donc penser que, malgré une démographie en stagnation voire régressive, l'aire de peuplement peul ne fera que s'agrandir, la conquête culturelle relayant la conquête armée du siècle dernier.

LA MISE EN PLACE DES MBORORO (OU BORORO)

Dits aussi Foulbé de brousse, ils se sont efforcés de rester à l'écart des troubles du 19e siècle. Ils sont restés relativement purs, superficiellement islamisés et

intégralement éleveurs. Un petit groupe d'entre eux a cependant joué un rôle dans cette vaste redistribution ethnique et politique du siècle dernier. Ce sont eux qui ont pris le commandement d'une chefferie à Figuil, en limite des pays moundang et guidar. Installés à Goufour près de Guider en 1830, ils migreront dans une autre principauté peule Lombel en 1862, puis, toujours à la recherche d'eau et de pâturages, iront finalement s'installer à Figuil entre 1892 et 1902 sans que l'on puisse préciser davantage la date. Ils se verront attribuer la chefferie de cette région et l'ont gardée jusqu'à nos jours. Leur faible nombre, en constante diminution leur donne une place tout à fait marginale dans le cadre de cette étude.

LA MISE EN PLACE DES MANDARA OU WANDALA

Le royaume remonterait au 16e siècle. Leur origine est mal éclaircie. Pour certains, ils seraient le résultat du métissage d'une aristocratie conquérante avec un vieux fonds ethnique existant, les Maya. D'autres leur attribuent une origine « Tameghere » (Toubou) et les font venir du Ouadday. Une légende veut que cinq hommes : Gaya, Riga, Dounoma et deux de leurs fils ou de leurs serviteurs arrivent de l'est, passent par le Baguirmi où ils laissent un des fils ou un des serviteurs comme chef, puis ils continuent leur périple vers le Bornou où à Gazergoumo, le second fils ou serviteur devient chef à son tour. Les trois autres se dirigent alors vers Mora. A Fougaoua, il rencontre une femme qui commandait les populations locales. Gaya l'épouse et de cette union naquit l'ethnie mandara. Dans cette légende, on retrouve la notion d'un métissage comme dans la première hypothèse. La première capitale du royaume sera Kerawa. Le dixième sultan l'abandonnera pour créer Doulo. Quand Doulo sera prise par les Foulbé au 19e siècle, Mora deviendra la troisième capitale du royaume.

L'influence politique du royaume mandara s'étend à l'est sur les principautés Kotoko, au sud sur les Guiziga et les Zoumaya et épisodiquement sur les montagnards jusqu'à Koza. Cette influence va connaître de graves revers tout au long du 19e siècle, avec la conquête peule d'abord, avec celle de Rabah ensuite.

Les Foulbé prennent Doulo par ruse, les Mandara se replient sur Mora, reprennent leur ancienne capitale et écrasent les Foulbé qui tentaient de profiter de cette situation à Haissa-Hardé. Ils tendent ensuite d'aller secourir leurs vasseaux zoumaya et guiziga, sont battus par les Foulbé et se maintiennent sur le mayo Mangafé.

A la fin du 19e siècle, l'arrivée de Rabah leur fait perdre le contrôle des principautés kotoko. Doulo est prise de nouveau et le sultan Maiboukar Narbana fait prisonnier et emmené à Dikoa, la capitale de Rabah, où il sera exécuté. Son successeur, le sultan Oumar, résiste dans Mora, aidé par les païens. Au sud, chez les montagnards, les essais de consolidation de son autorité sont difficiles. En 1900 implantation d'une principauté à Nguetchewé, principauté transférée peu après à Mozogo, mais cette tentative de contrôle échouera, en 1928 les Mafa de Gousda tuent le chef de Mozogo et en 1934 les Mafa de Golda tuent son successeur.

L'influence mandara se limitera à la vallée de Nguetchewé, et à la plaine de Mora.

Peu nombreux, les Mandara ont de sucroît une démographie légèrement régressive qui n'est pas faite pour appuyer leur volonté de contrôle politique. L'installation de plus en plus massive de montagnards, si elle ne va pas sans créer quelques problèmes, peut revivifier un pays mandara durement secoué au 19e siècle et qui tendait à s'assoupir dans des structures archaïques.

LA MISE EN PLACE DES BORNOUAN

On sait peu de choses sur ce sujet. Leur présence dans le royaume du Mandara,

voisin et vassal du royaume du Bornou, se comprend assez facilement. Leur dynamisme colonisateur actuel explique la présence de petits groupes dans le Diamaré. Cependant il est à noter que leur présence à Maroua est au moins aussi ancienne que la conquête peule puisque l'un d'eux se verra confier la chefferie de Kaléo par le lamido de Maroua, le Modibo Damraka. Peut-être s'agit-il de Bornouan ayant accompagné les Foulbé lors de leurs migrations du Bornou vers le Diamaré ?

LA MISE EN PLACE DES CHOA

Marginaux dans cette étude, ils viennent du nord et de l'est et appartiennent pour la plupart aux tribus des Beni-Hassan et des Salamat. Leur expansion vers la zone contrôlée par les Mandara paraît assez récente et pourrait être liée à la fois à la pression démographique et à un début de stabilisation, de nombreux Choa se tournant vers l'agriculture et étant attirés par les casiers agricoles.

LES GAMERGOU

Ils viendraient du Bornou, de Dikoa. URVOY (1949) y voit les représentants d'un très ancien peuplement du Bornou, peut-être une branche des Maya. Leur présence est attestée au Bornou puisqu'à la prise de Gazergoumo par les Foulbé, une troupe de 80 cavaliers gamergou vient faire acte d'allégeance à ceux-ci et les auraient même suivis ensuite lors de leur conquête du Diamaré. Comme celle des Bornouan, leur présence dans le royaume mandara paraît s'expliquer facilement, soit qu'ils y soient autochtones, soit qu'ils soient venus du Bornou voisin.

LA MISE EN PLACE DES GUELEBDA

Ils seraient issus de la rencontre de deux courants migratoires, des Mafa du clan Vouzi venant du sud-est et des Margui venant de l'ouest. Leur origine serait donc la même que celles des clans hidé de la région de Tourou et ndaré de la région de Ngosi.

LA MISE EN PLACE DES MOUSGOUM

Leur islamisation est très avancée mais il existe encore une proportion non négligeable de païens notamment dans la région de Madalam-Merigné où, au contact des Massa, ils pratiquaient comme eux la « cure de lait », le gourou.

Les premiers arrivés semblent être ceux de Kossa, les Mousgoum Kadéi. Ils auraient été repoussés dès le début du 17e siècle par les Mousgoum Kalang actuellement installés à leur place dans la région de Guirvidig. Une troisième vague de migration s'installera le long du Logone dans l'actuel sultanat de Pouss. Tous viendraient de l'est de la région de Tchikina pour les deux dernières vagues de migrants. Ils disent avoir été islamisés au Baguirmi par un peul venu de Sokoto. Cela semble un peu sujet à caution car leur islamisation semble postérieure à leur installation au Cameroun. Leur arrivée est sûrement antérieure à la création des grandes principautés peules du Diamaré puisque ceux-ci les combattront, notamment dans la région de Dargala. C'est dire que leur aire de peuplement s'est rétrécie avec la conquête peule au 19e siècle.

Pour résumer, trois vagues successives venant du Baguirmi, une islamisation partielle et sans doute assez récente, des chefferies remontant à la colonisation européenne, une aire d'extension légèrement rétractée à la suite de la conquête peule.

La mise en place des montagnards

L'histoire des montagnards est mal connue. L'absence de grandes chefferies explique en partie cette méconnaissance. Leur rôle historique n'apparaît que dans leurs démêlés, leur résistance aux grands empires, Bornou, Mandara, Peul qui tour à tour ont essayé de leur imposer leur hégémonie.

L'historien URVOY, dans son Histoire du Bornou, regroupe tous les montagnards sous le vocable de Margui et note qu'il est possible qu'ils aient déjà occupé leurs emplacements actuels dès le 7e siècle, qu'en tous cas ils étaient déjà en place au 14e siècle et firent obstacle à l'expansion du Kanem.

Avec le peu que nous connaissons, nous allons tenter d'esquisser à grands traits comment se mirent en place ces divers groupes humains que nous aurons regroupés sous la rubrique « montagnards ».

LA MISE EN PLACE DES MAFA OU MATAKAM

Deux grands centres de dispersion sont régulièrement mentionnés, la montagne de Tchouvouk dans le canton de Zamaï, celle de Goudour en pays mofou. Cette dernière semble avoir joué un rôle prépondérant.

Ainsi selon la tradition les Mafa seraient issus de deux clans, les Vouzi et les Djélé ayant quitté Goudour à la suite d'une famine consécutive à une invasion de sauterelles.

Les Vouzi, les plus nombreux, s'installèrent dans le sud et le centre de l'actuel pays mafa avant de continuer leur migration vers l'ouest et le nord-ouest.

Les Djélé s'installèrent à l'est et au nord-est du pays mafa, à Roua, Mberzaou et Koza. Ils semblent avoir été les premiers habitants de ce pays qu'ils ne quitteront plus.

Plus tard, peut-être vers le 17e siècle dans la partie nord du pays, des Vouzi fusionnèrent avec des migrants mofou. Un troisième clan en naîtra, les Boulahaï

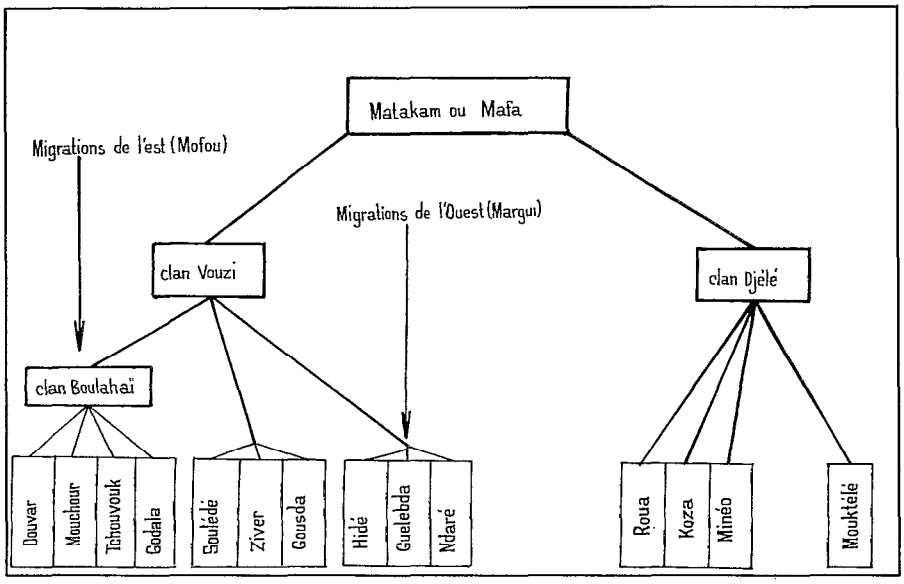

Fig. 17 Les origines des Mafa

ou Ldagam. D'autres, dans leurs migrations vers l'ouest rencontreront des Margui, fusionneront et donneront de nouveaux clans apparentés, les Hidé, Ndaré, Mabass et Guelebda. Au nord, des Vouzi se métisseront avec des clans wandala, semble-t-il, pour donner les Minéo.

Les Mouktélé seraient le résultat du métissage de Mafa du clan Djélé avec, ou des clans mandara, ou des populations autochtones. Le tableau ci-joint permet de débrouiller un peu l'écheveau compliqué du peuplement mafa (fig. 17).

C'est donc une très longue histoire que celle du peuplement mafa, faite de migrations, de fusions multiples soit avec des gens déjà en place, soit avec des migrations venant d'ailleurs et se rencontrant.

Cantonnés dans leurs massifs, autant par atavisme que par l'impossibilité d'en sortir du fait de la présence peule et mandara, les Mafa, sous la poussée d'un très fort accroissement démographique, colonisent les plateaux au sud et au sud-est de Mokolo et la plaine de Koza et de Mozogo au nord.

Un petit courant migratoire se dessine vers la plaine de Mora où des Mafa sont installés depuis très longtemps au pied du rocher de Gréa. Les migrations saisonnières vers le Diamaré sont importantes mais l'émigration définitive y reste remarquablement faible.

A terme, l'émigration d'une partie de la population paraît inévitable sans qu'apparaisse clairement dans quelle direction elle se fera.

LA MISE EN PLACE DES ETHNIES MOYENNES OU PETITES

Les *Podokwo*, quant à eux, seraient de lointains descendants des Sao, fortement marqués d'influence wandala, ce qui fait que parfois on les a apparentés à ces derniers. Tout cela est bien mal connu mais il est certain qu'un très ancien courant migratoire existe entre le pays podokwo et les sultanats kotoko, qui eux aussi se disent descendants des légendaires Sao. Eux aussi sont condamnés à l'émigration, compte tenu des densités existantes dans leur aire actuelle de diffusion et de leur croissance démographique élevée. La plaine de Mora et le pays kotoko devraient être leur exutoire naturel.

Les *Mora* qui se reconnaissent parfois une parenté avec les Mandara, seraient, selon MOUCHET, assimilables aux Gamergou. Donc un rameau autochtone très ancien peut-être d'origine maya. Peut-être en est-il de même de leurs voisins immédiats les Vamé-Mbrémé ?

Les *Ouldémé* seraient, comme presque toutes ces ethnies, d'origine disparate. Il semble que les premiers occupants s'installèrent au 16e ou au 19e siècle, venant de Waza (alors pays maya). Ils trouvèrent le pays vide et s'y installèrent. D'autres groupes vinrent les rejoindre des massifs voisins ainsi qu'un prince wandala détrôné, Edjévindia, qui vint avec quelques fidèles y trouver refuge. Il réussit par la suite à devenir « maître de la pluie » et à s'assurer une certaine prééminence politique sur le massif (11).

Les *Mada* viendraient de l'ouest, de la région de Roua, et seraient au moins partiellement d'origine mofou, voire mafa.

Les *Zoulgo-Guemjek* résulteraient de métissage entre Mofou, Mafa et Guiziga.

Les *Ourza* seraient des Maya émigrés de la région de Doulo au 17e siècle. Il est possible qu'il en soit de même pour les Mouyengué. Quant aux Mokyo-Molkoa, on ne sait pratiquement rien.

Les *Mbokou* : ils se disent le plus souvent Mofou et sont recensés comme tels la plupart du temps. Leur implantation actuelle ne remonterait pas au-delà du début

(11) HALLAIRE, 1971.

du 19e siècle. L'origine des différents clans est disparate comme presque toujours, l'un des clans doit son origine à un Ourza, un autre à un Mofou, un autre à une femme des environs de Mora, un autre à un Mada, enfin l'est du massif est peuplé de gens d'origine maya ayant émigré après la prise de la ville par les Mandara. Tout cet ensemble disparate aurait été acculturé par les Mofou voisins. Comme presque toujours, là aussi la notion d'ethnie n'est pas un fait de race mais un fait culturel.

Toutes ces ethnies plus ou moins importantes numériquement, offrent un certain nombre de traits communs. La diversité de leur origine avec cependant la référence à des migrations maya, le peuple puissant qui dominait la région de Doulo et que les Wandala finirent par vaincre, la référence également fréquente aux Mofou et aux Mandara, tout cela leur donne un certain air de famille que la proximité suffirait à expliquer. Tous ont un accroissement démographique fort et pour tous, l'émigration tend à devenir une nécessité : les Mada colonisent leur piedmont, les Mouyengué sont pratiquement totalement descendus dans la vallée du Mangafé, les Mokyo-Molkoa se dirigent vers les massifs entourant Maroua, les Ouldémé semblent plus attirés par la plaine de Mora et les casiers de colonisation agricole qui y ont été installés. L'expansion à venir semble se dessiner davantage vers le monde mandara et vers l'axe goudronné Mora-Maltam que vers le monde peul et le Diamaré.

LA MISE EN PLACE DES MOFOU

Mofou et Mafa se reconnaissent mutuellement une parenté. Leur grand centre de dispersion est, comme celui des Mafa, Goudour. Au 17e siècle, il y eut de grandes migrations vers l'ouest. Les Mofou se mêlèrent alors aux Mafa comme nous l'avons vu, mais aussi à d'autres populations autochtones plus au sud. De ce métissage devaient naître des ethnies nouvelles, les Kapsiki et les Bana notamment.

A l'est de leur implantation actuelle, les Mofou occupaient une partie de la plaine. Il est à peu près établi qu'ils occupaient l'emplacement actuel de Maroua à l'arrivée des Guiziga. Ceux-ci les repoussèrent dans leurs massifs d'origine, Douvangar et Douroum. Cet épisode se serait passé sans lutte. Les Foulbé de Meskine disent qu'à leur arrivée, ils payaient tribut à des Mofou. Est-ce à dire que l'arrivée de certains Foulbé est antérieure à celle des Guiziga ? C'est possible.

L'aire mofou s'est donc singulièrement rétrécie au cours des siècles, repli après l'arrivée des Guiziga, repli encore après la conquête des Foulbé.

Si les Mofou semblent à l'origine d'un grand nombre d'ethnies, si l'ancienneté de leur installation est attestée, le vocable Mofou n'en recouvre pas moins des populations d'origine diverse. Les Mofou de Mokong et Zidim seraient d'origine mbana, un très ancien peuplement plus ou moins mythique d'où seraient issus les Moundang.

Une partie des Mofou de Douvangar seraient des Zoumaya mofouisés lorsque la conquête peule coupa le pays zoumaya en deux. Ceux du nord, isolés, se seraient alors réfugiés chez les Mofou de Douvangar, et se seraient même attribués la chefferie. D'autres groupes mofou se déclarent autochtones, alors que d'autres se disent venir du royaume mandara (peut-être des Maya mofouisés) et d'autres encore du Logone.

Il n'est pas facile d'y voir clair mais de cette variété d'origine on peut penser que l'ethnie mofou s'est créée à partir d'apports successifs échelonnés dans le temps.

Leur taux d'accroissement est inférieur à celui des autres montagnards mais reste fort, de l'ordre de 1 %, si bien que les Mofou recolonisent de nouveau la plaine du Diamaré à l'ouest de Maroua, retrouvant leur ancienne aire de diffusion abandonnée il y a plus de deux siècles.

La mise en place des populations des hautes terres et des plateaux

Ces groupes, localisés essentiellement dans les Mandara méridionaux et les piedmonts et plateaux environnants, ont subi de plein fouet le premier choc de l'arrivée des Foulbé. Soumission, conversion, assimilation ont été le lot d'une partie d'entre eux, réfuge dans les massifs plus faciles à défendre, celui des autres.

LA MISE EN PLACE DES KOLA

Ils seraient originaires de la région de Hina. Le pays où ils s'installent aurait été alors vide. Leur implantation est antérieure à celle des Guiziga. Elle remonterait vraisemblablement à la première moitié du 18e siècle. Très rapidement, ils sont attaqués par les Guiziga de Moutouroua puis par les gens de Hina et de Gawar. L'arrivée des Foulbé de Gazawa leur procure un répit, les nouveaux venus les prenant sous leur protection, moyennant leur soumission.

Ils se reconnaissent une parenté avec les Daba voisins de Mousgoy mais pas avec les Daba dits « indépendants », pas plus qu'avec les Guiziga et les Mofou voisins.

LA MISE EN PLACE DES DABA DE MOUSGOY

Viendraient de la région de Gawar et de Membeng, un peu au nord. Leur arrivée est assez tardive, peut-être vers le milieu du 19e siècle. Ils sont organisés en une chefferie puissante dont les chefs sont d'origine Guiziga-Moutouroua. Leur entente avec les Foulbé leur permettra de traverser sans trop de dommage la période de conquête peule. Leur histoire est celle d'une longue rivalité armée avec leurs voisins du nord les Daba-Hina.

LA MISE EN PLACE DES DABA-HINA

Rivaux de ceux de Mousgoy, ils sont, eux aussi, organisés en une puissante chefferie. Il est possible qu'ils soient issus d'un métissage de Daba avec les Kapsiki voisins de Liri. La date de leur arrivée n'est pas connue mais doit être relativement récente, pas antérieure à celle des premiers Foulbé. Ils disent venir du Baguirmi. Ils s'installèrent près du mayo Louti à Hina Vindé, eurent à lutter contre les Foulbé et les Daba-Mousgoy. Leur chef Baijoudouva (1870-1883) transfèrera finalement sa capitale dans les massifs à Hina-Mandja d'où il délogera un clan Kapsiki, les Mandja.

LA MISE EN PLACE DES DABA DITS « INDÉPENDANTS »

Sans aucune structure politique hiérarchisée, ils rappellent le vieux fonds paléonégritique. On sait peu de choses sur eux. Leurs origines, leur date d'implantation sont inconnues. On peut penser qu'ils s'étendaient autrefois plus à l'ouest, les Goudé fuyant la conquête peule les refouleront sur les massifs voisins où ils rentreront en compétition avec des Fali, eux aussi refoulés.

Tous ces groupes daba si divers, si hétérogènes, ne manifestent pas une attirance particulière pour les massifs et, le calme revenu, ont redescendu sur leurs anciens territoires, les Kola en plaine, les Hina ont délaissé Hina Mandja pour Hina-Marbak près de l'ancien Hina Vindé, les Mousgoy n'ont jamais vécu dans les massifs, quant aux pauvres Daba « indépendants », entourés de groupes humains occupant déjà les basses terres environnantes, ils végètent dans leurs massifs en cherchant une ouverture possible.

A l'exception des Hina, largement islamisés et qui ont un comportement

démographique s'apparentant à celui des Foulbé, stationnaire, voire légèrement régressif, les autres Daba connaissent un accroissement démographique fort, moins fort que celui des Mafa mais plus fort que celui des Mofou.

LA MISE EN PLACE DES GUIDAR

Ils se disent originaires de Léré où ils étaient installés avant l'arrivée des Moundang. Les rapports culturels entre Moundang et Guidar sont incontestables. Le chef guidar de Libé joue jusqu'à ce jour un rôle dans la mise en place du chef moundang de Léré.

Avant l'arrivée des Foulbé, les Guidar avaient une certaine structure politique, une sorte de fédération de villages sous l'autorité du chef de Guider. Les rapports avec les Foulbé Bamlé étaient bons.

Vers 1830, tout change. L'émir de Yola, Adama, viendra lui-même participer à la conquête du territoire guidar. La vallée du Louti est assez facilement conquise, le chef de Guider tué. Un de ses fils islamisé reçoit le commandement de la chefferie. Le fils aîné, suivi d'irréductibles, part pour Libé dont il chasse les occupants fali. D'autres Guidar se réfugieront dans les rochers de Biou, Bidzar et Lam.

Le schéma de la conquête peule est le même que nous retrouverons chez les Goudé, les Njegn et les Fali de Golombé ; une guerre rapide, l'islamisation d'un chef, la soumission d'une partie de la population, le retranchement des irréductibles dans des sites défensifs.

La démographie serait stationnaire selon PODLEWSKI (1966). L'aire guidar n'a pas sensiblement varié avec la conquête. L'implantation de quelques petites principautés foulbé n'y ont pas changé grand chose. Enfin, épisode paradoxal de la conquête peule, l'aire guidar s'est agrandie de la petite chefferie de Libé aux dépens des Fali.

LA MISE EN PLACE DES FALI

Sous le nom de Fali on regroupe une grande quantité de gens d'origines très variées, résultat de migrations successives venues d'horizons variés à des époques différentes et s'étant fondus les uns dans les autres. De ce vaste métissage est née l'ethnie fali dont les Kangou sont une des variétés. Leur implantation serait assez ancienne et remonterait au 16e siècle. Un certain nombre de clans seraient d'origine bata et viendraient du Gobir.

Avant l'arrivée des Foulbé et la conquête du 19e siècle, il semble que le pays habité par les Fali se soit étendu de Tempil à Dourbey, de Nari au Popologozom, de Meri à Badjouma, jusqu'à Garoua au sud et au sud-ouest.

La conquête peule les oblige à se replier dans les montagnes voisines où ils entreront en compétition avec d'autres populations refoulées, les Njegn, les Goudé, les Daba dans le Popologozom et les Guidar à Libé. Certains, assez rares, se soumirent dans la région de Golombé. A l'heure actuelle, les Fali descendent de leurs refuges. Les massifs se vident et les plaines environnantes sont recolonisées.

Mais les saignées subies au siècle dernier et une démographie déficiente ne donnent pas à ce phénomène, pourtant général, l'ampleur que l'on pourrait penser.

LA MISE EN PLACE DES KAPSIKI ET DES BANA

Leur origine serait la même. Les uns et les autres seraient le résultat du métissage de populations mofou venues dans cette région lors des grandes migrations du 17e siècle, avec des populations autochtones.

Leur comportement démographique est très différent. Les Kapsiki ont un très

fort taux de natalité (66‰) mais un taux de mortalité impressionnant (51‰) qui limite leur accroissement naturel. Les Bana, au contraire, connaissent une forte dénatalité qui devrait amener une réduction rapide de cette petite « ethnie ».

Repliés un moment dans les massifs, ils n'ont pas été très sérieusement inquiétés par la conquête peule. Tous deux sont à l'aise dans leur aire de peuplement actuel mais les Bana sont menacés de colonisation par les groupes humains voisins ayant un comportement démographique plus dynamique.

LA MISE EN PLACE DES DJIMI

Ce serait des Fali venus du village de Bagira. Ils s'installèrent à Bourrha déjà occupé par les Foulbé, y créèrent le quartier Wamengo-Bourrha. Puis beaucoup d'entre eux partirent pour le village voisin de Djimi dont ils prirent ou dont on leur donna le nom.

LA MISE EN PLACE DES GOUDÉ

Ils seraient originaires du village de Kilba au Nigéria. Là, au milieu du 17e siècle, affluèrent une série de migrations venant les unes du Bornou les autres du pays choa. La fusion de ces divers migrants aurait donné les Goudé.

Les chefferies revinrent aux Choa. Onze villages furent créés dont ceux de Mouvi-Lamordé, Guella, Boukoula et Doumo. Cette confédération de villages étendit son autorité sur les villages voisins existants peuplés de Foulbé Yllaga et de Fali. Le pouvoir de cette confédération était déjà en pleine déliquescence quand eut lieu le soulèvement peul. Leur capitale, Mouvi-Lamordé, fut aisément conquise et la confédération goudé démembrée au profit des petits centres de Mubi, Mougoulvou, Goudé et Bourrha. Les Goudé s'enfuirent vers l'est, occupant les massifs dont ils repoussèrent les occupants daba.

Le fils du 9e chef de Guéla se convertit à l'Islam et reçut le commandement de quelques villages. Beaucoup de Goudé se soumirent alors. Les autres subirent deux expéditions de l'émir Adama avant de se soumettre à leur tour.

La confédération goudé avait vécu, les Goudé avaient déplacé vers l'est leur zone de peuplement, notamment vers Guirviza, et étaient soumis à l'autorité peule dont ils ne tenteront plus de s'affranchir.

Si l'aire de peuplement goudé s'est rétrécie, pour l'ensemble goudé elle s'est dilatée au Cameroun à la suite de leur reflux vers l'est et le sud-est.

Les Goudé ont une démographie légèrement régressive. C'est dire qu'il ne faut pas s'attendre à voir cette population prendre une attitude expansionniste. Au contraire, les Daba pourraient bien venir remplir le vide que le temps va créer dans la zone de peuplement goudé.

LA MISE EN PLACE DES NJEGN

Pour certains auteurs, les Njegn seraient nés de la fusion de migrants d'origine mal définie, peut-être fali, avec des Bata autochtones. On ne connaît pas de date d'installation des Njegn. Ils sont là lors de la conquête peule, c'est tout ce que l'on peut dire.

La conquête du pays njegn par les Foulbé fut assez facile, nous l'avons vu. Une guerre éclair, la conversion du chef de Mahila, la soumission de l'ensemble de l'ethnie et l'établissement d'une coexistence pacifique entre Njegn islamisés ou non et Foulbé Yllaga.

Leur comportement démographique n'a pas été étudié. Il semble cependant qu'il soit du même ordre que ceux de leurs voisins Goudé et Fali.

La mise en place des populations païennes de plaine

L'histoire du peuplement est parfois confuse mais de grands traits s'en dégagent qui permettent de se faire une idée des étapes et de la chronologie du peuplement. Selon de nombreuses traditions, les premiers habitants de ces plaines furent les Sao. Les Mofou leur succédèrent. Il est aussi fait mention d'une population plus ou moins mythique, les Mbana (buffle en foulfouldé) qui précédèrent l'arrivée des Mofou puis migrèrent vers le sud, vers le mayo Kébi, Binder, Tréné, Léré, Lamé et Djaloumi. Ce peuple mbana aurait donné naissance aux Moudang, aux Guidar, aux Guiziga et aux Zoumaya.

Cela donnerait à penser, au-delà de l'aspect mythique des récits, à une origine commune de ces quatre groupes humains. Comme la légende ou le mythe d'origine veut parfois que les Zoumaya soient issus d'un clan toupouri – guissey et que les Guissey se reconnaissent comme Massa, il semble que tous ces groupes humains soient apparentés. D'autant qu'une partie des Zoumaya aurait été mofouisée dans la région de Douvangar. Les différenciations ethniques sont donc loin d'être tranchées et, soit par parenté d'origine, soit par acculturation, toutes paraissent plus ou moins liées les unes avec les autres.

L'examen de la mise en place de chacun de ces groupes humains nous permettra peut-être d'y voir un peu plus clair.

LA MISE EN PLACE DES TOUPOURI

L'arrivée des Toupouri est difficile à situer dans le temps. Très certainement antérieure à celle des Moundang qui les trouveront installés à Lara lors de leur implantation. Antérieure aussi à celle des Massa, dont peut-être la pression leur fera abandonner les terres proches du Logone où ils étaient installés. C'est pourquoi dans de nombreux villages de la région de Yagoua, les chefs de terre sont d'origine toupouri. Ces Toupouri massaïsés sont connus sous le nom de Véné en pays massa.

L'actuel canton de la Wina est peuplé de gens parlant massa mais se disant Toupouri. I. DE GARINE (1964) pense qu'il s'agit de Massa et non de Toupouri massaïsés. Les Guissey se voient aussi parfois attribuer une origine toupouri. Nous ne trancherons pas cette question, mais leur position géogaphique en fait tout naturellement des populations de transition et il est bien difficile de déterminer ce qui revient à l'origine et ce qui revient à l'acculturation.

Les Toupouri ne seraient pas autochtones mais représenteraient la limite septentrionale d'un courant migratoire venu du sud, de la région de Pala avec des étapes à Pévé et Léré notamment. Une migration qui fait penser à celle des « Mbana » lors de la remontée vers le nord. Ils ont contrôlé un territoire beaucoup plus vaste que leur aire d'implantation actuelle puisqu'ils s'étendaient dans l'actuel pays massa jusqu'à Djougui sur le Logone, contrôlaient l'actuel canton de Guidiguis jusqu'à la région maintenant moundang de Lara.

Leur forte densité et leur taux d'accroissement élevé leur fait coloniser les franges de leur actuel domaine, dans les cantons foulbé voisins de Kalfou, Guidiguis et Mindif. Les colonies toupouri sont nombreuses aussi le long de la route Maroua-Yagoua, notamment à Dargala. Un important mouvement, jusqu'alors saisonnier, s'est même créé vers les champs de canne à sucre du complexe agro-industriel de Mbandjok à 100 km à l'est de Yaoundé.

LA MISE EN PLACE DES MASSA

A l'origine, la tradition mentionne un ancêtre chasseur poursuivant un gibier,

découvrant le pays et s'y installant. Mythe d'origine fréquent chez les païens de plaine.

Les Massa forment un groupe humain hétérogène, uni par la langue et la culture. Leur arrivée est antérieure à celle des Foulbé et leur expansion dans leur aire culturelle s'est faite progressivement et, semble-t-il, pacifiquement. On peut penser que le peuplement s'est effectué de la façon suivante. A l'origine une multitude de petits groupes humains peuplaient le pays. Les Massa arrivent, se mélangent à eux et les assimilent. Les Toupouri y migrent et peuplent tout le pays puis pour des raisons inconnues, se replient vers le sud. Les Massa progressent alors vers le sud au rythme de l'exode toupouri, y compris jusque dans l'actuel pays toupouri dont certains villages (Kankarwa et Gani par exemple) seraient d'origine massa. Cette expansion se fait sans lutte. A quelle époque peut-on faire remonter l'arrivée des Massa ? Leurs premières migrations semblent avoir précédé l'arrivée des Toupouri. Or les Toupouri sont en place avant les Moundang et ceux-ci sont arrivés il y a environ 250 ans. Les premières migrations massa remonteraient donc à au moins trois siècles, peut-être plus. On peut aussi penser que ces premières migrations ont été consécutives à la formation des grands empires au Tchad entre les 14e et 16e siècles.

D'où viennent les Massa ? De l'est et du nord-est. On cite parfois le Borkou et le Ouaddaï mais aussi le pays tout proche entre Logone et Chari.

C'est de cette région du Chari que serait venu l'ancêtre fondateur des Guissey, Marsou. Une première installation à l'est du lac Fianga, ses successeurs partent à l'ouest en pays toupouri et au sud en pays moussey. Migration consécutive à une calamité naturelle selon la tradition. L'intégration des autochtones se fera sans difficulté. Les Guissey se réclament d'une origine massa. Leur osmose avec des Toupouri leur a fait attribuer parfois une origine toupouri. On dit aussi que les Zoumaya seraient nés du métissage d'un clan guissey ayant migré vers l'ouest.

Il est difficile d'apprécier la part de vérité de chacune de ces traditions mais on peut penser que les contacts entre les groupes humains vivant dans cette région furent étroits, pacifiques et qu'une certaine osmose s'est faite aux limites du peuplement de chacun d'entre eux, ce qui explique la diversité des origines qui leur sont attribuées.

Les Massa sont l'un des rares groupes humains païens dont l'aire de peuplement n'a cessé de s'agrandir. La conquête peule y était à bout de souffle et les péripéties guerrières y furent relativement secondaires. L'expansion massa se poursuit grâce à un essor démographique fort (bien qu'inférieur à celui des Toupouri). Les densités s'accroissent et la poussée vers l'est est de plus en plus sensible. Nombreux sont les villages foulbé à l'est de Maroua qui comptent un quartier massa, souvent appelé « bananaré » du surnom de « banana » qui leur fut donné par les Foulbé.

LA MISE EN PLACE DES GUIZIGA

L'ethnie guiziga, si l'on en croît ses traditions, serait elle aussi hétérogène. On distingue trois groupes distincts : les Bi-Marva, autour de Maroua ou Guiziga du Nord, les Bi-Moutouroua autour de Moutouroua ou Guiziga du Sud et les Loulou près du massif du même nom. Ces trois groupes ne se reconnaissent aucune origine commune.

Les Bi-Marva qui peuplent les plaines aux alentours de Maroua seraient issus du peuple « mbana ». Une branche de ce peuple migre de la région du mayo Kébi vers le nord, vers le Diamaré autrefois abandonné et y repousse les Mofou. Cette colonisation et ce refoulement des Mofou se seraient faits sans lutte. Quand les Foulbé arrivent dans le Diamaré, dans la région de Maroua vers le milieu du 18e siècle, le pays est peuplé de Guiziga. L'arrivée de ceux-ci est donc antérieure

mais semble-t-il d'assez peu, peut-être du début du 18e siècle. Les Bi-Marva reconnaissaient la suzeraineté du royaume mandara.

Les Bi-Moutouroua viendraient de l'est, du Baguirmi. Ils s'arrêtèrent à Goudour, grand lieu de dispersion des ethnies mofou et mafa. Pour des raisons religieuses (1), certains migreront vers le sud et s'installeront à Moutouroua.

Les Loulou, eux, se disent autochtones. Avec cependant une contradiction dans leur tradition, puisqu'en même temps ils disent que le pays qu'ils occupent était vide et qu'ils n'y trouvèrent que des ruines. Leur proximité géographique des Bi-Moutouroua inclinerait à penser qu'ils ont suivi le même itinéraire que ceux-ci.

L'origine diverse des Guiziga semble se vérifier si l'on s'en tient à leurs traditions d'origine. Leur arrivée légèrement antérieure à celle des Foulbé serait relativement récente (début du 18e siècle).

Avant la conquête peule, l'aire contrôlée par les Guiziga s'étend aux plaines à l'ouest et à l'est de Maroua jusqu'à la limite des peuplements moundang et guidar au sud et aux massifs mofou à l'ouest.

La conquête peule va leur porter un coup très dur. Ils seront pratiquement éliminés des plaines à l'est de Maroua, ils perdront leur capitale Marva (Maroua) et devront même abandonner l'hosseré Mogazang où ils s'étaient réfugiés, pour l'hosseré Tchéré. A l'ouest de Maroua, ils se mêleront aux Foulbé de Meskine et de Gazawa. Les Bi-Moutouroua se maintiendront mieux. Un moment en lutte avec les Moundang de Midjivin, ils s'entendront avec eux et, par le jeu des mariages, finiront par les assimiler presque complètement.

A l'heure actuelle, sous la pression d'un fort accroissement démographique et d'une instabilité traditionnelle qui leur donne une grande mobilité, ils recommencent à s'installer à l'est de Maroua.

LA MISE EN PLACE DES MOUNDANG

Il y a plusieurs hypothèses à leurs origines. Nous avons vu que, comme les Guiziga, ils seraient issus du peuple « mbana » selon une tradition. Une autre hypothèse les fait venir du nord-ouest, peut-être du Bornou. Après un séjour dans le Mandara ils descendent par la vallée du Louti et s'installent dans la région du mayo Kebi. Les Moundang installés au Cameroun semblent bien être venus de la région du mayo Kebi, de Léré. Une légende veut que leurs premières migrations aient été menées par quatre fils du chef de Léré. L'un s'arrêtera à Midjivin, un autre à Midjil, le suivant à Taoudé et le dernier aurait continué jusqu'à Maroua où il devint un notable du chef guiziga. Leur arrivée est postérieure à celle des Guiziga et remonterait à 250 ans. Lors de leur installation à Midjivin, ils entreront en lutte avec les Guiziga de Moutouroua, les battront d'abord puis seront battus par eux quelque temps après. Ils s'entendront alors avec eux, délimiteront leurs territoires respectifs et vivront en si bonne intelligence avec leurs ennemis d'hier qu'ils finiront par emprunter leur langue et leur coutume.

Plus tard, d'autres migrants moundang fonderont Magaï. C'est alors la période de lutte avec les Foulbé puisqu'il est dit qu'ils s'allieront avec les Guiziga contre ceux-ci. On peut dater leur arrivée de la fin du 18e siècle.

Un peu plus tard, une dernière vague de migration amènera la création de Boboyo par des Moundang venant de Lamé. Un de leur clan aurait poursuivi sa route vers l'est. Ce clan dit zoumaya serait à l'origine du groupe humain zoumaya. A la même époque, d'autres Moundang créent Lara, alors occupée par les Toupouri et se donnent un chef de cette ethnie. Quatre ans plus tard, des Moundang venus

(1) in PONTIÉ (G.), 1970.

eux aussi de Léré comme ceux dés premières vagues de migration, créeront Kaélé et Djidoua. Le chef de Léré leur enverra un de ses fils comme chef.

Ethnie belliqueuse, relativement structurée, disposant d'une cavalerie, les Moundang tiendront tête aux Foulbé. Soumis pendant une dizaine d'années, une révolte générale les libèrera définitivement du joug peul. Le pays Moundang est entouré de no man's land, ce qui l'individualise bien.

La croissance démographique est assez modeste. La colonisation du no man's land entre Lara et Mindif est amorcée. Mais les Moundang, particulièrement ouverts aux changements, au monde moderne, connaissent un exode essentiellement sous la forme d'un départ de leurs jeunes vers les villes voisines de Maroua et Garoua d'une part, vers toutes les parties du Cameroun d'autre part, de nombreux Moundang étant fonctionnaires, notamment dans la police et dans l'armée.

La mise en place des petits groupes humains de plaine

Trois petites ethnies complètent le paysage humain des Païens de plaine, les Moussey, les Bata et les Mambay.

LES MOUSSEY

Un petit groupe coincé entre les Guissey, les Massa-Boudougoum et la frontière tchadienne. Leur langue est voisine de celle des Massa. On les surnomme parfois les Massa ho-ho. Ils sont très différents des Massa puisqu'ils n'élèvent aucun bovin alors que les Massa ont presque un culte de la vache. Ce sont, par contre, des cavaliers passionnés et la propriété d'un cheval est un but poursuivi avec acharnement.

Leur installation ne semble pas très ancienne. Ils seraient venus du sud où se trouve l'essentiel de ce groupe humain. Comme nous l'avons vu, un courant de migration existait avec les mines de charbon du Nigeria. Les migrations doivent toujours jouer un rôle important, car en dépit d'un accroissement démographique fort, leur nombre au Cameroun ne cesse de décroître, mille unités entre 1938 et 1964.

LES BATA

Environ un millier sur la rive droite de la Bénoué et dans le lamidat de Demsa. Ils seraient venus de l'ouest et du nord-ouest, du Gobir et du Bornou. Les Foulbé les appellent parfois « Gobiejo », gens du Gobir. Ils occupaient autrefois tout le pays à l'ouest des monts du Mandara méridionaux. Les Njegn seraient le résultat d'un métissage de Bata avec des migrants d'origine indéterminée, comme nous l'avons vu.

Le choc de la conquête peule sera particulièrement sévère. Nous avons vu que la plupart d'entre eux passeront sur la rive gauche de la Bénoué pour chercher la protection de puissantes chefferies bata comme celle de Kokoumi. Finalement vaincus, nombre d'entre eux prendront le chemin du servage vers Yola. A l'heure actuelle, les Bata ne sont plus très nombreux sur les bords de la Bénoué, ni sur les bords du Faro au sud.

LES MAMBAY

On ne sait pas grand chose sur leur origine. Certains y voient le métissage d'une ethnie autochtone et de Fali repoussés par la conquête peule. D'autres en font

même carrément le résultat d'un métissage entre un fonds ethnique moundang et des refoulés fali. Ceci impliquerait une mise en place postérieure au début de la conquête peule, ce qui paraît peu certain.

Concentré sur la rive gauche du mayo Kebi aux pieds des massifs de Katian et Katcheo, les Mambay occupaient, à l'arrivée des Foulbé, toute la région des confluents des madje Louti et Oulo et les massifs de la rive gauche du Kebi. Golombé était un village mambay. Bien retranchés dans des zones marécageuses, les Mambay opposeront une résistance opiniâtre à la conquête peule. Golombé ne tombera que sous l'attaque conjuguée de l'ardo Bakari conquérant heureux des Niam-Niam de Badjouma et du lamido de Messo. L'îlot de Taparé, par contre, ne sera jamais conquis.

La faiblesse de leur nombre les condamne à une assimilation progressive.

LA MISE EN PLACE DE DEUX ETHNIES RELIQUES : LES ZOUMAYA ET LES NIAM-NIAM

Bien qu'ils ne figurent pratiquement plus dans le paysage humain de l'extrême nord du Cameroun, il est difficile de passer sous silence ces deux groupes humains, eu égard à l'importance de leur rôle dans un passé pas si lointain, l'époque de la conquête peule.

Leurs descendants, totalement assimilés, se considèrent comme Foulbé, même si certains d'entre eux gardent le souvenir de leur appartenance à l'un de ces groupes humains.

– *Les Zoumaya*

On en trouve encore quelques unités plus ou moins foulbéisées dans les environs de Mindif et dans le canton dit parfois zoumaya de Ouro-Zangui.

A l'arrivée des Foulbé, ils occupaient toute la région qui va de Mindif à Meskine, à Dougoy et jusqu'à Douvangar au contact avec les Mofou. Ils coupaient en deux le pays guiziga, leur peuplement s'intercalant entre les Bi-Marva et les Bi-Moutouroua. Ils occupaient aussi les cours moyen et inférieur du mayo Boula dit alors mayo Zoumaya, c'est-à-dire la région actuelle de Dargala, Zoumaya-Lamordé et Ouro-Zangui.

Leurs origines paraissent diverses et il est possible que l'installation se soit faite par vagues de migrations successives.

Certaines hypothèses les font venir de Léré, ils seraient alors issus du peuple « mbana » et apparentés aux Moundang, Guiziga et Guidar. Nous avons vu qu'ils pourraient être issus d'un clan moundang venu de Boboyo, clan qui se serait métissé avec des Guissey sur le mayo Boula. Parfois on les fait venir de l'est du Logone, transiter par Bongor et le pays guissey avant de s'installer sur le mayo Boula.

Des traditions assez différentes mais avec des points communs. Une origine double, moundang et guissey. Faut-il y voir la rencontre de deux migrations ? Cela paraît plausible.

Leur installation serait contemporaine ou légèrement postérieure à celle des Guiziga avec lesquels ils se reconnaissent une certaine parenté.

Les Foulbé passeront toute la première moitié du 19e siècle à les réduire, nous l'avons vu. Finalement vaincus, les Zoumaya disparaîtront pratiquement en tant que groupe humain individualisé. Les Zoumaya de Douvangar, coupés de leurs frères méridionaux par les principautés peules Yllaga installées sur la Tsanaga et le Boula, se fonderont dans l'ensemble mofou.

Les Zoumaya représentent de façon typique ce que peut parfois recouvrir la notion d'ethnie : un métissage entre des courants migratoires différents, la

naissance d'une individualité ethnique là où le nombre permet le contrôle d'une région, l'assimilation quand le contrôle n'est plus possible ou que le groupe devient trop peu nombreux, assimilation par les Mofou de Douvangar, assimilation par les Foulbé dans la vallée du mayo Boula et à Mindif, maintien d'une entité vacillante au centre du pays, près de l'ancienne capitale où le poids de l'histoire et du nombre reste suffisant.

– *Les Niam-Niam*

On n'a pas d'informations sur leurs origines ni sur l'époque de leur installation. On sait simplement qu'à l'époque de la conquête peule, ils occupaient la région comprise entre les madjé Badjouma, Lébri et Kebi. Badjouma est alors le grand centre des Niam-Niam. Quelques années après la conquête des Niam-Niam de la rive droite, ceux de la rive gauche seront soumis par l'ardo Bakari, un Yllaga fondateur du lamidat de Bibemi.

Pendant la première moitié du 19e siècle, ils tenteront de se soulever à plusieurs reprises. L'émir Lawal devra même venir aider les Foulbé de la région à combattre leur rébellion. Vaincus ils seront totalement assimilés.

***

En conclusion de ce chapitre où nous avons tenté de rendre compte du paysage humain de cette partie du Nord-Cameroun, se dégage l'impression que les choses sont moins tranchées qu'on ne pourrait le croire au vu des cartes de densités de population et des groupes humains. La distribution actuelle de la population est le résultat de faits historiques en partie liés à la conquête peule du siècle dernier. Une nouvelle distribution est en cours avec la colonisation par les païens de terroirs de piedmont ou de plaine mais aussi avec l'attirance du modèle peul et la foulbéisation d'une partie toujours croissante de ces païens. Une tendance à l'uniformisation se dessine. La langue peule est déjà la langue de communication dans cette partie du pays, le vêtement, l'habitation sont aussi pris pour modèle et la conquête culturelle peule se poursuit et a de bonnes chances de réussir là où la conquête armée avait échoué. Un nouveau paysage humain se dessine, plus homogène, moins varié, plus uniforme.

On peut penser qu'avec les changements qui s'amorcent, la population s'islamisera davantage, l'agriculture perdra peu à peu de son importance au profit des autres secteurs d'activités et la variété des cultures sera moindre mais celle des groupes d'activités considérablement agrandie.

En fait, nous sommes en train d'assister au passage, à la transformation de sociétés traditionnelles en une société de type moderne où l'ethnie passera au second plan et où la différenciation se fera davantage par le type d'activité et par la classe sociale.

QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES RÉCENTES (1)

Les données précédentes sont déjà anciennes, surtout du point de vue des chiffres de population. Ils restent largement valables pour certaines estimations, par exemple celles des groupes ethniques. Par contre, le recensement de 1976 a renouvelé la documentation concernant la plupart des autres aspects démographiques.

(1) Texte rédigé en 1981 par A. BEAUVILAIN et P. GUBRY.

Données disponibles

En avril 1976, date de la réalisation du premier recensement démographique du Cameroun, la population de la région s'élève à 1 453 000 habitants (chiffre brut du recensement) (1). Avant cette date, les données disponibles sur l'effectif de la population dans la région consistaient d'une part en des enquêtes ponctuelles menées dans le cadre de divers projets de recherche et d'opérations de développement, d'autre part en des recensements administratifs menés par l'administration territoriale.

Ces recensements administratifs, dont le dernier qui soit disponible pour l'ensemble du pays sous une forme homogène date de 1967/68, sont généralement affectés dans la région d'une forte sous-estimation. Ce biais est lié à la fois aux objectifs de ces recensements (détermination du nombre d'imposables) et aux méthodes mises en œuvre (rassemblement puis décompte de la population par l'intermédiaire d'un agent de la sous-préfecture). Cette procédure donne la possibilité à de nombreuses personnes de se soustraire au dénombrement, ce qui rejoint l'intérêt à la fois de la population et des autorités intermédiaires (chefs de canton).

A titre d'illustration de la sous-estimation passée de la population, comparons les chiffres recueillis en 1976 avec la population estimée pour la même année à partir des données disponibles, en faisant abstraction dans un premier temps des mouvements migratoires.

Tableau 8 : Comparaison du recensement de 1976 avec les estimations précédentes

Département Arrondissenent (a)	Population en 1967/68 (b)	Taux d'accroissement annuel moyen 1967/76 (3) (c)	Population estimée en 1976 (d)	Population recensée en 1976 (e)	$\frac{(e)-(d)}{d}$ % (f)
Bénoué					
GAROUA (2)	63 487 (1968)	1,2	69 836	125 421	+ 79,6
GUIDER	128 822 "	1,5	145 054	169 738	+ 17,0
Diamaré					
MAROUA	138 138 (1968)	1,2	151 952	189 975	+ 25,0
BOGO	33 572 "	1,2	36 929	43 756	+ 18,5
KAELE	112 092 "	2,1	132 381	125 985	- 4,8
MERI	36 084 "	1,5	40 631	48 150	+ 18,5
MINDIF	46 592 "	1,2	51 252	60 449	+ 17,9
Margui-Wandala					
MOKOLO	205 341 (1967)	1,5	234 705	304 163	+ 29,6
MORA	124 156 "	1,5	141 910	160 432	+ 13,1
Mayo-Danaï					
YAGOUA	122 815 (1968)	2,1	145 045	163 703	+ 12,9
KAR-HAY	48 795 "	2,1	57 627	61 411	+ 6,6
TOTAL	1 059 894	1,6	1 207 322	1 453 183	+ 20,4

(1) Cet effectif correspond à 20,4 % de la population de l'ensemble du pays à la même date (7,2 M d'habitants).

(2) Population de la région d'étude seulement (arrondissement de Garoua moins cantons situés au sud de l'axe Bénoué-Kébi).

(3) Taux d'accroissement naturel estimés à partir des enquêtes des années soixante. Enquête démographique au Cameroun ; résultats définitifs pour la région Nord, 1962-1964 et des calculs ci-après.

On obtient le classement suivant des arrondissements :

Tableau 9 : Classement des arrondissements d'après la sous-estimation des recensements administratifs

Arrondissement	Sous-estimation apparente du R.A.	Observations
GAROUA :	+ 79,6 %	immigration
MOKOLO :	+ 29,6 %	montagne
MAROUA :	+ 25,0 %	immigration
BOGO :	+ 18,5 %	élevage
MERI :	+ 18,5 %	montagne
MINDIF :	+ 17,9 %	élevage
GUIDER :	+ 17,0 %	montagne
MORA :	+ 13,1 %	montagne et élevage
YAGOUA :	+ 12,9 %	-
KAR-HAY :	+ 6,6 %	émigration
KAELE :	- 4,9 %	émigration
Ensemble :	+ 20,4 %	émigration

Pour l'ensemble de la région, si l'on exclut une sous-estimation de l'accroissement, la sous-estimation apparente de 20,4 % du recensement administratif constitue un minimum puisque la région connaît une certaine émigration dont il n'a pas été tenu compte dans le calcul (la population recensée en 1976 aurait donc été proportionnellement plus élevée par rapport au recensement administratif de 1967 sans mouvements migratoires).

En outre, le recensement de 1976 est affecté lui-même d'une certaine sous-estimation : 3,7 % pour l'ensemble du pays selon l'enquête post-censitaire (1). La sous-estimation est sans doute supérieure à la moyenne dans les zones montagneuses à habitat dispersé de notre région.

Parmi les zones à forte sous-estimation apparente, il faut éliminer dans une certaine mesure les arrondissements de Garoua et de Maroua qui connaissent une augmentation réelle de population par l'immigration en ville. Il reste les zones de montagne, et celles parcourues par les éleveurs, dont les populations arrivent plus facilement à se soustraire au comptage administratif. En ce qui concerne la montagne, déjà densément peuplée, on constate donc que les densités réelles sont encore beaucoup plus élevées que ce qui était connu jusqu'alors.

Parmi les zones à sous-estimation apparente faible, il faut là aussi éliminer les arrondissements de Kar-Hay et de Kaélé qui connaissent effectivement une forte émigration. Les chiffres relevés sont donc dans ce cas plus le reflet des mouvements migratoires que des différences de qualité des deux sources de données.

(1) Les coefficients de redressement suivants ont été calculés :
Douala : 1,158
Yaoundé : 1,078
Autres villes : 1,071
Zones rurales : 1,068

Si cette sous-estimation passée de l'effectif de la population a pu avoir des conséquences négatives pour l'étude des rapports population-ressources ou encore pour la planification régionale, il n'en demeure pas moins que des recherches démographiques de premier plan ont apporté des données fondamentales sur la région dans le domaine de l'analyse de la *dynamique* de la population. A cet égard, il faut citer l'enquête de la Statistique de 1960-61 et surtout les travaux de l'ORSTOM par A.M. PODLEWSKI (1960-64). Ceux-ci ont mis en lumière une profonde diversification ethnique des phénomènes démographiques liée à l'endogamie ethnique, ainsi qu'une baisse progressive des différents paramètres (natalité, mortalité) en rapport avec l'islamisation (1).

Dans le domaine de la recherche *méthodologique*, la région a vu la réalisation de l'Observation Permanente Pilote des faits démographiques (OPP) en 1973-74, enquête démographique à passages répétés expérimentale menée dans le canton de Tchéré (Diamaré) par l'ORSTOM en liaison avec la statistique. Cette enquête a notamment permis de tester différentes méthodes de détermination de l'âge.

Enfin, la ville de Maroua a connu en 1977 et 1978 une enquête démographique à passages répétés sur les *migrations* (ORSTOM-ONAREST, puis DGRST).

Ces différentes études donnent à la fois des données de base pour mener des recherches spécifiques et des éléments potentiels de comparaison avec les résultats futurs.

Répartition spatiale

Zone la plus densément peuplée du Nord-Cameroun (Margui-Wandala : 65,2 hab/km², Diamaré : 48,3, Mayo Danay : 42,5), nettement isolée vers le nord et vers le sud par de très faibles densités (arrondissement de Kousseri : 7,9, Bénoué : 6,8, Adamaoua : 5,3) la région Bénoué-Waza n'en présente pas moins en elle-même de forts contrastes de peuplement.

Ainsi les noyaux de très fortes densités (nord des Monts Mandara - neuf cantons ayant plus de 150 hab/km², région de Maroua, pays moundang, toupouri et massa) sont isolés les uns des autres par des zones de densités plus faibles comme la ceinture de Maroua et les lamidats de Guidiguis et de Kalfou.

Les faits naturels et humains expliquent cette répartition sans toutefois permettre de généralisation. Les plus fortes densités sont implantées dans les régions les plus ingrates (nord des Monts Mandara), alors que des régions bien dotées restent presque vides (vallée de la Bénoué) ; à des cantons peul faiblement peuplés au sein de fortes densités (Kalfou : 17,6, Zamaï : 29,1) succèdent d'autres cantons peul très fortement peuplés (Doumrou : 98,2, région de Maroua-Bogo). L'imbrication d'ethnies diverses, aux activités variées, permet souvent une exploitation plus complète du milieu naturel et par là même des densités plus soutenues.

Si d'une manière générale la charge démographique ne cesse d'augmenter, en plaine (canton de Yagoua rural : 26 850 habitants en 1956, 51 360 en 1976, Guidiguis : 8 252 en 1959 et 14 044 en 1976) comme en montagne (Koza : 16 560 habitants en 1956, 27 028 en 1976), on constate un ralentissement dans les secteurs les plus peuplés et surtout en montagne (Podokwo centre : 4 313 en 1957, 4 392 en 1976). Localement on assiste à des mouvements d'ampleur exceptionnelle (Dazal : 4 940 en 1958, 1 841 en 1976, Kangou : 5 914 en 1959, 709 en 1976) traduisant de véritables exodes de populations qui n'étaient pas véritablement montagnardes.

(1) Voir références disponibles au moment de la rédaction de ce texte en bibliographie.

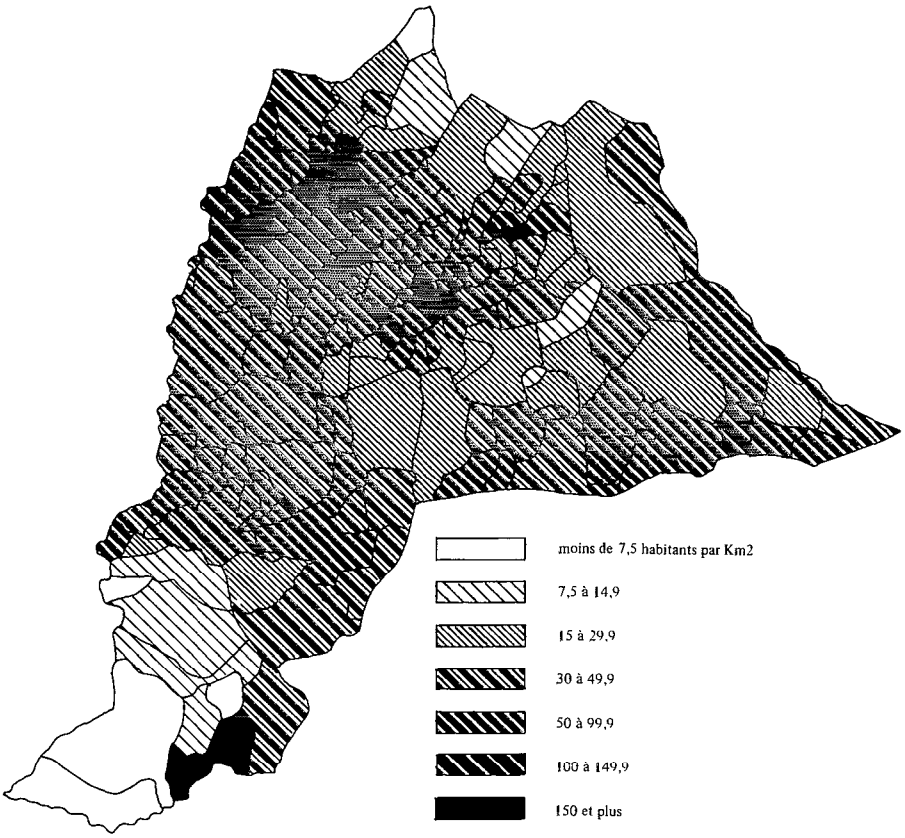

Fig. 18 Les densités de population en 1976

Naturellement ces migrations profitent d'abord aux cantons voisins en plaine (Guidiguis) ou immédiatement situés au pied des montagnes (Makalingaï : 8 108 habitants en 1959, 14 705 en 1976, Mémé : 7 997 en 1953, 13 376 en 1976). Elles peuvent s'étendre plus loin lorsqu'une structure est mise en place pour accueillir ces populations (Golombé : 4 885 habitants en 1958, 21 774 en 1976 ; Bé : 2 745 en 1959, 16 893 en 1976) témoignant ainsi de la réussite du projet Guider-Bé qui se prolonge actuellement par celui du Nord-Est Bénoué (au sud du mayo Kébi).

Structure par sexe et âge de la population

L'analyse des études démographiques passées et l'examen des cartes montrent une forte diversité régionale des faits démographiques, basée essentiellement sur la différenciation ethnique. L'ethnie étant une variable non relevée au recensement de 1976 et les publications étant disponibles surtout au niveau de l'arrondissement, il est utile d'effectuer des regroupements géographiques pour obtenir des explications pertinentes.

A cet effet, on peut définir quatre regroupements principaux, ayant chacun un type de population prédominante :

Groupe 1 : Dominante montagnards (arrondissements de Guider, de Méri, de Mokolo et de Mora) : populations non islamisées de montagne. Les montagnards sont très largement dominants dans les arrondissements de Méri et de Mokolo. Dans l'arrondissement de Mora, ils forment environ 60 % de la population, le reste étant surtout composé de Mandara et d'autres ethnies islamisées (Bornouan, Arabes choa), qui seraient à classer dans le groupe 4, si l'on pouvait les différencier. Dans l'arrondissement de Guider, les montagnards sont les plus nombreux (environ 46 %) suivis de près par les Guidar (environ 41 %), qui devraient être classés dans le groupe 2 – et enfin les Foulbé. Ce groupe compte 682 000 habitants en 1976 (+ 46,9 % de la population de la région).

Groupe 2 : Dominante Guiziga - Moundang - Toupouri (arrondissements de Kaélé et de Kar-Hay) : populations non islamisées de plaine. Ce groupe comporte également quelques Foulbé particulièrement dans la ville de Kaélé et le lamidat de Kalfou. Ce groupe compte 187 000 habitants en 1976 (12,9 % de la population de la région en 1976).

Groupe 3 : Riverains du Logone (arrondissement de Yagoua) : populations Massa, Mousgoum, Guissey, Moussey. Ce groupe compte 164 000 habitants (11,3 % de la population de la région en 1976).

Groupe 4 : Dominante Peul (arrondissements de Bogo, de Garoua, de Maroua et de Mindif). Les Peul (Foulbé) sont souvent mélangés aux autres populations (Fali dans l'arrondissement de Garoua, Guiziga dans celui de Maroua, Toupouri dans celui de Mindif, populations diverses dans les villes de Maroua et de Garoua), mais ils forment la majorité de la population de ce groupe. La région étudiée ne comprend que les cantons situés au nord de l'axe Bénoué-Kébi. Ceux-ci regroupent 62 % de la population de l'arrondissement de Garoua qui sera donc pris en compte dans l'étude des caractéristiques démographiques de la région. Ce groupe compte 420 000 habitants dans la région étudiée (28,9 % de la population de la région en 1976).

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques de structure de la population selon le groupe considéré.

Tableau 10 : Structure de la population par grands groupes

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Ensemble
Population (1)	682 483	187 396	163 703	419 601 (2)	1 453 183
%	46,9	12,9	11,3	28,9	100,0
% P (0-14 ans)	41,7	46,2	39,4	35,6	40,1
% P (15-59 ans)	51,7	47,3	54,2	55,8	52,7
% P (60 ans et +)	6,6	6,5	6,4	8,6	7,2
$\frac{M}{F} \times 100$	91,6	90,5	96,2	96,9	93,6
$\frac{M\ 20\text{-}34\ ans}{F\ 20\text{-}34\ ans} \times 100$	65,5	63,8	73,7	78,5	70,2

(1) Chiffres du Bureau Central du Recensement (BCR), 1976.
(2) Chiffre BCR moins population des cantons non concernés de l'arrondissement de Garoua.

La proportion des jeunes reflète assez fidèlement le niveau de la fécondité : élevée en montagne et en plaine, moyenne le long du Logone, elle devient plus faible en milieu peul.

La proportion d'adultes est plus faible en plaine par suite de la forte émigration moundang et toupouri. Cette émigration, qui touche plus les hommes que les femmes et plus les hommes adultes, se manifeste sur les rapports de masculinité et plus particulièrement sur ceux de la population âgée de 20 à 34 ans (nous avons éliminé le groupe 15-19 ans déjà fortement influencé par l'émigration, mais perturbé par les mauvaises déclarations de l'âge des femmes). L'émigration des Moundang et des Toupouri s'effectue en direction des grandes villes du Sud (Douala et Yaoundé où l'administration offre des débouchés), des complexes agro-industriels sucriers de Mbandjok (Haute-Sanaga) et dans une moindre mesure vers

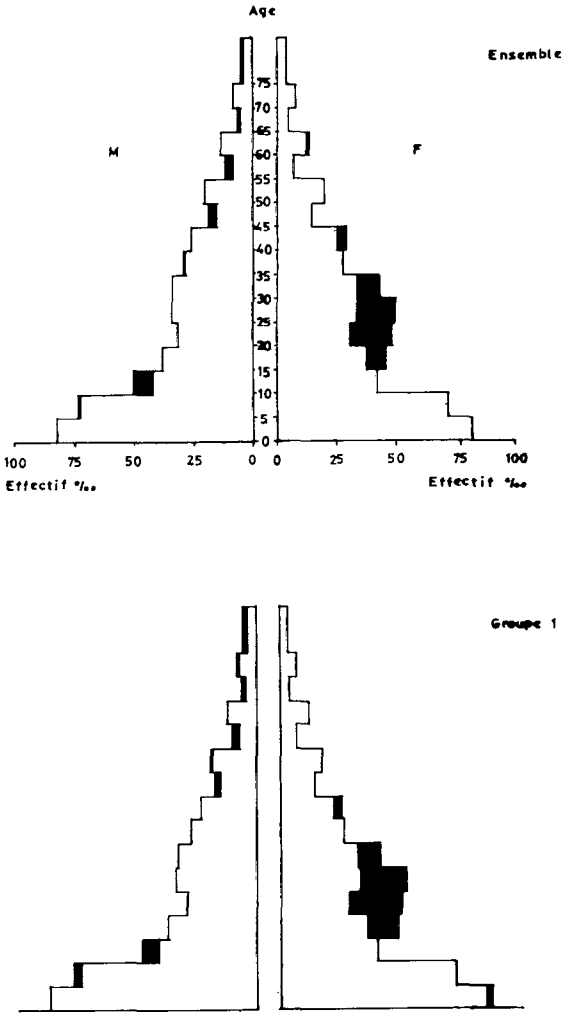

Fig. 19 Pyramides par groupes d'âges : ensemble ; groupe 1

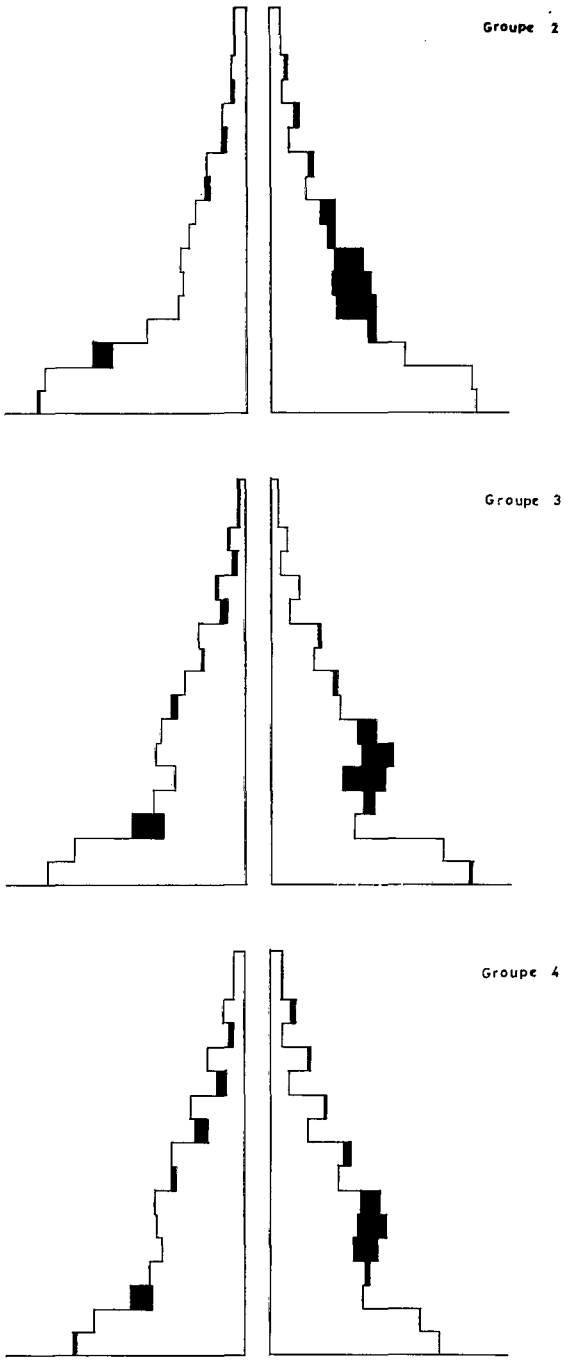

Fig. 20 Pyramides par groupes d'âges : groupes 2, 3 et 4

le périmètre de colonisation agricole de l'opération Nord-Est Bénoué. L'exode rural à partir de la montagne (partie méridionale de l'arrondissement de Mokolo) est perceptible également. En revanche, la région du Logone et la zone peul fixent une plus grande partie de leur population par suite notamment de l'existence du périmètre rizicole de la SEMRY dans la première et de la présence des villes de Maroua et de Garoua dans la seconde.

La proportion de vieux, influencée surtout par le nombre de jeunes et d'adultes, reflète également dans une moindre mesure le niveau de la mortalité : elle est plus forte en milieu peul où la mortalité est réputée sensiblement plus faible.

Les pyramides des âges de chacun des groupes et le graphique représentant l'évolution du rapport de masculinité selon l'âge permettent une visualisation commode de la structure de la population sans autoriser cependant une analyse beaucoup plus fine, par suite des erreurs systématiques de relevés surtout pour les âges plus élevés, comme nous allons le constater.

La base des pyramides se rétrécit du groupe 1 au groupe 4 par suite des différences des niveaux de la fécondité, qui sont de plus en plus bas.

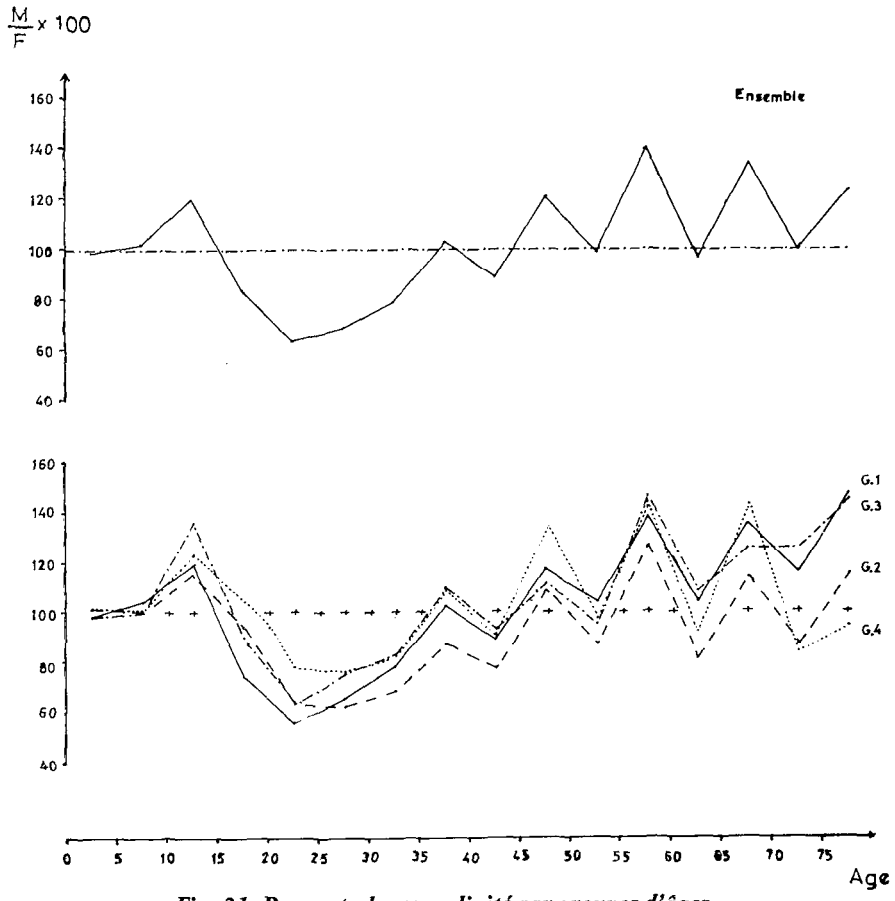

Fig. 21 Rapports de masculinité par groupes d'âges

L'émigration, masculine principalement, affecte surtout les pyramides des groupes 1 et 2 (« creux » chez les hommes âgés de 15 à 34 ans), mais il peut aussi s'agir, dans une moindre mesure, d'omissions provoquées par la crainte de l'imposition fiscale.

En ce qui concerne les erreurs d'observations, on relève une sous-estimation des filles âgées de 10 à 14 ans et dans une moindre mesure de 15 à 19 ans. Cette sous-estimation a souvent été relevée par le passé. Il s'agit d'une part d'un mauvais report des âges (les femmes mariées sont affectées d'un âge supérieur surtout si elles ont des enfants), d'autre part d'omissions (A.M. PODLEWSKI a émis l'hypothèse que les filles « promises » n'étaient recensées ni dans le ménage de leurs parents, ni dans celui de leur futur mari).

A partir de 40 ans, les erreurs systématiques masquent complètement la structure réelle : forte attirance pour les âges ronds (40, 50, 60, 70) qui influence l'ensemble des groupes 40-44, 50-54, etc., au détriment des groupes 45-49, 55-59... Cette attirance est plus forte pour les femmes que pour les hommes, dont l'âge est moins mal déclaré. Cela explique que les groupes d'âges attractifs présentent généralement un relatif excédent de femmes et les groupes répulsifs l'inverse.

Dans les âges élevés, on observe dans l'ensemble, un excédent d'hommes dû à une certaine surestimation de l'âge des hommes, mais aussi à des omissions de femmes (femmes âgées vivant seules et non recensées).

L'examen des rapports de masculinité par groupe d'âges permet de résumer les observations précédentes :

- sous-estimation des femmes âgées de 10 à 14 ans : rapport de masculinité anormalement élevé ;
- émigration à prédominance masculine de 15 à 34 ans surtout pour les groupes 1 (montagnards) et 2 (Moundang et Toupouri) : rapport de masculinité faible ;
- mauvais report des âges au-delà de 40 ans, avec surestimation du nombre de femmes dans les groupes d'âges comprenant une année « ronde » se terminant par 0 : courbe en zig-zag ;
- enfin, surestimation des hommes et sous-estimation des femmes aux âges élevés.

Mouvement et évolution de la population

La natalité et la mortalité ne peuvent qu'être imparfaitement estimées par une opération telle qu'un recensement de population. En effet, les questions que l'on pose généralement à cette occasion portent sur les événements qui se sont produits durant la période des 12 mois précédant le passage de l'agent recenseur et les réponses, peu fiables, sont souvent entachées de fortes omissions, principalement pour les décès. Le recensement du Cameroun de 1976 n'échappe pas à la règle.

Cependant, par l'intermédiaire de méthodes d'ajustement qui ne sauraient certes être que des pis-aller, on peut approcher les ordres de grandeur de la réalité. En outre, l'analyse approfondie de certaines caractéristiques de structure peut permettre de confirmer ou d'infirmer les résultats ainsi mis à jour. L'objectif reste en tout état de cause, plus de déceler le sens des variations aussi bien spatiales que temporelles, avec des ordres de grandeurs vraisemblables, que de déterminer des chiffres d'une précision intrinsèque élevée (1).

Le tableau suivant résume les principaux résultats obtenus dans le calcul des divers indicateurs selon la zone.

(1) « Dans notre domaine, le chiffre semble avoir pour principal intérêt de situer une position par rapport à un mouvement général ; le chiffre isolé risque de paraître inutile » (A.M. PODLEWSKI, 1966, p. 8).

Tableau 11 : Indicateurs d'évolution démographique par grands groupes

Indicateur démographique (1976)	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Ensemble
$\frac{P(o - 14 \text{ ans})}{P} \times 100$	41,7	46,2	39,4	35,6	40,1
$\frac{P(o - 4 \text{ ans})}{P(15-49 \text{ ans})} \times 100$	66,9	72,7	64,1	54,8	63,5
TBR (1)	2,8	3,3	2,6	2,2	2,6
TNR (1)	1,7	2,0	1,6	1,3	1,6
$\frac{N}{F(15 - 49 \text{ ans})} \times 1000$ (2)	181,6	224,6	184,9	150,2	174,2
$tn = \frac{N}{P} \times 1000$ (2)	47,8	47,5	48,1	39,0	45,0
$tm = \frac{D}{P} \times 1000$ (3)	28,1	24,8	25,1	22,1	25,5
ta = tn - tm (%)	2,0	2,3	2,3	1,7	2,0
e_0 (4)	37,2	40,8	40,3	43,1	39,6

(1) Taux brut et taux net de reproduction estimés d'après la méthode de RELE. *In* CLAIRIN (R.) - 1973 - Ajustement de données imparfaites. Sources et Analyse des données démographiques, deuxième partie. INED, INSEE, ORSTOM, SEAE, 183 p., pp. 46-47 ; avec eo^{40}.

(2) Estimation des taux de fécondité et de natalité du Cameroun par le BCR d'après l'hypothèse de stabilité de la population féminine. *In* CAMEROUN : Bureau Central du Recensement - 1978 - Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'Avril 1976. Volume II : Analyse. Tome I : Structures par sexe et âge. Yaoundé, 103 p., p. 88 ; et application du même coefficient de redressement de 1,26 à toutes les zones pour les naissances observées au cours des 12 mois précédant le recensement.

(3) Estimation de la mortalité du Cameroun d'après la méthode Courbage - Fargues. *In* COURBAGE (Y.), FARGUES (P.) - 1979 - A Method for Deriving Mortality Estimates from Incomplete Vital Statistics. *Population Studies*, 33, 1, pp. 165-180 ; et application des coefficients suivants aux décès observés au cours des 12 mois précédant le recensement :

	Sexe masculin	Sexe féminin
Décès de moins d'1 an :	1,89	2,06
Décès de 1 an et plus :	1,82	1,92

(4) Espérance de vie à la naissance (ans), calculée avec l'hypothèse $S^{90} = 0$.

La fécondité, élevée (1) parmi les populations non islamisées, baisse sensiblement en milieu peul. Le niveau le plus élevé s'observe dans le groupe 2 par suite sans doute des meilleures conditions d'hygiène, par rapport au groupe 1, liées à l'éducation, qui y règnent (2).

La mortalité est la plus forte en montagne et la plus faible, là aussi, en milieu peul. La mortalité élevée du groupe 1 s'explique à la fois par la faiblesse de l'infrastructure sanitaire et celle de l'éducation. La faible mortalité du groupe 4

(1) Les qualificatifs utilisés se réfèrent au niveau moyen de la région et non pas au niveau national et encore moins international. A titre de comparaison les estimations pour l'ensemble du Cameroun, calculées selon les mêmes méthodes, sont en 1976 les suivantes :
Taux brut de natalité : 45,0‰
Taux brut de mortalité : 20,4‰
Espérance de vie à la naissance : 44,4 ans.

(2) Les taux de scolarisation 6-14 ans sont, en 1976, sans l'enseignement coranique, les suivants :
Groupe 1 : 12,5 % Groupe 3 : 20,4 %
Groupe 2 : 33,9 % Groupe 4 : 23,4 %.

résulte surtout des conditions de vie meilleures : mode de vie raffiné, infrastructures sanitaires plus nombreuses et milieu urbain plus développé.

Ces observations concernant le mouvement naturel de la population permettent, en les rapprochant des mouvements migratoires, de situer les principales variables démographiques des différents milieux étudiés, par rapport à la moyenne de la région.

Tableau 12 : Récapitulation des indicateurs d'évolution démographique

Variables démographiques	Niveau dans la zone par rapport à l'ensemble			
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Fécondité	+	+	+	−
Mortalité	+	=	=	−
Accroissement naturel	=	+	+	−
Émigration	+	+	−	−
Accroissement total	−	=	+	+

Le « panorama » d'ensemble qui se dégage confirme les résultats passés quant aux différenciations régionales ou ethniques. Cela est d'autant plus vrai que les méthodes d'ajustement utilisées pour les événements sont susceptibles de minimiser quelque peu les écarts (sous-estimation des taux pour le groupe 1, surestimation des taux pour le groupe 4).

Mais qu'en est-il de l'évolution dans le temps des différents phénomènes démographiques ? On dispose pour cette analyse des données de l'enquête démographique de 1960-61, dont les regroupements géographiques recoupent assez fidèlement les nôtres.

Tableau 13 : Variation des indicateurs d'évolution démographique

Indicateur	Source	Groupe 1	Groupe 2 + 3	Groupe 4 (1)	Ensemble
$\frac{P(0-4\text{ ans})}{F(15-49\text{ ans})} \times 100$	Enquête 1960-61(2)	66	61	34	53
	Recensement 76	67	68	55(44)	64
Taux de natalité (p. mille)	Enquête 1960-61	50	50	29	43
	Recensement 1976	48	48	39(31)	45
Taux de mortalité (p. mille)	Enquête 1960-61	40	32	23	31
	Recensement	28	25	22(19)	26
Accroissement naturel (%)	Enquête 1960-61	1,0	1,8	0,6	1,2
	Recensement 1976	2,0	2,3	1,7(1,2)	2,0
Espérance de vie à la naissance (ans)	Enquête 1960-61	27	33	38	33
	Recensement 1976	37	40	43(46)	40

(1) Dont, entre parenthèses, arrondissement de Bogo.
(2) A l'enquête de 1960-61, les groupes correspondant sont les suivants : « Païens de Montagne » (groupe 1), « Païens de Plaine » (groupe 2+3), « Islamisés » (groupe 4). Les données sur les événements sont les données ajustées.

On observe un maintien de la fécondité à un niveau élevé chez les populations non islamisées de 1960 à 1976. Données de structure et taux de natalité concordent à ce sujet (l'augmentation de la proportion de jeunes dans le groupe 2 + 3 est due à l'augmentation de l'émigration, qui diminue la part des adultes).

Chez les islamisés, la fécondité semble avoir entrepris un redressement significatif. Cette évolution en hausse n'est pas en contradiction avec les hypothèses que l'on émet généralement quant à l'influence sur la fécondité d'une amélioration des conditions sanitaires, qui est intervenue là dans un contexte de fécondité exceptionnellement faible (1). Cette amélioration est elle-même en relation avec une urbanisation accrue dans le milieu considéré qui comprend les villes de Garoua et Maroua. Cependant, même si l'on exclut ces villes, le taux de natalité (38) reste très supérieur au niveau relevé en 1960 (29). Il faut aussi tenir compte du fait que le « groupe 4 » de 1976 est plus hétérogène que le groupe des « islamisés » de 1960. Cette observation reflète, outre les mouvements migratoires, la progression de l'islam dans cette zone, offrant de plus en plus un modèle culturel largement prédominant. Cela signifie que le groupe des islamisés de 1976 n'est pas tout à fait le même qu'en 1960, ayant élargi ses bases. Mais cet élargissement, ainsi que l'immigration accrue dans cette zone, ne sauraient non plus expliquer à eux seuls l'augmentation de la fécondité. En effet, si on considère un arrondissement qui est resté ethniquement très homogène, tel l'arrondissement de Bogo à forte dominante peul (chiffres entre parenthèses), l'évolution observable est très comparable, d'autant plus que dans ce cas c'est le groupe des « islamisés » de 1960-61 qui est plus hétérogène. L'augmentation de la fécondité en milieu islamisé paraît donc bien un phénomène intrinsèque.

La mortalité a baissé de 1960 à 1976, d'autant plus fortement qu'elle était élevée au départ : baisse importante chez les montagnards, moyenne chez les non islamisés de plaine, quasi-stagnation chez les islamisés dont le niveau de mortalité était déjà relativement bas. Cette évolution est conforme aux gains d'espérance de vie à attendre selon le niveau de la mortalité. On constate que les montagnards « paléo-nigritiques » ont maintenant largement entamé la phase de la « transition démographique ». La mortalité a baissé plus fortement que ne le laisserait prévoir le développement des infrastructures médicales. C'est l'ensemble du contexte socio-économique qui a favorisé cette évolution : développement des communications et de l'information, intégration plus forte à l'économie de marché et dégagement d'un surplus monétaire pour des dépenses non alimentaires, augmentation de la scolarisation dans les établissements publics et confessionnels, développement de l'éducation sanitaire, notamment par les missions, etc. (2).

Au total, la stagnation ou la hausse de la fécondité accompagnée d'une baisse de la mortalité entraîne une augmentation de l'accroissement naturel, particulièrement importante chez les montagnards (baisse de la mortalité) et chez les islamisés (hausse de la fécondité).

Comment les différents milieux vont-ils réagir face à cet accroissement de la population ? Dans quelles mesures une intensification des systèmes de production est-elle encore possible ? Ou, plus simplement, n'apparaîtra-t-il pas plus facile et plus prometteur aux jeunes de refaire leur vie « ailleurs » et d'émigrer, augmentant l'exode rural ? Voilà les questions fondamentales que pose actuellement, aux pouvoirs publics, l'évolution récente de la population.

(1) Même si on ne peut l'écarter totalement, l'hypothèse d'une certaine sous-estimation de la fécondité en 1960 doit être examinée avec prudence le phénomène ayant été relevé dans toutes les études passées. Cette sous-estimation ne saurait donc être que très faible.

(2) Remarquons toutefois que l'amélioration des conditions de vie semble se faire ici à un rythme plus lent que dans l'ensemble du pays puisque l'espérance de vie aurait augmenté globalement de 7 ans en 15 ans (de 1961 à 1976) dans la région, contre 7 ans en 12 ans (de 1964 à 1976) dans l'ensemble du Cameroun. Cela montre l'ampleur des efforts restant à accomplir dans le cadre du « rééquilibrage » régional.

Chapitre IV

D. BARRETEAU - R. BRETON - M. DIEU

LES LANGUES

Définitions et préalables méthodologiques - phylums et familles de langues - inventaire et classification des langues - les langues véhiculaires et le multilinguisme.

Dans une zone d'extrême fragmentation et de grande diversité ethnique comme l'est la zone étudiée, le point de vue linguistique ne peut être ignoré. Il vient utilement compléter les approches sociologique, historique, géographique et démographique soit en les recoupant, soit en mettant en évidence des discordances qui requièrent alors explications.

Sur cette région du Cameroun, si l'on excepte quelques travaux d'un intérêt certain mais ponctuels et anciens (LUKAS, 1936, MOUCHET, 1938) les recherches linguistiques n'ont véritablement pris leur essor que dans les années 70, s'intensifiant vers 1975 avec la mise en place effective du programme d'Atlas linguistique du Cameroun (ALCAM) dont le but est d'assurer la couverture linguistique complète du territoire camerounais, en coordonnant l'ensemble de la recherche dans ce domaine.

Ainsi peut-on aujourd'hui présenter un inventaire complet et une classification des langues parlées dans la zone étudiée, fondée sur des données homogènes et récentes. Quelques remarques préliminaires en préciseront les bases et la portée.

DÉFINITIONS ET PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES

Langues et dialectes

Nous donnons à ces deux mots une définition technique qui exclut toute connotation valorisante ou péjorative. Sans entrer dans les détails et les difficultés que devrait prendre en compte une définition pour être absolument générale, disons que nous définissons une *langue* sur la base de l'*intercompréhension spontanée* : si un Mafa de Koza et un Mafa de Soulédé n'éprouvent guère de difficulté à se comprendre, sans que l'un ait dû au préalable apprendre la langue de l'autre, et sans, bien sûr, que l'un et l'autre soient obligés de recourir à une tierce langue (par exemple le fulfulde, qui servirait donc de *véhiculaire*), alors nous disons que le mafa de Koza et le mafa de Soulédé sont deux *variétés* d'une même langue.

Si ces variétés, tout en ne gênant pas l'intercompréhension, sont cependant nettement différenciées, nous parlerons du *dialecte* mafa de Koza et du *dialecte* mafa de Soulédé.

Si ces variétés sont très peu différentes et ne se laissent repérer que par quelques légères particularités dans la prononciation (qui permettent cependant aux locuteurs natifs de situer très précisément l'origine de leurs interlocuteurs), on parlera plutôt de deux *parlers*: en l'occurrence nous dirons que les *parlers* de Soulédé et de Roua sont deux variétés du *dialecte* mafa-est, lui-même partie intégrante de la langue mafa.

Dans l'inventaire, nous énumérerons toutes les langues et les numéroterons. Pour les langues qui comptent plusieurs variétés, nous n'indiquerons que les grandes divisions *dialectales* sans jamais descendre au niveau des parlers.

Qu'on ne s'y trompe pas. Si nous dénombrons une cinquantaine de langues dans cette zone, ce n'est pas que nous coupions les parlers en quatre, mais que nous sommes dans une zone où, non seulement la fragmentation linguistique est forte (une des plus fortes du monde), mais où les distances (linguistiques) entre les fragments sont élevées. Et si nous considérons que le français et l'espagnol, ou le ɓasaa et l'ewondo, sont deux langues distinctes, nous sommes logiquement contraints de distinguer entre le mafa et le mefele, ou entre le psikye (= kapsiki) et le hya. En revanche, sur la base des mêmes critères nous serons amenés à opérer certains regroupements.

Langues et ethnies

Ces deux notions sont assez souvent coextensives, mais c'est loin d'être une règle générale. D'autant que la notion d'ethnie est bien plus difficile à saisir et à définir de façon opératoire que celle de langue.

C'est pourquoi notre inventaire des langues ne recoupe que partiellement l'inventaire des ethnies tel qu'il ressort des chapitres de cet ouvrage sur les populations et les sociétés.

(a) Dans quelques cas, des noms nouveaux apparaissent, correspondant à des entités qui étaient incluses dans des groupes humains plus vastes :
ex.1 - *sharwa* et *tsuvan* étaient comptés parmi les *Gude*
ex.2 - *hya* n'était pas distingué du *psikye* (= kapsiki)
ex.3 - *mefele* et *cuvok* (= tchouvok) n'apparaissaient que comme clans « matakam »
ex.4 - *buwal* et *gavar* n'étaient pas distingués du *daba*
ex.5 - *jina* et *majera* étaient fondus dans l'ensemble « kotoko ».

(b) En d'autres cas, nous subdivisons ce que la nomenclature ethnique unissait : *giziga-nord / giziga-sud* ; *mofu-nord / mofu-sud* ; les six langues « fali ».

(c) Mais dans certains autres, nous regroupons ce qui était séparé :
ex.1 - *minew, zulgwa, gemzek* ne font qu'une langue : le *zulgwa*
ex.2 - Vame - Mbreme, Hurza, « Kirdi-mora » parlent une seule et même langue : *le ndreme*
ex.3 - *malgwa* (= gamergou), *mora, wandala* sont trois parlers très voisins d'une seule langue.

Dans ces conditions, nous avons jugé utile de dresser à la fin de ce volume un index qui permette de retrouver les correspondances entre les ethnies et les langues, d'autant que les langues comme les ethnies sont souvent connues sous plusieurs appellations concurrentes.

Problèmes d'appellation et d'écriture

Dans cet inventaire, nous avons appliqué un principe simple qui nous semble être le seul qui puisse conduire à une nomenclature enfin standardisée et stable :

celui de retenir comme appellation de la langue le nom qu'emploient les locuteurs eux-mêmes dans leur propre langue. On évitera ainsi la prolifération des appellations qui ne peut mener qu'à la confusion :
ex.1 - au lieu de peul, poular ou fulani, *fulfulde*
ex.2 - au lieu de guidar ou baynawa (trad. : « mon ami »), *kaɗa*
ex.3 - au lieu de muktile ou mouktele, *matal*
ex.4 - au lieu de glavda ou guelebda, *gəlvaxdaxa.*

S'il n'y a pas de nom d'ensemble pour désigner la langue, on choisira un nom référentiel commode (en prenant garde d'éviter toute appellation dépréciative). Ainsi le terme *giziga-nord* regroupe en une langue les dialectes mutuellement intelligibles de Maroua (= mi marva), Tchéré et Dogba, et *giziga-sud* regroupe les dialectes de Moutouroua, Midjivin et Loulou. Ainsi encore la langue commune aux Vame, Mbreme, Ndreme, Dəmwa, Gwendele et Hurza n'a-t-elle point reçu de nom unique accepté par tous : pour y faire référence nous avons choisi le terme *ndreme* parce que d'une part, il est déjà connu dans la littérature linguistique et que d'autre part, il désigne un dialecte situé au centre de l'aire d'extension de la langue.

Ce nom de langue, qui est en principe le terme utilisé par les locuteurs eux-mêmes mais qui peut être dans certains cas une appellation référentielle donnée par le linguiste, nous l'appellerons *glossonyme standard.*

Reste à résoudre le problème de l'orthographe de ces glossonymes, pour éviter ici encore une prolifération de formes du type de celle qu'a connue la langue *njanyi* : njai, nzangi, zani, zany, njeny, jeŋ, njègne...

Nous nous référerons ici à l'*Alphabet général des langues camerounaises,* édité par M. TADADJEU et E. SADEMBOUO, qui permet de transcrire de façon standardisée et sans trop de symboles spéciaux les divers sons qu'on peut rencontrer dans les langues camerounaises (donc dans les glossonymes). C'est cet alphabet que nous utiliserons ici, et dont l'emploi s'impose dans toutes les publications linguistiques à caractère scientifique traitant des langues camerounaises.

Cependant, cet alphabet comporte malgré tout un certain nombre de symboles qui ne figurent pas sur les claviers des machines à écrire ordinaires ni dans les stocks de caractères des imprimeurs non spécialisés, ce qui peut dérouter le lecteur non averti : ɓ, ɗ, ŋ, ə, ɔ...

C'est pourquoi nous proposerons à côté du glossonyme standard une graphie qui n'utilise que les lettres de l'alphabet latin et que nous nommerons *orthographe internationale standard,* o.i.s. en abrégé.

Les noms d'ethnie coïncident assez fréquemment avec les noms de langues. Lorsque tel est le cas, on ne voit pas ce qui pourrait justifier le maintien d'appellations ou d'orthographes inadéquates pour les ethnonymes. D'une façon générale, nous ne pouvons qu'encourager tous les chercheurs en sciences humaines qui travaillent sur le domaine camerounais à respecter les principes de standardisation posés par l'*Alphabet général des langues camerounaises.*

Une classification lexicostatistique

C'est un fait reconnu par tous que certaines langues se ressemblent plus que d'autres. Le français est plus proche de l'espagnol que de l'anglais. Le *guɗe* est plus proche du *gbwata* (= bata) que du *daba* ; par contre, il est éloigné du *masa,* et n'a rien de commun avec le *tupuri* ou le *fulfulde.* Énumérer les langues ne suffit donc pas, il faut aussi les situer les unes par rapport aux autres dans le réseau de différences et de ressemblances linguistiques qu'elles présentent entre elles, c'est-à-dire les rassembler en sous-groupes, groupes, sous-branches, branches et familles de langues en fonction de leur proximité relative.

Les linguistes ont formalisé cette idée de *distance* entre langues de la façon suivante :

- soit une liste de concepts simples (parties du corps, animaux, numéraux, actions élémentaires...) traduite dans deux langues A et B ;
- si pour un concept donné les traductions en A et en B « se ressemblent » – en fait peuvent être ramenées à une même origine étymologique – on compte un point de ressemblance (ou zéro de différence) ; si, à l'inverse, aucune « parenté » ne peut être décelée entre les deux traductions, on compte zéro de ressemblance (ou un point de différence) (1) ;
- le pourcentage de différence obtenu sur l'ensemble de la liste de concepts fournit la mesure de la distance entre A et B ;
- une fois calculées toutes les distances entre les langues prises deux à deux, on les classe en regroupements hiérarchiques successifs par ordre de distance croissante selon les procédures mises au point par une branche des mathématiques appelée *taxinomie numérique.*

Tels sont, schématiquement résumés, les principes de la classification linguistique, ou plus précisément *lexicostatistique,* qu'on va présenter ici.

L'intérêt d'une telle démarche réside dans sa rigueur : la nature formelle de la langue s'y prête plus que la complexité foisonnante de la réalité sociale qui fait que les ethnies ou sociétés peuvent être classées de multiples points de vue, sans qu'on sache *a priori* le ou lesquels sont pertinents.

L'interprétation historique de la classification des langues coule de source. Si les langues A et B sont regroupées ensemble, c'est dire que dans un passé dont la profondeur est d'autant plus importante que la distance linguistique constatée aujourd'hui entre A et B est grande, il existait un groupe humain Z qui parlait une langue unique, que ce groupe s'est scindé en deux fractions, chacune développant son propre parler de façon indépendante pour finalement aboutir à deux langues distinctes, A et B.

Mais le tableau peut singulièrement se compliquer du fait que les langues, comme les autres institutions, peuvent s'emprunter ou se perdre. Les groupes dominants peuvent imposer leur langue aux dominés, ou à l'inverse, s'il s'agit de minorités, adopter la langue de la majorité. L'expansion liée du *fulfulde* et de l'islam, et la disparition, faute de locuteur, d'un certain nombre de langues se produisent sous nos yeux dans la zone étudiée et dans tout le Nord du Cameroun (cf. le *zumaya,* le *nyam-nyam* du mayo Kébi, et autour de Garoua le *gewe,* le *duli,* le *ngong* ou *puuri*). Il est probable que des langues comme le *mabas, le gəvoko,* le *gavar* et le *buwal,* le *tsuvan* et même le *gbwata* sont en dessous du seuil démographique au-delà duquel une langue peut survivre.

Cependant, que la proximité des langues actuelles résulte effectivement d'une relation génétique directe, c'est-à-dire d'une communauté d'origine, ou qu'il faille l'interpréter dans certains cas comme le fruit d'un emprunt massif de la langue d'une population par une autre, la classification linguistique constitue un témoignage irremplaçable pour servir à la reconstruction de l'*histoire* du peuplement d'une région donnée.

Se pose la question de l'échelle de temps qu'il faut mettre en regard d'une telle classification. En l'état actuel des connaissances sur les langues de la région, il n'est pas question de dater les divers nœuds (i.e. les points de divergence) de la classification. On peut seulement inférer de la structure de l'arbre classificatoire une *chronologie relative* : si la distance entre A et B est plus grande que la distance

(1) La classification présentée plus bas repose sur une variante de ce principe : le score n'est plus binaire – 0 ou 1 – mais gradué de 0 à 5 selon qu'il y a différence absolue, ressemblance plus ou moins forte, ou identité absolue.

entre C et D, alors les langues « mères » de A et B (et donc les communautés qui les parlaient) ont divergé *avant* celles de C et D.

Ce n'est que dans les terminaisons de l'arborescence que l'on peut recouper les données linguistiques avec celles de l'*histoire* et de la *tradition orale*. Dès que l'on arrive à des regroupements supérieurs (sous-branches, branches, familles de langues, phylum) les périodes de temps se mesurent en siècles, voire en millénaires, et c'est aux données de l'*archéologie* qu'il convient alors de confronter les résultats.

PHYLUMS ET FAMILLES DE LANGUES

Il n'est pas inutile de situer la zone étudiée dans un contexte large sur le plan linguistique, et ce pour deux raisons :

– parce que cette zone est un lieu de rencontre de plusieurs aires linguistiques dont il est bon de voir l'extension ;

– parce qu'en matière de classification génétique des langues africaines, beaucoup d'incertitudes voire d'idées fausses subsistent chez les non-spécialistes, la faute en revenant aux linguistes qui n'ont pas su diffuser les quelques acquis de leurs recherches.

En Afrique

La plupart des linguistes acceptent aujourd'hui les grandes lignes de la classification des langues africaines proposée par J. GREENBERG (1963) : les débats portent sur des améliorations de la classification interne des familles ou branches mais ne remettent pas en cause l'essentiel (notamment pour les groupes dont nous avons à traiter ici).

Les langues africaines se rattachent toutes à quatre grands ensembles linguistiques que nous appellerons ici *phylum*. Ce sont :

– le phylum *afro-asiatique* (encore appelé chamito-sémitique)
– le phylum *nilo-saharien*
– le phylum *niger-kordofanien*
– le phylum *khoisan* (les langues des Hottentots et Bochimans).

Il faut bien voir que ces *phylums* sont de très vastes regroupements fondés sur des rapports de ressemblances morphologiques et lexicales qu'à ce niveau, seul le linguiste peut percevoir. Pour fixer les idées, disons que chacun des phylums est du même ordre que la « famille indo-européenne », qui rassemble en un même stock les langues romanes et slaves, le persan et l'anglais, le grec et le breton.

Au Cameroun

Des quatre phylums que nous venons d'énumérer, les *trois premiers cités sont représentés au Cameroun*. Chacun d'eux se subdivise en *familles de langues*, regroupements linguistiques encore vastes, à l'intérieur desquels les apparentements sont un peu plus marqués. Au Cameroun, voici quelles sont les différentes familles représentées :

a. - *Phylum afro-asiatique* (cinq familles, dont deux au Cameroun)
  a1 famille *sémitique* (une seule langue au Cameroun : l'arabe)
  a2 famille *tchadique* (plus de cinquante langues dans le Nord-Cameroun)

b. - *Phylum nilo-saharien* (six familles, une seule au Cameroun)
  – une seule langue au Cameroun, le kanuri
c. - *Phylum niger-kordofanien* (le sous-phylum niger-congo est seul représenté au Cameroun : il se divise en six familles dont trois intéressent le Cameroun)
  c1 famille *ouest atlantique* (une seule langue au Cameroun : le fulfulde)
  c2 famille *adamawa-oubanguienne* (une trentaine de langues au Cameroun)
  c3 famille *bénoué-congo* (plus de quatre-vingt langues dans le Sud du Cameroun dont la majorité appartiennent à la branche *bantoïde*).

La carte de la figure 22 présente la répartition spatiale de ces six familles linguistiques au Cameroun.

Dans la zone étudiée

Dans une période historique antérieure à l'arrivée des Arabes et des Peuls, antérieure aussi à l'établissement des têtes de pont de l'empire du Bornou que sont les peuplements kanuri de cette région, notre zone d'étude tombait tout entière dans la mouvance de deux ensembles linguistiques totalement différents : la famille tchadique (phylum afro-asiatique) et la branche adamawa (phylum niger-kordofanien).

L'implantation des Kanuri, l'arrivée des Arabes et la conquête peule ont conduit à une situation plus diversifiée : de nos jours les trois phylums sont représentés dans la zone qui nous concerne ; et ils ne sont, au Cameroun, *en contact que dans cette zone*.

En effet, au nord de la zone (c'est-à-dire dans le Logone-et-Chari), si l'on excepte quelques villages kanuri, on peut dire que seul le phylum afro-asiatique est représenté (arabe, mandage, munjuk).

Et au sud de la zone, abstraction faite des petites enclaves résiduelles gbwata (= bata) et zime qui sont l'extrême pointe méridionale de l'avancée des populations de langues tchadiques, il n'y a que des langues niger-congo (fulfulde et langues adamawa).

La zone étudiée peut donc se définir aujourd'hui comme la zone de contact et d'interpénétration entre les trois grands phylums linguistiques, limitée au nord et au sud par les deux zones homogènes de l'afro-asiatique et du niger-congo.

Cette définition, purement linguistique, rejoint de façon remarquable celle que se sont donnée nos collègues géographes, en se fondant sur des considérations de densité de population : zone de très dense occupation des sols, limitée au nord comme au sud par des zones nettement moins peuplées.

Ce n'est certes pas un hasard. Il y a forte densité parce qu'il y a eu, au long des siècles, convergence et accumulation de populations de très diverses origines. On comprend dans ces conditions, avec ce que cela suppose comme brassage démographique et culturel, que l'histoire du peuplement de cette partie du Cameroun soit très difficile à reconstituer. C'est une raison de plus pour tirer le maximum de profit des informations que nous livre la classification des langues.

Le tableau résume de façon synoptique les sections 1, 2, 3, qu'on vient de lire.

Tableau 14 : Phylums, familles de langues et langues

PHYLUM	*FAMILLES*		*LANGUES REPRÉSENTÉES*	
	nbre total en Afrique	dont au Cameroun	au Cameroun	dans la zone étudiée
AFRO-ASIATIQUE	5	sémitique	arabe	arabe
		tchadique	plus de cinquante	toutes sauf – groupe «kotoko» – lame
NILO-SAHARIEN	6	saharien	kanuri	kanuri
NIGER-KORDOFAN	6	ouest-atlantique	fulfulde	fulfulde
		adamawa-oubanguien	une trentaine	– groupe «fali» – mundang, tupuri, mambay
		bénoué-congo	environ 80	aucune
TOTAUX	17	6	environ 160	58

INVENTAIRE ET CLASSIFICATION DES LANGUES

Conventions

Nous dresserons cet inventaire famille par famille en suivant l'ordre d'exposition du tableau 2.

Précédant la liste des langues, une brève notice fera le point sur la famille dans son ensemble : historique des recherches, classification interne, recherches en cours.

La liste proprement dite sera présentée selon les conventions qui suivent :

(a) chaque *langue* sera identifiée par son numéro dans l'inventaire, entre crochets carrés, précédant le glossonyme standard proposé ;

(b) derrière le g.s.p., et entre parenthèses, suivront, le cas échéant, et dans cet ordre, les informations que voici :
- précédée de la mention o.i.s., la transcription en orthographe internationale standardisée du g.s.p.
- précédée du signe =, la ou les appellations antérieurement données à la langue, par l'administration, les auteurs, les missions, etc.

ex. : [7] xədi (o.i.s. hedi = hidé = ftour = tourou).

(c) sous cette ligne d'*identification de la langue*, on inscrit les uns au-dessous des autres, et décalés à droite par rapport au g.s.p., chacun des *dialectes* que compte la langue ; le cas échéant suivront entre parenthèses et précédés du signe = les noms administratifs ou d'usage courant donnés au dialecte considéré.

ex. : [3] wandala
- wandala (= mandara)
- malgwa (= gamergou)
- mura (= mora = kirdi-mora)

(d) Les commentaires éventuels seront rassemblés après la liste des langues, avec renvoi à leur numéro d'identification.

(e) Trois cartes illustrent cet inventaire :

- celle de la figure 23 présente les groupes de langues en situant la zone étudiée dans l'ensemble du Nord-Cameroun (du Lac Tchad à la falaise de Ngaoundéré) ;
- celle de la figure 24 reprend les mêmes informations à une plus grande échelle dans les limites de la zone étudiée ;
- celle de la figure 25 localise chacune des langues énumérées dans l'inventaire.

Inventaire et Classification

a. PHYLUM AFRO-ASIATIQUE

a1. FAMILLE SÉMITIQUE

[1] arabe

COMMENTAIRES :

L'arabe est la seule langue sémitique parlée au Cameroun. Il s'agit de la variété dialectale dite « choa » (appellation non reconnue par les locuteurs eux-mêmes qui disent parler « arabe » tout simplement). Elle n'est parlée que dans la frange nord de la zone étudiée (extrême nord du Margui-Wandala et du Diamaré), son aire d'extension principale se situant dans le Logone-et-Chari, où elle assume de surcroît une fonction véhiculaire.

a2. FAMILLE TCHADIQUE

Les langues de cette famille sont parlées dans la partie méridionale du bassin du lac Tchad (d'où leur nom), au Nigéria, au Cameroun et au Tchad. Le hausa est parlé également au Niger et même jusqu'au Soudan, au Nord du Togo et du Bénin.

Au Cameroun, nous avons relevé 54 langues tchadiques (dont une langue morte, le zumaya). Certaines s'étendent de part et d'autre de la frontière avec le Nigeria : hya, gude, gbwata, gəlvaxdaxa, wandala, gəvoko ; d'autres, de part et d'autre de la frontière avec le Tchad : munjuk (= mousgoum), masa, musey, malgbe, lagwan, kera, lame.

D'après la dernière classification de P. NEWMAN (1977), reprise dans l'*Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar* du CILF (D. BARRETEAU éd., 1978), les langues tchadiques se répartissent en quatre branches. Toutes sont représentées dans notre zone d'étude ; cependant les branches occidentale et orientale ne le sont l'une et l'autre que par une seule langue, respectivement le hausa et le kera. On comprend, dans ces conditions, que nos données et nos premiers essais de comparaisons lexicales et de lexicostatistique ne nous permettent que de compléter, de préciser et d'affirmer la classification interne des branches et des groupes posée par P. NEWMAN (1977), sans remettre en cause le cadre général.

De façon à harmoniser les noms des quatre branches dans une terminologie de points cardinaux, nous remplacerons l'appellation « branche Biu-Mandara » par « *branche centrale* », et « branche masa » par « *branche méridionale* ».

Le tableau 2 présente la classification des langues tchadiques du Cameroun jusqu'au niveau des groupes. Deux groupes liés par une accolade forment un « groupe combiné ». Sont entre parenthèses les groupes qui sont en dehors de la

zone étudiée ; il s'agit des groupes yedina (= boudouma), mandage et mida'a (ethniquement comptés parmi les kotoko), tous trois situés dans le Logone-et-Chari.

Tableau 15 : les groupes de la famille tchadique

	BRANCHES	SOUS-BRANCHES	GROUPES
FAMILLE TCHADIQUE	occidentale	A	hausa
	centrale	A	wandala mafa margi gbwata daba
		B	munjuk kada (yedina) (mandage) (mida'a)
	méridionale		masa
	orientale	A	kwang

Liste des langues tchadiques

BRANCHE OCCIDENTALE
SOUS-BRANCHE A

Groupe hausa

[2] hausa (= haoussa)

BRANCHE CENTRALE
SOUS-BRANCHE A

1/2. groupe combiné *wandala-mafa*
1. groupe wandala
   - sous-groupe est
     - [3] wandala
       - wandala (= mandara)
       - mura (= mora = kirdi-mora = mora massif)
       - malgwa (= gamergou)
     - [4] gəlvaxdaxa (o.i.s. gelvahdaha = glavda = guélébda)
     - [5] parəkwa (o.i.s. parekwa = podokwo)
   - sous-groupe ouest
     - [6] gəvoko (o.i.s. gevoko = ngossi)
     - [7] xədi (o.i.s. hedi = hidé = ftour = tourou)
     - [8] mabas
2. groupe mafa
   - sous-groupe nord-est
     - [9] ndreme (= vamé-mbrémé)
       - ndreme (= vamé)
       - mbərem (= mbrémé)

- dəmwa (= doumé)
- pəlasla (= gwendélé)
- hurza (= ourza)

[10] mbuko (= mbokou)

– sous-groupe nord-ouest

[11] matal (= mouktélé = muktile)

– sous-groupe sud

a) [12] wuzlam (= ouldémé)
[13] muyang (= mouyengué = mouyeng)
[14] maɗa (o.i.s. mada)
[15] məlokwo (o.i.s. molkwo = mokyo-molkoa)

b) [16] zulgwa
- zulgwa (= zulgo), minew (= minéo)
- gemzek (= gemjek)

[17] ɗugwor (= dougour)
- ɗugwor
- mikere (= mikiri = mofou de Mikiri)

[18] merey (= meri = mofou de Méri)

c) [19] giziga-nord (= giziga de Maroua, Dogba, Tchéré)
[20] giziga-sud (= giziga de Loulou, Moutouroua, Midjivin)
[21] mofu-nord (= mofou de Douroum, Douvangar, Wazang)
[22] mofu-sud (= mofou de Mokong, Goudour, Zidim = mofu-gudur)

d) [23] cuvok (= tchouvok)
[24] mefele (= boula hay)
- mefele, sərak (= sirak), muhura (= mouhour)
- shügule (= chougoulé)

[25] mafa (= mofa = matakam)
- mafa-ouest : Magoumaz, Mavoumay
- mafa-centre : Ouzal, Koza, Mokola, Mokolo, Ldamtsaï
- mafa-est : Soulédé, Roua

3/4. Groupe combiné margi-gbwata

3. Groupe margi

[26] psikye (= psiki = kapsiki)
- psikye
- zləŋə (= zlenge)
- wula (= wula-xaŋku « wula-massif » = woula)

[27] hya (= Amsa = ghyɛ ?)

[28] bana

4. Groupe gbwata

– sous-groupe nord

a) [29] jimi (= djimi)
[30] guɗe (o.i.s. gude = goudé)

b) [31] zilivə (o.i.s. zilive = zizilivəkən = fali de Jilvu)

c) [32] sharwa
[33] tsuvan (= Téléki)

– sous-groupe centre

[34] njanyi

– sous-groupe sud

[35] gbwata (= gwaate = gbwaati = ɓwaare = bata)

5. Groupe daba

– sous-groupe nord

[36] buwal (= gadala)
[37] gavar (= gawar = kortchi)

– sous-groupe sud

[38] hina
[39] daba
- daba
- mazagway (= musgoy)
- tpala (= kola)

SOUS-BRANCHE B

6. Groupe kaɗa
   [40] kada (o.i.s. kaɗa = guidar = baynawa)
7. Groupe munjuk
   [41] munjuk (= mousgoum)
   - muzuk (= mousgoum de Guirvidig)
   - mpus (= mousgoum de Pouss)
   - beege (= jafga)
   - vulum (au Tchad = mulwi)

Les langues des groupes 8, 9 et 10 sont citées pour mémoire puisque leur aire d'extension est en dehors de la zone étudiée).

8. Groupe mida'a
   [a] jina (= zina)
   - jina
   - muxule (= muhule)
   [b] majəra (o.i.s. majera = mazera)
9. Groupe mandage (= kotoko)
   – sous-groupe sud
   [e] lagwan (= logone)
   [d] msər (o.i.s. mser = kousséri)
   – sous-groupe nord
   [e] aaɗə (o.i.s. afade)
   [f] maslam (maltam)
   - *maslam*
   - sahu (= sao)
   [g] malgbe (= malgwe = goulfeï)
   [h] mpadə (o.i.s. mpade = makari)
10. Groupe yedina
   [i] yedina (= yɛd + na = boudouma)

BRANCHE MÉRIDIONALE

Groupe masa
   – sous-groupe nord
   [42] masa (= massa)
   - masa-ouest : wina, gizay
   - masa-centre : yagwa, domo, walya, bugudum
   - masa-est (Tchad ?)
   [43] zumaya
   [44] musey (musina = musey ; moussey = musey)
   – sous-groupe sud (pour mémoire, au sud de la zone étudiée)
   [j] ʔime (= pévé = lamé)

BRANCHE ORIENTALE
SOUS-BRANCHE A

Groupe kwang
   [45] kera

COMMENTAIRES :

La famille tchadique est la famille linguistique la plus importante, numériquement, dans le Nord-Cameroun, mais aussi la plus différenciée puisque nous comptons 54 langues tchadiques dont 44 dans la zone concernée par cet ouvrage. [2] Le hausa est très peu représenté dans cette zone, sinon par quelques îlots à Garoua, Guider ou Maroua. Cependant, dans la zone frontalière, le hausa est compris comme langue seconde par les personnes ayant vécu au Nigeria.

[3] Le dialecte mura représente une forme archaïque de la langue wandala. C'est la langue maternelle des « Kirdi-Mora » qui habitent dans le massif de Mora. Pour eux, il ne s'agit pas d'une langue véhiculaire comme c'est le cas pour les Ndreme qui apprennent le wandala.
[4-5-6-7] Les langues gəlvaxdaxa, parəkwa, gəvoko et xədi sont plus connues respectivement sous les noms : glavda, podokwo, ngosi, hidé.
[9] ndreme est le nom d'un dialecte que nous avons pris comme référence pour désigner un groupe de cinq dialectes entre lesquels il y a intercompréhension : ndreme, mbərem, dəmwa, pəlasla, hurza. Nous avons choisi cette appellation pour des raisons sociologiques et géographiques : le massif de Ndreme se situe au centre de cette zone et aurait joué un rôle historique important.

Des recherches en cours préciseront les relations entre ces différents dialectes.
[16] Par l'appellation zulgwa, nous désignons à la fois le dialecte zulgwa et l'ensemble zulgwa-minew-gemzek. Le zulgwa et le minew sont des parlers très proches tandis que le gemzek est un peu plus distant. Ces trois variantes constituent une langue unique.
[17-18] Les deux noms ɗugwor et merey se prononcent respectivement [ɗugwɔr] et [mɛrɛy] devant pause, [ɗugur] et [meri] en contexte.
[19] A la façon des Mundang « guiziguizés » de Midjivin, les habitants du massif de Tchéré, appelés parfois « Mofou de Tchéré », ont adopté définitivement la langue giziga. Nous n'avons aucune indication sur la nature de l'ancienne langue « tchéré », si toutefois elle a bien existé.
[21-22] L'appellation mafaw, signalée par C. HOFFMANN (1971), [mɔfɔw] devant pause, [mɔfu] en contexte, n'est utilisée par les locuteurs que pour désigner le massif et le clan mafaw, au sud de Mokong.

Les habitants des régions de Douroum, Douvangar, Wazang, et ceux de Mokong, Goudour, Zidim, se désignent tout simplement comme des « hommes de la montagne ».

Sur le plan linguistique, le mofu-nord (Douroum, Douvangar, Wazang) est très proche du mofu-sud (Mokong) bien qu'il s'agisse incontestablement de deux langues distinctes.
[23] Le cuvok (tchouvok) est proche de la langue mefele et surtout du dialecte muhura.
[24] Les Mefele sont parfois désignés par les Mafa comme des Bəlahay (hay est une marque de pluriel), Boula hay dans la littérature.

Il faut noter que le dialecte shügule est séparé géographiquement du dialecte mefele par le massif de Ldamtsaï, Mavoumay (langue mafa).
[26] [psikyɛ] devant pause, [psiki] en contexte. Dans l'appellation « kapsiki » (de même que dans gamergou) ka- est un préfixe servant à former l'ethnonyme pluriel.
[27] Le hya, langue parlée à Amsa, au sud de la zone psikye, correspond probablement au « ghyɛ » que R. MOHRLANG (1972) considère, avec le psikye, comme un des dialectes higi. Pour notre part, nous considérons le higi, le psikye et le hya comme trois langues distinctes, bien qu'étroitement apparentées.
[35] Correspondant à l'appellation courante de « bata », gbwata (gbwata, gbwaata au Cameroun, ɓwaara au Nigeria) est le véritable ethnonyme singulier. Le pluriel est gbwate (gbwatɛ, gbwaati, gbwatiye au Cameroun, ɓwaare au Nigeria). Les locuteurs désignent leur langue comme la « langue des Gbwata » : ma gbwate (ma gbwatɛ, ma gbwaati, ma gbwatiye au Cameroun, ma ɓwaare au Nigeria).

Gbwata nous paraît l'appellation la plus simple pour désigner à la fois la population et la langue.
[40] L'appellation kaɗa, encore jamais signalée dans la littérature, est le nom propre correspondant à la langue et à l'ethnie « gidar ». Des vérifications

complémentaires devront être faites pour savoir si cette appellation s'applique bien à toute la population.

[41] Le terme munjuk correspond vraisemblablement à la forme archaïque du nom (racine que l'on retrouve dans l'ethnonyme pluriel : munjakay).

Le muzuk est le dialecte parlé dans la région de Guirvidig. L'appellation « mousgoum », employée au Cameroun, n'est pas utilisée par les locuteurs.

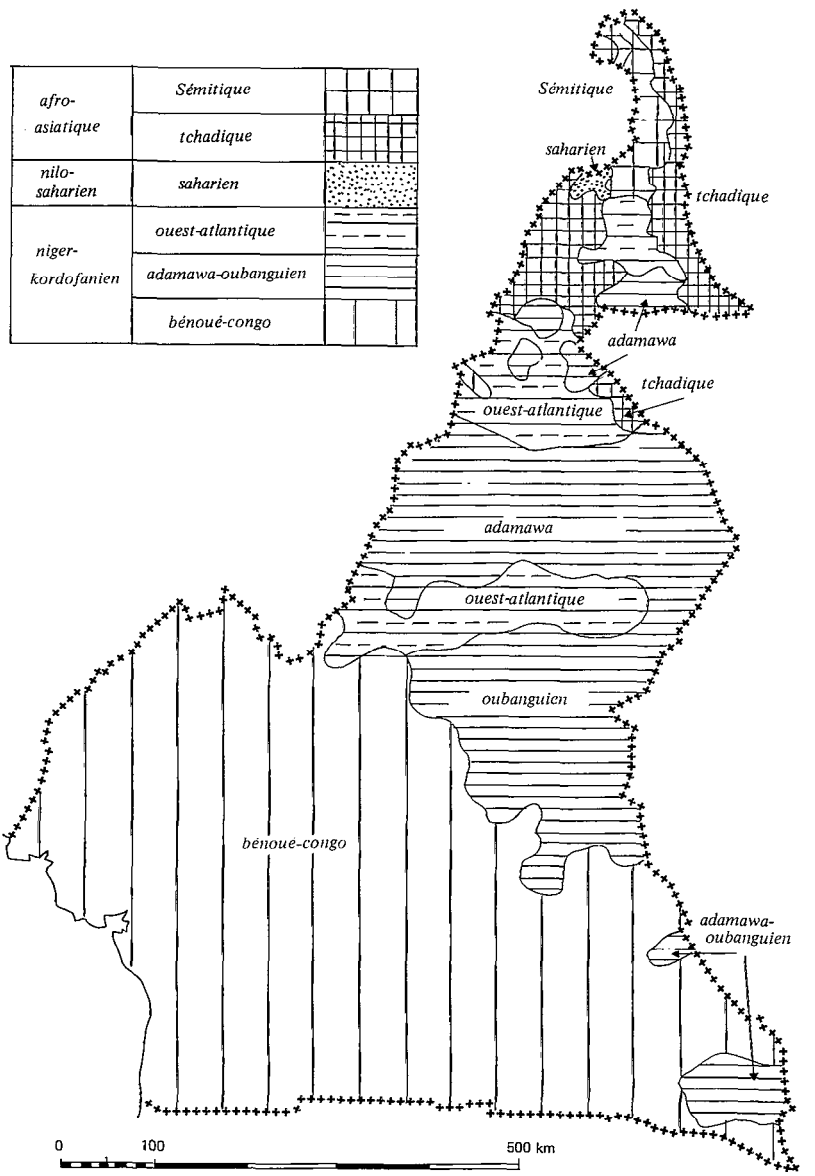

Fig. 22 Cameroun ; familles de langues

Groupe mida'a : mida'a ou da'a est le nom donné par les Mandage pour désigner le groupe jina, muxuli. Nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier sur place si cette appellation est reconnue par les intéressés eux-mêmes. Dans la littérature, ce terme apparaît sous les formes midah, daa.

Groupe mandage : mandage est le véritable nom que se donne le groupe « kotoko ». Les six langues de ce groupe (lagwan, msər, afaʃə, maslam, malgbe, mpadə) sont bien distinctes.

Le dialecte sahu, variante proche du maslam, est parlé à Sao, au nord de Maltam.

[42] Au Cameroun, la langue masa peut se subdiviser en deux groupes dialectaux : les dialectes de l'ouest comprenant les parlers gizay et wina, et les dialectes du centre comprenant les parlers yagwa, domo, walya et bugudum. Nous avons peu de connaissances sur les dialectes de l'est, parlés au Tchad.

[43] Une dizaine de mots ont été enregistrés en zumaya auprès du dernier locuteur, probablement, de cette langue disparue. Ainsi que le confirme la tradition orale, son apparentement au groupe masa ne fait pas de doute.

[45] Le kera est parlé par des petits groupes isolés et dispersés dans les départements du Mayo-Danaï et du Diamaré. Son centre d'implantation se localise essentiellement au Tchad.

b. PHYLUM NILO-SAHARIEN
(FAMILLE SAHARIENNE)
[46] kanuri

COMMENTAIRES :

Le kanuri est la seule langue de ce phylum présente au Cameroun (famille saharienne). Il est, au Cameroun communément appelé « bornouan », « sirata » ou « kolere » (en fulfulde). Son implantation principale en Afrique est aux confins du Nigeria et du Niger.

Bien que relativement peu nombreux au Cameroun, les locuteurs de cette langue, par leur implantation dispersée et leur activité économique, en accroissent la zone d'influence de telle sorte qu'au Nord de Maroua et de Mora il semble bien que le kanuri vienne, sur les marchés, concurrencer les autres langues véhiculaires.

c. PHYLUM NIGER-KORDOFAN
c1. FAMILLE OUEST-ATLANTIQUE
[47] fulfulde (= peul = fulani)

COMMENTAIRES :

Quelques précisions terminologiques : fulfulde est le nom que les locuteurs donnent eux-mêmes à leur langue. Les Français emploient pour la langue et l'ethnie le terme « peul » et les Anglais le terme « fulani ». En fulfulde, pour désigner l'appartenance ethnique, on dit au singulier pullo (= « un peul ») et au pluriel fulbe (= « des peuls »).

La diaspora peule s'étend de la Guinée au Soudan avec une remarquable homogénéité linguistique, si l'on tient compte des distances géographiques en jeu. Une assez nette frontière dialectale passe cependant par le Niger, séparant dialectes de l'ouest et dialectes de l'est.

Au Cameroun, on peut parler d'un continuum dialectal qui irait de Maroua à Ngaoundéré et Meiganga. Pour autant qu'on puisse formuler un jugement objectif en cette matière, la langue la plus conservatrice, c'est-à-dire celle qui respecte le plus les contraintes d'accord de classes, serait celle de la zone de Maroua. Des

nivellements analogiques se produiraient de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'on descendrait vers le sud. Le tableau se complique aussi du fait du rôle véhiculaire du fulfulde, ce qui implique que peuvent coexister au même endroit un fulfulde langue maternelle et un fulfulde véhiculaire (donc à tendance simplificatrice).

Les Mbororo sont une fraction peule qui a conservé le mode de vie nomade. Ils parlent fulfulde, avec des variations dialectales qui leur sont propres.

Dans la zone qui nous concerne, le dialecte conservateur du Diamaré regroupe numériquement la majorité des locuteurs du fulfulde. Les variantes de Guider et de Garoua font la transition avec le dialecte de l'Adamawa.

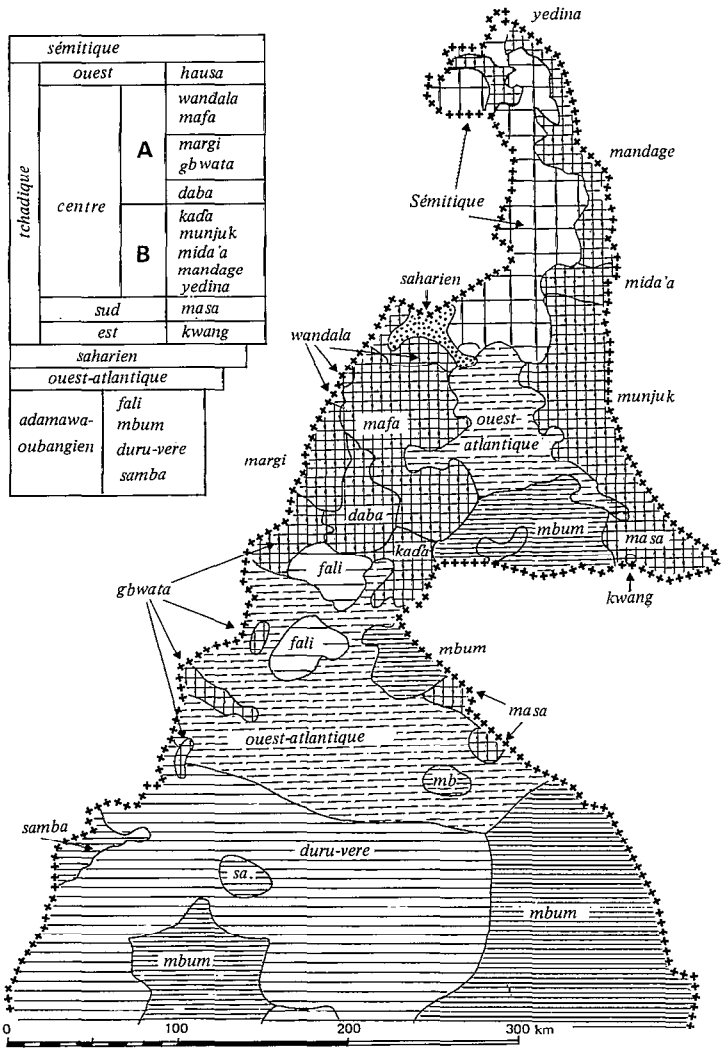

Fig. 23 Les groupes de langues dans l'ensemble du Nord-Cameroun

c2. FAMILLE ADAMAWA-OUBANGUIENNE

Comme le montre la carte de la figure 23, la famille adamawa-oubanguienne est, après la famille bénoué-congo, celle qui recouvre la plus grande portion du territoire camerounais. Elle se subdivise en deux branches :

– la *branche oubanguienne* représentée au Cameroun essentiellement par le grand groupe gbaya, et le baka, langue des pygmées de l'est ;

– la *branche adamawa* qui compte au Cameroun un peu moins d'une trentaine de langues.

Cette dernière seule intéresse, par ses groupes les plus septentrionaux, notre zone d'étude.

La branche adamawa reste dans son ensemble encore très mal connue. Depuis que J. GREENBERG (1963) en a posé l'unité, aucune étude d'ensemble n'est venue en préciser la structure interne, et les quatorze groupes non hiérarchisés en lesquels il l'a subdivisée ne constituent de toute évidence qu'une hypothèse provisoire minimale. Pour quelques proportions et le dernier état de la question, on se reportera à R. BOYD (1974, 1978). On peut espérer que l'exploitation des enquêtes ALCAM apportera quelques précisions à ce sujet, mais elles n'intéresseront que les quatre groupes attestés au Cameroun (entre parenthèses figure le numéro que leur attribue GREENBERG ; pour leur localisation, voir figure 25) :

(2) groupe samba (= Tchamba)
(4) groupe vere-duru (centré sur Poli et Tignère)
(6) groupe mbum
(11) groupe fali



Fig. 24 Les groupes de langues de la région

Viendront s'y joindre, dans le cadre de l'Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale, les groupes (13) et (14) du Tchad. Il faut souhaiter que s'instaure une collaboration avec le Nigeria pour qu'enfin soit couvert le domaine adamawa dans son entier.

Dans la zone qui nous intéresse ici, les faits sont cependant assez clairs puisque seuls deux groupes, linguistiquement très distants l'un de l'autre, sont en présence : le groupe mbum (6), et le groupe fali (11). Nous ajouterons pour mémoire en fin de liste et hors-groupe deux langues aujourd'hui éteintes, le gewe et le nyam-nyam des rives du mayo Kebi, dont l'appartenance à la branche adamawa est à peu près certaine.

Liste des langues

Groupe mbum
- sous-groupe nord
  - [48] mundang (= moundang)
  - [49] tupuri (= tuburi = toupouri)
  - [50] mambay
- sous-groupe sud (pour mémoire)
  - [k] mbum, etc.

Groupe fali
- sous-groupe nord
  - [51] fali-Dourbeye
  - [52] fali-Bossoum
  - [53] bvəri (o.i.s. bveri = fali du Peské-Bori)

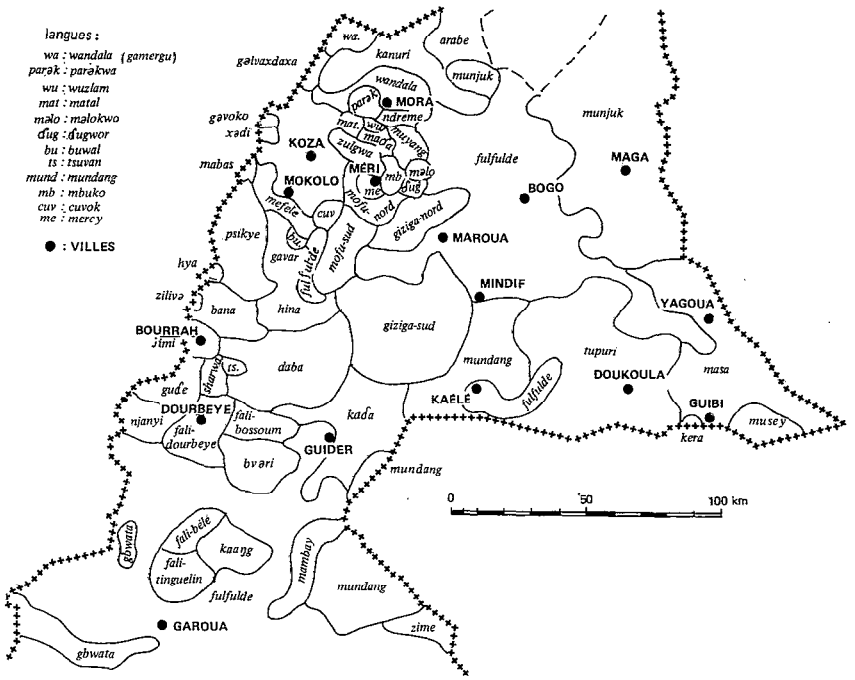

Fig. 25 Les langues maternelles

- sous-groupe sud
  - [54] kaaŋg (= kangou)
  - [55] fali-Tinguelin
    - Ram
    - Ndoudja
    - Toro
  - [56] fali-Bélé (= fali du Bélé-Féré)

Non classées et éteintes
- [57] + gewe (= duli)
- [58] + nimbari (= nyam-nyam du mayo Kébi = bari)

COMMENTAIRES :

[48], [49], [50] sont également parlées au Tchad. Les distances linguistiques qui séparent ces trois langues sont relativement élevées, de l'ordre de celles qui séparent deux sous-groupes distincts dans la famille tchadique. Le tupuri [49] avait été par erreur classé parmi les langues tchadiques par GREENBERG, au vu d'un vocabulaire qui s'est avéré être kera (voir K. EBERT, 1974).

[51] à [56] : L'unité du groupe tout entier ne pose pas de problème ; les six langues qui le composent sont étroitement apparentées, mais doivent être néanmoins, selon les critères que nous nous sommes donnés, comptées comme autant de langues distinctes. La partition en deux sous-groupes nord et sud, est également très nette. Le nom fali n'est pas employé par ceux que l'on dénomme ainsi. Nous continuons tout de même à l'employer, assorti d'une précision géographique en [51], [52], [55] et [56], faute d'un glossonyme qui serait accepté par l'ensemble des locuteurs des divers dialectes dont chacune de ces langues est la réunion. Car, non seulement il y a six langues fali, mais encore chacune de ces langues se fragmente-t-elle en autant de parlers, voire de dialectes, qu'il y a de villages ou de massifs montagneux dans son aire d'extension.

[51] Les locuteurs de Dourbeye disent parler le mongo, mais ceux des massifs voisins donnent à leur parler le nom de leur massif : exemple, matuŋgu (= Matoungou). Nous regroupons le tout sous l'appellation conventionnelle « fali-Dourbeye ».

[52] Regroupe sous un nom conventionnel les parlers buyum, raan, batum, reusi et bəsum.

[55] : Dans le parler de Ndoudja, on emploie maŋgo (cf. le commentaire sur [51]) pour désigner la langue et l'ethnie.

[54] et [56] : Tout en étant séparées géographiquement par le massif du Tinguelin, ces deux langues semblent nettement plus proches entre elles qu'elles ne le sont de [55].

[56] : Nos enquêtes ont porté sur deux parlers qui s'avèrent très proches : gbəla et puuri.

[57] Ne nous est plus accessible que par une liste de mots dans STRÜMPELL (1922). C'est dans les notes introductives de cet article que l'auteur pose l'équivalence gewe = duli. Toujours selon STRÜMPELL, le gewe ou duli se rapprocherait du groupe duru (= dui).

[58] « Nyam-nyam » du mayo Kébi, ne doit pas être confondu avec le « nyam-nyam » de la région de Galim dont le vrai nom est zuga. C'est STRÜMPELL (1922) qui pose l'équivalence « nyam-nyam Kébi » = nimbari (ou bari). GREENBERG, 1963, sans doute au vu du vocabulaire de STRÜMPELL (1910), fait du nimbari le membre unique du groupe 12 de la branche adamawa.

LES LANGUES VÉHICULAIRES ET LE MULTILINGUISME

La carte de la figure 26 présente les aires d'influence des langues véhiculaires dans le nord du Cameroun, de l'Adamawa au lac Tchad.

Cinq langues ont dans cette région un rôle véhiculaire, par ordre d'importance décroissante : le *fulfulde*, l'*arabe*, le *wandala*, le *kanuri* et le *hausa*.

Dans l'ensemble de la région, comme dans la plus grande partie de la zone qui nous concerne plus particulièrement ici, c'est le *fulfulde* qui s'impose comme la langue véhiculaire la plus importante : la conquête, le rôle de l'Islam, le type d'organisation sociale mis en place sont autant d'éléments liés qui ont concouru à l'expansion du fulfulde. Nous renvoyons sur ces points au chapitre sur les sociétés.

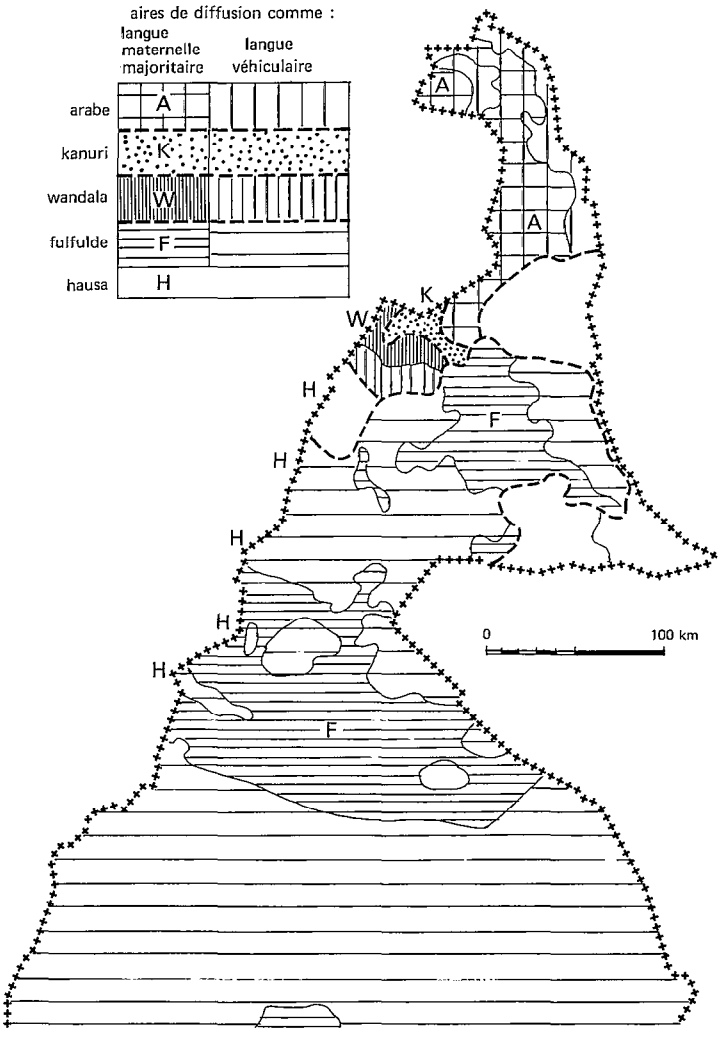

Fig. 26 Les langues véhiculaires

La liaison entre pouvoir politique centralisé et rayonnement linguistique ressort tout autant du cas du *wandala*, langue du royaume du Mandara, qui étend son aire d'influence sur les communautés linguistiques voisines : les Parəkwa (= Podokwo) et Muyang parlent wandala dans une proportion de 50 %, les Matal, Maḍa et Wuzlam dans une proportion de 70 %, les Ndreme à 80 % (chiffres tirés de l'enquête mandara d'A. KORDASS, 1977) ; le nord seul du pays mafa est touché. La limite sud entre la zone d'influence du wandala et celle du fulfulde passe par le pays zulgwa, les Gemzek parlent déjà davantage fulfulde que wandala (le fulfulde a d'ailleurs tendance à s'étendre de plus en plus vers le nord, jusqu'à Mora même).

L'*arabe* est une langue véhiculaire en milieu mandage (= kotoko), c'est-à-dire sur l'ensemble du département du Logone-et-Chari. Mais dans la zone qui nous concerne, les groupements arabes sont le plus souvent minoritaires et leur langue est supplantée par le *wandala*, le *kanuri* ou le *fulfulde*.

Le *kanuri* et le *hausa* sont des langues de très grande extension chez le voisin nigérian, et de ce fait jouissent d'un certain rayonnement qu'entretiennent les relations commerciales de part et d'autre de la frontière. Cependant leur rôle véhiculaire est très marginal au Cameroun et ne déborde pas, pour le *kanuri*, les zones d'implantation des locuteurs natifs (assez dispersés, il est vrai), et pour le *hausa*, le voisinage immédiat de la frontière.

Il faut, pour être complet, mentionner le *français*, dont l'usage reste très limité dans les populations rurales tout comme en ville en dehors des populations d'âge scolaire. Ceci n'est que le reflet direct du taux de scolarisation qui est encore très faible.

Un certain nombre de facteurs ont contribué et contribuent encore à l'extension des langues véhiculaires :

– *Le morcellement linguistique :* des groupes humains historiquement et sociologiquement apparentés sont tellement différenciés sur le plan linguistique qu'ils préfèrent, pour leurs échanges, utiliser une tierce langue, la langue véhiculaire. Il en est ainsi des populations du Centre-Massif qui adoptent le *wandala*, des six groupes fali qui utilisent le *fulfulde*, des Mandage qui communiquent d'un groupe à l'autre par le truchement de l'*arabe*.

– *L'accroissement des moyens de communications*, notamment le développement du réseau routier, favorise les contacts de langues, désenclavent les communautés et contribuent donc puissamment à l'expansion des véhiculaires. La descente des montagnards en plaine également.

– *L'urbanisation et les migrations* en direction des centres urbains vont dans le même sens : la ville est par excellence le lieu d'apprentissage des langues véhiculaires. Ainsi, le *fulfulde*, langue dominante à Maroua et Garoua, s'implante dans des villes comme Mokolo et Yagoua qui étaient pourtant jusqu'alors en dehors de son aire d'influence. Bien plus, de retour au village, les jeunes gens continuent à pratiquer la langue auréolée du prestige de la modernité qu'ils ont acquise en ville, contribuant ainsi à sa propagation. La liaison positive entre mobilité géographique ou urbanisation et usage des langues véhiculaires devrait ressortir d'une enquête par sondage à grande échelle intégrée à l'Enquête Nationale sur la Fécondité dont on attend le dépouillement. On devrait aussi y trouver des réponses précises sur les taux différentiels de connaissance des véhiculaires selon les classes d'âge et selon le sexe.

– *Enfin l'islamisation* reste encore aujourd'hui un vecteur très efficace de l'accroissement de l'audience du *fulfulde* (et du *wandala* dans sa zone d'influence). Car se convertir à l'islam c'est du même coup adopter le mode de vie et la langue des Fulbé, et, dans la plupart des cas, rejeter avec les anciennes pratiques l'ancienne langue, au moins à terme, selon un processus bien attesté que l'on peut

schématiser ainsi (où L_1 symbolise la langue première ou « maternelle », L_2 la langue véhiculaire acquise) :

1re génération : bilinguisme naissant $L_1 > L_2$
i.e. bilinguisme déséquilibré qui reste en faveur de la langue première.

2e génération : bilinguisme équilibré $L_1 = L_2$
avec cependant amorce d'une répartition fonctionnelle de l'utilisation de L_1 et de L_2.

3e génération : bilinguisme déséquilibré $L_1 < L_2$
L_1 se cantonne peu à peu aux activités domestiques et sans prestige ; L_2 est la langue des relations sociales valorisées.

En fait, dans bien des cas, le processus paraît être encore plus rapide que ne le suggère le schéma et aboutit à brève échéance à la disparition de L_1. Ceci s'est produit, nous le répétons, pour le *zumaya*, le *nimbari*, le *gewe* ; le processus est en cours pour le *ndreme* face au *wandala*, pour le *giziga-nord* face au *fulfulde* (dont l'assaut est renforcé par la proximité de Maroua), pour le *mabas* également sous la pression conjuguée du *mafa* et du *fulfulde* ; il est presque à son terme pour le *gbwata* qui cède le pas au *fulfulde*.

Il est cependant des zones peu touchées par les langues véhiculaires : ce sont les aires d'implantation de langues qui disposent d'un poids démographique suffisant pour résister à la poussée des langues véhiculaires mais qui ne peuvent prétendre elles-mêmes jouer une fonction véhiculaire, faute de ces éléments sociologiques déterminants que nous soulignions plus haut : structure politique centralisée, rôle économique dominant, prestige lié à la religion, dispersion et/ou mobilité géographique des locuteurs.

C'est le cas des langues *mafa*, *masa* et *tupuri*.

Ces langues peuvent même, sous certaines conditions, étendre leur influence sur des communautés linguistiques voisines mais numériquement moins importantes.

Ainsi la très forte et très dense communauté mafa attire dans son orbite les petits groupes mefele, d'autant que la proximité linguistique entre le *mafa* et le *mefele* ne peut que faciliter l'apprentissage du mafa par les locuteurs mefele.

La même situation se présente entre le *musey* (musira = musey ; mous-sey = musey) et le *masa*, langues distinctes mais étroitement apparentées : les Musey comprennent et parlent pour la plupart *masa*, l'inverse n'étant pas vrai.

Ceci nous amène à considérer les faits de multilinguisme en général, et non plus seulement ceux qui résultent de l'utilisation des langues véhiculaires. Sur ce point, les estimations chiffrées de l'enquête par sondage déjà signalée apporteront d'intéressantes précisions, mais on peut d'ores et déjà dégager quelques tendances générales.

– Les membres des communautés linguistiques de faible importance numérique sont plus fréquemment bilingues ou multilingues que ceux qui parlent comme langue première une langue de grande extension ou une langue véhiculaire :

ex. 1 : les Mabas parlent tous en plus de leur langue le *mafa* et/ou le *fulfulde*.

ex. 2 : les Tsuvan (= Téléki) parlent en très grand nombre le *sharwa* (langue du gros bourg de Tchévi) et/ou le *gudʒe*. Les Sharwa eux-mêmes parlent pour la plupart le *gu e*. Sans être une langue véhiculaire, le *gudʒe* est donc en voie de s'imposer dans la région de Bourrha-Boukoula-Tchévi.

ex. 3 : à l'inverse, les Mafa, tout comme les Masa et les Tupuri, sont peu multilingues.

– Le multilinguisme est de règle dans les régions à grande fragmentation linguistique où de surcroît ne s'impose pas de façon nette une langue véhiculaire. Il en est ainsi dans la région de Méri et Tokombéré, ou dans celle de Tchévi déjà citée.

– Un fort taux de multilinguisme peut aussi résulter de l'imbrication géographique de plusieurs populations, accompagnée d'échanges matrimoniaux et commerciaux multiples entre les sociétés en présence. C'est le cas qui prévaut à l'est et au nord-est de Mora où s'interpénètrent Malgwa (= gamergou), Kanuri et Arabes.

– Enfin le multilinguisme est favorisé par la proximité linguistique des langues en présence. Nous l'avons vu lorsqu'il y a déséquilibre numérique aboutissant à une domination linguistique d'un groupe sur l'autre (cas *mafa/mefele*, ou *masa/musey*) ; c'est aussi vrai lorsque se trouvent en présence plusieurs communautés linguistiques de poids comparables : zone de Méri-Tokombéré *(zulgwa, merey, mbuko, mələkwo)*, zone de contact entre Giziga et Mofu.

Telle est, esquissée à grands traits, la situation linguistique et sociolinguistique de cette région aujourd'hui. Mais l'évolution continue. Ainsi, le long des grands axes routiers, tels ceux récemment retracés de Mora à Maroua et surtout de Maroua à Garoua, les implantations nouvelles de populations (Giziga, Kaɗa, Mundang, Maɗa, Wandala, Kanuri) provoquent de nouveaux brassages et de nouvelles situations de contacts. Les cartes que nous présentons ici risquent d'être à revoir dans un avenir assez rapproché. Le mouvement de l'histoire, qui était allé dans le sens d'une exceptionnelle *fragmentation* et *diversification*, s'est inversé et s'accélère de nos jours dans le sens du *regroupement* par disparition des unités les plus petites et par généralisation de l'influence des grandes langues véhiculaires.

Chapitre V

C. SEIGNOBOS

L'HABITATION

Les montagnards des monts mandara septentrionaux - les monts mandara méridionaux - les habe de plaine - l'architecture des populations musulmanes - le modèle du saré peul.

La richesse architecturale du Nord-Cameroun tient à la multiplicité des formes architecturales. On n'en recense pas moins d'une soixantaine au nord de la Bénoué, sans même descendre au niveau des « variantes dialectales ».

L'architecture est avec la langue, et le plus souvent de conserve, l'expression d'une individualisation ethnique. La variété la plus grande se retrouve dans les monts Mandara septentrionaux où chaque massif tend à déterminer une société ethnique. L'architecture se simplifie en plaine pour aboutir à une certaine atonité dans les aires des états centralisés : Wandala et lamidats peuls.

Si le début du siècle est pris comme référence, l'état de conservation de ces architectures est très divers. Elles n'ont subi que peu de changements dans les monts Mandara septentrionaux, mais au sud, en revanche, certaines reconstitutions sont aujourd'hui difficiles (Fali et Njegn). En plaine, l'évolution fut, comme il fallait s'y attendre, plus rapide. La case-obus des Mousgoum a quasiment disparu, la ferme fortifiée moundang ne peut être appréhendée que sur la base des éléments les mieux conservés au Tchad, seul le « zina » massa s'est parfaitement bien maintenu.

L'architecture apparaît – et surtout apparaissait – comme une enseigne ethnique. Le stéréotype tribal était parfaitement décelable, en particulier au sein des aires architecturales et en dépit des phénomènes de mouvement des contenus familiaux.

C'est un élément patent qui permet de distinguer du premier coup d'œil un « rhay » ouldémé d'un « gay » mafa ou d'un « ay » mofou... la différenciation sociale s'exprimant, quant à elle, d'une façon moins évidente. En montagne, celle-ci n'apparaît nettement qu'au niveau de certains groupes (Mofou) qui, à la suite d'influences venues de la plaine (Zoumaya, Guiziga...) ont vu s'instaurer des « chefferies ». Parfois ce sont les chefs de terre et les maîtres de la pluie qui entretiennent, grâce à leur influence, mais toujours temporairement, de vastes concessions. L'indigence des cultures matérielles ne doit pas cacher des différences sociales pourtant fortement ressenties et qui transparaissent dans une suite de marques symboliques. L'ancienneté de la construction ou du site d'emplacement qui s'exprime dans les cours d'entrée, l'ouverture plus ou moins monumentale où s'entassent les mâchoires de bœufs sacrifiés au cours des fêtes... sont autant de signes de notabilité.

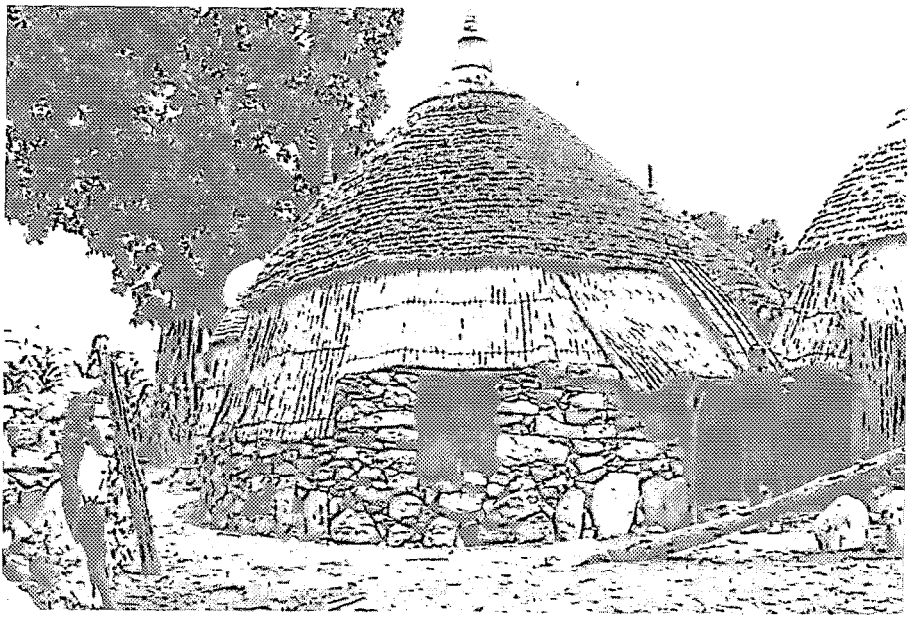

11. Habitation guemjek : une solidité et une savante combinaison de matériaux et de techniques. (*Cliché* J. BOUTRAIS).

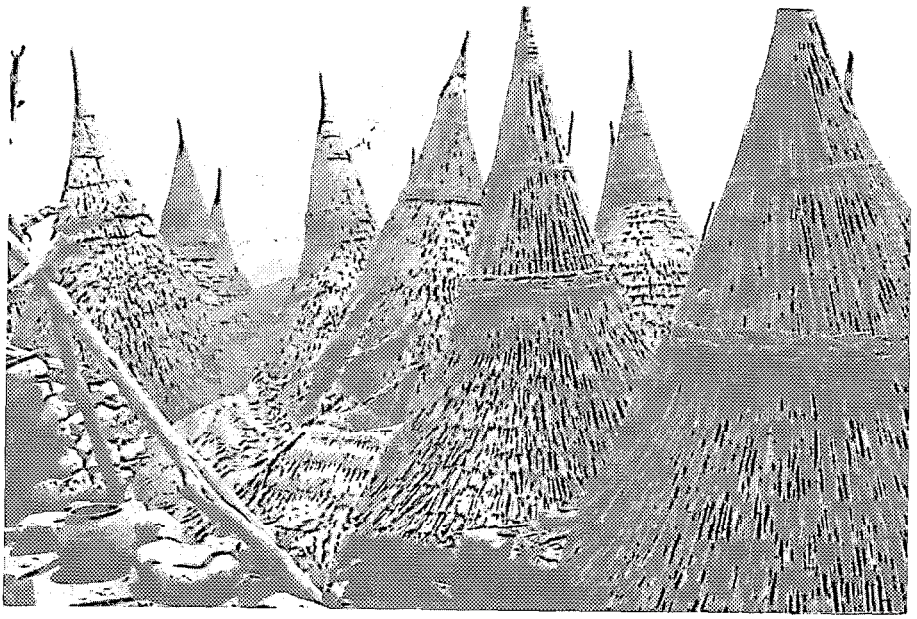

12. Sobriété et élégance des toits de l'habitation mafa. (*Cliché* J. BOUTRAIS).

Le statut social se manifeste surtout par les toits. D'abord le nombre qui décèle une vaste maisonnée et les moyens d'entretenir les bâtiments avec le concours de voisins, de clients...

Le type de couverture lui-même dénote la « richesse », l'empilement excessif des tiges de sorgho ouldémé, mouktélé par exemple, les toits complexes en cônes emboîtés formés de bottelettes de paille superposées à certains niveaux (« dlangez ») des Mofou et que seuls les « gens du chef » ont le droit de monter (1).

Dans les monts Mandara méridionaux, le statut social – toujours lié à l'ancienneté des lignages ou à ceux qui ont usurpé le pouvoir ou la possession des cultes – apparaît avec la présence de poteries faîtières, à long col et à bec chez les Kortchi, Hina, Boudoum... ou poteries faîtières avec personnages chez les Njegn et que l'on retrouve encore sur les tombes et même en place chez les Goudé Tchédé qui ont le mieux conservé ces poteries sur les cases des hommes, les différents greniers et les cases-autels.

Chez les musulmans, la différenciation sociale transparaît par le biais des cases-vestibules, les « djaoledje », vastes et décorés et dans leur multiplication et par celui des murs de clôture.

La toiture peut également signaler le statut familial de celui qui occupe la case. Les femmes ayant marié leur fille bénéficient souvent de toitures décorées par le gendre aidé de ses amis, et qui sont remarquables chez les Fali, les Toupouri. Lorsqu'un individu meurt dans des groupes où l'on n'abandonne pas totalement – comme chez les Massa – l'habitation, on se contente de desserrer le faîte du toit ou de démonter la toiture.

Les techniques de construction et de décoration semblent dans leur ensemble relever d'un même fonds commun, seuls certains choix ont été différemment orientés selon les groupes de populations et au cours du temps. L'habitation à charpente est générale chez les montagnards septentrionaux, celle à voûte autoportante de vannerie est particulière des gens des Mandara méridionaux. Actuellement l'évolution passe par la charpente que véhiculent les Peuls dans le sud des monts Mandara, or ce sont les montagnards septentrionaux qui sont réputés appartenir à un cycle de civilisation plus fruste.

Il est difficile de présenter les architectures en fonction d'un mode d'évolution et de départager l'archaïque du récent.

La voûte de terre conique, si répandue chez les montagnards pour les cases ou les greniers existe également chez les gens de plateau pour certains silos (Fali du Peské Bori et du Tinguelin).

La technique mofou du « dlangez », très particulière, est également attestée chez les Bata de la Bénoué. Quant aux techniques de vernissage, généralisées chez les Bana, les Goudé et les Njegn au point que tout luit dans les intérieurs des cuisines et des chambres, elles sont également connues des montagnards qui ne l'utilisent qu'en parade contre les rongeurs pour l'ouverture des greniers.

Les cases-obus n'existent que chez les Mousgoum des rives du Logone, dans un milieu pratiquement sans bois, disposant d'une terre exceptionnelle et de techniques qui leur semblaient propres.

Chez les Mbokou et les Guemjek, les murs de pierres, faits de blocs jointoyés d'éclats sont remarquables et le doivent aussi à la nature du granite de leurs massifs.

De fait le milieu n'est pas réellement déterministe, il s'agit bien d'un choix limité dans le temps, ainsi chez les Guemjek et les Mbokou, en dépit de la nature exceptionnelle de la roche, certaines unités, comme les cuisines, ont toujours été

(1) Le chef a même droit à une architecture particulière, avec dôme de terre, pour les cuisines des épouses (Douvangar).

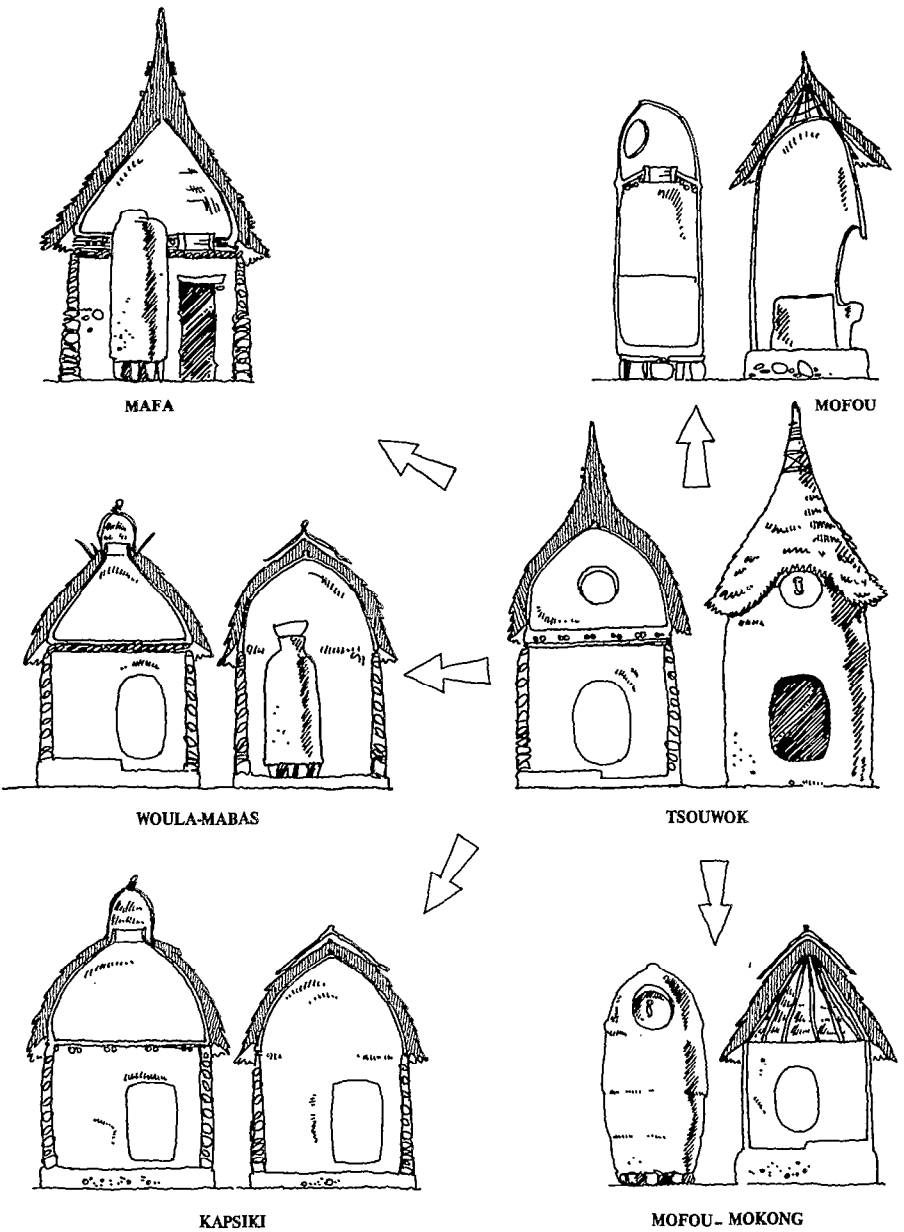

Fig. 27 Un exemple de relation architecturale

montées en terre. La case-obus a cédé la place à une unité à chevrons quand un seuil de l'agro-système autarcique a été franchi et que les rôneraies ont pu être exploitées pour leur bois qui fournit les dosses nécessaires à la charpente, mais une voûte auto-portante à la massa aurait pu tout aussi bien être adoptée...

Le choix entre mil et chaume pour la couverture semble dicté pour les premiers par un manque de paille sur des massifs aux fortes densités et ne disposant pas de piémont accessible, mais lorsque le matériau est homologué par la « coutume », il devient signifiant : « le Mafa construit ainsi », le « Mofou autrement »... et sur certaines marges où un choix était envisageable, il n'a pas été effectué. Le choix technique s'efface devant le choix culturel. Chez les Mada, le massif de Tazan est le plus individualiste et il le marque par l'adoption de toiture de type ouldémé à base de cannes de mil, tandis que d'autres Mada gardent le chaume...

Les constituants de base de l'habitation, case et silo, qui peuvent d'ailleurs se combiner, sont multipliés et différenciés sous la pression de la polygamie, de la non cohabitation de l'homme et de ses femmes, des femmes et des fils pubères, du stockage individuel des récoltes... Ce sont les réponses dans la disposition des unités qui détermineront des types d'habitations et secondairement des architectures : cases en enfilade chez les montagnards, plan bipartide chez les gens de plateau (sud Mandara), circulaire en plaine...

Toutefois l'habitation change de nature des habé aux musulmans. Chez les premiers les éléments primordiaux sont l'unité d'habitation de la première femme, le silo de l'homme et l'entrée qui jouxte sa case ou passe par elle, c'est là que sont dressés les autels... tout s'articule autour de ces éléments. Chez les musulmans, l'organisation des unités est plus libre et l'habitation n'est plus un lieu de culte.

LES MONTAGNARDS DES MONTS MANDARA SEPTENTRIONAUX

Le plan est l'élément décodeur qui permet de classer les familles architecturales montagnardes.

Les deux groupes septentrionaux sont constitués d'une part de l'ensemble Ouldémé, Mouktélé, Podokwo et d'autre part de celui, plus réduit et plus homogène, des Vamé-Mbrémé, Ourza où les cases en enfilade aboutissent à une aire des greniers entourée d'une auréole de cases de femmes, le développement des unités suivant la pente.

Le groupe central, où le labyrinthe des cases tend à revenir sur lui-même et se termine par une cuisine commune, avec des silos répartis à l'intérieur des cases, l'espace compris entre la dernière et la première case étant pris par des unités annexes, est essentiellement formé des Mafa.

Un groupe, du versant oriental, où les cases en enfilade bourgeonnent à partir d'une salle des greniers qui voit s'aboucher des cuisines, se réclame du système mofou et concerne essentiellement les Mofou, Guemjek, Mbokou avec une variante pour les massifs-îles au nord-ouest de Maroua. L'habitation se développe sur une même courbe de niveau.

Les modèles architecturaux de ces trois ensembles servent les groupes montagnards les plus nombreux : Mafa, Mofou et Podokwo. Entre eux, les architectures-tampons, celles des Mineo et des Zoulgo par exemple, prélèvent des éléments de chacun des groupes voisins.

Les Tsouwok, groupe charnière entre Mofou et Mafa, présentent un intérêt en ce que leur architecture manifeste des traits communs aux familles d'architectures

mofou et mafa, mais aussi aux groupes intermédiaires entre montagnards purs et gens de plateau comme les Woula, Mabas et aussi aux Kapsiki (1). Certaines unités d'habitation des Tsouwok recèlent une sorte de synthèse architecturale. Elle rappelle un silo mofou (plutôt mofou Mokong), très large, ouvert par un hublot, mais le corps constitue une chambre, un peu à la manière kapsiki – avec la différence toutefois que chez les Kapsiki l'ouverture du magasin coiffant la chambre est sommitale et est prolongée d'un goulot. La voûte de terre est de type mafa et supporte une toiture de tiges de mil.

L'architecture de ce groupe est-elle le reflet de celle de ses voisins par sa position géographique charnière, ou est-elle relictuelle et représente-t-elle en quelque sorte la matrice des autres ? (fig. 27).

Le plateau vallonné et interrompu de collines chaotiques est la partie la moins montagneuse du nord des monts Mandara. Chaque concession devait pour se défendre s'enfermer dans un halo épais d'*Acacia ataxacantha* semés en même temps que l'on montait les murs.

Cette zone qui fut la plus menacée des monts mandara et qui résista avec succès aux incursions foulbé forma la plaque tournante de toutes les migrations qui peuplèrent les massifs, car, si les transfuges furent nombreux à accéder directement aux massifs par la plaine, des groupes organisés remontèrent le mayo Tsanaga et si Goudour reste le lieu mythique de cette dispersion, c'est le plateau tsouwok qui en fut le vrai centre.

Il n'est pas simple d'établir une filiation des architectures montagnardes. Elles varient peu à peu et l'on passe insensiblement de l'une à l'autre, chacune ayant son aire centrale où le stéréotype tribal est fortement marqué et ses marges plus nuancées. L'opposition architecturale tranchée est rare, elle existe entre Ouldémé et Mbrémé où un cours d'eau sépare deux architectures où tout diffère : matériaux et formes des unités d'habitation et des silos.

La remontée des populations par l'intérieur des massifs a procédé à des refoulements successifs. Les populations ont-elles laissé sur place leurs architectures – qui changeaient alors de contenu humain, ou ont-elles migré en véhiculant leur architecture ?

Les paleo-Guelebda disposaient lors de leur occupation du massif de Moskota, du pays mouktélé... (1) d'une architecture sommaire : cases basses affrontées, en pierres, que l'on retrouve aujourd'hui sur leur massif au Nigeria. Une parenté peut être établie entre l'architecture hidé et celle des Mouktélé – renforcée par une parenté linguistique –, ces groupes pouvant représenter le refoulement d'une strate post agro-pasteurs...

Seule une étude serrée des appellations relatives aux formes architecturales et à la destination des unités d'habitation, avec parfois une évolution de contenu à contenant ou l'inverse, permettrait d'étayer des hypothèses sur la diffusion des formes architecturales.

L'habitation mafa (fig. 28)

Les Mafa occupent les massifs les plus compacts, les plus centraux et aussi les plus élevés. En matière d'adaptation, le « gay » mafa semble le plus montagnard et,

(1) La césure entre les monts Mandara septentrionaux et les plateaux méridionaux n'est pas radicale, des traits des cultures montagnardes se prolongeant chez les Kapsiki et les Daba.
(1) La tradition orale décrit encore ces ruines sous des *Acacia albida* si nombreux qu'ils furent accusés d'avoir fait périr les paléo-Guelebda.

comme dans l'ensemble de ces pays de montagne, le « gay » est traditionnellement bâti en position dominante.

L'élément fondamental est une enfilade de cases soudées les unes aux autres : le « zolom gay ». Une case-entrée, chambre de l'homme, communique avec une case-vestibule ou la chambre de la première femme – qui renferme aussi son grenier – prolongée par une case-grenier, souvent à double silos, et qui s'ouvre sur la cuisine.

A la case de l'homme peut se greffer la case du bœuf claustré, à celle de la première femme : la bergerie supportant un magasin pour les cendres, lui-même protégé sur ses arrières par les bâtiments indépendants que sont les cases des autres épouses, celles des fils.

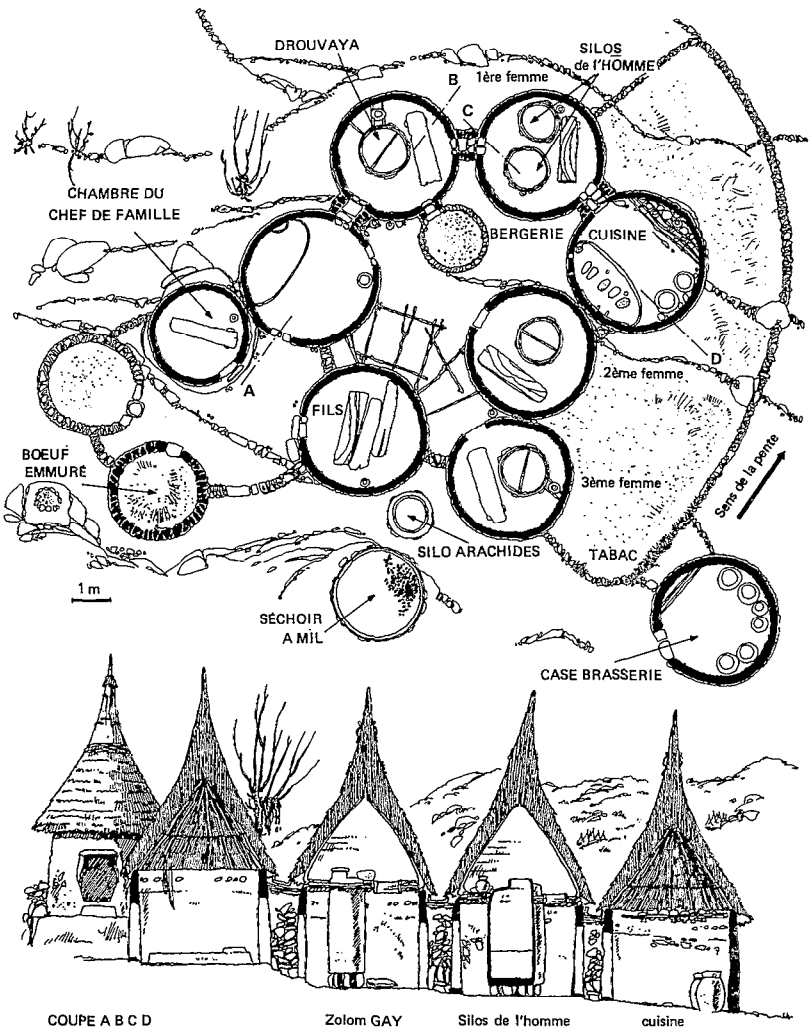

Fig. 28 Habitation mafa : Mandaka, quartier Drouvaya

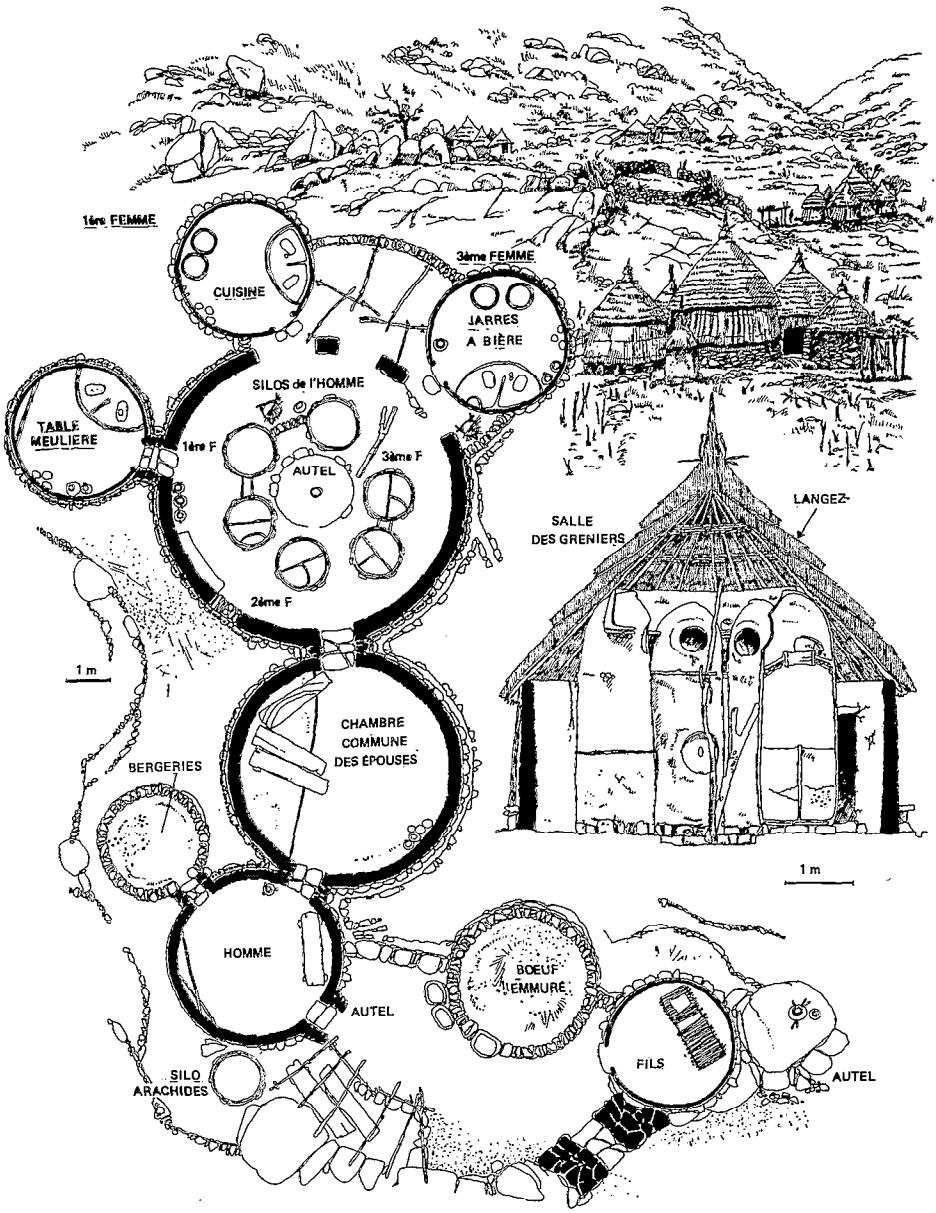

Fig. 29 Habitation mofou de Douvangar, quartier Mamas

Chez les Mafa, la rotation biennale sorgho-petit mil implique que l'année de petit mil correspond à une période de carence qui peut tourner à la disette si un surplus de sorgho n'a pas pu être dégagé de la récolte précédente. La conservation de ce surplus est vitale et explique l'intérêt porté aux techniques de conservation et au mode de stockage des grains dont témoignent en partie certains traits architecturaux, avec tout d'abord le séchage des panicules dans une case surélevée à l'extérieur du « gay », face à l'entrée et, ensuite le remarquable agencement de la case-grenier. Elle est montée jusqu'aux deux tiers à l'aide de grosses pierres colmatées par jet de terre en crépissage, tandis que le haut est constitué de couches alternées de pierres et de banko. A l'intérieur est construit un silo (parfois deux) légèrement excentré et isolé du sol par une assise de cercles concentriques de pierres. Des épaules du grenier rayonnent des poutrelles qui, prenant appui sur le haut du mur, soutiennent une plate-forme de branches émondées liées par un platras de terre. Le haut du mur est ajouré et permet, comme pour la base du silo, une aération au-dessous du magasin. Pour accéder à ce magasin, on se hisse sur ce jointif par une trappe vernissée. L'étage est compartimenté à partir de l'ouverture du grenier et reçoit arachides, pois de terre, vêtements dans des poteries... Cet étage est recouvert d'un cône de banko qui soutient directement une couverture de tiges de mil, prolongé sur le faîte par des graminées et qui confère à la toiture un élancé incomparable.

Les autres constructions, comme la cuisine, ne disposent pas de cette couverture de terre, mais d'une armature de *Ziziphus sp.* ou de *Diospiros mespiliformis*. La table de mouture est vaste, quatre à cinq (et parfois plus) meules dormantes y sont enchâssées, en plus des meules courantes, elles sont équipées de percuteurs sphériques servant à redonner aux meules leur aspérité et de l'indispensable petit balai à farine. Au fond, sont disposés plusieurs foyers amovibles qui permettent d'installer de grandes jarres pour brasser la bière, un échaffaudage de poteries où percole l'eau à travers les cendres afin de donner le filtrat salé, à cela s'ajoutent des mouvettes et des batteries de canaris.

Cette cuisine est collective, les Mafa répugnant à multiplier les feux.

L'habitation mofou (fig. 29)

Les « ay » mofou s'inscrivent dans le système de défense du massif qui réserve au chef la situation la plus élevée, répartition pyramidale qui se retrouve parfois au niveau des chefs de quartiers.

Les « dleds » ou murs de pierres, parfois coiffés de paquets d'épines ou de *Gardenia erubescens* servaient sur le massif à protéger les quartiers contre les voleurs ou les damans. En plaine, ces murs se doublaient à l'avant de lignes d'*Acacia ataxacantha* semées avec des supports bouturés de *Commiphora africana* ou en lignes indépendantes et ils protégeaient les piémonts immédiats mis en cultures.

Chaque « ay » mofou constitue en lui-même une fortification, un haut mur hérissé de paquets de *Gardenia erubescens* protège l'arrière de tout « ay » d'une certaine importance ou enserre l'entrée. On pénètre à l'intérieur par une case-poterne qui donne sur une enfilade de cases communicantes. Peu d'unités sont indépendantes, parfois la case de l'homme, celle du fils ou celle du bœuf emmuré et encore donnent-elles sur l'aire d'entrée.

L'obscurité qui règne d'un bout à l'autre du « ay » était – et reste de l'avis du Mofou – un moyen de se prémunir contre le vol.

La case-entrée, où sont suspendues les armes, est le lieu de repos du chef de famille. Elle débouche sur la case-dortoir des femmes, où sont répartis leurs lits-planches et qui se prolonge par la salle des greniers sur laquelle s'ouvre la cuisine

de chaque épouse. D'autres constructions peuvent, telles des poivrières, flanquer la case commune, il en est ainsi de la chévrerie ici aussi surmontée d'une loge pour les cendres ou d'une chambre pour les enfants.

La pierre est largement utilisée. Elle n'est pas taillée, mais cassée. Les murs des cases réservées aux animaux sont en pierres non jointoyées, la case-dortoir des femmes, celle de l'homme sont montées en pierres sèches. La terre est un matériau de crépissage intérieur et extérieur.

Le « ay » mofou manifeste son originalité dans le bloc cuisines-salle des greniers.

La cuisine, de dimensions réduites, est construite sur socle de terre et de pierres. Le toit, simple faisceau de perches liées au sommet, prend appui sur la mince paroi de banko. Cette armature est recouverte d'un litage de cannes de mil et enfin de paille. L'entrée, au contour ovale, est ornée de motifs en relief et l'accès est facilité par une marche. A l'intérieur, à droite, est installée la table de mouture...

Les cuisines peuvent être raccordées à la salle des greniers par d'étroits tambours – qui sont autant d'urinoirs. Leurs murs exposés aux intempéries doivent alors être protégés : une claie de tiges de sorgho repose sur une petite corniche de pierres faisant saillie au niveau du socle.

Si les cuisines sont incluses dans l'aire des greniers, le système de protection des murs est réglé par des panneaux de vannerie qui, pincés sous le toit des cuisines et de la salle des greniers, aboutissent à un réseau de chéneaux en demi-troncs évidés, soutenus par des madriers reliant le haut des murs des cuisines aux greniers.

La cuisine ou « gedjek » – qui désigne également le groupe « femme et ses enfants » – est le domaine propre de la femme et il est prolongé par un silo qui lui fait face.

Le grenier mofou, cylindre voûté à sa partie supérieure, troué d'un unique orifice, est construit avec la même terre et selon la même technique que la cuisine, dont la porte est percée après le montage des parois.

Le pied du grenier est bâti sur des plaques de pierres, puis le corps est monté et ensuite l'étage de bois et de terre où est ménagée une trappe. On façonne alors les bords du hublot et enfin, avec de la glaise, la partie qui nécessite l'intervention d'un spécialiste : la cupule.

Le grenier de l'homme, réservé aux seuls sorghos, n'est pas cloisonné alors que celui de la femme est divisé en quatre parties, deux grands compartiments pour les sorghos et les haricots et deux petits pour l'oseille de Guinée, le souchet, les brèdes... L'étage, outre les effets personnels, renferme chez l'homme le mil de semence et chez la femme la provision hebdomadaire de sorgho, les calebasses, ses parures...

Les greniers, groupés en cercle, sont abrités par une case et si leur nombre excède cinq ou six, les perches du toit reposent sur des entretoises qui relient le haut des greniers.

Comme d'autres habitations montagnardes, le « ay » mofou voit se succéder les générations, mais sa durée exceptionnelle s'explique sans doute moins par l'utilisation de la pierre que par la stabilité du parcellaire et le système d'héritage qui donne à l'aîné en même temps que l'habitation l'essentiel des terrasses qui l'entourent.

Ces concessions montagnardes sont complétées par des espaces matérialisés qui, plus qu'en plaine, font partie intégrante de l'habitation. La cour d'entrée, entourée d'un muret bas de pierres plates, encombrée d'auvents pendant la saison sèche, sera transformée en jardinet à tabac pendant l'hivernage. A proximité les arbres servent de granges ou de séchoirs à mil, à arachides. Les dalles rocheuses aménagées en aire de battage peuvent être utilisées pour faire murir les panicules de sorgho... ombragées, elles font office de lieux de réunion où, tout en devisant, on tresse la corde...

LES MONTS MANDARA MÉRIDIONAUX

Pour les monts Mandara méridionaux, la marque n'est plus le plan dans sa totalité, mais simplement l'agencement du domaine de la femme.

Les aires architecturales

Les aires architecturales se différencient en fonction des plaines qui leur font face. Le gros de ces populations est arrivé plus massivement et plus récemment sur des reliefs-refuges qui n'ont jamais été que cela, l'économie restant tournée vers les plaines. Ces reliefs n'ont pas connu de concentrations anciennes de populations capables de « nationaliser » les nouveaux venus, comme c'était le cas pour les montagnards septentrionaux.

C'est ainsi que paradoxalement les groupes les plus frustes sont les plus proches géographiquement des empires soudano-sahéliens qui furent à la fois des aires de dispersion et des centres civilisateurs.

Le repli des populations n'a pas suivi une composante principale nord-sud, mais des mouvements inverses dont l'épicentre se situait sur la Bénoué, siège d'une série de confédérations.

Ainsi se succèdent :

– une aire du revers occidental : Kapsiki, Bana, Goudé et Njegn, où les femmes vivent dans des cases en enfilade ou des ensembles de cases soigneusement alignées faisant corps avec des cours alternées ;

– une aire méridionale qui recouvre l'ensemble fali (à l'exception du Peské Bori), ici chaque épouse dispose d'un ensemble de bâtiments tournés vers une cour. Cette architecture touche une aire plus vaste, axée sur la Bénoué avec les Bata, les Dourou et aussi les Dowayo... ;

– une aire orientale qui concerne les versants de la vallée du mayo Louti : Hina, groupuscules Boudoum, Diméo... et aussi les Daba. L'ensemble des épouses est simplifié et limité à deux unités, parfois une seule, les petites cases-autels, en revanche, sont démultipliées.

Certains traits architecturaux traversent en diagonale les monts Mandara méridionaux avec l'important groupe daba qui attribue aux femmes un ensemble de deux cases affrontées, que l'on retrouve aussi en plaine avec les Guiziga et qui touche les Njegn où les deux unités se commandent séparées par une minuscule cour, compromis entre les cases affrontées et celles en enfilade.

L'ensemble Sud-Mandara apparaît comme plus composite, avec toutefois certains traits communs : division en deux parties de la concession, l'homme conservant une position toujours topographiquement haute ; multiplication des cases-autels ou réservées à la préparation des sacrifices ; multiplication des silos où est engrangé un seul type de récolte... ainsi qu'un goût constant pour la décoration, depuis les vanneries faîtières, le travail plus soigné de la terre jusqu'au vernissage (1) des murs, des meules, des greniers intérieurs et à la mosaïque des cours...

(1) A base de plantes tinctoriales, mucilagineuses diverses et poncé à l'aide d'un galet avec de l'huile de *Khaya senegalensis.*

L'exemple des Fali Doudja (Tinguelin)

Chez les Fali, la cohabitation de plusieurs familles, l'existence au sein de la concession d'un enclos pour chaque épouse, les nombreux séchoirs, les réserves de bois, la présence de cases-reliquaires... donnent une impression de confusion que ni les clôtures de séko, ni les ébauches de haies vives ne clarifient (fig. 30).

Le seul élément cohérent, qui conserve une organisation stéréotypée, est l'enclos

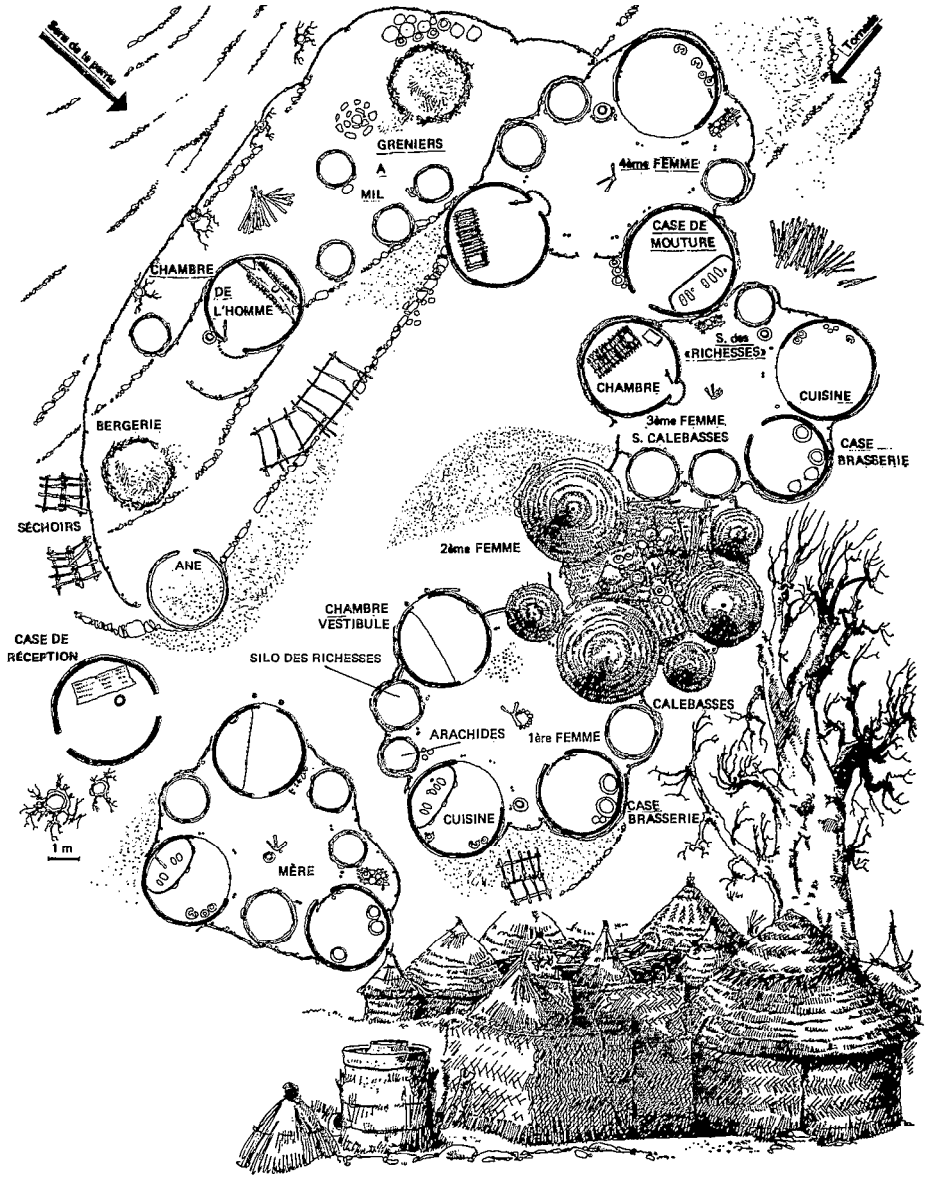

Fig. 30 Habitation de Fali Doudja, quartier Babondji

de la femme formé d'un cercle de six à sept bâtiments où l'on pénètre par un simple jeu de tapades ou par une case-vestibule. La cour est couverte par un « danki » supporté par un faisceau de poteaux centraux et de piquets disposés entre les bâtiments. Un trépied retourné et fiché en terre permet de se hisser sur cet assemblage utilisé comme aire de séchage.

Une femme possède trois cases qui alternent avec les silos : une cuisine très largement ouverte – en fait le développement d'un bâtiment conçu comme un silo et incorporant une table meulière, une case pour entreposer la bière de mil et le matériel afférent et une chambre.

Les silos, en bousillage, de taille modeste, sont de trois types :

– simple cylindre ouvert,
– cylindre fermé avec ouverture quadrangulaire ménagée dans le flanc ;
– cylindre à ouverture sommitale, surmonté d'un dôme aplati et percé d'un orifice latéral (rappelant un grenier montagnard mais de forme écrasée).

Les deux premiers sont destinés aux calebasses, aux condiments et plantes légumières ou encore aux « richesses » et aux vêtements, rarement au mil, dont la récolte est monopolisée par l'homme et stockée dans son « domaine ». Le troisième est exclusivement réservé aux arachides.

Gardant la pierre pour soubassements des murs et pour supports des greniers, les Fali Doudja utilisaient presqu'exclusivement la terre de termitière soigneusement préparée et malaxée. Les assises du mur sont montées en chevrons réguliers et le profil de la paroi, légèrement cambré vers le haut, s'évase pour recevoir la base du toit.

Les Fali étaient experts dans l'utilisation du chaume. A chaque pièce du toit correspondait une graminée, pour le « séko » circulaire de la voûte, pour les armatures intérieures disposées horizontalement, pour les litages... trois types préférentiels étaient retenus du faîte à la base.

Aujourd'hui les zones monospécifiques de graminées se sont raréfiées sur les piémonts et la vallée haute et elles ne se sont pas encore reconstituées sur le plateau, mais c'est plutôt le manque d'attrait pour l'architecture traditionnelle qui pousse à la simplification.

Le souci de décoration était partout présent. Les cours des femmes étaient recouvertes de mosaïques de tessons de poterie et de petits cailloux pris dans un ciment obtenu des déjections de vers mélangées à des décoctions d'écorces mucilagineuses.

Les silos sont très souvent enjolivés de reliefs, en particulier celui « des richesses ». Au début du siècle, les cases étaient ornées non seulement de motifs géométriques, mais aussi de dessins figuratifs...

LES HABE DE PLAINE

L'architecture de plaine est plus simple, ce n'est plus le plan – il est régulièrement circulaire – ni un élément du plan qui permet de différencier les architectures, mais c'est l'architecture même de l'unité d'habitation ou plus précisément le mode de couverture qui est pertinent.

Les groupes ethniques sont numériquement plus importants et leur architecture est parfois le produit d'une uniformisation.

Une aire de la terrasse débordante est centrée autour des lacs Tréné et Léré au Tchad. Elle intéresse au Cameroun les groupes moundang, guidar et, récemment encore, les Mambay.

Les habitations à terrasse

L'habitation moundang était constituée de deux arcs de bâtiments déterminant un plan général oblong avec une suite de cellules coalescentes qui, pour chaque épouse ménageait une cuisine, une chambre, une bergerie et un grenier (fig. 33).

La terrasse, épaisse, est montée sur des solives sur lesquelles reposent des vanneries, puis des bottes de paille et enfin de la terre damée et huilée recouvrait l'ensemble, à l'exception des cuisines qui possédaient leurs propres terrasses légèrement surélevées. Les silos sont incorporés à ce bâtiment côté cour et s'ouvrent par un hublot à hauteur de la terrasse, un jeu de « séko » protège la cupule et permet d'obturer le hublot.

L'homme se place à l'entrée avec à l'arrière son propre silo. A l'extrémité est monté le parc à bestiaux.

Actuellement, la concession moundang est en déliquescence, les cellules se sont dessoudées et chacun des éléments est devenu une case circulaire (cuisine, chambre). Le grenier s'est lui aussi détaché et simplifié.

Les constructions végétales

L'aire où la totalité des constructions étaient végétales correspond au pays guiziga.

Ce type d'habitation végétale se double d'un plan simple (fig. 31). A l'usage de chaque femme : deux cases affrontées (chambre et cuisine) sont reliées par un auvent fermé. Ce type architectural est propre à un établissement en position refuge dans les massifs d'éboulis.

Mais cette architecture de « séko » n'est pas née de cette adaptation, elle se retrouve, très proche, chez les Moussey, gens des plaines ouvertes sur la frontière du Tchad. Elle représente en fait une sorte de pointe orientale d'une aire architecturale très vaste qui se développe largement au Tchad.

Ce plan intervient spontanément partout où l'architecture tribale se déstructure, chez les Fali, les Guidar, les montagnards descendus en plaine.

Le zina massa (fig. 32)

Chez les Massa du Logone, le « zina » est parfaitement circulaire. Face à l'entrée, au fond de la concession, c'est la place de la première femme, les autres épouses se disposant alternativement à droite et à gauche de la première. Chacune possède une cuisine, au diamètre moindre que celui de sa deuxième case : sa chambre. Ce système aboutit à une succession de petites et de grandes cases réparties sur le périmètre. La case de l'homme occupe le centre dans le cas de vastes enclos ou se place près de l'entrée.

Les greniers-bouteilles hissés sur tréteaux sont au centre de la concession, chaque femme faisant face au sien, celui des hommes sous la direction du chef d'enclos est le plus important.

Le « zina » massa était au début du siècle entouré d'une épaisse « zériba » d'abattis d'épineux, il tend aujourd'hui à être de plus en plus ouvert.

L'élevage se manifeste dans l'aménagement intérieur des cases. Les bêtes sont redistribuées chaque soir : volailles dans les cuisines ou sous les lits chauffants, petit bétail dans les chambres des femmes, gros bétail dans celle des hommes, chez qui le lit est central et les animaux sont attachés tout autour.

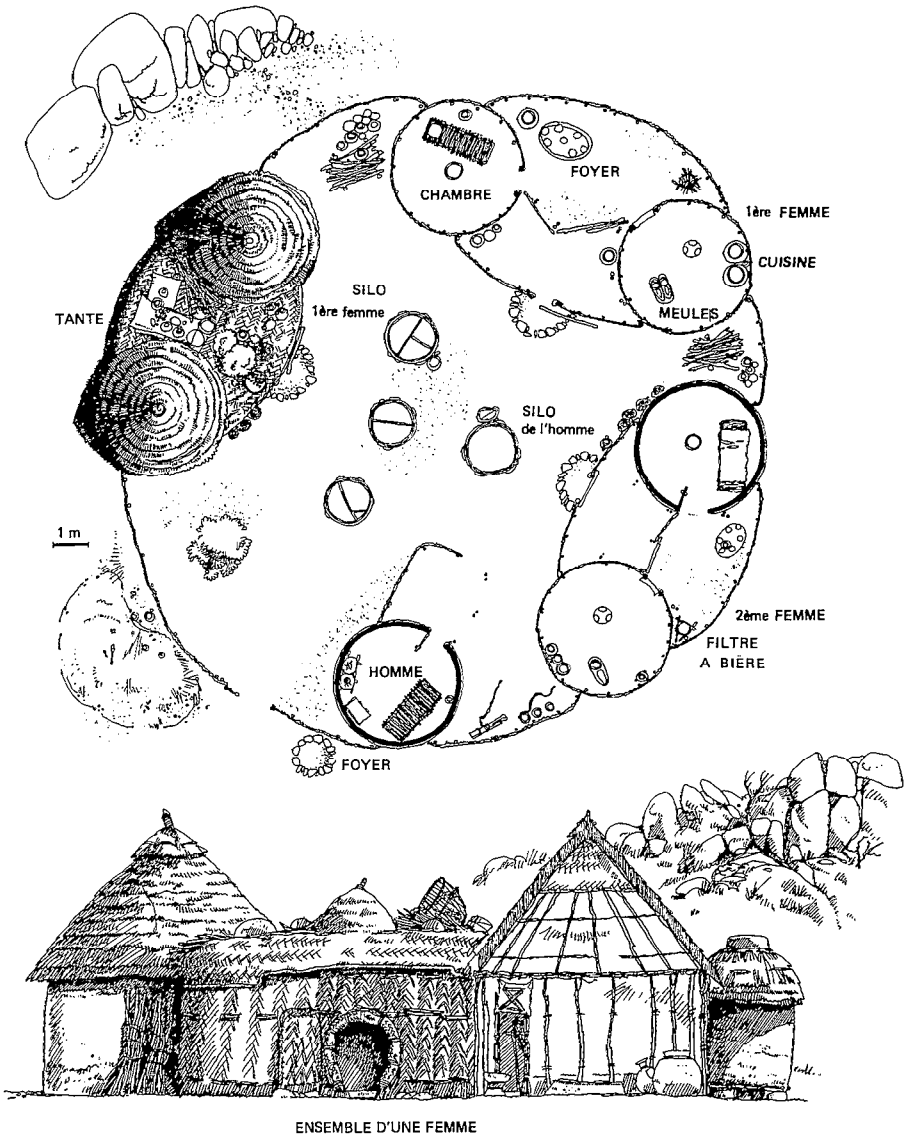

Fig. 31 Habitation de Guiziga à Badjava Tetra, région de Moutouroua

Chez la femme, le mobilier : lits chauffants, greniers nains, meule basse est réparti sur la périphérie. Des contreventements, le plus souvent décorés, font suite à l'auvent extérieur surbaissé.

Le travail de la terre est remarquable et les décorations sont nombreuses, mais c'est le toit de vannerie qui retient l'attention. Confectionné à partir de plusieurs vanneries cousues ou d'une seule, circulaire, resserrée à sa périphérie à l'aide d'une corde pour prendre une forme sphéro-conique. Une première couche de paille est

maintenue extérieurement par un réseau de boudins de graminées fortes fixées à la voûte tressée à différents niveaux horizontaux. Ils serviront à retenir les litages de paille.

L'espace ainsi ménagé permettra de plus une certaine isolation thermique. Cette voûte préfabriquée est hissée sur le mur à l'aide de poignées, elle pourra ainsi être transportée lors d'un changement de résidence. La concession massa a en effet une vie éphémère, le décès d'un adulte peut signifier l'abandon de la concession pour une place voisine l'année suivant la mort.

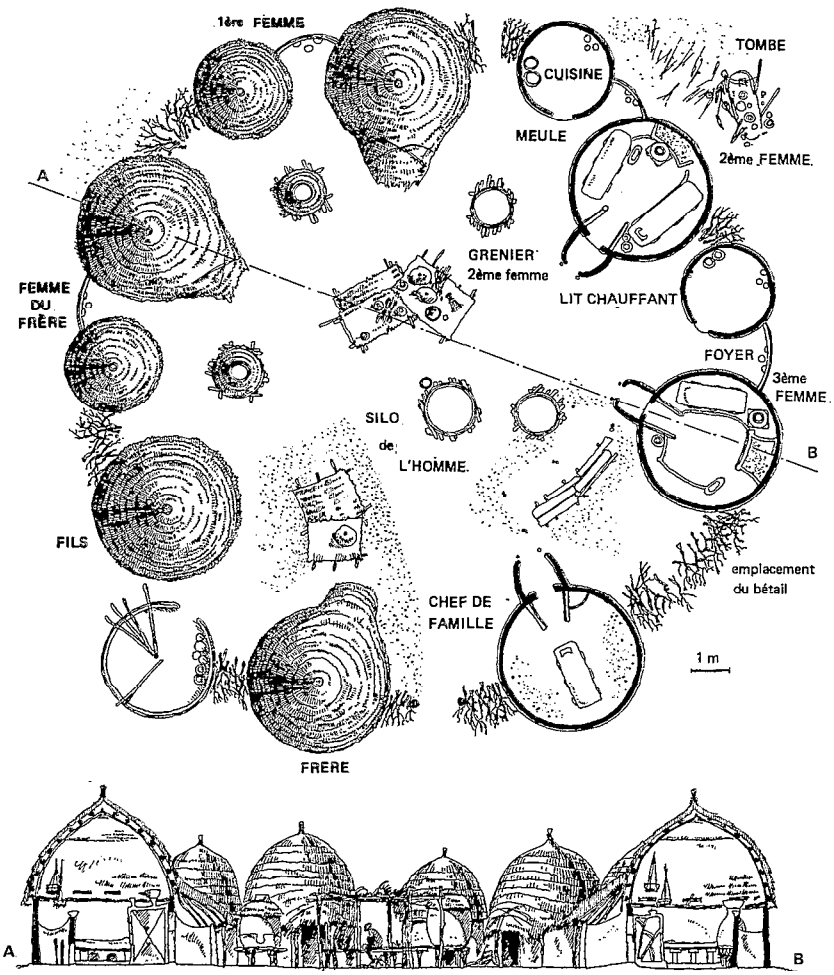

Fig. 32 Habitation massa, région de Yagoua

L'architecture des populations musulmanes

Elle diffère des précédentes en ce qu'elle est a-ethnique ayant subi des influences plus larges. Ces architectures sont plus diversifiées par le « genre de vie » : éleveurs, cultivateurs et à un degré moindre : ruraux, citadins que par l'ethnie.

Les éleveurs arabes Choa du lac Tchad au nord du Diamaré ont un type de case (« kouzi ») réservé à une famille. « Kouzi » est vaste et peut dépasser 8 m de diamètre. Le toit est un dôme de chaume assujetti sans litages, à la perche. L'armature du toit repose au centre sur une série de 4 ou 6 poteaux qui déterminent à l'intérieur la place du lit familial. Ce lit est à rapprocher de la tente de nattes des nomades plus septentrionaux. Il conserve un dais de nattes qui couvre une sorte de cage de branchettes, dont les parois servent à exposer une vaisselle-prestige (fig. 33).

La moitié de la case sert à entasser des jarres à grains que domine une étagère, la réserve d'eau, les foyers avec plaque foyère et la meule sur tréteaux.

L'autre moitié est réservée au bétail, en particulier aux veaux qui, à l'abri des mouches, passent là leur journée pendant la saison des pluies.

Les Foulbé du Nord-Diamaré qui ont vécu au Bornou et à proximité des Arabes Choa, ont adopté à l'usage des femmes un type de case à mi-chemin entre « kouzi » et la case bornouanne. Le volume est plus réduit et la disposition intérieure change aussi sensiblement. Le lit de la femme est déplacé sur le côté, protégé par un écran (1). Un seul poteau mitan soutient le toit par un croisillon qui maintient un tore où prennent appui le haut des perches. Au bas de la charpente, un tore de base extérieur retient le chaume du toit. La case est subdivisée en deux : une partie sablée, « habitation », s'oppose à une partie au sol convexe et avec pieux d'attaches, réservée au bétail.

Les cultivateurs présentent des concessions d'une grande atonité architecturale, où transparaissent des convergences de plans. Au nord de l'ancienne extension du Wandala, c'est l'architecture bornouanne qui prime, le Wandala étant lui-même un satellite de l'empire du Bornou.

Un groupe comme les Mousgoum de brousse (Kossa) l'ont également adoptée : lourdes assises de « banko », toiture de chaume non lité, case au sol surcreusé et sablé, même organisation intérieure.

Les Mousgoum, leurs voisins du nord, reprennent cette disposition, mais les techniques étaient radicalement différentes : voûte de terre auto-portante, nervurée afin de faciliter la construction et de répartir les eaux de pluie. Ces unités étaient jadis communicantes latéralement. Le grenier central, monté sur un jeu de troncs équarris, était souvent unique.

(1) Un grenier intérieur de type mousgoum de brousse est également encore présent chez les femmes âgées.

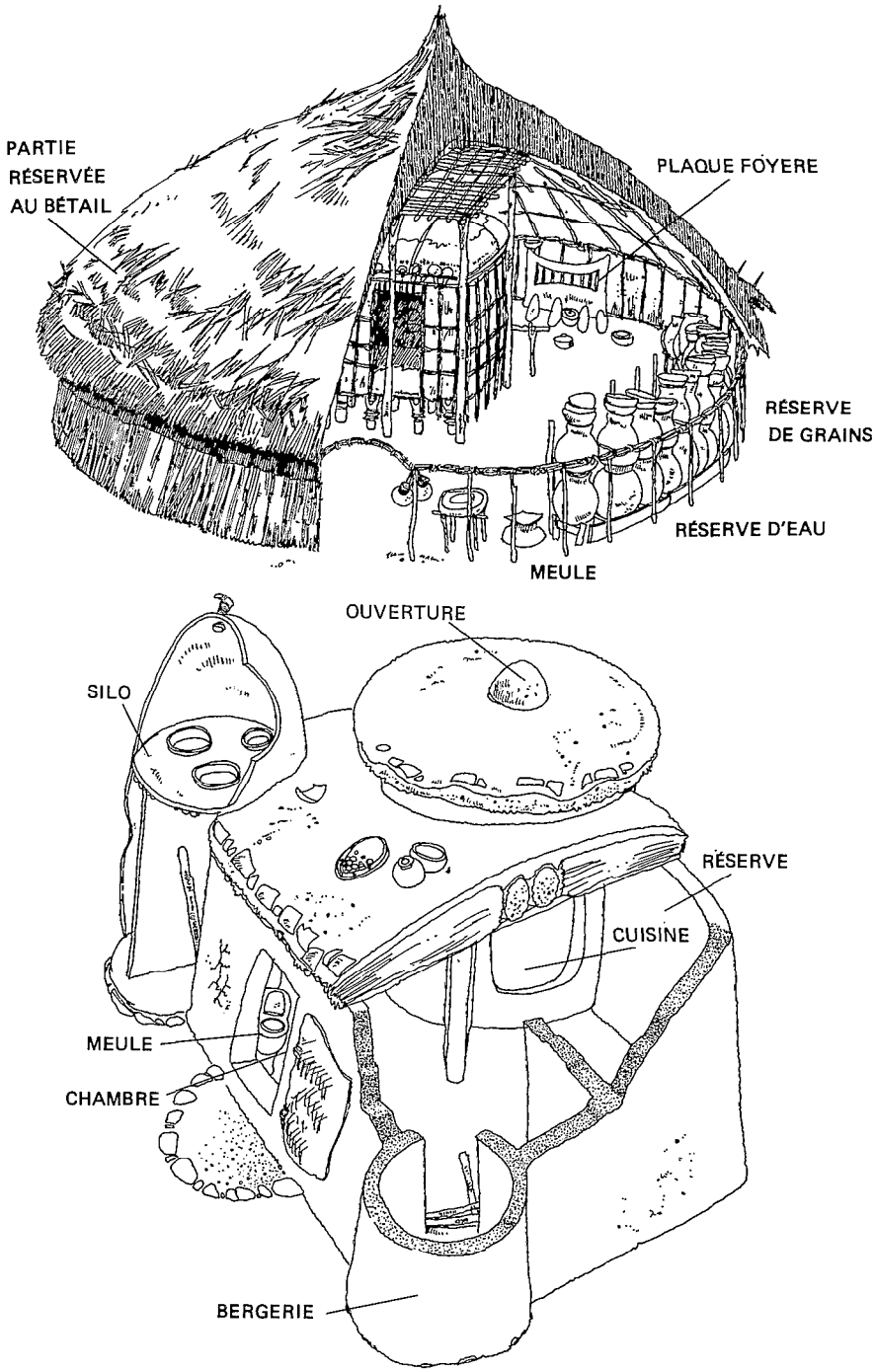

Fig. 33 Types de construction des Arabes Choa et des Moundang

Le modèle du saré peul

Les architectures tribales subissent à des degrés divers un phénomène de désagrégation.

Pour les montagnards où l'innovation est exclue sur les massifs, excepté pour les jeunes gens, l'architecture évolue sur les piémonts. L'enfilade de cases éclate et les unités s'ouvrent sur une cour, tout en se simplifiant, elles s'homogénisent dans leur structure et deviennent polyvalentes.

L'architecture aboutit à un même modèle « spontané », tout comme celles qui se décomposent sans changer de milieu. Ce modèle courant est celui, déjà évoqué, de cases circulaires qui, pour chaque épouse, sont réparties en une chambre et une cuisine prises dans un auvent plus ou moins fermé. La désagrégation architecturale passe par un stade de transition de durée variable et aboutit à une restructuration qui prend comme modèle le saré peul.

Ce saré modèle est né dans les bourgades, centres de lamidats. Lors de leur conquête, les Peuls, en grande partie éleveurs purs, ne possédaient que des cases végétales rudimentaires, à l'exception des « Yirlabe » qui, avec leurs forts pourcentages de « rimaybe » (serviteurs assimilés) avaient déjà eu, au Mali, des expériences de sédentarisation.

Les Peuls du Diamaré (Ngara et Tara), qui avaient longtemps résidé au Bornou, avaient pris connaissance des schémas d'habitation citadine de ce pays, lui-même influencé par les États haoussa.

Ce sont surtout les « Wolarbe », conquérants de la moyenne vallée de la Bénoué et des plateaux de l'Adamawa qui, par la présence de forts contingents haoussa à leurs côtés, influencèrent directement l'architecture des nouvelles cités peules.

La référence de prestige en matière architecturale passait par l'architecture haoussa, si bien que les « saré » des « lamibe » furent édifiés sous la direction de « kimbe » (Haoussa, Bornouans).

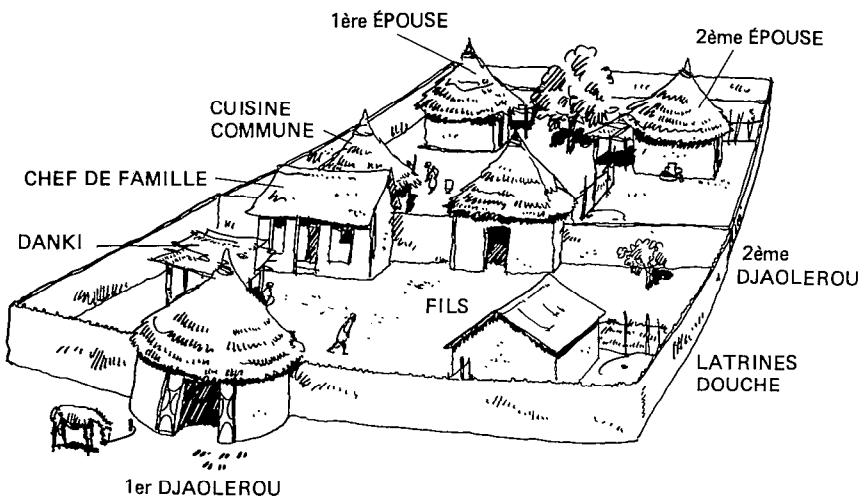

Fig. 34 Saré peul du Diamaré

Une suite de salles de réception (1) donnait sur les appartements du lamido, le logement des serviteurs et sur l'énorme gynécée, l'ensemble était entouré d'une haute muraille de terre. Peu à peu, les notables, puis les simples particuliers s'emparèrent des prérogatives de cette architecture princière en la simplifiant dans le plan et dans les volumes des unités. Ce processus est le plus net chez les Wolarbe, où la case haoussa « soro » a été adoptée et même vulgarisée en brousse.

Le saré peul représente avant tout une certaine organisation de l'espace qui reste en accord avec les deux bases de la société peule : le nomadisme de l'éleveur – qui le rend indifférent à un type architectural – et l'Islam.

Les Foulbé ont privilégié un espace clos – et l'importance de la clôture transparaît dans la terminologie foulfouldé – et des aires dégagées et sablées, où la propreté (douches, latrines) va de pair avec la pureté rituelle. Le « saré » s'offre donc comme une habitation enclose qui s'ouvre par un « djaolerou » donnant sur une première partie publique comprenant la case du maître de maison, celles de ses fils et de l'hôte. Un deuxième « djaolerou », auparavant écurie ou salle de mouture, donne sur les quartiers des femmes, où chacune possède une chambre, la cuisine étant généralement collective (fig. 34).

La ville coloniale, en se superposant – au sens propre et au sens figuré – à la cité traditionnelle, va imposer le damier des rues qui remodèlera les « saré » en favorisant les formes quadrangulaires, du plan aux unités d'habitation. Ce mouvement sera renforcé par l'adoption massive de la tôle d'aluminium ces quinze dernières années.

C'est dans une version encore simplifiée que ce saré s'exporte dans les campagnes, généralement développé en plaine dans la zone d'influence peule, chez les Foulbé agriculteurs et chez les « Foulbéisés ». Le mécanisme d'adoption du « saré » par les campagnards s'appuie sur une double motivation, en tant qu'habitation de la société peule dirigeante et également en tant qu'habitation citadine.

Le « saré » peul ne représente pas, pas encore, un modèle architectural détribalisé. Il reste, lorsqu'on s'en empare, la démonstration d'une mutation ethnique. Un Guidar, un Fali, un montagnard descendu en plaine... construira un « saré » après s'être vêtu à la mode peule, avoir appris la langue peule et s'être, bien sûr, islamisé.

Ainsi, par une sorte de paradoxe, les Foulbé, à l'origine éleveurs et nomades, ont en un siècle élaboré, puis imposé un modèle d'habitation pour le Nord-Cameroun. Parti des centres des lamidats, devenus villes, le « saré » modèle passe massivement dans les campagnes sans affronter de modèles concurrents.

(1) « Djaolerou », pl. « djaoledje », du haoussa « zawre ».

JEAN BOUTRAIS

Troisième Partie

LES SOCIÉTÉS

Chapitre VI

G. PONTIE (1972)

LES SOCIÉTÉS PAÏENNES

Populations et ethnies - l'organisation sociale et le contrôle de l'espace - les oppositions significatives.

L'impression qui s'impose au visiteur sillonnant le Nord-Cameroun est certainement celle d'une grande diversité. Diversité du milieu physique, de l'aménagement de l'espace, de l'art de la construction, de la forme de l'habitat... Les chapitres précédents ont montré que des études approfondies confirmaient en grande partie cette diversité.

La carte des populations révèle l'existence de très nombreuses ethnies – ou du moins de très nombreux « groupes » que l'on distingue dans le vocabulaire courant – dont le poids démographique est très variable. La carte des densités met également l'accent sur des déséquilibres profonds au niveau de la répartition des populations, déséquilibres qui, dans de nombreux cas, ne vont pas dans le sens que la carte de la valeur des sols semblerait indiquer. Les zones les plus favorables sur le plan de l'agriculture, qui reste l'activité principale des habitants du Nord-Cameroun, ne sont pas toujours les plus densément peuplées. Il y a là, inscrite dans l'espace, la marque d'une histoire particulièrement mouvementée, d'une volonté de résistance à toute forme d'assimilation, qui alliées aux possibilités diverses du milieu physique, sont à la fois cause et reflet de sociétés elles-mêmes différenciées. Nous verrons cependant qu'il est possible de retrouver, par-delà cette grande diversité, de profondes similitudes.

C'est à l'étude de ces sociétés, de leurs similitudes, de leurs divergences et de leurs contacts que nous allons nous attacher au cours de cette partie.

Une première distinction s'impose entre les païens [ou *Kirdi* (1) ou *Habé* (2)] et les islamisés. Cette classification en deux groupes des nombreuses ethnies représentées ici peut certes paraître un peu sommaire, et il sera nécessaire d'entrer davantage dans le détail. Nous verrons pourtant qu'elle n'en est pas moins pertinente dans la mesure où l'opposition entre ces deux groupes a été le facteur dominant de l'histoire du Nord-Cameroun, même si elle n'a pas revêtu partout la même acuité.

Il ne faudrait cependant pas en conclure hâtivement que l'on est en présence de deux blocs homogènes. Le second chapitre de cette partie mettra en évidence des différences importantes au sein du groupe des islamisés, entre les Foulbé et les

(1) *Kirdi* : terme de la langue Arabe Choa du Ouadaï et du Baguirmi signifiant infidèle, c'est-à-dire non islamisé. Ce terme aurait été introduit au Nord-Cameroun par des militaires.
(2) *Habé* : (sing. *Kado*), terme ayant en langue foulfouldé la même signification que *Kirdi*.

Mandara par exemple. De même nous allons dès à présent nous attacher à montrer que si l'étude des sociétés dites « païennes » révèle entre elles des traits communs importants – dus en grande partie au fait qu'elles ont été confrontées aux mêmes vicissitudes – l'opposition à l'Islam et aux efforts d'uniformisation tentés par l'administration coloniale, n'a pas suffi à unifier les groupes païens qui souvent se sont ignorés, parfois opposés et ont toujours essayé, avec plus ou moins de bonheur, de préserver leurs particularismes : ces particularismes ethniques se traduisent aujourd'hui par des réactions très diversifiées face aux tentatives de « modernisation » (développement des cultures industrielles, amélioration des techniques culturales, scolarisation...) allant de la résistance globale – c'est le cas chez les Matakam (MARTIN J.Y., 1970) – à l'enthousiasme vis-à-vis de tout ce qui est nouveau, manifesté par les Moundang par exemple. De même, si l'on a pu parler dans le passé d'opposition généralisée entre les islamisés et les païens, les différentes ethnies n'adoptent plus aujourd'hui à cet égard une attitude uniforme. M. Richard – pour ne citer qu'un exemple – note à ce sujet dans un ouvrage récent (1972) que si les Mada, quels que soient les lieux dans lesquels ils s'installent, ont soin de conserver leurs particularismes et refusent l'Islam, leurs voisins Mouyengué se laissent plus facilement absorber par les Mandara.

Notre intention n'est pas de présenter successivement ici chacune des ethnies « païennes » du Nord-Cameroun. Une telle présentation déborderait largement le cadre de ce chapitre et pêcherait par un profond déséquilibre dans la mesure où les informations dont nous disposons, particulièrement riches pour certaines ethnies, sont par trop superficielles pour d'autres. Nous demandons au lecteur qui serait intéressé par un tel inventaire de se reporter au « survey » de B. LEMBEZAT (1961), et aux monographies ethniques, relativement nombreuses, menées au Nord-Cameroun au cours de ces dernières années, dont il trouvera la liste en bibliographie.

Notre but est à la fois plus modeste et plus ambitieux : essayer de mettre en évidence les traits communs aux différentes ethnies – au niveau de l'organisation sociale et du contrôle de l'espace en particulier – qui laissent parfois penser qu'elles relèvent toutes d'une même « civilisation », mettre ensuite l'accent sur les écarts, parfois très importants, par rapport à ce modèle.

Ces écarts trouvent en partie leur explication au niveau de l'histoire, des densités de populations... et bien évidemment au niveau des contraintes du milieu physique au point que d'aucuns pourront s'étonner de ne pas voir établir, d'entrée de jeu, une distinction entre montagnards, gens de plaine et gens du fleuve. Cette solution, en apparence plus logique, a été rejetée pour des raisons d'exposition – éviter, autant que faire se peut, les redites – mais aussi, et surtout, pour ne pas donner au lecteur l'impression d'un déterminisme trop strict du milieu physique sur l'organisation des sociétés. Nous nous en expliquerons plus longuement par la suite.

POPULATIONS ET ETHNIES

Notre propos n'est pas ici de reconstituer l'histoire de l'implantation des populations à laquelle un chapitre précédent a déjà été consacré. Nous nous contenterons de retracer quelques grands axes migratoires et d'évoquer les vicissitudes historiques auxquelles furent confrontées ces populations, éléments explicatifs de la constitution des groupes ethniques actuels.

Le recours à l'histoire, toujours rémunérateur lorsqu'on veut expliquer

l'organisation présente d'une société, n'est pas ici des plus faciles et cela pour plusieurs raisons. La documentation historique relative à ces sociétés païennes est des plus réduites : on ne dispose pratiquement d'aucun document écrit antérieur à l'arrivée des Foulbé au Nord-Cameroun. Les historiens, essentiellement intéressés dans cette région par l'histoire des empires musulmans, se sont contentés de noter éventuellement au passage l'existence de groupements païens qui se trouvaient sur les franges de ces États. Ainsi, si l'on excepte l'excellente étude d'histoire régionale des pays de Guider (LESTRINGANT, 1964), les documents à notre disposition sont l'œuvre ou bien d'historiens dont la préoccupation essentielle n'était pas l'étude des sociétés païennes, ou bien d'observateurs attentifs de ces sociétés dont la préoccupation essentielle n'était pas l'histoire. Tenter actuellement cette reconstitution historique est une entreprise de plus en plus hasardeuse : les sources d'informations se tarissent, les quelques traditions orales qui ont résisté à l'épreuve du temps n'intéressent plus qu'un contingent d'anciens de plus en plus réduit et il est toujours difficile d'y faire la part de l'histoire et de la légende. La dernière difficulté et non la moindre que nous signalerons ici, réside dans le fait que l'on n'a pas affaire à une histoire globale mais à une multitude d'histoires particulières : chaque micro-groupe ayant le plus souvent réagi individuellement face aux menaces extérieures.

Les enseignements de l'histoire

L'histoire nous apprend cependant un fait essentiel : la mise en place des populations païennes du Nord-Cameroun, leur structuration – voire leur restructuration – en ethnies, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, ont certainement été influencées par la construction puis le développement des États soudanais de la cuvette tchadienne (le Kanem à partir du VIIIe siècle, le Bornou, le Baguirmi et le Mandara vers le XVe) et au début du XIXe siècle par l'hégémonie peul et les luttes qui l'ont précédée. L'expansion de ces royaumes, sultanats ou empires, s'est toujours réalisée au détriment des populations païennes voisines – leur réservoir naturel d'esclaves – qui ont dû abandonner leurs territoires ou se confiner dans des zones qui se sont révélées par la suite trop exigues. Au cours de leurs déplacements forcés, effectués par vagues successives et, dans la plupart des cas, par petits groupes, ces « païens » ont pu coloniser de nouvelles zones, fusionner avec les populations déjà en place ou les repousser à leur tour.

J. LESTRINGANT explique le peuplement de la région de Guider à partir de trois grands axes de migrations.

« La première de ces poussées aurait agi Nord-Sud, en suivant la bordure orientale de la chaîne du Mandara. Partant du Kanem, des bas pays du Tchad et du Baguirmi, affectés par les irruptions du royaume mandara, elle aurait entraîné dans son sillage ce qui constitue approximativement le fonds commun guider et daba et sans doute aussi une couche récente de l'ethnie moundang.

La seconde poussée s'exerçant dans le même sens Nord-Sud, se serait développée pour sa part le long de la bordure occidentale du Mandara. Provoquée par les pulsions politiques du Bornou et des états haoussa, elle aurait entraînée les Njegn, les Chédé et les Goudé, conduisant des fractions de ces peuples jusqu'à l'intérieur des ensellements du massif.

Enfin une troisième poussée avançant d'Est en Ouest entre les 9e et 10e parallèles aurait amené la couche archaïque du rameau moundang jusque dans la zone de Bidzar » (LESTRINGANT, 1964, p. 105).

Ces trois courants qui convergent vers Guider se sont heurtés au Sud-Ouest (moyenne vallée de la Bénoué) aux Bata, au sud aux Fali.

Les populations que l'on appelle Fali – et qui ne constituent pas non plus un

groupe homogène – ont pris possession de leur territoire actuel à la suite de nombreuses vicissitudes. « *Il semble,* note J.G. GAUTHIER, *que l'on pourrait considérer les Fali comme issus de trois apports ethniques différents : en premier lieu les autochtones qui occupaient le territoire avant le XVIe siècle... en second lieu des populations venues du Nord-Est (Sao, Guégué ?) dont nous retrouvons maintenant des témoignages culturels, enfin, plus récemment des éléments venus chercher refuge* » (GAUTHIER, 1969, p. 28).

Les populations du Logone auraient subi des influences semblables ; I. de GARINE (1964) le note à propos des Massa. « *Il est vraisemblable,* écrit-il, *que l'accélération du mouvement vers le sud soit consécutive à la croissance des royaumes islamisés de la plaine du Tchad dont la pression s'est exercée dès le XVe siècle sur les populations païennes* », de proche en proche sur les Kotoko, les Mousgoum et les Massa... Ils ont subi le contre-coup des conflits qui ont opposé pendant plusieurs siècles le Bornou, le Kanem et le Baguirmi. Il en est de même des Toupouri, venus du Sud, qui d'après J. GUILLARD (1965), s'étendaient, au cours du XVIIIe siècle, jusqu'au Logone dont ils furent chassés par les Baguirmiens et les Massa-Mousgoum.

Quant aux ancêtres des Guiziga – vraisemblablement des chasseurs – et des Mofou, FROELICH note leur présence – mais ne cite pas ses sources – dans la plaine du Diamare lors de l'apogée du Kanem, au XIIIe siècle. Ils auraient eu à subir plus tard, au XVIIe siècle, les razzias des Baguirmiens (1).

Si l'on se tourne vers la partie nord des monts du Mandara, le problème est encore plus complexe. En effet, à côté de quelques ethnies dont le poids démographique est relativement important – c'est le cas des Matakam et, à un degré moindre, des Kapsiki par exemple – on est en présence de nombreux micro-groupes revendiquant chacun une histoire particulière et des traditions propres. C'est le cas en particulier des populations de l'arrondissement de Mora que le démographe A.M. PODLEWSKI (1966, p. 12) englobe sous l'appellation de « païens des massifs de Mora » : les Podokwo, les Mouktélé, les Mora, les Vamé Brémé, les Ouldémé, les Mada, les Zoulgo, les Guemjek (2), les Mouyengué. Faute d'études historiques, il est difficile de savoir avec quelque précision d'où ils viennent et à quel moment ils se sont installés sur les massifs. Comme le note A. HALLAIRE dans une étude géographique consacrée à cette région : « *On sait peu de choses sur l'histoire du peuplement des monts du Mandara, si ce nest ce qu'en rapportent leurs habitants, dans des récits traditionnels où les légendes et les mythes se mêlent aux faits historiques. On peut en retenir qu'ils ne sont pas originaires de ces montagnes ; presque tous disent en effet s'y être installés à la suite d'une migration. Ce sont probablement les conditions d'insécurité régnant en plaine qui ont conduit ces populations par vagues successives, à venir trouver refuge dans la montagne, s'agglomérant au fur et à mesure de leur arrivée aux occupants, et formant ainsi les fortes concentrations humaines que l'on constate aujourd'hui. On est incertain sur la date de ces migrations qui remontent en tout cas à plusieurs siècles. Elles recouvraient et assimilaient un peuplement original très ancien dont il ne subsiste plus que de rares vestiges. Ces populations venaient de toutes les directions : beaucoup citent Waza, au nord, comme leur avant-dernière étape, un grand nombre se dit originaire des montagnes de Nigeria, d'autres au contraire seraient venus de l'Est* » (HALLAIRE (A.), 1965, p. 13). Dans un ouvrage plus récent, consacré aux Mouktélé, B. JUILLERAT (1969) confirme cette thèse en indiquant que d'une façon générale les monts du Mandara ont été peuplés à partir de la plaine orientale et septentrionale, c'est-à-dire à partir de régions qui étaient respectivement sous l'hégémonie du Baguirmi et du Bornou. Il précise par ailleurs qu'au XVIIIe siècle, la disposition des ethnies montagnardes du

(1) FROELICH (J.C.), 1968, p. 43. L'auteur ne cite pas ses sources et cette information nous paraît des plus contestables.
(2) Les Guemjek seraient en réalité un fragment de l'ethnie Mofou.

Nord-Mandara, était déjà, dans l'ensemble, ce qu'elle est aujourd'hui. La prise du pouvoir par les Foulbé au début du XIXe siècle – prise de Maroua en 1809 (1) – semble avoir eu ici des conséquences moins directes qu'en plaine sur la répartition dans l'espace des populations (BOUTRAIS (J.), 1970, pp. 122-134). En ce qui concerne plus directement les Mouktélé, B. JUILLERAT indique que la plupart des clans ont pour origine non pas la plaine, mais un autre point du Mandara.

Quant aux Matakam – qui constituent le groupe païen numériquement le plus important du Nord-Cameroun – ils auraient vraisemblablement pris position sur les montagnes du Mandara en même temps que les Margui, lors des luttes entre les Kanembou et les Sao (MARTIN (J.Y.), 1970). Signalons pour situer ces événements dans le temps que la défaite des Sao contre les Kanembou date de 1472. Parmi les groupes ethniques qu'il est actuellement possible de recenser dans les montagnes, les Matakam sont certainement parmi les premiers installés. Leurs traditions orales permettent de penser que cette zone avait déjà été occupée, puisque des traces de terrasses auraient existé lors de leur arrivée. Ici, comme ailleurs, les autochtones ont pu être intégrés, repoussés ou exterminés par les nouveaux arrivants.

A la suite de ces premiers bouleversements, les ethnies qui nous occupent, s'étaient constituées – ou reconstituées – et en partie stabilisées, lorsque les Foulbé, déjà établis au Nord-Cameroun, mais soumis aux païens, établirent leur domination sur toute cette région au début du XIXe siècle – 1800-1810 –, à l'époque de la « jihad ». L'hégémonie peul et les répercussions sur les sociétés païennes voisines seront analysées en détail dans le troisième chapitre de cette partie. Nous nous contenterons donc de noter brièvement ici les conséquences de cette domination sur la répartition des populations païennes.

Dans les départements du Diamaré, du Margui-Wandala et du Mayo-Danaï qui constituent la majeure partie de la zone faisant l'objet de cette étude, la conquête peule s'est heurtée à une résistance farouche de la part des païens (2). Certains groupes ont été pratiquement désintégrés – c'est le cas par exemple des Zoumaya occupant alors la région de Mindif dont on retrouve actuellement quelques îlots dans la zone d'Ouro-Zangui. D'autres ethnies ou fragments d'ethnies ont été repoussés, tels les Guiziga, dits Marva, contraints d'abandonner le site de Maroua et de se réfugier sur les premiers contreforts du Mandara, alors que la plupart des montagnards se voyaient freinés dans leurs possibilités d'extension ou contraints d'abandonner le piedmont, mais n'ont pas été délogés. Bien qu'officiellement soumises et administrativement rattachées à des lamidats, les populations n'ont jamais accepté ici l'hégémonie peule et n'hésitaient pas à jouer du couteau aux dépens des Foulbé qui avaient eu l'imprudence de s'aventurer trop avant dans les zones païennes. Il est même permis de penser que sans l'intervention du colonisateur, et la mise en place du système d'administration indirecte qui a officialisé et par là même renforcé la domination du Foulbé sur l'élément païen, le rapport des forces aurait pu rapidement s'inverser au profit de ces derniers.

Dans la vallée de la Bénoué et, plus au Sud, dans l'Adamaoua, des ethnies entières ont été refoulées ou disloquées. B. LEMBEZAT parle dans cette zone de peuples « émiettés », « les populations anciennes ayant été au sens plein du terme,

(1) Cette date proposée par J. LEMOIGNE (1918), est contestée par E. MOHAMMADOU (1970) qui situe cet événement en 1795.

(2) Il est pourtant des cas, rares il est vrai, où des païens s'alliaient avec des Foulbé pour combattre d'autres païens – I. de GARINE signale le cas chez les Massa – et même où les Foulbé s'alliaient avec des païens pour combattre d'autres fractions claniques Foulbé – c'est le cas des Foulbé Badawa qui se seraient alliés aux Guiziga Marva, pour s'opposer aux menées expansionnistes des Foulbé Illaga de Mindif. Même dans l'adversité, l'unité des Foulbé et l'unité des païens au niveau d'une même ethnie, n'allait pas de soi.

taillées en pièces par l'envahisseur puis réduites à la servitude, avec ce que la chose peut comporter de conséquences tant physiques et psychologiques que sociales » (LEMBEZAT, 1961, p. 155). De nouveaux groupes ont pu se constituer à la suite de cette désintégration : ainsi les Mambay, peu nombreux au Cameroun, seraient nés, pense LESTRINGANT, au début du XIXe siècle, de la fusion de Fali et de Moundang chassés par l'invasion peule, avec un fonds ethnique d'autochtones niam-niam (LESTRINGANT, 1964).

En marge de ces mouvements migratoires de grande amplitude dus à la présence des États islamisés voisins, il convient de noter des déplacements de moindre ampleur mais certainement très nombreux dus aux luttes entre tribus païennes, voire à l'intérieur d'un même groupe entre ressortissants d'origines diverses et parfois même entre frères, comme le rapportent les traditions d'origines de certaines ethnies ou de certains clans. Nous avons affaire ici à des sociétés segmentaires qui résolvent les problèmes de surpopulation et les désaccords internes, par le départ d'individus ou de fragments de groupes qui s'implantent ailleurs et créent un nouveau groupe de parenté en s'installant sur un territoire non débroussé. Ainsi, selon J. LESTRINGANT (1964) les Hina, les Mousgoy et les Moutouroua seraient-ils nés d'une scission au sein du groupe des Daba ; les Mada, selon M. RICHARD (1972), seraient apparentés aux Minéo ; de même, de nombreux clans faisant aujourd'hui partie de différentes ethnies – Daba, Guiziga, Kapsiki, Matakam, Mofou... citent comme dernière étape migratoire Goudour, en pays mofou, zone rocheuse située à l'Ouest de Maroua, près de Mokong, dans l'actuel département du Margui-Wandala. Des études de linguistique et d'ethno-histoire, qui font encore cruellement défaut, permettraient certainement d'avoir une idée plus précise de ces anciens apparentements, de reconstituer d'une façon plus complète et plus sûre les divers mouvements migratoires.

La notion d'ethnie « païenne »

Nous venons de voir que les populations païennes du Nord-Cameroun telles qu'elles apparaissent aujourd'hui sont le résultat de nombreux brassages dus à des mouvements migratoires de plus ou moins grande amplitude qui se sont étalés sur une longue période jusqu'à une époque relativement récente. L'ethnie que l'on distingue par un nom spécifique (Massa, Matakam...) n'est plus souvent ici qu'un assemblage de groupements hétérogènes qui, au hasard de leurs déplacements, se sont retrouvés au sein d'un même territoire. La cohabitation prolongée au sein d'une même zone, l'affrontement de problèmes quotidiens identiques et dans certains cas l'absorption ou la mise sous tutelle par un clan dominant de micro-groupes venus chercher asile, leur a certes permis d'acquérir un minimum de caractères communs au niveau de la langue et dans le domaine du religieux, de l'organisation économique, et de la culture matérielle. Pourtant l'absence d'un pouvoir politique centralisé – c'est là la caractéristique essentielle de la plupart de ces sociétés païennes – capable de pacifier une zone étendue et par là même de permettre des relations fréquentes entre individus au sein du territoire ethnique, ou encore d'assurer la cohésion du groupe par l'organisation d'une défense commune, n'a pas permis d'uniformiser ces groupements hétérogènes. Nous verrons que les migrations internes et les réseaux d'échanges matrimoniaux n'ont joué ce rôle qu'au niveau d'unités territoriales plus restreintes. La prise de conscience ethnique est due plus souvent ici à une opposition vis-à-vis du monde extérieur qu'à la reconnaissance de liens organiques entre les individus d'un même groupe. Dans de nombreux cas c'est d'ailleurs le monde extérieur – le monde musulman en particulier – qui a défini des groupes ethniques en les affublant le

plus souvent d'un terme méprisant. Les Massa ne se désignent pas entre eux par le terme de Massa, mais par le nom de l'ancêtre du lignage ou de la « terre ». « *Ce terme,* écrit I. de GARINE *n'est usité par les informateurs que pour s'opposer aux islamisés et aux étrangers au contact desquels ils se trouvent* » (1964, p. 17). De même les Fali ne se désignent pas eux-mêmes par le terme Fali, mais utilisent ce vocable, comme synonyme de *Habé,* pour désigner toutes les populations non islamisées (GAUTHIER, 1969). Le dernier exemple que nous citerons – mais nous pourrions encore en citer de nombreux – est celui des Mofou. Ce terme désignerait abusivement deux groupes bien distincts : les Mofou montagnards du Nord et au sud le groupe que J.F. VINCENT (1970) appelle Mokon.

Il est significatif de noter à ce sujet que l'une des premières difficultés à laquelle se sont heurtés les observateurs de ces sociétés, qu'ils se soient attachés à une étude monographique ou aient tenté un « survey » de plusieurs ethnies a été de donner une définition de l'ethnie et de délimiter son aire d'extension.

« *On peut appeler pays Matakam,* écrit J.Y. MARTIN (1970, p. 15), *le pays occupé par tous les individus qui se disent Matakam, et cette appellation ne désigne un ensemble ethnique particulier que par opposition aux populations voisines. Un groupe ferme qui se distingue de ses voisins par une communauté de langue, de religion, de production artistique et culturelle peut être qualifié d'ethnie, mais l'utilisation de ces seuls critères permet difficilement d'établir une séparation stricte entre les Matakam et leurs voisins* ». J. LESTRINGANT qui s'est longuement attaché dans son ouvrage à tenter de définir la notion d'ethnie en conclut qu'en définitive « *l'unité ethnique recouvre des sociétés qui sont cohérentes entre elles par un ensemble de signes communs qui commande, en dernière analyse, les objectifs et les moyens d'action de ces sociétés, nonobstant telles particularités religieuses, politiques ou matérielles qui, ici et là, individualisent des sous-groupes ou des collectivités autonomes* » (LESTRINGANT, 1964, p. 78).

Peu homogène, le groupe ethnique est souvent peu différencié des groupes ethniques voisins. Nous avons cité l'exemple des Matakam qui englobent cinq groupes différents – Boulahay, Mabass, Hide, Mafa, Minéo – se comprenant entre eux bien que ne parlant pas tous la même langue et se différenciant assez peu des groupes voisins. On pourrait même citer le cas des Guiziga qui se divisent en trois groupes distincts – Moutouroua, Loulou, Marva – certains ressortissants du groupe des Marva qu'il nous a été donné d'interviewer ne savaient même plus avec certitude s'ils étaient Guiziga ou Mofou. Mais l'exemple le plus probant est peut-être celui des Massa. I. de GARINE signale à la fois que « *les traits qui semblent différencier les Massa du sud de ceux du nord présentent un caractère spectaculaire* » (1964, p. 29) et que les Massa, les Mousgoum, les Sara, les Moussey, et au sud les Toupouri et les Moundang « *possèdent de nombreux traits communs tant dans le domaine de la langue que dans celui de la technologie ou de l'organisation sociale* » (1964, p. 17). Les frontières entre les ethnies ne sont pas nettes et l'on assiste dans les zones de contact sinon à des changements d'appartenance ethnique du moins à des emprunts réciproques. Les Moundang de Midjivin par exemple ont actuellement beaucoup plus de points communs avec leurs voisins Guiziga de Moutouroua dont ils ont adopté la langue et une grande partie des coutumes qu'avec les Moundang de Kaélé.

L'ORGANISATION SOCIALE ET LE CONTROLE DE L'ESPACE

La brève esquisse historique qui précède, les premières remarques qui viennent d'être faites concernant le manque d'homogénéité des ethnies, jettent déjà quelque lumière sur ce que seront l'organisation sociale et le mode de contrôle de l'espace des populations païennes qui nous occupent : ce sont des sociétés

segmentaires, sans pouvoir politique centralisé, incapables de dominer de grands espaces. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la communauté villageoise ou le massif revête une importance toute particulière.

Les groupes de parenté et la constitution des villages

Quel que soit le groupe ethnique auquel on s'intéresse, on retrouve presque toujours les mêmes légendes de création de villages. Un individu à qui l'on reconnaît souvent des pouvoirs exceptionnels dans le domaine du religieux ou l'art de faire la guerre, quitte son pays d'origine et, poursuivant généralement un animal, atteint un lieu qui lui plaît et dans lequel il s'installe. Il fait venir ses épouses, ses enfants, parfois ses frères et ses « clients » – que le cas échéant il intègrera artificiellement à son groupe de parenté – et crée un nouveau groupe de descendance en même temps qu'il humanise une zone de brousse. C'est le cas de l'ancêtre Mada qui, parti à la recherche de son bœuf, le retrouva près du mont Gouélé où il décida de s'installer ; c'est le cas du fondateur des Guiziga Moutouroua qui, ayant dérobé impunément un objet sacré à Goudour, vint créer le village de Moutouroua ; c'est encore le cas du fondateur du village de Magoumaz, en pays Matakam, qui découvrit le site en poursuivant des sauterelles. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

La création d'une nouvelle unité territoriale et la naissance d'un groupe de parenté indépendant par segmentation avec le groupe d'origine, suppose la prise de possession d'une terre et sa « domestication ». Au sens laïque du terme, la prise de possession du sol qui pourra ensuite être transmis par héritage aux descendants, est très généralement le résultat d'un débroussage superficiel : il suffit souvent d'élaguer les branches de quelques arbustes pour délimiter la zone que l'on désire s'approprier. La prise de possession « religieuse », qui peut être considérée dans de nombreuses sociétés comme l'acte de naissance d'une nouvelle communauté villageoise et de son « terroir », suppose la domestication des génies de la terre. Entrer en contact avec les génies de la brousse, apprendre la gestuelle qui les rendra favorables, est l'œuvre du fondateur, aidé en cela par les pouvoirs religieux exceptionnels, qui lui sont généralement reconnus par la légende. Cette science, il la transmettra à son fils aîné, c'est ainsi qu'aujourd'hui encore dans de nombreux villages le descendant par primogéniture du fondateur du village assume les fonctions de chef religieux, chargé en particulier du culte en l'honneur des divinités de la terre et des ancêtres du ou des clans débrousseurs. Ces ancêtres sont d'ailleurs souvent assimilés à des divinités de la terre, établissant ainsi un lien très étroit entre leurs descendants et la terre qui les nourrit. « Les *Bab-Ouyak*, note J.Y. MARTIN, *vivent sur la terre que leurs ancêtres ont débroussé et dans laquelle ils ont été enterrés. Les ancêtres participent ainsi moralement et physiquement au caractère fécond et sacré de cette terre. Quand on coupe ces racines en émigrant, on pratique une amputation mortelle sur sa personnalité sociale* » (MARTIN, 1970, p. 77-78). De même I. de GARINE, insiste à propos des Massa sur le rôle magico-religieux du chef de terre et l'influence des génies du sol. « La *"nagata"*, écrit-il, *ne saurait être considérée comme un objet inerte que chacun peut impunément exploiter. Elle est conçue à la fois comme une étendue de terrain dont on peut montrer les limites et comme un génie féminin qui assure la fécondité des champs et des individus qui en consomment le produit. C'est "en se nourrissant des produits de l'agriculture que les individus entrent obligatoirement en contact avec la "nagata". L'une des fonctions essentielles du chef de terre est d'assurer par ses sacrifices l'inocuité de la nourriture pour ceux qui la consomment* (1). » Il ajoute plus loin : « *le désaccord avec la "nagata" d'origine est une cause fréquente d'exil et nombreux sont les groupes domestiques qui attendent "à l'étranger" que leur terre nourricière soit calmée* » (I. de GARINE, 1964, p. 50).

Dans certaines sociétés, c'est le cas des Guiziga par exemple, les ancêtres fondateurs sont dissociés des divinités de la terre : toute la communauté villageoise est concernée par le culte en l'honneur du *Kuli* du village (2) chaque groupe de parenté par le culte en l'honneur de ses ancêtres. Dans ce cas, le culte en l'honneur des ancêtres fondateurs – auquel seuls participent leurs descendants – et le culte rendu au *Kuli* du village, ont lieu le même jour et sont apparemment les deux volets d'une même cérémonie, comme pour bien montrer la force des liens qui unissent la terre et les ancêtres qui l'ont humanisée. Le fait que le même nom serve à désigner dans de très nombreux cas – Massa, Mofou, Guiziga... – le groupe de parenté et le village ou le massif qu'il a créé et sur lequel il s'est lui-même constitué, est un indice supplémentaire.

La plupart des observateurs des sociétés païennes qui ont tenté de reconstituer l'histoire de la fondation des communautés villageoises, s'accordent à penser qu'à une certaine période le village ou le massif était l'expression spatiale d'un groupe de parenté ou d'un nombre restreint de groupes de parenté ; la réalité se présente aujourd'hui sous un aspect très différent. Lorsqu'il analyse la composition de la population des différents villages ou massifs, le chercheur est frappé par leur hétérogénéité clanique et lignagère, même dans le cas d'ethnies de taille démographique modeste – c'est le cas par exemple des Mada et des Ouldémé – dont le territoire se réduit parfois à un massif. Sept clans et treize lignages sont représentés dans le village guiziga de Moussourtouk qui compte environ 700 h. Le village de Magoumaz en pays matakam regroupe les ressortissants de trois clans importants, sans compter les étrangers *(Keda)* venus s'intégrer aux clans déjà en place. De même I. de GARINE signale qu'en pays massa *« il n'existe plus de correspondance étroite entre les groupements fondés sur la parenté et ceux qui reposent sur la résidence en commun »* (1964, p. 17). B. JUILLERAT fait une remarque similaire à propos des Mouktélé : *« nous pouvons définir le quartier traditionnel comme suit : c'est la région d'un massif (délimité ou non par des frontières naturelles) à l'origine occupé exclusivement par un ou deux groupes de descendance, mais pouvant aujourd'hui, à la suite de micro-migrations, présenter une relative hétérogénéité lignagère, dans laquelle un lignage ou segment demeure cependant dominant »* (JUILLERAT, 1969, p. 74. Les exemples présentés ici – ils ne sont pas limitatifs – ont été choisis dans des zones d'implantation ancienne. L'hétérogénéité est évidemment plus importante encore dans les zones d'immigration récente. Il est rare par ailleurs qu'un groupe de parenté soit représenté dans un seul village.

Cette situation est la résultante du double mouvement d'immigration et d'émigration dont la plupart des villages ont été l'objet au cours de leur histoire. Des étrangers sont venus s'adjoindre aux fondateurs : ils ont accepté leur culte et parfois leur autorité et ont pu disposer de terres non débroussées. De même, pour des raisons de relations sociales (mésententes avec des membres de la famille), religieuses (maladies ou morts fréquentes attribuées à la colère des divinités du terroir), ou encore économiques (manque de terres), des membres du ou des clans fondateurs ont pu abandonner le village de leurs ancêtres pour aller tenter leur chance ailleurs. Notons au passage que c'est souvent contraint et forcé que l'individu prend la décision d'émigrer. Nous verrons en effet que le fait de résider dans le village de ses ancêtres, d'être membre du clan fondateur, n'est pas seulement pour lui une satisfaction morale, son statut social en dépend en grande

(1) GARINE (I. de), 1964, p. 49. La *« nagata »* est – ou du moins était – l'unité territoriale d'un groupe de parenté placée « sous le contrôle » magico-religieux d'un chef de terre, le *« bum nagata »* qui en est le propriétaire mythique.
(2) *Kuli* : force surnaturelle.

partie, ses possibilités d'accès au pouvoir et à la terre aussi, surtout dans les zones de forte densité démographique. De ce point de vue, le fait que les individus ou des groupes tentent par des manipulations généalogiques de s'apparenter aux fondateurs est significatif.

Cette dissémination dans l'espace des ressortissants des différents groupes de parenté présente une double conséquence au niveau des relations sociales et de l'organisation politique et économique : les relations au sein de la communauté villageoise ne se réduisent pas à des relations de parenté, les relations de parenté débordent fréquemment le cadre villageois.

La communauté villageoise ou le massif : primauté des liens de voisinage sur les liens de parenté

Si au sein des sociétés musulmanes à organisation politique centralisatrice, le village n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste, il n'en est pas de même chez les sociétés païennes. La communauté villageoise ou le massif est ici, dans la plupart des cas, l'unité politico-religieuse d'extension maximum. Même dans les sociétés, telle la société guiziga, où existent des chefferies bien organisées, la communauté villageoise, en raison du mode de dévolution du sol et de l'existence à ce niveau d'un chef religieux spécifique, garde une importance capitale.

LE VILLAGE EST LE CENTRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Chaque village dispose d'un « terroir » dont les limites, matérialisées ou non, sont connues des habitants. C'est du moins le cas dans les zones de fortes densités démographiques. Elles ont généralement été fixées par arbitrage avec les communautés voisines, souvent à la suite de contestations sanglantes, et sont dans de nombreux cas entérinées au niveau du « religieux ». Ainsi, il y a quelques années, la menace proférée par le chef religieux de Moussourtouk de faire intervenir le *Kuli* du village, avait suffi à dissuader les Guiziga de Foulou de s'emparer par la force des champs inclus dans le périmètre de Moussourtouk.

En règle générale, nul ne peut prendre possession d'un champ au sein du territoire villageois s'il n'habite lui-même le village et, dans le cas où il n'est pas membre du ou des groupes débrousseurs, s'il n'a reçu l'autorisation des autorités politiques et religieuses et du chef de clan ou de lignage auprès duquel il a demandé asile. Cette autorisation peut être remise en question si l'on estime que l'individu ne mérite pas d'être intégré à la communauté villageoise, où elle se transformera – c'est le cas le plus fréquent – en droit de propriété. Si l'appropriation individuelle des champs avec possibilité de vente est tolérée dans la plupart des sociétés païennes (1), les sociétés de plaine, contrairement à celles de la montagne, n'admettent généralement pas la vente de terre au profit de membres étrangers à la communauté villageoise (2).

Dans le village, chaque chef de « concession » regroupant généralement sous son autorité ses femmes, ses enfants et parfois un parent venu lui demander asile, jouit en matière économique d'une grande indépendance. Propriétaire de ses champs, il décide, sans avoir à en référer à quiconque, de l'étendue des terres à mettre annuellement en culture et du poids relatif à accorder à chaque produit. Aidé par

(1) Tolérées, les ventes de terres sont encore relativement rares dans les sociétés ayant fait l'objet d'études précises, exception faite des Ouldémé. L'engouement pour un type de sol bien particulier – le *karal* – permettant de cultiver du mil de saison sèche modifiera certainement cette situation.
(2) Les Ouldémé peuvent vendre des champs à des non-résidents, à condition qu'ils soient membres d'une communauté villageoise voisine.

ses femmes et ses enfants non mariés qui lui doivent la totalité de leur travail, il n'a théoriquement besoin de l'assistance de personne d'autre. En fait les choses se passent différemment. Le village n'est pas la simple juxtaposition de petits exploitants indépendants : bien que généralement non imposées, les formes d'entraide sont en effet multiples. En marge de l'aide apportée à un voisin malade lors d'une opération de culture devant être effectuée dans un laps de temps réduit, ou de l'assistance mutuelle entre amis pour toute opération de culture ou de réfection de case, existent des formes d'entraide, presqu'institutionnalisées, mettant en jeu des groupes d'agriculteurs souvent importants. Chaque chef de concession, à condition de préparer à cet effet suffisamment de bière de mil (1), a la possibilité d'inviter ses parents et amis à venir travailler collectivement dans ses champs. C'est là une pratique très courante et nous ne connaissons pas de société païenne au Nord-Cameroun qui ignorerait cette forme d'entraide. Chez les Guiziga, par exemple, cette coutume est si bien respectée que les habitants d'un même quartier établissent un calendrier pour éviter que plusieurs invitations n'aient lieu le même jour, chacun pouvant ainsi bénéficier au maximum de l'aide collective.

Cette coopération dans le travail permet de pallier des déficiences individuelles qui pourraient se révéler catastrophiques dans une économie de survie, augmente vraisemblablement la rentabilité du travail (2) et resserre les liens entre les membres de la communauté villageoise. On constate ici d'une façon très nette, que les liens de voisinage priment de loin les liens de parenté. A l'exception de quelques individus à prestige, les chefs de clans par exemple, qui peuvent demander l'aide de parents spatialement éloignés, sans obligation de réciprocité, ou du futur beau-père qui reçoit l'aide de son futur gendre, accompagné parfois de ses camarades de classe d'âge, c'est entre proches voisins que se tissent généralement les liens de solidarité.

Jusqu'à une date récente – avant la pacification du territoire et l'apparition de l'économie monétaire – le village pouvait être considéré dans une large mesure comme économiquement indépendant. A peu de choses près, chacun consommait ce qu'il produisait : mil, arachides, parfois un poulet ou un peu de viande de chèvre. Les échanges avec l'extérieur – à l'exception des villages inclus dans le réseau d'échanges matrimoniaux – étaient des plus réduits (3) : le paysan disposait de peu de numéraire, les commerçants, en majorité islamisés, hésitaient à s'aventurer dans des zones qui leur étaient hostiles. Nul besoin d'aide extérieure pour la construction des cases, nul besoin de spécialistes pour la confection du vêtement – un bouquet de feuillage ou une peau de chèvre en faisait office – ; seule la fabrication des armes et des outils de fer nécessitait l'intervention de spécialistes (les forgerons) et obligeait les villages qui en étaient dépourvus à s'approvisionner à l'extérieur.

LE VILLAGE EST UNE UNITÉ RELIGIEUSE

Les ethnies païennes du Nord-Cameroun, nous ne connaissons pas d'exception, croient en l'existence d'un dieu unique, créateur de tout ce qui existe, mais se

(1) Souvent la bière préparée en vue du travail collectif reçoit un nom spécifique : *balda ngi midigi* chez les Guiziga par exemple.
(2) RAULIN (H.) (« *La dynamique des techniques agraires en Afrique Tropicale du nord* » CNRS 1967) a pu prouver par des mesures précises que la rentabilité était bien supérieure lors des travaux collectifs : 15 personnes au cours de travaux collectifs, avaient réalisé le même travail qu'une personne pendant 25 jours.
(3) Certaines populations ont joué un rôle dans le commerce des esclaves comme intermédiaires ; en période de famine elles ont même vendu certains de leurs congénères. On pourrait parler dans ce cas d'échanges avec l'extérieur.

souciant peu de ses créatures (1). Il a en quelque sorte donné délégation de pouvoir à une multitude d'esprits ou de génies, bons, mauvais ou ambivalents, dont il est nécessaire de se concilier les bonnes grâces.

Ces esprits, ceux des morts notamment, peuvent agir en dehors de toute référence à un cadre territorial – au sein du groupe de parenté par exemple – pour maintenir un certain « ordre » dans les relations entre générations, contribuant ainsi au respect de la charte sociale. La malédiction proférée par le père, l'oncle paternel et plus encore maternel, voire les tantes, peut avoir des conséquences graves (folie, maladies, mort même). Tous les descendants d'un même ancêtre situé, selon les sociétés, plus ou moins loin dans le temps, sont concernés par le culte qui lui est rendu. De même certaines manifestations (enterrement, fête des jumeaux) nécessitent la présence de tous les membres du groupe de parenté dont l'extension varie également selon les sociétés.

Mais des « forces surnaturelles » peuvent aussi être attachées à un territoire particulier et avoir une influence sur tous les individus qui y résident, quelle que soit leur origine clanique ou lignagère. La communauté villageoise est concernée dans son ensemble, en tant que groupe organique collectivement responsable, par le culte en l'honneur des génies de la terre et parfois des ancêtres fondateurs qui leur sont apparentés. Tous les membres de la communauté villageoise participent à « la grande fête » (*mogurlum* chez les Mofou, *mogulzum* chez les Guiziga, *mazazaï* chez les Mouktélé, *mogololom* chez les Matakam...) qui conditionne la fertilité de la terre et la santé de ceux qui en vivent. C'est le chef religieux, parfois appelé chef de terre (*massaï* chez les Guiziga, *Ouansiri* chez les Toupouri, *bi-Udam* chez les Matakam) qui généralement préside cette cérémonie. Il est, dans la plupart des sociétés, le descendant par les aînés du fondateur du village dont le groupe de parenté se trouve ainsi valorisé. Plus rarement, J.Y. MARTIN signale le cas chez les Matakam et I. de GARINE chez les Massa, le chef religieux peut être le représentant du groupe de parenté numériquement le plus important qui s'est attribué, aux dépens des descendants du fondateur, le pouvoir religieux et parfois politique. I. de GARINE signale par ailleurs « *qu'il peut arriver inversement que la fonction de chef de terre, "sacrée et ambiguë" et donc pénible socialement, soit dévolue à un esclave – étranger dont le sort importe peu* » (GARINE (I. de), 1964, p. 49).

Mais la solidarité cultuelle des villageois et les prérogatives du chef religieux ne se limitent pas à cette seule cérémonie. Tous les membres de la communauté sont également concernés par la fête des semailles, des récoltes, les chasses collectives, ou la fête du *maray* chez les montagnards (2). Par ailleurs, dans nombre de sociétés, les semailles et les récoltes ne pourront être effectuées avant que le chef religieux, souvent après consultation d'un devin, n'en ait donné l'ordre : l'individu qui se singulariserait, risquerait de compromettre la bonne marche des cultures pour l'ensemble du village.

LE VILLAGE EST UNE ENTITÉ POLITIQUE

Centre de la vie économique et religieuse, le village ou le massif constitue également une communauté politique : il est même dans la plupart des cas l'unité politique d'extension maximum. Au niveau de l'organisation traditionnelle – l'organisation étatique moderne a bouleversé la situation – il n'existe aucune

(1) Il n'interviendrait que dans les cas graves : insulte du fils à l'encontre de sa mère chez les Guiziga, recours à l'ordalie...

(2) *Maray* : sacrifice du bœuf de case célébré par les sociétés montagnardes, à l'exception des Ouldémé, des Podokwo, des Mora et des Mouktélé. Cette très grande fête a lieu, selon les ethnies, tous les 2, 3 ou 4 ans et met en jeu la société tout entière.

autorité supérieure susceptible d'imposer son arbitrage lors de conflits entre massifs ou entre villages. Nous verrons qu'il en va différemment chez certaines ethnies de plaine – c'est le cas des Guiziga – sans que l'on puisse pour autant dénier à la communauté villageoise tout contenu politique. Assurer la coexistence pacifique entre les différents groupes de parenté représentés au niveau du village, organiser la défense de la communauté contre toute attaque extérieure, sont, comme dans toute société, les deux fonctions essentielles du pouvoir politique.

Dans le domaine religieux nous avions distingué deux niveaux – celui du groupe de parenté, celui de la communauté villageoise tout entière – cette distinction se retrouve dans le domaine du politique.

L'autorité au niveau du groupe de parenté est représentée par les chefs de lignages et les chefs de clans qui règlent les conflits survenus respectivement entre colignagers et entre les membres de lignage différents mais appartenant au même clan (1). Généralement le chef de village n'interviendra à ce niveau qu'à la demande de l'autorité clanique et lignagère dont la médiation n'aurait pas suffi à résoudre le conflit.

Le chef « politique » du village ou du massif, qui cumule souvent cette fonction avec celle de chef « religieux », est fréquemment, nous l'avons signalé précédemment, le représentant du groupe de parenté le plus anciennement installé dans le village ou, plus rarement, numériquement le plus important. Le plus souvent héréditaire, la fonction se transmet du père au fils aîné ou à un autre membre de la famille jugé plus compétent (2). Le chef se distingue peu du commun des mortels : il travaille dans ses champs comme le paysan de base, est – ou du moins était – rarement mieux vêtu, et ne tirait de sa fonction que des avantages économiques minimes : quelques menus cadeaux de ses subordonnés. Assisté ou non par un conseil des anciens, son rôle à l'intérieur du village était d'éviter que les conflits entre groupes de parents ne dégénèrent en affrontements violents, mettant ainsi en cause la cohésion villageoise. Il n'était le plus souvent qu'un arbitre : ne disposant d'aucune force de police pour faire respecter ses décisions, il comptait essentiellement sur l'ascendant moral que lui donnait la coutume et la volonté générale d'éviter la rupture. « *Il n'avait,* signale J.Y. MARTIN à propos du chef matakam, *aucune sanction à sa disposition et ne pouvait jouer que le conciliateur. Si le lignage n'acceptait pas son arbitrage, il se plaçait de ce fait hors de la coutume villageoise, et les autres lignages le bannissaient* » (MARTIN, 1970, p. 178). Dans d'autres sociétés – chez les Mouktélé par exemple – il n'avait qu'un pouvoir honorifique puisque les conflits internes se réglaient par recours au serment ou à l'ordalie. Il n'y a là rien de comparable avec l'étendue du pouvoir des chefs foulbé, le faste qui l'entoure, et la richesse qu'ils en retirent.

Si toutes les dissensions internes ne pouvaient être évitées, l'unanimité était de rigueur lors d'un conflit avec un autre village, conflit qui ne pouvait se régler que par la guerre. Les guerres entre villages ou entre massifs ont été particulièrement nombreuses et ne sont d'ailleurs pas totalement terminées : les rapts de femmes, les contestations de limites villageoises ou plus fréquemment des rixes sur les marchés, entraînaient une levée de boucliers dans tout le village. Tout homme valide était un soldat en puissance. Lorsque la guerre a été décidée par le chef de village et annoncée aux adversaires, les villageois, armés d'arcs, de lances, de couteaux, de haches, se rendent sur les lieux du combat, généralement situés aux

(1) En fait, vu la dissémination dans l'espace des membres d'un même groupe de parenté, le détenteur de l'autorité au niveau du village n'est pas toujours le chef du lignage ou du clan, mais l'individu généalogiquement le plus proche. Le chef de clan n'est pas représenté dans tous les villages.
(2) Chez les Fali, lorsqu'un village groupe plusieurs tribus, le chef de village *(Uno)* est le chef de tribu doyen d'âge... GAUTHIER (J.G.), 1969.

frontières des deux villages en guerre, et le combat s'engage sous la direction du chef de guerre (1). La bataille se termine rapidement – souvent dès qu'il y a eu un mort dans chaque camp – et les relations de bon voisinage peuvent reprendre. On fait la guerre en tant que membre d'une communauté territoriale et non d'un groupe de parenté ; il n'est pas rare que l'on soit amené à combattre un proche parent qui résidait dans le village adverse. J.Y. MARTIN et B. JUILLERAT, respectivement à propos des Matakam et des Mouktélé, ont expressément noté ce fait.

Les relations extra-villageoises

Nous avons essentiellement insisté jusqu'ici sur l'importance de la communauté villageoise, centre de la vie économique, religieuse et politique. Il ne faudrait cependant pas considérer l'aire ethnique comme une simple juxtaposition de villages indépendants n'ayant aucun lien entre eux. On comprendrait mal dans ces conditions que l'on puisse parler d'ethnie, même si l'on ne doit pas accorder à ce terme, nous l'avons signalé, un sens trop restrictif.

Nous avons noté dans la composition de la population des villages une grande hétérogénéité clanique et lignagère et signalé que tous les membres d'un groupe de parenté, y compris d'une famille élémentaire, pour des raisons diverses, n'habitaient pas le même village. Cette dissémination dans l'espace des membres d'un même groupe de parenté entraîne à ce niveau un relâchement des liens de solidarité au point, note B. JUILLERAT à propos des Mouktélé, que *« selon la distance le séparant des terres de son père, le fils migrant pouvait conserver ou non des droits sur elles »* (1969, p. 66-67), elle n'est cependant pas toujours la marque d'une rupture totale et définitive. Le migrant peut garder avec sa famille et son village d'origine des relations fréquentes : relations économiques – échanges de biens et de services, – religieuses – retour au village à l'occasion de la fête des morts, de la fête des jumeaux..., – matrimoniales – il n'est pas rare qu'un migrant retourne prendre épouse au village. Le champ des relations sociales de l'individu déborde donc fréquemment le cadre villageois. D. FORDE notait à propos des Yako du Nigeria, ethnie plus homogène que celles auxquelles nous avons affaire mais dépourvue également d'organisation politique centralisée : *« un très haut degré d'homogénéité linguistique et culturelle est conservée entre les villages grâce à un échange continuel de visiteurs, de résidents temporaires et d'émigrants permanents »* (2).

Plus encore que par l'intermédiaire de migrants, c'est par le biais des échanges matrimoniaux que se tissent entre les communautés villageoises les liens les plus solides. Certes, en raison de la présence au sein du village de ressortissants de clans différents, le principe de l'exogamie clanique n'impose pas à l'individu d'aller prendre épouse à l'extérieur du village. Cette pratique n'en est pas moins répandue. En pays matakam, l'endogamie villageoise est de l'ordre de 38 % à Magoumaz, de 46 % à Tohébé-Tohébé, de 8 % seulement à Glapar, village de formation récente (v. MARTIN, 1970) ; en pays guiziga où les relations intervillageoises sont plus faciles, en raison de l'absence de relief et surtout du type d'organisation politique et religieuse à tendance intégratrice, l'endogamie villageoise est de 22 % à Moussourtouk, de 9,5 % à Moulva. La majorité des épouses

(1) La fonction de chef de guerre est souvent assumée par le chef de village lui-même ou un membre de sa famille jugé plus apte au combat.

(2) FORDE (D.). *Double filiation chez les Yako*, p. 376 in : RADCLIFFE BROWN (Ar.) et FORDE (D.). *« Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique »*, bibliothèque et sociologie contemporaine, Paris, PUF, 1953.

ont donc été choisies à l'extérieur du village du mari, mais le plus souvent dans les villages limitrophes (1). Dans les sociétés qui nous occupent, le mariage engage non seulement deux individus, mais deux groupes de parenté unis par des échanges de biens et de services. Des biens et des prestations en travail s'échangent contre des épouses (2) ; le code de parenté par alliance impose des relations fréquentes entre les deux familles à l'occasion des enterrements, des fêtes de jumeaux...

Les réseaux d'échanges matrimoniaux présentent du point de vue qui nous occupe un double avantage : ils favorisent une certaine homogénéité culturelle et étendent la zone à l'intérieur de laquelle les individus peuvent librement circuler sans risque d'être attaqués. Certaines ethnies favorisent même ces échanges matrimoniaux avec l'extérieur en limitant l'endogamie villageoise. A. HALLAIRE (1971, p. 14) signale à propos des Ouldémé, que « *lorsqu'un étranger originaire d'un autre village vient s'y établir définitivement, des interdits de mariage apparaissent dès la troisième génération entre ses descendants et leur communauté d'adoption, car ils sont devenus comme des frères* ». I. de GARINE (1964, p. 51) note de même à propos des Massa : « *à une exogamie qui repose sur la consanguinité se superpose une répugnance au mariage qui se fonde sur l'inclusion dans un groupe sacrificiel, laquelle n'est que la conséquence de la cohabitation sur une* "nagata" *commune.* » Les mariages préférentiels – échange de plusieurs épouses entre deux groupes de parenté – peuvent être également interprétés comme un moyen de raffermir les liens de solidarité, soit au niveau du village soit entre villages voisins.

Plus directement liés à la pacification du territoire et au développement de cultures industrielles – le coton en particulier – permettant au paysan d'acquérir du numéraire, la fréquentation accrue des marchés locaux – voire des grands marchés –, la diversité des produits que l'on peut s'y procurer et des gens que l'on y peut rencontrer, permettent aux villageois de s'ouvrir plus facilement sur le monde extérieur et de ne plus considérer le village comme le cadre unique de leur vie. Cet aspect sera traité plus longuement dans la partie consacrée aux relations inter-ethniques.

Mais c'est peut-être encore au niveau du religieux que l'individu prend le plus conscience de son appartenance ethnique ; changer de religion signifiera d'ailleurs fréquemment pour lui changer d'ethnie (3). On a insisté sur le rôle capital du chef religieux au niveau du village, mais il existe souvent aussi des chefs religieux, des devins et surtout des faiseurs de pluie, dont l'intervention est vitale pour la société, qui opèrent au niveau de plusieurs villages, de l'ethnie entière, voire de plusieurs ethnies voisines. Tous les villages matakam ne disposent pas d'un faiseur de pluie, tous les villages guiziga non plus. Le faiseur de pluie y opère au niveau de la chefferie, sous le contrôle du chef, à moins que le chef – c'est le cas chez les Mofou – ne soit lui-même faiseur de pluie. Les Mouktélé sont plus démunis encore puisqu'ils doivent faire appel à des faiseurs de pluie Ouldémé. Il en est de même pour les devins et les guérisseurs : le Guiziga par exemple n'hésite pas à faire appel au devin d'un village voisin ou aux devins daba considérés comme particulièrement lucides. De même, s'il existe de nombreux prêtres en pays toupouri, sans hiérarchie bien définie, le plus ancien « *le Ouan son Koulou* (traduction littérale : le grand des génies) » a autorité sur les Doré mais aussi en partie sur les Goua,

(1) La résidence est virilocale.

(2) Les études faites sur la composition de la dot par PODLEWSKI (A.M.) au niveau de l'ensemble des populations païennes du Nord-Cameroun, celle de MARTIN (J.Y.) plus précisément consacrée aux Matakam, la nôtre consacrée aux Guiziga, montrent que le père et la mère de l'épouse ne sont pas les seuls bénéficiaires de la dot. Une part importante des éléments de la dot (jarres de bière de mil, quartier de bœuf) était destinée chez les Guiziga à être consommée à l'occasion du grand repas réunissant les membres du lignage du père et les proches voisins. On assiste actuellement à une évolution de sens inverse.

(3) Le païen islamisé caractérisera sa nouvelle situation en déclarant : « maintenant je fais un Foulbé ».

autrement dit sur une grande partie des Toupouri. « *Gardien le plus compétent de la coutume, il déclenche les grandes fêtes annuelles* », note J. GUILLARD (1965, p. 122). On pourrait également signaler ici l'importance du groupe fali sur lequel le *Tondji-Marou* exerce son autorité.

Notons au passage que c'est dans le domaine du religieux, le moins perméable aux influences étrangères, que l'on perçoit le plus nettement peut-être les liens de parenté étroite entre les diverses ethnies dites païennes. Par-delà la diversité des milieux physiques, des formes d'occupation de l'espace, de la nature des productions, du type d'organisation politique même, on retrouve les mêmes constantes : importance du culte des ancêtres – à l'exception peut-être des Ouldémé et des Mouktélé –, croyance en l'efficacité des nombreux esprits dont il est nécessaire de se concilier les bonnes grâces ; existence de devins, de guérisseurs, de faiseurs de pluie, qui dans la plupart des sociétés ont les mêmes prérogatives ; manifestations collectives lors des semailles, des prémices, des récoltes... Peut-être, comme le signale J.C. FROELICH (1968, p. 209), lorsqu'un chercheur étudie des systèmes religieux, son équation personnelle est-elle d'une grande importance au point dit-il « *qu'elle interdit parfois les rapprochements et les comparaisons* », et il n'est pas douteux par ailleurs que le culte des ancêtres ou la croyance en la sorcellerie, ne sont pas propres aux sociétés païennes de savane, mais on ne peut pour autant nier la parenté très étroite entre les systèmes religieux des sociétés dont il est question ici.

LA STRATIFICATION SOCIALE

Lorsqu'on veut en quelques mots caractériser les sociétés païennes, on a coutume de dire qu'elles sont du type égalitaire et sans État. A propos des peuples paléonigritiques, dont font partie les montagnards du Nord-Cameroun, J.C. FROELICH écrivait : « *l'organisation sociale des peuples paléonigritiques, y compris le commandement, présente des critères que l'on retrouve dans toutes les ethnies de ce type, quoique parfois adultérées sous l'influence de pressions extérieures : ce sont des sociétés non urbaines et sans état ; il n'existe pas de chef à pouvoir politique ; leur système économique ne permet pas l'accumulation de richesses, sauf sous forme d'épouses, d'enfants et quelquefois de bétail* » (1968, p. 177).

Si l'on excepte quelques sociétés à chefferies – dont nous parlerons plus en détail ultérieurement – la plupart des sociétés « païennes » du Nord-Cameroun peuvent être qualifiées de non-étatiques. Nous avons signalé que le village était fréquemment l'unité politique d'extension maximum. De même on peut les qualifier d'égalitaires si on les compare aux sociétés musulmanes voisines génératrices d'une hiérarchie sociale très prononcée. Nous avons indiqué que le chef de village était un agriculteur comme les autres qui, outre une satisfaction de prestige, ne tirait de sa fonction que de maigres avantages économiques. Il ne disposait évidemment pas, contrairement aux chefs musulmans, d'une armée de métier ou d'un corps de fonctionnaires susceptibles de bénéficier d'un statut privilégié : le territoire sur lequel il exerçait son autorité était beaucoup trop exigü. Il en est de même des chefs religieux, des devins et guérisseurs, qui sont avant tout des agriculteurs. Seul peut-être le faiseur de pluie peut espérer vivre intégralement aux dépens des autres agriculteurs. Il n'y a pas non plus, à proprement parler, accumulation de terre susceptible de donner naissance à une rente foncière : chaque chef de famille travaille les champs hérités de son père avec l'aide des membres de sa famille ; les cas de location ou de vente sont encore relativement

rares et ne portent généralement que sur de petits lopins (1). Le maître de la terre, au mieux, n'est qu'un gestionnaire des droits de la collectivité. Il ne faudrait cependant pas en conclure hâtivement que tous les groupes – et au sein de ces groupes tous les individus – sont égaux.

Entre les différents groupes de parenté représentés au niveau du village existe une hiérarchie basée sur l'ancienneté d'installation. Cette hiérarchie est plus ou moins nette selon les sociétés considérées et la rareté des terres. S'il était possible d'extraire de la complexité des règles foncières, un principe général – encore que certaines sociétés montagnardes s'en écartent – nous pourrions dire que seuls sont propriétaires de droit, les descendants du ou des clans fondateurs (2). Dans la mesure où il existe encore au sein du territoire villageois des terres vierges ou du moins abandonnées, l'installation d'un nouveau venu nécessitera certes l'accord du chef de village et du maître de la terre, responsables aux yeux des ancêtres et de la communauté des vivants, de l'utilisation des terres et de ceux qui en vivent, mais ne posera généralement pas de problème. A moins que le nouveau venu ne se signale par des actes répréhensibles, il deviendra avec le temps propriétaire sinon de droit du moins de fait – I. de GARINE (1964, p. 53) signale à propos des Massa qu'à l'extinction d'une famille *« dans le cas où personne du lignage ne désire reprendre son champ, un étranger peut demander à s'y établir. Le droit d'usage lui sera concédé après consultation du groupe et du chef de terre. Si aucun différend ne s'est élevé entre l'immigrant et ses hôtes, il aura la possibilité de transmettre les champs qu'il aura cultivés à ses descendants ».* Dans une situation qui évolue vers la pénurie – c'est actuellement la plus fréquente – les règles foncières sont plus précises et plus strictes. S'il est rare qu'un propriétaire refuse de mettre à la disposition d'un voisin ou d'un nouveau venu la parcelle de terre dont il n'aurait pas un besoin immédiat, ce droit d'usage peut être remis en question après chaque récolte. C'est le cas par exemple chez les Matakam : l'individu qui n'est pas membre d'un des clans fondateurs du village, le *Keda*, ne deviendra jamais propriétaire, il pourra être chassé à tout moment si la personne qui lui a accordé le droit d'usage désire reprendre son champ (3). Il est d'autres sociétés – les Mada et les Mouyengué – dont les règles foncières sont plus draconiennes encore à l'encontre des étrangers, qui ne peuvent bénéficier ni d'un prêt ni d'une vente. *« Le prêt,* écrit M. RICHARD, *ne peut avoir lieu qu'entre individus de même clan, descendants de l'ancêtre ou incorporés de longue date. De même, la cession d'une portion de terrain n'est possible qu'entre membres de clan »* (4). Même définitivement intégrés à la communauté villageoise, les nouveaux venus n'auront pas nécessairement tous les droits reconnus aux fondateurs. L'accès au pouvoir politique et surtout religieux leur est généralement interdit et ils devront parfois assistance au lignage qui les aura accueillis.

Dans nombre de sociétés « païennes », en montagne plus encore qu'en plaine, intervient un second clivage beaucoup plus net qui détermine presque quotidiennement les relations entre les individus : le clivage entre membres de clans forgerons et non forgerons. Le statut du forgeron nécessiterait une étude comparative approfondie entre les différentes ethnies ; en effet, s'il exerce dans toutes les sociétés où il est présent une fonction importante et rémunératrice – il

(1) On peut signaler ici que la plupart des sociétés païennes n'assurent leur survie que grâce aux efforts conjugués de tous les individus en âge de travailler – y compris les femmes qui participent activement à la production. Il leur serait difficile d'entretenir une classe d'improductifs, sans que l'on puisse évidemment pour autant établir une relation de cause à effet entre le bas niveau de revenu et l'absence d'une « classe » de privilégiés.

(2) Même dans les cas de vente, qui font exception à cette règle, il est parfois nécessaire d'être membre du clan du vendeur pour avoir le droit d'acheter.

(3) Peut-être le système est-il en train d'évoluer. J. BOULET, 1975, signale à ce sujet, *« il apparaît bien qu'en ce moment même le droit de propriété personnelle liée à un long usage soit en train de faire jour »* (p. 99).

(4) RICHARD (M.), 1972, p. 95.

forge les outils et les armes – son statut peut y être très différent. Il semble que chez les Matakam (MARTIN, 1970) et les Guiziga de Loulou (1) par exemple, on puisse à leur sujet parler de « caste ». Nul ne peut y exercer la fonction de forgeron et celle de fossoyeur qui lui est étroitement associée, s'il n'est pas membre d'un clan forgeron. Ses épouses qui exercent un monopole sur le métier de potière, seront nécessairement issues d'un clan forgeron ; les relations sexuelles avec des filles issues d'un clan non forgeron sont strictement interdites et, le cas échéant, durement châtiées. Il n'est soumis à aucun interdit alimentaire et pourra notamment consommer la viande du sacrifice en l'honneur du mort. Les relations qu'il entretient avec les non forgerons – surtout avec les membres du ou des clans dont il enterre les ressortissants – sont étroitement codifiées. Un Guiziga Manga par exemple ne pourra manger, boire de la bière ou danser en compagnie d'un Guiziga Gudi Wudam, son fossoyeur potentiel ; par contre c'est à lui de préférence qu'il achètera les armes et les outils dont il aura besoin. On leur attribue par ailleurs, en raison de leur science et du fait qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes interdits que les autres, des pouvoirs mystérieux dans le domaine de la « magie ». Leur statut est ambigü, fait à la fois de crainte et de respect, d'admiration et de mépris. Dans d'autres sociétés, le forgeron est – ou du moins est devenu – un artisan qui ne bénéficie d'aucun statut particulier. « *Les forgerons,* écrit I. de GARINE, *ne possèdent pas dans la société contemporaine de fonctions rituelles. Ils ne constituent pas non plus un groupe endogame. Si, à l'origine, la technique de la forge se transmettait de père en fils, aujourd'hui nombreux sont les forgerons qui ont appris leur métier auprès des islamisés* » (GARINE, 1964, p. 133). Il en est de même des forgerons moundang du Cameroun qui auraient appris à forger auprès de forgerons mofou installés à Gaban Tessilé, près de Lara. Entre ces deux pôles existent des statuts intermédiaires, celui des forgerons fali, par exemple, selon J.G. GAUTHIER non castés, mais investits de pouvoir surnaturel et, par là même, susceptibles de nuire.

En marge de ces inégalités ou du moins de ces différenciations sociales que l'on peut déceler entre les divers groupes de parenté constituant la société villageoise, si l'on analyse les relations entre les individus au sein d'un même groupe de parenté, on se rend compte également qu'elles sont loin d'être égalitaires. Les relations entre générations sont étroitement codifiées : on doit respect, assistance et obéissance aux membres de la génération antérieure. Jusqu'à son mariage l'individu doit à son père la totalité de son travail : c'est en partie de son ardeur au travail et de son respect de la charte sociale que dépendra le paiement par son père de la dot de sa première épouse. Marié, il ne sera pas pour autant totalement émancipé : dans certaines sociétés il devra parfois continuer d'apporter à son père et éventuellement à ses oncles une aide substantielle dans le travail, sous peine, le cas échéant, d'avoir à subir les conséquences de leur malédiction. Cette situation n'est évidemment que momentanée, chaque individu pouvant légitimement espérer, après avoir été la victime du système, en être à son tour le bénéficiaire lorsqu'il aura acquis le statut d'« ancien », et il est difficile à ce propos de parler d'inégalités. Il n'en est pas de même au sein d'une même génération des inégalités liées au rang de naissance. L'aîné est favorisé lors de l'attribution des épouses : il sera marié le premier, et si entre-temps le père, à moins qu'il ne soit riche, n'a pu récupérer une dot grâce au mariage d'une de ses filles, le cadet ne pourra se marier que beaucoup plus tard et devra souvent se contenter d'une épouse moins cotée. Chez les Massa cette attente risque d'être plus longue encore, puisque le cadet ne se mariera pas avant que tous ses oncles paternels et frères plus âgés ne soient eux-

(1) Il en a vraisemblablement été de même dans le passé chez les Guiziga Moutouroua. Les Guiziga Mogo chargés d'enterrer les ressortissants du lignage du chef de Mutuma ne forgent plus mais possèdent des outils de forgerons qu'ils exhibent lors des enterrements ; ils ne peuvent pas épouser les filles du lignage du chef.

mêmes mariés. « *Cette situation,* écrit I. de GARINE (1964, p. 133), *se traduit au sein de la famille patriarcale par des tensions entre père et fils, oncle et neveu paternel, entre frères cadets et frères aînés* ». Cela se comprend aisément si l'on se rappelle qu'avoir une épouse et des enfants permet à l'individu de devenir socialement un adulte, d'accroître son prestige, d'étendre le champ de ses relations et souvent d'augmenter ses richesses, grâce au travail fourni par l'épouse et aux dots qu'il peut espérer retirer des mariages de ses filles.

L'aîné, ou le benjamin, se trouve également favorisé au moment de l'héritage. Lorsqu'il y a pénurie de terres, c'est le cas chez les Matakam par exemple, tous les fils ne peuvent espérer vivre sur les champs du père. Le fils aîné recevra généralement un lopin de terre lors de son mariage, le benjamin – qui ne deviendra socialement majeur qu'à la mort de son père – héritera de sa case et de ses champs, les autres fils devront le plus souvent aller s'installer ailleurs et devenir éventuellement des « *Keda* ». Même dans les sociétés où les problèmes de terre se posent de façon moins aiguë, c'est souvent l'aîné qui hérite officiellement des champs de son père et effectue ensuite entre ses cadets une répartition plus ou moins équitable : c'est le cas chez les Massa et les Guiziga. Chez les Ouldémé, A. HALLAIRE signale que les inégalités apparaissent à un autre niveau : « *l'Ouldémé,* écrit-elle, *lègue ses terres à tous ses fils. S'ils ont la même mère, le partage est rigoureusement égal ; dans le cas contraire, le père fait autant de lots égaux qu'il y a de mères et chaque lot est ensuite redivisé en parties égales entre les frères germains* » (HALLAIRE, 1971). Il convient de signaler enfin qu'en héritant de la charge du culte des défunts, l'aîné ou plus rarement le benjamin – c'est le cas chez les Mada – accroît son prestige et confirme sa prééminence sur les autres frères.

Pourtant, si certains individus se trouvent ainsi favorisés, le plus sûr moyen de devenir un « homme riche » est encore d'apporter au travail agricole une ardeur et un soin particuliers. Cela permet d'avoir beaucoup de mil, d'acheter éventuellement du petit bétail, d'obtenir des épouses supplémentaires et par là même d'accroître la puissance de travail de la famille. Dans les sociétés païennes, le paresseux (1) fait toujours l'objet du plus profond mépris.

Avant de clôre ce paragraphe consacré à l'étude des inégalités au sein des sociétés païennes, il semble nécessaire de dire quelques mots du statut de la femme. Les inégalités les plus profondes ne se situent pas en effet entre les membres des clans débrousseurs et non débrousseurs ou entre les aînés et les cadets, mais bien entre les hommes et les femmes.

Vivant avec ses frères jusqu'à l'âge de 7 ans, la fille sera ensuite intégrée jusqu'à son mariage dans le groupe des femmes, tandis que le garçon sera plus directement placé sous l'autorité de son père. Elle assistera sa mère ou les autres épouses de son père dans les travaux ménagers (puisage de l'eau, pilage du mil, confection des repas...) faisant ainsi l'apprentissage de son rôle d'épouse, et travaillera dans les champs familiaux. Vers l'âge de 15-16 ans elle quittera sa famille et sera en grande partie soustraite à l'autorité paternelle pour aller habiter chez son mari.

En versant la dot, le mari et plus généralement son groupe de parenté a acquis des droits sur la nouvelle épouse et tous les enfants qu'elle mettra au monde. Chargée des tâches ménagères, elle devra de surcroît travailler activement dans les champs du mari. Elle n'est pas propriétaire des champs : elle ne peut ni s'approprier de terres par débroussage (2), ni hériter des champs de son père, frère

(1) En guiziga, paresseux se dit *muhufta* : litt. celui qui ne cultive pas.

(2) Dans certaines sociétés, chez les Guiziga par exemple, les femmes ne participent pas à la création d'un nouveau champ par débroussage ; c'est du moins le cas pour les champs de sorgho de saison des pluies, la culture traditionnelle par excellence. Il semble que les Moundang fassent exception à la règle ; les femmes peuvent en effet s'approprier des terres par débroussage mais le mari a droit de regard sur l'utilisation du revenu.

ou époux. Si elle reçoit généralement, souvent après plusieurs années de mariage, l'autorisation de cultiver pour son propre compte une parcelle de terre (1) dont elle pourra vendre une grande partie des produits sans en référer à son époux, elle ne dispose que d'un droit d'usage. Si elle quitte son mari ou si celui-ci décède, ce droit est remis en question. Elle n'a pas non plus de droits sur ces enfants qui appartiennent toujours au mari et à la famille du mari (c'est le père qui reçoit la dot versée pour ses filles et paie la dot pour ses fils) ; en quittant le mari elle quitte aussi ses enfants, qui lui rendront certes des visites fréquentes, mais résideront chez le père (2). Non seulement la femme n'a pas droit à l'héritage (3), mais elle est considérée, elle-même, comme un bien d'héritage. En effet, les droits que la famille du mari a acquis sur l'épouse en versant la dot ne disparaissent pas à la mort de l'époux : la pratique du levirat est généralisée. Les frères et cousins germains du mari, sont les maris potentiels de l'épouse qui en toute logique les appelle le plus souvent d'ailleurs « mon mari ». A moins qu'elle n'ait mis au monde un nombre suffisant d'enfants (4) ou qu'elle n'ait acquis les moyens de rembourser la dot, elle deviendra à la mort de son mari, l'épouse du frère du mari immédiatement plus jeune, ou du frère classificatoire occupant la même position.

Affublées d'un statut inférieur, les femmes ne sont pas pour autant dépourvues de tout moyen de pression sur les hommes. Consciente de l'importance des tâches qu'elle accomplit, l'épouse n'hésite pas à recourir au chantage si elle estime que le mari ne lui témoigne pas suffisamment d'égards : le chantage au divorce, le refus de lui préparer sa nourriture, la menace d'attenter à sa réputation s'il se montre trop chiche en matière de cadeaux... sont souvent efficaces. La femme peut par ailleurs accéder à une certaine indépendance économique grâce à la vente des produits de son champ et surtout de la bière de mil (5) : elle acquiert par là même une certaine indépendance vis-à-vis du mari puisqu'elle pourrait éventuellement se permettre de rembourser la dot. Il convient de signaler enfin que le mari ne peut pas, sans se déshonorer, obliger son épouse à accomplir des tâches qui ne sont pas traditionnellement de son ressort.

Dans le cadre du ménage polygame, la première épouse a prééminence sur les autres dont elle dirige l'ensemble des travaux : elle a sur le mari un pouvoir de pression d'autant plus grand.

LES OPPOSITIONS SIGNIFICATIVES

Nous avons insisté essentiellement jusqu'ici sur les similitudes entre les sociétés païennes, au niveau du contrôle de l'espace, de l'organisation politique, religieuse et économique, et de la stratification sociale. Pourtant, au cours de cet exposé, des différences sont déjà apparues : nous avons été amenés à signaler sinon des oppositions caractérisées, du moins, selon les sociétés envisagées, des accentuations différentes de certains caractères. Nous avons constaté par exemple dans le

(1) Cette parcelle, généralement prêtée par le mari, est de taille restreinte. L'épouse doit porter l'essentiel de ses efforts sur la culture des champs familiaux, dans le cas contraire le mari pourrait lui interdire la culture d'un champ personnel.
(2) Sauf lorsqu'ils sont très jeunes.
(3) Les femmes héritent des ustensiles de cuisine de leur mère et parfois d'une chèvre ; il arrive également qu'elles reçoivent à la mort du père une partie du mil contenu dans son grenier, mais il n'y a là aucune obligation.
(4) Cela n'est pas vrai chez les Moundang par exemple, où la dot doit toujours être remboursée.
(5) Les femmes ont le monopole de la fabrication et de la vente de la bière de mil ; c'est là une activité particulièrement lucrative.

domaine foncier, que la prééminence des descendants des fondateurs était plus ou moins nette, la location ou la vente de champs plus ou moins répandue selon les sociétés et les densités de population. De même, nous avons indiqué que si les chefs de villages ou de massifs n'avaient pas un pouvoir très étendu, il pouvait être plus ou moins limité. La dernière partie de l'exposé, consacrée à la stratification sociale, a également montré que si l'on pouvait taxer « d'égalitarisme » la plupart des sociétés païennes, il était nécessaire d'apporter quelques nuances.

Si l'on essaie plus rapidement maintenant de mettre l'accent sur les divergences et non plus sur les similitudes, il paraît opportun d'établir une distinction nette qui n'apparaissait jusqu'ici qu'en filigrane, entre les montagnards, les gens de plaine et les riverains du Logone, même si cette distinction ne suffit pas à elle seule à rendre compte de toutes les différences. On a affaire ici, comme l'ont montré les chapitres précédents, à des milieux très différents, qui ont plus ou moins marqué de leur emprunte les sociétés qui y résident, à la fois sur le plan culturel, sur celui de l'organisation sociale et économique, et sur leurs possibilités d'évolution actuelle. Selon le milieu dans lequel elles se sont implantées ou ont été contraintes de se réfugier, les sociétés n'ont pas été affrontées aux mêmes vicissitudes historiques ou du moins pas au même degré. Nous avons signalé à ce sujet que si certaines ethnies montagnardes – notamment celles situées dans la partie nord des monts du Mandara – n'avaient subi que de loin les répercussions de la conquête peule, il n'en avait pas été de même en plaine où des sociétés ont été anéanties ou contraintes d'abandonner leurs positions pour se reconstituer ailleurs, à la suite de nombreux mélanges. Les montagnards, en raison de leur isolement géographique, ont pu, plus facilement que les païens de plaine, se préserver des emprunts extérieurs, notamment de la pression culturelle exercée par les Foulbé, ils se sont par contre condamnés à vivre dans des zones aux densités de population très élevées, ne permettant pas de surcroît la mise en œuvre d'une gamme de cultures très étendue. Nous verrons que ce n'est pas toujours le cas en plaine et plus encore chez les riverains du Logone.

Différenciation entre montagnards, gens de plaine et riverains du Logone

Si l'on voulait établir une distinction sommaire entre les sociétés qui nous occupent, en fonction du milieu dans lequel elles vivent, on pourrait dire que l'on a affaire en montagne à des agriculteurs de longue date ayant mis au point des techniques agraires très sophistiquées ; en plaine à des agriculteurs souvent moins aguerris pratiquant une culture plus extensive à laquelle ils allient parfois un peu d'élevage et pouvant actuellement pratiquer la culture du coton et du mil de décrue ; avec les riverains du Logone, à des agriculteurs-éleveurs-pêcheurs.

LES MONTAGNARDS

La partie consacrée à l'étude des « terroirs » et des « types d'économie traditionnelle » mettra en évidence les qualités d'agriculteurs des montagnards.

Les fortes densités de population dues aux pressions extérieures et au désir d'indépendance manifesté par ces sociétés, les caractéristiques du milieu naturel ont imposé aux montagnards un aménagement de l'espace extrêmement minutieux (multiplication des terrasses) (1).

(1) Les travaux de J. BOUTRAIS et de J. BOULET ont montré que si les techniques mises au point par les montagnards permettaient des densités de population élevées, en dessous d'un certain seuil de densité, les cultures ne seraient guère possibles sur les montagnes, les terrasses demandant pour être maintenues en état une main-d'œuvre abondante.

La terre parce qu'elle est rare et qu'elle est pourtant le seul moyen d'assurer la survie est ici particulièrement valorisée. Les règles foncières sont plus strictes qu'en plaine : la prééminence des membres des clans fondateurs peut être plus nettement affirmée, l'appropriation individuelle des champs généralisée, les cas de ventes, entre membres de la communauté villageoise, plus fréquents. Le statut social de l'individu dépend étroitement du fait qu'il est ou non propriétaire. Nous avons cité à ce sujet l'exemple des Matakam où le *Keda* (non propriétaire) ne bénéficie pas de tous les droits et doit assistance aux membres du clan qui l'a accueilli. Le montagnard n'a de statut qu'au sein de son propre massif, à la limite il n'a pas de citoyenneté ethnique. Exception faite de quelques ethnies au volume démographique très restreint – Mada, Mouyengué, Ouldémé – dont le territoire se réduit à un massif, il n'y a pas de hiérarchie clanique reconnue au niveau de l'ethnie. Le prestige accordé à un groupe de descendance est directement lié à son ancienneté d'installation sur le massif et éventuellement au poids démographique qu'il y représente : quelle que soit la position éminente qu'un individu occupe au sein de son groupe, il perd tous ses attributs s'il quitte le massif. Nous verrons qu'il n'en est pas toujours de même en plaine et notamment dans les sociétés à chefferies. Cela se traduit concrètement par une plus grande stabilité de la population et une hétérogénéité clanique et lignagère généralement moins prononcée qu'en plaine (1). Certes les mouvements migratoires ne sont pas exclus et l'on assiste à des déplacements de population des zones très peuplées vers les secteurs qui peuvent encore supporter un accroissement de population, mais il n'y a pas chez les montagnards comme c'est le cas en plaine, chez les Guiziga, les Toupouri et les Moundang notamment, échange de migrants entre plusieurs villages. On est d'autant plus attaché à la terre qu'elle est plus rare, qu'elle a nécessité pour la rendre productive un investissement en travail plus important et qu'il est plus difficile de s'en procurer ailleurs. Les études de J. BOUTRAIS (1971) et de A.M. PODLEWSKI (1961-62) ont bien montré que c'était contraints et forcés par les densités de population ou la pression de l'administration que les Montagnards amorçaient leur descente en plaine ou sur le piédmont, en ayant soin de s'éloigner le moins possible de leurs massifs.

Ce profond enracinement dans l'espace est entériné au niveau du religieux et se traduit par l'importance que l'on accorde, plus encore qu'en plaine, au culte des ancêtres ou du moins par une grande densité de lieux sacrés (2). En plaine, si le fils aîné, au nom de ses frères plus jeunes, rend un culte au père décédé pour lui demander d'intercéder en faveur de ses descendants, le grand-père et les autres ancêtres du lignage sont souvent confondus dans une même invocation qui ne semble revêtir qu'une importance secondaire – c'est le cas chez les Guiziga, les Moundang et les Toupouri. Il n'en est pas de même chez certains montagnards dont les ancêtres sont invoqués sur une profondeur généalogique plus importante et font partie intégrante des divinités de la terre. L'exemple des Matakam est à ce sujet très probant. Le grand-père et les autres ancêtres du lignage sont individuellement représentés par des poteries. Le fils aîné dispose dans sa case des poteries représentant chacun de ses ascendants jusqu'à la 4e génération. Au-dessus de la 4e génération, les ancêtres passent dans le monde des *Madzazay* ; lors d'une nouvelle segmentation en lignage, l'ancêtre de référence passe dans le monde des *Halalay*, ancêtres du clan : quelle que soit leur origine clanique, tous les habitants

(1) La composition entre deux villages Guiziga : Moussourtouk en plaine et Loulou en montagne – est significative : 60 % des chefs de *saré* sont natifs du village, 3 % seulement y ont toujours résidé, tandis qu'à Loulou 97 % des chefs de saré sont nés sur le massif, 92 % y ont toujours habité.

(2) FROELICH (J.C.) estime que c'est là une caractéristique des civilisations paléonigritiques : « les terroirs paléonigritiques, écrit-il, en conséquence d'une occupation humaine très ancienne abritent un nombre considérable de lieux sacrés » (1968, p. 212).

du massif sont directement concernés par ce culte rendu aux *Halalay* (MARTIN, 1970). Notons cependant que toutes les sociétés de montagne n'accordent pas autant d'égards à leurs ancêtres éloignés.

Cette grande cohésion au niveau du massif qui se manifeste dans le domaine économique et religieux et dans l'organisation commune de la défense a pour corrolaire – nous avons déjà insisté sur ce point – une conscience ethnique peu développée. Elle n'exclut pas cependant – c'est une caractéristique importante des sociétés montagnardes – une forte dose d'individualisme. Chaque famille élémentaire, plus que chez les Guiziga ou les Massa par exemple, jouit d'une grande indépendance. Marié et propriétaire, l'individu n'a de comptes à rendre à personne sinon aux règles fixées par la coutume dont le respect conditionne son intrégration dans la société.

Nous signalerons pour terminer, mais en ayant tout à fait conscience de ne pas avoir épuisé le sujet, que « l'égalitarisme » est plus généralisé ici qu'en plaine. A de très rares exceptions près – les forgerons, les faiseurs de pluies, parfois les devins et le chef de village – chacun consomme ce qu'il produit et ne peut attendre d'accroissement de ses richesses que de son ardeur au travail.

LES GENS DE PLAINE

En plaine, la situation est plus complexe : les sociétés y sont plus individualisées et au sein de chaque société, les attitudes plus différenciées.

Les densités de populations élevées et l'ingratitude du milieu physique n'ont guère laissé aux montagnards que le choix entre deux solutions : soit abandonner les massifs, essaimer en plaine et accepter d'être digérés par d'autres ethnies, soit pratiquer une agriculture intensive et utiliser à plein la force de travail disponible. Les gens de plaine ont été généralement plus favorisés. L'absence de relief rendant les cultures plus faciles et nécessitant un investissement en travail moins important, une plus grande variété de sols permettant la mise en œuvre d'une gamme de cultures plus étendue, des densités de populations moins élevées autorisant des cultures plus extensives, ont offert aux gens de plaine, dans la quête de leur nourriture, un éventail de solutions plus ouvert et les ont en partie délivrés de la hantise de la famine. Ainsi, tous les païens de plaine s'adonnent à l'agriculture, mais lui accordent un soin plus ou moins grand, ne mettent pas l'accent sur les mêmes cultures, utilisent des techniques ou du moins un outillage agricole différent, n'accordent pas la même importance à l'élevage. Si l'utilisation de la charrue, par exemple, s'est rapidement développée en pays moundang, elle n'en est encore qu'à ses débuts en pays guiziga ; si l'élevage joue un rôle important en pays toupouri, il apparaît très secondaire en pays moundang ou guiziga ; de même, la présence ou l'absence de *Karal* permettant la culture du mil de saison sèche, facilement commercialisable, a une influence directe sur les superficies cultivées en mil de saison de pluies et par voie de conséquence, ces deux dernières cultures étant en partie concurrentielles, sur les surfaces consacrées au coton ou du moins sur le soin qui lui est apporté (1). Il convient de se rappeler par ailleurs que l'on a souvent affaire ici à des agriculteurs de fraîche date. La documentation historique en notre possession ne permet pas de dater avec précision la sédentarisation des gens de plaine, mais nous permet de penser qu'elle est plus récente que celle des montagnards. Les traditions d'origine nous les présentent le plus souvent comme d'anciens chasseurs voire des guerriers. Lorsqu'on demande à un Guiziga ou à un Moundang d'évoquer le souvenir de ses ancêtres, il n'est jamais question d'agriculture. Le narrateur s'étend longuement, non sans une certaine

(1) Voir FRECHOU (F.), 1966.

nostalgie, sur les récits de pillage, reconstitue avec minutie les réseaux de brigandage, rappelle les règles qui présidaient au partage du butin... (1).

Plus que les montagnards, les gens de plaine, en raison même de leur situation dans l'espace, ont été confrontés au monde musulman et ont subi l'impact de la colonisation. De même, si l'on n'attend plus actuellement d'amélioration du sort des montagnards que de la décongestion des massifs, les gens de plaine se voient proposer – ou imposer – une amélioration des techniques agricoles (diffusion de la charrue, des engrais...) et le développement de cultures industrielles – le coton par exemple. Toutes les ethnies et au sein de chaque ethnie tous les groupes sociaux ne réagissent pas de la même façon aux stimuli extérieurs, ce qui ajoute encore à la diversité des situations. Chaque société, ici plus encore qu'en montagne, mériterait donc de longs développements. Nous nous contenterons de noter quelques-unes de leurs particularités et insisterons, plus loin, sur les oppositions au niveau de l'organisation politique.

C'est au niveau de l'aménagement de l'espace que l'opposition montagne-plaine apparaît la plus évidente. Si les abords immédiats des villages font l'objet de cultures permanentes, dès que l'on s'éloigne un peu, on rencontre des zones incultes parsemées de parcelles mises en jachère (2). Si certaines de ces zones sont de mauvaise qualité – dans le secteur de Torok et de Lara par exemple – les cartes pédologiques montrent qu'il n'en est pas de même partout. Dans l'état actuel des techniques de production, on ne peut pas parler de saturation de toutes les zones de plaine : il y a possibilité d'installation pour de nouveaux venus et surtout pour les gens en place, possibilité de migrations internes (3). Le païen de plaine est d'autant moins attaché à sa terre qu'il a la possibilité de s'en procurer facilement ailleurs. Certes c'est encore au niveau de la communauté villageoise que se tissent la plupart des relations sociales, que se constituent les groupes de coopération dans le travail, que les hiérarchies sociales se manifestent ; le village conserve une certaine personnalité religieuse et politique. Pourtant le clivage entre les descendants des fondateurs et les étrangers, les propriétaires de longue date et les nouveaux venus, est ici moins prononcé qu'en montagne. Les règles foncières sont moins strictes que dans les zones de fortes densités, l'intégration des étrangers plus facile.

N'étant séparées entre elles par aucune frontière naturelle, vivant à proximité du monde musulman, les sociétés païennes ont dû guerroyer en permanence pour assurer leur indépendance. Elles ont conservé de ces périodes troublées sinon une organisation politique et militaire englobant l'ethnie entière, du moins une longue pratique des alliances intervillageoises qui ont facilité les échanges. Une certaine cohésion interne n'a pu être maintenue que par un contrôle social efficace : entérinée au niveau du religieux, la prééminence des aînés qui contrôlent la circulation des épouses, l'utilisation de la main-d'œuvre et le partage des richesses, est plus nettement affirmée qu'en montagne. Ces inégalités, plus sensibles encore depuis l'introduction de cultures industrielles, sont actuellement sources de conflits. La possibilité offerte aux individus de s'approprier de la terre ailleurs et de s'intégrer dans une nouvelle communauté permet aux victimes du système de fuir les contraintes familiales et les rend d'autant plus sensibles à l'attrait de zones plus favorables. Cela se traduit au niveau des villages par une très grande hétérogénéité clanique et lignagère, un dépérissement du rôle joué par les

(1). Si les gens de plaine n'ont conservé de leur passé de chasseurs que quelques traces au niveau du folklore (chants accompagnés à la guitare pentacorde ou chasses collectives dont le rendement est des plus limités), certains d'entre eux – des Guiziga en particulier – s'appliquent encore à justifier leur réputation de voleurs et de « bagarreurs ».

(2) Ce n'est pas le cas des abords immédiats de Maroua qui supportent de fortes densités de population.

(3) Le chapitre consacré aux mouvements migratoires en soulignera l'ampleur.

liens de parenté au profit des relations de voisinage et l'amorce d'un réseau de relations sociales dépassant largement le cadre villageois.

Si le montagnard continue de se situer dans le cadre de son massif, le païen de plaine tend à devenir « citoyen » d'une ethnie.

LES RIVERAINS DU LOGONE

Avec les riverains du Logone, nous entrons dans un monde très différent. La présence du fleuve a en effet une influence considérable sur l'organisation générale du paysage et plus encore sur la nature des activités économiques. Cette influence se fait davantage sentir chez les Mousgoum (1) et les Massa du nord que chez les Massa du Sud et les Toupouri (2), et il serait nécessaire dans une étude plus approfondie d'établir entre ces deux groupes une distinction nette, tant sur le plan culturel qu'économique (3).

De tous les habitants du Nord-Cameroun, les riverains du Logone apparaissent de très loin comme les plus favorisés dans la quête de leur nourriture : la prospérité physique des Massa et des Toupouri notamment, en dit long sur l'abondance et la richesse de leur alimentation. Ils sont à la fois cultivateurs de mil, de riz, d'arachides et de coton, éleveurs de poules, canards, ovins, caprins, de chevaux parfois – en particulier les Moussey – mais surtout de bovins et enfin pêcheurs (4). La pêche particulièrement fructueuse dans cette région (5), mériterait certes de longs développements, en raison de la diversité des formes qu'elle revêt (pêche industrielle, familiale, collective), de la variété des techniques utilisées, de la structure et de l'étendue des groupes de coopération qu'elle met en jeu, et de l'importance plus ou moins grande que lui accordent les différentes ethnies. Mais nous nous intéresserons plus précisément ici à l'élevage des bovins qui revêt, sur le plan sociologique notamment, une importance capitale. Examinons rapidement tout d'abord les caractéristiques principales de cette société.

Plus encore qu'en montagne où le « massif » ou le quartier pouvait être considéré dans une certaine mesure comme une unité de peuplement, nous sommes en présence d'un habitat particulièrement dispersé, tant dans les zones de savane arbustive que dans les zones inondables (6). « *Les villages pas plus que le quartier,* note I. de GARINE, *ne sont inscrits sur le sol. En dépit d'une densité élevée, le peuplement reste lâche* » (GARINE, 1964, p. 42). Chez les Massa, l'unité fondamentale est la « *nagata* » (7), terre qui regroupait jadis – l'importance des mouvements migratoires a modifié la situation – tous les membres d'un même groupe de parenté et était placée sous l'autorité d'un chef religieux dépositaire des droits fonciers : elle pouvait être considérée comme l'unité politico-religieuse d'extension maximum. Il en est de même chez les Toupouri où « *les quartiers constitués par l'exploitation côte à côte d'un même tenant de plaine à Babou ou par un sentiment confus de parenté pseudo-clanique étaient*

(1) Les Mousgoum, auxquels on assimile souvent les Mouzouk et Mouloui, sont en grande partie islamisés.
(2) De par leur répartition dans l'espace, les Toupouri participent à la fois d'une économie de plaine et de riverains du Logone : à l'ouest ils sont agriculteurs – éleveurs, à l'est ils pratiquent également un peu la pêche.
(3) GARINE (I. de), 1964, p. 38, note à propos des Massa : « *le style de vie domestique des Massa du sud contraste avec celui des Massa du nord, ces derniers semblent posséder une vie collective moins active que les premiers dont la truculence est comparable à celle de leurs voisins Toupouri* ».
(4) L'importance relative de ces trois activités varie selon les ethnies et leur localisation ; ainsi les Massa de Yaéré s'adonnent-ils à la pêche toute l'année alors que les Toupouri ne la pratiquent qu'accessoirement, même dans les zones favorables.
(5) J. CABOT (1965, p. 130) estime la production annuelle des pêches pratiquées sur l'ensemble Logone-Chari-Lac Tchad entre 60 000 et 80 000 t de poisson frais.
(6) Les zones inondables, au même titre que les monts du Mandara, ont vraisemblablement joué le rôle de refuge contre les bandes de razzieurs.
(7) *Ibid.*, pp. 49-56. Pour donner une idée de la dimension de la *nagata*, signalons que le village de Doreissou (2 000 hab. environ) comptait quatre *nagata*, lors de l'enquête menée par I. de GARINE.

jadis autant d'unités sociales » (GUILLARD, 1965, p. 104). Au même titre que les « montagnards » et certaines ethnies de plaine, les riverains du Logone ne connaissent pas de pouvoir politique centralisé : la société est constituée d'un ensemble d'unités indépendantes équivalentes et de faible extension, basées sur le groupe de parenté et placées sous l'autorité de l'aîné. Certes dans les périodes troublées plusieurs villages s'unissent sous la bannière d'un chef de guerre (1), mais le pouvoir de ce dernier ne reposait que sur ses vertus guerrières et n'avait plus d'objet en période de paix.

La similitude avec les sociétés montagnardes se limite cependant à cet aspect : si l'on avait pu considérer l'indépendance de la famille *stricto sensu* comme une caractéristique de ces sociétés, il en va en effet tout autrement chez les riverains du Logone. L'aîné de la génération la plus ancienne a autorité non seulement sur ses descendants, mais également sur ses frères cadets, leurs femmes et leurs enfants. Il répartit les champs entre les adultes résidant dans son enclos, contrôle l'utilisation de la récolte, décide des moyens à mettre en œuvre pour procurer du numéraire au groupe familial, enfin et surtout, possesseur de la majorité des bêtes du troupeau, il en contrôle l'utilisation. C'est là une prérogative de toute première importance, dans la mesure où le bétail, bien valorisé par excellence, permet d'acquérir des épouses, d'étendre le champ des relations sociales grâce aux « prêts » et d'effectuer des « cures de lait » particulièrement appréciées.

La « dot » constituée essentiellement par des bovins est beaucoup plus élevée qu'ailleurs. Pour acquérir une épouse, les Massa devaient verser, il y a une dizaine d'années, 8 à 10 bœufs, les Toupouri 10, les Moussey 9, les Mousgoum de 5 à 10 (2). Le célibataire ne peut par ses propres moyens s'acquitter d'une telle somme et doit nécessairement compter sur l'aide du chef d'enclos dont le pouvoir se trouve ainsi renforcé (3).

L'accumulation des vaches permet par ailleurs à l'individu d'étendre le réseau de ses relations sociales en dehors des relations institutionnalisées au niveau de la famille, et de se créer par là même une clientèle. « *On oblige une connaissance,* note I. de GARINE, *on lui témoigne sa confiance et son amitié en lui offrant une vache à garder afin qu'elle bénéficie de sa production laitière... les rapports qu'entretiennent deux* "Banan Wolla" (4) *jouent un rôle capital dans la société où les liens qui unissent entre eux les membres d'un même groupe de parent* (djaf) *sont le plus fréquemment ressentis comme des obligations* » (I. de GARINE, 1964, p. 185).

Le bétail permet enfin de pratiquer la « cure de lait ». Revêtant des formes différentes selon les ethnies et les saisons, les cures de lait sont pratiquées par toutes les sociétés du Logone (5). A certaines périodes de l'année, des hommes généralement jeunes, quittent leur enclos, se dirigent en brousse avec leur bétail et constituent des camps. Ils s'occupent du bétail, boivent du lait, mangent la nourriture qu'ils se procurent auprès de leur famille (à laquelle ils continuent de rendre de menus services), dansent, luttent, fréquentent les marchés des environs où ils essaient de faire sensation par leur parure, font des visites nocturnes aux femmes du voisinage connues pour leur légèreté. Au cours de cette période, ils

(1) C'est ainsi que les Toupouri purent infliger, vers 1830, à Foujou (Tchad), une sévère défaite aux Foulbé.
(2) PODELWSKI (A.M.), 1966, p. 80, et « *Démographie des populations riveraines du Logone, Massa, Mousgoum, Moussey, Guiseye, dans la République Fédérale du Cameroun* » ORSTOM 1962, 23 p. multigr. (p. 11).
(3) Nous avons signalé plus haut que cette situation était source de tension au sein du groupe familial entre père et fils, oncle et neveu, frères cadets et frères aînés.
(4) Échangeurs de bétail.
(5) Parmi ces différentes formes de cure de lait (*gourou* chez les Massa et les Mousgoum, *gourna* chez les Toupouri) on peut en distinguer grossièrement deux : la cure individuelle dont le seul but est d'apporter la prospérité physique à l'intéressé, la cure collective qui permet en outre aux participants de mener une vie sociale très intense. La première est surtout pratiquée par les Mousgoum et les Massa du nord, la seconde par les Massa du sud et surtout les Toupouri.

vivent en dehors des normes de la société, font table rase des hiérarchies et des préséances : ils peuvent provoquer des passants et même insulter des vieux sans qu'il leur en soit tenu rigueur.

Si la cure de lait peut être considérée comme un moyen d'assurer la prospérité physique de l'individu, elle n'est pas dépourvue pour autant de fonction sociale. Dans des sociétés où il est difficile de devenir chef d'enclos et où l'individu reste longtemps soumis à l'autorité de ses aînés, la pratique de la cure de lait « *réintroduit une certaine liberté, et permet aux participants d'obtenir une reconnaissance sociale à titre personnel, cette dernière n'étant plus étroitement tributaire de leur richesse matérielle en bétail* » (de GARINE, 1964, p. 207). Elle ne suffit cependant pas à résorber tous les conflits au sein de la famille patriarcale qui a de plus en plus tendance à éclater. Les migrations particulièrement importantes tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire ethnique multiplient les contacts et accélèrent les phénomènes d'acculturation. Peu structurées, en proie à des contestations internes, ces sociétés ne se laissent cependant pas absorber par le monde musulman. Les riverains du Logone conservent leur identité ethnique non par un repliement sur eux-mêmes mais en intégrant à leur univers traditionnel des attitudes modernistes.

Afin de dissiper toute équivoque, nous voudrions rappeler avant de clore ce paragraphe, que le critère du milieu naturel utilisé ici pour différencier les populations païennes, ne suffit évidemment pas à rendre compte des différents types d'organisation des sociétés. Il nous aura permis seulement de distinguer schématiquement parmi les nombreuses ethnies païennes peuplant le Nord-Cameroun, trois grands groupes qui ont été affrontés à des problèmes spécifiques sans y apporter dans tous les cas une solution identique. « *Ce n'est pas la nature, quoi qu'on en ait dit, qui contraint,* écrit G. SAUTTER, *elle ne fait qu'imposer des limites* » (1). Il est certain qu'une étude plus détaillée aurait imposé de nouvelles différenciations au sein d'un même « groupe ». Il n'est pour s'en convaincre que de comparer deux ethnies de plaine, les Moundang et les Guiziga. Un milieu naturel aux caractéristiques identiques, une économie pré-coloniale reposant sur les mêmes bases (un peu d'agriculture, beaucoup de rapines), n'ont pas imprimé la même orientation à ces deux sociétés : actuellement si les Moundang font preuve d'un engouement certain pour la scolarisation, l'amélioration des techniques culturales et la christianisation, leurs voisins guiziga adoptent à cet égard une attitude diamétralement opposée. Le dernier point qui retiendra notre attention, celui des oppositions au niveau de l'organisation politique – que l'on aurait pu également choisir comme critère de classification des sociétés – sera de ce point de vue significatif.

Les oppositions au niveau de l'organisation politique : les sociétés à chefferies

Parce qu'il était le plus répandu, nous avons insisté essentiellement jusqu'ici sur l'aspect embryonnaire de l'organisation politique des sociétés païennes. Nous avons cependant signalé qu'il n'en est pas ainsi dans tous les cas. Si l'on peut en effet qualifier « d'acéphales » les sociétés montagnardes, il n'en est pas de même de toutes les sociétés de plaine. Voisinent ici des sociétés sans chef – c'est le cas des Toupouri et en bordure du Logone, des Massa –, des sociétés à chefferies embryonnaires englobant un territoire limité – c'est le cas chez les Moundang du Cameroun –, des sociétés à chefferies plus importantes ayant résisté à toutes les

(1) SAUTTER (G.) présentation aux Cah.Et.Afric. n° 47, vol.XII, 3, 1972, : 333-335.

tentatives de destruction : c'est le cas de la chefferie guiziga de Moutouroua ou « la principauté » daba de Mousgoy (1), de fondation plus récente (2).

Pour illustrer l'organisation d'une société à chefferie, son mode de contrôle spatial et les hiérarchies sociales qu'elle détermine, nous choisirons comme exemple la chefferie guiziga de Moutouroua qui présente l'avantage, outre de nous être la plus familière, de s'être particulièrement bien « conservée » et par là même de se prêter plus facilement à l'analyse (3).

Cette chefferie, actuellement circonscrite aux limites du canton de Moutouroua, est née de la domination exercée par un clan, celui des Moutouroua, sur des micro-groupes déjà en place ou venus s'installer à proximité de la capitale nouvellement créée. Selon la légende, le fondateur de la chefferie, un nommé Bildenguer, serait venu de Goudour où il aurait dérobé impunément un objet sacré ; accompagné de son jeune frère, d'un compagnon et d'un groupe de clients dont le souvenir s'est estompé, il émigra vers le sud et vint créer Moutouroua. Il soumit et intégra à son groupe de parenté les quelques autochtones vivant dans les rochers voisins à qui il attribua des tâches spécifiques : certains devinrent fossoyeurs de la famille du chef, d'autres grands devins, capables de prévoir l'avenir – et de l'infléchir – pour une année entière et tout le pays guiziga. Son jeune frère créa le quartier de Malkotokom dont il devint chef religieux, son compagnon en fit de même à Ywa ; leurs descendants jouissent encore d'un grand prestige au niveau de la chefferie tout entière. Toutes ces fonctions sont héréditaires et exercées encore de nos jours par les descendants par les aînés de leurs premiers titulaires. Bildenguer qui s'attribua le monopole du pouvoir politique ne pouvait être à plus d'un titre considéré comme un homme ordinaire : il avait fait preuve d'un pouvoir religieux exceptionnel puisqu'il avait dérobé impunément un objet sacré, il s'était illustré en la personne de son fils au cours de la guerre contre les Mbana de Midjivin, il était très riche puisqu'il avait dit-on trois cents femmes, il est mort de surcroît dans des circonstances exceptionnelles. Son prestige et son sens de l'organisation lui permirent – et permirent par la suite à ses descendants – d'étendre leur domination sur tous les villages nouvellement créés à la périphérie de Moutouroua.

Les nouveaux venus qui, aux dires de nos informateurs, se seraient soumis d'eux-mêmes, préféraient payer l'impôt et se placer sous la protection des Moutouroua plutôt que d'en subir les razzias. Le droit de premiers débrousseurs leur était reconnu – ils pouvaient s'approprier des terres et le fondateur du village exerçait la fonction de chef religieux chargé de l'accomplissement des rites agraires – mais ils dépendaient politiquement du pouvoir central. Dans chaque village nouvellement créé, le chef de Moutouroua envoyait pour le représenter l'un de ses fils ou frères, avec pour mission de percevoir l'impôt, de rendre la justice, et de veiller à l'exécution des ordres de l'autorité centrale. Le chef de village n'a qu'un pouvoir limité : il doit rendre des comptes au chef de Moutouroua qui peut le

(1) v. LESTRINGANT (J.), 1964, pp. 323-334. L'auteur signale que le fondateur de la dynastie, un nommé LOUA TOUMBA venu de l'actuel pays de Roum (Moutouroua), serait d'origine guiziga.

(2) Cette typologie est évidemment sommaire et ne prétend pas rendre compte de tous les systèmes politiques ayant existé chez les populations païennes du Nord. Le domaine politique est certainement celui qui a subi le plus de bouleversements et il est difficile, en l'absence de documentation historique antérieure à la conquête peule, d'en reconstituer la structure originelle. Lorsqu'un envahisseur – ou un colonisateur – veut exercer sa domination sur une ethnie étrangère, son premier souci est de « chercher le chef ». S'il existe, il essaie de le gagner à sa cause ou le destitue, s'il n'existe pas il le crée de façon à disposer d'un agent de liaison efficace entre les autorités supérieures et la base. L'illustration de la première attitude pourrait être trouvée chez les Zoumaya ou les Guiziga Marva dont la chefferie a été décapitée, celle de la seconde chez les sociétés montagnardes ou encore chez les Massa qui ont vu le pouvoir occasionnel du chef de guerre pérennisé par l'administration coloniale.

(3) Pour plus de détails voir G. PONTIE, 1970.

muter ou même le relever de ses fonctions. De même il est contrôlé par un représentant des villageois, le *Mbur Madedan*, qui assiste à tous les jugements, donne son avis sur la sanction à appliquer, et peut, en cas d'abus, intervenir auprès du chef de Moutouroua ; le plaignant ou l'accusé peuvent également refuser le jugement du chef de village et demander l'arbitrage de l'autorité supérieure. Sa fonction n'est pas héréditaire ; à la mort du chef de Moutouroua, son successeur – son fils aîné – effectue une redistribution des chefferies de village : il destitue ses oncles et éventuellement ses frères qu'il remplace par ses fils, éliminant ainsi les risques de constitution de dynasties parallèles susceptibles de faire sécession. Des relations régulières entre le centre et la périphérie sont assurées par un corps de fonctionnaires, les *Mijivid* (« ceux de la route ») rétribués par le pouvoir central et les particuliers qui font appel à eux pour transmettre leurs doléances.

Le village ne constitue pas non plus une unité indépendante en matière de défense. Les différends entre villages relevant de la même chefferie pouvaient être, en principe du moins (1), rapidement réglés par l'intervention du chef de Moutouroua. Par contre, lorsqu'un village était victime d'une attaque extérieure, la chefferie dans son ensemble était concernée et l'armée intervenait. Constituée de guerriers recrutés dans tous les villages de la chefferie et placés sous le commandement du *Bigaolay* (« chef des jeunes gens »), membre du lignage du chef de Moutouroua, l'armée n'avait pas seulement une fonction défensive mais effectuait également de fréquentes razzias dans les territoires voisins – chez les Mosogoy et les Kola en particulier. Le butin était remis au chef de Moutouroua qui en redistribuait une partie aux notables et aux guerriers ; chacun regagnait ensuite son village dans l'attente d'une prochaine expédition.

Unité religieuse, dans une large mesure (2), le village ne constitue pas l'unité politique d'extension maximum : il n'est dans ce domaine qu'un élément d'un ensemble plus vaste, la chefferie. Si l'individu est avant tout membre d'une communauté villageoise centre de la vie économique en grande partie religieuse et espace social privilégié, la structure politique et militaire mise en place au niveau de la chefferie lui permet de prendre conscience de son insertion dans un cadre plus vaste. La pacification d'un espace relativement étendu (3), la répétition dans tous les villages de la même structure politique et religieuse, la possibilité de s'approprier des terres, la recherche d'épouses favorisent les échanges et les migrations internes : quel que soit le village dans lequel un individu décide de s'installer, il ne sera pas « dépaysé ». Cela se traduit au niveau du village par une grande hétérogénéité clanique et lignagère et au niveau de la chefferie par une grande homogénéité culturelle et la possibilité d'intégrer facilement des étrangers.

Si l'on envisage, pour terminer, les conséquences sur la stratification sociale de ce type d'organisation en chefferie, on constate qu'il n'est pas sans provoquer entre les individus et les groupes, des rapports de profonde inégalité. L'entretien de l'appareil politique est assuré en partie par les fruits des razzias mais surtout par des prestations en travail ou en produits agricoles supportées par la base. Le produit du « champ du chef » cultivé dans chaque village, le fruit du travail des captifs ou des Guiziga condamnés purgeant leur peine à Moutouroua, sont concentrés entre les mains du chef qui en redistribue une partie à ses notables et

(1) Il n'en était pas toujours ainsi et les rapports d'administration font état de nombreuses « guerres » entre différents villages de Moutouroua.

(2) Certaines cérémonies, telle la grande divination qui a lieu à Moutouroua, engagent directement tous les ressortissants de la chefferie.

(3) Si tout Guiziga pouvait théoriquement circuler librement à l'intérieur de la chefferie, en fait il n'était pas à l'abri d'une mauvaise rencontre. Si les « coupeurs de routes » s'en prenaient en général aux étrangers – et notamment aux Foulbé – quelques isolés pouvaient éventuellement attaquer l'un de leurs concitoyens.

aux *Mijivid*. Les chefs de villages qui reçoivent par ailleurs des gratifications du pouvoir central, bénéficient également de prestations en travail de leurs administrés, des amendes qu'ils infligent... Mais les détenteurs d'une fonction particulière ne sont pas les seuls à bénéficier d'une situation privilégiée. Si le montagnard n'a de statut qu'au sein de son propre massif, les membres du lignage du chef *(Moutouroua ngibui)* et à un degré moindre tous les ressortissants du clan Moutouroua bénéficient d'un certain prestige au niveau de l'ensemble de la chefferie. Ce statut ne se traduit pas nécessairement en avantages économiques immédiats mais peut leur permettre, en cas d'infraction, de bénéficier d'un traitement de faveur, l'autorité prononçant la sanction étant nécessairement un membre de leur clan.

Nous ne saurions trop insister pour terminer sur le caractère nécessairement provisoire que revêt cette présentation rapide des sociétés païennes du Nord-Cameroun, en raison de l'état actuel des connaissances. Plusieurs ethnies sont encore peu connues et de nouvelles études seraient nécessaires. Nous espérons avoir montré cependant, à partir des exemples cités, que les sociétés païennes présentent à la fois suffisamment de points communs pour se prêter à une analyse comparative et de caractères originaux pour justifier de nouvelles études particulières.

Chapitre VII

J. BOUTRAIS

LES SOCIÉTÉS MUSULMANES

Les Mandara - les Foulbé.

Contrairement aux multiples aspects que prennent les sociétés païennes de la montagne à la plaine, du nord de la montagne au sud, d'une ethnie à l'autre, il pourrait sembler que la société musulmane ne forme qu'un ensemble unique et cohérent. En effet, elle tient son originalité d'une Foi universelle qui ne distingue ni origine ethnique, ni condition sociale pour ne tenir compte que des personnes. Tout cela devrait conférer aux groupes une cohésion suffisante dans un même moule religieux. Pourtant, ce n'est pas le cas au Nord du Cameroun. Les Musulmans, Mandara et Foulbé, gardent vivant l'héritage du contexte historique qui a présidé à la formation de leur société respective. C'est pourquoi il convient de les étudier séparément.

LES MANDARA

Les Monts Mandara doivent leur appellation à l'existence du royaume Mandara au nord de la chaîne montagneuse. Le royaume n'a jamais contrôlé tous les montagnards, malgré ses prétentions. Pourtant son existence est liée à ces hauteurs puisqu'une fois au moins au cours de son existence, lors de l'attaque de Rabah, les Mandara n'ont trouvé leur salut qu'en se réfugiant sur les hauteurs qui dominent Mora. La capitale du royaume a changé de site à plusieurs reprises au cours de son histoire, délaissant de plus en plus les grandes étendues de la plaine tchadienne pour se rapprocher des massifs qui offraient une meilleure position défensive.

Un petit État soudanais pré-islamique

Bien que les Mandara soient peu nombreux, dix-sept mille environ au Cameroun, ils se distinguent nettement des autres populations, même des Foulbé. Mandara et Foulbé présentent deux visages de l'Islam dont les divergences proviennent d'une histoire et d'une organisation sociale et politique différentes. En effet, si les Foulbé ont acquis leur cohésion ethnique et leur force politique de l'Islam, les Mandara existaient en tant que corps ethnique et État constitué bien

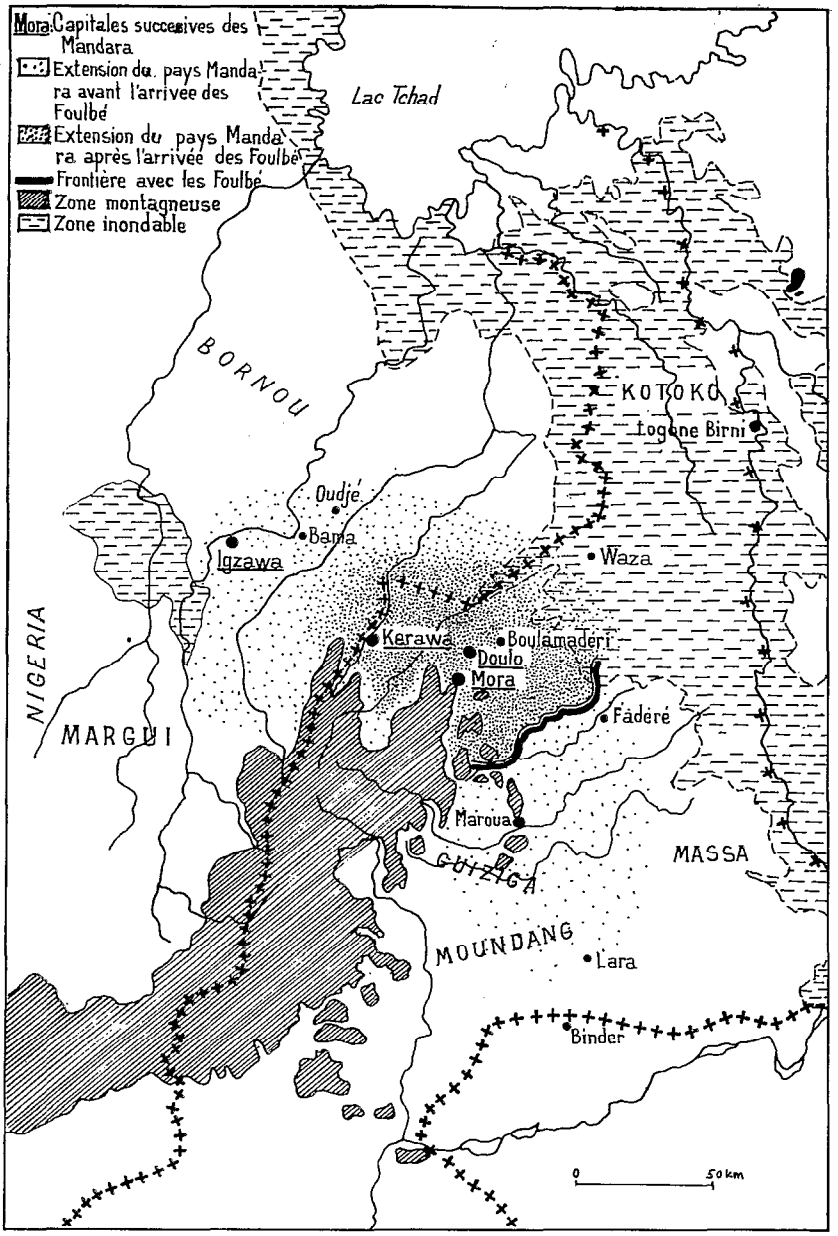

Fig. 35 La situation du pays mandara au Nord du Cameroun

avant leur islamisation. Pour eux, l'existence d'une chefferie a engendré progressivement l'unification ethnique à partir d'éléments très divers.

Depuis le 16e siècle, ce petit État, ancienne province de l'immense empire du Bornou, a réussi à maintenir son autonomie, malgré de multiples tentatives d'annexion ou de destruction. Citons les expéditions répétées du Bornou pour réaffirmer sa suzeraineté, la menace constante des Foulbé pendant un siècle, la destruction de la capitale enfin par Rabah. Malgré tous ces avatars, la dynastie des Sankré, née au 17e siècle, ne s'est pas éteinte. Menacée par les souverains du Bornou, elle reconnaissait sa vassalité et envoyait un tribut d'esclaves pour bientôt secouer le joug et retrouver une indépendance de fait. Décimée cruellement par Rabah, il restait pourtant dans la famille un descendant pour être proclamé souverain.

Sans doute, le Mandara n'a-t-il jamais eu l'immensité ni la puissance d'autres États soudanais comme le Kanem ou le Bornou mais aussi, était-il plus stable. Ces empires alliaient la fragilité à l'immensité. Ils s'effondraient aussi vite qu'ils grandissaient. Conquêtes, expéditions punitives ne parvenaient guère à unifier les morceaux d'un empire comme le Bornou. Des changements de dynastie ne contribuaient pas à renforcer l'unification de peuples très divers.

Au contraire, avec la même dynastie depuis plusieurs siècles, des frontières relativement stables, le royaume Mandara affirmait la permanence de son existence dans une région où ne régnait alors que le vide politique. Le Nord du Cameroun n'était jusqu'au 19e siècle qu'une zone de « marches militaires » pour les États de l'Afrique Centrale (Kanem, Bornou, Baguirmi) qui lançaient périodiquement des expéditions, raflant des esclaves, et ne laissaient derrière eux que terre brûlée. Dans ce contexte, la plupart des peuples de la plaine étaient plus ou moins nomades, chasseurs le plus souvent, sans attache avec le pays qu'ils ne faisaient que traverser dans le cours de longues migrations. Seul le royaume Mandara, en imitant le Bornou, instaura une organisation d'abord élémentaire de la société avec un chef et une aristocratie militaire, une organisation de l'espace avec une capitale et des frontières, certes encore arbitraires et mal assurées.

Un peuple formé de la fusion des conquérants et des vaincus se constitua progressivement à l'intérieur du territoire. Les groupes dominés, adoptant plus ou moins la langue du vainqueur, enrôlés dans son armée et luttant contre des ennemis communs, finirent par se sentir du côté du chef et par acquérir le sens de leur collectivité nouvelle. Ainsi se forma par fusion d'éléments d'origine ethnique diverse, un nouveau peuple dans le creuset d'un État. Le processus n'est pas propre au Mandara. Il est caractéristique de tous les États soudanais pré-islamiques. Un État rassemblant un agrégat de populations différentes finit par sécréter un seul peuple par unification et absorption progressive dans un même organisme politique. L'attachement à la dynastie, l'enrôlement dans la même armée et la même administration, sont le germe puis le ciment de la nouvelle ethnie. L'Islam viendra seulement plus tard renforcer cette cohésion par un mode de vie commun et une codification des règles juridiques.

Certains auteurs affirment que les Mandara sont nés de la fusion des Massa avec des Païens soudanais qui seraient les anciens Maya (LEMBEZAT, 1950, p. 19). On peut douter de la valeur de ces affirmations ; il est pratiquement impossible de les vérifier. L'important ne nous semble pas d'ailleurs de savoir quelles sont les souches ethniques à l'origine des Mandara. Elles sont probablement très variées et certaines d'entre elles, éteintes par assimilation totale. L'essentiel, c'est l'existence d'une dynastie entourée d'une aristocratie, noyau de ce nouveau peuple. L'État a engendré l'ethnie.

Un peu selon le même modèle qu'au Bornou, on peut dire que la société mandara résultait de la combinaison d'une paysannerie comparable à celles des

montagnes voisines et d'une aristocratie nomade venue de la région du lac Tchad. Celle-ci apporte une dynastie et une aptitude à la domination politique des populations voisines, la cavalerie permettant le contrôle militaire de grands espaces. De la première, la nouvelle collectivité hérita par contre d'une stabilité et d'un attachement au sol qui lui permirent de survivre à de nombreuses invasions.

A l'origine du royaume, il semble que le mot « Wandala » désignait un chef ou une classe sociale plutôt qu'une population (VOSSART, 1953, p. 33). Les premiers chefs sont tous morts très loin de leur capitale, probablement au cours de chevauchées, ce qui tendrait à montrer le caractère encore très nomade de la dynastie. Ils ne se fixaient pas dans une capitale mais parcouraient sans cesse la plaine avec leur cavalerie. L'installation de la chefferie à Kérawa marqua cependant un début de sédentarisation. Ensuite, le transfert de la capitale à Doulo et la naissance de la dynastie des Sankré symbolisèrent les débuts du royaume. Le Mandara s'installa sur les ruines de la capitale et de la chefferie des Maya qui furent dispersés. Leurs descendants subsistent sur les massifs Ourza, Mbokou et Molkoa. D'autres Maya, restés près de Doulo, finirent par s'identifier aux Mandara. Ils jouèrent un grand rôle dans l'établissement du royaume.

Si la stabilisation du royaume autour de sa capitale à Doulo accélérait le processus d'assimilation des populations dans un même cadre politique, elle correspondait d'abord à une affirmation de son indépendance à l'égard de son puissant voisin, le Bornou. Il est possible qu'à l'origine, les Mandara furent placés par le « *Maï* » (1) du Bornou afin de contrôler les marges méridionales de l'empire. Mais la dynastie locale chercha bientôt à s'émanciper de cette tutelle. Elle profita de l'éloignement qui la séparait de la capitale du Bornou. Les positions successives de la capitale illustrent les soucis d'indépendance des Mandara (fig. 35). Ceux-ci se manifestaient surtout lors des périodes de déclin du Bornou. Inversement, en retrouvant sa puissance, celui-ci ripostait à coup d'expéditions punitives. Le déplacement des Mandara de Kérawa à Doulo correspond au règne d'Idriss Alaoma au Bornou et résulte de ses campagnes. Intervenant directement dans les affaires intérieures du Mandara, Idriss Alaoma voulait marquer sa volonté de suzeraineté sur un vassal si important.

Situé à proximité des « Païens », source d'approvisionnement habituelle en contingents d'esclaves, le Mandara présentait un grand intérêt pour le Bornou. Une des principales occupations des « *Maï* » du Bornou était d'organiser des razzias chez les populations païennes au sud afin d'alimenter le commerce transsaharien. Contre les soieries, les cotonnades fines et surtout les mousquets turcs, le Bornou n'avait pratiquement que ses esclaves à offrir. Le « cycle infernal de la traite » sévissait au centre de l'Afrique depuis la fin du 16e siècle (CORNEVIN, 1966, t.2, p. 231). Il était l'élément moteur du commerce transsaharien. La disposition d'armes à feu par le Bornou lui permettait de l'intensifier par des succès militaires ininterrompus lors de ses périodes fastes. Les courants commerciaux expliquent que de son côté, le Mandara était l'une des premières provinces du Bornou en importance et en richesse.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer l'islamisation de la dynastie Mandara au début du 18e siècle. Sans doute, l'islamisation ne concernait-elle alors que les chefs et leur entourage. Elle n'atteignit que très lentement la masse du peuple. Néanmoins, devenus Musulmans, les Mandara pouvaient légalement et juridiquement interdire au Bornou de venir chasser l'esclave parmi eux. De plus, ils pouvaient lancer à leur profit des razzias contre les Païens aux abords des massifs en se prévalant des motifs de guerre sainte. Les Mandara accèdaient dès lors au

(1) *Maï*, titre des chefs du Bornou.

grand commerce et se libéraient, juridiquement et économiquement, de la tutelle du Bornou.

Le Bornou n'admit jamais les prétentions à l'indépendance des Mandara. Pourtant, à la fin du 18e siècle, une expédition punitive se solda par un cuisant échec. Après cette campagne malheureuse, le Bornou ne tenta plus de soumettre son vassal par la force. Le 18e siècle fut marqué par le déclin du Bornou, ce qui permit au Mandara d'atteindre son apogée jusqu'à l'arrivée des Foulbé. Au début du 19e siècle, le royaume s'étendait vers le Nord jusqu'aux plaines inondables, les *« yaéré »* de Waza marquant la limite avec les Kotoko (fig. 35). Vers l'Ouest, la Yedseram séparait depuis longtemps le Mandara du Bornou. Vers l'est, les Mousgoum ont toujours résisté aux Mandara alors qu'au sud, les Guiziga ont reconnu un temps de vagues liens de vassalité. Les Mandara prétendaient aussi imposer leur suzeraineté à leurs voisins montagnards mais elle n'était que toute relative et limitée aux massifs de bordure. Des montagnards comme les Mouktélé par exemple, sont toujours restés indépendants des Mandara. Pour le démontrer, il suffit d'évoquer les nombreuses révoltes des Païens auxquelles les Mandara durent faire face au cours du 19e siècle, conjointement à la lutte contre les Foulbé.

La politique des Mandara consistait à profiter le plus possible des luttes continuelles qui déchiraient les montagnards. Les plaines au pied des massifs n'étaient pas sûres et la fondation de villages mandara y fut tardive. Par exemple, Kouyapé, gros village mandara, ne fut créé qu'en 1890 par décision du « sultan » pour servir de bastion de défense et de point d'appui contre les représailles des montagnards. Vers 1900, le même « sultan » envoya dans la région de Mozogo un de ses dignitaires avec la mission de s'y installer. En 1907 le dignitaire mandara ne contrôlait encore que deux villages dans la plaine et les abords des massifs voisins. Tous les autres massifs échappaient à son autorité. Cet exemple illustre à la fois les limites du pouvoir mandara et la faiblesse de l'implantation d'un réseau de villages fixes, relais nécessaires de l'autorité centrale sur le territoire. En fait, comme dans tous les États soudanais, l'autorité de la dynastie était surtout sensible aux environs de la capitale mais se diluait rapidement vers les marches frontières, réservoirs d'esclaves et zones d'insécurité.

L'organisation politique et administrative

Luttant pour son indépendance contre les souverains du Bornou, le royaume Mandara n'en transposait pas moins ses règles et ses coutumes dans le fonctionnement de la Cour et de l'administration de Doulo. Le Mandara héritait ainsi du Bornou un rituel royal complexe, le pouvoir absolu du *« Tixé »* mandara répondant à celui du *« Maï »* bornouan. Les ministres se classaient selon une hiérarchie nettement établie, copiée sur celle des fonctionnaires bornouan.

Malgré son introduction dès le 11e siècle au Kanem, l'Islam progressa très lentement au sein des populations de l'empire. Les notables bornouan ne s'islamisèrent qu'au 17e siècle, sous l'influence d'Idriss Alaoma. Comme dans tous les pays soudanais, l'Islam *« gagnait d'abord les chefs, puis les notables avant d'atteindre, et plus lentement, la masse »* (URVOY, 1949, p. 83). L'extrême lenteur de la progression de l'Islam explique que la dynastie Mandara ne l'adopta qu'au 18e siècle. Elle rend compte aussi du maintien de coutumes pré-islamiques, par exemple de l'influence des femmes de sang royal à la Cour du Bornou. On trouve également cette tradition dans le mythe de fondation du royaume Mandara.

L'Islam, adopté tardivement, n'a donc pas joué un grand rôle dans la mise en place de l'organisation administrative. Très longtemps, avant de se soumettre aux avis des juges religieux, comme le prescrit l'Islam, les chefs ont réglé eux-mêmes

les litiges, selon la coutume soudanaise. Un texte arabe sur les coutumes du Mandara nous apprend que « *les grands fonctionnaires ordonnaient à leurs gens, à l'époque du Ramadan, d'avoir l'intention pieuse d'observer le jeûne* », ce qui laisse entendre que l'Islam n'était pas encore parfaitement entré dans les mœurs (1). Il est probable que la loi musulmane, la « *charia* », ne fût adoptée que tardivement par la masse des Mandara, sans doute au cours du siècle dernier.

LE « TIXÉ »

Avant la période coloniale, le « *Tixé* », titre souvent traduit par sultan, était le maître absolu de son territoire. La fonction était héréditaire. Depuis l'installation à Doulo, le « *Tixé* » était choisi par les hauts fonctionnaires dans la famille des Sankré, famille royale. Il existait tout un cérémonial destiné à frapper l'imagination des sujets. Des crieurs accompagnaient le « *Tixé* » lors de ses sorties, chantaient sur son passage des louanges, les hommes s'inclinaient, les femmes se prosternaient. Le « *Tixé* » ne mangeait jamais et ne buvait pas en présence de ses sujets (2).

Pour entretenir sa famille et sa Cour, le « *Tixé* » disposait de revenus de source variée. Les expéditions montées contre les Païens fournissaient beaucoup d'esclaves. Que le « *Tixé* » ait ou non participé en personne à l'opération, les prisonniers étaient conduits à son saré où se déroulait le partage, la moitié pour lui, le reste à ceux qui s'étaient le plus distingués pendant l'opération (3). De ces chasses à l'esclave provenaient sans doute les revenus les plus importants. De plus, le « *Tixé* » levait des impôts. La « *zakkat* » perçue à la récolte du mil, impôt légal musulman levé théoriquement en faveur de certaines catégories de personnes, consistait en quelques calebasses de mil. A la fin du Ramadan, les éleveurs Arabes et Foulbé devaient verser un impôt en têtes de bétail et chaque chef de village un bœuf ou des moutons (« *zakkat-el-fitr* »). Pour la fête du mouton (« *tabaski* »), chaque chef de village devait fournir à nouveau un mouton au Tixé (4). Enfin, tous les titres honorifiques et les charges étaient des « offices » vendus par le *Tixé*. Les charges étaient dévolues au plus offrant, et l'avancement fonction des cadeaux offerts.

Le *Tixé* commandait directement ou par l'intermédiaire de ses hauts fonctionnaires. Ils se réunissaient en conseil et délibéraient. En fait, l'exercice du pouvoir échappait en grande partie au *Tixé* au profit de ces grands fonctionnaires. Il ordonnait et ceux-ci se chargeaient de faire appliquer les ordres.

Si le *Tixé* et la Cour royale symbolisaient la centralisation politique, l'administration des affaires de l'État était aux mains d'un corps de grands officiers ayant des fonctions bien définies. Comme à la Cour du Bornou, les plus importants formaient le grand conseil. Pour chacun, les privilèges et préséances étaient précis, la hiérarchie nettement établie. Sous des titres différents se retrouvaient les mêmes fonctions. Citons les dignitaires les plus importants par ordre hiérarchique. Le *Tagama*, chef militaire, était le premier fonctionnaire de l'État. Ensuite venaient : le *Tija*, surintendant des Mandara libres, le *Tigrea*, le *Tougbene*, chargé de lever la zakkat sur les hommes libres, le *Toupouye*, le *Zaka Bulsan*, chef de la cavalerie, le *Tawongo*, chef des gardes et sentinelles, le *Tiafoungue*, chef des policiers. Parmi les

(1) ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1949.
(2) Le parasol était un attribut de souveraineté du « *Tixé* ». Il y a peu de temps, le port du parapluie ou de l'ombrelle par les femmes des fonctionnaires originaires du Sud-Cameroun était interdit à Mora.
(3) Cap. COSTE, 1923, *Renseignements sur les races du Mandara*. Archives Nationales, Yaoundé.
(4) Coutume en contradiction avec le droit musulman. Lors de la fête du Mouton, chaque Musulman doit fournir lui-même l'animal qu'il va égorger.

autres officiers, signalons les responsables des chevaux du *Tixé*, des archers, des messagers.

Les titres reflétaient une organisation militaire des services et une société très cloisonnée. Le *Tixé* disposait en plus d'un grand nombre de petits fonctionnaires qui remplissaient divers emplois dans la capitale ou bien étaient ses représentants dans les villages. On les a estimés à plus d'une centaine (COSTE, 1923).

Cette administration pléthorique était rendue nécessaire par la centralisation politique et les pouvoirs du *Tixé*. Elle permettait, grâce aux envoyés, aux courriers, de relayer et diffuser les ordres dans toutes les parties du territoire. Malgré tout, l'administration n'était pas partout très efficace. Les Païens n'obéissaient pas, ne payaient pas l'impôt, s'enfuyaient à l'arrivée des envoyés Mandara. Toutes les charges étaient des offices soumis à une véritable surenchère. S'ils étaient si recherchés, c'est qu'ils rapportaient beaucoup à leurs détenteurs.

L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

La plupart des grands officiers résidaient dans la capitale près du souverain mais chaque fonction comportait en « fief » un certain nombre de villages. Chaque haut fonctionnaire était donc en même temps « gouverneur » d'une région qu'il commandait par personnes interposées. Cette délégation de commandements territoriaux est elle-même imitée du système bornouan. A l'origine, il s'agissait de grands « féodaux » résidant sur place et devenus progressivement, sous l'effet d'une évolution vers une monarchie centralisée, des hauts fonctionnaires rivés à la Cour (URVOY, 1949, p. 40).

Il en était de même au Mandara. Seul, le Toupouye, chargé de la frontière Nord contre les attaques du Bornou, résidait en permanence à Kérawa. Les autres quittaient rarement la capitale si ce n'est pour la perception des impôts. Le plus souvent, les villages de leur ressort étaient isolés les uns des autres. A l'origine, seul trois villages dépendaient directement du *Tixé* : Mémé, Pivou et Emtchidé.

Les villages étaient commandés par des chefs *Blama*, nommés après proposition des habitants par le chef de région. Comme toutes les autres fonctions, la charge de chef de village s'achetait et était une source de revenus pour les hauts fonctionnaires. Parmi les attributions de ces petits chefs, citons le règlement des conflits avec le droit d'imposer des amendes dont l'essentiel revenait au chef de région. Mais la charge de chef de village n'était jamais assurée. Quelqu'un pouvait toujours la briguer en offrant une somme supérieure à celle qu'avait consenti le *blama* en place.

La vénalité des charges était donc généralisée dans toute l'administration, jusqu'aux charges les plus insignifiantes. Elle provoquait beaucoup d'abus, multipliait les fonctions et sécrétait une classe de fonctionnaires intrigants. Le rôle du corps des grands officiers de la Cour était considérable. Ils avaient la haute main sur l'ensemble du territoire, ce que traduit un texte manuscrit : *« la prospérité et la stabilité du royaume Mandara ne se maintient que par eux »* (1).

A la limite, en cas d'affaiblissement du pouvoir central, cette organisation menaçait l'unité territoriale du royaume. Chaque haut fonctionnaire, s'appuyant sur son « fief » où il pouvait revenir résider, répugnait bientôt à reconnaître l'autorité absolue du *Tixé*. Dès lors, cette évolution risquait d'aboutir à une forme de « féodalité » par désintégration du royaume.

Le Mandara présentait donc une forme d'organisation politique élaborée d'après

(1) ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1949.

le modèle soudanais. La centralisation politique assurait une dynamique de conquête spatiale. L'administration permettait un contrôle du territoire. Mais la vénalité des charges, le cumul des commandements territoriaux avec les fonctions « ministérielles » altéraient l'efficacité du contrôle spatial. C'étaient là des maux déjà subis par d'autres États soudanais.

La société

Si l'organisation politique et la langue tendaient à unifier tous les groupes vivant sur le même territoire, la société mandara n'en était pas moins très cloisonnée. A sa tête, l'aristocratie gravitait autour du *Tixé* et de la famille royale des Sankré, intrigant pour obtenir des charges fructueuses. Tous les Mandara ne jouissaient pas du même statut social. Une sorte de « noblesse » était représentée par les Nija qui se disaient « purs Wandala ». Ils étaient représentés à la Cour par le *Tija* dont la fonction revêtait certaines prérogatives. Il devait toujours être choisi dans la même famille, contrairement aux autres charges offertes aux plus offrants. C'est le *Tija* qui désignait le nouveau *Tixé* parmi les candidats choisis par les grands officiers. La noblesse Mandara jouissait donc d'un statut plus élevé que l'ensemble des hommes libres.

La population comprenait deux groupes sociaux bien distincts : les hommes libres et les esclaves. Seuls les Mandara et les Gamergou étaient libres. Parmi eux existait en plus toute une hiérarchie de préséances établie selon la participation plus ou moins directe à l'administration. Ceux qui n'avaient pas de dignité dans le gouvernement, pas de charge dans l'administration, restaient de simples sujets. Ils représentaient la classe inférieure et sans doute la plus importante des hommes libres.

Les esclaves étaient très nombreux parmi les Mandara, constituant à peu près la moitié de la population totale (1). C'étaient des prisonniers de guerre pris lors des razzias chez les montagnards ou les Païens de plaine comme les Mousgoum. Mais le plus grand nombre provenait des ventes faites spontanément par les Païens lors des périodes de difficultés alimentaires. Les captifs travaillaient pour leur maître, cultivant les champs, gardant les troupeaux. Le *Tixé*, les grands officiers, les chefs de villages possédaient des exploitations entretenues par leurs captifs habitant parfois des villages séparés.

Les captifs n'étaient pas maltraités. Les jeunes femmes, dont les cours sur les marchés étaient les plus élevés, pouvaient se marier avec un homme libre. Du vivant de leur mari, elles ne pouvaient être vendues et à la mort de ce dernier, elles devenaient libres si elles avaient mis au monde un enfant. Il semble que cette forme d'affranchissement était habituelle. Tous les « grands » du royaume possédaient des captives en plus des quatre épouses légitimes. Avant l'arrivée des Européens, le *Tixé* entretenait sept cents captives, les grands officiers en avaient de quatre à huit, certains de quinze à vingt, les chefs de village : une ou deux seulement (2). Avec les chevaux, le grand nombre de femmes était le signe de la richesse. Il s'ensuivait un véritable brassage de populations dont les conséquences se font encore sentir de nos jours. Bien peu de Mandara peuvent se vanter d'être d'origine pure. Les mariages mixtes avec les montagnards sont toujours aussi fréquents. Les Païens ne considèrent pas les Mandara comme des étrangers à l'égal des Foulbé et entretiennent plus volontiers des relations avec eux.

L'importance de la population captive souligne le rôle de ce commerce dans

(1) Cap. COSTE, 1923, opt. cit.
(2) Cap. COSTE, 1923, opt. cit.

l'économie du Mandara. Mora était un centre très important de vente des esclaves vers le Bornou. Ils étaient réunis sur le marché de la ville et vendus par l'intermédiaire d'officiers du *Tixé* qui avaient le monopole de ce commerce et recevaient des commissions. Ce commerce s'est poursuivi pendant les débuts de la période coloniale. Un rapport administratif indique même les cours pratiqués à l'intérieur du Mandara en 1923 (Cap. COSTE, 1923).

Les relations commerciales avec les pays arabes via le Bornou, l'arrivée de traitants Arabes jusqu'au Mandara favorisaient la circulation monétaire. Les cours des esclaves sur les marchés s'exprimaient en thalers de Marie-Thérèse, monnaie qui circulait alors dans toute l'Afrique centrale et nord-orientale. Avec le Bornou, le Mandara représentait l'extrême limite ouest de l'aire de cette monnaie (1). Pendant longtemps, elle resta la monnaie « officielle » du Mandara.

Participant aux courants du grand commerce transsaharien, disposant de surplus monétaires, le Mandara pouvait importer des produits chers (cotonnades, armes) et développer une vie urbaine. Aux cadres de l'administration se joignaient les commerçants pour faire de la capitale du Mandara une véritable ville dont la grandeur et la richesse impressionnèrent les voyageurs. Ceinturée de deux murailles, adossée à une petite montagne, Doulo était cependant trop exposée aux attaques déployées par les cavaliers dans la plaine. Lors de la guerre contre les Foulbé, dès 1820, les Mandara envisagèrent d'abandonner Doulo pour Mora dont la situation géographique en faisait une ville imprenable par les cavaliers. Mais Doulo qui comptait environ 10 000 habitants en 1822, jouait encore le rôle de capitale ou de ville résidentielle jusqu'en 1893, date de sa destruction complète par les troupes de Rabah. Pendant le 19e siècle, le Mandara eut donc deux capitales mais Doulo était la véritable ville royale. Tous les « grands » du royaume y avaient leurs résidences et leurs trésors (VOSSART, 1953, p. 45).

L'éclat de la vie urbaine dans la capitale du Mandara contrastait fortement avec le genre de vie de leurs ennemis Foulbé. En porte témoignage le récit de l'une des prises de Doulo par les Foulbé, entre 1830 et 1833. « *Modibo Adama vint s'installer dans la capitale Wandala avec toute son armée. L'opulence que les Foulbé découvrirent dans cette cité était telle que rapidement, ils se livrèrent entièrement à elle. Même aux heures de prière, Modibo Adama était le seul à se rendre à la mosquée.* » Et le pauvre modibo en fut réduit à supplier le Seigneur que les Mandara viennent reconquérir leur ville ! (2). On peut supposer que pour les Mandara, héritiers de la civilisation urbaine soudanaise, les Foulbé faisaient alors figure de véritables barbares.

L'accumulation de richesse et la centralisation du pouvoir dans la capitale ne doivent pourtant pas faire oublier que la plus grande partie de la population était rurale. Même aujourd'hui, la population est restée essentiellement agricole. Sur un échantillon de 378 chefs de famille, on a dénombré 351 agriculteurs (PODLEWSKI, 1966, p. 26). L'allure des villages illustre cette caractéristique. Le village mandara est un vrai village avec des habitations à murs de terre, regroupées sur un site favorable. Il s'oppose au village bornouan, agrégat de paillottes rapidement dressées avec très peu de cases à murs de terre. Si le village bornouan se ressent de l'apport des nomades dans l'élaboration du Bornou (URVOY, 1949, p. 30), le village mandara exprime l'influence prépondérante d'une population de cultivateurs fixés au sol.

Théoriquement, toutes les terres appartiennent au *Tixé* : « *La terre est la possession des grands officiers et des autres sujets du Tixé mais celui-ci a sur elle un droit éminent et les*

(1) URVOY (Y.), 1949. Aujourd'hui, les thalers d'argent sont recherchés au Mandara pour la fabrication de bijoux.

(2) MOHAMMADOU (E.), 1970, p. 204. Ce recueil de traditions orales rapportées selon un mode épique rassemble une mine de renseignements précieux non seulement sur les Foulbé mais aussi sur les voisins.

propriétaires ne font rien que le Tixé n'ait ordonné » (ABBO, 1949). En fait, dans le régime foncier, la terre appartient à chaque chef de village, *blama*, par délégation de pouvoir. Le *blama* attribue les terres à chaque chef de famille de son vivant. Mais celui-ci ne peut la vendre sans son autorisation et s'il meurt sans héritiers, la terre revient au *blama* qui en dispose librement. Le chef de village est donc le véritable maître de la terre, les cultivateurs ne disposant que d'une sorte de « droit d'usage ». Un cultivateur qui veut s'installer dans le village doit en demander l'autorisation au *blama* et lui verser une redevance pour pouvoir cultiver (1). Le village mandara n'est donc pas un simple agrégat d'individus mais une collectivité vivante sous l'autorité du *blama* chargé de lever l'impôt et divers cadeaux pour le *Tixé* lors des fêtes religieuses. Quelle organisation peut être plus opposée à l'anarchie des Païens voisins ?

En dehors de la société mandara, indépendants des autorités territoriales, des « gouverneurs », vivaient des éleveurs plus ou moins nomades, les Arabes Choa au Nord et les Foulbé au Sud. Depuis longtemps, en provenance du Bornou, les Foulbé traversaient le Mandara derrière leurs troupeaux. Les plus nombreux pénétraient dans la région de Limani-Boundéri et progressaient vers le sud en direction des plaines guiziga. Certains se fixèrent près du mayo Sava, à Aïssa Hardé. Les Mandara leur laissaient leur organisation propre, exigeant seulement un impôt sur le bétail. Pour eux, comme pour les Bornouan, ces Foulbé n'étaient que des *« Badaway »*, des « broussards », des « pasteurs sauvages » (MOHAMMADOU, 1970, p. 163), termes qui traduisaient suffisamment le mépris des citadins et des sédentaires à l'égard de ces éleveurs sans résidence fixe. Ainsi se mettait progressivement en place, par infiltration lente, l'ensemble musulman qui finira par imposer sa domination sur presque toute la région et auquel il manquera fort peu pour abattre le vieil État du Mandara.

Du début du 16e au 19e siècle, le Mandara fut le seul État organisé et stable de la région. Héritier de la civilisation soudanaise transmise par le Bornou, son influence dépassait les limites de son territoire assez restreint. Moins étendu que les autres empires, le Mandara ne s'épuisa pas comme eux en multiples expéditions lancées pour mater des provinces remuantes ou en conquérir de nouvelles. Pour tous les empires soudanais, la tentation de l'espace était mortelle. Avec les facilités qu'offraient de grandes étendues planes, une conquête en entraînait une autre et l'empire devenait un grand corps exsangue de provinces sans frontières sûres, impossibles à rassembler et à administrer. Le pouvoir se diluait dans l'espace, la décadence puis la ruine succédaient brutalement à l'apogée.

Au contraire, le royaume mandara, peut-être à cause de limites géographiques contraignantes, les plaines inondables au Nord, les massifs au sud, se maintenait dans un espace à la mesure de sa puissance. Le territoire pouvait toujours être contrôlé à partir de la capitale. Doulo d'abord, mais surtout Mora, étaient de véritables repaires. Les cavaliers s'en élançaient et allaient au loin livrer combat dans la grande plaine. Quand le sort des armes ne leur était pas favorable, la montagne voisine servait de refuge (2). Les Mandara commandaient effectivement le pays et s'étaient organisés pour cela.

(1) Ce droit foncier jouera un très grand rôle quand les montagnards descendront coloniser les terres de la plaine non cultivées par les Mandara.
(2) Cap. COSTE, 1923, op. cit.

LES FOULBÉ

Si les Mandara présentent une société et une organisation politique différentes sur tous les points des sociétés païennes, il ne s'agit là que d'un petit royaume. Ce sont vraiment les Foulbé qui, par leur poids démographique et leur importance politique, constituent l'essentiel du « bloc » musulman face au monde païen. La présence des Foulbé rattache humainement le Nord du Cameroun à toute la zone soudanienne de l'Afrique Occidentale où se retrouve partout le même thème sous-jacent des rapports entre Foulbé et peuples environnants. A l'exception de quelques îlots foulbé au Baguirmi et jusqu'au Darfour, le Diamaré marque, avec le plateau de l'Adamaoua, l'avance extrême du peuple peul dans sa longue migration, à travers les siècles, du Fouta Toro vers l'Est. Cette grande vague migratoire à l'échelle du continent ne serait elle-même qu'un retour sur un itinéraire d'abord parcouru dans le sens Est-Ouest. Si ce premier mouvement relève du domaine des hypothèses, il est possible de suivre le second dans chacune de ses étapes vers l'Est : Fouta Toro, Mali, Bornou, puis ce qui deviendra avec eux, le Diamaré.

Bien que leur infiltration au Nord du Cameroun ait commencé dès le 16e siècle, l'établissement des Foulbé à la suite des migrations les plus importantes ne date que de la fin du 18e siècle. Au début du siècle suivant, leur domination sur la majeure partie de la plaine entraîne des changements si importants qu'ils commandent encore de nos jours les principaux traits humains de la région. La présence peul se fait sentir presque partout en plaine, par exemple dans l'organisation du paysage par l'introduction de nouvelles cultures et d'un grand élevage, dans les foules aux vêtements éclatants de blancheur sur les marchés, dans la vie quotidienne rythmée par les prières et les fêtes musulmanes. Pour tous les Foulbé, la plaine, c'est le Diamaré, terme qui proviendrait de « *jama'are* » en foulfouldé, c'est-à-dire les gens, la foule, le peuple. Là se trouvent rassemblés en effet les plus gros contingents de Foulbé (1).

Les Foulbé et l'Islam

L'originalité des Foulbé par rapport à toutes les autres populations de la région provient de deux éléments : leur « faciès » ethnique et l'importance que revêt chez eux l'Islam. Sans doute les Foulbé ne sont-ils pas les seuls Musulmans au Nord du Cameroun. Mais les Mandara, convertis par l'intermédiaire des Arabes Choa, participent à l'Islam « arabe » du Soudan oriental alors que les Foulbé furent les principaux propagateurs de l'Islam « berbère » dans tout le Soudan occidental. Bien que l'Islam soit une religion universaliste, les différences entre les deux courants ne sont pas négligeables, comme en témoignent les querelles théologiques entre Foulbé et Bornouan lors de la Guerre Sainte peul au début du 19e siècle. Sur le plan religieux, le Nord du Cameroun marque donc l'avance extrême de l'Islam « peul-berbère » face à l'Islam « arabe » du Baguirmi et Mandara. La distinction historique entre ces deux courants explique peut-être pourquoi les Foulbé se sont toujours considérés comme les seuls vrais Musulmans. De fait, l'Islam imprègne profondément leur société.

(1) Une autre étymologie de Diamaré le ferait dériver de « *jama'a* » : peuple, et « *Mari* », nom d'une plaine au Bornou qui fut l'avant-dernière étape importante des Foulbé avant le Nord du Cameroun. Une autre partie des Foulbé de la région de Mari migra vers le Sud-Ouest où elle forma le petit État de Jama'are au Nigéria (cf. HOGBEN and KIRK-GREENE, 1966, p. 493).



13. Une fête musulmane : rassemblement de tous les croyants, dignité et prestige des Peul. (*Cliché* J. BOUTRAIS).

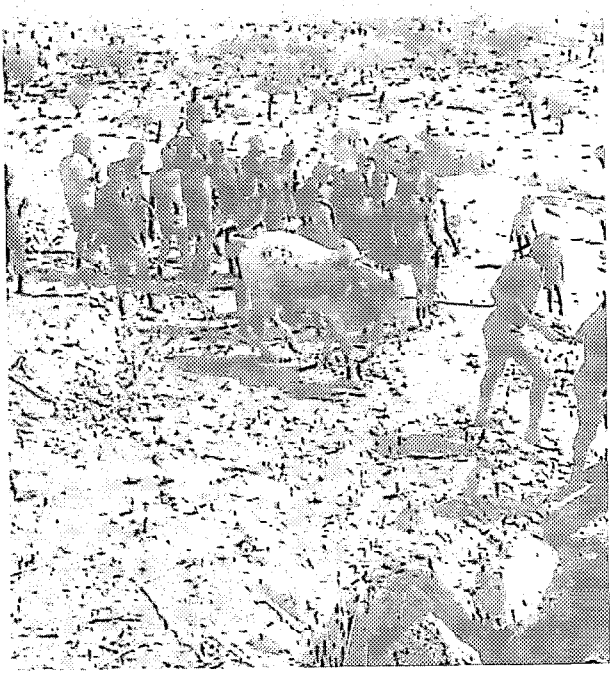

14. La fête du bœuf : un jour de liesse spécifique à une petite communauté montagnarde.
(*Cliché* J. BOUTRAIS).

De tout temps, le prestige social dans la société peul s'est plutôt acquis par la science coranique que par la gloire militaire. Les Foulbé ont toujours montré beaucoup de respect pour les lettrés, « *modibbe* ». Parfois cette caractéristique de l'Islam peul s'est même altérée en un sentiment peu orthodoxe de vénération des saints hommes. Dans le cas d'une société qui valorise à tel point la connaissance religieuse et l'étude, on ne peut parler d'Islam ignorant. La science coranique apparaît chez eux comme le fondement même de tout rôle politique et social. Rappelons que la révolte des Foulbé du Gobir n'était d'abord qu'un mouvement localisé de rébellion contre une oppression devenue insupportable. Pourtant, les premières victoires et une certaine efficacité militaire ne peuvent expliquer à elles seules la rapidité et l'ampleur des conquêtes. Dès le début, la forte personnalité d'Ousmann dan Fodio lui a permis de contrôler un mouvement de révolte sans perspectives et de lui insuffler une signification religieuse. L'Islam devenait le moteur de la conquête en même temps qu'il assurait la cohésion des Foulbé contre leurs ennemis.

Les Foulbé distinguent dans leur histoire deux périodes. La période pré-islamique, « *Jaalihaaku* », ou les temps anciens, « *Kitaaku* » (MOHAMMADOU, 1970, p. 169). C'est le temps de l'ignorance religieuse, du paganisme, de la division ethnique en petits groupes émiettés soumis aux populations autochtones. Par contre, le temps de l'Islam, « *Zamaanu Diina* », est celui de la Guerre Sainte généralisée, de la cohésion de tous les Foulbé et de leur suprématie politique. La Guerre Sainte n'est pas seulement un prétexte à conquêtes. Elle est dirigée par une poignée de lettrés-guerriers qui se chargent de faire vibrer l'enthousiasme religieux de leur peuple. Ce sont des lettrés prédicateurs qui ont cristallisé les groupes épars de pasteurs Foulbé en communautés conscientes d'elles-mêmes devenues plus tard les noyaux des chefferies. Les lettrés se sont identifiés aux nouvelles communautés rassemblées par une persécution réelle ou imaginaire et cimentées par une langue et une foi communes (STENNING, 1959).

Tous les chefs foulbé furent des lettrés avant d'être des guerriers. Ce fut le cas d'Ousmann dan Fodio et de son fils et successeur Mohaman Bello. Rappelons qu'ayant à choisir un représentant pour les conquêtes à mener dans les territoires du Sud, Ousmann dan Fodio écarta des chefs qui avaient déjà fait leurs preuves par des conquêtes, pour choisir le *modibbo* Adama, beaucoup plus renommé pour ses connaissances religieuses que pour ses capacités militaires. Le Shéhou de Sokoto appliquait une politique générale consistant à ne valider que les chefs choisis sur la base de leur compétence religieuse donc à même, non simplement de mener des guerres de conquêtes, mais d'organiser la société selon les principes de l'Islam. Le premier lamido de Maroua fut choisi à partir de ce critère, les Foulbé ayant écarté le chef précédent dont « *les connaissances religieuses étaient réduites ; ils désiraient avoir pour chef un marabout bien instruit des affaires de la religion* » (MOHAMMADOU, 1970, p. 189). Aujourd'hui encore, un *lamido* qui ne se distingue pas par sa science religieuse risque d'attirer le mépris de ses sujets.

L'idéal du lettré-guerrier du siècle dernier se maintient dans la société traditionnelle sous la forme d'un « culte » du lettré. Cet idéal était transmis à des générations de Foulbé par l'éducation coranique. La société considérait le lettré comme une sorte de modèle apte à remplir les fonctions les plus diverses. Organisée sur la base des principes de l'Islam par des lettrés imprégnés des préceptes du Coran, la société peul était en ce sens une société théocratique (SANTERRE, 1968).

En même temps que chef de la collectivité musulmane, le *lamido* (1) est le

(1) A l'origine, le titre de *lamido* était réservé à l'émir de Yola, « *lamido Fombina* ». Mais il fut très vite adopté par les grands chefs foulbé au Nord-Cameroun.

représentant de Dieu, le « commandeur des croyants ». La souveraineté étant d'essence divine, le chef idéal est nanti d'une véritable bénédiction divine, *« risku »*, qui se traduit par la chance et la prospérité. Inversement, étant avant tout le chef de la religion, *« lamido diina »*, le lamido se doit de mener la Guerre Sainte pour défendre et étendre la Foi. Le droit coutumier des Foulbé est pratiquement épuré de tout élément pré-islamique. Il est basé sur le Coran et l'on sait que l'enseignement du Prophète a tenté de résoudre tous les problèmes qui pourraient se poser à un homme ou à un groupe : religion, vie sociale et politique, morale. Ainsi devient possible une identité parfaite du comportement de tous les croyants en toute occasion. Le lamido dirige la justice par l'intermédiaire de juges, les *alcali*. Ceux-ci ont étudié le droit musulman à l'école coranique dans le Coran complété par des livres de justice (*Khalil* et *Toufat*) et ils sont chargés de l'appliquer.

Par exemple, les successions chez les Foulbé sont réglées par le droit musulman le plus orthodoxe. Ont droit à la succession dans tous les cas, les enfants, père et mère et conjoint du défunt. Une fille n'a droit qu'à la moitié de la part d'un fils. Les père et mère du défunt ont droit au sixième de l'héritage s'il y a des enfants. Si la femme est décédée, le mari a droit à la moitié de son héritage s'il n'y a pas d'enfants, au quart s'il y en a. Si c'est la femme qui survit, elle a droit au quart de l'héritage s'il n'y a pas d'enfants, au huitième s'il y en a (Coran, IV, II-12). C'est l'*alcali* qui procède au partage des successions. Le droit musulman institue un cadre universel dans lequel se moule la vie sociale quotidienne de tous les Foulbé.

Bien que l'Islam soit une religion sans clergé, des intermédiaires indispensables s'établissent entre les croyants et leur prophète. Le moindre village peul dispose d'un *« malloum »*, maître d'école qui enseigne aux enfants les linéaments de la lecture et de l'écriture du Coran en arabe. Le *modibbo* donne un enseignement de niveau plus élevé. Il explique le Coran et d'autres livres classiques. Écrivain, il exerce une forte influence spirituelle sur son entourage.

Il est rare qu'un *modibbo* soit affilié à une confrérie. L'influence spirituelle des confréries est relativement limitée parmi les Foulbé, phénomène surprenant en Afrique sahélienne (1). La réforme religieuse d'Ousmann dan Fodio se situerait dans le courant de la *Qadriya* qui tire ses origines d'une réaction face à un Islam corrompu mais certains auteurs mettent en doute cette affiliation qui aurait été forgée à posteriori. La *Qadriya* exige un grand effort spirituel de la part du croyant qui doit s'efforcer d'atteindre une très grande pureté de sentiment religieux. Au cours du 19e siècle, la *Tidjaniya* s'imposa parmi les Foulbé au nord du Cameroun. Elle correspondait à un besoin de simplification que ressentirent les Foulbé, une fois la Guerre Sainte achevée, et se traduisait pour chaque croyant par une tension religieuse moins soutenue. La doctrine est simple et peu exigeante. Deux prières seulement sont imposées contre les cinq prières quotidiennes de la *Qadriya*. Avec la longueur et la répétition des prières de la *Qadriya*, les croyants passaient une bonne partie de leur temps à prier. Cela pouvait se concevoir dans le cadre d'une société pastorale ou militaire offrant de nombreux temps morts. Mais dans leurs villes, les Foulbé se tournaient vers de nouvelles activités plus accaparantes. Aussi accueillirent-ils favorablement les pratiques de la nouvelle confrérie. La simplicité des observances religieuses, réduites aux gestes essentiels, explique l'absence de « fanatisme » religieux chez les Foulbé, sans mettre en cause la qualité de leur foi.

Le mahdisme est la seule confrérie qui ait joué un rôle de ferment religieux à partir de la fin du siècle dernier. Il enseignait la venue d'un *« Mahdi »*, maître de justice qui débarrasserait l'Islam de toutes ses impuretés. Les mahdistes récusaient

(1) D'après LACROIX (P.F.), 1966, *in Islam in tropical Africa*, p. 403, la faible influence des confréries en milieu peul serait due au rôle religieux des *lamibe*, chefs de la communauté des croyants. Désireux d'exercer pleinement cette direction spirituelle, les chefs ne pouvaient tolérer d'autre autorité religieuse que la leur.

l'autorité spirituelle des *lamibe*, coupables de ne pas mener une existence conforme à leurs devoirs religieux. Après la conquête coloniale, les mahdistes proclamèrent que leur but était de chasser du pays l'usurpateur blanc et chrétien, de restaurer l'Islam et l'empire peul. Dénonçant les *lamibe* et leur entourage qui collaboraient avec l'administration coloniale, le mahdisme se présentait comme un mouvement de réforme religieuse et de contestation politique symbolisée par le refus de l'impôt. Mis en cause par le mouvement religieux, les *lamibe* aidèrent ou incitèrent les autorités coloniales à l'écraser par la force. Ils ne voulurent voir dans les envoyés du *Mahdi* que des aventuriers et pourtant ceux-ci surent rassembler autour d'eux de nombreux adeptes foulbé.

Malgré leur écrasement, les mouvements mahdistes démontrèrent comment une réforme religieuse pouvait encore canaliser un sursaut peul, comme à l'époque d'Ousmann dan Fodio. Ils exprimèrent à nouveau l'identité profonde ressentie par les Foulbé entre l'Islam et leur conscience politique face aux envahisseurs et aux chefs qui composaient avec eux. Ils symbolisèrent la dynamique d'une foi et d'un idéal politique que les institutions ne satisfaisaient plus. Même de nos jours, l'Islam des Foulbé n'est pas une religion abstraite mais profondément ancrée dans leur vie sociale et politique.

L'Islam a modelé la société peul par l'existence d'un cadre juridique universel, un encadrement religieux dense de *« malloum »* et de *« modibbe »*, une éducation qui conditionne le comportement et permet à chacun d'exprimer son sentiment religieux selon des règles précises admises par tous. Il en résulte une imprégnation de toute la vie quotidienne. La prière, réglée par la lumière du jour, prend un caractère collectif et cimente chaque jour la cohésion sociale. Chaque année, deux grandes fêtes religieuses donnent l'occasion de manifester avec plus de solennité encore cette cohésion. Pendant un mois, la collectivité entière s'impose un jeûne pénible. Toutes les personnes adultes doivent observer l'abstinence la plus complète du lever au coucher du soleil. Le Ramadan se termine par une prière collective suivie d'une grande fantasia. Lors de la fête du Mouton, *« Layha »*, chaque Peul sacrifie un mouton à Dieu. A chaque événement important de l'existence : naissance, mariage, tous les parents et amis sont conviés à un repas et à une prière commune. Chaque village peul, si insignifiant soit-il, réserve une place centrale à la mosquée, parfois réduite à un simple emplacement sablé entouré d'une clôture de paille tressée. Tous les Foulbé s'y retrouvent pour la prière.

La signification de l'Islam est encore plus importante pour les Foulbé si l'on considère qu'il a permis d'une certaine façon à un groupement minoritaire tant sur le plan démographique que religieux, d'imposer sa loi. De là à confondre l'appartenance ethnique et la communauté religieuse, il n'y a qu'un pas que les Foulbé ont souvent franchi en fonction de l'équation implicite : Musulmans = Foulbé. Disposant de la suprématie politique, les Foulbé en sont venus à se prétendre les seuls vrais musulmans. Ils ont monopolisé ou « confisqué » l'Islam à leur profit (1). L'Islam leur a fourni une justification de leur domination politique. Si les Foulbé détiennent le pouvoir, c'est qu'ils ont conquis le pays sur les infidèles au nom de la Guerre Sainte. Les *lamibe* sont à la tête des Foulbé en tant que successeurs légitimes des chefs désignés par le Shehou et Adama lors de la conquête. Une légitimité de nature théocratique fournit ainsi aux Foulbé le fondement de leur pouvoir. De plus, lors des périodes de crise au cours du siècle dernier, l'obédience religieuse commune a pu, à défaut de soumission politique, maintenir leur unité compromise. Ce qui ne veut pourtant pas dire que cette unité tenait seulement à l'adhésion à une seule Foi. Très vite les Foulbé ont su organiser leurs conquêtes et mettre sur pied un encadrement politique efficace.

(1) LACROIX (P.F.) ; 1965, p. 18.

Les lamidats foulbé

La rébellion d'Ousmann dan Fodio n'était probablement qu'un mouvement religieux destiné à ramener les croyants par les armes à une stricte orthodoxie dans l'Islam. Il *« cherchait à créer en milieu haoussa une société idéale sur le modèle de la société islamique primitive »* (CORNEVIN, 1966, p. 247). C'était un « homme de Dieu », réclamant un Islam purifié et réformé, un de ces « saints hommes » tel qu'on en avait déjà connu plusieurs dans la région. Et pourtant, alors qu'Ousmann dan Fodio choisit la retraite religieuse, le mouvement prit une ampleur insoupçonnée et une nouvelle signification. Bien que quelques Haoussa se joignirent à la réforme, elle devint l'affaire des Foulbé et assura leur cohésion face à leurs ennemis. Dès lors, la Guerre Sainte devint aussi une guerre de conquête et de domination politique. Les états haoussa, déchirés par leurs querelles intestines, cédèrent la place à un état peul centralisé. Mais il n'est pas sûr que l'économie du pays en profita.

Les routes transsahariennes qui aboutissaient aux cités haoussa furent détournées vers le Bornou par suite de l'insécurité, freinant ainsi considérablement l'activité commerciale si brillante au siècle dernier. Les Foulbé n'apportaient rien. L'organisation politique de leur société, encore fortement pastorale, était rudimentaire. Leur civilisation matérielle était quasi-nulle par rapport aux artisans et aux bourgeois haoussa. Les armées haoussa et bornouanes pratiquaient un art militaire beaucoup plus élaboré que celui des chevauchées des Foulbé. La conquête peul entraîna des ravages et une décadence incontestable de l'activité économique des pays haoussa.

La victoire des Foulbé n'imposa pas leur genre de vie aux vaincus. Au contraire, ce furent les vainqueurs qui adoptèrent la civilisation et l'organisation sociale des peuples dominés. L'influence haoussa dans l'empire de Sokoto fut telle qu'elle aboutit à une véritable acculturation puis à une assimilation complète des Foulbé sédentarisés dans le pays haoussa. Les Foulbé devinrent ainsi les « vecteurs » de la civilisation haoussa dans les territoires nouvellement conquis à l'est. Ce n'est pas leur culture qu'ils imposèrent avec l'Islam aux populations soumises, mais la civilisation soudanaise. En effet, si la majorité des Foulbé figuraient, aux débuts, comme à demi-barbares par rapport aux états soudanais, leur supériorité matérielle était certaine lorsqu'ils entrèrent en contact avec les autochtones de notre région. Ici, contrairement au pays haoussa, les conséquences de la conquête peul furent plutôt positives. Mise en place d'une organisation politique élaborée, diversification de la société, naissance de villes entraînant des besoins commerciaux et des courants d'échange, portent en effet la marque des Foulbé au Nord du Cameroun.

Plusieurs chefs foulbé n'avaient pas attendu la proclamation de la Guerre Sainte par Ousmann dan Fodio pour se révolter contre leurs voisins et lancer des expéditions afin de se tailler des territoires. Vers 1793-94, les Foulbé du Diamaré chassèrent les Guiziga et occupèrent leur capitale, Maroua. Mais avant de s'unir contre les Guiziga, les Foulbé de la région subirent longtemps leur domination. D'autres Foulbé n'admirent pas cet état de sujétion. Par exemple, les Foulbé Yillaga, arrivant dans la plaine de Maroua, ne voulurent pas supporter la suzeraineté des Guiziga et migrèrent vers le sud où ils prirent Binder aux Moundang. Ils revinrent ensuite vers Mindif et ils auraient joué le rôle principal dans la prise de Maroua. Sans doute les succès remportés grâce à leur méthode violente d'agir servirent-ils d'exemple aux autres Foulbé de la région. De même, le fondateur de Garoua avait entrepris, bien avant le modibbo Adama, des guerres de conquête au sud des Monts Mandara. On peut même dire qu'après l'investiture d'Adama, la zone soumise aux Foulbé ne s'étendit guère au nord de la Bénoué.

Néanmoins, Adama sut-il unir les Foulbé pour les lancer à l'assaut des derniers îlots païens insoumis (par exemple, les Niam-Niam et les Hina) et contre le voisin le plus dangereux : le royaume du Mandara. Mais surtout, Adama sut exploiter les succès militaires des Foulbé en les organisant sur la base d'un pouvoir politique unifié et centralisé.

Les chefs des Foulbé portaient alors le titre d'*« ardo »*, guides aux pouvoirs mal déterminés et limités à un clan. Ces chefs n'avaient qu'une audience restreinte sur des nomades individualistes rassemblés pour les coups de main mais vite démobilisés par leurs intérêts pastoraux. Chaque *ardo* était indépendant et n'admettait pas la suzeraineté d'un chef voisin. Aussi chacun s'empressa-t-il d'aller rendre hommage à Sokoto pour recevoir une investiture, sauvegarder son indépendance et continuer à mener la lutte en son nom dans son territoire. Le refus de Sokoto, l'investiture unique d'Adama qui désigna à son tour des représentants dans chaque région, permirent l'unification politique des conquêtes (1). Adama brisa l'autonomie politique de chaque clan pour les intégrer dans un véritable empire composé de cinquante lamidats.

A l'origine, chaque *lamido* n'était pas souverain absolu dans son lamidat mais simple représentant de l'émir de Yola qui, lui-même, dépendait du sultan de Sokoto. Il ne pouvait accéder légitimement à sa charge sans se rendre à Yola recevoir l'investiture. La hiérarchie politique ne se manifestait pas seulement à ce niveau. Seul l'émir de Yola avait un droit de souveraineté réel. La subordination était exigée sans condition. Yola établissait un plan de conquête du pays. A chaque appel, les vassaux devaient participer aux campagnes menées par l'émir, en formant des troupes auxiliaires.

Si Adama réussit à maintenir l'unité de son empire et à contenir les désirs d'indépendance des chefs locaux, les liens de vassalité se relâchèrent sous ses successeurs. Les grands lamidats de la Bénoué et de l'Adamaoua furent les premiers à proclamer leur autonomie alors que ceux du Diamaré respectaient encore les liens de vassalité sans trop regimber. Puis progressivement, au cours du siècle dernier, le lamidat devint le noyau de l'organisation politique. Le *lamido* se comporta alors comme un souverain absolu dans son État. Les seules bornes de son pouvoir étaient les commandements de la religion et les coutumes des Foulbé. Le *lamido* manifestait son autorité par certains attributs. L'étendard, symbole de la délégation de pouvoir accordée par un suzerain, devint celui de la souveraineté. Le parasol, les tambours, les trompes accompagnaient chacune des sorties. Tout un cérémonial institué autour du *lamido* dérivait directement de l'étiquette des cours soudanaises.

Personnage hors du commun, le prestige du *lamido* s'appuyait sur une grande richesse. Il disposait d'un trésor, le *« baïtal »*, attaché au pouvoir et transmissible avec la fonction. Le trésor était composé de troupeaux, de chevaux de bataille et d'armements, de biens vacants et sans maître, des « captifs du lamido » enfin des païens ayant fait leur soumission. Le *lamido* disposait en plus de redevances coraniques : la *« zakkat »* ou aumône légale dont il était le dépositaire, *« l'oussarou »* ou droit d'un dixième sur les successions. D'autre part, le *lamido* percevait des redevances de nature coutumière comme le tribut payé par les Païens soumis, tribut assez important dans certains lamidats, et des droits divers (droit de pacage perçu en principe sur les troupeaux étrangers au lamidat, droit de marché sur les transactions effectuées dans les marchés importants, droit de pêche et de péage sur certaines rivières).

(1) Seul le chef de Kalfou reçut l'investiture de Sokoto et ne dépendait pas de Yola. Sans doute le Shehou projetait-il d'ajouter une partie du Baguirmi à l'empire de Sokoto mais tous les efforts des Foulbé de Kalfou échouèrent. Kalfou, tentative avortée de royaume à l'est, fait ainsi piètre figure par rapport à l'immense royaume d'Adama au sud.

Tous les *lamibe* avaient autour d'eux une cour, *« faada »*, qui faisait partie des prérogatives du pouvoir, *« laamu »*. La cour était composée de dignitaires les uns Foulbé, les autres serviteurs émancipés. A l'origine, les dignitaires, très nombreux, occupaient chacun un rang et remplissaient une fonction spécifique. Citons parmi les dignitaires les plus importants : le *Wadjiri* ou « premier ministre », le *Wakili*, le *Galdima* représentant des Foulbé auprès du lamido, le *Sarki Faada*, l'*Iman* chef de la mosquée. Les dignitaires serviteurs remplissaient souvent des fonctions très spécialisées d'ordre domestique : le *Samaki*, chef des écuries, le *Sarki Dogari*, chef des gardes ; le *Kofa*, chef des portiers. La plupart des dignitaires portaient des noms haoussa ou bornouan, autre indice des emprunts de l'organisation politique peul.

Les *lamibe* foulbé, du moins les plus grands d'entre eux, en venaient insensiblement à suivre la même politique que leurs voisins les *« Maï »* du Bornou. L'institution de grands dignitaires, souvent parents du chef ou d'origine noble, comportait un trop grand danger de contestation du pouvoir. A la cour peul, de même qu'au Bornou, les titres des grands dignitaires Foulbé devinrent de simples étiquettes dépourvues de toute fonction effective. Le pouvoir passa de plus en plus aux mains des dignitaires serviteurs, créatures subalternes jugées plus sûres, ainsi l'*Adjia* ou le *Midjidadi*, homme de confiance du lamido.

Mais ces tendances se développèrent beaucoup plus sur le plateau de l'Adamaoua qu'au Diamaré où l'aristocratie peul sut mieux maintenir son influence. D'autre part, les grands dignitaires contraient ces tendances absolutistes du pouvoir par des séries d'intrigues et de complots visant le *lamido* en place. Ils manifestaient leurs exigences lors des successions, l'accession au lamidat n'obéissant pas à des règles bien déterminées. De son côté, le *lamido* menait souvent sa politique personnelle qui ne correspondait pas toujours à l'intérêt de toute la population peul. Il n'en est pas moins vrai qu'il symbolisait, aux yeux de tous, la communauté peul, son unité et sa domination politique sur les autochtones. De même, bien que certains Foulbé aient eu conscience d'appartenir à une communauté plus large, les lamidats, du moins les mieux structurés d'entre eux, constituaient les seules réalités politiques.

L'importance des lamidats était très variable, depuis la chefferie minuscule (Mayo Loué ; quelques km² et 2 000 habitants) jusqu'au grand lamidat de Maroua qui rassemblait plus de 100 000 habitants. Certains provenaient d'un noyau de peuplement peul relativement ancien dont il avait suffi de chasser les autochtones ; d'autres résultaient de migrations hésitantes et d'une histoire troublée (Kalfou) ; d'autres enfin furent institués presque ex-nihilo dans un souci stratégique (Guider, Mayo Loué) par l'émir de Yola.

Ces lamidats étaient également hétérogènes dans leur composition. Certains formaient un territoire d'un seul tenant, administré à partir d'une capitale centrale. D'autres par contre, notamment dans la Bénoué, étaient imbriqués les uns dans les autres avec de multiples enclaves coutumières, véritable mosaïque de commandements (Demsa, Bachéo). Et pourtant, ces découpages, trop compliqués pour ne pas paraître arbitraires, correspondaient à des liens d'allégeance effectifs. Ils se manifestèrent lorsque des regroupements territoriaux aboutirent à l'abandon des villages annexés.

L'hétérogénéité des lamidats n'était pas moins grande dans leurs populations. A des lamidats à majorité peul écrasante s'opposaient d'autres territoires où les Foulbé n'étaient représentés que par une aristocratie guerrière près du *lamido*, surveillant des villages païens plus ou moins soumis (Golombé). Malgré cette diversité, le lamidat représentait bien une entité politique uniforme basée sur la même organisation centralisée de l'espace.

C'est peut-être la plus grande originalité de l'organisation politique des Foulbé : la mise au point, dans le cadre de chaque lamidat, d'un contrôle systématique du

territoire conquis. Ils procédaient d'abord à un peuplement autoritaire à partir de la capitale où résidait le *lamido*. Dans la plupart des cas, la population peul était aux débuts minoritaire ou présente seulement dans une partie du territoire. La politique de contrôle spatial menée par les chefs consistait à fonder partout des villages foulbé pour surveiller les populations païennes et servir d'antennes du pouvoir. Le chef demandait à quelques notables de la ville de partir fonder tel nouveau village dans la brousse. Des îlots foulbé se disséminaient dans tout le territoire, de façon autoritaire et selon un véritable plan de colonisation.

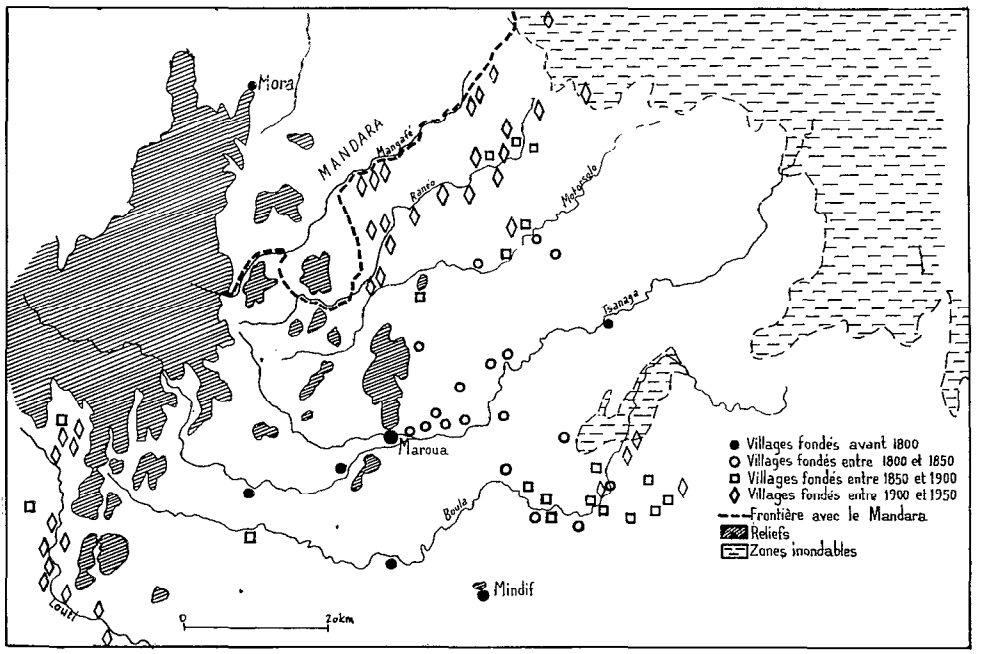

Fig. 36 L'établissement des Foulbé dans le lamidat de Maroua

Le cas est particulièrement frappant dans la plaine de Maroua si l'on compare les dates de fondation des différents villages foulbé (fig. 36). La défaite des Guiziga mais surtout l'anéantissement des Zoumaya s'accompagna d'une série de fondations de villages sur l'ordre du premier lamido de Maroua, dans la première moitié du 19e siècle. Ensuite ces premiers villages essaimèrent eux-mêmes plusieurs hameaux dans les environs. Par exemple, à partir de Dargala s'effectua la colonisation peul au canevas de plus en plus serré de la plaine alluviale du mayo Boula. Les premiers pionniers à Zoumaya coexistèrent de façon plus ou moins pacifique avec les autochtones. Devenus plus nombreux et bien installés dans le pays, ils finirent par les attaquer, les chasser et occuper leurs villages. Si le peuplement peul n'était pas assez dense, une cohabitation se maintenait avec des villages païens soumis.

Un autre aspect de la politique de contrôle spatial consistait, non pas à coloniser par des fondations foulbé, mais à implanter des avant-postes de Païens soumis sur

les marges toujours incertaines du lamidat. C'est le cas, pour le lamidat de Maroua, du no man's land qui le sépare du Mandara entre les mayos Motorsolo et Mangafé. Citons quelques avant-postes installés par les *lamibe* de Maroua sur cette marche frontière : Papata, Dogba, Doubbel et surtout Pété, si avancés vers le Mandara qu'il les détruisit à plusieurs reprises.

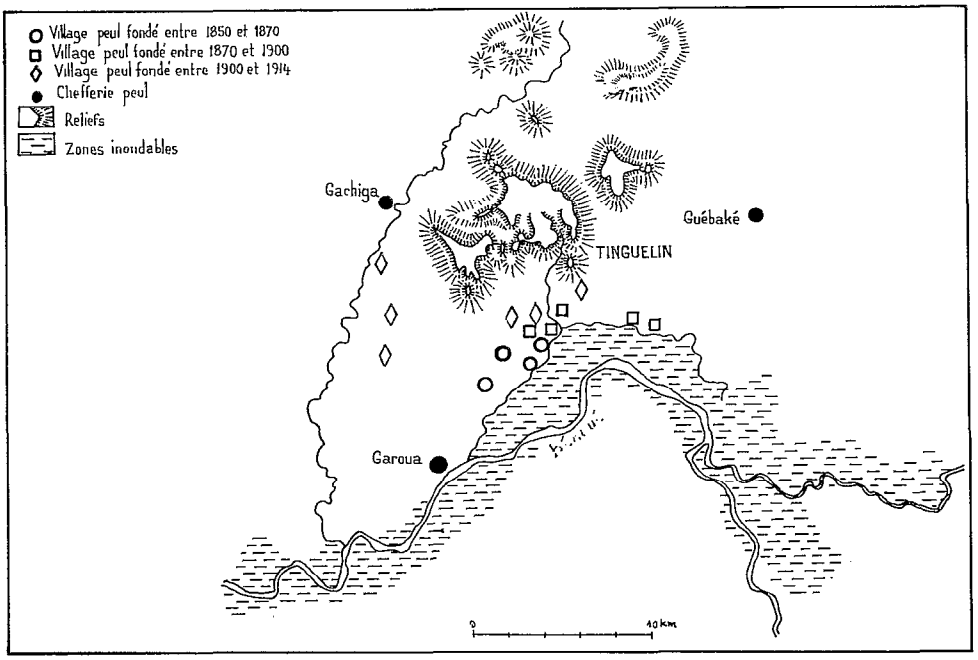

Fig. 37 La colonisation peul autour d'un îlot païen : le Tinguelin

La même politique d'avant-postes pouvait être appliquée à l'égard d'un bloc païen particulièrement dangereux pour les Foulbé : par exemple, les Fali du Tinguelin (fig. 37). Vers 1850, les Foulbé de Garoua ne contrôlaient encore que les environs immédiats de la chefferie. Laïnde ne fut fondé qu'en 1855, Nassarao en 1865. Les localités situées au nord de Garoua entrèrent alors en possession des Foulbé qui déléguèrent des Fali soumis dans de nouveaux villages servant d'écran protecteur. De 1870 à la fin du siècle, cinq nouveaux villages foulbé furent créés, de plus en plus proches du Tinguelin. L'étreinte peul se resserrait. Elle était complétée par les chefferies de Guébaké à l'est et de Demsa à l'ouest, déplacé à Gachiga, au pied même du Tinguelin. De 1900 à 1920, l'enclavement fut complété par sept nouveaux villages disposés de Gachiga à Nassarao. La politique de colonisation dirigée des abords du Tinguelin s'accompagnait d'un aménagement des marais de la Bénoué, décidé par les chefs de Garoua (Bassoro, 1965).

Ainsi les *lamibe* envoyaient-ils systématiquement des gens de confiance « pacifier » un secteur du lamidat en combattant ou contrôlant les villages païens existants ou simplement, en colonisant une région vide et de ce fait, incertaine. Cette politique aboutissait à la constitution de lawanats, sortes de chefferies locales dépendantes du *lamido*. D'autres lawanats regroupaient des fractions foulbé déjà

en place depuis longtemps, dont le chef se mit sous les ordres du *lamido* lorsqu'une hiérarchie d'allégeances fut établie à partir de Yola. Le titre lui-même, « *lawan* », est emprunté aux Bornouan qui l'appliquaient aussi à des chefs de districts. Les plus grands lamidats pouvaient comprendre plusieurs lawanats. Ainsi à la fin du siècle dernier, Maroua réduisit plusieurs lamidats voisins au rang de lawanats sous sa tutelle (Bogo, Pété, Gawar, Gazawa, Zamaï). A l'origine, le *lawan* résidait sur place mais les *lamibe* cherchèrent à les remplacer par des hommes tout dévoués, Foulbé ou non, résidant dans la capitale où ils occupaient d'autres fonctions à la cour. Les *lawan*, chefs de districts, devinrent de simples dignitaires.

Naturellement, les petits lamidats ne comprenaient pas de lawanats. Le *lamido* administrait directement ses sujets par l'intermédiaire de chefs de villages : « *djaoro* » pour les villages foulbé et « *arnado* » pour les villages païens. Les chefs de village représentaient la population auprès du lamido. Mais ils n'avaient guère de poids dans la hiérarchie politique du lamidat. Ils ne pouvaient voir le lamido sans être accompagné d'un dignitaire de la cour. Lorsqu'ils faisaient partie d'un lawanat, le *lawan* et ses agents ne leur laissaient pratiquement aucun pouvoir.

La faible influence des chefs de village montre combien l'unité villageoise jouait un faible rôle dans cette société caractérisée par une centralisation étroite du pouvoir entre les mains du *lamido* et de ses conseillers les plus proches. La hiérarchie de l'organisation territoriale des lamidats complétait les techniques d'encadrement politique des Foulbé. A plusieurs reprises nous avons noté qu'elles transposaient, en les modifiant le cas échéant, les principes de l'organisation politique des Haoussa et des Bornouan.

Tous les lamidats étaient unis à Yola par des liens d'allégeance qui légitimaient seuls les pouvoirs des *lamibe*. Mais là réside une première faiblesse du système politique peul. Basé sur des liens d'allégeance entre personnes, l'édifice dépendait entièrement de la forte personnalité des émirs. Si Adama sut s'imposer à tous les chefs récalcitrants, il n'en fut plus de même de ses successeurs, ce qui provoqua l'éclatement de l'empire en une multitude d'unités autonomes. Mentionnons encore une autre faiblesse du système politique : l'absence de règles de succession au pouvoir. L'élection de l'homme le plus populaire dans la famille du *lamido* conduisait à des intrigues continuelles et à des dissensions graves au sein de l'aristocratie peul.

Enfin, la politique de contrôle spatial ne réussit pas partout. Vers la fin du 19e siècle, la « pacification » du couloir entre les lamidats du Diamaré et ceux de la Bénoué n'avait pas avancé. Les Moundang et les Guidar maintenaient là une zone d'insécurité malgré la fondation de villages le long du mayo Louti (Mayo Loué, Ndoukoula). Au sud, un chapelet de lamidats à forte cavalerie s'épaulaient mutuellement de Bibémi à Bé, Guébaké, Demsa, Bachéo, jusqu'à Yola. Au-delà, les Foulbé ne contrôlaient pas la vallée du mayo Louti et les émirs de Yola durent pallier cette défaillance par une série de razzias contre les Daba de Hina, les Guiziga de Ndoukoula, les Guidar de Lam et Bidzar, les Moundang de Léré. Plus tard, ni Mayo Loué ni Ndoukoula ne purent mener à bien leur vocation : assurer des liaisons normales entre les deux blocs foulbé du Diamaré et de la Bénoué. Il fallut attendre l'époque coloniale pour qu'une chaîne de petits villages foulbé le long du mayo Louti relie Guider à Maroua (LESTRINGANT, 1964, p. 303).

Malgré ces défaillances, les techniques d'encadrement politique et de contrôle spatial des Foulbé mises en place au 19e siècle marquent encore le Nord du Cameroun. Elles ont supposé une mutation profonde des Foulbé eux-mêmes. En effet, ces techniques ne pouvaient s'accommoder du nomadisme des groupes pastoraux arrivés dans la région. Avec la sédentarisation, la fondation de villages et le regroupement en gros centres, s'est constituée une nouvelle population peul aux traits bien différents de l'ancienne.

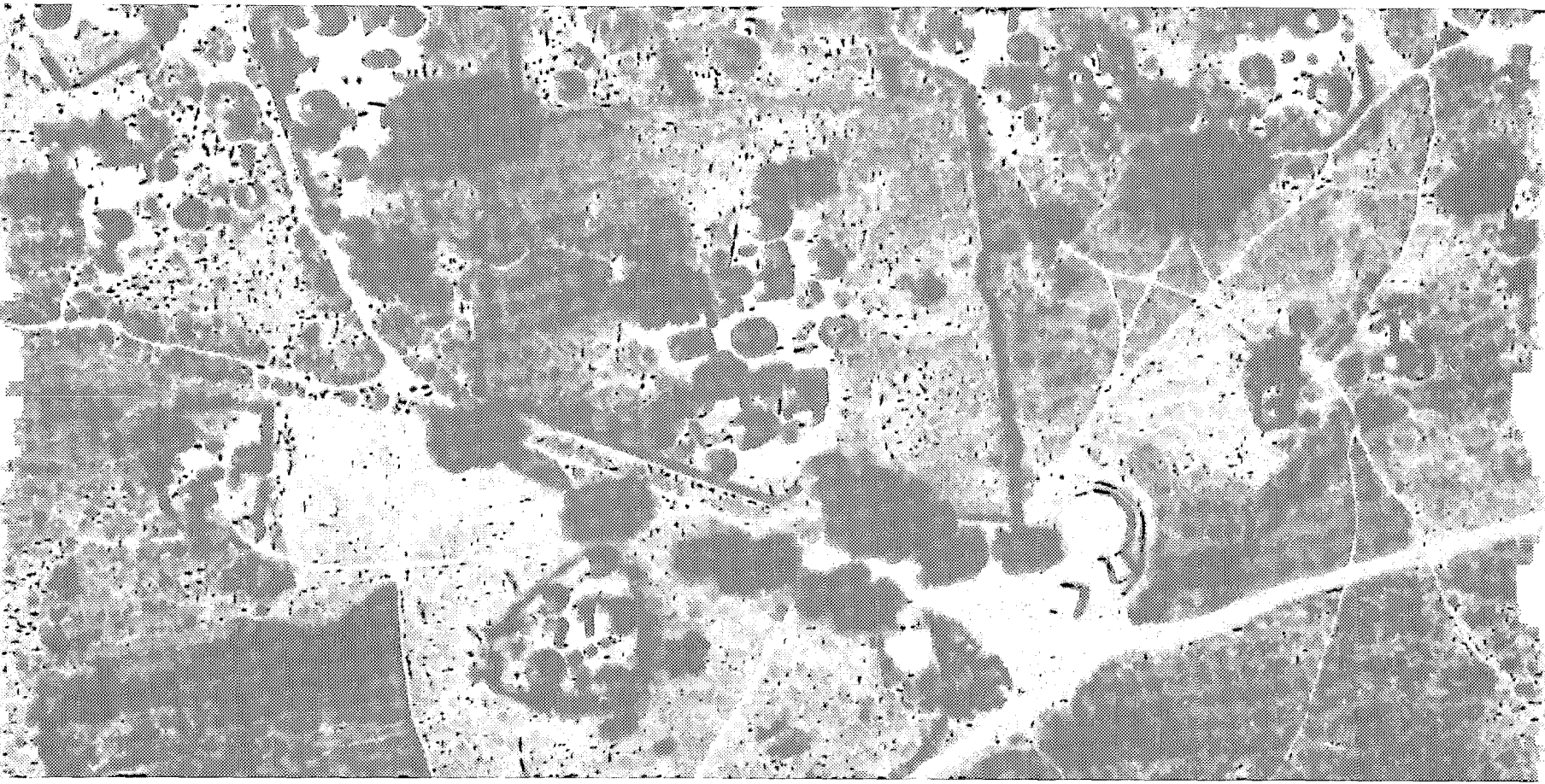

Ces transformations décisives peuvent être comparées à celle que provoqua Cheïkou Ahmadou à la même époque chez les Foulbé du Macina. Là aussi s'ouvrait une nouvelle ère pour les Foulbé, la « *Diina* ». Auparavant, comme ici, c'était le temps de l'ignorance, le « *Jaalihaaku* », celui du paganisme. Comme Adama, Cheïkou Ahmadou exerça une théocratie vigoureuse, faisant respecter fidèlement les principes de l'Islam. Mais les points communs entre les deux réformateurs ne vont guère plus loin car Cheïkou Ahmadou a mis au point une législation économique et sociale visant tous les détails des activités et conciliant des peuples divers alors qu'Adama s'est contenté de bâtir un État par la conquête et de le consolider par une forte organisation politique. Ces différences ne tiennent-elles pas au fait qu'au Macina, une longue gestation sociale et économique était déjà en cours, exploitée et modelée par Cheïkou Ahmadou, alors qu'Adama a conquis des « terres neuves » où aucun ensemble étatique ne s'était auparavant constitué ?

Si l'œuvre d'Adama présente moins directement d'intérêt pour le géographe car elle n'établit pas une véritable organisation régionale de l'espace, elle aboutit pourtant au même résultat : la création d'un nouveau type de comportement social. Dans les deux cas, par la sédentarisation des pasteurs Foulbé, s'opéra une mutation humaine complète. Prenons le cas des Foulbé pasteurs du Delta intérieur du Niger, « indépendants à l'extrême, excessifs de comportement, tour à tour apathiques et violents, sans besoin matériel, travaillés de passions. Et voilà le Peul de la Diina. Ce Macinamkobé, ce Peul sédentarisé n'est jamais simple ni naturel. Être Macinamkobé, c'est en définitive, paraître ce qu'on est socialement, c'est avancer au sein d'un groupe, au rang, avec l'habitude et le rang qui conviennent » (1).

Ces deux comportements ne sont-ils pas ceux-là mêmes qui définissent les premiers pasteurs arrivés au Nord du Cameroun et aujourd'hui encore, les Mbororo, par opposition aux Foulbé de Maroua ? A la même époque s'est donc opérée la même mutation profonde d'un peuple proche de la nature en un type d'homme intimement imprégné d'une manière de vivre très élaborée, aux règles subtiles ; la transformation d'une société pastorale « élémentaire » en une autre très compliquée et hiérarchisée.

Une société hiérarchisée

Avant la Guerre Sainte d'Ousmann dan Fodio, les agents de l'expansion peul étaient les éléments pasteurs de la population. Répartis par familles avec leurs troupeaux, ils ne formaient pas de larges groupes qui auraient pu défendre par la force leurs terrains de parcours. Restant toujours minoritaires, les Foulbé ne survivaient que par des ajustements continuels aux conditions locales, naturelles ou politiques. La résultante de ces ajustements fut une vague migratoire étalée sur plusieurs siècles. Les pasteurs laissaient derrière eux les Foulbé plus étroitement attachés au sol ou intégrés dans les classes dirigeantes des états soudanais (2).

(1) GALLAIS (J.), 1967, *Le delta intérieur du Niger*, essai de géographie régionale, t.I, p. 120.
(2) STENNING (D.J.), 1959. Seules les guerres de conquête menées par les Foulbé dans l'Adamaoua s'écartèrent de ce processus général. Une fois la phase militaire achevée avec la période coloniale, les Mbororo pasteurs eurent vite fait de dépasser les limites des nouveaux lamidats, à l'est du plateau.

15. *Petit village Peul du Diamaré.* Grande habitation clôturée du chef de village, place et mosquées : les signes politique et religieux de la civilisation peul s'inscrivent dans le paysage. Mission IGN : AE 219/50, n° 005, décembre 1963. Agrandissement à l'échelle 1/1 500. (*Cliché* LA. 94, CNRS).

On a noté comment les Foulbé qui arrivèrent dans la plaine de Maroua, en provenance du Bornou, étaient surnommés *« Badaway »* par les Bornouan, soit en foulfoulde : *« imbe ladde »* ou *« waynabe ladde »*, les gens de la brousse, les bergers de la brousse. C'étaient des nomades ou semi-nomades dont le genre de vie était encore plus fruste que celui des actuels Mbororo. *« C'est la recherche de pâturages qui les conduisit dans la plaine de Maroua et rien d'autre. Ils vinrent avec leurs troupeaux, trouvèrent que l'herbe de la région convenait à leurs animaux et qu'ils ne manquaient pas d'eau »* (MOHAMMADOU, 1979, p. 178). La cellule sociale des pasteurs était la famille avec son troupeau, coopérant avec d'autres familles pour assurer la pérennité du bétail. Ils n'avaient pas de captifs, les anciens *« Rimaybe »* étant affranchis et intégrés aux clans des Foulbé. La société des pasteurs Foulbé était donc individualiste et égalitaire, sans différenciations marquées de familles ou de groupes. La conquête militaire, la domination politique avec ses conséquences en firent au contraire une société complexe, hiérarchisée, dominée par les différences de statut et de rang.

La société peul du 19e siècle comprenait deux grandes catégories de personnes : les hommes libres (sg. : *dimo*/pl. : *rimbe*) descendants des conquérants foulbé du pays ou populations musulmanes des villes (Haoussa, Bornouan) ; les captifs *(maccudo/maccubbe)* descendants des autochtones soumis ou d'esclaves achetés (1). C'était une nouveauté pour les Foulbé, l'importance numérique des captifs divisant dès lors leur société en deux classes nettement distinctes et opposées. Parmi les captifs, il faut de plus distinguer deux groupes au statut très différent.

Les captifs du *lamido*, descendants des populations soumises par les Foulbé, n'avaient de captifs que le nom. Le *lamido* les désignait par l'expression : *« maccubbe am »* ; en fait, c'étaient plutôt les captifs de l'État, faisant partie du *baïtal*. Ils comprenaient eux-mêmes plusieurs catégories de populations. Les vassaux, peuples soumis mais restés pratiquement autonomes avec leur *arnabe*, s'opposaient au statut des captifs de l'entourage du *lamido*. Ceux-ci faisaient partie de la famille du lamido, remplissant diverses tâches domestiques ou agricoles mais pouvant aussi accéder à un rôle politique influent. On peut assimiler ces captifs à des protégés.

Les « captifs personnels » appartenaient à des particuliers, hommes libres. C'étaient les véritables captifs, soit captifs de case chargés des travaux domestiques, soit serfs des champs. Les premiers vivaient dans l'entourage de grandes familles foulbé alors que les seconds habitaient souvent à l'écart et formaient des hameaux de serfs cultivateurs, *« rumnde »*. Ils conservaient, contrairement aux premiers, leurs façons de vivre traditionnelles, livrant à leur maître un tribut en nature et des prestations de travail (2). Ce sont souvent de tels villages de serfs cultivateurs que les Foulbé plaçaient dans les secteurs du lamidat à coloniser.

Les captifs devaient d'abord travailler au profit de leur maître. Par contre, celui-ci était contraint de les loger, de les nourrir et de les marier. Il en résulte que le sort des captifs leur apparaissait souvent meilleur que leur condition antérieure. Ils n'avaient pas à se préoccuper de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, souci parfois dramatique pour les Païens, lors des années difficiles. Il existait des formes d'affranchissement donnant un statut de semi-liberté aux *« rimdinaabe »* (sg. : *dimdinaado*). Les rapports entre maîtres et asservis étaient le plus souvent familiers, illustrés par les unions fréquentes entre hommes libres et captives. Tout ceci explique sans doute que la libération des captifs avec la colonisation européenne n'ait pas provoqué la disparition de la classe des serviteurs, notamment des

(1) Soulignons qu'il n'y a aucun rapport entre le statut de ces captifs et celui des esclaves tel que l'entendait l'Antiquité. C'est pourquoi nous préférons employer le terme captif à celui d'esclave pour traduire *« maccudo »*.

(2) LESTRINGANT signale qu'à Mousgoy, les prestations de serfs cultivateurs étaient de deux jours par semaine, au début de ce siècle.

serviteurs de case qui subsistent encore aujourd'hui, très attachés à la famille de leur maître.

La possession au siècle dernier de nombreux captifs qui cultivaient et travaillaient pour elles a permis aux grandes familles foulbé de se consacrer à l'étude, à la politique et à la guerre, seules occupations qui correspondaient à leur statut. Se sédentarisant, elles abandonnèrent définitivement la vie pastorale. Ce processus n'affecta pourtant qu'une minorité de la population peul. La plupart, tout en se fixant dans des villages, continuèrent à transhumer pendant la saison sèche en semi-nomades, *« dilla-warta'en »* ou *« eggahodda'en »*. Mais autour des chefferies se constitua une véritable aristocratie peul dont le noyau était représenté par les nombreux princes, *« yerima'en »*, descendants des *lamibe*. Devant être toujours libres pour guerroyer, pépinières de candidats aux postes honorifiques de dignitaires, ces grandes familles formaient une sorte d'aristocratie d'épée et de commandement. Avec des carrières tout aussi prestigieuses, les lettrés, *modibbe*, représentaient une aristocratie du savoir, les deux étant liées et se recrutant dans le même milieu social. L'éducation coranique était au centre de cette société aristocratique. Transmettant les idéaux et le système de valeurs de la société peul, le maître d'école en était le « représentant vénéré » (SANTERRE, 1968). Étant particulièrement conservateur, l'enseignement coranique a ainsi permis à la société peul traditionnelle de se maintenir jusqu'à nos jours.

Des études sociologiques ont montré comment l'enseignement coranique, en particulier à Maroua, était dans une large mesure l'affaire de quelques grandes familles soucieuses de conserver le monopole du savoir pour les avantages qu'il procurait (SANTERRE, 1968). Les lettrés les plus en vue occupaient de nombreuses fonctions, religieuses ou judiciaires. Des liens de parenté les unissaient à la chefferie, le chef de la mosquée, *« iman »*, le président du tribunal coutumier. La filiation de sang se doublait d'une parenté « intellectuelle », les enfants de l'un allant poursuivre leur formation coranique chez un parent lettré. Les liens de l'aristocratie peul étaient étroits avec le *lamido* qui s'appuyait sur les lettrés et les protégeait en tant que défenseur de la foi. Cela n'empêchait pas que des tensions plus ou moins ouvertes s'élèvent entre les tendances absolutistes du *lamido* et une sorte de « démocratie islamique » des lettrés, aux objectifs plus ou moins désintéressés (LACROIX, 1965, p. 92). En fait, l'aristocratie peul était le centre des intrigues qui faisaient et défaisaient les *lamibe* s'ils ne trouvaient pas suffisamment d'alliés parmi les grands dignitaires pour déjouer les complots. Toute l'histoire de Maroua, transcrite à partir des traditions orales, relate les intrigues des dignitaires sous chaque *lamido* (MOHAMMADOU, 1970).

Le statut de la femme

Dans une telle société islamique modelée par le contexte militaire de la lutte continuelle contre les autochtones, la femme n'occupe qu'une position subalterne. La coutume des Foulbé, plus astreignante chez eux que chez les autres populations musulmanes au Nord du Cameroun, donne une grande importance à la dépendance et à la vie en retrait de la femme. Les filles sortent très peu. Elles ne vont à l'école coranique que pour apprendre les premiers versets du Coran. La femme peul est confinée au saré pendant la journée. Elle ne peut rendre des visites que la nuit tombée, accompagnée d'une servante ou d'un enfant. Son premier mariage, décidé par les parents, survient très tôt, en moyenne vers quatorze ans. Elle ne peut posséder de bien immobilier, terre ou saré. Mais inversement, ayant un statut « libre », elle ne peut s'adonner à des occupations dégradantes comme les travaux agricoles. Un « sermon aux hommes » expose avec vigueur cette règle

élémentaire : *« N'ordonnez pas à vos épouses de travailler la terre, mieux vaudrait posséder de la viande de porc »* (LACROIX, 1965, p. 567). Les activités de la femme se limitent donc aux menues besognes ménagères à l'intérieur du saré.

En fait, comme pour l'homme, la condition de la femme peul varie beaucoup selon le rang qu'elles occupent dans la hiérarchie sociale. Disposant de captives à son service, la femme d'un notable ne fait pratiquement rien. Les captives préparent les repas, écrasent le mil. De jeunes serviteurs font les courses au marché. Par contre, l'épouse d'un Peul pauvre qui ne possède pas de captif, doit se consacrer à tous ces travaux et, malgré sa répugnance, seconder son mari aux travaux des champs.

Pourtant, en contradiction avec ce statut subalterne d'obéissance et de soumission à l'autorité du mari, existe une longue tradition d'indépendance de la femme peul au Nord du Cameroun. Notons d'abord que les femmes peuvent acquérir des biens soit par héritage, soit à l'occasion du mariage, soit par dons de leur mari. Les règles coraniques de succession accordent une part à la femme qu'il s'agisse de l'héritage de son conjoint, de ses ascendants ou collatéraux. Ces règles sont strictement appliquées par les Foulbé. Lors de son mariage, l'épouse reçoit de son mari du bétail qui lui appartiendra personnellement *(« sadaaki »)*. L'accroissement de ce bétail lui permet de faire fructifier un capital, complété par les revenus tirés d'activités artisanales (tissage, broderie) et d'un petit commerce. Enfin, tous les gros villages foulbé comportent des prostituées qui vivent du commerce de leurs charmes. Absentes de la société peul nomade, elles dénoteraient à nouveau une influence de la société citadine haoussa où elles sont reconnues par les institutions coutumières (1). Pourtant, il semble bien qu'il faut aussi faire intervenir l'individualisme et l'esprit d'indépendance de la femme peul.

Il se manifeste par une grande instabilité des ménages, les femmes contractant plusieurs expériences conjugales pendant leur existence. Le destin de la plupart des mariages est la rupture provoquée, soit par la répudiation du fait du mari, soit plus souvent par le divorce demandé par l'épouse devant l'*alcali*. Une enquête par sondage a établi que 30% des femmes foulbé ont divorcé et se sont remariées moins de quatre ans après leur premier mariage. Passé l'âge de 30 ans, les femmes foulbé ont été mariées en moyenne au moins trois fois (PODLEWSKI, 1966, p. 20). Ces conclusions concordent avec le contexte de la vie sociale de la femme chez les Foulbé. Si, jusqu'au premier mariage, les jeunes filles sont tenues sous la surveillance étroite de leurs parents, notamment après leur puberté, les femmes répudiées ou divorcées deviennent affranchies de toute contrainte familiale ou sociale. Aiguisée par leur sens des affaires et leur âpreté au gain, cette liberté sexuelle explique la multiplication des remariages des femmes. Certains auteurs interprètent cette instabilité conjugale comme un effet de l'Islam noir. L'adoption généralisée du droit musulman se serait traduite par un relâchement des mœurs. Pourtant, nulle part l'Islam n'a la réputation d'avoir permis une « libération » du statut de la femme. D'autres auteurs se demandent au contraire si cet individualisme ne proviendrait pas du système matrimonial pré-islamique des Foulbé. Sous des formes diverses, toutes les sociétés pastorales révèlent en effet la même liberté féminine.

Il convient du moins de constater que l'individualisme de la femme peul s'exprime par une répugnance généralisée à l'égard de la polygamie, en contradiction avec les principes de l'Islam. D'après l'enquête démographique déjà citée, l'indice de polygamie des Foulbé n'est que de 1,27 (127 femmes pour

(1) LACROIX (P.F.), 1965, t.2, p. 494. C'est également le cas dans la société peul des villes où les filles non mariées sont encadrées par une matrone nantie d'un titre, la *« sarkin mata »*.

100 hommes mariés), soit le plus faible au Nord du Cameroun (PODLEWSKI, 1966, p. 20). Très souvent, la situation d'épouse unique est la condition implicite du maintien du ménage. L'arrivée d'une co-épouse provoque le départ immédiat de la première. D'une façon générale, une hostilité latente entre les deux sexes sous-tend tous les rapports conjugaux. L'attitude à adopter à l'égard de l'autre sexe représente le thème dominant des conversations entre amis. Dans la littérature orale peul, le thème de la femme est inépuisable et donne prétexte à de nombreux proverbes et maximes (1). Il ne s'agit pas là d'un thème conventionnel commun à la plupart des sociétés mais, semble-t-il, d'un motif de préoccupation sérieux, d'une difficulté éprouvée dans la vie quotidienne dont la gravité serait propre à la société peul.

L'affrontement des sexes est l'une des tensions au sein de leur société les plus vivement ressenties par les Foulbé. Tous l'attribuent à l'individualisme de la femme qu'ils illustrent par ses défauts : son agressivité, sa perversité, son hypocrisie servies par une impertinence et une volubilité indéniables, en un mot : sa « mauvaise nature ». Mais certains répliqueraient que ces traits de caractère ne sont pas seulement ceux de la femme peul et que leurs voisins les attribuent souvent à l'ethnie dans son ensemble. En tous cas, la tension entre les sexes est directement à l'origine de l'instabilité des mariages dont les conséquences démographiques sont très graves. Elle est quand même une conséquence de l'Islam, en ce sens que les institutions musulmanes des Foulbé ne sont pas parvenues à maîtriser la tension familiale latente qui a probablement existé de tout temps chez eux.

La naissance d'une vie urbaine

Les Foulbé « nobles » manifestaient dédain et mépris non seulement pour les activités agricoles, reléguées à la population servile, mais aussi pour toute occupation artisanale ou liée au commerce. Dans la société peul traditionnelle, artisanat et commerce étaient les activités des musulmans non-Foulbé, Haoussa et Bornouan. Cette spécialisation un peu dégradante s'alliait à une discrimination entre Foulbé et étrangers. Tout en imitant dans une certaine mesure les coutumes haoussa, les Foulbé se considéraient, même à leur égard, comme les seuls représentants légitimes de l'Islam.

Mis à l'écart de la hiérarchie peul, formant des groupes sociaux à part, les commerçants disposaient pourtant, grâce à leur richesse, d'une influence et de moyens de pression économique sur les chefferies foulbé. Représentés par un « *galdima* » auprès du *lamido*, ils habitaient des quartiers homogènes dans chaque ville ou village. Avec l'évolution du mode de vie peul, les chefs et leur entourage adoptèrent le style des cours de Yola et de Sokoto et se créèrent de nouveaux besoins. L'instauration de courants d'échange attira une bourgeoisie de Haoussa et de Bornouan qui s'installèrent près des centres politiques les plus importants.

L'activité commerciale contribua donc à renforcer le développement de véritables villes. Une des conséquences les plus originales de la conquête peul et de la centralisation politique dans le cadre de chaque lamidat fut en effet la naissance d'une vie urbaine. Qu'une ancienne société de pasteurs nomades en arrive ainsi à créer une société urbaine, marque la profondeur de la mutation subie. Que des villes se soient développées dans un pays sans aucune tradition urbaine ou

(1) NOYE (D.), 1968, p. 93, par exemple, celui-ci : « Laamido, debbo, maayo, jemma, tagu holataako di », « Chef, femme, rivière, nuit, aucune créature ne s'y fie ».

commerciale comparable à celle des vieux états soudanais, n'est pas moins remarquable. Parler de vie urbaine n'est pas incorrect puisqu'à la fin du 19e siècle, Binder comptait une population égale à celle de Yola estimée à 10 000 habitants. Les 8 000 Foulbé sédentarisés de Binder vivaient à côté de 2 000 Haoussa et Bornouan qui avaient établi un grand marché d'esclaves (LESTRINGANT, 1964, p. 146). A la même époque, Maroua atteignait sans doute une importance comparable avec son grand marché. Une forte population s'y regroupait, dominée par une aristocratie de naissance formant un univers assez fermé, une bourgeoisie commerçante et artisanale de Bornouan et de Haoussa spécialisés dans le cuir et le tissage. Par contre, Garoua n'était alors qu'un gros village d'à peine 1 500 habitants (1).

Toutes ces agglomérations sécrétèrent un nouveau type de population peul bien différente des premiers arrivants. A la distinction fondamentale entre hommes libres et captifs se superposa un nouveau clivage opposant citadins et ruraux. Les Foulbé de la brousse restés attachés à leurs troupeaux mais contraints de s'adonner de plus en plus aux travaux agricoles, ne s'élevaient guère à une condition sociale supérieure à celle de leurs voisins captifs. Très souvent leur femme était contrainte de les seconder aux travaux des champs. Leur vêtement, ce critère essentiel de distinction de l'homme libre par rapport au captif, était réduit à peu de chose. Pour tous, c'étaient les « pauvres Foulbé ». C'est surtout dans la compétition vis-à-vis des femmes qu'ils éprouvaient leur condition inférieure. Bien souvent ils étaient contraints d'épouser des Païennes et non des femmes foulbé car « les oreilles percées n'aiment pas le pauvre ni l'homme qui ne fait pas de cadeaux » (LACROIX, 1965, p. 539).

A ces Foulbé de la brousse s'opposaient les Foulbé citadins. Menant une vie oisive en ville, ils ne la quittaient que pour visiter de temps en temps leur exploitation agricole, travaillée par leurs captifs personnels. C'étaient les Foulbé citadins, « *Foulbé birni* » ; « *birni* » désignant en bornouan une grande ville ceinte d'une muraille comme l'étaient alors les villes du Bornou. Les Foulbé, ne disposant pas de terme dans leur langue pour désigner une ville, l'ont emprunté aux Bornouan (2). Cet emprunt offre un autre indice de la naissance d'une société urbaine à partir d'un peuple qui s'en était, jusqu'alors, tenu à l'écart.

Les transformations de la société peul au 19e siècle, si importantes pour comprendre les traits de la société actuelle, ne doivent pourtant pas faire illusion quant au développement économique résultant de l'hégémonie peul. Avant l'arrivée des Foulbé, le Nord du Cameroun ne semblait pas traversé de grands courants commerciaux, sauf le royaume mandara. Après la conquête, des commerçants, surtout des Haoussa, vinrent travailler et parfois se fixer dans les nouvelles villes. Mais les routes commerciales restaient très longues et peu sûres. Les caravanes transsahariennes arrivaient au Bornou ou au Gobir. Les marchandises parvenaient aux grands marchés haoussa, ensuite elles transitaient par Yola avant de remonter vers Maroua à l'est des Monts Mandara. La « route » commerciale : Yola-Guider-Maroua était la plus fréquentée. Mais les attaques des Païens la coupaient souvent dans son secteur moyen. Le commerce ne portait que sur des produits de luxe ou de demi-luxe, vendus à des prix très élevés.

Les échanges commerciaux étaient donc réduits. A part les esclaves, la région ne fournissait pas de produits commercialisables comparables à l'ivoire des lamidats

(1) Cette différence entre Maroua et Garoua se maintient de nos jours, le caractère cosmopolite de Garoua, ville d'expansion récente, s'opposant au conservatisme social et religieux des vieilles familles foulbé de Maroua.

(2) D'après une note de MOHAMMADOU (E.), 1970, p. 333.

du plateau de l'Adamaoua. La monnaie était rare (1). Mais la raison essentielle aux faibles volumes des échanges est à rechercher dans l'insécurité permanente due aux hostilités entre les Foulbé et leurs voisins. En effet, malgré leurs succès militaires, les Foulbé ne purent jamais établir des relations pacifiques ou un modus vivendi avec les Païens.

(1) La monnaie la plus répandue était le cauris, petit coquillage, mais la coudée de gabaque, bande de coton, avait aussi cours sur les marchés. Le thaler autrichien, moteur du commerce soudanais, ne dépassait guère la frontière sud du Mandara (d'après LESTRINGANT).

Chapitre VIII

J. BOUTRAIS

LES CONTACTS ENTRE SOCIÉTÉS

De la description des sociétés traditionnelles ressort le constat d'une différence fondamentale, de nature, pourrait-on dire, entre le monde païen ou autochtone et les sociétés musulmanes, qu'il s'agisse des Mandara ou des Foulbé. Mais si l'analyse de ces types de sociétés opposées concerne le géographe, c'est surtout par leurs conséquences qui commandent encore en partie l'occupation actuelle de l'espace.

Les sociétés et le cloisonnement de l'espace

L'opposition entre les Foulbé et les Païens n'est pas seulement une différence entre deux conceptions de l'organisation sociale. Elle se manifeste aussi dans l'espace par un partage de territoires entre les deux types de population. Si les Foulbé se sont introduits parmi les populations en place avec lesquelles ils ont d'abord coexisté, leur soulèvement et la « guerre de cent ans » qui s'ensuivit, ont provoqué un cloisonnement de l'espace qui s'impose encore aujourd'hui dans la géographie humaine.

Sans doute des conditions naturelles défavorables (sols stériles, absence de nappe phréatique) peuvent-elles rendre compte de certaines inégalités dans la répartition des densités de population, par exemple l'existence du « désert » de Torok entre les Moundang et les Toupouri de Kaélé. Mais d'autres zones très faiblement peuplées ou presque vides ne correspondent pas à un milieu naturel particulièrement défavorable. On comprend mieux qu'elles voisinent brutalement des zones très densément peuplées si l'on remarque leur situation géographique entre les blocs païens et les états musulmans. Il s'agit de marches entourant les états centralisés dont les périphéries furent désertées par les populations voisines afin d'échapper au danger d'attaques permanentes. C'est seulement de nos jours qu'elles sont en voie de peuplement.

De semblables « no man's land » séparaient les Mandara et les Foulbé de Bogo d'une part, les Mousgoum d'autre part, mais aussi l'ensemble des Foulbé du Diamaré et les masses païennes qui les entourent : Massa, Toupouri, Moundang et Guiziga. Seuls les villages foulbé de Moulvouday et Kalfou se trouvent pris dans le bloc païen. Partout ailleurs, des transects partant du cœur du Diamaré vers sa périphérie, par exemple de Bogo au pays massa ou bien de Mindif au pays

moundang ou toupouri, traversent une zone mitoyenne plus ou moins vaste, boisée et pratiquement vide d'habitants : zone-tampon entre des populations hostiles (1). La dichotomie entre des organisations sociales étrangères l'une à l'autre entraînait un repliement des populations sur elles-mêmes. Des sociétés incompatibles ne permettaient pas l'instauration d'une vie régionale, par le biais, en particulier, d'échanges commerciaux.

Ces deux types de sociétés reposent déjà sur des économies assez différentes sans que s'établissent pour autant des courants d'échanges entre elles. Sans doute quelques Fali et Daba vendaient-ils autrefois du fer aux Foulbé mais c'étaient des exceptions. La grande majorité des Païens, se limitant aux possibilités de leur économie familiale de subsistance, ne cherchaient pas à les compléter par des échanges commerciaux. Si le voisinage des troupeaux foulbé leur permettait de se procurer de la viande pour compléter une alimentation déficiente en protéines, ils préféraient le faire par la force lors de coups de main plutôt que par le biais du marché.

Dans l'ensemble, les contacts du monde païen avec les sociétés musulmanes ne se sont pas produits sur un mode d'attirance ou de symbiose entre des activités complémentaires mais sur celui du voisinage hostile et dangereux. Pour les Païens, habiter non loin de Musulmans, c'était prendre le risque d'être pillé, razzié ou vendu comme esclave. Aussi, bien que l'Islam aurait pu les faire accéder à une organisation sociale et politique plus élaborée, à une religion de type universaliste, les Païens se sont définis dans l'ensemble par opposition à ce type de société et à la puissance qui l'incarnait.

Mais le cloisonnement de l'espace ne se limitait pas à la division du territoire en grandes aires de peuplement. Si les Musulmans savaient utiliser des techniques de contrôle spatial dans le cadre d'une centralisation politique, ce n'était pas le cas des sociétés païennes. Au niveau d'une analyse globale de la société, on peut dire que tous les Païens présentaient un fonds commun avec quelques divergences provenant d'une adaptation à un milieu naturel ou à un contexte historique local spécifique. En fait, ce monde païen n'avait aucune homogénéité, en particulier sur le plan spatial. Si pour les Foulbé, l'ensemble de ces peuples constituait la masse des *Habe*, des incroyants, ils distinguaient cependant un certain nombre d'ethnies, les affublant de termes plus ou moins méprisants qui leur sont restés.

L'ethnie avec son territoire ne représentait jamais, elle-même, une entité bien définie, s'imposant avec force à ses membres. Il fallait descendre au niveau du massif en montagne ou du village en plaine, pour atteindre l'unité spatiale au niveau de laquelle se définissait la cohésion sociale. L'unité géographique assurée par le relief compartimenté, permettant une relative indépendance par rapport aux voisins, a servi de support à la création de ces unités territoriales restreintes. L'existence de rivalités continuelles a entretenu des divisions fondées sur les limites connues au-delà desquelles personne ne s'aventurait sans risque. Les massifs isolés sur eux-mêmes étaient séparés les uns des autres par des zones neutres (vallées encaissées, replats ou petits plateaux) de la même façon que des no man's land séparaient les villages musulmans de leurs voisins païens. Des fortifications, en murs de pierres, ne verrouillaient pas seulement les vallées donnant accès aux montagnes, à partir des plaines. D'autres, semblables, cloisonnaient des massifs relevant parfois d'une même ethnie. Le plus beau

(1) On a noté comment les Foulbé cherchaient à réduire progressivement l'extension de ces zones d'insécurité par la fondation de villages de plus en plus éloignés des centres. A mesure que le contrôle du terrain par les Foulbé s'étendait, les Païens reculaient, abandonnant d'anciens établissements. Une tendance inverse se produisait quand la pression des Païens sur les Foulbé devenait plus forte, par exemple entre les Toupouri et les Foulbé du Diamaré. De toute façon, même d'étendue réduite ou décalée, une zone vide se maintenait entre les deux camps, n'appartenant ni à l'un ni à l'autre.

prestige de muraille séparant des montagnards subsiste chez les Podokwo.

La segmentation très poussée de l'espace en pays païen est illustrée par les conflits armés autrefois très fréquents, aujourd'hui plus rares, qui opposaient les massifs voisins. La guerre entre massifs existait à l'état endémique, une suite de réactions engendrant des représailles sans fin de l'un et l'autre camp. Par exemple, la guerre en pays mouktélé consistait en une série de batailles s'étendant sur une durée variant de six à douze mois, à raison d'un engagement hebdomadaire en moyenne. Cette guérilla entre massifs limitrophes exprime bien l'aspect « embryonnaire » de l'organisation politique des Païens. Il n'existait aucune autorité capable d'imposer un arbitrage dans un conflit. Celui-ci ne pouvait se régler que par la guerre. La guerre pouvait elle-même se prolonger et finissait par engendrer des haines entre adversaires encore sensibles dans les relations sociales actuelles.

Mais si la guerre révélait une sorte d'inachèvement de l'encadrement politique, elle exprimait aussi un autre aspect des sociétés païennes. C'étaient des sociétés « figées », en ce sens que les lacunes de l'organisation politique se réflétaient par une absence de dynamisme spatial. La guerre n'était pas destinée à la conquête d'un territoire. Les incidents survenus dans l'ivresse des fêtes religieuses et les rapts de femmes d'un massif à l'autre, étaient l'origine la plus fréquente de conflits. Les cas de disputes à propos de la propriété foncière de terres mitoyennes survenaient bien plus rarement. Les antagonistes étaient les membres d'un massif de part et d'autre. Les camps de guerre correspondaient aux massifs, sans considération des liens de parenté qui pouvaient lier des combattants opposés (JUILLERAT, 1969, p. 110). Les combats se déroulaient toujours sur le même champ de bataille situé à la limite des deux massifs et s'achevaient rarement par l'invasion du camp adverse. L'arrêt de la lutte se produisait de lui-même en fonction du nombre de blessés ou de morts.

Si l'unité guerrière correspondait donc à un territoire aux limites précises, il était rare que les guerres fussent motivées par un besoin de contrôle spatial. Après la bataille, chaque camp se contentait de rentrer chez lui. Il n'y avait pas d'annexion de territoires après une victoire ni de capture de prisonniers. La guerre revêtait un peu un caractère sportif (BOULET, 1971, p. 38) ou mieux, jouait un rôle social indispensable impliqué par une sorte de lacune de l'encadrement politique.

On conçoit dès lors combien la fonction de la guerre chez les Païens était entièrement opposée à celle des Musulmans qui, sous prétexte ou non de religion, servait toujours un projet de conquête territoriale ou de profits divers (prélèvement de récolte, ramassage d'esclaves, prise de villages). La centralisation politique se manifestait par une dynamique de domination et d'annexion de territoires. La guerre elle-même était conçue comme un moyen d'acquérir des richesses qui, à leur tour, renforçaient les pouvoirs du chef. Le chef entretenait aux frais de son trésor une nombreuse cavalerie qui lui permettait de contrôler à tout moment son territoire et de lancer de soudaines expéditions de pillage sur des territoires souvent éloignés. Le cheval servait de support à la conquête de grands espaces par les états centralisés. L'espace n'était plus cloisonné comme chez les Païens où des territoires voisins continuaient à s'opposer même si les raisons initiales de leur antagonisme avaient disparu.

L'absence de tout contrôle spatial chez les Païens, corrélatif d'une absence d'organisation politique effective chez la plupart d'entre eux, est aggravée par un régime foncier qui privilégie les droits de l'individu sur la terre par rapport à ceux de la collectivité. Sans doute est-il délicat d'appliquer à des régimes fonciers très divers, aux formes juridiques mal définies, des termes tirés du droit romain qui, eux, par contre, désignent des notions précises. Le risque est constant de trop schématiser une réalité qui, surtout dans ce domaine, paraît bien fluctuante. Par exemple, chez la plupart des Païens, le terroir villageois est inaliénable, ce qui

suppose la notion de propriété du sol. Pourtant, si tous les habitants se déplacent, si le village tombe en ruines, de nouveaux venus peuvent s'y installer sans rien demander à personne.

L'inaliénabilité des terres serait donc liée à leur utilisation et à une mise en valeur permanentes, plutôt qu'à une possession de droit. De même est-il difficile d'affirmer que le droit foncier de tous les Païens soit fondé sur la notion de propriété personnelle de la terre. Pourtant l'ancienneté de l'occupation, la résidence de la famille au milieu des terres cultivées, la transmission de ces terres de génération en génération, aboutissent à une apparence de propriété effective. Les Païens ne sont pas loin de considérer les champs hérités de leurs pères comme une propriété personnelle ou mieux, comme une terre sacrée, car il semble que les liens religieux avec la terre des ancêtres priment sur l'aspect purement juridique de propriété. C'est surtout le cas du champ qui voisine l'habitation. Là pousse le mil qui sert à fabriquer la bière de mil pour les sacrifices religieux. Parsemé d'autels ou des tombes des ancêtres, il matérialise l'existence du groupe familial. Chez les Massa, le champ de case ne peut être aliéné car les chefs de famille n'en disposent qu'à titre de membres anciens de la communauté. Les droits fonciers de cette communauté sont représentés par le chef de terre. Le pays massa est donc divisé en communautés foncières, en « terres », qui ne correspondent pas toujours à des groupes de parenté. Tout chef de famille appartient à l'un de ces groupes qui vivent sur des étendues de terrain dont les limites sont repérables (de GARINE, 1964, p. 51).

Les montagnards mafa ne semblent pas éloignés de la notion d'appropriation individuelle de la terre. Tous les champs sont possédés par les chefs de famille. *« Les propriétaires peuvent faire ce qu'ils veulent de leurs champs, les cultiver, les louer, les prêter ou les laisser en friches, voire les vendre »* (BOULET, 1971, p. 98). Cependant, les ventes ne peuvent se faire en faveur d'un « étranger » n'habitant pas le même massif. En cas de vente, le propriétaire n'a pas besoin d'en référer à une autorité supérieure, religieuse ou coutumière. L'émiettement de fait de l'espace va très loin puisque chaque chef de famille est propriétaire de plein droit de sa terre. En même temps, assurant par lui-même les sacrifices nécessaires, il est « propriétaire religieux » de la terre héritée de ses ancêtres. Si l'espace est cloisonné en « terres » ou communautés territoriales chez les Massa, la juxtaposition de fermes mafa indépendantes constitue la seule organisation de l'espace habité. En ce sens, la division infinie de l'espace en cellules indépendantes représente le reflet de l'individualisme profond qui se dégage des sociétés montagnardes.

Naturellement, cette absence d'unification de l'espace sur le plan foncier s'oppose une nouvelle fois à ce que présente le droit des Foulbé. Acquise par droit de conquête, la terre appartient au *lamido* qui en concède l'usage à ses sujets à condition de payer la *« zakkat »*. Il attribue aux villages des terrains pour les habitations et les cultures. Ensuite, c'est au chef de village, représentant du *lamido*, qu'incombe la répartition entre les familles des terrains mis à sa disposition. Ainsi, chaque chef de famille n'a-t-il que le strict usage des terrains qui lui sont concédés. Jamais la terre ne peut être, de droit, sa propriété personnelle. Par conséquent, les successions ne peuvent, en principe, se composer que de biens meubles. Cependant, dans la pratique, lorsqu'un chef de famille cultive un champ, celui-ci est considéré comme lui appartenant ou plutôt lui revenant, tant qu'il le cultive effectivement. S'il a contribué à lui donner de la valeur en le cultivant, il est admis qu'il peut le louer, le vendre ou le transmettre en héritage, sous réserve des droits du *lamido*. Les droits du *lamido* sur toutes les terres du lamidat ne lui sont pas attachés personnellement ; il les acquiert lors de son accession à ces fonctions.

D'un type de société à l'autre, les rapports de l'homme à la terre s'avèrent donc entièrement différents. Dans le premier cas, le contexte religieux est inséparable

du droit foncier. Le paysan s'estime propriétaire de sa terre parce qu'il maintient des liens avec les puissances religieuses qui permettent de la cultiver. Dans le second cas, le paysan obtient une sorte de régime de tenure dans le cadre d'un *« réseau d'obligations personnelles à l'égard d'une hiérarchie féodale seule détentrice des droits sur la terre »* (MOHAMMADOU, 1966).

Ainsi deux conceptions de l'espace s'opposent-elles, tant du point de vue, disons « territorial », que foncier. Elles sont les projections de deux organisations sociales par nature étrangères l'une à l'autre. Mais inversement, elles sont lourdes de conséquences sur l'évolution de ces sociétés elles-mêmes. D'un côté, le cloisonnement poussé de l'espace limite les contacts autres que guerriers entre groupes et aboutit à des populations repliées sur elles-mêmes et figées dans leur organisation sociale. D'un autre côté, le contrôle spatial entraîne une dynamique d'extension du territoire et d'accumulation des biens au profit d'un pouvoir centralisé. Toutes ces conquêtes se firent de préférence aux dépens des sociétés païennes. Sans doute, les combats au cours du 19e siècle furent-ils aussi nombreux et acharnés contre le royaume mandara que contre les Païens. Mais ils ne pouvaient donner de grands résultats contre un état doté d'une organisation sociale et politique équivalente alors qu'avec les Païens, profondément divisés et mal organisés, les profits retirés furent substantiels.

Les rapports Foulbé-Païens

Le soulèvement presque général des Foulbé au Nord du Cameroun au début du siècle dernier et les expéditions lancées ensuite contre les peuples païens, ont provoqué des migrations dont les résultantes restent encore visibles. Avant la domination peul, les ethnies païennes se juxtaposaient les unes près des autres, sans qu'aucune d'entre elles, semble-t-il, ne domine les autres. L'insertion des Foulbé au sein des aires païennes les désarticula et les disloqua, chaque groupe se sauvant vers un refuge différent. Deux milieux géographiques se prêtèrent admirablement à ce rôle de refuge face à la cavalerie peul : les montagnes des Monts Mandara et les plaines périodiquement inondées du Logone. C'est l'existence providentielle de ces deux milieux particuliers qui aurait permis la survie des Païens. En même temps, les contraintes rigoureuses qu'imposent de tels milieux auraient fini par façonner les traits essentiels des populations païennes.

Réfugiés sur des territoires exigus, massifs ou marécages, les Païens s'y concentrèrent. A l'abri des razzias des Foulbé, la population ne subit pas de lourds prélèvements, si bien que les excédents de natalité s'accumulèrent sur place. Il en résulta des densités très élevées qui conduisirent nécessairement à l'adoption de techniques agricoles intensives pour permettre la subsistance des groupes assiégés. A partir du refoulement, il est ainsi possible de rendre compte de toutes les originalités que présentent les Païens.

Cette théorie du refoulement d'anciennes populations par des états centralisés plus récents a été développée en particulier par J.C. FROELICH qui l'applique, parmi d'autres cas, à celui des montagnards au Nord du Cameroun. D'après FROELICH, presque tous les montagnards de la zone sahélo-soudanienne sont des peuples refoulés, contraints de se réfugier dans les massifs montagneux. Bien qu'ils s'enfermaient, par là même, dans des isolats presque parfaits, cette situation ne provoqua pas de profondes différenciations entre des sociétés qui, autrefois, faisaient partie d'un fonds commun à toute l'Afrique. Au contraire, c'est le maintien de nombreux traits communs entre des populations séparées par des milliers de kilomètres qui permet à l'auteur de les classer dans un même ensemble.

D'une part, l'isolement a soustrait les montagnards à l'influence de leurs voisins

et les a empêché d'opérer des emprunts. Mais FROELICH invoque une autre raison qui semble plus intéressante. Pris dans des conditions écologiques rigoureuses mais semblables, les montagnards ne pouvaient s'y adapter que de la même manière d'un isolat à l'autre. *« L'isolement a déterminé non des variations mais des problèmes de surpression démographique et de survie en milieu ingrat, résolus de façon identique, conformément à un véritable déterminisme historique et écologique aboutissant à une convergence des structures sociales et des techniques agricoles »* (FROELICH, 1965). Les mêmes techniques agricoles ont été inventées sur place par les différents montagnards refoulés. Se trouvant soumis à des conditions difficiles (fortes densités, espace limité, sols médiocres), ils ont tous élaboré les mêmes agricultures intensives qui seules, leur permettaient de survivre.

S'opposant à la perfection des techniques agricoles, l'organisation sociale est restée embryonnaire. Là encore, c'est la situation de refuge qui permet de rendre compte de ce conservatisme social. *« Si le pays est d'accès difficile, l'organisation sociale peut se permettre de conserver une forme anarchique, égalitaire. Là où le pays est ouvert, la résistance à l'ennemi est obligatoirement hiérarchisée ; il faut accepter la domination d'un chef et de ses guerriers »* (FROELICH, 1968). Conservatisme social d'une part, dynamisme agraire d'autre part, les deux attitudes proviennent des mêmes causes écologiques ou géographiques.

La théorie est globale. Elle admet plusieurs phases de refoulement séparées par des périodes de relâchement des pressions et de descente en plaine. Dans ce cas, les traits précédents s'altèrent immanquablement, si bien que les sociétés montagnardes ne peuvent se maintenir dans leur intégrité que sous les contraintes et les pressions exercées de l'extérieur. Économie et sociétés montagnardes seraient en ce sens « artificielles » parce qu'édifiées lors de périodes de crises qui mettaient en cause leur existence même. De même, les techniques agricoles montagnardes ne seraient compréhensibles que dans le contexte d'un refoulement et d'une situation de siège.

Des auteurs ont remis en cause la théorie du refoulement dans le cas précis de l'épisode peul au Nord du Cameroun. Les montagnards ne seraient plus des réfugiés occupant les massifs en désespoir de cause mais de vrais montagnards installés là depuis très longtemps, peut-être depuis toujours. Les Foulbé, en particulier, les auraient trouvés déjà solidement établis sur les massifs. La conquête peul n'aurait donc eu que des effets peu importants, limités aux franges des massifs, sans mettre en cause l'essentiel de l'économie montagnarde. Dans ce cas, fortes densités de peuplement, agriculture intensive et aménagement intégral du milieu montagnard ne devraient rien à la pression externe maintenue par les Foulbé pendant un siècle. Ils définiraient au contraire une société de vrais montagnards, paysans profondément attachés à leur pays ancestral. Les montagnards n'auraient pas élaboré leurs techniques agricoles en période de crise par un mouvement de réaction ultime à des conditions dramatiques imposées de l'extérieur. Ils n'auraient jamais été vaincus. *« Il faut définitivement abandonner la légende qui voulait que les Foulbé aient refoulé les Kirdi sur les montagnes. Les montagnes furent habitées bien avant eux. Il y eut refoulement dans des cas très rares, il y eut même résistance victorieuse des Païens du Mandara »* (MVENG, 1963, p. 201).

Il est probable, en effet, que ces montagnards aient peu souffert de la cavalerie peul qui n'osait les poursuivre dans le dédale des rochers de leurs massifs. Non seulement cette immunité aurait permis aux montagnards de conserver leur organisation sociale mais l'absence de centralisation politique aurait elle-même rendu toute conquête impossible. Il n'existait pas d'autorité dont la soumission eût permis de dominer ipso facto toute une population. Pour l'asservir, il aurait fallu vaincre chaque montagnard l'un après l'autre jusqu'au dernier, tâche impossible à réaliser par des envahisseurs peu nombreux.

Dès lors, une telle organisation sociale embryonnaire, sans hiérarchie, ne devrait plus être considérée comme une faiblesse face à des adversaires organisés mais, au contraire, comme la clé de voûte de la résistance montagnarde. Les rapports de force entre les deux types de sociétés auraient donc joué selon un schéma opposé à celui que suppose l'hypothèse du refoulement. « *Chaque fois que les Foulbé fortement organisés se sont heurtés à des sociétés "anarchiques", ils n'ont pas pu les conquérir même s'ils obtenaient des résultats sur le plan militaire. Par contre, lorsque le choc se fit avec une société évoluée, fortement structurée et hiérarchisée, les Foulbé mieux organisés et plus puissamment armés remportèrent des succès définitifs* » (BOULET, 1971, p. 144). Deux théories opposées par une logique apparemment aussi rigoureuse dans les deux cas, tentent de rendre compte d'une réalité qui paraît, en fait, beaucoup plus nuancée qu'elles ne la supposent, l'une et l'autre.

Sans vouloir ébaucher une théorie valable à l'échelle d'un continent, essayons d'analyser les diverses situations locales, afin de comprendre chaque fois comment les rapports entre les deux types de sociétés en présence ont pu s'inscrire dans le paysage actuel. En effet, le paysage des Monts Mandara, souvent décrit comme l'un des plus humanisés qui soient en Afrique, est loin d'être uniforme. Même en ne tenant pas compte du vaste plateau interne, les massifs au nord présentent peu de points communs avec ceux du sud de la chaîne.

Au nord, les massifs sont entièrement aménagés en terrasses de culture, l'habitat étant disposé sur les pentes et les sommets mais s'écartant des larges vallées. Au contraire, seules les vallées des massifs méridionaux sont vraiment peuplées, de même que les pieds de massifs. Quelques terrasses rudimentaires n'épousent que les dernières pentes sans prétendre à un aménagement complet des versants comme au nord. Les massifs septentrionaux sont recouverts d'un parc arboré diversifié (*Acacia albida*, baobabs, rôniers parfois) habituellement interprété comme un critère d'ancienneté de l'occupation du terroir montagnard. Rien de semblable au sud. Les seuls parcs de vieux baobabs se situent en plaine, loin des massifs (Badjouma).

Cette opposition frappante entre paysages montagnards correspond à des modalités d'occupation bien différentes. D'un côté, le peuplement est très ancien, des générations successives ayant fini par constituer un véritable fonds montagnard. De l'autre, l'occupation des vallées intramontagnardes représente un mouvement de repli récent de populations de plaine vers les refuges montagnards. Le premier cas est illustré par les Mafa alors que les Fali symbolisent le second. Seuls les premiers sont de véritables montagnards, les seconds n'étant que des réfugiés. Les deux cas soutenus dans les hypothèses exposées ci-dessus coexistent donc dans les Monts Mandara mais seuls les anciens montagnards ont élaboré les techniques vraiment intensives décrites par Froelich, de même que les paysages les plus humanisés. L'opposition des paysages mafa et fali trouve son origine dans deux contextes historiques entièrement différents.

Les montagnards au nord des Monts Mandara n'ont pas subi les expéditions lancées par les Foulbé au pied des massifs, protégés qu'ils étaient par l'écran du royaume mandara. Aussi leurs traditions orales ne gardent-elles pas le souvenir d'une résistance à l'égard des Foulbé. Au contraire, les massifs méridionaux dominent les plaines de la Bénoué où se trouvaient les centres les plus importants de l'Adamaoua au 19e siècle. A partir de leur capitale, Yola, les Foulbé pratiquèrent une politique de la terre brûlée dans tout le bassin de la Bénoué et semèrent la terreur chez les Païens. Ceux-ci se replièrent pour la plupart vers les massifs les plus proches après l'installation des groupements foulbé en plaine. C'est là que les fondations de lamidats furent les plus nombreuses, lamidats qui balayaient l'ensemble de la plaine par leur cavalerie. Demsa, Baschéo, Dembo, Guébaké, Bé, Bibémi, Golombé, Héri firent le vide dans les vallées des mayo Tiel, Oulo et Kébi. Le

fait que ces lamidats furent pour la plupart fondés par des Foulbé Yillaga, réputés pour leur ardeur guerrière et leur goût de la violence, n'est pas négligeable quand on parle de la « terreur peule » dans les plaines de la Bénoué. Les Païens appelés globalement Fali furent sans doute parmi les plus touchés (fig. 38).

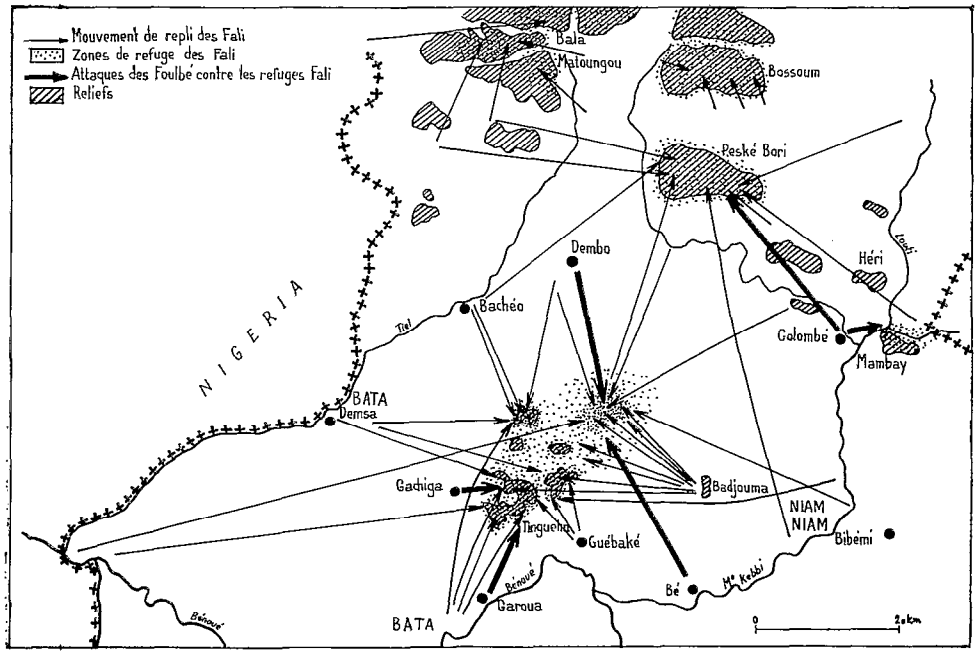

Fig. 38 Le refoulement des Fali par les Foulbé

Les Fali constituaient déjà avant l'invasion peul l'un des groupes ethniques les plus nombreux de la région. Ils habitaient en plaine des hameaux dispersés le long des mayo Oulo, Tiel et vers Badjouma (1). Formés d'éléments d'origine très diverse, ils entretenaient des liens de parenté avec les Daba et les Moundang au nord, avec les Bata et les Niam-Niam au sud. Après la conquête peul, ils se regroupèrent en quatre ensembles montagneux : Tinguelin, Kangou, Peské-Bori et Bossoum. Parfois il s'agit de grands massifs (Peské-Bori), parfois de simples collines rocheuses parsemées d'amoncellements chaotiques (Kangou), dans tous les cas de zones de refuge plus ou moins efficaces selon les possibilités de défense. D'après les traditions orales, il est possible de reconstituer sur une carte les mouvements de fuite vers chacune des zones-refuges. Il en ressort que le peuplement actuel est très hétérogène puisqu'aux Fali se sont joints des Bata de la Bénoué et de mayo Tiel sur le Tinguelin, des Niam-Niam du mayo Kébi au Kangou, des Daba sur le massif de Bossoum.

Tous les massifs fali furent peuplés au moment de la conquête peul sauf, en partie, celui de Bossoum. Certains secteurs furent occupés par une majorité de

(1) Selon certains auteurs, gros village surtout peuplé de Niam-Niam avant l'arrivée des Foulbé ; selon d'autres, lieu d'origine des groupes qui formèrent plus tard le noyau de la population fali.

réfugiés de même origine, par exemple le Kangou, peuplé de gens arrivant surtout de la région de Badjouma. Certains d'entre eux donnèrent à leur nouvel établissement le nom de celui qu'ils avaient dû quitter (LEBEUF, 1961). On voit encore à Badjouma les ruines d'habitations et un vieux parc de baobabs. Certains « prêtres » se rendent toujours au rocher de Badjouma pour y accomplir des sacrifices. A la confluence des mayo Kébi et Louti, les Mambay, rattachés selon les uns aux Niam-Niam, selon les autres aux Moundang, se réfugièrent sur le massif de Katchéo devant les attaques des Foulbé de Golombé.

Le mouvement de repli fut donc général. Il affecta aussi bien les Fali attachés à leur individualisme, ne reconnaissant pas même l'autorité de simples « chefs de villages », que les Niam-Niam et les Bata mieux organisés sous l'autorité de chefs respectés. La fuite devant les Foulbé a provoqué un regroupement de populations diverses sur les hautes surfaces du Tinguelin ou les étroites vallées du Peské. Ces noyaux denses de réfugiés n'ont pourtant pas adopté une agriculture savante pour mettre en valeur la montagne. Si les Fali ne disposaient pas de terroirs suffisants, comme au Peské-Bori, ils n'aménageaient guère pour autant des versants rocheux, préférant mettre en culture les piémonts à la lisière du massif, malgré le danger d'attaques incessantes.

Des Fali au destin profondément marqué par la conquête peul jusqu'aux montagnards de Mokolo et Mora, s'intercale une série de peuples de « transition », en ce sens qu'ils ne sont ni de vrais montagnards, ni de simples réfugiés. Les Mofou au sud de la Tsanaga et les montagnards de l'arrondissement de Méri représentent assez bien cette situation intermédiaire. A des clans originaires de la montagne sont venus s'adjoindre d'autres clans chassés de la plaine au siècle dernier par la poussée peul. Au sud de la Tsanaga, les villages sont toujours restés au pied des massifs où les habitants montaient se cacher en cas d'attaque. Vers Méri, au contraire, l'habitat devient de plus en plus montagnard vers le nord. Les montagnes sont plus humanisées ; les terrasses zèbrent tous les versants où se dispersent les habitations. Incontestablement, ces populations sont plus anciennement établies en montagne et elles se sont bien adaptées aux exigences de l'agriculture montagnarde. Par une série de cas de transition, on aboutit ainsi au type montagnard illustré par les Mafa.

Il faudrait reculer très loin dans le passé des Mafa pour découvrir des indices de leur refoulement hypothétique des plaines vers les montagnes. L'absence de sources autres que les traditions orales n'a pas permis d'entreprendre cette recherche. Dès lors, il convient de dire avec les intéressés qu'ils habitent depuis très longtemps leurs montagnes. Mais le peuplement n'est pas uniformément ancien sur tous les massifs. Certains, situés à la périphérie de l'aire ethnique, furent occupés à la suite de multiples migrations parties de vieux noyaux de peuplement. Pourtant, dans l'ensemble, l'occupation des montagnes date de plusieurs siècles, ce qui explique la mise au point de techniques agricoles parfaitement adaptées au milieu. Cela ne veut pas dire qu'il n'y eut pas refoulement, mais s'il s'est produit, c'est probablement avant le 17e siècle. L'arrivée récente de Foulbé au pourtour des massifs n'a-t-elle pas cependant gêné ces vrais montagnards, contrairement à ce qu'il est souvent affirmé maintenant ?

Les Foulbé ne se contentèrent pas de dominer les plaines, ils pénétrèrent aussi sur les hautes surfaces des Monts Mandara : au sud, à partir de Mubi vers Bourha, au nord, à partir de Madagali d'un côté et de Zamaï de l'autre. La jonction était faite vers 1830 entre les Foulbé de Madagali et ceux de Gawar, des villages établis sur le plateau aux abords du pays mafa à Wandaï et à Kosséhone. Autour d'eux, ce fut le vide. Les Mafa qui occupaient autrefois le plateau se réfugièrent sur la chaîne montagneuse au nord de Mokolo ou sur les massifs isolés dominant le plateau. Les Foulbé, peu nombreux, ne poussèrent jamais leurs attaques dans les massifs. Mais

par leur seule présence et par la menace permanente qu'ils constituaient, ces avant-postes perturbèrent leurs voisins montagnards.

Ils cantonnèrent systématiquement les montagnards sur leurs massifs, leur interdisant de compléter leurs ressources en dehors du terroir ancestral lors des périodes difficiles. Les excédents de natalité durent s'accumuler sur place au risque d'engendrer une pression démographique aiguë. Dans ce contexte de concentration forcée sur un espace limité, les moindres irrégularités agricoles (mauvaises récoltes, invasions de sauterelles) provoquaient des catastrophes. Les limites de l'économie montagnarde devenaient plus sensibles.

Il est incontestable que les Foulbé, en cantonnant les Mafa en montagne, ont provoqué des surcharges démographiques et accentué la fragilité de l'économie montagnarde. Ces conséquences étaient d'autant plus nettes qu'au nord, le royaume mandara jouait depuis longtemps le même rôle en interdisant aux montagnards d'étendre leurs terroirs en plaine. Sans être refoulés sur une grande échelle comme les Fali, les Mafa ont subi les effets de la pression peul. Ils n'étaient pas seulement assiégés au point de vue psychologique. Ils l'éprouvaient eux-mêmes si, malgré leur attachement aux massifs, ils décidaient de les quitter. Refoulement des uns, cantonnement des autres sur leurs massifs, la conquête peul amena les uns et les autres à se fixer et à se contenter d'espaces exigus où ils se maintiennent encore en partie.

Si les Monts Mandara formaient un bastion que les Foulbé ne purent jamais enlever, les plaines voisines offraient un terrain beaucoup plus favorable à l'évolution de leur cavalerie. Ainsi s'explique que les populations de plaine eurent beaucoup plus à souffrir de leur présence que les montagnards. Pourtant, elles disposaient à l'arrivée des Foulbé, d'une organisation politique plus élaborée que les montagnards. La plupart se regroupaient autour de chefferies aux pouvoirs assez étendus. La plaine, en favorisant le passage d'expéditions, en provenance notamment du Baguirmi, n'a jamais connu la sécurité des montagnes. Peut-être la nécessité constante de lutter pour maintenir leur intégrité avait-elle déjà conduit ces populations à se donner les moyens de résister à toute attaque venue de l'extérieur.

Les systèmes politiques moundang, guiziga et guidar fonctionnaient sans doute selon le même modèle, imposé par les mêmes circonstances troublées. Mais si l'encadrement politique s'est montré efficace par la suite, l'infériorité de leur équipement technique n'a pas permis à ces peuples de supporter le choc de la conquête peul. Une fois la vague de la conquête passée, les uns ont pu maintenir quand même leur intégrité alors que d'autres étaient soit dispersés, soit anéantis. Établis le long du mayo Boula vers Ouro Zangui et organisés dans le cadre d'une chefferie centralisée, les anciens Zoumaya furent complètement anéantis par les Foulbé après plusieurs années d'hostilités. Les survivants furent noyés dans le peuplement peul, à l'exception d'un rameau, situé plus au nord et qui s'enfuit sur le massif Douvangar. De même, les Guiziga Bi Marva furent écrasés et dispersés de Maroua, puis de Mogazang à Tchéré, enfin de Tchéré vers le Mandara. Par contre, si les Guiziga de Moutouroua durent se soumettre aux Foulbé, ils conservèrent l'intégrité de leur territoire et de leur organisation sociale. « *On ne peut dire en ce qui concerne la chefferie de Moutouroua que la domination peul ait profondément altéré le fonctionnement des institutions traditionnelles politiques et religieuses* » (PONTIE, 1973, p. 36). Mais si leurs voisins Guidar ont maintenu leur territoire, la chefferie a éclaté avec l'invasion peul et ne s'est jamais reconstituée (COLLARD, 1971). En même temps, les Foulbé délogèrent les Moundang de Binder et les refoulèrent au-delà du mayo Kébi alors que ceux de Lara maintinrent leur territoire et leur chefferie.

Il est vraisemblable que les attaques des Foulbé ont renforcé la cohésion ethnique et par là même, l'encadrement politique de ces populations de plaine. Le

renforcement de la conscience de groupe s'accompagna du rassemblement des habitations en gros villages au pied des pitons qui parsèment la plaine (Lara, Lam, Moutouroua, Loulou). L'habitat groupé défensif de toutes ces chefferies date probablement de cette période. Ensuite, à mesure que la puissance militaire des Foulbé s'affaiblit, l'organisation politique des Guiziga et des Moundang porta ses fruits en leur permettant de recouvrer une indépendance de fait. Sans doute est-ce à leurs dépens que les Foulbé réussirent à se tailler des fiefs mais leur domination ne fut jamais aussi absolue que dans le bassin de la Bénoué.

A quel facteur attribuer cet inachèvement de la conquête ? Les plaines du Diamaré étaient vraisemblablement beaucoup plus peuplées que celles de la Bénoué et les Foulbé ne parvinrent pas à « digérer » ces masses païennes. Les inégalités de poids démographique jouèrent sans doute un rôle décisif dans le destin des groupes de plaine car les Bata et les Niam-Niam de la Bénoué disposaient d'une organisation politique aussi forte que celle des Moundang et des Guiziga. De plus, ils pouvaient se réfugier dans les marécages de la Bénoué et du mayo Kébi d'où les Foulbé avaient du mal à les débusquer.

De la même façon mais à une échelle bien plus vaste, le peuplement amphibie des plaines du Logone aurait permis aux populations riveraines de résister aux Foulbé (1). Parallèlement aux montagnes, les plaines inondables du Logone auraient joué le même rôle de refuge, l'inondation saisonnière entravant la progression de la cavalerie peul. De plus, l'inondation survient à la bonne époque. Quand les greniers sont remplis par la nouvelle moisson, la plaine est encore un marécage. Plus tard, la consommation de bière de mil a soustrait une bonne partie du mil et surtout, les travaux agricoles étant achevés, *« le bétail humain recherché par les razzieurs s'est égaillé, qui à la pêche, qui à la garde des animaux de la ferme »* (CABOT, 1965, p. 76).

Pourtant, la défense par isolement derrière une nappe d'inondation n'est pas d'une efficacité permanente. Pendant plusieurs mois, les plaines redeviennent facilement accessibles aux cavaliers. Les populations auraient tenté de pallier cet inconvénient en pratiquant une dispersion aussi poussée que possible afin de réduire l'ampleur des destructions en cas d'attaque. *« Alors que le site traditionnel de défense est habituellement groupé et sur la hauteur, nous voyons ici une défense organisée par la dispersion systématique du groupe »* (CABOT, 1965, p. 76). La dispersion de la population allait de pair, ici aussi, avec une absence totale d'organisation politique.

En fait, tous ces éléments ne constituaient pas des moyens de défense très efficaces par rapport aux montagnes. L'inondation ne favorisait que les populations riveraines du fleuve et seulement pour quelques mois. La dispersion de la population n'était qu'un pis-aller n'arrêtant pas les incursions. Au contraire, le manque d'unité politique et militaire qu'elle aggravait, permettait aux cavaliers foulbé de s'enfoncer sans grand risque dans les pays massa ou toupouri. Dans ces conditions, quel élément décisif a permis aux peuples du Logone de résister aux Foulbé ?

Examinons dans quelles conditions s'est déroulée la défaite peul la plus cuisante infligée par les Toupouri à Goujou (Tchad) et dont chaque partie garde encore un souvenir vivant. Une coalition peul a surpris les Toupouri et s'est enfoncée rapidement au cœur du pays. Mais les Foulbé s'attardant sur leur victoire, le chef religieux des Toupouri eut le temps de lever en masse tous les villages qui assaillirent soudain les envahisseurs. La défaite des Foulbé marqua la fin des grandes tentatives pour soumettre les populations du Logone. C'est la seule fois où

(1) Comme il leur avait déjà permis de résister aux Baguirmiens, à l'est du fleuve.

les Toupouri furent vraiment unis et encore, inorganisés, ils ne cherchèrent pas à exploiter leur victoire. De la même façon, l'union des Massa contre les raids des Foulbé leur a valu quelques victoires.

Unis, les Païens de plaine avaient l'énorme avantage du nombre. Les cavaliers, encerclés et assaillis, succombaient sous une masse de guerriers agressifs animés d'une rage furieuse. L'importance de la masse humaine mobilisée représentait un obstacle redoutable pour les maigres effectifs de Foulbé qui osaient s'y aventurer. Là réside, semble-t-il, le fait essentiel : une invasion peul arrivant à bout de souffle devant des masses païennes inorganisées mais grouillantes et impossibles d'absorber. *« Il faut s'être fourvoyé au milieu d'un marché hebdomadaire pour prendre conscience du prodigieux grouillement humain que constituent ces masses rurales »* (GUILLARD, 1965, p. 74).

Mais ces populations n'étaient que des juxtapositions de familles sans liens et le contexte naturel ne favorisait pas leur unification. Isolées les unes des autres par les inondations saisonnières, elles étaient par là même une proie tentante pour les chefs voisins amateurs de razzias. Elles furent de tout temps un terrain privilégié pour les expéditions lancées du Bornou, du Baguirmi, qui en ramenaient de grandes quantités d'esclaves (1). Elles continuèrent à l'être pour les Foulbé qui, délaissant la conversion religieuse ou la grande conquête militaire, en vinrent bientôt à ne considérer dans les sociétés païennes qu'un réservoir inépuisable d'esclaves.

Les conséquences sociales de la conquête peul

Peu de Foulbé entretiennent de nos jours des serviteurs, descendants des captifs du siècle dernier. Seules quelques grandes familles en ont encore quelques-uns, devenus membres de fait de la famille. L'institution de l'esclavage au 19e siècle n'a donc pas laissé de traces importantes dans la composition actuelle de la société peul. Cela ne veut pas dire qu'elle n'ait pas eu d'influence durable sur l'évolution sociale. En matérialisant de façon brutale la suprématie peul, elle a créé une inégalité profonde dans les rapports entre Foulbé et Païens qui subsiste aujourd'hui dans la réalité quotidienne et plus encore, dans les mentalités collectives. Malgré tout ce que l'administration française puis camerounaise ont pu faire pour normaliser la coexistence entre les deux types de sociétés, il n'en reste pas moins que les Païens restent méfiants de façon consciente ou inconsciente et que les Musulmans arrivent difficilement à se défaire d'une attitude arrogante à leur égard. Suprématie des uns, sujétion des autres, établies dans le contexte de rapports de force, restent sous-jacentes aux relations sociales actuelles.

Le modibbo Adama avait réussi à insuffler aux Foulbé un idéal religieux pour les lancer à la conquête et à la conversion des infidèles. Les Foulbé menèrent alors une véritable Guerre Sainte inspirée par des mobiles élevés et une piété sincère. Mais après la mort du modibbo, une altération des motivations guerrières intervint, liée à une dégradation de l'idéal religieux. Avec la conquête était apparue la possibilité de faire des captifs de guerre. La réduction à l'état servile se justifiait par le principe de la Guerre Sainte. Depuis longtemps, le Bornou et le Mandara appliquaient ce principe à l'égard des Païens mais, pour eux, la chasse à l'esclave était devenue la base d'un véritable commerce. Pour les Foulbé, la main-d'œuvre servile ne tarda pas à devenir, de la même façon, la richesse par excellence. *« Les*

(1) BARTH relate dans ses voyages les péripéties d'une expédition du Bornou dans le pays Mousgoum et Massa en 1851-52. Déjà en 1823, le major DENHAM avait suivi un raid semblable dans le pays Mousgoum.

collectivités foulbé en vinrent rapidement à fonder leur système économique sur le travail et la capitalisation des esclaves, en dehors de toute préoccupation religieuse » (LESTRINGANT, 1964, p. 118).

Le prosélytisme peul et leur souci de conversion à l'Islam des populations subjuguées n'ont jamais été très affirmés. A aucun moment, les Foulbé n'ont vraiment entrepris cette tâche religieuse. La religion, implicitement liée à la conquête, restait leur affaire propre et justifiait par elle-même le maintien de leur suprématie. Pourtant, les vaincus et notamment les captifs déracinés de leur milieu, cherchèrent bientôt à se convertir à la nouvelle religion. De païens animistes *(« kefeero »,* pl. : *« heferbe »),* ils devenaient islamisés *(« ciimudo »,* pl. : *« silmube »).* Vivant dans la famille de leur maître peul, ayant adopté son code de valeurs, ils n'appartenaient plus à leur société d'origine. La conversion religieuse leur apparaissait comme le moyen de s'intégrer à leur société d'adoption. Mais ils se heurtaient à une réticence et à une sourde hostilité de la part des Foulbé qui n'admirent les effets de leur conversion qu'après plusieurs générations. Pour eux, les Païens convertis demeuraient des Païens risibles, incapables d'observer les préceptes religieux, en particulier l'abstinence de boissons alcoolisées. La conversion religieuse ne les libérait pas de leur condition servile par un affranchissement automatique. L'affranchissement restait du ressort du maître.

Les Foulbé en vinrent à considérer la servilité comme une tare personnelle attachée au statut de captif. « La servilité enchaîne. C'est une obligation imposée par la volonté de Dieu, seule la volonté du maître peut y mettre fin » (1). Le développement d'une telle théorie de la servilité justifiait a posteriori l'emploi d'une main-d'œuvre gratuite sans se préoccuper de considérations religieuses qui, dans beaucoup de cas, ne la légitimaient plus. La pratique de la traite pour elle-même finit par régir tous les contacts entre Foulbé et Païens. Ses répercussions sociales affectèrent les uns comme les autres.

Les sociétés païennes traditionnelles ne comprenaient pas d'esclaves et ignoraient le statut servile. Certains, comme les peuples du Logone et les montagnards voisins des Mandara, avaient dû subir depuis longtemps des razzias. Par contre, ceux qui habitaient le sud des Monts Mandara ignoraient jusqu'alors la traite. C'est à partir de la conquête peul qu'ils devinrent à leur tour une source d'approvisionnement. Les conséquences se firent sentir profondément sur la société traditionnelle. Par suite de leurs besoins croissants en main-d'œuvre servile et de leur affaiblissement militaire, les Foulbé en vinrent à utiliser les Païens eux-mêmes comme principaux pourvoyeurs. Les Païens prirent conscience de la valeur d'un prisonnier de guerre et entrèrent dans le circuit de la traite. Il en résulta une modification de leur comportement les uns par rapport aux autres, notamment une altération de la signification sociale traditionnelle de la guerre. Alors que la guerre était un moyen permettant de régler les conflits dans le cadre de sociétés acéphales, elle devint un mécanisme d'accumulation de richesse.

Autrefois, personne ne cherchait à faire des conquêtes ni des prisonniers. Avec la présence des Foulbé, l'un des buts principaux de la guerre fut la capture d'ennemis vendus comme captifs aux Musulmans. Les raids de capture se multiplièrent et ne concernèrent pas seulement des voisins mais des massifs éloignés les uns des autres. L'insécurité ne régna plus seulement sur les franges de contact avec les Musulmans. Elle gagna le cœur des pays païens. Elle accentua

(1) in MOHAMMADOU (E.), 1970, p. 156 : *« Ce n'est pas parce qu'il jeûne, qu'il fait ses prières et tout ce qui s'ensuit qu'un captif devra être affranchi, même s'il est devenu un saint et quels que soient ses mérites, rien n'y peut car il demeurera toujours soumis au joug de la servilité. Nul ne peut de lui-même, s'il est esclave, se soustraire à la condition servile. »* Inversement, l'homme libre, c'est d'abord celui dont les parents étaient libres. La liberté n'est pas liée à la pratique religieuse mais à l'appartenance ethnique. Elle s'acquiert par la naissance.

l'isolement de chaque groupe sur lui-même et sa xénophobie. En multipliant les ressentiments et les antagonismes entre Païens, elle divisa et affaiblit plus encore leur société.

L'instauration d'une insécurité généralisée favorisa chez les Païens le développement d'un véritable esprit de brigandage. Ils ripostèrent aux raids esclavagistes des Foulbé par un terrorisme de guérilla. Ils attaquaient continuellement les troupeaux et les marchands isolés. Les voisins des Foulbé devinrent des spécialistes de ce genre d'opérations : Guiziga, Moundang, Guidar. Devenus plus hardis à la suite de succès facilement obtenus, ils en vinrent à considérer le brigandage et le vol comme moyens d'existence. Ils acquirent de cette époque une triste réputation qui leur reste attachée. La domination peul n'a donc pas apporté l'ordre ni la sécurité dans la région, à l'exception des centres urbains. Au contraire, des auteurs ont qualifié le 19e siècle, « siècle d'insécurité et de peur ». Il est certain que le réflexe de défense et de riposte hérité de cette époque s'est « profondément gravé dans le subconscient des Païens » (LESTRINGANT, 1964, p. 139). Il n'est pas étranger aux formes de résistance globale qu'ils opposèrent ensuite à toute intervention venue de l'extérieur. Le conservatisme, le retard culturel et social des Païens par rapport aux Musulmans, proviennent en partie de ce contexte historique.

Le commerce de traite finit par déteindre sur la société païenne elle-même. Certains groupes admirent une classe de personnes défavorisées, constituée par des serviteurs, anciens prisonniers de guerre. Quelques-uns étaient signalés chez les Massa, mais peu nombreux et intégrés à la famille. Par contre, au sud des Monts Mandara, les Njegn et les Goudé, dont les contacts avec l'extérieur ont toujours été plus fréquents que les autres montagnards, possédaient des captifs. En 1922, le trafic de traite était encore très prospère dans les montagnes de Doumo (1). Ces montagnards appréciaient beaucoup les captifs comme main-d'œuvre pour les cultures et les femmes serves pour leur descendance. A part quelques chefs qui pouvaient avoir une dizaine de captifs, chaque famille aisée en comptait deux ou trois. Contrairement aux captifs des Foulbé, ceux-ci changeaient fréquemment de mains. Qu'il survienne une mauvaise récolte de mil, que la soudure ne puisse être assurée et l'on vendait un captif, de même pour une fête ou un décès afin d'acheter des chèvres, des moutons et fabriquer beaucoup de bière de mil. Par contre, lors d'une meilleure année, si les économies le permettaient, on en rachetait un autre. Les captifs constituaient donc un véritable fonds de roulement de l'économie familiale. Les habitants de la haute vallée du mayo Tiel étaient réputés pour la traite.

Il n'en reste pas moins que l'adoption d'une catégorie servile par ces montagnards est un fait tout à fait exceptionnel. Le plus souvent, la société païenne est demeurée une société d'hommes libres (1). Par contre, la possibilité de pratiquer un commerce lucratif de traite a eu des conséquences politiques importantes.

C'est grâce à ces commerces que des chefs locaux se sont enrichis et, renforçant leur pouvoir, se sont imposés aux Païens. Ainsi, de petits chefs Toupouri exportaient pour leur propre compte des captifs vers les territoires foulbé. Ils servaient d'intermédiaires aux commerçants foulbé et haoussa, leur permettant d'avoir accès à un réservoir humain où ils ne pouvaient puiser facilement d'eux-mêmes. Avec les profits retirés de ces transactions, les chefs païens pouvaient se constituer un équipement militaire équivalent à celui des Foulbé (chevaux, harnachements, cottes de mailles). Sans doute les chefferies moundang ou guiziga existaient-elles avant l'arrivée des Foulbé. Mais la généralisation de la traite, sous

(1) Ct. FAURE, 1922, Rapport de tournée, Garoua.

leur impulsion, a renforcé ces chefferies païennes. Les chefs de Lara, Moutouroua, Hina, Mousgoy, disposant d'une petite bande de guerriers bien équipés, organisaient leurs propres expéditions de capture d'hommes qu'ils écoulaient chez les Foulbé ou vers le Bornou. Ils augmentaient ainsi leur cavalerie, moyen par excellence de domination militaire (2). Dans la chefferie de Mousgoy, se maintenait encore en 1924 une moyenne de 3 serfs pour 10 hommes libres (3).

Adoptant le système économique des Foulbé, les chefs païens imitèrent aussi leur organisation politique. Les chefs, *« baï »*, de Hina et Mousgoy s'entourèrent de dignitaires portant les mêmes titres que chez les Foulbé : *Kaygama, Wakili, Adjia, Sarki Fada*. Comme les Foulbé, ils fondèrent leur puissance sur un corps de cavalerie et sur des mercenaires. Ils prirent souvent le relais des Foulbé dans les expéditions lancées contre les Païens. Hina et Mousgoy durent à la proximité des Daba, source facile d'approvisionnement en captifs, un développement rapide de la chefferie. Hina comme Mousgoy entretinrent, pour cette raison, des visées d'hégémonie sur tous les Daba. La cavalerie de Mousgoy conquit la plaine, provoquant à son tour des migrations de Païens vers les montagnes (fig. 39).

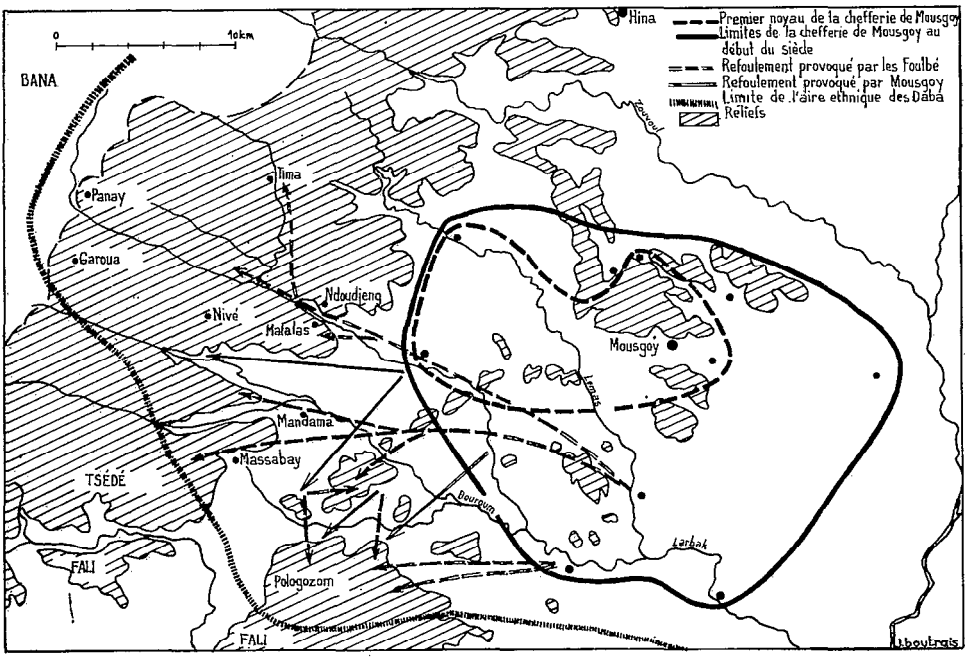

Fig. 39 Le refoulement des Daba en montagne

(1) Dans certaines sociétés païennes, devenaient captifs des individus qui avaient commis un vol ou un crime et étaient incapables de payer l'amende. Leur statut n'était cependant pas héréditaire.
(2) Il est vraisemblable que ces chefferies étaient déjà équipées avant l'arrivée des Foulbé de petits chevaux « Kirdi » de type Laka qu'on rencontre encore chez les Moussey.
(3) LESTRINGANT (J.), 1964, p. 129.

Ainsi les montagnards ont-ils connu des refoulements successifs provoqués par les Foulbé d'abord, puis par la chefferie de Mousgoy lorsqu'elle prit de l'importance. Mais, de la même façon que les Foulbé n'ont jamais réussi à assujettir les montagnards, Mousgoy ne parvint pas à prendre pied dans les vallées et les massifs daba. De plus, Hina contrôlait déjà théoriquement une partie de ces Daba et était en mesure de contrecarrer les ambitions de Mousgoy.

L'exemple de Mousgoy montre quand même comment, en mettant à profit les leçons tirées de la conquête peul et en appliquant les mêmes méthodes, un clan édifia une forte chefferie païenne aux dépens de sa propre ethnie. Les Foulbé eurent donc leurs imitateurs. Ils complétèrent leur action en vidant les plaines en contrebas des massifs. Ces nouveaux chefs n'avaient plus qu'à s'islamiser pour s'aligner totalement sur les *lamibe* voisins. Aussi furent-ils les premiers Païens à le faire.

La constitution ou le renforcement de grandes chefferies païennes amorçait un long processus de transposition des institutions foulbé dans le monde païen, suivie d'une véritable acculturation sociale quand leurs rapports furent moins tendus. Inversement, la société peul, de son côté, fut profondément modifiée par son contact avec les sociétés païennes. Des peuples de plaine subjugués par les Foulbé, parfois il ne subsiste plus de traces apparentes à l'heure actuelle. Ils se sont convertis à l'Islam et, progressivement, ne se sont plus distingués de leurs vainqueurs qui les ont absorbés. D'autre part, les captifs affranchis, soit par leurs anciens maîtres, soit par l'administration, ne sont pas retournés vivre parmi les leurs. Convertis à l'Islam, ils ont définitivement adopté le mode de vie de leurs maîtres. Les uns et les autres se disent à présent Foulbé et bien souvent, il est difficile de démêler les purs Foulbé des assimilés. Les Foulbé eux-mêmes, en adjoignant de nombreuses concubines à leurs femmes légitimes, contribuèrent à altérer la pureté de la souche ethnique. Ainsi s'est constituée, notamment dans les zones de contact comme Guider, une population métissée se réclamant de l'ethnie peul et en ayant effectivement adopté tous les éléments culturels.

S'agit-il pourtant d'un fait général au Nord du Cameroun ? Il ne le semble pas et c'est ce qui différencie cette région de l'Adamaoua où la fusion des ethnies est beaucoup plus avancée. Les Foulbé du Diamaré en particulier, ont su garder une pureté ethnique que l'observateur remarque facilement dans les traits physiques des gens de Maroua ou de Bogo. L'anthropologie physique confirme cette observation (1). Très longtemps, les Foulbé du Diamaré ne se sont pas montrés ouverts à l'excès dans leurs rapports avec les autres peuples et dans leur conception de l'Islam. Toutes les modalités du contact avec les sociétés païennes démontrent le contraire (2). Sans doute les Foulbé n'étaient-ils pas réticents pour inclure une captive dans leur famille ; mais la réciproque n'était pas vraie pour les Païens (3). Il n'est pas confirmé qu'au Nord du Cameroun il était possible aux captifs, une fois affranchis, de prendre femme parmi les Foulbé et que ce fut souvent le cas. Au contraire, l'aversion des femmes foulbé pour les mariages mixtes démontre à elle seule que les nouveaux convertis ne furent pas vraiment intégrés dans leur société d'adoption, sinon après l'échéance de plusieurs générations.

(1) BUISSON (E.M.), 1933, *« La taille, la forme de la tête, les éléments de la face, les caractéristiques du nez, des yeux, des membres avec leurs attaches, la couleur de la peau sont les caractères physiques les plus apparents qui permettent d'envisager certains Foulbé de Maroua comme les descendants les moins modifiés et peut-être les représentants les plus purs du stock originel, du moins en ce qui concerne le Nord du Cameroun ».*

(2) De même que cette exclamation que l'on entendait il n'y a pas si longtemps à Maroua : *« Soba dume bee kado ? Daga yi'ugo, sey mbar'go ». De l'amitié avec un païen ? Sitôt vu, sitôt tué !* cité par MOUCHET (J.), 1966.

(3) Contrairement à ce qu'écrit PODLEWSKI (A.M.), 1966, p. 16, selon lequel *« il y a deux fois plus d'unions entre des hommes d'origine païenne et des femmes Foulbé qu'entre des hommes Foulbé et des femmes païennes ».* Son échantillon concerne uniquement le petit village de Mayo Ladde dont la situation, dans la plaine de Gawar, n'est pas représentative de l'ensemble peul.

Devenus musulmans sincères et attachés à leur nouvelle religion même si leur foi restait simpliste, les captifs demeurèrent en fait à l'écart de la société des Croyants. Ils ressentirent les contradictions entre l'enseignement religieux élémentaire qu'ils avaient reçu et les nombreux abus et exactions dont ils étaient les victimes. Avec quelques pieux Foulbé, ils rêvaient d'un « maître de Justice » dont l'image idéale ne correspondait pas à celle du *lamido* local. C'est pourquoi, d'après certains auteurs, ils fournirent la majorité des adeptes des mouvements de réforme mahdistes. « *Une foi sincère associée au ressentiment éprouvé par les couches inférieures de la société, vis-à-vis de la hiérarchie politico-religieuse, explique l'audience rencontrée par les Mahdis ou Envoyés du Mahdi au Nord du Cameroun* » (LACROIX, 1966, p. 405).

Aujourd'hui, les affranchis peuvent se dire Foulbé face à l'étranger mais il suffit de demander leur avis aux vieux Foulbé pour provoquer sur leur visage un sourire qui ne nécessite guère de commentaires. Les Foulbé n'ont jamais éprouvé avec les islamisés récents le sentiment de solidarité qui les unit entre gens de même ethnie depuis la conquête. Pourtant, leur société ne peut plus se maintenir sans le voisinage des islamisés ou de leurs frères restés païens.

On a montré comment, avec les progrès de leur domination politique, les Foulbé furent contraints d'abandonner progressivement leur mode de vie pastoral pour adopter une vie sédentaire et par là même, plus dépendante des produits de la terre. La disposition d'une abondante main-d'œuvre servile a permis que cette conversion économique ne leur soit pas trop dramatique. Ils ont abandonné l'entretien exclusif de leurs troupeaux pour se consacrer à la guerre et aux affaires politiques. En même temps, ils ont dirigé leurs exploitations agricoles nouvelles et mis en valeur, par personnes interposées, les terres les plus riches de la plaine. Non seulement les captifs étaient nécessaires aux Foulbé pour renforcer leur puissance militaire mais aussi pour assurer l'orientation de plus en plus agricole de leur économie. Les chefs et leur entourage, propriétaires d'une nombreuse main-d'œuvre servile, retiraient leur prestige de la richesse agricole et non plus seulement de l'importance des troupeaux.

Dès lors, l'économie des Foulbé est fondée sur l'exploitation de la force de travail des Païens. Dans un premier temps, la réduction en esclavage des Païens capturés facilitait leur utilisation. Plus tard, avec l'interdiction de l'esclavage, les Foulbé ont dû recourir à diverses formes de salariat. Mais sous différentes modalités, cette exploitation s'est poursuivie parce qu'elle était essentielle aux Foulbé. Ainsi s'est instituée une symbiose entre Foulbé et Païens, les premiers étant contraints de recourir à la main-d'œuvre des seconds. En utilisant le travail des Païens, les Foulbé mirent en valeur les meilleures terres alluviales de la plaine. Ils précisèrent leurs droits fonciers sur les terres les plus fertiles, ce qui plus tard, lors de l'introduction de nouvelles cultures, devint l'un de leurs principaux atouts économiques.

Malgré le maintien d'une « distance » ethnique vis-à-vis des Païens, la situation de dépendance économique de plus en plus nette à leur égard fut lourde de conséquences pour les anciens vainqueurs. L'accumulation de biens favorisa une vie urbaine oisive dans laquelle les grandes familles se complurent. Il en résulta un amollissement des Foulbé. « *La décadence atteignit ainsi un corps social d'où le fanatisme s'évanouissait devant l'appât du lucre et les facilités de la puissance* » (LESTRINGANT, 1964, p. 143). Les Foulbé en vinrent même à confier à des mercenaires le soin de soumettre les Païens révoltés ou de capturer les esclaves. Les nobles Foulbé n'étaient plus mobilisés que pour les campagnes les plus importantes. Ne luttant plus pour leur vie comme au temps de la conquête, ils craignaient de plus en plus les Païens et leurs flèches empoisonnées. Vers la fin du siècle, les Foulbé ne relevaient plus les multiples défis que leur lançaient les Païens.

Il est probable que les états foulbé n'auraient pas survécu s'ils avaient dû subir l'attaque des troupes de Rabah qui, avec leurs fusils, disposaient sur eux d'une incontestable supériorité militaire. Mais entre temps, les Européens survinrent et suspendirent le cours d'une évolution qui semblait irréversible. Avec les Européens, le choc fut moins terrible pour la société peul que si elle avait dû affronter Rabah. La colonisation, en « figeant » la situation politique de la fin du 19e siècle, permit aux Foulbé de maintenir et même d'affermir leur suprématie jusqu'à nos jours. Non seulement leur organisation politique fut conservée mais, dans bien des cas, consolidée. Bien qu'interdit, l'esclavage subsista longtemps en cachette avant d'être remplacé par d'autres formes d'utilisation de main-d'œuvre. En définitive, malgré l'affrontement initial, l'arrivée des Européens au Nord du Cameroun fut la chance des Foulbé. Dès lors, la suprématie sur les Païens étant assurée, ceux-ci subirent de plus en plus fortement l'influence de leur organisation politique et sociale.

Chapitre IX

J. BOUTRAIS

LES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION ACTUELLE

A mesure qu'elle progresse, l'analyse des sociétés traditionnelles amène à multiplier les nuances à partir des deux types de sociétés qui coexistent au Nord du Cameroun, à faire plusieurs distinctions, si bien qu'à la limite, le tableau devient presqu'aussi compliqué que le kaléidoscope ethnique. Bien qu'appartenant à la même grande famille, chaque ethnie païenne ne fonctionne pas, au point de vue social, exactement de la même façon que sa voisine. Les perturbations plus ou moins profondes provoquées par le contact avec les Musulmans, surtout les Foulbé, ont encore rendu la situation plus complexe. La richesse des oppositions et des nuances de l'organisation sociale répond donc à l'entassement humain de cette région singulièrement contrastée.

Sans effacer les grandes oppositions humaines déjà soulignées, l'évolution actuelle tend cependant à les estomper, mais de façon encore très lente. Peu à peu, les Païens s'alignent sur les grands traits de l'organisation politique d'abord, puis sociale des Musulmans. La conversion religieuse achève ce long processus d'acculturation qui se déroule sur plusieurs générations. Selon la fréquence et l'importance des contacts qu'ils entretiennent avec les Musulmans, les Païens sont plus ou moins avancés dans cette voie. De leur côté, bien que très conservatrices par essence, les sociétés musulmanes ne peuvent rester immuables. Elles enregistrent les effets de la colonisation mais surtout du développement économique récent.

L'influence du modèle musulman

La tentative des Foulbé de subjuguer par la force les populations païennes s'est finalement soldée par un constat d'échec. Après le premier effet de surprise et les mouvements de débandade qui l'ont suivi, les Païens ont trouvé, sur leurs positions défensives, les parades qui les mettaient hors de danger. La force du nombre jouant en leur faveur, leurs ripostes devenaient de plus en plus efficaces. Ainsi la plupart réussirent-ils, dans un climat hostile, à maintenir l'essentiel de leur vie sociale traditionnelle.

Par contre, dans le contexte nouveau de relations pacifiques instaurées par l'administration, ils ne parviennent pas à trouver les moyens d'échapper

complètement aux influences extérieures. Leur cohésion ethnique et leur société s'avèrent d'autant plus fragiles qu'ils se trouvent plus directement mêlés aux échanges. L'évolution récente met en évidence une sorte de faiblesse des sociétés païennes qui risque de remettre en cause jusqu'au maintien de leur identité ethnique. Ces sociétés ne peuvent soutenir la comparaison avec les institutions politiques, l'organisation sociale et la religion universelle de leurs voisins. Les emprunts se multiplient, d'abord anodins puis de plus en plus significatifs. Le processus d'assimilation est en cours. L'évolution semble irréversible. Alors que les Païens avaient toujours su s'adapter aux dangers de conquête militaire, ils se trouvent comme désarmés devant la menace insidieuse du modèle musulman en temps de paix. Les uns succombent plus ou moins vite à son attrait. Les autres résistent mais sans parvenir à trouver une véritable riposte face à cette nouvelle menace. Ils s'acculent en un refus global mais n'élaborent pas comme autrefois une sorte de dynamique sociale pour y résister. L'initiative semble définitivement passée du côté musulman.

Les Musulmans et particulièrement les Foulbé, se sont bien adaptés aux nouvelles conditions introduites par la colonisation. En même temps, leur encadrement politique maintenu en place et leur forte organisation sociale, leur ont permis de conserver intacte leur personnalité. La réticence à l'égard du modèle occidental et le rattachement à une même foi préservent aussi leur cohésion sociale, si bien que la société peul apparaît aujourd'hui comme la plus solide. Elle joue le rôle de modèle de référence le plus proche pour toutes les autres populations. Son attraction sociale est à la mesure du rôle politique que les Foulbé sont à nouveau amenés à jouer depuis l'Indépendance. L'adoption du comportement peul correspond implicitement à une ascension sociale pour les Païens. C'est un espoir jamais inaccessible alors que le modèle occidental demeure trop lointain et étranger. Les Païens acceptent plus ou moins consciemment une inégalité sociale. Même si quelques contestations s'expriment de temps à autre, il s'est établi dans la mentalité collective une hiérarchie implicite entre types de sociétés, les Païens admettant une position inférieure par rapport aux Foulbé. La reconnaissance de la supériorité peul prépare inévitablement aux processus d'acculturation puis d'assimilation.

L'islamisation, terme de ce processus, s'intègre dans le courant d'une évolution qui semble se généraliser à l'Afrique Noire. Depuis le Sénégal jusqu'au Tchad, l'Islam gagne sans cesse du terrain. Par contre, le fait que cette islamisation aille de pair avec une assimilation à la société peul est un fait bien particulier au Nord du Cameroun. A l'ouest des Monts Mandara, il semble que les Foulbé soient partout menacés ou en recul, tant sur le plan du pouvoir, de leur économie pastorale menacée par la colonisation agricole des terres et, à la limite, de leur identité ethnique.

Au nord du Nigeria, où les Foulbé se sont sédentarisés dans les villes comme au Nord du Cameroun, ils se trouvent en cours d'assimilation par les Haoussa. Ayant accédé à l'aristocratie administrative, ils ont épousé les filles des dignitaires haoussa et ont progressivement perdu leur pureté et leur personnalité ethniques. En adoptant les coutumes des Haoussa, ils ont oublié les leurs et se sont intégrés dans leur nouvelle société citadine. Même dans le sultanat de Sokoto, le foulfouldé est remplacé par le haoussa comme langue de l'aristocratie dirigeante (1).

(1) Au Nigeria, la province de Yola est l'une des seules où le foulfouldé demeure la langue véhiculaire. Dans tous les autres états fondés par les Foulbé, les chefs, même foulbé, parlent le haoussa. Par une série de mariages entre vainqueurs et vaincus, l'amalgame social a été singulièrement persistant et efficace dans tous les pays haoussa. C'est seulement vers Yola que se maintiennent les mêmes caractéristiques originales des Foulbé qu'au Cameroun, cf. HOGBEN and KIRK-GREENE, 1966.

L'amalgame social s'y produit aux dépens des Foulbé : les vaincus ont absorbé les conquérants. Dès lors, l'évolution sociale en cours au Nord du Cameroun acquiert toute son originalité. Pour la comprendre, il convient d'analyser les facteurs qui peuvent expliquer le prestige acquis dans cette région par les Foulbé.

Après l'affrontement initial qui sauva l'honneur, les Foulbé se soumirent aux Allemands. Comprenant très vite les avantages qu'ils pouvaient retirer de la nouvelle situation, la plupart passèrent de la soumission à la collaboration active. Les Allemands, puis les Français au début de leur administration, dépourvus de moyens, acceptèrent cette collaboration et s'appuyèrent sur les *lamibe* pour « administrer » le pays. La solide organisation politique des Foulbé semblait l'intermédiaire tout trouvé entre les Européens et les populations locales. Les Foulbé en profitèrent pour faire avaliser les prétentions de suzeraineté qu'ils nourrissaient sur leurs voisins païens. L'attitude de ces derniers semblait justifier la nécessité d'une « pacification » : manifestation d'hostilité à chaque pénétration dans les massifs (avec les guides foulbé), actes de brigandage contre les commerçants (musulmans). Les colonnes militaires entreprirent la lourde tâche de soumettre les Païens et se mirent, de fait, au service des Foulbé.

Les conséquences de cette politique furent profondes sur les populations. « *Il s'en suivit, chez les Foulbé, une conviction renforcée de leur supériorité et de leur droit à la prédominance ; il y fit écho, du côté païen, une xénophobie exacerbée et un repliement accru dans l'individualisme anarchique des communautés villageoises* » (LESTRINGANT, 1964, p. 163). Ce n'est que plus tard, avec l'administration civile, que l'on s'aperçut de l'erreur commise, à la suite d'une appréciation moins superficielle de la nature des rapports entre Foulbé et Païens. Alors, les Foulbé furent écartés progressivement du commandement nominal des Païens.

Mais, alors même que cet atout politique était enlevé aux Foulbé, un autre leur était offert qu'ils durent accepter, bien à contre-cœur cette fois. L'effort de scolarisation se heurta longtemps au conservatisme religieux des Musulmans et pourtant, ils fournirent les premiers contingents d'élèves à l'école officielle. Les premières écoles furent installées dans les principales villes peuplées surtout de Foulbé. L'administration estimait que les Foulbé, plus « évolués » que les Païens, seraient plus sensibles à l'enseignement qu'elle s'apprêtait à dispenser. D'autre part, les Foulbé, avec leurs lamidats, représentaient une force politique qu'il fallait tenir en mains. Le meilleur moyen était de donner aux nouvelles générations une autre forme d'esprit par une éducation de type moderne.

C'est ainsi que fut ouverte une école de fils de chefs à Garoua, destinée à former les cadres dont l'administration avait besoin. Les premiers candidats du Nord à l'École Supérieure de Yaoundé furent des Islamisés (MARTIN, 1971). Ils firent ensuite leur apprentissage aux côtés des administrateurs coloniaux qu'ils remplacèrent normalement lors de l'accession à l'Indépendance. « *C'est le premier contingent des Foulbé scolarisés à la française qui permet actuellement à la société peule de bien prendre le virage de la modernisation* » (MARTIN, 1971, p. 333).

Depuis quelques années, l'attitude collective des Foulbé à l'égard de l'école officielle s'est modifiée. Comprenant qu'elle préside au partage futur du pouvoir, ils lui confient plus facilement leurs enfants. Aujourd'hui, la majorité des cadres administratifs sont Foulbé ou Islamisés et d'obédience peul. C'est là un atout politique considérable qui permet aux Foulbé d'étendre leur influence à toute la région. Ils ont réussi le passage de la chefferie traditionnelle à l'administration occidentale. Les Païens sont restés à l'écart de l'une comme de l'autre.

Après ses premiers faux-pas, l'administration coloniale a reconsidéré sa politique à l'égard des Païens et cherché à les émanciper de la tutelle musulmane. Cela s'est traduit, dans les faits, d'abord par la mise sous administration directe de la plupart des groupes païens. Cette nouvelle politique, maintenue avec

continuité, supposait un système d'administration opposé à celui que développait LUGARD à la même époque au Nord du Nigeria. Les Français ne voulurent pas se contenter de coiffer l'organisation politique traditionnelle comme le faisaient les Anglais. Ils s'efforcèrent de la réformer en accordant aux ethnies, qui rejetaient les prétentions des Foulbé, le droit de se commander elles-mêmes. Cette politique aboutit à la création originale de cantons dits « indépendants » dont certains subsistent encore, par exemple celui des Daba indépendants. Pourtant, l'administration directe des Païens par le chef de Subdivision ne devait être qu'une situation provisoire. L'objectif consistait à faire sortir du rang des leaders, futurs chefs locaux qui ne devraient rien à l'influence des Musulmans. Ceux-ci furent priés de ne plus mettre les pieds chez les Païens et leurs territoires furent démantelés en fonction de la composition ethnique des populations.

L'administration coloniale eut la plus grande peine du monde à trouver des chefs païens dignes de ce nom. Ou bien ils se montraient incapables d'assumer leur tâche par faiblesse personnelle ou par inertie des habitants, ou bien ils apparurent comme de petits tyrans locaux, abusant des pouvoirs octroyés pour multiplier les exactions, si bien que les destitutions se succédèrent. Toutes ces difficultés illustrent l'absence de traditions d'encadrement politique chez les Païens. S'il existait des chefs traditionnels, chefs religieux par exemple, ils se tenaient prudemment à l'écart des initiatives de l'administration. Celles-ci aboutissaient ainsi à la coexistence, pour chaque territoire, de deux chefs qui s'ignoraient : le chef traditionnel et le « chef du Blanc » chargé d'établir le relais avec l'administration. Parmi tous les chefs nommés, seuls quelques-uns comprirent leur rôle, par exemple celui de Mada, tout en étant constamment soutenu et surveillé par l'administrateur.

Au début, les chefs traditionnels, surtout religieux, maintenaient leur prestige intact alors que les autres n'étaient souvent que des hommes de paille. Mais leurs fonctions administratives devenant toujours plus importantes, il fut progressivement nécessaire aux Païens de se concilier leurs bonnes grâces tout autant que celles des chefs religieux. Aujourd'hui, les chefs de canton concentrent toute la vie politique locale. Exerçant une fonction rémunérée, ils transmettent les ordres de l'administration, sont chargés de la levée de l'impôt et du maintien de l'ordre. Pour cela, ils s'appuient sur des chefs de quartiers qu'ils nomment ou destituent eux-mêmes. Inversement, l'autorité des chefs traditionnels s'estompe de plus en plus. « *La création des chefs de canton a contribué à vider complètement de sa substance la vie politique villageoise* » (MARTIN, 1968, p. 261).

Tous les chefs de canton païens suivent la même évolution. Reniant leurs origines, ils adoptent le style de commandement des chefs musulmans. Descendus en plaine, ils se font construire une grande demeure à l'égal des autres chefs, entretiennent des chevaux et une cour de dignitaires affublés de titres foulbé ou mandara. Eux-mêmes se « déguisent » en Musulmans et perdent le contact avec leurs habitants qu'ils ne visitent plus, se contentant d'envoyer des messagers et des représentants. Prenant modèle sur les chefs musulmans, ils lèvent des taxes sur les récoltes, contrairement aux coutumes des Païens. Ils copient la pompe et le décorum des chefs musulmans. Leur richesse apparaît lors des fêtes officielles quand, à cheval, protégés d'un parasol, ils défilent devant les autorités, entourés de tous leurs suivants, quelques-uns à cheval et la grande masse à pied. Ils se font appeler « *lamido* » et changent de nom lors de leur islamisation. Celle-ci et celle de leur entourage achève la transposition du modèle politique musulman en milieu païen.

L'administration par eux-mêmes des Païens a donc abouti au résultat opposé à celui qu'escomptaient ses promoteurs. Les chefs païens, nantis de pouvoirs de plus en plus importants, n'ont pas cherché à se démarquer des chefs musulmans mais

ont aspiré à les égaler en les imitant. Leur islamisation n'est certes pas suivie par la conversion de toute la population. Cependant, par le rôle qu'ils exercent, notamment en matière de justice, et par les moyens de pression dont ils disposent, les chefs de canton favorisent l'adoption des institutions islamiques aux dépens des vieilles coutumes ancestrales. La société païenne ne fonctionne plus globalement comme autrefois. Son pouvoir de cohésion en est amputé d'autant.

L'alignement des Païens sur le modèle musulman atteint donc en premier lieu leur organisation politique. Mais l'influence musulmane se retrouve aussi dans tous les éléments du cadre de vie matériel, en particulier le vêtement et l'habitat. Enfin, elle finit par atteindre des fondements de la société païenne comme la langue et le système de croyances.

Les chefs, chefs de canton ou petits chefs de village, sont les premiers à abandonner l'habitat traditionnel par une série d'emprunts à l'habitation musulmane. C'est surtout le cas lorsque des montagnards descendent en plaine. Le même phénomène se constate aussi chez les Païens de plaine comme les Guiziga et les Massa. Les Guiziga délaissent leurs cases aux parois légères en paille tressée, reliées par un couloir en tiges de mil. La case conique aux murs en terre sèche devient l'habitat commun aux Guiziga et aux Foulbé, difficiles à repérer d'après ce critère aux environs de Maroua. Seuls les vieux conservent l'habitation de leurs ancêtres. Les Massa abandonnent leurs toits de cases en vannerie pour adopter le toit de chaume à charpente. De la même façon, les Toupouri tendent de plus en plus à remplacer les parois de leurs cases en paille tressée par des murs de terre. Les montagnards descendus en plaine ne trouvent plus de matériaux pour construire leurs murs en grosses pierres sèches jointoyées. Ils entourent l'ensemble des cases d'une clôture en paille tressée ou d'une haute enceinte de terre. Quant aux célèbres cases-obus des Mousgoum, si bien décrites par André GIDE, elles ont pratiquement disparu et ne sont plus construites qu'à l'attention des touristes. Là aussi, la case classique des Foulbé est devenue la plus habituelle.

Les modifications ne concernent pas seulement les techniques de construction, elles affectent aussi le plan des habitations. Desserrement des cases les unes par rapport aux autres, disposées maintenant librement dans une cour intérieure où se déroule la vie familiale, disparition de la salle aux greniers des montagnards, isolement de la case d'entrée, « *jawleru* », du reste de l'habitation, enfin adoption de la case rectangulaire construite en parpaings de terre séchée, tels semblent être les emprunts les plus significatifs. Très souvent, le plan des habitations actuelles révèle un mélange d'éléments du plan traditionnel avec des apports extérieurs. Par exemple, ce saré d'un chef de quartier à Mokyo où la disposition habituelle des chambres et des cuisines des femmes autour des greniers à mil est perturbée par l'adjonction récente de deux cases rectangulaires réservées à l'homme. Le plan révèle aussi d'autres innovations significatives. Bien que le chef de famille ne soit pas islamisé, il n'entretient plus de bœuf de case, remplacé par un cheval, signe de prestige, et par un âne, animal que les Païens ne connaissaient pas.

Les emprunts ne se limitent pas à l'habitat ; ils contaminent tout l'équipement domestique. L'utilisation des nattes fines, du lit à gaulettes qui remplace la planche taillée dans un tronc d'arbre, se généralise parmi tous les Païens. Ils adoptent de préférence tout ce qui confère un certain prestige personnel. Ainsi pour le cheval, ambition de tous les chefs de village, symbole de la supériorité des Musulmans sur les Païens. Ceux qui élèvent depuis longtemps le petit cheval de type Laka l'abandonnent pour le cheval peul plus prestigieux. Ainsi pour les vêtements amples des Musulmans, signe manifeste d'ascension sociale et dont l'importance dans la mentalité collective est devenue primordiale.

La distinction entre gens nus et habillés a toujours symbolisé le fossé qui séparait les Païens des Musulmans. Le vêtement des envahisseurs apparaissait aux Païens

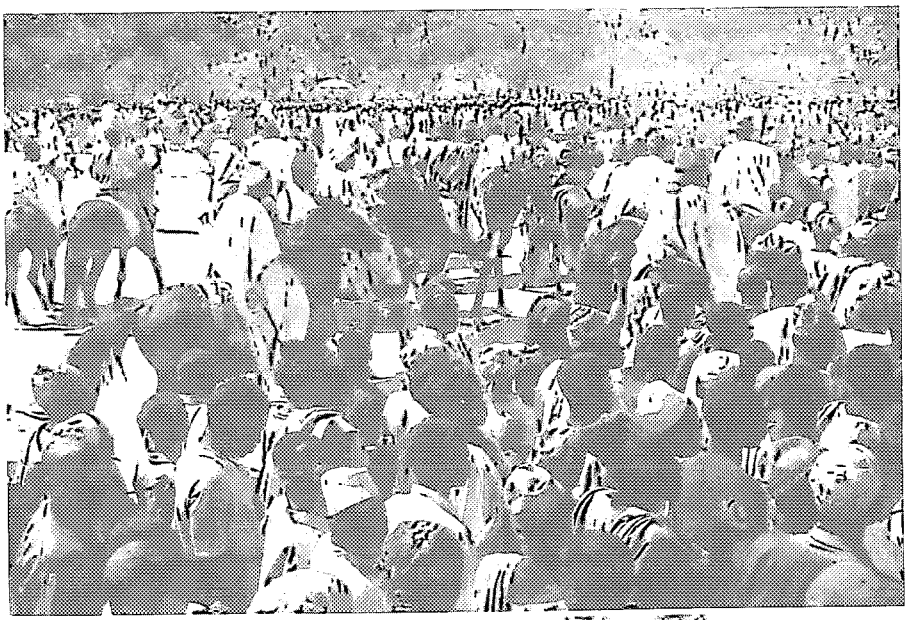

16. Cavaliers et piétons : deux peuples, hier opposés, aujourd'hui amenés à vivre ensemble.
(*Cliché* J. BOUTRAIS).



17. Vêtements en tergal, chaussures en plastique mais aussi, cheval à garde-queue : les hommes de demain côtoient les symboles du passé. (*Cliché* J. BOUTRAIS).

comme un signe de richesse et de puissance. Inversement, la nudité des Païens alimentait les railleries des Foulbé et donnait lieu à des appellations méprisantes (1). Les Païens connaissaient pourtant le coton sous forme de l'arbuste vivace et non de la culture annuelle introduite par les Européens. Ils filaient et tissaient ce coton en bandes étroites, les gabaques. Cousues, elles formaient des pièces dont ils s'enveloppaient le corps un peu à la manière d'une toge romaine, en particulier les Mafa. Mais ces pièces de coton servaient plus souvent à ensevelir les morts qu'à couvrir la nudité des vivants. Les vêtements étaient rares. La peau de cabri en tenait lieu, portée sur le devant en temps normal ou rejettée sur le dos pour les travaux agricoles. Ailleurs, la tenue vestimentaire se réduisait à des touffes de feuilles et à des cache-sexes pour les femmes, à des étuis péniens pour les hommes.

C'est seulement depuis quelques années que les vêtements de coton se répandent parmi les Païens. Le short européen a quelques succès auprès des jeunes mais les adultes adoptent tous le grand boubou et la calotte des Musulmans. Depuis l'Indépendance, l'administration camerounaise a forcé cette évolution en lançant une campagne systématique d'habillement. Des contrôles, effectués par les goumiers sur les marchés locaux, ont contraint brutalement les Païens à se vêtir. Les femmes s'entourent la taille d'une pièce de tissu, les hommes endossent le boubou avant de se rendre au marché. Revenus chez eux, ils les rangent soigneusement jusqu'à la prochaine sortie. Le Païen ne dispose pas de revenus suffisants pour lui permettre de rester toujours habillé. Il réserve les vêtements pour les grandes occasions et les use jusqu'à la fin. Ajoutons que le boubou n'est vraiment pas un vêtement commode pour les travaux agricoles, surtout parmi les terrasses des montagnes.

Le vêtement est de plus en plus ressenti comme un besoin social par les Païens. Il tient une grande place dans les dots. Aucune fille de la montagne n'accepte plus d'épouser un prétendant qui ne lui offrirait pas au moins une pièce de tissu pour aller au marché. L'adoption du costume musulman est d'autant plus significative qu'elle va à l'encontre d'un critère fondamental : seul, le port de la peau de cabri symbolise le vrai Païen. Autrefois, il devait obligatoirement la porter pour participer aux sacrifices religieux. Parfois, les femmes conservent le cache-sexe traditionnel sous la pièce de tissu et les hommes la peau de cabri sous le boubou. Certains les remisent définitivement pour ne plus se promener qu'en tissu. Mais ceux-là ne restent plus fidèles aux coutumes ancestrales. Ils ont déjà fait leur choix. Ainsi l'adoption du vêtement ne symbolise pas seulement la richesse. Elle comporte une signification sociale et surtout culturelle en manifestant une imprégnation parfois inconsciente, parfois implicitement désirée, des modèles de comportement musulmans.

L'imprégnation du modèle musulman sur les Païens se manifeste encore mieux par le biais des emprunts culturels. L'un tend à se généraliser à toute la région, celui de la langue des Foulbé. Une carte de l'extension du foulfouldé montre qu'il devient la langue véhiculaire de la plupart des populations, sauf quelques îlots païens dans les Monts Mandara et vers le Logone (fig. 40). Au Nord, le Mandara est encore parlé par les montagnards en bordure de plaine mais le foulfouldé tend à pénétrer son aire de diffusion. Plusieurs facteurs expliquent cet essor du foulfouldé. Lié au prestige des Foulbé, il est devenu la langue du commandement. Les chefs de canton païens estiment que seul le foulfouldé convient à leur

(1) L'un des premiers chefs de Madagali, impressionné par la nudité des montagnards, se serait écrié : « metta min kam » : vraiment, j'en ai de la peine. De là viendrait le surnom de « Matakam », l'absence de vêtements étant pour les Foulbé un signe évident de manque de dignité (d'après LAVERGNE (G.), 1942, *Rapport sur le pays Matakam*, Archives Nationales, Yaoundé).

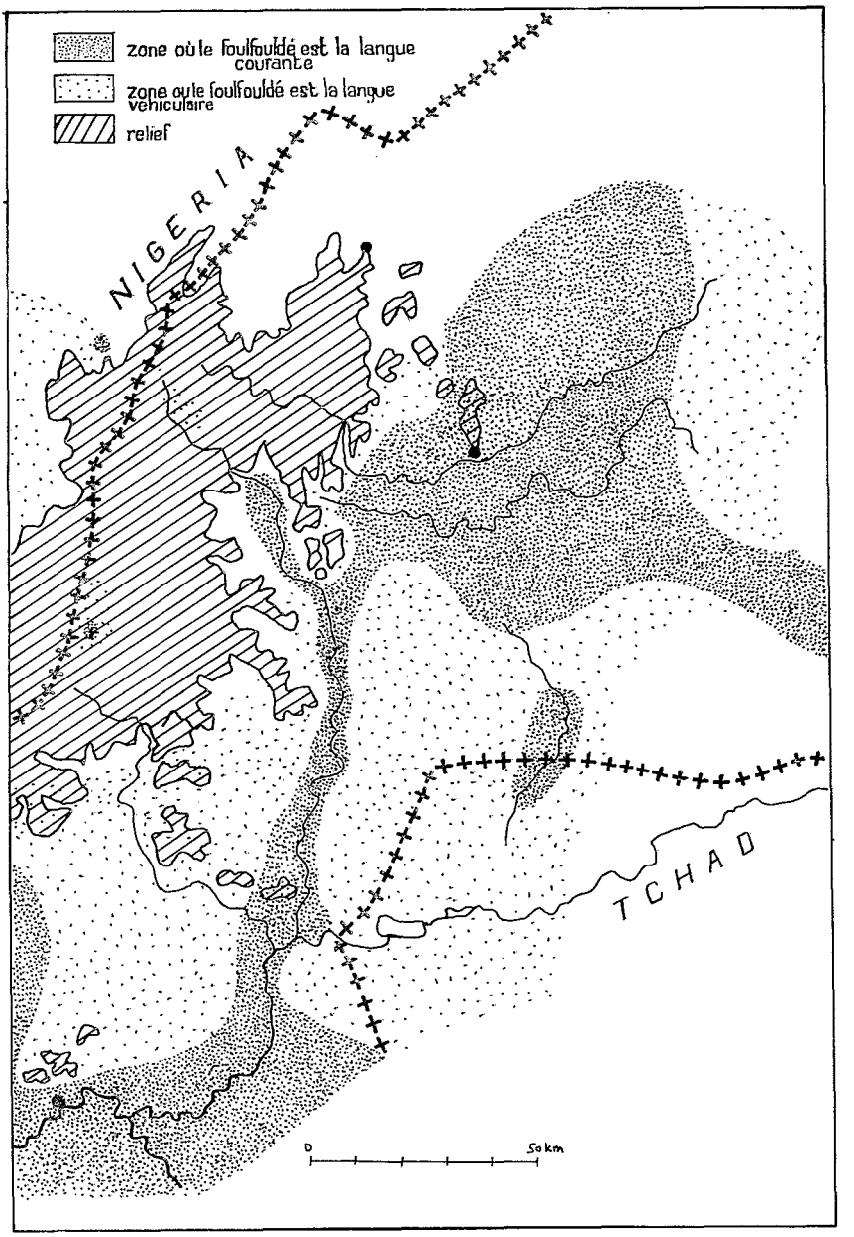

Fig. 40 L'extension de la langue foulfouldé

fonction (1). D'autre part, les migrations saisonnières des jeunes qui se louent comme ouvriers agricoles chez les Foulbé, leur donnent l'occasion d'apprendre quelques mots. Les groupes ethniques au voisinage des Foulbé n'avaient pratiquement pas subi d'influence linguistique avant la colonisation. Celle-ci, apportant la sécurité, a provoqué l'essor des marchés et des échanges commerciaux entre ethnies. Les Foulbé tiennent un grand rôle dans ce commerce local. Aussi leur langue est-elle devenue le moyen de communication utilisé par tous, même entre Païens d'ethnies différentes.

Naturellement, il s'agit là d'un foulfouldé élémentaire, strictement adapté aux exigences les plus simples de l'expression. Mais c'est précisément cette aptitude du foulfouldé à s'adapter à un langage simple, assimilable par tous les Païens, qui facilite son emploi par tout le monde (2). L'extension du foulfouldé à des non-Foulbé se traduit par une évolution linguistique aboutissant à une langue véhiculaire dont l'extension dépasse largement les limites du peuplement peul (LACROIX, 1962). La langue joue un rôle d'acculturation dont l'influence est indéniable dans la région. Même sous des formes élémentaires, elle prépare les Païens aux modes de pensée des Foulbé et à leurs valeurs culturelles.

Cependant, la plupart des Païens n'en sont encore qu'à la première phase d'apprentissage de la langue des Foulbé. Pour eux, elle prend valeur de moyen de communication privilégié avec l'extérieur. L'islamisation, par contre, entraîne des conséquences bien plus graves. En reniant les valeurs religieuses traditionnelles, c'est la société païenne dans son ensemble qu'elle remet en cause.

En effet, les divers cultes familiaux ou collectifs des Païens forment comme le « cadre idéologique » de leur société. « *La société se manifeste dans ces cultes aux différents niveaux de son organisation... Elle prend alors conscience d'elle-même dans son unité, son ordre et sa force* » (MARTIN, 1968, p. 274). Différents cultes rythment la vie quotidienne des Païens et mettent en jeu une solidarité collective dont l'expression se fait le plus nettement sentir, pour les montagnards, lors de la fête du bœuf, le « *maray* ». D'autre part, il existe une forme de solidarité dans le temps qui lie les générations les unes aux autres par le biais du culte des ancêtres. L'individu n'est pas isolé ; il est l'aboutissement d'une lignée d'ancêtres qui lui procurent la santé, la richesse et servent de fondements à ses droits vis-à-vis de ses voisins. Qu'il s'agisse de la terre, de l'habitation, des personnes, le chef de famille est davantage le gestionnaire de biens reçus des ancêtres qu'un propriétaire au sens plein du terme (3).

L'islamisation, en rompant tous ces liens religieux, met l'individu en dehors de la société païenne. Ne participant plus aux sacrifices, il se retire de la solidarité qui lie les membres de la collectivité. En brisant les poteries de ses ancêtres, il renie les principes qui règlent le destin des hommes. Les prières quotidiennes à une divinité unique, le rythme des nouvelles fêtes religieuses, matérialisent une atteinte à l'essence même de la société païenne. Aussi l'islamisé quitte-t-il toujours son milieu d'origine. S'il ne le faisait pas de lui-même, ses voisins ne tarderaient pas à le chasser de force.

Tout se passe comme si la société païenne se montrait assez souple pour admettre des emprunts extérieurs qui ne mettent pas en cause les valeurs

(1) Que des chefs islamisés, se considérant de plus en plus comme des Foulbé, adoptent cette langue ne veut pas dire que leurs gens les suivent tous ipso facto. La plupart des Païens ne parlent pas foulfouldé entre eux. Sauf sur les marchés, quand ils s'adressent à des membres d'autres ethnies.

(2) Même s'il provoque les ricanements des Foulbé puristes pour qui ce n'est qu'un « *bilkiire* », un foulfouldé dénaturé.

(3) Cet encadrement socio-religieux des personnes explique que les sociétés dites « acéphales » ne soient pas pour autant de nature anarchique. Le pouvoir est émietté jusqu'au niveau des chefs de famille qui, de ce point de vue, jouissent d'une réelle indépendance. Mais le respect des ancêtres entraîne l'adhésion à des normes morales et sociales contraignantes.

traditionnelles essentielles. Par contre, elle se défendrait par une réaction de rejet à l'égard des individus qui renient l'ensemble du système. L'islamisation prend ainsi valeur d'un véritable défi à l'ordre traditionnel. Aussi est-elle surtout le fait des catégories défavorisées de la société païenne : les jeunes, les fils cadets des familles, les femmes (1).

Les jeunes fournissent les principaux contingents d'islamisés. Ne disposant pas de terres à travailler pour leur compte, défavorisés par rapport aux adultes dans la quête d'épouses, par suite du montant toujours plus élevé de la dot, ils se trouvent contraints d'émigrer pour gagner de l'argent. Ils vont travailler pour une saison sur les champs des Musulmans ou bien s'en vont plusieurs années de suite afin d'accumuler un pécule. Entrant en contact avec le monde musulman, s'y adaptant progressivement par l'apprentissage de la langue, l'établissement de liens de nature familiale avec l'employeur, ils finissent par s'y insérer sans pourtant y jouir d'un statut social à part entière. Mais le retour à la société de départ leur paraît encore plus pénible.

Les défections des jeunes restent individuelles et ne mettent pas en cause le fonctionnement de la société païenne. Au contraire, il est probable que ces fuites renforcent sa cohésion en éliminant une contestation de l'intérieur des normes contrôlées par les anciens. Par contre, le départ et l'islamisation des femmes semblent révéler un malaise social plus grave. Avec les jeunes, les femmes représentent l'élément païen que les Musulmans « absorbent » le plus. Elles agrandissent les familles des Foulbé et des Mandara ou fournissent une bonne part des prostituées dans les villes. Pour rendre compte de ce phénomène, il faudrait pouvoir comparer le statut de la femme dans les sociétés païenne et musulmane. Il n'est pas certain qu'on aboutirait à une situation nettement plus favorable sous l'égide de l'Islam. Pourtant, il est indéniable que la vie de la femme musulmane exerce un attrait sur les païennes. Sans doute sont-elles sensibles au fait de ne pas travailler dans les champs et d'être bien habillées, oubliant la dépendance étroite à l'égard du mari alors qu'elles jouissent en montagne de sources de revenus personnels, surtout dans leur vieillesse.

Les comportements suivent des « schémas mentaux » qui ne reflètent pas toujours la réalité économique. Même si elle ne se traduit pas par une amélioration effective de leur situation, l'islamisation est néanmoins ressentie par les femmes comme une ascension sociale (2). Dans tous les cas, l'islamisation s'accompagne d'une coupure brutale avec la société de départ. L'Islam progresse en dissolvant les sociétés païennes.

Les degrés d'évolution des « Païens »

Le processus d'assimilation au modèle musulman dont l'analyse précédente cerne quelques éléments, n'est pas un schéma théorique. Il correspond à une

(1) Certains auteurs, étudiant des sociétés païennes voisines des Musulmans, chez qui les conversions religieuses deviennent fréquentes, y soulignent l'apparition d'une forme de syncrétisme religieux. L'islamisé, s'il n'habite plus au village, y retourne parfois en visite. Il ne coupe pas tous les liens avec les siens, y compris les liens religieux. Ailleurs, dans les sociétés plus repliées sur elles-mêmes, l'abandon du culte des ancêtres reste toujours un « scandale » et représente un danger. L'islamisé est alors contraint de ne plus habiter au village. D'ailleurs, il part le plus souvent de lui-même, pressé de rejeter tout ce qu'il connaissait autrefois et de pouvoir participer aux prières communes des Musulmans.

(2) Cette attitude se trouve contredite par certaines ethnies montagnardes, par exemple les Mada, chez qui l'hostilité aux Musulmans est plus vive de la part des femmes que des hommes. Elles s'opposent à l'islamisation de leur mari ou n'hésitent pas à divorcer en cas de conversion. De fait, la promotion sociale entraînée par l'islamisation ne profite bien souvent qu'au mari. Quant aux femmes mada, elles n'y voient qu'aliénation et atteinte à leur liberté (RICHARD, 1972).

évolution effective des Païens bien que les concessions aux influences extérieures s'avèrent très inégales d'un groupe à l'autre.

Parmi les montagnards les plus isolés de la région, les Mafa figurent aussi parmi ceux qui ont sans doute le mieux conservé les principaux traits de leur organisation sociale. Sentant que l'adoption du modèle musulman représentait une menace mortelle pour leur personnalité, ils ont refusé toute innovation sociale, par une résistance globale s'appuyant sur la solidarité collective du groupe. Ils ont dû, cependant, accepter l'organisation administrative moderne des chefs de canton et chefs de quartier. Mais s'ils doivent supporter les nouveaux chefs, ils les ignorent et les considèrent comme des étrangers. La politique d'administration directe des Païens s'est appliquée de façon très tardive à ces montagnards et de façon partielle puisqu'ils furent soustraits à l'autorité de chefs musulmans pour être placés sous celle de leurs anciens conseillers ou représentants. D'origine mafa, ceux-ci se sont pourtant islamisés et ne font qu'imiter les méthodes de leurs anciens maîtres. Pour chaque montagnard, ils sont devenus des Mandara ou des Foulbé.

En fait, le chef de canton ne quitte guère son village. Lointain, son pouvoir se fait sentir sur chaque Païen par la personne du chef de quartier. Mais le chef de quartier n'a guère d'autorité. Il agit surtout comme intermédiaire et comme représentant des habitants auprès du chef de canton. Il est convoqué par le chef pour chaque affaire et pour les réunions provoquées par l'administration ou le parti. Il permet à la majorité des habitants d'ignorer ces contraintes nouvelles et de préserver leur tranquillité et leur indépendance. Chargé de toutes les tâches ingrates (levée de l'impôt, corvées diverses) et des soucis qu'elles impliquent, il « couvre » la population vis-à-vis de l'administration. Pour tous les habitants, son rôle s'arrête là. Son absence de prestige symbolise la distance prise par les montagnards à l'égard de la nouvelle chefferie qui, pour eux, n'est qu'une antenne des Musulmans en pays païen.

La scolarisation ne s'insère pas, en elle-même, dans le processus d'assimilation au modèle musulman mais elle y participe par ses conséquences : la plupart des scolarisés d'origine païenne finissent par s'islamiser. De plus, en soustrayant les jeunes à leur cellule familiale, elle met en cause le fonctionnement et la survie de la société traditionnelle (MARTIN J.Y., 1971). Les Mafa ont compris cette menace : ils marquent une telle défiance à l'égard de l'école que leur taux de scolarisation est le plus faible du Cameroun (1).

Les Mafa sont, parmi les montagnards, ceux qui ont le moins cédé aux encouragements de descente en plaine. Ce fait est déjà par lui-même un critère de solide cohésion sociale. Même descendus en plaine et vivant au voisinage des Mandara, ils savent rester fidèles aux valeurs ancestrales. Les cas d'islamisation sont très rares et limités à des jeunes qui partent vivre chez les Mandara. Il est exceptionnel qu'un Mafa, chef de famille, établi sur des terres qu'il travaille avec sa famille, soit tenté par l'Islam. Cependant les jeunes montagnards vont de plus en plus travailler en plaine pour gagner de l'argent. Sauront-ils, comme leurs pères, refuser un système de valeurs qu'ils connaîtront mieux ?

C'est aussi la question qui se pose à propos des Massa. De la même façon que chez les Mafa, l'absence de véritable organisation politique traditionnelle a conduit à

(1) Une résistance comparable à la scolarisation rassemble tous les Mouyengué, renfermés sur eux-mêmes, contrairement à leurs voisins Mada plus ouverts aux innovations (RICHARD, 1972). Le refus de l'école n'est donc pas une position partagée par tous les montagnards. Même l'attitude des Mafa marque actuellement un revirement : les jeunes affluent de plus en plus aux écoles primaires. Est-ce l'effet d'une influence grandissante des missions, d'une propagande accrue de l'administration ou d'une perte de confiance des Mafa eux-mêmes en leur avenir de cultivateurs montagnards ?

un découpage du pays en cantons, villages et quartiers et à la mise en place d'une hiérarchie de chefs nommés par l'administration. Mais ici les chefs ne sont pas imposés aux habitants au même point que chez les Mafa.

Les guerres fréquentes contre les Musulmans contraignirent les Massa à reconnaître des chefs de guerre dont l'autorité, intermittente, variait avec la gravité des menaces. L'administration recourut à ces chefs pour la mise en place des cantons et élargit considérablement leurs pouvoirs. Aujourd'hui, la chefferie d'essence administrative joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la société massa alors qu'elle reste étrangère à la société mafa. Le chef de terre coexiste partout avec le chef de village mais ses pouvoirs cèdent le pas à l'autorité du dernier. Islamisés, les chefs se situent entre le Massa du commun et le modèle du Musulman voisin. Avec leur entourage, ils démarquent fidèlement la société musulmane. S'il parvient à faire partie de l'entourage du chef, le Massa pourra dès lors accéder à ce modèle et amorcer une véritable acculturation. Celle-ci ne peut donc s'opérer que par le biais de la chefferie qui, seule, en réserve la possibilité et en contrôle le cours. La chefferie reconstruit en milieu païen le modèle musulman et l'offre en perspective comme une promotion sociale. « C'est au travers du chef et de son entourage qu'apparaissent des modèles, des comportements et des rôles sociaux valorisés qui retentissent sur l'ensemble de la société... Les Massa du commun s'efforcent de s'identifier à la chefferie qui matérialise certaines tendances profondes de la société tout entière » (de GARINE, 1964, p. 226).

Parmi ces tendances profondes de la société massa, se discerne une sensibilité aux valeurs musulmanes et à leur contexte matériel. Sans doute faut-il faire intervenir un contact prolongé avec des voisins islamisés, alors que les montagnards vivaient retranchés dans leurs massifs. « *On peut parler d'un véritable processus d'acculturation qui s'est poursuivi pendant plusieurs siècles* » (de GARINE, 1964). Mais ce processus reste canalisé et comme monopolisé par la chefferie qui reprend à l'égard des gens du commun l'attitude des Musulmans face aux Païens. Malgré tout, les Massa cherchent à s'identifier à leur chef de canton par une sorte de fierté locale. Rien de plus étranger à ce comportement que le conflit latent qui oppose les Mafa à leurs chefs.

Au sud des Monts Mandara, les Fali qui ont si durement subi les coups de butoir de la conquête peul, se trouvent aussi engagés dans le même processus d'assimilation. Tant que la pression peul s'exerça à leur encontre, ils résistèrent à ses influences dans leurs bastions défensifs. Mais avec l'établissement de la paix, les Fali furent parmi les premiers à descendre en plaine. Ce premier mouvement migratoire ne s'arrête pas là, les Fali faisant preuve d'une grande mobilité qui contraste avec le comportement casanier de leurs voisins Daba. De plus, ils représentent un terrain où les phénomènes d'acculturation progressent rapidement. Ils oublient plus facilement que les autres l'héritage païen pour adopter le vêtement et le style d'habitat des Foulbé. La plupart parlent couramment le foulfouldé. Enfin, le mouvement d'islamisation prend toujours plus d'ampleur.

Deux phénomènes se produisent de façon simultanée chez les Fali : l'abandon des montagnes-refuges et l'islamisation. Le premier tire lui-même ses origines du contexte d'une occupation récente des montagnes qui n'aurait pas permis une fusion complète des groupes composites réunis dans le même voisinage. L'islamisation proviendrait d'une sorte d'inconsistance ethnique des Fali. Alors qu'elle ne concerne encore que quelques personnes parmi les autres montagnards, elle prend déjà chez eux l'allure d'une conversion générale. C'est un phénomène sociologique qui affecte des villages entiers, sans pression extérieure. Citons parmi d'autres le cas des Fali des hautes vallées des mayo Tiel et Oulo qui ne se trouvent pourtant pas en contact direct avec de gros villages foulbé. « *Cette foulbéisation*

caractérisée s'est imposée en l'espace d'une génération sans qu'on puisse mettre en cause un environnement peul ou une pression des Foulbé » (LESTRINGANT, 1964, p. 375).

On est donc en présence d'une véritable mutation en cours de l'ensemble de la société fali. Dans le cas des Mousgoum de la plaine du Logone, une mutation comparable est déjà achevée. Avant la colonisation, les Mousgoum, à l'instar des autres Païens, n'étaient pas encadrés par de véritables chefferies. Les Allemands renforcèrent les pouvoirs du chef de Mogroum, déplacé à Pouss lors de l'accord de 1911 avec la France. Ce chef aurait alors adopté l'Islam. Comme presque partout chez les Païens, la chefferie est donc une création de l'administration coloniale. L'organisation d'un pouvoir politique encadrant la population va servir de support à la propagation de l'Islam dans la masse. Aujourd'hui, la plupart des Mousgoum sont islamisés, sauf quelques noyaux au sud, en bordure du pays massa.

Si l'islamisation des Fali apparaît surtout un phénomène d'ordre social, leur foi et leur pratique religieuse restant superficielles, il semble que la conversion plus ancienne des Mousgoum ait profondément imprégné leur style de vie. Eux-mêmes se considèrent comme de vrais Musulmans, à l'égal des Foulbé.

Cet échantillonnage de quelques ethnies montre les degrés très divers de l'assimilation au modèle musulman. L'exemple du mode de vie musulman se confond en fait avec celui des Foulbé dont l'influence dépasse largement celle des Mandara. Le processus d'acculturation des Païens s'accompagne d'un alignement sur la mentalité peul. Il s'ensuit une hiérarchie nouvelle qui s'établit implicitement entre Païens d'après l'ancienneté de leur islamisation. Si les Foulbé n'estiment guère l'Islam que pratiquent tous les nouveaux islamisés, les Mousgoum n'ont que mépris pour les Massa « qui vont nus », ceux-ci pour les Moussey qu'ils désignent par un surnom qui veut dire « captif » (de GARINE, 1966, p. 27). La même cascade de mépris s'observe entre Foulbé, Guiziga et Mofou. Le nouveau converti, même s'il a dû quitter son pays d'origine, adopte l'arrogance des Foulbé vis-à-vis des siens restés dans le « culte des idoles ».

L'assimilation va plus loin que l'adoption de modes de pensée uniformes. Les islamisés prennent l'allure des Foulbé, leur rythme quotidien de vie caractérisé par la nonchalance, le goût de la vie sociale villageoise. A la limite, ils se créent un personnage étroitement démarqué de leur modèle. Il est étonnant d'observer à quel point les islamisés de deux ou trois générations ont su assimiler jusqu'au comportement physique de leurs voisins. Si ce n'étaient les traits un peu plus lourds et le teint plus foncé, l'allongement des membres, l'aisance du verbe, la souplesse et l'agilité de l'intelligence les rapprocheraient plus des Foulbé que des Païens.

Corrélativement à ce véritable remodelage des individus par l'Islam, on assiste à l'apparition des signes habituels de la démographie des Musulmans. La réduction de la mortalité infantile ne compense pas la baisse de la fécondité des femmes et se traduit par un ralentissement de la croissance démographique, voire par une stagnation de la population. Les Fali seraient déjà entrés dans une phase de décroissance accélérée (PODLEWSKI, 1966, p. 146). Les Mousgoum ont beaucoup moins d'enfants que leurs voisins massa.

L'instabilité des ménages et la multiplication des remariages rendraient compte de cet affaiblissement du dynamisme démographique des Islamisés. L'islamisation libère du contrôle social très sévère des ancêtres mais ne le remplace pas. Il est incontestable qu'elle se traduit par une libération et un relâchement des mœurs par rapport aux Païens. Chez ceux-ci, toutes les relations sexuelles anormales provoquent une violente colère des esprits des ancêtres qui ne manquent pas d'infliger des malheurs aux coupables. La notion d'impureté est rattachée à ces relations sexuelles et joue un grand rôle dans le domaine magico-religieux des

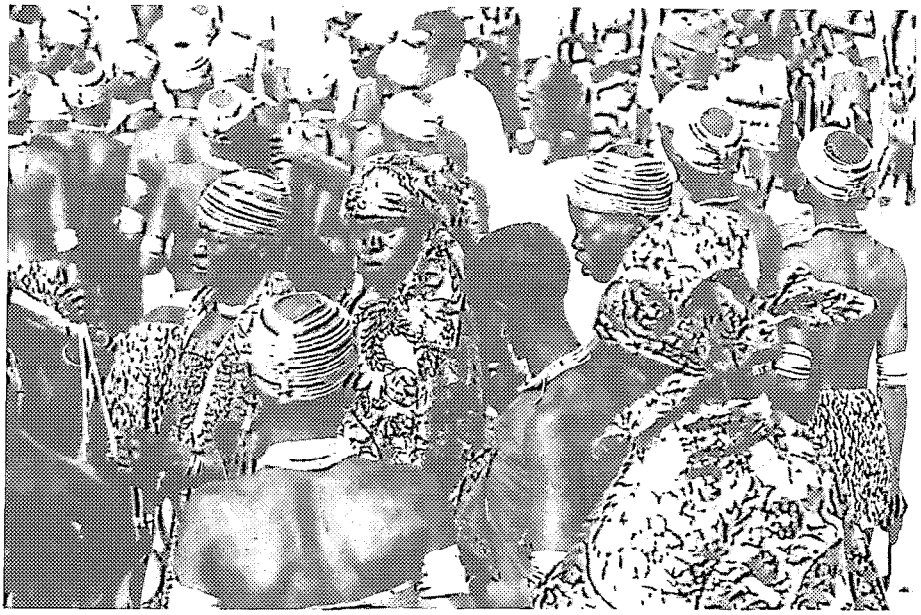

18. Femmes podokwo parées pour la danse et femmes islamisées richement habillées. (*Cliché* J. BOUTRAIS).



19. Jeunes femmes mada : entre le refus du statut traditionnel et celui de l'islamisation, existe-t-il une troisième voie ? (*Cliché* J. BOUTRAIS).

Païens. « *Le caractère très répandu de la notion d'impureté serait récent chez les Mofou et dû aux contacts de plus en plus fréquents avec les groupes ethniques voisins, beaucoup moins soucieux que les Mofou de codifier et limiter les relations sexuelles* » (VINCENT, 1971, p. 123). En fait, le même puritanisme s'observe chez tous les Païens restés à l'écart des influences musulmanes. Par contre, l'observation des prières et la soumission à un Dieu très lointain ne s'accompagnent pas d'une surveillance pointilleuse de tous les actes de la vie quotidienne comme le font les ancêtres. En ce sens aussi, l'islamisation correspond à une désagrégation des fondements de la société païenne.

L'aggravation de l'instabilité matrimoniale représente le fait majeur de l'évolution récente de montagnards proches de la plaine comme les Mada et les Mouyengué. M. RICHARD (1972) ne met pas seulement en cause les contacts plus fréquents avec l'Islam pour rendre compte des remariages multiples, mais aussi une véritable libération du statut de la femme montagnarde.

L'instabilité conjugale était autrefois freinée par les conflits violents qu'elle déclenchait entre les massifs. En réprimant ces manifestations violentes, l'administration a banalisé les incidents de femmes. Elles en ont profité pour affirmer leur liberté. Il en est résulté « *une explosion, un désir de réajustement de la condition des femmes* » et une revendication féminine permanente de liberté avec, pour corollaire, une remise en cause du mariage traditionnel, une démission des responsabilités maternelles et une régression de la fécondité.

Cette pratique féminine de la liberté semble gagner les ethnies montagnardes les unes après les autres, par exemple elle se diffuse des Mada vers les Mouyengué. Le refus de la contrainte serait une revendication spécifique aux femmes montagnardes car le statut des islamisées vivant en ménage implique plutôt la soumission, l'obéissance et fréquemment, la réclusion domestique.

L'évolution actuelle des non-islamisés ne se réfère donc pas toujours à un modèle unique. D'une façon générale, l'influence du modèle musulman semble moindre au nord de la Bénoué qu'au sud. Pour la masse des montagnards et pour une grande partie des Habé de plaine, l'Islam et l'exemple peul exercent encore peu d'attrait. Le vieux clivage régional entre Musulmans et Païens garde toute sa pertinence. La naissance d'une nouvelle ethnie alliant le sang peul au sang soudanais, saluée par certains auteurs, paraît une perspective encore lointaine.

Il faut l'attribuer aux cloisonnements ethniques qui continuent à jouer mais aussi à d'autres éléments qui contribuent à limiter l'évolution des Païens. On a noté que les mariages mixtes entre Foulbé et Païens se traduisent, à terme, par une assimilation à la société peul. Mais les sociétés païennes, de leur côté, n'admettent pas les mariages avec des ethnies voisines : l'endogamie reste une règle largement respectée. Pour tous les Païens, les alliances contre la volonté des ancêtres attirent leurs foudres et provoquent des malheurs. Il s'agit d'une sorte d'ostracisme ethnique traditionnel dont la force reste intacte.

D'autres faits s'y ajoutent qui, sans l'interdire, enfreignent efficacement l'islamisation des Païens. Ces difficultés ne proviennent pas des Foulbé qui, adoptant une attitude nouvelle, cherchent à faciliter des conversions religieuses.

Les chefferies païennes, contrairement aux intentions des autorités coloniales, ont fait surgir des noyaux islamisés en pays païens. Elles contribuent donc à diffuser le modèle musulman mais, en même temps, en l'accaparant, elles en limitent l'extension. Les chefs de famille ne peuvent acquérir les signes d'une situation sociale sortant de l'ordinaire et s'islamiser qu'avec l'accord implicite du chef, notamment en faisant partie de son entourage. Ils ne peuvent s'élever par eux-mêmes à un prestige social et à un niveau de richesse trop voyants. Le chef ne pourrait admettre que des personnes acquièrent ainsi une influence susceptible de contrecarrer la sienne.

Par leur encadrement de la population, les nouvelles chefferies contrôlent ou interdisent à la masse l'accès aux privilèges qu'elles détiennent. Ils se produit donc une sorte de « blocage » de l'évolution des gens du commun. La position des individus vis-à-vis du chef conditionne leurs chances de promotion. *« Ce n'est qu'après être devenu un ami du chef, jouissant d'une position sociale bien assise selon la tradition, qu'un individu peut espérer devenir un "vrai Peul" et s'aligner sur des modèles sociaux étrangers à sa culture traditionnelle »* (de GARINE, 1964, p. 227).

Pour la majorité des Païens, l'absence de source de richesse limite encore pour longtemps toute tentative de sortie du cadre traditionnel. *« Si un Massa va nu, ce n'est pas parce qu'il est fier de son corps mais parce que son revenu monétaire est trop faible pour qu'il accepte d'en consacrer une partie à l'achat de vêtements »* (de GARINE, 1964, p. 209). Progressivement, une résistance centrée sur la préservation de l'ethnie cède la place, comme facteur restrictif de l'évolution sociale, à l'inégalité d'accès aux sources de richesse.

Entre le refus global de tout changement et la perte de la personnalité ethnique entraînée par l'islamisation, n'existe-t-il pas une troisième voie qui permettrait de concilier identité ethnique et adaptations aux changements actuels ? Le cas original des Moundang semble illustrer cette possibilité.

Païens ayant résisté farouchement aux attaques des Foulbé, les Moundang ont, par contre, largement adopté les innovations que leur a offert l'administration coloniale : cultures commerciales, scolarisation. Le taux de scolarisation et la régularité de fréquentation de l'école dépassent chez eux toutes les moyennes de la région. Les missions chrétiennes (catholiques et protestantes) ont joué un grand rôle dans cet effort d'alphabétisation. L'ouverture aux influences occidentales qu'elle manifeste n'est pas isolée. Elle s'accompagne plus tôt qu'ailleurs de l'introduction du coton à côté des cultures vivrières, entraînant l'adoption de nouvelles techniques agricoles comme la culture attelée. Il s'agit donc d'une ouverture globale de la société aux innovations proposées de l'extérieur.

Comment rendre compte de ce comportement des Moundang que rien ne semble différencier de leurs voisins, par exemple les Guiziga, restés bien plus casaniers ? L'exemple des Moundang pourrait-il entraîner d'autres Païens dans la même voie ? Le rôle des missions chrétiennes semble décisif dans les changements acceptés par les Moundang. Mais il convient de reconnaître qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle au Nord du Cameroun.

Pendant longtemps, l'administration coloniale a freiné délibérément l'implantation de missions dans la région pour ne pas provoquer de conflit avec les Musulmans. Après la dernière guerre mondiale, un revirement s'est fait sentir. L'administration a cherché à s'appuyer davantage sur les missions pour l'encadrement scolaire et médical des populations païennes. Mais l'Indépendance provoqua un nouveau coup de frein dans l'implantation missionnaire.

Aujourd'hui, les missions, catholiques ou protestantes, touchent presque toutes les ethnies païennes. Mais, installées tardivement, ne disposant pas de grands moyens, leur influence reste limitée au voisinage immédiat des postes missionnaires. Elle ne peut concurrencer partout la propagation de l'Islam, encouragée par la nouvelle administration. Même chez les Moundang, les Islamisés sont aussi nombreux que les Christianisés. Ainsi le Nord du Cameroun figure-t-il, pour les décennies à venir, comme un champ d'extension privilégié de l'Islam.

L'évolution de la société musulmane

On a déjà noté comment, après avoir été longtemps réfractaires à l'école officielle, les Foulbé, soucieux de conserver leur contrôle politique, ont changé

d'attitude. Seuls, les milieux coraniques les plus traditionnalistes maintiennent leur opposition. La grande majorité des Foulbé, surtout dans les villes, envoie les enfants à l'école officielle considérée comme un tremplin pour les postes de commandement dans l'administration. Inversement, la fréquentation des écoles coraniques devient plus irrégulière, limitée aux vacances scolaires et aux jours fériés. L'institution de l'école franco-coranique, dans laquelle les Musulmans mettaient tant d'espoirs, n'a pas donné des résultats convaincants. De nos jours, par un renversement de situation assez étonnant, le recrutement d'élèves pour l'école franco-coranique pose plus de difficultés que pour l'école officielle.

Une évolution est donc amorcée, lourde de conséquences pour une société conservatrice fondée sur l'Islam. L'enseignement coranique perpétuait le système social traditionnel en initiant les nouvelles générations non seulement aux pratiques religieuses mais aussi à l'ensemble de la vie sociale. De plus, l'enseignement coranique jouait un grand rôle dans le maintien d'une stricte orthodoxie religieuse et de la hiérarchie sociale traditionnelle. Les dangers que représente l'école officielle pour la société peul sont à la mesure de l'ancienne efficacité sociale de l'enseignement coranique. Celui-ci délaissé, l'organisation sociale ne sera-t-elle pas remise en cause à plus ou moins brève échéance ?

La société musulmane actuelle, malgré ses tendances conservatrices, ne ressemble plus à celle du siècle dernier. L'administration coloniale a provoqué certaines transformations irréversibles. Sans doute, l'émancipation officielle des serviteurs n'a-t-elle pas supprimé du jour au lendemain la classe des *« maccubbe »*. La plupart ont préféré la sécurité matérielle auprès de leurs maîtres à une liberté toute théorique. Du moins, le recrutement des serviteurs est-il tari, les jeunes n'acceptant plus le statut de leurs parents. Depuis quelques décennies, avec l'extinction des vieux serviteurs, la majorité des Foulbé ne disposent pratiquement plus de *« maccubbe »*. Ils ne peuvent plus compter sur la main-d'œuvre gratuite dont ils disposaient autrefois pour leurs cultures. S'ils veulent engager des travailleurs dans leurs champs, ils doivent les rémunérer. La plupart sont contraints de se mettre eux-mêmes à la tâche. De plus, disposant de moins de loisirs, ils ne peuvent se consacrer comme autrefois à l'étude des textes religieux, occupation réservée de plus en plus à une aristocratie de lettrés.

Les changements introduits par la colonisation ne sont pas les seuls à avoir affecté la société peul. Les grandes épizooties bovines de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle ont eu des conséquences sociales considérables. Les troupeaux des plaines de la Bénoué ont été presque anéantis. Les Foulbé, ruinés, ne sont pas parvenus à les reconstituer et ont dû se reconvertir totalement dans l'agriculture. Ne disposant plus de main-d'œuvre servile, ils ont vécu assez chichement jusqu'à l'introduction des cultures commerciales, arachide et surtout, coton. Mais celles-ci exigent une main-d'œuvre importante que beaucoup ne purent louer. Les Foulbé durent se consacrer eux-mêmes à ces cultures et y associer leurs femmes, ce qui supposait une profonde mutation dans une société aristocratique où la femme ne travaillait pas.

Les différences de condition entre Foulbé se creusèrent entre riches et pauvres. Sans doute, l'unité sociale des Foulbé n'a-t-elle jamais été effective dans une société très hiérarchisée qui a toujours compris une grande diversité de conditions. Avec la disparition progressive de la classe serve, les inégalités du siècle dernier ne se sont pas estompées pour autant. La centralisation politique a continué à concentrer les richesses entre les mains d'une aristocratie fermée alors que les pauvres ont vu leur situation s'aggraver. De plus, face aux privilèges de l'aristocratie traditionnelle, de nouveaux groupes sociaux sont apparus.

Les Foulbé ne prirent qu'une part fort restreinte dans la mise en place des premiers courants commerciaux au siècle dernier. Les Musulmans étrangers :

Bornouan et Haoussa, dominaient alors les activités commerciales. Les Foulbé vivaient encore essentiellement des ressources de l'élevage et méprisaient les commerçants. Mais l'urbanisation et l'abandon progressif de la vie pastorale, accéléré par les épizooties, contraignirent les Foulbé à se tourner vers de nouvelles activités, dont le commerce. Celui-ci se développa rapidement avec l'introduction des cultures commerciales et la multiplication des marchés hebdomadaires. L'arachide puis le coton mirent en circulation dans la région des masses monétaires de plus en plus importantes, drainées par les marchés « de traite » et les marchés locaux. Les produits manufacturés firent leur apparition dans les ménages. Les Foulbé et les Mandara ont su profiter de cette évolution économique. La plupart des commerçants qui vont d'un marché à l'autre proposer leurs marchandises aux paysans sont des Musulmans. Ils viennent s'approvisionner aux gros marchés et aux grossistes de Maroua ou de Garoua, puis revendent au détail sur tous les marchés de brousse. Les Païens qui n'osent encore guère sortir de leur aire ethnique et ne disposent pas d'avances d'argent, ne participent pas à ce commerce.

Il se forme ainsi, en dehors de la société musulmane traditionnelle, une classe « bourgeoise » de commerçants dynamiques dont le prestige nouveau repose sur la richesse. Aux initiatives multiples des commerçants s'ajoutent les activités privées des fonctionnaires. Souvent originaires de grandes familles musulmanes, ils représentent pourtant une nouvelle forme de promotion, liée à la réussite professionnelle. Gros commerçants et fonctionnaires forment un groupe de nouveaux notables, « personnes qui ne se rangent pas dans les cadres traditionnels de la société mais appartiennent à des professions nouvelles ou dont l'importance et partant, la "reconnaissance sociale", ne se sont manifestées qu'au cours des dernières décennies » (1).

L'influence grandissante de ces nouveaux notables porte ombrage à l'aristocratie traditionnelle. Alors que celle-ci tirait ses privilèges de la naissance et de la culture coranique, les nouveaux notables s'appuient sur leur richesse ou leur formation à l'école officielle. La désaffection de la population à l'égard de l'enseignement coranique « supérieur », surtout dans les villes, montre à quel point lès valeurs de la société traditionnelle se trouvent progressivement remises en cause.

Le développement spectaculaire de la culture du coton dans les plaines au nord de la Bénoué, des années cinquante à 70, a provoqué des changements sociaux qui affectent l'ensemble de la masse paysanne. L'apparition d'un revenu monétaire stable permet à tous les paysans d'augmenter considérablement leurs budgets familiaux. Un champ d'un hectare de coton situé sur des terres fertiles rapporte en moyenne de 25 à 30 000 francs par an vers 1970, c'est-à-dire un profit bien supérieur à celui que procure l'arachide.

Disposant déjà des meilleures terres de la plaine, les Musulmans ont été les premiers à s'engager dans cette nouvelle culture commerciale dont ils ont compris l'intérêt économique. Poussés par l'intérêt, ils ont étendu régulièrement les superficies de coton cultivées à la main. Nantis d'un petit capital, ils ont pu alors

(1) LACROIX (P.F.), 1965, t.I, p. 254. A ces deux catégories de nouveaux riches, il faut ajouter celles des transporteurs. Très souvent d'ailleurs, les commerçants aisés sont aussi transporteurs. Grâce au commerce, ils se constituent un petit capital qui leur permet d'abord d'acquérir un camion d'occasion. Avec ce camion, ils peuvent acheter des produits en gros directement à Yaoundé ou à Douala, qu'ils revendent au détail dans leur boutique ou à d'autres petits commerçants. Le camion est vite amorti. Le commerçant réussit en quelques années à s'équiper de nouveaux camions, les bénéfices retirés du transport de marchandises étant très substantiels dans cette région éloignée. Une fois atteint ce stade, les activités des transporteurs-commerçants se ramifient dans plusieurs affaires, toutes lucratives. Ainsi se sont édifiées, seulement en quelques années, la plupart des grosses fortunes de la région. Elles manifestent l'apparition d'un petit groupe de vrais capitalistes qui jouissent d'un grand prestige au sein de la société musulmane des villes.

s'équiper, en profitant des facilités de prêt accordées pour l'achat de charrues et d'attelages. L'adoption de la culture attelée donne une nouvelle impulsion à la culture du coton en permettant de doubler ou de tripler les superficies cultivées à la main. L'engagement d'une main-d'œuvre salariale répond aux travaux que l'attelage ne peut assurer (derniers sarclages). L'entretien de salariés conduit les propriétaires musulmans à acquérir une mentalité économique. Ils doivent se constituer un fonds de roulement pour payer les ouvriers et apprendre à calculer le prix de revient de la production de leur coton. Ils tendent à devenir de véritables entrepreneurs agricoles. Les revenus tirés de la vente du coton sont souvent utilisés pour la création d'un fonds de commerce ou pour son extension.

Fait entièrement nouveau, une forme de promotion sociale devient donc possible à partir du travail de la terre. Des modifications dans la position sociale de cultivateurs entreprenants tendent à prouver que la richesse n'est plus un privilège de l'entourage du chef. Là réside sans doute la mutation profonde de la société musulmane. Alors qu'autrefois, le statut social dépendait entièrement de la position des individus au sein du groupe et vis-à-vis du chef, il devient aussi tributaire du travail agricole et de la gestion de l'exploitation. Maintenant tout le monde peut devenir riche, contrairement au passé. En rendant possible les promotions individuelles, l'introduction de la culture du coton a provoqué une profonde libération sociale. La société traditionnelle reposait sur les valeurs du siècle dernier. Le travail avilissait. Aujourd'hui, le travail agricole est réhabilité en tant que source possible de richesse. En contrepartie, les chefs perdent peu à peu le prestige que leur conférait leur fonction.

Les cultures commerciales et les innovations techniques récentes n'ont guère profité d'un véritable appui de la part des chefferies traditionnelles qui craignaient de voir se détériorer l'ordre socio-économique ancien. Ne pouvant cependant s'opposer au progrès économique de leur région, les chefs ont cherché à l'utiliser à leur profit. Ils ont engagé la nombreuse main-d'œuvre qu'ils peuvent rassembler pour mettre en culture de grandes parcelles de coton qui atteignent parfois une dizaine d'hectares. De plus, soucieuse d'établir de bons rapports avec les chefs, la société cotonnière leur attribue des intéressements proportionnels aux quantités totales achetées sur les marchés. Malgré tout, le fait que tous les exploitants, et pas seulement les chefs, soient appelés à bénéficier du développement agricole, représente une grande nouveauté qui va à l'encontre des privilèges de la chefferie. Elle contribue à renforcer un déclin de l'autorité traditionnelle que d'autres facteurs avaient déjà amorcé.

L'administration coloniale, tout en maintenant le cadre politique traditionnel, a mis en place un nouveau découpage en cantons, unité administrative de base. Les chefs de cantons, responsables de leur territoire devant l'administration, sont devenus de plus en plus indépendants de leur ancien « suzerain ». Le cas est particulièrement sensible au Mandara où le « *Tixé* » n'a presque plus d'autorité sur ses anciens dignitaires promus chefs de canton. Ils ne consentent plus à lui verser les redevances coutumières à l'occasion des principales fêtes religieuses. L'administration coloniale, puis camerounaise, en rémunérant les chefs traditionnels, tend à les convertir en simples fonctionnaires. Elle vide de tout contenu l'organisation politique traditionnelle, tout en conservant sa façade. Depuis 1966, les chefs musulmans n'ont plus le droit de percevoir la « *zakkat* » au nom de la communauté, pour la raison officielle qu'ils sont déjà des fonctionnaires salariés. Ainsi se précise l'effacement de l'ancienne organisation politique au profit du corps administratif moderne.

Formation d'un groupe de nouveaux notables dans les villes, de riches cultivateurs de coton en brousse, rabaissement des chefs au rang de fonctionnaires locaux, ces phénomènes illustrent quelques transformations récentes de la société

musulmane. Les valeurs traditionnelles qui assuraient le fondement spirituel de la société ne sont-elles pas ainsi remises en question ? L'acquisition de la richesse par des moyens nouveaux n'entraîne-t-elle pas une possibilité de promotion sociale en dehors des normes anciennes ? D'autre part, le progrès agricole offert à tous ne profite-t-il pas aux Païens comme aux Musulmans, supprimant ainsi leur vieille inégalité ?

Une étude de la répartition des dépenses des « nouveaux riches » montrerait l'importance des dépenses sociales. Il s'agit de dons aux marabouts, aux griots, aux amis en visite, aux divers quémandeurs, obligations sociales traditionnelles qu'ils ne peuvent éluder. Au contraire, il semble que les nouveaux notables ne conçoivent leur consécration que selon ces formes anciennes d'expression du prestige. Ils montrent par là que le cadre traditionnel de la société est toujours vivant. Eux seuls, qui seraient en mesure de le remettre en question, ne veulent pas le faire. La consécration d'une réussite sociale n'est-elle pas toujours le pèlerinage à la Mecque qui confère le titre envié d'*« al-hadji »* ? Le choix d'un titre religieux pour parfaire son ascension sociale symbolise à lui seul le désir d'insertion dans le cadre traditionnel de la société. *« Les nouveaux notables visent moins à supprimer les échelons supérieurs de la pyramide sociale qu'à s'y installer aux côtés ou à la place de ceux qui s'y tiennent actuellement »* (LACROIX, 1965, p. 266). Renouvellement donc du recrutement des membres de l'aristocratie et non extinction de la hiérarchie sociale ; du moins, la vieille inégalité entre Musulmans et Païens ne se résorbe-t-elle pas, à la faveur des changements de ces dernières décennies ?

Si les nouvelles élites ne manifestent pas une volonté de rupture avec les valeurs traditionnelles de la société, c'est qu'ils adoptent la fierté d'appartenir à la société musulmane. Son prestige reste intact, tout en s'appuyant en partie sur d'autres fondements qu'au siècle dernier. Dans le progrès économique et la distribution de revenus monétaires provoqués par la culture du coton, les Musulmans ont occupé la première place. Dès l'introduction du coton, ils tenaient vis-à-vis des Païens une position très forte. Ils possédaient toutes les terres riches de la plaine ou s'en considéraient comme les maîtres. Ils étaient donc déjà sur place alors que les Païens durent souvent émigrer vers les zones cotonnières pour pouvoir s'adonner à la nouvelle culture. N'ayant pas besoin de s'adapter à un nouveau milieu, les Musulmans assimilèrent facilement les exigences de la culture du coton alors que les Païens devaient affronter des conditions agricoles et économiques totalement nouvelles.

On ne doit pas s'étonner de ce que les Païens n'aient pas su, dès l'abord, mesurer l'intérêt économique du coton comme l'ont fait les Musulmans. Ceux-ci ne facilitèrent pas la participation des Païens au progrès agricole, en opposant une réticence très marquée pour leur céder les bonnes terres à coton. Ils exigèrent des prix de location ou de vente qui parurent exhorbitants aux Païens. Les Musulmans, conscients de la valeur de la terre dans le contexte actuel, la considèrent désormais comme un capital et une source d'enrichissement.

Pour la grande majorité des Païens, surtout des montagnards, l'introduction de la culture du coton n'a que des conséquences indirectes, en élargissant les possibilités de travail salarié, donc d'acquisition de numéraire. Depuis quelques décennies, le salariat devient le cadre habituel dans lequel se nouent les rapports entre Musulmans et Païens. Marque-t-il un progrès vis-à-vis des rapports traditionnels ? Il tend à créer des liens permanents entre Musulmans et Païens qui commencent à s'ouvrir à l'économie monétaire. En ce sens, il améliore leur économie traditionnelle, surtout vivrière. Mais les avantages qu'il procure aux employeurs musulmans sont encore plus évidents.

Dans leur recherche d'une extension des superficies cultivées en coton, les cultivateurs musulmans ont largement adopté la culture attelée. Mais elle ne

résoud pas tous les problèmes, notamment pour les derniers sarclages. La culture attelée provoque un « goulot d'étranglement » au moment des sarclages qui exigent une augmentation de la capacité de travail manuel. Ne comptant pas trop sur leur main-d'œuvre familiale, les Musulmans furent contraints de faire appel à la main-d'œuvre salariale. L'emploi des salariés d'origine païenne est devenu indispensable à l'orientation commerciale de l'agriculture des Musulmans.

D'autre part, le prix du marché de la main-d'œuvre étant très inférieur à la valeur du travail effectué, les employeurs réalisent des bénéfices d'exploitation. En année normale, le prix de revient du travail salarié sur une superficie d'un hectare varie de 10 à 12 000 francs alors que la récolte de coton rapporte de 25 à 30 000 F (S.E.D.E.S., 1967). Non seulement le salariat est indispensable aux Musulmans mais de plus, il représente un des moyens les plus rapides d'enrichissement (1). Ce faisant, il ne contribue pas à estomper les anciennes inégalités.

Autrefois, la dépendance des Païens résultait de rapports de force. Aujourd'hui, avec le salariat, elle s'insère dans des relations surtout économiques : l'exploitation par les Musulmans de la force de travail des Païens. Leur état de sujétion n'est pas supprimé ; il change de nature. En se traduisant par un enrichissement des uns et par un appauvrissement relatif des autres, les oppositions ancestrales, de nature ethnique, cèdent progressivement le pas devant les inégalités sociales. Mais le clivage entre les populations reste le même.

On lira plus loin les conditions de lancement des opérations de modernisation rurale au Nord du Cameroun. Bien conduites, notamment dans le cas de la culture du coton, elles se solvent par une réussite économique indéniable. Mais dès maintenant, il convient de souligner combien le progrès économique ne s'est pas accompagné de réforme sociale. Les actions d'encadrement ont été axées en priorité sur le développement de la production commercialisable, sauf dans le cas des périmètres d'accueil des montagnards en plaine. L'idée était implicitement admise que la prospérité économique résoudrait d'elle-même les problèmes sociaux. En fait, elle est restée comme « plaquée » sur des structures sociales périmées mais toujours en place.

(1) Cette analyse du salariat était valable pour les années antérieures à 1970. Les récoltes de coton étaient alors bonnes dans l'ensemble et les tonnages récoltés augmentaient assez régulièrement. Les cultivateurs musulmans n'hésitaient pas à étendre leurs parcelles de coton d'une année sur l'autre, quitte à faire appel de plus en plus aux ouvriers agricoles. Depuis lors, plusieurs années de mauvaises récoltes, dues à la sécheresse, ont changé la situation. Les cultivateurs très engagés dans la culture du coton souffrent plus que les autres des effets de la sécheresse. Certaines années, leurs récoltes sont si faibles qu'ils rentrent à peine dans leurs frais. Dès lors, ils hésitent plus qu'autrefois à recourir à cette forme de culture reposant en grande partie sur le salariat.

J. BOUTRAIS, G. PONTIE, Y. MARGUERAT
avec la participation
d'A. BEAUVILAIN et P. GUBRY

Quatrième Partie

LES MIGRATIONS

Chapitre X

J. BOUTRAIS (1972) et A. BEAUVILAIN, P. GUBRY (1981)

LES DONNÉES

Approches de la mobilité géographique - les types de courants migratoires.

Les sociétés au Nord du Cameroun, après être restées longtemps antagonistes, commencent à présenter des indices d'imprégnation réciproque. Là réside sans doute le point le plus important de l'évolution sociale actuelle, depuis l'établissement de rapports pacifiques entre les populations. Parmi les facteurs qui entraînent les sociétés à sortir de leur cadre traditionnel, figure en premier lieu la mobilité de la population, elle-même conséquence de la sécurité.

Les migrations, revêtant aux siècles précédents l'aspect catastrophique d'exodes de peuples chassés par les conquêtes deviennent un choix accepté librement par une proportion toujours plus grande d'habitants. Conduisant à un brassage de populations très différentes, elles favorisent la diffusion de modèles culturels. Inversement, l'uniformisation facilite les déplacements de population, en atténuant les difficultés d'adaptation des migrants. Mais plus une population s'uniformise plus les courants migratoires deviennent difficiles à cerner. Ainsi, la documentation sur les migrations des Musulmans – certainement importantes – fait largement défaut, alors que plusieurs déplacements de Païens sont maintenant assez bien connus.

Avant d'analyser les migrations en elles-mêmes, il convient donc de présenter les moyens disponibles pour les appréhender.

APPROCHES DE LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Dans certains pays, les recensements administratifs comportent des indications concernant les migrations. Les fiches individuelles de recensement mentionnent les domiciles successifs et la durée du séjour dans chaque lieu. Il suffit alors de les dépouiller, soit de manière systématique, soit par sondage, pour obtenir une idée d'ensemble des mouvements de population, de leurs modalités, de leurs ampleurs et de leurs directions principales. Ce n'est malheureusement pas le cas au Nord du Cameroun.

Autrefois, les administrateurs indiquaient parfois, à la suite d'un recensement, les effectifs d'entrées et de sorties du canton depuis le recensement précédent. Mais ces renseignements n'étaient pas obligatoires. Ils n'étaient donc collectés que

de façon éparse sans permettre d'en dégager des conclusions concernant les principaux flux de population.

Les derniers recensements administratifs n'indiquent que l'arrondissement du lieu de naissance, sans autre précision quant aux résidences antérieures à l'actuelle. Ils ne sont donc que d'une faible utilité pour une approche des migrations, celles-ci se produisant souvent à l'intérieur d'un même arrondissement. Dès lors, le recours à l'enquête directe sur le terrain devient indispensable, même si elle se heurte à des difficultés : lenteur de la collecte des renseignements et lourdeur de leur dépouillement.

Si les recensements administratifs n'offrent qu'une vue statique de l'état de la population, la comparaison de recensements successifs peut se révéler utile pour saisir une évolution. Mais ce travail achoppe devant de nouvelles difficultés. Avant 1940, l'administration coloniale n'en était encore qu'au stade de la prise de contact avec la plupart des populations de la région. Aussi les recensements n'enregistraient-ils qu'une partie des habitants. Jusqu'en 1950, il était impossible de discerner si l'accroissement des chiffres correspondait à une augmentation effective de population ou bien au fait que les gens se laissaient plus facilement dénombrer. La comparaison des chiffres d'un recensement à l'autre en est rendue plus délicate. D'autre part, les recensements ne s'effectuaient pas autrefois au même moment, d'une unité administrative à l'autre. Chaque administrateur décidait de lui-même de renouveler les chiffres précédents, jugés trop anciens ou trop approximatifs. La périodicité de ces recensements variait d'une circonscription à l'autre.

La mobilité au cours des années soixante

Depuis l'Indépendance, les recensements sont nationaux et les résultats décalés d'un an au plus d'un département à l'autre. Ils permettent d'établir un « tableau de la population », photographie de l'état de la population à une année donnée (1). Ces tableaux ont fourni les éléments d'une carte de l'évolution de la population au cours d'une dizaine d'années (fig. 41).

Selon les cantons, le recensement pris comme point de référence date de 1957, 1958 ou 1959. Dans le cas de certains cantons, des recensements plus anciens donnent à l'évolution une plus grande « profondeur » dans le temps. Mais ces données étant disparates, il est impossible de les cartographier pour l'ensemble de la région. Seuls les chiffres de la décennie des années soixante sont donc retenus.

La carte de l'évolution de la population indique les pourcentages d'accroissement ou de diminution de la population totale de chaque canton depuis dix ans. Elle met en évidence l'ampleur des changements démographiques qui affectent actuellement la région. Très peu de cantons présentent en effet un peuplement stationnaire (considéré ainsi lorsque les accroissements ou les diminutions n'atteignent pas 5 % du chiffre de référence). Il en résulte des perturbations importantes dans les rapports de l'homme à l'espace, notamment au niveau des terroirs.

Bien que le Nord du Cameroun soit souvent considéré comme une région « stable » au point de vue humain, ces changements démographiques supposent des efforts d'adaptation continuels de la part des habitants. Les situations « traditionnelles » et figées doivent être certainement plus rares qu'il n'est souvent affirmé.

(1) ORSTOM (Section de Géographie), 1963, 1967 - Tableau de la Population du Cameroun. 3 vol. multigr.

L'ensemble des cantons de plaine voient leur population augmenter, sauf ceux situés en bordure du Logone, dans le district dit du « Bec de canard ». L'augmentation est d'autant plus importante que les cantons sont plus proches des Monts Mandara. Lorsque les cantons voisins des massifs recouvrent de grandes plaines alluviales fertiles, la population s'accroît rapidement, doublant en une décennie. C'est le cas d'une série d'entre eux, jalonnant les massifs des Fali, la plaine de Gawar et surtout celle de Koza au nord des massifs mafa. Par contre, les Monts Mandara perdent plus qu'ils ne gagnent des habitants. C'est surtout net au sud où certains cantons se vident littéralement. Le cas le plus impressionnant est celui des Njegn du canton de Dazal qui, de 5 000 habitants en 1958, se retrouvent à 1 500 seulement en 1967. La baisse du peuplement est encore plus grave dans le canton fali de Kangou qui, sans être typiquement montagneux, présente une surface accidentée de chaos et de collines rocheuses où se dispersait autrefois un habitat dense. Le canton avait 6 000 habitants en 1959. Il n'en conserve plus que 870 en 1967, c'est dire qu'il est pratiquement dépeuplé.

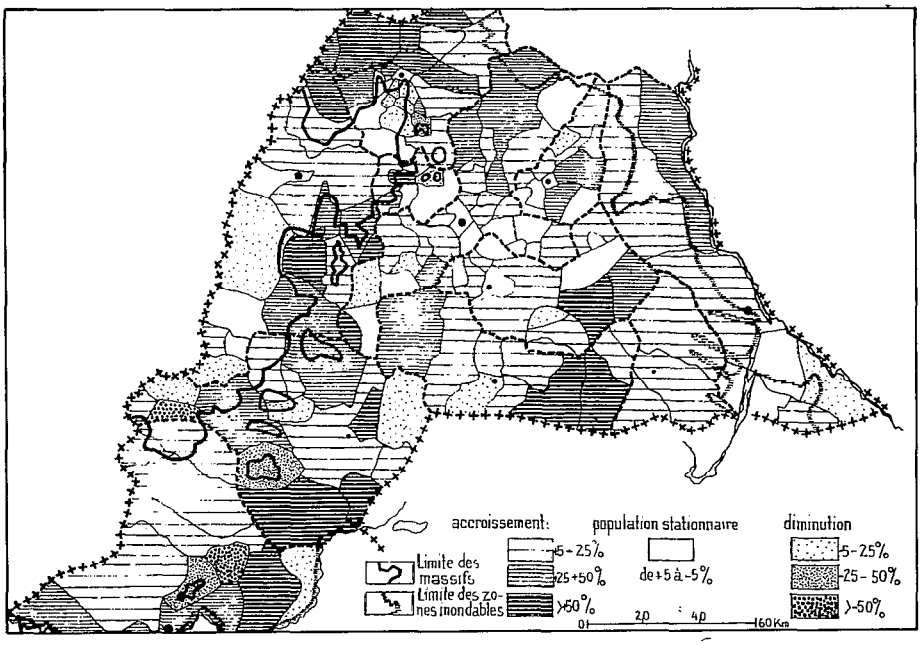

Fig. 41 Évolution de la population de 1960 à 1970

Les variations de population de chaque canton laissent supposer des migrations importantes. Les chiffres obtenus ne permettent pourtant pas de les estimer. L'excédent des naissances sur les décès entre en jeu pour accroître la population, même si les sorties surpassent les départs. Or cet excédent naturel n'est pas uniforme. Les études démographiques effectuées dans la région ont démontré que le comportement démographique varie considérablement selon les ethnies.

La composition ethnique de chaque canton sert donc de base pour le calcul d'un taux d'accroissement annuel moyen. Ce taux permet de calculer quelle serait la population de chaque canton si les déplacements étaient nuls. La comparaison de

ce résultat avec la population effective indique le solde migratoire de chaque canton.

La carte suivante reporte les excédents ou les déficits migratoires, ramenés à un pourcentage par rapport à l'effectif de départ, au début de la période étudiée. En mettant en évidence des secteurs à déficit migratoire estompé dans la carte précédente par un excédent naturel très fort, cette carte circonscrit mieux les « réservoirs de migrants » (fig. 42).

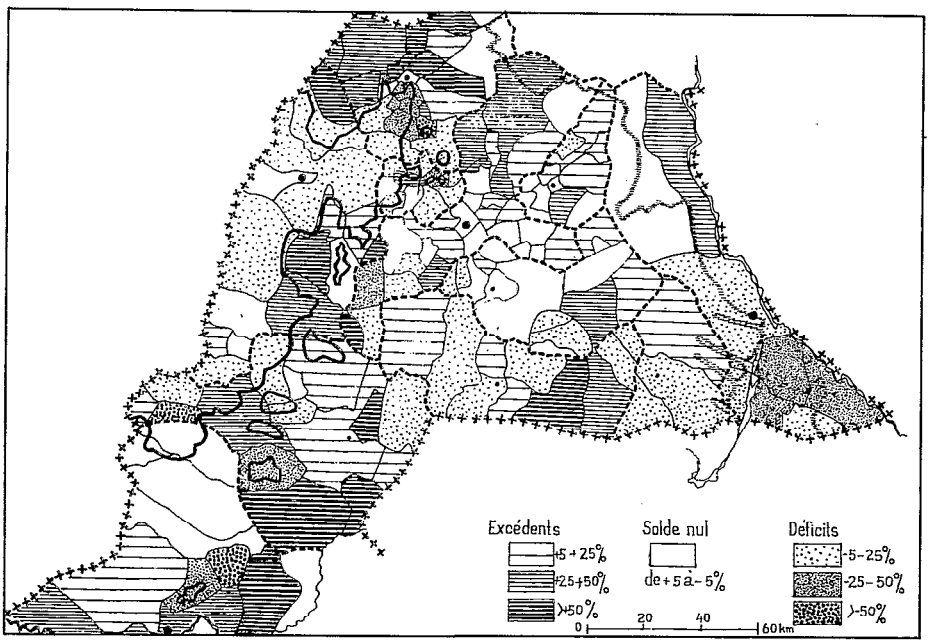

Fig. 42 Solde migratoire de 1960 à 1970

Les Monts Mandara au nord et les massifs-îles fali au sud apparaissent alors nettement comme l'une des zones de départ les plus importantes, l'autre étant représentée par l'ensemble des cantons païens du Logone, sauf celui de Pouss. Un autre fait n'apparaissait pas sur la carte précédente : l'existence de cantons déficitaires dans la plaine du Diamaré elle-même. La plupart sont des cantons de Païens de plaine aux villages accrochés à des pitons rocheux qui accidentent la pénéplaine : Moundang, Guiziga au sud et au nord de Maroua, Guidar. Tous ces Païens tendent à quitter leurs anciens villages, établis sur le pédiment rocheux du socle, pour migrer vers d'autres parties de la plaine, plus fertiles.

La carte délimite aussi les principales zones d'accueil des migrants : les plaines en contrebas des Monts Mandara et les cantons voisins du « bloc païen » du Logone. L'exemple le plus frappant est celui du canton de Guidiguis, au milieu de l'arrondissement de Kaélé. En fait, ce canton recouvre le no man's land qui séparait les Toupouri à l'est et les Foulbé de Doumrou et de Binder au Tchad. Cette zone presque vide, appelée parfois « le désert de Torok », correspond à des placages de sols argileux compacts et stériles mais aussi à un glacis militaire entre Foulbé et

Toupouri. Les chapitres précédents ont montré comment toute la région était autrefois cloisonnée par ces zones vides où personne n'osait s'établir ni même s'aventurer sans le risque de subir les attaques des voisins. Au nord, de multiples guerres entre Foulbé et Mandara avaient fini par dévaster une zone frontière, faiblement peuplée, où l'insécurité régnait de façon permanente. Il se produit actuellement un repeuplement de ces espaces tampons et une recolonisation agricole à partir des noyaux païens très peuplés.

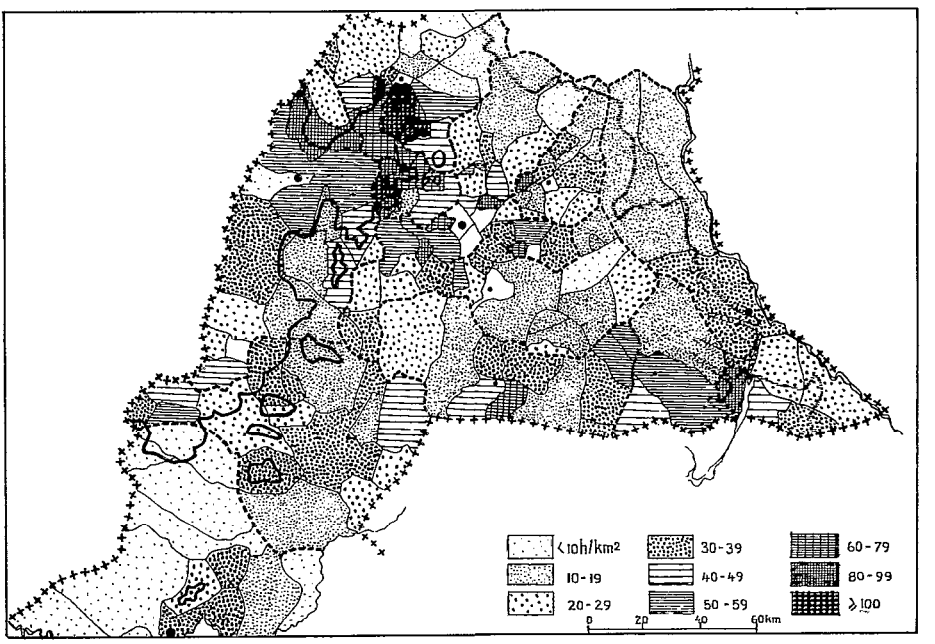

Fig. 43 Les densités de population vers 1960 (par cantons)

Cette observation présuppose que les migrations sont toujours orientées des zones bien peuplées vers d'autres zones moins densément occupées. Les contraintes historiques à l'origine des inégalités de répartition du peuplement ne jouant plus, les migrations traduiraient un retour à un rééquilibre ou du moins, à une réduction des écarts de densité. Est-ce bien toujours le cas ? Les migrations n'accentuent-elles pas parfois des déséquilibres apparents ? Afin de donner un premier élément de réponse à cette question, comparons les soldes migratoires aux densités enregistrées au début des années soixante (fig. 43).

De la juxtaposition de la carte des densités vers 1960 et de celle du solde migratoire pendant la décennie suivante, ressort effectivement une corrélation d'ensemble, c'est-à-dire que la seconde est le négatif de la première. C'est surtout le cas des blocs païens (Monts Mandara et plaines du Logone) par rapport aux cantons qui les entourent. Tous les cantons offrant des espaces vacants ont joué, à un degré plus ou moins accentué, un rôle d'accueil de migrants. Le peuplement tend à se répartir de façon plus uniforme par un étalement des fortes densités vers les espaces moins densément occupés.

Cependant, un examen plus détaillé des deux cartes révèle de nombreuses exceptions. Ainsi, deux cantons voisins, aux densités de départ sensiblement égales, évoluent en sens inverse : l'un perd des habitants (Midjivin) tandis que l'autre en gagne (Moutouroua). Les cantons qui perdent le plus d'habitants en valeur relative ne présentaient pas toujours en 1960 des densités plus élevées que leurs voisins. C'est le cas des Païens du Logone au sud-est de la région. Inversement, les cantons qui accueillent les plus gros effectifs de migrants ne se distinguaient pas toujours par des densités plus faibles que les cantons voisins ; par exemple, dans le bassin de la Bénoué.

D'une façon générale, l'ampleur relative des départs n'est pas liée directement à l'importance absolue des densités. Cela ressort nettement d'une comparaison de l'évolution démographique au nord et au sud des Monts Mandara. Les pertes des cantons montagnards aux environs de Mokolo ne sont pas en rapport avec leurs densités, si elles sont comparées au déficit des cantons méridionaux, notamment des cantons fali. Les contextes de départ ne sont pas les mêmes, d'une extrémité à l'autre de la chaîne montagneuse. Les déplacements ne présentent pas non plus les mêmes modalités d'un cas à l'autre.

Les migrations n'aboutissent pas à un véritable rééquilibre de la charge démographique ou bien ce processus est en cours mais à des stades très divers, d'un groupe de cantons à l'autre. On peut même se demander si ce rééquilibrage représente la dynamique des déplacements ou s'il ne s'agit pas d'une hypothèse trop simple pour être confirmée par les faits. Plutôt qu'à un étalement homogène du peuplement dans l'espace, simple vue de l'esprit, les migrations traduisent peut-être une adaptation du peuplement aux potentialités du milieu naturel.

Dans ce cas, les inégalités de densités ne disparaîtront pas. Les migrations aboutiront seulement à modifier leur agencement spatial. Mais il est évident que les migrations ne répondent jamais tout à fait à un tel déterminisme. Le contexte social intervient pour freiner ou pour amplifier les réponses des populations aux sollicitations du milieu naturel. Les potentialités naturelles ne se maintiennent pas non plus immuables : dégradation des sols, nouvelles cultures ou aménagements introduisent des variations dans l'attrait des secteurs d'immigration. La région offre de bons exemples de telles fluctuations d'aptitude agricole. Les migrations correspondent donc rarement à un ajustement harmonieux du peuplement au potentiel agronomique.

Résumons les principaux résultats obtenus par la comparaison de plusieurs recensements administratifs. Deux courants migratoires modifient la répartition du peuplement : une descente des montagnards vers les plaines en contrebas des massifs et une émigration des Païens de plaine vers les cantons limitrophes. Dans l'ensemble, les montagnes se vident, alors que la plupart des plaines se peuplent rapidement. Mais cette évolution se manifeste de façon très inégale d'une zone à l'autre. Les motivations des déplacements, de même que leurs modalités, ne sont probablement pas uniformes.

La localisation exacte des zones d'accueil reste encore imprécise. Des cantons recouvrent à la fois une bordure de massif et une partie de plaine. Leur solde migratoire stable peut englober une diminution d'un côté compensée par un accroissement de l'autre. De même, la plupart des cantons de plaine comprennent à la fois des villages qui dépérissent et d'autres qui prospèrent. La comparaison de la carte d'évolution par cantons et d'une carte d'évolution de la même population par villages indique combien les limites administratives sont dénuées de signification en ce domaine (1).

(1) FRECHOU (H.), 1966, p. 52 et figure 19.

Le fait essentiel tient moins à la diminution relative d'un canton par rapport à son voisin qu'à celle d'un groupe de villages par rapport à un autre. Dans le cas de l'arrondissement de Kaélé, les villages situés sur les pédiments rocheux et autour des pitons perdent des habitants, alors que ceux de vallées et de placages alluviaux en gagnent. La limite des villages en cours de régression et de ceux en cours de peuplement recoupe les limites administratives des cantons de Moutouroua, Midjivin et Boboyo. C'est dire combien ces limites sont peu significatives pour cerner les mouvements migratoires.

L'analyse doit donc se situer au niveau de chaque village ou même de chaque quartier pour déceler les échanges de population. Sans doute, les échanges entre la montagne et la plaine sont-ils assez simples, puisqu'ils se réduisent, pour l'essentiel, à un seul courant qui alimente la croissance des villages de plaine par ponctions sur les massifs. Mais il est impossible de déterminer, par une approche indirecte, jusqu'où s'étale en plaine le flux des montagnards descendus de leurs massifs. Les zones les plus proches des massifs reçoivent les effectifs les plus nombreux mais d'autres contingents ne se dispersent-ils pas à plus longue distance ?

Enfin, le solde migratoire ne suffit pas à lui seul pour appréhender tous les courants de population. Un solde presque nul peut masquer des mouvements qui ne sont pas à négliger, même s'ils aboutissent localement à un peuplement stationnaire. Dans ce cas, le critère ethnique prend toute sa valeur. Sous un solde migratoire nul, des départs peuvent compenser des arrivées de membres d'autres ethnies, répondant à des motivations différentes.

Malheureusement, les recensements actuels n'indiquent plus l'appartenance ethnique des habitants. Ils ne permettent plus de mettre en évidence ce type de courants migratoires. L'intérêt de l'approche indirecte s'en trouve limité. L'infirmité des sources conduit à entreprendre une enquête directe sur le terrain pour saisir l'importance et les modalités de chaque déplacement de population. Mais inversement, ce type d'enquête prive d'une vue d'ensemble des migrations dans la région. Elle n'apparaîtrait qu'à la suite d'une multiplication de telles études partielles, ce qui n'est guère possible.

Le recensement de 1976 ne comportait pas de questions détaillées se rapportant aux migrations. Cependant, certains indices démographiques varient en fonction des déplacements de population. Leur étude offre une possibilité de repérer et d'estimer des courants migratoires à l'échelle de la région.

Les données du recensement de 1976 (1)

L'analyse des rapports de masculinité ($\frac{M}{F} \times 100$) est riche d'enseignements concernant les mouvements migratoires, dans la mesure où – à quelques exceptions près – les hommes se déplacent plus que les femmes. Le rapport de masculinité est donc influencé très tôt par les déplacements de population, généralement dans le sens d'une baisse en zone d'émigration et d'une hausse en zone d'immigration.

L'examen de la carte des rapports de masculinité par canton en 1976 permet ainsi de mettre en lumière ces deux types de zones (fig. 44).

Les *zones d'émigration* (rapport de masculinité inférieur à 88) se localisent essentiellement dans le sud du département du Margui-Wandala et le nord de

(1) par A. BEAUVILAIN et P. GUBRY.

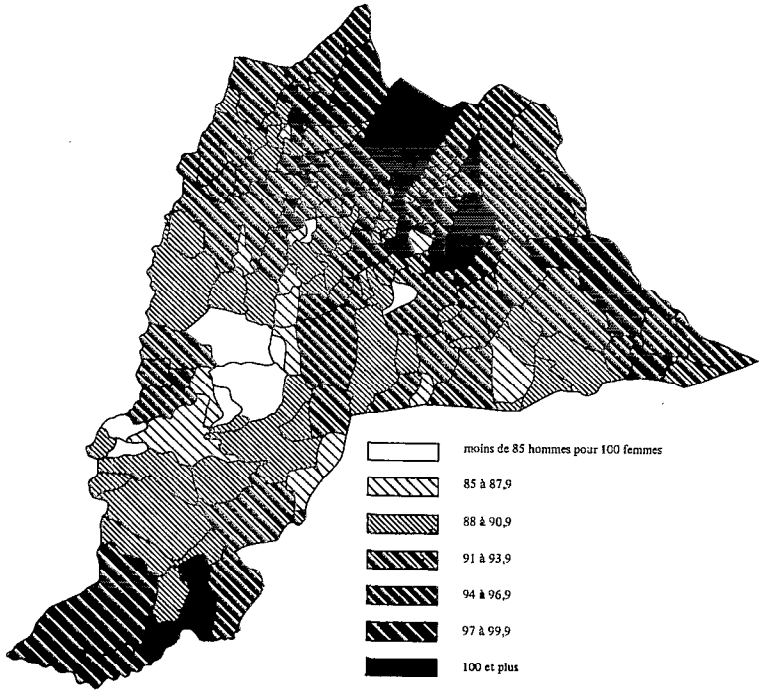

Fig. 44 Rapports de masculinité en 1976 (par cantons)

l'arrondissement de Guider (Hina, Mousgoy,...), zone de plateaux relativement isolée très tôt soumise à l'exode rural et à la descente en plaine. La limite méridionale des départements du Diamaré et du Margui-Wandala (Boula, Ouzal-Loulou, Kola) à cheval sur la plaine et la montagne, est à classer dans cette catégorie.

L'émigration est sensible aussi dans certains secteurs des pays toupouri (Doubané) et moundang (Doumrou) où les populations sont très ouvertes aux influences extérieures et favorables aux déplacements.

Les faibles rapports de masculinité de certains petits cantons peul (Bozo, Débi, Yoldéo, Mindif), constituent un cas particulier, qui met en lumière le phénomène de transhumance saisonnière, beaucoup d'hommes étant partis avec les troupeaux en direction des pâturages de saison sèche des vallées du Logone, du mayo Kébi et des bords du lac Fianga, notamment. Cela a pu entraîner une certaine omission d'hommes au recensement, dont la « situation de résidence » était difficile à définir (1).

Les zones d'immigration (rapport de masculinité supérieur à 97) sont d'abord les zones urbaines (Maroua et surtout Garoua) à forte croissance de population.

Des rapports de masculinité élevés sont observables également dans les cantons situés en plaine en bordure de la montagne, par suite de la descente de

(1) Un « résident » est une personne demeurant depuis plus de 6 mois dans le même arrondissement et qui a l'intention d'y demeurer.

montagnards. Les cantons de Mouyengué, de Palbara, de Mora, de Djoundé et de Doulo en sont des exemples typiques, que l'on pourrait compléter par la zone rurale périphérique de Garoua.

Dans la vallée du Logone, le projet rizicole de la SEMRY fixe sur place une importante main-d'œuvre avec une certaine prédominance masculine.

Le cas des cantons ruraux peul du nord et de l'est de l'arrondissement de Maroua (Petté, Fadéré, Balaza, Dargala) et du sud de l'arrondissement de Bogo est plus délicat à interpréter. Leur forte masculinité est sans doute le résultat de la conjonction de trois phénomènes :

– une certaine sous-estimation des femmes, souvent observée en milieu musulman traditionnel ;

– la présence de bergers (hommes surtout) accompagnant leurs troupeaux ;

– une certaine émigration matrimoniale féminine en direction des villes comme Maroua.

Entre ces deux types de zones d'émigration et d'immigration, on observe en particulier le maintien de la population dans les zones les plus fortement peuplées de la montagne, encore peu ouvertes sur l'extérieur et où le système de production est resté très intensif.

Le *sens* des mouvements migratoires *internes* à la zone d'étude peut être appréhendé par la comparaison entre les lieux de résidence actuelle et les lieux de résidence antérieure au recensement (fig. 45).

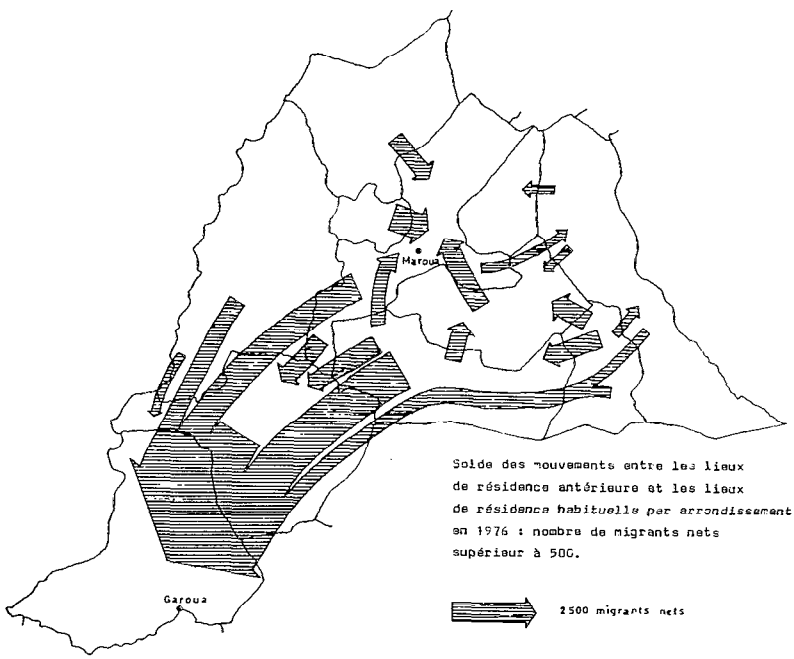

Fig. 45 Mouvements migratoires (par arrondissements)

Trois types de mouvements se dégagent :

– Des migrations rurales qui s'exercent souvent des zones les plus denses vers des zones à densité inférieure.

– L'attraction de la ville de Maroua qui recouvre approximativement le département du Diamaré et dans une moindre mesure l'arrondissement de Mora (1).

– Le mouvement vers l'arrondissement de Garoua, de loin le plus important, qui résulte de deux phénomènes : l'attraction urbaine de Garoua et l'immigration en milieu rural, notamment en direction de la zone du projet de colonisation Nord-Est Bénoué (6 000 immigrants environ en 1976) (2).

Cependant, la région est loin d'être isolée dans le contexte national et international. Les migrations *externes* prennent de plus en plus d'importance, comme en témoignent les chiffres suivants calculés d'après les données du recensement de 1976, par comparaison entre les lieux de résidence habituelle et les lieux de résidence antérieure.

Tableau 16 : Échanges de population entre la région et l'extérieur

	Émigration à partir de la région (3)	Immigration en direction de la région	Solde migratoire
Département du Logone et Chari	8 401	4 473	– 3 928
Reste de la province du Nord	14 765	7 410	– 7 355
Province du Centre-Sud	12 610 (4)	7 102	– 5 508
Province de l'Est	3 497	1 092	– 2 405
Province du Littoral	5 212 (5)	2 777	– 2 435
Province du Nord-Ouest	623	160	– 463
Province de l'Ouest	1 754	1 460	– 294
Province du Sud-Ouest	499	374	– 125
Sous-total Cameroun	47 361	24 848	– 22 513
Étranger : Tchad	?	35 165	(+)
Nigeria	?	25 462	(–)
Autres pays	?	3 672	?
Sous-total Étranger	?	64 199	?

(1) Pour les questions de croissance urbaine voir : BEAUVILAIN (A.), 1981. Après ajustement, la population des villes de Maroua et de Garoua était respectivement de 67 200 habitants et de 63 900 habitants en 1976.
(2) Projet localisé en périphérie de la zone étudiée, mais inclus dans l'arrondissement de Garoua, pris ici en compte en totalité.
(3) Départements du Diamaré, du Margui-Wandala, du Mayo-Danaï et arrondissements de Garoua et de Guider.
(4) Dont 53 % à Yaoundé.
(5) Dont 75 % à Douala.

Le solde migratoire négatif, déjà mis en relief à propos de l'analyse de la structure de la population, apparaît plus clairement ici. Si elle ne représente encore qu'une faible part de la population recensée (1,6 %), l'émigration n'en constitue pas moins une donnée significative, le solde migratoire étant négatif pour toutes les unités administratives du pays.

Les courants migratoires se dirigent, par ordre d'importance décroissante, vers :

– Le sud de la province du Nord : département de l'Adamaoua et arrondissements de Tcholliré et de Poli. Il s'agit de zones à très faibles densités dans lesquelles se réalisent de plus en plus des projets de colonisation rurale. A noter également, la présence de la ville de Ngaoundéré, appelée à une forte expansion par suite de l'implantation du terminus du chemin de fer transcamerounais depuis 1974.

– La province du Centre-Sud, où se situe la capitale, Yaoundé, point d'aboutissement principal des migrations originaires du Nord, mais où l'on trouve également les complexes agro-industriels sucriers de l'arrondissement de Mbandjok, qui emploient une forte proportion de salariés agricoles, moundang et toupouri principalement.

– Le département du Logone et Chari, à l'extrême-nord, faiblement peuplé, qui offre des débouchés à l'élevage, mais aussi au commerce dans les petits centres urbains et où les complexes rizicoles sont appelés à se développer.

– La province du Littoral, avec la ville de Douala, « capitale économique » et pôle industriel du pays.

– Enfin, les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest, plus marginales dans le courant migratoire.

Les migrations *internationales* sont beaucoup plus difficiles à saisir, puisqu'il est impossible de connaître les émigrants, ceci d'autant plus que les pays voisins n'ont pas encore exécuté de recensement (Tchad) ou possèdent des données fortement sujettes à caution (Nigeria). Toujours est-il que 94 % des immigrants en provenance de l'étranger sont originaires du Tchad et du Nigeria. Selon les estimations les plus vraisemblables, le solde migratoire serait positif avec le Tchad (sans compter l'apport des réfugiés depuis 1979, qui n'a fait que renforcer considérablement cette tendance) et négatif avec le Nigeria, qui offre des activités économiques variées.

Au total, le trait majeur qui se dégage de l'analyse des mouvements migratoires est celui d'un déplacement Nord-Sud en direction des pôles économiques dominants du pays. Ce mouvement encore embryonnaire par comparaison aux potentialités humaines existantes, est appelé selon toute vraisemblance à se développer avec les progrès de la scolarisation et une intégration plus étroite dans l'économie de marché.

Le développement actuel de Garoua ne peut guère que ralentir le mouvement et la capitale provinciale apparaît plus comme une étape de la migration vers le Sud, qu'un pôle de fixation de la population.

LES TYPES DE COURANTS MIGRATOIRES (1)

Les difficultés d'une approche des déplacements de population, par suite de l'insuffisance des recensements, montrent combien leur étude deviendra une tâche de plus en plus délicate. Il est encore possible de recourir aux données ethniques des anciens recensements. Mais, dans une décennie, ce ne sera plus tout

(1) Par J. BOUTRAIS (1972).

à fait le cas. Pourtant des indications d'ordre ethnique facilitent l'appréhension des migrations, notamment des plus courtes. Selon que les migrants restent dans leur « espace ethnique » ou en sortent, la signification de leur déplacement et ses implications sociologiques sont différentes. Le contexte spatial fournit donc un premier critère de différenciation des migrations.

L'influence du contexte spatial

L'importance de la distance parcourue importe moins que la sortie ou non du groupe ethnique. Il s'agit de savoir si le migrant est considéré comme un étranger ou non dans le village où il s'installe. Cette réalité est encore très sensible dans une région où la plupart des liens sociaux sont basés sur le critère ethnique. D'un groupe à l'autre, la solidarité ethnique ne s'affirme pas au même niveau spatial. Certains montagnards deviennent étrangers dès qu'ils quittent leurs massifs. Pour d'autres, les liens de solidarité s'étendent au niveau de toute l'ethnie. Un déplacement de quelques kilomètres chez les uns est plus important qu'une longue migration chez les autres lorsqu'elle ne sort pas des limites spatiales de l'ethnie. La mesure de l'ampleur des migrations doit donc toujours se référer au compartimentage ethnique de l'espace plutôt qu'à une distance absolue. De ce point de vue, une première distinction oppose les migrations « internes » aux migrations « externes » à l'espace ethnique des migrants.

LES MIGRATIONS « INTERNES »

Les implications sociales et psychologiques des migrations internes ne sont pas accusées puisque le migrant ne change pas de contexte politique ou social. Restant au milieu des siens et dans le même cadre de vie, il n'est pas dépaysé. N'étant pas considéré comme un étranger, il n'est pas systématiquement défavorisé puisqu'il peut, sous certaines réserves, acquérir des terres, participer aux cérémonies religieuses et inversement, bénéficier de leur protection spirituelle comme de l'aide sociale de ses voisins. Malgré tout, les déplacements sont rares même dans ce cadre restreint.

L'ensemble de la population, surtout les montagnards, reste attachée aux lieux des ancêtres. Lorsque les gens s'en vont, c'est la plupart du temps contraints de le faire. Ils s'éloignent le moins possible de leur lieu de naissance. Souvent, les montagnards partent s'installer dans le massif de leur mère où ils peuvent bénéficier de l'assistance de leur famille maternelle. Mais le cloisonnement de l'espace montagnard est poussé à un tel point qu'il ne favorise guère les migrations internes.

Par contre, un cloisonnement ethnique moins serré en plaine n'est peut-être pas sans rapport avec une fluidité plus grande du peuplement. L'organisation politique et religieuse codifiée sur un même modèle favorise cette mobilité interne. C'est notamment le cas des Musulmans, Mandara et Foulbé qui, d'un commandement à l'autre, retrouvent les mêmes principes d'organisation. Mais c'est aussi le cas de certains Païens qui ont élaboré une organisation politique plus large que les montagnards. Dans leur cas, au niveau de chaque village, le mode de répartition du pouvoir politique et religieux comme le système d'appropriation des terres sont identiques. Il n'existe pas de lien étroit entre un groupe de parenté et un village. La prééminence de l'organisation hiérarchisée de la chefferie sur la solidarité clanique facilite la dispersion des habitants. Toutes les conditions sont donc réunies pour que l'individu qui quitte son village ne soit pas pénalisé. Appartenant à une communauté politique qui dépasse le cadre villageois, chaque habitant peut s'installer dans un nouveau village sans perdre ses droits.

Ce contexte migratoire sera analysé plus en détail, d'après l'exemple des Guiziga. Leurs déplacements sont, en effet, importants par le nombre de personnes quittant leur village natal et par la succession de changements de résidence. Pour chaque village, le nombre d'habitants nés dans un autre village est égal ou supérieur aux gens nés sur place. Cela provient d'une série de déménagements couvrant de faibles distances. Les membres d'un clan ou d'un lignage, même les frères, se disséminent facilement dans le territoire de la chefferie.

Les déplacements présentent souvent des directions aléatoires. Même si des villages accueillent plus de gens qu'ils n'en perdent, les mouvements ne se font pas à sens unique. Les villages déficitaires reçoivent quand même des migrants. Les villages s'échangent donc leur population. Les déplacements s'orientent en tous sens à l'intérieur de l'ensemble territorial guiziga, de même que chez les Toupouri, les Moundang et les Guidar. La comptabilité de tous ces déplacements indique parfois des résultantes d'ensemble. Ce ne sont pas des flux migratoires mais une addition de mouvements individuels complexes dans leur détail.

Un premier déplacement à l'intérieur du territoire de la chefferie est rarement définitif, soit qu'il se prolonge par un nouveau déplacement, soit qu'il s'annule par un retour au village natal. Ces déplacements multiples et successifs obéissent davantage à des convenances personnelles qu'à des directions s'imposant à la masse de la population. Bien que la mobilité affecte un fort pourcentage de la population, ce n'est pas sous la forme de déplacements collectifs mais presqu'uniquement individuels. Dans chaque village d'accueil, les migrants proviennent d'origines très diverses. Le lieu d'origine ne détermine pas le choix de la zone d'implantation.

Peu à peu, des migrants débordent de leur « pays ». Ils tendent à peupler, en dehors de leur espace ethnique, d'autres secteurs où leur proportion devient de plus en plus forte. Ainsi les Guiziga deviennent-ils très nombreux dans l'arrondissement voisin de Mindif. Leur peuplement s'étale également sur la partie méridionale de celui de Maroua. De même, la plus grande partie des migrants toupouri se déverse au nord de la périphérie immédiate de leur pays, vers le canton de Kalfou et ceux de l'arrondissement de Mindif.

Ce faisant, ces migrants doivent s'adapter à une organisation qui n'est plus celle de leurs ancêtres. Même s'ils viennent rejoindre une partie des leurs, la composition ethnique de leur nouveau village est rarement homogène. Ils risquent de dépendre d'un chef de village d'une autre ethnie, en tout cas d'un chef de canton « étranger ». Leurs rapports avec le pouvoir politique n'ont plus pour cadre des liens d'affiliation, avec tout ce qu'ils impliquent en contraintes possibles mais aussi en solidarité et assistance.

Même si les déplacements portent sur de faibles distances, le changement de cadre ethnique et politique local est déterminant pour ces migrants. Très souvent, les limites administratives, héritières du découpage des commandements territoriaux traditionnels, jouent un rôle de « filtre » migratoire. Passée telle limite de canton ou d'arrondissement, le changement de contexte nécessite un plus grand effort d'adaptation. En fait, les déplacements à l'intérieur d'un même espace ethnique ne relèvent pas de migrations proprement dites mais d'une simple mobilité interne des populations.

LES MIGRATIONS « EXTERNES »

La plupart des ethnies occupent encore, au Nord du Cameroun, un espace suffisamment compartimenté pour que le migrant ait conscience, à partir d'un certain moment, de quitter son « pays ». Les conditions d'installation deviennent alors bien différentes de celles qui viennent d'être décrites. Dernier venu, le

migrant subit les prérogatives des populations en place. Il dépend de chefs dont il ne comprend parfois même pas la langue. Il ne participe pratiquement pas aux décisions prises par la communauté villageoise mais il supporte largement le poids des corvées et des prestations dont elle est redevable. Par sa religion, il ne s'intègre pas à son nouveau milieu, sans pouvoir pour autant transplanter ses cultes, ni jouir de la protection qu'il pourrait espérer sur la terre des ancêtres. Le migrant acquiert rarement une pleine autonomie sociale en dehors de son espace ethnique. Il ne célèbre pas les principaux actes de la vie ni les grandes fêtes religieuses dans le nouveau village mais au pays natal. C'est là qu'il retourne se marier, c'est là qu'il participe aux fêtes, qu'il espère retourner vivre vers la fin de sa vie et d'être enterré.

Élément étranger à son nouveau village, il ne jouit pas non plus des principaux droits économiques reconnus aux autres villageois, du moins lors des premières années. Si le chef lui accorde le droit de débrousser, ce sont souvent les terres les moins fertiles et contre redevances. Le plus souvent, il doit se contenter de louer des terres. Les villageois ne tiennent pas à ce qu'il les achète ou bien exigent des conditions sévères. Malgré les recommandations administratives de bien accueillir les migrants, ils ne se départissent pas d'une appréhension à leur égard.

Ne disposant pas d'un statut à part entière, les migrants peuvent rarement s'installer au milieu du village d'accueil. Ils s'établissent en retrait, sur des lopins de terre prêtés par le chef de village ou loués. Leurs champs se trouvent plus loin, sur les terres marginales du terroir. Les migrations des Païens en pays musulman se traduisent par un paysage humain particulier. Aux villages groupés s'adjoignent des hameaux récents disposés à l'écart ou des habitations dispersées parmi les champs qui viennent d'être ouverts.

Le manque d'autonomie des migrants n'autorise pas un grand éloignement des points de départ. Les allées et venues, les échanges, sont incessants entre les zones d'accueil et les pays de départ. Une partie de la production de mil et des gains monétaires sont envoyés au village d'origine, destinés aux parents ou aux frères du migrant. Lui-même scinde parfois son exploitation et sa famille en deux parties, l'une restant cultiver les champs qu'il détient par héritage, alors que l'autre le suit dans sa nouvelle installation. Mais ce n'est le plus souvent qu'une situation provisoire accompagnant les premières années de l'émigration. A mesure que celle-ci devient plus ancienne et que la nouvelle exploitation prospère, la famille tend à s'y regrouper, laissant les parcelles au pays natal aux frères ou bien les abandonnant à la friche.

Les premiers migrants s'installent au plus près de leur lieu d'origine. Ensuite, par remplissage progressif des terroirs, les suivants vont chercher une place un peu plus loin. D'anciens migrants, insatisfaits des conditions imposées, à mesure que la saturation des terroirs accentue la pression sur la terre, vont tenter leur chance ailleurs. Ils s'installent dans des secteurs plus isolés et moins peuplés, jouant le rôle de pionniers, tandis que de nouveaux venus les remplacent dans le village qu'ils viennent de quitter. Un tel processus de déplacements successifs, de plus en plus éloignés du point de départ, sécrète de véritables courants migratoires. Chaque courant englobe un groupe de migrants dont le point commun tient à l'ethnie, parfois au massif ou au village de départ. Ils sont orientés dans une direction d'ensemble qu'il est possible de symboliser sur la carte par une flèche. Des échanges incessants matérialisent l'existence de ces courants dans la réalité quotidienne.

L'importance quantitative des migrants, en particulier des montagnards, faiblit avec l'éloignement du point de départ, si bien qu'on peut parler d'un flux submergeant progressivement les zones d'accueil. Ce flux présente un front mobile qui se déplace au fur et à mesure de la saturation des villages atteints par les plus gros contingents de migrants. Pour une même zone d'accueil, ce front peut être

plus ou moins avancé selon les secteurs qui alimentent les départs. Bien que les migrants de chaque secteur tendent à s'établir dans les villages les plus proches, des décrochements surviennent dans la position des fronts, des décalages ou des superpositions locales dans celle des courants migratoires. Contrairement aux déplacements internes caractérisés par leur désordre, les migrations externes s'identifient par des orientations préférentielles « d'écoulement », à partir de l'espace ethnique d'origine. C'est le cas notamment de la descente des montagnards vers les plaines.

Par rapport à ces migrations qui aboutissent à un peuplement « en tache d'huile » de l'espace avoisinant les zones de départ, d'autres courants se caractérisent par des déplacements plus longs, entraînant une coupure spatiale plus nette avec les points de départ. Leur importance numérique est certes moindre que celle des déplacements précédents mais leur originalité tient à la formation de colonies enkystées dans un territoire étranger et éloigné. Alors que les courants précédents se traduisent par un remodelage progressif de la distribution des espaces ethniques, ceux-ci les perturbent complètement et c'est à ce titre qu'ils attirent souvent l'attention.

Les déplacements dépassent rarement 100 à 150 kilomètres, ce qui est déjà considérable par rapport au compartimentage très serré de la région. La plupart des migrants n'en sont pas à leur premier déplacement. Ils ont déjà quitté leur village natal et pris leurs distances par rapport à leur parenté. Le dépaysement et l'isolement sont tels qu'ils ne seraient pas supportés lors d'une transplantation brutale à partir du pays natal. Même des migrants déjà habitués à l'éloignement tendent à se regrouper dans les mêmes villages. L'obstacle de la langue y contraint ; de plus, la naissance de liens de solidarité, entre migrants de même origine, facilite leur établissement.

Pourtant, même éloignés de leur « pays », ces migrants n'en sont pas complètement coupés. Ils n'hésitent pas à parcourir à pied de grandes distances pour revenir participer aux grandes fêtes religieuses. Il est probable qu'avec le temps, ces petites colonies pourraient acquérir leur autonomie propre, si leur peuplement ne se révélait très instable. De tels noyaux de peuplement ne peuvent continuer à affirmer leur particularité qu'en étant suffisamment importants. S'ils se réduisent à quelques familles noyées dans la masse, elles finissent par s'y diluer après quelques générations. La perte d'identité ethnique des migrants ne tient pas seulement à leur éloignement. Elle affecte davantage certaines ethnies, déjà moins cohérentes que d'autres. L'abandon complet des lieux de départ semble aussi accélérer le processus.

Un phénomène comparable d'assimilation des migrants par leur milieu d'accueil semble marquer le destin habituel des migrations externes orientées vers les villes. Contrairement à d'autres régions du Cameroun, l'attraction des villes n'oriente pas encore ici l'essentiel des effectifs migratoires. Seules les deux vraies villes, Garoua et Maroua, commencent à exercer une influence organisatrice sur l'espace environnant, mais plus par le rôle de leurs marchés et de leurs commerces que par l'exode rural qu'elles provoquent. Elles attirent surtout des jeunes originaires de toute la région. Ils s'y regroupent par appartenance ethnique, en s'installant de préférence dans les mêmes quartiers.

Comme dans le cas précédent, la plupart des migrants vers les villes ne viennent pas directement de leur village natal. Ils entretiennent encore des liens avec leur lieu de départ, bien que le processus d'assimilation, notamment par l'islamisation, semble plus rapide qu'en zones d'accueil rurales. Quand le païen venu en ville s'est islamisé, il coupe les relations avec les siens, pour chercher à s'intégrer dans son nouveau milieu. Vis-à-vis des siens, il éprouve à la fois du mépris et de la honte, car il sait qu'il en est désormais rejetté.

Si Garoua et Maroua recrutent des migrants à partir de toute la région, avec pourtant une prédominance des ethnies voisines (Fali à Garoua, Guiziga à Maroua), les petites villes n'étendent leur zone d'attraction qu'à leurs environs immédiats. Prenons l'exemple de Mokolo (STECK, 1972). A l'exception des fonctionnaires qui forment dans chaque petite ville des quartiers à part, plus de la moitié des chefs de familles proviennent de moins de 25 kilomètres. La plupart sont originaires des montagnes très peuplées au nord de la ville, le reste arrivant du plateau au sud. C'est donc une petite ville issue du milieu rural environnant, tout comme Yagoua ou Guider. Bien qu'elles bénéficient de commandements territoriaux importants, elles n'encadrent effectivement qu'une très faible partie de l'espace qui leur est dévolu. D'autre part, les Musulmans constituent chaque fois le noyau urbain proprement dit, si bien qu'ils marquent de leur empreinte le paysage urbain, bien plus que les populations voisines. La ville est un lieu où les ruraux aiment se rendre, notamment le jour du marché, mais où ils n'aimeraient pas habiter, à moins de vouloir abandonner leurs coutumes et changer de cadre de vie, changement auquel la plupart n'aspirent pas encore.

Inversement, si les petites villes ne parviennent pas à attirer de nombreux contingents de ruraux, elles sont rarement capables de retenir ceux qui sont venus vers elles. A l'exception de Kaélé, elles disposent de très peu d'emplois à leur offrir. La plupart des migrants les quittent à plus ou moins brève échéance pour une ville plus importante où ils espèrent trouver plus facilement du travail. Même Maroua et Garoua ne jouent qu'un rôle de relais pour des migrations plus lointaines vers les grandes villes au Sud du Cameroun. Ces attractions lointaines concernent une population instable, recrutant surtout des éléments jeunes qui ne veulent pas se résigner, tout en habitant en ville, à aller cultiver des champs aux environs. Leur installation est donc rarement définitive.

Migrations lointaines et exode rural : ces deux types de migrations instables s'opposent au glissement ample et continu de paysans vers la périphérie de leur aire ethnique. Ces déplacements plus lents et plus courts aboutissent pourtant à un solide peuplement de zones autrefois faiblement occupées et à leur colonisation agricole. Il ne faut donc pas tenir compte seulement du critère spatial pour différencier les types de migrations mais aussi du critère temporel.

Migrations provisoires et migrations définitives

Parmi les courants migratoires, se distingue une catégorie de déplacements très actifs qui affectent les effectifs les plus nombreux : les déplacements provisoires, qu'il s'agisse des migrations saisonnières ou de formes de migrations temporaires se prolongeant parfois sur une ou plusieurs années. Les migrations saisonnières ne sont pas seulement dirigées des zones rurales vers les villes. L'existence de multiples mouvements saisonniers de travail entre zones rurales leur confère un caractère de complémentarité, les unes n'ayant pu mettre au point un système agricole original qu'avec l'appoint d'une main-d'œuvre venue de l'extérieur.

LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

Les migrations saisonnières pour les travaux agricoles suivent les mêmes orientations d'ensemble que les migrations dites externes. Souvent, elles leur sont antérieures et les préparent. Les migrants saisonniers sont des Païens qui viennent s'employer chez les Musulmans de la plaine. Ceux-ci s'orientent de plus en plus vers l'agriculture depuis l'introduction du coton, culture commerciale très rentable sur les bonnes terres. Les Païens arrivent en saison des pluies pour sarcler

les parcelles de coton, travail qui s'effectue encore le plus souvent à la main. Mais comme leurs propres cultures ne peuvent rester sans soins, ils ne s'engagent que pour quelques jours, une semaine ou deux au plus. Seuls les jeunes gens peuvent se permettre de rester plus longtemps. Les modalités de l'embauche sont très variables, à la journée ou, le plus souvent, à la tâche. De même, les salaires diffèrent beaucoup, des plaines à proximité des pays païens, à celles qui sont plus éloignées. Les saisonniers se montrent de plus en plus sensibles à ces différences de salaires et, aux dires des employeurs, deviennent de plus en plus exigeants.

Malgré tout, l'urgence des travaux agricoles en pleine saison des pluies limite sérieusement les déplacements saisonniers à cette période de l'année. C'est surtout après la saison des pluies, une fois leurs gros travaux agricoles achevés, que les Païens partent chercher du travail chez les Musulmans. Ceux-ci les embauchent alors pour le repiquage du mil « mouskouari » qui se situe en septembre ou octobre selon les années. C'est un travail pénible auquel les Musulmans répugnent malgré l'intérêt de plus en plus prononcé qu'ils portent à cette culture. Pour les Païens, le repiquage s'intègre parfaitement dans leur calendrier agricole puisqu'il s'intercale entre les derniers sarclages et la récolte du mil sous pluie. Aussi les déplacements saisonniers les plus nombreux se produisent-ils à cette époque.

Il est difficile d'avancer une estimation des contingents de travailleurs qui se rendent alors en secteurs musulmans. Cela dépend surtout de la situation économique des Païens. Lors d'une mauvaise année agricole, les départs affectent presque toutes les familles. Au contraire, en bonne année, l'offre de main-d'œuvre ne répond pas partout à la demande. Néanmoins, les besoins en numéraire devenant croissants, les contingents de saisonniers tendent à augmenter d'une année sur l'autre. Les montagnes se vident alors momentanément de l'essentiel de leur population masculine. Les départs ne concernent pas seulement les jeunes gens célibataires en quête d'un pécule pour leur mariage mais aussi les adultes mariés. Ils laissent leur famille et leur exploitation à la garde d'un parent ou d'un voisin. Souvent, les femmes restent seules. Ces absences répétées des hommes ne manquent pas de perturber la vie sociale en montagne. Les femmes ne vont s'embaucher chez les Musulmans que pour une journée, ce qui limite le recrutement aux massifs en bordure de plaine.

Même pour les hommes, les déplacements saisonniers prennent surtout une grande ampleur chez les montagnards qui voisinent les plaines. La plupart des montagnards de l'arrondissement de Méri descendent ainsi vers les environs de Maroua : Meskine, Gazawa, Salak. Les Mafa et les Mouktélé descendent, de leur côté, cultiver les immenses « karal » de la plaine de Mora le long du mayo Nguéchéwé. Mais les déplacements effectués peuvent couvrir des distances plus considérables. Ainsi des Mafa des environs de Mokolo tendent-ils à délaisser les Mandara de Mozogo pour venir s'employer chez les Foulbé de la plaine de Maroua, malgré la longueur du trajet. C'est surtout le fait des jeunes, plus sensibles que les autres aux différences de salaires proposés pour un même travail. D'autres contingents de Mafa partent travailler au Nigeria dans la plaine de Madagali.

Venant à l'encontre de ce courant migratoire saisonnier dirigé des montagnes vers les plaines de Mora et du Diamaré, une autre catégorie de travailleurs agricoles provient des blocs païens des plaines du Logone, essentiellement des Massa et des Toupouri. Eux aussi viennent surtout repiquer le mil mouskouari des Foulbé. Ils s'adressent de préférence aux Foulbé les plus proches, ceux de Mindif, Kalfou, Guidiguis et Bogo. Mais d'autres n'hésitent pas à s'éloigner vers Maroua, jusque vers Pété et les premiers cantons du Mandara (Mémé, Djoundé) où ils concurrencent les montagnards sur le marché du travail. Ce courant saisonnier est certainement aussi important que le précédent et peut-être plus ancien.

Après le repiquage, la plupart des ouvriers agricoles regagnent leur village pour

la récolte du mil, vers novembre. Ensuite, certains d'entre eux retournent en plaine nettoyer le mil repiqué ou le récolter en janvier-février mais ces nouveaux déplacements mobilisent moins d'effectifs. C'est le repiquage qui provoque les déplacements les plus importants. Le mil repiqué a pris en quelques années la première place chez les Musulmans du Diamaré. Or, cette culture est restée entièrement manuelle, contrairement au coton et partiellement, au mil sous pluie.

Une autre forme de migration saisonnière concerne les riverains du Logone mais elle est particulière car liée à la présence du fleuve. D'autre part, elle dépasse largement le cadre de la région étudiée puisqu'elle aboutit jusqu'au lac Tchad. Les campagnes de pêche vers l'aval du Logone vont à la rencontre du poisson qui remonte le courant en saison sèche (de GARINE, 1964, pp. 107-108). La migration des pêcheurs se situe en fin de saison sèche et le retour survient après le déclenchement de la saison des pluies. Elle se superpose donc en partie au calendrier agricole, si bien que seuls les hommes ayant besoin d'argent y participent. Ils quittent leur village par petits groupes qui se rendent vers les zones de pêche par camions. La pêche se déroule au nord du pays mousgoum mais elle a tendance à se situer de plus en plus en aval, par suite de l'épuisement progressif des réserves en poissons du fleuve. Malgré cela, les effectifs de pêcheurs semblent augmenter chaque année.

Les possibilités de travail agricole n'existent plus en plaine après la récolte du mil repiqué, en février. Pourtant la saison sèche est encore loin d'être achevée. Les cultivateurs sont alors affrontés à un chômage qu'ils réduisent par des travaux de construction et d'artisanat ou qu'ils évitent en migrant à nouveau mais, cette fois, vers les villes. Quand les pluies s'annoncent enfin, ils retournent préparer leurs champs. Ces migrations de saison sèche vers les villes sont, plus que les précédentes, le fait de jeunes gens à la recherche d'argent. Ils se spécialisent dans quelques travaux : vendeurs de bois sec pour la cuisine, transporteurs à la demande, porteurs d'eau, mais ils se consacrent surtout à la construction.

La période de construction des habitations se situe toujours en saison sèche, de novembre à mars. Les villes musulmanes offrent alors beaucoup d'emplois aux cultivateurs qui sont tous plus ou moins maçons. Les contrats sont très variables. Tantôt le propriétaire propose une certaine somme pour la construction complète d'une case ou d'un mur, tantôt il s'adresse à tour de rôle à différents spécialistes. Les uns élèvent les murs ou transportent l'eau pour la fabrication du mortier, les autres montent la charpente, les derniers couvrent les toits de paille. La préparation du mortier à partir de boue pétrie aux pieds, l'élévation des murs sont des travaux sales auxquels les Musulmans aisés de la ville répugnent. Même dans les villages musulmans de plaine, les Païens trouvent du travail pour la construction des cases. Mais ce sont les villes qui les attirent en premier lieu. Les salaires proposés y sont plus élevés. Des travaux d'urbanisme (élargissement et alignement géométrique des rues) dans la plupart des petites villes au cours des dernières années ont conduit à raser de nombreuses habitations. Les besoins de construction en ont été sensiblement augmentés, donc l'offre de travail salarié. Comme la plupart des habitations citadines sont encore en terre et en paille, elles ne nécessitent pas le recours à un corps spécialisé d'artisans.

LES MIGRATIONS TEMPORAIRES

Les déplacements saisonniers vers les villes s'effectuent sur de plus grandes distances que ceux destinés aux travaux agricoles. Les petites villes recrutent les ouvriers dans leurs environs immédiats mais Garoua et Maroua voient affluer depuis quelques années des saisonniers d'un peu partout, surtout des jeunes. Qu'avec un peu de chance, certains décrochent un petit emploi plus stable :

revendeur au détail au service d'un commerçant, gardien, domestique, et ils ne repartent plus chez eux, la saison des pluies suivante. On en arrive ainsi, par un allongement des absences à une ou plusieurs années, à des migrations temporaires.

Aboutissant à la formation d'une population flottante de jeunes d'origines très diverses, vivant plus souvent d'expédients que d'emploi régulier, elles sont particulièrement difficiles à saisir. Ces jeunes forment pourtant des groupes sociaux très vivants, disposant de réseaux d'entraide, par exemple les Mafa à Maroua et Garoua. Les jeunes montagnards Podokwo s'en vont, eux, jusqu'à N'Djaména pour s'embaucher domestiques ou se spécialiser comme vendeurs d'amulettes et de poudre magique. Après un ou deux ans de séjour en ville, nantis du pécule nécessaire à leur mariage, ils reviennent vivre sur leurs massifs. Mais d'autres, de plus en plus nombreux, finissent par rester à la ville. La coupure entre migration temporaire et migration définitive est alors difficile à discerner.

Si, à propos des migrations temporaires, on a mis l'accent sur ces déplacements de jeunes à la recherche d'argent dans les villes, c'est que leur regroupement spontané mais instable, échappant aux cadres sociaux et politiques traditionnels, risque d'y soulever de graves problèmes dans l'avenir, phénomène entièrement nouveau pour la région. Les pouvoirs publics s'en émeuvent déjà et prennent de temps à autre des mesures contre les éléments de cette population flottante, les renvoyant d'autorité vers leurs villages. Mais ils ne règlent pas pour autant le problème car, passé un court délai, elle se reconstitue.

A côté de cette forme de migration que le chômage latent dans les villes ne semble pas pour autant freiner, un autre type de migration temporaire retient l'attention. De jeunes Toupouri ou Massa, à la suite souvent de nombreux déplacements saisonniers chez le même employeur musulman, finissent par s'y installer comme ouvriers agricoles temporaires. Leur patron les loge et les nourrit pendant toute l'année et leur fournit, en plus, un salaire annuel après la récolte du coton. Il s'agit d'une forme d'association avantageuse pour les employeurs, assurés de disposer d'une main-d'œuvre fidèle. D'autre part, elle procure aux jeunes ouvriers un pécule suffisant pour s'établir à leur compte au bout de quelques années. La plupart retournent se marier dans leur village mais certains viennent s'installer près de leur ancien patron en restant plus ou moins dans sa dépendance. C'est lui qui leur accorde le plus souvent un lopin de terre à exploiter.

Progressivement, des familles Toupouri se fixent ainsi dans les environs du même village et mettent en culture des terres délaissées. Le peuplement par les Toupouri et Massa des secteurs musulmans progresse selon ce processus ; le salariat agricole engendre une colonisation par infiltration lente, phénomène assez différent de la colonisation des plaines par déversement des montagnards, mais qui risque de la concurrencer jusqu'au voisinage des massifs.

En plus de ces différentes formes de migrations temporaires, il convient de mentionner les déplacements récents de Païens du Logone vers la grande plantation de canne à sucre de Mbandjok, au sud du pays. Malgré l'éloignement, les Toupouri s'y engagent en nombre croissant comme coupeurs de cannes. Ils y travaillent quelques mois ou quelques années avant de revenir, nantis d'un pécule pour se marier et s'installer. Dans ce cas aussi, l'émigration temporaire concerne uniquement des jeunes gens. Le recrutement s'opère selon une base ethnique, les Toupouri constituant la grande majorité des contingents. Parmi eux, quelques villages, aux environs de Golonpoui, fournissent l'essentiel des travailleurs. Arrivés sur place, les migrants ne s'élèvent guère au-dessus du grade de manœuvres agricoles. Dans l'échelle sociale des employés de la plantation, ils représentent le prolétariat de base. Mais ils font preuve d'une forte solidarité face aux autres groupes d'employés. La cohésion ethnique est renforcée par l'éloigne-

ment et par la prise de conscience de constituer un groupe de travailleurs défavorisés dans la hiérarchie professionnelle de l'entreprise.

Ces migrations temporaires d'un type nouveau font saisir sur le vif les difficultés d'intégration des migrants dans des zones d'accueil lointaines. Leur situation peut devenir explosive si, aux hostilités ethniques traditionnelles, se surajoutent des oppositions sociales.

LES RETOURS

Malgré la classification précédente, les frontières sont difficiles à fixer entre les migrations qualifiées de provisoires et celles qui semblent être définitives. On peut toujours se demander si les migrants, même les mieux lotis, resteront définitivement dans leur nouvelle installation. La plupart déclarent qu'ils aspirent à retourner dans leur village natal sur leur vieillesse ou du moins, à s'en rapprocher.

Les migrations se font rarement à sens unique dans la région. Elles comprennent un ensemble de va-et-vient, les retours des uns vers l'espace ethnique de départ s'opposant aux éloignements des autres. Ces retours affectent surtout les longues migrations de cultivateurs n'hésitant pas à s'installer dans une zone qui leur est étrangère. Qu'ils y subissent une série de mauvaises récoltes et la déception, jointe à l'absence d'attachement au sol de ces « pionniers », se conjugent pour les convaincre de retourner vers le pays natal ou de s'éloigner encore davantage vers une zone qui leur paraît plus prometteuse.

De même, des montagnards descendus en plaine, mais déçus, retournent sur leurs massifs. Les remontées sont assez nombreuses vers 1965-1970. Il en est fait alors beaucoup mention tant le phénomène semble paradoxal. Les remontées concernent surtout certains massifs dans l'arrondissement de Mora. Il convient parfois de se demander s'il s'agit vraiment de remontées car il n'y eut jamais d'installation effective en plaine. C'est le cas des Ouldémé qui, vers 1963, commencèrent à construire de nouvelles habitations au pied de leurs massifs sans jamais délaisser pour autant celles de montagne. Dans ce cas, la remontée se limite à l'abandon d'un projet qui ne fut pas volontaire mais imposé par l'autorité administrative.

Mis à part ce cas particulier, il est fréquent d'assister à des retours de migrants vers leur lieu d'origine. D'autres arrivants peuvent alors les remplacer, si bien qu'un peuplement apparemment stable dans les statistiques cache en fait une « rotation » de migrants qui acceptent de s'éloigner un certain temps pour faire de bonnes récoltes de mil ou pour gagner de l'argent avec le coton. Les migrants montagnards se succèdent ainsi dans quelques villages situés le long du mayo Nguéchéwé, dans la plaine de Mora. Migrations provisoires comme migrations « définitives » n'aboutissent alors qu'à un peuplement instable. Ce faisant, elles font peser une incertitude sur la mise en valeur des zones en cours de peuplement.

Pourtant, le comportement économique du migrant qui décide de s'installer dans un nouveau village n'est plus comparable à celui de l'ouvrier agricole. Il est rare qu'un migrant fixé continue de s'engager comme salarié agricole au service de voisins. Il cherche d'abord à consolider son exploitation pour devenir autonome. C'est ainsi que la plupart des migrants, une fois installés, diversifient leurs cultures et tentent, à l'instar des Musulmans, de cultiver du mil repiqué, si avantageux en plaine. Mais ils se heurtent alors à de nouvelles difficultés. Les terres à mil repiqué sont d'étendue limitée et souvent appropriées par les Musulmans qui ne tiennent pas à les céder aux arrivants. Des rapports difficiles avec les populations en place émaillent le devenir de ces migrants. Mais, avant d'en arriver là, et pour suivre une présentation chronologique, il n'est pas sans intérêt de démêler les principales motivations des départs.

Chapitre XI

J. BOUTRAIS (1972)

LES CAUSES DE DÉPART

Avant la période coloniale, le cloisonnement étanche des espaces ethniques interdisait pratiquement les migrations. La conquête peul avait certes provoqué des transferts de population. Mais les groupes repoussés ne durent souvent qu'à l'emploi de la ruse ou de la force, le fait d'être acceptés par les populations des zones de refuge. Hormis ces déplacements brutaux de groupes contraints de se tailler un nouveau territoire, les migrations individuelles étaient très limitées. Les étrangers, venus s'installer sur une terre qui n'était pas celle de leurs ancêtres, étaient rabaissés chez la plupart des Païens à un statut social inférieur. Ils ne disposaient d'aucun droit acquis à titre définitif. Leurs hôtes ne leur reconnaissaient aucune personnalité sociale. Ils étaient écartés des décisions et ne participaient pas aux cérémonies religieuses qui engageaient l'existence de la communauté. Ils ne jouissaient pas d'un droit de propriété mais, à l'inverse, risquaient d'être chassés au moindre soupçon. L'appellation *« keda »*, chien, des étrangers par les Mafa, illustre bien leur répugnance à les accueillir.

D'après certains auteurs (MARTIN, 1966), ce statut serait pourtant de création relativement récente et correspondrait à une réaction contre la menace de surpeuplement. Auparavant, les étrangers étaient accueillis puis assimilés, du moins partiellement, par les montagnards, ou bien constituaient un clan autonome mais reconnu dans ses droits. Avec l'accroissement de la densité, les disponibilités en terres deviennent plus limitées et les Païens ne tiennent plus à les hypothéquer au profit d'étrangers et au détriment de leurs descendants. L'installation des étrangers est donc progressivement soumise à des règles de plus en plus restrictives. A la limite, la communauté se ferme sur elle-même ou bien, le problème des terres devenant insoluble, des familles se trouvent contraintes de s'exiler. C'est toujours selon ce processus que se déclencheraient actuellement les migrations à partir des montagnes. Elles répondraient moins à une attraction des zones d'accueil qu'à un rejet de celles de départ.

LA RÉPULSION DES ZONES DE DÉPART

L'action de rejet serait due avant tout au surpeuplement de ces zones. Dans la plupart des rapports administratifs, le thème du surpeuplement, qu'il s'agisse des montagnards ou des Païens de plaine, revient comme un leit-motiv. Dès qu'une

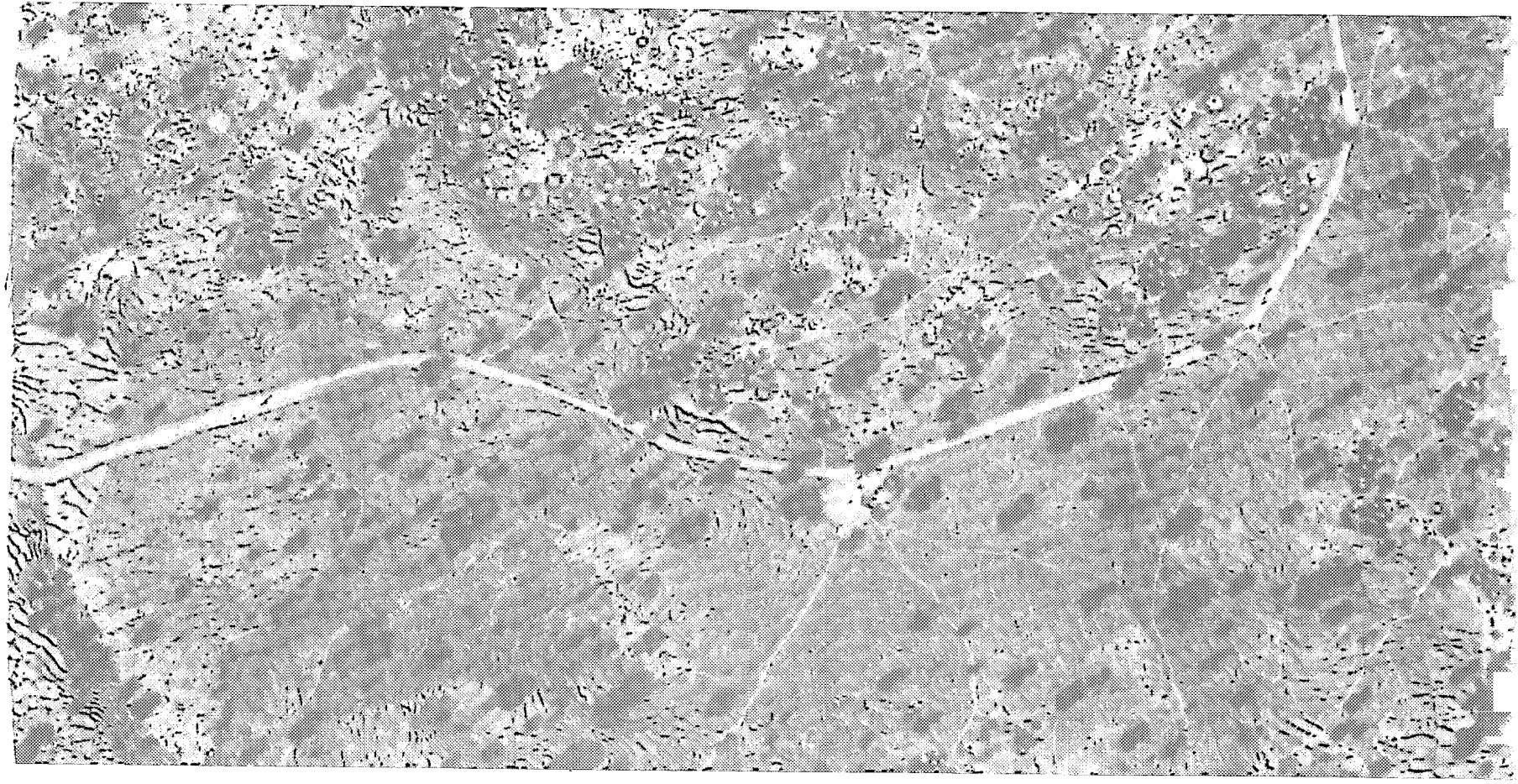

zone présente des densités de population tant soit peu élevées par rapport à la moyenne, on parle de surpeuplement. En fait, le diagnostic de surpeuplement devrait résulter d'une analyse beaucoup plus serrée des rapports entre population et ressources disponibles.

Les migrations spontanées de montagnards vers les plaines voisines se situent dans deux contextes différents. Elles peuvent résulter de crises provenant de récoltes très déficitaires par rapport à la moyenne. Le déséquilibre soudain entre la population et des ressources réduites provoque des flux de migrations importants vers la plaine. La crise alimentaire est plus ou moins aiguë. Des famines généralisées comme celle de 1931, se traduisant par un exode, appartiennent au passé, tandis que des disettes de soudure surviennent encore sur les massifs. Elles s'accompagnent chaque fois de fuites vers la plaine. Les unes deviennent des migrations définitives. Les autres ne sont que déplacements provisoires, les montagnards regagnant leurs massifs dès que la mauvaise période est surmontée.

Ces mouvements brutaux de population ont attiré depuis longtemps l'attention de l'administration par leur caractère spectaculaire. Elle les attribue toujours au surpeuplement des zones de départ. Pourtant, les retours semblent infirmer cette hypothèse. Ajoutons qu'ils secouent tout aussi bien les plaines (1). Les irrégularités climatiques, déjà fortement prononcées dans la région, peuvent « casser » brutalement, lors d'une année, le niveau de densité possible sans qu'il existe pour autant un état de surpeuplement permanent.

Il en est autrement des massifs qui alimentent régulièrement des départs. La plupart des années, la récolte du mil s'y révèle insuffisante pour assurer la soudure avec la récolte suivante. Les difficultés alimentaires sont chroniques. La régularité du rythme des départs semble traduire une situation de surcharge démographique latente. Les migrations expriment alors un ajustement continu du peuplement aux possibilités agricoles moyennes. Certains massifs illustrent assez bien cette situation, par exemple ceux des Guemjek et des Zoulgo qui perdent régulièrement une partie de leur population au profit de la plaine. Et pourtant, ce ne sont pas les massifs les plus densément peuplés des Monts Mandara.

En fait, il n'existe jamais de corrélation satisfaisante entre les densités des zones de départ et l'ampleur des migrations. Ainsi, les massifs au sud des Monts Mandara, aux densités beaucoup plus faibles au départ, se vident pourtant plus vite que les massifs au nord, dont le « surpeuplement » devrait engendrer les plus forts courants migratoires. De même, des Païens de plaine où la terre n'est pas rare, comme chez les Guiziga, se déplacent beaucoup plus que d'autres chez qui la pression sur la terre est déjà vive.

A une autre échelle, des massifs très peuplés n'alimentent pratiquement pas de courant migratoire vers la plaine, par exemple les massifs podokwo qui concentrent sans doute l'entassement humain le plus fort de toute la région. Inversement, l'émigration en plaine vide complètement d'autres massifs qui retournent à la friche. C'est le cas des massifs méridionaux mais aussi des massifs mofou et de plusieurs massifs-îles, au nord des Monts Mandara, en cours

(1) Les déficits pluviométriques des premières années 70 l'ont démontré, en touchant des populations de plaine, pourtant peu engagées dans la culture cotonnière.

---

20. *Problèmes montagnards.* Rebord du massif zoulgo vers le plateau intérieur aux monts Mandara, le long de la route dite « centre massif » : forte densité du peuplement (26 habitations sur 0,2 km²), terrasses, parc anthropique, aires encloses de séchage du mil mais aussi ruines d'habitations, quelques champs en friches, forte émigration. Mission IGN : AE 216/50, n° 007, décembre 1963. Agrandissement à l'échelle 1/2 500 (*Cliché* LA. 94, CNRS).

d'abandon. D'autre part, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les remontées n'ont jamais profité aux massifs les moins peuplés avant la descente en plaine. En schématisant un peu, tout se passe comme si les massifs les plus densément peuplés gardaient sur place leurs montagnards tandis que les autres se trouvaient désertés par les descentes en plaine.

Plutôt qu'une raison globale, une série de causalités interfèrent pour provoquer des situations locales apparemment contradictoires. L'inégal attachement des Païens à leurs massifs rend compte, en premier lieu, de l'opposition de comportement entre les montagnards au sud et ceux du nord des Monts Mandara, la latitude de Mokolo constituant la charnière entre les deux tendances. On a déjà noté que les groupes au sud des Monts Mandara ne sont pas de vrais montagnards mais des peuples refoulés vers les massifs par les Foulbé au début du 19e siècle. La pression qui les enfermait dans ces massifs-refuges n'a pas été suffisamment longue pour qu'ils élaborent une véritable civilisation montagnarde, notamment du point de vue agraire.

Par contre, qu'ils aient été eux aussi refoulés ou cantonnés sur les massifs, les montagnards au nord des Monts Mandara y habitent depuis si longtemps qu'ils sont profondément enracinés à ce milieu particulier. En situation intermédiaire entre ces deux extrêmes, les Mofou comprennent un mélange de groupes montagnards auxquels sont venus s'adjoindre des éléments refoulés de la plaine au cours du siècle dernier. De nos jours, seuls les premiers restent en montagne alors que les seconds l'ont abandonnée pour la plaine avec la fin de l'insécurité.

Il s'établit donc un rapport inverse entre l'ampleur de la descente en plaine et l'enracinement ancestral du peuplement en montagne. On comprend mieux dès lors pourquoi les cas de remontées, après une descente souvent contrainte, ne concernent que de vrais montagnards, même si les densités excédaient largement celles d'autres massifs évoluant vers l'abandon.

Il reste cependant à comprendre pourquoi, même au nord des Monts Mandara, certains massifs sont en train de se vider complètement (Minéo) à côté d'autres à peine touchés par l'émigration (Mouktélé). Des départs, suffisamment nombreux pour desserrer le peuplement, ne devraient-ils pas s'accompagner d'une amélioration des conditions de vie en montagne et, par voie de conséquence, d'une plus grande stabilité de la population restante ? Pourtant, c'est l'évolution inverse qui se produit bien souvent : une hémorragie de population trop grave conduit à la ruine de l'agriculture montagnarde, au dépeuplement et à l'abandon du massif à la friche.

Il faut faire intervenir les conditions particulières de l'agriculture en milieu montagnard très accidenté et en zone sahélienne, avec des précipitations courtes mais violentes. La nécessité d'un contrôle global des terroirs cultivés, notamment d'un corset des fortes pentes par des terrasses étagées de haut en bas, explique qu'au-dessous d'un véritable « seuil de sous-peuplement » le maintien d'une population montagnarde devienne impossible.

A partir d'un niveau insuffisant de peuplement, les départs appellent d'autres départs. C'est souvent le cas de tout courant migratoire, une fois que le « réservoir » de population subit une ponction trop importante. Ici, le phénomène est accentué par les conditions spécifiques de l'agriculture montagnarde. Le milieu montagnard, complètement transformé par l'occupation humaine (systèmes de pentes et de sols, couverture végétale, mode d'écoulement des eaux), ne peut supporter un peuplement stable que si les cultivateurs maintiennent leur contrôle sur l'ensemble du territoire. La maîtrise de ce milieu montagnard par des techniques dévorantes de travail, implique une forte densité de population. En somme, les montagnes doivent être bien peuplées, ou bien elles se vident d'elles-mêmes. Les systèmes de culture montagnards sont particulièrement contraignants. Ils ne

peuvent s'adapter à des effectifs de moins en moins nombreux. En dessous d'une certaine densité critique, les friches gagnent rapidement la montagne. C'est ce qu'exprime la notion de seuil de sous-peuplement en montagne.

Les notions de surpeuplement latent et de seuil de sous-peuplement nous aident à mieux comprendre, non pas les motivations, mais les causes profondes des départs. Cependant, elles s'appliquent surtout au milieu montagnard. Elles ne sont pas transposables en plaine où, là non plus, les migrations ne semblent pas toujours obéir à une logique apparente.

Par exemple, les Guiziga, malgré des densités de peuplement moindres que celles des Massa et des Toupouri, présentent une plus grande mobilité géographique. Ce fait ressort surtout des migrations externes, car tous les Païens de plaine se différencient des montagnards par une plus forte mobilité interne (PODLEWSKI, 1966, p. 168). Ainsi, près de 12% des Guiziga vivent en dehors de leur espace ethnique. De plus, ils quittent souvent leur pays pour aller s'installer dans des zones plus densément peuplées, accentuant ainsi les écarts de densité.

En se dirigeant, de même que les Moundang, vers des plaines voisines des Monts Mandara, ils entrent en compétition avec les montagnards sur les rares terres qui leur seraient disponibles. A la limite, certaines situations se résument ainsi : des plaines pas trop peuplées, disposant de ressources agricoles non négligeables, mais où une partie des habitants ne veut pas rester.

Pour essayer de les comprendre, il faut se référer aux contraintes sociales (PONTIÉ, 1970, p. 270). Les Guiziga tiennent leur originalité – fait assez étonnant chez les Païens de la région – d'une société hiérarchisée autour de chefferies puissantes, d'une société marquée aussi par une forte cohésion interne nécessitée par les menaces de désintégration que des razzias puis la conquête peule firent longtemps peser sur elle. Le statut de chaque individu est étroitement déterminé par son appartenance clanique et lignagère, sa position à l'intérieur d'un groupe de parenté, son âge et son sexe. N'importe qui ne peut être chef de village, ni chargé de fonctions religieuses. La solidarité sociale se manifeste jusqu'au niveau du groupe de parenté, par les prestations de travail que les jeunes doivent fournir à leurs aînés. Par exemple, le jeune homme doit apporter son aide à ses oncles maternels ou paternels qui en expriment le désir. Ces prestations de travail sont pratiquement obligatoires et souvent sans compensation. L'autorité dont les anciens sont investis dans le cadre de chaque groupe de parenté leur permet de contrôler la main-d'œuvre.

Les inégalités sociales et économiques découlant d'un tel système ont suscité des réactions de la part de ceux qui en font les frais. Les contraintes deviennent de nos jours de plus en plus difficiles à supporter par les catégories défavorisées, notamment par les jeunes. Toutes les nouveautés (culture du coton, scolarisation) qui menaçaient de remettre en cause la hiérarchie traditionnelle, ont été systématiquement contrôlées ou rejetées par ceux qui sont les bénéficiaires de l'ancien système.

Au niveau familial, les chefs de famille bénéficient seuls des apports monétaires qu'assure la culture du coton : tous les produits familiaux sont concentrés entre leurs mains. Au niveau villageois, les autorités traditionnelles s'arrangent pour interdire à leurs subordonnés de s'enrichir, ce qui mettrait leur prestige en cause. Cette situation est source de conflits au niveau familial, et au niveau villageois. Il ne reste comme solution aux jeunes, défavorisés par une société « fermée », que la fuite vers un autre village guiziga ou, mieux encore, à l'extérieur de leur « pays ». Dans ce cas les migrants s'en vont, surtout pour échapper aux contraintes de la société traditionnelle.

La rigidité de l'organisation sociale guiziga semble une exception, même en plaine. L'orientation des déplacements des Païens de plaine est rarement

indifférente. Qu'il s'agisse de migrations internes au pays guiziga ou de migrations externes, souvent à longues distances, dans tous les cas les migrants se dirigent de préférence vers des zones favorables à la culture du coton et à celle du mil repiqué. Même si des causes répulsives déterminent le départ, le migrant se trouvant acculé à la fuite, c'est l'attraction des zones fertiles qui oriente son déplacement. Les villages guiziga déficitaires sont ceux qui ne sont pas favorables, par leurs conditions pédologiques, à la grande culture commerciale de la région : le coton. La même cause économique se repère à l'origine de départs de montagnards vers la plaine, notamment dans le cadre des migrations saisonnières. C'est parce que l'économie montagnarde ne peut dégager suffisamment de produits commercialisables que les jeunes se trouvent contraints de s'expatrier régulièrement. Les besoins d'argent augmentent maintenant plus vite que les revenus monétaires tirés de la seule culture de l'arachide.

L'analyse des causes de départ débouche sur le problème dramatique qui se posera à plus ou moins brève échéance à toutes les montagnes. Comment maintenir sur place une partie de la population actuelle, condition indispensable à la survie de l'économie montagnarde, en lui offrant des ressources monétaires suffisantes pour ses besoins ? De ce point de vue, la faiblesse de l'économie montagnarde, par rapport à celle des plaines, deviendra sans doute de plus en plus évidente à moins d'innovations originales. A toutes les formes de répulsion des zones de départ répondra alors une attirance de plus en plus sensible des zones d'accueil.

L'ATTIRANCE DES ZONES D'ACCUEIL

Une première forme d'attirance des plaines du Diamaré et de la Bénoué découle des possibilités de colonisation agricoles qu'elles offrent – bien qu'au fil des années, elles se réduisent – aux montagnards des Monts Mandara. Pour tous les montagnards, l'ouverture de nouveaux champs en plaine a précédé leur descente proprement dite. Chaque massif de bordure a commencé par étaler son terroir sur le piémont en contrebas de l'abrupt montagneux.

L'introduction en grand de l'arachide comme culture commerciale par l'administration française a joué un grand rôle dans l'extension des terroirs montagnards vers les piémonts. Les cultures vivrières recouvrant déjà l'essentiel des terres cultivables en montagne, l'introduction d'une culture supplémentaire s'y heurtait à des problèmes de concurrence spatiale, souvent insolubles. Par contre, les piémonts n'étaient pratiquement pas mis en valeur à cette époque, par suite de l'insécurité qui y régnait autrefois. Avec leurs colluvions et leurs sols sableux provenant des débris arrachés aux massifs et déposés en bas de versants montagneux, ils convenaient particulièrement bien à la culture de l'arachide.

A partir des années trente, la frange des piémonts est activement déboisée et mise en valeur à partir des montagnes. Localement, les défrichements s'étendirent plus loin sur des sols plus argileux que ceux des premières pentes du piémont. Ils étaient destinés à des cultures de mil et, l'éloignement aidant, des montagnards s'y installèrent. Selon les cas, l'installation sur le piémont s'opéra à la suite d'une scission de l'exploitation familiale, une partie des membres de la famille restant en montagne, ou bien dans le contexte d'un abandon progressif des champs de montagne.

Aujourd'hui, toute la lisière des piémonts est saturée et exploitée de manière intensive, si bien qu'elle n'offre plus de possibilités d'installation. Par contre, les

plaines elles-mêmes, sans être vides, réservent encore des secteurs susceptibles de recevoir un appoint migratoire. Les pâturages, parcourus par les troupeaux des Foulbé, sont progressivement mis en culture. Cette évolution entraîne de nombreux conflits entre cultivateurs et éleveurs mais le recul de l'élevage, tel qu'il est pratiqué actuellement, semble inévitable.

Le forage de nouveaux points d'eau dans la plaine avec les moyens modernes, accroît les possibilités d'installation de cultivateurs. En effet, à partir d'un certain éloignement des massifs, l'approvisionnement en eau des populations pendant la saison sèche devient l'un des facteurs limitants du peuplement. Les nappes phréatiques s'abaissent régulièrement en suivant à peu près la pente du socle qui forme le soubassement du bassin tchadien. Même le long des rivières, les minces écoulements sous-jacents au lit mineur, accessibles par les moyens traditionnels, ne peuvent alimenter qu'une population limitée.

Les campagnes récentes de forage de puits permanents ouvrent de nouvelles perspectives de mise en valeur agricole. Même si les nappes phréatiques sont d'étendue assez restreintes, la multiplication de puits de plus en plus profonds vers l'aval offre à la colonisation agricole des zones jusque-là très faiblement peuplées. Dans la plaine de Mora, le forage de nouveaux puits le long du mayo Sava, pendant la saison sèche 1968-1969, a déclenché aussitôt des déplacements de population. Des villages naissent ou s'agrandissent près des points d'eau situés le plus souvent le long des zones alluviales. A partir de là, les défrichements s'étalent sur les interfluves voisins.

La colonisation agricole se déploie donc à partir des massifs, par un remplissage et une saturation des zones alluviales les plus proches, le mouvement se propageant ensuite en aval, au fur et à mesure du forage de puits profonds.

Si l'arachide a provoqué la colonisation des piémonts, le coton l'a relayée comme culture commerciale en plaine. Le coton semble n'avoir entraîné de nouveaux défrichements que sur les terres fertiles restées libres, d'étendue assez limitée. Mais en occupant de façon systématique les terres les plus fertiles de la plaine, il a repoussé les cultures vivrières sur d'autres terres moins riches qui, autrefois, n'étaient pas mises en valeur. En ce sens, il a accéléré la mise en culture intégrale de la plaine.

Le coton joue surtout un rôle moteur dans les migrations par les revenus monétaires qu'il procure, bien supérieurs en année normale à ceux de l'arachide pour une même unité de surface. Il est indéniable que le coton a permis un enrichissement des cultivateurs de la région, même si l'équilibre vivrier est devenu plus fragile lors des mauvaises années. Comme le coton présente des exigences de culture assez contraignantes, notamment en ce qui concerne la qualité des sols et l'approvisionnement en eau, son introduction s'est traduite par un nouveau classement agronomique des terres selon leur aptitude à sa culture. Il s'en est suivi des déplacements de population vers les secteurs les plus favorables, d'un village de plaine à un autre.

Ainsi, à des migrations de peuplement s'ajoutent de nos jours des migrations répondant à une recherche de profit par le biais de la culture commerciale. Notons que, d'un cas à l'autre, les directions des déplacements ne sont pas opposées. La plupart des aires de départ n'offrent pas de grandes possibilités à la nouvelle culture commerciale, étant donné la pression sur les terres et les modalités de la culture du coton, impossibles à respecter en montagne. Ailleurs, l'organisation sociale traditionnelle ne permet pas à toutes les catégories de la population de s'engager pleinement dans la culture commerciale.

Dans les deux cas, les migrants se dirigent vers des « terres neuves » à la fois au sens géographique et sociologique du mot. Certains d'entre eux y tentent une agriculture spéculative, ce qui est une orientation nouvelle dans la région. Les

deux motivations de départ peuvent se superposer : désir de créer une exploitation agricole autonome et espoir de gagner de l'argent. Mais les deux formes de migrations sont parfois aussi antagonistes. Des migrants viennent s'installer dans telle zone très favorable au coton alors qu'elle devrait, en priorité, jouer le rôle de déversoir de noyaux proches très denses. C'est, par exemple, le cas des Moundang venus s'installer à Mozogo et des Guiziga à Kourgui, dans la plaine de Mora.

Toutefois, dans les deux cas, l'attraction des zones d'accueil ne se joue pas de manière unilatérale. De nombreux freins viennent l'entraver qui, soit limitent les migrations potentielles, soit rendent le peuplement nouveau plus instable. Parmi ces freins, intervient en premier lieu l'hostilité latente ou déclarée des populations en place à l'arrivée de nouveaux habitants. Cette hostilité s'avère d'autant plus efficace que ces populations sont organisées dans un encadrement politique et social solide où les arrivants n'ont guère leur place. Parfois, lorsque les zones d'accueil commencent à se remplir, cette hostilité se manifeste sur le plan foncier. Même lorsque l'occupation du sol reste lâche, les migrants doivent compter avec l'hostilité ouverte des éleveurs. Si la tendance générale joue sans conteste à l'avantage des cultivateurs, il n'est pas certain qu'ils aient toujours le dernier mot. Parfois, l'hostilité des éleveurs est si vive que les migrants doivent se résigner à quitter une zone qu'ils avaient commencé à coloniser, par exemple les Mafa dans la plaine de Koza.

L'attraction exercée par la culture commerciale n'est pas sans contrepartie. Le coton est, beaucoup plus que l'arachide, une plante concurrente des cultures vivrières, surtout du mil sous pluie. Les Musulmans de plaine n'ont pu surmonter cet antagonisme qu'en développant la culture du mil repiqué, complémentaire à celle du coton. Comme ils possèdent presque toutes les terres à mil repiqué, ils empêchent les arrivants d'effectuer le même rattrapage vivrier. Les difficultés rencontrées par les migrants pour se constituer une exploitation viable et pour s'engager dans la culture du coton sont, certes, plus ou moins sensibles selon les secteurs. Elles dépendent non seulement de la densité du peuplement mais aussi de la cohésion sociale des populations en place.

Les montagnards descendus en plaine semblent beaucoup plus souffrir de discriminations de la part des Musulmans que les Païens de plaine tels que les Guiziga ou les Moundang. Ceux-ci adoptent parfois dans leur nouveau village une forme de culture spéculative, basée uniquement sur la culture commerciale. Ils acceptent des taux de location très élevés sur les terres les plus fertiles pour n'y cultiver que du coton. Avec les revenus qu'ils espèrent retirer de leur récolte, ils achètent le mil nécessaire à leur alimentation. Ce système serait viable si les récoltes de coton étaient régulières, ce qui n'est jamais le cas dans la région. Lors des mauvaises années, la récolte du coton, vendue à un prix unitaire fixe malgré des tonnages moindres, ne permet plus d'acheter le mil indispensable dont les cours, eux, montent en flèche. La fragilité de ce type d'agriculture spéculative s'est déjà traduite par des échecs. Les nouveaux venus, ruinés, sont repartis après une ou plusieurs mauvaises récoltes de coton. D'une façon générale, l'instabilité de ce peuplement indique bien que la culture commerciale ne répond pas toujours à son attrait.

LE RÔLE DE L'ADMINISTRATION

L'administration, coloniale puis camerounaise, considérant la répartition de la population de la région comme anormale, s'est donnée comme tâche de favoriser

et même de provoquer des déplacements. Un exposé des causes des départs ne peut omettre son rôle, en particulier dans la descente des montagnards en plaine.

Avec des moyens variables, l'administration française a toujours cherché à offrir aux montagnards un autre destin que celui de leurs ancêtres : une petite agriculture de subsistance au prix d'un gros travail sans réussir tout à fait à écarter la hantise des disettes. Dès le début, les administrateurs ont estimé qu'il était impossible de se dégager des limites de l'économie de subsistance dans le cadre montagnard. La seule solution revenait à encourager les montagnards à descendre en plaine. En même temps, ils forcèrent la culture de l'arachide qui devait donner aux populations les moyens de payer plus facilement l'impôt et de disposer de surplus monétaires. Mais la campagne de descente en plaine n'eut guère de résultats effectifs. Elle se heurtait à la méfiance des montagnards à l'égard des gens de la plaine, leurs ennemis ancestraux, et au mauvais vouloir de ces derniers pour les accueillir.

L'administration camerounaise reprit à son compte la politique de descente des montagnards en plaine, en lui donnant une nouvelle impulsion. Dans certains arrondissements, la descente fut décrétée obligatoire. L'application de ces mesures conduisit à des descentes massives mais parfois factices et sans résultat économique tangible.

Des entreprises officielles d'accueil organisé des montagnards en plaine furent conduites à des dimensions de plus en plus vastes. Toute une série d'opérations se succédèrent : casiers de colonisation, périmètres de colonisation, secteurs de modernisation, financés par des organismes bancaires internationaux et destinés à faciliter et à accélérer la descente des montagnards. Les principes d'organisation ont évolué, de l'encadrement strict d'un nombre très limité de cultivateurs bénéficiant d'interventions extérieures, à un accompagnement plus léger mais concernant une masse paysanne beaucoup plus large. Les résultats sont inégaux et ne correspondent pas toujours à l'importance des financements accordés. D'autre part, cette colonisation dirigée de la plaine ne doit pas cacher une autre forme de colonisation, de type spontané, plus importante par les effectifs déplacés, même s'ils échappent à tout encadrement.

Si la descente des montagnards en plaine est le courant migratoire dont on parle le plus, ce n'est pas le seul dans la région. La mobilité géographique des populations de plaine est bien plus accentuée que celle des montagnards, encore très attachés à leurs massifs. Ainsi, sur 100 montagnards, 85 n'ont pas quitté leur « village » natal alors que chez les Païens de plaine, le pourcentage s'abaisse à 67 %. Il est encore plus faible dans le cas des Islamisés puisque 51 % seulement n'ont pas changé de village (1) et pourtant, leurs mouvements migratoires restent parmi les plus mal connus.

(1) Enquête démographique au Cameroun, 1968. Les chiffres cités ne concernent que les hommes, la mobilité des femmes étant accentuée par le changement de résidence à l'occasion du mariage.

Chapitre XII

J. BOUTRAIS (1972), G. PONTIE (1972) et Y. MARGUERAT (1975)

ANALYSE DE COURANTS MIGRATOIRES

La descente des montagnards en plaine – les mouvements migratoires d'une ethnie de plaine : les Guiziga – les migrations vers les villes.

Une approche de la mobilité géographique à partir des recensements a conduit à un classement plutôt classique des types de déplacements et des causes de départ. Mais cette démarche introduit peut-être un point de vue trop schématique, face à une réalité toute en nuances. Très souvent, un migrant effectue une série de déplacements de nature différente mais qui se tiennent les uns les autres. Le passage d'un type de déplacement à un autre est progressif et prouve qu'il est difficile de le ramener à une seule motivation. Les cas les plus fréquents présentent, au contraire, une combinaison de plusieurs raisons de départ. Le migrant peut les ressentir en même temps ou être sensible à l'une puis à l'autre.

La meilleure façon d'exposer la richesse de significations des migrations consiste peut-être à présenter quelques mouvements remarquables, dans leur ensemble, des lieux de départ à ceux d'arrivée. Dans cette optique, deux courants migratoires seront analysés : la descente des montagnards en plaine et les déplacements d'une ethnie de plaine : les Guiziga. Ces deux exemples seront complétés par une analyse numérique des migrations vers les villes de la région.

LA DESCENTE DES MONTAGNARDS EN PLAINE

C'est le mouvement migratoire dont il est fait le plus mention dans la région, sans qu'il soit pour autant bien connu. Adopté comme élément de programme politique bien avant l'Indépendance, il s'est trouvé placé depuis lors sous les feux de l'actualité, faisant l'objet de débats et de déclarations, prenant place dans les rapports d'activités des services administratifs, agricoles et même de la gendarmerie.

Il existe plusieurs opérations de colonisation dirigée de la plaine pour accueillir et encadrer les montagnards descendus de leurs massifs. Mais ces opérations s'intègrent, en fait, dans un contexte plus large de descente spontanée des montagnards.

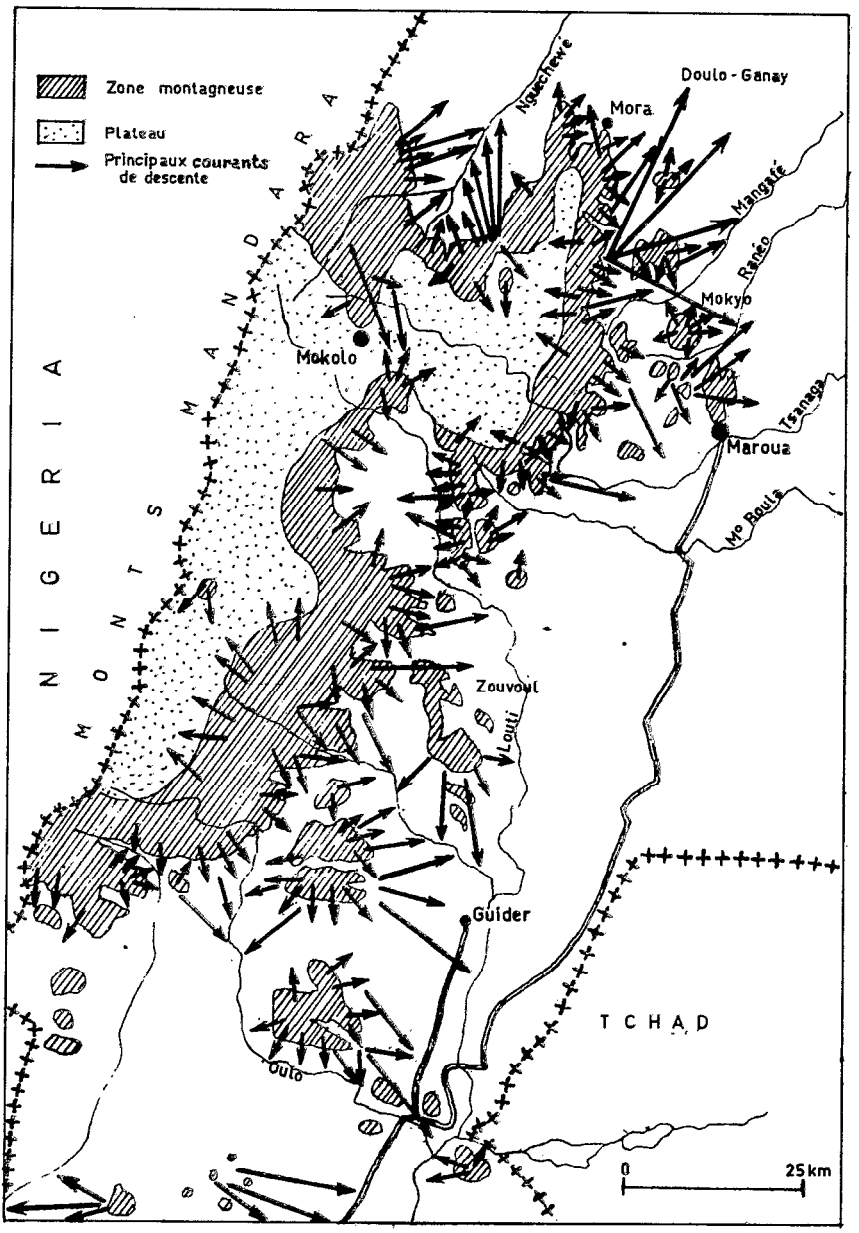

Fig. 46 Les principaux courants de descente des montagnards en plaine

Colonisation spontanée et colonisation dirigée de la plaine

La descente des montagnards en plaine est, par son ampleur, l'une des transformations des plus spectaculaires qu'ait connues le Nord du Cameroun lors de ces dernières décennies et surtout depuis l'Indépendance. Quelques comptages donnent une idée de l'importance du phénomène. En ne tenant compte que des massifs de bordure qui alimentent les départs vers les plaines, de celle de Koza au nord à celle de Gawar, les dénombrements sont les suivants (BOUTRAIS, 1973) :

Tableau 17 : La descente en plaine des montagnards au nord des Monts Mandara

Total des montagnards des massifs de bordure dominant :		Montagnards descendus en plaine :
– la plaine de Koza :	43 350	9 300
– la plaine de Mora :	60 500	45 350
– la plaine de Méri :	24 800	9 450
– les plaines Mofou :	20 900	17 900
	149 550	82 000

Donc, sur 150 000 montagnards, plus de la moitié sont descendus en plaine en 1970, même si une petite partie d'entre eux (environ 10 000) est remontée par la suite sur les massifs. Un comptage comparable chez les Fali, au sud des Monts Mandara, montre une ampleur relative encore plus forte des descentes en plaine.

Tableau 18 : La descente en plaine des Fali au sud des Monts Mandara

Total des anciens « montagnards » des massifs :		« Montagnards » descendus en plaine :
– Tinguelin :	6 000	5 500
– Kangou :	6 000	5 000
– Peské-Bori :	8 000	8 000
	20 000	18 500

Ces chiffres ne comprennent pas d'autres noyaux fali dans le massif Bossoum, au nord de Dourbey ou dans les pitons de Ngoutchoumi, tous complètement abandonnés par leurs anciens habitants. Si la descente des montagnards n'aboutit pas encore à un semblable dépeuplement des massifs daba, njegn ou goudé, elle y est suffisamment avancée pour que le pourcentage d'habitants descendus égale ou dépasse ceux qui sont restés sur les hauteurs.

Qu'il s'agisse du nord ou du sud des Monts Mandara, la descente des montagnards apparaît donc comme un mouvement général. Pourtant, son importance se révèle très inégale. D'un côté, des massifs se vident complètement (Peské-Bori), certains laissent échapper la majeure partie des montagnards (Mofou), tandis que d'autres retiennent sur place l'essentiel de leurs effectifs humains (Koza et Méri). Elle ne se déroule pas non plus de manière uniforme. Alors que chez les Fali, elle s'amorce dès les années trente pour s'achever de nos

jours, elle ne se déclenche au nord que vers les années cinquante. Des massifs alimentent des courants réguliers vers la plaine (Koza); d'autres livrent brutalement des flots de migrants. A la suite d'une décision administrative, les massifs de l'arrondissement de Mora subissent une ponction d'environ 30 000 montagnards en une seule année. Enfin, des migrations en sens inverse, par remontées de montagnards sur leurs massifs, se localisent précisément dans les zones où la descente fut sans doute mal préparée parce que trop brutale.

Un croquis simplifié de la descente des montagnards indique qu'ils ne s'éloignent encore pas beaucoup de leurs massifs de départ bien moins que certaines cartes l'indiquent (fig. 46). L'amplitude des principaux courants migratoires ne dépasse pas vingt kilomètres. Le plus souvent, ils se limitent à de courts déplacements vers les plaines voisines des massifs de départ. Chaque massif de bordure tend à peupler de façon presque exclusive le piémont et la portion de plaine situés en contrebas, un peu à la manière d'une « coulée » de peuplement. Les cloisons humaines étanches entre les différents massifs gardent donc une partie de leur signification en plaine. C'est surtout le cas sur les piémonts. Avec l'éloignement en plaine, le peuplement par les montagnards devient plus hétérogène, plusieurs ethnies coexistant dans le même village. Il s'ensuit deux formes de peuplement de la plaine.

La plupart des montagnards qui quittent leurs massifs s'installent à proximité, sur le piémont. Dans un premier temps, cela leur permet de rester dans le même canton. Ils s'établissent souvent sur une parcelle qu'ils exploitaient déjà depuis la montagne. Partout, le nouvel habitat des montagnards se répartit sur la frange des massifs, au contact avec la plaine. Les champs de montagne continuent à être exploités après le départ mais cela devient de plus en plus difficile, à mesure que les années passent. D'un autre côté, la mise en culture intensive des maigres sols sableux des piémonts finit par les épuiser. Le déclin de l'agriculture montagnarde n'est pas toujours compensé par une extension suffisante des superficies cultivées en bas. Dès lors, le montagnard descendu sur le piémont se trouve placé devant une alternative : ou remonter sur le massif de départ, ou s'éloigner en plaine.

Chaque village musulman voisin des montagnes s'étoffe maintenant de quartiers d'anciens montagnards. Parfois, ceux-ci deviennent majoritaires et mettent en culture toutes les terres disponibles. Pour certains villages proches des massifs, la phase d'immigrations massives appartient déjà au passé. Ils jouent maintenant un rôle de relais pour une migration plus lointaine. D'autres villages de la plaine commencent alors à recevoir, à leur tour, des migrants originaires des montagnes. Peu nombreux, les nouveaux-venus s'installent le plus souvent aux abords des villages musulmans. Il est rare qu'ils créent d'eux-mêmes de nouveaux villages en pleine brousse, sauf dans quelques cas, par exemple le long du mayo Ranéo. La création de villages neufs ne semble possible que par le déplacement simultané de nombreux migrants, originaires du même massif.

Le plus souvent, les migrations lointaines en plaine se caractérisent plutôt par une diffusion de migrants d'origines diverses, de moins en moins nombreux avec l'éloignement. Même s'ils s'installent à proximité les uns des autres, il ne s'établit pas de solidarité entre eux.

Des exceptions contredisent pourtant cette description d'ensemble. La plus remarquable est sans doute celle des Mada. Constituant une petite ethnie dans les montagnes de l'arrondissement de Mora, les Mada colonisent activement les plaines voisines. Contrairement aux autres montagnards, ils ne craignent pas de s'isoler de plus en plus loin de leurs massifs et, gros travailleurs, ils représentent l'élément dynamique de la colonisation agricole dans tout le secteur. Ils manifestent une grande solidarité face aux populations en place et restent très attachés à leur identité ethnique.

Les calculs précédents de l'émigration montagnarde ne tiennent pas compte de la descente vers le plateau interne aux monts Mandara. Pourtant, d'autres terroirs montagnards s'étalent aussi sur ce plateau et des habitations nouvelles s'y construisent chaque année. C'est surtout le cas au sud : les Djimi de Bourha, les Bana de Guili et les Kapsiki abandonnent leurs éperons rocheux pour les surfaces planes du plateau, malgré des sols médiocres. Au nord de Mokolo, une descente comparable s'ajoute aux départs vers la plaine, sans pourtant les égaler par les effectifs déplacés : l'attrait du plateau se limite aux quartiers montagnards les plus proches.

C'est dans ce contexte de descente généralisée des montagnards, mais d'ampleur inégale et plus ou moins ancienne, que se situent les opérations de colonisation dirigée de la plaine. Plutôt que de provoquer de nouvelles descentes, ces initiatives ont visé le plus souvent à canaliser et à organiser les déplacements spontanés, à les faciliter aussi dans une certaine mesure. Elles se localisent sur toute la périphérie des Monts Mandara, concernant aussi bien des montagnards dont la descente n'était qu'amorcée (Mokyo) que d'autres où elle était pratiquement achevée (Guider).

Aux débuts (1958-62), il s'agissait de casiers de colonisation (Zouvoul, Mokyo) bénéficiant d'un encadrement agricole très dense et imposant aux montagnards des conditions d'installation et une discipline culturale très strictes (attribution de lots d'exploitation identiques, dispersion obligatoire de l'habitat, rotations de culture uniformes et respect d'une jachère fixée d'autorité). Le contrôle de la colonisation des plaines ne dépassait pas le cadre de périmètres limités à quelques centaines d'hectares (Zouvoul) ou à quelques milliers (Mokyo). Ensuite, les superficies ont augmenté régulièrement, d'une opération à l'autre (Doulo-Ganay), pour aboutir à des programmes affectant l'ensemble d'un arrondissement (Guider) ou une zone d'étendue équivalente (opération Nord-Est Bénoué). En même temps, l'encadrement de la population suivie devient moins dense et l'intervention extérieure plus discrète. Elle se limite à des travaux d'équipement (pistes, puits, marchés, écoles) et à une assistance technique (distributions de semences, d'engrais) allant jusqu'à des actions de modernisation rurale (diffusion de la culture attelée).

Les conceptions de la colonisation dirigée ont donc bien évolué depuis les premières opérations. Partis d'une volonté d'organiser celle-ci selon des principes apparemment rationnels, les responsables se contentent bientôt de l'aménager par une action d'accompagnement et d'assistance. Il existe une première explication à ce changement d'optique : le second type d'opérations exige beaucoup moins d'investissements par habitant que les premières. De plus, il faut avouer que celles-ci n'ont pas donné tous les résultats espérés. Il convient d'en dresser un bilan rapide car elles correspondent à tout un ensemble d'interventions agricoles comparables en Afrique au cours des années cinquante et soixante.

Autant à Zouvoul qu'à Mokyo et dans la première ébauche de Doulo-Ganay, l'organisation géométrique de l'espace à coloniser en représente le trait distinctif. Il s'agit de « casiers », c'est-à-dire d'espaces cloisonnés par tout un réseau de lignes géométriques. Les casiers sont divisés en blocs, eux-mêmes comprenant des carrés, unités d'exploitation, le tout délimité par des pistes et des trouées de déforestage, marquées par des bornes en ciment. Le quadrillage de la plaine correspond à une organisation systématique d'accueil et d'encadrement des montagnards. Pour eux, elle présente l'avantage de supprimer toutes les contestations foncières qui pourraient surgir avec les populations en place. Le problème foncier, souvent aigu dans le cas de la colonisation spontanée, est résolu au bénéfice des migrants. Mais l'exemple de Mokyo montre qu'en fait, les principes initiaux de colonisation dirigée furent abandonnés après quelques années. Dix ans plus tard, les paysans ne

respectent plus les systèmes de culture obligatoires. La répartition de l'habitat n'est plus intégralement dispersée comme elle devait l'être. Le terroir en damier, prévu sur le papier, ne correspond plus à la réalité, des secteurs étant entièrement cultivés sans respect d'aucune jachère alors que d'autres retournent à la brousse.

Les paysannats du Kasaï de l'ex-Congo belge étudiés par BEGUIN furent organisés selon un modèle encore plus rigide qu'à Mokyo (1). Mais il impliquait, de la même façon, un lotissement géométrique de l'espace, une rotation de culture imposée, une dispersion autoritaire de l'habitat. Comme à Mokyo, ces paysannats ne résistèrent pas à l'épreuve du temps. La même évolution se produisit et pour les mêmes raisons. Dans les deux cas, les initiateurs de ces opérations se sont enfermés dans un canevas apparemment rationnel mais trop rigide pour correspondre à la diversité des conditions locales et aux habitudes agricoles des paysans.

La formule du lotissement autoritaire et géométrique fut largement appliquée en Afrique tropicale au cours de cette période. Les casiers ou périmètres de colonisation camerounais eurent leurs homologues dans les opérations d'accueil de montagnards entreprises au nord du Nigeria. De la même manière qu'au Cameroun et vers les mêmes années, les autorités du Nigeria ont encouragé la descente des montagnards en plaine en créant des périmètres d'installation : « settlement schemes ». Le plus important est celui de Shendam dans la plaine de la Bénoué mais ce n'est pas le seul. Le périmètre de Gwoza, près de la frontière du Cameroun, est chargé d'accueillir depuis 1952 les montagnards voisins des Mafa, celui de Jama'a les Birom descendus du Plateau de Jos, celui de Buruma les divers montagnards des massifs Kauru. Chaque fois, furent délimitées des exploitations, des routes tracées et des puits forés, cependant que le défrichement et la construction des habitations restaient à la charge des migrants. Mais les Ruruma ne veulent pas se plier au contrôle agricole imposé. Ils préfèrent s'éparpiller librement en brousse plutôt que d'être lotis dans le « settlement area » (2).

Le résultat est donc le même qu'au nord du Cameroun. Les périmètres d'accueil représentent une tentative originale de contrôle des mouvements migratoires de populations qui ne sont pas sans points communs. Mais leur conception initiale ne résiste, ni d'un côté ni de l'autre de la frontière, aux préférences individualistes de ces montagnards. D'autre part, ils ne concernent qu'une infime minorité des migrants descendus en plaine et n'exercent guère d'attrait sur eux.

La descente des montagnards au nord et au sud des Monts Mandara

Qu'il s'agisse de l'histoire, de l'organisation sociale ou du peuplement, les analyses précédentes posent toujours en préalable les différences qui opposent les massifs au nord et au sud des Monts Mandara. Essayons de comprendre comment ces contextes ont pu influencer les modalités de la colonisation des plaines voisines. Dans ce but, deux exemples seront décrits : celui de la plaine de Koza colonisée par les montagnards mafa et celui de la descente des Fali du massif Peské-Bori.

Le cas de la plaine de Koza illustre les rapports qu'ont entretenu la plupart des massifs au nord des Monts Mandara avec les plaines voisines. Bien qu'elle soit

(1) BEGUIN (H.), 1960. La mise en valeur du sud-est du Kasai. INFEAC Bruxelles.

(2) « They disliked regimentation and so established isolated compounds amidst their farms and alongside the motor roads », in GLEAVE (M.B.), 1965. The changing frontiers of settlement in the Uplands of Northern Nigeria. The Nigerian Geographical Journal.

entourée de massifs très peuplés, dont la densité dépasse localement 250 habitants/km², son occupation est toute récente.

Plusieurs témoignages concordants permettent de reconstituer les phases du déboisement de la plaine. Vers 1948, la station agricole de Guétalé est taillée au cordeau dans une forêt ; aujourd'hui, elle est entourée de toutes parts par les champs. En 1960, des pédologues notent encore que des boisements assez importants subsistent au centre de la plaine. Dix ans plus tard, il n'en reste rien. Les champs commencent à encercler la réserve forestière de Mozogo. La véritable amorce de la colonisation de la plaine ne date que d'un peu plus d'une décennie. Jusque-là, la descente des montagnards, prônée depuis longtemps par l'administration, était toujours demeurée très hésitante. Le « déblocage » de massifs très peuplés, vers une plaine voisine pourtant fertile, ne fut donc que récent et progressif.

Dans ces conditions, la plaine de Koza devrait présenter un paysage agraire typique de terres neuves, résultant de l'attaque récente de la forêt qui devait la recouvrir autrefois. Pourtant, c'est loin d'être toujours le cas. Au contraire, les zones alluviales les plus activement colonisées par les montagnards présentent souvent un paysage de parc arboré « construit », avec d'énormes *Acacia albida* déjà anciens. Des paysans ont élaboré ce parc de longue date et occupé par conséquent la plaine bien avant le mouvement de colonisation actuel. Les Mandara occupaient certes la plaine, mais par un seul poste destiné à affirmer leur suzeraineté : cette installation ponctuelle ne correspond pas à l'ampleur des parcs. Par contre, les montagnards affirment que leurs ancêtres venaient déjà cultiver dans la plaine avant la famine de 1931. Les paysans qui ne possédaient pas suffisamment de terres en montagne y ouvraient des champs tout en habitant sur les hauteurs. Après la famine de 1931, les terres de plaine retournèrent à la friche car les décès, très nombreux, avaient relâché la pression sur la terre en montagne.

A partir de ces indications, il est possible de reconstituer les rapports entre la montagne et la plaine au nord des Monts Mandara. Tous ces montagnards, aux bilans démographiques probablement très irréguliers, se trouvaient de temps à autre en menace de surpeuplement. La situation de surcharge se reflétait par une extension des terroirs montagnards vers les plaines voisines. Cette tendance était pourtant freinée par les attaques périodiques lancées par les Mandara et les Bornouan ; elles limitaient les cultures de plaine et contraignaient les cultivateurs à résider en montagne. D'autre part, des crises démographiques comme celle de 1931 « cassaient » le surpeuplement et se manifestaient dans l'espace par une rétraction brutale des terroirs vers les massifs qui, dès lors, suffisaient à la population restante. Il se produisait ainsi une série d'extensions puis de reculs des terroirs en plaine dont le parc arboré actuel porte le témoignage dans le paysage.

La crise démographique de 1931 fut assez grave pour provoquer un dépeuplement de certains massifs et un retrait de terroirs sur quelques noyaux montagnards. Depuis, il se produit une reconquête agricole des friches de montagne datant des années trente, reconquête accélérée par l'introduction de l'arachide par l'administration. Il ne subsiste presque plus de friches à l'heure actuelle. Les effets démographiques de la crise de 1931 sont en cours de résorption. La montagne se repeuple rapidement par suite d'un bilan démographique nettement positif. Non seulement les terroirs montagnards mordent à nouveau sur la plaine, mais le contexte actuel de sécurité imprime à cette extension une ampleur jamais atteinte. Des montagnards s'installent en plaine, ce qui ne s'était jamais vu autrefois, même dans le cas de situation dramatique sur les massifs. Toutefois, la plupart des massifs ne se dépeuplent pas pour autant. La descente en plaine permet « d'éponger » des surplus de population qui aggraveraient dangereusement les conditions de vie en montagne.

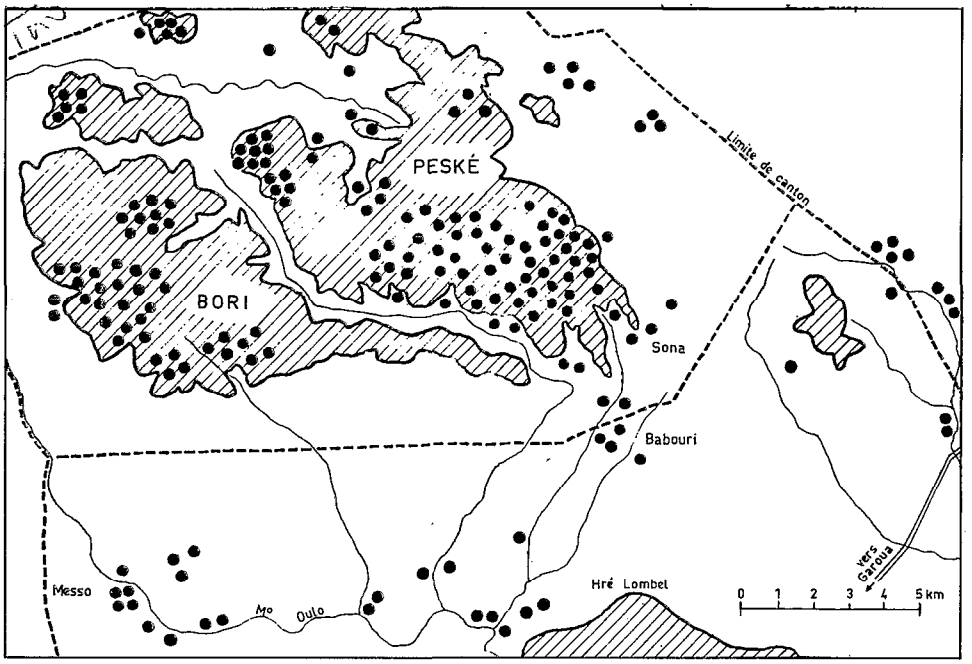

Fig. 47 Répartition de la population en 1945 (Peské-Bori)

La descente des montagnards en plaine s'intègre donc dans un processus ancien d'extensions périodiques des terroirs montagnards, chaque fois que la menace du surpeuplement se faisait sentir. Alors que le recours à la plaine n'était autrefois que temporaire, il tend maintenant à devenir permanent. Toutefois, l'étalement du peuplement montagnard n'est pas uniforme dans toute la plaine. Du pied des massifs aux limites du canton de Koza, le peuplement comprend uniquement d'anciens montagnards. Dans les limites du canton de Mozogo, déjà plus éloigné, il est plus équilibré : 3 140 anciens montagnards contre 3 460 Musulmans, dans celles du canton de Kérawa, un peu moins : 1 340 d'un côté contre 1 990 de l'autre. En s'écartant encore davantage des massifs, le rapport s'inverse plus nettement en faveur des Musulmans. En même temps, la densité de peuplement fléchit régulièrement. Les montagnes, tout en déversant une partie de leur population vers la plaine, restent donc le centre du peuplement. Ces modalités de descente en plaine sont caractéristiques de foyers de vrais montagnards.

Au sud des Monts Mandara, la descente des montagnards acquiert une signification différente, en rapport avec une situation de départ qui n'a rien de comparable avec la précédente. Le cas du Peské-Bori est instructif parce qu'il est assez bien connu depuis l'étude de LESTRINGANT, (1964, pp. 369-370) jusqu'aux enquêtes récentes menées à l'occasion de l'aménagement de la zone de Babouri, située en contrebas. Les étapes principales de la descente des Fali du Peské-Bori sont illustrées par une série de croquis indiquant la répartition par points de la population de 1945 à 1970 (fig. 47, 48, 49, 50).

En fait, les premiers cas de descente furent antérieurs à 1945, notamment au Peské. En 1945, des Fali du Peské étaient déjà installés dans la plaine, loin de leur

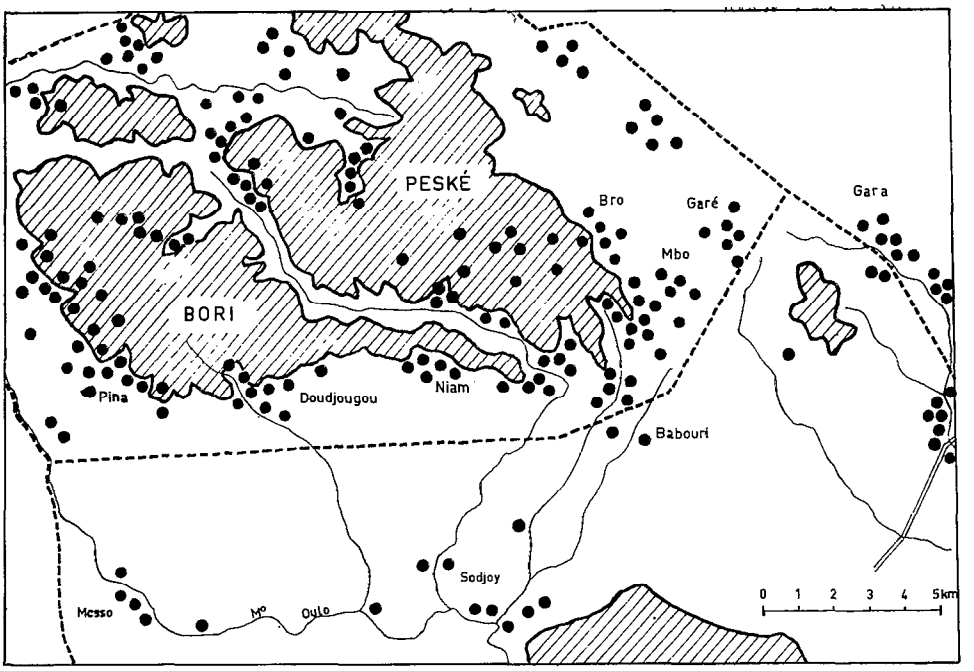

Fig. 48 Répartition de la population en 1958 (Peské-Bori)

site de départ. En 1958, le mouvement de descente était généralisé à partir du Peské tandis qu'au massif Bori, le glissement de l'habitat se limitait à la lisière du piémont. En 1967, la descente des Fali est achevée. Elle aboutit, soit à une installation sur les piémonts (Bori), soit à un essaimage vers la plaine (Peské). Pourtant, la descente des Fali du Peské-Bori paraît elle-même prudente et progressive par rapport à l'abandon plus rapide des massifs voisins, par exemple Bossoum ou Pologozom.

Succédant à cette première phase migratoire, un nouveau déplacement est déjà en cours en 1967 et se précise en 1970. A l'installation sur le piémont succède une colonisation de la plaine, peut-être favorisée ces dernières années par l'opération de développement de Guider centrée à Babouri (1). Après l'abandon des hauteurs, les villages du piémont se vident à leur tour. Au contraire, les villages de plaine, dans les zones alluviales ou en bordure de la route Garoua-Guider, augmentent rapidement d'importance. Ils se situent sur des sols plus fertiles que les sols sableux des piémonts, mais surtout plus favorables à la culture du coton. En ce sens, si la descente des Fali correspondait à l'extension de l'arachide, culture commerciale prônée par l'administration française, la colonisation de la plaine est en rapport avec la substitution du coton à l'arachide comme source de numéraire chez la plupart des paysans. De plus, il est probable que la mise en culture intense des piémonts a ruiné leurs sols très fragiles et que les rendements n'y sont plus ce qu'ils étaient aux premières années de la descente.

(1) BARBIER (J.C.), 1970, Aspects sociologiques des villages d'immigrés dans la région de Babouri. Manuscrit.

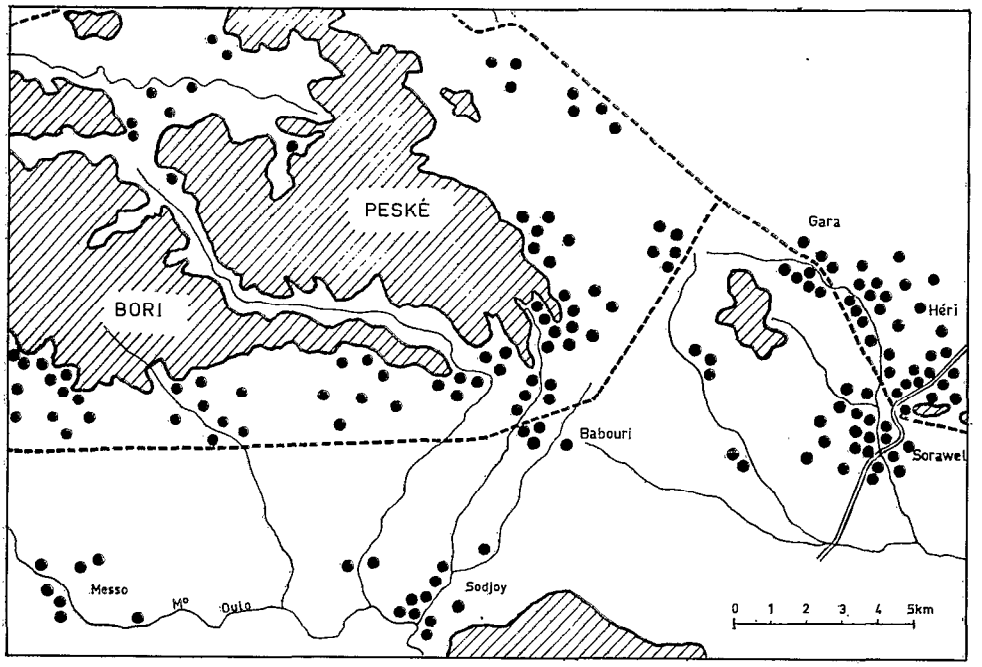

Fig. 49 Répartition de la population en 1967 (Peské-Bori)

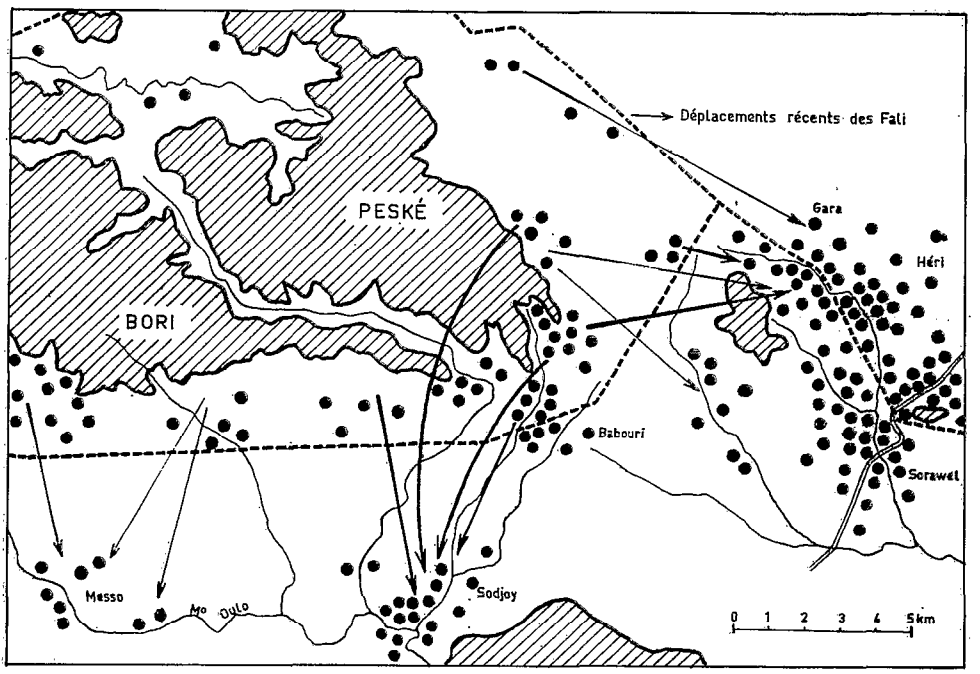

Fig. 50 Répartition de la population en 1970 (Peské-Bori)

Les migrations des Fali se décomposent donc en deux phases. La descente sur les piémonts marque d'abord un « renoncement à un habitat jugé comme trop incommode et trop pauvre » (LESTRINGANT, 1964) dès lors que la sécurité règne en plaine. Ensuite, un éloignement vers la plaine répond à l'attrait des terres riches, en même temps qu'à l'épuisement progressif de celles des piémonts. Le bilan de ces déplacements successifs s'exprime par un abandon complet des montagnes au profit des plaines. Contrairement au cas précédent, les densités de population augmentent à mesure qu'on s'éloigne des massifs.

Le cas n'est pas propre au Peské-Bori. Il apparaîtrait encore mieux le long d'une « coupe » du Kangou à Badjouma, plus au sud. Bien que n'étant pas un véritable massif, le Kangou est abandonné presque totalement de nos jours au profit des secteurs de Boula-Ibib et de Badjouma où la colonisation agricole s'intensifie le long de la route de Garoua. Ce faisant, les migrants s'installent parmi les vieux baobabs datant de l'époque de leurs ancêtres, avant leur fuite devant les Foulbé. Ils ne font donc que réoccuper une partie de leur ancien territoire. Ce retour, après plusieurs générations, explique pourquoi leur descente en plaine commença bien avant celle des montagnards du nord et pourquoi leurs montagnes, simples refuges, se trouvent à présent abandonnées.

En revenant actuellement s'installer dans leurs anciennes plaines, les Fali ne tardent pas à rencontrer d'autres ethnies attirées, elles aussi, par leur fertilité. A moins de dix kilomètres du Peské-Bori, les nouveaux villages ne sont plus uniquement composés de Fali. Des Guidar, des Daba et des Guiziga viennent se joindre à eux. Dans les villages bordant la route de Guider à Garoua, les Fali ne sont plus majoritaires. Ils cèdent le pas devant les Guidar venus de Bidzar, Djougui et Lam. De plus, ils côtoient des Guiziga provenant de Midjivin et de Moutouroua, soit à plus de 50 kilomètres de là. Ainsi les Fali, comme tous les anciens montagnards descendus en plaine, s'y heurtent-ils presque immédiatement à d'autres migrations, dirigées en sens inverse, concernant les populations de la plaine.

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES D'UNE ETHNIE DE PLAINE : LES GUIZIGA (1)

Si le problème de la descente des montagnards en plaine a depuis longtemps attiré l'attention de l'administration, suscité de sa part des mesures de contrainte et l'aménagement de zones d'accueil, il n'en a pas été de même des migrations des gens de plaine. Aucun impératif de survie n'exige ici des déplacements de populations, pas plus que le désir de les intégrer dans le cercle de l'économie de marché, puisque le coton, principale source de revenu monétaire, est cultivé dans toute la plaine. Il n'existe aucune mesure précise destinée à accélérer ou à freiner un mouvement dont on ne semble pas encore avoir pris conscience de l'ampleur et des conséquences possibles.

L'analyse de ces mouvements migratoires se révélerait pourtant fort intéressante, en raison de leur importance statistique et des changements tant sociologiques qu'économiques qu'ils sont susceptibles de provoquer, ou dont ils sont le reflet. Plus complexes dans leurs motivations, parce qu'imposés par aucune

(1) Texte rédigé par Guy PONTIE en 1972.

contrainte administrative ou démographique, plus variés dans leur orientation spatiale, les mouvements migratoires des gens de plaine sont certainement plus riches de significations que ceux des montagnards.

L'exemple des Guiziga que nous analyserons rapidement ici, nous permettra d'appréhender une grande variété de déplacements apparemment « spontanés ». Vu le nombre relativement restreint de migrants – qui représentent cependant un fort contingent de la société guiziga – nous pourrons facilement suivre leurs différentes étapes migratoires, cerner les problèmes que pose leur nouvelle installation, et avoir une idée de leurs motivations, grâce à la connaissance que nous possédons de la société de départ.

Les Guiziga qui représentent une population d'environ 60 000 personnes, se divisent en trois groupes principaux actuellement séparés par le pays peul de Maroua. L'un occupe au sud-ouest de Maroua le canton de Moutouroua et une partie importante du canton de Midjivin ; un autre groupe, plus restreint, que l'on pourrait qualifier de semi-montagnard, est installé près de l'aiguille rocheuse de Loulou ; le troisième groupe enfin, qui occupait jadis la ville de Maroua et ses abords immédiats, est représenté à l'ouest de la ville et au nord, à la lisière du pays Mofou. Comparées à celles des montagnes, les densités de populations sont faibles – de 20 à 30 h/km² – sauf au nord de Maroua, dans la zone de contact entre Guiziga et Mofou, où elles peuvent atteindre et même dépasser 100 h/km². Les sols, bien que d'inégale valeur agricole, permettent la mise en œuvre sur la majorité du territoire d'une gamme de cultures assez étendue pour la région (mil de saison des pluies, mil de Karal, coton, arachide) avec des rendements qui atteignent la moyenne régionale. Les mouvements migratoires, dans l'ensemble, ne sont donc pas imposés par les conditions naturelles ; ils n'en sont pas moins importants (12 % environ des Guiziga vivent en dehors de leur territoire ethnique) et variés, quant à leur durée, aux distances parcourues et aux zones d'implantation choisies.

Pour la commodité de l'exposé, mais aussi parce qu'elles n'ont ni les mêmes significations ni les mêmes conséquences, nous distinguerons essentiellement deux types de migrations : les migrations « internes » et les migrations « externes ».

Les migrations internes

Elles sont particulièrement importantes. Des enquêtes menées dans plusieurs villages peuplés exclusivement de Guiziga ou dans lesquels ils sont majoritaires, nous ont permis de constater qu'en moyenne – il existe évidemment des variations locales – la moitié environ des chefs de famille n'étaient pas originaires du village dans lequel ils résidaient. Parmi les natifs du village, nombreux par ailleurs étaient ceux qui avaient effectué un ou plusieurs mouvements migratoires avant de retourner vivre dans leur village d'origine. Ces résultats ont été dans l'ensemble confirmés par le dépouillement du recensement de 1966 portant sur la totalité du pays guiziga. Ce phénomène est particulièrement net dans la partie nord des cantons de Moutouroua de Midjivin et dans la zone guiziga du nord de Maroua, pourtant plus densément peuplée ; il n'est plus vrai dans la région de Loulou qui fournit quelques migrants mais ne reçoit pratiquement aucun apport extérieur (1).

Un second fait mérite notre attention : la fréquence des mouvements migratoires. Quelques chiffres donneront une idée de l'ampleur du phénomène. Lors de notre enquête 55 % des chefs de famille installés à Moussourtouk, 67 % de

(1) 97 % des chefs de famille résidant à Loulou étaient natifs du village.

ceux installés à Moulva, avaient effectué deux mouvements migratoires ou plus ; il en était de même pour plus de la moitié des migrants installés à l'extérieur du pays Guiziga, auprès desquels nous avons enquêté.

La plupart des déplacements, ce sera notre troisième remarque, portent sur de faibles distances, 87 % des déplacements des chefs de famille installés dans le village de Moulva, 70 % à Moussourtouk, 66 % dans l'arrondissement de Maroua rural, 57 % dans celui de Mindif, avaient eu lieu dans un rayon de 20 km.

Si l'on examine les conséquences de ces mouvements migratoires sur la répartition de la population à l'intérieur du pays guiziga, on constate un dépeuplement de la partie sud des cantons de Moutouroua et Midjivin au profit du nord, des cantons de Kaliao et Tchéré au nord de Maroua au profit de la région de Godola déjà très peuplée, mais disposant de bonnes terres. Ces mouvements répondent à une certaine logique économique : les zones qui font l'objet d'un accroissement de la population disposent généralement de bonnes terres ou du moins de terres favorables à la culture du mil de saison sèche, qui permettent de compenser les pertes subies en mil de saison des pluies du fait de la culture du coton. Mais ce n'est là que le résultat global d'un ensemble de mouvements dont le processus est en fait beaucoup plus complexe. Les déplacements de population vers les zones « favorisées » n'excluent pas des échanges au sein des zones « défavorisées » (retour au « pays » d'individus partis momentanément ailleurs, mais aussi installation d'étrangers). De même la présence de bonnes terres n'est pas nécessairement un élément de stabilité et l'on assiste à de nombreux échanges entre zones « favorisées ».

Faut-il en conclure que les motivations économiques ne sont pas déterminantes ? Une enquête menée auprès de nombreux migrants montre qu'elles sont, en fait, presque toujours sous-jacentes.

L'individu qui aspire à un accroissement de son revenu peut en effet y parvenir de deux façons : soit par un accroissement de la production, ce qui suppose une extension des superficies cultivées, une amélioration des techniques culturales ou l'installation sur des terres au meilleur potentiel agricole, soit par une meilleure répartition du revenu qui impose aux jeunes et plus généralement à ceux qui ne bénéficient pas au sein de la société traditionnelle d'une position éminente, de prendre leurs distances vis-à-vis de leur famille ou de leur village.

Le désir de fuir les contraintes traditionnelles paraît déterminant dans la décision prise par l'individu de quitter son village de naissance. Nous avons déjà eu l'occasion de noter, et J. BOUTRAIS vient de le rappeler, que la société guiziga – c'est particulièrement net au sein de la chefferie de Moutouroua – était étroitement hiérarchisée : les autorités villageoises politiques et religieuses, les aînés au sein du groupe de parenté, peuvent obtenir de leurs subordonnés des prestations en travail ou en produits agricoles, et leur interdire l'accès à un revenu qui ne serait pas en rapport avec leur position sociale. Conscients de l'importance des tâches qu'ils accomplissent, stimulés par la présence sur les marchés des produits de plus en plus diversifiés, désireux de surcroît de compenser leur infériorité de statut au sein de la société traditionnelle par l'acquisition de produits valorisés sur le plan moderne, ceux-ci acceptent plus difficilement que par le passé les prestations qui leur sont imposées, d'autant plus que la culture du coton n'a fait que rendre plus sensibles ces inégalités. Après avoir épuisé toutes les possibilités de conciliation, l'individu se soumettra ou prendra la décision de quitter son village de naissance, sachant qu'il pourra se procurer de la terre ailleurs et récupérer ses anciens champs en cas d'échec ou lorsque son âge lui permettra de profiter à son tour du système.

Ce premier mouvement migratoire n'est pas toujours préparé de longue date. La « malchance » d'un individu (mauvaise récolte, maladie ou mort d'un enfant ou d'une épouse) pourra être interprétée par le devin (*« Mi pi dahas »*) comme la

conséquence du refus de celui-ci de respecter la charge sociale (1) : il n'y aura guère de salut que dans la fuite. C'est la présence d'un ami, plus que la valeur des terres qui guidera le migrant dans le choix de son village refuge, et ce premier déplacement pourra effectivement apparaître comme économiquement aberrant. Il portera généralement sur de faibles distances et n'entraînera pas une rupture définitive avec le milieu de départ. Le migrant pourra se réconcilier avec sa famille ou les autorités villageoises et retourner vivre dans son village de naissance ; dans le cas contraire, cette première migration ne sera bien souvent qu'une étape vers de nouveaux déplacements. Le désir d'obtenir de meilleurs rendements ou de pratiquer une culture déterminée (coton ou mil de karal généralement) sera alors déterminant dans le choix de la nouvelle zone d'implantation.

On pourrait donc dire très schématiquement que le premier mouvement migratoire est une forme de contestation de l'ordre établi, et n'est pas toujours « orienté », alors que les mouvements suivants sont plus directement liés à l'attraction de zones au meilleur potentiel agricole.

Le « dépaysement » du migrant, la distance prise vis-à-vis de la société traditionnelle, est fonction de la zone dans laquelle il s'installe. Parmi les migrations que nous appelons « internes », une analyse plus fine devrait ainsi établir de nouvelles distinctions fondées sur le critère de l'homogénéité ethnique, et au sein de zones ethniquement homogènes, sur celui de l'appartenance à un même groupe originel. Plus que la distance parcourue, ce sont ces deux facteurs qui doivent être pris en considération. Ainsi, le Guiziga de Mouda qui effectue un déplacement de quelques km seulement vers le nord, en direction de Salak où les Guiziga sont bien représentés, mais placés sous la domination des Foulbé, sera plus « dépaysé » que s'il s'installe 50 km plus au sud, sur le territoire de sa chefferie d'origine. Les arrondissements de Maroua rural et Mindif mériteraient de ce point de vue une place particulière. Les Guiziga, comme le montre la fig. 51, y sont fortement représentés, voire majoritaires dans certains cantons, mais n'en constituent pas moins vis-à-vis des Foulbé une minorité sociologique ; il est difficile à cet égard de considérer cette zone comme faisant partie du « pays » guiziga. D'un autre côté, si l'on se souvient que cette région était, avant la conquête peule, l'aire d'expansion naturelle des Guiziga, il est difficile d'assimiler à des migrations extérieures les déplacements que l'on enregistre en direction et à l'intérieur de cette zone. La pacification du territoire permet en quelque sorte le redémarrage de l'histoire gelée pendant la période de domination militaire des Foulbé.

Cette région – plus encore l'arrondissement de Mindif que celui de Maroua rural – présente la particularité de servir d'étape pour de nombreux migrants venus notamment du canton de Midjivin, de Loulou, et du pays guiziga du nord de Maroua, qui se dirigeront ensuite vers la ville de Maroua ou vers des régions plus lointaines (Mora, Guider...). Les conditions d'accueil n'y sont pas toujours favorables. Le migrant réussira généralement à s'intégrer dans un quartier voire un village peuplé exclusivement de Guiziga, et il ne sera pas trop dépaysé, mais il aura des difficultés à obtenir des terres. Les densités de population sont généralement supérieures à celles du pays guiziga, les meilleures terres, favorables à la culture du mil de karal, sont déjà appropriées. Si le nouveau venu réussit à s'approprier par débroussage quelque parcelle – après un cadeau substantiel au chef de village – il devra le plus souvent compléter son exploitation par l'achat ou la location.

Peuvent également être considérées comme internes, les migrations vers la ville

(1) Nous avons indiqué les conséquences graves que pouvait avoir pour le Guiziga la malédiction de son père et de ses oncles ou tantes.

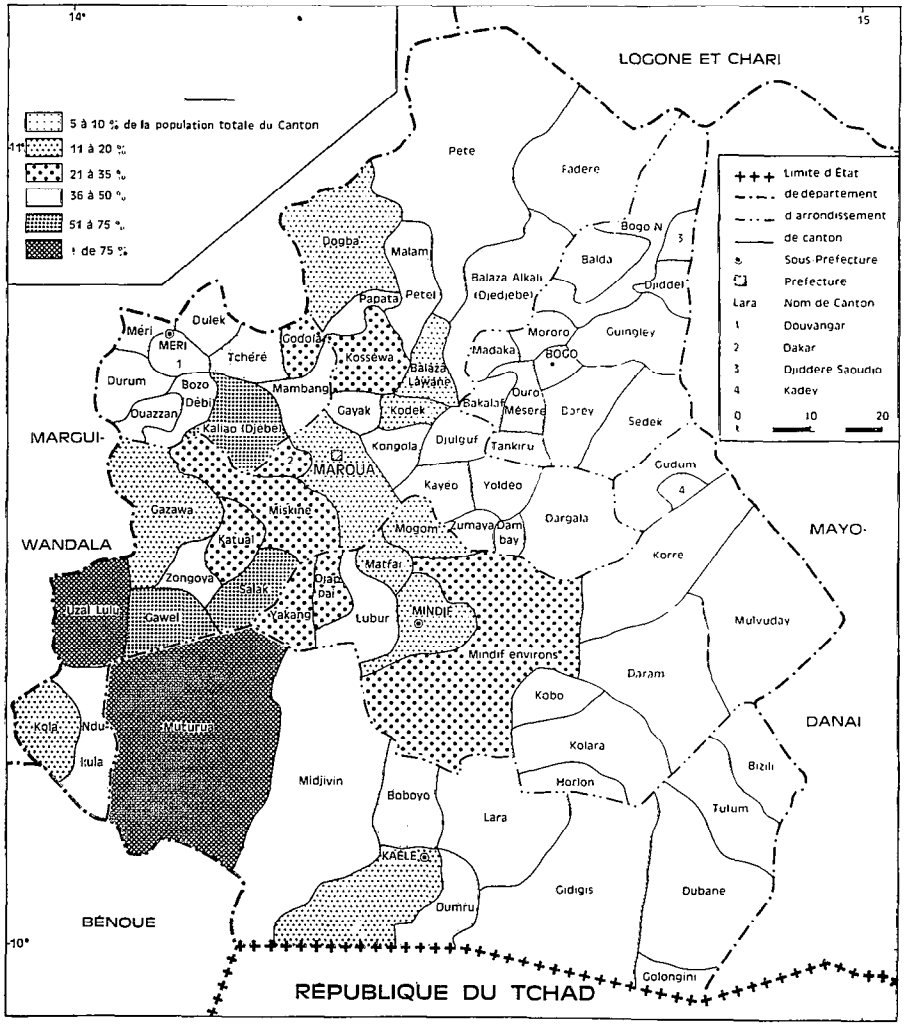

Fig. 51 La représentativité des Guiziga dans le Diamaré

de Maroua. Avant la conquête peul, la ville de Maroua, nommée alors Marva, était en effet la capitale d'une chefferie guiziga. Parmi ses habitants certains se sont soumis aux envahisseurs qui les ont peu à peu assimilés, d'autres ont été chassés à la périphérie. Actuellement 20% environ des résidants de cette ville se déclarent Guiziga : ils constituent, après les Foulbé, le groupe ethnique le plus représenté (1).

D'après le recensement de 1963 qui indiquait encore l'appartenance ethnique des individus, 1965 Guiziga installés à Maroua n'étaient pas natifs de la ville (1) :

(1) Ce chiffre est nettement inférieur à la réalité : de nombreux Guiziga, par souci de prestige, se déclarent en effet Foulbé.

27 % venaient de l'arrondissement de Maroua rural, 25 % de celui de Méri, 23 % de celui de Kaélé, 15 % de celui de Mindif. L'enquête que nous avons menée, en 1969-70, auprès de 252 chefs de famille migrants donne des renseignements concernant les lieux de naissance. 31 % d'entre eux étaient natifs du canton de Midjivin, 26 % de l'arrondissement de Méri, 19 % de celui de Maroua rural, 12 % de celui de Mindif, 10 % seulement du canton de Moutouroua. Le canton de Midjivin, affligé de sols ingrats (sauf dans sa partie nord, en bordure du mayo Foulou), fournit un fort pourcentage de migrants, alors que le canton de Moutouroua, où les Guiziga sont pourtant plus nombreux, n'en fournit qu'une faible part. Nous verrons que les Guiziga de Moutouroua désirant s'installer en ville, sont davantage attirés par la ville de Garoua et ses abords immédiats. La moitié des migrants sont venus directement de leur village de naissance à Maroua ; les autres avaient déjà effectué un ou plusieurs mouvements migratoires, notamment à l'intérieur des arrondissements de Maroua rural et de Mindif.

L'installation en ville n'entraîne pas de modifications sensibles dans les activités des chefs de famille qui restent avant tout des agriculteurs (2). Les femmes, qui jouent un rôle important dans la décision prise par le mari d'aller résider en ville, ont par contre tendance à adopter le modèle peul : les jeunes, plus que les femmes âgées, délaissent volontiers le travail de la terre et n'apportent qu'une contribution très modeste au revenu de la famille. La difficulté pour elles, en raison de la rareté des terres, de cultiver une parcelle leur permettant d'obtenir un revenu personnel n'est certainement pas étrangère à cette attitude. Le nouvel arrivant doit en effet se contenter souvent d'une exploitation aux dimensions plus réduites que dans son village d'origine. Les champs, situés parfois à plusieurs kilomètres de la ville, doivent être en partie loués ou achetés. C'était le cas de 39 % des surfaces cultivées par les 252 chefs de famille de notre échantillon. On assiste par ailleurs à des modifications importantes dans la répartition des cultures. Si la part réservée au coton ne varie guère (elle représente 18 % des superficies cultivées), le mil de karal, facilement commerciable, supplante nettement le mil de saison des pluies (3).

Les migrants ont conscience des difficultés rencontrées pour obtenir des champs, construire leur case, garder leur épouse... Nombre d'entre eux reconnaissent que la vie était plus facile au village et ne conseilleraient pas à un ami de venir s'installer en ville. Pourtant rares sont ceux qui désirent retourner vivre en brousse et encore envisagent-ils le retour au « pays » dans un avenir lointain (« lorsque je serai très vieux »). Ils n'en continuent pas moins d'entretenir avec leur village d'origine des relations suivies : ils retournent consulter le devin en cas de maladie, assistent aux fêtes traditionnelles, et n'hésitent pas à soutirer à leurs parents restés au village un peu de mil ou quelques fagots de bois (c'est le cas notamment des jeunes chômeurs nourris à la ville par un frère de race, dans l'attente d'un hypothétique emploi).

Les migrations extérieures

Les principales zones de migrations extérieures sont : au nord, l'arrondissement de Mora et la zone de Banki au Nigeria ; à l'est, la région de Kaélé-Doumrou et au

(1) Ne sont pas comptés ici les enfants de migrants nés à Maroua.
(2) C'est le cas de 80 % des hommes nés avant 1932, de 76 % des hommes nés après cette date.
(3) Le mil de Karal représente 45 % des superficies cultivées contre 36 % dans les villages d'origine des migrants (chiffres recueillis par interviews).

Tchad la zone de Binder-Léré, pour lesquelles nous ne disposons que de données statistiques partielles (1) ; et beaucoup plus au sud, l'arrondissement de Guider et la zone Pitoa-Garoua (fig. 52).

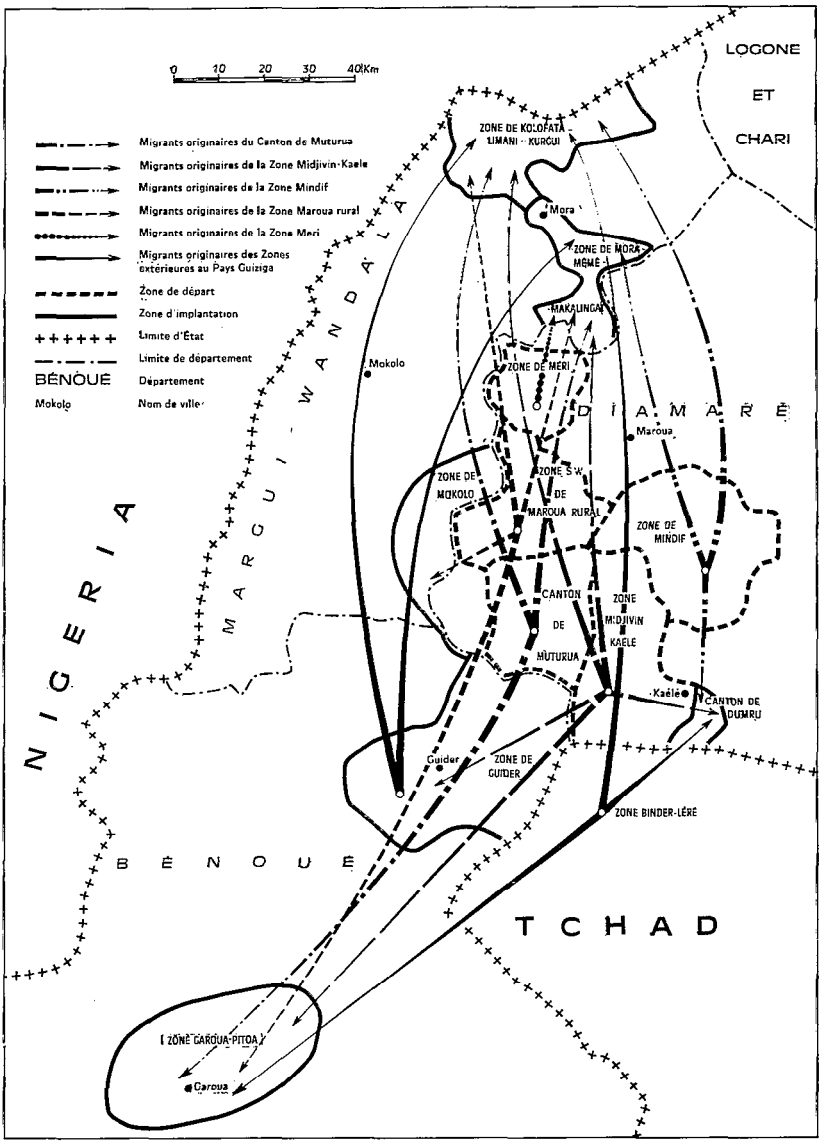

Fig. 52 Les migrations externes des Guiziga

L'ARRONDISSEMENT DE MORA

Les Guiziga entretiennent depuis longtemps des relations avec les Mandara. Avant la prise du pouvoir par les Foulbé, la chefferie Bi-Marva était vassale du royaume du Mandara qui vint à son secours lors de la lutte pour la prise de Maroua et recueillit le chef guiziga après sa défaite. L'installation de migrants dans cette zone est pourtant récente. D'après les renseignements que l'on peut extraire des documents administratifs, elle a pris quelque importance en 1962-63, atteint son maximum en 1965 – les Guiziga représentaient alors 1 128 personnes – pour décroître ensuite rapidement entre 1966 et 1968.

La plupart d'entre eux s'étaient installés sur de très bonnes terres en bordure du mayo Ngetchéwé, dans les villages de Talkomari, Gangawa, Limani, ainsi que dans la zone de Kourgui-Pivou. Le désir d'obtenir un revenu monétaire par la culture du coton et de fuir les prestations traditionnelles (2) est ici nettement exprimé. Cette zone dispose en effet des meilleurs sols à coton de tout le Nord-Cameroun (3) ; mais il est difficile d'en obtenir l'usage. Les terres qu'il est possible de débrousser sont de valeur médiocre : si l'on veut obtenir de bons rendements, il est nécesaire d'avoir recours à l'achat ou à la location et, souvent, en plus du prix payé, de rendre divers services au bailleur, voire à l'ancien propriétaire. Les superficies cultivées sont plus restreintes (4), la gamme de cultures qu'il est possible de mettre en œuvre moins étendue (absence de mil de karal notamment). Une mauvaise récolte de coton, le désir du bailleur de reprendre son champ, ou encore un accroissement du prix ou des services demandés, placera le migrant dans une situation délicate et le contraindra souvent à aller tenter sa chance ailleurs.

Les Guiziga venus dans cette région font effectivement preuve d'une grande instabilité. Originaires dans leur grande majorité des cantons de Moutouroua et de Midjivin, ces migrants qui ont le plus souvent fait étape à Maroua rural ou à Mindif, n'hésitent pas à retourner au « pays » (5), ou à poursuivre leur migration vers Guider ou Pitoa, à plus de 200 km au sud. Ainsi, entre 1966 et 1968, plus de la moitié des Guiziga installés en pays Mandara ont quitté la région. Ils avaient pourtant réussi à constituer une colonie homogène et à recréer en partie un univers traditionnel : un quartier de Kourgui peuplé exclusivement de Guiziga était placé sous le commandement du premier installé qui faisait appel pour toutes les questions religieuses concernant le quartier, au chef religieux de son village de naissance.

LA ZONE DE GUIDER ET DE PITOA-GAROUA

Le recensement de 1970-71 fait état dans l'arrondissement de Guider de la présence de 8 500 Guiziga.

Les cantons de Lam et de Mousgoy qui prolongent au sud le pays des Moutouroua, ont accueilli des Guiziga depuis fort longtemps et peuvent

(1) Le dépouillement du recensement de 1963 effectué par H. FRECHOU (op. cit. p. 31) fait état de la présence de 2 498 Guiziga dans les cantons de l'arrondissement de Kaélé extérieur au pays Guiziga. Les recensements ultérieurs, trop incomplets pour être utilisés sous cet aspect, nous permettent seulement d'affirmer qu'une proportion importante des migrants avaient déjà effectué un ou plusieurs mouvements migratoires avant de quitter le pays Guiziga.

(2) Ici, si je récolte une calebasse de mil, je mange une calebasse de mil, nous disait un jeune Guiziga.

(3) Pour la campagne 1965-66, d'après les statistiques de la CFDT, les rendements de l'ordre de 728 kg/ha pour le canton de Moutouroua atteignaient 1 700 kg/ha à Talkomari, 2 013 kg/ha à Gangawa.

(4) 1,70 ha par famille en moyenne, contre 2,95 environ dans le canton de Moutouroua. Ces chiffres approximatifs parce que recueillis par interview ne concernent pas les cultures secondaires (haricots, oseille de Guinée...).

(5) Ils ont conservé avec le pays des relations très étroites, d'ordre religieux, mais aussi économique et matrimonial.

difficilement être considérés comme des zones de migrations extérieures (1). Il n'en est pas de même des cantons situés plus au sud (Guider urbain : 688 Guiziga, Guider rural : 2 932, Golombé : 1 328, Mayo Loué : 775 ; Figuil : 705) qui accueillaient depuis quelques années un fort contingent de migrants : des Guiziga, venus notamment de Moutouroua et des Moundang. C'est le cas en particulier du lamidat de Golombé dont la population a plus que doublé en l'espace de 7 ans, passant de 6 930 hab. en 1963 à 14 622 en 1970. Dans cette zone encore peu peuplée, on pourrait parler de « colonisation de terres neuves ». En quelques années, de nombreux villages se sont en effet créés à proximité de l'axe routier Maroua-Garoua, entre Figuil et Boula Ibib en particulier : les nouveaux venus peuvent s'approprier facilement de la terre par défrichage.

Les mouvements migratoires en direction de Pitoa-Garoua sont plus anciens puisqu'ils datent déjà d'une quinzaine d'années. Il est difficile d'apprécier l'importance de l'immigration dans cette région : les recensements administratifs ne mentionnent en effet que rarement l'appartenance ethnique et c'est par référence aux villages de naissance que nous avons dû effectuer le dénombrement. Le chiffre de 1 800 que nous avons obtenu doit donc être considéré comme inférieur à la réalité, sans qu'il nous soit possible d'apprécier l'importance de cette sous-estimation. Fortement représentés à Pitoa (environ 500) où ils occupent un quartier homogène jouxtant un quartier moundang, les Guiziga sont également présents dans le lamidat de Bé, sur les terres d'alluvions récentes qui bordent le mayo Badjouma. C'est le canton de Moutouroua qui fournit ici le plus grand nombre de migrants, suivi d'assez loin par celui de Midjivin. La plupart d'entre eux n'en étaient pas à leur première migration.

Les conditions d'accueil sont relativement favorables. L'appropriation des terres ne pose pas trop de problème (2), les rendements sont bons, la concentration des Guiziga suffisante pour qu'ils ne se sentent pas isolés. Il apparaît donc normal que les Guiziga installés dans cette zone soient plus stables que dans la région de Mora. Les relations avec le pays d'origine ne sont pas rompues pour autant : malgré la distance, il n'est pas rare que le migrant vienne rendre visite à ses parents, ou prendre femme au village.

D'après les recensements de 1970-71, 450 Guiziga habiteraient la ville de Garoua.

⁂

Si l'on voulait caractériser en quelques mots ces migrations extérieures, on pourrait dire qu'elles sont généralement le fait d'éléments jeunes, ayant effectué déjà un ou plusieurs mouvements migratoires, qui recherchent avant tout la rentabilité.

Nous avons vu cependant qu'il n'est pas toujours possible de s'approprier de bonnes terres, qu'il est souvent nécessaire d'avoir recours à la location ou à l'achat, que la mise en œuvre d'une gamme de cultures suffisamment variée pour atténuer les conséquences des aléas climatiques n'est pas toujours permise. Par ailleurs, les relations avec les autochtones – des islamisés en général – sont souvent tendues : la situation de dépendance sociale et économique que le Guiziga fuyait en quittant son pays, il la retrouve souvent transférée au niveau ethnique dans sa zone d'implantation. Autant de raisons qui expliquent la fréquence des mouvements migratoires et, dans bien des cas, les retours sinon dans le village de naissance du moins au sein du groupe originel.

(1) Selon J. LESTRINGANT (1964, p. 325) la principauté de Mousgoy aurait été créée par un Guiziga venu de Moutouroua.

(2) 10% seulement des superficies cultivées par les Guiziga de Pitoa et de Sekandé, que nous avons interrogés, auraient été louées ou achetées.

LES MIGRATIONS VERS LES VILLES (1)

L'étude des fiches du recensement général de 1967-1969 nous permet une approche chiffrée des mouvements vers les villes (2). Travaillant à l'échelle du Cameroun entier, il nous a fallu conventionnellement limiter nos « villes » aux seules 36 préfectures de l'époque, et donc, dans le Nord, négliger les centres notables que sont Mora, Kaélé, Guider, plus peuplés et mieux équipés que certaines préfectures déshéritées, et qui tôt ou tard accèderont à cette importante fonction administrative.

Il nous faut dire quelques mots de notre méthode. Les fiches du recensement de 1967-69 (les opérations durèrent beaucoup plus longtemps que prévu) indiquaient *l'arrondissement d'origine* des gens recensés, ce qui, évidemment, est ici une unité bien grossière. Un dépouillement intégral était hors de notre portée, et d'ailleurs peu significatif : d'où la sélection des seules *personnes assujetties* à l'impôt – c'est-à-dire essentiellement les hommes adultes et valides et les rares femmes intervenant ouvertement dans la vie économique monétarisée, donc, pratiquement, la seule partie active de la population urbaine.

Notre taux de sondage variant pour des raisons techniques (de 1/1 à 1/10) d'une ville à l'autre, nous avons homogénéisé nos données en les rapportant à des « *Unités conventionnelles de Migration* », dont le nombre pour chaque ville est égal au volume de la population de celle-ci. L'image des migrations que nous obtenons ainsi est donc fondamentalement celle des déplacements de la fraction active de la population (naturellement, la plus significative), mais l'extrapolation aux femmes, enfants, vieillards ou autres personnes à charge n'est pas abusive, car le plus souvent ceux-ci ne font que suivre les pérégrinations de leur soutien de famille. Cependant ces généralisations sont peut-être plus hasardeuses dans le Nord que dans le reste du pays, car les mariages inter-ethniques (en particulier des musulmans épousant des païennes) y sont moins rares et le milieu urbain amène fréquemment une « foulanisation » qui atténue dans l'opinion publique l'importance de l'origine géographique – c'est-à-dire ethnique – des citadins de longue date. Cependant ces derniers sont rares (sauf à Maroua), et la plupart des habitants des villes sont de proche extraction campagnarde.

Il nous est donc possible d'évaluer successivement l'importance de l'exode rural dans les zones de départ, puis le volume et la direction des principaux flux, enfin les « zones d'attraction démographique » des préfectures du Nord.

L'exode rural à partir des arrondissements d'origine

Le nombre des migrants varie d'une région à l'autre dans des proportions énormes : 28.050 « Unités Conventionnelles de Migration » proviennent de l'Arrondissement de Maroua, 305 de celui – mitoyen – de Bogo ! Ce que l'on observe ici est une règle qui s'affirme dans l'ensemble du pays : un arrondissement doté d'une ville (en particulier de niveau préfectoral) donne naissance à un nombre de migrants vers les villes de beaucoup supérieur à ceux des zones purement rurales. Ainsi, après Maroua, voit-on les volumes les plus considérables dans les arrondissements de Garoua (16 500), Yagoua (9 400), puis Mokolo (4 300) bien médiocre préfecture, guère plus importante que les trois grosses sous-

(1) Texte rédigé par Yves MARGUERAT (1975).
(2) MARGUERAT (Y.), 1975. Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. *Travaux et Documents de l'ORSTOM.*

préfectures qui, d'ailleurs, connaissent des émigrations de même ampleur : 3 600 Unités Conventionnelles de Migration proviennent de l'arrondissement de Kaélé, 2 300 de celui de Mora et autant de celui de Guider. Au-delà, les valeurs s'effondrent très vite : 1 600 U.C.M. encore à Méri, voisin de la ville de Maroua, 800 à Kar Hay, 500 à Mindif, 300 à Bogo (1).

Pour avoir une idée de l'importance locale de cet exode vers les villes, il faut en comparer le volume avec le chiffre des populations *rurales* des arrondissements d'origine. Les arrondissements contenant les deux grandes villes du Nord, Maroua et Garoua, ont des taux remarquablement similaires : de 254 à 277 Unités Conventionnelles de Migration pour 1 000 ruraux. Loin derrière vient l'arrondissement de Yagoua (85 U.C.M. pour 1 000 ruraux). Celui de Mokolo – qui a l'un des taux d'urbanisation les plus bas du pays, avec moins de 4 500 citadins face à 200 000 ruraux – n'est que de 21, aussi faible donc que ceux de Mora (19), Guider (18), Kar Hay (17), à peine moins dérisoire que ceux de Bogo et Mindif (9 à 10 Unités Conventionnelles de Migration pour 1 000 ruraux). Deux cas méritent attention : Méri et Kaélé, le premier par l'importance (45), le second par la faiblesse (32) de ce taux d'exode rural. C'est que l'arrondissement de Méri – purement rural et resté très traditionaliste – s'étend dans sa partie orientale immédiatement aux portes de la ville de Maroua. Les Guiziga et les Moundang de l'arrondissement de Kaélé, à l'inverse, ont une réputation – largement justifiée –

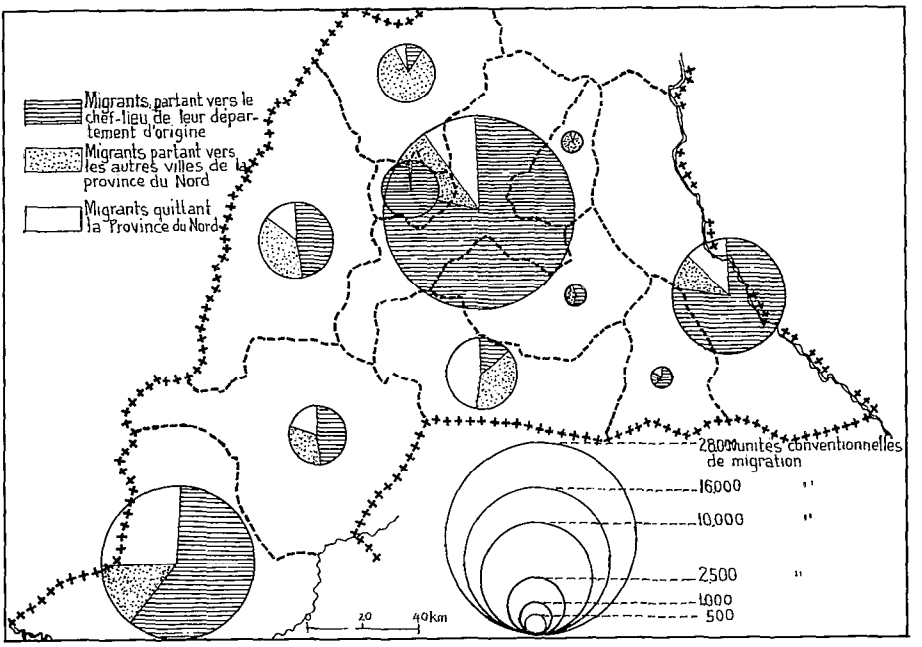

Fig. 53 L'exode rural (par arrondissement d'origine)

(1) Il s'agit, on s'en rappelle, de la population active, donc essentiellement masculine. Il nous a semblé, lors du dépouillement du recensement de la ville de Maroua, que les femmes originaires de Bogo y sont en fait beaucoup plus nombreuses. Ce sont les Foulbé réputées les plus pures et les plus nobles, et donc fort recherchées en mariage. Cette impression demanderait vérification.

de grands migrateurs (nous en reparlerons plus loin), mais leur poids est ici contrebalancé par celui des Toupouri de la moitié orientale de l'arrondissement qui, eux, sont au contraire accrochés fermement à leur terroir.

Mais la signification des déplacements vers les villes varie considérablement selon la distance parcourue effectivement. Il est donc intéressant de distinguer dans ces flots d'émigrants ceux qui s'arrêtent dans la préfecture de leur propre département, ceux qui s'égayent dans les autres villes du Nord (Ngaoundéré comprise), enfin ceux qui font le grand saut que représente pour un natif de cette région de savane l'installation dans les villes du Cameroun méridional.

Comme nous l'indique la figure 53, la proportion des uns et des autres varie considérablement : 10 % seulement des originaires de l'arrondissement de Mora vont à Mokolo, leur chef-lieu, et 14 % de ceux de Kaélé partent vers Maroua, tandis que 98 % des citadins provenant de l'arrondissement de Méri sont restés à Maroua. La diversité est un peu moins grande dans les arrondissements contenant la préfecture : il est naturel que celle-ci draine vers elle la plus grande partie de ceux – nombreux – qui quittent les campagnes avoisinantes : seul Mokolo ne capitalise pas la moitié (48 %) des originaires de son arrondissement – mais le pouvoir d'attraction de cette si petite ville est bien faible. Ailleurs la proportion oscille entre les deux tiers et les trois-quarts, sauf à Maroua, où elle atteint 80 % – il est vrai que dans cette ville ancienne, une bonne part des citadins actuels en sont effectivement originaires (d'où la nécessité de tempérer quelque peu l'importance apparente des 28 000 U.C.M. de son arrondissement).

Très significatif est le nombre de ceux qui ont quitté la région, quasi nul à Bogo, Mindif, Méri et Mora. On observe dans l'ensemble que l'arrondissement contenant la préfecture adresse au loin proportionnellement plus d'émigrants que les arrondissements purement ruraux ; mais surtout on remarque une très nette évolution du nord vers le sud : la proportion de ces migrants est de 10 à 15 % entre les monts du Mandara et le fleuve Logone, puis passe à 20 % à Guider et à 25-26 % dans le reste de la Bénoué. Un cas, toutefois, fait exception : Kaélé, avec 48 % des émigrants partis au loin, ce qui est bien conforme à la grande « migrabilité » des Guiziga et des Moundang. Les volumes humains ainsi lancés dans des mouvements de grande ampleur se hiérarchisent donc d'une autre façon que lors de notre première approche : l'arrondissement de Garoua vient en tête, avec 4 300 migrants « lointains », suivi de Maroua : 2 600, Kalé : 1 800, Yagoua : 1 200, Mokolo : 600, Guider : 500... Les régions les plus marquées sont donc d'une part les purs Haoussa-Foulbé, dotés d'une vieille et active tradition commerciale (en particulier dans le domaine de la viande, qui est leur monopole dans le sud) et d'autre part certaines ethnies païennes au dynamisme particulier : Guiziga, Moundang, Massa, Guidar... qui réagissent avec audace aux sollicitations du monde extérieur.

Les flux de migration vers les villes

Revenons aux échanges humains internes à la région. Nous avons vu que les arrondissements titulaires d'une préfecture fournissent à celle-ci des effectifs considérables : 22 500 Unités Conventionnelles de Migration à Maroua, 9 900 à Garoua, 7 100 à Yagoua ; même avec 2 100 à Mokolo, ce sont là les principaux courants d'exode rural des arrondissements en question.

Il nous faut donc maintenant analyser les courants qui sortent des limites de leur arrondissement d'origine (fig. 54). En dehors de 5 500 Tchadiens présents à Garoua (soit plus de 1/6 de la ville), les courants les plus massifs vont des arrondissements de Méri et de Mora à la ville de Maroua (respectivement 1 600 et 1 250), de ceux de Maroua, de Guider et de Kaélé vers la ville de Garoua (1 200, 1 100

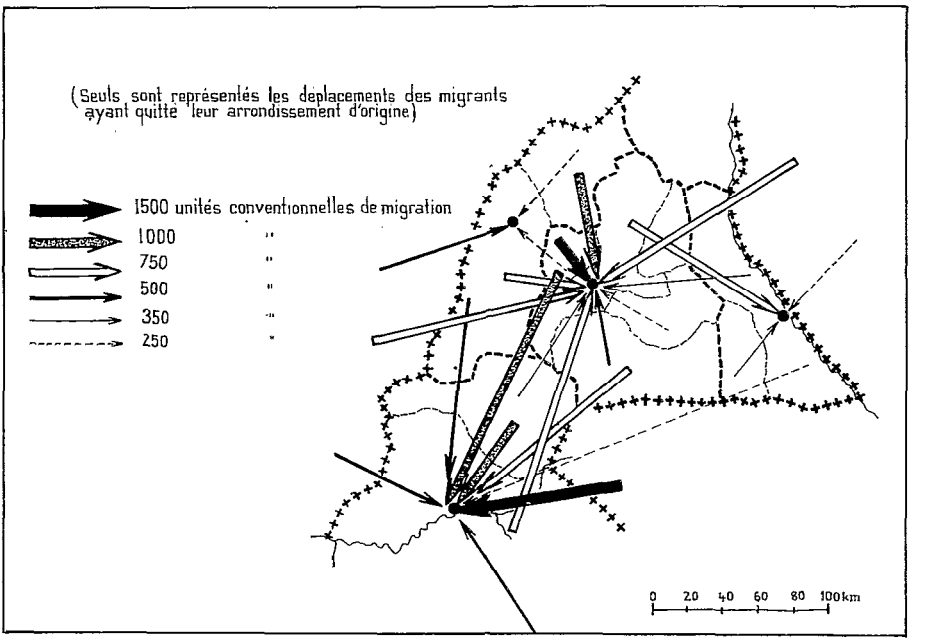

Fig. 54 Les principaux courants de migration vers les villes

et 900), et aussi de l'arrondissement de Garoua vers Maroua (800) (les liens entre les deux grandes villes à dominante foulbé paraissent fort étroits), de Mokolo vers Maroua (800), de Maroua vers Yagoua (750) et ainsi de suite.

On voit donc que certains arrondissements ont un rôle de « châteaux d'eau » humains, le flot de ceux qui les quittent se concentre soit dans une seule direction (Méri, Mindif, Kar Hay), soit dans deux (Kaélé, Guider, Mokolo), soit dans plusieurs (Mora, Maroua, Yagoua) ; mais, dans ces cas-là l'intensité des divers courants est généralement très variable : il y a très visiblement des échanges préférentiels entre pôles répulsifs et points attractifs, chacun de ceux-ci assurant le drainage principal d'un « bassin versant » différent.

Les zones d'attraction des villes

Chaque arrondissement se caractérise donc par la ville qui attire le plus gros flot de ses émigrants (et, accessoirement, par celles qui se partagent le reste). D'où la possibilité de tracer pour chaque ville une *zone d'attraction humaine* préférentielle (fig. 55). On remarquera que celle-ci ne coïncide avec les limites départementales que pour le Mayo Danay ; elle se réduit à son seul arrondissement pour Mokolo, prend une forme biscornue pour Maroua (elle s'étend sur l'arrondissement de Mora, mais pas sur ceux de Bogo et de Kaélé), s'enfle considérablement pour Garoua, qui, outre toute la Bénoué et ces deux arrondissements du Diamaré, attire en priorité l'exode rural des provinces mitoyennes du Tchad (régions de Pala, Léré et peut-être même Moundou).

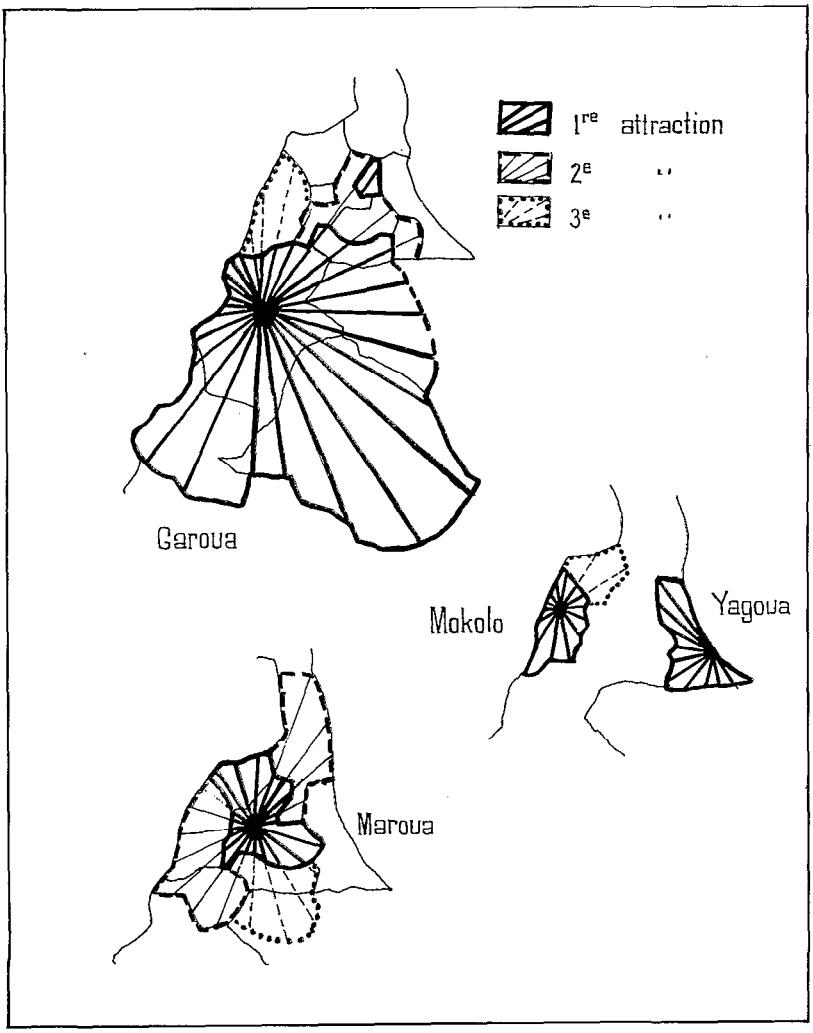

Fig. 55 Les zones d'attraction des villes

Si l'on prend en compte les courants de seconde importance – à condition qu'ils ne soient pas trop dérisoires, comme c'est le cas à Méri et Mindif –, on obtient une image plus subtile encore. On s'aperçoit ainsi que les émigrants de l'arrondissement de Mora (1) sont attirés en second choix par Kousséri, et non par Mokolo, décidément bien peu rayonnante, que la zone d'influence de la ville de Maroua s'étend alors sur les arrondissements voisins de Bogo, Kousséri, Mokolo et Guider

(1) Vraisemblablement ici des Mandara et Arabes Choa musulmans.

(mais elle n'est que troisième à Kaélé, après celle de Yaoundé) ; elle s'étale donc largement sur toute la zone entre Monts du Mandara et vallée du Logone, à l'exception remarquable du département du Mayo Danay qui, lui tournant résolument le dos, s'oriente directement vers Douala et Yaoundé : les païens du fleuve échappent bien plus que ceux de la montagne à l'emprise des cités musulmanes.

Garoua, plus encore que Maroua, fait ici figure de métropole du Nord : son influence est prioritaire dans toute la Bénoué et sur l'arrondissement de Kaélé (qui, lui aussi, s'oriente en second choix vers les villes du Sud), seconde sur ceux de Kar Hay, Mindif, Maroua, troisième sur Mokolo – et aussi sur les arrondissements « sudistes » de Yaoundé et de Bertoua, preuve de l'excellence de sa position, excentrée par rapport aux parties les plus peuplées du Nord, mais remarquablement placée pour assurer le contact entre Nord et Sud.

La composition de la population des villes

Synthétisons dans le tableau suivant ce que nous savons de l'origine des habitants (en fait de la fraction active de ceux-ci) des quatre préfectures de la région.

Tableau 19 : Origines des habitants des quatre chefs-lieux de département

Ville	Pourcentage d'origines de :				
	arrondiss. lui-même	autres arron. du départ.	autres dépar. du Nord	non-Camerounais	« sudistes »
Mokolo	47 %	5 %	23 %	16 %	9 %
Yagoua	76 %	6 %	13 %	4 %	1 %
Maroua	72 %	8 %	14 %	5 %	1 %
Garoua	33 %	6 %	14 %	23 %	24 %

Chaque ville présente donc une physionomie bien particulière, malgré la convergence – fortuite – entre Yagoua et Maroua.

Remarquons en premier lieu les variations de la proportion de « Sudistes » – symétrique des migrations « lointaines » de tout à l'heure – qui sont le signe du rayonnement de la ville à l'échelle nationale : 24 % à Garoua, métropole économique, 9 % à Mokolo, ville toute administrative, valeurs négligeables ailleurs. Les « non-Camerounais » sont moins significatifs, car il s'agit de peuples très voisins de ceux du Nord – topographiquement, mais surtout par le genre de vie, l'appartenance ethnique et confessionnelle, l'ancienneté de l'organisation des échanges économiques traditionnels. On remarque qu'ils forment le quart de la population de Garoua, toute proche des frontières. A l'inverse, on peut s'étonner qu'ils soient si peu nombreux à Yagoua, mais cette grosse bourgade n'a rien pour les attirer ; s'ils sont, au contraire, relativement nombreux (16 %) à Mokolo, cela est dû surtout à des circonstances historiques récentes : lors du référendum de 1961, qui décida du rattachement de la partie septentrionale du Cameroun britannique à la Nigeria, un certain nombre de familles de la région de Madagali vinrent

s'installer en territoire camerounais et formèrent un quartier de Mokolo, qui porte toujours ce nom.

La proportion de « Nordistes » extérieurs au département contrôlé par chaque préfecture varie dans une moins large mesure, mais les interprétations vraisemblables sont très diverses : si le repli sur soi de Yagoua justifie d'aussi faibles volumes (13 %), les valeurs à peine plus fortes (14 %) de Maroua et de Garoua – dont nous avons vu le pouvoir de rayonnement relatif – étonnent ; mais c'est que Maroua vit largement en vase clos (80 % des habitants originaires du département du Diamaré) tandis que Garoua est beaucoup plus largement ouverte aux influences du Sud et de l'étranger, et reste relativement en marge des zones les plus peuplées. Quant au chiffre important de Mokolo (23 %), il faut en rechercher l'explication dans son trop faible rayonnement sur son propre environnement, qui ne lui fournit pas son lot « normal » de citadins.

Quant aux autres données, dont le détail reflète la taille et la configuration des divers arrondissements, on en retiendra surtout que Maroua et Yagoua vivent largement de leurs déplacements respectifs, qui fournissent à la première 80 % de ses habitants, à la seconde 82 %. La proportion est plus faible à Mokolo (52 %) à cause de la faible urbanisation de leur environnement rural, et surtout à Garoua (39 %) ouverte à tous vents dans un département largement sous-peuplé.

Chapitre XIII

J. BOUTRAIS (1972)

LES CONSÉQUENCES DES MIGRATIONS

Les conséquences sur les zones d'arrivée – les conséquences sur les zones de départ.

Les opinions qui se sont exprimées à propos des migrations dans la région manifestent les jugements les plus divergents. Les uns regrettent que les multiples déménagements des ethnies de plaine représentent « une énorme perte d'énergie et qu'ils font obstacle à certains progrès socio-économiques (amélioration de l'habitat, plantations d'arbres fruitiers) » (FRECHOU, 1966, p. 54). Les actions de modernisation rurale supposent une certaine stabilité de la population que les migrations mettent continuellement en cause. Elles sont source de pertes de temps et, de plus, accentuent parfois les écarts de densité au lieu de les atténuer.

D'un autre côté, l'administration s'est toujours montrée favorable à la descente des montagnards en plaine. Elle seule permet, à ses yeux, de débloquer les montagnes, de mieux contrôler des populations fuyantes et de les insérer dans l'économie nationale. De plus, toutes les migrations, en favorisant les contacts entre différentes ethnies, facilitent les chances d'intégration en un seul type de population. Elles correspondent au souci du Gouvernement Camerounais de « multiplier les rapports inter-ethniques et de fusionner les particularismes en un seul sentiment national » (BDPA s.d.).

Pour tenter d'en avoir une vue globale, l'analyse des conséquences des migrations ne doit pas se limiter aux zones d'arrivée mais inclure aussi celles de départ. Même ceux qui ne se déplacent pas subissent les contre-coups des migrations. Qu'elles soient plus aisées et plus contraignantes, leurs conditions de vie ne sont plus tout à fait les mêmes.

LES CONSÉQUENCES SUR LES ZONES D'ARRIVÉE

Qu'il s'agisse de la descente des montagnards ou de l'expansion de certaines ethnies de plaine hors des limites de leur aire d'habitat traditionnelle, les migrations se traduisent dans l'ensemble par une extension des terres cultivées. Ce phénomène n'est pas particulier à la région puisqu'il caractérise toute la zone sahélo-soudanienne de l'Afrique occidentale.

La mise en valeur agricole de la plaine et ses dangers

L'extension des zones cultivées est due à plusieurs facteurs : l'accroissement de la population globale, la reconversion des Foulbé, autrefois surtout éleveurs, vers les activités agricoles et enfin, l'introduction de nouvelles cultures commerciales et de nouvelles techniques agricoles comme la culture attelée. Mais elle est due aussi aux migrations. Sans doute, celles-ci ne s'étalent-elles pas uniformément dans toute la plaine. Certaines zones accueillent davantage de migrants que d'autres et sont plus rapidement mises en valeur. A d'anciens contrastes d'occupation du sol s'en surimposent de nouveaux qui ne correspondent pas aux mêmes critères. Une valorisation très inégale des terres risque d'engendrer des déséquilibres aussi accusés qu'autrefois, sinon plus. Les migrations répondent dans l'ensemble à un transfert des points forts économiques vers les secteurs de plaine les plus doués pour certaines cultures qui ont tendance à en subjuguer d'autres.

Les migrations se sont traduites dans le paysage par un déboisement généralisé de la forêt claire ou des savanes boisées qui dominaient autrefois les horizons. Cette modification brutale du couvert végétal n'est pas sans conséquences pour l'équilibre écologique et biologique du milieu.

L'érosion des sols n'y paraît pas, à première vue, aussi menaçante que dans les montagnes voisines où les fortes pentes accentuent les effets destructeurs des averses violentes. Mais la concentration d'une lame d'eau importante, notamment en bas de versants montagneux, au contact brutal avec les plaines, peut provoquer un écoulement en nappes, sur les surfaces planes, dont les effets érosifs se révèlent très efficaces. Cette forme d'écoulement en laminant l'horizon superficiel fragile des sols, finit par déchausser une partie de la végétation et par mettre à nu les horizons indurés les moins fertiles. En fait, tout dépend des systèmes de culture adoptés en plaine. Si les nouveaux cultivateurs de plaine savent adapter leurs techniques culturales à cette forme d'érosion, l'équilibre peut être sauvegardé. Sinon, la dégradation progressive du milieu est un processus irréversible accompagnant la mise en valeur agricole de ces terres.

Il est habituel d'affirmer que la descente des montagnards en plaine va inévitablement de pair avec un relâchement de leurs techniques culturales. Les migrants abandonneraient leur agriculture intensive et minutieuse des secteurs de départ très peuplés pour adopter des pratiques culturales beaucoup plus extensives. Ils ne pourraient résister à la tentation de l'espace, et des auteurs vont jusqu'à affirmer : « ce n'est pas des vieux paysans paléonigritiques qu'il faut attendre la recolonisation des savanes par une population dense pratiquant une occupation du sol perfectionnée. » (1)

En fait, le comportement agricole des migrants n'est comparable à celui des cultivateurs des lieux de départ que s'ils trouvent des conditions au moins aussi favorables. C'est seulement si leur nouveau milieu leur laisse la double possibilité de maintenir de petits champs soignés ou d'ouvrir de grandes parcelles cultivées à la hâte que l'orientation adoptée résulte d'un choix délibéré en faveur d'un système cultural.

D'une enquête agricole menée dans une zone de colonisation dotée de toutes les conditions favorables, à Doulo-Ganay près de Mora (bonne qualité des terres cultivées et espaces disponibles), il ressort que, du moins lors des premières années d'installation, les anciens montagnards restent fidèles à des systèmes de culture intensifs (BOUTRAIS, 1971). Ils maintiennent une agriculture soignée sur de petites exploitations qui leur permettent de satisfaire leur besoin fondamental, la

(1) de PLANHOL (X.), 1968. Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam.

nourriture. Ils ne cherchent qu'à reconstituer en plaine les éléments principaux d'une agriculture de subsistance, telle qu'ils l'ont toujours connue.

Inversement, sur des sols de piémont plus pauvres qu'en zone de départ, ou s'appauvrissant avec leur mise en culture, ils se trouvent contraints d'agrandir leurs exploitations pour maintenir leur niveau de production vivrière. L'extension des superficies cultivées par famille se fait alors aux dépens des soins et de la quantité de travail accordés par unité de surface. Les anciens montagnards ont recours, sur ces terrains pauvres, à des techniques extensives qui, sans adoption de moyens anti-érosifs, accélèrent à leur tour l'appauvrissement des sols. Le terme de cette évolution est alors effectivement marqué par une agriculture itinérante et une instabilité du peuplement. Mais elle tient davantage à la médiocrité des possibilités agricoles de plusieurs secteurs de plaine qu'à un choix intentionnel des agriculteurs à la suite de leur migration.

Le maintien de techniques de culture intensives dans la région tient, de plus, au fait que les espaces disponibles sont rarement illimités. La plupart des migrants s'installent sur des terrains qui ne sont pas vides. Des populations, soit musulmanes, soit païennes, les occupent en partie et les nouveaux venus s'agglomèrent, dans un souci de cohésion ethnique, aux mêmes endroits.

Le peuplement de certaines zones d'arrivée est si rapide, ces dernières années, qu'il ne laisse guère la possibilité d'adopter une agriculture extensive. Plusieurs plaines, en contrebas des massifs, supportent déjà des densités voisines de 100 habitants/km². Presque toutes les terres de bonne qualité sont mises en culture chaque année, sans repos. Il se produit rapidement une saturation des terroirs où aboutissent les courants migratoires les plus importants. Les migrations ne se traduisent pas par un peuplement lâche de toute la plaine. Le « déversement » des montagnards, en particulier, ne s'étale que lentement au-delà du pied des massifs.

Dans ce contexte de peuplement dense et progressif, la mise en valeur de la plaine s'effectue le plus souvent selon des méthodes intensives. Les paysans tentent en même temps d'y adapter les techniques de lutte contre l'érosion, mises au point en montagne. Ainsi les piémonts sont-ils zébrés de terrassettes ou de rideaux disposés selon les courbes de niveau. La technique du buttage est employée pour lutter contre l'écoulement en nappe.

Mais les paysans se trouvent plus désarmés en plaine contre les formes d'écoulement en nappe qu'ils ne l'étaient contre le ruissellement des eaux en montagne. Ils ne disposent pas de matériaux suffisants pour aménager leurs champs et contrôler ce nouveau milieu comme ils le faisaient en montagne. Des arbres abattus, des rangées de tiges de mil de l'année précédente, des ados de mauvaises herbes rassemblées lors des sarclages, tout cela ne présente pas la même efficacité que les soutènements en pierres sèches des terrasses de montagne.

Quant à l'érosion latérale des berges de rivières, mangeuses des terres les plus précieuses, les paysans ne savent comment y parer. Parce que ces terres alluviales présentent les meilleurs sols, ils s'obstinent à les déboiser les premières, même si leurs cultures doivent être emportées par les crues quelques années plus tard. On se trouve devant un réel danger d'érosion des sols à la suite d'une mise en valeur systématique de la plaine, même dans le contexte de techniques intensives. Il est certain qu'un encadrement minimum des migrations permettrait d'éviter le défrichement de zones trop fragiles pour être mises en culture, sans certaines précautions.

Les migrations vers les zones alluviales fertiles de la plaine s'accompagnent de modifications dans les plantes cultivées. Ces modifications portent sur le sorgho, les variétés de plaine n'étant pas les mêmes que celles de montagne, celles des terroirs sableux ne pouvant se transplanter aisément sur les terrains argileux. Mais les changements les plus significatifs concernent les cultures commerciales,

l'arachide régressant régulièrement au profit du coton dans les zones d'accueil des migrants. Le développement de la culture du coton a engendré toute une série de courants migratoires vers les zones les plus douées et réciproquement. Le peuplement renforcé de la plaine a facilité l'essor de la nouvelle culture commerciale. En effet, le coton exige encore beaucoup de travail manuel malgré l'introduction de la culture attelée. Elle ne peut se développer, à ce stade technique, que dans les régions disposant d'une population active suffisamment nombreuse et prête à lui accorder des soins minutieux.

Partout, au nord du Nigeria comme au sud du Cameroun, l'extension des superficies cultivées s'est produite au profit du coton et en relation avec le « déblocage » d'une partie de la population, grâce aux migrations récentes. Mais le coton se révèle une culture épuisante pour le sol si elle est répétée chaque année. Sur ce plan, la mise en valeur générale des plaines aboutit à un nouveau danger.

En fait, la plupart des montagnards descendus en plaine ne participent qu'accessoirement à l'extension des surfaces cotonnières. Ils ne lui accordent encore qu'une place secondaire par rapport aux cultures vivrières. Cette culture leur pose des problèmes fonciers difficiles à résoudre, se situant dans l'ensemble d'un contexte social perturbé par les migrations.

La naissance de problèmes sociaux

La plupart des migrations de Païens les conduisent vers les secteurs occupés par des Foulbé ou par des Mandara. Même si, au niveau de chaque quartier, les immigrés tendent à se regrouper par ethnies, les villages de plaine ne conservent plus leur homogénéité ethnique. Parfois, des migrants isolés doivent accepter de s'installer dans des quartiers où ils sont minoritaires. Souvent, les membres de deux ethnies s'associent dans les nouveaux quartiers. Des affinités et des répulsions entre ethnies de migrants se transposent dans les zones d'accueil.

Il arrive que le nouveau-venu parvienne à s'insérer dans un quartier à peu près homogène, commandé par un chef de quartier de même appartenance ethnique. Mais celui-ci ne jouit pas d'une grande liberté d'action, se trouvant toujours dans la dépendance d'un chef de village ou de canton musulman. On imagine dès lors les multiples conflits d'autorité qui peuvent surgir à chaque niveau de commandement, d'autant plus que ces conflits rappellent souvent des souvenirs historiques cuisants. En dehors même de ce contexte politique local, des divergences économiques, accusées par les migrations, sécrètent de nouveaux antagonismes.

Si le mélange inter-ethnique au niveau villageois va dans le sens des vœux des autorités administratives, il ne correspond pas toujours à celui des populations en place. Celles-ci ont du mal à admettre la coexistence avec des populations païennes qu'elles méprisent profondément. Une nouvelle organisation villageoise s'instaure, marquée par un clivage net entre les deux groupes de population. Les Musulmans ne voient pas toujours d'un bon œil les défrichements et les travaux entrepris par les nouveaux venus. Ils les interprètent comme une concurrence et tentent de les freiner dans la mesure du possible.

Il est bien plus intéressant de faire appel à des ouvriers agricoles saisonniers que de voir des agriculteurs s'installer à leur compte. Les rapports de travail sont faciles avec les premiers alors que les seconds ne cherchent qu'à travailler pour leur compte personnel. Si les arrivants appartiennent tous à la même ethnie, ils peuvent faire corps et les rapports avec les populations en place risquent un jour de suivre la loi du plus grand nombre. C'est pourquoi des chefs de canton, conscients du danger, s'efforcent d'attirer chez eux des migrants venus de loin,

afin d'avoir affaire à une grande diversité de nouveaux venus, sans cohésion, favorisant ainsi le maintien de leur autorité. Des chefs Mandara, inquiets des arrivées massives de Mada dans leur canton, encouragent ainsi d'autres montagnards à venir s'installer chez eux.

La sourde hostilité des populations en place à l'égard des migrants s'exprime par diverses conditions imposées à leur installation, notamment sur le plan foncier. Personne ne peut s'installer dans un village sans en demander l'autorisation au chef qui dispose des moyens de pression suffisants pour contraindre un nouveau-venu qui ne lui plaît pas à quitter le village. Mais surtout, les immigrés ne peuvent acquérir de propriété effective puisque toutes les terres, même non cultivées, appartiennent déjà théoriquement aux populations en place. Ils ne peuvent débrousser sans autorisation et souvent ils doivent se résigner à prendre en location des terres. En plus du fermage, les propriétaires exigent, dans certains secteurs, que leurs locataires viennent les aider lorsqu'ils en expriment le besoin. Dans ce cas, la reconduction du bail dépend, en fait, de la bonne volonté mise à exécuter ces corvées supplémentaires.

Enfin, la plupart des Musulmans refusent de louer certaines terres aux migrants, notamment les *« karal »*, argiles noires qui portent les cultures de mil repiqué. Depuis quelques années, ces terres ont pris considérablement de valeur car elles permettent, avec la culture du mil repiqué, de compenser le déficit vivrier qu'entraînerait l'extension actuelle du coton. Mais leur étendue reste limitée, si bien que les populations en place s'en réservent l'exploitation. De même, les terres alluviales, susceptibles de donner de bonnes récoltes de coton, sont louées de plus en plus cher aux nouveaux venus. Il y a là tout un ensemble de restrictions juridiques ou de fait qui freinent efficacement l'arrivée d'étrangers dans les villages de plaine (BOUTRAIS, 1978).

L'antagonisme est encore plus affirmé si la majorité de la population en place se compose d'éleveurs. Si les troupeaux de la région partent en transhumance de saison sèche vers les pâturages humides des plaines du Logone, ils reviennent en saison des pluies à proximité des villages, multipliant les occasions de conflits avec les agriculteurs. L'installation de nouveaux cultivateurs, en restreignant chaque année les espaces disponibles au pâturage, provoque des réactions de la part des bergers. Nulle part peut-être au Cameroun, l'antagonisme entre éleveurs et cultivateurs ne prend des formes aussi vives. Malgré la violence des réactions des éleveurs, ceux-ci n'en sont pas moins contraints de céder progressivement du terrain devant l'avancée des cultures, surtout à partir du pied des montagnes.

Sans revêtir des formes aussi nettes d'hostilité, les problèmes de coexistence inter-ethnique, à la suite des migrations, se traduisent souvent par une nouvelle stratification sociale au sein du village d'accueil. Les migrants, notamment les anciens montagnards, constituent une catégorie inférieure, à la fois par leur statut social et par leur niveau économique. Ne dépassant pas les limites d'une agriculture familiale centrée sur les cultures vivrières avec le surplus monétaire indispensable pour le paiement de l'impôt, ils se distinguent des Musulmans dont l'agriculture s'oriente délibérément vers la culture commerciale. Les possibilités de modernisation agricole des migrants sont limitées par le contexte foncier. En plus, ils n'ont pas facilement accès aux prêts pour l'achat de bœufs de trait ou de charrues. Ces prêts sont consentis aux paysans proposés par les chefs de village ou de canton qui favorisent leurs compatriotes, aux dépens des immigrés, souvent mal connus. Dans quelques cas, ces nouveaux venus, incapables de se constituer une exploitation viable, se ruinent dans les locations ou doivent s'embaucher comme ouvriers agricoles : cas de prolétarisation rurale qui manifestent un échec de la migration. Les hostilités inter-ethniques traditionnelles font place à des

inégalités sociales, comme l'ont souligné les chapitres précédents, mais les lignes de clivage restent les mêmes.

La différenciation sociale dans les zones d'accueil ne concerne pas seulement les rapports entre population en place et immigrés. Elle affecte aussi les immigrés entre eux, alors que la société de départ se montrait égalitaire. Des distinctions sociales s'établissent entre migrants, basées sur l'ancienneté d'installation ou sur la richesse.

Des migrants, faisant partie des premiers contingents, ont débroussé de grandes superficies qu'ils cultivent, mettent en location ou se réservent. Devenus les « anciens » du nouveau village, ils décident des possibilités d'installation des nouveaux migrants et les contrôlent. Ils leur prêtent des terres lors des premières années ou les louent fort cher, selon les liens de parenté ou d'amitié qu'ils entretiennent avec eux. Recrutant les immigrés, ils jouissent auprès d'eux d'un grand prestige, d'autant plus qu'ils appartiennent souvent à la même ethnie et qu'ils ont pu moderniser leur exploitation, en s'équipant d'un attelage et d'une charrue.

Avec le temps s'esquisse un début de hiérarchie sociale parmi les migrants, marqué par l'apparition d'un groupe de laboureurs jouant le rôle de « leaders ». Formant une sorte d'élite paysanne, ils sont encore très peu nombreux mais ils auront de plus en plus d'influence sur la masse des Païens, leur permettant peut-être de dépasser le stade de la petite agriculture de subsistance. Cette modernisation agricole n'évitera pas la naissance ou l'aggravation d'inégalités sociales qui n'existaient pas autrefois. D'autre part, ces leaders se montrent souvent plus sensibles aux modèles socio-culturels des Musulmans voisins qu'à ceux de leur société d'origine. Ils constituent une partie des contingents d'islamisés.

Les migrations fournissent aux sociétés païennes la possibilité d'apparition de leaders dans les zones d'accueil, levain d'une promotion, mais en même temps, elles multiplient les occasions de perte de ces mêmes leaders au profit des sociétés musulmanes.

LES CONSÉQUENCES SUR LES ZONES DE DÉPART

Si les migrations tendent à accélérer l'évolution des zones d'arrivées, elles ne manquent pas d'influencer, par contre-coup, celles des zones de départ, ne serait-ce que par les effectifs qu'elles leur soutirent. Il faut donc que l'analyse effectue une sorte de retour vers les points de départ, afin d'évaluer les changements intervenus.

Une détente ou un abandon des zones de départ ?

Étant donné le contexte démographique de la plupart des zones de départ, les migrations ne peuvent qu'y provoquer des effets salutaires en allégeant la pression sur les terres. Grâce à l'exutoire des débouchés extérieurs, la menace de surpeuplement qui hantait des paysanneries à l'étroit, est désormais écartée.

La souplesse du régime foncier qui caractérise la plupart des sociétés païennes permet une multitude d'échanges (dons, prêts temporaires gratuits ou contre des cadeaux) avec ceux qui restent. Ainsi se réalise harmonieusement un rééquilibre permanent entre la population et la terre, au fur et à mesure des départs. Dans certaines sociétés, ce rééquilibre est réglé par la coutume puisque seul l'un des

descendants hérite de l'essentiel des biens du père. Le statut des autres fils les désigne, de façon presque obligatoire, comme de futurs migrants.

La perspective de l'installation en plaine atténue chez les montagnards la compétition entre descendants lors de chaque succession. Elle évite pour la plupart des sociétés païennes le partage à l'infini des terres qui résultait des droits égaux de tous les descendants et aboutissait, dans la pratique, à des exploitations non viables. Chaque fils qui reste à la ferme de son père dispose désormais de terres suffisantes pour sa subsistance. S'il récupère en plus quelques parcelles de voisins ou d'amis partis pour la plaine, il peut augmenter sa production, se constituer des excédents vivriers ou développer la culture de l'arachide. Il parvient à faire face à des besoins grandissants en numéraire.

Il se produit, depuis quelques années en montagne, une extension des superficies cultivées en arachide sur toutes les terres libres. Elle n'est pas sans rapport avec les départs. Ceux-ci détendent donc la pression démographique et permettent aux montagnards de s'affranchir dans une certaine mesure des limites de l'agriculture de subsistance.

Les échanges entre les migrants et ceux qui sont restés sur place contribuent aussi à résoudre le problème vivrier, surtout en montagne. Les montagnards vivent moins qu'autrefois dans la crainte des crises alimentaires car ils peuvent maintenant compter sur l'appoint des récoltes des migrants installés en plaine. Des transports de mil relient régulièrement le village d'immigration au massif de départ. Dans le cadre de chaque famille, le migrant ravitaille ses parents ou ses frères. Parfois, cette aide ne se limite pas au mil. Le migrant, disposant de plus d'argent liquide, grâce à la culture du coton, contribue au paiement de l'impôt des siens restés en montagne. Des jeunes viennent aussi cultiver du coton près d'un frère installé en plaine, afin de subvenir à leurs besoins en numéraire. Les migrations améliorent ainsi sensiblement la situation économique des zones de départ, situation souvent frustre et de plus en plus fragile dans le contexte actuel.

Si la souplesse du régime agraire permet des transferts de parcelles à la suite des départs, ce processus ne peut se reproduire indéfiniment. Il arrive un moment où les restants ne peuvent reprendre toutes les terres devenues libres. Avec une saison agricole limitée par la durée des pluies et la nécessité de soins méticuleux aux cultures, surtout en montagne, une famille ne peut exploiter qu'une certaine surface non extensible. Sur un massif mafa, à Magoumaz, cette superficie maximum se situe aux environs de deux hectares pour une famille moyenne (BOULET, 1970).

Même si de vastes terrains se trouvent disponibles, le montagnard ne peut dépasser cette superficie. S'il le faisait, ce serait aux dépens des soins accordés aux cultures. Il s'ensuivrait une baisse des rendements et une dégradation des aménagements du terroir, si importants dans ce milieu. Il se limite donc à ce qu'il peut faire, laissant à la friche les champs de ceux qui sont partis. Tout le terroir montagnard n'est plus cultivé comme il l'était autrefois, des lambeaux de friches isolant les champs lorsque les départs deviennent très nombreux. Mais cette évolution s'avère extrêmement dangereuse : le maintien de l'agriculture montagnarde elle-même se trouve mis en cause, à long terme.

Si les friches s'étendent trop, les aménagements du terroir, en particulier les terrasses, commencent à tomber en ruine, à s'ébouler et l'érosion se manifeste localement plus violente. L'aménagement des pentes doit couvrir un versant montagnard du haut en bas pour être pleinement efficace. Des terrasses sur quelques parcelles ne serviront plus à grand-chose si les terrasses supérieures, dégradées, ne retiennent pas déjà le ruissellement. Ici intervient à nouveau la notion de seuil de sous-peuplement, au-dessous duquel le maintien de l'agriculture montagnarde devient impossible. Une ponction trop importante par les

migrations ne se traduit plus par une amélioration de l'économie montagnarde mais par sa ruine complète à plus ou moins longue échéance.

L'abandon des montagnes déclenche à son tour une série de processus qui remettent en cause l'équilibre écologique existant. Les montagnards avaient détruit le manteau forestier protecteur de la montagne pour lui substituer un équilibre artificiel. Les travaux anti-érosifs couvrant toutes les pentes aboutissaient au même résultat que la végétation naturelle, en réduisant le ruissellement et en favorisant l'infiltration des eaux, en préservant un sol maintenu sur place et entretenu par le travail humain. Un arrêt dans l'entretien de ces ouvrages libère les forces qu'ils avaient pour but de retenir : ruissellement, concentration des eaux, écoulement torrentiel.

Tous les auteurs ne sont pas du même avis quant à l'ampleur de ces processus de dégradation des montagnes désertées. Certains pensent qu'on exagère la gravité ou qu'on généralise abusivement l'extension du phénomène (1). Il est possible, en effet, qu'après l'abandon des montagnes, l'installation de l'ancienne couverture végétale facilitera la remise en place d'un ancien équilibre écologique détruit par l'homme. Il semble pourtant que, dans les conditions climatiques actuelles, l'érosion gagne de vitesse la reprise de la végétation. Ce ne sont pas les savanes herbacées post-culturales qui peuvent freiner efficacement le ruissellement sur des pentes très raides. Une fois les sols entraînés par l'érosion et la roche-mère mise à nu, la reconquête par une végétation forestière est définitivement compromise. L'enchaînement des processus semble donc aboutir de façon inéluctable à la ruine des montagnes. « L'irréparable et l'irréversible sont alors consommés. La montagne est morte » (LESTRINGANT, 1964, p. 402).

Les conséquences de l'abandon des montagnes ne se limitent pas à la ruine de leur potentiel agricole. Elles affectent aussi les plaines situées en contrebas. Un ruissellement plus important après chaque averse violente libère des forces érosives capables de transporter des matériaux de plus en plus grossiers. Arrivées sur le piémont, le changement brutal de la pente réduit la capacité de transport des eaux qui dévalent de la montagne. Leur charge devenant soudain trop forte, elles déposent les débris les plus grossiers qui s'étalent en épandages à la lisière des massifs. L'ennoyage des piémonts par des débris grossiers, aux aptitudes agricoles

(1) B.D.P.A., sans date, t.1.
Des préoccupations comparables à celles-ci se manifestent pourtant dans la littérature anglo-saxonne consacrée aux montagnes du Nigeria situées de l'autre côté de la frontière. A propos des montagnes intensément cultivées en terrasses au sud de la Bénoué (Monts Alantika), BAWDEN et TULEY écrivent en 1966 qu'il faut encourager autant que possible la descente des habitants en plaine (« The evacuation of the population should be encouraged as far as possible », p. 60). Ils proposent de mettre les massifs en réserve pour maintenir les sols en place et garantir les ressources en eau. Ils affirment que les terrasses actuelles n'empêchent pas une érosion « considérable » de se manifester. Ils admettent cependant qu'après l'abandon des hauteurs, il faut s'attendre à une période intermédiaire d'érosion du sol accrue quand les terrasses vont tomber en ruine et avant que la couverture végétale ne se réinstalle (p. 23).
A propos des Monts Mandara nigérians, les mêmes auteurs préconisent en 1972 d'encourager à nouveau les déplacements de population vers les plaines mais en reboisant très vite les terrasses abandonnées. Cependant, ils prévoient le maintien de l'utilisation des secteurs les plus doués pour l'agriculture. Ils ne conseillent pas un abandon total des Monts Mandara, proposant même une série de recommandations en faveur de l'agriculture montagnarde. « It should be noted that certain hilly areas would benefit by having some resident population. Useful production can be obtained from these areas while still maintaining conservation control of water-sheds and steep areas » (p. 93, vol. IV). Ils écrivent que l'occupation permanente des montagnes a conduit les habitants à prendre des mesures de protection des sols. Les sols fertiles n'y sont pas rares mais de répartition très dispersée. Les jachères de repos ne sont pas inconnues des montagnards, mais de courte durée, sauf dans les secteurs moins densément occupés. D'après les auteurs, l'écourtement des jachères proviendrait des menaces d'érosion (p. 13, vol. IV). A présent, les habitants se concentrent déjà sur les piémonts qui frangent les Monts Mandara du côté nigerian. Mais l'érosion est très vive sur les épandages de graviers et de sables grossiers, par ailleurs cultivés de façon intense. Au nord des Monts Mandara, les dépôts épais de graviers en bas de versant montagneux sont coupés par de profondes ravines.

médiocres, se traduit à brève échéance par des départs d'agriculteurs. Les débris les plus fins, qui seraient les plus fertiles, sont transportés au loin dans les zones marécageuses où se perdent tous les cours d'eau avant de rejoindre le Logone.

Après chaque orage, les eaux torrentielles qui descendent des montagnes reprennent partiellement en charge les matériaux déposés à la fin de la crue précédente et les transportent plus loin. L'ennoyage progresse donc vers l'aval et recouvre d'anciennes alluvions fertiles. Celles-ci sont, de plus, attaquées vigoureusement par l'érosion latérale des berges, accélérée d'une part par la puissance érosive accrue des cours d'eau et d'autre part, par le déboisement des zones alluviales, à la suite de la colonisation de la plaine.

L'abandon des montagnes ne signifie donc pas seulement la dégradation de leur potentiel agricole. Il expose aussi les plaines voisines aux conséquences dangereuses d'un écoulement des eaux brutal et spasmodique. En plaine comme en montagne, un déséquilibre écologique se déclenche, dont les effets touchent les terres actuellement les plus valorisées.

Dynamisme ou désagrégation des sociétés ?

L'insertion des migrants dans un nouveau contexte économique favorise, dans les villages d'arrivée, l'élaboration d'une nouvelle vie sociale qui n'est plus fondée sur les mêmes principes qu'autrefois. D'un autre côté, les migrations tendent à infléchir le fonctionnement des sociétés des aires de départ, qu'elles se traduisent par une plus grande cohésion sociale ou, au contraire, par un effritement de leurs fondements.

Les migrations peuvent renforcer la cohésion sociale dans les zones de départ en éliminant tous ceux qui ne s'y intègrent pas d'une façon ou d'une autre. Souvent, les migrants ont connu des difficultés avec leur entourage. Les raisons en sont très diverses : vol d'une femme, accusation de sorcellerie, refus de payer l'impôt ou de participer aux corvées collectives, mauvais rapports avec le chef ou avec les voisins. Tous les indésirables qu'une collectivité tend à rejetter de son sein, ont maintenant recours à l'émigration. Ils peuvent s'installer dans une zone d'accueil de migrants où leur passé tend à s'oublier (1).

Une autre catégorie de migrants est représentée par ceux qui contestent l'ordre établi de leur société. Avec les influences reçues de l'extérieur, le rôle du numéraire dans la vie sociale actuelle, les occasions de contestations se multiplient à l'égard de sociétés fondées sur le respect de la coutume et des ancêtres. La plupart des sociétés traditionnelles, par sauvegarde de leur cohésion interne, se montrent intolérantes à l'égard des contestataires. Parfois, les sociétés disposent d'une organisation politique suffisamment élaborée pour que les chefs puissent contraindre certains mauvais éléments au départ. Les conflits sont alors réglés de façon autoritaire par l'exil forcé.

D'autres sociétés, notamment païennes, se trouvent souvent incapables de régler par elles-mêmes des tensions graves qui peuvent surgir entre leurs membres. Lorsqu'elles vivaient en cadre fermé, il y avait peu de recours pour freiner l'extension d'antagonismes qui pouvaient mettre en cause l'unité de tout le groupe. Les conflits internes, qui ébranlaient autrefois dangereusement ces sociétés, s'achèvent le plus souvent, de nos jours, par des départs volontaires vers

(1) La plaine joue depuis longtemps un rôle d'exutoire social pour les montagnards proches. Ainsi, les Mada vendaient autrefois les femmes, coupables d'adultère, comme esclaves aux Mandara. Les enfants adultérins étaient rejetés par leurs familles ; tôt ou tard, ils émigraient en plaine (RICHARD, 1972).

des terres neuves. Les migrations atténuent donc les tensions qui peuvent secouer les sociétés de départ. Nul doute que la cohésion de ceux qui restent en sort renforcée.

Mais là non plus, les conséquences des migrations ne s'exercent pas à sens unique. Les pyramides des âges des villages d'arrivée indiquent qu'ils reçoivent surtout des éléments jeunes, donc dynamiques. Toutes les zones de colonisation agricole en plaine représentent une pyramide des âges caractéristique avec des renflements marqués correspondant aux tranches d'âge des jeunes adultes et des jeunes enfants. Elles suffisent à démontrer le risque que des migrations importantes font peser sur les zones de départ.

La première conséquence réside dans un vieillissement de la population avec toutes ses implications. A plus long terme, le renouvellement démographique lui-même se trouve compromis. D'autre part, les déséquilibres dans la composition de la population, de part et d'autre, empêchent la vie sociale traditionnelle de se dérouler normalement. Ils freinent la transmission de l'héritage culturel des anciens aux jeunes générations. Ils réduisent les différences de statut qui séparaient les générations successives et ne donnent plus lieu à l'autorité des anciens de s'exercer.

Ainsi, les migrations portent-elles sur les zones de départ la menace d'un affaiblissement et d'une décadence de la vie sociale traditionnelle. Ce risque est aggravé par le fait que toutes les sociétés ne se trouvent pas sur un pied d'égalité dans la région. Les unes présentent des tendances expansionnistes alors que d'autres se laissent imprégner et dissoudre sous l'influence de modèles culturels extérieurs. Parmi ceux-ci, le modèle musulman tend à s'imposer, avec plus ou moins de succès, à toutes les sociétés païennes. La diffusion de ce modèle culturel ne serait pas si général sans l'existence d'un terrain favorable, préparé par une ouverture des sociétés sur l'extérieur, notamment par le biais des migrations.

En amenant diverses populations à se côtoyer de façon quotidienne, les migrations favorisent les comparaisons de statut et les désirs d'imitation (1). Cela se traduit sur le plan psychosociologique par la fierté des uns, où qu'ils se trouvent, s'opposant au complexe d'infériorité des autres, pouvant aller jusqu'au reniement de leur origine. Cette attitude nouvelle mais déjà répandue parmi les migrants, finit par s'imposer à ceux qui sont restés sur place. L'amertume et la tristesse font place à la joie de vivre qui semble se réfugier dans les sociétés les plus isolées et les plus fidèles à elles-mêmes. Les migrants, déracinés, ne croient plus, non seulement aux valeurs traditionnelles de leur société, mais à l'idée que leurs pères se faisaient d'eux-mêmes. Cette perte d'assurance de soi figure sans aucun doute comme le germe d'une désagrégation sociale.

Les conséquences des retours

Les retours d'anciens migrants freinent-ils les menaces de désagrégation sociale dans les zones de départ ou bien, au contraire, les aggravent-ils ? Ne risquent-ils pas de favoriser l'adoption de comportements étrangers par l'intermédiaire de gens qui, après les avoir subis de façon consciente ou non, contribuent à les propager parmi les leurs ?

L'ambivalence de la signification des retours vers les zones de départ apparaît nettement dans le cas des migrations saisonnières ou temporaires de travail. Elles

(1) Aux migrations, il convient d'ajouter le rôle joué par les marchés dans le brassage actuel de populations autrefois repliées sur elles-mêmes. La fréquentation assidue des grands marchés du piémont par les montagnards de bordure prélude souvent à leur descente.

permettent au groupe de s'adapter tant bien que mal aux conditions économiques nouvelles imposées de l'extérieur, ce qu'il ne parviendrait à faire autrement qu'avec de lourds sacrifices. Mais en même temps, le comportement des saisonniers, une fois rentrés chez eux, n'est jamais le même qu'avant leur départ et ne manque pas d'influencer leurs voisins, surtout les jeunes. Le retour des travailleurs saisonniers assure à leur entourage de meilleures conditions de vie, grâce à l'apport de numéraire.

Mais, en même temps, les absences régulières, même provisoires, sont la meilleure préparation à une émigration définitive. D'autre part, la possibilité nouvelle pour les jeunes de gagner de l'argent par eux-mêmes, leur donne une plus grande indépendance matérielle par rapport à leurs parents et perturbe les relations traditionnelles entre générations. S'attendant moins qu'autrefois à la générosité de leur père pour pouvoir s'installer à leur compte, les jeunes se soumettent moins facilement à leur autorité. L'une des règles fondamentales du fonctionnement des sociétés païennes se trouve ainsi de plus en plus souvent reniée, malgré la réprobation indignée des anciens. Le nombre de migrants saisonniers qui partent chaque année n'est donc pas indifférent pour comprendre l'évolution sociale des populations en zone de départ.

Une autre catégorie de retours concerne des migrants qui, absents durant plusieurs années, reviennent occuper sur le tard leur place dans le village natal. Dans la plupart des sociétés païennes, ces retours sont facilités par le fait que l'absent peut récupérer à tout moment les terres reçues en héritage et cultivées à titre provisoire par une tierce personne. En fait, les retours effectifs étaient assez rares lorsque, ces dernières années, ils s'amplifièrent brusquement, à la suite d'échecs enregistrés lors de descentes de montagnards en plaine. Dans ce cas les montagnards reviennent occuper leur ancienne habitation et reprendre leurs vieilles habitudes.

Il ne semble pas que ces retours entraînent un changement quelconque dans les zones de départ. On pourrait supposer que les anciens émigrés, une fois rentrés chez eux, y introduisent un peu de « modernisme ». C'est parfois le cas dans l'habillement, l'hygiène ou l'habitation mais rarement dans les techniques de production agricole.

Cette observation s'applique également aux conséquences des migrations saisonnières. Elles affectent plus ou moins profondément la vie sociale de la collectivité de départ mais elles apportent rarement des modifications ou des améliorations aux techniques agricoles traditionnelles. Leur seul résultat dans ce domaine est d'inspirer fréquemment à de nombreux jeunes saisonniers une répugnance grandissante pour le travail de la terre, prélude à leur émigration définitive en ville.

***

Les migrations, autrefois restreintes ou imposées, tendent à prendre de plus en plus d'ampleur. Par leurs conséquences multiples, elles ne manqueront pas d'exercer une influence sur tous les aspects de l'évolution humaine. Provoquant un brassage de populations très différenciées, conduiront-elles, à plus ou moins brève échéance, à la fin du cloisonnement ethnique qui individualise encore si fortement la région ? Ce n'est pas impossible. Elles s'accompagnent de la diffusion d'un modèle culturel uniforme. D'autre part, elles favorisent le progrès économique régional en débloquant des secteurs trop peuplés, dans le contexte actuel, ou en répondant à une demande de main-d'œuvre dans d'autres secteurs. Peut-être permettront-elles dans l'avenir aux différents groupes de sortir de leur spécialisation économique actuelle, aux éleveurs de s'adonner de plus en plus à

l'agriculture, aux cultivateurs de seconder leurs cultures par de petits troupeaux, comme certaines ethnies en offrent déjà l'exemple. Enfin, elles peuvent amener les groupes humains à s'affranchir des limites d'une solidarité à base ethnique pour prendre conscience de leur appartenance à une même région.

Selon les types de migration, ces tendances en faveur d'une unification régionale sont déjà plus ou moins amorcées. Certes, elles se trouvent accélérées dans le cas des déplacements vers les villes. Mais, d'un autre côté, l'exode rural introduit des problèmes sociaux entièrement nouveaux et encore plus difficiles à résoudre que les tensions traditionnelles inter-ethniques.

A. HALLAIRE, H. FRECHOU, Y. MARGUERAT

Cinquième Partie

LES ACTIVITÉS

Chapitre XIV

A. HALLAIRE

LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES AGRAIRES ÉTUDE DE QUELQUES TERROIRS VILLAGEOIS

Hodogway, un terroir des monts Mandara en zone de fortes densités - Waria, un terroir en bordure du Logone chez les Massa - Golonpoui, chez les Toupouri - Bamé et Wakilé, villages musulmans de la plaine de Mora - Garé, un hameau d'éleveurs arabes.

Contrastant avec l'uniformité des régions forestières et des savanes peu peuplées du sud de la Bénoué, l'ensemble régional étudié se caractérise par la diversité de ses paysages. Le dispositif de l'habitat, des champs et des friches, leur situation par rapport aux éléments du relief, varient sur de courtes distances. On est en présence d'une mosaïque de petites régions ayant chacune sa physionomie propre.

Cette diversité est liée pour une part aux variations du milieu physique et à celles des densités, mais elle reflète également les différenciations ethniques. Outre l'opposition entre les groupes traditionnellement orientés vers l'élevage (Foulbé et Arabes Choa) et ceux qui sont essentiellement des agriculteurs, la personnalité de chaque ethnie se manifeste dans le domaine agraire, chacune ayant la façon qui lui est propre d'établir ses rapports avec le sol, compte tenu des conditions physiques et des densités, et son système de production est un des éléments qui la caractérisent par rapport à ses voisines. Nous sommes ici en effet en présence, le plus souvent, de paysanneries denses et bien enracinées, capables d'imposer leur marque sur leur milieu.

On trouve donc une gamme très riche et très nuancée de systèmes agraires. Ces systèmes sont loin d'être figés. Ils ont tous été marqués, mais à des degrés divers, par les transformations intervenues au cours de ces dernières décennies : introduction de nouvelles cultures, innovations techniques telles que la culture attelée, modifications du peuplement du fait des migrations et de l'accroissement démographique, transformations sociales, etc.

Il est encore trop tôt pour dresser l'inventaire de ces systèmes, ou même pour en dégager les principaux types (1). Nous nous bornerons ici à examiner quelques cas illustrant des situations différentes, en nous plaçant au niveau du terroir villageois.

(1) Des recherches sur ce thème sont en cours à l'heure actuelle.

Nous observerons d'abord un terroir de montagne, Hodogway, situé dans la zone très peuplée du nord des Monts Mandara. Puis Waria, un village de la plaine d'inondation bordant le Logone, où la culture du riz s'est substituée à la pêche, au cours des années soixante, pour apporter l'essentiel des revenus monétaires. La plaine cotonnière, qui occupe la plus grande partie de la région et se caractérise par l'importance donnée au coton et au sorgho de saison sèche, sera illustrée par quatre cas : Golonpoui, chez les Toupouri, agriculteurs d'origine païenne, Bamé et Wakilé, deux villages musulmans de la plaine de Mora accueillant des familles venant des Monts Mandara, enfin Garé, un village d'Arabes Choa, axé essentiellement sur l'élevage bovin (fig. 56).

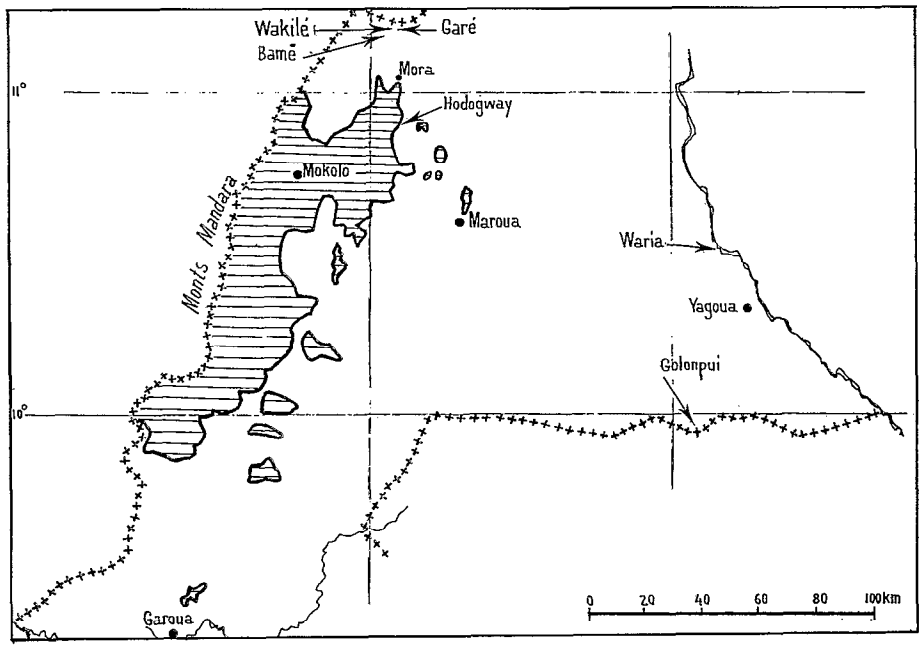

Fig. 56 Localisation des villages étudiés

HODOGWAY - UN TERROIR DES MONTS MANDARA EN ZONE DE FORTES DENSITÉS

Les paysanneries des Monts Mandara, où l'on décompte plus de 30 groupes (ou sous-groupes) ethniques, sont pour la plupart enracinées de longue date. L'agriculture qu'elles pratiquent est adaptée au milieu montagneux. Les sorghos sélectionnés, les tchergé, sont différents de ceux de plaine, et l'on ne trouve pas de sorgho de saison sèche. L'arachide est la culture commerciale essentielle, sauf chez certains montagnards habitant en bordure de plaine, et disposant de sols propices au coton à proximité de leurs massifs. La construction de terrasses, qui remodèlent des versants entiers, permet la mise en valeur de pentes très fortes.

Deux zones de peuplement s'opposent nettement. Au nord, grosso modo, de la latitude de Mokolo, soit sur un peu près un tiers de la superficie des Monts Mandara, les densités sont très fortes, s'étageant entre 60 et 200 habitants au km², tandis qu'au sud, elles sont comprises presque partout entre 10 et 40 habitants au km². Au sud de Mokolo, les systèmes agraires sont d'une grande diversité. La configuration du relief et l'insécurité qui a régné au dix-neuvième siècle se sont conjugués pour cloisonner et diversifier les groupes. Certains construisent des terrasses systématiquement sur toutes les pentes exploitées, d'autres sur une partie seulement d'entre elles, d'autres enfin n'en font pas. L'importance respective des plantes cultivées, leur dispositif sur le terroir, les rotations, le mode d'utilisation de la jachère diffèrent sensiblement d'une ethnie à l'autre. Au nord, par contre, le milieu physique uniformément accidenté et les densités très élevées ont conduit toutes les populations à adopter des systèmes très semblables. L'aspect totalement humanisé du paysage, les terrasses qui s'étendent sur la plus grande partie des versants, la forte emprise des cultures, laissent pressentir qu'entre l'homme et le sol se sont noués des liens nombreux et durables.

C'est dans cette partie des Monts Mandara qu'est situé Hodogway.

Le terroir de Hodogway et le massif Ouldémé

Dans ces régions très peuplées à habitat dispersé, la simple observation du paysage ne permet pas de repérer les unités villageoises. Les divisions des sociétés montagnardes s'appuient sur celles du relief. Aux massifs, unités physiques de quelques kilomètres à quelques dizaines de kilomètres carrés qui compartimentent la montagne, correspondent, en règle générale, des unités sociologiques très nettes avec leurs chefs religieux et politiques, leurs fêtes célébrées en commun, leur cohésion très forte. Ces unités, appelées « villages » par l'administration, se subdivisent en un nombre variable de petites communautés rurales – les « quartiers » de l'administration –, qui représentent l'unité d'organisation la plus menue, sur le plan agraire, c'est-à-dire le terroir villageois. Hodogway est un des quartiers du massif Ouldémé (HALLAIRE, 1971).

Le massif Ouldémé s'insère dans la longue barrière montagneuse dominant la plaine au nord-est des Monts Mandara. Bien individualisé, mesurant environ 6 km sur 2, il comprend des versants raides et une partie haute relativement aplatie, à environ 700 mètres d'altitude, soit 200 mètres au-dessus de la plaine, où se disperse l'habitat traditionnel. Une petite ethnie s'est constituée là, celle des Ouldémé, comptant environ 6 500 personnes. Elle comprend une dizaine de communautés distinctes. Chacune exploitant les pentes et les piémonts qu'elle domine, le territoire ethnique se trouve découpé, à la manière des parts d'un gâteau, en une série d'espaces du même type, comprenant une partie haute avec habitat traditionnel, des pentes et un piémont (fig. 57).

A Hodogway, la zone montagneuse est formée par un petit plateau sommital culminant à 750 mètres et par des pentes de 18 degrés en moyenne. Elle englobe également la partie sud d'un piton inhabité, légèrement détaché de l'ensemble. Les roches constituantes sont des anatexites à l'ouest, des granites à l'est. La zone de piémont est un secteur de la vallée du mayo Ouldémé qui longe le sud du massif. Elle est remblayée par une terrasse colluvio-alluviale descendant en pente douce de la base du massif au mayo. Les matériaux, à base de graviers et de sables, sont assez grossiers, mais tendent à s'amenuiser à mesure que l'on s'éloigne du massif. Le mayo coule en permanence. Il est encadré par une bande très étroite d'alluvions récentes à base de limons fins.

Hodogway compte près de 300 habitants qui appartiennent tous au même clan,

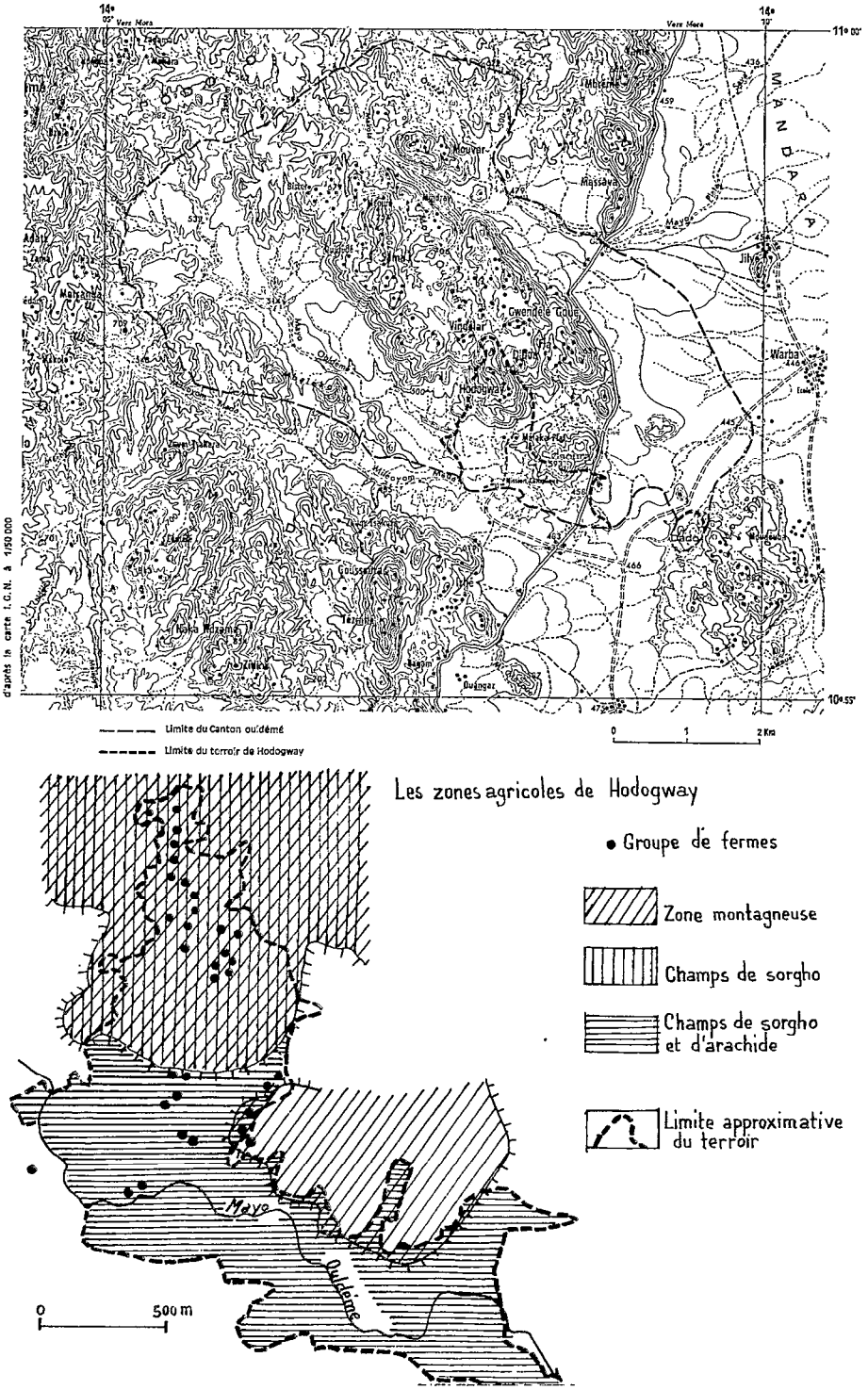

Fig. 57 ***Hodogway*** *(en haut, d'après* HALLAIRE, 1971)

à l'exception de deux familles originaires de quartiers voisins. Cette unité clanique est due pour une part à la faible mobilité des villageois qui restent ancrés de génération en génération sur la terre de leurs pères. Mais elle tient également au fait qu'habiter ensemble crée à la longue des liens tels qu'ils conduisent à l'adoption. Ainsi, l'un des cinq lignages de Hodogway descend d'un étranger dont les descendants sont « devenus comme des frères ».

L'habitat a pour unité la ferme familiale, dont les petites cases rondes forment un ensemble totalement clos de murs et couvert de tiges de mil ou de paille. Chacune s'entoure de cultures mais reste proche de ses voisines. L'habitat traditionnel – encore largement prédominant en 1965 avec 35 fermes sur 52 –, se situe sur la crête sommitale et légèrement en contrebas. Les familles s'y regroupent par lignage, et l'on peut délimiter 5 aires correspondant aux 5 lignages du village. Depuis 1950, sur les invites de l'administration quelques familles sont peu à peu descendues s'installer en piémont, entre la base du massif et le mayo ; elles ont dispersé leurs habitations comme sur les hauteurs, mais sans chercher à se regrouper par lignage. Elles participent aussi étroitement qu'avant à la vie du vieux Hodogway.

Le système agricole

On trouve à Hodogway essentiellement deux types de champs : ceux de sorgho (associé avec des haricots, du gombo, de l'oseille de Guinée, de l'éleusine, du sésame) et ceux d'arachides (associée avec du sorgho semé de façon très lâche). Deux aires culturales se distinguent nettement, la zone montagneuse et le piémont. La première se couvre intégralement de champs de sorgho laissant juste la place contre chaque habitation pour une petite parcelle de tabac, tandis qu'en bas, la vallée est occupée par une imbrication de champs de sorgho et de champs d'arachide, dans la proportion de deux tiers un tiers, auxquels s'ajoutent les parcelles de voandzou et de souchet. Les sorghos cultivés sont des tchergé, sauf sur les alluvions récentes bordant le mayo où les paysans sèment parfois des variétés de plaine du type djigari ou boulbassiri.

Le système de production donne donc une priorité absolue au champ vivrier de sorgho, son objectif étant d'assurer les besoins vitaux d'une population très dense. L'Ouldémé lui consacre le meilleur de ses terres et de son temps. L'arachide n'a pris de l'importance que depuis 1960 environ, pour répondre aux nouveaux impératifs monétaires (impôts, vêtements) et aux incitations extérieures. Elle s'est étendue dans la vallée aux dépens du sorgho, avec lequel elle alterne suivant un rythme de rotation variable.

Un autre caractère du système est l'intensité de la mise en valeur. A part quelques secteurs très pauvres laissés en friche (granites en montagne et colluvions très grossières en piémont), tout le terroir se couvre de cultures en saison des pluies. Le sorgho s'insinue dans les fentes de rocher, occupe tout l'espace disponible. Les terres sont cultivées en permanence, et depuis des générations ; elles sont pourtant médiocres, et les paysans ne peuvent leur apporter que peu d'engrais. Ils y obtiennent néanmoins des rendements honorables, car ils disposent d'un ensemble de techniques efficaces et bien adaptées.

Ce sont tout d'abord les aménagements agraires. Les terrasses en montagne très soigneusement réparées chaque année favorisent l'infiltration de l'eau et éliminent les effets néfastes de l'érosion. Dans la vallée, lorsque l'absence de cailloux ne permet plus la construction de terrasses, les Ouldémé construisent les « dzala », sortes de billons faits d'herbes et de tiges de mil, construits perpendiculairement à la pente et destinés à retenir l'eau.

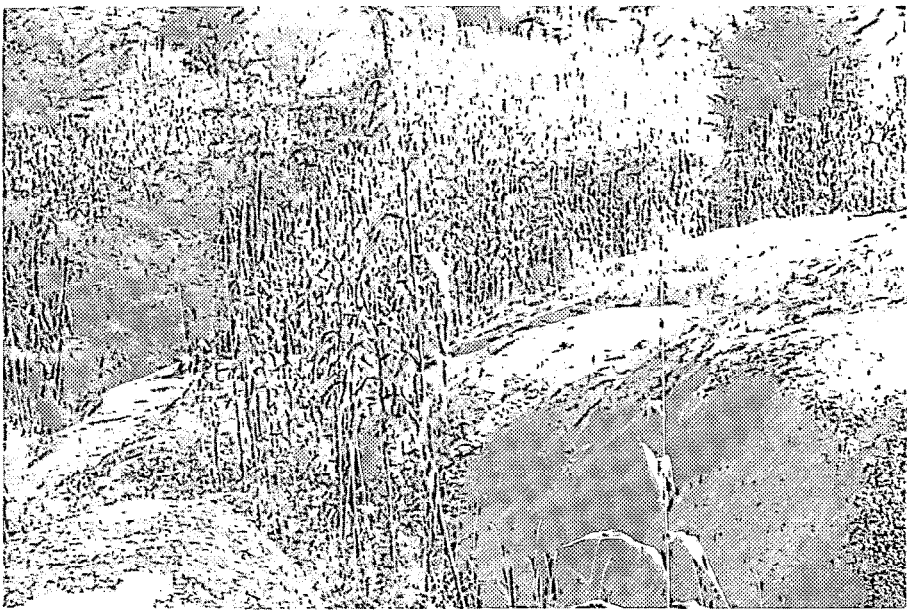

21. *Hodogway.* Culture du sorgho dans les moindres infractuosités du rocher. (*Cliché* A. HALLAIRE).



22. *Hodogway.* Le piémont. Habitat récent sur un rognon rocheux. Parc d'arbres utiles. Au premier plan, les « dzala ». Passage d'un troupeau peul aussitôt après la récolte. (*Cliché* A. HALLAIRE).

Remarquable d'autre part est la finesse de l'adaptation au milieu physique que les paysans connaissent parfaitement : ils disposent d'une quinzaine de termes pour désigner les différents types de sols. L'observation précise des champs permet de déceler, sous l'uniformité apparente du tchergé qui recouvre la plus grande partie du terroir, une grande diversité de détail. Les plantes intercalaires sont d'autant plus nombreuses, les pieds de sorgho d'autant plus serrés que la terre est plus fertile. On dénombre à Hodogway environ 20 types de tchergé, dont certains sont utilisés dans des conditions physiques déterminées : telle sorte est semée dans les emplacements qui restent engorgés d'eau (même s'il s'agit de quelques mètres carrés), telle autre sur des colluvions très grossières. Dans la vallée, les paysans alternent tchergé et arachide, mais en faisant revenir plus souvent le mil dans la rotation si le sol est constitué d'éléments plus fins.

Les paysans s'efforcent d'autre part de fertiliser une partie de leurs champs, mais ils se heurtent à la pénurie d'engrais. C'est là le point faible du système. Chaque famille n'a que quelques chèvres ou moutons et brûle la plus grande partie de leurs déjections pour obtenir une sorte de sel qui agrémente la nourriture. Mais l'Ouldémé utilise les cendres des foyers domestiques, précieusement mises de côté, il enfouit les herbes, les tiges de mil qui n'ont pas servi comme combustible. Il emploie ces engrais en priorité sur les parcelles de tabac, de voandzou et de souchet, mais s'efforce également de fertiliser chaque année un ou deux de ses champs de sorgho, ceux qui sont proches de son habitation ou dont il voit le rendement faiblir.

Les institutions foncières

Dans des régions où la quasi-intégralité de l'espace est mise en culture chaque année, le problème crucial est celui de la répartition des terres entre exploitants et entre communautés rurales. Les Ouldémé, comme tous les montagnards du nord des Monts Mandara, disposent d'institutions foncières très précises, et appliquées de façon à éviter le plus possible les conflis qu'inévitablement de telles densités humaines n'ont cessé de provoquer.

Elles reposent sur l'appropriation individuelle de la terre. Chaque terroir villageois est divisé en parcelles appartenant aux chefs d'exploitation ; ceux-ci peuvent à leur gré les cultiver ou non, les vendre, les donner en location, les prêter. En général, lorsqu'un jeune homme se marie, il construit son habitation et reçoit de son père en toute propriété la part de terres qui lui revient. Si cette part est faible, ou si sa famille augmente, il s'efforce de rendre viable son exploitation en achetant ou en louant des champs. Si sa famille diminue ou s'il vieillit sans fils, il va au contraire louer les parcelles qu'il ne peut plus cultiver ou les vendre. Ainsi forces de travail et surfaces cultivées tendent constamment à s'équilibrer.

On enregistre à Hodogway en moyenne 2 à 3 ventes par an, et 22,5 % des parcelles étaient exploitées en faire-valoir indirect, en 1965. Locations et achats se réglaient autrefois en nature (chèvres, volailles, houes), aujourd'hui en argent. Les prix s'étagent de 100 à 1 000 francs pour une location d'un an, de 500 à 7 000 francs pour un achat, suivant la taille et la valeur du sol de la parcelle. Ils restent donc accessibles à l'Ouldémé moyen, pourvu qu'il soit économe et prévoyant.

Le dessin des unités foncières apparaît rarement dans le paysage ; aucun espacement des cultures n'indique que l'on passe d'un exploitant à un autre. Les limites sont matérialisées par des bornes, bien connues des paysans. Le relevé cadastral fait apparaître un morcellement très poussé du terrain ; la surface moyenne des parcelles est de 23 ares, certaines n'ont que quelques mètres carrés. Leur forme est assez irrégulière, mais presque toujours allongée dans le sens de la

pente, tant en zone accidentée qu'en piémont ; certaines prennent l'aspect de lanières pouvant avoir 3 ou 4 mètres de large sur plus de 60 de long. Chaque chef d'exploitation en cultive plusieurs, 11 ou 12 en moyenne, dispersées sur toute l'étendue du terroir.

Ce morcellement et cette forme allongée sont dus aux partages successoraux. En effet, l'Ouldémé partage ses terres entre tous ses fils, quel que soit leur nombre. Fréquemment, pour arriver à faire une distribution équitable non seulement en superficie mais en valeur, il divise chacune de ses parcelles, toujours dans le sens de la pente, en autant de parts que d'héritiers.

Entre les différents terroirs villageois, il n'existe aucune limite visible, puisque tout est intégralement cultivé, ni aucune limite théorique. Une zone d'imbrication forme le contact entre deux terroirs voisins. Les ventes et locations se font de préférence et le plus souvent à l'intérieur de la communauté de Hodogway, mais elles sont autorisées entre villages contigus. Ainsi celui qui est à l'étroit peut s'agrandir aux dépens d'un voisin. Hodogway s'étend peu à peu sur le territoire de Dibon, situé plus à l'est, tandis qu'il laisse des terres à Vandelar, son voisin de l'ouest. Des glissements peuvent ainsi s'effectuer de proche en proche, permettant une meilleure distribution globale des terres. Mais la coutume vise à maintenir une certaine compacité au terroir, ce qui traduit sur le plan spatial l'unité et la cohésion très forte que représente sociologiquement chaque communauté, ce qui en outre limite les risques de discordes entre quartiers.

Ainsi tous les conflits sont généralement assez facilement résolus, par le simple jeu de l'offre et de la demande et par l'observation des règles coutumières, ceci malgré l'absence, tant au niveau du quartier qu'à celui du massif, d'une chefferie autoritaire ou d'un « maître de terre ».

Structures agraires et conditions de vie

Techniques agricoles et règles foncières sont en accord profond avec la mentalité ouldémé qu'elles ont d'ailleurs certainement contribué à forger. Individualiste, ne reconnaissant, traditionnellement, d'autre autorité que celle de la coutume à laquelle il reste très attaché, aimant sa liberté et ses terres, le paysan de Hodogway organise comme il l'entend son exploitation et en tire le parti maximum grâce à un travail qui s'apparente au jardinage. Il existe diverses formules de travaux en commun (invitation pour la bière de mil, équipes de jeunes gens se groupant pour aller aider à tour de rôle leurs futurs beaux parents), mais l'essentiel du travail est réalisé au sein de chaque exploitation par tous ses membres actifs qui sèment, sarclent et récoltent en famille.

En même temps, la vie agricole est rythmée par les rites agraires qui, chez les ouldémé comme chez tous les montagnards de la région, tiennent une place importante. Tout le monde sème et récolte ensemble le mil tchergé, après que des sacrifices aient été accomplis par les divers responsables religieux du massif. Des journées de repos sont observées par toute la population lors de certaines cérémonies (notamment les rites pour la pluie), et des fêtes sont célébrées collectivement à plusieurs reprises. D'où une grande cohésion de la société villageoise, une harmonie entre vie agricole, vie sociale et vie religieuse.

Si efficace que soit le système agricole, le niveau de vie de l'Ouldémé est très bas et les possibilités de l'améliorer sont réduites. Chaque exploitant arrive à couvrir juste ses besoins en mil (très importants du fait de la consommation de bière de mil) et à vendre pour quelques milliers de francs arachide ou tabac.

La rareté de la terre, et surtout le manque de temps en mai-juin, époque de concentration des travaux, constituent deux blocages empêchant l'extension des

superficies cultivées : celles-ci sont en moyenne à Hodogway de 78 ares par actif, de 53 ares par habitant, ce qui, compte tenu de rendements relativement modestes, ne permet guère à l'économie ouldémé de dépasser le stade de l'autosubsistance. Or, depuis quelques années, le montagnard doit avoir des rentrées monétaires, non seulement pour les dépenses obligatoires telles que l'impôt ou les vêtements, mais aussi pour faire face aux multiples petites transactions locales qui se règlent maintenant en argent (location ou acquisition de champs, achats de houes, de bière de mil) et pour répondre aux nouveaux besoins (viande, poisson, sel) que la fréquentation des marchés tend à développer.

Ainsi la plupart des Ouldémé doivent chercher des ressources complémentaires en dehors de leur terroir, en louant des champs en plaine chez les Mandara, ou en allant s'embaucher chez eux comme manœuvre pour le travail du coton. Pendant la saison des pluies de 1966, on décomptait pour les 175 personnes actives de Hodogway 233 de journées de travail salarié en plaine, et 20 exploitants sur 52 avaient loué des champs en dehors du territoire ouldémé.

Mais ces apports restent très limités. Étant donné l'afflux des demandes sur tous les secteurs de plaine proches des massifs, ceux qui intéressent au premier chef les montagnards, une journée de travail n'y est rétribuée qu'une centaine de francs, et les locations de champs y coûtent cher. C'est la raison pour laquelle on assiste à une émigration des montagnards vers la plaine, émigration encore à peine amorcée chez les Ouldémé, mais qui a déjà commencé à vider certains massifs chez d'autres groupes ethniques moins conservateurs.

***

A quelques nuances près, on retrouve chez tous les montagnards du nord des Mandara des systèmes agraires très semblables. C'est chez les Matakam (BOULET, 1970) que les différences sont le plus sensibles. Ils observent une rotation régulière sorgho/mil pénicillaire, et cultivent pour le commerce local la patate au lieu du tabac. D'autre part ils ont des institutions foncières assez différentes qui évitent le morcellement des champs et obligent les individus en surnombre à quitter leur massif d'origine, limitant ainsi les risques de surpeuplement.

Ces variantes ne mettent pas en cause l'unité fondamentale de ces paysanneries du nord des Mandara. Face aux contraintes qui leur étaient imposées par le milieu physique et les fortes densités, toutes ont trouvé grâce à la culture permanente centrée sur le champ de mil, des techniques de production très minutieuses parfaitement adaptées au milieu physique, et à un véritable système foncier fondé sur l'appropriation individuelle de la terre, le moyen d'assurer dans l'ensemble leurs besoins vivriers. Toutes ont su donner à leur vie agraire, religieuse et sociale une grande cohérence d'où résulte l'impression d'harmonie et de solidité très frappante lorsqu'on observe ces sociétés dans leur contexte traditionnel.

Mais toutes se heurtent actuellement au problème qui vient d'être observé à Hodogway : l'impossibilité dans les conditions actuelles de développer leurs cultures commerciales et d'accéder à une économie vraiment monétaire. C'est la raison majeure qui pousse des montagnards en nombre croissant chaque année à émigrer en plaine.

WARIA : UN TERROIR EN BORDURE DU LOGONE CHEZ LES MASSA

A l'autre extrémité de la région, à l'est contre le Logone, dans un pays rigoureusement plat et en partie inondé chaque année par les débordements du grand fleuve, observons un village massa, Doreissou, et plus précisément un de ses quartiers, Waria, qui a fait l'objet d'une enquête de l'ethnologue I. de Garine pour son étude sur les Massa en 1958-1959, et qui fut visité à nouveau en 1972 (1).

La communauté de Waria et son terroir (fig. 58)

La population de Doreissou, qui comprend environ 2 000 personnes, est dispersée ; elle occupe une bande de terrain de 8 km de long sur 1 km de large, entre le Logone à l'est et une vaste zone inondable, le « yaéré », à l'ouest. Ni le village, ni ses quartiers ne s'individualisent de façon apparente sur le sol ; ils ne sont que des tronçons de la bande de peuplement lâche qui s'étire sur le bourrelet exondé, le long du Logone. Ils n'en constituent pas moins des entités humaines et spatiales bien définies, non seulement du point de vue administratif, mais sur le plan traditionnel.

Ici, l'unité territoriale est la « nagata ». Waria correspond à une nagata, le village de Doreissou en englobe quatre. Selon I. de GARINE (1964, p. 49), « le pays massa est divisé en "terres", les "nagata", dont chacune se trouve sous le contrôle magico-religieux d'un chef de terre, le "bum nagata" qui en est le propriétaire mythique. Il est chargé d'accomplir les sacrifices qui se rapportent au cycle agricole pour tous les individus, membres ou non d'un même lignage, qui résident sur la nagata dont il est responsable ». La communauté résidant sur une nagata constitue un groupe composite comprenant un noyau du même clan, celui de l'ancêtre fondateur, auquel sont venus s'agréger des « étrangers ». A Waria, lors de l'enquête d'I. de Garine, 24 sur 35 chefs d'enclos sont des descendants de l'ancêtre fondateur, 2 viennent des quartiers voisins, les 9 autres sont venus du Tchad vers 1930.

Comme à Hodogway, l'appartenance à un même quartier crée des liens tels que l'interdit de mariage apparaît entre les familles d'origine différente. Le fait pour un étranger de résider et de cultiver implique que ses rapports avec la nagata soient normalisés et donc qu'il soit pleinement intégré dans le groupe qui l'accueille.

Le terroir de Waria comprend deux secteurs bien distincts, le bourrelet de berge, à l'est, où se disperse l'habitat, et le « yaéré » à l'ouest.

Le bourrelet de berge, qui ne domine guère que de un mètre le yaéré, est formé de terrains sablo-argileux et argilo-sableux. Il coïncide exactement avec l'aire habitée et présente, même en saison sèche, un aspect très verdoyant, très soigné, très humanisé. Il est planté d'arbres : rôniers, palmiers-doum, acacias, jujubiers, ficus, et est parcouru de sentiers souvent bordés d'épines. Les fermes s'éparpillent à une centaine de mètres les unes des autres. Chacune est entourée d'un grand champ qui est la pièce maîtresse de l'exploitation, et qui en même temps « matérialise l'existence du groupe familial » ; il porte les tombes des ancêtres, et « est à la fois un jardin, un cimetière et un autel familial » (de GARINE, 1964, p. 51). Le chef de famille l'a reçu de son père ou de son frère aîné et le transmettra à son premier fils. Mais il n'a sur ce champ comme sur les autres parcelles dont il peut

(1) Cf. GARINE (I. de) 1964. L'essentiel des pages qui suivent s'appuient sur cet ouvrage. Un bref séjour à Waria, en janvier 1972, m'a permis de constater les principaux changements.

disposer dans cette zone, qu'un droit d'usufruit. L'aire résidentielle constitue « le noyau du patrimoine foncier collectif » et reste sous le contrôle du chef de terre.

A la périphérie du champ de case sont prélevées les parcelles cultivées par les épouses du chef de famille, et éventuellement par celles de son fils. D'autres parcelles de l'exploitation peuvent se disséminer dans l'aire habitée. La tendance actuelle est à l'augmentation du morcellement.

Au-delà du bourrelet de berge s'étend le vaste « yaéré », zone inondable aux sols hydromorphes argileux. La construction de la digue le long du Logone a réduit l'étendue et la durée de l'inondation, celle-ci variant suivant les secteurs. C'est une zone « profane qui échappe au contrôle magico-religieux ». Les champs qui y sont ouverts, dits « champs de brousse », peuvent être loués ou vendus. Cette partie du terroir a été totalement transformée par l'évolution économique récente de la région.

Traditionnellement en effet, l'économie des Massa repose sur l'agriculture, la pêche et – dans une moindre mesure – l'élevage, l'importance relative de ces trois activités variant suivant la région. Les villages proches du Logone et des yaéré comme Waria, sont plus axés sur la pêche que les autres, et I. de Garine distingue deux types culturels, le Massa de yaéré et le Massa de brousse. Or deux faits nouveaux sont intervenus au cours des vingt dernières années, bouleversant la vie des gens de yaéré : l'introduction de la riziculture et la baisse de la pêche en tant qu'activité commerciale. L'économie de Waria a donc basculé vers l'agriculture. Mais la pêche y conserve encore une place qui compte.

La pêche

Habitant de part et d'autre du fleuve « le plus poissonneux du monde », les Massa, et particulièrement les riverains du Logone s'adonnent à la pêche, qui reste leur activité préférée. Sans être une ethnie de purs pêcheurs (l'agriculture tient chez tous une grande place), ils sont rompus à de nombreuses techniques, disposent de toutes sortes d'engins, connaissent parfaitement les habitudes du poisson. Ils savent pêcher aussi bien en période de hautes eaux que d'étiage, de crue que de décrue, tant dans le Logone que dans ses défluents, dans les mares, les bras morts du fleuve qu'ils isolent ou fractionnent par des levées de terre.

Il faut distinguer deux types de pêche : les campagnes saisonnières et les pêches locales.

Les campagnes saisonnières de pêche se pratiquaient sur le Logone en aval du pays massa, et même sur le Chari, au-delà de Djaména. Les hommes partaient par petits groupes de parents et voisins au moment des basses-eaux, en mars ou avril. Ils vendaient sur place leur poisson, préalablement séché, et revenaient chez eux en mai ou juin. Une fois payées les redevances exigées sur les lieux de pêche, ils rapportaient facilement chez eux un pécule d'une dizaine de milliers de francs. A Waria, en 1959, 45 hommes sur 75 participaient à cette campagne.

En l'espace de quelques années, ce type de pêche a pratiquement disparu. Une coopérative créée à Kousséri a maintenant le monopole d'achat du poisson ; elle impose des conditions telles que les Massa n'en tirent pour ainsi dire plus de profit et y ont renoncé.

Les pêches locales, en revanche, continuent à se pratiquer de façon presque quotidienne à Waria. Mais elles sont devenues moins productives car les digues ont réduit les débordements du Logone et donc l'étendue des zones d'inondation où le poisson venait frayer.

Ces pêches se pratiquent dans le Logone, mais également dans les eaux intérieures, les défluents, les mares, les zones inondées. Ces eaux font l'objet d'une

appropriation par les collectivités dont elles occupent ou traversent le territoire (correspondant généralement à une nagata) et dépendent d'un chef de pêche. Cet homme, qui parfois cumule cette fonction avec celle de chef de terre, « est chargé des rapports entre le groupe social et le génie de l'eau », et « donne l'autorisation de commencer à pêcher dans le secteur qu'il contrôle » (de GARINE, 1964, p. 55).

Ces pêches sont parfois collectives, réunissant un grand nombre de gens, et ont alors un rôle social et religieux. Mais elles se pratiquent le plus souvent individuellement ou en famille. Leur intérêt essentiel est d'apporter un complément très utile à l'alimentation quotidienne. En 1959, « la plupart des Massa consomment du poisson au moins une fois par jour », estime I. de Garine. Même pendant la période de fléchissement enregistrée au moment des hautes eaux, « la ration quotidienne reste vraisemblablement supérieure à 50 grammes par personne et par jour » (de GARINE, 1964, p. 94). Les pêches locales alimentent en outre un petit commerce, sur tous les marchés de la région. Mais elles ne procurent que des rentrées monétaires minimes, sans rapport avec les revenus substantiels qu'apportaient les campagnes saisonnières.

L'agriculture

Le terroir comprend deux zones agricoles distinctes : le bourrelet de berge et le yaéré.

Le bourrelet de berge est essentiellement consacré au sorgho rouge, de type « djigari », que l'on sème en juin, aussitôt après les premières pluies. On le trouve partout, sur les champs d'hommes comme sur ceux de femmes, contre les habitations comme sur les parcelles plus éloignées. Il en existe de nombreuses sortes, que les Massa regroupent en deux catégories : des sorgho assez hâtifs récoltés en octobre, et d'autres à un cycle un peu plus long, récoltés en novembre. Diverses plantes secondaires sont associées au djigari, ou semées contre les fermes : cucurbites, sésame, haricot, gombo, oseille de Guinée.

A l'exception de quelques endroits très humides réservés au bétail, cette partie du terroir, en saison des pluies, est cultivée intégralement et de façon régulière chaque année. Des apports de fumier animal, de cendres, de déchets ménagers, assurent le maintien de la fertilité du sol.

En saison sèche, deux cultures sont faites également dans cette zone, le tabac et le « mouskwari ».

Le tabac occupe en réalité le lit majeur du Logone. Semé en pépinière près des habitations, il est repiqué à partir de janvier, à la décrue, sur de petites parcelles de quelques ares par personne ; les planches, recouvertes de paille, sont arrosées deux fois par jour. On peut en faire plusieurs récoltes successives dans l'année. C'est une culture traditionnelle, et réservée aux femmes. Il leur demande un travail astreignant, mais leur procure des rentrées monétaires intéressantes.

Le sorgho de saison sèche, ou mouskwari, est en revanche une culture d'introduction récente. Les Massa du Nord l'ont adoptée vers 1956, sur les instances administratives. Les habitants de Waria l'ont d'abord implanté dans ce secteur, en deuxième culture après la récolte de djigari, sur les terrains les plus argileux. En 1972, les champs de mouskwari, soigneusement entourés d'épines pour les protéger du bétail, occupaient environ le quart de la superficie de l'aire habitée.

Le yaéré a été conquis tout récemment par l'agriculture. Jusqu'en 1953, il ne servait que pour ses pâturages, pour la chasse et pour la pêche. Aujourd'hui, grâce à la construction de la digue qui a réduit l'ampleur de l'inondation et à

l'introduction de deux nouvelles cultures, le riz et le mouskwari, auxquelles conviennent ses sols argileux, il contribue largement à la production agricole.

C'est tout d'abord le riz, qui a été introduit par le SEMRY vers 1954. De vastes rizières ont été aménagées contre le bourrelet de berge. Elles sont divisées, par des canaux et des diguettes, en carrés de 200 mètres de côté, eux-mêmes découpés en « piquets », des rectangles de 50 sur 100 mètres. Tous les exploitants de Waria font au moins un piquet.

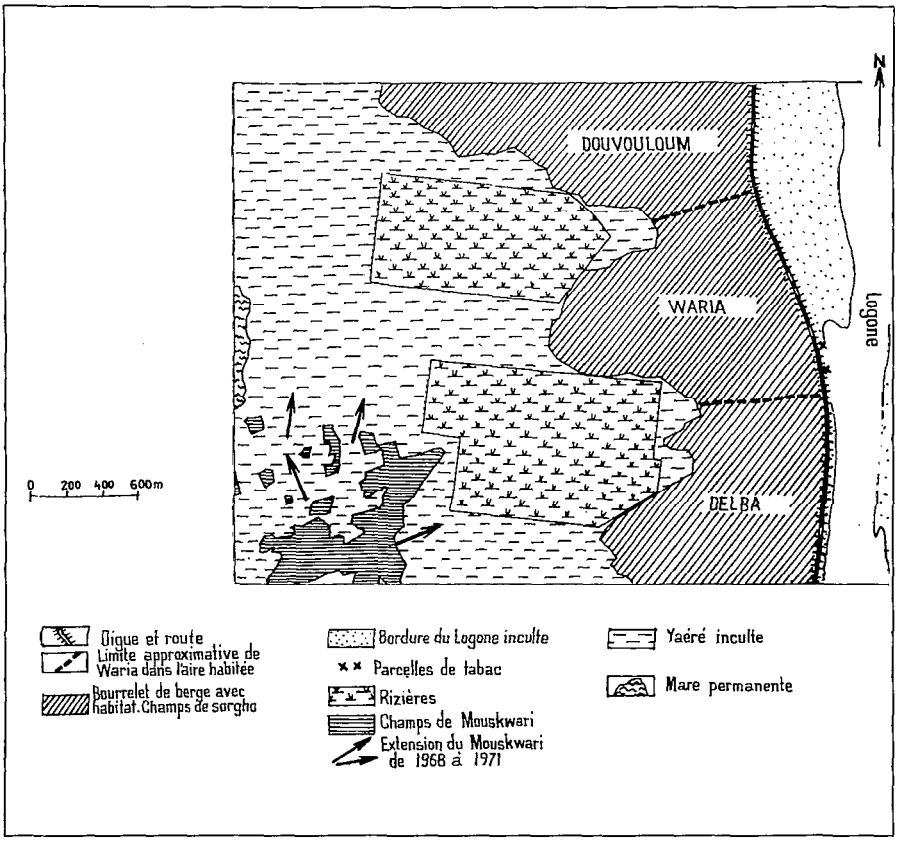

Fig. 58 Waria et les quartiers voisins : distribution des cultures en 1968

Le mouskwari n'a été introduit dans le yaéré que vers 1962, et c'est là qu'il a trouvé sa vraie place. Les champs se situent au-delà des rizières ; ils se regroupent au sud-ouest du terroir, mais sont souvent séparés les uns des autres par des secteurs en brousse que les exploitants se réservent pour augmenter leurs surfaces.

Au nord du mouskwari, subsiste une zone encore inculte. Elle est pour une part trop inondée pour pouvoir être mise en culture ; mais des surfaces pourront encore sans doute être conquises par le riz ou par le mouskwari.

La mise en valeur du yaéré a transformé l'économie du village : le riz apporte des

rentrées monétaires, et le mouskwari permet d'équilibrer une production vivrière autrefois nettement déficitaire. En 1958, selon les mesures effectuées par I. de Garine sur huit exploitations de Waria, la surface cultivée (compte non tenu des rizières) était de 16 ares par habitant, et de 20 ares par travailleur ; la récolte de sorgho était de 65 kg par habitant. Les gens, pour couvrir leurs besoins alimentaires, achetaient du mil avec les ressources provenant des campagnes saisonnières de pêche. Aujourd'hui, leurs récoltes de sorgho ont plus que doublé grâce au mouskwari, et ils déclarent qu'elles couvrent à peu près leurs besoins.

L'élevage

Comme tous les paysans du Nord du Cameroun, ceux de Waria possèdent chacun un petit troupeau de moutons et de chèvres qui sont tués à l'occasion de fêtes et de rites sacrificiels, ou qui sont vendus en cas de nécessité, en particulier pour le règlement de l'impôt.

L'importance de l'élevage bovin est, en revanche, l'un des traits originaux du pays massa. Avec une proportion de 50 à 75 bovins pour 100 habitants, les Massa se placent en tête des populations païennes du Cameroun (1).

Dans le système de production, l'élevage n'a pourtant qu'une place secondaire, et son intérêt sur le plan alimentaire n'est qu'accessoire, mais son rôle social est essentiel.

Le montant de la dot se règle en têtes de bétail (8 à 14 suivant la beauté de la jeune fille et le rang de son père). En outre, la possession de vaches est liée à la « cure de lait » ou « gourou », institution à laquelle les Massa sont très attachés. Les hommes qui y participent, les « gourouna », âgés de 18 à 30 ans, se regroupent à une dizaine en brousse avec leurs vaches, qu'ils installent la nuit dans un enclos de branches épineuses. Ils passent leurs journées à boire du lait, manger abondamment, se parer, chanter, danser et aller se promener dans les villages voisins. Aussi le Massa attache une grande importance à ses bovins et leur consacre beaucoup de soins ; I. de Garine remarque que le terme « farayna » signifie à la fois richesse et troupeau.

A Waria, chaque exploitant a au moins quelques bovins. Tout le bétail du village est réuni dans la journée en un troupeau et confié à un ou deux bergers qui le mènent pâturer en saison des pluies au-delà des zones cultivées, en saison sèche vers les points d'eau. Les bergers sont des hommes du village, qui assument cette garde à tour de rôle. Les bêtes sont ramenées le soir et chacun reprend les siennes. Elles passent la nuit dans les cases des femmes.

Les vaches sont traites matin et soir. Le lait est consommé quotidiennement. Il constitue un appoint alimentaire utile surtout en saison des pluies, lorsque le sorgho commence à faire défaut.

GOLONPOUI, CHEZ LES TOUPOURI

Nous abordons avec Golonpoui la zone cotonnière. Les Toupouri (ou « Toubouri ») forment un groupe ethnique de 150 000 personnes s'étendant au Cameroun (85 000) et au Tchad (60 000) (2), à l'ouest du lac Fianga. Au Cameroun, ils

(1) Chiffres donnés par H. FRECHOU, 1966.
(2) Chiffres extraits de CABOT J., 1965, p. 78.

peuplent plusieurs cantons situés dans les arrondissements du Kar-Hay et de Kaélé. De fortes densités – de l'ordre de 40 à 60 mais pouvant atteindre localement 100 habitants au km² –, un habitat dispersé, un système agraire fondé sur l'utilisation différentielle de sols variés, les progrès récents du coton, confèrent une grande homogénéité à l'espace qu'ils occupent.

Le village de Golonpoui peut être considéré comme représentatif de cet ensemble. Avec 1 450 habitants (recensement de 1954) pour un terroir de 1 800 hectares, la densité est ici de 80 hab./km². Lieu d'implantation d'un poste du Secteur de Modernisation rurale (SEMNORD), il a fait l'objet d'une série d'enquêtes de 1954 à 1957, et d'une importante étude (GUILLARD, 1965, p. 502) réalisée dans leur sillage par l'agronome J. GUILLARD, sur laquelle s'appuient les pages qui suivent. Mais depuis cette époque, qui était celle des débuts de l'implantation du coton et des efforts de modernisation, la situation a évolué. Les chiffres et renseignements communiqués en 1972 par les responsables locaux du SEMNORD et de la C.F.D.T. permettent de comparer, sur le plan agricole, le Golonpoui d'hier et celui d'aujourd'hui.

Le dispositif agraire du terroir de Golonpoui. Son évolution

La région occupée au Cameroun par les Toupouri est entièrement recouverte d'alluvions fluviatiles et éoliennes. Le relief est plat, le réseau hydrographique confus. A Golonpoui, de larges bourrelets sableux, anciennes dunes orientées suivant deux directions, ONO/ESE et OSO/ENE, forment un réseau losangique entre les mailles duquel s'étendent des dépressions argilo-sableuses en partie inondées en saison des pluies.

Les sols des bourrelets ont une texture très sableuse ; ils sont faciles à travailler, mais acides, pauvres en humus et en réserves minérales. Ceux des dépressions, plus riches en éléments fins du fait du lessivage oblique, sont argilo-sableux ou argileux, mais ils sont, comme les précédents, acides et pauvres en réserves minérales. En position intermédiaire, en bordure des dépressions, on trouve des sols légèrement hydromorphes assez bien pourvus en matière organique, ou des sols halomorphes (sols à alcali sur sable), peu fertiles.

Le dispositif du terroir de Golonpoui est en relation étroite avec ces conditions morpho-pédologiques. L'habitat, dispersé, évite à la fois les sols argileux trop humides et le bourrelet sableux peu fertile ; il se situe donc en bordure des dépressions, sur les sols légèrement hydromorphes ou halomorphes. Sur le plan agricole, on trouve du fond des dépressions au sommet des croupes sableuses une succession culturale correspondant à celle des sols.

Décrivons tout d'abord le schéma traditionnel. Les dépressions sont occupées en permanence et à peu près intégralement par du mil de saison sèche, qui est ici du « babouri ». Au-dessus du babouri, sur les sols hydromorphes et halomorphes, se trouve la zone habitée, cultivée également en permanence, en sorgho rouge type djigari, le gara ; ce secteur du terroir est enrichi par le fumier animal. Au-delà, le bourrelet sableux est exploité de façon discontinue : la jachère est en effet nécessaire à la reconstitution de ces sols, les plus pauvres du terroir. Un repos plus ou moins long succède à deux ou trois années de culture. Aucun rythme régulier, aucun ordre de succession habituel n'est adopté par les paysans, qui se fondent sur l'aspect de la jachère pour choisir l'emplacement de leurs défrichements. C'est le domaine des plantes de femmes (voandzou et arachide) auxquelles s'ajoutent des mils (sorgho tardif type « yolobri » et mil pénicillaire type « yadiri ») qui viennent compléter ceux des zones exploitées en permanence.

Lorsque l'arachide, à partir de 1945, a été imposée comme culture commerciale, c'est sur ces sols sableux qu'elle s'est tout naturellement développée, alternant avec les mils. C'est là aussi que les cultivateurs ont introduit le coton, au début de son implantation dans le pays, puisque c'était là que se trouvaient des terres vacantes. Lors des enquêtes réalisées par J. GUILLARD, en 1955-57, les champs de coton se dispersaient donc dans cette zone et leurs rendements étaient dérisoires.

Depuis cette date, les efforts entrepris par la C.F.D.T. pour promouvoir cette culture ont conduit à en modifier totalement l'implantation. Elle est faite maintenant dans les deux zones d'exploitation continue, alternant avec le djigari dans la zone habitée, avec le babouri dans les dépressions. Chaque imposable en cultive généralement une « corde » d'un demi-hectare, et les rendements, en année normale, sont de l'ordre de 6 à 700 kg par hectare.

Dans les dépressions, seuls les sols les plus argileux ou trop inondés, ne convenant pas au coton, continuent à porter chaque année du babouri, ou, de plus en plus, du « mouskwari ». L'adoption du mouskwari sur les terres les plus humides est une innovation intéressante. Ses rendements sont supérieurs à ceux du babouri ; de plus, semé et récolté un peu plus tard, il permet un meilleur étalement des travaux.

Du fond des dépressions aux bourrelets sableux, on trouve successivement deux séries différentes suivant l'époque :

Tableau 20 : Évolution de la disposition des cultures à Golonpoui

	1955	1970
dépression	babouri	mouskwari babouri babouri + coton
zone habitée	djigari	djigari + coton
bourrelet sableux	yolobri + yadiri + voandzou + arachide + coton et jachères	yolobri + yadiri + voandzou + arachide et jachères

La succession actuelle est certainement mieux adaptée, et plus finement, à la vocation des sols.

La comparaison de la répartition des surfaces cultivées à Golonpoui en 1955 (GUILLARD, 1965, p. 170) et en 1970 (1) permet de préciser l'importance des changements intervenus sur le plan quantitatif :

(1) Chiffres communiqués par le SEMNORD, poste de Golonpoui, en 1972.

Tableau 21 : Répartition des surfaces cultivées à Golonpoui

(pourcentages par rapport à la surface cultivée totale)

	en 1955	en 1970
mouskwari	–	7 %
babouri	48 %	23 %
djigari	21 %	17 %
coton	12 %	21 %
mils de brousse	5 %	9 %
arachide	6 %	10 %
voandzou	6 %	12 %
manioc	2 %	1 %
	100 %	100 %

On constate la diminution notable du djigari, et très forte du mil de saison sèche : c'est aux dépens de ces mils, surtout du babouri, que le coton est maintenant cultivé. Même si, en compensation, les mils de brousse ont pris plus d'importance, l'ensemble des superficies consacrées au mil est passé de 74 % en 1955 à 56 % en 1970. En revanche, les deux cultures commerciales, coton et arachide, sont en forte augmentation.

Affrontés à un problème d'insuffisance vivrière, les paysans de Golonpoui ont trouvé deux solutions. D'une part, ils ont agrandi les champs vivriers du bourrelet dunaire, ceux de mil (yolobri et surtout yadiri) et ceux de voandzou. D'autre part, pour réduire la surcharge apportée par l'introduction du coton dans la zone habitée, certains ont essaimé sur le bourrelet sableux, au nord du terroir, où ils ont fondé des petits hameaux d'extension. Sur les champs fertilisés qui entourent ces nouvelles habitations, ils alternent mil pénicillaire (yadiri) et coton.

Mais on touche ici à un second problème : le danger de surexploitation de la zone de brousse. La zone de culture permanente est totalement utilisée. Si la population augmente, ce que le dynamisme démographique des populations toupouri laisse prévoir, si la culture attelée entraîne l'augmentation des superficies cultivées, c'est le bourrelet sableux qui devra être mis à contribution, et la part laissée aux jachères risque de devenir insuffisante.

L'élevage et le problème des pâturages

L'élevage des bovins tient une place importante chez les Toupouri ; mais comme chez les Massa, son rôle est plus social qu'économique. Deux coutumes, sans doute empruntées aux Massa chez qui nous les avons déjà trouvées, expliquent l'intérêt des Toupouri pour leurs bovins : la cure de lait faite en brousse par les jeunes hommes pendant la saison sèche, et le règlement de la dot sous forme d'une dizaine de têtes de bovins.

A Golonpoui, on décomptait en 1955 550 bovins, soit 30 têtes par km², 37 pour 100 habitants, et 2,3 par exploitation. L'entretien et la nourriture d'un tel troupeau, qui passe toute l'année sur le territoire villageois, nécessitent une grande attention de la part des paysans. Ils utilisent comme pâturages à tour de rôle les différentes parties du terroir en tenant compte de l'échelonnement des semailles et des récoltes de leurs mils. Successivement, le bétail est mené :

- au début de la saison des pluies, de mai à juillet, dans la zone à babouri qui se trouve ainsi fertilisée juste avant le repiquage des plants ;

- à la fin de la saison des pluies, sur le bourrelet sableux, non loin des habitations ;
- en octobre, sur les champs de djigari après leur récolte, pour consommer les tiges de mil encore juteuses ;
- en novembre et décembre, sur le bourrelet sableux ;
- en janvier et février, sur la zone à babouri, après sa récolte ;
- enfin, pendant les derniers mois de la saison sèche, à nouveau en brousse, de plus en plus loin des zones habitées ; c'est la période difficile où le troupeau maigrit, faute d'eau et de nourriture suffisante.

Tel était du moins le dispositif observé par J. GUILLARD en 1955. L'implantation du coton dans les zones consacrées au djigari et au babouri, et l'introduction du mouskwari ont évidemment perturbé le système. Là encore, il faut mettre davantage à contribution la zone d'exploitation discontinue.

Le bétail de chaque quartier est regroupé le matin en grands troupeaux gardés par les jeunes gens qui assument cette tâche à tour de rôle. Il est ramené au village tous les soirs, et chaque bête regagne la ferme de son propriétaire. Les vaches, traites quotidiennement, produisent un à deux litres de lait par jour.

Depuis une vingtaine d'années, des actions sont menées pour moderniser l'élevage et l'associer à la culture ; lutte contre les maladies, ensilage du fourrage vert consommé à la fin de la saison sèche, utilisation meilleure du fumier animal, dressage des bœufs pour la culture attelée. Le Toupouri, excellent cultivateur et éleveur avisé, est sans doute parmi les paysans du Nord du Cameroun, le plus apte à accueillir de telles nouveautés.

L'organisation foncière et les exploitations

Comme chez tous les groupes païens du Nord du Cameroun, on trouve chez les Toupouri une forte cohésion sociale au niveau du village, et en même temps une grande autonomie au niveau de l'exploitation. Des droits fonciers collectifs et individuels s'exercent concurremment sur l'ensemble de l'espace exploité, mais leurs poids respectifs varient suivant la partie du terroir concernée.

L'individualité du village se matérialise par un territoire, *« siri »*, aux limites bien précises dans les secteurs de culture continue, plus floues dans les zones à jachères. Un chef de terre, le *« ouansiri »*, souvent également chef de village, appartenant au clan fondateur, est le gestionnaire des droits de la collectivité villageoise sur ce territoire.

Son rôle s'exerce surtout dans la zone d'exploitation discontinue. Il faut son autorisation pour y ouvrir un champ, et il perçoit des redevances sur les cultures qui y sont pratiquées. Il y règlemente les droits de cueillette et de chasse ; pour abattre un arbre, ramasser la paille et cueillir les fruits du cailcédrat, son accord est nécessaire.

Dans les secteurs consacrés traditionnellement au djigari et au babouri, la permanence de l'utilisation du sol renforce les droits individuels aux dépens de ceux de la collectivité. Dans la zone habitée, chaque exploitant a ses champs de djigari (ou de coton) autour de sa ferme, et les cultive chaque année, en principe jusqu'à sa mort ; il les clôture parfois par une haie. Cependant son droit d'utilisation y connaît des restrictions. Si, avec l'accord du chef de terre, un nouveau venu vient s'installer à côté de lui, il doit ainsi que ses voisins lui laisser un peu de place pour lui permettre de faire son djigari. S'il meurt sans fils établis sur place, ses parcelles retombent dans le domaine collectif et sont généralement partagées entre les exploitants qui l'entourent.

Dans la zone du babouri, les droits collectifs disparaissent pratiquement, et l'on

est en présence, comme chez les montagnards, d'un droit de propriété individuelle très proche de celui de sociétés occidentales. Les champs de babouri sont soigneusement délimités par des touffes d'herbe. Ils ont la forme de rectangles très allongés, de 20 à 40 mètres de large sur 120 à 180 de long. Ils passent par héritage aux fils de l'exploitant (d'où sans doute leur forme due à des partages entre héritiers), et sont fréquemment l'objet de location : 2 paniers de mil ou un chevreau pour une location d'un an. En 1955, un tiers des parcelles de babouri était exploité en location. L'introduction du coton sur ces parcelles dont la forme ne correspond absolument pas à celle, habituellement carrée, prônée par la C.F.D.T., oblige les cultivateurs à faire leur corde sur des parcelles regroupées. Lorsque l'année suivante, ces terres sont remises en babouri, chaque propriétaire reprend ses champs, dont les bornes en touffes d'herbe avaient été soigneusement conservées.

En 1955, on comptait à Golonpoui 248 exploitations pour 1 452 habitants, soit 5,8 habitants par ferme. D'après les mesures effectuées alors chez huit familles, on trouvait les chiffres suivants :

Tableau 22 : Moyennes des superficies cultivées à Golonpoui (1955)

	Par travailleur	Par habitant
superficie cultivée en mil	105 ares	63 ares
superficie cultivée totale	133 ares	82 ares

Ces moyennes, toutes indicatives, sont nettement supérieures à celles qui ont été calculées pour l'ensemble du Nord-Cameroun. L'importance du mil de saison sèche, qui permet un bon étalement des travaux agricoles, en est probablement la raison.

Chaque exploitation a des terres sur les trois zones de culture du terroir. Ses membres actifs travaillent ensemble sur tous les champs, mais chacun d'eux a la responsabilité de certaines parcelles dont il conserve la récolte dans son grenier personnel. L'arachide et le voandzou dépendent des femmes, le mil de brousse du chef d'exploitation ; chacun a ses propres parcelles de djigari et de babouri, chaque imposable fait une corde de coton. Tous les adultes, y compris les femmes, ont donc une certaine autonomie financière.

Rites agraires et travaux agricoles

Les Toupouri mêlent étroitement le sacré et la vie agraire, et la plupart de leurs manifestations religieuses collectives sont liées au cycle agricole. Leurs deux grandes fêtes ont lieu en octobre, au moment de la récolte du djigari, et en mars, après celles du babouri.

Leur chef suprême traditionnel, habitant au Tchad au pied de la montagne de Dawa, donne le signal qui déclenche la principale fête, en septembre ou octobre. Mais c'est là le seul acte par lequel il manifeste son autorité, et c'est au niveau de chaque village que sont vécus les divers rites collectifs. Au début de la saison des pluies, les paysans n'entreprennent leurs travaux que lorsque le chef de terre a commencé à ensemencer ses champs, après avoir effectué les rites des semailles. De même ils attendent pour faire leur récolte que le chef de terre ait entrepris la sienne. Ils participent aux rites et aux fêtes par des sacrifices de poulet, par d'abondantes libations de bière de mil, par des chants et des danses, chacun



23. *Waria.* Une habitation avec ses greniers. (*Cliché* A. HALLAIRE).



24. *Bamé.* Récolte du mouskwari. (*Cliché* A. HALLAIRE).

remerciant Dieu pour la récolte obtenue et lui demandant de faire tomber la pluie qui assurera celle de l'année suivante.

Les techniques culturales ne présentent pas grande originalité. Près des habitations sont entassés les engrais animaux et les cendres des foyers qui sont répandus au moment des semailles sur les champs de djigari. Comme dans toute la zone cotonière, un certain nombre de techniques nouvelles commencent à se répandre. La culture attelée est maintenant adoptée par de nombreux cultivateurs de Golonpoui, qu'ils possèdent eux-mêmes leur attelage de deux bœufs et leur charrue, ou qu'ils fassent faire le travail à façon sur leurs principaux champs.

L'étalement des travaux est, en revanche, un trait caractéristique de l'agriculture toupouri. La part importante faite ici aux mils de saison sèche permet aux paysans de travailler à leurs champs pendant plus de six mois et d'éviter la concentration sur un temps très court. Ils peuvent ainsi, on l'a vu, mettre davantage de terre en culture. En outre, les enquêtes sur les temps de travaux faites de 1954 à 1957 montrent que, même pendant les trois mois de pointe, de juillet à septembre, ils ne connaissent pas la même surcharge qu'ailleurs et disposent d'une certaine marge de temps libres. Par suite, la maladie ou l'indisponibilité temporaire d'un travailleur à cette époque n'a pas de conséquence trop néfastes sur la récolte. Mais en empiétant sur les terres traditionnellement réservées au babouri, la culture du coton réduit aujourd'hui cet avantage.

BAMÉ ET WAKILÉ, VILLAGES MUSULMANS DE LA PLAINE DE MORA

Bamé et Wakilé (1) sont deux villages musulmans de la plaine de Mora, le premier bornouan, le second mandara. Tous deux ont le même aspect très groupé, avec des sarés contigus construits de part et d'autre d'un chemin central. Ils comprennent chacun un petit quartier habité par des païens venus des montagnes voisines, d'apparence assez désordonnée, situé à l'extérieur du noyau villageois principal. Bamé et Wakilé ont connu au cours de ces vingt dernières années une même évolution, marquée sur le plan agricole par le développement du coton et du mouskwari, la régression du sorgho de saison des pluies et l'apparition de la culture attelée, et caractérisée d'autre part par l'accroissement de la population d'origine montagnarde.

Le terroir de Bamé (fig. 59)

Le village de Bamé compte en 1962 environ 200 habitants, 170 Bornouan et 30 Matakam. Il a été fondé vers 1925 par le père de l'actuel chef de village, et la première famille matakam est arrivée vers 1950.

Son terroir est inclus dans les limites qui ont été figurées sur le croquis ci-dessous ; très précises dans les zones cultivées, ces limites sont beaucoup plus floues en brousse où elles sont matérialisées par de rares arbres-repères ; elles ont été déterminées par entente avec les villages voisins mais les terres qu'elles englobent ne font l'objet d'aucune appropriation collective ou individuelle. Des étrangers au village peuvent s'y installer ou y faire leurs champs, suivant le principe que « la brousse est à tout le monde ». Cela a été le cas d'un petit groupe d'éleveurs arabes qui a fondé le hameau de Boulabéri en 1958.

(1) Villages étudiés in HALLAIRE A., 1965, et revisités en 1971.

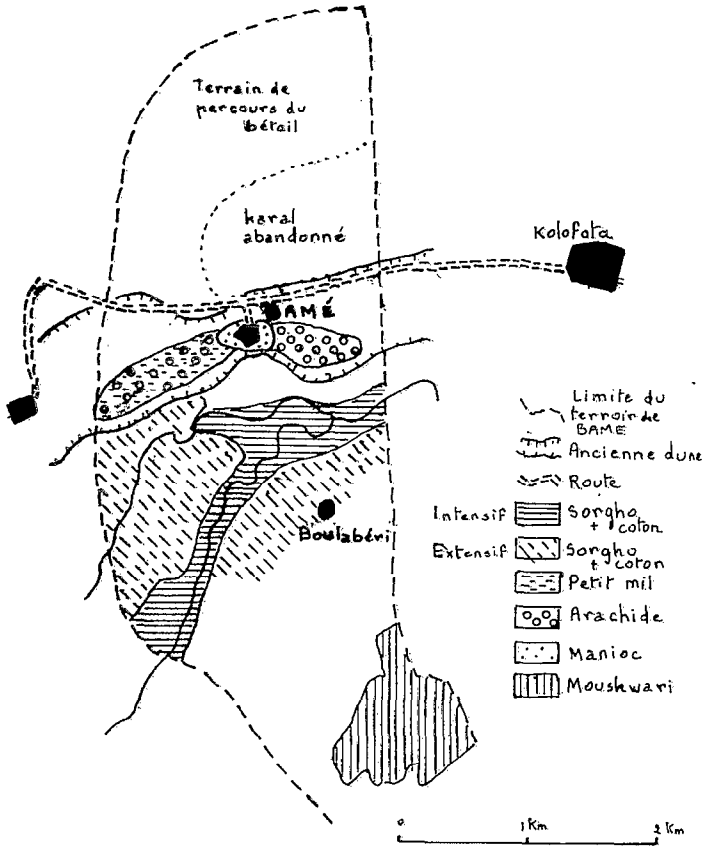

Fig. 59 Bamé

Le terroir comporte différents types de sols, et donc différentes zones d'utilisation :

LA ZONE DE CULTURE DE LA DUNE

Bamé est construit sur une ancienne dune. Il est entouré d'une ceinture de manioc, préservée du bétail par des épines. Au-delà sont des champs d'arachide dispersés parmi les jachères, et alternant parfois avec du mil pénicillaire.

LA ZONE DE CULTURE DU COTON ET DU SORGHO DE SAISON DES PLUIES

Elle se subdivise en deux parties, l'une de type intensif, sur la très étroite bande d'alluvions récentes du petit mayo qui traverse le terroir au sud du village. Elle est insuffisante pour les besoins du village, aussi est-elle bordée par une zone de culture extensive où alternent coton, sorgho et jachères, qui est utilisée par les plus récents arrivés à Bamé et par les habitants de Boulabéri.

LE KARAL

Il est situé à trois kilomètres au sud du village. Il fait partie d'un immense karal qui s'étend sur plus de 20 km de long. Les habitants de Bamé y ont défriché leurs champs en 1950, date à laquelle ils abandonnaient le karal médiocre situé au nord du village dont ils ne pouvaient plus se contenter. Aujourd'hui, la récolte de mouskwari, nettement supérieure à celle des sorghos de saison des pluies, assure largement les besoins du village.

LA BROUSSE

Une grande partie du terroir, au nord et au sud du village est inculte. C'est là que vont pâturer les troupeaux de bovins et d'ovins de Bamé et de Boulabéri.

Mal pourvus en terres à coton, les habitants de Bamé ont en revanche un atout précieux avec leur vaste karal. Le mouskwari ne leur permet pas seulement de se nourrir, il leur assure des revenus monétaires réguliers. Ils vont le vendre à Mora ou Kourgui en saison des pluies, lorsque les cours du mil sont au plus haut.

Le terroir de Wakilé (fig. 60)

Avec Wakilé, nous sommes en présence d'un milieu physique assez différent. Ce petit village mandara – il compte 85 habitants en 1962 –, est établi sur les riches alluvions bordant le mayo Ngéchéwé qui constituent d'excellentes terres à coton, mais il ne dispose que d'un karal médiocre. Il fait partie d'un chapelet

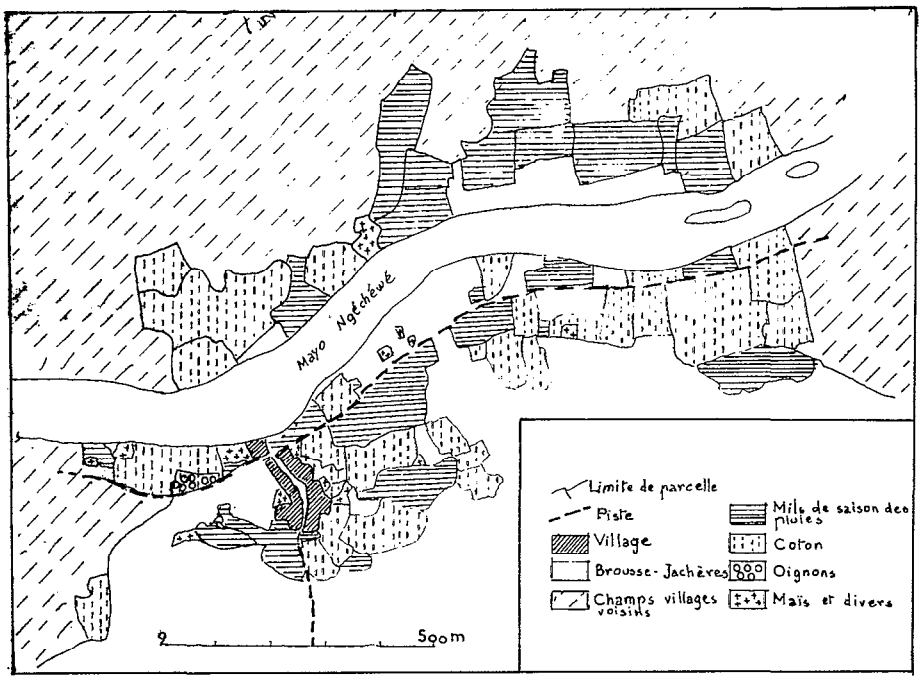

Fig. 60 Wakilé



25. Le village de Wakilé. (*Cliché* A. HALLAIRE).



26. *Wakilé.* Culture d'oignons en décembre près du village. Arrosage à partir d'un puits à balancier. (*Cliché* A. HALLAIRE).

d'agglomérations s'égraînant le long du mayo, attirées par la fertilité de la large bande alluviale, et par la présence d'eau en toute saison.

Jusqu'en 1960, tous les champs de Wakilé se groupent sur cette bande alluviale cultivée en permanence, s'insérant entre ceux des villages voisins. Le terroir se prolonge vers le sud sur des alluvions anciennes aux sols médiocres qui sont laissées en friche : elles servent pour les troupeaux de Wakilé, une centaine de moutons et de chèvres, et pour ceux des villages arabes du voisinage.

En 1962, les cultivateurs de Wakilé font des superficies à peu près équivalentes de coton et de sorgho de saison des pluies (principalement du djigari et du boulbassiri). Sur les invites de la C.F.D.T., ils tendent à regrouper leurs champs en deux soles, l'une de coton sur une rive, l'autre de sorgho sur l'autre rive qu'ils alternent chaque année. En outre, les femmes sèment derrière leur habitation du maïs, du gombo, de l'oseille de Guinée et quelques exploitants font un peu d'oignons en saison sèche.

Le mouskwari n'était pas cultivé à Wakilé faute de terres propices, mais un problème d'insuffisance vivrière commence à se poser, le coton ne pouvant se développer qu'aux dépens du sorgho de saison des pluies. En 1961, un des exploitants tente d'en repiquer sur une terre argileuse située en brousse, à 2 km au sud du village ; il est imité par 4 voisins l'année suivante. Malgré des résultats médiocres, ils sont alors décidés à poursuivre l'expérience.

En 1962, les superficies cultivées de Wakilé se répartissent ainsi :

Tableau 23 : Répartition des superficies cultivées à Wakilé (1962)

	Superficie	%
– coton	21 ha 81	48
– mil de saison des pluies	17 ha 10	37
– mouskwari	5 ha	11
– divers (oignons, légumes)	1 ha 68	4
	45 ha 59	

En retrouvant Wakilé 10 ans plus tard, en 1971, quels changements constate-t-on ?

Le plus frappant est le développement pris par le quartier païen qui a plus que triplé, tandis que le quartier musulman est resté identique. En 1962 on comptait, sur 16 chefs d'exploitation, 13 musulmans et 3 païens des montagnes mouktélé ; en 1971 le chiffre des chefs d'exploitation païens est passé à 10 ; aux Mouktélé se sont joints des Matakam et des Ouldémé.

Il faut voir là le résultat de la politique de persuasion menée tant auprès des populations d'accueil musulmanes que chez les montagnards.

Un autre changement flagrant est l'importance prise par le coton. En 1962, rares étaient les exploitants qui en faisaient plus d'un hectare, superficie minimum exigée ; en 1971, la plupart des musulmans en font davantage. Ce résultat est à imputer aux efforts de la C.F.D.T. et au développement de la culture attelée qui a démarré à Wakilé au cours de cette décennie.

Le dispositif agraire est resté assez semblable. Les nouveaux venus ont pu obtenir, au moins pour leur coton, des champs sur les alluvions récentes, et c'est encore là que se situent la plupart des cultures du village. Le coton a pris trop d'importance pour que la rotation biennale puisse être maintenue ; elle est remplacée par un cycle couvrant trois ou quatre années : coton/coton/sorgho, ou coton/coton/coton/sorgho. Le mouskwari continue à être cultivé par quelques

Mandara sans avoir pu prendre beaucoup d'extension. En revanche les cultures maraîchères de saison sèche ont nettement progressé : plusieurs Mandara font une petite parcelle d'oignons, utilisant pour les arrosages quotidiens le vieux système du puits à balancier et des petites rigoles par lesquelles l'eau se répand sur toute la surface. A leurs côtés, plusieurs ex-montagnards se sont lancés également dans ce type de culture, adoptant à leur tour le puits à balancier ; mais ils plantent du tabac, et non des oignons, parce qu'ils en cultivaient chez eux en saison des pluies et qu'ils en connaissent bien les débouchés commerciaux.

Le tableau ci-dessous donne les principales caractéristiques des 23 exploitations de Wakilé. Il est établi d'après un entretien réalisé en décembre 1971 avec chaque chef d'exploitation. Les superficies données n'ont donc qu'une valeur indicative.

Tableau 24 : Exploitations de Wakilé en 1971

Exploitants	Ethnies	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Mandara	14	2	1		x	x	x	
2	"	14	2	1		x	x	x	
3	"	né	4	2	x	x	x	x	
4	"	né	3	2	x	x	x	x	
5	"	né	2	1	x		x	x	
6	"	né	1	0,5	x			x	
7	"	né	2	1	x	x	x		
8	"	né	1	1		x	x		
9	"	né	2	1,5			x	x	
10	"	né	10	2	x	x	x	x	
11	"	né	1	1		x	x	x	
12	"	13	5	2	x	x	x	x	
13	"	26	1	1			x		
14	Mouktélé	16	3	4		x		x	
15	"	7	0,5	1					
16	"	7	1	1					x
17	"	20	1	1					
18	Matakam	8	1	1					
19	"	4	1,5	2			x		
20	"	2	1	1					x
21	"	3	1	2					x
22	Ouldémé	4	1						x
23	"	7	1						x

A : Nombre d'années de présence à Wakilé (ou né à Wakilé)
B : Nombre d'hectares de coton
C : Nombre d'hectares de sorgho de saison des pluies
D X : a fait du mouskwari
E X : a utilisé la charrue
F X : a payé des manœuvres pour cultiver ses champs
G X : fait du commerce (le chef de famille ou un membre de l'exploitation)
H X : s'est embauché comme manœuvre en saison des pluies (le chef de famille ou l'un des membres de l'exploitation).

La plupart des Mandara font labourer leurs champs à la charrue avant les semailles et emploient des manœuvres (des montagnards qu'ils vont recruter à Banki ou ceux de Wakilé) pour les sarclages et les récoltes. Les superficies de leurs exploitations dépendent donc moins du nombre d'actifs vivant à la ferme ou de leur force physique que des moyens financiers, de l'esprit d'entreprise et de prévoyance du chef de famille. Le Mandara est entrepreneur plutôt que paysan. Il en résulte de fortes différences de taille entre les exploitations, dont plusieurs dépassent 5 hectares. Ces différences portent surtout sur le coton, tandis que les superficies cultivées en mil demeurent à peu près constantes.

On note d'autre part que presque tous les Mandara du village font du commerce. Ils appartiennent à un groupe ethnique axé sur cette activité dans laquelle ils réussissent, et la proximité du gros marché nigérian de Banki les a tous incités à s'y livrer.

Les ventes de coton, parfois celles d'oignons, les bénéfices commerciaux, leur donnent des revenus monétaires variables, mais parfois substantiels. Les musulmans de Wakilé ont pour la plupart des bicyclettes et des transistors, et certains placent leurs économies en achetant des bœufs qu'ils confient à des éleveurs foulbé ou arabes.

Tout différent est le niveau de vie, ou plutôt le style de vie des ex-montagnards installés à Wakilé. A une exception près, ils n'utilisent pas la charrue, n'emploient pas de manœuvres, ne font pas de commerce. Leurs champs de coton dépassent rarement un hectare, mais ils consacrent des superficies plus importantes au mil de saison des pluies. Aucun ne cultive le mouskwari. Presque tous cherchent à gagner un peu d'argent en saison sèche en s'embauchant chez les Mandara pour des travaux divers : constructions de cases, récolte du coton, repiquage et récolte du mouskwari. Quelques-uns, les plus pauvres, c'est-à-dire en fait les derniers arrivés, s'embauchent également en saison des pluies. Les femmes travaillent aussi comme manœuvres, ou vont couper du bois en brousse qu'elles viennent vendre sur le marché de Banki.

Ainsi la communauté de Wakilé – et c'est le cas de tous les villages environnants touchés par l'afflux des montagnards –, comprend deux groupes de population qui se différencient non pas seulement sur le plan religieux et culturel, mais sur le plan économique et professionnel. L'exemple de Wakilé, où les relations entre musulmans et païens paraissent bonnes, montre que ce n'est pas – ou pas seulement –, une plus grande difficulté d'accès aux bonnes terres qui freine les progrès des anciens montagnards. C'est d'abord une question de mentalité, de comportements, d'habitudes. Le spectacle en saison sèche, imbriquées sur les mêmes terres, de parcelles d'oignons des Mandara et de tabac des montagnards, est suffisamment révélateur, et cette opinion d'un Mandara de Wakilé : « les païens seraient riches s'ils le voulaient, car ils sont plus travailleurs que nous, mais ils dépensent tout pour manger, pour boire et pour leurs fêtes », contient une certaine part de vérité.

Sans doute ces différences vont-elles à la longue s'atténuer. Mais actuellement, il est certain que l'intérêt pour les musulmans d'avoir une main-d'œuvre disponible pour les travaux qu'ils n'aiment pas faire, et celui pour les païens de pouvoir s'embaucher pour gagner un peu d'argent quand ils en ont besoin, facilitent les relations entre les deux groupes et l'intégration des montagnards dans leur nouveau milieu.



27. *Garé.* Enclos d'épines et troupeau d'un des chefs de famille de Garé. (*Cliché* A. HALLAIRE).

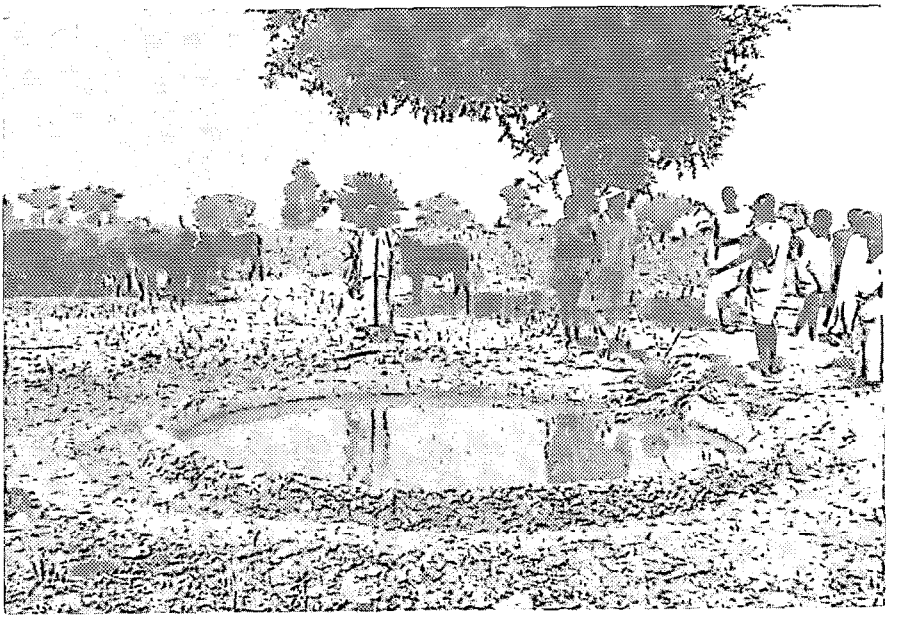

28. *Garé.* Un bassin installé contre un puits d'eau permanent, pour abreuver les animaux en saison sèche. (*Cliché* A. HALLAIRE).

GARÉ, UN HAMEAU D'ÉLEVEURS ARABES (fig. 61)

Les éleveurs, c'est-à-dire les populations pour lesquelles l'élevage est l'activité principale, appartiennent à trois groupes ethniques : les Bororo, les Foulbé et les Arabes Choa.

Les Bororo sont de purs nomades qui se disséminent surtout dans les secteurs peu peuplés du département de la Bénoué.

Les Foulbé sont maintenant devenus, dans leur majorité, des agriculteurs sédentaires, mais on trouve encore parmi eux quelques éleveurs purs (en particulier dans les Monts mandara), ou, plus fréquemment, des éleveurs-

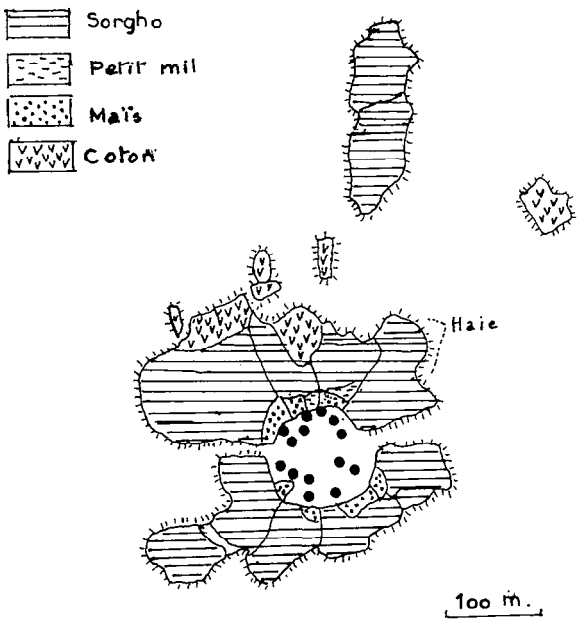

Fig. 61 Garé

agriculteurs qui tirent leurs ressources conjointement de leurs bovins et de leurs champs.

Les Arabes Choa sont restés plus fidèles à leur mode de vie traditionnel. Ils sont surtout nombreux dans le département du Logone-et-Chari et jusqu'au lac Tchad, mais on en trouve plusieurs milliers dans le nord de notre zone d'étude, leurs petits hameaux circulaires entourant les parcs à bestiaux constituent un des éléments originaux du paysage. C'est un de ces hameaux, Garé, que nous observerons ici.

Garé (1) est situé dans la plaine de Mora, à un kilomètre du mayo Ngéchéwé et

(1) Village étudié in HALLAIRE (A.), 1965.

du village de Wakilé, dans une zone aux sols très médiocres formés sur des alluvions anciennes. Il compte une trentaine d'habitants. Ses cases, très grandes – leur diamètre atteint jusqu'à 10 mètres –, sont disposées en cercle, ménageant au centre un vaste espace libre où le bétail est parqué en saison sèche pendant la nuit ; chaque chef de famille a son petit enclos, entouré d'épines, pour son propre troupeau.

Les champs forment une auréole autour du village. Du maïs est semé par les femmes derrière leurs cases, puis des champs de sorgho (djigari et boulbassiri) constituent l'essentiel de l'anneau de culture. Au-delà, le coton, mêlé à des jachères, est cultivé depuis une dizaine d'années par quelques habitants. Les champs de chaque famille sont disposés derrière ses cases : maïs d'abord, puis sorgho, puis éventuellement coton. Une haie d'épines entoure complètement la zone cultivée pour éviter les déprédations des veaux et du petit bétail qui errent en liberté autour du village en saison des pluies.

Une partie des champs reçoit des engrais. Les femmes en déposent sur leur parcelle de maïs pendant toute la saison des pluies. A proximité des cases, les champs de sorgho sont également enrichis : au cours du mois précédant les semailles, l'éleveur y installe son troupeau pendant la nuit, et déplace son parc de quelques mètres tous les trois ou quatre jours.

En 1962, les superficies à Garé étaient les suivantes :

- maïs ..... 31 ares
- sorgho ..... 350 ares
- coton ..... 54 ares

soit en moyenne 11 ares de sorgho + maïs et à peine 2 ares de coton par habitant. La culture ne constitue donc pour le village qu'un appoint. Cependant elle tend à prendre de l'importance et certains éleveurs font maintenant appel à des manœuvres pour les aider dans leurs champs. Néanmoins c'est encore essentiellement l'élevage qui les fait vivre.

Chaque chef de famille a un troupeau de 30 à 60 bovins, et dispose d'un parc au centre du village. Il le conduit lui-même en brousse, ou le confie à un de ses fils ou à un berger salarié (qui est parfois un peul) : celui-ci reçoit 900 à 1 000 francs par mois et il a droit à la production de lait d'une vache.

En saison sèche, le berger emmène paître son troupeau dans un rayon de 5 à 10 km autour du village ; il le déplace au hasard et n'a pas de terrains de parcours déterminé. Il est aidé contre d'éventuels voleurs de bétail, très redoutés, par 4 ou 5 chiens bien dressés. Il ramène son troupeau chaque soir à Garé où les femmes traient les vaches matin et soir. Jusqu'en décembre ou janvier, le bétail peut s'abreuver d'abord aux multiples petits mayos ou points d'eau qui ne sont pas encore taris, puis à l'une des grandes mares artificielles faites au caterpillar par l'Administration pour favoriser la fixation des éleveurs. A partir de février, ces mares s'assèchent ou deviennent trop nauséabondes pour pouvoir être utilisées sans danger. Chaque éleveur de Garé construit alors sur les rives du mayo Ngéchéwé un petit bassin de 2 à 3 mètres de diamètre tapissé d'argile, à côté duquel il creuse un puits. C'est là que le troupeau vient boire tous les soirs.

En saison des pluies, les mouches, moustiques et tiques sont les grands ennemis du bétail. Aussi passe-t-il toute la journée dans les cases d'habitation, que l'on enfume sans arrêt. Il sort seulement le soir, après la traite et passe la nuit à brouter dehors, ne s'éloignant jamais beaucoup du village. La surveillance contre les voleurs doit alors être redoublée, et l'on donne du renfort au berger. Le matin, après une longue et pénible séance de détiquage, les bêtes réintègrent les cases que les femmes ont soigneusement nettoyées pendant leur absence.

Tous les mercredis, les femmes du Garé partent au marché de Banki, emportant dans une grande calebasse 10 à 15 litres de lait qu'elles échangent contre un

volume égal de mil. Elles vont également vendre leur lait chez les agriculteurs du voisinage. De leur côté, les hommes vont en Nigeria à plusieurs reprises au cours de l'année pour vendre une bête, afin de payer leur impôt, leurs vêtements, parfois leur berger, et maintenant leurs manœuvres agricoles.

Chapitre XV

A. HALLAIRE

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS

Le mil, le coton, le riz, l'arachide.

Les habitants de l'ensemble régional examiné ici se consacrent à l'agriculture et à l'élevage. Leur activité donne lieu à une production importante, dont une part est auto-consommée, une autre part fait l'objet d'un commerce régional très vivant, une troisième enfin est exportée à l'étranger ou envoyée au sud du Cameroun.

Nous limitant aux principaux produits, nous examinerons tout d'abord, le mil, puis les trois cultures qui ont été développées au cours de ces dernières décennies en vue de la vente, coton, riz et arachide.

LE MIL

Située entre les neuvième et onzième parallèles, et entre les isohyètes de 1 000 et 700 mm, la région étudiée ici se trouve au cœur de la zone de céréaliculture, et plus précisément de la zone de culture du sòrgho.

Le mil est la nourriture de base de la population ; il sert en outre à faire la bière qui est largement consommée par les populations non islamisées, et joue un rôle important dans leur vie sociale et religieuse. Quel que soit l'intérêt suscité depuis quelques années par les cultures commerciales, il reste donc au cœur des préoccupations des paysans. C'est en fonction de lui que sont élaborés les systèmes agricoles. Chez les païens, il est le pivot autour duquel gravitent les rites agraires et les greniers à mil occupent une place centrale dans les enclos familiaux.

Les champs de mil constituent l'élément dominant des paysages agricoles. D'après une enquête statistique faite en 1960 sur la partie du Cameroun comprise entre la Bénoué et le lac Tchad (MARTICOU et AUDEBERT, 1972), le mil était alors cultivé – souvent en association avec d'autres plantes – sur 91 % des superficies exploitées. Il conserve aujourd'hui encore et de très loin une place prééminente, même si ce rapport est sensiblement moins élevé du fait de la progression des cultures commerciales.

En 1970, les services agricoles évaluaient, pour le Nord-Cameroun, les superficies cultivées en mil à 440 000 ha, la production à 330 000 tonnes, le rendement moyen à 750 kg/ha. Dans notre zone d'étude, la quantité de mil produite dépasse en année normale les besoins, pourtant importants car les populations à nourrir sont

nombreuses et les prélèvements pour faire la bière représentent un fort tonnage. A l'exception des secteurs montagneux surpeuplés qui doivent compléter leurs récoltes par des achats, la région dans son ensemble est exportatrice de mil, et envoie ses excédents vers le sud de la Bénoué et au Tchad (COUTY, 1965).

Cette situation favorable peut être imputée à deux facteurs. D'une part la présence des sols propices et variés donnant des rendements satisfaisants et permettant la culture de nombreuses sortes de mils, d'autre part les qualités paysannes des populations qui ont su tirer parti de la diversité des milieux physiques en adoptant ou en sélectionnant sur place les variétés les mieux adaptées. La multiplicité des formes cultivées est en effet un des traits originaux de la céréaliculture de cette région. Nous nous appuierons pour les décrire sur la classification adoptée par les Foulbé (1).

Mils de saison des pluies et mils de saison sèche

Le fait le plus marquant est la présence de deux grands groupes de mils, ceux de saison des pluies et ceux de saison sèche. Les premiers suivent le cycle habituel des cultures pratiquées à cette latitude : semés à l'arrivée des pluies entre avril et juin, ils sont récoltés à la fin de la saison pluvieuse ou au début de la saison sèche. Les seconds sont cultivés sur des sols à texture argileuse, appelés « Kare » (sing « karal ») en fulfuldé. Ils se présentent parfois en culture de décrue. Semés en pépinière, ils sont repiqués à la fin de la saison des pluies et mûrissent en saison sèche, utilisant pour leur croissance les réserves d'eau retenues dans le sol.

Alors que les mils de saison des pluies, auxquels conviennent la majorité des sols, sont cultivés dans toute la région, la culture des mils de saison sèche est conditionnée par la présence des kare, c'est-à-dire des vertisols lithomorphes ou hydromorphes ; les premiers, formés sur roches grenues, sont situés sur des interfluves aplanis, les seconds, sur matériaux alluviaux, occupent des dépressions périodiquement inondées par les eaux de pluie ou les déversements de fleuves. Ces deux types de vertisols sont imbriqués avec d'autres sols sur une grande partie de la plaine, mais sont absents de la région montagneuse des Mandara y compris des hauts-plateaux encastrés entre les zones accidentées. C'est donc uniquement dans les plaines que les mils de saison sèche peuvent être cultivés et cette possibilité est un de leurs meilleurs atouts.

Avec leur cycle cultural décalé par rapport aux autres cultures, ces mils présentent en effet l'intérêt de ne réclamer la main-d'œuvre paysanne qu'après la période de grosse activité agricole. Ils permettent ainsi un certain étalement des travaux, or l'on sait que la concentration des activités pendant les quelques mois de saison pluvieuse est le principal handicap dont souffre l'agriculture à cette latitude.

Les mils de saison sèche sont des sorghos se rattachant à deux grands groupes, dénommés en fulfuldé « mouskwari » et « babouri », et comprenant chacun de nombreuses variétés. Le *mouskwari* (Sorghum durra), introduit au Cameroun par les Foulbé est le plus répandu. Il est repiqué fin septembre, récolté en février. L'aire d'extension du *babouri* (Sorghum caudatum), beaucoup plus réduite, coïncide avec celle du groupe ethnique des Toupouri, qui le cultivent traditionnellement sur les dépressions argilo-sableuses de leurs terroirs. Il est repiqué en août, récolté en janvier, soit un mois plus tôt que le mouskwari. Mordant davantage sur la saison des pluies, il se contente de sols ayant un pouvoir de rétention de l'eau moins

(1) Dans bien des cas, notamment pour les mils de montagne que ne cultivent pas les Foulbé, cette classification est imprécise. Elle est toutefois préférable à la distinction entre sorgho blanc et sorgho rouge souvent adoptée par les auteurs français, la couleur des grains n'étant jamais significative dans ces régions.

élevé. Il tend actuellement à perdre du terrain au profit du coton et du mouskwari (cf. chap. précédent).

Le mouskwari est au contraire en progression rapide. Malgré son intérêt, il est assez peu cultivé avant 1950, et presque uniquement par les Musulmans. Quelques groupes païens (Guiziga, Moundang) avaient commencé à l'adopter vers 1940. Le développement des cultures commerciales, surtout le coton, accaparant une partie des terres et du temps auparavant consacrés aux mils de saison des pluies, devait entraîner une forte extension du mouskwari. Au cours de ces vingt dernières années de très nombreux défrichements ont pu être observés sur tous les kare disponibles qui sont devenus les terres les plus recherchées des agriculteurs. Le mouskwari occupe maintenant une place prépondérante dans les plaines de cette région. En 1970, les services agricoles estimaient que le mil de saison sèche représentait 40 % de la production céréalière totale du Nord-Cameroun.

Les techniques culturales

Les techniques utilisées pour la culture du mil sont restées très traditionnelles, le travail à la charrue étant encore essentiellement limité aux champs de coton.

Pour les mils de saison des pluies, les défrichements sont pratiqués de façon sommaire. Les semis se font rapidement, en poquets disposés irrégulièrement plus ou moins serrés suivant la nature du sol. Chez les païens, des plantes secondaires sont fréquemment associées au mil : haricots, sésame, gombo, oseille de Guinée, arachide. Les sarclages sont effectués à la houe à raison de deux ou trois passages au cours de la saison. Une rotation avec le coton ou l'arachide, est couramment adoptée. L'engrais est rarement employé, sauf à proximité des habitations, et c'est la mise en jachère qui assure normalement la reconstitution des sols ; une baisse importante du rendement, la prolifération de Striga senegalensis, plante parasite indicatrice de l'épuisement du sol, déterminent le paysan à mettre sa terre au repos pendant quelques années. On trouve toutefois des champs de mil permanents autour des habitations et dans les secteurs montagneux à forte densité.

La culture du mouskwari réclame des techniques fort différentes. Le terrain est préalablement débarrassé totalement de sa végétation. Les plants sont repiqués dans des trous creusés à l'aide de pieux et remplis d'eau : long et pénible travail nécessitant une abondante main-d'œuvre, et pour lequel les musulmans font souvent appel à des salariés. Les travaux d'entretien sont par contre assez réduits, les sarclages sont inutiles. Lorsque le grain mûrit, il est fortement exposé aux dégâts causés par les oiseaux, et des guetteurs chargés de les effrayer se postent parfois dans les champs. Ceux-ci pour cette raison, sont toujours regroupés, formant de vastes étendues dont le vert contraste en saison sèche avec la brousse avoisinante brûlée par le soleil. Le mouskwari peut être cultivé de longues années de suite sans épuiser le sol : d'après l'enquête agricole faite en 1960, plus du tiers des parcelles étaient exploitées depuis plus de 10 ans, et pouvaient être considérées comme permanentes, contre 10 % seulement pour les champs de saison des pluies situés en plaine (1). Le plus souvent, le mouskwari revient chaque année aux mêmes emplacements, mais il peut alterner avec le coton sur certains vertisols lithomorphes assez bien drainés.

Au niveau de l'exploitation, chaque famille cultive simultanément plusieurs parcelles de mils de saison des pluies, réparties entre ses membres actifs, tandis que

(1) MARTICOU (H.) et AUDEBERT (B.), 1972.



29. En fin de saison agricole, les champs de petit mil ou de sorgho, cachant les terrasses et isolant les habitations, couvrent toutes les montagnes (massif Moudoukoua, Mafa). (*Cliché* J. BOUTRAIS).

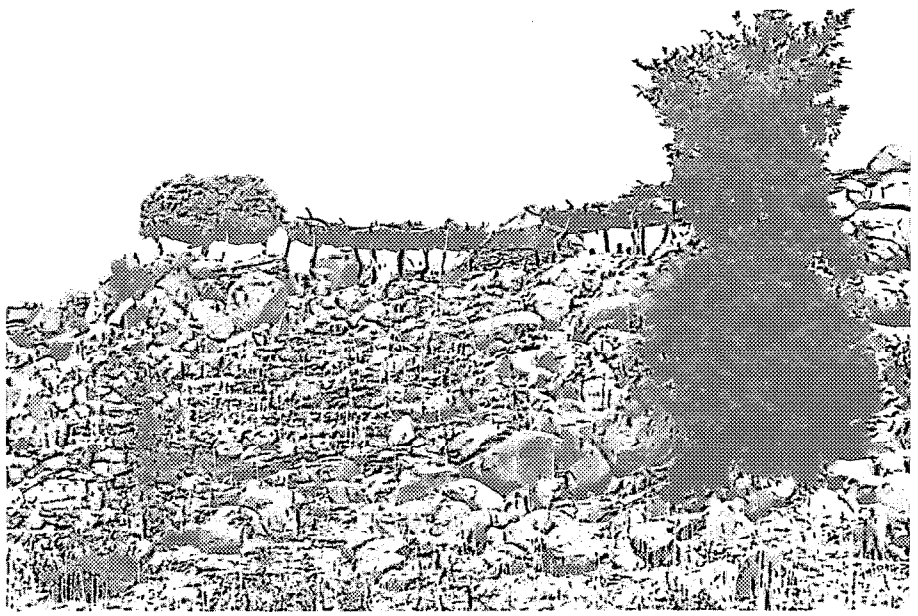

30. Panicules de sorgho entassées sur le séchoir, avant le battage : l'assurance de manger à sa faim... (massif Podokwo). (*Cliché* J. BOUTRAIS).

le mouskwari se présente sous forme d'un seul grand champ. L'enquête précitée indique que la surface moyenne des parcelles est de 46 ares pour les mils de saison des pluies et de 135 ares pour le mouskwari. Mais on remarque que les nouveaux champs de mouskwari, et particulièrement ceux qui sont défrichés par les païens, ont des dimensions plus modestes : c'est là un des indices de la compétition qui s'exerce actuellement sur les kare, devenus des terres rares auxquelles le cultivateur n'accède plus que difficilement. Depuis quelques années, de nombreux mouvements migratoires sont le fait de paysans en quête de karal, et certains n'hésitent pas, pour en trouver, à franchir les limites de leur aire ethnique.

Le développement du mouskwari a transformé la physionomie agricole des plaines de la région et a facilité l'essor de la production cotonnière : mais il ne peut plus désormais se poursuivre au même rythme, car l'on approche du terme où toutes les réserves de kare disponibles vont être mises en valeur.

La diversité des mils de saison des pluies

Les mils de saison des pluies, qui assuraient traditionnellement l'essentiel de la subsistance des populations, sont donc destinés à conserver une place importante dans la production vivrière. Il s'agit surtout de sorgho, mais les mils pénicillaires sont également représentés. La diversité des milieux physiques, notamment des sols, le cloisonnement en nombreux groupes ethniques ayant chacun sélectionné au cours des âges ses propres variétés, ont conduit à une multiplication extrême des sortes cultivées : une prospection récente (1) ne décompte pas moins de 1 530 espèces de sorghos pour les trois départements du Margui-Wandala, du Diamaré et du Mayo-Danay, ce chiffre ne tenant pas compte du véritable pullulement que l'on peut déceler en zone montagneuse.

LES SORGHOS DE PLAINE

Les sorghos cultivés en plaine en saison des pluies peuvent se partager en deux catégories : les sorghos précoces et les sorghos tardifs ; les premiers, à cycle végétatif relativement court, sont récoltés en septembre ou octobre, les seconds, à cycle plus long, mûrissent plus tard et sont récoltés en novembre et décembre.

Les sorghos précoces peuvent être rangés, pour la plupart, dans le groupe appelé *djigari* en fulfuldé (Sorgho caudatum, ss caffra). Ce sont des sorghos rouges à panicule compacte. Semés en juin, ils sont récoltés fin septembre ou début octobre. Ils donnent de bons rendements (800 à 1 000 kg/ha) sur les terrains bien structurés, limoneux ou sablo-argileux mais s'adaptent à de nombreux types de sols. Très proches d'eux botaniquement, des sorghos blancs, *« boulbassiri »*, sont cultivés sur les mêmes sols et dans les mêmes conditions. Les uns comme les autres ont sous l'épicarpe une couche brune inséparable de la farine qui donne à la boule une teinte rouge foncée. Les Foulbé qui n'apprécient que médiocrement cette boule brune adoptent de préférence d'autres variétés précoces, notamment un sorgho blanc dit *« walaganari »* (également S. caudatum, ss caffra). Il existe d'autre part des variétés hâtives récoltées dès le mois d'août ou du début de septembre *(« damougouri », « makalari »)*, encore peu répandus, mais que les services agricoles s'efforcent de diffuser. Elles sont cultivées près des habitations, ou sont parfois semées dans des bas-fonds qui peuvent être utilisés après la récolte pour une culture dérobée telle que le tabac ou la patate douce.

Les sorghos à cycle végétatif plus long se regroupent pour la majorité d'entre eux

(1) MARATHE (J.P.), 1970.

sous le terme fulfuldé de *« yolobri »*, mais appartiennent à de nombreux groupes botaniques : Sorghum guineense, Sorghum notabile, Sorghum membranaceum, etc. Leur panicule est lâche ; leurs grains sont généralement blancs, parfois rouges ou roses, et ne présentent pas de couche brune. Ils donnent des rendements plus faibles et sont plutôt moins exigeants sur le plan pédologique que les sorghos hâtifs, mais ils ont besoin d'une saison des pluies plus longue.

C'est pourquoi la répartition géographique des deux groupes de variétés, précoces et tardives, dépend en premier lieu de la pluviométrie, donc de la latitude. Au nord on trouve exclusivement des sorghos précoces, l'arrêt des pluies dès le mois de septembre gênant la maturation des yolobri. Ceux-ci apparaissent à la latitude de Maroua et prennent progressivement de l'importance vers le sud. Leur limite septentrionale tend actuellement à reculer vers le sud à la suite de la diminution des pluies au cours de ces dernières années.

Sur la plus grande partie de notre zone d'étude on trouve donc simultanément, au niveau de chaque terroir et de chaque exploitation, les deux types de sorgho. La combinaison adoptée varie suivant le système agraire propre à chaque ethnie. Les agriculteurs réservent généralement aux sorghos précoces leurs meilleurs sols : d'une part les alluvions récentes exploitées en permanence situées le long des mayos, d'autre part les terres fertilisées proches des habitations, ce qui permet de mettre en liberté le petit bétail dès le mois d'octobre, une fois la récolte faite. La culture des yolobri a un caractère plus extensif : leurs champs se disséminent dans la brousse parmi les jachères. Il semble que la régression des mils de saison des pluies au profit du mouskwari et du coton se soit réalisée surtout à leurs dépens.

LES SORGHOS DE MONTAGNE

Les populations qui occupent les Monts Mandara cultivent de très nombreuses sortes de sorghos que les habitants de plaine englobent généralement sous la dénomination de *« tchergé »* ou *« tchergari »* (Sorghum caudatum). Ce sont des mils très rustiques, spécifiques des lithosols, s'accommodant mal au contraire des sols à texture fine. On les trouve toujours sur les arènes des pentes, et souvent sur les terres légères des plateaux et sur les colluvions de piémont. Leurs grains se caractérisent par leur dureté ; ils sont le plus souvent (70 %) de couleur jaune ou paille, mais il en existe de noirs, violets, rouges, roses et blancs.

Comme les sorghos de plaine, quoique de façon moins tranchée, ils se subdivisent en deux groupes suivant la longueur de leur cycle végétatif. Ceux qui couvrent la partie nord de la montagne et sa bordure orientale sont relativement précoces : semés en mai ou juin, ils sont récoltés en octobre. A partir de la latitude de Mokolo apparaissent des tchergé récoltés en novembre ou décembre, de plus en plus tard vers le sud à mesure que la saison des pluies s'allonge.

Sur le plateau et la partie sud des Monts Mandara, les sorghos de plaine sont également présents, et tendent à progresser aux dépens des tchergé. Les djigari sont fréquemment semés dans les aires villageoises ; les *yolobri* ou les *tchakalari*, introduits par les Foulbés, se substituent parfois aux tchergé tardifs, en particulier chez les populations qui s'islamisent.

LES MILS PÉNICILLAIRES ET L'ÉLEUSINE

Le mil pénicillaire (*« yadiri »* en fulfuldé, Pennisetum typhoïdum) est ici au sud de sa zone d'extension normale, et ne représente qu'une faible part de la production céréalière. Ses rendements sont nettement inférieurs (400 à 600 kg/ha) à ceux du sorgho. Très peu exigeant, il se contente de sols pauvres, et réussit bien sur les terrains sableux très égouttés peu propices au gros mil. Il y alterne

fréquemment avec l'arachide. Il peut donc prendre une certaine importance lorsque ces sols couvrent de grandes surfaces. C'est le cas du sud du Mayo-Danay, et des zones occupées par d'anciennes dunes, notamment en pays toupouri.

Au nord-ouest des Monts Mandara, chez les Matakam, il alterne régulièrement avec le sorgho et recouvre intégralement tous les deux ans les pentes des massifs. Cette rotation a pour but de maintenir la fertilité du sol qui doit être cultivé en permanence du fait des hautes densités, et que cette culture moins exigeante met en semi-repos une année sur deux.

Il faut enfin mentionner l'*éleusine (Eleusine coracana)*, qui sert, comme les mils, à faire la boule et la bière. Cultivée surtout en Afrique centrale et en Éthiopie, elle est ici à la limite occidentale de son aire d'extension africaine. Petite céréale robuste, on la trouve chez tous les montagnards, qui la cultivent en association avec le sorgho. Elle comprend des variétés hâtives et tardives choisies suivant le type de sorgho avec lequel elle est associée. Elle paraît avoir eu naguère un plus grand rôle et peut être considérée comme une plante-relique. Semée généralement par les femmes, qui la conservent dans leur propre grenier, elle est utilisée notamment pour des rites sacrificiels. Elle ne conserve une certaine importance sur le plan vivrier que chez deux groupes ethniques, les Hidé et les Bana.

***

Ces différentes catégories de mils dont disposent les agriculteurs réduisent les risques d'insuffisance vivrière dus aux irrégularités climatiques. Une mauvaise récolte de sorgho de saison des pluies peut être compensée, au niveau même de l'exploitation, par une production normale de sorgho de saison sèche, ou vice versa des compensations peuvent se faire également entre les récoltes de sorghos hâtifs et celles de sorghos tardifs, ou de sorghos et d'éleusine. D'autre part, ces divers mils n'ont pas les mêmes exigences pédologiques ; ils permettent une utilisation différentielle des divers types de sols, et une bonne adaptation aux données écologiques locales.

Une adaptation plus fine encore est obtenue par la présence de nombreuses formes domestiques à l'intérieur des grandes catégories recensées, ceci tout particulièrement chez les groupes païens très anciennement implantés, notamment chez les montagnards. Des enquêtes ont montré que ces sortes de mils sélectionnés sur place par des générations d'agriculteurs étaient celles qui donnaient localement les meilleurs rendements (1). Des variétés spéciales sont semées, parfois sur de minuscules surfaces, pour des raisons très précises : certaines parce qu'elles résistent bien à l'asphyxie sur les terrains inondés, d'autres parce qu'elles réussissent sur des sols épuisés où prolifère Striga senegalensis ; des mils aux grains amers ou garnis de poils, non comestibles à l'état naturel, sont placés dans les endroits fortement exposés aux dégâts des prédateurs, oiseaux ou grapilleurs humains.

Dans l'ensemble, bien qu'à des degrés divers suivant les groupes ethniques, les agriculteurs de la région se montrent d'excellents céréaliculteurs, sachant tirer le meilleur parti de leur milieu, compte tenu de l'état de leurs techniques. Les rendements obtenus, très inégaux suivant les types de mil, la valeur des sols, la répartition des pluies de l'année, se situent entre 400 et 1 000 kg par hectare, chiffres qui peuvent être estimés satisfaisants en culture traditionnelle.

Pourtant, après avoir été longtemps satisfaisantes, les récoltes tendent à devenir insuffisantes, et la région a dû récemment à plusieurs reprises importer pour

(1) GUILLARD (J.), 1965, p. 247.

assurer sa subsistance. Ceci s'explique dans une large mesure par la pluviométrie défectueuse de ces dernières années. Mais des causes structurelles entrent également en jeu : le recul des mils de saison des pluies ne peut plus être suffisamment compensé par l'extension du mouskwari ; d'autre part des baisses de rendement en maints secteurs de plaine sont à imputer à une surexploitation des sols provoquée par le développement des cultures commerciales et par l'afflux des montagnards descendus de leurs massifs.

Le problème commence donc à se poser du développement de la production de mil. L'action en ce domaine des vulgarisateurs agricoles a porté jusqu'à présent essentiellement sur la diffusion de mils hâtifs sélectionnés à la station expérimentale de Guétalé et sur l'emploi de la charrue. Il serait en outre indispensable de donner aux cultivateurs des moyens de lutte contre les parasites et les maladies (rouille, charbon) qui s'attaquent au mil dans les champs et dans les greniers. Mais c'est surtout vers une intensification générale de l'agriculture que l'on s'oriente peu à peu. Dans les secteurs de plaine à forte densité, les techniques semi-extensives ne conviennent plus. Des mesures telles que la généralisation de la fumure, l'introduction dans les assolements de plantes fourragères améliorantes, ou la multiplication des Acacia albida, ont été expérimentées dans certains postes d'encadrement agricole, et devraient être vulgarisées au cours des années à venir. Mais elles supposent des remises en cause des systèmes agraires traditionnels, et sont particulièrement délicates à mettre en œuvre.

LES CULTURES COMMERCIALES : COTON, RIZ ET ARACHIDE

Le coton

Lorsqu'en 1951 la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles) s'implantait au Nord du Cameroun pour y développer la production du coton, celui-ci faisait déjà depuis longtemps l'objet d'une culture traditionnelle, sous forme de plante pérenne, tant en plaine qu'en montagne ; on l'utilisait pour fabriquer des tissus (le « godon », pièce rectangulaire, ou la « gabak », étroite bandelette) sur des métiers rudimentaires (1). A deux reprises, en 1913 et en 1926, les colonisateurs avaient tenté d'en moderniser et intensifier la culture, mais avaient échoué.

L'installation de la CFDT, dotée de puissants moyens et forte d'une expérience acquise au Tchad, devait par contre être suivie de résultats rapides et spectaculaires. Très vite les vieux cotonniers furent éliminés (il n'en subsiste plus aujourd'hui que dans quelques secteurs reculés de la montagne), remplacés par des variétés annuelles (Allen) d'abord introduites du Tchad puis sélectionnées sur place. Une infrastructure s'est progressivement mise en place : des silos pour stocker les récoltes et les semences ont été construits, des pistes se sont ouvertes. Le coton est acheté par les agents de la CFDT sur un réseau très dense de marchés (environ 500 dans la région qui nous occupe). Le prix, en 1972, est de 30 ou 28 F le kg suivant qu'il est trié ou non. Il est ensuite porté par camion dans les usines d'égrenage qui se sont créées successivement à Kaélé, Maroua, Garoua, Kourgui (près de Mora) et Guider (auxquelles il faut ajouter celles de Touboro, au sud de la Bénoué).

(1) Cet artisanat reste très actif de nos jours, mais il utilise maintenant le nouveau coton.

L'essor de la production se lit sur les graphiques ci-contre (1). En 1968-69, dernière année normale connue (1969-70 ayant été exceptionnellement favorable, et les 3 années suivantes très mauvaises du fait de la sécheresse), le coton-grains acheté sur les marchés dépassait 68 000 tonnes. Les exportations de coton se montaient en 1969 à une valeur de 2 897 millions de F CFA, représentant 4,9 % des exportations camerounaises. En moins de 20 années, le coton s'est placé au 4e rang des produits d'exportation du pays et a pris de loin la première place dans l'économie commerciale du Nord-Cameroun (fig. 62).

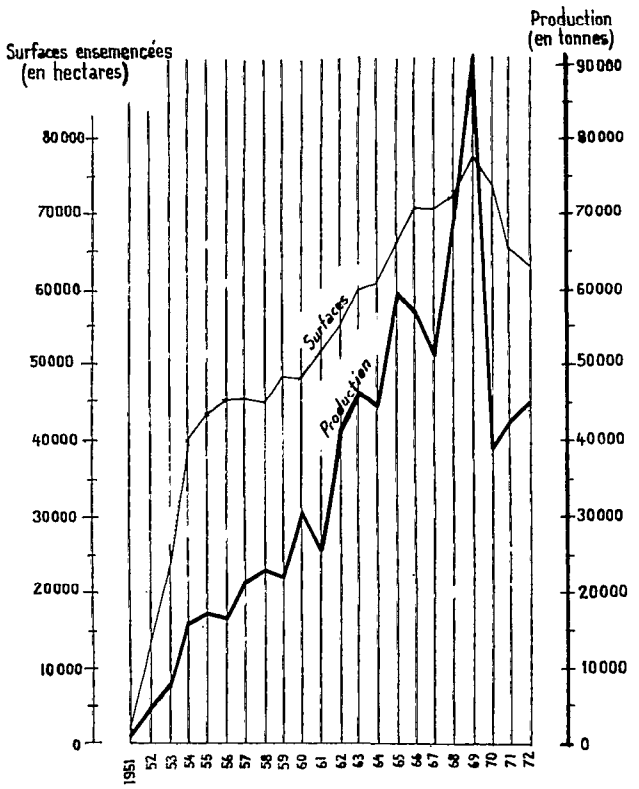

Fig. 62 Évolution des surfaces ensemencées et de la production de coton

Au cours de ces deux décennies (et si l'on ne tient pas compte des 3 dernières années), les surfaces cultivées ont progressé par une succession de bonds et de paliers. L'augmentation de la production est également forte, mais plus irrégulière. Ceci tient à la diversité des rendements moyens annuels qui se situent entre 310 et 844 kg à l'hectare. On touche là à un des problèmes de la culture du

(1) Ils concernent l'ensemble du Nord-Cameroun, mais la région étudiée ici produit plus de 90% de la récolte, et constitue donc l'essentiel de la zone cotonnière. Statistiques et documentation nous ont été communiqués par les responsables locaux de la CFDT, que nous remercions vivement.

coton au Cameroun ; plus des trois quarts des tonnages récoltés viennent du nord du 10e parallèle, c'est-à-dire d'une zone de pluviosité marginale, où les irrégularités climatiques, notamment une arrivée tardive des pluies en juin ou leur arrêt précoce en septembre, se traduisent aussitôt par des baisses de production. D'où le tracé en dents de scie de la courbe des rendements. Cependant, on remarque une nette tendance d'ensemble à la hausse ; calculé sur dix ans, le rendement moyen annuel est de 385 kg/hectare de 1951 à 1960, et de 578 kg/hectare de 1961 à 1970. Cette augmentation est le résultat des efforts pour améliorer les semences et les techniques agricoles. L'effondrement de la production pour les campagnes 1970, 1971 et 1972 provient de la chute des rendements, due à la sécheresse exceptionnelle qui a sévi sur l'Afrique à cette latitude.

LA CULTURE DU COTON ET SON INSERTION DANS LE SYSTÈME DE PRODUCTION

Culture moderne implantée dans la masse paysanne, le succès du coton repose sur une intense et patiente action de la part de la CFDT qui, grâce à un encadrement serré (du « boy-coton » de chaque village au chef de secteur supervisant plusieurs cantons), et appuyée par l'Administration, a peu à peu réussi à persuader la majorité des agriculteurs des zones cotonnières à en cultiver. La Sodecoton, qui a pris la suite de la CFDT, suit une politique analogue.

L'effort de la Sodecoton porte d'abord sur l'extension des superficies cultivées. Dans ce but se conjuguent l'action des moniteurs au début de la saison des pluies, la propagande, les primes attribuées aux responsables locaux. Il vise d'autre part à améliorer les rendements. Une station de l'IRCT (Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques) installée à Maroua recherche les techniques culturales les mieux adaptées aux conditions locales, techniques qui sont ensuite vulgarisées en milieu paysan.

La date des semis, l'espacement des plants suivant les types de sol, les conditions de buttage et des sarclages ont été ainsi déterminées. Un système permanent de sélection sur place a permis de créer une variété de cotonnier donnant une bonne productivité, un rendement usine amélioré, une fibre longue ; les semences sont distribuées chaque année aux planteurs. La lutte contre les chenilles qui s'attaquent aux capsules et causent d'importants dégâts, fait également l'objet de techniques qui ont été mises au point et diffusées : mesures d'ordre prophylactique (semis précoces et groupés, arrachages et incinération des cotonniers après la récolte), et traitements insecticides (mélange de DTT et d'endrine pulvérisé à plusieurs reprises dans les champs). L'utilisation d'engrais minéraux ou de tourteaux de coton est conseillée, afin de lutter contre l'épuisement des sols. Pour faciliter les traitements et la régularité de l'espacement des pieds, les planteurs sont invités à effectuer leurs semis en ligne. Ceux-ci en outre rendent possible le passage de la charrue dans les champs pour le buttage et les sarclages, et les agents de la Sodecoton s'efforcent, parallèlement à ceux de l'agriculture, de développer la culture attelée.

Toutes ces directives impliquent de profonds changements par rapport aux méthodes culturales traditionnelles ; mais elles sont peu à peu acceptées.

La mise au point et l'adoption par les masses paysannes des techniques les mieux adaptées ne sont cependant qu'un aspect, important certes, mais secondaire, de la culture du coton. Le problème majeur reste celui de son insertion dans les systèmes agricoles. La production du coton repose en effet essentiellement sur deux facteurs : le travail paysan d'une part, le capital « sol » d'autre part. Comment et jusqu'à quel point ces deux facteurs peuvent-ils être mis à contribution sans nuire à l'équilibre général, et en particulier sans réduire exagérément la production vivrière ?

Sur le plan travail, la culture du cotonnier impose une somme d'efforts importante. En culture manuelle, qui reste largement majoritaire au Nord du Cameroun, il a été calculé qu'un hectare de coton requérait environ 100 journées de travail. Sur ce total, une cinquantaine de journées correspondant à la récolte et à l'arrachage des cotonniers se situent après la période d'intense activité agricole. En revanche, les travaux pour la préparation, les semis et l'entretien des champs, qui représentent également une cinquantaine de journées prennent place au début et au cœur de la saison pluvieuse et entrent directement en concurrence avec ceux que nécessitent les autres cultures sous pluies. Les mois de juin et juillet, sous cette latitude, sont presque toujours une période de plein emploi, et par suite, toutes choses égales d'ailleurs, les heures consacrées au coton à cette époque sont soustraites aux autres plantes.

Face à ce problème, plusieurs solutions ont été adoptées, séparément ou conjointement, grâce auxquelles le coton a pu prendre son ampleur actuelle. Tout d'abord, la culture attelée : pratiquée d'abord sur les champs de coton, puis parfois également sur ceux de mil et d'arachide, elle augmente le potentiel de travail du paysan. En 1960, un tiers environ des surfaces de coton avaient été labourées à la charrue. En second lieu, l'utilisation de manœuvres agricoles ; le phénomène joue pleinement et prend tout son intérêt à proximité des régions sans coton qui constituent des réservoirs de main-d'œuvre disponible. C'est le cas des plaines des arrondissements de Mora et de Mokolo où des contingents très importants de montagnards descendent s'embaucher dès le mois de juillet, ou même pendant toute la saison des pluies. Enfin, troisième solution, le développement du mouskwari : il permet de réduire les superficies consacrées au mil de saison des pluies et libère d'autant les paysans à cette époque. Le succès du coton au nord du 10e parallèle tient pour une bonne part à la présence de nombreux karé qui ont été, nous l'avons vu, presque totalement mis en culture au cours de ces 20 dernières années.

L'obstacle constitué par le manque de temps peut ainsi être tourné, ou du moins être abaissé, par des transformations du système agricole. Plus complexe et plus ardu à résoudre est le problème du manque de terre.

Le cotonnier, comparé au sorgho, est une plante relativement exigeante. Sur les sols médiocres, mal structurés, très sableux, ou par trop pauvres en matière organique et en réserves minérales, les rendements sont si bas qu'il ne peut être cultivé. Il prospère sur les alluvions récentes généralement fertiles bordant les mayo qui sont cultivés en permanence et où est pratiquée en principe une rotation régulière coton-sorgho de saison des pluies. Il réussit également sur divers types de sols formés soit sur les alluvions lacustres ou fluviatiles plus anciennes, soit sur la roche-mère, sols généralement moins riches que les précédents, mais qui peuvent donner de bonnes récoltes à condition d'être mis en repos à intervalles réguliers. Il est parfois cultivé sur des vertisols lorsque leur teneur en argile n'est pas excessive ou qu'une topographie en pente faible assure un certain drainage ; il alterne alors avec le mil de saison sèche.

En résumé, le coton peut réussir sur une gamme de sols assez étendue, mais se cantonne néanmoins sur les meilleures terres, celles où le mil donne lui-même ses belles récoltes. Celui-ci n'en a pas été éliminé, puisque le principe est admis d'une rotation coton-sorgho, favorable au maintien de la fertilité. La Sodecoton s'efforce de faire respecter cette alternance en instituant fréquemment dans les villages un dispositif de soles, cultivées successivement en coton (dont les champs regroupés sont ainsi plus faciles à surveiller) puis en sorgho, ou laissées en jachère.

Mais à mesure que les planteurs, poussés par leur désir de gagner de l'argent et stimulés par la Sodecoton, augmentent leurs surfaces de coton, le maintien de la rotation et d'un temps de jachère suffisant devient plus difficile. Dès maintenant,

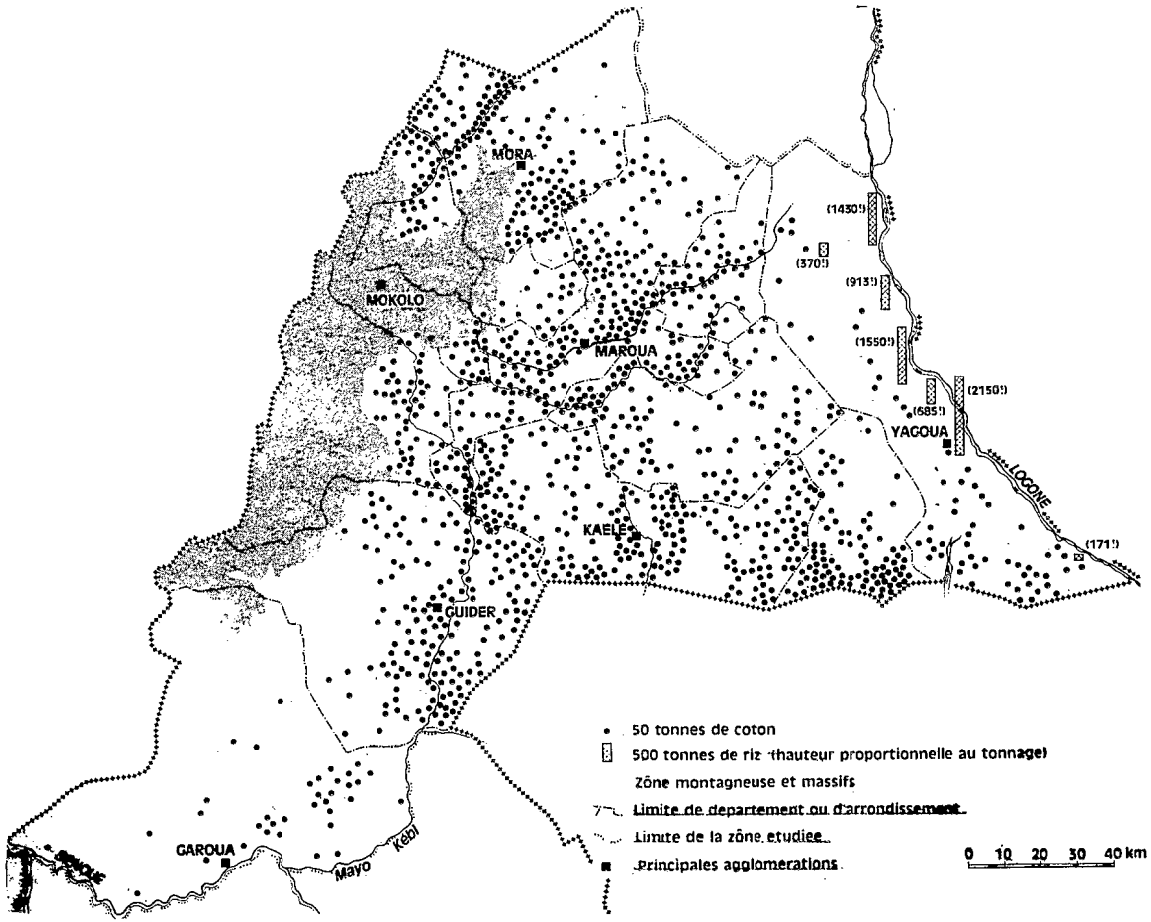

Fig. 63 Coton, riz, production 1968 (coton) et 1969 (riz)

dans les zones à forte densité, ou lorsque les terres propices au coton sont rares, on peut voir le coton se succéder à lui-même plusieurs années de suite sur les bonnes terres et la jachère se réduire dangereusement sur les sols de moindre qualité. Les études de villages présentées précédemment illustrent cette tendance.

Une telle évolution présente deux risques. Tout d'abord, celui de diminuer de façon excessive la production de mil de saison des pluies. Nous avons noté plus haut qu'à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, lorsque les conditions météorologiques avaient été mauvaises, des problèmes de soudure s'étaient posés.

Le deuxième danger, plus grave, est celui de la dégradation des sols. Des études pédologiques ont mis en évidence l'épuisement qui apparaissait après plusieurs années de culture de coton, et déjà dans certains secteurs de Kaélé et de Yagoua, des baisses importantes de rendement ont été notées. Si le phénomène se produit surtout actuellement sur les terres légères, le problème se pose, à long terme, sur la totalité des sols soumis à une culture continue sans apports fertilisants.

Les rendements relativement élevés obtenus jusqu'en 1969, dans l'ensemble du pays sont dus à la bonne qualité de ses sols. Leur augmentation, constatée au cours de ces vingt années, vient de l'amélioration des techniques. Ces deux faits ne doivent pas masquer le risque d'une dilapidation du capital foncier encouru si le problème de la reconstitution des sols n'est pas résolu.

La Sodecoton oriente à l'heure actuelle ses efforts dans ce sens, mais sans avoir encore pu mettre au point une politique réellement efficace. L'engrais préconisé est un mélange de phosphate et de sulfate d'ammoniaque ; jusqu'en 1970 il était vendu aux planteurs au prix de 1 400 F par hectare pour une valeur de 3 000 F, la différence étant financée par le Fonds Européen de Développement ; la suppression de cette subvention a provoqué une régression des surfaces fumées qui sont passées de 36 000 à 24 500 hectares. Fait plus grave, les résultats procurés par ces engrais sont, de l'avis de la Sodecoton, loin d'être toujours probants. Il semble d'une part qu'il soit souvent mal utilisé, étant répandu trop tard pour être efficace : un effort d'éducation reste à faire dans ce domaine ; d'autre part, qu'il ne convienne pas à tous les types de sols. Mais c'est dans le contexte global de l'intensification de l'agriculture, déjà évoqué à propos de la culture du mil, et en liaison étroite avec celle-ci, que la question doit être étudiée.

Le problème reste donc posé. Tant qu'il ne sera pas résolu, les rotations et les jachères devraient être obligatoirement maintenues si l'on ne veut pas hypothéquer l'avenir par une dégradation irréversible des sols.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU COTON

Le cotonnier réclame des terres propices à sa culture et des travailleurs. Qualité des sols et présence humaine sont donc les deux facteurs déterminants de sa localisation.

La carte de la production (fig. 63) établie d'après les tonnages achetés sur chaque marché en 1968-1969 révèle une distribution géographique très irrégulière. La majeure partie de la récolte vient de l'espace couvrant le Diamaré et une partie des arrondissements limitrophes (Mora, Mokolo, Guider et Doukoula), qui constitue la zone cotonnière par excellence du Nord du Cameroun. Le coton est totalement absent des montagnes du Mandara où les arènes des pentes et les sols peu évolués des plateaux n'autorisent pas sa culture. Il se raréfie dans le Mayo-Danay, disparaissant même complètement le long du Logone, car les sols sont ou trop sableux ou trop inondés. Au sud, dans l'arrondissement de Garoua, c'est surtout la faiblesse du peuplement qui est responsable de la diminution de la production.

Dans le détail de la localisation, on retrouve constamment le rôle des deux facteurs, fertilité des sols et densité humaine, qui jouent d'ailleurs souvent

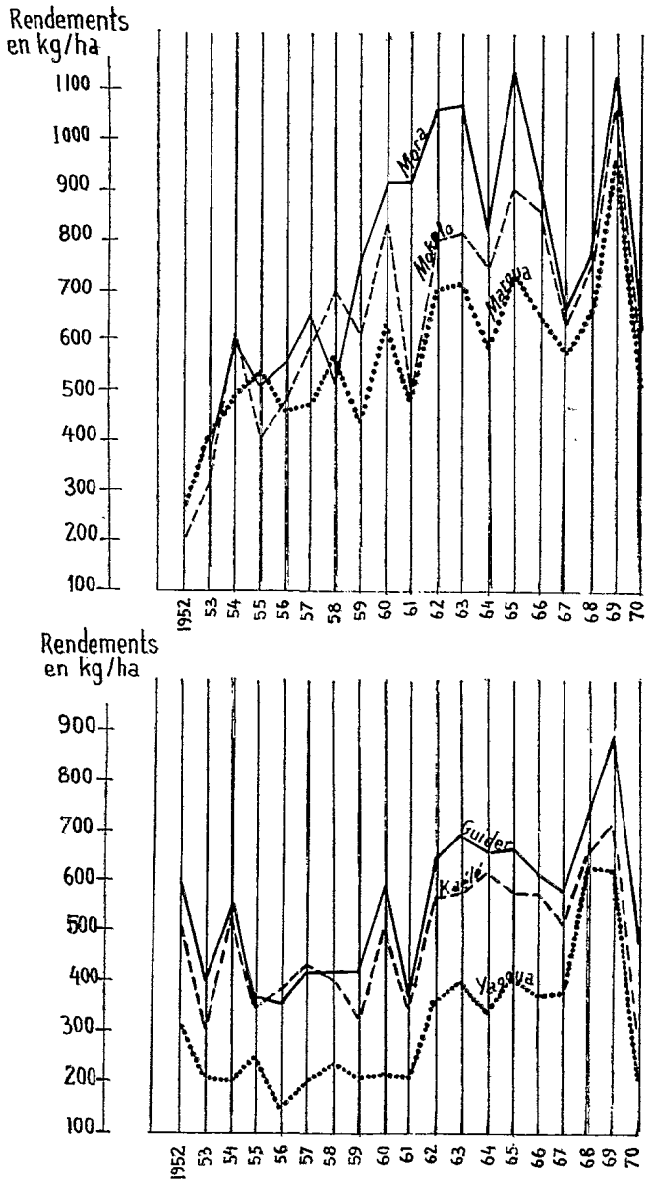

Fig. 64 Évolution des rendements en coton par arrondissement

conjointement, les secteurs les plus fertiles étant généralement, en plaine, les mieux peuplés. Des secteurs de forte production apparaissent sur les alluvions récentes de certains mayos (Ngéchéwé, Tsanaga, Boula, Louti) qui sont en même temps les lieux d'implantation de nombreux villages. Inversement, très basse ou nulle est la production des secteurs peu ou pas peuplés du fait de la pauvreté de leurs sols, comme le nord du Diamaré ou le « désert de Torok » à l'est de Kaélé. C'est essentiellement au facteur densité qu'il faut imputer les forts tonnages récoltés au nord du pays toupouri, bien peuplé malgré des sols assez médiocres, et au contraire leur faible importance dans la zone peu habitée qui prend en écharpe l'arrondissement de Mindif, ancien no man's land entre pays foulbé et pays païens.

D'autres éléments entrent également en ligne de compte. Les groupes humains en présence montrent plus ou moins d'aptitude à accepter les nouvelles techniques imposées par la culture du coton. Ainsi les Moundang, réputés pour leur modernisme, les ont adoptées beaucoup plus rapidement que des populations plus conservatrices comme les Toupouri, ou davantage axées sur l'élevage comme les Foulbé du canton de Kalfou. Cependant, au fil des ans, les effets dus à ces différences de comportement tendent à s'estomper. De fortes densités locales sont parfois responsables d'un certain plafonnement de la production et ce phénomène, qui a encore peu joué, prendra de plus en plus d'importance à mesure que s'élève la quantité produite par habitant. Il faut enfin mentionner le rôle, décisif et loin d'être uniforme, tenu par les responsables locaux : agents de la Sodecoton, chefs de poste agricole ou autorités administratives.

RENDEMENTS ET PRODUCTION PAR HABITANT

Deux cartes établies par canton ou groupe de cantons représentant le rapport de la production, d'une part aux surfaces cultivées, d'autre part au nombre d'habitants, mettent en relief deux autres aspects de la diversité géographique de la culture du coton au Nord du Cameroun (1).

Les rendements varient beaucoup, nous l'avons vu, d'une année à l'autre, mais également d'une région à l'autre. Si l'on compare les rendements obtenus depuis 1952 par arrondissements (fig. 64), on remarque de nettes différences, et un ordre qui reste à peu près le même chaque année. Au premier rang s'inscrit Mora, qui dépasse à plusieurs reprises 1 000 kg/ha, et fréquemment 800 kg/ha ; c'est cependant ici que les irrégularités annuelles sont le plus marquées, ce qu'explique la situation septentrionale de l'arrondissement. Légèrement inférieurs, mais plus réguliers, les rendements de l'arrondissement de Mokolo oscillent de 1962 à 1968 autour de 800 kg/ha, viennent ensuite ceux de Maroua et de Guider, puis de Kaélé, et enfin, nettement au-dessous des précédents, les rendements du Mayo-Danay qui se situent depuis 1962 près du chiffre de 400 kg/ha.

La carte par cantons des rendements de 1968 donne des indications plus précises. On y observe de grands écarts par rapport à la moyenne générale de 671 kg/ha obtenue cette année-là au Cameroun. La partie nord des Monts Mandara est largement ceinturée par une zone produisant plus de 800 kg/ha. On trouve également des taches de hauts rendements entre Maroua et Bogo, au nord-est de Kaélé et sur quelques cantons à l'est des arrondissements de Guider et de Garoua. Au contraire se signalent par leur faiblesse (moins de 600 kg/ha), outre le département du Mayo-Danay déjà mentionné (à l'exception de son extrémité méridionale), certains secteurs de piedmont des arrondissements de Méri et de

(1) Ces deux rapports ont un caractère approximatif, car des planteurs peuvent aller vendre leur récolte sur des marchés n'appartenant pas à leur canton.

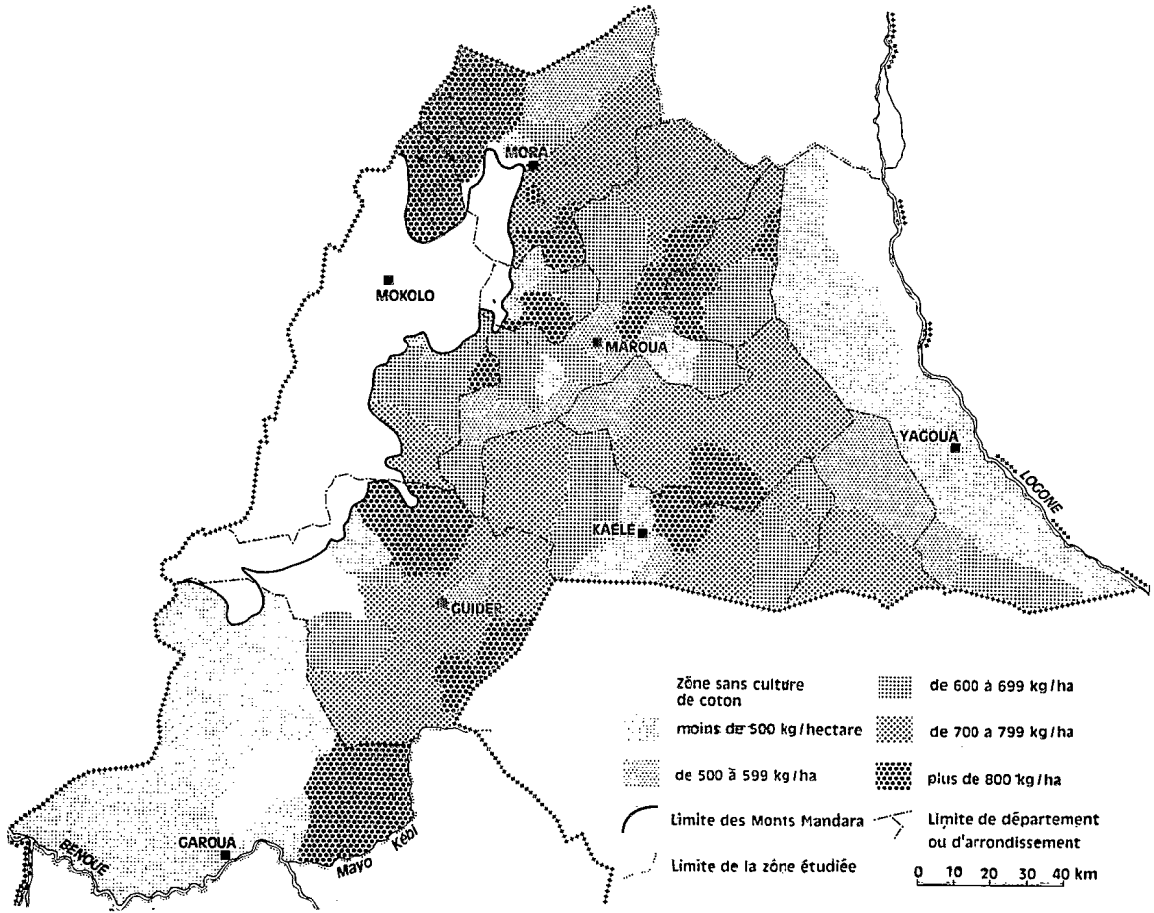

Fig. 65 Rendements coton (1968)

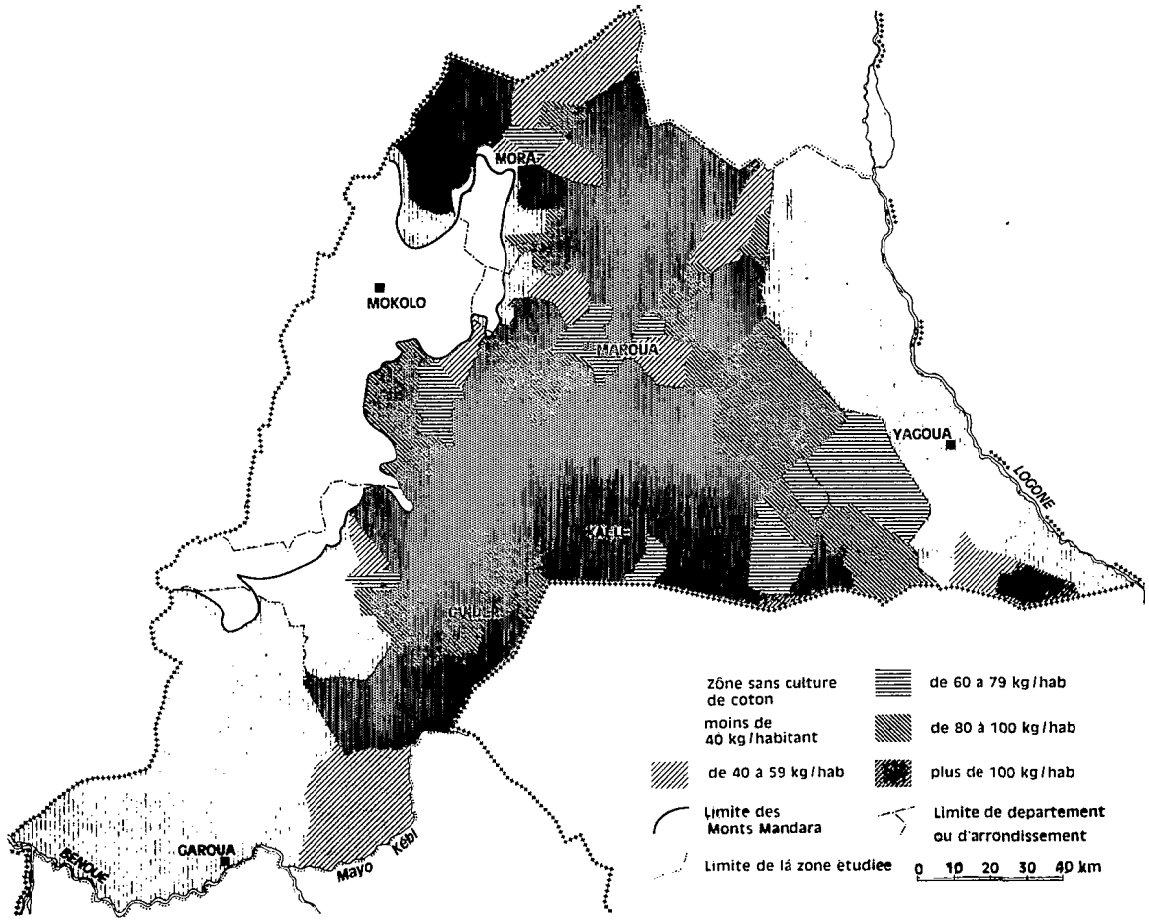

Fig. 66 Production de coton par habitant

Guider, l'ouest de l'arrondissement de Garoua, et deux zones situées au sud-ouest de Maroua et autour de Kaélé ; dans ces deux derniers cas, il s'agit de cantons très peuplés, et il est probable que l'on enregistre les effets d'une certaine surexploitation des terres à coton (fig. 65).

La carte suivante (fig. 66) exprime, toujours pour 1968, le rapport coton/habitants. Suivant les cantons, il passe de quelques kilos à plus de 150 kg/hab.

Dans l'ensemble, et comme on pouvait logiquement s'y attendre, il est en corrélation très nette avec l'importance des rendements ; ainsi est-il élevé (plus de 100 kg/hab.) dans la plus grande partie de l'arrondissement de Mora, et au contraire faible dans le Mayo-Danay, sauf sur sa partie sud.

On observe cependant en plusieurs points des discordances entre les deux indices. C'est le cas des cantons en partie montagneux de Koza et de l'arrondissement de Mora qui fournissent d'excellentes récoltes, mais dont une forte partie de la population habite en montagne et ne cultive pas de coton. Inversement, on trouve une forte production par tête pour ces secteurs proches de Maroua et Kaélé qui se caractérisaient par la médiocrité de leurs rendements ; ceci confirmerait l'hypothèse d'une surexploitation de leurs sols.

On est donc en présence d'une grande diversité de situations qui réclament des actions nuancées et adaptées à chacune d'elles. Dans certains secteurs, la culture du coton peut encore être développée en favorisant le peuplement ou en intensifiant la production par habitant ; ailleurs il convient au contraire de stopper l'accroissement des surfaces et de porter essentiellement l'effort sur le maintien de la fertilité des sols.

***

Le succès de la culture du coton au Nord du Cameroun est indiscutable. Il est dû à une convergence d'atouts favorables : densités de population élevées sans être excessives, sols propices, possibilité de pratiquer le mil de saison sèche.

Son intérêt pour le pays n'est pas moins évident. Le coton apporte des devises à l'État et des ressources monétaires aux paysans (1). Il joue un rôle moteur pour le développement agricole de la région du Nord qu'il a fait émerger d'une économie de subsistance, et il a contribué à instaurer des techniques nouvelles comme la culture attelée. Il est largement responsable, comme on l'a montré plus haut, des migrations de population grâce auxquelles ont été atténuées les déséquilibres du peuplement hérités de l'histoire.

Ce sont précisément ces avantages qui incitent à considérer aujourd'hui comme prioritaire la nécessité d'assurer à la nouvelle culture un succès durable en plaçant le problème de la conservation des sols au premier rang des préoccupations.

Le riz

Dans le Mayo-Danay de vastes « yaéré », dépressions inondées chaque année, situées le long du Logone à l'ouest du bourrelet de berge sur lequel sont installés les villages, constituent des milieux naturels propices à la culture du riz. Pour en développer la production, une station rizicole était créée en 1950 à Pouss, au nord du département, et transférée trois ans plus tard près de Yagoua. Elle était remplacée en 1954 par le SEMRY (Secteur Expérimental de Modernisation de la

(1) Il faut toutefois noter que le prix du coton payé au planteur est resté sensiblement le même depuis 20 ans, alors que ceux du mil et des diverses marchandises qu'il doit se procurer n'ont cessé de croître. Peu à peu, sa culture perd de son intérêt tandis que celle du mil devient plus rémunératrice.

Riziculture de Yagoua) qui allait donner une forte impulsion à la culture, grâce à une infrastructure adaptée et à l'aide apportée aux paysans à partir de postes d'encadrement établis le long du Logone.

Une grande ligne a été construite sur 50 km en bordure du Logone, de Yagoua à Bigué-Palam, prolongée au nord jusqu'à Pouss par une digue plus petite. Un système de vannes primaires et secondaires permet de contrôler et de régler la mise à eau des rizières à partir du 15 août, de façon à y assurer une circulation d'eau lente et constante. Elles sont morcelées en damiers de 100 mètres sur 300 séparés par les levées de terre, et sont parcourues par un réseau de canaux. Ces damiers se subdivisent à leur tour en « piquets » d'un demi-hectare (50 sur 100 mètres) répartis entre les exploitants : chacun d'eux en cultive généralement un, parfois deux ou trois si sa famille est nombreuse.

A côté de ces rizières aménagées, il existe des rizières dites « sauvages », inondées naturellement ; elles sont nombreuses dans la région de Pouss et occupent les secteurs de production périphériques situés au sud et à l'ouest du département.

Les semailles ont lieu en juin, les récoltes à partir d'octobre. La SEMRY effectue les labours au tracteur moyennant une redevance de 3 000 F par hectare payée au moment de la récolte. Elle distribue chaque année les semences, des variétés à cycle plus ou moins long étant choisies suivant les secteurs. Elle achète les récoltes et les traite dans la rizerie installée à Yagoua.

En 1969, les superficies cultivées étaient de l'ordre de 5 500 hectares et la production s'élevait à 7 519 tonnes de paddy (dont 338 tonnes provenant du département du Logone-et-Chari) (1). La majeure partie de la production (fig. 63) vient des rizières situées le long du Logone à partir de Yagoua. On trouve également de petites zones rizicoles au sud de Yagoua dans le Bec de Canard, et plus à l'ouest, dans les régions de Doukoula, Moulvouday et Guirvidig.

Un projet d'aménagement beaucoup plus poussé est actuellement en voie de réalisation. Il vise à l'amélioration des rizières actuelles et à la création de 3 000 hectares de rizières nouvelles. Un contrôle absolu des eaux doit être obtenu grâce à une horizontalité parfaite des casiers et à des stations de pompage. Les rendements seront ainsi plus élevés et plus réguliers, et surtout, il serait possible d'obtenir deux récoltes dans l'année, dont une pendant la saison sèche. On envisage d'autre part la création de rizières plus sommairement aménagées dans les secteurs de Guirvidig, de Moulvouday et de Doukoula.

Ces transformations doivent augmenter considérablement une production particulièrement bénéfique pour le pays. La riziculture permet la mise en valeur de zones pratiquement inutilisées et apporte des revenus à des populations autrefois très axées sur la pêche. Sur le plan national, elle contribue à l'équilibre alimentaire du pays ; le riz, dans sa quasi-totalité, est en effet envoyé dans les villes, notamment dans celles du sud du Cameroun, pour la consommation des citadins.

L'arachide

L'arachide est connue depuis longtemps au Nord du Cameroun. Elle était cultivée par les femmes qui l'utilisaient pour améliorer la sauce accompagnant la boule de mil.

Avant l'introduction du coton, elle était apparue à l'Administration coloniale comme la culture d'exportation la mieux adaptée à la région et elle avait presque partout été rendue obligatoire. L'arachide rampante locale avait été remplacée par

(1) Les statistiques détaillées nous ont été communiquées par la SEMRY.



31. Dès le début des pluies, le paysan se remet au travail des champs (piémont Mokyo). (*Cliché* J. BOUTRAIS).



32. Le premier sarclage du mil sur les terrasses (Mafa). (*Cliché* J. BOUTRAIS).

une variété plus productive et plus riche en matières grasses sélectionnée à la station agricole de Guétalé. Malgré les réticences paysannes dues au bas prix d'achat, et sans doute aussi au fait qu'il s'agissait traditionnellement d'une culture féminine, la production s'était bien développée ; elle donnait lieu à un commerce de traite aux mains d'entreprises européennes qui l'achetaient en saison sèche sur des marchés spéciaux aux prix fixés par l'Administration, et l'exportaient en Europe.

Le développement du coton devait la faire fortement régresser. Moins rémunératrice que le coton, elle lui cédait la place partout où celui-ci pouvait être cultivé.

L'arachide est une plante peu exigeante se contentant de sols médiocres, en particulier des terrains sableux qui permettent de l'arracher facilement et qui en revanche ne conviennent pas au cotonnier. Une spécialisation entre les deux cultures s'est donc établie en fonction de la nature des sols. Aujourd'hui la géographie de l'arachide est devenue, grosso modo, l'envers de celle du coton. Les deux principales régions arachidières sont d'une part les monts Mandara et leurs bordures, dont les arènes de pente, les sols légers des plateaux ou ceux formés sur les colluvions grossières de piémont constituent des milieux propices. D'autre part une zone située au sud-est du Diamaré (arrondissement de Moulvouday, nord du pays Toupouri) qui comprend essentiellement des sols ferrugineux tropicaux formés sur des matériaux sableux, dunaires et interdunaires, sur lesquels l'arachide alterne avec le mil.

Au niveau des terroirs villageois, on retrouve fréquemment cette spécialisation, les terres à texture fine étant réservées au coton tandis que les secteurs sableux sont laissés à l'arachide.

A l'inverse du coton, l'arachide ne réclame pas de soins ni de techniques spécialisées, et s'est intégrée aux systèmes de culture traditionnels sans difficulté et sans nécessiter de directives extérieures. Spontanément, les agriculteurs ont adopté la rotation mil-arachide, qu'ils font suivre d'une jachère plus ou moins longue suivant les surfaces dont ils disposent.

La commercialisation est aujourd'hui entre les mains d'entreprises locales généralement de gros commerçants foulbé de Maroua et de Garoua, qui utilisent un réseau dense d'intermédiaires et d'acheteurs. L'arachide n'est plus exclusivement une culture de traite. Une partie de la production sert à alimenter un commerce régional, nombre de planteurs de coton étant devenus acheteurs, une autre est vendue pour être consommée au sud du Cameroun. A la campagne arachidière officielle de saison sèche essentiellement affectée à l'exportation, fait suite maintenant une campagne officieuse de saison des pluies, surtout destinée au Sud du Cameroun.

L'ouverture du marché national est un élément très positif pour la culture de l'arachide. Il contrebalance dans une certaine mesure les effets néfastes de la baisse des cours internationaux. En outre il permet l'étalement des ventes pendant toute l'année, étalement très utile pour des populations qui appartiennent pour la plupart à des régions relativement déshéritées, et qui ont souvent besoin de rentrées monétaires à l'époque de la soudure.

Chapitre XVI

H. FRECHOU

L'ÉLEVAGE

Les techniques - l'économie de l'élevage - les problèmes zootechniques.

De même que l'activité agricole, l'élevage est étroitement soumis au rythme saisonnier très contrasté des pluies, qui commande le cycle de la végétation, le régime des eaux à la surface du sol, le développement des parasites, et par conséquent les conditions de vie (alimentation et santé) du bétail. De juin à octobre, l'herbe et l'eau se trouvent partout en quantité suffisante ; bien que les glossines envahissent alors de vastes étendues, c'est une période faste pour les bovins, qui grossissent ; par contre, caprins et ovins sont souvent malades (refroidissements, ingestion de parasites dans les pâturages où l'eau stagne). Dès que les pluies cessent, les conditions se modifient ; la végétation arbustive résiste bien (beaucoup d'espèces sont encore vertes en avril), mais l'herbe jaunit, durcit, perd sa valeur alimentaire ; d'un mois à l'autre, les points d'eau sont de plus en plus espacés, la nourriture de plus en plus rare ; le petit bétail se maintient généralement en assez bon état, mais les bovins maigrissent.

L'insuffisance des ressources alimentaires pendant la saison sèche pose à tous les éleveurs un problème dont les données s'aggravent, de façon générale, du sud au nord de l'ensemble régional étudié ici. A ce schéma général, l'hydrographie apporte des modifications, particulièrement remarquables près des principaux cours d'eau ; le long du Logone, surtout, s'étendent de vastes surfaces inondables, qu'un tapis d'herbes recouvre à mesure que l'eau disparaît de la surface du sol : ces « yaéré » constituent une réserve précieuse, disponible jusqu'au cœur de la saison sèche.

Dans ce milieu physique difficile coexistent des types d'élevage très divers, quoique presque toujours fondés sur la seule utilisation des ressources naturelles (élevage extensif). Cette variété est beaucoup moins liée à celle du climat ou de l'hydrographie qu'à la juxtaposition de populations dont l'économie traditionnelle diffère : d'un groupe ethnique à l'autre, les techniques d'entretien du bétail, son effectif et sa composition par espèces, la place qu'il tient dans le budget familial et dans les relations sociales changent du tout au tout. A ces contrastes s'ajoutent les effets de la densité du peuplement.

LES TECHNIQUES

L'élevage nomade est pratiqué par des Mbororo, derniers témoins de ce qu'étaient sans doute tous les Foulbé voici quelques siècles. Ils vivent en petits

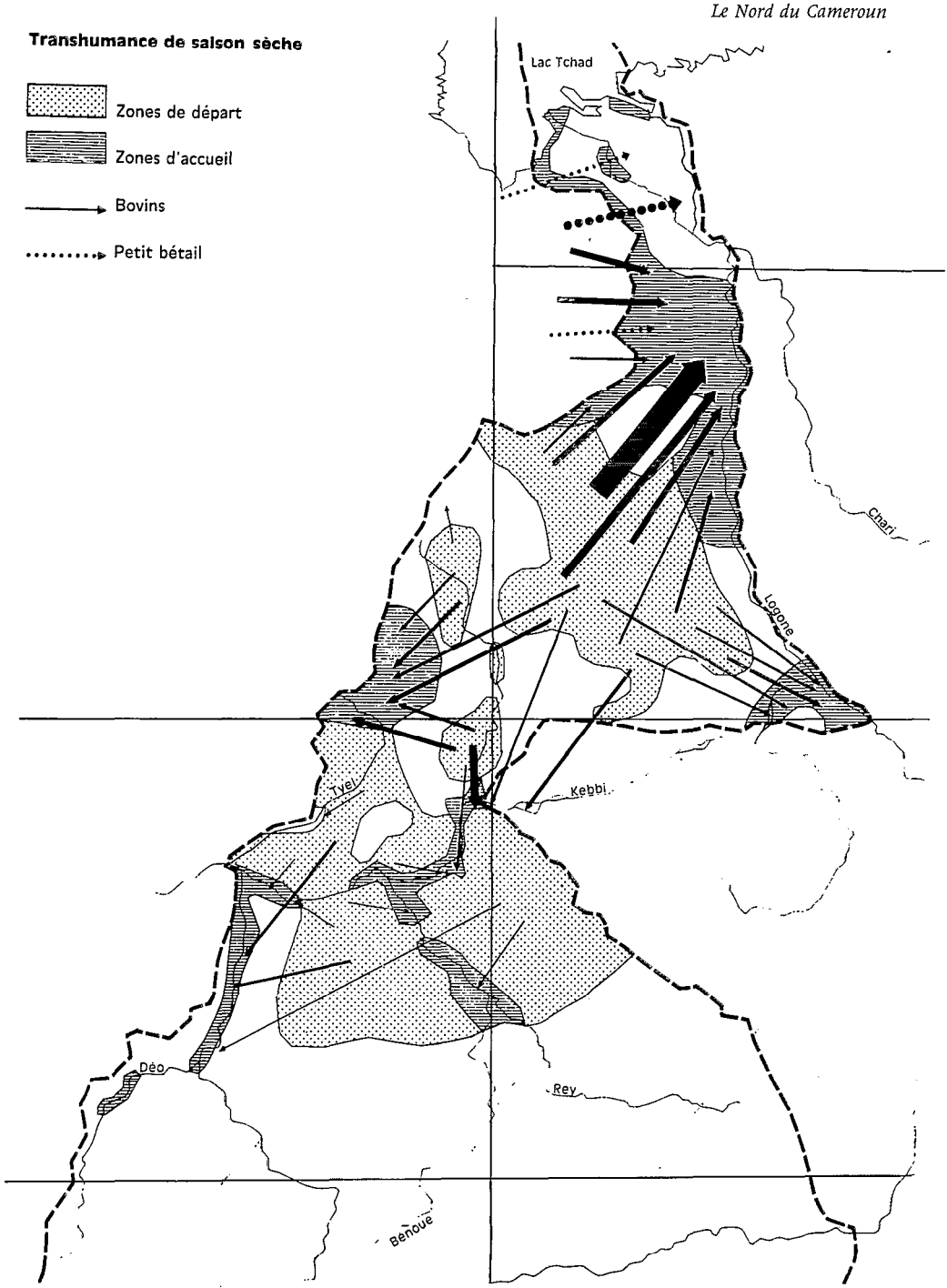

Fig. 67 Transhumance de saison sèche

groupes familiaux, se déplaçant d'un pâturage à l'autre avec leurs troupeaux composés presque uniquement de zébus de grande taille auxquels se joignent quelques têtes de petit bétail. C'est chez eux que le rapport bétail/hommes est, de loin, le plus élevé ; les produits de l'élevage sont leur seule ressource.

On rencontre des Mbororo dans le nord de l'arrondissement de Mora ; ils sont plus nombreux dans le sud et le sud-est du Diamaré (Kaélé, Mindif, Moulvouday, Kalfou) ; mais leur domaine de prédilection est dans le bassin de la Bénoué, où la population est peu nombreuse. Partout ils vivent en demi-étrangers ; leurs contacts avec les autres populations se réduisent généralement aux demandes d'installation temporaire et à quelques échanges (bœufs, lait, peaux contre mil et vêtements), effectués en brousse ou sur les marchés.

Leurs déplacements à l'intérieur des zones qu'ils fréquentent obéissent au rythme des saisons et à ses incidences sur la végétation, accessoirement à des motifs divers (entente plus ou moins bonne avec leurs voisins sédentaires ou avec les autorités administratives). Mais ces mouvements de directions variées ont dans l'ensemble une résultante dirigée vers l'est ou le sud-est : des Mbororo de Nigeria viennent au Cameroun, passent une saison ou plusieurs années dans le bassin de la Bénoué, puis vont dans le sud-ouest du Tchad ou en Centrafrique, parfois en traversant l'Adamaoua. Plusieurs milliers de bovins passent ainsi les frontières, certaines années.

Des Mbororo arrivent cependant à s'attacher à une région pendant une longue série d'années ; leurs relations avec les autres populations sont alors plus suivies : des Foulbé leur confient parfois du bétail pour la transhumance. Certains finissent même par se fixer : un groupe assez important s'est sédentarisé dans le canton de Figuil.

La présence de Mbororo, leur caractère indépendant et leurs migrations continuelles posent de sérieux problèmes aux autorités administratives. Le Service de l'Élevage, qui voit en eux des agents de propagation des maladies contagieuses d'une région ou d'un pays à l'autre, s'efforce de leur faire accepter les vaccinations périodiques et de contrôler leurs mouvements ; il y est parvenu dans une certaine mesure : dans les postes vétérinaires de la Bénoué, de nombreux « laissez-passer » sont demandés par des Mbororo.

La transhumance est toujours active chez les Foulbé et les Arabes Choa ; on peut estimer qu'elle mobilise chaque année environ la moitié de l'effectif total des bovins ; dans le nord de la plaine du Diamaré et de l'arrondissement de Mora, quelques milliers de têtes de petit bétail y participent aussi ; les troupeaux et les bergers qui les guident s'éloignent de leur habitat principal soit pendant la saison sèche soit, moins fréquemment, pendant la saison des pluies.

La figure 67, faite d'après la liste des « laissez-passer de transhumance » délivrés par le Service de l'Élevage en 1961-62, donne une idée de l'importance relative des migrations de saison sèche. Bien entendu, les déplacements sont beaucoup plus enchevêtrés dans la réalité que ne l'indique cette figure, qui est un « résumé ».

Les plus gros contingents sont fournis par le centre et le nord de la plaine du Diamaré, région où l'eau et l'herbe manquent sur de vastes surfaces et où le cheptel bovin est très nombreux ; là, autant que possible, ne restent dans les villages que des vaches laitières et les animaux trop jeunes ou trop vieux pour supporter les fatigues du voyage. Les zones d'accueil, atteintes en un à cinq jours de marche, entourent le Diamaré. La principale est celle que forment les yaéré du Logone au nord de Pouss et de la réserve de Waza. De nombreux troupeaux vont aussi dans le sud-est du Mayo-Danaï ou le long du Kebbi. A l'occasion de ces migrations, les transhumants camerounais vont souvent séjourner au Tchad (alors que plus au nord le département du Logone-et-Chari accueille du bétail nigérian). D'autres éleveurs du Diamaré vont dans les dépressions du sud du Margui-Wandala et du

nord de l'arrondissement de Guider, qui reçoivent aussi des troupeaux originaires des plateaux de Mokolo et des bassins de Gawar, Hina et Guider.

Les dates de départ s'échelonnent de novembre à avril ; elles varient d'une année à l'autre, selon l'abondance et la durée de la saison des pluies précédente. Parfois, une ultime vague de transhumants part du centre-ouest du Diamaré en mai ou au début de juin, à destination du sud du Margui-Wandala, avec l'espoir d'y profiter d'une pousse de végétation due aux premières pluies, qui sont généralement plus précoces sur les montagnes que dans le Diamaré.

Les Foulbé du département de la Bénoué utilisent les pâturages situés le long de la Bénoué et de ses affluents (Tiel, Kebbi, et, vers le sud, Rey, Faro et Déo). Beaucoup se contentent de parcourir quelques kilomètres pour atteindre la dépression la plus proche, mais certains franchissent une vallée pour aller dans une autre où les pâturages sont plus étendus. Ainsi, c'est la vallée du Faro et son affluent le Déo qui accueillent les effectifs les plus importants.

Les aires de départ de la transhumance de saison des pluies sont plus localisées. D'une part, des troupeaux du centre du Diamaré, où les espaces alors pâturables (jachères, terres incultivables) sont insuffisants par suite de la grande étendue des cultures, migrent vers des secteurs moins peuplés et par conséquent moins cultivés : sud de l'arrondissement de Mindif, environs de Kalfou, de Guidiguis, de Moutouroua. D'autre part, dans la Bénoué, des éleveurs foulbé domiciliés près des dépressions trop humides et infestées de glossines préfèrent en éloigner leurs troupeaux, qui font alors des déplacements parallèles à ceux des Mbororo, en direction des zones plus saines situées dans le nord et l'extrême-sud du département.

La plupart des habitants du nord du Cameroun, y compris de nombreux Foulbé, pratiquent exclusivement l'élevage sédentaire. Pour eux, il s'agit d'une activité secondaire, mais que beaucoup, semble-t-il, essaient de développer.

Le logement du bétail séjournant au village est sommaire. Ovins et caprins, sensibles aux intempéries, s'abritent entre les pilotis des greniers surélevés, ou dans de petites huttes spécialement aménagées. Quant aux bovins, ils passent généralement la nuit en plein air, soit à l'intérieur des villages, soit dans des enclos d'épines situés à l'écart. Cependant les Arabes Choa leur construisent des hangars de branchages et de paille afin de les protéger des glossines.

En règle générale, gros et petit bétail trouve sa nourriture en parcourant la brousse, tout comme pendant la transhumance ; la végétation naturelle, herbes et feuillages parfois cueillis par le berger, en fournit la plus grande partie ; après les récoltes, les restes des cultures (fanes d'arachides, de haricots, tiges de mil...) donnent un appoint important. Les troupeaux sont menés à l'abreuvoir (rivière ou mare, parfois puits) plus ou moins souvent selon l'éloignement du point d'eau et le courage du berger.

Ces méthodes sont celles de l'élevage extensif. Par nécessité, certains éleveurs ne s'en contentent pas. Dans les régions rurales les plus peuplées (nord du Margui-Wandala, centre du Diamaré), où les cultures sont très étendues, beaucoup de ceux qui possèdent seulement quelques têtes de petit bétail les gardent à la maison et leur apportent des herbes, des feuillages et des restes de plantes cultivées ; ils évitent ainsi d'avoir à surveiller des animaux qui pourraient causer des dégâts dans les champs. Agissent de même des citadins de Maroua et de Garoua qui ne peuvent laisser vagabonder leurs moutons et leurs chèvres.

Dans d'autres cas, la stabulation et l'apport d'une nourriture abondante relèvent d'un dessein précis : faire grossir des animaux. Dans le centre du Margui-Wandala, chez les Mafa notamment, des taurillons restent constamment enfermés pendant deux ou trois ans dans de petites cases spécialement construites, pour être finalement sacrifiés à l'occasion de la fête du Maray. Les païens du Diamaré et du

Mayo-Danaï pratiquent assez couramment l'engraissement des ovins et surtout des caprins, parfois après castration. Parmi les musulmans, tous les chefs de famille qui le peuvent engraissent au moins une tête de petit bétail, mouton de préférence, qu'ils réservent pour la fête du Mouton (Layha) ; pendant une période qui dure généralement plusieurs mois, l'animal reçoit non seulement de l'herbe et des restes de plantes cultivées, mais aussi du son de mil et même du mil entier, parfois des tourteaux d'arachide ou de graines de coton.

Une gamme étendue de techniques d'élevage existe donc dans le nord du Cameroun. A cette variété se combine la diversité et l'inégalité du rôle tenu par le bétail dans la vie économique et sociale.

L'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

L'étude de la répartition géographique du bétail donne à cet égard des indications intéressantes. Bien que les recensements du Service de l'Élevage soient imparfaits, les cartes établies d'après leurs résultats (figures 68 à 73) présentent des contrastes trop vigoureux pour ne pas être significatifs, et qui sont d'ailleurs confirmés par l'enquête sur le terrain.

Les statistiques relatives au petit bétail sont les moins sûres, notamment parce que les variations saisonnières des effectifs réels sont probablement très amples : il existe des périodes d'abattages massifs, et peut-être des pointes de natalité et de mortalité naturelle. En 1961-1962, une enquête sérieuse du Service a permis de dénombrer dans la région étudiée ici un peu plus de 400 000 ovins et de 700 000 caprins. Considérés canton par canton, ses résultats font apparaître quelques points intéressants (figures 68 à 71) :

– la répartition des caprins, que toutes les ethnies élèvent volontiers, est plus conforme à celle des hommes que la répartition des autres espèces animales. Il semble permis de faire un commentaire plus précis à propos des montagnes du Margui-Wandala, où tous les habitants s'intéressent particulièrement à l'élevage des caprins : la densité par km² de ceux-ci augmente moins, d'un canton à l'autre, que celle des hommes ; dans les massifs situés au sud de Mora, où la population est particulièrement dense, les caprins sont plus nombreux par km² que dans le sud du département, mais le rapport caprins/habitants est moins élevé (et ceci sans compensation : les autres espèces sont quasi-absentes), sans doute le surpeuplement empêche-t-il les habitants d'avoir autant de caprins qu'ils le désireraient ;

– à propos de la répartition des ovins, notons simplement que les densités les plus fortes s'observent dans le centre-ouest du Diamaré, que par contre les ovins sont très peu nombreux dans le nord des montagnes du Margui-Wandala (des ethnies de cette région ne s'y intéressent absolument pas), dans l'ouest de l'arrondissement de Kaélé (pays guiziga), et dans le canton de Moussey (sud du Mayo-Danaï). C'est dans les zones peu peuplées proches des yaéré que le rapport ovins/habitants est le plus élevé.

Les bovins (presque tous des zébus) sont dénombrés tous les ans à l'occasion de la campagne de vaccination. Pour diverses raisons, notamment par peur du fisc, des éleveurs s'efforcent de dissimuler une partie de leur troupeau, de sorte que les statistiques pèchent par défaut. Cependant le Service de l'Élevage estimait avoir serré d'assez près la réalité en 1963-1964, grâce à un renforcement temporaire de son personnel et de ses moyens matériels ; 600 000 bovins ont alors été recensés dans la région étudiée ici.

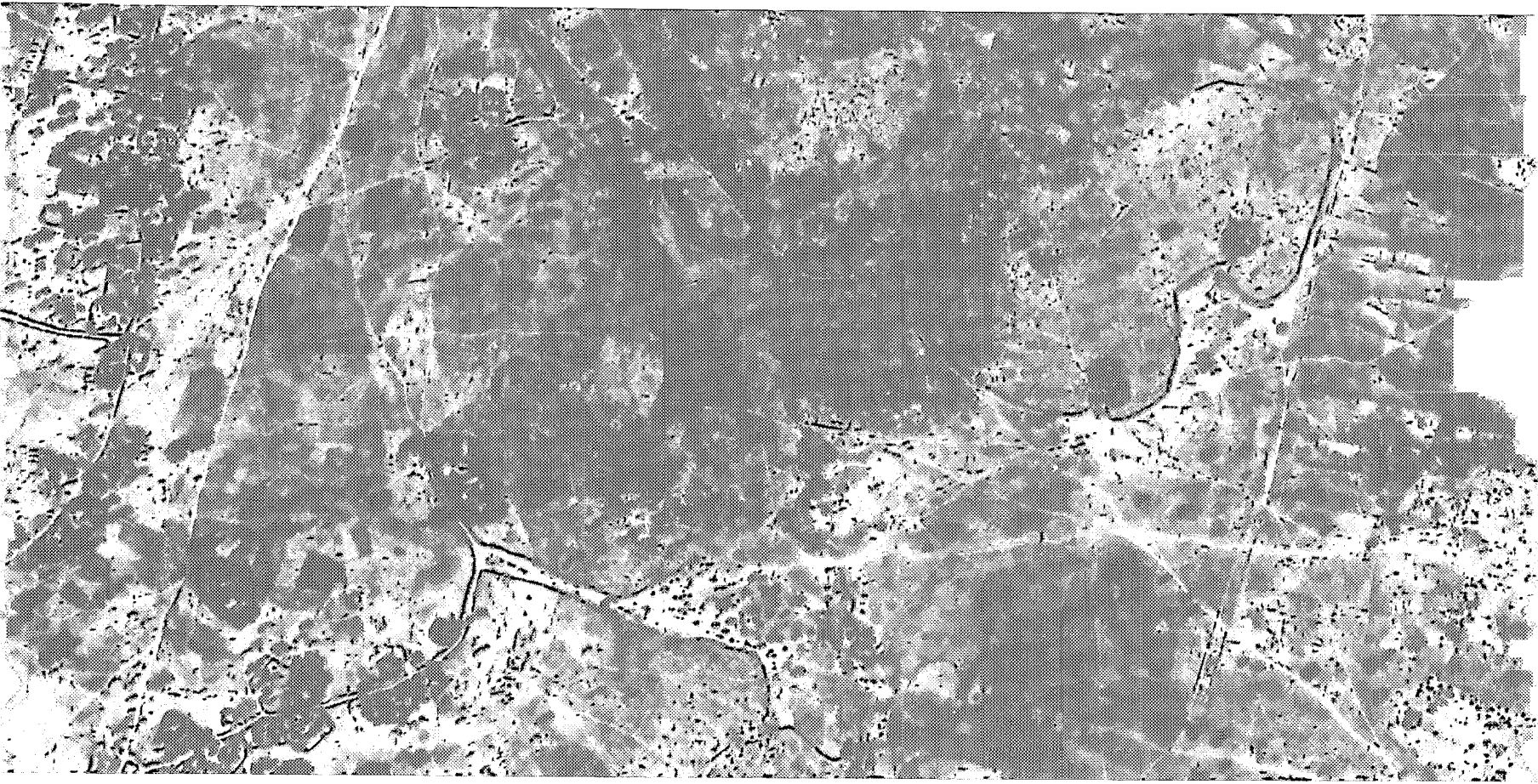

La figure 72 fait apparaître de très fortes densités dans le centre et le nord-est du Diamaré, des densités fortes ou moyennes dans le reste de la plaine, et des densités faibles en général dans la Bénoué et dans le massif montagneux. Cette répartition est liée à la fois à la densité de la population et à l'opposition entre les peuples traditionnellement éleveurs de bovins (Mbororo, Foulbé et Arabes Choa) et les autres. Sur la figure 73 qui exprime le rapport bovins/habitants, cette opposition se manifeste très clairement, jusque dans le détail (îlots foulbé à l'intérieur du massif). La même carte fait aussi ressortir de nettes différences entre les populations que l'on groupe habituellement sous le nom de « païens » : si la plupart des peuples montagnards et les Guiziga possèdent très peu de bovins, les Massa, Mousgoum et Toupouri pratiquent cet élevage avec une intensité suffisante pour que le nombre de bovins par km² soit, dans le sud-est et l'est de la plaine, nettement supérieur à celui de vastes espaces de la Bénoué, où la population est surtout peule et mbororo mais peu nombreuse.

En considérant uniquement les secteurs habités par les Foulbé, on peut faire une observation parallèle à celle relative à l'élevage des caprins chez les montagnards : le nombre des bovins par km² tend à augmenter en même temps que celui des habitants, qui sont tous désireux d'accroître leur troupeau, mais il augmente moins vite : le rapport bovins/hommes s'abaisse quand on passe du centre de la Bénoué (2,64) à la région de Mindif (1,75) puis à celle de Bogo (1,60) ; à partir d'un certain degré de concentration de la population, la densité des bovins elle-même diminue : elle est plus faible (35) dans les cantons foulbé proches de Maroua que dans la région de Bogo. Ceci illustre les effets du manque de pâturages dans les secteurs peuplés.

A propos de l'inégalité des ressources tirées de l'élevage, dont les statistiques cantonales utilisées pour le dessin des figures 68 à 73 donnent une idée globale, on ne peut ajouter, en l'absence de données sérieuses sur la répartition du cheptel famille par famille, que les résultats d'observations faites au niveau des principaux groupes ethniques.

La consommation de lait, d'après une enquête menée en 1960-1961 par le Service de la Statistique, atteint environ 100 grammes par personne et par jour chez les Arabes Choa et les Foulbé (les grands éleveurs transhumants et les Mbororo d'une part, les citadins d'autre part, mériteraient ici d'être considérés séparément) ; elle est encore notable chez les Massa et les Toupouri, en particulier à l'occasion des cures faites par les jeunes hommes dans la brousse, mais quasiment nulle chez les montagnards.

Selon la même enquête, la consommation de viande par personne est deux fois plus forte chez les Foulbé et les Arabes Choa que chez les montagnards ; ici encore, les païens de la plaine occupent une position intermédiaire. La viande de caprin vient au premier rang chez les montagnards ; dans l'ensemble, sa consommation est à peu près égale aux deux tiers de celle de viande de zébu. Il convient de noter que, parmi les habitants du nord du Cameroun, seule une minorité consomme régulièrement de la viande. Pour la plupart, c'est une denrée coûteuse, réservée à des repas exceptionnels qu'occasionnent des événements familiaux (naissance, mariages...) ou des fêtes collectives (fêtes des récoltes, fêtes musulmanes...).

---

33. *Agro-éleveurs peul du Diamaré.* L'organisation de l'espace des Peul du Diamaré : ruban de villages et de cultures le long des alluvions fertiles des grands « mayo », clôtures et couloirs de circulation des troupeaux, aménagement en diguettes des bas-fonds humides cultivés en sorgho de saison sèche (Kongola Djiddéo, en aval de Maroua). Mission IGN : AE 197/125, n° 17, janvier 1982. Agrandissement à l'échelle 1/5 000 (*Cliché* LA. 94, CNRS).

Fig. 68 Ovins ; densité par km²

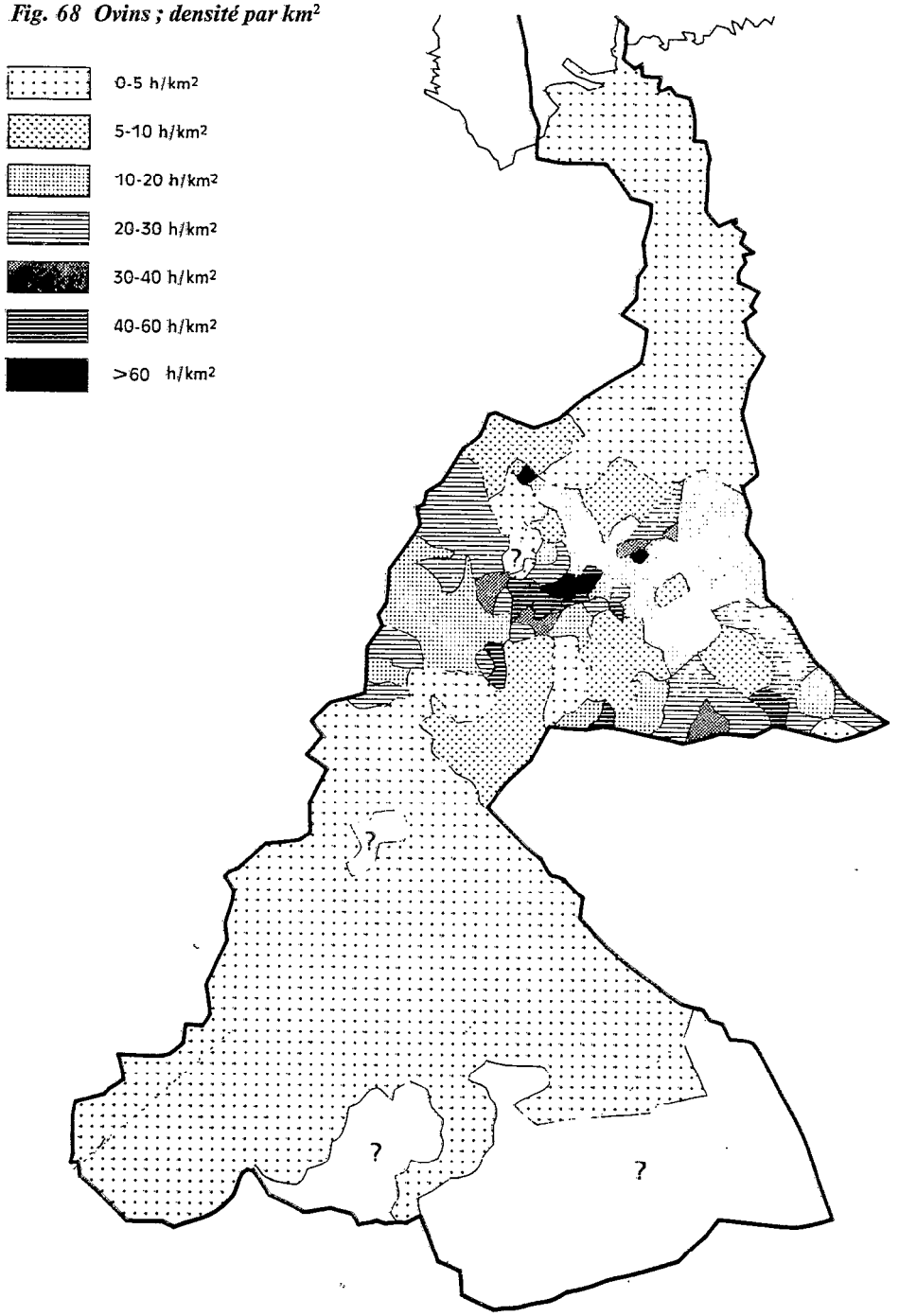

Fig. 69 Ovins pour 100 habitants

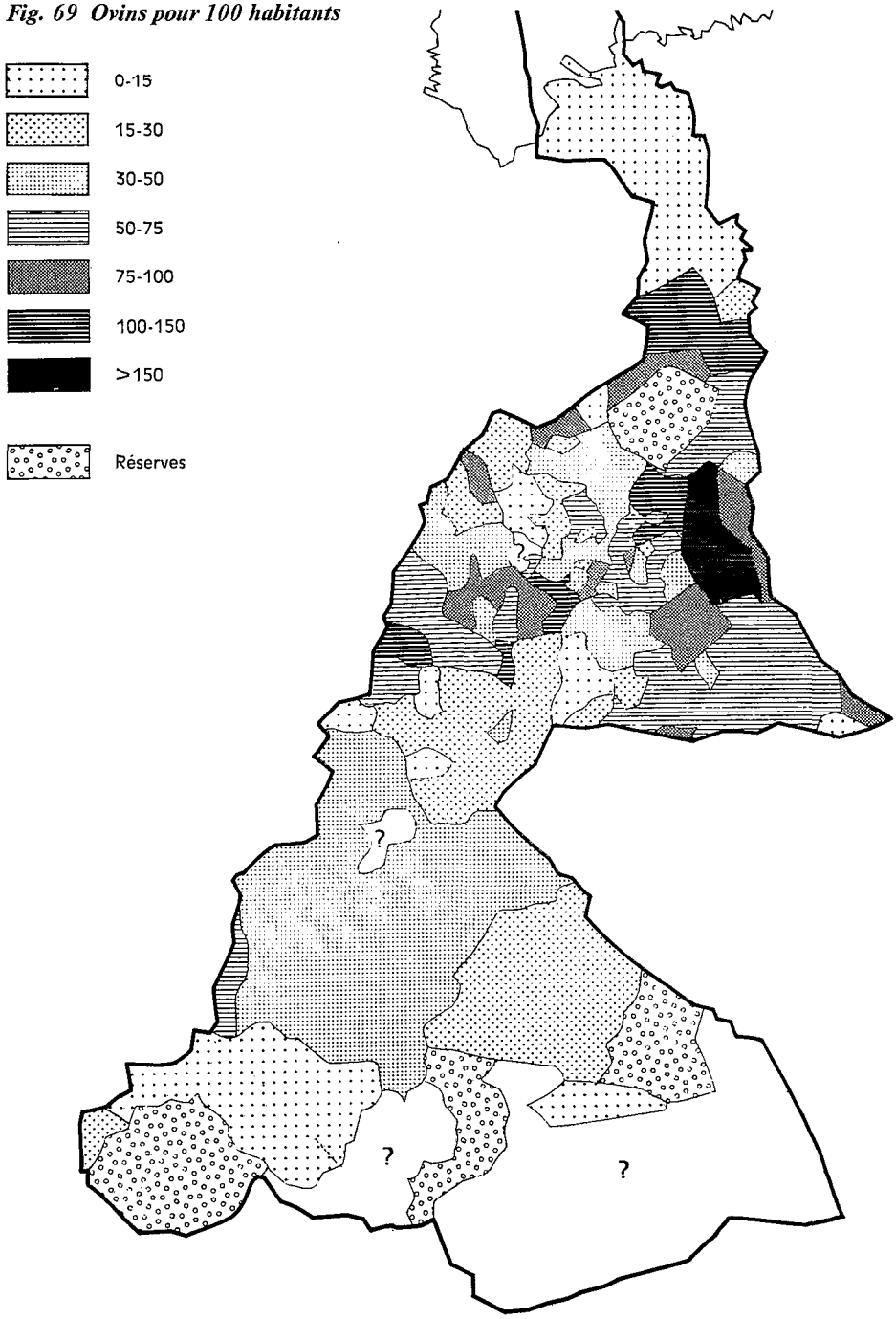

Fig. 70 Caprins ; densité par km²

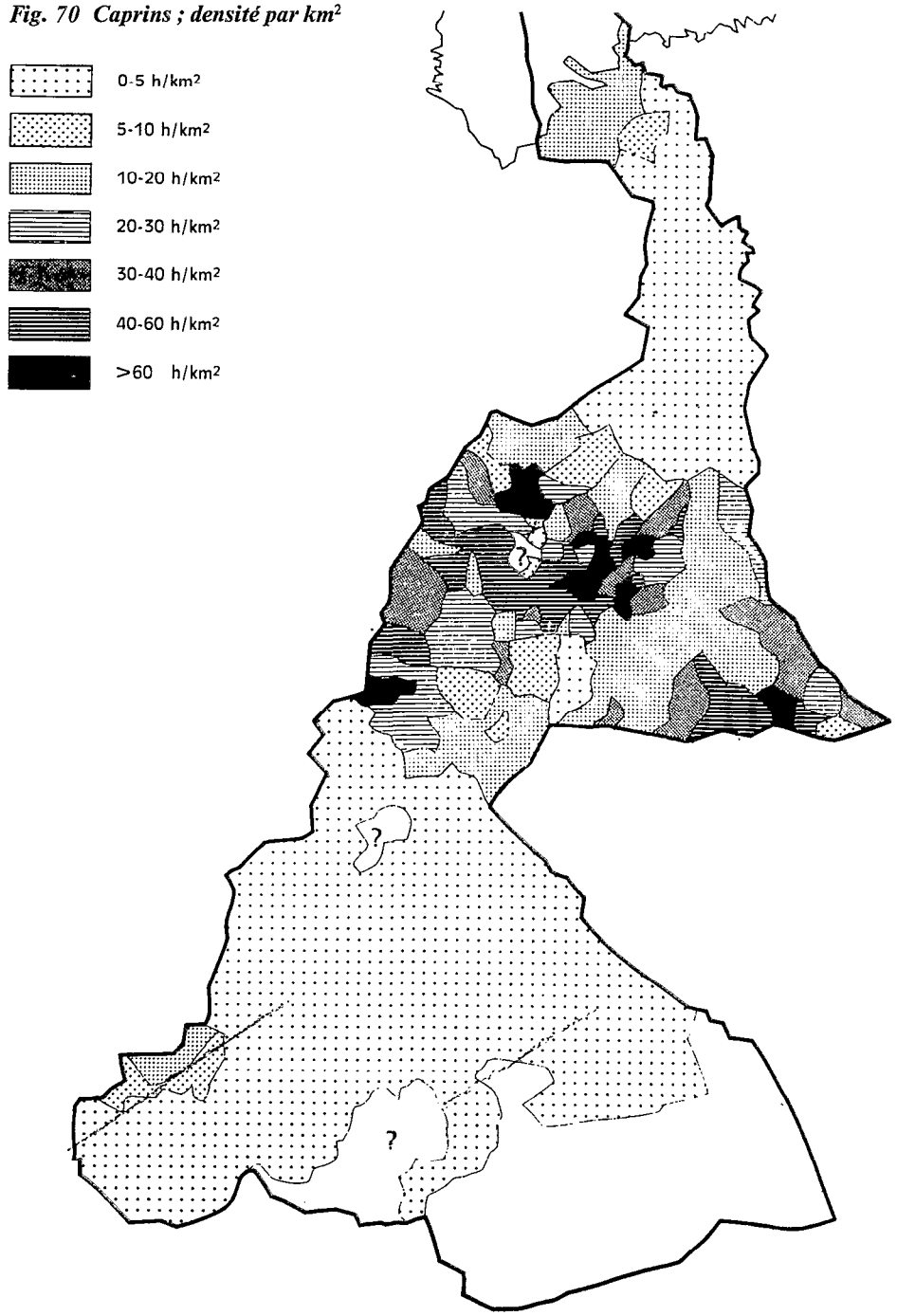

Fig. 71 Caprins pour 100 habitants

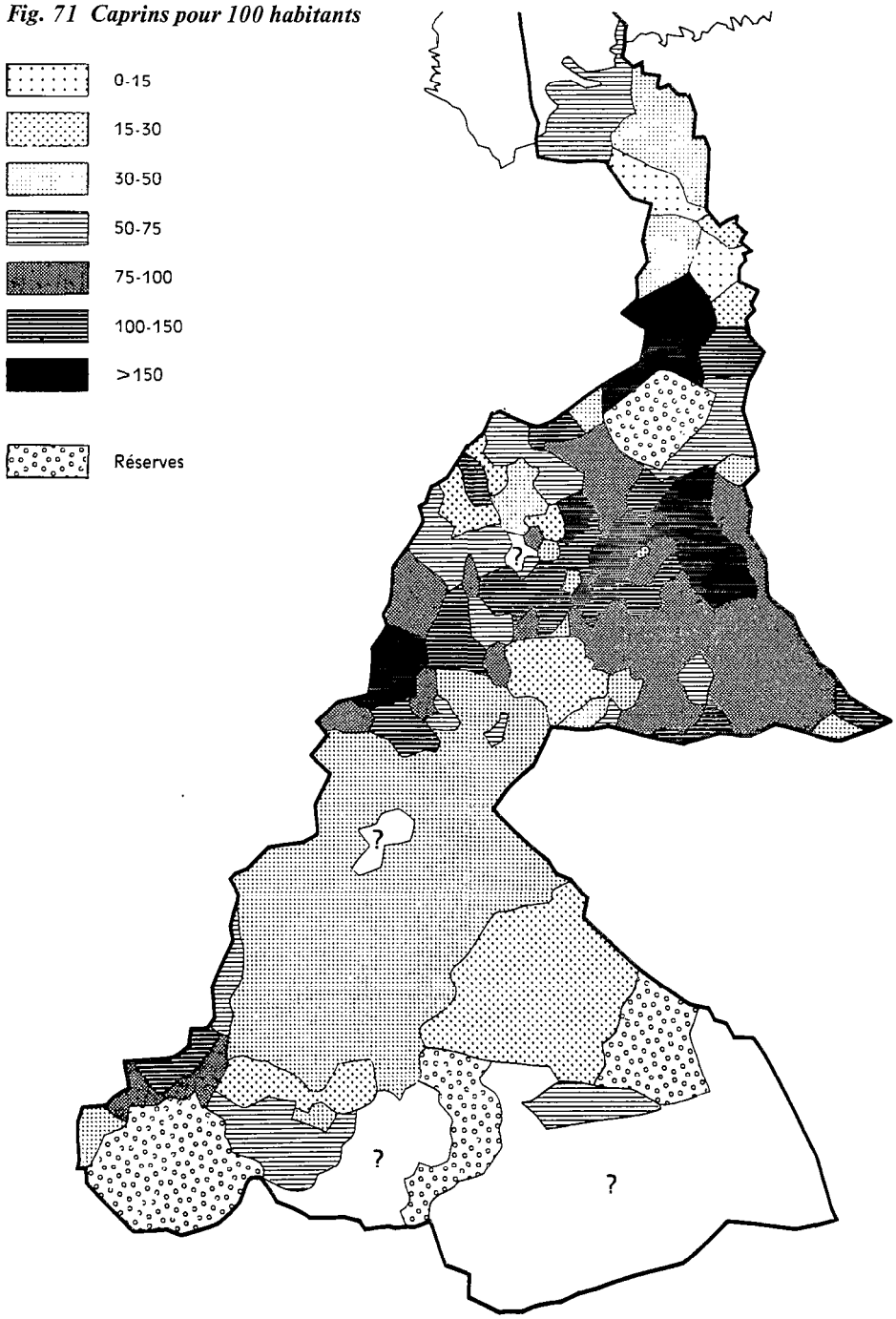

Fig. 72 Bovins ; densité par km²

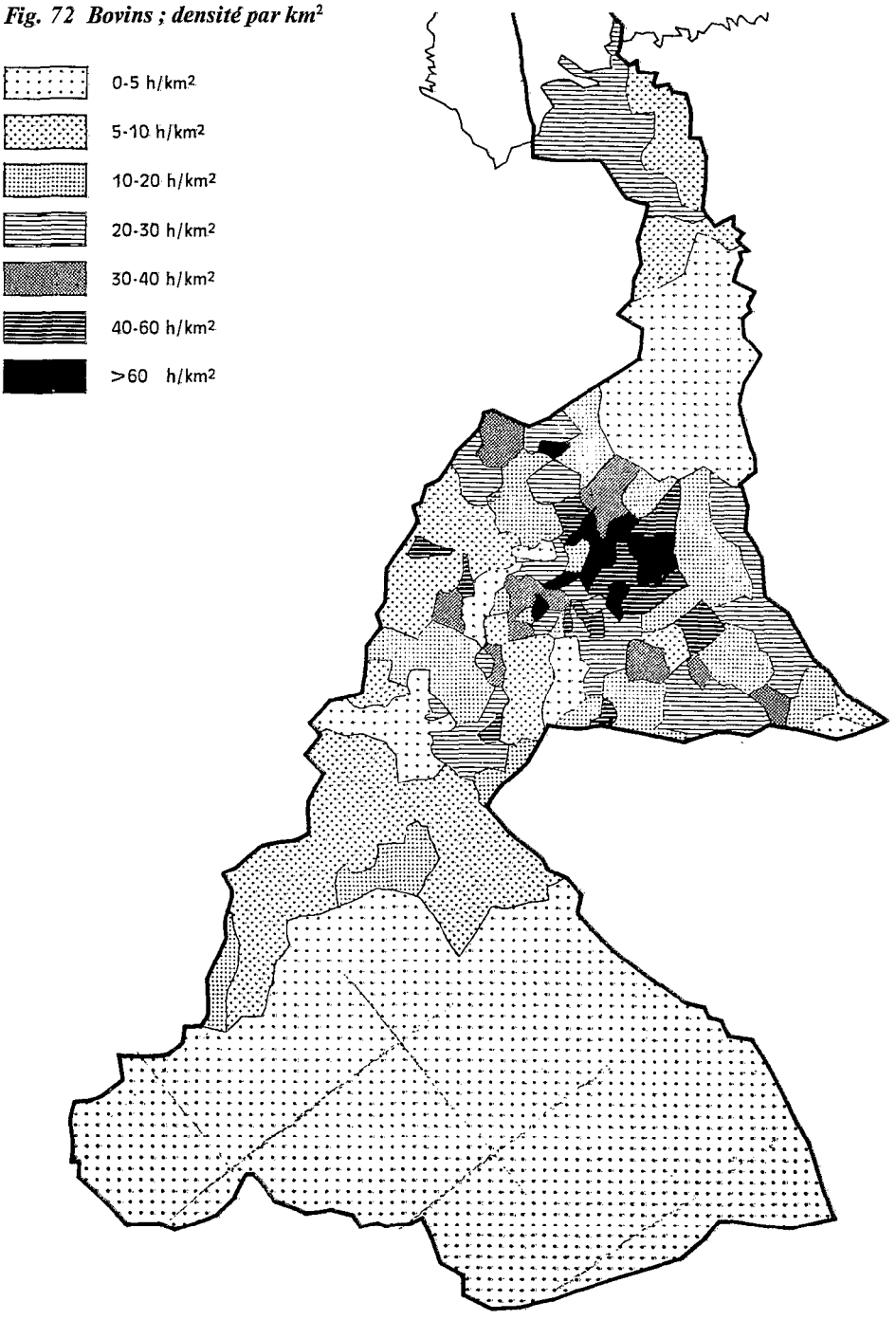

Fig. 73 Bovins pour 100 habitants

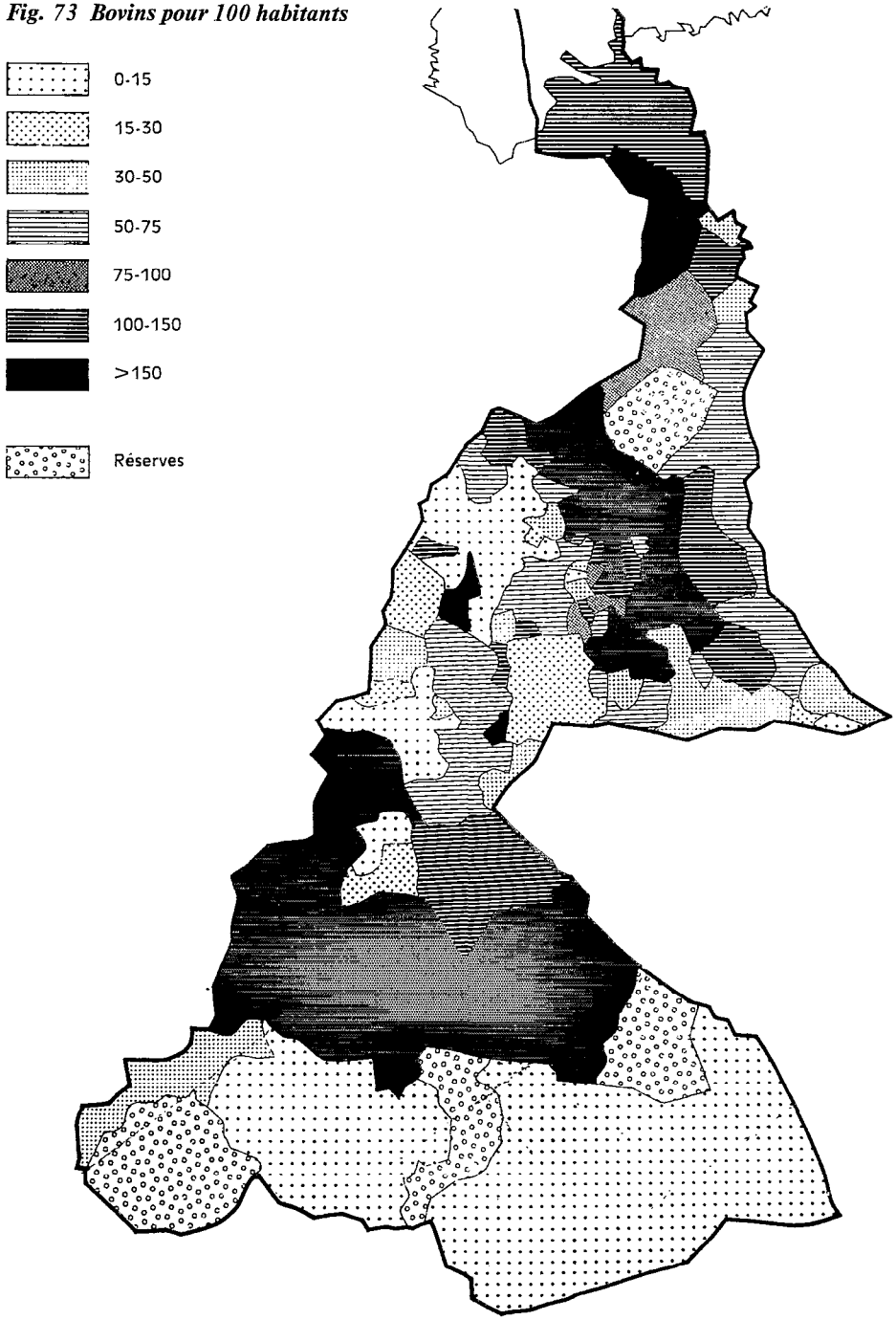

Selon la même enquête, la consommation de viande par personne est deux fois plus forte chez les Foulbé et les Arabes Choa que chez les montagnards ; ici encore, les païens de la plaine occupent une position intermédiaire. La viande de caprin vient au premier rang chez les montagnards ; dans l'ensemble, sa consommation est à peu près égale aux deux tiers de celle de viande de zébu. Il convient de noter que, parmi les habitants du Nord du Cameroun, seule une minorité consomme régulièrement de la viande. Pour la plupart, c'est une denrée coûteuse, réservée à des repas exceptionnels qu'occasionnent des événements familiaux (naissance, mariages...) ou des fêtes collectives (fêtes des récoltes, fêtes musulmanes...). D'ailleurs, même quand on a de l'argent, il n'est pas partout commode de se procurer de la viande au détail : par suite de l'insuffisance de la clientèle rurale, pauvre et dispersée, les bouchers n'exercent généralement leur activité que sur les marchés hebdomadaires ; ils travaillent plusieurs jours par semaine seulement dans les localités les plus importantes.

Le bilan des opérations commerciales (ventes et achats) portant sur des produits de l'élevage est positif pour l'ensemble des Mbororo, Foulbé et Arabes Choa (ventes de lait, beurre, bovins et caprins), déficitaire pour les autres populations : les Haoussa, Bornouan et Mandara, de même d'ailleurs que la plupart des Foulbé citadins, sont notamment acheteurs de petit bétail, les païens de la plaine de bovins, les montagnards de bovins et caprins.

Comme il arrive souvent en Afrique Noire, l'économie de l'élevage est en partie liée à l'ensemble des relations sociales, à la vie religieuse notamment. Ainsi, le bétail entre pour une part importante dans les cadeaux qu'un homme doit offrir à sa fiancée et aux parents de celle-ci et dans la dot constituée à la fiancée par ses parents. C'est de l'élévation du montant de ces cadeaux qu'a résulté la croissance des effectifs bovins observée depuis deux décennies dans le sud du Diamaré et du Mayo-Danaï. Les abattages occasionnés par certaines fêtes ont suffi à créer des courants commerciaux : les taurillons engraissés par les montagnards en vue de la célébration du Maray proviennent du centre du Diamaré ; des moutons de race woyla, appréciés pour leur grande taille, sont importés du Tchad en prévision de la fête musulmane du Mouton. Ce dernier courant alimente un type d'élevage spéculatif pratiqué surtout dans la région de Maroua : des Foulbé achètent aux marchands tchadiens plusieurs moutons, qu'ils engraissent durant quelques semaines ou quelques mois, et qu'ils revendent, sauf un réservé à leur consommation personnelle, à l'approche de la fête.

Certes, il faut se garder d'exagérer la part des facteurs socio-religieux ; en particulier, les Mbororo et les grands transhumants, dont on dit parfois qu'ils pratiquent un élevage sentimental, tirent toutes leurs ressources de leurs troupeaux. Cependant il n'est pas douteux que le comportement des éleveurs est souvent guidé par des motivations d'ordre social (notamment le prestige conféré par la possession de nombreux animaux) plutôt que par la recherche systématique des moyens d'améliorer la valeur économique et le rendement de leur cheptel. Cette attitude ne favorise évidemment pas l'adoption de méthodes propres à surmonter les obstacles qui s'opposent au développement de l'élevage.

LES PROBLÈMES ZOOTECHNIQUES

Comme tout pays tropical, le nord du Cameroun est bien pourvu en parasites et maladies qui peuvent provoquer de terribles hécatombes dans les rangs du bétail.

A cet égard, il est permis de regretter la passivité, mélange d'ignorance et de négligence, dont font preuve beaucoup de propriétaires et bergers.

Grâce à des campagnes systématiques de vaccination, le Service de l'Élevage a obtenu des succès remarquables, notamment dans la lutte contre la peste bovine. Mais plusieurs maladies contagieuses, que les migrations saisonnières des troupeaux contribuent à propager, restent menaçantes, et les moyens financiers nécessaires pour les combattre font souvent défaut, tant au niveau national qu'à celui de chaque propriétaire. Ainsi, le cheptel caprin est décimé, certaines années, par des maladies pulmonaires ; le traitement approprié n'est généralement pas appliqué, parce que jugé trop coûteux par rapport à la valeur économique de chaque animal. Contre la trypanosomiase, qui provoque chaque année des milliers de décès et d'avortements parmi les bovins, le Service dispose depuis 1948 d'un traitement curatif efficace. Mais les dégâts causés par cette maladie semblent toujours très étendus ; les éleveurs, devenus trop confiants, ont tendance à conduire leurs troupeaux dans des zones dangereuses, surtout à la fin de la saison sèche, lorsque les pâturages sont épuisés sauf dans les dépressions où l'humidité a persisté le plus longtemps, mais où les glossines aussi se réfugient ; l'élimination de ces dernières sera peut-être la seule solution véritable.

On sait d'autre part que les animaux résistent moins bien aux maladies quand ils sont affaiblis par la sous-alimentation. Or les pâturages naturels, sur l'exploitation desquels l'élevage est fondé dans le nord du Cameroun, s'avèrent de plus en plus insuffisants. Dans le centre du Diamaré notamment, les bovins sont beaucoup trop nombreux, même pendant la saison des pluies à cause de l'étendue des cultures. Partout, le bétail souffre de l'insuffisance qualitative et quantitative de la nourriture que lui offre la brousse pendant la saison sèche. Bien souvent, de plus, il manque d'eau, n'ayant à sa disposition que des rivières et mares naturelles vite taries après les pluies. Dans ces conditions, l'état des bovins est parfois lamentable, et leur rendement en viande et en lait presque toujours largement inférieur aux possibilités des races élevées. Moins exigeants, plus capables de tirer parti des débris végétaux qu'ils peuvent trouver, les ovins et les caprins maintiennent assez bien, même pendant la saison sèche, leur poids et leur vitalité.

Partout posé en Afrique, le problème de l'alimentation du bétail a atteint ici, bien avant les sécheresses exceptionnelles de ces dernières années, un stade critique ; non seulement l'état du bétail est peu satisfaisant, mais sa survie n'est obtenue qu'au prix de la dégradation du milieu naturel, soumis à une exploitation abusive et désordonnée qui ne permet pas à la végétation de se reconstituer. Une telle situation appelle non des aménagements mais un changement radical des techniques d'élevage.

Simples et peu coûteuses, les méthodes d'élevage extensives peuvent être considérées comme valables, peut-être même comme les meilleures, tant que le bétail dispose d'espaces étendus. La transhumance met judicieusement à profit les décalages spatiaux du développement de la végétation ; elle a trouvé des conditions relativement favorables dans le nord du Cameroun, où le voisinage de milieux différents permet de procurer au bétail de l'eau et de l'herbe, et d'éviter les marais et les glossines, sans lui faire parcourir de très longues distances. Mais, grâce sans doute en partie à ces conditions favorables et aux succès de la lutte du Service de l'Élevage contre les grandes épizooties, les effectifs se sont accrus au-delà de toute limite raisonnable, surtout dans le centre de la plaine du Diamaré, où se manifeste de façon criante l'incompatibilité entre l'emploi des méthodes extensives, une forte densité du bétail et une forte densité de la population agricole.

La solution théorique est connue, du moins dans ses grands traits : il faudrait cesser de compter sur l'utilisation au jour le jour des ressources alimentaires

spontanées, enrichir les pâturages naturels, cultiver des plantes fourragères, ensiler une grande partie de la végétation abondante de la saison des pluies. Sans doute aussi faudrait-il restreindre fortement l'effectif du cheptel bovin et favoriser les espèces mieux adaptées aux conditions de la zone soudano-sahélienne : caprins, ovins (et antilopes ?). Mais il est clair qu'un tel bouleversement poserait aux éleveurs comme aux pouvoirs publics des problèmes ardus.

Chapitre XVII

H. FRECHOU

LE COMMERCE

Les marchés - inventaire des courants commerciaux.

LES MARCHÉS

Bien que la population du nord du Cameroun soit surtout composée de paysans polyculteurs qui vivent essentiellement, et en particulier se nourrissent, de ce qu'ils produisent eux-mêmes, l'existence de petits surplus accidentels et de productions franchement spécialisées et destinées à la vente donne lieu à une activité commerciale importante, que l'on peut observer notamment sur les marchés. Il existe aussi, dans quelques gros villages et surtout dans les centres administratifs, des boutiquiers et des marchands de plein air, qui vendent au détail des produits manufacturés ; d'autre part, un peu partout, des transactions se font entre voisins (ventes de mil, de bétail) et quelques produits sont vendus au porte à porte ; mais l'essentiel du commerce a lieu sur les marchés hebdomadaires, dont le réseau couvre toute la région.

L'activité de ces marchés, déjà décrits par LEMBEZAT, obéit au rythme des saisons. Elle diminue pendant la saison des pluies, quand les déplacements sont malaisés et les ruraux occupés dans leurs champs ; d'ailleurs, la protection des marchés contre les intempéries est quasi nulle : il n'existe de hangars « en dur » (et la superficie qu'ils couvrent est minime) que sur les marchés les plus importants ; sur les autres, les installations des vendeurs, quand elles existent, se réduisent à de petits abris de branchages et de paille. L'activité augmente pendant la saison sèche, après les récoltes qui, notamment celle du coton, rapportent de l'argent aux cultivateurs ; les maxima correspondent aux journées qui précèdent les fêtes collectives, occasions de dépenses de toutes sortes. A propos de la région de Mora, A. HALLAIRE a noté que ce décalage saisonnier n'est pas seulement quantitatif ; les motivations des vendeurs et des acheteurs, et la nature des produits offerts et demandés, diffèrent : pendant la saison des pluies, les clients viennent principalement se procurer des denrées vivrières dont ils ont un besoin immédiat (mil, arachide, poisson...) ; pendant la saison sèche, les disponibilités monétaires sont plus élevées, et une grande part des transactions porte sur des objectifs de moindre nécessité (vêtements, bétail, produits artisanaux). Ces observations ont probablement une valeur générale.

L'importance économique des marchés hebdomadaires est réelle. Leur fréquentation n'est pas motivée seulement par le désir de sortir de chez soi, de savoir ce qui

se passe hors du cadre quotidien, de se distraire avec des amis ou des inconnus. Certes, ces motifs existent, mais ils se mêlent, en proportions évidemment variables d'un individu à l'autre, au désir ou au besoin de gagner un peu d'argent, d'acheter un objet utile, voire de faire des affaires.

Quels sont les facteurs de cette activité ? Il est certain que, dans une région où très peu de gens disposent de moyens de transport rapides et puissants, la forte densité de la population favorise les échanges. Grâce à elle, il existe à portée de chaque emplacement un nombre assez important de participants éventuels, et le réseau des marchés est assez serré pour rentabiliser l'activité de revendeurs ou commerçants non motorisés. Un autre facteur est le voisinage ou le mélange de groupes ethniques qui ont des économies différentes et parfois complémentaires. Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, il ne s'agit pas seulement de la cohabitation de peuples agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, mais aussi de la juxtaposition de multiples spécialisations locales.

Ces conditions favorables qui, seules, ne peuvent que créer des virtualités, ont été mises à profit tout d'abord, dès avant le vingtième siècle, non dans le secteur où elles atteignent leur maximum, c'est-à-dire à l'intérieur du massif montagneux, mais dans les parties de la plaine que peuplaient les Mandara et les Foulbé. L'aptitude de ces populations au commerce fait partie de tout un ensemble de traits qui font apparaître leurs structures sociales comme plus amples et plus ouvertes que celles des autres ethnies : forte organisation politique, habitat en partie rassemblé en gros villages, adhésion à l'Islam. De plus, le royaume mandara était en contact étroit avec le Bornou où le commerce jouait un rôle important depuis des siècles, et les Foulbé ont conservé, de leur ancienne vie nomade, l'habitude des déplacements, des contacts et des échanges. Aujourd'hui encore, le commerce est dominé par des Foulbé et, à un moindre degré, par des Mandara et des Haoussa et Bornouan immigrés ; c'est dans des villages foulbé, même isolés géographiquement dans des secteurs peuplés en majorité par d'autres ethnies, que se sont développés presque tous les marchés importants.

Avant la période coloniale, l'économie des autres ethnies, surtout dans les montagnes, était sans doute quasiment autarcique ; une exception probable doit cependant être notée : la vente probable de poisson séché par les populations de pêcheurs du Logone et de la Bénoué. Ailleurs ne devaient exister que des échanges entre voisins, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Mais, au cours du vingtième siècle, le processus classique s'est déroulé ici comme dans l'ensemble de l'Afrique Noire : toute la population a été introduite bon gré mal gré dans l'économie d'échange par la nécessité de se procurer de l'argent pour payer l'impôt ; ensuite, le désir d'acquérir des objets manufacturés d'importation (vêtements, matériels de cuisine...) s'est généralisé. Les transactions portant sur des spécialisations locales ont pu se multiplier, s'organiser et dans quelques cas accéder au niveau du grand commerce. L'extension des cultures commerciales « encouragées » par les pouvoirs publics, arachide, riz et surtout coton, a provoqué une augmentation des ressources monétaires et activé la commercialisation des biens en général. Depuis deux ou trois décennies surtout, vendre et acheter deviennent de plus en plus, dans chaque famille, des actes courants ; à côté de ceux qui se contentent de vendre le produit de leur travail, le nombre des commerçants est élevé ; par exemple, un paysan vend son coton, et arrondit la somme ainsi gagnée en achetant et revendant deux ou trois moutons. Les femmes participent activement à cette évolution, et tiennent pour certains produits une grande place dans le commerce de détail.

De tout ceci a résulté une augmentation générale du nombre des marchés, qui forment actuellement un réseau serré couvrant toutes les parties de notre région ; chaque village, semble-t-il, veut avoir le sien. Bien entendu, la réussite de ces

créations est très inégale, et certaines n'ont qu'une existence éphémère. Même des marchés qui semblent bien établis peuvent péricliter, pour des raisons diverses et souvent difficiles à saisir ; ainsi, Djapay a cessé d'être un très important marché de bovins ; dans l'arrondissement de Kaélé, on peut noter, en comparant la situation actuelle à celle que décrivent des documents datant de vingt à trente ans, que les marchés de Garey, Djidoma, Doubane, Dziguilao, ont décliné, tandis que l'importance de ceux de Titin, Damay, Kaélé, grandissait.

Pour apprécier et comparer l'importance des différents marchés, il ne suffit pas de tenir compte d'éléments purement quantitatifs et globaux, tels que l'effectif des gens qui les fréquentent, la surface de leur zone d'attraction, le tonnage ou la valeur des marchandises présentées. Il faut aussi tenir compte de critères qui, tout en étant d'ailleurs liés aux précédents, permettent mieux de définir des niveaux : présence ou absence de certains produits (tissus et bétail par exemple) ; existence éventuelle d'une spécialité locale importante (par exemple, calebasses à Touloum) ; proportion des hommes et des femmes parmi les vendeurs ; présence ou absence de commerçants professionnels, de grossistes ; nature et importance des moyens de transport (ânes, camions). On perçoit alors l'existence de types de marchés dont les fonctions diffèrent en partie, et d'une hiérarchie fonctionnelle qui est d'ailleurs compliquée par la diversité des formes de commerce et l'enchevêtrement des flux propres aux divers produits.

Marchés d'intérêt local

Les plus petits marchés, assez nombreux dans les régions peuplées par des non-musulmans, sont ceux où le seul produit présenté est la bière de mil, préparée à la maison, apportée dans des calebasses et vendue par des femmes du voisinage. Il est clair que ces « marchés » sont avant tout des points de rencontre, où les consommateurs viennent boire et se distraire. Presque tous les autres marchés hebdomadaires, grands et petits, donnent d'ailleurs lieu à la fabrication de bière ; la vente et la consommation se font soit sur le marché lui-même, soit (certains chefs de village l'exigent pour éviter les rixes) à l'écart, dans les maisons des vendeuses.

Les « marchés de femmes », qui peuvent être aussi petits mais dont la fonction est très différente, sont partout très nombreux. Chaque vendeuse y apporte deux ou trois calebasses de produits agricoles (mil, haricots, arachide, légumes, citrons) ou de produits de cueillette, ou de l'huile, des tourteaux d'arachide, des beignets, du poisson séché. D'autres femmes viennent s'y procurer ce qui leur manque, toujours en petites quantités : les denrées sont mesurées avec une très petite cuvette, la « tasse », ou présentées en tas de quelques décigrammes. Les moins importants de ces marchés, installés comme ceux du type précédent à l'ombre d'un ou deux arbres, groupent une quinzaine de vendeuses assises en arc de cercle ; on y trouve presque toujours au moins un petit commerçant venu à bicyclette avec une caisse pleine de produits manufacturés très divers (allumettes, cigarettes, sucre, savon, colifichets) ; parfois aussi un boucher.

A partir de ce minimum, on passe insensiblement à ce qu'on peut peut-être appeler le marché moyen, qui groupe une centaine de vendeuses et une vingtaine de petits commerçants ambulants, dont certains présentent des pièces de tissus. De plus, quelques artisans viennent vendre des nattes, des poteries, des outils de fer, des armes. Tous ces vendeurs sont disposés en lignes parallèles, groupés selon leurs spécialités. Couramment, deux ou trois bouchers travaillent sur de tels marchés, où ils trouvent chaque semaine assez de clients pour pouvoir abattre un bœuf chacun, tout au moins pendant la saison sèche ; pendant les pluies, la clientèle étant moins

nombreuse, ils tuent seulement, comme sur les plus petits marchés, des chèvres ou des moutons.

Il existe plusieurs dizaines de marchés de ce type ; dans la plaine, on peut en compter à peu près un par canton. Entre eux et les petits « marchés de femmes », les différences qualitatives ne sont guère significatives : le rayon d'attraction reste de l'ordre de cinq à dix kilomètres : les produits exposés, si leur gamme est plus variée, sont des objets d'usage quotidien et de valeur unitaire généralement faible, et ne sont vendus qu'au détail ; sauf en ce qui concerne les produits manufacturés, les transactions mettent directement en présence producteurs et consommateurs.

Le passage aux marchés des catégories supérieures n'est pas marqué seulement par une augmentation du nombre des acteurs, mais encore et surtout par l'intervention massive de commerçants qui assurent le regroupement, le transfert de marché à marché et la diffusion de toutes sortes de produits. Fondés sur le voisinage d'ethnies aux comportements économiques différents et sur l'existence de spécialisations locales, des courants commerciaux actifs et variés sillonnent le nord du Cameroun et se mêlent, en ce qui concerne quelques produits, à un trafic à très longue portée auquel participent les populations du Sud et des États limitrophes.

Marchés de contacts inter-ethniques

Même au niveau des plus petits marchés, on peut noter l'existence d'échanges et d'activités spéculatives qu'engendrent, de façon assez systématique quoique à un stade embryonnaire, les contacts entre ethnies. Ainsi, dans certains secteurs, des femmes Mbororo apportent régulièrement du lait et du beurre au marché voisin, où elles se procurent des denrées agricoles. Souvent, des femmes foulbé achètent à des paysannes guiziga ou montagnardes de l'arachide qu'elles revendent quelques jours plus tard, sur le même marché, sous forme d'huile et de tourteaux ; elles ont pour principales clientes ces mêmes femmes guiziga ou montagnardes, qui déclarent ne pas savoir faire de l'huile. De même, les non-musulmanes qui fabriquent de la bière s'approvisionnent parfois en mil rouge auprès de paysannes foulbé.

Les marchés où se font ces échanges inter-ethniques restent au niveau de l'intérêt local tant que vendeurs et acheteurs habitent, plus ou moins mêlés, dans les environs : la somme des transactions n'a pas pour résultante un courant bien défini ou même un faisceau d'itinéraires dans le sens duquel tel produit serait transféré. Mais ce stade tend à être dépassé partout où voisinent des secteurs géographiques relativement homogènes du point de vue ethnique ; là se développent des marchés de contact, qui ont à première vue la même apparence que les précédents mais qui jouent un rôle bien différent. Il existe tout un chapelet de marchés de ce type au pied des Monts du Mandara ; A. HALLAIRE a observé ceux de l'arrondissement de Mora, où voisinent des ethnies païennes montagnardes et des ethnies musulmanes installées dans la plaine. Sur l'ensemble de ces marchés, dont chacun correspond généralement au massif occupé par une ethnie, les Mafa sont les principaux vendeurs d'arachide, de patates, de taro ; les ressortissants des autres ethnies de la montagne apportent notamment du tabac, des haricots, du souchet, du gombo ; les uns et les autres offrent aussi des produits de cueillette, des poteries, des objets de bois taillé. Parmi les vendeurs originaires de la plaine, les Mandara l'emportent en ce qui concerne le mil et les bandes de coton tissé, les Bornouan en ce qui concerne les oignons, les piments, les tissus teints à l'indigo ; les uns et les autres vendent aussi des nattes, de même que les Arabes, qui apportent du petit bétail et du lait. Il est à noter que certaines productions, comme celle des haricots chez les Minéo, celle du gombo chez les Podokwo, ont été

développées en vue de la commercialisation. Les montagnards fabriquent spécialement à l'intention des gens de la plaine des objets de bois (mortiers et pilons, planchettes d'écoliers coraniques) qu'eux-mêmes n'utilisent pas.

L'aire d'attraction de ces marchés de contact est plus vaste et surtout beaucoup plus complexe que celle des marchés d'intérêt local : pour chaque produit, on peut distinguer une aire des vendeurs et une aire des acheteurs nettement décalées l'une par rapport à l'autre (par exemple, un ou deux massifs d'une part, un secteur de la plaine d'autre part). Ces décalages géographiques témoignent de l'existence de courants commerciaux de longueur réduite mais assez systématiques pour attirer de véritables commerçants qui par exemple apportent au marché des produits agricoles collectés chez les cultivateurs montagnards.

De petits courants semblables ont été observés par H. FRÉCHOU dans le sud du Diamaré. Ainsi, de petites quantités de mil rouge (destiné à la fabrication de bière), de patates, d'huile et tourteaux d'arachide, sont transférés de cantons à prédominance foulbé (Gawel, Djapay, Salak) vers le pays guiziga ; les femmes foulbé jouent un rôle actif dans ce trafic, notamment dans la collecte et la revente des patates. De même, de l'huile d'arachide et du manioc vont des cantons foulbé de Guidiguis et Kalfou vers le pays toupouri.

Circuits commerciaux complexes

Par suite de la variété des conditions naturelles et des comportements économiques, certaines activités ne sont pratiquées que localement. Plus généralement, il existe, en ce qui concerne des productions spatialement diffuses, des déséquilibres permanents entre l'offre et la demande locales qui ne peuvent être compensés par des échanges entre petites régions complémentaires voisines. D'où l'existence de courants commerciaux qui s'allongent sur des distances parfois considérables ; nous verrons que certains débordent largement du cadre régional étudié ici : un trafic à longue portée, actif et multiforme, lie le nord du Cameroun au sud du pays et aux états limitrophes. Ces courants matérialisent l'existence de circuits complexes, articulés sur les marchés importants, et où la succession des opérations classiques de regroupement, transport et diffusion fait apparaître une hiérarchie des commerçants.

Ces derniers, qui sont en général spécialisés dans une branche du commerce (par exemple le bétail, ou les produits manufacturés, ou quelques produits agricoles), forment une population extrêmement hétérogène, depuis le jeune garçon qui se promène dans un marché en vendant par paires des cigarettes, ou la femme qui revend quelques patates ou du poisson séché sur un ou deux marchés proches de son domicile, ou le commerçant occasionnel qui essaie de s'occuper pendant la saison sèche, de voyager tout en faisant fructifier un capital de quelques milliers de francs, jusqu'au notable dûment patenté, installé dans une ville, propriétaire de magasins et de camions. Les degrés de la hiérarchie sont marqués par les quantités commercialisées, par la nature des produits (il faut plus d'argent par exemple pour faire le commerce des bovins que pour celui du petit bétail), par le capital fixe employé (moyens de transport et de stockage), par l'importance de la main-d'œuvre éventuellement employée (porteurs, gardiens, prospecteurs-acheteurs, détaillants plus ou moins dépendants). D'une façon générale, bien que les femmes commerçantes soient nombreuses, les hommes jouent un rôle prépondérant : ils font tout le commerce du bétail et des produits manufacturés, et, en ce qui concerne les produits agricoles et le poisson séché, ils tiennent le commerce de gros. D'autre part, les gros commerçants sont le plus souvent des ressortissants des ethnies musulmanes ; les Mandara l'emportent dans l'arrondissement de Mora, les

Foulbé ailleurs ; quant aux membres des ethnies non-musulmanes, leur accès aux stades supérieurs du commerce est souvent concomitante de leur conversion à l'Islam.

On peut considérer comme « marchés importants » ceux sur lesquels ont lieu les opérations de regroupement et d'expédition en quantité relativement importante ou d'éclatement et diffusion qui caractérisent le commerce de gros. Le regroupement des produits d'origine locale, apportés par les cultivateurs, éleveurs, pêcheurs ou artisans eux-mêmes, par des petits commerçants qui parcourent les villages ou par les agents des commerçants de gros, est parfois peu commode à observer parce que mêlé aux transactions locales de détail ; il en est ainsi notamment en ce qui concerne le bétail. Mais cette fonction est très caractéristique de certains marchés, notamment de celui de Touloum, où quelques commerçants expéditeurs rassemblent des calebasses apportées par des dizaines de femmes toupouri, et qui, par ailleurs, est presque uniquement un marché « moyen » consacré au commerce de détail. La fonction de diffusion, au moins en ce qui concerne les produits manufacturés et la cola, existe peu ou prou sur tous les marchés importants, où viennent s'approvisionner les commerçants de détail qui vont ensuite revendre sur les marchés d'intérêt local des environs. Il existe aussi des marchés-relais, placés sur les courants commerciaux les plus longs. Le marché des bovins de Doumrou en est un bon exemple : les apports et les achats des éleveurs locaux ne constituent qu'une petite part des transactions : la majeure partie du bétail est amenée par des commerçants qui se sont approvisionnés vers le nord-est ; la plupart des achats sont le fait d'autres commerçants qui expédient plus loin vers le sud-ouest.

De par ces fonctions de regroupement, de relais et surtout de diffusion, les marchés se classent selon une hiérarchie fonctionnelle qui ne tient pas compte seulement des effectifs de participants, mais surtout du fait que l'aire d'influence d'un marché de gros englobe celles de plusieurs marchés d'intérêt local qui en sont les satellites. Cette hiérarchie est complexe et enchevêtrée. Elle diffère selon les produits. Elle peut comporter plus de deux degrés, car les marchés de gros eux-mêmes sont d'importance très inégale ; ainsi, des marchés importants comme ceux de Guidiguis, Lara, Mindif, Djapay, dépendent des marchés beaucoup plus importants de Maroua et Doumrou qui à certains égards dépendent eux-mêmes de Garoua. D'autre part, même en ce qui concerne un produit donné, un petit marché peut dépendre de deux ou trois marchés de gros dont les aires d'influence se chevauchent et parfois s'étendent aux dépens l'une de l'autre. L'aire d'influence d'un marché, en ce qui concerne un produit donné, est souvent décentrée par rapport à ce marché ; autour des marchés-relais notamment, par suite de la croissance des prix observable le long des courants commerciaux, il y a une aire des provenances (vendeurs) décentrée vers l'amont, et une aire des destinations (acheteurs) décentrée vers l'aval.

Les marchés sur lesquels ont lieu des opérations de gros sont toujours, en même temps, des marchés de détail au moins « moyens ». Plusieurs dizaines de marchands de produits manufacturés y travaillent ; parmi eux, beaucoup sont spécialisés dans la vente des tissus imprimés. La gamme des produits de l'artisanat est variée : outils, nattes, chapeaux, bandes de coton tissé, et comporte des articles coûteux : vêtements et bonnets brodés, chaussures de cuir, bijoux d'argent. Un secteur du marché, parfois très étendu, est réservé au bétail. L'importance du marché est souvent consacrée officiellement par la construction d'un hangar métallique, et d'un abattoir où plusieurs bœufs sont débités chaque semaine sous la surveillance d'un agent du Service de l'Élevage. Des camions employés le matin et le soir par les commerçants peuvent aller, entre temps, chercher dans des villages plus ou moins distants des clients attirés par la grande variété des

marchandises offertes et par l'ambiance si différente de la vie calme de tous les jours.

INVENTAIRE DES COURANTS COMMERCIAUX

La diffusion des produits de l'extérieur

Il s'agit principalement d'*articles manufacturés,* fabriqués dans le sud du Cameroun (savon, cigarettes, chaussures, parfums...), ou importés. Ils pénètrent dans le nord du Cameroun soit par Garoua où se rejoignent l'axe routier Yaoundé-Ngaoundéré et la Bénoué navigable quelques mois par an, soit par divers points de la frontière proches des centres commerciaux nigérians de Moubi, Kerawa et Banki. La proportion de produits importés du Nigeria semble particulièrement forte en ce qui concerne les tissus et la vaisselle émaillée. Depuis quelques années, les tissus fabriqués à Garoua s'introduisent dans ce commerce.

Le commerce de gros est dominé par quelques entreprises de type capitaliste, qui appartenaient naguère à des compagnies européennes (King Limited Corporation, Société du Haut-Ogoué, Hollando...) ou à des Grecs et Levantins, et qui, de plus en plus, passent aux mains de Camerounais, généralement foulbé. Ces entreprises sont installées dans les centres urbains, Garoua et Maroua surtout, mais aussi Guider, Mokolo, Mora, Kaélé, Yagoua. Leurs magasins ont en pratique le monopole de la vente des produits qu'achètent exclusivement les administrations et services publics et la clientèle privée riche : matériaux de construction tels que ciment, bois débité, tôles, automobiles, essence, produits alimentaires coûteux.

Les articles dont l'usage est à présent généralisé sont vendus dans les mêmes magasins soit au détail aux consommateurs, soit en quantités très variables aux commerçants locaux qui opèrent sur les marchés. Certains de ces commerçants sont très spécialisés dans un groupe de produits (par exemple les chaussures, les bicyclettes et pièces de rechange, les récipients émaillés, les tissus imprimés) ; à la fois demi-grossistes et détaillants, ils revendent sur les marchés très importants tels que Mémé, Bogo, Moulvouday, Doukoula, Doumrou ; parmi eux, quelques-uns court-circuitent les maisons de commerce locales en allant directement s'approvisionner à Yaoundé, à Douala ou au Nigeria. Les commerçants moins spécialisés renouvellent leurs stocks dans les maisons de commerce ou auprès de ces demi-grossistes ; ceux qui opèrent dans la plaine de Mora achètent aussi sur les très importants marchés de Kerawa et Banki. Entre les demi-grossistes spécialisés et les petits détaillants dont tout le stock entre dans une malle et que l'on trouve sur tous les marchés, il existe tous les échelons intermédiaires imaginables ; ainsi, sur des marchés moyens ou assez importants tels que Kongon, Titin, Gazawa, Djapay, Guidiguis, des commerçants à demi-spécialisés vendent à des petits détaillants.

La *cola,* originaire des zones forestières du Cameroun et du Nigeria est diffusée selon les mêmes directions que les produits manufacturés, mais sans qu'interviennent les firmes de style européen ; tout se passe sur les marchés. Ce commerce important n'est guère pratiqué que par des hommes, sauf parfois au stade du détail. Les marchés de gros, où la cola est apportée par sacs, sont les mêmes que dans le cas des produits manufacturés ; les Foulbé y jouent un rôle prépondérant.

Le *natron* provient des carrières situées au nord-ouest du lac Tchad. Ses usages sont multiples : on en donne au bétail, mais les hommes en consomment aussi

dans la cuisine à la place du sel, ou comme laxatif, ou pour accompagner le tabac à chiquer ; d'autre part, il entre dans la composition des mixtures qu'emploient tanneurs et teinturiers. On distingue deux variétés. Le natron « noir », qui est le plus estimé, est expédié vers le Nigeria, par l'intermédiaire duquel le Cameroun en importe un peu. Le natron « blanc » est diffusé dans la République Tchadienne ; une partie pénètre au Cameroun, surtout par Bongor et Yagoua. Les commerçants sont presque tous des Foulbé, hommes et femmes ; ces dernières se cantonnent dans la vente au détail.

Le commerce des produits locaux : courants secondaires

On peut appeler courants secondaires des flux qui concernent des quantités relativement faibles de produits, agricoles en général, et sur lesquels on dispose seulement d'observations fragmentaires faites notamment dans le nord du Margui-Wandala et le sud du Diamaré.

Le commerce de quelques denrées agricoles produites par les femmes dans le nord des Monts du Mandara dépasse à peine le stade du petit commerce observable sur les marchés d'intérêt local ou de contact. Ainsi, du *voandzou* est acheté sur les marchés du piémont par des femmes mandara, qui vont le revendre à Maroua. De même, du *gombo*, commercialisé notamment par des femmes podokwo, est expédié vers Maroua et vers Kerawa, marché-frontière nigérian. De l'*éleusine*, originaire du massif des Hidé, va de Mora à Kousséri, où elle est revendue à des Tchadiens. Dans ces trois cas, le lieu de regroupement et le lieu de revente sont séparés par des distances de plusieurs dizaines de kilomètres, et le transport est fait par camion ; il s'agit donc de véritables courants. Mais les quantités en jeu sont peu importantes, et les commerçants restent des commerçants de détail. Il en est de même semble-t-il des *cordes* que les hommes toupouri fabriquent avec des fibres de « da », et qu'ils apportent notamment à Dziguilao et à Doumrou, où les principaux acheteurs sont des commerçants qui vont revendre dans toutes les directions (Bogo, Maroua, Garoua, Léré, Pala).

D'autres produits paraissent accéder plus franchement au stade du commerce de gros. Tel est le cas du *tabac* ; des commerçants mandara en achètent aux producteurs montagnards, notamment mouktélé et ouldémé, soit à domicile soit sur les marchés de piémont comme Kouyapé et Mbrémé ; ils en expédient la majeure partie vers le Nigeria ; ce trafic semble porter sur des sommes assez importantes, étant donné la valeur spécifique du tabac. Un courant de moindre importance, animé par des commerçants foulbé, va des marchés de Mbrémé et Tokombéré vers Maroua et Bogo.

A propos des haricots et des patates, des circuits qui paraissent de faible importance quantitative, mais comportent des opérations au stade de gros, ont été repérés. Les femmes des Monts du Mandara, appartenant notamment à l'ethnie Minéo, viennent vendre leur production de *haricots* à Gaboua et à Mora. De là, des commerçants en transportent vers Maroua, où des expéditions sont faites vers le Sud. D'autre part, à Doumrou et Kaélé, des commerçants foulbé vendent des haricots de provenances diverses (Mora, Guider, pays toupouri) ; parmi leurs clients figurent des femmes moundang qui vont revendre au détail sur les marchés des cantons voisins ; d'autres détaillantes du pays moundang vont elles-mêmes s'approvisionner plus près des aires de production, à Mokolo, Gazawa, Djapay, Mindif, Horlon, ou à Garoua et Maroua ; divers petits courants s'entrecroisent de façon apparemment confuse.

Un certain enchevêtrement de petits courants semble également exister dans le commerce des *patates*. Mokolo est un point de regroupement, d'où des expéditions

ont lieu vers Mora, Maroua et le marché-relais de Gazawa. A Doumrou et à Kaélé s'observe le même processus qu'à propos des haricots : vente par des commerçants foulbé qui s'approvisionnent à Guider et à Garoua ; achat par des femmes moundang qui revendent dans les environs.

Quelques courants commerciaux, qui restent secondaires du point de vue des quantités transportées, sont remarquables par leur longueur. Tel est le cas des *nattes* fabriquées le long du Logone. Des commerçants, foulbé en général, vont en acheter, souvent par centaines, sur les marchés proches des lieux de production : Bourkoumandji, Guirvidig, et même N'Djamena. Ils les revendent sur les gros marchés de la plaine, Bogo, Maroua, Doumrou, qui sont à cet égard à la fois des marchés de diffusion locale et des marchés-relais, où d'autres commerçants s'approvisionnent pour revendre à Guider et Badadji.

Des *calebasses* sont produites en quantités largement excédentaires par les femmes toupouri, qui les apportent sur un petit nombre de marchés proches de leur domicile. Les plus gros acheteurs, des commerçants foulbé, massa et sara, opèrent sur le marché de Touloum qui est de loin le plus important ; ils vont revendre au Tchad, de Bongor à Moundou. A Touloum, mais aussi à Dziguilao et à Guidiguis, des lots moins importants sont achetés par des femmes foulbé qui vont revendre ces calebasses, parfois après les avoir fait teindre et pyrograver, à Yagoua, Maroua, Doumrou, Binder, Guider.

La commercialisation du *piment* est assez diffuse en général. Il existe cependant un courant qui nait en Nigeria, passe par Mora où il est renforcé par une partie de la production locale, puis se dirige vers Maroua et Garoua. Quelques expéditions sont faites vers le sud du Cameroun. Les quantités ainsi transportées sont faibles, mais ce produit a une valeur spécifique très élevée.

Deux produits, le mil et les oignons, semblent être commercialisés en quantités nettement plus importantes que tous les produits précédents.

Le commerce des *oignons* présente deux aspects. Il s'agit d'une part d'un commerce de diffusion fait surtout par des détaillants, à partir d'aires de production strictement localisées, notamment, dans l'ouest de la plaine de Mora, à Maroua et dans les environs de Doumrou. D'autre part, et surtout, un grand courant commercial, né au Nigeria, se dirige vers le Sud en passant par les marchés-relais de Mora et Maroua, où il est grossi par une partie des productions locales. De Maroua, de même que de Doumrou, des expéditions ont lieu soit vers Garoua, Ngaoundéré et le sud du Cameroun, soit vers Pala, Moundou et la Centrafrique. Pendant la période qui suit la récolte, au milieu de la saison sèche, plusieurs camions chargés uniquement d'oignons sortent, chaque lundi, du seul marché de Doumrou.

Le commerce du *mil*, étudié en 1963 par P. COUTY dans la plaine du Diamaré, progresse depuis deux décennies. Bien que la culture du mil soit partout la préoccupation essentielle des paysans, il existe des secteurs déficitaires qui tendent à susciter des mouvements locaux, par exemple de la plaine de Mora vers le nord des Monts du Mandara, ou de Gawel et Djapay vers le pays guiziga. L'inventaire de tels courants serait difficile à réaliser : ils varient probablement d'une année à l'autre au moins quantitativement, selon les aléas climatiques ; ils servent en partie à permettre la fabrication de bière, dont l'intensité doit aussi varier, en fonction des ressources monétaires. De plus, une certaine confusion résulte du caractère spéculatif de nombreuses transactions : beaucoup de commerçants achètent après les récoltes et réalisent un bénéfice substantiel en revendant quelques mois plus tard ; certains même s'approvisionnent à un tarif très avantageux en se faisant rembourser des avances sur récolte. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la circulation ne s'établit pas systématiquement en direction des aires de forte densité de la population. Il n'en est ainsi que lorsque le

surpeuplement est très net, comme dans le nord des Monts du Mandara. A l'inverse, des régions peu peuplées sont déficitaires et reçoivent du mil, probablement parce que leur population vit surtout de l'élevage : tel semble être le cas du secteur peuplé par des Arabes au nord de la plaine de Mora, et des cantons foulbé situés autour de Garoua.

A l'échelle de l'ensemble régional décrit ici, le fait de circulation le plus important est le faisceau de courants qui unit le centre de la plaine du Diamaré à la région tchadienne du Mayo-Kebbi. A Maroua et surtout sur le marché voisin de Kodek, des commerçants achètent les excédents de production apportés notamment par les habitants du secteur situé au nord-est de Maroua (Kodek, Malam-Petel, Bogo). A Maroua arrive aussi du mil, en partie d'origine nigériane, que des commerçants vont chercher à Mora et à Mémé. De Maroua, des expéditions sont faites, par camion, vers Badadji d'une part, Kaélé et Doumrou d'autre part. Le premier courant grossit le long de la route, notamment entre Maroua et Moutouroua : des producteurs viennent vendre au bord de la route ; son point d'aboutissement au Cameroun, Badadji, est un gros marché situé tout près de la frontière ; des Tchadiens viennent s'y approvisionner. C'est également en grande partie au Tchad qu'est destiné le mil transporté vers Kaélé et Doumrou ; en ces deux points, surtout à Kaélé, ce courant est renforcé par des apports originaires notamment des cantons situés au sud et au sud-est de Maroua (de Yakan à Mindif et Ouro-Zangui) ; de plus, des producteurs du même secteur vont eux-mêmes, par divers itinéraires, livrer leurs excédents au Tchad.

Ce commerce d'exportation s'est créé par suite du déficit en mil qu'a provoqué, dans la partie du Tchad axée sur le Mayo-Kebbi, le développement de la culture du coton. Comme il concerne une ressource d'importance primordiale, il n'a pas manqué d'attirer l'attention des autorités camerounaises, qui prennent, selon les années, des mesures de contrôle ou d'interdiction destinées à empêcher l'épuisement des stocks nécessaires à la population du Diamaré.

Le grand commerce : poisson et bétail

Le commerce du *poisson* a été étudié en 1960-61 par P. COUTY. Il s'agit de poisson séché ou fumé, utilisé en petites quantités dans la confection de sauces destinées à accompagner les « boules » de mil qui forment la base de l'alimentation. Le poisson est ainsi consommé par toutes les populations du nord du Cameroun, mais en quantités inégales : en moyenne, les montagnards, faute d'argent, en achètent moins que les habitants de la plaine du Diamaré, ou se contentent de variétés moins estimées et moins chères.

Les aires de production sont situées sur les bordures est et sud de l'ensemble régional étudié ici. A l'est, le long du Logone, la pêche est pratiquée par les Kotoko, les Mousgoum et les Massa ; certains de ces derniers, de même que des Kim tchadiens, migrent chaque année vers Mazera, Logone-Birni, Kousséri (Fort-Foureau), c'est-à-dire vers un secteur où le poisson est beaucoup plus abondant que chez eux. Les techniques de pêche sont variées et adaptées aux conditions offertes, selon les périodes de l'année (étiage, crue, décrue) par le fleuve lui-même, ses défluents et la plaine inondée : on emploie des sennes, des filets triangulaires, des nasses, des claies, des barrages de terre, des foënes, des harpons. La plus grande partie du poisson est séchée.

Dans le sud, les zones de production sont, au Tchad, le Mayo-Kébbi, et notamment le lac de Léré, et, au Cameroun, la Bénoué à l'aval de Riao. La pêche est pratiquée à l'aide de sennes, de carrelets et de lignes, par les populations locales

(Moundang, Foulbé, Bata) et par des migrants bata, djoukoun et kabawa qui viennent chaque année du Nigeria. Ici, le poisson est surtout fumé.

Le commerce du poisson séché originaire du secteur du bas-Logone est fortement centré sur la place de Maroua. Les commerçants en gros de cette ville, pour la plupart foulbé ou bornouan, vont l'acheter sur des marchés où les pêcheurs apportent leur production par pirogue ou à dos d'âne. De là à Maroua, le transport se fait par camion, les commerçants cherchent à s'approcher le plus possible des lieux de pêche et de séchage réguliers ; mais les pluies et l'inondation bloquent les routes pendant une partie de l'année. Au cœur de la saison des pluies, les camions ne dépassent pas Bogo ; d'octobre à janvier, ils peuvent atteindre Ndiguina, Zagare et Guirvidig ; le marché de ce dernier village est alors le grand centre de regroupement et d'expédition. De janvier à avril, les marchés situés plus au nord, Zina, Ngodeni, Logone-Birni, Kousséri, deviennent tour à tour accessibles, et Guirvidig perd sa prééminence. D'avril à juin, c'est-à-dire au moment où le commerce est le plus actif, le poisson qui entre dans Maroua vient surtout de Logone-Birni et Kousséri ; à cette époque, des pêcheurs et commerçants kotoko viennent eux-mêmes en vendre sur le marché de Maroua.

Accessoirement, les grossistes de Maroua s'approvisionnent aussi à partir de marchés du département du Mayo-Danay (Pouss, Bourkoumandji, Doreissou). D'autre part, alors que dans l'extrême-nord la forte production du secteur camerounais du bas-Chari et du lac Tchad (arrondissement du Serbewel) est exportée au Nigeria, une petite partie, en sens inverse, en revient au Cameroun par Banki et Kérawa et arrive aussi à Maroua.

Le poisson ainsi centralisé et stocké à Maroua est ensuite réexpédié sur les marchés importants, dans toutes les directions : le rayonnement de Maroua atteint directement Bogo, Mora, Mokolo, Moubi (Nigeria), Garoua, Badadji, Doumrou, Yagoua, parfois même Pala et Fianga au Tchad. Il passe aux mains de détaillants, généralement des femmes, et par leur intermédiaire atteint les petits marchés. Le rôle de Maroua est tel que, même à Guirvidig, une partie du poisson mis en vente au détail en vient. Cependant, des commerçants itinérants, qui sont à la fois petits grossistes et détaillants, vont directement des marchés de regroupement du Logone vers les marchés du centre et du sud du Diamaré, et vers Garoua ; il s'agit généralement de Foulbé ou de Bornouan, qui transportent leur stock à dos d'âne. De même, la plaine de Mora est en partie approvisionnée directement à partir de Kousséri ou par le Nigéria. Mais ces courants sont très secondaires par rapport à ceux qui ont Maroua pour plaque tournante.

Dans le département de la Bénoué toutefois, le poisson séché venu du Logone, directement ou par Maroua, se heurte à la concurrence du poisson fumé originaire des pêcheries du Mayo-Kebbi et de la Bénoué. Ce poisson fumé domine largement, par exemple, sur le marché de Garoua. Le principal marché de regroupement est Badadji, que ravitaillent les pêcheries du Mayo-Kebbi. Il n'existe aucun marché de ce genre à proximité de la Bénoué, dont la production est en grande partie emportée vers le Nigeria par les pêcheurs eux-mêmes. Les petits marchés du département sont ravitaillés directement à partir des lieux de pêche, ou par l'intermédiaire de Badadji et des marchés-relais de Guider, Pitoa et Garoua qui servent aussi à la diffusion du poisson séché du Logone ; de petites quantités de ce dernier parviennent ainsi jusqu'à Tcholliré et Poli. D'autre part, des commerçants bamiléké installés à Garoua expédient vers Yaoundé du poisson fumé qu'ils achètent à Badadji, à Pitoa ou sur les lieux de pêche. Les courants commerciaux sont donc, dans ce département, assez enchevêtrés.

Le commerce du *bétail*, étudié en 1961-62 par H. FRÉCHOU est également très actif. Selon les dénombrements du Service de l'Élevage, une centaine de milliers de bovins, davantage d'ovins et deux fois plus de caprins sont présentés chaque année

sur les marchés ; sans doute, tous ne sont pas vendus, et un animal peut ainsi être compté plusieurs fois, mais des transactions ont également lieu en dehors des marchés.

A l'échelon local, le contact est généralement direct entre l'éleveur-vendeur et l'acheteur final qui peut être un autre éleveur, ou un boucher, ou un particulier qui veut abattre et consommer un animal en famille, en général à l'occasion d'une fête. Mais les véritables circuits commerciaux sont suffisamment importants, aux échelons régional et international, pour qu'interviennent un grand nombre de commerçants, occasionnels pour la plupart mais dont quelques-uns font des affaires importantes (ce sont en général des Arabes tchadiens, des Foulbé, des Bornouan et des Haoussa), pour lesquelles ils emploient plusieurs rabatteurs et gardiens-convoyeurs. L'organisation des marchés dépend de dignitaires traditionnels, les Sarkin-Sanou, qui assistent le Service de l'Élevage, notamment pour dépister les maladies, et qui à l'occasion règlent les litiges. Sur les marchés importants, vendeurs et acheteurs peuvent utiliser les services de courtiers qui sont à la fois experts et interprètes.

L'activité du commerce du bétail est due en grande partie à la variété des conditions naturelles, des densités de population et des comportements économiques traditionnels, d'où résultent des déséquilibres locaux parfois très accusés entre l'offre et la demande. Globalement, les Foulbé et les Arabes vendent plus de bétail qu'ils n'en achètent. L'inverse est vrai pour les ethnies non-musulmanes, dont les membres doivent souvent acheter des animaux soit pour les abattre à l'occasion des fêtes, soit pour constituer des cadeaux de mariage ; les achats faits dans ces buts sont devenus de plus en plus nombreux depuis deux décennies (PODLEWSKI). De là le caractère assez systématique des transactions opérées sur les marchés de contact. Ainsi, des Mafa vont acheter sur les marchés de l'ouest du Diamaré, notamment à Maroua et à Gazawa, des taurillons qu'ils engraissent pour la fête du Maray. De même, dans le sud et le sud-est du Diamaré, notamment à Moulvouday, Kalfou, Guidiguis, Doumrou, des bovins passent aux mains de Moundang et de Toupouri. Les montagnards, dans leur ensemble, achètent des caprins et, plus rarement, des ovins sur tous les marchés de quelque importance situés au pied des Monts du Mandara ; ils ont pourtant eux-mêmes l'habitude d'élever des caprins, mais en nombre insuffisant pour faire face à leurs besoins, sans doute parce que l'espace nécessaire manque dans beaucoup de massifs, à cause de la forte densité de population. C'est pour la même raison, et aussi parce que sa production est en grande partie absorbée par les montagnards et par la ville de Maroua, que le centre-ouest du Diamaré, où le bétail de toutes espèces est pourtant nombreux, reçoit un nombre important d'animaux destinés aux abattages familiaux et à la boucherie, et qui viennent du centre et de l'est de la plaine par les marchés de Bogo, Guirvidig et Bourkoumandji.

Mais ici intervient aussi, du moins en ce qui concerne les bovins, le fait que le nord du Cameroun forme, avec le centre du Tchad et le nord du Nigeria, une vaste zone d'élevage d'où convergent vers le sud du Nigeria des courants commerciaux de deux ou trois mille kilomètres de long, qui dessinent un réseau anastomosé articulé sur de gros marchés. Quelques-uns de ces courants traversent d'est en ouest le nord du Cameroun, où ils se mêlent en partie au commerce local. En effet, si certains exportateurs tchadiens expédient directement dans le sud du Nigeria, de façon à profiter entièrement du décalage des prix, d'autres reculent devant les difficultés d'un voyage de plusieurs semaines et les risques (vols, pertes, épuisement, maladies) qu'il fait courir au bétail et préfèrent présenter leur troupeau sur les marchés qui jalonnent leur itinéraire (par exemple à Bongor, puis à Moulvouday, à Doumrou, à Guider, à Moubi...) jusqu'à ce qu'ils aient vendu tous leurs animaux. Ou bien ils vont et viennent à travers la plaine du Diamaré, de

Bogo à Maroua, Doumrou, Moulvouday, fréquentant aussi à l'occasion des marchés moins importants comme Djapay et Doukoula. Une partie des bovins que les Tchadiens vendent sur ces divers marchés passe aux mains d'éleveurs ou de bouchers locaux. Les autres sont achetés par des commerçants camerounais ou nigérians, qui les réexpédient vers le Nigeria, en même temps que des bovins camerounais présentés sur les mêmes marchés. En outre, des éleveurs camerounais, notamment ceux du nord du Diamaré, de la plaine de Mora, de l'ouest de la Bénoué, vont vendre directement sur les marchés nigérians de Banki, Kerawa, Moubi, Sorao, qui sont parfois les plus proches de leur domicile, et où ils peuvent espérer des prix plus avantageux qu'au Cameroun.

Un autre circuit, plus court et moins important, concerne les ovins. Il s'agit de moutons et béliers de race « woyla » que des éleveurs et commerçants tchadiens viennent vendre notamment dans les centres urbains ; ces animaux, appréciés pour leur grande taille et le poids qu'ils peuvent atteindre, sont achetés par des musulmans aisés qui les engraissent en vue de la Fête du Mouton.

Les pouvoirs publics, qui ne se sont intéressés à ces courants commerciaux traditionnels que pour les contrôler (surveillance sanitaire, droits de douane), ont essayé d'ouvrir à l'élevage du nord du Cameroun des débouchés dans le sud du pays. C'est dans ce but qu'ils ont suscité la création, près de l'aérodrome de Salak, d'un abattoir frigorifique chargé d'expédier des carcasses de bovins vers Yaoundé et Douala, et d'une usine de conserve de viande de bœufs. L'abattoir frigorifique, ouvert en 1954, est loin d'avoir atteint l'objectif proposé ; l'entreprise s'est orientée vers l'expédition de viande de veau, de mouton et de porc. La conserverie, construite en 1965, a fermé ses portes après une dizaine d'années d'activité.

Parmi les autres produits de l'élevage, le lait et le beurre ne sont vendus qu'au détail, par des femmes d'éleveurs. De même, on prépare un peu partout, quand la vente de viande fraîche est impossible, de la viande séchée, avec la chair des animaux malades ou blessés (ou avec celle d'animaux sauvages) ; ce produit, succédané peu estimé du poisson séché, et en général vendu au marché voisin ; mais les yaéré fournissent pendant la saison sèche un excédent de production qui est apporté par des bergers, des chasseurs ou des commerçants-prospecteurs sur les marchés de Guirvidig et Mazera ; à partir de là, cette viande est diffusée sur les marchés du Diamaré. Plus important est le commerce des cuirs qui, orienté lui aussi d'est en ouest, donne lieu à des exportations vers le Nigeria qui atteignent plusieurs centaines de tonnes par an. Ce produit est malheureusement, en général, de mauvaise qualité.

CONCLUSION

L'animation des marchés, le grand nombre et le volume global des transactions, la complexité des circuits et l'enchevêtrement des flux illustrent la diversité et la vigueur de l'activité commerciale dans le nord du Cameroun. Non seulement la pêche et l'artisanat, mais, localement, certaines productions agricoles – oignons, tabac, calebasses – ont été développées systématiquement en vue de la commercialisation. Dans le cas d'autres cultures, celle du mil notamment, les petits excédents locaux de production, marginaux par rapport à l'autoconsommation au niveau de chaque agriculteur, finissent par former des volumes assez considérables pour amorcer la formation de véritables circuits commerciaux. Ce que P. COUTY a appelé « secteur intermédiaire » tient donc une place importante dans l'économie du nord du Cameroun.

Ce secteur intermédiaire, créé et développé spontanément par accumulation d'initiatives individuelles (pendant très longtemps, les pouvoirs publics l'ont ignoré ou sous-estimé), présente des interférences avec le « secteur moderne » suscité par les organismes officiels et les contacts avec les sociétés industrielles : ainsi, l'argent rapporté par la livraison du coton à la CFDT sert à acheter du bétail ; les camions transportent des nattes et des oignons aussi bien que des produits manufacturés importés, ces derniers sont finalement présentés sur des marchés, à côté d'éventaires de poisson séché ou de fruits cueillis dans la brousse... Cependant, ce secteur intermédiaire reste pour l'essentiel autonome et original : les motivations des acheteurs et vendeurs sont souvent liées au milieu social traditionnel (fêtes, cadeaux de mariage) ; le commerce reste en grande partie une activité de complément, pratiquée par des paysans pendant la morte-saison agricole ; les transactions ont un style local (procédés de mesure, marchandages, « cadeaux ») ; la comptabilité, même quand elle est compliquée (remboursement progressif d'avances multiples faites par un gros commerçant à des détaillants), est non-écrite. La spontanéité et l'empirisme du secteur intermédiaire apparaissent aussi dans le développement de plusieurs marchés très importants, Doumrou, Moulvouday, Mémé, Pitoa, en dehors des centres administratifs où s'installent les maisons de commerce de style européen, et dans l'existence des courants commerciaux de grand intérêt économique qui lient le nord du Cameroun au Tchad et surtout au Nigeria.

On peut considérer comme des faiblesses certains caractères du secteur intermédiaire : « amateurisme » de nombreux commerçants, prolifération des petits marchands de produits manufacturés, absence quasi-complète de capital fixe, déficience des procédés et moyens de stockage. Mais, tel qu'il est, il s'ajuste aux besoins et aux possibilités de populations essentiellement rurales, et joue un rôle très positif tant sur le plan économique, en donnant aux producteurs de multiples occasions de sortir du cadre de l'autoconsommation et de bénéficier de la division du travail, que sur le plan social, en favorisant les contacts entre ethnies et leur interpénétration.

Chapitre XVIII

Y. MARGUERAT

LES FAIBLESSES DE LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE MODERNE[1]

L'isolement et le problème des transports - le retard des mutations sociales - le démarrage économique.

En contraste frappant avec l'efficacité de ses réalisations rurales traditionnelles, le Nord du Cameroun (1) fait, dans le pays, figure de parent pauvre, de région arriérée, à peine marquée par le tourbillon de modernisme qui entraîne – pour le meilleur et pour le pire – les provinces méridionales dans une évolution constamment accélérée.

L'explication en est simple : dans tous les pays africains, c'est par la côte que sont arrivés les colonisateurs ; c'est à partir du littoral qu'ont irradié administrateurs, commerçants, missionnaires (ceux-ci ayant eu longtemps le rôle le plus important dans la diffusion de la scolarisation). Dans le Nord du Cameroun, ces influences externes n'ont connu ni l'ancienneté, ni l'intensité qu'elles ont eues sur le Sud. Ce n'est qu'en 1902-1903 que les Allemands occupèrent la région, après avoir, en 1901, fait enfin sauter le barrage qu'opposaient à leur progression les grands lamidats guerriers de l'Adamaoua. On était alors en pleine « course au Tchad », vers lequel tendaient de toutes leurs forces Allemands, Anglais, Français de Dakar, de Brazzaville et d'Alger, d'où le tracé étrange de toutes ces frontières convergeant vers une flaque sans vie (2). La désillusion de ce mirage lacustre fut rapide et le territoire rattaché à la colonie florissante du Cameroun méridional ne connut pratiquement aucune mise en valeur : ni chemins de fer, ni routes carrossables, ni plantations, ni missions... Un système d'administration indirecte – les « résidences » – qui utilisait les anciennes féodalités musulmanes permettait un encadrement au moindre coût possible. En 1914, le Nord du Cameroun n'était tenu que par une douzaine de postes militaires (3), commandés par les places fortes de Mora et surtout de Garoua.

(1) La documentation analysée contraint à présenter, tantôt la province entière du Nord, tantôt les cinq départements qui correspondent à la région étudiée.
(2) Les remaniements ultérieurs ne furent que des détails (1911 : attribution au Tchad français du « Bec de Canard » entre le Chari et le 10e degré N ; 1919 : attribution à la tutelle britannique d'une longue lanière parallèle à la frontière, qui fut rattachée en 1961 au Nigéria).
(3) Dont la moitié seulement dans les frontières actuelles du Cameroun : « Garua, Ngaundéré, Mora, Marua, Kusseri, Jagua » selon le « Deutsche Kolonial Lexikon » de 1913.

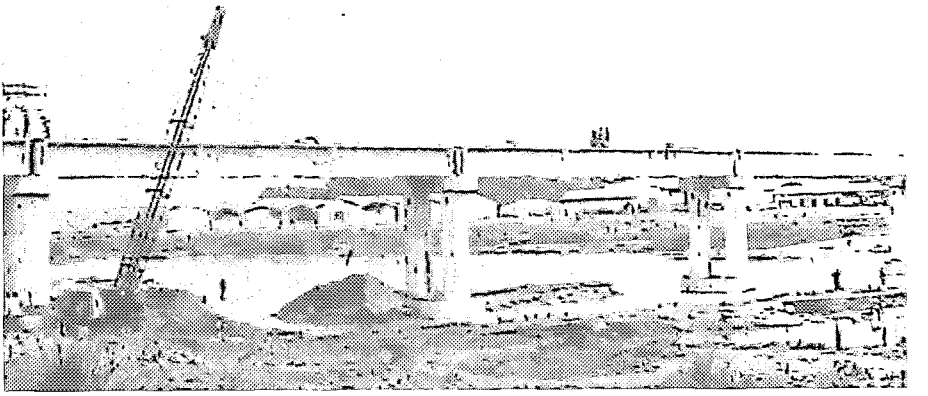

34. La construction du pont sur la Bénoué a mis fin récemment à l'isolement de la région ; en arrière-plan, le port fluvial de Garoua (juillet 1970). (*Cliché* Y. MARGUERAT).

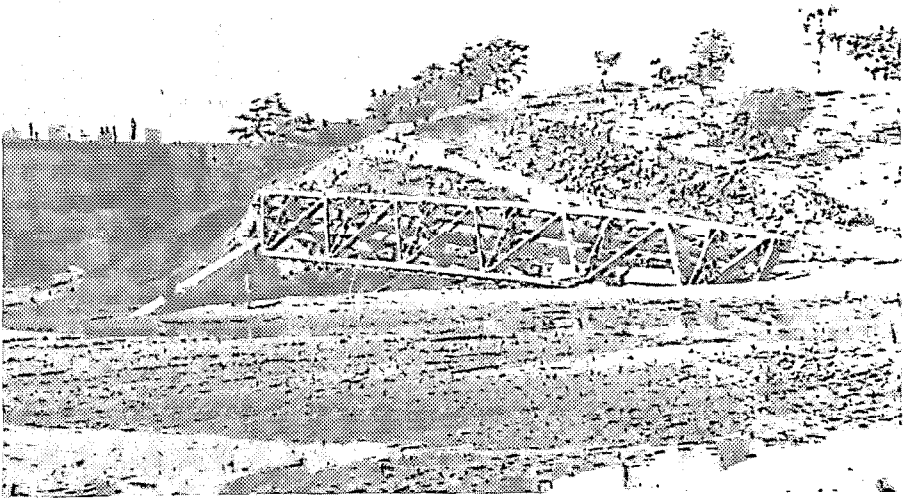

35. Les crues des « mayo » sont dangereuses en saison des pluies : le pont du mayo Oulo a dû être reconstruit à plusieurs reprises. (*Cliché* Y. MARGUERAT).

Pendant ses trois premières décennies, l'administration française ne fut guère plus présente, ni plus active, si ce n'est l'ouverture des premières vraies routes : Garoua-Maroua-Mora dans les années 1925, Garoua-Ngaoundéré vers 1940. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire avec plus d'un demi-siècle de retard sur le Sud, que le Nord commença à bouger : les crédits des Plans F.I.D.E.S. mettent en place un début d'infrastructure ; la culture du coton démarre ; les petites villes bourgeonnent ; les camions font une apparition prudente ; missionnaires, médecins, enseignants s'installent. Le monde contemporain commençait à pénétrer sur la pointe des pieds. Depuis l'Indépendance, les pouvoirs publics ont consacré des efforts massifs et soutenus pour rattraper les retards économiques et sociaux du Nord, mais pareil handicap ne s'efface pas en si peu de temps. C'est cette faiblesse de la vie moderne qui y a permit la remarquable conservation des structures traditionnelles, et cette faiblesse est le produit direct de l'enclavement, de l'éloignement de la mer et des foyers de dynamisme économique.

L'ISOLEMENT ET LE PROBLÈME DES TRANSPORTS

A plus de mille kilomètres à vol d'oiseau de la mer, le Nord du Cameroun doit à son éloignement d'avoir toujours souffert d'un renchérissement considérable de ses échanges. En 1923, le colis postal de 5 kg au départ de Douala coûtait un franc pour atteindre Nkongsamba et Esèka (les terminus du chemin de fer), 2 F pour Yaoundé et Dschang, 6,6 pour Bertoua, 8 pour Ngaoundéré, 10,7 pour Garoua, 13,1 pour Maroua, 13,8 pour Mokolo, 14,3 pour Yagoua, 16,1 pour Fort-Foureau (Kousséri)... (1). L'amélioration des voies de communication a bien sûr entraîné un resserrement de ces écarts, mais le Nord est resté cher à atteindre : en 1965, un indice de prix portant sur une douzaine de produits importés essentiels (2) donnait, pour une valeur 100 à Douala (105 à Nkongsamba, 109 à Yaoundé, 110 à Bafoussam), 140 à Garoua, 153 à Maroua, 163 à Yagoua, entre 175 et 180 à Kaélé, Mokolo, Mora, 193 à Kousséri : la distance double pratiquement les coûts entre le port d'importation et la ville qui en est la plus éloignée. Pour les carburants, une politique de péréquation a permis de réduire les écarts, mais en 1970 l'essence au prix de gros valait 11 % de plus à Garoua qu'à Douala, 18 à 19 % à Kaélé, Mokolo, 33 % à Kousséri... Tout ceci a évidemment beaucoup freiné le démarrage économique de la province.

La situation aurait cependant été bien pire si le Nord-Cameroun n'avait pas bénéficié d'une chance assez rare en Afrique : une voie d'eau navigable jusqu'à la mer. En ce climat sec, la Bénoué n'est praticable que deux à trois mois par an jusqu'à Garoua, à 1 600 km de l'estuaire du Niger (3). Faute d'autres moyens de communication commodes (surtout pour les produits pondéreux, comme les hydrocarbures ou le ciment, ou encombrants, comme le coton, on l'utilisait au maximum par un système de dépôts échelonnés au Nigéria, les marchandises

(1) Journal Officiel, avril 1923.
(2) Sel, sucre, riz, bière, vin, pétrole lampant, pagnes, bicyclettes, ciment, tôles... (enquête SEDES sur les « circuits commerciaux des produits et biens essentiels au Cameroun », 1965).
(3) Les petites embarcations du début de ce siècle remontaient même le mayo Kébi jusqu'à Léré, 120 km en amont – d'où l'attribution au Tchad français de cette langue de terre au sud du 10e degré N., ce qui lui donnait un accès vers l'extérieur plus pratique que la liaison Logone-Oubangui. Le système fluvial a donc conditionné les frontières, qui ne sont pas aussi illogiques qu'elles le paraissent. Mais il y a bien longtemps qu'on ne navigue plus le mayo Kébi.

remontant de l'un à l'autre à mesure que la crue estivale gonflait les eaux de la Bénoué. On arrivait ainsi, dans les années 1965, à concentrer un trafic de 60 000 tonnes (autant à l'entrée qu'à la sortie) sur les 250 mètres de quai du port de Garoua (1).

La circulation fluviale fut interrompue par la guerre dite du Biafra, qui embrasa le bas-Niger de 1967 à 1970. Le ravitaillement du Nord-Cameroun dépendit donc désormais uniquement de la route : deux axes, Douala - Bafoussam - Banyo et Yaoundé - Bertoua - Meïganga (2), convergeaient vers Ngaoundéré (le premier assurant environ un tiers du trafic et le second, plus long mais moins acrobatique, les deux autres tiers), qu'une piste de 300 km reliait à Garoua. Bien plus souple que la voie fluviale (et permanente), la route est cependant nettement plus chère. L'État dut donc intervenir pour éviter de trop pénaliser économiquement le Nord, en stabilisant certains tarifs (par exemple les carburants) aux coûts de la voie fluviale, en encourageant les transporteurs routiers à s'équiper et surtout en accélérant le vieux projet de liaisons Nord-Sud : le chemin de fer « Transcamerounais » de Yaoundé à Ngaoundéré (achevé le 1er février 1974) puis un axe routier lourd de Ngaoundéré à Kousséri, au bac de Ndjaména. Dès 1970-71, les plus gros obstacles étaient franchis : le pont sur la Bénoué (qui supprimait des kilomètres de bouchons aux camions du Sud), celui du mayo Oulo (dont les crues très violentes avaient arraché plusieurs ouvrages antérieurs), la route sur digue Waza - Maltam, franchissant les yaéré de l'Extrême-Nord et assurant pour la première fois une liaison permanente entre le Logone-et-Chari et le reste du pays, jusqu'alors isolés par les inondations près de six mois par an. Puis furent rapidement goudronnés les tronçons Ngaoundéré-Garoua, Mora-Waza, Figuil-Maroua, Maroua-Mora enfin (3) : au total quinze milliards de F.CFA pour un axe de 700 km ; l'investissement est lourd, mais vital.

Cette colonne vertébrale Nord-Sud assure donc enfin à la province une liaison terrestre à la mesure de ses besoins, à des coûts raisonnables : le transport d'une tonne de Douala à Garoua, estimé à 25 000 F en 1970, n'en coûte qu'environ 30 000 dix ans plus tard, malgré l'inflation et le triplement des carburants. Par contre la navigation sur la Bénoué, qui avait bien repris en 1971-72, est maintenant réduite à peu de choses : 20 000 tonnes en 1975 et en 1976, 14 000 en 1977 (4) ; elle a perdu l'essentiel de son intérêt (5).

Unique à travers les plaines de la Bénoué (avec juste des embranchements vers Poli et Tcholliré au sud, vers Touroua et Lagdo au nord) et à travers les yaéré du Logone-et-Chari (jusqu'à l'embranchement avec l'axe Ndjaména-Kousséri-Maïduguri), le système routier du Nord ne se diversifie qu'entre Garoua et Mora, en particulier autour de Maroua, placée au cœur d'une véritable toile d'araignée. Mais ce chevelu de routes est très irrégulièrement utilisé (fig. 74). L'essentiel du trafic se concentre sur le tronçon goudronné Garoua-Maroua (200 km), que parcourent plus de 400 véhicules par jour (6), puis, plus faiblement, de Maroua vers l'extrême-Nord (150 à 200 véhicules). Hormis quelques liaisons secondaires (Garoua-Guider, Garoua-Kaélé, Maroua-Bogo,...), le reste du trafic est faible : ce ne

(1) Aménagées dès 1912, puis en 1925, agrandis en 1946-48.
(2) La route Yaoundé-Yoko-Tibati, historiquement la première, est depuis longtemps en désuétude.
(3) Le vieux tronçon Garoua-Pitoa-Figuil doit maintenant être refait. Maroua-Mokolo est à l'étude.
(4) 5 000 tonnes à l'entrée (presque uniquement des engrais), 9 000 tonnes de coton et 300 d'arachides à la sortie (Douala traite 2 500 000 tonnes, Kribi 150 000).
(5) Seule concurrence, mais peu dangereuse : le chemin de fer nigérian, qui arrive à Maïduguri, à 140 km de Mora, 250 de Kousséri. Il capte une partie du trafic tchadien.
(6) Ce qui est peu par rapport au Sud, où les axes les plus chargés dépassent 1 500 véhicules par jour (autour de Yaoundé) et même 2 500 (Douala-Nkongsamba-Bafoussam) (chiffres calculés sur la période 1973-78, afin d'amortir les fortes variations interannuelles. Comptages routiers du Ministère de l'Équipement).

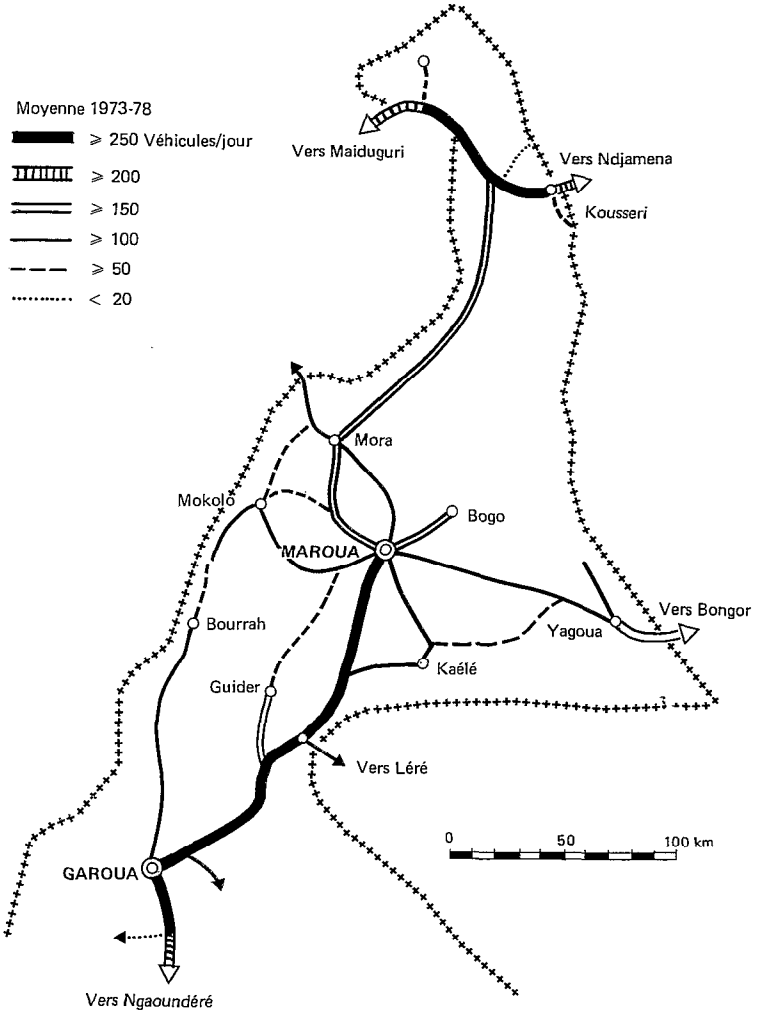

Fig. 74 Trafic routier

sont que des pistes, au tracé souvent difficile, trop peu nombreuses, mal ou pas praticables en saison des pluies, quand les eaux crevassent les chaussées, submergent les radiers, rendent les « karal » glissant comme du savon, noyant les zones basses, interrompant toute circulation pendant quelques heures, pour un mayo en crue, ou pendant plusieurs mois, dans les yaéré du Logone-et-Chari et du Mayo Danay. Qui plus est, l'observation des volumes de trafic montre que celui-ci a eu, entre la période 1970-72 et la période 1976-78 tendance à stagner (parfois à régresser) sur les routes secondaires (1), alors qu'il progressait de 69 % sur l'axe

(1) Sans compter les échanges routiers avec le Tchad, qui ont diminué de moitié entre 1973 et 1978.

Garoua-Maroua, de 71 % sur Garoua-Ngaoundéré. Malgré les efforts accomplis, une bonne partie du Nord-Cameroun souffre encore d'un enclavement considérable.

Certes, la distance, la longueur des déplacements terrestres ont provoqué un développement rapide des transports aériens, mais ceux-ci sont réservés par leur coût aux seuls cadres supérieurs des secteurs publics et privés et aux touristes. Dix vols hebdomadaires entre Yaoundé et Garoua dès 1969, treize (avec des avions

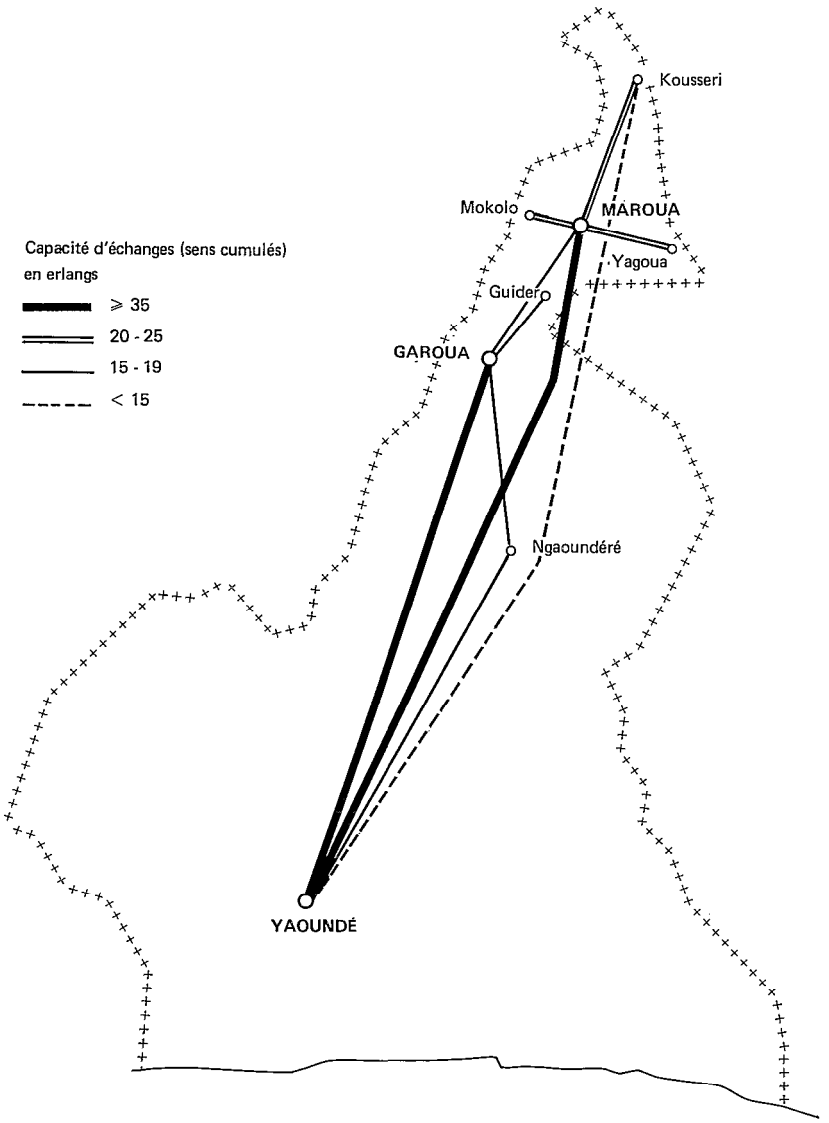

Fig. 75 Télécommunications en 1979

nettement plus gros porteurs : Boeing 737) en 1979, dont sept font escale à Ngaoundéré, trois continuent sur Ndjaména et dix sur Maroua (dont deux poussent encore vers la capitale tchadienne). Une seule ligne (Maroua-Ngaoundéré) n'utilise pas l'aéroport de Garoua, devenu le troisième du pays, aménagé maintenant pour recevoir des quadri-réacteurs intercontinentaux. Maroua reste, comme Ngaoundéré, un aéroport de catégorie B. Les pistes de Yagoua, Kaélé, Mokolo et Waza, accessibles seulement aux petits appareils, n'ont pas (ou plus) de trafic régulier. La concentration sur la capitale régionale est donc très marquée.

Pour relier le Nord du Cameroun au reste du pays et du monde, il y a aussi, maintenant, un bon réseau de *télécommunications*. Depuis 1970, un système de relais hertziens relie la province à la capitale (d'où se font les liaisons internationales). Le nombre des abonnés au téléphone a aussitôt bondi : en 1969, il y avait dans le Nord 135 lignes à Garoua, 9 à Maroua. Dès 1973, Garoua, avec 377 lignes, avait rattrapé Nkongsamba au troisième rang national, et l'avait nettement devancée en 1976, avec 530 lignes contre 470. En 1978, Garoua compte 665 lignes (très loin derrière les deux capitales, Douala : 6 300 et Yaoundé : 5 700, mais devant Bafoussam : 580, Nkongsamba : 550...) ; Maroua est au huitième rang national avec 350 abonnés ; Yagoua (105), Guider et Mokolo (93 chacune) disposent également du téléphone automatique.

Le réseau du Nord tel qu'il est installé pour la période 1978-1983 est structuré autour de deux pôles : Garoua et Maroua. La figure 75 qui donne la capacité de trafic mesurée en erlangs (1), montre que ceux-ci sont, cependant, beaucoup plus solidement reliés à la capitale qu'entre eux (19 erlangs entre Garoua et Maroua, contre 39 entre Garoua et Yaoundé, 42 entre Maroua et Yaoundé – ce qui est peu comparé aux 340 qui unissent Yaoundé et Douala, mais égal aux 43 de Yaoundé-Bafoussam). La modernisation de la province se fait par l'État et sous son contrôle : si puissants que puissent être les chefs-lieux régionaux, ils n'en seront jamais que des relais.

LE RETARD DES MUTATIONS SOCIALES

Effet direct, on l'a dit, de l'éloignement des côtes par où pénétrèrent les influences modernisatrices, l'équipement administratif, sanitaire et scolaire du Nord (1), malgré l'importance des efforts de rattrapage, reste largement en retard sur celui du Sud du pays.

1) ***L'encadrement administratif,*** mis en place dès avant la Seconde Guerre mondiale (2), reste très lâche. La province du Nord (2 233 000 habitants au recensement de 1976, soit 29 % de la population camerounaise) n'est administré que par six départements, subdivisés en vingt arrondissements, soit en moyenne 375 000 personnes par département (au lieu de 160 000 dans les trente-quatre départements du reste du pays), 111 000 par arrondissement (contre 46 000 dans le reste du pays) (3). Le Nord compte les deux plus gros départements : 500 000 habitants dans le Diamaré, 496 000 dans le Margui-Wandala, qui devancent le Wouri (avec la ville de Douala) : 483 000 ; puis viennent la Bénoué : 479 000 et l'Adamaoua : 359 000. Le seul arrondissement de Mokolo compte 324 000 âmes,

(1) Mesure d'intensité du trafic. Un erlang = occupation d'un circuit pendant 60 minutes. Les sens sont ici additionnés.

précédant celui de Bamenda (220 000) – la zone anglophone est elle aussi relativement sous-administrée – et ceux de Maroua (203 000), Garoua (184 000), Guider (181 000), Yagoua (174 000), Mora (171 000)... Des unités territoriales aussi vastes ne permettent évidemment pas d'échanges suivis entre administrateurs et administrés, ce qui freine dans tous les domaines l'action des pouvoirs publics. Certes quelques districts, allégeant la charge des sous-préfets (4), ont été créés dans les zones les plus difficiles d'accès : Dourbeye, Bourrah, Koza, Maga, « Bec de canard », mais la réforme attendue – depuis plus de dix ans – est celle qui transformerait en départements à part entière les arrondissements géants que sont Guider, Mora et Kaélé (5). C'est que le Nord manque de cadres. Car malgré la réforme constitutionnelle de 1971, qui unifia l'ancienne république fédérale, le Cameroun reste organisé selon un « fédéralisme non écrit », sage adaptation aux réalités d'un pays aux contrastes régionaux d'une exceptionnelle acuité. C'est dire que le Nord reste, pour l'essentiel, administré par des Nordistes : les fonctionnaires originaires du Sud, qui s'y sentent étrangers par le climat, la langue, la religion, les traditions, les habitudes alimentaires, n'y exercent qu'un rôle de suppléance et aspirent à rejoindre des provinces qui leur soient plus familières. C'est un élément-clé pour comprendre le Nord-Cameroun et sa vigoureuse personnalité que cette auto-administration de la province (6). Elle a comme contre-partie un sous-encadrement général : en 1970, 12% seulement des fonctionnaires fédéraux exerçaient dans le Nord, soit un agent des pouvoirs publics pour 430 habitants, au lieu de un pour 180 dans le reste du pays.

2) ***L'équipement médical*** est directement calqué sur l'organisation administrative. Il en partage les hiérarchies (avec une rigoureuse stratification entre les niveaux de la province, des départements et des arrondissements – encore que certaines grosses sous-préfectures, comme Kaélé et Guider, soient plutôt mieux équipées que les plus petites des préfectures, comme Yagoua ou Mokolo), et aussi la ténuité : de nombreuses zones marginales sont sans hôpitaux, sans médecins. Cette grille médicale administrative, qui privilégie les chefs-lieux (en particulier Garoua, avec son hôpital provincial de 500 lits et son école d'infirmières, alors que les autres hôpitaux départementaux ne comptent que 100 à 200 lits), est heureusement complétée par le réseau des missions qui ont pu installer dans certaines régions écartées (Koza, Petté, Zina,...) des infrastructures de grande valeur. Malgré les efforts accomplis, l'équipement sanitaire de la province reste très inférieur à celui du reste du pays : de 1970 à 1976, le nombre de médecins dans le Nord est passé d'environ vingt-cinq à une quarantaine (un dixième du total national, pour 29% de la population), mais ce chiffre ne représente encore qu'un médecin pour 60 000 habitants (contre un pour 20 000 dans les autres provinces, un pour 10 000 dans le Centre-Sud et le Littoral). Un si faible encadrement ne peut avoir un grand impact sur l'évolution démographique de deux millions de Nordistes.

(1) Ne parlons pas d'équipements culturels, pratiquement inexistants.
(2) Seules modifications de la trame initiale : peu avant l'Indépendance, la subdivision de Yagoua devenait le département du Mayo-Danay et l'on créait les arrondissements de Kar Hay, Méri, Bogo et Mindif, mais ces deux derniers, souvent sans titulaires, sont généralement administrés par le sous-préfet de Maroua.
(3) L'encadrement administratif de la province est amélioré depuis avril 1982 par la création de nouveaux départements et la division en trois de la province en 1983.
(4) Sur lesquels repose l'essentiel de la gestion de routine.
(5) C'est justement l'objet du décret d'avril 1982, adopté alors que ce texte était déjà rédigé.
(6) Il est indispensable aussi de savoir que cette administration nordiste est essentiellement peule, ou « foulanisée » : la modernisation, pour les Païens, passe par l'assimilation (assez facile) au seul groupe dont l'idéologie et le comportement peuvent s'imposer comme modèle universel.

3) ***Le retard de la scolarisation du Nord*** est très spectaculaire dans un pays qui est, à ce point de vue, l'un des plus avancés d'Afrique Noire : selon le recensement de 1976, 30,9 % seulement des enfants de 6 à 14 ans fréquentent l'école dans la province du Nord, au lieu de 81,5 % dans le reste du Cameroun (92,1 % dans la province du Centre-Sud, 90,6 % dans celle du Littoral). Le phénomène, décisif pour l'avenir, mérite que l'on s'y arrête un moment.

La lenteur de la pénétration de la scolarisation – élément majeur de toute évolution sociale – est bien sûr l'effet de la distance, mais elle a été fortement aggravée par un fait historique : les administrations coloniales, allemande puis française, cherchèrent à appuyer leur autorité sur les structures politiques musulmanes, censées contrôler les masses païennes. Pour ne pas choquer les convictions religieuses de ces précieux auxiliaires, la province fut donc pratiquement fermée aux missions chrétiennes jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Or ce sont celles-ci qui ont, ailleurs, diffusé massivement l'instruction : l'administration se contentait de créer des « écoles de fils de chef » afin de s'assurer la fidélité des élites locales. En 1914, il existait au Cameroun allemand 634 écoles, dont une seule dans le Nord (à Garoua, depuis 1905). En 1955, quand les choses commencèrent à bouger, il n'y avait dans la province que douze écoles primaires, toutes dans des chefs-lieux administratifs (Maroua et Ngaoundéré depuis les années 1920, Mora, Guider, Mokolo, Kaélé, Yagoua, etc. depuis le milieu des années 1930), avec un cours supérieur et une école professionnelle à Garoua. Une cinquantaine d'enfants seulement avaient alors atteint le certificat d'études primaires, sur plus d'un million d'habitants (MARTIN, 1970, pp. 295-335).

Certes, des progrès considérables ont été accomplis : de 1945 à 1958, on était passé de quelques centaines d'élèves à plus de 20 000. A l'Indépendance, ils étaient 28 800 et, depuis, l'essor a été impressionnant :

Tableau 25 : Progrès récents de la scolarisation au Nord du Cameroun

1963	=	46 900 élèves, soit	+ 63 % en trois ans
1966	=	62 500 élèves, soit	+ 33 % en trois ans
1969	=	75 600 élèves, soit	+ 21 % en trois ans
1972	=	93 100 élèves, soit	+ 23 % en trois ans
1975	=	109 000 élèves, soit	+ 17 % en trois ans
1976	=	112 700 élèves, soit	+ 3,3 % en un an

Soit près d'un quadruplement en une quinzaine d'années. De 1963 à 1976, le nombre des élèves a été multiplié par 2,2 dans le Diamaré et la Bénoué (soit respectivement 14 500 et 13 000 places supplémentaires), par 2,6 dans le Margui-Wandala et le Mayo Danay (8 500 chacun).

La faiblesse numérique globale n'est pas le seul critère ; elle n'est même que le premier d'une série de facteurs négatifs qui se renforcent mutuellement. Alors que dans le Sud, l'équilibre entre les sexes est à peu près atteint, on ne compte que 420 filles pour 1 000 garçons dans les écoles de la Bénoué, 401 dans le Margui-Wandala, 361 dans le Diamaré, 193 dans le Mayo Danay : au total, 26,8 % de filles dans les écoles du Nord, au lieu de 46,5 % dans celles du reste du Cameroun. Désavantagées en nombre, les filles le sont encore plus en chances scolaires : elles ne forment plus que 13,1 % des effectifs du CM2 (la dernière année de l'enseignement primaire), contre 42,9 % dans le reste du pays.

Réservé aux garçons, cet enseignement l'est aussi aux citadins : dans le Diamaré, les villes regroupent 18,5 % de la population totale et 26,4 % des élèves ; dans le Margui-Wandala 2 % et 8,9 % ; dans la Bénoué 20,6 % et 44,3 %...

Dans une province où la langue française est peu répandue (la langue véhiculaire est, rappelons-le, le foulfouldé), la déperdition scolaire est très forte : le Nord compte 9,2 % des élèves du pays, mais 13,4 % de ses redoublants. Déchet qui est surtout fort aux deux premières années : 16,5 % des redoublants camerounais au Cours d'initiation et 14,6 % au Cours préparatoire : ce qui veut dire qu'une fois ce barrage franchi, les élèves qui subsistent ont un taux de succès supérieur à ceux des régions où tout le monde participe un peu à la civilisation moderne.

L'enseignement secondaire reste rare : dix-huit établissements, dans les six départements de la province (ce n'est que depuis les années 1969-71 que chacun d'eux a au moins un collège), accueillent 4 900 collégiens, soit 4,6 % du total national (1), dont seulement 580 filles (11,6 %, alors que, dans le reste du pays, elles forment 32,4 % des effectifs secondaires). S'y ajoutent quatre collèges et lycées techniques : 540 élèves (dont seulement 57 filles : 10,5 %), 1,7 % de l'ensemble national (où le technique représente 23 % de l'enseignement secondaire, contre 11 % dans le Nord), ainsi que 180 pensionnaires des écoles normales d'instituteurs de Garoua, Maroua et Pitoa (14 % du pays, ce qui est un peu mieux). En 1969, année où il avait été possible de faire le décompte, le Nord n'avait fourni que 1 % du nombre des candidats au baccalauréat.

L'impact de la scolarisation est donc très faible, comme le montre le tableau suivant, qui donne les proportions d'analphabètes dans les classes d'âges les plus actives, celles sur lesquelles repose la capacité d'innovation, d'amélioration de l'efficacité, c'est-à-dire de développement.

Tableau 26 : Pourcentage d'analphabètes (deux sexes réunis)

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans
Bénoué	66,7 %	78,2 %	82,9 %
Diamaré	67,2 %	81,2 %	84,3 %
Mayo Danay	76,8 %	90,6 %	96,1 %
Margui-Wandala	87,9 %	93,0 %	93,6 %

(A titre de comparaison, les chiffres sont dans le Ntem [Ebolowa] – le plus anciennement et profondément scolarisé des départements du Centre-Sud : 2,6 %, 10,7 %, 27,6 %, ou bien dans la Mifi [Bafoussam], comme illustration du rattrapage rapide d'un retard scolaire par les Bamiléké : 12,8 %, 50,1 %, 80,6 %).

La pénétration de l'enseignement secondaire se marque encore moins : il n'y a dans la province que 14 400 personnes (dont 20,3 % de femmes) qui suivent ou ont suivi un enseignement (général ou technique) de ce niveau, soit juste 1 % de la population âgée de plus de 10 ans (0,4 % pour les femmes), contre 336 000 dans le reste du pays : 9,9 % des mêmes classes d'âge (donc dix fois plus). C'est pour maintenir un minimum d'équilibre entre les régions du pays dans l'accès aux postes-clés de la République Unie qu'il a fallu instaurer un « numerus clausus », de droit ou de fait, qui assure aux originaires du Nord un certain pourcentage d'entrée dans les grandes écoles qui forment magistrats, hauts fonctionnaires ou officiers.

Mais si le Nord est globalement sous-scolarisé, ce n'est certes pas de façon homogène : la figure 76 présente des disparités marquées. Dans l'arrondissement

(1) 4,1 % dans le seul second cycle : la déperdition en cours d'études est donc faible.

de Garoua, 60,6 % des enfants (des deux sexes) de 10 à 14 ans – la tranche d'âge la mieux scolarisée – vont à l'école en 1976 ; ils sont 52,1 % dans celui de Kaélé, 51,7 % à Maroua. A Kar Hay (44,8 %), on approche la moitié, mais il n'y a parmi eux que 138 filles pour 1 000 garçons – record national de déséquilibre. Guider, Yagoua, Mindif, Bogo ne scolarisent que le tiers de leurs enfants, Mora et Méri le quart. Mokolo vient en queue de tout le pays (1) avec seulement 19,7 %, chiffre bien faible même s'il est le double d'il y a dix ans. En 1969, il avait été possible de retrouver l'origine des élèves du secondaire (2) : sur 40 200 collégiens francophones (10 pour 1 000 habitants), 1 220 – 3 % – étaient issus du Nord (0,8 pour 1 000 habitants) mais de façon fort inégale (moyenne nationale : 10 pour 1 000), 1,1 dans la Bénoué, 0,9 dans le Diamaré, 0,7 dans le Mayo Danay, 0,3 dans le Margui-Wandala.

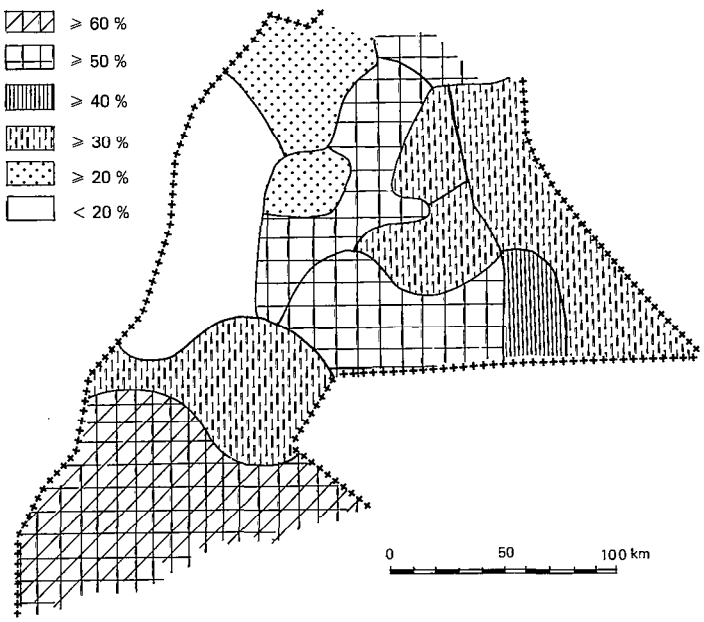

Fig. 76 Taux de scolarisation des 10-14 ans (1976)

Le simple gradient géographique ne fonctionne plus : il faut ici avoir recours à d'autres instruments d'analyse que la distance et la durée. C'est à l'échelle des ethnies, des structures internes de chacun des groupes humains et des comportements spécifiques qu'elles individualisent, que se trouve l'explication, comme l'a montré le sociologue Jean-Yves MARTIN (3).

(1) Pratiquement tous les arrondissements du Centre-Sud, du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest sont au-dessus de 90% (plus de 98% pour une trentaine d'entre eux).
(2) Yves MARGUERAT : « Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun », ORSTOM, Yaoundé, 1979, 125 p. *multigr.*
(3) Jean-Yves MARTIN : op. cit. et « Sociologie de l'enseignement en Afrique Noire » in *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol LIII, n° 2, 1972 : 337-362, d'où sont extraits les tableaux suivants.

Dans le Nord, la modernisation a été jusqu'ici trop faible pour niveler les différences. Elle les a au contraire exacerbées par les attitudes prises envers elle : certaines ethnies la rejettent de toutes leurs forces ; d'autres s'y précipitent ; d'autres encore adoptent des attitudes contradictoires selon leurs diverses catégories sociales.

Dans les années 1970, la situation ethnique se présentait ainsi :

Tableau 27 : Origine des élèves du secondaire par grands groupes de population

Ethnies	Population totale	Présence dans le secondaire classe de 5ème	classe de 3ème
Païens de montagne	25,3 %	10,4 %	5,2 %
Païens de plaine	24,7 %	37,1 %	32,8 %
Païens de la Bénoué	6 %	5,9 %	12 %
Foulbé	20,9 %	16,9 %	20,8 %
Musulmans non-Foulbé	12 %	10,7 %	13 %

La proportion de montagnards (c'est-à-dire d'habitants du Margui-Wandala) était donc deux fois et demi plus faible en classe de 5e que dans la masse de la population, et cinq fois plus faible en classe de 3e. Les ethnies musulmanes (Foulbé ou autres : Kotoko, Mandara...) ont un taux inférieur à leur importance relative en 5e, mais supérieur en 3e : ceux qui entreprennent des études secondaires ont de meilleures chances de succès. Les « Païens de plaine » (arrondissements de Guider, Kaélé, Kar Hay et Yagoua) sont massivement présents dans l'enseignement secondaire, mais, en réalité, de façon très inégale d'ethnie à ethnie.

Tableau 28 : Répartition des élèves du secondaire entre les « Païens » de plaine

	Populat. totale	Classe de 5ème
Guiziga	3,5 %	1,6 %
Mousgoum (1)	3 %	1,6 %
Massa	6,7 %	6,5 %
Guidar	3,1 %	6,2 %
Toupouri	5,8 %	11,7 %
Moundang	2,5 %	9,4 %

(1) Leur islamisation reste trop partielle pour modifier leurs comportements sociaux.

Les Guiziga et les Mousgoum sont deux fois moins nombreux dans les collèges que dans la population, les Massa en nombre équivalent, les Guidar et les Toupouri deux fois plus nombreux, les Moundang près de quatre fois.

Nous retrouvons là des types de comportements qui ont déjà été longuement décrits dans cet ouvrage : l'attitude envers l'école, le désir ou le refus de lui confier ses enfants, l'acharnement ou le désintérêt à les y voir persévérer sont parallèles

aux autres réactions devant les innovations du monde moderne. Reprenons les conclusions de Jean-Yves MARTIN, à qui nous avons emprunté ces chiffres : « *Trois grands types de réaction : refus, adhésion, adaptation. Les réactions de refus sont le fait de l'ensemble des ethnies païennes de montagne, de quelques ethnies païennes de plaine comme les Massa, les Mousgoum et les Guiziga, et d'une ethnie musulmane, les Arabes Choa (du Logone-et-Chari). Leur refus de la scolarisation s'accompagne d'un refus généralisé du changement et de la modernisation, que celle-ci prenne la forme des structures modernes d'administration et d'encadrement technique ou des façons culturales modernes. A l'opposé de ce groupe de "résistants" nous trouvons un ensemble d'ethnies qui adhèrent totalement à la scolarisation : (...) une ethnie musulmane, les Kotoko (du Logone-et-Chari, urbanisés depuis des siècles) et surtout les Païens de plaine : les Toupouri, les Guidar et les Moundang. (...) Chez eux, l'adhésion à l'enseignement moderne manifeste une adhésion globale à la modernité, et l'on peut enregistrer, dans ces ethnies, un rythme rapide de changement dans tous les domaines : économique, politique, éducatif et même religieux. (...) Enfin nous constatons un phénomène remarquable d'adaptation chez les Foulbé : ils n'ont jamais accepté totalement la scolarisation, mais il y a toujours eu des enfants foulbé à l'école, même s'ils étaient des fils d'esclaves, car les Foulbé sont très généreux dans la dévolution de leur "nationalité". Le résultat se lit dans leurs taux actuels de scolarisation : une représentation moyenne. (...) Les Foulbé, qui ont les activités les plus diversifiées sur le plan économique, particulièrement dans le domaine du commerce et des échanges, n'ont pas voulu rester à l'écart des courants de modernisation ; ils n'ont pas voulu davantage abandonner leur mode de vie séculaire. Ils se sont adaptés à la modernité en l'intégrant à leur dynamisme traditionnel. Ils n'ont pas modifié leur stratégie précoloniale, qui était universaliste et expansionniste. Ils sont toujours dominateurs et assimilationnistes, et ils ont simplement utilisé les moyens de l'État moderne pour maintenir et étendre un pouvoir traditionnel. Aujourd'hui comme il y a près de deux siècles, c'est par rapport aux Foulbé que se situent les autres ethnies du Cameroun septentrional (1).* »

La scolarisation est donc à la fois le signe et la cause d'une profonde redistribution des cartes, d'une nouvelle définition des relations et des rapports de force entre groupes. Le paysan matakam refuse autant que cela lui est possible de donner son enfant à l'école : il sait bien que celui-ci ne lui reviendra pas, et qu'il a plus de risques de dériver vers la prolétarisation que de chances de parvenir à une véritable promotion. Le jeune Moundang croit fermement qu'il peut « s'en sortir » à la force du poignet, améliorer son sort, que ce soit par le coton ou par le « papier ». Les Foulbé sont l'objet d'une (relative) révolution interne : les élites dirigeantes traditionnelles, ayant refusé leurs héritiers légitimes à l'école des Chrétiens, se voient concurrencées, parfois supplantées, par leurs anciens subordonnés, que leurs diplômes font accéder aux sommets des nouvelles hiérarchies de pouvoir. Parti longtemps après le Sud, le Nord entre à son tour dans l'ère des grands remue-ménage.

LE DÉMARRAGE ÉCONOMIQUE

1) La monétarisation de la province est naturellement fondée sur l'essor des *cultures commerciales*, analysé au début de cette partie. Après les déboires des années de sécheresse (surtout de 1970 à 1974), l'essor de la production a repris : l'arachide est passée de 23 800 tonnes en 1975 à 40 700 en 1978, le riz de 6 600 tonnes en 1975 à 17 000 en 1976, 23 000 en 1978 [le projet SEMRY II, dans la région de Pouss, devant

(1) J.Y. MARTIN, op. cit. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1972 : 360-361.

fournir bientôt 40 000 tonnes supplémentaires d'une denrée alimentaire dont la consommation croît rapidement (1)], et le coton, qu'un effort vigoureux (récompensé par une hausse spectaculaire des rendements : 400 kg/ha avant 1970 en moyenne, 600 en 1976, 1 300 à 1 400 en 1979-80) et surtout une forte hausse du prix payé au paysan (20 F le kg dans toute la période 1960-70 et au-delà, 38 F en 1974, 43 F en 1975 et 76, 50 F en 1977, 65 F en 1978) ont ramené aux volumes d'avant 1970 : 40 000 tonnes en 1975, 50 000 l'année suivante, puis rechute en 1977 et surtout 78 (48 et 41 000), reprise en 1979 (60 000) et 1980 (80 000) ; 84 000 tonnes sont attendus en 1981 (2).

2) Cet afflux d'argent dans une province jusqu'ici très peu concernée par les grands circuits économiques anime progressivement son *réseau commercial.* On a déjà vu l'intensité des échanges traditionnels. Rappelons simplement que l'échelon supérieur, celui qui assure la diffusion des marchandises à partir des villes, est entre les mains de négociants syro-libanais (3) et surtout, croissant sans cesse en nombre et en importance, de toute une hiérarchie de commerçants haoussa-foulbé (4), communément appelés les « al-hadji », car il n'y a de réussite sociale que consacrée par le pèlerinage à la Mecque. Les plus puissants ont maintenant une envergure économique nationale ; ils ont toujours prudemment diversifié leurs activités (au commerce s'ajoutent les transports, l'immobilier...) et certains investissent maintenant dans l'industrie, à Garoua et même à Douala.

Au sommet de la pyramide commerciale sont les vieilles compagnies de traite, qui ne font plus, aujourd'hui, que la distribution des produits importés (ou fabriqués dans le Sud) : firmes françaises (SCOA, SOUDANAISE, DUCAM), anglaises (KING), hollandaises (CCHA), etc. (5), avec chacune plusieurs dizaines de salariés. C'est dès avant l'Indépendance que, au Nord-Cameroun comme ailleurs en Afrique francophone, leur grande mutation spatiale s'est opérée : l'abandon des succursales des petites villes (éventuellement revendues à leur ancien gérant) et le repli sur les capitales économiques (avec simultanément repli sur le commerce de gros, ou très spécialisé). Dans le cas du Nord, c'est Garoua qui en a bénéficié ; là encore la distance a joué en faveur de l'autonomie de la province : il fallait obligatoirement aux compagnies nationales un relais pour traiter les affaires d'une région aussi éloignée des sièges, sis à Douala ou à Yaoundé (sur les vingt-cinq firmes les plus importantes en 1978 – toutes présentes à Douala, vingt à Yaoundé – sept ont une agence à Garoua, contre quatre seulement à Nkongsamba et à Bafoussam, et ce sont les plus puissantes). Mais Maroua, second pôle du Nord, a beaucoup souffert de la concurrence de Garoua : elle a difficilement maintenu, à la fin des années 1970, les chiffres d'affaires et le niveau d'équipement qu'elle avait au milieu des années 1960. C'est essentiellement en tant que centre du petit commerce, qu'elle reste un grand foyer commercial : en 1970, elle comptait 475 patentes (6) –

(1) Les importations camerounaises de riz ne cessent (avec des fortes variations interannuelles) d'augmenter : *5 000 t en 1968, 10 000 en 1970, une pointe à 33 000 en 1972, 17 000 en 1973, 19 000 en 1975,* 23 000 en 1978 (soit 1,5 milliards de F.). Rappelons qu'il y a d'autres projets rizicoles que celui de Yagoua (Plaine des Mbo, Plaine de Ndop, Mbandjock), qui pourront produire ensemble une quarantaine de milliers de tonnes.
(2) Le IVe Plan (1976-81), trop optimiste, en prévoyait 125 000, soit un rythme de croissance de plus de 20 % par an.
(3) Autre différence avec le Sud, où ce rôle est tenu par des Grecs.
(4) Les deux peuples sont dans ce domaine en étroite symbiose.
(5) La SONAC (Compagnie nationale) qui assurait une bonne part de la distribution dans le Nord (y compris dans des secteurs peu rentables) a été supprimée il y a dix ans comme trop déficitaire.
(6) Impôt prélevé sur les entreprises faisant moins de cinq millions de chiffre d'affaires annuel.

septième rang national – contre 192 seulement à Garoua (et 113 à Guider, aucune autre ville du Nord ne dépassant 50, hormis Mokolo : 61). Il y a donc complémentarité entre les deux capitales économiques du Nord, la traditionnelle et la moderne, comme il y a complémentarité entre les deux secteurs commerciaux.

3) Le Nord connaît aussi, maintenant, un début *d'industrialisation* non négligeable. L'éloignement par rapport aux grands centres économiques offre l'avantage qu'il protège le marché local de leur concurrence, mais c'est un lourd handicap pour l'approvisionnement en matières premières, en énergie, en outillage, en maintenance, etc ; handicap qui s'ajoute aux autres inconvénients dus au retard général de la province : la faible monétarisation limite le marché potentiel ; les capitaux disponibles sur place sont infimes par rapport aux besoins ; la sous-scolarisation réduit le choix de la main-d'œuvre ; le tissu économique est absent en dehors des villes...

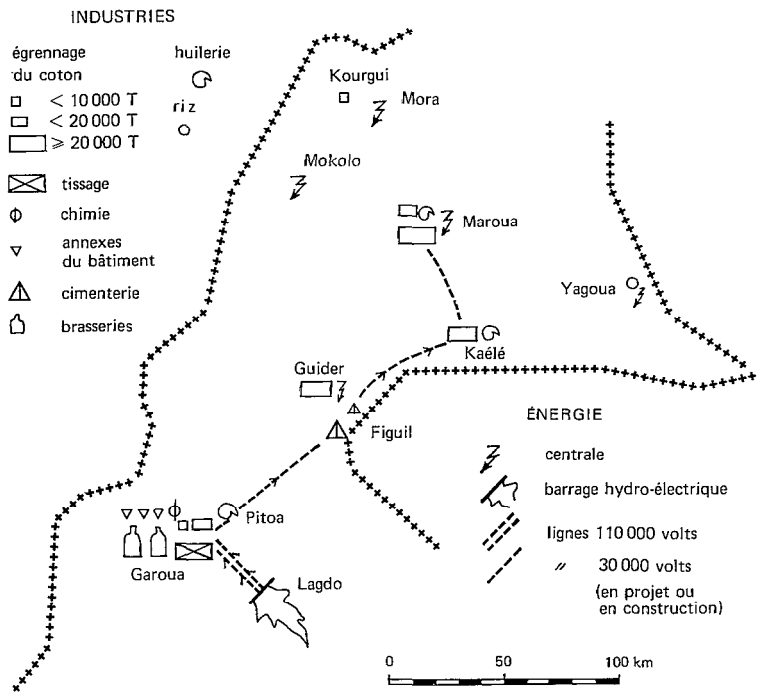

Fig. 77 Énergie et industries

L'*énergie* doit être entièrement importée (fig. 77). L'électricité est produite dans la région par six centrales thermiques, pour la plupart de très faible importance (celles de Mokolo et Mora produisent moins de 400 000 kW-heures par an, celle de Guider 600 000, celle de Yagoua 1 500 000) et toutes récentes (postérieures à 1975, sauf celle de Mokolo). Seules les villes de Maroua et de Garoua disposent de

l'électricité depuis une vingtaine d'années et avec une certaine puissance : quatre millions et demi de kWh produits à Maroua en 1978, trente-quatre et demi à Garoua. Malgré la rapidité de la croissance (en 1967, Maroua n'en produisait qu'un million et demi et Garoua six), c'est encore insuffisant par rapport au développement des besoins (industriels et domestiques). L'équipement installé à Garoua doit être presque doublé (passant de 13 à 23 MW) et raccordé à Figuil, Kaélé et Maroua par une ligne à 30 000 volts. Mais le déblocage ne sera assuré qu'à partir de 1983, quand entrera en service le barrage de Lagdo (72 MW de puissance installée), d'où une ligne à 110 000 volts pourra apporter à Garoua trois cents millions de kWh. (Mais la principale finalité de ce barrage, construit par la coopération chinoise sur un encaissement particulièrement favorable de la Bénoué, à 50 km au sud-est de Garoua, sera l'aménagement hydro-agricole de 8 000 hectares de plaine alluviale.)

L'activité industrielle se répartit en deux branches : le ravitaillement du marché local et la mise en valeur des ressources de la province. (Les grands travaux d'infrastructure ou d'équipement urbain sont d'une importance certaine – en nombre d'emplois, en chiffre d'affaires, en retombées locales – mais temporaire. Nous ne les mentionnerons ici que pour mémoire.)

Parmi les *ressources naturelles* de la région, le gisement de calcaire de Figuil, entre Garoua et Kaélé, a permis d'implanter en 1971 un complexe de fabrication du ciment (venu s'ajouter à la petite entreprise de chaux ROCA, installée là de longue date, avec sa production de 2 000 t et ses 44 salariés). La CIMENCAM (1) a connu un remarquable essor : la capacité de production, initialement de 26 000 tonnes par an, puis de 50 000 t en 1976, est maintenant de 70 000 tonnes, pour un chiffre d'affaires d'un milliard et demi de F. CFA (avec 188 emplois, ce qui est proportionnellement très peu) ; elle sera portée en 1982 à 100 000 tonnes. A ce rythme, les 600 000 tonnes du gisement de Figuil seront vite épuisées, mais il sera relayé par celui tout proche, de Bidzar, beaucoup plus important (2 500 000 tonnes) et plus varié (il comprend des marbres de qualité intéressante).

Les ressources agricoles forment la base de l'industrialisation du Nord. La culture de l'arachide a permis l'établissement précoce d'une petite huilerie à Pitoa, mais celle-ci a connu bien des difficultés, tant pour disposer d'un approvisionnement régulier que pour tenir le marché face aux autres huiles alimentaires. Le développement de la riziculture dans le Mayo Danay a nécessité l'installation à Yagoua d'une usine de décorticage du paddy qui conditionne le riz vendu dans le Nord : soixante millions de chiffre d'affaires pour 9 500 tonnes traitées en 1978 (2).

La grande affaire, c'est évidemment le coton. Fondée en 1949, la C.F.D.T. (Compagnie française pour le développement des textiles, devenue en 1974 la firme nationale SODECOTON) a rapidement parsemé la région d'usines d'égrenage de plus en plus puissantes pour traiter la production qu'elle encadre. Kaélé, berceau (3) et longtemps tête de la Compagnie, a reçu dès 1953 une première unité qui, d'agrandissement en agrandissement, est restée la plus importante du groupe (capacité d'égrenage de 25 000 tonnes). Puis vinrent Garoua I (3 000 t) en 1956, Mora-Kourgui (9 000 t actuellement) en 1959, Maroua I (15 000 t) en 1963, suivies de

(1) Qui possède une autre usine beaucoup plus importante, à Douala, non prise en compte ici. La République du Tchad a participé à l'investissement ; sa consommation est maintenant presque nulle, mais il faudra bien un jour rebâtir Ndjaména.

(2) La viande du bétail du Diamaré a servi pendant dix ans à la fabrication de « corned-beef » par la conserverie de Maroua-Salak. Mais celle-ci n'a pas réussi à se maintenir : de 900 000 boîtes en 1969, on était tombé à 250 000 en 1976 et il a fallu fermer.

(3) L'implantation s'est faite là de façon plus accidentelle que calculée, à cause du bon accueil de l'administration locale. La SODECOTON, elle, a son siège à Garoua.

dédoublements : Garoua II en 1966 (10 000 tonnes) et Maroua II en 1968 (22 000 t), enfin Guider en 1972 (24 000 t) (1).

Un sous-produit du coton s'est révélé particulièrement fructueux : l'huile alimentaire que l'on peut extraire de graines, initialement brûlées ou jetées. La petite huilerie installée en 1967 à Kaélé s'est beaucoup agrandie ; elle raffine entièrement son huile (au début traitée à Pitoa) et la conditionne en bouteilles de plastique qu'elle fabrique elle-même. Une deuxième usine a été installée en 1972 à Maroua, portant la capacité de production à trois millions de litres (2,8 réalisées en 1975). Une troisième huilerie permet maintenant de livrer 5,2 millions de litres d'une excellente huile de table, contribution intéressante à l'alimentation de la province. En plus de son influence dans la vie rurale, la SODECOTON se retrouve donc à la tête d'un petit empire industriel, employant près d'un millier de salariés permanents et 1 200 à 1 500 saisonniers.

30 à 40 % environ des fibres de cotons produites par les usines de la SODECOTON sont pris en charge par la CICAM (2), qui les file et les tisse dans son usine de Garoua, puis les teinte, les imprime ou les apprête dans son usine de Douala (3), donnant ainsi au Cameroun une chaîne de production intégrée à l'échelle nationale qui couvre la plus grande partie des besoins du pays. Ouverte en 1966, l'usine de Garoua a connu rapidement une série d'extensions (dont, en 1972 et 1974, la création puis le doublement d'une unité de fabrication de draps, destinés à l'exportation vers l'Europe qui ont porté sa production de 7 millions de mètres en 1968 à 20 en 1972 et 45 en 1980 ; la main-d'œuvre est passée de 330 salariés en 1970 à 840 en 1978, faisant de l'usine CICAM le premier employeur privé de la ville, et son plus gros chiffre d'affaires (2,6 milliards).

Le secteur industriel destiné au marché local n'est composé que d'une dizaine de très petites entreprises installées à Garoua, essentiellement dans le secteur du bâtiment et ses annexes (matériaux de base ou de finition, menuiserie...), un peu de production alimentaire, une petite savonnerie (à capitaux locaux)... Une seule grosse entreprise, émanation du groupe industriel qui garde fermement le plus fort chiffre d'affaires du pays, le complexe S.A. BRASSERIES DU CAMEROUN : fabrication et mise en bouteilles de boissons gazeuses (Coca-Cola et consorts) dès 1966, de bière dès 1968. En dix ans, la main-d'œuvre de l'usine de Garoua est passée de moins de 100 à 212 emplois, le chiffre d'affaires de 500 à 1 800 millions de F., pour 100 000 hl de bière (4) et 30 000 hl de boissons sucrées. Le marché des boissons est si florissant qu'une autre usine, produisant la gamme des produits Pepsi-Cola, s'installe à Garoua en 1980 : 1,8 milliards d'investissement pour produire 100 000 hl (puis 200 000), avec 150 salariés.

Au total, l'industrialisation du Nord se réduit à quelques PME insignifiantes et à quatre très grosses entitées : SODECOTON, CICAM, CIMENCAM et SABC, qui, hormis les deux premières, n'ont aucunes relations économiques entre elles. En tout 3 000 ouvriers (dont la moitié pour la SODECOTON et le SEMRY), 6 milliards de chiffre d'affaires proprement industriel : c'est bien peu (5). A cette faiblesse

(1) Soit 110 000 t de capacité théorique. Avec la croissance de la production cotonnière, il faut maintenant voir plus grand. Une nouvelle usine est prévue à Mayo Galké.
(2) Cotonnière Industrielle du Cameroun. Comme pour la CIMENCAM, l'État tchadien, destinataire d'en principe 10 % de la production, est actionnaire minoritaire.
(3) Qui travaille aussi avec des écrus importés.
(4) Le total de la production camerounaise atteint le chiffre de 1 840 000 hl en 1978, soit une consommation annuelle de 320 litres de bière par personne dans le Sud, de 45 litres seulement dans le Nord.
(5) Ceux de SODECOTON et de SEMRY sont indissociables de leurs activités agricoles.
A titre de comparaison, Douala, seul véritable foyer industriel du pays, compte une cinquantaine d'entreprises faisant plus de 200 millions de CA, qui emploient près de 15 000 personnes et produisent pour 75 milliards de F (en 1978). Les chiffres de cette partie sont extraits de documents du Ministère du Plan et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Douala.

globale et à cette non-intégration s'ajoute l'absence d'impulsion locale : l'industrialisation vient du Sud, avec une forte incitation de l'État, lui-même partie prenante active (SODECOTON et SEMRY sont des firmes para-publiques ; l'État possède 26 % des actions de CICAM, 43 % de CIMENCAM et même 9 % de SABC). Ce sont là les caractères typiques d'une industrialisation à ses balbutiements.

4) Autre potentialité économique régionale en voie de développement, le *tourisme*. L'isolement du Nord, assurant la sauvegarde de sa nature et de ses civilisations originales, se révèle ainsi un avantage majeur à l'heure des voyages aériens.

Les beautés du Nord-Cameroun sont en effet parmi les plus saisissantes d'Afrique. Les Monts du Mandara : pitons volcaniques du pays des Kapsiki (en particulier le site célèbre de Rhoumsiki), cols de Koza, de Méri, de Tourou..., la plaine à inselbergs qui les prolonge à l'est, surtout de Mora à Maroua (et jusqu'au pic de Mindif, pain de sucre parfait dressé d'un seul jet vertical de 300 m), la douce vallée du Logone, celle plus sévère de la Bénoué, les plateaux tabulaires du Tinguelin et bien d'autres sites encore, offrent des paysages à vous couper le souffle. Dans les yaéré du Logone-et-Chari, la réserve de Waza (170 000 ha) est l'une des plus giboyeuses d'Afrique, la plus riche, sans aucun doute de cette partie du continent.

Les paysages agraires des Matakam et de la route « Centre Massif », avec les cases rondes au toit pointu éparpillées au milieu d'immenses escaliers de terrasses, les danses des Podokwo d'Oudjila, les cases-obus des Mousgoum (du moins, ce qu'il en reste), les cuirs et les broderies de l'artisanat peul, la bigarrure des grands marchés de Mora, Maroua, Pitoa, Doukoula font du Nord-Cameroun une région d'un exceptionnel pouvoir de fascination – tous les auteurs de cette synthèse en ont été définitivement marqués et ont gardé pour lui une passion qui n'est pas que scientifique...

Ceux qui sont prêts à payer cher leur dépaysement en auront pour leur argent. Il faut donc leur permettre d'y venir le dépenser. Des efforts remarquables ont, dans ce domaine aussi, été accomplis depuis dix ans. L'aéroport de Garoua peut maintenant recevoir des « charters » de Douala ou directement d'Europe. L'équipement hôtelier, naguère bien rudimentaire en volume et en confort, a été pratiquement créé de toutes pièces : Maroua offre une centaine de lits (dont la moitié de bon « standing ») et Garoua le double, presque tous d'excellent niveau ; Rhoumsiki et Waza ont des capacités d'accueil moins luxueuses mais efficaces ; Mokolo, Yagoua, peuvent satisfaire ceux qui sortent des sentiers battus. Une promotion publicitaire intense a été lancée, en liaison étroite avec la compagnie aérienne nationale CAMAIR.

Les résultats sont là : le nombre des touristes est passé de 12 000 en 1970 à plus de 100 000 aujourd'hui. Plusieurs centaines d'emplois ont été créés directement ou indirectement. L'afflux d'argent est difficile à chiffrer, mais évident.

Mais si les paysages et les réserves de faune n'ont rien à perdre à cet afflux de touristes, il n'en va pas de même pour les populations concernées (mais non consultées). Il n'est pas sans danger, pour des peuples jusqu'ici libres et fiers, d'être brutalement transformés en bêtes curieuses, que l'on vient contempler bouche-bée, le temps d'un arrêt de l'autocar, entre un beau site et un troupeau de gazelles, et que quelques aumônes font, au commandement, danser, chanter, travailler ou poser pour des photos qui vaudront à leur auteur une réputation de hardi explorateur dans les salons des pays nantis. Quels effets ceci a-t-il sur ces peuples, dont la vie quotidienne ou les rites les plus sacrés sont ainsi transformés en spectacle ? Comment ne pas remettre en question toutes les valeurs ancestrales

quand déferlent ces incompréhensibles étrangers, oisifs et visiblement richissimes ? Dans ce monde hors de l'économie monétaire, quelle société peut résister quand mendier rapporte plus d'argent que travailler ?

A ce « contact des cultures », qui est en fait le choc du pot de fer contre le pot de terre, les sociétés traditionnelles du Nord-Cameroun risquent une brutale désagrégation (il y en a d'autres exemples en Afrique, aussi navrants) et nul, parmi les responsables comme parmi ceux qui aiment ce pays, ne peut l'envisager sans broncher.

Chapitre XIX

Y. MARGUERAT

LE RÉSEAU URBAIN ET LA FORMATION D'UNE RÉGION

La formation du système urbain - la population des villes - les activités des villes.

Dans le cadre fixé par des frontières artificielles à l'origine mais de plus en plus concrètes à mesure que se forment et s'individualisent les nations africaines, une région est en train de naître, organisée par les administrations de l'appareil d'État, structurée par les flux croissants d'hommes, de produits et d'argent, polarisée par le réseau urbain qui se met en place.

LA FORMATION DU SYSTÈME URBAIN

En Afrique Noire, en général, les villes ont été créées par la colonisation, comme relais des fonctions administratives et commerciales. Les relais ont cessé d'être opératoires quand la facilité des transports a permis la concentration sur une seule métropole côtière ; d'où l'effondrement des réseaux urbains pyramidaux et une restructuration « macrocéphale » de l'espace, où une seule ville, cumulant tous les facteurs de croissance urbaine, domine sans intermédiaires une poussière de centres secondaires, qu'aucune bourgeoisie locale n'est en mesure d'animer ni de défendre.

Le Cameroun fait relativement exception à la règle (1) : la dualité Yaoundé (capitale politique) / Douala (capitale économique) limite les effets desséchants de la macrocéphalie et permet la prospérité d'actives villes moyennes (Bafoussam, Nkongsamba, Bamenda,...) ; surtout, son extrême diversité régionale rend obligatoire une certaine décentralisation. C'est à cela que le Nord doit sa ferme personnalité provinciale, dominée par l'une des rares véritables capitales régionales africaines : Garoua.

(1) cf. – Anne-Marie COTTEN et Yves MARGUERAT : « Deux réseaux urbains africains. Cameroun et Côte d'Ivoire », in Cahiers d'Outre-Mer, n° 116, 1976 (pp. 348-385) et n° 120, 1977 (pp. 348-382).
– Yves MARGUERAT : « Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique Noire », in Cahiers ORSTOM Sciences Humaines, vol. XV, n° 2, 1978 (pp. 173-185).

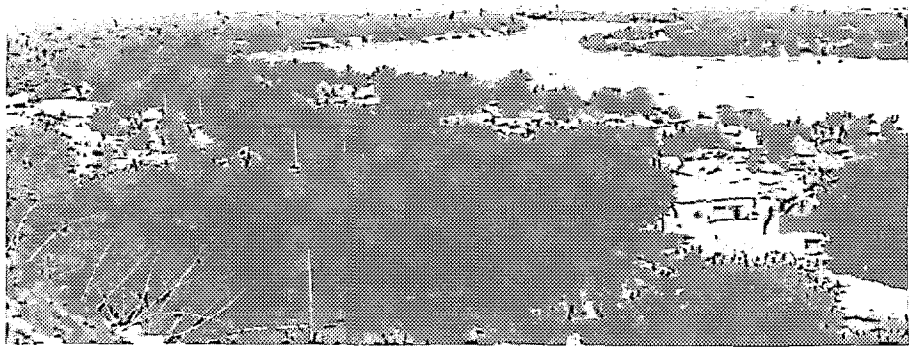

36. *Maroua :* la ville, enfouie dans les arbres, s'étale sur les deux rives du mayo Kaliao, large banc de sables en saison sèche. (*Cliché* Y. MARGUERAT).

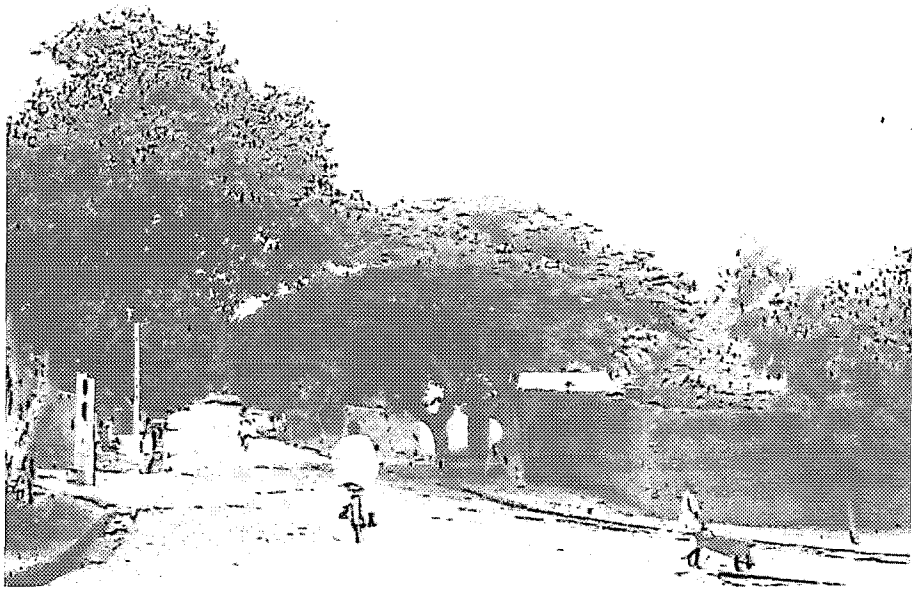

37. *Mokolo :* quiétude et intimité d'une petite ville ; manguiers, flamboyants, concessions abritées derrière de hauts murs en terre. (*Cliché* Y. MARGUERAT).

La région, on l'a vu ci-dessus (surtout pp. 375-377), n'ignorait pas *le fait urbain avant la colonisation*. Celui-ci était *directement lié à l'Islam* : les principautés kotoko du Logone (et sans doute leurs ancêtres Sao), le royaume mandara, les seigneuries foulbé (1) avaient su organiser l'espace et les flux autour de cités où se retrouvaient dignitaires, agents exécutifs et commerçants, notables rentiers du sol, lettrés et artisans. C'était là un modèle assez fréquent en Afrique soudanienne, quand les structures sociales permettaient le prélèvement sur les campagnes d'un surplus capable de nourrir une classe dirigeante urbaine et ses auxiliaires ; l'Islam fournissait à la fois le ciment et le cadre de référence universelle. Ces villes connurent, jusqu'au XIXe siècle, une brillante civilisation.

Ici comme ailleurs, ces anciennes cités n'ont survécu que quand l'administration coloniale les a reprises à son service (ce qui était d'ailleurs, pour elle, la solution la plus commode). Doulo, l'ancienne capitale des Mandara, ravagée par Rabah à l'extrême fin du XIXe siècle, n'est plus qu'un hameau au centre du vaste cercle formé par un talus aplati, ultime vestige de ses remparts de terre ; Kalfou, base de départ d'une offensive avortée face aux Païens du fleuve, est réduite depuis lors au rang du village. On peut encore citer, aux marges de notre zone d'étude, Logone Birni (2), tête d'une principauté kotoko qui couvrait tout le sud du Logone-et-Chari ; d'abord choisie par les nouvelles autorités, en 1920, elle fut délaissée deux ans plus tard au profit de Kousséri (rebaptisée Fort-Foureau en 1924), plus commode d'accès grâce au confluent du Logone et du Chari, juste en face de Fort-Lamy ; ou bien Rey Bouba, capitale d'un État peul plus vaste que la Belgique (*36 000 km²*), *qui sut toujours jouer des rivalités entre ses adversaires* – autres lamidats foulbé, puis Allemands et Français – pour sauvegarder son autonomie : l'administration coloniale accepta de ne pas lui imposer sa présence et de s'installer, avec ses bâtiments, ses fonctionnaires, ses écoles, ses dispensaires, sa poste, à Tcholliré, deuxième capitale à une trentaine de km plus au sud (3).

L'une et l'autre cité flottent aujourd'hui dans une enveloppe trop grande, autour de remarquables palais qui se délabrent. Logone Birni, qui avait plus de 15 000 âmes selon les voyageurs du XIXe siècle, compte, en 1976, à peine 2 000 habitants et Rey Bouba 5 000 (moins qu'au début de ce siècle). La première compte 73,3 % d'agriculteurs, l'autre 83,4 %. Par les vestiges de leurs architectures d'autrefois, ce sont des villes, des fantômes de villes ; par leur population, ce ne sont plus que des villages (4).

Hormis Pitoa (5 000 habitants), qui doit un embryon d'urbanisation à son huilerie d'arachide et à son école normale, en plus de son rôle de carrefour routier et d'important marché, et Figuil, avec son exploitation du calcaire et ses maisons de pierre (5), toutes les agglomérations qui prétendent au rang urbain le doivent d'abord à des *fonctions administratives*, qui ont toujours (sauf pour quelques grosses missions chrétiennes) commandés l'implantation des autres activités. Les plus minces chefs-lieux de district, cependant, ne se dégagent guère des campagnes. Maga, installé sur une butte qui émerge à peine au milieu du yaéré formant frontière entre les sultanats rivaux de Pouss et de Guirvidig, Bourrah, dans le sud du plateau mandara, qui ne réunit que 212 habitants, peuvent difficilement être

(1) cf. sur elles les travaux d'histoire de Mohammadou Eldridge.
(2) Birni = ville fortifiée en haoussa. C'est elle, « Lagwan », qui a donné son nom au fleuve Logone.
Cf. Annie LEBEUF : « Les principautés kotoko, essai sur le caractère sacré de l'autorité », CNRS, Paris, 1969. Remarquables photographies d'éléments architecturaux souvent disparus aujourd'hui.
(3) Tcholliré présente aussi l'avantage d'un accès routier permanent, alors que Rey est isolée par les crues pendant près de la moitié de l'année.
(4) Logone Birni est tout de même chef-lieu de district, avec une petite administration, une gendarmerie, un dispensaire, un poste agricole, un poste vétérinaire...
(5) Non comptée dans la « population urbaine » par le recensement de 1976. Probablement 2 000 habitants.

comptés au nombre des villes. Il faut *une certaine ancienneté au fait administratif* pour se transformer en fait urbain. En dehors de Méri, élevé au rang de sous-préfecture juste avant l'Indépendance et de Bogo, Mindif, Kar Hay (1) et Mayo Oulo (2) peu après elle, tous les chefs-lieux d'arrondissement ou de département ont déjà un long passé de commandement territorial : dès 1922, après les tâtonnements nécessaires pour reprendre la trame allemande dans de nouvelles frontières, Garoua, Maroua, Guider, Yagoua et Mokolo étaient distinguées. Mora, promue en 1916, dès la capitulation de l'héroïque garnison du capitaine von Raben, perdit ses fonctions au profit de Maroua dès 1918, pour les retrouver en 1931. Kaélé, poste administratif en 1937, chef-lieu de subdivision en 1938, fait figure de benjamine, mais l'implantation de la CFDT, on l'a vu, lui a valu un équipement digne d'une préfecture.

A vrai dire, peu de choses, dans les *paysages urbains* actuels, distinguent encore les villes créées ex-nihilo (Kaélé, Yagoua) de celles que l'administration coloniale reprit à son service : Mokolo, poste militaire peul, Guider, aggripée à ses rochers, Mora, dernière capitale des Mandara, Garoua, petit port commercial haoussa que sa réussite a rendu totalement méconnaissable, aujourd'hui ville tentaculaire, avec quelques beaux monuments comme sa grande mosquée (au minaret haut de 32 m), mais dans l'ensemble assez banale.

L'urbanisme colonial français appliquait partout les mêmes principes : un découpage géométrique (volontiers quadrangulaire, ou bien radiocentrique), des lots attribués par le Domaine public sous le régime de la concession, quelques exigences d'architecture (comme les colonnades soutenant une galerie couverte le long des factoreries – le négoce au rez-de-chaussée, le logement à l'étage – du quartier du commerce), une séparation des fonctions : quartiers administratifs, commerciaux, résidentiels (en distinguant soigneusement secteurs européens et africains), de beaux alignements de flamboyants... Les quartiers africains, antérieurs ou postérieurs à la ville des Blancs, ont très largement gardé le style architectural des villages, si ce n'est la percée de quelques avenues rectilignes. A Kousséri, la vieille cité kotoko est restée presque intacte à l'abri des vestiges de sa muraille. A Maroua, on a respecté le zonage ancien : à l'est, dans le prolongement du palais du lamido, la partie administrative, dominée par la colline de la Résidence préfectorale ; à l'ouest, dans le prolongement du grand marché, le centre commercial moderne, puis les quartiers européens, l'habitat traditionnel s'étalant au nord, jusqu'aux contreforts des montagnes, et au sud, sur les deux rives du mayo Tsanaga. C'est (avec Ngaoundéré) la mieux préservée des villes foulbé, avec le charme de ses vieux quartiers, de ses ruelles ombreuses entre les murailles d'argile, de ses bruits étouffés, avec sa vie secrète, comme hors du temps (3).

LA POPULATION DES VILLES

Pris dans leur ensemble, les cinq départements qui forment le Nord du Cameroun comptent vingt agglomérations pouvant prétendre au statut de ville :

(1) En fait simple quartier périphérique du gros village de Doukoula.
(2) Préféré récemment à la proche (et non moins modeste) bourgade de Dourbeye.
(3) Elle n'a guère changé depuis la description que donnait en mars 1926 André Gide de la ville et de son paysage.

dix-sept chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de district (1) et trois autres bourgades à fonctions sociales ou économiques originales : Pitoa, Rey Bouba et Touboro (2). Soit 243 800 habitants (3) : 13 % de la population. Avec 24,5 % des Camerounais, ces cinq départements ne regroupent que 11,2 % de l'ensemble de la population urbaine. On trouve cependant les quatrième et cinquième villes du pays par rang de taille : *Maroua* (67 200 hab.) et *Garoua* (63 900), qui talonnent les 71 000 de Nkongsamba, depuis longtemps troisième pôle urbain du Cameroun.

Le poids de ces populations urbaines (ou présumées telles) n'est évidemment pas le même partout : 22,1 % des habitants de la Bénoué (37 % de ceux de l'arrondissement de Garoua, 12 % de celui de Guider), 18,7 % dans le Diamaré (33 % dans l'arrondissement de Maroua, 17 % à Bogo – ces gros bourgs foulbé peuvent être importants localement –, 9 % à Kaélé, 3 % à Méri). Ailleurs, le taux d'urbanisation est bien médiocre : 7 % dans le Mayo Danay, 2 % dans le Margui-Wandala (2,5 % à Mora, 1,7 % à Mokolo, malgré la présence de la préfecture). Quelques villes, donc, pèsent lourd sur leur environnement immédiat ; les autres se diluent dans un monde encore essentiellement rural.

Si le semis des villes (fig. 78) est relativement régulier, il y a en fait une grande coupure entre les deux grandes cités, Garoua et Maroua, de plus de 60 000 habitants, et les autres villes : Guider (18 600), Yagoua (14 700) et Kaélé (11 800). Les autres agglomérations pèsent beaucoup moins : après Bogo (7 900), viennent de nombreuses agglomérations de 3 à 5 000 habitants : Pitoa (5 400), Mindif (4 900), Mora (4 200), Mokolo (3 800) (4)... En queue de liste : Koza (1 750) et Méri (1 440). Au fil de ces analyses, nous garderons en mémoire le cas de la troisième grande ville de la province : Ngaoundéré (40 000 hab.), à titre comparatif.

Cette situation de 1976 est l'héritage d'un long passé. Mais pour reconstituer les évolutions, les chiffres manquent, ou sont peu crédibles et non simultanés. Lors d'un dénombrement général en 1933, Maroua était la seconde ville du Cameroun, avec 13 600 habitants (la moitié de Douala : 26 000). Suivaient Ngaoundéré (8 400), Yaoundé (6 500), Garoua (5 000), Nkongsamba (2 100). La configuration urbaine du pays restait très archaïque, et les vieilles cités foulbé faisaient honorable figure au milieu des centres coloniaux qui naissaient à peine.

Vingt ans plus tard, après les bouleversements de la guerre et de l'après-guerre, la hiérarchie actuelle s'est mise en place : Douala atteint 120 000 habitants, devant Yaoundé (30 000) et Nkongsamba (20 000), tandis que les villes du Nord, à l'écart de cet essor, ne bougent guère : Maroua, avec 17 000 habitants, n'est plus que la quatrième ville du pays ; Ngaoundéré (14 000) s'en rapproche ; Garoua regroupe lentement 9 000 habitants. A la veille de l'Indépendance, Maroua doit avoisiner les 25 000 hab., Garoua rejoint Ngaoundéré autour de 15 000. En 1962-63, Maroua (28 000 hab.) s'est accrue, par rapport à 1953, de 64 % (environ 5 % chaque année) ; Garoua (22 500 en 1965) a été multipliée par 2,5 (8 à 9 % par an), décrochant de Ngaoundéré (17 000). Yagoua compte alors 7 200 habitants, Guider 6 700, Kaélé 5 000 ; le reste est négligeable.

Au recensement de 1967-68 (en fait étiré jusqu'en 1969 et de qualité médiocre), Maroua n'est créditée que de 33 000 habitants (en 1969), ce qui paraît, rétrospectivement, peu vraisemblable : il est difficile de croire que cette ville à la croissance supposée modeste ait pu, depuis, doubler en sept ans. 40 000 habitants en 1968

(1) On négligera ici Bourrah (200 personnes).
(2) Figuil (quelques milliers d'hab.) n'a pu être isolé de son environnement rural.
(3) Chiffres rectifiés en fonction du coefficient de redressement des erreurs du recensement (+ 7,1 % dans les villes, + 6,8 % en zone rurale), à partir des données de base des zones de dénombrement.
(4) Chiffre peut-être inférieur à la réalité (on s'attendait à deux fois plus). Aucune erreur n'a cependant pu être détectée dans les documents de base.

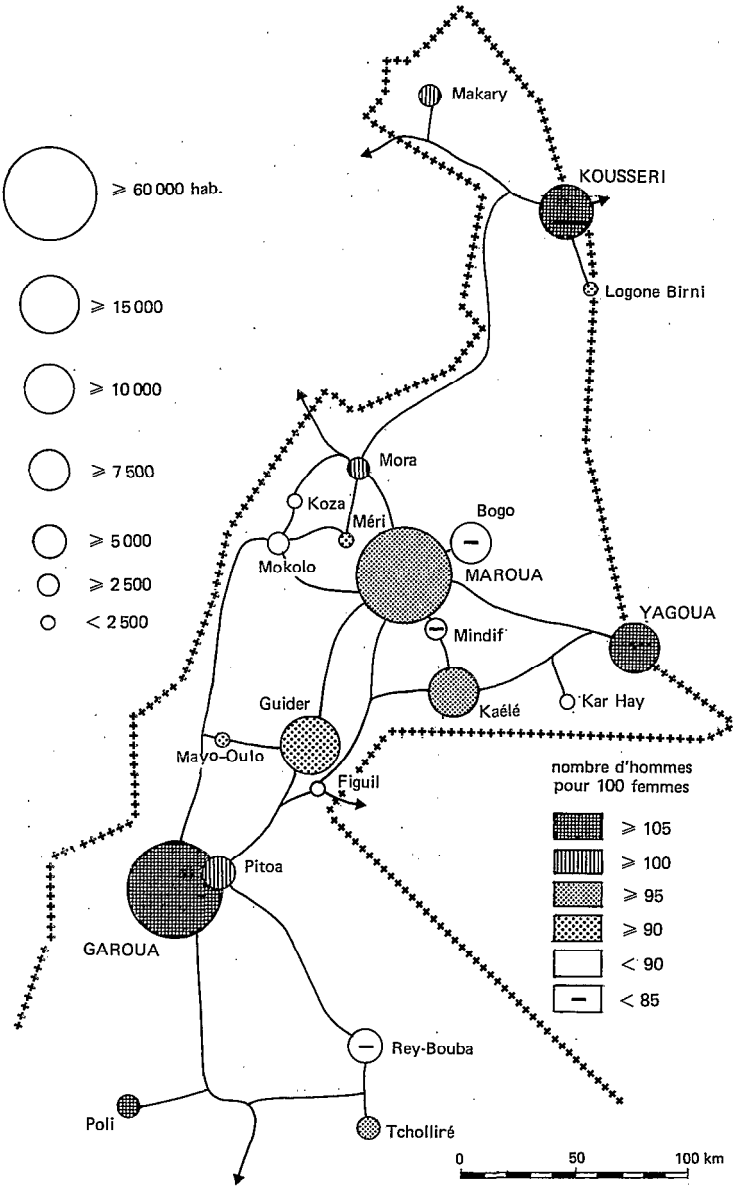

Fig. 78 Population des villes en 1976

serait un chiffre plus crédible (6 % par an ?). Garoua avait atteint 29 000 habitants (9 % par an ?), laissant Ngaoundéré (1) loin derrière. Quelques petites villes s'étoffent : 12 000 habitants à Yagoua, 8 600 à Guider, 7 300 à Kaélé, 5 700 à Kousséri, 4 000 à Mora ; les autres – dans la mesure où elles apparaissent dans les données publiées – ne dépassent pas 2 000 habitants.

Des dénombrements de la première décennie de l'Indépendance au recensement général de 1976, Maroua aurait donc connu un rythme annuel de croissance de 7 % (sans doute plus rapide ces dernières années), Garoua d'environ 10 % (elle a plus que doublé en huit ans), Guider et Kousséri également ; Kaélé et Yagoua semblent nettement plus lents : 6,5 % et 3 % au maximum.

Continuer les courbes jusqu'à nos jours donne, pour 1982, 100 000 à 110 000 habitants à Garoua et à Maroua (2), 32 000 à Guider, 23 000 à Kousséri, 17 000 à Yagoua et Kaélé. *Soit 300 000 citadins dans ces six villes principales, contre 190 000 en 1976,* environ 100 000 en 1968, à peine 75 000 en 1962-63, c'est-à-dire une multiplication par 4 en vingt ans, un rythme moyen de 8 à 8,5 par an : le fait urbain dans le nord du Cameroun, même s'il reste limité à quelques impacts, a cessé d'être marginal.

***

Parmi les meilleurs indicateurs dont nous disposons pour décrire cette population urbaine et son dynamisme, figure le *rapport de masculinité* (nombre d'hommes pour 100 femmes). En effet, ce sont surtout les hommes qui partent en quête de travail, vers les régions où l'emploi (ou l'espoir d'emploi) abonde, vers les villes en particulier, dans la mesure où leur essor correspond objectivement à une multiplication des occasions d'activités rémunératrices. A l'inverse, une majorité de femmes, là où celles-ci n'ont guère de migrations autonomes (ce qui est le cas au Nord-Cameroun), correspond généralement aux secteurs les plus déprimés économiquement et humainement (3).

C'est Garoua, on pouvait s'en douter, qui concentre le plus grand nombre d'hommes : 108,2 pour 100 femmes, devant Yagoua (107,4) et Kousséri (105,5), Mora (104,7) (4) et Pitoa (100). Toutes les autres agglomérations sont à dominante féminine : 98,5 à Maroua, 97,6 à Kaélé (malgré ses industries), 93,5 à Guider (malgré sa croissance). Les chiffres les plus bas correspondent bien à de petits centres sans dynamisme capable de retenir leurs hommes : 88,1 à Mokolo, 84,8 à Bogo, 82,9 à Mindif et surtout – situation extrême très révélatrice – 62 à Rey-Bouba, record du Cameroun tout entier.

***

Autre élément très évocateur : la *proportion de migrants* (5). Ceux qui ne sont pas nés sur place forment 46,8 % de la population de Garoua (enfants compris ; la proportion parmi les seuls adultes est certainement beaucoup plus forte), 45 % de celle de Kousséri. On a là des villes au grand pouvoir d'attraction. Celui-ci est encore puissant à Maroua (35,1 %) et à Yagoua (32,4 %) (6). Valeurs moyennes à

(1) 20 000 hab., donc 4 % par an, contre 9 % dans la période suivante, une fois le chemin de fer arrivé.
(2) Ngaoundéré : 65 000.
(3) En zone rurale, où les femmes sont partout en surnombre (sauf dans le Logone-et-Chari), les plus fortes carences en hommes sont dans les arrondissements de Guider (88 H/100 F), Kaélé (90) et Kar-Hay (90), de loin les plus gros fournisseurs de migrants.
(4) Ngaoundéré : 104,6.
(5) Dans la « population urbaine » d'arrondissement, Garoua est additionné avec Pitoa, Guider avec Mayo-Oulo, etc. ce qui modifie assez peu les données.
(6) Ngaoundéré : 29,9 %.

Guider (23,4 %) et Kaélé (24,9 %), de même, parmi les bourgades que sont Kar-Hay (25 %), Bogo (23 %). Les autres agglomérations vivent en vase clos : à peine 19 % d'immigrés à Mokolo, 15,7 % à Mora, 12,4 % à Mindif, 10,7 % à Méri. Ce sont sans doute quelques fonctionnaires, avec quelques commerçants : le pouvoir d'attraction véritable est quasi nul (fig. 79).

Ne compter que les immigrants qui viennent d'un autre département ou d'un autre pays élargit considérablement les écarts : c'est le cas de 40,7 % des habitants de Garoua (dont le sixième de la population vient du sud du pays), 28,9 % de ceux de Yagoua, 20,6 % seulement à Maroua. Les taux les plus faibles sont à Mindif (4,7 %), Bogo (10 %), Mora (12,8 %), Poli (13,4 %).

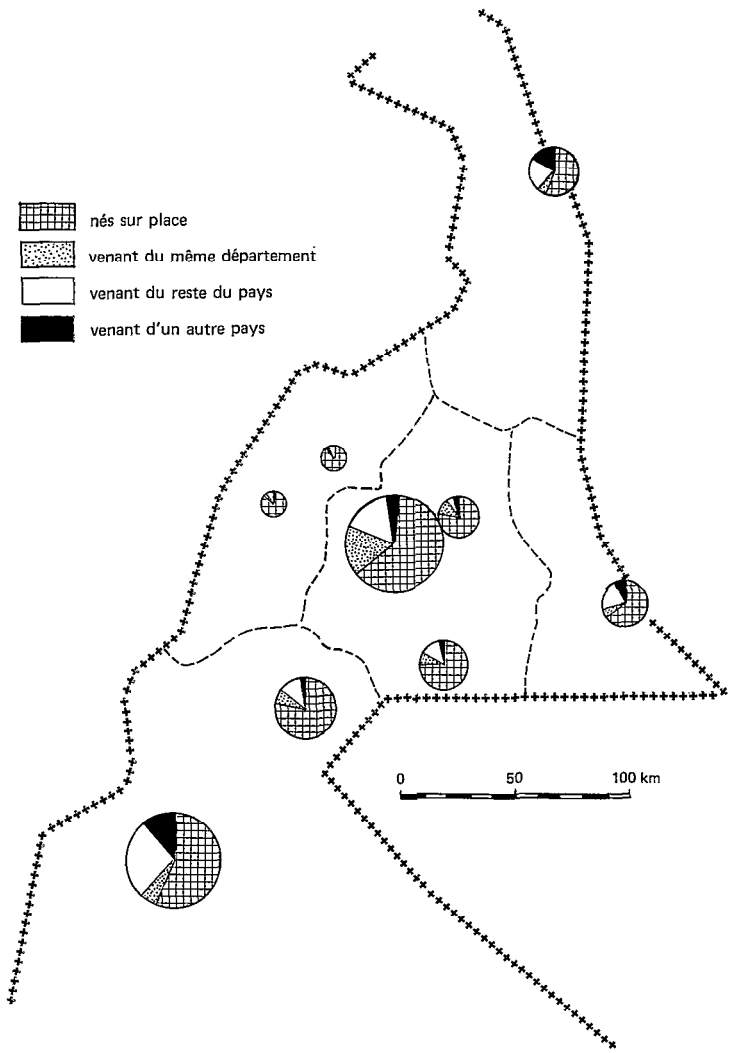

Fig. 79 Origine des citadins

En ne publiant la provenance des migrants que par « département de résidence antérieur », le recensement de 1976 est moins précis que ne l'était celui de 1968, qui permettait d'analyser les arrondissements de naissance. C'est pourquoi nous ne reprendrons pas ici la description des courants migratoires. Donnons simplement, par un tableau, les grandes valeurs de la situation actuelle (1).

Tableau 29 : Origine des citadins immigrés
Département de résidence antérieure (si + de 50 immigrants)

ville (nombre d'immigrants et %)	BENOUE	DIAMARE	MARGUI-WANDALA	MAYO-DANAY	LOGONE -CHARI	Pays étrangers	autres départ.
GAROUA (1) 30 311 (46,8 %)	**3 957**	7 478	2 372	1 095	336	7 040	Mfoundi 2 449 Wouri 1 159
MAROUA 22 007 (35,1 %)	2 388	**9 120**	3 430	1 408	482	2 711	Mfoundi 727 Adam. 533
GUIDER (2) 4 597 (23,4 %)	**1 357**	1 563	428	111		706	Adam. 148
YAGOUA 4 441 (32,4 %)	388	1 615	294	**478**	228	886	Mfoundi 181
KAELE 2 744 (24,9 %)	541	**758**	147	81	81	435	Mfoundi 262 Adam. 102
BOGO 1 680 (22,6 %)		**936**	124	154		355	
MOKOLO (3) 1 027 (19,0 %)	182	274	**175**			149	
MORA 625 (15,7 %)	69	183	**117**		61	90	
MINDIF 573 (12,4 %)		**354**				91	
KAR-HAY 507 (25,0 %)		266		**87**		64	
NGAOUNDERE 11 759 (29,9 %)	2 318	737	204	159	75	1 526	Mfoundi : 1103 **Adam. 1 867**
YAOUNDE 170 735 (54,5 %)	3 831	2 028	604	413	204	9 285	
DOUALA 243 058 (61,4 %)	1 895	993	205	840	94	12 444	

(1) + Pitoa. (2) + Mayo Oulo. (3) + Koza et Bourrah
Mfoundi = département de Yaoundé. Wouri = département de Douala. Adam = Adamoua.

(1) En données brutes sans coefficient de correction.

29 des 40 départements camerounais (1) ont envoyé au moins 50 ressortissants à Garoua, qui a donc un recrutement d'envergure nationale (seuls les anglophones y sont à peu près absents), 15 départements seulement à Maroua, dont la ponction sur le Sud est beaucoup plus restreinte. Kousséri, Yagoua et Kaélé (9 chacune) ont un rayonnement qui dépasse nettement les limites provinciales. C'est beaucoup moins vrai à Guider (7) et à Mokolo (6). Mora (5), Bogo, Kar-Hay (3) et surtout Méri (un unique département : le sien) existent à peine au-delà de leurs fonctions départementales.

Mokolo et Mora n'exercent pratiquement aucune attraction sur leur propre département : respectivement 3,2 % et 2,9 % d'originaires du Mangui-Wandala rural parmi les habitants (contre 5,1 % et 4,6 % en provenance du Diamaré voisin – des Foulbé vraisemblablement) alors qu'ils sont plusieurs milliers à Maroua et à Garoua. Même phénomène dans le Mayo Danay : les originaires sont, à Yagoua et à Kar-Hay, trois fois moins nombreux que ceux du Diamaré (3,5 % et 4,3 % contre 11,8 et 13,1), tandis qu'ils sont trois fois plus nombreux à Maroua et deux fois plus à Garoua qu'à Yagoua. Même chose, bien sûr, pour les départements gros fournisseurs de migrants, Bénoué et Diamaré, dont les originaires se retrouvent en priorité dans leurs chefs-lieux, malgré une concurrence non négligeable des métropoles du Sud. Il y a, dans les villes, environ 30 000 originaires du Diamaré rural : 30 % à Maroua, 25 % à Garoua, 7 % à Yaoundé, 5 % à Yagoua et à Guider, 3 % à Douala ; et 20 000 natifs de la Bénoué rurale : 20 % à Garoua, 19 % à Yaoundé, 12 % à Maroua, 11 % à Ngaoundéré, 10 % à Douala, 7 % à Guider, 3 % à Kaélé. La dispersion est beaucoup plus forte pour ces derniers, plus proches des grands foyers de dynamisme, moins enracinés dans un système social et technique qui atteint son maximum de rigidité dans le Margui-Wandala et le Mayo Danay.

Les étrangers relativement peu nombreux (15 600 pour les villes du Nord (2), Nigerians et surtout Tchadiens), se concentrent surtout à Garoua (45 % d'entre eux représentent 10,9 % des citadins), puis Maroua (17 %, soit 3,6 % de la ville), Yagoua (6 %, 6,4 % de la ville), et Guider (5 %).

Maroua s'avère donc le premier pôle d'attraction pour les originaires des départements du Diamaré, du Margui-Wandala et du Mayo Danay pris dans leur entier, le deuxième pour les étrangers, le troisième (après Yaoundé) pour les natifs de la Bénoué. Garoua est au premier rang pour ceux-ci, comme pour les non-Camerounais de la province, au second partout où Maroua vient en tête. Yagoua, Mokolo et Guider sont peuplés en priorité de migrants du Diamaré. Les autres bourgs n'ont qu'un rayonnement dérisoire.

LES ACTIVITÉS DES CITADINS

Plutôt que d'énumérer fonctions et services qu'abritent ces villes (ou présumées telles), l'image la plus précise de leurs activités nous est donnée par le bilan des *activités professionnelles des citadins*, telles que l'indique le recensement de 1976 (3).

(1) L'ensemble des pays étrangers étant traités comme l'un d'eux.

(2) En 1976 n'avait pas encore commencé l'afflux des réfugiés tchadiens – plusieurs dizaines, voire centaines de milliers – avec repli de certaines fonctions de Ndjaména sur Kousséri et sur Maroua.

(3) Les chiffres publiés dans les « listings » concernent les « populations urbaines » par arrondissement. Dans la plupart des cas, comme à Maroua, Yagoua, Kaélé, etc., pas de problème : il n'y a qu'une seule ville par arrondissement. Par contre, les résultats de Garoua se trouvent regroupés avec ceux de Pitoa, ceux de Guider avec Mayo Oulo (mais pas Figuil, sans rôle administratif), Mokolo avec Koza (et Bourrah, que l'on

Les vingt agglomérations que nous pouvons analyser (1), regroupent 61 400 personnes actives (deux sexes réunis), soit 28 % de leur population totale. La plupart des villes se tiennent autour de cette moyenne : Guider (28,8 %), Garoua (29,8 %) un peu au-dessus, Kousséri (26,3 %), Mokolo (25,9 %), Maroua (25,6 %) un peu au-dessous (2). Ne s'écartent de la norme que Kaélé (20,6 %) vers le bas, Yagoua (33 %), Kar-Hay (41,6 %) et Méri (44,8 %) vers le haut. Ces deux derniers cas s'analysent assez facilement : ce ne sont que des bourgades administratives, où, hormis les fonctionnaires, il n'y a pratiquement rien. L'écart entre Kaélé et Yagoua, dans le même milieu des « Païens de plaine », s'explique moins bien (3). En tout cas, les villes du Nord ont le même taux d'activité que celles du Sud : 27,5 % à Bafoussam, 28,4 % à Victoria, 29,2 % à Bamenda (les deux capitales ont un peu plus : Yaoundé 29,8 %, Douala 31,7 % : il est logique – mais non automatique – que les villes les plus dynamiques aient les plus fortes proportions d'actifs). Donc environ un citadin sur quatre, c'est-à-dire un adulte sur deux : le travail urbain (déclaré) paraît être – partout – essentiellement masculin.

De ce total, il faut retirer 5 200 « emplois non déterminés » et « à la recherche du premier emploi », dont environ la moitié à Garoua : il est plus difficile de codifier la diversité des activités d'une grande ville et surtout elle attire en masse les jeunes déscolarisés en quête de travail, soit 14,5 % de la population active, contre 6,5 % seulement à Maroua, certainement beaucoup moins attractive pour ces derniers (Ngaoundéré, en pleine croissance : 16 %).

Il y a donc, dans nos vingt agglomérations, 56 130 citadins dont on connaît l'activité : 45,3 % travaillent dans le secteur agricole, 22,2 % dans les services administratifs (publics ou privés), 13,2 % dans le commerce, 9,7 % dans la production (artisanat et industrie confondus), 5,6 % dans le bâtiment et les travaux publics, 3,1 % dans les transports. Les emplois réellement urbains dans les villes du Nord ne sont donc que 30 700 (4), pour près de deux millions d'habitants. Mais il faut, évidemment, nuancer les choses de ville à ville.

***

La proportion d'*« actifs ruraux »* est l'indicateur le plus simple et le plus fiable de la nature urbaine ou non des agglomérations, qui dévoilent ici à nouveau leur faiblesse d'ensemble : deux villes seulement n'ont pas le secteur rural pour première activité, Garoua et Kousséri (c'est aussi le cas de Ngaoundéré). Elles ne sont que cinq où les agriculteurs font moins de 50 % du total : 20,6 % à Kousséri (24,8 % à Ngaoundéré), 27,1 % à Garoua, 33,8 % à Mora, 38,4 % à Maroua, 48,2 % à Poli. Dans sept cas, ils dépassent 75 % des actifs : 75,8 % à Logone Birni, 76,9 % à Koza, 78,2 % à Pitoa, 78,8 % à Mindif, 81,2 % à Tcholliré et même 83,7 % à Méri. On ne peut, dans ces conditions, parler là de « villes ».

– Le secteur des « services fournis à la collectivité ou aux individus » (tout ce qui

tiendra ici pour négligeable). Il faut donc se livrer à une petite gymnastique pour rendre à chacun son dû : la liste des « zones de dénombrement » permet d'abord de répartir les actifs entre les agglomérations (il faut bien supposer que leurs proportions d'actifs sont les mêmes), puis, grâce au « pourcentage de population rurale » donné avec elle, de redistribuer à chaque ville ses actifs ruraux. La répartition des actifs des autres secteurs (heureusement peu nombreux dans ces bourgades qui « parasitent » ainsi les grandes) ne peut être qu'approximative.

Rappelons qu'il s'agit des chiffres bruts sans l'intervention ultérieure de coefficients de redressement.

(1) Le cas de Ngaoundéré restera évoqué à titre comparatif.

(2) Ngaoundéré : 27,3 %.

(3) L'ancienneté de la CFDT aurait permis le regroupement autour de ses vieux salariés de nombreux « parasites » ? En milieu rural non répulsif, Yagoua n'attirerait que ceux qui ont besoin d'y travailler ? Il faudrait une analyse sociale très fine pour rendre compte de ces écarts.

(4) Au lieu de 95 000 dans la ville de Douala et 70 000 à Yaoundé.

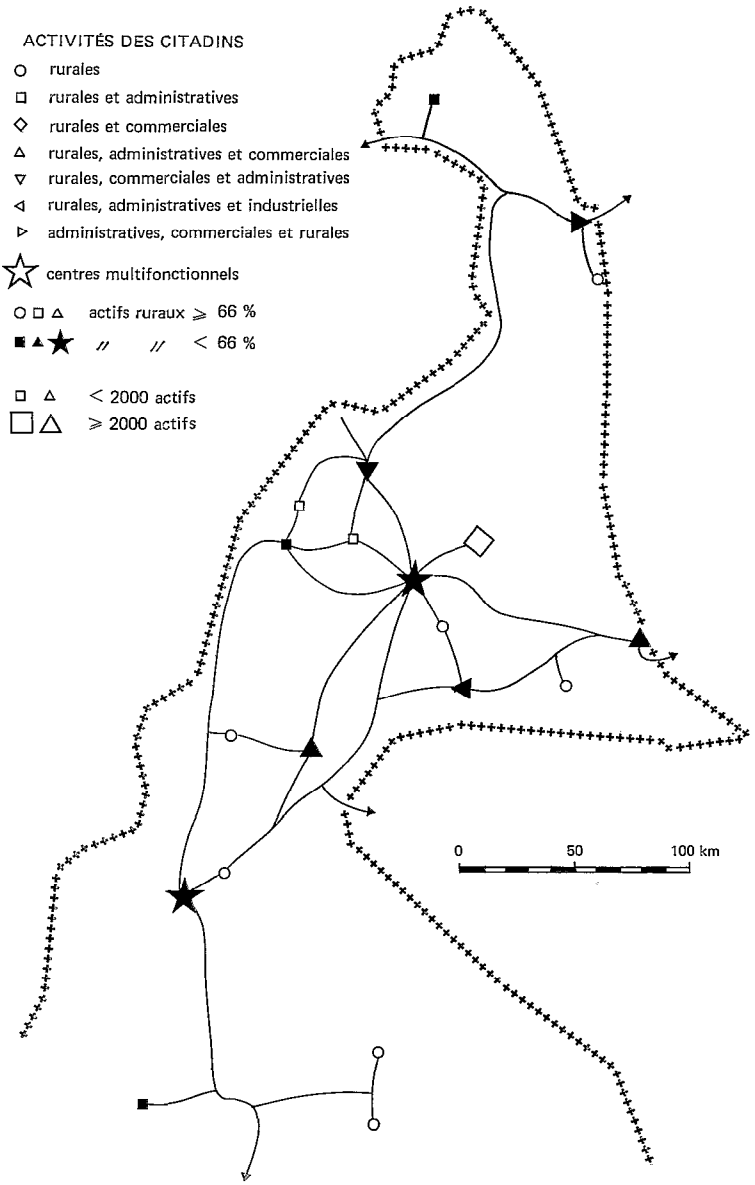

Fig. 80 Fonctions des villes

est *administration*, services publics, loisirs, réparation...) est surtout représenté à Garoua (4 200 actifs) et Maroua (3 700). Yagoua (950), Kousséri (900), et surtout Guider (600) et Kaélé (450) viennent loin derrière. Mais en proportion, c'est Mokolo qui vient en tête (33,6 % des actifs urbains), devant Kousséri et Poli (30,9 %, 30,8 %). Garoua n'est qu'en quatrième position (27,7 %, à égalité avec Ngaoundéré), devant Mora (26,4 %), Maroua (24,7 %), Yagoua (22,2 %), Kaélé (21,9 %)... Prépondérance donc des préfectures, mais aussi de certaines petites sous-préfectures qui n'ont de fonctions qu'administratives. Les valeurs les plus faibles se trouvent à Kar-Hay (5,7 %), Mindif (7,5 %), Pitoa et Bogo (8,7 %), Tcholliré (9,3 %), Mayo Oulo et Logone Birni (9,5 %), bien peu animées par leur rôle officiel (trop récent, dans plusieurs cas).

– La *fonction commerciale* est plus forte à Maroua (2 400 actifs) qu'à Garoua (2 150), devant Kousséri (850), Yagoua (500), Guider (450), Mora (250). C'est à Mora que la proportion de négociants est la plus forte (28,9 %), puis à Kousséri (28,4 %), loin devant Maroua (15,8 %, alors que Ngaoundéré : 18,2 %) et Garoua (14,1 %), Yagoua (11,8 %), Bogo (10 %)... Les moins commerçantes des agglomérations sont Pitoa (4,8 %), Tcholliré (3,8 %), Koza (3 %), Méri (0,8 %).

– Les *activités de transformation* (industrielles ou artisanales) sont fortement concentrées à Garoua (2 150) et à Maroua (1 650) ; Kaélé et Guider (350), Yagoua (250) ont tout de même des chiffres non négligeables : en proportion, c'est Kaélé qui l'emporte, grâce aux installations de la SODECOTON (15,8 %), devant Garoua (14,1 %), Maroua (11,1 %), Ngaoundéré (10,5 %), Bogo (9,2 %), Kousséri (6,7 %). Méri n'en compte que 0,3 %, Koza 1,2 %, Mokolo 2 %, Kar-Hay 2,2 %...

– Le secteur des activités du *bâtiment* et des travaux publics l'emporte à Garoua (1 550), Maroua (800), Guider, Yagoua (150), soit 10,2 % des actifs de Garoua, (8,1 % à Ngaoundéré), 5,5 % à Maroua... Méri, Mindif, Kar-Hay, Koza, s'échelonnent de 0,5 à 1,5 %.

– Les *transports* sont importants à Garoua (700, moins que Ngaoundéré : 850), Maroua (600), négligeables ailleurs : Guider (70), Yagoua (60), Bogo (25)... Moins de 0,5 % des actifs à Mindif, Kar-Hay, Koza, et Mokolo ; 4 % à Maroua, 4,7 % à Garoua, 6,1 % à Kousséri (9,7 % à Ngaoundéré, revitalisée par son terminus ferroviaire).

– Les banques, assurances et autres *services financiers* n'existent pratiquement qu'à Garoua (135 actifs), Maroua (50), Yagoua (30). De même les fournitures d'eau, gaz, électricité : Garoua : 160, Maroua : 25.

A cette fastidieuse énumération, dés *constantes* apparaissent rapidement, qui personnalisent vigoureusement les villes. Tout d'abord *deux capitales économiques* : Garoua et Maroua, qui dominent de façon écrasante la vie urbaine régionale. A elles deux, ces villes regroupent les deux-tiers de l'ensemble des actifs non-ruraux : 61 % des commerçants (seul secteur où Maroua l'emporte sur Garoua), 63 % des administratifs, 69 % des producteurs, 75 % du bâtiment et des transports, 80 % de la fourniture d'eau-électricité et des prestations financières... Les autres villes « pèsent » infiniment moins : Kousséri, isolée dans l'extrême Nord, réunit 8 % des actifs non-ruraux, Yagoua : 6 %, Guider : 5 %, Kaélé : 3 %, Bogo et Mora : 2 %... Avec cependant des nuances sensibles : Kousséri compte surtout dans le commerce, les transports, l'administration ; Yagoua dans l'administration et le commerce ; Kaélé et Guider dans le secteur industriel... (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 30 : Part des principales villes dans le total des actifs urbains

Secteur	Garoua	Maroua	Autres villes			
Administration, services	33 %	30 %	Yagoua	8 %	Kousséri	7 %
Commerce	29 %	32 %	Kousséri	11 %	Yagoua	7 %
Production	39 %	30 %	Kaélé	6 %	Guider	6 %
Bâtiment, T.P.	49 %	26 %	Kousséri	5 %	Guider	5 %
Transports	41 %	34 %	Kousséri	10 %	Guider	4 %
Services financiers	59 %	21 %	Yagoua	12 %	Kousséri	4 %
Eau-électricité	70 %	10 %	Kousséri	15 %	Guider	3 %
Total actifs non-ruraux	36 %	30 %	Kousséri Guider	8 % 5 %	Yagoua Kaélé	6 % 3 %
Actifs ruraux en ville	16 %	23 %	Guider	12 %	Yagoua	9 %

⁂

Des *types fonctionnels urbains* se dégagent donc nettement, en isolant les secteurs qui occupent au moins 10 % des citadins actifs (fig. 80).

1) *Centres ruraux,* où les actifs agricoles sont en majorité écrasante (de 73 à 84 %), malgré un petit rôle de chef-lieu de district (Mayo Oulo) ou de sous-préfecture (Mindif, Kar-Hay), rôle d'ailleurs récent (postérieur à l'Indépendance). Pitoa, sans fonctions administratives, n'est pas la plus rurale (78 %). Soit sept agglomérations, environ 20 000 habitants (9 % des citadins de notre zone) qui ne méritent guère le qualificatif d'urbains.

2) *Centres bi-fonctionnels :* tous sont à dominante rurale, plus ou moins accentuée (de 48 à 84 %), mais avec la présence d'une seconde activité importante :

– le commerce dans un cas : Bogo (10 % de négociants, 67 % de paysans), vieux foyer de négoce au cœur du pays peul ;

– l'administration dans cinq autres, selon le poids des activités rurales décroissant : Méri (84 % et 14 %), Koza (77 % et 17 %), Makary, Mokolo (56 % et 33 %) et Poli, chiffres qui ne laissent vraiment pas grande place pour d'autres activités : il y a juxtaposition – sans interpénétration – d'une fonction administrative, parfois puissante (Mokolo est préfecture), et d'une masse restée rurale.

En tout, ces six agglomérations réunissent 21 000 habitants (9 % des citadins), aux caractères faiblement urbains.

3) *Centres tri-fonctionnels :* il s'agit désormais de véritables villes, aux activités diversifiées.

Le rôle des ruraux reste prépondérant dans la plupart des cas, précédant celui des services administratifs à Guider (66 % de ruraux, 20 % d'administratifs, 10 % de commerçants), à Yagoua (56 % de ruraux, 22 % d'administratifs, 12 % de commerçants) et à Kaélé (51 % de ruraux, 22 % d'administratifs, 15 % de producteurs), ainsi qu'à Mora, où la fonction administrative ne vient qu'après le rôle commercial (respectivement 34 %, 29 % et 26 %).

Voici donc une préfecture (assez isolée des grands centres) et trois grosses sous-préfectures – en tout 62 000 habitants (26 % des citadins) – qui forment l'armature principale du réseau urbain du Nord.

4) Enfin deux grandes *villes multi-fonctionnelles,* qui offrent tout l'éventail des activités urbaines, plus proches des campagnes à Maroua (38 % de ruraux, 25 % d'administratifs, 16 % de commerçants, 11 % de producteurs) qu'à Garoua

(administration : 28 %, agriculture : 27 %, commerce et production : 14 % chacun, bâtiment : 10 % (1). Garoua (64 000 citadins, 27 % de ceux de notre zone) et Maroua (67 000 hab., 29 %) représentent donc bien *les deux pôles majeurs de l'organisation régionale.*

***

Cet ensemble d'agglomérations plus ou moins citadines forme-t-il un « réseau urbain », un ensemble cohérent de relations et de dépendances ? On l'a déjà dit : le Cameroun est l'un des rares États africains à disposer de véritables réseaux urbains, avec d'authentiques capitales régionales. L'originalité de la province septentrionale et son éloignement par rapport aux centres de décision du Sud ont toujours imposé l'octroi à la région d'un minimum d'autonomie : dès les origines, Garoua a disposé d'une certaine délégation d'autorité administrative, tout comme le secteur commercial y installait ses succursales régionales. Garoua n'est donc pas l'émanation d'un dynamisme régional (comme peut l'être Bafoussam), mais la projection d'un appareil d'État et de puissances économiques basées dans le Sud.

Les autres « villes » ne sont, tous les chiffres le montrent, que des bourgades sans grande importance (Méri représentant assez bien le « degré zéro » de l'urbanisation : quelques services urbains sans même un minimum de population regroupé autour), hormis quelques sous-préfectures ou préfectures un peu plus consistantes.

La seule véritable ville, la seule rivale possible pour Garoua, c'est Maroua, la vieille cité pré-coloniale. Les marchands foulbé avaient fait de la bourgade guiziga le centre commercial de la région entre les Monts du Mandara et Logone, par dessus le morcellement ethnique. Longtemps, Maroua est restée la plus grande ville du Nord : c'est seulement de nos jours que Garoua la rattrape en chiffre de population. Au cours de la première décennie de l'Indépendance, les fonctions de la capitale administrative provinciale ont décidément supplanté celles de Maroua : tout le grand commerce, l'essentiel des nouvelles implantations industrielles, les équipements sociaux et économiques modernes ont alors fait définitivement pencher la balance. Certes, Maroua a conservé un important commerce traditionnel, ainsi que l'indique le nombre élevé de ses patentes, mais les grandes entreprises (commerce de gros ou de luxe, banques, compagnies de transport...) se sont massivement concentrées sur Garoua (en 1970, 36 agences ou succursales de ces firmes à implantations multiples, contre 16 à Maroua), où les implantations nouvelles, les agrandissements et les projets d'installations se multipliaient, tandis que la même enquête (2) montrait une régression des activités et des fermetures d'agences à Maroua.

En 1974, une menace apparut contre la prépondérance de Garoua comme centre de redistribution du Nord du Cameroun : l'arrivée du chemin de fer transcamerounais à Ngaoundéré n'allait-elle pas entraîner sur cette dernière ville la fonction de stockage et d'éclatement qui était celle de Garoua pour tout le trafic provenant du Sud ou s'y rendant ? Il n'en a rien été : Ngaoundéré n'est restée qu'un lieu de transit, de transbordement entre le rail et la route ; Garoua avait acquis une prépondérance trop forte pour être désormais remise en question.

C'est elle, maintenant, qui, par sa structure administrative, sa centralisation économique, la puissance de ses services, unifie en une véritable région la mosaïque de peuples et de petits pays qui forment le Nord du Cameroun.

(1) Configuration analogue à celle de la troisième grande ville de la province, capitale de sa partie méridionale : Ngaoundéré compte 28 % d'administrateurs, 25 % de ruraux, 18 % de négociants, 10 % de producteurs et de transporteurs.
(2) Cf. Y. MARGUERAT : « Atlas du Cameroun : les villes et leurs fonctions », Abidjan-Yaoundé, 1973 : 77-85.

Conclusion

Jean BOUTRAIS

POUR UNE HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Voisinage et opposition de montagnes moyennes à de vastes plaines, tel se présente le paysage typique de la région.

Que ce soit par les conditions naturelles, dans la disposition du peuplement, ou pour la compréhension des événements historiques et des changements économiques actuels, les rapports entre la montagne et la plaine se profilent en arrière-plan à l'analyse régionale. Ils ne s'estompent qu'en bordure du Logone : les partenaires humains et le schéma historique s'y retrouvent mais dans un cadre différent, ordonné par les lignes horizontales du grand fleuve et des marécages saisonniers. Une immense vallée soudano-sahélienne y déploie un autre paysage, apparemment plus homogène. A la dichotomie précédente succède, en fait, un partage saisonnier entre terres exondées et dépressions inondables. L'opposition varie alors selon la saison ; elle est plus fine et moins permanente que l'escarpement brutal des montagnes au-dessus du piémont et des plaines.

Le centre de la région s'articule donc sur une ligne de contact entre la montagne et la plaine. Cette ligne, très nette dans le paysage et aisée à tracer sur une carte, n'a jamais représenté pour autant une limite parfaitement étanche. Les royaumes tentaient de dominer les massifs ; les montagnards se risquaient à étendre leurs cultures en plaine. Des échanges mettaient en contact les uns avec les autres : ils se concrétisent aujourd'hui par la localisation de grands marchés.

L'importance géographique de cette jointure est telle qu'elle s'imposerait à un essai de « découpage » régional en unités homogènes. Cet exercice géographique habituel sera délaissé au profit d'une mise en ordre finale dans un sens plus dynamique, centrée sur le thème du développement rural.

Quels sont les atouts de la région dans cette perspective s'imposant dorénavant de manière inéluctable ? Sont-ils uniformes ou ne se différencient-ils pas une nouvelle fois selon la même ligne de clivage interne à la région ?

Un avantage agraire ancien des montagnes

L'originalité de la région comprise entre Garoua et Waza apparaît déjà sur une carte bio-climatique de l'Afrique à petite échelle.

La disposition zonale des climats et des couverts végétaux s'y décale nettement. A la faveur des monts Mandara, le milieu soudanien s'étend vers le nord aux dépens du Sahel. Mais tout de suite à l'est des monts Mandara, les conditions sahéliennes l'emportent dans les plaines du Diamaré jusqu'au mayo Kébi. De ces deux extensions successives résulte une ondulation en latitude du passage d'un milieu à l'autre. Son amplitude excède 150 kilomètres.

Les conséquences agronomiques d'un milieu un peu plus humide en montagne et un peu plus sec en plaine sont souvent sous-estimées. Elles se manifestent pourtant chaque année par un écart dans le temps du début de l'activité agricole, à une période décisive pour la plupart des cultures.

L'opposition entre les monts Mandara et les plaines voisines ne se réduit pas à la divergence de leur contexte bio-climatique. Elle s'exprime d'abord par l'adoption de techniques différentes de mise en valeur des terres.

Malgré l'altitude absolue tout à fait moyenne des montagnes, leur mise en culture permanente nécessite une maîtrise de l'espace par le biais d'un contrôle de la pente et de l'eau. L'efficacité de la technique d'aménagement des pentes en terrasses est reconnue pour enrayer l'érosion sur des montagnes qui subissent des pluies brèves mais violentes. A une stabilisation réussie des sols, épaissis par un remblayage manuel, il convient d'ajouter l'infiltration forcée des eaux sur place.

La pénétration et le maintien de l'eau dans le réseau cristallin fait éclater et pourrir les granites. L'imprégnation des diaclases profondes compense en partie la minceur de la couche d'altération pour la constitution de réserves d'eau. Les montagnes ne disposent pas de grandes nappes phréatiques mais l'eau suinte en de multiples endroits, sous la couche altérée et à partir des cassures de la roche saine.

Sans terrasses, la montagne, décapée de sa pellicule altérée, serait probablement asséchée dès la fin des pluies. Ses caractères soudaniens ne se manifesteraient plus que partiellement. L'aménagement du milieu montagnard permet donc de prolonger les effets bénéfiques liés au relief pendant au moins une partie de la saison sèche.

Les sols fragiles de montagne sont légers et, même encombrés de cailloux, se révèlent relativement faciles à pénétrer et à retourner à la houe. N'est-ce pas un facteur agronomique décisif pour la fixation d'anciennes civilisations agraires ?

L'épierrage des sols à la main allait de pair avec l'édification des murs de soutènement des terrasses. Les sols friables, développés sur arènes, entre les rochers, conviennent à un travail à la houe, minutieux mais relativement peu pénible. Cependant, l'usure rapide des outils nécessite la disposition de fer travaillé par des forgerons.

Contrairement aux plaines, les montagnes livrent en saison sèche d'abondants sables noirs ferrugineux dans les lits de torrents. Tous les montagnards recueillaient autrefois ce minerai et savaient le fondre dans des hauts-fourneaux. Ils approvisionnaient aussi les plaines voisines en barres ou en boules de fer. Il est vraisemblable que l'équipement en outils des montagnards était autrefois supérieur à celui des cultivateurs de plaine. L'usage agricole du fer compléta les autres techniques de maîtrise du milieu et facilita sans doute la mise en valeur intégrale des montagnes.

Les études de terroirs et celles de génétique végétale ont mis en lumière l'extraordinaire variété des types de sorghos cultivés dans les monts Mandara. Ils s'avèrent toujours bien adaptés aux conditions locales et seraient très anciens. Une variété génétique comparable ne se retrouve qu'au sud des plaines, chez les Toupouri et les Massa. Ce seraient les deux foyers d'origine et de diversification des sorghos dans la région. Contrairement à une opinion selon laquelle les

populations vivaient repliées sur elles-mêmes, des emprunts de variétés de sorgho se produisaient d'une ethnie à l'autre.

L'intérêt agricole des montagnes provenait aussi de ce qu'elles ignorent un fléau souvent sous-estimé : les termites. Ils ne s'attaquent pas seulement aux habitations mais également aux récoltes et aux semences. En période de semis, si les sols de plaine s'assèchent temporairement, les semences sont mangées. Devant cette menace, les cultivateurs de plaine doivent retarder leurs semis alors que les montagnards sèment dès les premières pluies.

L'insécurité des plaines ne fut pas la seule raison de leur faible attrait pour les anciennes populations de cultivateurs. Leurs sols argileux, certes riches du point de vue chimique, se révèlaient difficiles si ce n'est impossibles à cultiver. Les anciens habitats permanents, aussi bien le long de la Bénoué et du Kébi qu'au nord de Mora, se localisent à proximité ou sur des sols sableux de terrasses et d'anciennes dunes, plus aisément cultivables que les sols argileux d'alluvions. Le tassement de l'habitat en certains de ces sites privilégiés traduit sans doute la nécessité de réserver la plus grande partie des sols sableux légers aux cultures.

A mesure que le peuplement des plaines se densifiait, les aires cultivées débordaient vers les sols argileux. Mais ceux-ci, durcis, sont incultivables à la houe en saison sèche. Il faut attendre que les premières pluies les aient humidifiés. Même alors, leur compacité a conduit les cultivateurs de plaine à adopter une houe à angle serré avec le manche, très différente de la houe à angle presque droit des montagnards.

La houe de plaine présente aussi une lame plus large. Tenue horizontalement, elle permet de sectionner une plaque de sol et d'herbes mais son maniement est pénible. Elle astreint à une position plus courbée que les houes des montagnards. Ces dernières pénètrent plus profondément dans le sol et ameublissent un horizon plus épais.

Le risque d'engorgement en eau de certains sols de plaine exige l'adoption de la technique du billonnage. Des cultivateurs, par exemple les Toupouri, ont mis au point une houe spéciale dans ce but, sorte de houe à versoir. Cependant, même avec cet instrument, la confection des billons est un travail lent et pénible.

La technique du mil repiqué ne fut introduite que tardivement, sans doute avec l'arrivée des Foulbé.

Il s'agit d'une technique assez délicate et tout à fait différente de celles appliquées aux mils sous pluie, non seulement par l'opération du repiquage mais aussi par les outils employés, de gros pieux-plantoirs.

Les Toupouri connaissaient depuis longtemps la technique du repiquage, peut-être mise au point par un remplacement de plus en plus tardif des plants défaillants de saison des pluies. La méthode, devenue systématique, s'applique maintenant à une variété de mil spéciale. Mais il ne s'agit encore que d'un repiquage hâtif sur des sols détrempés et imbibés d'eau sans être inondés. Il est effectué à la houe et non au pieu. Toutefois, le sol est simplement nettoyé de végétation et non sarclé, ce qui représente déjà une nouveauté.

Les Toupouri ne cultivaient pas les dépressions inondables avant l'arrivée des Foulbé. Ceux-ci importèrent la technique du mil repiqué tardif qu'ils avaient connue dans les plaines du Bornou. Cette technique est tellement originale qu'elle ne se diffusa guère auprès des autres cultivateurs dont certains la refusaient énergiquement. Elle fut longtemps cantonnée aux plaines argileuses voisines des peuplements importants de Foulbé, de Mandara ou de Bornouan (1).

(1) Il est curieux de constater comment une population, d'abord pastorale, introduisit une nouvelle technique culturale en même temps qu'elle se sédentarisait et s'engageait dans les activités agricoles.

Les autres cultivateurs de plaines disposaient de techniques et de variétés de sorghos mises au point par leurs ancêtres. Le contexte de conflits permanents entre les deux groupes de populations n'était pas non plus favorable à un emprunt agricole. Mais ce n'était pas la seule raison.

L'absence de sarclage a sans doute conduit les cultivateurs à la houe à mépriser cette nouvelle culture. Pour eux, il s'agissait à peine d'une culture au vrai sens du terme puisqu'elle n'impliquait pas un véritable travail du sol.

Les dégâts occasionnés par les oiseaux mange-mil et les invasions de criquets entravèrent aussi l'extension de cette céréale et la mise en culture des plaines inondables.

La croissance du mil repiqué correspond aux derniers vols de sauterelles et à l'éclosion des criquets qui dévastèrent la région il y a quelques décennies : il en a fréquemment souffert. Par contre, le sorgho pluvial arrivait habituellement au stade de la récolte au moment des invasions de criquets : les dégâts ont toujours été moindres. De même, ceux des oiseaux mange-mil sont d'autant plus à craindre que les récoltes de céréales sont plus tardives. Quand le déboisement des plaines n'est pas encore intégral, comme au nord du cordon sableux, la surveillance du mil repiqué arrivé à maturité, devient une tâche continuelle.

Aussi la diffusion du mil repiqué dans les plaines fut-elle assez lente jusqu'à ces dernières décennies, marquées, au contraire, par son adoption soudaine.

Les Toupouri furent les seuls à l'emprunter assez vite aux Foulbé. Leur connaissance d'une technique et d'une variété intermédiaires favorisa sans doute cet emprunt. De plus, les cuvettes argileuses sont nombreuses dans leur contrée. Mais leurs voisins massa refusaient le « mil des Foulbé », bien que leurs plaines s'y prêtent encore mieux. Ils ne l'adoptèrent récemment que par l'intermédiaire des Toupouri et à l'instigation de l'administration.

Le mil repiqué, introduit par des envahisseurs, portait la marque d'une autre civilisation agraire. Or la religion des ancêtres imprègne profondément la culture des mils. Cette connotation a longtemps restreint la diffusion d'une céréale et d'une technique pourtant bien adaptées aux sols argileux des plaines. Réciproquement, ses progrès récents ne tiennent pas seulement à l'instauration de nouveaux systèmes de culture mais aussi à l'adoption en cours du modèle de civilisation peul. Par le biais de conventions alimentaires, elle aboutit à déprécier certains mils au profit du mil repiqué. De plus, l'islamisation désacralise les activités agricoles, notamment la valeur religieuse attachée aux plantes cultivées.

Finalement, le contexte historique de l'occupation des plaines s'est conjugué avec les particularités de leur milieu naturel pour en retarder la mise en valeur. D'autres plantes, pourtant aussi bien adaptées à l'inondation saisonnière, n'ont pas connu l'extension tardive du mil repiqué.

Le mil flottant des Massa et des Mousgoum est toujours resté à l'état de curiosité. Le riz était cultivé plus au nord et connu par les Mousgoum et les Massa mais non cultivé. Ils cueillaient seulement le riz sauvage en période de disette.

Il a fallu l'intervention d'un organisme d'encadrement pour amener ces paysans, progressivement et non sans mal, à cultiver du riz inondé. Mais la lourdeur et la compacité des sols en saison sèche ne permettent pas d'utiliser la houe, pas même la charrue attelée. Ce sont des tracteurs à chenilles traînant de larges charrues à disques qui se chargent des labours de rizières avant le repiquage. La culture du riz dépend donc de l'intervention d'une technologie lourde importée. De ce point de vue, elle est bien plus étrangère aux paysans que ne l'est celle du coton. Sans parc de tracteurs, les riziculteurs, laissés à eux-mêmes, abandonneraient à brève échéance leurs rizières modernes.

Ce dernier exemple démontre comment la mise en valeur des plaines, et surtout

des plaines inondables, ne s'est produite que de manière tardive. Parfois, elle n'est pas le fait des cultivateurs eux-mêmes mais d'initiatives extérieures. Au contraire, celle des montagnes fut entièrement autonome, grâce à la mise au point, par les montagnards, d'un ensemble de techniques appropriées.

La maîtrise des plaines inondables a supposé la mise en place de digues, de pompes et, plus récemment, d'un grand barrage. Elle échappe entièrement aux paysans, autant du point de vue des techniques que des initiatives agricoles. Il est étonnant que, placés dans des conditions similaires à celles du delta intérieur du Niger, les paysans des plaines du Logone n'aient pas mis au point des cultures de décrue qui, à défaut de la maîtriser, auraient au moins tiré parti de l'inondation saisonnière. La grande réussite agraire des anciens cultivateurs est à découvrir dans les montagnes plutôt que dans les plaines.

A présent, la plupart des géographes admettent que le peuplement dense n'est pas un désavantage mais une nécessité vitale pour l'agriculture montagnarde. De multiples exemples des conséquences d'un faible peuplement montagnard le démontrent abondamment, surtout au sud des monts Mandara. Les plus forts entassements humains en montagne ne sont pas d'abord la conséquence d'un refoulement historique ; ils expriment la mise en valeur la plus achevée de la montagne, aboutissement d'une logique de contrôle intégral des pentes.

Les conséquences de cette découverte des géographes sont radicales pour l'orientation du développement rural. Il ne s'agit plus de vider en priorité les montagnes de leur population mais, au contraire, d'engager une promotion économique des montagnards qui en maintienne le plus possible sur place.

Une exigence tardive de développement rural

Une comparaison historique du développement avec le Nord du Nigeria serait plutôt défavorable au Nord du Cameroun, même en tenant compte des dimensions inégales. L'écart est évident pour la croissance urbaine et l'équipement, par exemple en moyens de transport, mais il se manifeste aussi dans le développement rural. Malgré des efforts récents, le retard est ancien ; il était peut-être encore plus accusé dans les années cinquante.

Pour le comprendre, il faut faire intervenir le changement d'administrations coloniales, s'opposant à la continuité de la présence anglaise de l'autre côté de la frontière. Les Allemands avaient déjà négligé le Nord par rapport aux régions forestières où ils portèrent l'essentiel de leurs investissements. Ils avaient quand même lancé quelques initiatives dans la région, par exemple en matière d'élevage et de culture attelée, dont l'administration française n'a pu bénéficier par la suite. Elle dut tout reprendre au début.

D'autre part, il faut avouer que l'exigence de développement rural ne s'est imposée que de façon tardive à l'administration française. Pendant longtemps, les administrateurs considéraient les initiatives économiques comme l'aspect secondaire d'une responsabilité avant tout d'ordre politique. Les crédits et les moyens firent presque toujours défaut. Les possibilités financières des sociétés de prévoyance servaient d'abord aux besoins immédiats de l'administration. Quant aux investissements privés, la plupart se limitèrent aux activités commerciales si ce n'est quelques essais infructueux de productions agricoles. Sans impulsion ni investissements extérieurs, l'économie agricole demeurait stationnaire dans ses techniques et dans ses productions. Sans doute le commerce bénéficia-t-il de la sécurité des routes et des marchés mais il ne concernait que de minces surplus agricoles. Beaucoup de commerçants musulmans durent se reconvertir, abandon-

ner le commerce si rentable des esclaves qui se poursuivit malgré tout de manière occulte.

La continentalité de la région est souvent mise en avant pour rendre compte de cette longue stagnation économique. Mais la situation du Nord du Nigeria n'était pas meilleure et pourtant, la voie ferrée y parvint dès la seconde décennie du siècle, entraînant un essor rapide de l'arachide et du coton.

Le Nord du Cameroun disposait d'un débouché naturel vers la côte avec l'axe fluvial Bénoué-Niger mais la navigation saisonnière, la frontière, le long monopole d'une seule compagnie de transport entravèrent son efficacité économique. Le transport fluvial n'eut pas un effet d'incitation en faveur de l'arachide comparable à celui joué par la voie ferrée dans les plaines haoussa ou dans le bassin arachidier du Sénégal. Entre les deux guerres, l'administration poussait pourtant les cultivateurs à s'adonner à cette culture mais le port de Garoua ne drainait la production que d'une petite partie de la région.

Relativement bien située par rapport aux centres de commerce en bordure du Sahara à l'époque pré-coloniale, la région le fut beaucoup moins lorsque les grands courants commerciaux furent détournés vers les ports atlantiques. De plus, les tracés successifs des frontières contribuèrent à l'isoler.

Elle se trouva déjà coupée, par la frontière anglo-allemande, du bassin inférieur de la Bénoué, grande zone de passage aisé vers la façade atlantique. La délimitation franco-anglaise, qui devait être provisoire, eut pour conséquence de verrouiller davantage le bassin supérieur de la Bénoué. Deux administrations coloniales, jalouses de leurs droits, ne facilitèrent pas les échanges entre des régions autrefois unifiées.

L'accession des deux pays à l'Indépendance et les troubles postérieurs freinèrent encore davantage les courants commerciaux à travers une délimitation devenue, entre-temps, frontière nationale (1). Le désenclavement des régions continentales est conçu désormais par le biais de solutions nationales souvent plus longues, plus coûteuses et plus difficiles que des voies internationales. Ainsi, la région n'est reliée par une grande voie de transport à la façade atlantique que seulement depuis quelques années. L'essentiel du ravitaillement comme de l'évacuation des produits s'effectuent par une seule route, véritable cordon ombilical rattachant la région au reste du pays.

Alors que l'impulsion au développement économique aurait pu résorber d'elle-même certaines difficultés de contrôle des populations, l'administration coloniale s'acharna à les résoudre en priorité. Pendant presque tout l'entre-deux-guerres, le « guépier » des montagnards tint en haleine les administrateurs, les détournant d'interventions d'ordre économique.

D'un autre côté, les montagnards souffrirent davantage de la pacification que les Foulbé ou que les Mandara. Malgré la victoire militaire, les autorités coloniales admirent facilement leur organisation politique et une autonomie de fait. Il n'en fut pas de même avec les « Païens » dont toutes les réactions spontanées d'autonomie furent interprétées comme des manifestations d'hostilité à l'égard du nouveau pouvoir. Le malentendu fut long à se dissiper de part et d'autre. L'administration dut d'abord reconnaître la nécessité d'une attitude plus bienveillante vis-à-vis de ces populations. Plus tard seulement, elle prit conscience de ses responsabilités en matière de développement rural.

La plupart des initiatives en faveur du développement rural, au nord de la

(1) Une seule exception à ces observations, avec la contrebande : le commerce du bétail dont les routes traversent toutes les frontières.

Bénoué, ne datent que des années cinquante. L'écart ne faisait alors que s'accentuer avec les régions forestières du Cameroun, entrées dans une période de prospérité grâce à l'extension des plantations villageoises et aux cours élevés du cacao. Quelques essais de plantations européennes au Nord avaient complètement échoué. A l'exception d'une petite exportation d'arachide, la région vivait sur elle-même, satisfaisant plus ou moins bien à ses besoins alimentaires selon les années et selon les contrées. Cette situation, somme toute assez satisfaisante du point de vue des cultivateurs, le devenait de moins en moins pour l'administration.

Aux besoins de la métropole en produits tropicaux s'ajoutait le déficit budgétaire de l'administration locale. Même sans tenir compte des grands travaux routiers lancés à cette époque, les ressources budgétaires locales ne couvraient qu'une petite partie des frais généraux d'administration. Suivant une expression employée par René DUMONT dans un rapport consacré à la région lors des années cinquante : « c'est la province pauvre d'un pays riche ». Pauvreté s'entend bien entendu en termes de revenus monétaires et de tonnages de produits exportés : de ce point de vue, la région était typiquement « sous-développée ».

De la culture moderne au paysannat

La nécessité de mettre fin à ce genre de pauvreté incita l'administration à prendre des initiatives en faveur d'un certain développement rural. Cet objectif nouveau la conduisit à prôner, de manière successive, la grande culture moderne, l'encadrement des cultivateurs et l'introduction de nouvelles cultures.

L'histoire des stations de motoculture de Guétalé et de Pouss reste à écrire. Elles datent des années 1945-50 ; l'idée était alors admise qu'une motorisation à l'américaine pouvait résoudre les problèmes de l'agriculture africaine. D'autres opérations contemporaines, plus ambitieuses encore mais analogues à Guétalé, sont bien connues ; par exemple les opérations arachide au Tanganyka et en Casamance. A Guétalé aussi, la forêt sèche fut défrichée au caterpillar, puis remplacée par des bandes boisées de neem en brise-vent. Elles confèrent à cette partie de la plaine un paysage végétal tiré au cordeau, contrastant avec le semis des arbres utiles du piémont.

L'échec de la formule initiale d'une grosse mécanisation des opérations culturales tient à son inadaptation complète aux conditions locales. Le but de la station, lors de son lancement en 1948, consistait à mettre en œuvre des techniques modernes dans une région « attardée ». L'administration ne lésina pas sur les moyens. La station fut installée sur une concession de 700 hectares, située juste en contrebas des monts Mandara, au « fond » de la plaine de Koza. Par cette situation, elle aurait dû concerner autant les montagnards que les cultivateurs de plaine. En fait, elle adopta une grande culture motorisée et mécanisée totalement étrangère aux uns comme aux autres.

Elle disposait d'un matériel agricole considérable pour l'époque : tracteurs à chenilles, charrues multi-socs et à disques, pulvériseurs, semoirs, herses, épandeurs d'engrais... La plupart des travaux étaient mécanisés, sauf les récoltes de coton et de mil faites à la main, exigeant l'embauche d'une armée de manœuvres : jusqu'à 400 au plus fort des récoltes. La station n'intéressait les montagnards matakam que par les possibilités d'embauche ainsi offertes.

Le système de culture mis au point s'avérait bien plus extensif que celui des montagnards. La rotation adoptée : coton, arachide-mil, jachère était conçue pour de grands espaces disponibles. Accordant peu de place aux cultures vivrières, elle exigeait une faible densité de peuplement : le contraire des montagnes et même

des plaines de la région. L'application stricte de cette rotation entraînait parfois à laisser la majeure partie des terres à l'état inculte : par exemple, en 1957-58, plus de la moitié de la superficie défrichée se trouvait en jachère. Un régime d'occupation aussi lâche n'était transposable dans la plaine voisine qu'avant son occupation par les montagnards.

Un troupeau insuffisant limitait d'autant la production de fumier et contraignait à recourir à une jachère morte, parfois améliorée par une jachère engrais vert. L'absence d'association de l'agriculture avec l'élevage interdisait de cultiver en permanence les mêmes terres. Les montagnards étaient en droit d'estimer que ce système de culture n'atteignait pas l'efficacité du leur.

De la même façon que les gros travaux agricoles, l'utilisation du fumier recourait à des engins : transports en camions benne, épandage sur les champs par des épandeurs tractés. La culture attelée ne fut timidement introduite que dans les années soixante : charrues, semoirs, buttoirs, houes attelées, charrettes. Ce petit matériel aurait dû constituer l'équipement de base dès le lancement de la station.

Dans ces conditions, l'effet d'entraînement sur les techniques culturales traditionnelles fut négligeable. La station fonctionnait sur elle-même, en corps étranger au milieu rural où elle était insérée. Elle cédait « une toute petite quantité » de mil précoce aux postes agricoles mais vendait l'essentiel de sa production à l'administration de Mokolo et à des particuliers : c'est dire l'influence limitée qui en résultait pour les cultivateurs.

A grande exploitation, gros moyens techniques et nombreux cadres correspondait un important budget de fonctionnement : bientôt la station ne fonctionna plus qu'au ralenti. Puis, devant l'évidence de l'échec de la motoculture, elle fut reconvertie en un centre de recherches et de multiplication des semences, une base d'appui pour d'autres politiques de développement rural.

A la grande culture moderne succéda la formule opposée du « paysannat », commune à de nombreux pays francophones au cours des dernières années de la période coloniale. Elle marque un progrès incontestable dans l'approche des problèmes de développement rural.

Les techniques de culture les plus modernes ont échoué. D'autre part, les cultivateurs ne manifestent pas une volonté de changer par eux-mêmes leurs techniques. Puisqu'ils ne sont pas demandeurs de progrès, il faut le leur proposer en « allant à eux ». De proposer le changement à l'imposer, le pas est vite franchi. Il le fut par exemple dans les paysannats du Congo belge. L'avenir de ce type de paysannat était alors étroitement lié à celui de l'autorité qui l'avait inspiré. La fin du pouvoir colonial entraîna sa déliquescence.

Sans aller jusqu'à cette version autoritaire, les paysannats sont résolument orientés vers le progrès technique et économique mais négligent, volontairement ou non, les données foncières et les contraintes sociales. Le principe repose sur un encadrement serré d'un petit groupe d'agriculteurs par des « postes de paysannat ». Chefs de poste et moniteurs sont des techniciens polyvalents, porteurs de progrès, chargés de provoquer l'évolution de toutes les techniques traditionnelles. Dans la région, cet encadrement se superpose à celui des postes agricoles mais s'en démarque par le dynamisme des responsables, en contact fréquent ou quotidien avec les paysans encadrés. Les actions de vulgarisation portent surtout sur l'adoption de la culture attelée, l'introduction de semences sélectionnées d'arachide et de nouvelles variétés de mil.

Contrairement au ressort administratif très vaste où se dilue l'action des postes agricoles, les postes de paysannat ne travaillent que dans leur village d'implantation. Il s'agit donc d'une vulgarisation dense mais coûteuse, ne touchant qu'une petite fraction de la population. De plus, leur répartition géographique ne

s'accorde pas aux densités de population rurale ni aux problèmes agricoles à résoudre. Elle est liée à une réceptivité supposée meilleure de certaines populations à l'innovation, à la bonne volonté d'un chef et à de plus grandes possibilités agricoles.

Aucun poste de paysannat n'est installé dans les montagnes. Elles sont considérées a priori comme surpeuplées et sans nouvelles possibilités agricoles. Un rapport semi-officiel résume bien l'opinion des « développeurs » à leur égard : « il n'est pas possible d'envisager la moindre possibilité de développement rural dans une région aussi peuplée... L'éloignement des centres, l'absence de communications, les difficultés d'approvisionnement en eau, la limitation des surfaces disponibles sont autant d'obstacles à une amélioration du niveau de vie actuel demeuré très bas » (1).

Il apparaît quand même paradoxal que les développeurs se désintéressent à tel point des populations les plus pauvres. Affirmer que tout développement agricole est impossible en montagne revient à se résigner à l'abandon de la partie la plus peuplée de la région.

Ainsi, non seulement les montagnards ont-ils davantage souffert de la pacification coloniale mais, de plus, ils n'ont pratiquement bénéficié d'aucune aide pour relever leur niveau de vie. La seule perspective offerte à ces populations nombreuses consiste à déserter leurs montagnes pour s'installer en plaine.

Les développeurs ne font que reprendre à leur compte un objectif ancien et permanent des administrateurs. Des motivations de contrôle politique des populations se trouvent donc renforcées par une justification de développement. Il devient de plus en plus difficile aux montagnards de se dérober à cette logique. La descente des montagnards vers les plaines devient la grande affaire de tous les responsables régionaux (y compris ceux de la gendarmerie) dans les années soixante.

Une série de postes de paysannat est alors créée dans les plaines situées en contrebas des massifs, puis de plus en plus loin, au fur et à mesure que les terres disponibles se restreignent. Ces paysannats sont fréquemment dénommés « casiers » dans la région, car ils insèrent les « planteurs » dans un plan géométrique préétabli, un peu selon le modèle de rizières.

La formule n'est pas appliquée ici avec la même rigueur ni la même autorité et persévérance que dans l'ancien Congo belge. Après quelques années, les responsables des casiers se rendent compte que la taille uniforme des exploitations, les combinaisons prévues d'assolements et la planification dans le temps des rotations, ne conviennent pas à la majorité des bénéficiaires. Ils ouvrent alors de nouvelles terres pour compléter les lots individuels et permettre une extension des exploitations. Il en est de même de la répartition de l'habitat, d'abord fixée de façon impérative dans chaque lot individuel puis laissée à l'initiative de chacun. Le modèle initial du casier de colonisation a donc évolué avant d'être abandonné.

Comme tous les autres paysannats, il n'encadre qu'une minorité d'anciens montagnards descendus en plaine. Chaque « planteur » encadré revient encore plus cher que dans le paysannat classique car le casier implique un aménagement préalable de l'espace à mettre en valeur : pistes d'accès et chemins de pénétration ouverts par de gros engins, déboisement de layons et bornage des lots individuels par de nombreux manœuvres.

En contrepartie de ces investissements et d'un encadrement dense, les

(1) Les casiers de colonisation ; note sur l'installation des montagnards en plaine au Nord-Cameroun ; in BDPA – ss. date – Les perspectives de développement de l'arrondissement de Guider ; t.2 : le plan de développement.

responsables s'attendaient à une certaine modernisation agricole plus rapide qu'en dehors des casiers. Cela ne fut même pas le cas : la culture attelée n'a pas mieux réussi qu'ailleurs, la culture du mil est restée l'objectif prioritaire des paysans encadrés comme de tous les anciens montagnards. La « rentabilité » économique de l'opération, en terme de production commercialisée, étant loin d'être atteinte, les développeurs ont délaissé la formule du casier pour adopter celle de périmètres de plus en plus vastes de mise en valeur des plaines, conduisant à une assistance plus sommaire des populations « installées ».

Les postes de paysannat, créés en 1954 et gérés par un « secteur de modernisation » relativement autonome, dispensaient un encadrement de qualité aux paysans et échappaient au contrôle du service de l'agriculture. Sur le terrain, une compétition se manifestait souvent aux dépens des postes agricoles peu efficaces. Le service de l'agriculture prit sa revanche à la fin des années soixante en obtenant le contrôle et la gestion des paysannats qui disparurent en tant que tels.

Bien que le terme ne soit plus utilisé, la formule est maintenue dans son principe en faveur des anciens montagnards installés en plaine, au sud des monts Mandara où la descente avait rencontré le plus de succès. L'opération de Babouri, étendue par la suite à l'arrondissement de Guider, vise moins à organiser une descente de montagnes déjà vidées de leur population, qu'à équilibrer le peuplement des plaines. L'ouverture de secteurs peu occupés doit « décharger » les piémonts très peuplés, ce qui correspond à une seconde phase d'accompagnement des montagnards. Ceux-ci bénéficient d'investissements spéciaux, provenant en partie de sources de financement extérieures. L'intervention porte sur l'équipement général en pistes, puits et installations agricoles des secteurs d'accueil, de même que sur l'équipement des exploitations pour la culture attelée.

A la fin des années 70, l'opération Nord-Est Bénoué prend la relève de celle de Guider. Les principes restent les mêmes : équipement d'un secteur de plaine à coloniser et encadrement privilégié des paysans encouragés à venir s'y installer. Mais cette fois, les développeurs espèrent entraîner les anciens montagnards au sud du mayo Kébi, en dehors de la région étudiée.

Sous des étiquettes diverses, la méthode du paysannat est donc appliquée dans la région depuis plusieurs décennies. Mais elle a évolué avec les années, passant d'une action de modernisation en profondeur d'une petite collectivité paysanne à une action plus superficielle touchant une plus grande masse de population.

D'abord conçue comme une méthode globale de développement, elle devient le moyen officiel pour résoudre le « problème montagnard ». En fait, elle ne le résoud que par le vide, dans une mise en valeur de plaines de plus en plus éloignées des massifs ; une sorte de fuite en avant des développeurs. Il n'est même pas prévu de maintenir « une population résiduelle d'entretien » dans les montagnes ou de les reboiser, comme le conseillaient des experts lors des années soixante.

Pourtant, le départ d'une partie des montagnards offre aux autres la possibilité d'agrandir leurs exploitations, mais jusqu'à quel point ? L'occupation du milieu montagnard est assujettie à des contraintes, à un minimum de peuplement et à un maximum de surface cultivable par actif. Quelle moindre densité reste compatible avec un maintien de l'économie montagnarde ? Un paysannat aurait peut-être permis de répondre à cette question fondamentale pour l'avenir des montagnes.

Deux nouvelles cultures

Plus spectaculaire que l'encadrement de certains paysans, l'introduction de nouvelles cultures date elle aussi du milieu des années cinquante. En quelques

années décisives furent donc lancées des initiatives qui orientèrent le développement rural de la région pour plusieurs décennies.

Les responsables se trouvaient alors devant l'urgence de susciter une économie de marché, afin de couvrir une partie des investissements d'équipement régional et des frais d'administration. Le choix ne fut pas évident.

L'administration et les services agricoles s'étaient attachés à développer l'arachide, culture aussi bien vivrière que commerciale. Cette orientation convenait à une époque marquée par un déficit mondial des corps gras, se traduisant par un rationnement des pays européens. Toutefois, l'incitation à la production d'arachide n'était pas aussi astreignante que celle déployée en faveur du coton au Tchad voisin. Les administrateurs encourageaient la culture lors de leurs tournées et les prix d'achat étaient soutenus au-dessus du cours mondial.

L'exemple de la culture du riz entreprise au Tchad, de l'autre côté de la frontière, décida d'abord en faveur d'un choix identique du côté camerounais. Les villes du Sud forestier offraient un débouché assuré pour une production de riz qui trouverait peu de consommateurs dans la région. Mais, comme toutes les céréales, le riz est un produit relativement pauvre en valeur ; il ne supporte qu'un transport à bon marché. Du point de vue du prix, il n'était pas certain qu'une fois arrivé à Douala, il supportât la comparaison avec le blé importé de France par voie maritime. D'autre part, la production de riz ne pouvait intéresser que les riverains du Logone.

UNE CULTURE CONTROVERSÉE : LE COTON

Pour les raisons précédentes, le choix se porta sur le coton, produit peu pondéreux, supportant de longs transports et cultivable dans la plupart des plaines.

Tous les responsables n'étaient pourtant pas acquis à l'introduction de cette culture. L'exemple de la culture cotonnière pratiquée au Tchad n'était guère encourageant : pressions des compagnies cotonnières privées pour maintenir le prix d'achat à un bas niveau, charges confiées aux administrateurs pour la propagande, la surveillance culturale, le paiement des primes d'ensemencement... Les compagnies cotonnières faisaient endosser par l'administration une grande partie de leurs tâches, préférant se consacrer à l'achat et à l'usinage.

L'avis de l'agronome René DUMONT pesa en faveur de l'adoption du coton au Cameroun même si, par la suite, il contesta des pratiques culturales accordant une part trop belle à la nouvelle culture. Pour lui, l'arachide n'excluait pas le coton : les dates de travaux agricoles, les sols convenables ne sont pas les mêmes. Entre une extension de la culture cotonnière à l'ouest du Chari ou au nord du Cameroun, alternative devant laquelle la métropole hésitait, il conseilla la seconde possibilité : le peuplement y était plus dense. Toutefois, il en excluait les montagnes « surpeuplées » qui devaient se consacrer intégralement à la production vivrière. Mieux : la production cotonnière pouvait être doublée si une descente des montagnards était organisée vers les plaines fertiles... De ce point de vue, les décisions prises au cours de ces années manifestent une cohérence incontestable.

Le choix du coton reste malgré tout assez surprenant car la productivité du travail en faveur de l'arachide est alors bien supérieure. Pour cette raison, DUMONT conseilla d'acheter le kilo de coton graines 50 % au-dessus du kilo d'arachide. Sans cette politique des prix « il ne faut pas compter développer une production cotonnière notable au Nord-Cameroun » (DUMONT, 1950).

Le sur-paiement du coton eut comme effet d'écarter des capitaux privés et de faire échouer un projet de constitution d'un groupe de commercialisation. L'affaire trouva une issue avec la formation d'une société d'économie mixte qui

répartit les avantages : la société disposait d'un monopole de commercialisation de longue durée mais elle s'engageait à acheter toute la production et à moderniser les techniques culturales. La culture d'exportation ne serait pas une activité « minière », déprédatrice du milieu comme au Tchad, mais une incitation à des améliorations agricoles. Toutefois les objectifs de l'administration et les possibilités de production avancées par René DUMONT demeuraient volontairement modestes : aux environs de 10 000 tonnes.

Très vite, la société cotonnière entreprit de dépasser ces prévisions. Pour cela, elle reprit à son compte le principe des paysannats : un encadrement dense des cultivateurs. A cet encadrement de base, elle superposa une organisation hiérarchique d'encadreurs-surveillants, depuis les « boy coton » et les moniteurs villageois jusqu'aux chefs de région.

L'action exercée par l'encadrement cotonnier auprès des cultivateurs devint puissante et omniprésente, évinçant bien souvent l'influence des postes agricoles. L'encadrement rapproché des producteurs absorbait, au cours de la décennie de lancement de la culture, une grande part de la valeur de la production. Le planteur finançait directement, bien qu'à son insu, la moitié du budget de vulgarisation de la nouvelle culture. La charge de l'encadrement ne s'allégea que plus tard, au fur et à mesure de l'accroissement de la production.

Au moins en deux endroits, à Lara et à Gansé, la société expérimenta la création de « paysannats cotonniers ». Comme les autres paysannats, ils se traduisirent par une refonte complète des anciens terroirs en une nouvelle trame géométrique. Alors que les casiers d'installation des montagnards se composaient d'une multitude de lots individuels indépendants, les paysannats cotonniers furent organisés en grandes soles. Cette formule implique une discipline encore plus rigide des assolements et des rotations imposés aux paysans mais elle convient à la société cotonnière en lui permettant le regroupement de toutes les parcelles de coton. L'objectif officiel des paysannats cotonniers visait une stabilisation de l'utilisation des sols mais leur conception avantageait d'abord le contrôle des cultures de coton.

La dynamique de la production cotonnière jusqu'aux années 70 suppléa les insuffisances du crédit agricole pour financer l'équipement des exploitations. Disposant d'une garantie de recouvrement des échéances, grâce au monopole de la commercialisation, la société cotonnière accorda des prêts à court terme pour l'adoption de la culture attelée. La répartition des attelages, leur diffusion d'une année sur l'autre ont souvent évolué selon les variations de la production de coton.

L'exemple le plus impressionnant fut celui du canton de Lara en pays moundang, lieu de mise au point des méthodes de la société cotonnière. En 1956, il disposait déjà de 250 animaux de trait. Les responsables estimaient alors que l'équipement du canton nécessitait de disposer de 760 animaux de trait, soit 380 charrues. L'effort financier que cela représentait pour les cultivateurs, incitait à étaler cet équipement sur 7 années, en permettant notamment la constitution de la majeure partie des attelages par le croît naturel du troupeau.

En fait, le canton possédait, dès 1959, 1 656 bœufs de trait et 860 charrues ! En trois ans, le montant des prêts accordés équivalait à la valeur de la production cotonnière. Il ne faut pas s'étonner que des difficultés soient survenues pour récupérer les remboursements ! La société cotonnière avait sur-équipé ces cultivateurs et trop vite, les engageant dans un endettement difficile à éponger.

Les facilités financières accordées pour l'équipement des paysans se réduisirent progressivement : destinés à l'achat des deux bœufs, puis d'un seul, les prêts furent finalement limités à l'achat de la charrue. Comme, entre-temps, le prix du

matériel et des animaux augmentait régulièrement, l'effort d'investissement incombant aux paysans n'a fait que s'accroître.

Cette contribution personnelle provenait uniquement des revenus cotonniers, alors que le prix d'achat au kilo n'a pas augmenté pendant plus d'une décennie. La poursuite de l'équipement des exploitations ne devenait donc possible que par une augmentation de leur production. Celle-ci fut obtenue plus souvent par un accroissement des surfaces et par une culture continue que par une amélioration des rendements.

Aussi la crise cotonnière des années 1970-74 eut-elle des conséquences directes sur la culture attelée. La vente de nombreux attelages ne fut pas seulement la conséquence directe de difficultés climatiques mais aussi d'un découragement des paysans cotonniers, d'une faillite de nombreuses exploitations incapables de faire face aux échéances. L'effort d'intensification mené depuis cette période difficile offrira peut-être des bases plus solides à leur équipement.

Une modernisation agricole entreprise à partir d'une seule culture commerciale s'avère toujours fragile. Cette règle était d'autant plus vraie pour la culture cotonnière que, jusqu'à ces dernières années, les revenus procurés ne suivaient pas l'inflation du cours des autres produits.

L'intervention de la société cotonnière en faveur de la culture attelée s'est surtout manifestée d'un point de vue financier. Les problèmes techniques ne la préoccupent qu'à la période des labours alors qu'une assistance continuelle s'impose pour que ce progrès devienne un acquis permanent : alimentation des bœufs en saison sèche, suralimentation en fin de saison sèche avant les labours, mode de stabulation, renouvellement des animaux.

La culture attelée n'est qu'une des possibilités offertes par l'association de l'élevage à l'agriculture, une autre étant la fabrication de fumier à partir de litière, paille ou même feuillage. Or la société cotonnière ne s'est jamais beaucoup préoccupée d'incorporer du fumier aux cordes de coton.

Les essais décevants de fumières furent trop vite abandonnés au profit d'une fertilisation des sols par l'incorporation de tourteaux de coton, solution plus facile mais génératrice d'un véritable gaspillage. Les tourteaux de coton sont des aliments riches en protéines, très appréciés par le bétail. Distribués aux animaux, ils concourent encore à la fertilisation des sols par l'intermédiaire des déjections ou mieux, par la fabrication de fumier. Leur utilisation directe comme engrais organique dans les champs cotonniers fut une erreur longue à corriger.

Actuellement, l'intensification de la culture cotonnière n'est conçue que par la généralisation de l'emploi d'engrais complet et l'épandage d'urée. Cette intensification sophistiquée s'accompagne de l'introduction d'une motorisation par de petits tracteurs. Ces innovations éloignent les cultivateurs cotonniers de l'association agriculture-élevage, pourtant inlassablement prônée par René DUMONT.

L'introduction de la culture attelée a-t-elle bénéficié à l'ensemble des cultures ou seulement au coton ? D'après beaucoup d'avis, le coton en est le seul bénéficiaire. Les cultures vivrières commenceraient à peine à être touchées, alors que la diffusion massive des charrues date de plus de vingt ans. En fait, l'absence de documentation précise ne permet pas d'estimer l'ampleur des changements de techniques culturales. A l'abondance des statistiques cotonnières relevant les superficies annuelles labourées s'oppose la rareté des mesures concernant le mil.

En supposant, selon toute vraisemblance, que la culture attelée profite d'abord au coton, il n'en reste pas moins qu'elle présente un autre intérêt pour le cultivateur : celui de pouvoir revendre ses bœufs avec profit pour la boucherie. Il n'a pas tardé à se rendre compte des débouchés rémunérateurs offerts par cet

embryon d'élevage. La même spéculation s'est greffée sur la diffusion de la culture attelée dans le bassin arachidier du Sénégal.

Les encadreurs cotonniers se plaignent parfois des reventes avant que les bœufs aient terminé leur carrière. Les reventes de bétail s'insèrent dans deux contextes différents : l'adoption d'un comportement spéculatif mettant à profit l'embouche, introduite par le biais de la culture attelée sans que celle-ci soit compromise, ou bien la satisfaction de besoins familiaux indispensables lors des années de mauvaise récolte cotonnière et, dans ce cas, la vente de l'attelage entraîne l'abandon de la charrue. Les prêts d'équipement ont finalement été réduits à l'acquisition de la charrue alors que la possession des bœufs de trait conditionne le maintien de la culture attelée.

La diffusion de la culture attelée est habituellement interprétée comme le progrès agricole principal à l'actif de la société cotonnière. En fait, l'attelage intervient presque uniquement à l'époque des labours et très peu à celle des sarclages. Le labour attelé n'est possible qu'après de bonnes pluies. Dans le calendrier agricole, il augmente la quantité de travail lors de la période des semis, peu compensée par un faible allègement du premier sarclage. De plus, il retarde les semis, ce qui se répercute sur les rendements, en particulier du coton. Une culture attelée centrée sur les labours marque-t-elle un progrès aussi décisif qu'admis jusqu'ici ? La question mérite d'être posée.

L'introduction du coton comme culture commerciale a peut-être amélioré certaines pratiques culturales mais, d'un autre côté, elle a ébranlé les systèmes vivriers.

La société cotonnière a toujours refusé de reconnaître, jusqu'à la sécheresse des premières années 70, la concurrence entre le coton et le mil pluvial. Il fallut alors se rendre à l'évidence : la majorité des paysans délaissaient le coton pour assurer une sécurité alimentaire compromise en année de déficit des pluies.

La propagande systématique en faveur des semis précoces a exacerbé la compétition avec les mils, à une période décisive, et contraint les paysans à multiplier les semis en cas de pluies mal établies ou tardives. Le coton a pris une grande place dans les rotations imposées en revenant un an sur quatre ou sur trois (coton, mil, 2 ou 1 an de jachère), parfois même moins, alors que des agronomes comme DUMONT avaient conseillé un an de coton sur cinq (coton, mil, 3 ans de jachère ou mieux, de cultures fourragères).

La compétition entre le coton et le mil sous pluie se manifeste dans la région à la fois du point de vue des sols et du calendrier agricole. Si les surfaces cotonnières ont, malgré tout, progressé régulièrement pendant presque deux décennies, c'est que les paysans ont réaménagé d'eux-mêmes leur système de production, en délaissant progressivement le mil pluvial au profit du mil repiqué en début de saison sèche, partout où cela était possible.

La plupart des observateurs ont remarqué l'extension considérable du mil repiqué au cours des années soixante, sans toujours comprendre la signification du phénomène. Deux experts écrivent ainsi dans un rapport d'étude : « L'extension du mouskouari (le mil repiqué) s'est faite sans intervention administrative ou technique, par le seul jeu des forces internes de la paysannerie... On reste frappé par l'ampleur du phénomène, par l'innovation culturale ainsi généralisée et par le changement d'attitudes en matière d'agriculture, de consommation, de vie sociale que ceci constitue » (1).

Il est curieux de constater comment, dans leur rapport, ces experts s'en tiennent

(1) BDPA - 1963 - Problèmes de développement rural dans le Nord-Cameroun.

à un étonnement admiratif et à une explication qui relève de la génération spontanée ; ils ne relient jamais ce phénomène à l'extension parallèle des superficies cotonnières. Le mécanisme de transfert du rôle vivrier d'une culture à l'autre est maintenant admis par tous : il n'était pourtant pas compris par les responsables cotonniers qui l'avaient indirectement provoqué. Actuellement, ils tentent de susciter un transfert vivrier comparable du mil pluvial au riz et au maïs. La préoccupation d'assurer aux cultivateurs de coton une sécurité alimentaire est récente ; elle date de la crise cotonnière des premières années 70.

Le succès global du coton a grandement amélioré les revenus de certains cultivateurs mais ses conséquences ne sont pas toutes positives pour le développement rural de la région. Il a accentué le clivage entre, d'un côté, les montagnes et les plateaux délaissés, de l'autre, les plaines qui ont bénéficié d'un encadrement agricole serré, d'un équipement en pistes de desserte, en marchés, silos, hangars à usage agricole. Parmi les plaines, celles dont les possibilités cotonnières paraissaient les plus fortes ont concentré l'essentiel des efforts : prêts pour la culture attelée, encadrement continu des activités agricoles.

Pendant longtemps et même encore actuellement, la production cotonnière est le principal sinon l'unique indicateur officiel de développement de la région. La puissance de la société cotonnière ne facilite pas un développement intégré et harmonieux. Bon gré mal gré, le service de l'agriculture subit l'influence de ce partenaire dominateur et sert ses objectifs.

L'objectif cotonnier a entraîné à accentuer la pression sur les montagnards pour qu'ils descendent en plaine. Alors que ceux-ci auraient tendance à privilégier leurs cultures de mil, un encadrement cotonnier particulièrement vigilant des périmètres d'accueil les presse vivement de « faire du coton ». Au fur et à mesure que l'organisation des casiers de colonisation devenait plus lâche, l'influence des moniteurs cotonniers se renforçait. Dans le périmètre de Doulo-Ganay, les lots individuels furent démembrés et les parcelles redistribuées par soles de cultures. Puis la société cotonnière prit la relève du « secteur de modernisation » pour organiser elle-même la colonisation de la plaine par les montagnards au nord de Mora.

Au sud des monts Mandara, la colonisation des plaines n'échappait pas non plus à l'encadrement cotonnier, d'autant plus que le centre de la production se déplaçait vers le sud au cours des difficiles années 70. Les moniteurs étaient dépêchés sur toutes les nouvelles zones de culture. Parfois, ils précédaient le front pionnier des cultivateurs, en piquetant à l'avance les cordes de coton le long des nouvelles pistes.

Dans l'opération intégrée de Guider, prolongement de la formule des paysannats lors des années 70, le découpage des nouveaux terroirs en lots individuels fut définitivement abandonné au profit d'un bornage et d'un regroupement des cultures par grandes soles. La méthode d'organisation culturale prônée par la société cotonnière triomphait.

Une initiative courageuse fut lancée à Guider pour aménager les déclivités des piémonts par des rideaux de terre enherbés ou de cailloux, selon les courbes de niveaux. Il s'agissait de rendre d'anciens montagnards davantage sensibles au contrôle des pentes faibles. En effet, capables de maîtriser de fortes pentes par des investissements en travaux importants, ils négligent cette préoccupation dès qu'ils cultivent les faibles pentes des piémonts. Les techniciens cotonniers, quant à eux, se sont opposés à ce type d'aménagement. Les courbes des rideaux en pierres sèches entravent la culture du coton en rendant plus difficiles les semis en ligne !

L'organisme cotonnier ne s'est jamais beaucoup préoccupé de la sauvegarde des sols. La corde géométrique et la culture pure du coton sont restées des règles de

culture intangibles. Or, le semis en ligne droite (parfois dans le sens de la plus grande pente), l'absence de culture selon les courbes de niveau, l'interdiction des plantes intercalaires ou associées favorisent le ruissellement des parties fines et la perte de fertilité des sols. Tous les piémonts sont soumis à un lessivage intense en saison des pluies, de même que les berges alluviales fertiles. Contrairement aux versants montagneux, les terrains en pente peu sensibles ne sont pas protégés des effets du ruissellement depuis qu'ils sont cultivés en coton.

Le témoignage des images satellites atteste déjà la gravité du décapage des sols dans les plaines. L'agriculture cotonnière mange son potentiel pédologique.

La seule initiative de la société cotonnière dans le domaine de l'amélioration des sols consista en un essai malheureux de récupération des sols infertiles, appelés habituellement « hardé », pour les convertir à la culture du coton. Des engins mécaniques puissants (tracteurs à chenilles équipés de pics sous-soleurs) défonçaient en profondeur les sols compacts, ensuite labourés et billonnés.

Le sous-solage, opération onéreuse, n'eut qu'une efficacité éphémère. La structure compacte des sols se reformait ou, dès que la pente était un tant soit peu sensible, une érosion en ravines évacuait l'épaisseur de sol travaillé. La culture du coton ne réussit pas à améliorer la porosité du sol ni même à maintenir les propriétés physiques créées par le sous-solage. L'opération, lancée sans études pédologiques sérieuses préalables, se solda par un échec.

Les responsables cotonniers cherchaient à détendre la compétition entre mil et coton sur les terres déjà cultivées. Ils s'étaient trop vite convaincus qu'un défonçage suffisait pour rendre à la culture des sols inutilisés. L'échec ne fut toutefois reconnu qu'après plusieurs campagnes de sous-solage. Plus tard, des agronomes ont repris le problème en sens inverse, par l'essai d'une culture à enracinement peu profond, mettant à profit l'imperméabilité de ces sols : le riz. A condition d'une retenue de l'eau par un réseau de diguettes et d'un apport d'engrais, la riziculture semble possible sur « hardé ». Les essais sont encouragés par la société cotonnière, dans la perspective de suppléer aux déficits en mil engendrés par l'accaparement des meilleurs sols.

Si le succès de la culture du coton se mesure en tonnages, ce n'est pas le cas du développement rural. Par le biais de la culture attelée, la production cotonnière aurait pu engager une intégration de l'agriculture et de l'élevage, c'est-à-dire une « véritable révolution agricole », selon les termes de René DUMONT. Celle-ci ne s'est pourtant pas produite dans la région parce que la société cotonnière s'est enfermée dans ses objectifs sectoriels. L'orientation actuelle de l'intensification culturale ne laisse pas présager que ce progrès décisif soit recherché. La dégradation des sols accule pourtant des zones cotonnières à cette « révolution agricole ».

UNE CULTURE POUSSÉE, LE RIZ

Dans l'un de ses cours, P. GOUROU estimait en 1961-62 que l'introduction du riz inondé le long du Logone était un échec financier et technique (1). De fait, la production plafonnait à 3 000 tonnes de paddy, sans toujours les atteindre, depuis le milieu des années cinquante. La stagnation de la production rizicole ne soutenait pas la comparaison avec la progression régulière du coton. Au cours des années 70, la situation s'est plutôt modifiée à l'avantage de la riziculture, bénéficiaire de grands aménagements hydro-agricoles.

Le lancement de la riziculture inondée, au début des années 50, s'intégra elle aussi dans la politique des paysannats. Des postes de paysannat, chargés

(1) GOUROU P. - 1971 - Leçons de géographie tropicale. Mouton, p. 187.

d'introduire cette culture, furent créés le long du Logone tandis que les postes agricoles existants reçurent la mission d'encourager également cette activité.

Contrairement à celle du coton, la culture du riz inondé entraîna de grands investissements pour la rendre moins aléatoire. Des travaux de terrassements contrôlèrent et canalisèrent le débordement saisonnier des eaux du fleuve. Plus tard, ils furent complétés par les stations de pompage. Un barrage du fleuve frontalier n'étant pas possible, l'étape suivante consista à dériver une partie des eaux vers une retenue artificielle, contenue par une immense digue, afin d'alimenter, au moment voulu, des rizières situées en aval. Du point de vue technique, la mise en œuvre de ces grands travaux remet en cause l'affirmation ancienne de P. GOUROU.

Cette maîtrise progressive du régime hydrologique entraîne une modification parallèle des techniques rizicoles. La riziculture était d'abord assez extensive : une culture unique à semis direct, peu de désherbage, pas de fertilisation du sol. D'après un levé de terrain effectué en 1967, une grande partie des rizières restait en jachère. A des techniques peu exigeantes succédèrent des pratiques culturales de plus en plus intensives, du point de vue des quantités de travail : double culture annuelle avec repiquage, double désherbage et double épandage d'engrais.

A mesure que le contrôle de l'eau était mieux assuré, l'encadrement des riziculteurs devenait plus serré. L'organisation de tours d'eau pour l'irrigation suppose que tous les paysans s'adonnent en même temps aux mêmes travaux. La riziculture est devenue intensive et dirigiste, sans parvenir pour autant à inculquer une vocation de riziculteurs aux paysans encadrés.

La plupart des initiatives ne sont pas prises par les paysans mais par l'organisme d'encadrement. Celui-ci effectue tous les labours préalables des rizières par de gros engins. Les responsables ont très vite abandonné les essais de culture attelée, par suite de sols trop lourds. Le labour mécanique livre aux paysans, en saison sèche, des champs très motteux, à surface irrégulière. Cette préparation grossière du sol exige ensuite un long travail d'émottage à la houe, après les premières pluies. La culture attelée pourrait se substituer à la houe pour « finir » les labours par un façonnement superficiel des rizières. Elle procurerait plus d'autonomie aux paysans et réduirait, peut-être, les fortes redevances à déduire sur la valeur des récoltes.

De la même manière que les travaux pour le coton entrent en compétition avec ceux destinés aux mils sous pluie, la riziculture, introduite d'abord en saison des pluies, concurrença les sorghos rouges, base de l'alimentation des Massa. La résistance initiale opposée à sa diffusion ne fut pas seulement la manifestation d'un conservatisme paysan gratuit.

Sauf pour sa récolte, la nouvelle culture nécessite des travaux à la même période que ceux destinés aux sorghos. L'émottage et le semis des rizières concurrencent le premier sarclage, si décisif, du sorgho ; le premier désherbage du riz correspond au second sarclage du sorgho et le second désherbage au troisième sarclage. Fin juin et juillet, le paysan mène de front les travaux dans la rizière et dans les parcelles de sorgho. Il tend à donner la priorité aux derniers mais les encadreurs sont là pour lui rappeler l'urgence des premiers : la riziculture acquiert alors toutes les caractéristiques d'une culture obligatoire.

La concentration du travail sur quelques semaines s'est résolue par une adaptation spontanée des paysans. Ils ont remanié leur système de production de la même façon que les cultivateurs cotonniers : en substituant partiellement, dans leur production vivrière, le mil repiqué au sorgho pluvial.

Le changement est d'autant plus remarquable que les Massa étaient autrefois très hostiles à cette « culture des Peul » mais il fut favorisé par l'abondance des sols convenant au mil de remplacement. Culture pratiquement nulle au nord de

Yagoua avant l'introduction du riz, le mil repiqué couvre 30% des superficies cultivées vers 1967 et localement, encore davantage. Son extension progresse d'année en année, de Yagoua et du Diamaré vers Pouss et le nord. Il occupe maintenant la première place en superficie, réduisant le sorgho pluvial à un rôle secondaire. Grâce à cette transformation spontanée et profonde de leur agriculture traditionnelle, les Massa et les Mousgoum ont pu reporter sur le riz une partie du temps de travail autrefois dévolu aux mils. L'équilibre vivrier n'en a pas trop souffert, sauf lors de la sécheresse des premières années 70.

Les aménagements hydro-agricoles récents et notamment la mise en place de stations de pompage, ont conduit à pratiquer la double culture annuelle de riz, dont l'une en saison sèche, entièrement par irrigation. A peine adopté, le système : riz d'hivernage – mil repiqué de saison sèche s'est donc trouvé remis en cause par un nouveau développement de la riziculture. Le riz irrigué de saison sèche entre partiellement en compétition avec le mil repiqué : repiquage du riz contre nettoyage du mil en décembre, second désherbage du riz contre récolte du mil en janvier-février.

Se produisant à une saison de chômage agricole autrefois, la concurrence entre les deux nouvelles activités est moins vive qu'en saison des pluies mais, pour les paysans, elle s'avère plus difficile à surmonter. Cet antagonisme explique probablement qu'à la fin des années 70, le riz de saison sèche ne couvre pas encore la moitié des rizières cultivées en saison des pluies. Les cultivateurs en acceptent difficilement la seconde culture annuelle. Ceux qui le font s'exposent à des achats vivriers pour compléter leur production de mils.

De grands aménagements hydro-agricoles ont réussi à réduire les aléas de l'inondation dans la plaine du Logone. Pour rentabiliser ces gros travaux, la riziculture est devenue de plus en plus intensive. A la limite, le déficit vivrier en mils devrait être surmonté par la production de riz dont les rendements sont passés d'une tonne avant 1970 à 8-9 tonnes/ha en deux récoltes annuelles en 1978. Ce résultat remarquable provient d'une maîtrise de l'eau, de l'introduction de variétés de riz à haut rendement mais également d'un surcroît de travail. Les travaux pour un hectare de rizière passent ainsi de 71 journées de 8 heures à 338 entre les mêmes années (1).

Malgré tout, la progression des rendements excède celle des travaux manuels. La riziculture n'est pas devenue seulement plus intensive mais elle semble aussi plus productive. Cependant, les charges rizicoles doivent intervenir aussi dans un bilan. L'utilisation d'engrais, le paiement des labours motorisés, de l'irrigation par pompage, de l'entretien des aménagements, la participation à un encadrement plus dense font que les redevances progressent davantage que les rendements : de 5 000 à 70 000 CFA/ha. Comme dans les années soixante, elles absorbent toujours la moitié des revenus des riziculteurs.

Même plus intensive et plus « moderne », la riziculture n'intéressera les paysans que si la progression de leurs revenus excède celle des charges à rembourser. Finalement, son succès tient autant à une politique des prix du riz qu'à une réussite agronomique. Des prix rémunérateurs doivent être imposés pour eux-mêmes, malgré la pression d'intérêts opposés. Ils doivent l'être également par rapport à ceux du mil, qui restent le critère de référence des riziculteurs du Logone. A mesure qu'elle devient plus intensive, la riziculture ne gagne pas nécessairement en productivité.

(1) BDPA, 1969 et BRUNET-JAILLY, 1981.

L'introduction de la riziculture et surtout, sa modernisation récente ont provoqué des changements décisifs dans la plaine du Logone. Une comparaison avec la culture cotonnière des plaines centrales ne semble pas abusive. D'extensives ou plutôt, de « semi-intensives », les deux cultures nouvelles ont évolué parallèlement, depuis quelques années, vers des formes de plus en plus intensives. De ce point de vue, les améliorations semblent plus décisives encore pour le riz que pour le coton. Dans les deux cas, le choix de l'intensif est suscité mais, en même temps, menacé par la stagnation des prix des deux produits. Chaque fois, les responsables sont entraînés dans une « course vers l'intensif », sans être certains de l'emporter en productivité, exprimée en valeur de production par unité de travail.

L'avantage incontestable de la riziculture réside dans une production à la fois commercialisable et vivrière. Mais les paysans du Logone disposent au moins d'une autre source de revenus, la pêche. Malgré l'appauvrissement souvent invoqué du fleuve, la pêche reste une activité lucrative et appréciée. Elle freine efficacement l'adoption de la seconde culture du riz en saison sèche. Quant au mil repiqué, il requiert une quantité de travail bien moindre que le riz. La réticence manifestée par les paysans à la riziculture intensive ne provient donc pas seulement d'un conservatisme agraire ; elle s'explique aussi par des calculs économiques simples.

Tout le riz n'est pas vendu à l'organisme d'encadrement. Une partie de la production est écoulée par un commerce parallèle clandestin et l'autre est destinée à l'auto-consommation. Celle-ci se développe lentement chez les riziculteurs. Mais le riz est surtout devenu l'aliment spécifique des masses citadines.

L'impulsion actuelle à la riziculture n'est pas locale ni même régionale mais le résultat d'une décision à l'échelle nationale. L'objectif consiste à satisfaire les besoins croissants des consommateurs. Le but final de l'opération paraît moins un développement rural de la région productrice que l'auto-satisfaction des besoins nationaux.

Par rapport à la culture cotonnière, la riziculture ne semble pas non plus entraîner une modernisation comparable des techniques culturales. L'abandon de la culture attelée et les tâches entièrement manuelles assignées aux paysans en témoignent. Des conditions favorables à la culture attelée existaient pourtant : la présence d'un cheptel local, la familiarité des riziculteurs avec le bétail bovin. Sans doute, le format de la race locale est-il trop faible pour l'effort de traction exigé par un premier labour de sols argileux. Cependant, le recours à une façon superficielle par un attelage, après le labour mécanique de fond, ferait certainement gagner du temps pour la préparation des rizières. De plus, les riziculteurs ont tendance à acheter de plus en plus de bovins avec l'argent procuré par la vente du riz. Faute d'alléger les travaux agricoles par un bétail de trait, les profits retirés de la culture nouvelle sont réinvestis uniquement en fonction d'objectifs sociaux.

La promotion actuelle de la riziculture inondée le long du Logone n'est pas un phénomène spécifique à la région. La même promotion s'applique à toutes les grandes vallées soudano-sahéliennes. L'orientation et les méthodes adoptées ici sont cependant originales.

Alors que la plupart des pays reconnaissent actuellement les avantages de petits périmètres irrigués, offrant plus d'initiative et de responsabilité aux villageois, c'est le contraire qui prévaut ici. Partie de quelques paysannats le long du fleuve, l'opération a évolué en un grand périmètre hydro-agricole, moderne par ses techniques mais plutôt périmé par sa conception de l'encadrement.

Les besoins du pays et les efforts demandés par le gouvernement sont tels que la dynamique de l'entreprise rizicole s'accélère. Les paysans suivront-ils ?

Un développement inégal

Par la durée de l'encadrement et l'ampleur de certains investissements dont elle a bénéficié, l'agriculture actuelle n'est plus comparable à celle des premières années cinquante. Elle s'est ouverte sur l'extérieur, marché national et même international. Le changement ne s'évalue pas seulement en tonnes de production mais aussi en nouvelles techniques culturales, en insertion de l'économie familiale dans les échanges, en évolution sociale. A l'encontre de ce bilan, somme toute positif, se dégagent des lacunes ou des insuffisances. En simplifiant, les efforts de développement ont négligé une activité, l'élevage, et sacrifié une partie de la région, les montagnes.

UNE ACTIVITÉ DÉLAISSÉE, L'ÉLEVAGE

Par rapport aux activités agricoles, l'administration coloniale ne s'était pas désintéressée de l'élevage. Dès avant-guerre, elle s'employa à juguler les grandes épizooties dont souffrait le cheptel. L'activité des vétérinaires de Maroua fut longtemps accaparée par la lutte contre la peste bovine. Cet effort sanitaire se poursuit encore par des campagnes de vaccinations, sans qu'il soit complété par une modernisation parallèle de l'élevage bovin : l'amélioration des pâturages et du cheptel, l'organisation de la transhumance, le passage à un élevage plus intensif par des compléments alimentaires. Dans ce domaine, la seule initiative consista à creuser des mares au bulldozer pour l'abreuvement des troupeaux en saison sèche. En fait, la plupart sont vite polluées et asséchées. Aucun progrès remarquable des techniques traditionnelles d'élevage n'a été tenté. Il semble que cette activité rebute le zèle récent des développeurs.

Alors que l'évolution de l'agriculture devrait tendre vers une association plus étroite des deux activités, leurs rapports deviennent de plus en plus conflictuels, notamment au Diamaré. Faute d'une législation agro-pastorale appropriée et d'une adaptation des méthodes pastorales à des pâturages plus restreints, les troupeaux sont inexorablement refoulés des plaines centrales. Plutôt que d'abandonner l'élevage extensif, les propriétaires de bétail l'éloignent des anciens pâturages d'hivernage. Mais ceux de remplacement sont moins salubres et peut-être provisoires. La retenue de Pouss a ainsi ennoyé en 1979 des pâturages que les éleveurs du Diamaré venaient d'adopter en hivernage. Les voici à nouveau refoulés. L'encombrement des plaines progressant, les éleveurs perdent régulièrement des pâturages et la surcharge en bétail s'aggrave sur ceux qui restent disponibles.

Le système pastoral traditionnel, reposant sur la complémentarité entre les pâturages d'hivernage dans les plaines exondées et ceux de décrue des « yaéré », lâche par le premier maillon. Comme partout ailleurs en zone soudano-sahélienne fortement peuplée, les éleveurs cèdent du terrain devant le déploiement des cultures. Ils sont sur la défensive, sans renoncer pour autant à leurs anciennes méthodes. Il faut avouer qu'aucune proposition de changement ne leur est offerte. De plus, la plupart ne sont pas éleveurs purs mais en même temps cultivateurs ou commerçants. Par cette autre activité, ils participent au progrès rural. Pour eux, l'élevage ne revêt plus l'importance primordiale d'autrefois.

DES OUBLIÉS A PART ENTIÈRE, LES MONTAGNARDS

Plus encore que les agro-éleveurs du Diamaré, les montagnards sont les véritables oubliés du développement rural.

Ils n'ont bénéficié d'aucune politique globale et cohérente. Sélection de variétés

adaptées, traitements des semences, protection des récoltes, promotion de nouvelles productions, autant de problèmes de l'agriculture montagnarde non résolus.

Les innovations récentes en montagne sont largement spontanées : extension de l'arachide dans les vallons, essor de cultures secondaires (tabac). Seule la pomme de terre a bénéficié par endroits d'une aide du service de l'agriculture (Mogodé, Doumo).

Pour les développeurs, les montagnes ne représentent que des réservoirs de migrants potentiels. L'opération intégrée de Guider n'a englobé qu'à la fin quelques massifs encore peuplés de l'arrondissement. Les massifs désertés ne sont l'objet d'aucun reboisement, malgré les dangers qu'ils représentent pour les plaines situées en contrebas.

Une opération de reboisement et de lutte anti-érosive (banquettes sur versants, petits barrages dans les talwegs) fut entreprise sur le plateau intérieur aux monts Mandara au cours des années soixante. Comme souvent dans ce genre d'opérations, la conception en fut uniquement technicienne, sans prendre en compte ni intégrer les populations locales. Elles ne furent sollicitées que pour l'embauche de manœuvres. Les aménagements ne s'intégrèrent pas dans une mise en valeur concertée du sol : cultures interdites dans l'aire des reboisements, barrages inutilisés pour des cultures irriguées en aval. Aussi la population se désintéressa-t-elle de l'entretien des banquettes et des barrages. Les arbres plantés ne présentent guère d'intérêt et végètent en taillis.

Plus récemment, un programme un peu similaire consiste à édifier de petits barrages pour approvisionner en eau les montagnards. Dans une première phase, il concerne 100 000 d'entre eux et son budget s'élève à plus d'un milliard CFA, ce qui montre son ampleur. A défaut d'une intervention dans le domaine agricole, l'amélioration porte sur les conditions de vie des montagnards. Objectif théorique car les risques de pollution de l'eau des petites retenues ne semblent pas maîtrisés à long terme.

Une nouvelle fois, l'association avec les principaux intéressés se limite à l'emploi de manœuvres. L'utilisation agricole des petits barrages reste indéterminée. Autres conséquences imprévues : la création de retenues d'eau permanentes ne favorisera-t-elle pas le pullulement de moustiques, vecteurs de paludisme ? Ne multipliera-t-elle pas les gîtes à bilharzies ?

Certes, la nécessité d'un développement rural plus équilibré de la région ne signifie pas que tous les secteurs doivent subvenir de la même façon aux besoins vivriers et monétaires des populations. Des échanges intra-régionaux favorisent des complémentarités de productions agricoles et soudent l'économie régionale. Mais un développement rural mieux conçu ne devrait pas entériner l'abandon de la partie la plus peuplée de la région, parce qu'elle ne convient pas à un modèle d'intervention.

Sous prétexte d'utilisation rationnelle du territoire, les experts ne décrètent qu'un « avenir médiocre aux massifs » ; c'est faire fi d'immenses investissements humains et du droit des montagnards à choisir eux-mêmes leur destin. Un développement rural moins soumis aux critères de marché mais plus social, plus humanisé, devrait s'efforcer de réhabiliter l'agriculture montagnarde.

Les chercheurs, et notamment les géographes, ne portent-ils pas une part de responsabilité dans la dépréciation des montagnes par les développeurs ? Ils ont dit et redit combien la civilisation agraire des montagnards était parfaite, donc sans possibilités d'améliorations. Ajustée à un peuplement très dense, l'agriculture montagnarde en serait devenue prisonnière ; elle ne pourrait déboucher que sur une économie de subsistance. De façon paradoxale, la réussite ancienne étonnante de l'agriculture montagnarde bloquerait toute possibilité d'évolution. Dans le

contexte économique actuel, tous les massifs relèveraient d'une situation marginale ou même, « super-marginale » (GOUROU, 1971, p. 98).

Ce constat pessimiste n'a pas manqué de démobiliser les décideurs qui en ont tiré les conséquences. Ou bien, à l'inverse, les appréciations rapides des développeurs furent reprises par les chercheurs, sans examen approfondi. L'économie montagnarde est alors condamnée d'une seule phrase, par exemple celle-ci : « On ne peut espérer un développement économique même limité sur ces sols, ce qui condamne ces zones, soit à une agriculture marginale de survie, soit éventuellement à une affectation en zone de protection et de reboisement » (BDPA, ss date).

Devant les conséquences graves qu'entraîne un tel parti pris, il importe d'abord de rectifier le diagnostic. Malgré ses aspects spectaculaires, l'agriculture montagnarde n'est pas parfaite. Elle présente même d'indiscutables faiblesses.

La fertilisation des terres n'est pas systématique : il n'existe pas de fabrication régulière de fumier, malgré l'amorce d'un élevage à l'étable ; les déchets domestiques ne sont épandus que sur les champs avoisinant les habitations. Le problème de la fertilisation des terres se pose d'autant plus que le mil est une culture riche, exportatrice d'éléments minéraux. Sans apports compensateurs, elle provoque un appauvrissement progressif des sols.

Les travaux agricoles dépendent de la saison pluvieuse mais, de plus, ils se concentrent en une pointe de travail excessive en début des pluies. Dès le mois d'août, les temps de travaux sont réduits de moitié par rapport à mai. Ce chômage partiel au cœur de la saison agricole alimente des migrations saisonnières de montagnards. Il pourrait être mis à profit par des cultures à cycle court et à semis tardif (pomme de terre ?).

Au parc arboré dense et de belle venue des piémonts s'oppose fréquemment un semis plus discontinu ou maigre en montagne. L'existence d'un bocage d'arbres fourragers apporterait un complément à l'alimentation du bétail à l'étable, fournisseur de fumier.

Il est possible de remédier à ces insuffisances. Mieux, un développement montagnard original devrait mettre à profit les particularités offertes par le milieu.

Dans la perspective d'un tel projet, HALLAIRE (1976) propose quelques orientations : améliorations de plantes secondaires tardives, introduction de cultures maraîchères, d'une arboriculture et encouragement à l'élevage, notamment du petit bétail. Toutes ces suggestions concernent des produits commercialisables dont l'insuffisance actuelle apparaît le handicap le plus sensible de l'économie montagnarde. Il suffit de prendre l'exemple du plateau de Jos, en situation comparable, devenu gros producteur de pommes de terre irlandaises, facilement écoulées sur le marché nigerian.

La production vivrière devrait elle-même bénéficier d'améliorations. La sélection des sorghos « tchergué » devrait être poursuivie. C'est un caudatum à couleur jaune, peu fréquente, spécifique des montagnards. Contrairement aux autres sorghos, il peut être semé dès les premières pluies. Ses semences présentent la particularité de résister aux périodes de sécheresse qui interrompent le début de la saison pluvieuse. Elles peuvent rester en terre plus de deux semaines avant de germer. Cela en fait un sorgho un peu plus précoce que ceux de plaine, une particularité qui gagnerait à être améliorée.

Les montagnards pratiquent une sélection empirique, en choisissant les plus belles panicules après la récolte. Mais ces différences tiennent autant aux variations de fertilité des sols à l'intérieur des champs qu'à des héritages génétiques. Une sélection massale rigoureuse devrait s'effectuer en cours de développement végétal, par repérage des pieds au meilleur comportement

(largeur des feuilles, grosseur de la tige puis poids de la panicule) dans un contexte de fertilité donné. Les montagnards privilégient aussi les variétés à tiges longues pour les besoins de construction (toiture), mais leur rendement est souvent moindre que les variétés à tiges plus courtes.

Le charbon qui provoque, chaque année, de grandes pertes, pourrait être jugulé par une désinfection des semences. De même, une intervention pourrait s'appliquer à une meilleure conservation des grains, de façon à réduire les dégâts considérables occasionnés par les parasites.

Enfin, l'association étroite d'un élevage à l'étable avec l'agriculture soulève moins de difficultés dans le cadre de systèmes agricoles intensifs qu'extensifs. La coutume du bœuf de case peut servir de point de départ pour un élevage d'embouche, en stabulation. La bonne réponse des sols de montagne à une fumure organique se traduit par des rendements en mil très améliorés, plus de 2 tonnes contre 8 à 10 q^x/ha.

Dès les années soixante, SAURAT proposait l'introduction dans les monts Mandara d'une légumineuse, le pois Dolique, en culture dérobée. Semé en septembre, il couvre le sol en saison sèche après la récolte des mils, fertilise les terres et procure un fourrage vert disponible jusqu'en juin et des pois jusqu'en mai. A notre connaissance, cette culture de contre-saison n'a jamais été diffusée. Sa combinaison avec celle de mils plus précoces assurerait les bases d'une intégration d'un élevage de petit bétail à l'agriculture.

Un tel programme, bien conduit, transformerait les monts Mandara en grenier à mil de la région, alors qu'actuellement ils sont souvent déficitaires. L'urbanisation, le déséquilibre vivrier provoqué par la culture cotonnière confèrent davantage d'importance et de vigueur au commerce du mil. L'affolement fréquent des prix du mil sur les marchés est un indicateur de déséquilibre économique régional. L'offre tend à devenir insuffisante par rapport aux besoins de la région et des régions voisines déficitaires (Adamaoua).

Alors que les plaines du Diamaré se sont orientées vers le coton, celles du Logone vers le riz, l'absence de vocation agricole des monts Mandara a souvent été déplorée. Pourquoi une production intensive de mil, fondée sur une association agriculture-élevage en stabulation, n'assurerait-elle pas à ces montagnes les bases d'un « projet » de développement rural ?

POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT DES PLAINES

Dès son lancement, la culture cotonnière est devenue la spécialité agricole du Diamaré et des plaines centrales. Elle a entraîné une modernisation des techniques culturales, notamment par l'adoption de la culture attelée. Mais la répartition des attelages ne s'est pas faite de manière uniforme : des cantons ont très vite atteint un seuil de saturation, entraînant un sous-emploi des charrues, tandis que d'autres demeuraient dans un état de sous-équipement. Ces disparités ne tiennent pas aux conditions du milieu naturel, souvent favorables, mais à l'inégale diffusion de la culture cotonnière.

L'intérêt de la culture attelée n'est pas complet si elle ne débouche pas sur une fumure organique des terres : les sols travaillés en profondeur se dégradent vite sans apport de fumier. La société cotonnière n'a pas réussi cette amélioration décisive des méthodes culturales. Entre-temps, elle a introduit un système cultural semi-intensif, par le raccourcissement des jachères dans les rotations, ce qui supposait encore un appoint de fumure. Sans cet apport, le nouveau système ne se maintient qu'en sols fertiles mais il devient dégradant pour les autres. La culture attelée elle-même ne présente plus qu'un avantage limité ; elle est remise en cause dès les mauvaises récoltes.

Pour suppléer l'absence de fumier, la société cotonnière s'est engagée dans l'utilisation généralisée d'engrais chimique. Mais ceux-ci sont de plus en plus onéreux et ne seraient pas accessibles aux paysans en l'absence de subventions. Ils impliquent une augmentation sensible des rendements ; la culture attelée s'avère moins apte à y parvenir que la motorisation des labours. Ces choix successifs entraînent une dérive vers des méthodes culturales de plus en plus sophistiquées, hors de portée des « planteurs » moyens. Le développement par le coton risque de devenir de plus en plus inégalitaire.

La longue stagnation du prix d'achat du coton a également conduit vers une culture résolument intensive : il s'agissait de récupérer par la hausse des rendements le manque à gagner. La valeur du coton était devenue tellement faible qu'il était légitime de se demander si cette culture méritait encore d'être encouragée. La revalorisation récente des prix lui a redonné de l'intérêt. Pourtant, elle serait davantage le résultat d'une « politique sociale » à l'égard des planteurs que d'une conjoncture favorable. Cela souligne encore davantage la fragilité d'un développement rural fondé sur la seule culture cotonnière.

Aux inconvénients agronomiques s'ajoute souvent le reproche d'une activité « extravertie », tournée vers la satisfaction de besoins et de marchés étrangers. A présent, un traitement industriel sur place d'une partie de la production (filature, tissage) intègre davantage le coton au développement régional.

La culture cotonnière est également accusée d'être une culture commerciale pure, sans autre intérêt que le numéraire. Cette affirmation, valable au niveau du producteur, ne l'est plus à celui de la région. Les graines de coton, autrefois exportées, fournissent maintenant par raffinage une huile de table largement consommée dans la région et du tourteau de coton, aliment concentré pour le bétail.

Il n'en reste pas moins évident que le développement rural des plaines centrales ne devrait pas dépendre exclusivement de la culture cotonnière. D'autres voies sont à dégager, tenant compte à la fois de la saturation en cours du peuplement et du risque d'appauvrissement de sols « sur-cultivés ».

Ici aussi, une agriculture plus intensive, accessible à la masse des cultivateurs, passe par une association avec l'élevage. Elle suppose des cultures fourragères mais aussi des reboisements utiles. Au lieu des bandes brise-vent des années soixante et des reboisements compacts de l'opération « Sahel vert », soustrayant autant de terres aux cultivateurs, l'arbre doit être associé aux activités agricoles et pastorales. La promotion des arbres fruitiers et fourragers implique une nouvelle « politique de l'arbre ».

Les plaines centrales offrent des possibilités exceptionnelles pour une agriculture irriguée de type villageois. De grandes rivières y débouchent, aux larges lits sableux à sec en saison sèche. Mais sous les sables et les alluvions s'écoulent lentement des nappes phréatiques à faible profondeur, pratiquement inexploitées.

Dans la plaine de Mora, quelques Bornouan et Mandara pratiquent des cultures d'oignons en saison sèche, irriguées au moyen de puits à balanciers. Ils montrent l'exemple d'autres possibilités de mise en valeur que le coton. Une double culture annuelle est possible dans les plaines les plus peuplées grâce à une irrigation convenant à des cultures exigeant beaucoup de travail en période de sous-emploi agricole : légumes locaux, canne à sucre, maïs, fourrages...

Les cultivateurs de plaine ont su faire preuve d'initiative en réaménageant leur système cultural après l'introduction du coton. Rien ne devrait s'opposer à ce qu'ils adoptent une culture irriguée de saison sèche à partir de petits aménagements à l'échelle villageoise.

BIBLIOGRAPHIES

1. Bibliographie générale

Comme la plupart des textes furent rédigés vers 1972, la bibliographie est plus complète pour les références antérieures à cette date. A part quelques exceptions, elle mentionne seulement les publications ayant trait directement à la région. En bas de page, dans le texte, figurent des références plus générales ou des rapports d'administrateurs, consultés aux archives de Yaoundé. Lors de l'élaboration des textes, les auteurs ont parfois eu connaissance d'études dans leur tirage préliminaire. Depuis lors, il en existe une publication définitive. Dans ce cas, la date du premier tirage, citée par les auteurs, est indiquée ici entre parenthèses, avant celle de l'impression (Jean BOUTRAIS*).*

ABBO (H.), LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1949, Coutumes du Mandara. *Bull. I.F.A.N.* t.XI, n° 1-2 : 471-190, bibliogr.

AUBREVILLE (A.), 1948, Étude sur les forêts de l'Afrique Équatoriale française et du Cameroun. Sect. Techn. d'agr. trop., *Bull. Sc.* n° 2, Nogent-sur-Marne, 132 p., fig.

AUBREVILLE (A), 1950, Flore forestière soudano-guinéenne : AOF-Cameroun-AEF. Soc. d'éd.marit. et col., Paris, 525 p., 40 cart., 115 pl., bibliogr.

BAKARI (Mod.), 1963, Histoire des sultans de Maroua. *Abbia*, n° 3 : 77-92.

BARBERY (J.), GAVAUD (M.), 1980, Carte pédologique du Cameroun ; feuille Bogo-Pouss à 1/100 000. O.R.S.T.O.M., Paris, 58 p., 10 fig., tabl. + carte dépl. en coul.

BARRAULT (J.), 1966, Note sur la riziculture dans le Nord-Cameroun. *L'Agro. Trop.*, vol.XXI, n° 1 : 65-69, tabl.

BARRAULT (J.), 1973, La recherche fourragère au Nord-Cameroun ; production et valeur alimentaire de quelques fourrages locaux. *L'Agro. Trop.*, n° 2 : 173-188.

BARRAULT (J.), TARDIEU (M.), 1972, Point des travaux sur l'amélioration de l'arachide dans le Nord-Cameroun (1965-71). *L'Agro. Trop.*, n° 9 : 977-987.

BASSORO (H.), 1965, Un manuscrit peul sur l'histoire de Garoua. *Abbia*, n° 8 : 45-77.

BASSORO (Mod.A.), MOHAMMADOU (Eld.), 1980, Garoua, tradition historique d'une cité peule du Nord-Cameroun. C.N.R.S., Paris, 197 p. photogr., bibliogr. + cart.

B.P.D.A., ss. date, Les perspectives de développement de l'arrondissement de Guider (Nord-Cameroun). Paris, 5 vol. *multigr.*, cart., tabl.

B.D.P.A., 1963, Problèmes de développement rural dans le Nord-Cameroun. Paris, 150 p. *multigr.*, fig.

B.D.P.A., 1966, La culture attelée et la modernisation rurale dans le Nord-Cameroun. Paris, 251 p. *multigr.*, cart., tabl., bibliogr.

B.D.P.A.-S.O.G.E.T.H.A.-I.R.A.T., 1969, Périmètre du SEMRY ; développement de la riziculture, Yaoundé, 6 vol., tabl., graph., cart. dépl. en coul.

BEAUVILAIN (A.), 1980, Les migrations au Nord-Cameroun. *Rev. de Géogr. du Cam.* vol.2, n° 1 : 25-32, fig., tabl.

BEAUVILAIN (A.), 1981, Notes sur les villes de la province du Nord. *Rev. de Géogr. du Cam.*, vol.2, n° 1 : 25-32, fig., tabl.

BELLON-PONTIE (D.), 1974, Les femmes guiziga de Moussourtouk (Nord-Cameroun). E.P.H.E., Paris, 108 p. *multigr.*

BENOIT (J.P.), 1957, Kirdi, au bord du monde. Juillard, Paris, 223 p., photogr., carte.

BINET (J.), 1956, Étude des budgets familiaux dans le Nord-Cameroun. Paris, O.R.S.T.O.M., Cons. Sup. Rech. Sociol. Outre-Mer, 52 p. *multigr.*

BOULET (J.), 1967, Étude de zones d'accueil dans six cantons au sud de Mokolo. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 42 p. *multigr.*, tabl., bibliogr.

BOULET (J.), 1967, Étude de zones d'accueil dans six cantons de l'arrondissement de Mora. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 47 p. *multigr.*, tabl., bibliogr.

BOULET (J.), 1970, Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz. *Études rurales*, nos 37-38-39 : 198-211.

BOULET (J.), 1975, Atlas régional Bénoué. O.R.S.T.O.M., Paris, 90 p., tabl. + cart. dépl. en coul.

BOULET (J.), (1971), 1975, Magoumaz ; pays Mafa (Nord-Cameroun) ; étude d'un terroir de montagne. *Atlas des structures agraires au sud du Sahara* n° 11. O.R.S.T.O.M., Paris, 92 p., 7 fig., 14 photogr., bibliogr. + 6 cartes h.t. dt 1 en coul. + annexe.

BOUTRAIS (J.), 1971, Une enquête agricole sur un périmètre de colonisation (Nord-Cameroun). O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 33 p. *multigr.*, tabl.

BOUTRAIS (J.), (1970), 1973, La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (Monts Mandara). *Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M.* n° 24, Paris, 1 vol., 277 p., 31 fig., 16 pl. h.t., bibliogr. + carte dépl. en coul.

BOUTRAIS (J.), 1973, Compétition foncière et développement au Nord du Cameroun ; la plaine de Mora. *Cah. de l'ONAREST*, Yaoundé, vol.1, n° 2 : 53-90, 8 fig., bibliogr.

BRUNET-JAILLY (J.), 1981, L'introduction de la riziculture irriguée en pays mousgoum. *Rev. de Géogr. du Cam.*, vol.2, n° 2 : 77-96, fig., tabl., photogr.

BRAUKAMPER (U.), 1970, Der Einfluss des Islam auf die Geschichte und Kulturentwicklung Adamauas. Fr. Steiner Verlag, Wiesbaden, 223 p., cart., index, bibliogr.

BRUSSEAUX (E.), 1922, Note sur les Moundang. *Bull. Soc. Et. Cam.*

BUISSON (E.M.), 1933, Caractères descriptifs de quelques Foulbé nobles de Maroua (Haut-Cameroun). *Journ. de la Soc. des Afric.*, t.III : 283-288.

CABOT (J.), 1965, Le bassin du Moyen Logone. *Mém. O.R.S.T.O.M. n° 8*, Paris, 328 p., fig., XX pl. h.t., bibliogr. + carte ethno-démo. en coul.

CABOT (J.), DIZIAIN (R.), 1955, Les populations du Moyen Logone (Cameroun et Tchad). *L'Homme d'Outre-Mer* n° 1, Paris, 76 p.

CAPOT-REY (P.), AUDEBERT (D.), 1967, Projet de développement de la riziculture dans le périmètre du Semry. Enquête agricole pilote. Ministère du Plan, Yaoundé, 53 p., *multigr.*

C.C.D.E.H. (Centre de Coopération pour le Développement Économique et Humain), 1960, Projet d'installation en plaine des Mada. Mayo Ouldémé, Mora, 33 p. multigr. Annexe : Projet de création d'une zone d'extension agricole dans la région de Doulo-Gané pour l'installation des populations dans la plaine. 28 p. *multigr.*

C.F.D.T., 1961, Un paysannat cotonnier dans le Nord-Cameroun. Paris, Congrès Intern. Techn. du Machinisme agricole. vol.2, 22 p.

C.F.D.T., 1965, La culture attelée dans la zone cotonnière du Nord-Cameroun. *Machinisme agricole trop.* n° 11 : 3-11, tabl., photogr.

CHENOT (L.), 1970, Éléments pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement régional de la région du Nord-Cameroun. Ministère du Plan et du Développement, Yaoundé, 43 p. + 23 p. + 9 p. + 26 p. + 14 p. *multigr.*, fig., bibliogr. + cart. h.t.

CHOMBARD DE LAUWE (P.-H.), 1937, Pierres et poteries sacrées du Mandara. *J.Soc.Afric.*

CLAISSE (G.), COMBEAU (A.), CURIS (M.), 1954, Rapport de tournée dans la région comprise entre Mémé et Makalingaï. I.R.C.A.M., Yaoundé, 3 p. *multigr.*

COLLARD (C.), 1971, La société Guidar du Nord-Cameroun ; compte-rendu de mission. Paris, *L'Homme*, t.XI, n° 4.

CORNEVIN (R.), 1966, Histoire de l'Afrique. t.2 : L'Afrique pré-coloniale. Payot, Paris, 638 p., cart., bibliogr.

COUTY (Ph.), 1964, Le commerce du poisson dans le Nord-Cameroun. *Mém.O.R.S.T.O.M.* n° 5, Paris, 225 p., fig., graph., photogr.h.t., bibliogr. + 4 cart.

COUTY (Ph.), 1965, Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun). *Cah.O.R.S.T.O.M., sér. Sc. Hum.*, vol.II, n° 4 : 3-88, 13 cart., 28 tabl., 5 graph., bibliogr.

CUENOT (S.), 1976, Rencontre avec les Mofu du Nord-Cameroun. *Études Scient.*, 34 p., fig., photogr.

CUINGNET (M.), 1968, Les Mada. Contribution à l'étude des populations du Nord-Cameroun. *Bull. I.F.A.N. sér.B*, t.XXX, n° 3 : 1062-1145, fig., cart., bibliogr.

DAVID (N.), ss. date, History of crops and peoples in North Cameroun to AD 1900. 39 p. dactyl., bibliogr., (*in* HARLAN, DEWET, STEMLER, 1976, Origins of african plant domestication. Mouton : 223-263).

DORE ( ), 1961, De quelques problèmes relatifs à l'installation des Païens dans la plaine à la lumière de l'expérience de la C.F.D.T. et des premiers résultats acquis dans les trois premiers casiers du S.E.M. Nord (Margui-Wandala). Mokolo, *multigr.*, tabl.

DIZIAIN (R.), 1954, Densité des populations, démographie, économie rurale dans les subdivisions de Guider, Kaélé, Yagoua. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 113 p. *multigr.*, fig., 9 cart. dt 4 h.t.

DRESCH (J.), 1952, Observations dans la région de Mokolo (Nord-Cameroun). *C. r. Soc. géol. France* n° 5, 17 mars : 88-90.

DRESCH (J.), 1952, Paysans montagnards du Dahomey et du Cameroun. Les vrais paysans noirs. *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°s 222-223 : 2-9.

DUGAST (I.), 1948, Essai sur le peuplement du Cameroun. *Bull. Soc. Et. Cam.* : 19-33.

DUMONT (R.), 1950, Les possibilités cotonnières du Nord-Cameroun. 7 p. *multigr.*

DUISBURG (A. Von), 1927, Zur Geschichte des Sultanate Bornu Wandala (Mandara). *Anthropos*, 22 : 187-196.

DUMORT (J.C.), PERONNE (Y.), 1966, Notice explicative sur la feuille Maroua (levés effectués en 1961 et 1962). République du Cameroun. Carte Géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500 000°. Imprimerie nationale, Yaoundé, 1 vol. 50 p. *multigr.*, bibliogr. + carte dépl. en coul.

DURY (Ch.), 1965, Essai de groupement en zones homogènes des régions naturelles du Nord-Cameroun. IRAT, Yaoundé, 47 p. *multigr.*, carte h.t.

EAST (R.M.), 1967, Stories of old Adamawa (1re impression : 1935). Farnborough, Gregg Press, 143 p., cart.

Enquête démographique au Cameroun ; résultats définitifs pour la région Nord, 1962-64, Cameroun, Serv. de la statist., INSEE, 1968, 135 p., tabl., graph.

FOKO (J.), 1975, Principales maladies des mils et sorghos au Cameroun. *L'Agro. trop.*, XXX, n° 1 : 35-42.

FOURNEAU (J.), 1938, Une tribu païenne du Nord-Cameroun : les Guiziga (Moutouroua) ; contribution ethnologique. *J. Soc. Afric.*, 8 : 163-195.

FOURNIER (A.), 1972, La culture attelée au Nord du Cameroun. *Cam. agric., past. et forest.* n° 132 : 13-24, bibliogr.

FOURNIER (A.), 1974, La culture attelée et l'association agriculture-élevage dans la province du Nord-Cameroun ; bilan d'une innovation technologique en milieu rural traditionnel soudano-sahélien. E.P.H.E., Paris, 380 p., *multigr.*, tabl., fig., bibliogr.

FRECHOU (H.), 1964, Quelques aspects de la vie socio-économique chez les peuples paléonigritiques. *Cah. de l'ISEA*, vol.7 : 7-29.

FRECHOU (H.), 1966, L'arrondissement de Kaélé (étude de géographie régionale). Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol. 93 p. *multigr.*, cart. dt 1 h.t., tabl., graph. + 8 cart.

FRECHOU (H.), 1966, L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun. *Cah.O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.*, vol.III, n° 2 : 1-125, 19 cart., 13 tabl., bibliogr.

FRITSCH (P.), 1970, Aspects géographiques des plaines d'inondation du Nord-Cameroun. *Ann. Fac. Lettres de Yaoundé.* (Cam. agric. past. et forest., 1973, n° 136, 137, 138 : 9-22, 33-42, 22-28.

FRITZ (A.), VALLERIE (M.), 1971, Contribution à l'étude des déficiences minérales sous culture cotonnière du Nord-Cameroun. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé 58 p. *multigr.*, 3 cart. h.t., tabl., 10 graph. h.t., bibliogr.

FROELICH (J.C.), 1956, Le commandement et l'organisation sociale chez les Fali du Nord-Cameroun. *Et. Cam.*, n°s 53-54 : 20-50.

FROELICH (J.C.), 1964, Quelques aspects de la vie socio-économique chez les peuples dits paléonigritiques. *Cah. de l'I.S.E.A.* : 31-54.

FROELICH (J.C.), 1965, Les problèmes posés par les refoulés montagnards de culture paléonigritique. *Cah. Et. Afric.* n° 15.

FROELICH (J.C.), 1968, Les montagnards paléonigritiques. *L'Homme d'Outre-Mer*, nouv. sér., n° 9,

O.R.S.T.O.M., Paris, 268 p., fig. dt 1 dépl., tabl., 28 photogr. h.t., bibliogr.

GARDI (R.), 1954, Mandara, ein unbekanntes Bergland in Kamerun. Zurich, Orell-Füssli, 231 p., photogr., carte.

GARINE (I. de), 1964, Les Massa du Cameroun. *Et. Ethno,* P.U.F., Paris, 260 p. fig., tabl., photogr. h.t., bibliogr.

GAUTHIER (J.G.), 1963, Notes sur la religion des Fali. *Abbia,* n° 3 : 48-54.

GAUTHIER (J.G.), 1963, Contribution à l'histoire du Nord-Cameroun ; archéologie du massif du Tinguelin. Bordeaux, F.L.S.H., 165 p. *multigr.*

GAUTHIER (J.G.), 1969, Recherches archéologiques dans la vallée de la Bénoué. *Et. et Doc. Tchadiens,* mém.I : 165-178.

GAUTHIER (J.G.), 1969, Les Fali Hou et Tsalo, montagnards du Nord-Cameroun. Anthropological Public., Oosterhout, 272 p., fig., photogr., bibliogr.

GAVAUD (M.), RIEFFEL (J.M.), MULLER (J.P.), 1975, Les sols de la vallée de la Bénoué, de Lagdo au confluent du Faro (étude à 1/25 000). O.R.S.T.O.M. Yaoundé, 3 vol., 82 p. - 330 p., tabl., bibliogr., 34 pl. de fig., 47 tabl. + 9 cart. dépl. en coul.

GENEST (S.), 1974, Savoir traditionnel chez les forgerons Mafa. *Rev. canadienne des études africaines,* vol.VIII, n° 3 : 495-516, fig.

GENIEUX (M.), 1958, Climatologie du Cameroun. *Atlas du Cameroun,* 4 p., 7 fig., tabl. + planche.

GIDE (A.), 1928, Le retour du Tchad (carnets de route). Gallimard, Paris, 250 p.

GRAND-CLEMENT (M.), 1957, Secteur de modernisation de Lara. *in* : Les capitaux autochtones et leur mobilisation dans l'économie rurale. III° Symposium Intern. d'Econ. Rurale Trop., Paris, 1956, Min. Fr. d'Outre-Mer, O.R.S.T.O.M. : 196-205, figure.

GRAU ( ), 1936, Étude anthropologique, ethnique et démographique des Kirdi Matakam et des Kirdi Kapsiki de la circonscription de Mokolo. *L'Anthropologie,* 40.

GUILLARD (J.), 1957, Le sous-secteur de modernisation rurale du pays toupouri (Nord-Cameroun). *Sols Africains,* vol.IV, n° 2 : 31-63, 4 fig.

GUILLARD (J.), 1961, A propos de l'enquête rurale en milieu africain : méthodes et techniques utilisées pour l'étude d'un village du Nord-Cameroun. *Econ. Rurale,* n° 47 : 11-21.

GUILLARD (J.), 1965, Golonpoui ; analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord-Cameroun. Mouton, Paris-La Haye, 502 p., fig., pl. h.t., tabl., bibliogr.

GUIS (R.), 1976, Un bilan des travaux visant à la mise en culture des sols hardé du Nord-Cameroun. *L'Agro.Trop.,* n° 2 : 141-158, fig., tabl., bibliogr.

L'Habitat au Cameroun, 1962, O.R.S.T.O.M., Paris, 151 p., fig., photogr.

HAGENBUCHER-SCRIPANTI (F.), 1977, Les Arabes dits « suwa » du Nord-Cameroun, *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.,* vol.XIV, n° 3 : 223-249, fig., photogr., bibliogr.

HALLAIRE (A.), 1965, Les monts du Mandara au nord de Mokolo et la plaine de Mora ; étude géographique régionale. ORSTOM-IRCAM, Yaoundé, 101 p. *multigr.*, cart.

HALLAIRE (A.), 1970, Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord). *Études Rurales,* n°s 37-38-39 : 212-231.

HALLAIRE (A.), 1971, Hodogway (Nord-Cameroun). Un village de montagnards en bordure de plaine. *Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara,* n° 6, O.R.S.T.O.M., Paris, 84 p., 3 pl. + 4 cart. en coul.

HALLAIRE (A.), 1972, Marchés et commerce au nord des monts Mandara (Nord du Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.,* vol.IX, n° 3 : 259-285, 13 fig., 12 photogr.

HALLAIRE (A.), 1976, Problèmes de développement au nord des monts Mandara. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.,* vol.XIII, n° 1 : 3-22, 3 fig., photogr., bibliogr.

HALLAIRE (A.), BARRAL (H.), 1967, Atlas régional Mandara-Logone. Commentaires et cartes. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol., 66 p. multigr., 3 cart. dt 2 dépl., tabl., bibliogr. + 5 cart.

HERVIEU (J.), 1967, Sur l'existence de deux cycles climato-sédimentaires dans les monts du Mandara et leurs abords (Nord-Cameroun). Conséquences morphologiques et pédogénétiques. *C.r. Acad. Sc. Paris,* sér. D, t. 264 : 2624-2627.

HERVIEU (J.), 1969, Le quaternaire du Nord-Cameroun. Schéma d'évolution géomorphologique et relations avec la pédogenèse. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Pédol.,* vol.VIII, n° 3.

HERVIEU (J.), 1970, Contribution à l'étude des industries lithiques du Nord-Cameroun. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.,* vol.VII n° 3 : 3-40, dessins, photogr., bibliogr.

HERVIEU (J.), 1970, Influence des changements de climat quaternaires sur le relief et les sols du Nord-Cameroun. *Annales de Géographie,* t.LXXIX, n° 433 : 386-398, 4 fig., bibliogr.

HINDERLING (P.), 1950, Siedlung und Hausbau bei dem Matakam. *Korresp. bl.geo.ethno.geo.* Basel.
HINDERLING (P.), 1955, Schmelzöfen und Eisenverarbeitung in Nord-Kamerun. Düsseldorf, *Stahl und Eisen*, 75, n° 19 : 1263-1266.
HINDERLING (P.), 1955, Versuch einer Analyse des sozialen Struktur der Matakam. *Africa*, 25 (4) : 405-426.
HOGBEN (S.J.), KIRK-GREENE (A.H.M.), 1966, The emirates of Northern Nigeria : a preliminary Survey of their historical traditions. Londres.
HUMBEL (F.X.), 1965, Étude des sols halomorphes du Nord-Cameroun (Maroua). Transformation des hardés par sous-solage et culture du cotonnier. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 63 p. *multigr.*, fig.
HUMBEL (F.X.), BARBERY (J.), 1974, Carte pédologique de reconnaissance. Feuille Garoua à 1/200 000. Notice explicative n° 53. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 1 vol. 113 p., 19 fig., tabl., bibliogr. + carte dépl. en coul.
HURAULT (J.), 1958, Quelques aspects de la structure sociale des montagnards Kirdi du Nord-Cameroun - *Bull. I.F.A.N.*, sér. B, t.XX, n°s 1-2 : 111-122.
Inventaire de ressources du Nord-Cameroun, Afrique, 1978. U.S. Dep. of Agric., 190 p. *multigr.*, fig., tabl., glossaire + cart. dépl. en coul.
I.R.C.A.M., 1961, La région du Mandara, Nord-Cameroun. Problème de la conservation des sols. Yaoundé, 19 p. *multigr.*
JANNAUD (G.), 1968, La mécanisation des travaux agricoles dans le cadre du projet de développement de la riziculture dans le périmètre du SEMRY. CEEMAT, Paris, 63 p. *multigr.*, tabl., graph., photogr., annexes.
JUILLERAT (B.), 1968, Note sur les origines d'une ethnie « Kirdi », les Mouktélé (Nord-Cameroun). *J.Soc.African.*, t.XXXVIII, n° 2 : 95-106, 3 cart.
JUILLERAT (B.), 1968, Règles et rites matrimoniaux chez les Mouktélé (Nord-Cameroun). *J.Soc.African.*, t.XXXVIII, n° 2 : 113-136.
JUILLERAT (B.), 1969, Structures lignagères et règles matrimoniales chez les Mouktélé (Nord-Cameroun). S. éd. s.l., 281 p. *multigr.*, fig. t. et h.t., cart. dt 1 h.t., tabl., bibliogr.
KIRK-GREENE (A.), 1956, Tax and travel among the hill tribes of Northern Adamawa, *Africa*, vol.XXVI, n° 4 : 369-379, tabl., cart.
KIRK-GREENE (A.), 1958, Adamawa Past and Present; an historical approach to the development of a Northern Cameroons Province. London, Oxford University Press. I.A.I., IX-230 p., cart.
KIRK-GREENE (A.), 1960, The Kingdom of Sukur : a Northern Nigerian Ichabod. *The Nigerian Field*, vol.XXV, n° 2 : 67-96, photogr.
KOCH (P.), 1969, Notice explicative sur la feuille Garoua-Ouest (levés effectués de 1952 à 1953). République du Cameroun. Carte géologique de reconnaissance à l'échelle du 1/500 000e. Paris, 1 vol., 48 p. bibliogr. + carte dépl. en coul.
LACROIX (P.F.), 1952-53, Matériaux pour servir à l'histoire des Peul de l'Adamawa. *Et.Cam.* n°s 37-38, 39-40, p. 3-63, 5-40, fig., cart. h.t., bibliogr.
LACROIX (P.F.), 1962, Distribution géographique et sociale des parlers peuls du Nord-Cameroun. *L'Homme*, Paris, t.II, n° 3 : 75-101.
LACROIX (P.F.), 1965, Poésie peule de l'Adamawa. Juillard, Paris, 2 vol.
LACROIX (P.F.), 1966, L'Islam peul de l'Adamawa. *in* LEWIS : Islam in Tropical Africa, IAI : 401-407.
LAVERGNE (G.), 1944, Le pays et la population Matakam. *Bull. Soc. Et.Cam.* n° 7 : 7-73, fig., cart.
LAVERGNE (G.), 1948, Une peuplade du haut Cameroun : Les Matakam. Imp. Servant-Crouzet, Paris.
LEBEUF (J.P.), 1961, L'habitation des Fali montagnards du Cameroun septentrional, Hachette, Paris, 600 p., 16 pl. h.t. dt 12 de photogr., tabl., bibliogr.
LEBEUF (J.P.), RODINSON (M.), 1956, L'origine et les souverains du Mandara. *Bull. I.F.A.N., série B.*, t.XII, n° : 227-255.
LEMBEZAT (B.), 1952, Mukuléhé, un clan montagnard du Nord-Cameroun. Berger-Levrault, Paris, X + 228 p., fig., cart., photogr. h.t., bibliogr.
LEMBEZAT (B.), (1950), 1961, Les populations païennes du Nord-Cameroun. P.U.F. Paris, 252 p., carte dépl. h.t., bibliogr.
LEMBEZAT (B.), 1962, Les marchés du Nord-Cameroun. *Cah. de l'ISEA*, n° 131, sér.V, n° 5 : 85-104.
LEMBLE (A.), 1962, Essai de réflexion sur la place du coton dans le développement de

l'économie rurale du Nord-Cameroun. Min. Aff. Etr., Paris, 37 p. *multigr.*

LEMOINE (J.), 1918, Les pays conquis du Cameroun Nord. Archives I.R.C.A.M. de Yaoundé 127 p. dactyl. (Comité Afr. Fr., Paris : 94-114, 130-153).

LESSELINGUE (P.), 1968, Aspects psycho-sociaux du phénomène de desserrement des montagnards au Nord-Cameroun (exemple du périmètre d'extension agricole de Mokio). O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 126 p. *multigr.*, fig., tabl., bibliogr.

LESTRINGANT (J.), 1964, Les pays de Guider au Cameroun ; essai d'histoire régionale. S. éd., Paris, 466-XIV p. *multigr.*, fig., 13 cart. h.t., tabl., index, bibliogr.

LETOUZEY (R.), 1958, Phytogéographie camerounaise. *Atlas du Cameroun*, 4 p. + carte en coul.

LETOUZEY (R.), 1968, Étude phytogéographique du Cameroun. Ed. Le Chevalier, Paris, 513 p., pl. h.t., 28 cart. h.t., tabl., graph., bibliogr.

LEUWERS (A.), 1963, Le développement du Diamaré et la culture cotonnière. *Coton et Fibres Trop.* : 301-328.

LEVRAT (R.), 1975, Une expérience de développement rural au Cameroun : la SEMRY. *Cam. agric. past. et forest.*, n° 148 : 20-55, cart., photogr., fig.

LEVRAT (R.), 1978, L'évolution de la culture du coton au Nord-Cameroun. Univ. de Yaoundé, non paginé, cart., graph.

MAINET (N.), PABA SALE (M.), 1977, L'artisanat d'art à Maroua (Nord-Cameroun). Univ. de Yaoundé, 40 p. *multigr.*, 5 fig., tabl., bibliogr. + 2 pl. de dessins.

MALZY (P.), 1956, Les Fali du Tinguelin. *Et. Cam.*, n° 51 : 3-37.

MALZY (P.), 1956, Quelques villages fali du Tinguelin (Nord-Cameroun). *Et.Cam.* n° 51 : 38-41.

MARCHESSEAU (G.), 1945, Quelques éléments d'ethnographie sur les Mofu de Durum. *Bull. Soc. Et. Cam.* n° 10 : 7-54.

MARLIAC (A.), 1975, Contribution à l'étude de la préhistoire au Cameroun septentrional. *O.R.S.T.O.M., Trav. et Doc.*, n° 43, 95 p., 18 pl.

MARLIAC (A.), 1978, Prospection des sites néolithiques et post-néolithiques au Diamaré (Nord-Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M. ; sér. Sc.Hum.*, vol.XV, n° 4 : 333-351, cart., photogr., bibliogr.

MARTICOU-WEISS ( ), 1955, Enquête économique pilote sur l'utilisation des terres dans la subdivision de Kaélé (Nord-Cameroun). *L'Agro. Trop.*, n° 5 : 582-591.

MARTICOU (H.), AUDEBERT (B.), 1972, Les structures agricoles du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua. Cam. Orient., Secr. d'Et. au dév. rural, Dir. de l'Agric., 108 p., tabl., carte + annexes.

MARTIN (D.), 1960, Étude pédologique du poste de paysannat de Mokyo. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol., 17 p. *multigr.*, figure h.t., bibliogr. + carte dépl.

MARTIN (D.), 1961, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e. Notice sur la feuille Mora. I.R.C.A.M. Yaoundé, 1 vol., 173 p. *multigr.*, 7 fig., bibliogr. + 2 cart. dépl. en coul.

MARTIN (D.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e. Notice sur la feuille Kaélé. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol., 101 p. *multigr.*, 6 fig., bibliogr. + 1 vol. d'annexes + cart. dépl.

MARTIN (J.Y.), 1966, Magoumaz; une communauté rurale en pays Matakam. Étude sociologique. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé ; 116 p. *multigr.*, fig., carte, tabl., bibliogr.

MARTIN (J.Y.), 1967, Étude de zones d'accueil dans quatre cantons au nord de Mokolo. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 24 p. *multigr.*, tabl., bibliogr.

MARTIN (J.Y.), 1970, L'école et les sociétés traditionnelles du Cameroun septentrional. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 100 p. *multigr.*, tabl., bibliogr., *(Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.*, vol.VIII, n° 3, 1971 : 295-335).

MARTIN (J.Y.), (1968), 1970, Les Matakam du Cameroun. *Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 41, 215 p., fig., cart., bibliogr.

MARTIN-SAUVEUR (M.), 1967, Les Résistances à la scolarisation d'une ethnie africaine ; les Matakam du Nord-Cameroun. D.E.S., F.L.S.H., Paris.

MEEK (C.K.), 1931, Tribal Studies in Northern Nigeria, Kegan Paul, Londres, 2 vol.

MESLE (R.), 1953, Inventaire ethnique du Nord-Cameroun. c.r. *Ve réunion des Africanistes de l'Ouest*, p. 137.

Ministère du Plan et de l'Aménag. du Territ., 1974, Production et commercialisation des céréales, vol.2 : Nord-Cameroun. MINPAT-Nations Unies, Yaoundé.

MISOENCAM, 1965, Études socio-économiques sur le Nord-Cameroun ; résumé à l'usage des planificateurs. Min. de l'Econ. Nat., Dir. de la Stat., Yaoundé, 19 p. *multigr.*

MOHAMMADOU (Eld.), 1963, Introduction à la littérature peule du Nord-Cameroun. *Abbia*, n° 3 : 66-72, bibliogr.

MOHAMMADOU (E.), 1966, Introduction historique à l'étude des sociétés du Nord-Cameroun. *Abbia.* Yaoundé, nos 12-13 : 233-271, photogr.

MOHAMMADOU (E.), 1970, Les Féréobe du Diamaré : Maroua et Petté. C.F.L.C., Niamey, Yaoundé, 482 p. *multigr.*, cart. (publié par ILCAA, Tokyo, 1976, 409 p., tabl., cart., bibliogr.).

MOHAMMADOU (E.), 1975, Le royaume du Wandala ou Mandara au XIXe siècle. ONAREST, Yaoundé, 302 p. *multigr.*, tabl., photogr., bibliogr.

MOHAMMADOU (E.), 1975, Kalfu ou l'émirat peul de Baguirmi et les Toorobbe Sokkoto. *Africa Zamani,* n° 4, Yaoundé : 67-114, cart.

MOTA (R.), 1964, Le riz dans le département du Mayo-Danaï. *Cam. agric., past. et forest.*, n° 76.

MOUCHET (J.), 1938, Vocabulaire comparatif de quinze parlers du Nord-Cameroun. *J. Soc. Afric.* : 124-143.

MOUCHET (J.), 1946, Note sur la conversion à l'Islam en 1715 de la tribu Wandala. *Bull. Soc. Et. Cam.*, nos 15-16 : 105-107.

MOUCHET (J.), 1947, 1948, 1949, 1957, Prospection ethnologique sommaire de quelques massifs du Mandara.
- Massif Mboku. *Bull. Soc. Et. cam.*, nos 17-18, 1947 : 99-110.
- Massif Hurza. *Bull. Soc. Et. cam.*, nos 17-18, 1947 : 111-124.
- Massif Mora. *Bull. Soc. Et. cam.*, nos 17-18, 1947 : 124-139.
- Massif Mada. *Et. cam.*, nos 21-22, 1948 : 105-120.
- Massif Zelgwa. *Et. cam.*, nos 21-22 bis, 1949 : 39-54.
- Massif de Guemjek. *Et. cam.*, n° 55, 1957 : 3-15.

MOUCHET (J.), 1966, Note ethnique sur les Daba. *in* : le parler daba. *Rech. et Et. cam.*, n° 10, 226 p., carte.

MVENG (E.), 1963, Histoire du Cameroun. Présence africaine, Paris, 533 p., pl.h.t., cart., bibliogr.

NOYE (D.), 1968, Humour et sagesse peuls ; contes, devinettes et proverbes foulbé du Nord-Cameroun. Mission cathol., Maroua, 118 p. *multigr.*, lexique.

NOYE (D.), 1976, Blasons peuls ; éloges et satires du Nord-Cameroun. P. Geuthner, Paris, 192 p.

NJEUMA (M.), 1969, The rise and fall of fulani rule in Adamawa (1809-1901). Londres, Ph.D.Thesis, 515 p.

NKILI (R.), 1977, Maroua, la ville et la région des origines à 1919. Univ. de Paris IV, 467 p. *multigr.*, cart., bibliogr.

OTTERBEIN (K.F.), 1968, Higi armed combat. *Southwestern journal of Anthropology,* t.24, n° 2 : 195-213.

PABA SALE (M.), 1981, Maroua, aspects de la croissance d'une ville du Nord-Cameroun. *Rev. de géogr. du Cam.*, vol. 2, n°1 : 63-67.

PELLERAY (H.), ss. date, Fleuves et rivières du Cameroun. *Atlas du Cameroun,* 7 p., graph., tableau.

Périmètre du SEMRY. Développement de la riziculture (étude préliminaire) ; B.D.P.A. S.O.GETHA - I.R.A.T., Yaoundé, 6 vol. *multigr.* + cart.dépl. en coul.

PIAS (J.), 1970, Les formations sédimentaires tertiaires et quaternaires de la cuvette tchadienne et les sols qui en dérivent (Rép. du Tchad). *Mém. O.R.S.T.O.M.*, n° 43, Paris, 1 vol., 407 p., fig., VII pl. h.t., bibliogr. + 2 cart. dépl. en coul.

PIAS (J.), GUICHARD (E.), 1957, Origine et conséquence de l'existence d'un cordon sableux dans la partie sud-ouest de la cuvette tchadienne. *c.r. Acad. Sc.* Paris, t.244, fév. : 791-793, fig.

PIAS (J.), GUICHARD (E.), 1958, Étude pédologique du bassin alluvionnaire du Logone-Chari (Nord-Cameroun). I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol., 304 p. *multigr.* + 5 cart. dépl. en coul.

PODLEWSKI (A.), (1961-1962), Enquête sur l'émigration des Mafa hors du pays Matakam. *Rech. et Et. cam.*, n° 5 : 73-95.

PODLEWSKI (A.), 1966, La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.*, vol.III, n° 4, 194 p., 15 cart., 72 tabl., 43 graph., bibliogr.

PODLEWSKI (A.), 1966, Les forgerons Mafa (Description et évolution d'un groupe endogame). *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.*, vol.III, n° 1, 46 p., tabl., graph.

PONTIE (G.), 1968, Les Guiziga au sud de Maroua ; étude des structures sociales. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 267 p. *multigr.*, bibliogr.

PONTIE (G.), 1970, Les Guiziga du Cameroun septentrional. O.R.S.T.O.M., Yaoundé, 332 p., tabl. bibliogr. (*Mém. O.R.S.T.O.M. n° 65*, Paris, 1973, 255 p., fig., tabl., index, annexes, bibliogr. + photogr.).

PONTIE (G.), 1979, La contestation par la migration ; le cas des Guiziga du Nord-Cameroun. *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc.Hum.*, vol.XVI, nos 1-2 : 111-127, fig., tabl., bibliogr.

PRESTAT (M.G.), 1959, Maroua, ville d'Islam, 24 p. *multigr.*

PSICHARI (E.), 1917, Terres de soleil et de sommeil. L. Conard, Paris, 265 p.
QUECHON (G.), 1974, Un site protohistorique de Maroua (Nord-Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc.Hum.*, vol.XI, n° 1 : 3-46, fig., tabl., pl. de photogr.
QUERBES (M.), 1967, Les moyens traditionnels de conservation des cultures vivrières au Nord-Cameroun. IRAT, Yaoundé, 37 p. *multigr.*, fig.
Recherches et Études camerounaises, 1962-63, Le Diamaré (numéro spécial), n° 9, 108 p., fig., bibliogr.
RICHARD (M.), 1972, Traditions et coutumes matrimoniales chez les Mada et les Mouyeng (Nord-Cameroun). Paris, 422 p. *multigr.*, photogr., bibliogr. + annexes (publié par Anthropos-Institut, Haus Völker und Kulturen, St Augustin, 1977, 380 p.).
ROGISSART (J.), 1962, Les problèmes du sous-développement du Nord-Cameroun ; étude sur le problème des voies de dégagement. Fond. Nat. des Sc. Polit., Paris, 37 p. *multigr.*, tabl., graph.
ROUPSARD (M.), 1980, Le désenclavement du bassin tchadien : la mise en valeur de la voie camerounaise. *Rev. de Géogr. du Cam.*, vol. 1, n° 2 : 161-180, fig., tabl.
ROUPSARD (M.), 1981, Les étapes de la culture cotonnière au Nord-Cameroun. *Rev. de Géogr. du Cam.*, vol.2, n° 2 : 121-135, fig. dt 1 dépl., tabl.
SANTERRE (R.), 1968, L'école coranique de la savane camerounaise. Paris, EPHE, 291 p. *multigr.*, cart., bibliogr.
SANTERRE (R.), 1971, Aspects conflictuels de deux systèmes d'enseignement au Nord-Cameroun. *Rev. canadienne des études africaines*, t.V, n° 2 : 157-169.
SANTERRE (R.), 1973, Pédagogie musulmane d'Afrique Noire ; l'école coranique peule du Cameroun. Presses de l'Univ., Montréal, 174 p., fig., cart., photogr., bibliogr.
SAURAT (A.), 1960, Amélioration des cultures vivrières au Nord-Cameroun : la sélection des sorghos. *Riz et riziculture*, vol.VI, n° 2 : 94-101, fig., photogr., tabl.
SAURAT (A.), 1961, Cours sur les mils. 17 p. *multigr.*
SCHALLER (Y.), 1973, Les Kirdi du Nord-Cameroun. Strasbourg, 215 p., illustr.
SEIGNOBOS (C.), ss date, L'habitat traditionnel au Nord-Cameroun. UNESCO, Paris, 70 p., dessins, photogr., bibliogr.
SEIGNOBOS (C.), 1978, Végétation de clôture et systèmes de défense végétaux pré-coloniaux de la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun). *Annales de l'Univ. du Tchad* : 1-58, dessins, photogr., bibliogr.
SEIGNOBOS (C.), 1978, Paysages de parc et civilisations agraires (Tchad et Nord-Cameroun) ; essai de typologie. *Annales de l'Univ. du Tchad* : 59-93, dessins, photogr., bibliogr.
SEIGNOBOS (C.), 1979, Matières grasses et civilisations agraires (Tchad et Nord-Cameroun). *Univ. du Tchad* : 38-120, cart., dessins.
SEIGNOBOS (C.), 1981, L'arbre et la cité dans la zone soudano-sahélienne. *Rev. de Géogr. du Cam.*, vol.2, n° 1 : 49-52.
SCHRAMBACH (A.), 1976, Amélioration des conditions d'existence des paysans dans les Monts Mandara du Nord-Cameroun par la création de petites retenues d'eau potable. Colloque Internat. : L'eau et les activités agricoles, *Cah. du CENECA*, 6 p. + carte.
SCHRENKENBERG (W.), 1965, Die Landwirtschaft und ihre Entwicklungsmöglichkeiten im Arrondissement Mora (Nord-Kamerun). *Z.f. ausl. Landw.*, IV, 1 : 46-64, tabl.
SCHWOERER (P.), 1965, Notice explicative sur la feuille Garoua-Est ; levés effectués de 1950 à 1955 ; carte géologique de reconnaissance au 1/500 000e. Impr. Nat., Yaoundé, 49 p., bibliogr. + carte dépl. en coul.
SCHWOERER (P.), DASSIBAT ( ), RISLER ( ), 1965, Hydrogéologie du Nord-Cameroun. Rapport final de la mission de recherches hydrogéologiques. B.R.G.M., Paris, *multigr.*
S.E.D.E.S., 1967, Le développement rural dans les pays d'Afrique Noire d'expression française. 2e partie : Évolution socio-économique des populations de la région de Mora (Nord-Cameroun). 192 p. *multigr.*, cart. dépl., graph.
SEGALEN (P.), 1967, Les sols et la géomorphologie du Cameroun. *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Pédol.*, vol.V, n° 2 : 137-187, 4 fig., photogr., bibliogr.
SEGALEN (P.), VALLERIE (M.), 1963, Notice de la carte pédologique au 1/100 000e. Mokolo. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol. 65 p. *multigr.*, bibliogr. + carte dépl. en coul.
SIEFFERMANN (G.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e. Notice sur la feuille Kalfou. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol., 65 p. *multigr.*, bibliogr. + carte dépl. en coul.
SIEFFERMANN (G.), 1964, Carte pédologique du Nord-Cameroun. Feuille Pitoa au 1/50 000e. O.R.S.T.O.M.-I.R.C.A.M., 1 vol., 51 p. - (17 p.) - 5 p. *multigr.* + carte dépl. en coul.

SIEFFERMANN (G.), MARTIN (D.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e. Feuille Mousgoy. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol. 102 p. *multigr.*, 4 fig., bibliogr. + annexes + 3 cart. dépl. dt 1 en coul.

SIEFFERMANN (G.), VALLERIE (M.), 1963, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/100 000e. Notice sur la feuille Yagoua. I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol. 79 p. - 7 p. *multigr.*, bibliogr. + annexes + 2 cart. dépl. dt 1 en coul.

STAUCH (A.), 1959, Contribution à l'étude de la pêche dans le bassin de la Bénoué, le Mayo Kébi. I.F.N.

STAUCH (A.), 1960, Redevances coutumières et industrie de la pêche dans le Nord-Cameroun. I.F.N.

STECK (B.), 1972, Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant. Paris, 73 p. multigr., tabl., bibliogr. + cart. (*Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sc.Hum.*, 1972, vol.IX, n° 3 : 287-308).

STENNING (D.J.), 1959, Savanna Nomads ; a study of the Wodaabe Pastoral Fulani of Western Bornu Province. I.A.I., Oxford Univ. Press. 266 p., 5 cart. dt 1 dépl. h.t., 4 photogr., bibliogr.

STRUMPELL (K.), 1912, Die Geschichte Adamauas nach mündlichen Uberlieferungen. *Mitt. der Geogr. Ges.*, Hamburg, n° 22 : 47-107. [Histoire de l'Adamaoua d'après les traditions orales. 42 p. dactyl., Archives I.R.C.A.M., Yaoundé].

SUCHEL (J.B.), 1956, Mémoire sur les Daba et les Foulbé du canton de Mousgoy. Yaoundé, *multigr.*

SUCHEL (J.B.), 1972, La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun ; contribution à l'étude des climats de l'Afrique tropicale. C.E.G.E.T., Université fédérale du Cameroun, Talence, Yaoundé, 287 p., 85 fig., bibliogr. + cart. h.t.

TILLEMENT (B.), 1970, Hydrogéologie du Nord-Cameroun. *Bulletin de la Direction des Mines et de la Géologie, n° 6*, République du Cameroun, 294 p., 91 fig., 4 pl. h.t. de photogr., tabl., bibliogr.

TULEY (P.), edit., 1972, The land resources of North East Nigeria. Land Resources Division, Tolworth, 5 vol., 183 p. - 83 p. - 466 p. - 106 p. - 288 p., fig., cart., photogr., bibliogr. + 14 cart. dépl. en coul.

URVOY (Y.), 1949, Histoire de l'empire du Bornou. *Mém. I.F.A.N.*, n° 7, Larose, Paris, 166 p., cart. h.t.

VAILLANT (A.), 1947, Une enquête agricole chez les Mofou de Wazam. *Bull. Soc. Et. cam.*, nos 17-18 : 41-99.

VAILLANT (A.), 1949, L'érosion des sols dans le massif du Mandara (Nord-Cameroun). *Bull. agr. du Congo Belge*, vol.XL, n° 2 : 1243-1262, photogr., cart.

VAILLANT (A.), 1950, Le riz au Cameroun. *L'Agro. trop.*, nos 11-12 : 606-621, photogr., tabl., cart.

VAILLE (J.), 1970, Essais de mise en valeur des sols « hardé » du Nord-Cameroun. *L'Agro. Trop.*, vol.XXV, n° 5 : 472-490.

VALLERIE (M.), 1964, Carte pédologique du Nord-Cameroun au 1/50 000e. Feuilles Bidzar et Guider. O.R.S.T.O.M. - I.R.C.A.M., Yaoundé, 1 vol. 70 p. *multigr.*, 4 fig., graphique, bibliogr. + 4 cart. dépl.

VALLERIE (M.), 1967, Étude pédologique du piémont sud du Peské Bori au 1/20 000e. Centre O.R.S.T.O.M. de Yaoundé, 44 p. *multigr.*, tabl., bibliogr.

VERDIER (Lt), 1927, Étude géographique de la région Nord, 97 p. dactyl.

VINCENT (J.F.), 1969, La divination chez les Mofou, Yaoundé, 34 p. dactyl.

VINCENT (J.F.), 1970, Divination et possession chez les Mofou montagnards du Nord-Cameroun. O.R.S.T.O.M.-C.N.R.S., Yaoundé, 85 p. *multigr.*, fig., bibliogr., (*Journal de la Société des Africanistes*, 1971, t.XLI, fasc.1 : 71-132).

VINCENT (J.F.), 1972, Données sur le mariage et la situation de la femme Mofu. (Massifs de Duvangar et de Wazam, Cameroun du Nord). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc.Hum.*, vol.IX, n° 3 : 309-323, 7 fig.

VINCENT (J.F.), 1979, Bilan de la scolarisation dans les montagnes Mofu (Nord-Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sc.Hum.*, vol.XVI, n° 4 : 305-328, fig., tabl.

VOSSART (J.), 1953, Histoire du sultanat du Mandara. *Et. cam.*, nos 35-36 : 19-53, 2 cart.

WENTE-LUKAS (R.), 1977, Fer et Forgeron au sud du lac Tchad (Cameroun, Nigeria). *Journal des Africanistes*, t.47, fasc.2 : 107-122, carte, fig. bibliogr.

WENTE-LUKAS (R.), 1977, Die materielle Kultur des nicht islamischen Ethnien von Nordkamerun und Nordostnigeria. Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 313 p., 375 fig., 3 cart.

WHITE (S.), 1943, L'économie agricole des montagnes Kirdis de l'émirat de Dikoa au Cameroun

sous mandat britannique. *Bull. Soc. Et. cam.*, n° 3 : 77-84. (Traduction d'un article paru dans *The Empire Journal of experimental agriculture*, vol.IX, n° 35, janv. 1941).

ZELTNER (J.C.), 1953, Notes relatives à l'histoire du Nord-Cameroun. *Et. Cam.*, n°s 35-36 : 5-18, carte.

2. *Bibliographie linguistique*

par D. BARRETEAU, R. BRETON, M. DIEU

Sens des abréviations

ALS	African Language Studies	LACITO	Langues et civilisations à tradition orale
AM	Africana Marburgensia, Marburg/Lahn (R.F.A.)	MSAA	Maburger Studien zur Afrika - und Asiekunde, Berlin, D. Reimer
AuU	Afrika und Übersee	REC	Recherches et études camerounaises
BIFAN	Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire	RN	Research Notes, Ibadan
BSEC	Bulletin de la Société d'études et de recherches camerounaises	SAL	Studies in African Linguistics
CILF	Conseil international de la langue française, Paris	SELAF	Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, Paris
HPS	Hamburger Philologische Studien	SIL	Société internationale de linguistique Summer Institute of Linguistics
IEL	Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar (D. BARRETEAU ed.), Paris, CILF	SLAO	Société linguistique de l'Afrique de l'Ouest (= WALS)
JAL	Journal of African Languages	WALS	West African Language Society (= SLAO)
JSA	Journal de la Société des Africanistes	ZE	Zeitschrift für Ethnologie, Berlin
KUAS	Kyoto University African Studies	ZES	Zeitschrift für Eingeborenen - Sprachen

1 OUVRAGES D'ENSEMBLE

BARRETEAU (D.), (éd.), 1978, Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, Paris, CILF, 630 p., 30 cart.

BENNET (P.R.), STERK (O.P.), 1977, South Central Niger Congo : A reclassification, SAL 8 (3) : 241-273.

GREENBERG (J.H.), 1963 (1966). The languages of Africa, La Haye, Mouton.

MOHAMMADOU (E.), 1980, Peuples et États du Foumbina et de l'Adamawa (Nord-Cameroun), Études de Kurt Strumpell et von Briesen traduites de l'allemand par E. Mohammadou, Garoua, ISH, ONAREST.

RENAUD (P.), 1978, La situation linguistique du Cameroun, 1. Coup d'œil sur les langues, 2. Aspects socio-linguistiques, IEL, Paris, CILF : 473-492.

SEBEOK (T.A.), 1971, Linguistics in Sub-Saharean Africa, Current trends in Linguistics 7, La Haye, Mouton.

STRÜMPELL (K.), 1910, Vergleichendes wörterverzeichnis des Heidensprachen Adamawas, ZE 42 (314), Berlin : 444-488.

STRÜMPELL (K.), 1922, Wörterverzeichnis der Heidensprachen des Mandara-Gebirges (Adamawa), ZES, 13 (1) : 47-149.

TADADJEU (M.), SADEMBOUO (E.), (éd.), 1979, Alphabet général des langues camerounaises (adopté par la réunion nationale sur l'unification et l'harmonisation des alphabets des langues

camerounaises, 7-9 mars 1979). Univ. Yaoundé, F.L.S.H., Dép. langues africaines et linguistiques, 30 p., *multigr.*

TCHARI-BLAMA ( ), 1980, Essai d'inventaire préliminaire des unités langues dans l'extrême-nord du Cameroun, Université de Yaoundé, Mémoire de maîtrise, 195 p. *multigr.*

TESSMANN (G.), 1932, Die Völker und Sprachen Kameruns, Petermann's Geogr. Mitteilunger : 113-120, 184-190, carte linguistique 1/2 000 000e.

WELMERS (W.E.), 1973, African Languages Structures, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press.

2 (a) ARABE

DECOBERT (C.), 1977, Phonologie comparée de trois parlers arabes du Tchad, Paris, Thèse de 3e cycle, 238 p. *multigr.*

FAURE (P.), 1969, Introduction au parler arabe de l'est du Tchad, 1. Textes, 2. Grammaire et vocabulaire, Ndjaména, Librairie du Tchad, 92 + 116 p. *multigr.*

HAGEGE (C.), 1973, Profil d'un parler arabe tchadien, Paris, Geuthner, 77 p.

KAYE (A.S.), 1976, Chadian and Sudanese Arabic in the light of comparative Arabic dialectology, La Haye, Mouton.
(Bibliographie : liste complète des ouvrages parus entre 1899 et 1969).

LETHEM (G.L.), 1920, Colloquial Arabic, Shuwa dialect of Bornou, Nigeria and the region of Lake Tchad, Londres.

ROTH (A.), 1978, Les parlers arabes du Tchad, IEL, Paris, CILF : 279-286. (Situation des recherches, indications bibliographiques).

SOBELMAN (H.), (éd.), 1962, Arabic dialect studies, Washington.

ZELTNER (J.C.), FOURNIER (M.), 1977, Notice pour suivre un enregistrement en arabe salamat de la région du lac Tchad, Ndjaména, 98 p. *multigr.*

2 (b) FAMILLE TCHADIQUE

Trois bibliographies récentes font le point des recherches sur les langues tchadiques :

BALDI (S.), 1977, Systematic Hausa Bibliography, Rome, Instituto Italo-Africano, Collana di Studi Africani 3, 145 p. (Bibliographie générale sur le hausa).

NEWMAN (P.), 1971, A Chadic language bibliography (excluding Hausa), JAL, Special Chadic issue 10 (1), (P. Newman ed.) : 101-109.
(Bibliographie complète des études sur les langues tchadiques autres que le hausa, depuis le début jusqu'en 1970).

BARRETEAU (D.) (avec la coll. de P. Newman), 1978, Les langues tchadiques, IEL, Paris, CILF : 291-330.
Dans ce dernier article, D. BARRETEAU et P. NEWMAN font une présentation générale de la famille des langues tchadiques : historique des classifications, inventaire et classification des langues, présentation des recherches.

Par ailleurs, il faut signaler la parution régulière d'un Bulletin d'informations tchadiques, *Chadic Newsletter*, édité par H. JUNGRAITHMAYR à l'Université de Marburg/Lahn. Des informations sont données sur les parutions récentes, les colloques, les travaux en cours...

Une quinzaine de chercheurs mènent actuellement des travaux sur les langues tchadiques du Cameroun. Ces recherches sont orientées vers deux objectifs :

1) *Atlas linguistique du Cameroun*
- Volet linguistique : enquêtes extensives, comparaison, classification, cartographie ;
- Volet sociolinguistique : situation des langues véhiculaires et du multilinguisme.

2) *Description approfondie de langues choisies :* phonologies, grammaires, dictionnaires, littérature orale, manuels d'alphabétisation.

Parmi les langues en cours d'étude, citons les langues wandala, parəkwa, maδa, zulgwa, mofu-sud, mafa, giziga, bana, daba, munjuk, masa, lame.

Ci-après, nous ne mentionnons que quelques données sur la bibliographie des langues tchadiques du Cameroun ou sur la famille tchadique en général.

ANDERSON (S.), SWACKHAMER (J.), à paraître, From consonants to downsteps in Podoka, SAL, 14 p. dactyl. (parəkwa).

BARRETEAU (D.), 1978, La transcription d'un texte mofu-gudur : problèmes linguistiques, Cinq

textes tchadiques (Cameroun et Tchad) : présentation linguistique (H. JUNGRAITHMAYR et J.P. CAPRILE éd.) MSAA, A 12 : 7-54. (mofu-sud).
BARRETEAU (D.), 1978, Essai de transcription phonologique d'un texte mofu-gudur, Cinq textes tchadiques, MSAA, A 12 : 55-71. (mofu-sud).
BARRETEAU (D.), 1979, Aspects de la morphologie nominale du mofu-gudur, Préalables à la reconstruction du proto-tchadique (J.P. CAPRILE et H. JUNGRAITHMAYR éd.), LACITO-Documents, Afrique 2, Paris, SELAF : 95-113. (mofu-sud).
BARRETEAU (D.), 1979, Structure du thème verbal en mofu-gudur, Préalables à la reconstruction du proto-tchadique, Paris, SELAF : 115-142. (mofu-sud).
BART (H.), 1851, Vocabulary of Budduma, spoken by the inhabitants of the islands in lake Chad, *Journ. Roy. Soc.* 21, 214 p. (Yedina).
BOUNY (P.), 1976, Éléments pour une orthographe pratique du kotoko. Éléments pour une orthographe pratique des langues du Tchad (Ndjaména), n° spécial : 150-167 (malgbe).
BOUNY (P.), 1976, Inventaire phonétique d'un parler kotoko : le mandagué de Mara, Études phonologiques tchadiennes (J.P. CAPRILE éd.), Paris, Bibliothèque de la SELAF 61-62. (malgbe).
BOUNY (P.), 1979, La formation du pluriel des nominaux en kotoko, Préalables à la reconstruction du proto-tchadique, Paris, SELAF : 51-65. (malgbe).
CAITUCOLI (C.), 1978, Schèmes tonals et morphologie du verbe en masa, Préalables à la reconstruction du proto-tchadique, Paris, SELAF : 67-88. (masa).
CARNOCHAN (J.), 1970, Catégories of the verbal piece in Bachama, ALS 11 : 81-112.
CARNOCHAN (J.), 1975, Bachama and Chadic, Hamito-Semitica (James et Theodora Bynon éd.), La Haye, Mouton : 459-468. (gbwata).
EBERT (K.), 1976, Sprache und Tradition des Kera (Tschad), I. Texte, Berlin, MSAA, A6.
EBERT (K.), 1976, Sprache und Tradition des Kera (Tschad), 2. Lexicon/Lexique, Berlin, MSAA, A8.
EGUCHI (P.K.), 1969, Notes on the Mandara language of Mora, KUAS 3 : 133-141. (wandala).
EGUCHI (P.K.), 1969, Memoranda of some languages of the Mandara mountain area in the northern Cameroons, KUAS 4 : 133-157. (psikye, mafa, wandala).
EGUCHI (P.K.), 1971, Matériaux pour servir d'étude à la langue hidé. Vocabulaire, KUAS 6 : 195-283. (xədi).
HAGEN (G. von), 1912, Die Bana, *Baessler Archiv* 2 : 77-116. (bana).
HALLER (B.), 1980, Zulgo Phonology, Yaoundé, SIL, 89 p. (zulgwa).
HALLER (B.), HEDINGER (S.), WIESEMAN (U.), *à paraître*, The verbal complex in Zulgo, MSAA, (zulgwa).
HAYATOU (P.), 1978, Esquisse phonologique du daba (mazagway), Université de Yaoundé, Mémoire de DES. (daba).
HOFFMANN (C.), 1970, The personal pronoun in musgum, RN 3 (1) : 1-51. (munjuk).
HOFFMANN (C.), 1971, Provisional check list of Chadic languages, Chadic Newsletter, Special issue, Marburg.
HOFFMANN (C.), 1971, On the position of Paduko, Actes du 8e Congrès de la SLAO, Annales de l'Université d'Abidjan, sér.H : Linguistique, fasc., h.s., vol.1 : 221-233. (parəkwa).
HOFFMANN (C.), 1972, Masa and Kim, ZDMG 122, p. 180-219. (masa, kim [adamawa]).
HOSKISON (J.T.), 1974, Prosodies and verb stems in Gude, *Linguistics* 141 : 17-26. (guðe).
KOSKINSON (J.T.), 1975, Focus and topic in Gude, Proceedings of the sixth conference on African Linguistics, (R.K. Herbert ed.), Columbus : 227-233. (guðe).
HOSKINSON (J.T.), 1975, Notes on the phonology of Gude, Ohio State University, M.A. thesis. (guðe).
JARVIS (E.), à paraître, Some considerations in establishing the basic word order of Podoko, SAL, 11 p. dactyl. (parəkwa).
JARVIS (E.), SWACKHAMER (J.), à paraître, Some aspects of the internal structure of narrative discourse in Podoko, MSAA. (parəkwa).
JAOUEN (R.), 1974, Le verbe en giziga, Communication au XIe congrès de la SLAO (Yaoundé, 1-5 avril 1974), 16 p. *multigr.* (giziga-sud).
JAOUEN (R.), 1978, Les idéophones en giziga, langue tchadique au Nord-Cameroun, XIIIe congrès de la SLAO (Freetown, 3-7 avril 1978), 16 p. dactyl. (giziga-sud).
JUNGRAITHMAYR (M.), 1975, Types of conjugational forms in Chadic, Hamito-Semitica (James and Theodora Bynon ed.) : 399-413.
JUNGRAITHMAYR (M.), 1977, Apophony and grammatical tone in the tense systems of Chadic

languages, AuU 60 (1/2) : 79-82.
JUNGRAITHMAYR (M.), sous presse, Les Langues tchadiques, Les langues dans le monde ancien et moderne, Paris, CNRS, carte.
KAMDEM (E.), 1979, L'arabe choa et son environnement linguistique du Cameroun, Université de Yaoundé, Mémoire de DES, 78 p. *multigr.* (arabe, groupe mandage).
KORDASS (A.), 1977, Enquête mandara, Yaoundé, SIL, 125 p. *multigr.* (wandala).
LEBEUF (J.P.), 1942, Vocabulaires Kotoko, Makari, Goulfeil, Kousseri, Affadé, BIFAN 4 (1-4) : 160-174. (mpadə, malgbe, msər, afadə).
LIENHARD (R.), GIGER (M.), 1975, Daba : Description phonologique (parler de Pologozom), Yaoundé, SIL, 61 p. *multigr.* (daba).
LUKAS (J.), 1936, Die Logone-Sprache im zentrale Sudan, mit Beitragen aus dem Nachlass von Gustav Nachtigal, Leipzig, Deutsche Morgenländische Gesellschaft, 148 p. (lagwan).
LUKAS (J.), 1937, Zentralsudanische Studien, Hamburg, Hansische Universität Abhandlingen aus dem Gebeit der Auslandskunde 45. (kera, higi, mandage, wandala, masa, munjuk, parəkwa).
LUKAS (J.), 1939, Die Sprache der Buduma in zentralen Sudan. Auf Grung eigener Studien und des Nachlasses von G. Nachtigal, Leipzig, Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes 24, 2. (yedìna).
LUKAS (J.), 1941, Deutsche Quellen zur Sprache des Musgu in Kamerun, Berlin, Beihefte zur ZES 24, 121 p., carte h.t. (munjuk).
LUKAS (J.), 1970, Studien zur Sprache des Giziga (Nordkamerun), Glückstadt (Hamburg, Afrikanistische Forschungen 4.) (giziga-nord).
MEYER-BAHLBURG (H.), 1972, Studien zur Morphologie und Syntax des Musgu, Hamburg, HPS 24, Helmut Buske, 239 p. (munjuk).
MIRT (H.), 1969, Einige Bemerkungen zum Vokalsystem des Mandara, ZDMG Supplementa 1, Vorträge, t.3 : 1096-1103. (wandala).
MIRT (H.), 1969/70, Zur Morphologie des Verbalkomplexes im Mandara, AuU 54 : 1-76. (wandala).
MOUCHET (J.), 1950, Vocabulaires comparatifs de quinze parlers du Nord-Cameroun, BSEC 29/30 : 5-74. (wandala, parəkwa, lagwan, munjuk, masa, kaδa, daba, gbwata, njanyi).
MOUCHET (J.), 1953, Vocabulaires comparatifs de sept parlers du Nord-Cameroun, BSEC 41/42 : 136-206. (mafa, mofu-nord, mbuko, ndreme, wuzlam, maδa, zulgwa).
MOUCHET (J.), 1966, La parler daba. Esquisse grammaticale précédée d'une note sur l'ethnie daba, suivies de lexiques daba-français et français-daba, REC 10, 226 p. (daba).
NEWMAN (P.), 1977, Chadic classification and reconstructions, *Afroasiatic Linguistics* 5 (1) : 1-42.
NEWMAN (P.), MA (R.), 1966, Comparative Chadic : Phonology and lexicon, JAL 5 : 218-251.
PLATIEL (S.), 1968, Esquisse d'une étude du musey, Paris, Bull. de la SELAF 6, 91 p. (mosi).
RAPP (E.L.), 1966, Pronomen und Verbum in Glavda und Yaghwatadaxa in den nordwestlichen Mandarabergen Nordostnigeriens, Neue Afrikanistische Studien (J. Lukas ed), Hamburg : 208-217 (gəlvaxdaxa, yaghwatadaxa).
RAPP (E.L.), BENZING (B.), 1968-1969, Dictionary of the Glavdá language, 1. Glavdá-Englisch, 2. English-Glavdá. (gəlvaxdaxa).
ROSSING (M.O.), 1978, Mafa-Mada : A comparative study of Chadic languages in North Cameroun, Univ. of Wisconsin Madison, 394 p. (maδa, muyang, matal, ndreme, məlokwo, zulgwa, gizika-nord, mafa).
SACHNINE (M.), 1976, Notes sur le zimé (lamé) parlé au Cameroun, AM 9 (1) : 71-86 (zime).
SACHNINE (M.), 1978, Présentation d'un conte. Parler zimé du Cameroun : le vūn dzəpàw, Cinq textes tchadiques, MSAA, A 12. (zime).
SCHUMAN (T.), 1980, Vokalmuster in lexikalischen Basen des Masa, XXst Deutscher Orientalistentag (Berlin), 24-29 mars (1980). (masa).
SMITH (D.), 1969, The Kapsiki language, Ph.D. dissertation, Michigan State University, 172 p. (psikye).
SÖLKEN (H.), 1957, Seetzens Affadèh. Einführung in die Bearbeitung eines älteren Kotokovocabulars, *Anthropos* 52 : 199-238. (afadə).
SÖLKEN (H.), 1967, Seetzens Affadeh. Ein Beitrag zur Kotoko-Sprachdokumentation, Berlin. (afadə).
TOURNEUX (H.), 1978, Le préfixe nominal a - en mulwi, Préalables à la reconstruction du prototchadique, Paris, SELAF : 203-208. (munjuk).
TOURNEUX (H.), 1978, Le mulwi ou vulum de Mogroum (Tchad) : Phonologie, Éléments de

grammaire, Paris, Bibliothèque de la SELAF 68-69-70, 311 p., 2 cart. (munjuk).
TOURNEUX (H.), 1980, Nouvelle approche du radical en mulwi (musgu), AM 13 (1) : 70-76. (munjuk).
VENBERG (R.), 1975, Phonetic statement of the Peve language, AM 8 (1) : 26-43. (zime).
WOLFF (E.), 1980, Biu-Mandara vowel systems, XXIst Deutscher Orientalistentag (Berlin, 24-29 mars 1980).
WOLFF (E.), 1981, Biu-Mandara vowel system and Chadic reconstructions, Twelth Annual conference on African Linguistics, Stanford University, 10-12 avril 1981.
ZUCH (E.M.), 1977, Grammaire et exercices de la langue bana, Gamboura (Nord-Cameroun), Église Baptiste, 90 p. *multigr.* (bana).

3 KANURI

On se reportera à l'introduction et à la bibliographie complète sur « Les langues sahariennes » de Francis JOUANNET dans l'Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, p. 221-232, et en particulier à sa bibliographie sur le kanuri, p. 226-230.

De la bibliographie du kanuri nous ne retiendrons que quelques titres parmi les ouvrages les plus significatifs. L'étude de J. LUKAS (1937) demeure un ouvrage de référence.

AWOBOLUYI (O.), 1968, Introductory Kanuri, Washington D.C., Center for Applied linguistics.
BLACK (B.), 1973, Introduction to Kanuri, Sudan United Mission, Maiduguri.
CYFFER (N.), 1974, Syntax des Kanuri, dialekt von Yerwa, HPS 35.
CYFFER (N.), HUTCHINSON (J.P.), 1975, Proposal for a standardized Kanuri orthography, Centre for the Study of Nigerian Languages, Ahmadu Bello University, Maiduguri, 25 p. *multigr.*
JOUANNET (F.), 1978, Les langues sahariennes, IEL, Paris, CILF : 221-232.
LUKAS (J.), 1937, A study of the Kanuri language : Grammar and vocabulary, Londres, Oxford University Press, International Institute of African languages and cultures, XVII + 253 p. (1968, nouvelle édition).

4 (a) FULFULDE

Sur la bibliographie du peul, nous renverrons le lecteur à l'importante Bibliographie générale du monde peul de Christiane SEYDOU.

Dans l'Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, Serge SAUVAGEOT fait une présentation de la famille ouest-atlantique et donne des indications sur la bibliographie et les recherches linguistiques.

Nous ne citerons ici que quelques études sur le dialecte peul du Nord-Cameroun.

LABATUT (R.), 1973, Le parler d'un groupe de Peuls nomades du Nord-Cameroun, Paris, SELAF, Langues et civilisations à tradition orale 5, 318 p., cart.
LABATUT (R.), 1976, La phrase peule et ses transformations, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, Thèse de doctorat d'État.
LACROIX (P.F.), 1962, Distribution géographique et sociale des parlers peul du Nord-Cameroun, *L'Homme* : 75-101.
NOYE (D.), 1974, Cours de foulfouldé (dialecte peul du Diamaré, Nord-Cameroun) : Grammaire et exercices, textes, lexiques peul-français et français-peul, Maroua, Mission catholique ; P. Geuthner, Paris, 382 p., lexiques.
NOYE (D.), 1976, Vocabulaire et exercices de langue peule, Maroua, Mission catholique, 110 p.
SAUVAGEOT (S.), 1978, Les langues ouest-atlantiques, IEL, Paris, CILF : 29-39.
SEYDOU (C.), 1978, Bibliographie générale du monde peul, Niamey-Paris, Études Nigériennes 43, 194 p.
TAYLOR (F.W.), 1921, A first grammar of the Adamawa dialect, Oxford.
TAYLOR (F.W.), 1932, A Fulani-English dictionary, Clarendon Press, Oxford, 242 p.

4 (b) FAMILLE ADAMAWA

W.J. SAMARIN (1971) et R. BOYD (1978) donnent une bibliographie de l'ensemble du domaine, que nous complétons et mettons à jour ci-dessous pour ce qui touche aux langues de la zone étudiée. K. STRÜMPELL (1920 et 1922) nous fournit des listes de mots à la fois sur le tchadique et

sur l'adamawa (notamment pour les langues éteintes) ; à ce titre, il a été cité avec les ouvrages généraux.

BOYD (R.), 1974, Étude comparative dans le groupe adamawa, Paris, Bibliographie de la SELAF 46.

BOYD (R.), 1978, Les langues adamawa, IEL, Paris, CILF : 187-194.

EGUCHI (P.K.), 1971, Esquisse de la langue mambaï, KUAS 6 : 139-194, carte.

EBERT (K.), 1974, « Tuburi » und Kera : Identification und Korrectur des Lukas'Schen « Tuburi » - Wortlisten, AM 7 (1) : 9-33.

ENNULAT (J.), 1970, Contes en langue fali, Yaoundé, SIL.

ENNULAT (J.), ENNULAT (H.), 1971, Description phonologique du parler fali de Ram, Yaoundé, Section de linguistique appliquée, Université Fédérale du Cameroun.

ENNULAT (J.), ENNULAT (H.), 1971, Outline of the grammar of fali, Yaoundé, SIL.

GAUTHIER (J.), 1964, La littérature orale des Fali, *Abbia* (oct. 64), Yaoundé : 129-140.

LEBEUF (J.P.), 1942, Vocabulaires comparés des parlers de seize villages fali du Cameroun septentrional, JSA : 33-47.

RUELLAND (S.), 1975, Rapport préliminaire pour une étude des toponymes en pays tupuri, L'Homme et le milieu. Aspects du développement au Tchad, Ndjaména, *Ann. de l'Univ.* (Lettres, Lang. viv. et Sc.Hum., 3) : 1-66.

RUELLAND (S.), 1976, Esquisse phonologique du tupuri parlé dans la région de Mindaoré (Mayo Kebbi, Tchad), Études phonologiques tchadiennes, Paris, Bibl. de la SELAF 61-62, 15 p.

RUELLAND (S.), 1979, Les emprunts du tupuri au français (intégration sémantique et phonologique), LACITO-Documents, Afrique 6, Paris, SELAF : 45-81.

SAMARIN (W.J.), 1971, Adamawa-Eastern, Linguistics in Sub-Saharan Africa, Current trends in linguistics 7 (T.A. Sebeok ed.), La Haye-Paris, Mouton : 213-244.

SIL, 1976, Enquête dialectale fali, Yaoundé, SIL, 55 p. *multigr.*, carte.

Carte repère des cantons

1 Podokwo Nord
2 Podokwo Centre
3 Podokwo Sud
4 Mora Massif
5 Baldama
6 Ouldémé
7 Mada
8 Mouyengué
9 Serawa
10 Mouktélé
11 Makalingay
12 Kerawa
13 Kolofata
14 Magdémé
15 Kossa
16 Djoundé
17 Doulo
18 Mémé
19 Warba
20 Mora
21 Kourgui
22 Limani
23 Mozogo
24 Moskota
25 Koza
26 Gaboua
27 Matakam Sud
28 Mokolo
29 Zamay
30 Mokong
31 Boula
32 Mofou Sud
33 Gawar
34 Mogodé
35 Hina
36 Guili
37 Bourha
38 Tchévi
39 Méri
40 Douvangar
41 Douroum
42 Wazang
43 Doulek
44 Tchéré
45 Godola
46 Mambang
47 Kalliao
48 Bozo Débi
49 Kola
50 Ndoukoula
51 Ouzal Loulou
52 Gawel
53 Zongoya
54 Gazawa
55 Katoual
56 Salak
57 Meskine
58 Dakar
59 Maroua
60 Gayak
61 Kodek
62 Kongola
63 Kahéo
64 Zoumaya
65 Dambay
66 Dargala
67 Yoldéo
68 Djoulgouf
69 Balaza Alkali
70 Balaza Lawan
71 Kossewa
72 Papata
73 Malam Pétel
74 Dogba
75 Petté
76 Faderé
77 Bogo Nord
78 Balda
79 Djiddel
80 Guingley
81 Mororo
82 Bogo Centre
83 Madaka
84 Bagalaf
85 Ouro Messeré
86 Tankirou
87 Borey
88 Sedek
89 Gougoum
Goudoum
90 Kadey
91 Mogom
92 Matfay
93 Djapay
94 Yakang
95 Loubour
96 Mindif
97 Mindif Environs
98 Korré
99 Moulvouday
100 Daram
101 Kobo
102 Kolara
103 Horlong
104 Moutouroua
105 Midjivin
106 Boboyo
107 Kaélé
108 Lara
109 Doumrou
110 Guidiguis
111 Golonghini
112 Doubane
113 Touloum
114 Bizili
115 Tchatibali
116 Doukoula
117 Kalfou
118 Wina
119 Guissey
120 Moussey
121 Bougoudoum
122 Bangana
123 Yagoua
124 Guirvidig
125 Pouss
126 Doumo
127 Dazal
128 Guirviza
129 Mayo Oulo
130 Daba
131 Douroum
132 Libé
133 Mousgoy
134 Guider
135 Mayo Loué
136 Lam
137 Guider Est
138 Figuil
139 Peské Bori
140 Golombé
141 Baschéo
142 Dembo
143 Demsa
144 Garoua Ouest
145 Garoua
146 Tinguelin
147 Kangou
148 Bé
149 Bibémi

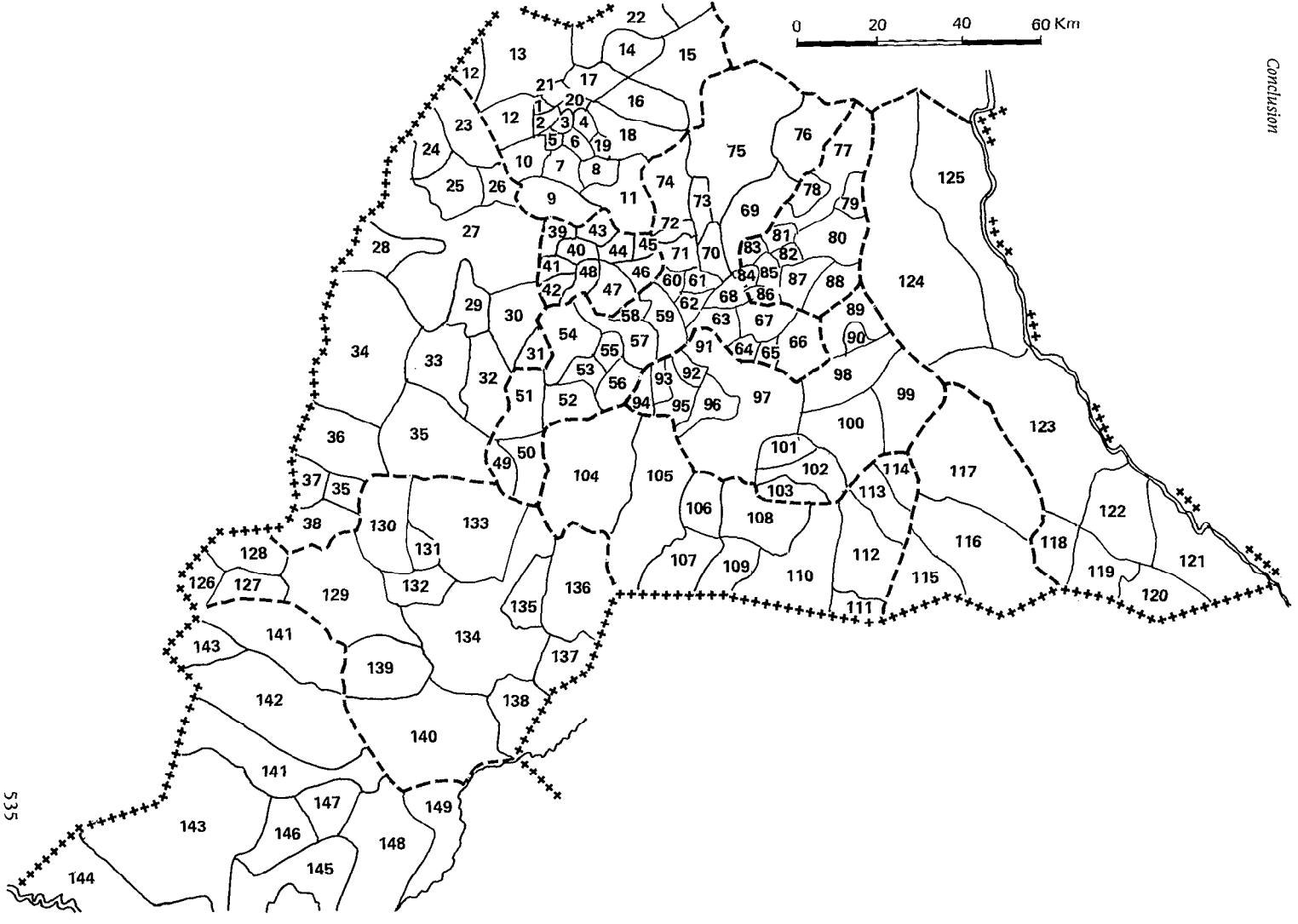
0 20 40 60 Km

LEXIQUE DES NOMS DE LANGUES ET D'ETHNIES

par D. Barreteau, R. Breton, M. Dieu
et des compléments de J. Boutrais

Sens des symboles et abréviations

[1]	numéro d'ordre dans l'inventaire classificatoire des langues du Nord-Cameroun
[a]	langue parlée en dehors de la zone étudiée mais inventoriée dans la présente classification
afaɗə [e]	glossonyme en orthographe camerounaise standardisée
afade(o.i.s.)	orthographe internationale standard
dial.	dialecte
goudé	orthographe des noms d'ethnies dans l'Atlas National du Cameroun

afade (o.i.s.) = afaɗə
afaɗə [e]
Amsa = hya
arabe [1]
arabe choa = dial. arabe
arabes choa = arabe

bacama = bachama
bachama : dial. gbwata
bana [28]
banana = masa
(« mon ami » en masa)
bata = gbwata
baynawa = kaɗa
(« mon ami » en kaɗa)
beege : dial. munjuk
Bélé = fali-Bélé
bornouan = kanuri
bororo = mbororo
Bossoum = fali-bossoum
boudouma = yedina
boula (hay) = mefele
bugudum : dial. masa
buwal [36]
bveri (o.i.s.) = bvəri
bvəri [53]
ɓwaare = gbwata

choa : dial. arabe
chougoulé = shügule
cuvok [23]

da'a = mida'a
daba [39]
dari = zime
dəmwa : dial. ndreme
djègne = njanyi
djimi = jimi
domo : dial. masa
dougour = ɗugwor
doumé = dəmwa
Dourbeye = fali-Dourbeye

fali : groupe ethnique et linguistique
fali-Bélé [56]
fali-Bossoum [52]
fali-Dourbeye [51]
fali du Peské-Bori = bvəri
fali-Jilvu = zilivə
fali-Tinguelin [55]
foulbé = fulbe
fulani = fulfulde
fulbe (ethnonyme pluriel)
fulfulde [47] (glossonyme)

gadala = buwal
gamergou = malgwa
gavar [37]
gawar = gavar
gbwaate (ethnonyme pluriel = gbwata)
gbwaati (ethnonyme pluriel = gbwata)
gbwaata = gbwata
gbwata [35]
gelvahdaha (o.i.s.) = gəlvaxdaxa
gemzek : dial. zulgwa
gevoko (o.i.s.) = gəvoko
gəlvaxdaxa [4]
gəvoko [6]
gidar = kaɗa
gizay : dial. masa
giziga de Loulou, Moutouroua, Midjivin = giziga-sud
giziga de Maroua, Dogba, Tchéré = giziga-nord
giziga-nord [19]
giziga-sud [20]
glavda = gəlvaxdaxa
gossi = gəvoko
goudé = guɗe
goulfey = malgbe
gude (o.i.s.) = guɗe
guɗe [30]
guelebda = gəlvaxdaxa
guemjek = gemzek
guidar = kaɗa
guissey = gizay
guiziga = giziga
gwendélé = pəlasla

haoussa = hausa
hausa [2]
hedi (o.i.s.) = xədi
hidé = xədi
hina [38]
hurza : dial. ndreme
hya [27]

jafga = beege
jimi [29]
jina [a]

kada (o.i.s.) = kaɗa
kaɗa [40]
kangou = kaaŋg
kanouri = kanuri
kanuri [46]
kapsiki (ethnonyme pluriel) = psikye
kərtchi (ethnonyme pluriel) = gavar
kera [45]
kirdi mora = mura
kola = tpala
kolere = kanuri
kortchi = gavar
kotoko = mandage
kotoko d'Afadé = afaɗə
kotoko de Goulfey = malgbe
kotoko de Kousséri = msər
kotoko de Logone-Birni = lagwan
kotoko de Makari = mpadə
kotoko de Maltam = maslam
kuri = dial. yedina (?)

lagwan [c]
logone = lagwan
lame = zime

mabas [8]
mabass = mabas
mada = maɗa [14]
mafa [25]
majera (o.i.s.) = majəra
majəra [b]
makari = mpadə
malgwa : dial. wandala
maltam = maslam
mambay [50]
mandage : groupe ethnique et linguistique
mandagué = mandage
mantage = mandage
masa [42]
maslam [f]
massa = masa
matakam = mafa, mefele
matal [11]
mazagway : dial. daba
mazera = majəra
mbərem : dial. ndreme
mbokou = mbuko
mbororo : dial. fulfulde et groupe ethnique
mbrémé = mbərem
mbuko [10]
mefele [24]
merey [18]
meri = merey
məlokwo [15]
mida'a : groupe ethnique et linguistique (1)
mikere : dial. ɗugwor
mikiri = mikere
mineo = minew
minew : dial. zulgwa
mofa = mafa
mofou = mofu
mofou de Dougour = ɗugwor
mofou de Douroum, Douvangar, Wazang = mofu-nord
mofou de Méri : merey
mofou de Mikiri = mikere
mofou de Mokong, Goudour, Zidim = mofu-sud
mofu-gudur : mofu-sud
mofu-nord [21]
mofu-sud [22]
mokyo (2) = məlokwo

molkoa = məlokwo
molokwo = məlokwo
mora = mura
mora massif = mura
mosi [44]
mouhour = muhura
mouktélé = matal
moundang = mundang
mousgoum = munjuk
mousgoum de Guirvidik = muzuk
mousgoum de Pouss = mpus
mousgoy = mazagway
moussey = mosi
mouyeng = muyang
mouyengué = muyang
mpade (o.i.s.) = mpadə
mpadə [h]
mpus : dial. munjuk
mser (o.i.s.) = msər
msər [d]
muhule (o.i.s.) = muxule
muhura : dial. mefele
muktile = matal
mulwi = vulum
mundang [48]
munjuk [41]
mura : dial. wandala
musey = mosi
musgoy = mazagway
muxule : dial. jina
muyang [13]
muzuk : dial. munjuk

ndreme [9]
njai = njanyi
njanyi [34]
njegn = njanyi
nzangi = njanyi

ouldémé = wuzlam
ourza = hurza

parekwa (o.i.s.) = parəkwa
parəkwa [5]
peul = pullo (sg), fulɓe (pl) = fulfulde
pévé = zime
pəlasia : dial. ndrema
podoko = parəkwa
podokwo = parəkwa
psiki = psikye
psikye [26]

rtchi = gavar

sahu : dial. maslam
sharwa [32]
shügule : dialecte mefele
sirata = kanuri

tchévi = sharwa
tchouvok = cuvok
téléki = tsuvan
toupouri = tupuri
tourou = xədi
tpala : dial. daba
tsuvan [33]
tuburi = tupuri
tupuri [49]

vamé = ndreme
vulum : dial. munjuk

walya : dial. masa
wandala [3]
wina : dial. masa
woula = wula
wula : dial. psikye
wula-xaŋku = wula
wuzlam [12]

xədi [7]

yagwa : dial. masa
yedina [1]
yɛdina = yedina

zani = njanyi
zanu = njanyi
zilivə [31]
zilive (o.i.s.) = zilivə
zime [j]
zina = jina
zizilivəken = zilivə
zlenge (o.i.s.) = zləŋə
zləŋə : dial. psikye
zoulgo = zulgwa
zoumaya = zumaya
zulgo = zulgwa
zulgwa [16]
zumaya [43]

(1) Nom donné par les Mandage au groupe jina-muxule.
(2) Il s'agit peut-être d'un dialecte légèrement différent du məlokwo.

QUELQUES TERMES VERNACULAIRES

ardo	: chef d'un groupe peul non sédentarisé.
djaoro	: chef d'un village ou d'un quartier peul.
foulfouldé (fulfulde)	: langue des Foulbé (Peul).
hardé	: terres argileuses compactes à forte teneur en sels ; terres incultes.
hosseré	: montagne.
Kado/Habé	: Païen, non-islamisé.
Karal/Kare	: terres noires argileuses (vertisols) ; par extension, champ de mil repiqué sur ces terres.
Kirdi	: Païen (en arabe), avec une nuance péjorative.
lamido/lamibé	: chef éminent des Foulbé (ancien titre de l'émir de Yola).
maray	: grande fête du bœuf (chez beaucoup d'ethnies montagnardes).
mayo/madjé	: cours d'eau (le plus souvent temporaire).
mouskouari (mouskwari, muskwari)	: gros mil repiqué, de saison sèche.
yaéré	: grande plaine inondable, couverte d'une savane herbeuse.

LISTE DES FIGURES

1. Localisation de la région 13
2. Les densités de population au Nord du Cameroun 16
3. Les unités naturelles 22
4. Les monts Mandara et le piémont 24
5. Le plateau du Tinguelin 33
6. Bloc-diagramme schématique du piémont 34
7. Le bassin nord de la Bénoué 42
8. La pénéplaine de Kaélé 45
9. Deux coupes schématiques de la pénéplaine 47
10. La plaine de Mora 49
11. La plaine du Diamaré 52
12. La plaine de Kalfou et le Bec de Canard 55
13. La plaine du Logone 59
14. Esquisse des aptitudes naturelles 87
15. Localisation du peuplement dans la plaine de Kalfou et le Bec de Canard 90
16. Carte des densités rurales en 1964 108
17. Les origines des Mafa 134
18. Les densités de population en 1976 149
19. Pyramides par groupes d'âges : ensemble ; groupe I 151
20. Pyramides par groupes d'âges : groupes 2, 3 et 4 152
21. Rapports de masculinité par groupes d'âges 153
22. Cameroun ; familles de langues 171
23. Les groupes de langues dans l'ensemble du Nord-Cameroun 173
24. Les groupes de langues de la région 174
25. Les langues maternelles 175
26. Les langues véhiculaires 177
27. Un exemple de relation architecturale 184
28. Habitation mafa : Mandaka, quartier Drouvaya 187
29. Habitation mofou de Douvangar, quartier Mamas 188
30. Habitation de Fali Doudja, quartier Babondji 192
31. Habitation de Guiziga à Badjava Tetra, région de Moutouroua 195

32. Habitation massa, région de Yagoua 196
33. Types de construction des Arabes Choa et des Moundang 198
34. Saré peul du Diamaré 199
35. La situation du pays mandara au Nord du Cameroun 234
36. L'établissement des Foulbé dans le lamidat de Maroua 251
37. La colonisation peul autour d'un îlot païen : le Tinguelin 252
38. Le refoulement des Fali par les Foulbé 270
39. Le refoulement des Daba en montagne 277
40. L'extension de la langue foulfouldé 288
41. Évolution de la population de 1960 à 1970 307
42. Solde migratoire de 1960 à 1970 308
43. Les densités de population vers 1960 (par cantons) 309
44. Rapports de masculinité en 1976 (par cantons) 312
45. Mouvements migratoires (par arrondissements) 313
46. Les principaux courants de descente des montagnards en plaine 336
47. Répartition de la population en 1945 (Peské-Bori) 342
48. Répartition de la population en 1958 (Peské-Bori) 343
49. Répartition de la population en 1967 (Peské-Bori) 344
50. Répartition de la population en 1970 (Peské-Bori) 344
51. La représentativité des Guiziga dans le Diamaré 349
52. Les migrations externes des Guiziga 351
53. L'exode rural (par arrondissement d'origine) 355
54. Les principaux courants de migration vers les villes 357
55. Les zones d'attraction des villes 358
56. Localisation des villages étudiés 376
57. Hodogway 378
58. Waria et les quartiers voisins : distribution des cultures en 1968 387
59. Bamé 396
60. Wakilé 397
61. Garé 403
62. Évolution des surfaces ensemencées et de la production de coton 415
63. Coton, riz, production 1968 (coton) et 1969 (riz) 418
64. Évolution des rendements en coton par arrondissement 420
65. Rendements coton (1968) 422
66. Production de coton par habitant 423
67. Transhumance de saison sèche 430
68. Ovins ; densité par km² 436
69. Ovins pour 100 habitants 437
70. Caprins ; densité par km² 438
71. Caprins pour 100 habitants 439
72. Bovins ; densité par km² 440
73. Bovins pour 100 habitants 441
74. Trafic routier 463
75. Télécommunications en 1979 464
76. Taux de scolarisation des 10-14 ans (1976) 469
77. Énergie et industries 473
78. Population des villes en 1976 484
79. Origine des citadins 486
80. Fonctions des villes 490
Carte repère des cantons 534

LISTE DES TABLEAUX

1. Quelques indicateurs de l'irrégularité des saisons 65
2. Caractéristiques chimiques de sols de montagnes et de plateaux 75
3. Caractéristiques chimiques de sols ferrugineux 77
4. Caractéristiques chimiques de sols sur alluvions 82
5. Extension des sols sur alluvions dans les plaines centrales 82
6. Caractéristiques chimiques d'argiles noires (karal) 83
7. Extension spatiale et importance démographique des classes de densités 110
8. Comparaison du recensement de 1976 avec les estimations précédentes . 146
9. Classement des arrondissements d'après la sous-estimation des recensements administratifs 147
10. Structure de la population par grands groupes 150
11. Indicateurs d'évolution démographique par grands groupes 155
12. Récapitulation des indicateurs d'évolution démographique 156
13. Variation des indicateurs d'évolution démographique 156
14. Phylums, familles de langues et langues 165
15. Les groupes de la famille tchadique 167
16. Échanges de population entre la région et l'extérieur 314
17. La descente en plaine des montagnards au nord des monts Mandara . 337
18. La descente en plaine des Fali au sud des monts Mandara 337
19. Origines des habitants des quatre chefs-lieux de département 359
20. Évolution de la disposition des cultures à Golonpoui 390
21. Répartition des surfaces cultivées à Golonpoui 391
22. Moyennes des superficies cultivées à Golonpoui (1955) 393
23. Répartition des superficies cultivées à Wakilé (1962) 399
24. Exploitations de Wakilé en 1971 400
25. Progrès récents de la scolarisation au Nord du Cameroun 467
26. Pourcentage d'analphabètes (deux sexes réunis) 468
27. Origine des élèves du secondaire par grands groupes de population ... 470
28. Répartition des élèves du secondaire entre les « Païens » de plaine 470
29. Origine des citadins immigrés 487
30. Part des principales villes dans le total des actifs urbains 492

CARTES HORS-TEXTE

1. NORD DU CAMEROUN : le milieu naturel.
2. NORD DU CAMEROUN : localisation de la population (extrait de l'Atlas National du Cameroun).
3. NORD DU CAMEROUN : localisation des groupes humains (extrait de l'Atlas National du Cameroun).

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES AUTEURS 4
SOMMAIRE 5
INTRODUCTION (*Jean* BOUTRAIS) 7

Première Partie
LE MILIEU NATUREL
Jean BOUTRAIS

Chapitre premier : Les Unités Naturelles 23
Les hautes terres 23
Les monts Mandara 23
Les plateaux internes - Les montagnes de bordure - Les massifs-îles 24
Le plateau du Tinguelin 32
Les piémonts 34
Les pédiments 35
Les glacis 36
Les plaines intérieures 39
Les plaines 41
Les plaines du bassin de la Bénoué 42
La pénéplaine à inselberg 45
Le bassin tchadien : du socle au cordon sableux 48
La plaine de Mora - La plaine du Diamaré - La plaine de Kalfou et le Bec de Canard 49
La dépression tchadienne : la plaine du Logone 59

Chapitre II : Les milieux naturels et l'occupation du sol 63

Les conditions naturelles de l'utilisation des terres 63
De fortes contraintes naturelles 63
Les aléas climatiques - Une hydrologie spasmodique - L'érosion et les pentes - Des sols déficients 63
Quelques atouts non négligeables 79

Les montagnes - De bons sols de plaine - La possibilité de cultures d'arrière-saison - Les grandes nappes phréatiques ... 79
Relations entre les aptitudes naturelles et l'occupation du sol 86
Les corrélations 88
Les discordances 89
Essai d'explication de quelques anomalies 91
Les modifications du milieu naturel par le peuplement 93
Un couvert végétal perturbé 93
Des formations de jachères - Les parcs arborés 94
Les pratiques culturales et les sols 97
Érosion et intensité de l'utilisation du sol 99

Seconde Partie
LES POPULATIONS

Chapitre III : Les groupes humains 103

Une population essentiellement rurale (Jean BOULET) 103
Les paysans authentiques 105
Des paysans sans tradition agricole solide 105
Des pasteurs sédentarisés, de grands propriétaires terriens parfois entrepreneurs agricoles 106
Des paysans encadrés 106
Une population urbaine faible mais en accroissement rapide 107
Une population dense mais inégalement répartie (Jean BOULET) 109
Une extrême variété des groupes humains (Jean BOULET) 115
Poids humain et distribution spatiale des groupes humains islamisés 116
Poids humain et distribution spatiale des populations de montagnards 118
Poids humain et distribution spatiale des populations habitant les hautes terres et les plateaux 120
Poids humain et distribution spatiale des Païens de plaine 122
La mise en place des différents groupes humains (Jean BOULET) 125
La mise en place des populations islamisées 125
La mise en place des populations peules : La mise en place des Foulbé Yllaga, La mise en place des Foulbé Féréobé, Les Wollarbé - La mise en place des Mbororo - La mise en place des Mandara ou Wandala - La mise en place des Bornouan - La mise en place des Choa - Les Gamergou - La mise en place des Guelebda - La mise en place des Mousgoum
La mise en place des montagnards 134
La mise en place des Mafa ou Matakam - La mise en place des ethnies moyennes ou petites - La mise en place des Mofou
La mise en place des populations des hautes terres et des plateaux . 137
La mise en place des Kola - La mise en place des Daba de Mousgoy - La mise en place des Daba-Hina - La mise en place des Daba dits « indépendants » - La mise en place des Guidar - La mise en place des Fali - La mise en place des Kapsiki et des Bana - La mise en place des Djimi - La mise en place des Goudé - La mise en place des Njegn
La mise en place des populations païennes de plaine 140
La mise en place des Toupouri - La mise en place des Massa - La

mise en place des Guiziga - La mise en place des Moundang - La mise en place des petits groupes humains de plaine 143
Les Moussey - Les Bata - Les Mambay - La mise en place de deux ethnies reliques : les Zoumaya et les Niam-Niam : les Zoumaya, les Niam-Niam
Quelques données démographiques récentes (Alain BEAUVILAIN et Patrick GUBRY) 145
Données disponibles 146
Répartition spatiale 148
Structure par sexe et âge de la population 149
Mouvement et évolution de la population 154

Chapitre IV : Les Langues (Daniel BARRETEAU, Roland BRETON, Michel DIEU) .. 159

Définitions et préalables méthodologiques 159
Langues et dialectes 159
Langues et ethnies 160
Problèmes d'appellation et d'écriture 160
Une classification lexicostatistique 161
Phylums et familles de langues 163
En Afrique 163
Au Cameroun 163
Dans la zone étudiée 164
Inventaire et classification des langues 165
Conventions 165
Inventaire et classification 166
Phylum afro-asiatique - a1 : Famille sémitique - a2 : Famille tchadique - Phylum nilo-saharien - Phylum niger-kordofan - c1 : Famille ouest-atlantique - c2 : Famille adamawa-oubanguienne
Les langues véhiculaires et le multilinguisme 177

Chapitre V : L'Habitation (Christian SEIGNOBOS) 181

Les montagnards des monts Mandara septentrionaux 185
L'habitation mafa 186
L'habitation mofou 189
Les monts Mandara méridionaux 191
Les aires architecturales 191
L'exemple des Fali Doudja (Tinguelin) 192
Les Habé de plaine 193
Les habitations à terrasse 194
Les constructions végétales 194
Le zina massa 194
L'architecture des populations musulmanes 197
Le modèle du saré peul 199

Troisième Partie
LES SOCIÉTÉS

Chapitre VI : Les sociétés « païennes » (Guy PONTIE) 203

Populations et ethnies 204
Les enseignements de l'histoire 205
La notion d'ethnie « païenne » 208

L'organisation sociale et le contrôle de l'espace 209
Les groupes de parenté et la constitution des villages 210
La communauté villageoise ou le massif : primauté des liens de voisinage sur les liens de parenté 212
Le village est le centre de la vie économique - Le village est une unité religieuse - Le village est une entité politique
Les relations extra-villageoises 216
La stratification sociale 218
Les oppositions significatives 222
Différenciation entre montagnards, gens de plaine et riverains du Logone 223
Les montagnards - Les gens de plaine - Les riverains du Logone
Les oppositions au niveau de l'organisation politique : les sociétés à chefferies 229

Chapitre VII : Les sociétés musulmanes (Jean BOUTRAIS) 233

Les Mandara 233
Un petit état soudanais pré-islamique 233
L'organisation politique et administrative 237
Le « Tixé » - L'organisation du territoire 238
La société 240
Les Foulbé 243
Les Foulbé et l'Islam 243
Les lamidats foulbé 248
Une société hiérarchisée 255
Le statut de la femme 257
La naissance d'une vie urbaine 259

Chapitre VIII : Les contacts entre sociétés (Jean BOUTRAIS) 263

Les sociétés et le cloisonnement de l'espace 263
Les rapports Foulbé-Païens 267
Les conséquences sociales de la conquête peul 274

Chapitre IX : Les tendances de l'évolution actuelle (Jean BOUTRAIS) 281
L'influence du modèle musulman 281
Les degrés d'évolution des « Païens » 290
L'évolution de la société musulmane 296

Quatrième Partie
LES MIGRATIONS

Chapitre X : Les données 305

Approches de la mobilité géographique 305
La mobilité au cours des années soixante (Jean BOUTRAIS) 306
Les données du recensement de 1976 (Alain BEAUVILAIN et Patrick GUBRY) 311
Les types de courants migratoires (Jean BOUTRAIS) 315
L'influence du contexte spatial 316
Les migrations « internes » - Les migrations « externes » 316
Migrations provisoires et migrations définitives 320
Les migrations saisonnières - Les migrations temporaires - Les retours 320

Chapitre XI : Les causes de départ (Jean BOUTRAIS) 325

La répulsion des zones de départ 325
L'attirance des zones d'accueil 330
Le rôle de l'administration 332

Chapitre XII : Analyse de courants migratoires 335

La descente des montagnards en plaine (Jean BOUTRAIS) 335
Colonisation spontanée et colonisation dirigée de la plaine 337
La descente des montagnards au nord et au sud des monts Mandara 340
Les mouvements migratoires d'une ethnie de plaine : les Guiziga (Guy PONTIE) 345
Les migrations internes 346
Les migrations extérieures 350
L'arrondissement de Mora - La zone de Guider et de Pitoa-Garoua 352
Les migrations vers les villes (Yves MARGUERAT) 354
L'exode rural, à partir des arrondissements d'origine 354
Les flux de migration vers les villes 356
Les zones d'attraction des villes 357
La composition de la population des villes 359

Chapitre XIII : Les conséquences des migrations (Jean BOUTRAIS) 361

Les conséquences sur les zones d'arrivée 361
La mise en valeur agricole de la plaine et ses dangers 362
La naissance de problèmes sociaux 364
Les conséquences sur les zones de départ 366
Une détente ou un abandon des zones de départ ? 366
Dynamisme ou désagrégation des sociétés ? 369
Les conséquences des retours 370

Cinquième Partie
LES ACTIVITÉS

Chapitre XIV : La diversité des systèmes agraires. Étude de quelques terroirs villageois (Antoinette HALLAIRE) 375

Hodogway : un terroir des monts Mandara en zone de fortes densités . 376
Le terroir de Hodogway et le massif ouldémé 377
Le système agricole 379
Les institutions foncières 381
Structures agraires et conditions de vie 382
Waria : un terroir en bordure du Logone chez les Massa 384
La communauté de Waria et son terroir 384
La pêche 385
L'agriculture 386
L'élevage 388
Golonpoui, chez les Toupouri 388
Le dispositif agraire du terroir de Golonpoui ; son évolution 389
L'élevage et le problème des pâturages 391
L'organisation foncière et les exploitations 392
Rites agraires et travaux agricoles 393
Bamé et Wakilé, villages musulmans de la plaine de Mora 395

Le terroir de Bamé 395
Le terroir de Wakilé 397
Garé, un hameau d'éleveurs arabes 403

Chapitre XV : Les principales productions (Antoinette HALLAIRE) 407

Le mil 407
Mils de saison des pluies et mils de saison sèche 408
Les techniques culturales 409
La diversité des mils de saison des pluies 411
Les sorghos de plaine - Les sorghos de montagne - Les mils pénicillaires et l'éleusine 411
Les cultures commerciales : coton, riz et arachide 414
Le coton 414
La culture du coton et son insertion dans le système de production - La répartition géographique du coton - Rendements et production par habitant 416
Le riz 424
L'arachide 425

Chapitre XVI : L'élevage (Hubert FRECHOU) 429

Les techniques 429
L'économie de l'élevage 433
Les problèmes zootechniques 442

Chapitre XVII : Le commerce (Hubert FRECHOU) 445

Les marchés 445
Marchés d'intérêt local 447
Marchés de contacts inter-ethniques 448
Circuits commerciaux complexes 449
Inventaire des courants commerciaux 451
La diffusion des produits de l'extérieur 451
Le commerce des produits locaux : courants secondaires 452
Le grand commerce : poisson et bétail 454
Conclusion 457

Chapitre XVIII : Les faiblesses de la vie sociale et économique moderne (Yves MARGUERAT) 459

L'isolement et le problème des transports 461
Le retard des mutations sociales 465
L'encadrement administratif 465
L'équipement médical 466
Le retard de la scolarisation du Nord 467
Le démarrage économique 471
L'essor des cultures commerciales 471
Le réseau commercial 472
Un début d'industrialisation 473
Le tourisme 476

Chapitre XIX : Le réseau urbain et la formation d'une région (Yves MARGUERAT) 479

La formation du système urbain 479
La population des villes 482
Le rapport de masculinité 485

La proportion de migrants 485
Les activités des citadins 488

CONCLUSION
POUR UNE HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(Jean BOUTRAIS)

Un avantage agraire ancien des montagnes 495
Une exigence tardive de développement rural 499
De la culture moderne au paysannat 501
Deux nouvelles cultures 504
Une culture controversée : le coton 505
Une culture poussée : le riz 510
Un développement inégal 514
Une activité délaissée, l'élevage 514
Des oubliés à part entière, les montagnards 514
Pour un autre développement des plaines 517

BIBLIOGRAPHIES 519
I. Bibliographie générale 528
2. Bibliographie linguistique 528
1. Ouvrages d'ensemble 529
2 (a) Arabe 529
(b) Famille tchadique 532
3 Kanuri 532
4 (a) Fulfulde 532
(b) Famille Adamawa 532
LEXIQUE DES NOMS DE LANGUES ET D'ETHNIES 537
QUELQUES TERMES VERNACULAIRES 540
LISTE DES FIGURES 541
LISTE DES TABLEAUX 543
CARTES HORS-TEXTE 544
TABLE DES MATIÈRES 545

Fabrication - Coordination
Hélène DARDENNE

Composition : P.F.C. Dole
Impression : SIDEC Imprimerie - 52005 Chaumont
Dépôt légal : 4061 - Mars 1984

Cet ouvrage n'a pas un auteur mais une équipe d'auteurs dans laquelle des géographes se sont associés à d'autres chercheurs en sciences humaines : sociologue, linguistes, démographe. Tous ont mené des recherches sur place durant de nombreuses années. Les textes reprennent parfois des publications individuelles dispersées. Le plus souvent, ils sont inédits. C'est une synthèse régionale.

Le Nord du Cameroun séduit les visiteurs : grande faune, paysages dignes de décors lunaires ou entièrement humanisés, « domestiqués », peuples demeurés à l'écart de la vie moderne. Ici, l'Afrique profonde est toujours au rendez-vous...

Cette image est attrayante mais superficielle. Mieux que toute autre, la région suscite de nombreuses interrogations : pourquoi les populations les plus denses se sont-elles entassées dans les milieux réputés les plus ingrats ? Comment des sociétés si contrastées se sont-elles maintenues jusqu'ici dans un espace restreint ? Quels sont les fondements de civilisations agraires parvenues à un tel degré de perfection ? Le volume tente de répondre à ce type de questions essentielles.

Longtemps maintenu à l'écart du monde moderne, le Nord du Cameroun n'échappe plus à ses influences : migrations rurales, introduction de nouvelles cultures, développement urbain s'amorcent puis s'accélèrent sous nos yeux. De cela aussi, il témoigne.

Réflexions sur les éléments qui fondent l'identité de la région mais aussi restitution de ses changements... Les deux approches se complètent. Elles peuvent servir de point d'appui pour un véritable développement de l'Afrique tropicale à l'échelle régionale.

ISBN 2-7099-0689-9

Le NORD du CAMEROUN :

Le milieu naturel

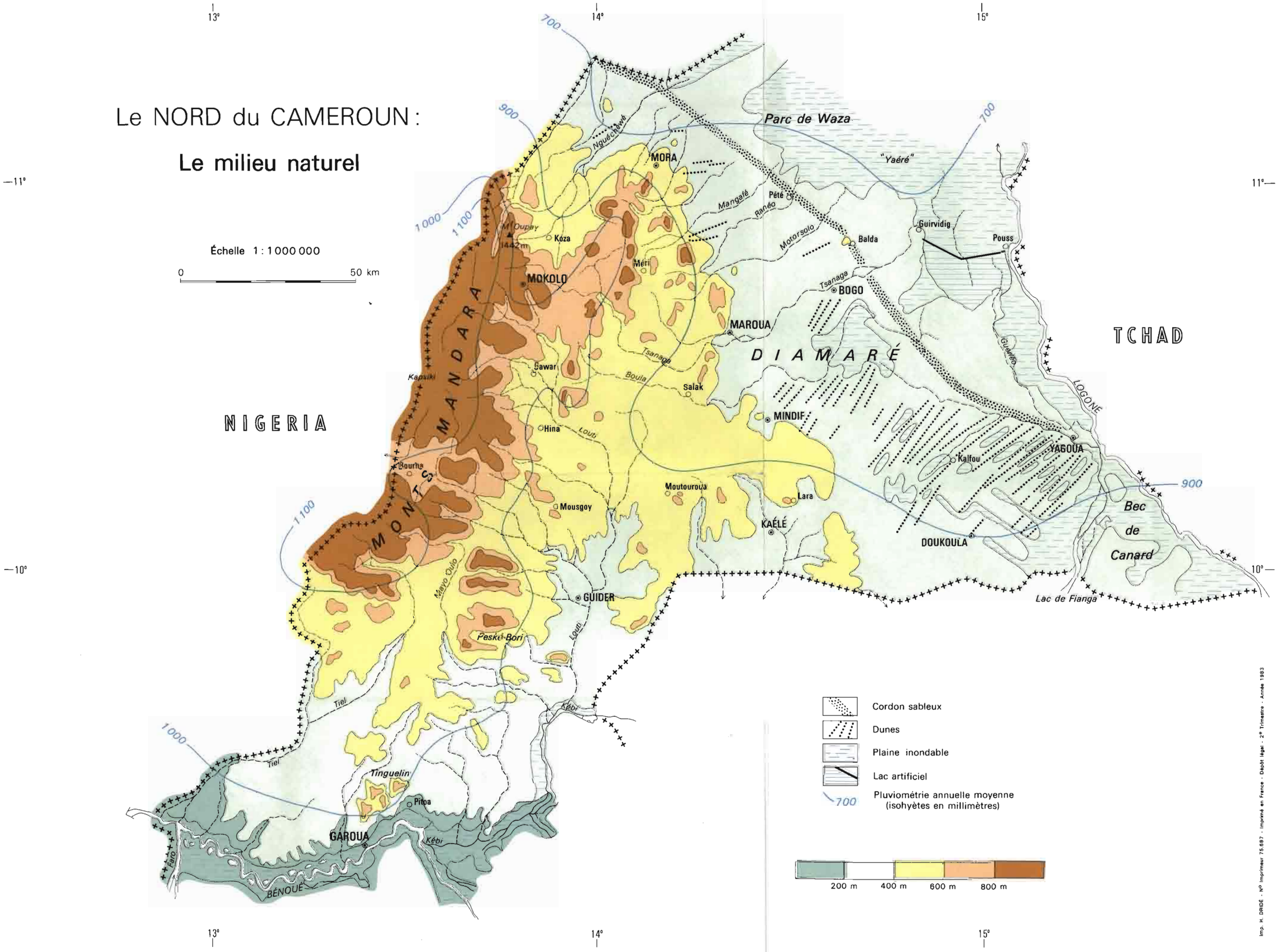

Imp. H. DRIDÉ - N° Imprimeur 75.687 - Imprimé en France - Dépôt légal - 2e Trimestre - Année 1983

NORD du CAMEROUN

LOCALISATION DE LA POPULATION

Extrait de l'Atlas National du Cameroun
(Planche X, feuille Nord) d'après le recensement de 1967-1968

Échelle 1 : 1 000 000

Légende des signes sur le dépliant joint

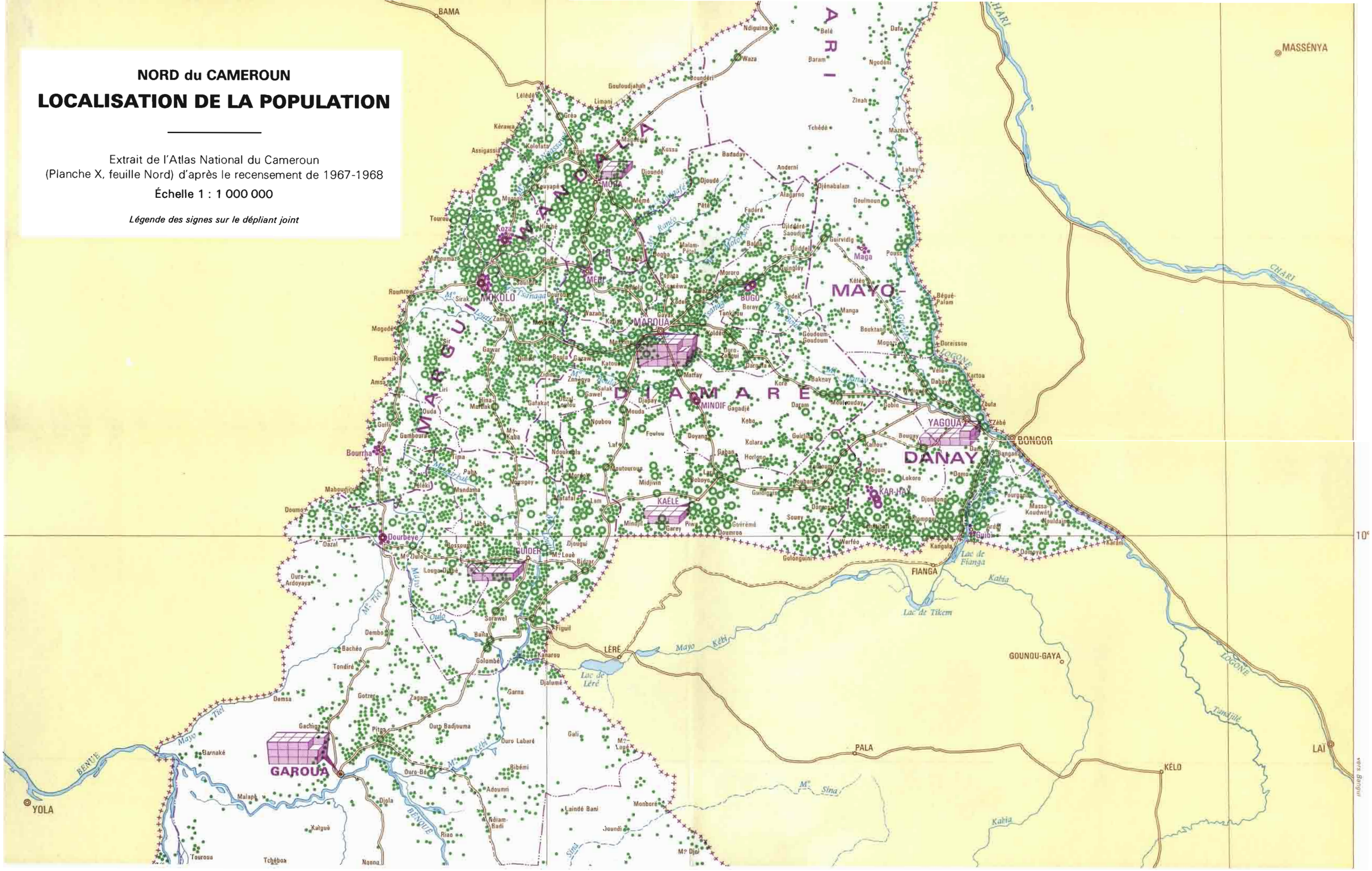

POPULATION RURALE

Chaque point • représente 100 habitants, chaque couronne, ○ 1000 habitants.

POPULATION URBAINE

LOCALITÉS DE MOINS DE 3500 HABITANTS

Chaque point • représente 100 habitants, chaque couronne, ○ 1000 habitants.

VILLES DE PLUS DE 3500 HABITANTS

Effectifs de population, arrondis sur la carte, au millier le plus proche.

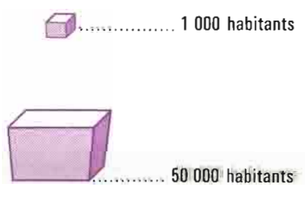

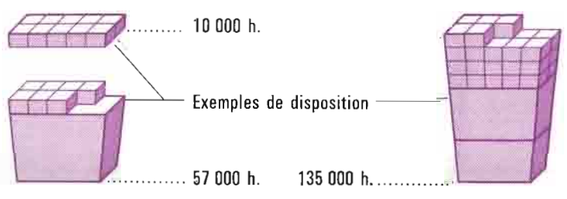

NORD du CAMEROUN

LOCALISATION DES GROUPES HUMAINS

Extrait de l'Atlas National du Cameroun
(Planche XI, feuille Nord) d'après le recensement de 1964

Échelle 1 : 1 000 000

Légende des signes sur le dépliant joint

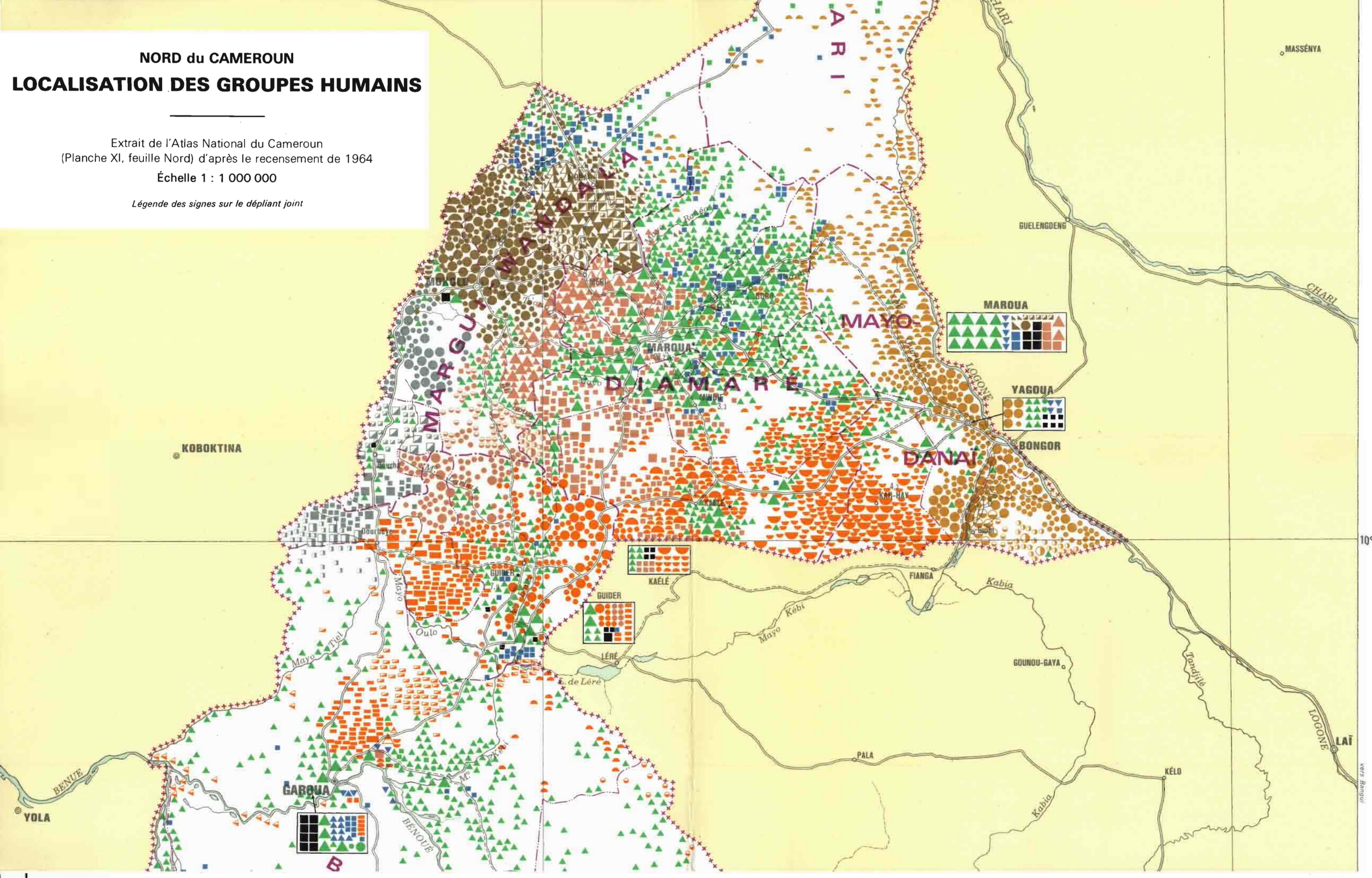

LES GROUPES HUMAINS

Chaque petit signe représente 100 habitants et chaque grand signe 1 000 habitants.

Groupe humain figurant sur la feuille Sud — Groupe humain figurant sur la feuille Nord — A Ensemble de groupes humains

- Bodiman
- Douala, Wouri
- Malimba
- Mungo
- Pongo
- Bakweri
- Bambuko, Bakole
- Banoh (Batanga)
- Bapoukou (Cameroun Or.)
- Abo
- Bakosi
- Balong
- Bakem
- Bakaka
- Babong
- Balondo
- Baréko
- Manehas
- Mbo
- Ngemingu
- Banéka
- Ninong
- Elong
- Mouamenam
- Bongkeng
- Bakundu
- Balundu
- Balue
- Mbonge
- Basosi
- Batanga (Cameroun Occid.)
- Ngolo, Bima

M

- Banyang
- Anyang
- Bamiléké
- Bakoa, Bandem, Batongtou
- Bangwa, Mundani
- Kaka, Mfumte
- Bamoun
- Tikar (Cameroun Oriental)
- Kondja
- Mambila
- Tikar (Cameroun Occidental)
- Nso
- Ndop, Bafut
- Kom, Aghem, Fungom, Bum
- Mbaw, Wimbum
- Widekum

K

- Diboum
- Mbang
- Ndokpenda
- Bassa
- Log Mpo (Bakoko)
- Basso
- Bafia
- Balom
- Banen
- Bapé
- Lémandé
- Nyokon
- Yambassa
- Yambéta

L

- Baya
- Yanguéré

I

- Bafeuk, Yangafouk
- Bati, Betsinga
- Boudjou, Kombé
- Djanti
- Ngoro
- Bamvélé
- Bané
- Bobili
- Eton
- Ewondo, Enoah, Evouzok
- Fong
- Manguissa
- Mbida-Bani
- Mvéle
- Yassa
- Mvog Niengué
- Omvang
- Tsinga
- Yékaba, Yébékanga, Badjia
- Yébékolo
- Boulou
- Yélinda
- Yembama
- Yengono
- Yezoum
- Zaman
- Fang
- Mvaé
- Ntoumou

J

- Arabes Choa
- Haoussa
- Foulbé
- Bororo (Fulani)

F

- Kanouri (Bornouans) (au nord de la latitude 6°)
- Sara
- Laka

G

- Mabea
- Ngoumba
- Badjoué
- Bidjouki
- Bikélé, Bikay
- Boman
- Djem
- Dzimou
- Essel
- Konabembé
- Maka
- Mbimou
- Mbombo
- Medjimé
- Bangantou
- Sso
- Bakoum
- Kaka
- Pol

H

- Isangele et Calabar
- Pygmées Est
- Pygmées Ouest

- Mbokou
- Mofou
- Guiziga
- Kola
- Hina
- Daba

D

- Moundang
- Mono
- Lamé
- Guidar
- Toupouri
- Fali
- Kangou
- Mambay
- Dourou
- Guévé
- Kolbila
- Bata, Véré
- Koma
- Voko
- Doayo (Namchi), Doupa
- Papé
- Tchamba
- Bali (Cameroun Occidental)
- Koutin
- Niamniam
- Wawa
- Mboum, Mboumtiba
- Kali, Karé, Mbéré
- Képéré
- Wouté (Babouté)

E

- Kotoko
- Mousgoum
- Massa
- Moussey
- Pévé, Guissey

A

- Wandala (Mandara)
- Gamergou
- Mafa (Matakam)
- Hidé
- Mabas
- Guélebda, Valé
- Minéo
- Mouktélé
- Podokwo
- Mora
- Vamé, Mbrémé
- Ouldémé
- Mada
- Zoulgo, Guemjek
- Ourza
- Mouyengué
- Mokyo

B

- Kapsiki
- Bana
- Djimi
- Goudé
- Njegn

C

- Divers

Pour certaines villes (*) la représentation par groupes humains a dû être éloignée du point de localisation : ex. *EBOLOWA

Le nombre attenant au nom de la ville indique la population en milliers d'habitants.